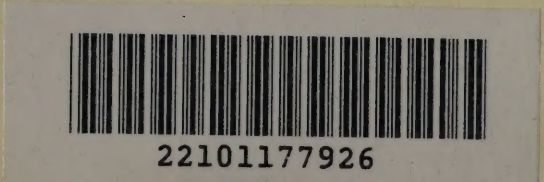
22101177926

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME QUARANTIÈME.

Philoponus. — Preval.

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

6874

NOUVELLE

BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

—

Tome Quarantième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

—

M DCCC LXVI.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

WELLCOME
LIBRARY
General Collections
M
7946

NOUVELLE BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

P

PHILOPONUS (*Jean*), Ἰωάννης ὁ Φιλόπονος, grammairien et philosophe alexandrin, vivait dans le septième siècle après J.-C. Il fut surnommé Philoponus à cause de son application à l'étude; mais le travail ne lui donna pas le jugement qui lui manquait, et ses ouvrages sont plus remarquables par leur nombre que par leur mérite. Élève du philosophe Ammonius, il enseigna la grammaire à Alexandrie, et fut le dernier professeur d'une école célèbre. Son nom se rattache étrangement à un des faits les plus importants de son siècle. On raconte que lors de la prise d'Alexandrie par les Arabes en 639, Philoponus embrassa l'islamisme, et qu'il pria Amrou de lui donner la fameuse bibliothèque d'Alexandrie. Amrou en référa au calife Omar, qui fit la réponse bien connue, et la bibliothèque fut livrée aux flammes. Cette tradition est fort incertaine, et sinon fausse dans le fait essentiel (l'incendie d'un certain nombre de livres), du moins falsifiée dans ses détails. Au nombre des incidents fictifs, nous plaçons la conversion de Philoponus à l'islamisme. Le professeur alexandrin était sans doute un mauvais orthodoxe, puisqu'il fut le fondateur ou un des principaux promoteurs de l'hérésie des trithéistes; mais rien ne prouve qu'il ait abandonné ses maîtres favoris, Platon et Aristote, pour Mahomet et Omar. On ignore la date de sa mort. On a de lui des *Commentaires sur la cosmogonie mosaïque* (Τῶν εἰς τὴν Μωϋσέως κοσμογονίαν ἐξηγητικῶν λόγοι ζ'), publiés en grec et en latin par Balthasar Corderius; Vienne, 1630, in-4°; — *Contre Proclus sur l'éternité du monde*, publié par Victor Trincavellus; Venise, 1535, in-fol.; — *Des cinq dialectes de la langue grecque*, publié en grec avec les écrits des autres grammairiens et le *Thesaurus* de Varinus; Venise, 1476, in-fol.; — *Collection de mots qui, suivant leur signification différente, reçoivent un accent différent*, par ordre alphabétique, publié souvent à la fin de dictionnaires grecs; la seule édition séparée est celle de Érasme Schmid, Wittemberg, 1615, in-8°. Enfin on a de lui des *Commentaires* sur plusieurs ouvrages d'Aristote, savoir : *In Analytica priora;* Venise, 1536, in-fol.; — *In Analytica posteriora;* Venise, 1504, 1534, in-fol.; — *In quatuor priores libros physicorum;* Venise, 1535, in-fol.; — *In librum unicum Meteorôm*, à la suite du comment. d'Olympiodore sur les *Meteora;* Venise, 1551, in-fol.; — *In libros III de Anima;* Venise, 1553, in-fol.; — *In libros V de Generatione et interitu;* Venise, 1527, in-fol.; — *In libros V de Generatione animalium;* Venise, 1526, in-fol.; — *In libros XIV Metaphysicorum*, trad. en latin par François Patrizzi, Ferrare, 1583, in-fol. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. X, p. 639. — Cave, *Historia litteraria*, vol. I.

PHILOSTORGE (Φιλοστόργιος), historien ecclésiastique grec, fils de Carterius et d'Eulampia, né à Borissus, en Cappadoce, vers 360 après J.-C., mort vers 430. Il était âgé de vingt ans lorsque Eunomius fut expulsé de Césarée. Comme son père Carterius, il adopta avec ardeur les doctrines de cet hérésiarque. Il composa une Histoire ecclésiastique depuis l'hérésie d'Arius en 300, jusqu'à l'avénement de Valentinien à l'empire d'Occident en 425. Cet ouvrage contient douze livres qui commencent chacun par une des lettres du mot Φιλοστόργιος, de manière à former une sorte d'acrostiche. L'auteur ne perd aucune occasion d'exalter les ariens et les eunomiens, tandis qu'il rabaisse les partisans de l'orthodoxie, à l'exception de Grégoire de Nazianze. Photius l'accuse d'avoir grossièrement violé la vérité et prétend que son livre n'est pas une histoire mais un panégyrique des hérétiques. Malgré ces reproches plus ou moins fondés, Philostorge était un homme de savoir, instruit en géographie et en astronomie. Son style, suivant Photius, était élégant et figuré; mais sa narration manquait

quelquefois de clarté, et ses figures n'étaient pas toujours naturelles. Son *Histoire ecclésiastique* est perdue; mais Photius nous en a laissé un extrait étendu qui a été publié par Joc. Godefroy, Genève, 1643, in-4°; et d'une manière plus correcte par H. de Valois, Paris, 1673, avec l'*Histoire ecclésiastique* de Théodoret, Evagrius et Théodore; Reading en a donné une autre édition, Cambridge, 1720. Y.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VII, p. 420. — Vossius, *De historicis græcis*, p. 313, etc. — Schöll, *Histoire de la litterature grecque*.

PHILOSTRATE. Ce nom est commun à plusieurs personnages de l'antiquité, parmi lesquels on distingue :

PHILOSTRATE DE TYR, d'une époque inconnue, mais qui remonte au moins au premier siècle de l'ère chrétienne. Il est cité par Josèphe comme auteur d'*Histoires phéniciennes et indiennes*.

Fl. Joseph., *Archæol. Jud.*, X, 11. — *In Apion.*, p. 1045.

PHILOSTRATE L'ÉGYPTIEN, sophiste du temps de César, qui appartenait à la secte académique et jouit d'une grande faveur auprès de Cléopâtre.

Fl. Philostrat., *Vit. Sophist.*, I, 15.

PHILOSTRATE VERUS, sophiste de la fin du premier et du commencement du deuxième siècle de l'ère chrétienne. Suidas lui attribue plusieurs des ouvrages qu'on s'accorde à considérer comme appartenant à son fils (*voy.* l'article suivant); tels sont le dialogue intitulé *Néron* et le traité *De la gymnastique*.

Suidas, *Lexicon*. — Kayser, *Préface* de son édition de Philostrate. — Miller, *Journ. des Savants*, 1849.

PHILOSTRATE (*Flavius*), sophiste du deuxième siècle de l'ère chrétienne, fils du précédent, et pour cette raison appelé par Suidas *le second Philostrate :* c'est le plus célèbre de tous. Il est resté sur lui fort peu de renseignements précis. On ne connaît au juste ni la date de sa naissance ni celle de sa mort. On sait seulement qu'il naquit à Lemnos, dans la première moitié du deuxième siècle de J.-C., qu'il enseigna la rhétorique à Athènes, ce qui lui a fait donner quelquefois le surnom d'*Athénien;* qu'il enseigna ensuite à Rome; qu'il sut se concilier la faveur de l'empereur Septime Sévère; qu'il fut du *cercle* de lettrés que réunissait autour d'elle l'impératrice Julia Domna, et qu'il accompagna cette princesse dans ses voyages; enfin qu'il vivait encore au troisième siècle, sous l'empereur Alexandre.

Son principal ouvrage est la *Vie d'Apollonius de Tyane*, qu'il écrivit sur la demande de Julia Domna. Philostrate dit avoir composé cette biographie d'après les *Mémoires* d'un certain Damis, qui avait été le compagnon de voyages du célèbre thaumaturge, et d'après des biographies antérieures, écrites l'une par Maxime d'Égées, l'autre par Méragène. On fait bon marché des documents historiques de Philostrate, quand on songe à tous les contes qu'ils lui ont fournis et auxquels sans doute il a lui-même ajouté : il écrivait dans un temps et dans un pays fort amis du merveilleux, et il paraît évident qu'il avait dessein de composer non une histoire, mais un roman philosophique. Philostrate était un des rhéteurs les plus habiles du deuxième siècle de l'ère chrétienne; mais ce n'était qu'un rhéteur, et la plupart de ses ouvrages ont un caractère tout fictif. Jaloux de faire briller son talent, il cherche surtout des occasions de décrire; et dans ses descriptions, il s'inquiète peu de l'exactitude, mais se préoccupe beaucoup de l'agrément et de la vivacité des images. Le merveilleux tient une grande place dans cet ouvrage, dont le héros est représenté comme une incarnation du dieu Protée, et fait de nombreux miracles. Ce sont des démoniaques exorcisés, des malades guéris, des morts ressuscités, des ombres évoquées, des événements prédits longtemps à l'avance, etc., etc. Parce que Philostrate se plaît à revêtir ainsi son héros d'un caractère surnaturel, quelques critiques ont pensé que la *Vie d'Apollonius de Tyane* était une parodie des Évangiles. Cette supposition, qui a valu à cet ouvrage une certaine vogue au dix-huitième siècle, est aujourd'hui abandonnée comme un paradoxe plus ingénieux que solide. Le merveilleux qu'on trouve dans la *Vie d'Apollonius de Tyane* n'a rien de plus extraordinaire que le merveilleux qu'on trouve dans presque toutes les biographies fabuleuses de philosophes composées vers la même époque, par exemple les *Vies de Pythagore* par Jamblique et Porphyre. Ce qui sans doute a donné lieu à cette hypothèse, c'est que, sous Dioclétien, le sophiste Hiéroclès, réfuté bientôt par Eusèbe, entreprit de faire de ce livre une arme contre le christianisme; mais ce n'est pas à dire pour cela que tel eût été le dessein de Philostrate. Avant et même après que la *Vie d'Apollonius* eut reçu cette interprétation, elle comptait des admirateurs parmi les chrétiens aussi bien que parmi les païens. Sidoine Apollinaire (*Epist.*, III, 3), et Cassiodore (*Chronic.*) en faisaient le plus grand éloge. On se demande en effet pourquoi, si l'ouvrage était une parodie des Évangiles, la satire eût été si indirecte et si dissimulée, surtout dans un temps où nul intérêt ne prescrivait ces ménagements : la religion chrétienne n'était pas encore la religion de l'empire. La *Vie d'Apollonius* n'est donc pas une œuvre de polémique anti-chrétienne; et si elle a une signification philosophique, ce n'est pas autre chose qu'un tableau embelli de la vie pythagoricienne, de l'ascétisme théurgique dont Apollonius est resté le type.

L'héroïque, ou dialogue sur les héros de la guerre de Troie, est, comme le précédent, un ouvrage d'un caractère fictif. Philostrate suppose un dialogue entre un navigateur phénicien et un vigneron d'Éléonte, fréquemment honoré de la visite et de l'entretien de l'ombre de Protésilas.

C'est un cadre dans lequel il fait entrer diverses narrations sur les héros de la guerre de Troie, toutes différentes de celles d'Homère, et qui prétendent être plus authentiques. Cet ouvrage n'est autre chose que la mise en œuvre d'une foule de romans épiques, où les légendes sur la guerre de Troie étaient renouvelées et variées à l'infini. M. Kayser suppose que cet ouvrage a été écrit entre 211 et 217 : sa raison est que le portrait d'Achille paraît être une allusion flatteuse à Caracalla, fils de l'impératrice Julie.

Sous le titre de *Tableaux*, Philostrate a laissé une description d'une collection de peintures que, dit-il, il a vue à Naples. C'est une question de savoir si Philostrate a décrit de véritables tableaux, ou s'il n'a pas imaginé une galerie de fantaisie. Les critiques du dernier siècle ont soutenu cette dernière opinion, que rend assez vraisemblable le genre ordinaire des ouvrages de Philostrate. Ils ont fait remarquer que Philostrate ne donne pas les noms des artistes ni aucun détail sur la forme des tableaux et les ornements de la scène qui est représentée et que ces compositions manquent souvent d'unité. A ces objections on a répondu que Philostrate écrivait pour des contemporains, et qu'il n'a pas jugé nécessaire de dire ce qui était su généralement; de plus, que les œuvres des peintres de l'antiquité qui nous sont restées présentent souvent le même manque d'unité, la même succession de scènes diverses. Aujourd'hui, les antiquaires les plus autorisés s'accordent à dire qu'il y a dans les descriptions de Philostrate au moins un fonds de vérité. Ce qui est constant, c'est que le but principal de Philostrate, qui l'avoue lui-même dans sa *Préface*, était de fournir à ses élèves des modèles d'amplifications et de descriptions élégantes, et que cet ouvrage témoigne d'une assez remarquable intelligence de l'art.

Les *Vies des Sophistes* sont un ouvrage d'une haute importance pour l'histoire littéraire de cette époque. Philostrate y donne des renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs sur la vie des sophistes (rhéteurs et philosophes) qui ont eu de son temps de la célébrité : il fait connaître leur genre d'esprit, leurs compositions, leurs voyages de ville en ville pour y faire des lectures ou des improvisations, souvent richement rétribuées, leurs rivalités et leurs passions. — Ses *Lettres*, qui ne sont pour la plupart que des exercices de rhétorique, ont de la grâce et de l'agrément. Elles sont suivies d'un *Traité sur le style épistolaire*.

A ces ouvrages de Philostrate il faut joindre le dialogue intitulé *Néron*, souvent publié dans les œuvres de Lucien, et que M. Kayser a restitué avec raison à Philostrate, d'après une indication conservée par Suidas; un *Traité sur la gymnastique*, récemment découvert, et une *Épigramme* sur Télèphe blessé (conservée dans l'*Anthologie*).

Les principales éditions des œuvres complètes de Philostrate sont : 1608, F. Morel, gr.-lat., in-fol., Paris; 1709, Olearius, Leipzig, in-fol. (édition médiocre pour la critique du texte, mais estimée pour le commentaire); 1844-1846, Kayser, 2 vol. in-4°, Zurich (avec des variantes et des notes philologiques courtes et substantielles); 1849, Westermann, grec-latin (coll. Didot), gr. in-8°. — Principales éditions des ouvrages séparés : *L'héroïque*, 1808, Boissonade; Paris, in-8°, avec les scholies; *Tableaux*, 1825, Jacobs et Welcker (édition qui contient un commentaire très-important pour l'histoire de l'art); *Vies des Sophistes*, 1838, Kayser, in-8°, Heidelberg (édition contenant de nombreuses recherches sur l'histoire littéraire de l'époque de Philostrate, qui n'ont pas été reproduites dans l'édition complète donnée en 1849 par M. Kayser); *Traité de la Gymnastique*, publié pour la première fois par Minoïde Mynas, in-8°, 1858. — Principales traductions : *Vie d'Apollonius de Tyane*, trad. en français par Blaise de Vigenère, 1611, in-fol.; par Castillon, 4 vol. in-12, 1779; par A. Chassang, in-8° (avec *L'héroïque*), 1862; en allemand par Seybold, Lemgo, 1776; *Tableaux*, traduits en français par Blaise de Vigenère, 1614, in-fol.; *Traité de la Gymnastique*, traduit par Ch. Daremberg, in-8°, 1858.

A. CHASSANG.

Eusèbe, *In Hierocl.* — Eunap., *Proœm. Vitar. philos.* — Hesychius, Suidas, *Lexic.* — *Préfaces* des éditions d'Olearius et de Kayser. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, Harles, V, p. 540 et suiv. — Miller, *Journal des Savants*, 1849 — Huet, *Demonstrat. évangél.*, propos. IX, c. CXLVII. — Letronne, *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, nouvelle série, t. X, p. 296. — Gibbon, t. III, p. 241. — Neander, *Allg. gesch. der Christ relig.* — Baur, *Apollon. und Christus.* — Ritter, *Hist. de la philos. anc.*, XII, ch. VII.

PHILOSTRATE (*Flavius*), sophiste, né à Lemnos comme le précédent, dont il était, selon les uns, le neveu, selon les autres le petit-fils. Il se distingua de bonne heure dans les écoles de rhétorique, et à vingt-quatre ans fut exempté par Caracalla de certaines redevances fiscales à cause de son mérite. Il est du reste bien inférieur à son aïeul ou à son oncle, qu'il imite un peu servilement dans ses *Tableaux*, le seul ouvrage qui nous soit resté de lui, et qu'on imprime ordinairement à la suite des œuvres de l'autre Philostrate.

Chassang, *Histoire du Roman dans l'antiquité grecque et latine*, 3e partie.

PHILOTAS (Φιλώτας), général macédonien, fils de Parménion et un des premiers lieutenants d'Alexandre, mis à mort en 330 avant J.-C. Dans l'expédition d'Asie il eut le commandement des gardes du corps (ἑταῖροι) d'Alexandre, et occupa, après son père, la première place dans les conseils militaires de ce prince. Son élévation excita l'envie des autres généraux, et ses manières arrogantes le rendirent impopulaire dans l'armée. Alexandre, plusieurs fois prévenu contre lui, dédaigna longtemps ces accusations; mais, en 330, en Bactriane, au moment de s'enfoncer dans les plus lointaines régions de l'Asie, il

se décida à frapper un lieutenant qui pouvait devenir redoutable. Philotas, informé qu'une conspiration contre la vie d'Alexandre était tramée par un Macédonien nommé Dimnus, traita ce rapport comme une affaire très-légère, et resta deux jours sans en faire part au roi. Alexandre apprit le complot par une autre voie; il ne fut pas difficile à Cratère et aux autres ennemis de Philotas de transformer sa négligence en crime. Le malheureux général, arrêté dans la nuit et mis plusieurs fois à la torture, se laissa arracher par les tourments l'aveu probablement faux de sa participation et même de celle de son père au complot formé contre Alexandre. Sur sa confession on le conduisit devant les troupes assemblées qui le lapidèrent. L'assassinat de Parménion suivit de près le supplice de Philotas. Ces deux généraux, comme Clitus et d'autres Macédoniens, désapprouvaient la conduite d'Alexandre depuis la mort de Darius. Le roi connaissait bien ces sentiments qui contrariaient ses grands desseins, et pour prévenir les graves manifestations de mécontentement et peut-être les révoltes qui menaçaient d'en être la suite, il n'hésita pas à sacrifier sur de faibles soupçons deux des généraux qui lui avaient rendu le plus de services. L. J.

Arrien, *Anab.*, I, 2, 5, 14, 19, 21 ; II, 5 ; III, 11, 18, 26 ; IV, 10. — Plutarque, *Alex.*, 10, 48, 49. — Quinte-Curce, V, 4 ; VI, 6, 11. — Diodore de Sicile, XVII, 17, 57, 79, 80. — Justin, XII, 5.

PHILOXÈNE (Φιλόξενος), poëte grec, né à Cythère, dans la 2e année de la 86e olympiade, 435 avant J.-C., mort dans la 100e olympiade, 380 avant J.-C. Les renseignements que nous avons sur lui offrent une confusion qui tient à ce qu'un autre Philoxène, né à Leucade et vivant à peu près à la même époque, fut comme lui tourné en ridicule par les poëtes athéniens de l'ancienne comédie, et passa comme lui une partie de sa vie en Sicile. Les grammairiens confondent perpétuellement ces deux personnages, et il est difficile aujourd'hui de les démêler. Philoxène de Cythère, le plus jeune et le plus important des deux, fut, si l'on en croit Suidas, vendu à un certain Agésilas, lorsque les Lacédémoniens réduisirent ses compatriotes en esclavage. L'histoire ne dit rien de ce dernier événement, et peut-être faut-il lire dans Suidas Athéniens au lieu de Lacédémoniens. Du reste le fait que Philoxène fut esclave dans sa jeunesse est établi par d'autres témoignages. Après la mort d'Agésilas Philoxène passa aux mains du poëte lyrique Mélanippide d'Athènes, qui lui enseigna son art. Il fut affranchi peu après et atteignit rapidement une grande réputation comme poëte et musicien. On ignore à quelle époque il quitta Athènes pour la Sicile. Schmidt suppose qu'il s'y rendit comme colon après les premières victoires de Denys sur les Carthaginois en 396. Il fut d'abord bien reçu à la cour du tyran, qui aimait les poëtes et les convives amusants; mais il ne tarda pas à blesser la vanité de Denys. Non-seulement il s'abstint de louer ses vers; mais chargé de corriger un de ses poëmes, il le raya d'un bout à l'autre. Denys, choqué de cette liberté, l'envoya passer quelques jours en prison, puis le rappela à sa table le croyant corrigé. Mais aux premiers vers du tyran qu'il entendit réciter, il demanda à être ramené en prison. Cette nouvelle impertinence le fit bannir définitivement de Syracuse. Quelques détails de cette histoire sont peut-être d'invention, mais le fond est vrai. Après un séjour assez court auprès de Denys, le poëte quitta la Sicile et résida successivement à Tarente et à Cythère. On raconte qu'ayant reçu de Denys l'invitation de revenir, il ne répondit que par la seule lettre O (qui se prononçait *ou* (οὐ) et signifiait *non*. De là l'expression proverbiale *la lettre de Philoxène* (Φιλοξένου γραμμάτιον) pour signifier un refus net.

Suidas dit que Philoxène écrivit vingt-quatre dithyrambes et une généalogie des Éacides. Ce dernier poëme n'est mentionné par aucun autre écrivain; mais un autre poëme, dont Suidas ne dit rien, à moins qu'il ne le range tacitement parmi les dithyrambes, est le Δεῖπνον, poëme consacré à célébrer et peut-être à tourner en ridicule les dîners de Denys. Athénée en a conservé des fragments, mais si corrompus, qu'il est presque impossible de les restituer et d'en tirer un sens. Cette restitution, que Casaubon regardait comme désespérée, tenta Jacobs, Schweighæuser, Fiorillo, qui s'y exercèrent sans beaucoup de succès. Meineke, Bergk et Schmidt ont été plus heureux, et d'après leurs corrections on peut se former une idée suffisante de l'étrange poëme de Philoxène; c'est une description satirique et minutieuse d'un banquet, remarquable surtout par des mots composés d'une longueur démesurée, tels qu'on en trouve dans Aristophane et dans Rabelais.

Le plus important des dithyrambes de Philoxène était *Le Cyclope* ou *Galatée*, que les anciens regardaient comme le chef-d'œuvre du genre; il n'en reste qu'un petit nombre de fragments; les autres dithyrambes sont entièrement perdus, sauf quelques rares débris et les titres de quatre de ces compositions : Μυσοί (*les Mysiens*), Σύρος (*le Syrien*), Κωμαστής (*le Prêtre de Bacchus*), Φαέθων (*Phaéton*). Les dithyrambes étaient une sorte de tragédie lyrique dont le poëte faisait à la fois les vers et la musique; celle de Philoxène était célèbre chez les anciens, mais on ne sait pas avec précision quel en était le caractère. On sait seulement que, comme son maître Mélanippide, il innova dans son art et qu'il eut pour émule Timothée. Les attaques des comiques athéniens attestent sa réputation et ne prouvent rien contre son talent. Alexandre le Grand se fit envoyer ses poëmes en Asie, et les grammairiens alexandrins le mirent sur leur liste (canon) des poëtes classiques.

Le Philoxène de Leucade, dont nous avons parlé plus haut, était un parasite gourmand et

débauché, que son esprit et sa bonne humeur faisaient rechercher aux tables des riches, et que ses vices signalaient aux railleries des poëtes comiques. Les événements de sa vie sont sans importance. L. J.

Suidas, au mot Φιλόξενος. — Meineke, *Fragm. comic. græcorum*, vol. III, *Epimetrum de Phil. Cyth. Convivio.* — Bergk, *Comment. de relig. com. ant. attic.* — Wyttenbach, *Miscellaneæ doctrinæ*, II, p. 64-72. — Burette, *Remarques sur le dialogue de Plutarque touchant la musique*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscript.*, vol. XIII. — Luetke, *Dissert. de Græcis dithyramb.*, p. 77, etc.; Berlin, 1829. — L.-A. Berglein, *De Philoxeno Cytherio dithyramborum poëta*; Gœttingue, 1843, in-8°. — G. Bippart, *Philoxeni, Timothei, Telestis dithyramb. gr. reliquiæ*; Leipzig, 1843, in-8°. — G.-M. Schmidt, *Diatribe in dithyrambum poetarumque dithyramb. reliquias*; Berlin, 1845. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

PHILOXÈNE, peintre grec, né à Érétrie, vivait dans le quatrième siècle avant J.-C. Disciple de Nicomaque, il surpassa son maître par la rapidité de son exécution. Il découvrit, suivant Pline, des procédés expéditifs de peinture (*breviores etiamnum quasdam picturas compendiarias invenit*). D'après le même historien, son tableau de la bataille d'Alexandre avec Darius, peint vers 316 pour le roi Cassandre, n'était inférieur à aucun des chefs-d'œuvre de l'art grec. Il n'est pas improbable que la grande mosaïque représentant la bataille d'Issus découverte en 1831 à Pompéi, dans la maison du Faune, est une répétition du célèbre tableau de Philoxène sur le même sujet; cependant beaucoup de critiques regardent cette mosaïque comme une copie du tableau de la bataille d'Issus par Helena, qui vivait en même temps que Philoxène ou un peu avant lui. Y.

Pline, *Hist. Nat.*, XXXV, 10. — Ot. Müller, *Archäol. d. Kunst*, 163, n° 6. — Clinton, *Fast. hellenici*, vol. II, p. 236.

PHILPOT (*John*), théologien anglais, né à Compton (Hampshire), brûlé le 18 décembre 1555, à Londres. Il obtint une place d'agrégé à Oxford, fit un voyage en Italie, et fut pourvu de l'archidiaconé de Winchester. Sous Henri VIII il se montra un des promoteurs zélés de la réforme; lors de l'avénement de Marie Tudor au trône, il dédaigna de temporiser ou de dissimuler ses opinions, et ne déploya au contraire que plus de vivacité à prêcher et à écrire contre le papisme. Arrêté à la requête de l'évêque Bonner, il souffrit un emprisonnement rigoureux qui dura dix-huit mois, et fut ensuite condamné à périr au milieu des flammes. L'Église anglicane l'a placé au nombre de ses martyrs. On a de Philpot plusieurs écrits fort vifs sur des matières politiques et religieuses, et une version des *Homélies* de Calvin.

Fox, *Acts and Monuments in* 1555. — Strype, *Memorials*, III, 261. — Fuller, *Abel redivivus.*

PHILPOT (*John*), généalogiste anglais, né à Folkstone, mort en 1645. Il eut quelque part aux travaux de Camden, qui l'employa en qualité de secrétaire et dont il publia, en 1659, les *Remains*, avec des additions. L'université d'Oxford lui conféra le doctorat ès lettres.

Son fils, Philpot (*Thomas*), mort en 1682, a publié : *Poems* (Londres, 1646, in-8°); *Villare Cantianum* (1659, in-fol.), et *Historical discourse of the original and growth of heraldry* (1672, in-8°).

Noble, *College of arms.* — Wood, *Athenæ oxon.*

PHIPS. *Voy.* Mulgrave.

PHLÉGON (Φλέγων), écrivain grec, né à Tralles en Lydie, vivait dans le second siècle après J.-C. Il était affranchi de l'empereur Adrien et non pas de l'empereur Auguste, comme on l'a dit quelquefois sur l'autorité de Suidas. Il est probable qu'il survécut à Adrien, mort en 138 après J.-C. Voici la liste de ses écrits : Περὶ θαυμασίων (*Sur les choses merveilleuses*); ce petit traité, qui nous est parvenu presque en entier, est une mauvaise compilation pleine de contes ridicules; — Περὶ μακροβίων (*Sur les cas de longévité*), opuscule qui a quelque prix parce qu'il est copié sur les registres des censeurs, mais qui se réduit à une sèche énumération de noms propres, et ne saurait soutenir la comparaison avec le traité de Lucien sur le même sujet. Ce sont les seuls ouvrages de Phlégon qui soient venus jusqu'à nous. On cite encore de lui : Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγή (*Recueil des victoires olympiques*), mentionné quelques fois sous les titres de Χρονογραφίαι ou Ὀλυμπιάδες, et qui contenait en dix-sept livres un relevé des olympiades depuis la 1re (776 avant J.-C.) jusqu'à la 229e (137 après J.-C.). Cette chronologie, dédiée à Alcibiade, un des gardes du corps d'Adrien, était de beaucoup le plus important des ouvrages de Phlégon. Il n'en reste que le début, conservé dans les manuscrits des autres ouvrages de l'auteur, un extrait relatif à la 177e olymp. cité par Photius, et quelques passages rapportés par Étienne de Byzance, Eusèbe, Origène et autres. D'après Photius, le style de Phlégon, sans être mauvais, n'est pas du pur attique, et l'auteur a attaché trop d'importance aux oracles. Plusieurs Pères de l'Église et écrivains ecclésiastiques ont invoqué le témoignage du chronologiste païen pour prouver l'accomplissement des prophéties bibliques. Saint Jérôme le cite à l'appui d'un des miracles qui arrivèrent à la mort du Sauveur. « Phlégon, dit-il, excellent compilateur des olympiades, écrit dans son treizième livre : Dans la quatrième année de la 202e olympiade, il y eut une grande et extraordinaire éclipse du soleil, remarquable parmi toutes celles qui étaient arrivées avant. A la sixième heure le jour fut changé en une nuit épaisse, de sorte que les étoiles devinrent visibles au ciel; et il y eut un tremblement de terre en Bithynie qui renversa beaucoup de maisons dans la ville de Nicée » (Saint Jérôme, *Traduction de la Chronique d'Eusèbe*). Ce passage excita en Angleterre au dix-huitième siècle une vive controverse, que l'on trouve résumée dans Chaufepié, *Supplément à Bayle.*

Outre son grand ouvrage, Phlégon en avait fait

un abrégé en huit livres (Ὀλυμπιάδες ἐν βιβλίοις η'), et un précis (Ἐπιτομὴ Ὀλυμπιονικῶν ἐν βιβλίοις β') qui n'était qu'une liste des vainqueurs aux jeux olympiques.

Enfin Suidas mentionne de lui une *Description de la Sicile ;* un traité *Des fêtes chez les Romains ; Sur les sites de Rome et sur leurs noms.* La Vie d'Adrien qui fut publiée sous son nom était réellement l'œuvre de l'empereur (Spartien, *Hadrianus*, 16). Quant à l'opuscule sur les femmes qui se sont signalées à la guerre (Γυναῖκες ἐν πολεμικοῖς συνεταὶ καὶ ἀνδρεῖαι), publié pour la première fois par Heeren (*Bibl. d. Alten Literat. und Kunst*, part. VI, Gœttingue, 1789) qui l'attribue à Phlégon, il ne paraît pas lui appartenir : c'est l'opinion de Westermann, qui cependant la reproduit dans son édition de Phlégon.

Les opuscules de Phlégon furent publiés pour la première fois par Xylander avec Antoine Liberalis, Apollonius, Antigone de Caryste; Bâle, 1568, in-8°. Meursius en donna une édition améliorée; Leyde, 1620, in-4°, qui a été réimprimée par Gronovius dans son *Thesaurus Antiquit. græcarum*, vol. VIII et IX, et dans l'édit. des œuvres de Meursius, vol. VII. Les meilleures éditions sont celles de Franz, Halle, 1822; de Westermann : *Scriptores rerum mirabilium græci*, Brunsvick, 1839, in-8°; et de C. Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* (de la collection Didot), t. III. L. J.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. V, p. 255 — Vossius, *De histor. græcis*, p. 261, édit. de Westermann. — Clinton, *Fasti romani*, vol. I, p. 127. — Krause, *Olympia ;* Wien, 1838. — Westermann, préface de son édition. — *The english Cyclopædia* (Biography).

PHOCAS (Saint), martyr à Sinope, le 3 juillet 303. Il était jardinier, et demeurait près de l'une des portes de la ville quand il fut dénoncé comme chrétien. Les soldats envoyés pour le prendre s'arrêtèrent dans sa maison sans le connaître, et lui demandèrent où ils pourraient rencontrer ce Phocas qu'ils avaient l'ordre de mettre à mort. Le chrétien promit de leur donner le lendemain toutes les instructions dont ils pourraient avoir besoin à cet égard. En effet, après avoir passé la nuit à se préparer à la mort, il leur déclara au point du jour qu'il était en leur puissance, et après quelque hésitation les soldats lui tranchèrent la tête. Une église fut bâtie à Constantinople sous son invocation par l'empereur Phocas, qui y fit transférer une partie considérable de ses reliques. Ce saint est honoré par les Grecs le 22 décembre et par les Latins le 3 ou le 14 juillet. H. F—T.

Saint Astère, évêque d'Amasée, *Panégyr. de saint Phocas.* — Godescard, *Vies des Pères, des martyrs*, etc. — Baillet, *Vies des Saints*, t. II, 14 juillet. — *Acta Sanctorum*, juillet.

PHOCAS (Φωκᾶς), empereur byzantin, de 602 à 610. Il était de basse extraction et natif de Cappadoce. Il fut quelque temps écuyer du célèbre général Priscus. Il n'était encore que centurion lorsque ses camarades, qui l'avaient distingué à cause de son courage brutal, l'élevèrent à l'empire (*voy.* MAURICE). Phocas reçut la couronne impériale à Constantinople, le 23 novembre 602, avec sa femme Leontia. Sur le trône il se montra aussi cruel qu'incapable. Maurice, ses cinq fils, ses plus fidèles adhérents, furent mis à mort. Après avoir ainsi satisfait sa cruauté, Phocas se hâta de conclure une paix humiliante avec les Avares. Ce soldat parvenu, avide de jouissances grossières, fut le moins guerrier des césars byzantins. Il laissa, sans quitter son palais, les Perses ravager l'empire depuis l'Euphrate jusqu'au Bosphore, et ne fut redoutable qu'à ses sujets. Tandis que des généraux incapables, l'eunuque Leontius, Domentiolus, beau-frère de l'empereur, commandaient l'armée d'Asie et essuyaient des défaites, le plus brave et le plus habile des capitaines grecs, Narsès, périssait sur un bûcher par l'ordre de Phocas. Deux conspirations éclatèrent et furent réprimées avec une rigueur implacable qui coûta la vie à Scholasticus, à Constantina, veuve de Maurice, et à ses trois filles, à Georges, gouverneur de Cappadoce, à Romanus, avocat du palais, à Théodore, préfet d'Orient, à Jean, premier secrétaire d'État, à Athanase, ministre des finances, à David, maire du palais, et à beaucoup d'autres. La fureur du tyran, les dévastations des Avares et des Perses, la chute de Dara, boulevard de l'empire sur le Tigre (606) et d'Édesse, excitèrent dans le peuple une consternation et une indignation générales. Crispus, gendre du tyran, ayant vainement essayé de lui inspirer de meilleurs sentiments, résolut de le renverser, et s'adressa dans ce but à un général placé à l'extrémité de l'empire, à Héraclius, l'exarque de Mauritanie. Une négociation entre ces deux grands personnages se poursuivit pendant près de deux ans sans que Phocas s'en doutât ou prît aucune mesure pour en prévenir l'effet. Son autorité sanguinaire se maintint au milieu de troubles perpétuels jusqu'au moment où Nicétas et Héraclius, fils aîné de l'exarque, arrivèrent devant Constantinople. Le 3 octobre 610 Héraclius occupa cette ville, après une courte lutte avec les mercenaires du tyran. Arrêté le lendemain matin, Phocas fut traîné aux pieds du vainqueur qui lui fit de violents reproches. Il se contenta de répondre : « Gouverne mieux. » Après avoir souffert beaucoup d'insultes et de tortures, Phocas eut la tête tranchée. Les historiens byzantins le représentent comme aussi hideux au physique qu'au moral ; mais le portrait qu'ils en tracent est suspect d'exagération. Phocas, si détesté à Constantinople, fut moins impopulaire à Rome. Le pape Grégoire le Grand lui écrivit des lettres flatteuses, dans lesquelles il exalte le bonheur des Italiens soumis à l'empire, comme étant des hommes libres en comparaison de ceux qui sont soumis aux Lombards et à d'autres rois. Phocas resta en bons termes avec Boniface III et Boniface IV, successeurs de Grégoire. Il fit don à Boniface

du Panthéon à Rome, qui fut transformé en église chrétienne en 607. Y.

Théophane, p. 244, etc. — Cedrenus, p. 399, etc. — *Chronic. Pasch.*, p. 379-383. — Zonaras, vol. II, p. 77. — Th. Simocatta, VIII, 7.

PHOCAS. *Voy.* FOCA.

PHOCION (Φωκίων), général et homme d'État athénien, né vers 402 avant J.-C., mort en 317 avant J. C. Il était fils d'un artisan. Malgré la médiocrité de sa fortune, il reçut une bonne éducation. On cite parmi ses maîtres Platon et Xénocrate. Il puisa à l'école de ces philosophes le mépris des institutions populaires et de cette éloquence brillante qui exerçait tant d'influence sur la conduite des affaires athéniennes. Il paraît pour la première fois dans l'histoire comme lieutenant de Chabrias à la bataille de Naxos. Son courage personnel, ses talents pour le commandement, la fermeté avec laquelle il supportait les plus rudes fatigues, son attachement à la discipline, la simplicité de ses mœurs et sa probité au-dessus de tout soupçon le signalèrent aux suffrages de ses concitoyens, qui quarante-cinq fois l'élevèrent à la dignité annuelle de stratége. Cette distinction était d'autant plus honorable pour Phocion qu'il ne la recherchait point, et qu'il s'abstenait même de paraître aux élections. Loin d'aller au-devant de la popularité, il prenait plaisir à la braver, et ne cachait pas son profond mépris pour ses contemporains. Un jour que le peuple applaudissait un de ses discours, il se retourna vers un de ses amis et lui dit : « Aurais-je sans le savoir laissé échapper une sottise? » Par ses habitudes guerrières et sa politique pacifique, par son dédain de l'éloquence et l'austérité de ses mœurs, Phocion était en tout l'opposé de Démosthène, qui l'appelait « la hache de ses discours ». Persuadé que les Athéniens étaient trop faibles pour empêcher l'agrandissement de la puissance macédonienne, il leur conseillait de se tenir tranquilles, puisqu'ils étaient incapables de faire la guerre avec succès. Les Athéniens n'étaient que trop portés à suivre un conseil qui flattait leur aversion du service militaire; mais cette politique inerte, qui laissait périr l'indépendance grecque lorsqu'elle pouvait être sauvée, ne mérite pas les éloges que Plutarque et d'autres historiens lui ont prodigués. Malgré ses vertus, Phocion fit un tort irréparable à sa patrie en contrariant les efforts de Démosthène, et en couvrant de son intégrité les manœuvres des orateurs athéniens vendus à Philippe. Chef du parti de la paix, il fit toujours la guerre à contre-cœur, bien qu'il y déployât les qualités d'un général. Vers 350 il passa dans l'île d'Eubée avec une petite armée, et quoique trahi par les Érétriens, qui l'avaient appelé dans l'île, il se maintint contre des forces très-supérieures. En 341 il sauva Mégare, qu'un parti puissant voulait livrer à Philippe; en 340, il rendit aux Athéniens un service encore plus signalé en forçant le roi de Macédoine à lever le siége de Byzance et de Périnthe, et en débarrassant l'Hellespont des croiseurs macédoniens qui pillaient les vaisseaux marchands et empêchaient les arrivages de grains. Le succès de ces expéditions ne modifia pas les idées de Phocion sur l'issue probable de la guerre; il n'en persista pas moins à proposer la paix, même lorsque Démosthène eut organisé contre les Macédoniens une ligue presque aussi forte que celle qui avait repoussé l'invasion des Perses. Aussi n'eut-il qu'un commandement secondaire dans cette crise décisive pour l'indépendance de la Grèce. Il était à la tête de la flotte athénienne dans l'Hellespont ou la mer Egée lorsque deux généraux incapables, Lysiclès et Charès, livrèrent et perdirent la bataille de Chéronée (338). A la suite de cette défaite les Athéniens acceptèrent une paix qui parut d'abord avantageuse, mais dont les tristes conséquences se manifestèrent bientôt. Sommés de renoncer aux débris de leur empire maritime et de mettre une partie de leur flotte aux ordres de Philippe, ils agitaient des projets de résistance, lorsque Phocion leur rappela durement que c'était là le résultat de la paix, et qu'il était trop tard pour murmurer. Ils se soumirent donc sans renoncer à l'espoir d'échapper à cette humiliante domination. Ils crurent en trouver l'occasion à la mort de Philippe (336); mais avant même qu'ils eussent mis une armée en campagne, Alexandre détruisit Thèbes et menaça Athènes d'un siége, si elle ne lui livrait pas les chefs du parti anti-macédonien, parmi lequels il signalait les orateurs Démosthène, Lycurgue, Hypéride et les généraux Éphialte et Charidème. Phocion eut le tort d'appuyer cette demande que les Athéniens repoussèrent, mais il répara sa faute en intervenant auprès d'Alexandre, qui se contenta du bannissement d'Éphialte et de Charidème. Dans l'entrevue entre le jeune conquérant et le vieux général, Alexandre se montra bienveillant et même flatteur pour les Athéniens, et témoigna de grands égards à Phocion. Il était satisfait de laisser à la tête d'une ville encore redoutable, quoique plusieurs fois vaincue, un chef dévoué par conviction à la Macédoine. Pendant le règne d'Alexandre le parti de la paix domina dans Athènes; cependant lorsque le conquérant, presque perdu à l'extrémité de l'Asie, inspira moins de crainte, les partisans de la guerre reconvrèrent de l'influence et préparèrent une nouvelle prise d'armes (324). La mort d'Alexandre (323) précipita le mouvement. Léosthène et Hypéride, malgré l'opposition de Phocion, décidèrent les Athéniens à se déclarer les champions de l'indépendance hellénique. Cette nouvelle guerre après d'heureux débuts aboutit à une défaite, et Athènes se trouva comme après Chéronée à la merci du vainqueur (août 322). Phocion envoyé deux fois avec Démade auprès d'Antipater, régent de Macédoine, n'obtint que les plus dures conditions. Le payement des frais de la guerre, la proscription de Démos-

thène, d'Hypéride et des autres orateurs antimacédoniens, l'admission d'une garnison macédonienne dans le port de Munychie, l'abandon de l'île de Samos, l'abolition de la démocratie, l'exil ou la déportation des citoyens qui perdaient leurs droits politiques, plus de la moitié de la population libre, telles furent les conditions que Phocion accepta et qu'il se chargea de faire exécuter. Quand les premières fureurs de la réaction macédonienne furent épuisées, Phocion, réduit à n'être que l'agent d'une puissance étrangère dans une ville à moitié dépeuplée, montra la probité et la douceur qui lui étaient habituelles; mais sa position n'en resta pas moins fausse, et les défenseurs des vainqueurs la rendirent bientôt intolérable. Les lieutenants d'Alexandre disputaient son héritage à sa famille. De ces prétentions rivales naquit un conflit qui ensanglanta l'empire depuis la mer d'Ionie jusqu'à l'Euphrate. En Europe, la lutte se concentra entre Cassandre, fils d'Antipater, et Polysperchon, défenseur de la famille impériale. Phocion montra pour Cassandre une prédilection fâcheuse et laissa Nicanor, lieutenant de ce prince, remplacer dans le commandement de Munychie Mesyllus, qui plaisait aux Athéniens par sa modération (319). Cet acte eut pour lui et ses compatriotes des suites déplorables. Polysperchon, pour gagner les Grecs à la cause de la famille impériale, publia un manifeste qui rétablissait les constitutions des villes telles qu'elles étaient avant la guerre lamiaque. Aux Athéniens en particulier le gouvernement démocratique et l'île de Samos étaient rendus. Cet édit et la nouvelle que Polysperchon s'avançait avec une armée pour le faire exécuter, consterna les chefs du parti oligarchique. Ce n'était pas seulement le pouvoir qui allait leur être ravi; la proscription qu'ils avaient infligée aux orateurs démocratiques, à Démosthène et à Hypéride, les menaçait à leur tour. Athènes se trouvait dans la position la plus compliquée. L'oligarchie établie par Antipater avec Phocion à sa tête, et soutenue par le corps d'occupation macédonien, avait encore l'autorité, mais les exilés et les déportés se hâtaient de rentrer et revendiquaient leurs droits politiques, qu'on ne pouvait leur refuser sans se mettre en guerre avec Polysperchon. La démocratie fut bientôt rétablie et demanda immédiatement que Nicanor évacuât Munychie. Celui-ci, loin d'y consentir, résolut d'occuper le Pirée, mesure qui lui permettait d'affamer les Athéniens. L'assemblée du peuple, qui connaissait l'importance du Pirée, ordonna une levée en masse des citoyens pour défendre cette position, et les mit sous les ordres de Phocion. Ce général déclara que la précaution était inutile et qu'il répondait de Nicanor. Quelques jours après Nicanor s'empara du Pirée. Les Athéniens voulaient aller l'attaquer avant qu'il eût eu le temps de s'y fortifier, mais Phocion refusa de se mettre à leur tête, et le Pirée resta au pouvoir des soldats de Cassandre. L'approche d'Alexandre, fils de Polysperchon, avec un corps de troupes compliqua encore les affaires. Les démocrates, dont le nombre s'était grossi par le retour des déportés, demandaient qu'Alexandre les aidât à reprendre le Pirée. Phocion au contraire n'avait qu'un but, empêcher le rétablissement de la démocratie. Trouvant que les forces de Nicanor ne suffisaient pas à cet effet, il se rapprocha d'Alexandre et lui conseilla de prendre le Pirée pour lui-même en lui offrant ses services. Alexandre les accepta, mais avant qu'il pût en tirer parti le vieux général fut renversé. Aussitôt que les démocrates se trouvèrent en majorité, ils déposèrent et condamnèrent à la mort ou à l'exil les chefs de l'oligarchie. Les mieux avisés de ceux-ci se hâtèrent de quitter l'Attique; Phocion et ses amis eurent l'imprudence de se fier à la protection d'Alexandre et se réfugièrent dans son camp. Alexandre les renvoya à son père avec une lettre où il les recommandait comme des amis de la cause macédonienne prêts à tout faire pour elle. Cette triste recommandation resta sans effet. Une députation athénienne conduite par Agnonide, vieil ami de Démosthène, arriva en même temps que les proscrits auprès de Polysperchon à Pharyges en Phocide. Là, dans une assemblée solennelle, à laquelle présidait le roi Philippe Aridée, Agnonide demanda au nom des Athéniens que Phocion, coupable d'avoir livré le Pirée à Nicanor, fût rendu à leur justice. Après un long débat entre les envoyés du peuple et les proscrits, Polysperchon consentit à livrer Phocion et ses compagnons. Le roi Philippe écrivit aux Athéniens qu'il regardait les proscrits comme des traîtres, et qu'il les laissait au jugement de la ville rendue à la liberté. Les cinq prévenus, Phocion, Nicoclès, Thudippe, Hégémon et Pythoclès, ramenés à Athènes par une escorte macédonienne, comparurent devant une assemblée composée en grande partie d'exilés et de déportés qui avaient beaucoup souffert, et qui voyant dans Phocion l'auteur de leurs maux avaient pour lui une haine à la fois personnelle et politique. Jamais la place publique d'Athènes n'avait offert le spectacle de pareilles fureurs. On empêcha Phocion de se défendre, et quand, se reconnaissant coupable, il voulut défendre son ami, on l'en empêcha encore. Des voix s'élevèrent demandant qu'on torturât les condamnés avant de les mettre à mort. Agnonide, qui conduisait l'accusation, repoussa cette horrible aggravation, et l'assemblée presque à l'unanimité vota la peine de mort contre les cinq prévenus.

Phocion et ses quatre amis burent la ciguë le 19 du mois du munychion. Comme ils avaient été condamnés pour crime de trahison, il ne fut pas permis d'ensevelir leurs corps dans l'Attique. La femme de Phocion avec ses filles accomplit les rites funéraires dans la Mégaride, et rapporta à la faveur de la nuit les cendres

du supplicié à Athènes. Elle les ensevelit sous la pierre du foyer domestique en prononçant cette prière : « Chère Vesta, je te confie les restes d'un homme de bien, rends-les à son tombeau de famille quand les Athéniens recouvreront la raison. » Ce moment arriva bientôt, dit Plutarque; les Athéniens se ressentirent de leur injustice envers un général qui les avait bien servis; ils lui firent des funérailles publiques et lui élevèrent une statue. Son principal accusateur, Agnonide fut mis à mort. Deux autres de ses ennemis, Démophile et Épicure, s'enfuirent de l'Attique et furent tués par son fils.

Ces faits sont exacts, mais Plutarque en a très-mal indiqué la cause; ils ne provinrent pas d'un retour spontané de l'esprit public, mais d'une réaction produite par les armes étrangères. Deux ou trois mois après la mort de Phocion, Cassandre, déjà maître de Munychie et du Pirée, s'empara d'Athènes; l'oligarchie rétablie vengea la mort de son chef, et rendit à sa mémoire des honneurs que le peuple libre ne lui aurait jamais accordés. Phocion fut un bon soldat et un bon général au milieu de la décadence des institutions militaires de sa patrie; il fut intègre dans un âge de corruption et modéré à une époque de violence; il vécut avec la simplicité sévère d'Aristide et mourut avec la magnanimité calme de Socrate. L'histoire, qui constate ses vertus, regrette qu'elles aient été inutiles ou même funestes à son pays. Il désespéra trop tôt du succès de la lutte contre la Macédoine et se résigna trop vite à l'asservissement d'Athènes. L'entraînement de l'esprit de parti et les embarras d'une situation fausse atténuent faiblement les erreurs de la fin de sa carrière. Il a laissé une mémoire respectée, mais il ne saurait soutenir la comparaison ni avec les vaillants généraux, Miltiade, Thémistocle, Cimon, qui sauvèrent la Grèce de l'invasion des barbares, ni avec les grands hommes d'État Aristide, Périclès, qui fondèrent la suprématie d'Athènes, ni avec le généreux orateur qui lutta trente ans contre la puissance macédonienne et mourut pour l'indépendance hellénique. L. J.

Plutarque, *Phocion, Démosth. Reg. et Imperat. apoph.* — Cornelius Nepos, *Phocion.* — Diodore de Sicile, XVI, 42, 46, 74; XVII, 15; XVIII, 64, etc. — Élien, *Var. Hist.*, I, 25; II, 16, 43; III, 17, 47; IV, 16; VII, 9; XI, 9; XII, 43, 49; XIII, 41; XIV, 10. — Valère Maxime, III, 8. — Athénée, IV, p. 168; X, p. 419. — Heyne, *Opuscul.*, III, p. 346-363. — Droysen, *Alex. Gesch.* — Thirlwall, *Greece*, vol. V, VI, VII. — Grote, *History of Greece*, t. XI et XII.

PHOCYLIDE (Φωκυλίδης), poète grec, né à Milet, vivait vers le milieu du sixième siècle après J.-C. Contemporain de Théognis, Phocylide se servit comme lui de la poésie pour exprimer des sentences morales et des conseils; mais il ne mit point dans ses vers l'âpre passion personnelle et les sentiments aristocratiques qui distinguent les élégies du Dorien Théognis; il y montra au contraire ce dédain de la naissance et des honneurs, ce goût du bien-être, cette liberté d'idées qui signalèrent toujours le caractère ionien. Aristote cite de lui avec éloge cette sentence politique : « Le mieux est dans les choses moyennes; je veux que le milieu soit dans la ville. » Πολλὰ μέσοισιν ἄριστα· μέσος θέλω ἐν πόλει εἶναι.

Suidas dit que Phocylide composa des poëmes épiques, des élégies, c'est-à-dire des poésies en vers épiques (hexamètres) et en distiques élégiaques. Il n'en reste qu'une vingtaine de courts fragments dont deux seulement sont dans le mètre élégiaque. Ces fragments ont été insérés dans toutes les principales collections de lyriques grecs depuis celle de Constantin Lascaris, Venise, 1494, in-4°, jusqu'à celle de Gaisford, Boissonade, Schneidewin et Bergk. Quelques-unes de ces collections contiennent un poëme didactique en 217 hexamètres, intitulé Ποίημα νουθετικόν, qui est certainement apocryphe et fabriqué depuis l'ère chrétienne. D'après Suidas, Phocylide avait dérobé quelques-uns de ses vers aux oracles sibyllins. Cette assertion invraisemblable signifie simplement que des vers de Phocylide figuraient dans la compilation apocryphe des oracles sibyllins. N.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 720, etc. — Ulrici, *Geschichte d. Hellen. Dichtk.*, vol. II, p. 453-454. — Bode, *Gesch. d. Lyr. Dichtk.*, vol. I, p. 243. — Bernhardy, *Gesch. d. Grech. Lit.*, vol. VI, p. 356-361.

PHORRENUS (*Georges*), Γεώργιος ὁ Φορβηνός, jurisconsulte grec d'une époque incertaine. Il était juge de Thessalonique. Il composa un commentaire sur les *Basiliques*, et deux courtes dissertations : Περὶ ὑποβόλου (*De la donation après mariage*) et Περὶ ἀποτυχίας (*De la cassation*).

Allatius, *De Georgiis*, c. XLVIII. — Fabricius, *Bibliot. græca*, vol. X, p. 721; XII, p. 483, 564, édit. anc. — Du Cange, *Gloss. med. et infim. græcitatis, index auctorum*, vol. 26.

PHORMION (Φορμίων), général athénien, mort vers 428 avant J.-C. Aucun Athénien ne montra autant de talent militaire que lui dans les premières années de la guerre du Péloponèse et ne remporta d'aussi brillants succès. Le blocus de Potidée en 432, l'expédition de Chalcidie (431-430), et sa campagne maritime comme auxiliaire des Acarnaniens contre Ambracie (430) furent des opérations bien conduites et heureuses; mais il se fit surtout honneur par la victoire navale qu'il remporta près de Naupacte avec des forces très-inférieures sur la flotte du Péloponèse (429). Phormion ne survécut que quelques mois à son triomphe. Il était de mœurs sévères et attaché à la discipline. Son tombeau se voyait sur la route de l'Académie près de ceux de Périclès et de Chabrias. Y.

Thucydide, I, 64, 65, 117; II, 29, 58, 68, 69, 80-92, 102, 103. — Diodore, XII, 37, 47, 48. — Aristophane, *Equit.*, 560; *Pax*, 348; *Lysist.*, 804. — Suidas, au mot Φορμίωνος στιβάς.

PHORMION, philosophe grec, né à Éphèse, vivait dans le second siècle avant J.-C. Il appartenait à la secte des péripatéticiens. On raconte qu'il discourut publiquement pendant plusieurs

heures devant Annibal sur l'art de la guerre et les devoirs d'un général. Quand l'auditoire, plein d'admiration, demanda à Annibal ce qu'il pensait de ce discours, le vieux général dit qu'il avait souvent entendu des radoteurs, mais jamais aucun de la force de Phormion. Y.

Cicéron, *De Orat.*

PHOTIUS, patriarche de Constantinople, né vers 815 dans cette ville, mort à Bordi (Arménie), en 891. Il appartenait à une famille illustre, alliée au sang impérial. Fils de Sergius, l'un des chefs de la garde impériale (σπαθάριος) et d'Irène, il était petit-neveu du patriarche Taraise; et Arsaber, un de ses oncles, avait épousé Calomaria, sœur de l'impératrice Théodora et de Bardas, ministre et tuteur de l'empereur Michel. L'empereur Théophile le récompensa par les fonctions de secrétaire d'État des services qu'il avait rendus dans une ambassade en Assyrie, et avant de mourir il le nomma membre du conseil de régence chargé de gouverner pendant la minorité de son fils Michel. Photius était en outre grand écuyer; mais la dignité de patriarche, plus flatteuse encore pour son ambition, le fit se prêter avec empressement aux desseins de Michel et de Bardas contre Ignace, patriarche de Constantinople (*voy.* IGNACE). Lorsque ce prélat eut été relégué par Bardas dans l'île de Térébinthe (23 novembre 857), Photius, quoique laïque, mit tout en œuvre pour lui succéder; cependant, afin de pouvoir dire plus tard qu'on lui avait fait violence, il dissimula et se laissa presser par l'empereur et par son ministre. Il accepta enfin, reçut tous les ordres en six jours, et fut sacré le 25 décembre 857, par Grégoire Asbestas, évêque de Syracuse. Canoniquement, l'élection de Photius était nulle; mais, aveuglé par l'orgueil et par l'ambition, il employa pour se soutenir sur le siége usurpé toutes les ressources d'un génie que l'on est forcé d'admirer, malgré l'horreur qu'inspirent son astuce et sa perfidie. Comprenant à merveille toutes les difficultés que lui apporterait son intrusion, il fit jouer tous les ressorts pour arracher à Ignace sa démission; mais ne parvenant pas à ébranler la fermeté du saint confesseur, il se porta contre lui à des violences qui soulevèrent tous les évêques suffragants de Constantinople. Ils s'assemblèrent en janvier 858, et anathématisèrent Photius et eux-mêmes s'ils avaient jamais la lâcheté de le reconnaître pour patriarche. Le mois suivant, Photius, de son côté, opposa à ces évêques un autre synode composé de prélats vendus à la cour. Non content de déposer Ignace, il fit prononcer la même sentence contre les évêques fidèles à leur patriarche. En même temps qu'un schisme, une sédition éclata à Constantinople. Pour calmer les esprits, Photius s'efforça d'attirer le pape dans son parti. Il lui députa deux évêques et lui manda qu'Ignace, accablé de vieillesse et d'infirmités, s'était volontairement démis de son siége et retiré dans un monastère où il achevait ses jours, entouré des respects et de la vénération dus à son caractère et à ses vertus. Prenant le ton de l'humilité apostolique, Photius gémissait du fardeau qu'on lui avait imposé; le clergé, les métropolitains, l'empereur, disait-il, lui avaient fait violence pour le charger de l'épiscopat, malgré ses larmes et son désespoir. L'empereur Michel appuyait ces mensonges d'une lettre très-respectueuse, et priait le pape d'envoyer des légats pour confirmer dans un concile la condamnation des iconoclastes.

Il était difficile d'en imposer à Nicolas 1er, assis alors sur la chaire de Saint-Pierre. Ce pape, d'une grande fermeté, soupçonna que Photius ne lui disait point la vérité. L'intrus avait cependant déployé dans sa lettre toute la force de son génie. Une ambassade solennelle était chargée d'aller la porter à Rome; le patrice Arsaber, son oncle, en était le chef, et il avait pour collègues quatre évêques, dont deux avaient été déposés par Ignace. De riches présents destinés à l'église de Saint-Pierre devaient donner plus de force à leurs discours. Nicolas ne se laissa point gagner; il envoya à Constantinople en qualité de légats Rodoald, évêque de Porto, et Zacharie, évêque d'Agnani sans autre pouvoir que d'informer, et avec l'ordre formel de se tenir séparés de la communion de Photius jusqu'à leur retour. Lorsque les légats furent arrivés, l'empereur et Photius, après les avoir séquestrés pendant trois mois, parvinrent à les intimider, à les séduire. On altéra les lettres du souverain pontife, on convoqua en mai 861 un concile où se trouvèrent 318 évêques, et qui confirma la déposition du saint patriarche Ignace. Le pape ne tarda pas à découvrir la prévarication de ses légats et les fourberies de Photius. En janvier 863, il assembla à Rome un concile qui condamna tout ce qui avait été fait à Constantinople, rétablit Ignace sur son siége et prononça la déposition de Photius. A cette nouvelle, ce dernier convoqua une assemblée à laquelle il donna le nom de concile œcuménique, et fit excommunier le pape lui-même avec lequel, après cet acte si hardi, il ne garda plus aucune mesure. Photius avait trop d'ambition et de génie pour s'en tenir à l'excommunication portée contre le pape; il forma le projet de se faire reconnaître patriarche universel et de séparer toute l'Église de la communion de l'Église de Rome, dont l'évêque était un obstacle invincible à ses prétentions et qui avait joui jusqu'alors incontestablement de la primatie universelle. Il n'y avait aucune différence entre la foi de l'Église de Constantinople et celle de l'Église romaine; mais quoique l'Église grecque reconnût, comme l'Église latine, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, elle avait conservé le symbole de Constantinople dans lequel il n'est pas exprimé que *le Saint-Esprit procède du Fils*. Cette addition ne s'était point faite par l'autorité d'un concile; commencée en Espagne en 447, elle s'était introduite insensi-

blement et avait été adoptée par toutes les églises du rit romain. Les deux Églises différaient aussi sur quelques points de discipline : tel était dans l'Église latine l'usage de jeûner le samedi, de permettre l'usage du lait et du fromage en carême, d'obliger tous les prêtres au célibat. Photius crut, à la faveur de ces divergences, pouvoir représenter l'Église romaine comme une Église engagée dans des erreurs et des désordres qu'il était impossible de tolérer. C'est de cette manière que Photius fut le premier provocateur du schisme des Grecs que la prudence du pape Nicolas 1er et les sages ménagements dont usèrent ses successeurs empêchèrent alors d'éclater. Pour mettre les Orientaux dans son parti, il leur adressa une circulaire, accusant ouvertement d'erreur toute l'Église latine et les invitant à se séparer d'elle. Il fit passer cette circulaire aux évêques de l'Occident; mais les évêques et les théologiens de l'Église latine réfutèrent ses accusations et personne ne se sépara du pape en Occident. Sur ces entrefaites, l'empereur Michel fit assassiner Bardas (29 avril 866). C'était le protecteur de Photius, qui le 26 mai suivant fut obligé de couronner Basile le Macédonique, associé à l'empire avec le titre de césar. Connaissant toute l'instabilité des choses humaines, surtout dans une cour si sujette aux révolutions, il fit toutes sortes de bassesses pour gagner et conserver l'amitié de Basile et de Michel. Quand Basile eut fait assassiner Michel (24 septembre 867), Photius eut, dit-on, le courage de lui reprocher son crime et de lui refuser la communion; mais Nicétas Porphyrogénète et les historiens contemporains ne parlent pas de ce fait, inventé par Zonaras pour justifier l'auteur du schisme des Grecs. Quoi qu'il en soit, Basile, dès le lendemain de sa proclamation , chassa Photius du siége patriarcal, le relégua dans le monastère de Scépé, et rétablit Ignace, qui, pour achever de rendre la paix à l'Église, obtint du pape l'autorisation de convoquer un concile général à Constantinople. Il s'ouvrit le 5 octobre 869 et Photius y fut anathématisé avec tous ses partisans.

Du fond de son monastère, Photius, qui avait rêvé la suprématie universelle et avait un instant ébranlé la chaire de Saint-Pierre, ne perdit point l'espérance. Son talent de séduction allait jusqu'au prodige; il s'en servit habilement, et sachant que l'empereur Basile, né dans l'obscurité, voulait faire croire qu'il était d'un sang illustre, il le prit par ce faible, et composa une généalogie chimérique qui le faisait descendre en ligne directe du célèbre Tiridate, roi d'Arménie. Séduit par cette basse flatterie, Basile lui accorda ses bonnes grâces et le rétablit d'autant plus volontiers que le patriarche Ignace venait de mourir (23 octobre 878). Le pape Jean VIII se laissa lui-même surprendre par les instances de l'empereur Basile et par les artifices de Photius. Pour éviter un schisme, Jean le reçut à sa communion (16 août 879) et envoya ses légats à un autre concile tenu à Constantinople cette même année et dans lequel Photius, à qui l'imposture et le mensonge ne coûtaient pas, se fit reconnaître pour patriarche légitime en falsifiant les lettres du chef de l'Église. Jean VIII, apprenant ce mystère d'iniquité, déclara nul ce synode et excommunia l'indigne faussaire. Les papes Martin, Adrien et Étienne se déclarèrent successivement contre lui et la paix fut rompue. Photius éclata contre l'Église romaine; mais à la mort de Basile (1er mars 886), l'empereur Léon le Philosophe, instruit de ses basses perfidies, le chassa de nouveau du siége patriarcal et le fit enfermer dans un monastère en Arménie. Nous ne connaissons pas l'histoire des dernières années de la vie de cet homme extraordinaire qui troubla l'Église pendant trente-quatre ans.

Quelque répréhensible qu'ait été Photius, on ne peut que rendre hommage à ses rares talents, et personne encore ne lui a contesté le titre du savant le plus illustre de son siècle. Il nous a laissé : Μυριόβιβλον ἢ Βιβλιοθήκη. Cet ouvrage est celui qui l'a rendu le plus célèbre dans l'histoire des lettres; c'est l'analyse sommaire, générale et critique de tous les livres qu'il avait lus dans les loisirs que lui laissaient ses occupations politiques; c'est une espèce de journal littéraire qui peut servir de modèle et qui ne sera peut-être jamais surpassé. Son frère Taraise avait partagé avec lui ce genre de travail, lorsqu'ils demeuraient ensemble dans la ville impériale. Leur séparation n'interrompit point cette correspondance littéraire. Photius, quoique éloigné, tenait son frère au courant de ses études, et lui envoyait ses remarques critiques sur les ouvrages qu'il analysait. Les auteurs de ces ouvrages, au nombre de 280, sont de tous les genres, philologues, poëtes, orateurs, philosophes, théologiens, dont plusieurs sans lui nous seraient inconnus. Les jugements qu'il porte sur tant de productions diverses, et les extraits qu'il en fait sont dictés par le goût autant que par la critique. On y a bien relevé quelques erreurs, mais elles n'appartiennent pas sans doute au recueil de Photius proprement dit, et sont dues à l'ignorance et aux interpolations de quelques copistes. La première et la plus belle édition du texte grec de la *Bibliothèque* de Photius a été donnée par David Hoeschel (Augsbourg, 1601, in-fol.) André Schott en publia une version latine très-négligée (Augsbourg, 1606, in-fol.), reproduite avec le texte grec et les notes d'Hoeschel (Genève, 1612, in-fol.; Rouen, 1653, in-fol.); cette dernière édition, malgré son incorrection, est la plus recherchée des amateurs; elle est due à l'abbé Th. M., prêtre de l'église de Rouen, dont le nom est échappé jusqu'ici aux recherches des bibliographes; une autre édition, revue sur quatre manuscrits, a été enfin donnée par Emmanuel Bekker (Berlin, 1824-1825, 2 vol. in-4°);— un *Traité contre les nouveaux Ma-*

nichéens ou les Pauliciens, divisé en quatre livres, où la vérité catholique brille dans tout son éclat. Christophe Wolf l'a inséré dans ses *Anecdota sacra et profana* (Hambourg, 1722) et l'on en trouve quelques fragments dans la *Bibliotheca Coisliana*, de Montfaucon; — une *Collection des canons* de l'Église, qu'il ne faut pas confondre avec son *Nomocanon*. Cet ouvrage, tiré des manuscrits du Vatican par le cardinal Maï, a été publié dans le septième volume de son *Spicilegium Romanum*. Photius s'occupa beaucoup de droit canon, et fit une première collection, Συναγωγή, où il a suivi l'ordre des temps, puis en a composé une autre suivant l'ordre des matières, intitulée : Σύνταγμα (*Traité méthodique*). Son ouvrage est divisé en quatorze livres, dont chacun a plusieurs chapitres, où se trouvent les canons relatifs au sujet qu'il traite. Aux règles ecclésiastiques, il a soin d'ajouter les lois civiles qui regardent la discipline de l'Église; — Νομοκανών ou Νομοκάνονον. C'est l'abrégé de l'ouvrage précédent auquel il répond chapitre par chapitre. Mais au lieu de citer le texte, comme il l'a fait dans le Σύνταγμα, il ne fait que l'indiquer par des chiffres arithmétiques. Les lois civiles y occupent aussi leur place avec des renvois aux codes. Ce dernier livre, plus connu que le précédent, a été d'un usage général dans l'Église grecque et a rendu de grands services. Il a été publié pour la première fois en tête du recueil des *Canons ecclésiastiques* (Paris, 1551, in-fol.) avec la traduction de Gentien Hervet et les notes de Théod. Balsamon. Une seconde édition parut à Bâle, 1562, in-fol. de la version d'Henri Agyle, et à Oxford, 1672, in-fol. Cet ouvrage se trouve encore dans la *Bibliothèque de droit* de Justel. Michel Psellus l'a traduit en vers et le dédia à l'empereur Michel Ducas, par une pièce de vers que Du Cange a insérée dans son *Glossarium ad script. med. et infimæ græcitatis*, p. 1002; — Ἀμφιλόχια, dont il n'a encore été publié que quelques fragments. C'est un recueil de réponses aux questions d'Amphiloque, métropolitain de Cyzique, sur le sens de différents passages de l'Écriture sainte; — Ἐπιστολαί (Londres, 1651, in-fol.) : c'est un recueil de 248 lettres publié avec une traduction latine et des notes par Richard de Montaigu. Le P. Combefis en a imprimé deux au pape Nicolas et une au patriarche d'Aquilée (*Auctorium Bibliot. patrum*, 1re partie), et il en cite plusieurs autres inédites. On en trouve une à Théophane, moine de Cérame, avec la version latine de Sirmond, dans les *Prolégomènes* de l'édition des Homélies de Théophane, et une à Stauracius dans les *Monumenta* de Cotelier; — des *Dissertations et divers traités théologiques*, traduits en latin par F. Turrian et publiés par Canisius, dans le tome V des *Antiquæ lectiones*; — enfin un grand nombre d'autres opuscules, la plupart inédits, dont on trouvera les titres dans la *Biblioth. græca* de Fabricius, qui a consacré à leur auteur une savante et curieuse notice (t. IX, p. 369-569). H. Fisquet.

C. Wolf. *De Photio ephemeridum eruditarum inventore*, 1689, in-4°. — J.-G. Philippi, *Commentatio de Photio*; 1699, in-4°. — J.-G. Geisler, *Dissertatio epistolica de Photii scientia medica*; Leipzig, 1746, in-4°. — Chrys. Faucher, *Hist. de Photius*; 1762, in-8°. — Maultrot, *Hist. de saint Ignace et de Photius*; 1791, in 8°. — Le Beau, *Hist. du Bas-Empire*; 1833, in-8°, t. XIII. — D. Cellier, *Hist. des auteurs eccles.*, t. XIX. — Jæger, *Hist. de Photius*; Paris, 1844, in-8°. — William Smith, *Dictionary of greek and roman biography and mythology* t. III.

PHRAATACES, roi des Parthes, fils de Phraates IV, et seizième roi Arsacide, vivait au commencement de l'ère chrétienne. Il ne régna que peu de temps. Meurtrier de son père, il joignit au parricide l'inceste avec sa mère, et excita tellement la haine des Parthes qu'ils le chassèrent du trône. Les nobles Parthes élurent pour roi Orodes de la famille des Arsacides. Y.

Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 2. — Visconti, *Iconographie grecque*, I. III, p. 86.

PHRAATES Ier, roi des Parthes, cinquième Arsacide, monta sur le trône vers 180 avant J.-C. Il soumit les Mardes, et quoiqu'il eût plusieurs fils, il laissa son royaume à son frère Mithridate. Y.

Justin, XLI, 5.

PHRAATES II, fils de Mithridate Ier et septième Arsacide, monta sur le trône des Parthes vers 140 avant J.-C., et périt vers 128. Il eut à soutenir une guerre contre Antiochus VII Sidétès, roi de Syrie, et essuya trois grandes défaites; mais enfin il reprit l'avantage, et remporta sur Antiochus une victoire qui coûta la vie au roi de Syrie (128). Le vainqueur ne tarda pas à partager le sort des vaincus. Les Scythes qu'Antiochus avait appelés à son secours n'arrivèrent pas à temps pour combattre avec lui, mais ils livrèrent une nouvelle bataille au milieu de laquelle Phraates périt, sous les coups des prisonniers grecs qu'il avait forcés d'entrer à son service. Y.

Justin, XXXVII, 10; XLII, 1.

PHRAATES III, surnommé *le Dieu* (Θεός), fils d'Arsace XI Sanatrocès, monta sur le trône vers 70 avant J.-C., et mourut en 58. Mithridate, roi de Pont, et Tigrane, roi d'Arménie, réclamèrent son secours contre les Romains; Lucullus lui proposa au contraire de s'allier avec la république. Phraates, ennemi de Tigrane qui avait enlevé Nisibe aux Parthes, mais peu disposé à favoriser les conquêtes des Romains en Orient, fit aux deux parties belligérantes des promesses qu'il se garda bien de tenir. Pompée, successeur de Lucullus, rechercha aussi l'alliance de Phraates et s'estima heureux d'obtenir sa neutralité. Le roi des Parthes, irrité du traitement fait à son gendre le jeune Tigrane et du refus de Pompée de fixer à l'Euphrate les limites des deux empires parthique et romain, pénétra en Arménie. Pompée s'abstint de l'attaquer, et Phraates fut assassiné peu après par ses deux fils, Mithridate et Orodes. Y.

Dion Cassius, XXXV, 1, 3; XXXVI, 28, 34-36; XXXVII, 6, 7; XXXIX, 56. — Appien, *Mithrid.*, 87; *Syr.*, 104-105. — Plutarque, *Lucul.*, 30; *Pompée*, 33, 38, 39.

PHRAATES IV, fils d'Orodes et quinzième Arsacide, monta sur le trône en 37 avant J.-C., et mourut vers le commencement de l'ère chrétienne. Il commença son règne par le meurtre de son père, de ses trente frères et de son fils, afin qu'il ne restât aucun prince de la famille des Arsacides que les Parthes pussent placer sur le trône. Beaucoup de nobles, effrayés de sa cruauté, se réfugièrent sur le territoire romain. Monésès, le principal d'entre eux, persuada au triumvir Antoine d'envahir la Parthie. Quoique bientôt abandonné par Monésès, qui se réconcilia avec Phraates, Antoine persista dans son projet. Son expédition, commencée vers la fin de 36, échoua complétement. Le triumvir, trompé par Artavasdes, roi d'Arménie, perdit une partie de son armée et échappa à peine au sort de Crassus. La rupture d'Antoine et d'Octave, en détournant de la frontière parthique les forces des Romains, permit à Phraates de s'emparer de la Médie et de l'Arménie; mais ses cruautés soulevèrent ses sujets, et il fut forcé de s'enfuir en Scythie. Il en revint bientôt après, et força son successeur, Tiridates, à s'enfuir à son tour. Tiridates, emmenant le plus jeune fils de Phraates, se réfugia auprès d'Auguste. Le roi des Parthes réclama son fils et son rival. Auguste ne rendit que le fils seul, et à condition que les Parthes restitueraient les étendards et les prisonniers romains faits dans les guerres de Crassus et d'Antoine. Cette restitution n'eut lieu que trois ans plus tard, en 20 avant J.-C., et causa à Rome une joie universelle; elle fut célébrée par les poëtes et consacrée par l'érection de plusieurs monuments. Phraates envoya aussi à Auguste comme otages ses quatre fils avec leurs femmes et leurs enfants. Il en agissait ainsi moins par crainte des Romains, que par suite de la défiance qui lui montrait des compétiteurs dans ses enfants. On dit aussi qu'il suivit en cela les conseils de sa femme italienne Thermusa, de laquelle il avait un cinquième fils, nommé Phraataces. Malgré les promesses faites aux Romains, il envahit l'Arménie et en chassa Artavasdes qu'Auguste avait nommé roi de ce pays; mais il fut bientôt forcé d'abandonner sa conquête. Il périt peu après empoisonné par sa femme Thermusa et son fils Phraataces. Y.

Dion Cassius, XLIX, 23-31, 44; LI, 18; LIII, 33; LIV, 8; LV, 11. — Plutarque, *Anton.*, 37-51. — Strabon, XI, XVI. — Tite-Live, *Epitome*, 130. — Justin, XLII, 5. — Suétone, *Aug*, 21. — Horace, *Epist.*, I, 18, 56; *Carm.*, IV, 15, 6. — Ovide, *Trist.*, II, 1, 228; *Fast.*, VI, 467; *Ars am.*, I, 179. — Properce, II, 10; III, 4, 5, 49; IV, 6, 79. — Tacite, *Ann.*, II, 1, 4. — Josèphe, *Antiq.*, XVIII, 2. — Velleius, II, 101. — Vaillant, *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia, ad fidem numismatum accommodata.* — Eckhel, *Doctrina numorum*, vol. III. — C.-F. Richter, *Histor. Krit. Versuch über die Arsaciden und Sassaniden-Dynastie*; Gœttingue, 1804. — Krause, art. *Parther*, dans l'*Encyclopädie* d'Ersch et Gruber.

PHRAATES. *Voy.* ARSACE.

PHRANZA ou PHRANZÈS (Φραντζῆ ou Φραντζῆς), le dernier et un des plus importants historiens byzantins, né en 1401 après J.-C., mort vers 1478. Nommé à l'âge de dix-sept ans chambellan de l'empereur Manuel II Paléologue, il accompagna en 1423 Lucas Notaras et Manuel Mélanchrénos dans une ambassade auprès de la sultane, femme de Murad II. Après la mort de Manuel II, il s'attacha à Constantin, depuis le dernier des empereurs de Constantinople et alors prince de Morée. Il montra à son service le talent d'un diplomate et le courage d'un guerrier. Il fut fait prisonnier en défendant son maître au siége de Patras, en 1429. Racheté, après une captivité cruelle, il remplit plusieurs missions auprès du sultan Murad et à la cour de Trébizonde. Constantin, en montant sur le trône, le nomma protovestiaire. Peu après commença le siége de Constantinople. Phranza ne périt pas lors de la prise de cette ville, mais il devint l'esclave avec sa femme et ses enfants du premier écuyer du sultan Mahomet II. Il réussit à s'échapper, et se réfugia à Sparte laissant entre les mains des Turcs sa fille Damar, âgée de treize ans, et son fils, âgé de dix. Dans cet asile il apprit que sa fille, enfermée dans le harem, était morte de la fièvre, et que son fils, préférant la mort à un horrible outrage, avait été poignardé par le sultan. De Sparte Phranza passa à Corfou, et fut bien accueilli par Thomas, prince d'Achaïe, qui le chargea d'une mission auprès de Francesco Foscari, doge de Venise. A son retour à Corfou, Phranza entra dans un monastère tandis que sa femme prenait le voile, tous deux le cœur brisé par tant d'infortunes et décidés à consacrer à la religion le reste de leur existence. Il rédigea sa *Chronique* dans le monastère de Tarchaniotes. La *Chronique* de Phranza, qui s'étend de 1259 jusqu'à 1477, est en grande partie une histoire contemporaine écrite par un homme de bonne foi, instruit et bien informé; aussi, malgré de nombreux défauts de style et de composition, est-elle beaucoup plus intéressante que la plupart des ouvrages de la période byzantine; cependant elle a été un des derniers imprimés; elle n'a été longtemps connue que par la mauvaise traduction latine de Jacob Pontanus publiée à la fin de Théophylacte Simocatta; Ingolstadt, 1604, in-4°. Enfin Alter publia le texte à Vienne, 1796, in-fol. Im. imp. Bekker en a donné une nouvelle édition, avec une traduction latine; 1838, in-8°, dans la collection byzantine de Bonn. N.

Alter, *Proœmium* de la *Chronique* de Phranza. — Haukins, *Script. byzantini.*

PHRAORTES (Φραόρτης), roi des Mèdes, régna de 656 à 634 avant J.-C. Suivant Hérodote, il fut le fils et le successeur de Déjocès et second roi de Médie. Il régna vingt-deux ans. Il conquit d'abord la Perse et soumit ensuite la plus grande partie de l'Asie, mais enfin il fut vaincu et tué sous les murs de Ninive, capitale

de l'Assyrie qu'il assiégeait. Il eut pour successeur son fils Cyaxare. On croit que ce Phraortes est le même que le Trutens du Zendavesta et le Feridoun du *Shah-Nameh*. Y.

Hérodote, I, 73, 102. — Hammer, dans le *Wien. Jahrb.*, vol. IX, p. 18.

PHREAS (*John*), érudit anglais, né à Londres, mort en 1465, à Rome. Il étudia à Oxford et devint un des meilleurs maîtres de cette université. Il entra dans les ordres et pratiqua son ministère à Bristol. Ce fut là qu'en compagnie de quelques marchands il se rendit en Italie, où l'attirait un vif désir d'apprendre. A Ferrare il s'appliqua avec Guarini à l'étude de la médecine, et l'enseigna avec un grand succès à Florence, à Padoue et à Rome. Le pape Paul II fut si charmé de son savoir qu'il lui donna l'évêché de Bath; mais il mourut avant d'avoir été consacré. On a de Phreas une version latine du traité *De laude calvitii* de Synésius (Bâle, 1521, in-8°); une autre de Diodore de Sicile; des poésies et des épîtres latines, etc.

Leland, *De Script. hibernicis.* — Tanner, *Biblioth hibernica.*

PHRYGILLUS, artiste grec d'une époque incertaine, mais un des plus anciens et des plus habiles graveurs en pierres fines et en médailles. On ne sait rien de sa vie sinon qu'il était de Syracuse. On possède de lui une belle intaille représentant *l'Amour assis* dans l'attitude d'un de ces enfants jouant aux osselets, comme les œuvres de l'antiquité en offrent si souvent. La forme des lettres du nom de l'artiste ΦΡΥΓΙΛΛΟΣ, les larges dimensions des ailes de l'Amour et tout le style de la pierre précieuse montrent qu'elle appartient à l'ancienne période de l'art grec. On connaît encore de Phrygillus trois belles médailles de Syracuse, ce qui résout la question quelquefois agitée : si, chez les Grecs, les mêmes artistes étaient graveurs en médailles et graveurs en pierres fines. Y.

Raoul Rochette, *Lettre à M. Schorn*, p. 79-83, 148.

PHRYNÉ (Φρύνη), une des plus fameuses courtisanes grecques, fille d'Épiclès et née à Thespies en Béotie, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C. Telle était sa beauté, que Praxitèle, dont elle était la maîtresse, la prenait pour modèle de ses statues de Vénus, et qu'on lui faisait d'aussi riches offrandes qu'à la déesse elle-même. Elle était de basse naissance, et l'on rapporte qu'elle gagna d'abord sa vie en gardant les chèvres; mais grâce à sa beauté elle acquit une opulence si considérable, qu'elle proposa, dit-on, de rebâtir Thèbes à ses frais, pourvu qu'on y plaçât cette inscription : « Alexandre a détruit Thèbes, et Phryné l'a rebâtie. » Cette proposition, trop orgueilleuse, ne fut pas acceptée. Ses ennemis (car la beauté n'en a pas moins que le génie n'a de zoïles) l'accusèrent d'avoir profané les mystères d'Éleusis. Citée au tribunal des héliastes, elle fut défendue par Hypéride. Cet orateur, qui était aussi son amant, s'étant aperçu que son éloquence ne désarmait pas les juges, eut l'idée d'arracher le voile qui couvrait les épaules et le sein de Phryné. A la vue de tant de charmes, les juges comprirent que ce serait une impiété de condamner la prêtresse de Vénus et sa plus charmante image, et après avoir proclamé son innocence, ils la ramenèrent en triomphe au temple de la déesse. La fameuse peinture d'Apelles, *Vénus anadyomène*, était, dit-on, une représentation de Phryné entrant dans la mer sans vêtements et la chevelure dénouée. F. D.

Athénée, XIII. — Élien, *Var. hist.*, IX, 32. — Alciphron, *Epist.*, I, 31. — Pline, *Hist. Nat.*, XXXIV, 8. — Properce, II, 5. — Jacobs, *Att. Mus.*, vol. III, p. 18, 36.

PHRYNICHUS (Φρύνιχος), poëte athénien, un des créateurs de la tragédie, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il était fils de Polyphradnion ou, suivant d'autres, de Minyras. Il remporta sa première victoire dans la 67e olympiade (511 avant J.-C.), et sa dernière, dans laquelle il eut Thémistocle pour chorége, en 476. On pense que comme la plupart des poëtes de son temps il se rendit à la cour de Hiéron à Syracuse et qu'il y mourut. Dans les pièces de Phrynichus l'élément lyrique prédominait encore sur l'élément dramatique, le chœur y jouant le principal rôle. Comme Thespis, Phrynichus n'employait qu'un seul acteur. On dit que, le premier, il mit au théâtre des personnages de femme. Son principal mérite consistait dans la tendresse et le pathétique de sa poésie. En traitant le sujet contemporain de la prise de Milet, il excita parmi les spectateurs une émotion si vive que les Athéniens, craignant l'effet contagieux de pareilles scènes, infligèrent au poëte une amende de mille drachmes. Phrynichus donna aussi une attention particulière aux évolutions du chœur. Il ne reste de Phrynichus qu'un petit nombre de fragments et les titres suivants de ses pièces : *Les Pleuroniennes; Les Égyptiens; Actéon; Alceste; Antée* ou *les Libyens; Les Perses; Les Phéniciennes; Les Danaïdes; Andromède; Érigone; La Destruction de Milet.* Les *fragments* de Phrynichus ont été recueillis dans les *Fragm. trag. græc.*, à la suite des *Euripidis fragmenta*, dans la collection Didot. N.

Suidas, au mot Φρύνιχος. — Fabricius, *Bibliot. græca* vol. II, p. 316. — Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 18, 127. — O. Müller, Bode, Bernhardy, *Histoire de la littérature grecque.*

PHRYNICHUS, poëte athénien de l'ancienne comédie, vivait dans la seconde moitié du cinquième siècle avant J.-C. Il était fils d'Eunomide. L'auteur anonyme du traité *Sur la Comédie* le place avec Eupolis dans la 87e olympiade (429 avant J.-C.), et d'après Suidas il fit jouer sa première pièce en 435. C'est tout ce que l'on sait de sa vie, car c'est par erreur que le scholiaste d'Aristophane (*Ran.*, 700) le fait mourir en Sicile. Les grammairiens grecs placent Phrynichus au premier rang des poëtes de l'ancienne comédie, et les fragments qui nous restent de lui justifient ce jugement. Aristophane l'attaque

dans ses *Grenouilles*, mais ces railleries d'un rival ne prouvent rien contre son mérite. On lui attribue l'invention du mètre *ionique mineur catalectique* qui s'appela de son nom. Son style est généralement élégant; cependant, on y remarque des mots de formation étrange. Le grammairien Didyme d'Alexandrie écrivit un commentaire sur ce poëte.

L'anonyme *Sur la Comédie* dit que Phrynichus composa dix pièces; c'est en effet le nombre de titres cités par Suidas, savoir : Ἐφιάλτης (*Éphialtes*); Κόννος (*Connus*); Κρόνος (*Cronus*); Κωμασταί (*Les Convives*); Μονότροπος (*Le Solitaire*); Μοῦσαι (*Les Muses*); Μύσται (*Les Initiés*); Ποαστρίαι (*Les Sarcleuses*); Σατύροι (*Les Satyres*); Τραγῳδοί ἢ Ἀπελεύθεροι (*Les Tragédiens ou les Affranchis*). *Le Solitaire* obtint le troisième prix, en 414, en concurrence avec *les Oiseaux* d'Aristophane et *les Convives* d'Ameipsias. *Les Muses* jouées en 405 avec *les Grenouilles* d'Aristophane et le *Cléophon* de Platon eurent le second prix. N.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 483. — Meineke, *Fragm. com. Græc.*, vol. I, p. 146-160; II, p. 580-608. — Bergk, *Rel com. Att. Ant.*, p. 366. — Bothe, *Fragmenta comicorum græcorum*, p. 208, dans la coll. Didot.

PHRYNICHUS, lexicographe grec, vivait dans la seconde moitié du deuxième siècle après J.-C., sous les empereurs Marc-Aurèle et Commode. Photius lui donne le surnom d'*Arabius*, et Suidas dit qu'il était Bithynien. Sophiste, c'est-à-dire professeur d'éloquence et de belles-lettres, Phrynichus composa deux ouvrages, l'un, en XLVII, ou LXXIV, ou XXXV livres, *Sur les Institutions oratoires* (περὶ παρασκευῆς σοφιστικῆς), qui n'est pas venu jusqu'à nous, l'autre, en deux ou trois livres, *Sur la diction attique*, dont nous possédons un abrégé. C'est un glossaire des locutions propres aux écrivains attiques de la période classique depuis Eschyle jusqu'à Démosthène. Phrynichus regarde comme modèles du dialecte attique Platon, Démosthène et Eschine le Socratique. Parmi les poëtes, les trois grands tragiques et Aristophane sont l'objet de sa prédilection, tandis qu'il rejette les écrivains de la nouvelle comédie et particulièrement Ménandre. Cet abrégé (*Egloga*, *Epitome*), publié pour la première fois par Calliergi, Rome, 1517, in-8°, le fut d'une manière plus complète par Nunnez et Hoeschel, Augsbourg, 1601, in-8°; 4e édition, à laquelle il faut joindre les notes de Joseph Scaliger, Augsbourg, 1603, in-4°. C. de Paw en publia une nouvelle édition, 1739, in-4°. Enfin Lobeck rassembla les travaux de ces divers éditeurs, en y joignant les résultats de sa sagacité critique et de sa vaste science grammaticale, dans une volumineuse et excellente édition, Leipzig, 1820, in-8°. N.

Photius, *Bibliotheca*. — Suidas, au mot Φρύνιχος. — *Préfaces* de Nunnez et de C. de Paw dans l'édition de Lobeck.

PHRYNNIS (Φρύννις), poëte dithyrambique grec, né à Mytilène, vivait dans le cinquième siècle avant J.-C. Il appartenait à l'école lesbienne de la musique citharédique, ayant reçu les leçons du musicien Aristoclite, qui prétendait descendre directement de Terpandre. Avant d'aller à l'école de cet artiste, Phrynnis avait été joueur de flûte. Il quitta Lesbos pour aller s'établir à Athènes. Ses innovations musicales, la mollesse et la froideur de ses compositions, l'exposèrent aux attaques fréquentes des poëtes comiques, particulièrement de Phérécrate. Parmi ses innovations on compte l'addition de deux cordes à l'heptacorde. Plutarque raconte que lorsqu'il se rendit à Sparte, les éphores lui prescrivirent de supprimer deux des cordes de son instrument, lui laissant le choix entre les deux plus hautes ou les deux plus basses. Cette historiette est douteuse, et l'accroissement des cordes de la lyre paraît remonter plus haut que Phrynnis. Ce poëte remporta le premier le prix aux joûtes musicales établies par Périclès aux fêtes des Panathénées, probablement en 445 avant J.-C. Y.

Plutarque, *De Musica*. — Meineke, *Fragmenta com. græcorum*, vol. II, p. 326. — Schmidt, *Poetarum dithyrambicorum reliq.* — O. Müller, *Gesch. d. Griech. Litt.*, vol. II, p. 286.

PHUL ou **PUL** (1), roi d'Assyrie, régna de 759 à 742 avant J.-C. Il succéda, on ne sait à quel titre, à Empacmès ou Eupales, que Diodore et Justin nomment Sardanapale et dont la fin tragique fut amenée par la révolte d'Arbace, satrape de Médie, et de Bélésis, gouverneur de Babylone, qui se déclarèrent indépendants. Phul se fit reconnaître dans le reste du royaume et prit le surnom de *Sardanapale II* (2). Bien que fort diminuée, l'Assyrie formait encore une puissance redoutable. Ce fut à Phul que Manahem, roi d'Israel, meurtrier et successeur de l'usurpateur Sellum, vint demander des secours pour se maintenir sur le trône. Phul écrasa les mutins, mais il n'évacua Israël qu'après avoir reçu une indemnité de mille talents d'argent. Vers 742 il s'associa Téglat-Phalasar, probablement son fils, et lui laissa la couronne. A.

Ctesias, *Assyriaca*. — Diodore de Sicile, Βιβλιοθήκη ἱστορική, II — Justin. — *Paralipomènes*, I, § 5. — Les *Rois*, chap. XV.

PHYLARQUE (Φύλαρχος), historien grec, vivait vers la fin du troisième siècle avant J.-C. On croit qu'il était né à Naucratis, et qu'il vint s'établir à Athènes où il passa la plus grande partie de sa vie. Il fut le contemporain et l'historien d'Aratus. Polybe l'accuse de s'être montré partial pour Cléomène et injuste pour Aratus et les Achéens; mais Polybe lui-même n'a pas été juste pour Cléomène. Il lui reproche aussi de rechercher l'effet dans son style et de multiplier les récits propres à émouvoir les lecteurs. Fondées

(1) Dans les Septante il est appelé *Phua*, erreur causée par la ressemblance des lettres grecques A et Λ.

(2) Ce mot signifie en langue assyrienne ou chaldéenne *prince donné du ciel*, c'est moins un nom propre qu'une épithète.

ou non, ces critiques n'empêchent pas l'ouvrage de Phylarque d'avoir un grand intérêt, et d'avoir été largement mis à contribution par Trogue-Pompée dans son histoire aujourd'hui perdue, et par Plutarque dans ses *Vies d'Agis, de Cléomène, de Pyrrhus*. Suidas cite de lui six ouvrages. Le plus important était une histoire de la Grèce en 22 livres, depuis l'expédition de Pyrrhus dans le Péloponèse en 272, jusqu'à la mort de Cléomène en 220. Autant que l'on peut en juger par les fragments qui en restent, l'ouvrage de Phylarque contenait non-seulement l'histoire de la Grèce et de la Macédoine, mais aussi celle de l'Égypte, de Cyrène et d'autres États qui rentraient dans le monde hellénique. Ces fragments ont été recueillis dans les ouvrages cités plus bas. Y.

Sevin, *Recherches sur la vie et les ouvrages de Phylarque*, dans les *Mémoires de l'Acad. des Inscriptions*, vol. VIII, p. 118. — Lucht, *Phylarchi histor. fragmenta*; Leipzig, 1836. — Brückner, *Phyl., fragm.*; Breslau, 1838. — Voss, *De hist. græcis*, p. 150 (éd. Westermann). — Droysen, *Geschichte des Hellenismus*, vol. I, p. 683. — Clinton, *Fast. hellenici*, vol. III, p. 519. — C. et Th. Müller, *Fragm. hist. Græc.*, t. I (collection Didot).

PIA (*Philippe-Nicolas*), pharmacien français, né à Paris, le 15 septembre 1721, mort le 4 mai 1799. Fils d'un apothicaire, il entra lui-même comme pharmacien dans l'armée et devint chef de son service à l'armée d'Allemagne, puis pharmacien en chef de l'hôpital de Strasbourg. Il vint s'établir à Paris en 1744. Son savoir, sa bienveillance envers ses concitoyens, lui méritèrent d'être élu échevin (1770), décoré de l'ordre de Saint-Michel, et nommé administrateur des hôpitaux de Paris. Durant le cours de son administration (vingt-quatre ans), il introduisit de nombreuses améliorations dans l'hygiène publique, organisa des postes sanitaires sur les bords de la Seine, et inventa plusieurs instruments propres à faire parvenir l'air dans les poumons et de la fumée dans les intestins. La république de Hollande appliqua son système et fit frapper une médaille en son honneur. On a de lui : *Détail des succès de l'établissement que la ville de Paris a fait en faveur des noyés, avec les différentes instructions qui y sont relatives*, suivi d'une *Notice chronologique des ouvrages publiés sur cette matière;* Amsterdam et Paris, 1772-1781, 7 part. in-12; avec *supplément*, ibid., 1789, in-12; — *Description de la boîte-entrepôt, contenant les secours qu'on doit administrer aux noyés;* Paris, 1775, in-8°.

Arnault, Norvins, etc., *Biographie nouvelle des Contemporains*. — Quérard, *La France litt.*

PIACENTINI (*Dionisio - Gregorio*), antiquaire italien, né en 1684, à Viterbe, mort le 3 décembre 1754, à Velletri. Ayant embrassé la règle monastique de Saint-Basile, il s'appliqua à l'étude des antiquités et fut appelé à Rome pour y enseigner la langue grecque. On a de lui : *Epitome græcæ palæographiæ;* Rome, 1735, in-4°; il a abrégé et complété tout à la fois l'ouvrage de Montfaucon, et y a ajouté un traité sur la prononciation du grec; — *De Sepulcro Benedicti IX;* ibid., 1747, in-4°; — *Commentarium græcæ pronuntiationis;* ibid., 1751, in-4°; il y réfute le P. Fréd. Reiffenberg, qui avait critiqué son système; — *De Sigillis veterum Græcorum;* ibid., 1757, in-4°.

Dizionario istorico di Bassano.

PIACENZA (*Giuseppe-Battista*), architecte italien, né le 21 mai 1735, à Turin, mort le 4 octobre 1818, à Pollone, près Verceil. Il étudia l'architecture sous la direction du comte Benedetto Alfieri, et parcourut aux frais de l'État les principales villes de l'Italie. Nommé en 1777 architecte du roi, il devint en 1790 conservateur du château de Chambéry, et succéda en 1796 à son maître dans les fonctions de premier architecte de la couronne. Pendant l'occupation française, il fut chargé de l'intendance des palais royaux. On lui doit une édition annotée et augmentée des *Notizie de' professori del disegno* de Baldinucci (Turin, 1768-1820, 6 vol. in-8°).

G. Grassi, *Elogio di G.-B. Piacenza*, lu à l'Acad. roy. de Turin. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV.

PIALES (*Jean-Jacques*), canoniste français, né en 1720, à Mur-de-Barrez (Aveyron), mort à Paris, le 4 août 1789. Reçu avocat au parlement de Paris (1747), il se lia avec Claude Mey, l'une des colonnes du jansénisme, et tous deux donnèrent un grand nombre de consultations et prirent une part très-active aux affaires des appelants. Tandis que l'un traitait les grandes questions de droit public et de juridiction, l'autre se livrait tout entier à la pratique bénéficiale. Bien que Piales eût perdu la vue en 1763, il ne perdit rien de son zèle pour la cause qu'il soutenait, et « il n'y a pas, dit M. Dupin, de jurisconsulte au monde qui ait dicté plus de consultations ». Les changements survenus dans les matières ecclésiastiques ont rendu ses ouvrages inutiles; ce sont : *Traité de la collation des bénéfices* (Paris, 1754 et 1755, 5 vol. in-12); — *De la Provision de la cour de Rome à titre de prévention* (2 vol. in-12); — *De la Dévolution, du Dévolu et des Vacances de plein droit* (3 vol. in-12); — *De l'Expectative des gradués* (1758, 6 vol. in-12); — *Des Commendes et des Réserves* (3 vol. in-12); — *Des Réparations et Reconstructions des églises* (Paris, 1762, 4 vol. in-12; 1788, 5 vol. in-12, édition donnée par Camus). On attribue à Piales le 1er volume (le seul qui ait paru) de l'*Histoire de la fête de la Conception*. H. F.

Journal chrétien, 1758 et 1759. — Camus et Dupin, *Bibliothèque choisie des livres de droit*. — Picot, *Mémoires ecclés.*, t. IV. — Feller, *Dict. hist.*

PIALI-PACHA, amiral ottoman, né en Hongrie, vers 1520, mort à Constantinople, en 1571. Tout enfant il fut trouvé sur le champ de bataille de Mohacz (comitat de Baranya), après la sanglante victoire que les Turcs remportèrent sur les Hongrois le 29 août 1526. Soliman II le fit élever dans le sérail, dont il lui confia successi-

vement les principaux emplois. Piali devint vizir, puis capitan-pacha. En 1555, il fut envoyé au secours de François Ier ; il contribua à la prise de Messine, de Reggio et des îles Baléares, mais mécontent de la lenteur des Français, il se sépara d'eux, ravagea les côtes d'Espagne et d'Italie et devint la terreur des chrétiens dans la Méditerranée. En mars 1560, réunissant ses forces à celles de Dragut, réis de Tripoli, il battit devant l'île de Zerbi les flottes espagnole et italienne commandées par don Juan de La Cerda, duc de Medina-Cœli, et Gianandrea Doria. Il leur enleva trente-quatre navires, cinq mille prisonniers, leur tua dix-huit mille hommes, et rentra à Constantinople couvert de gloire et chargé de butin. En 1565, il dévasta la Sicile et vint assiéger Malte (18 mai) avec deux cent vingt et un vaisseaux et trente mille combattants; malgré les renforts qu'il reçut de Dragut et d'Uludschali, corsaire égyptien, il dut se retirer devant l'héroïque défense du grand-maître Jean Cornusson de La Valette-Parisot. Ce siége avait duré cinq mois, et Piali, blessé dans un dernier assaut, avait vu tomber vingt-quatre mille de ses meilleurs soldats. Ce désastre, dont la nouvelle causa, dit-on, la mort du sultan, n'entraîna pas pourtant la disgrâce du capitan. Il réduisit Chio en avril 1566 et ruina plusieurs villes de la Pouille. Il resta en faveur sous Sélim II. Le nouveau monarque résolut d'enlever Chypre aux Vénitiens. Piali reçut le commandement de la flotte destinée à accomplir cette conquête, et soumit rapidement toute l'île à l'exception de Famagouste qui opposa une résistance sérieuse. L'amiral espagnol, Andrea Doria, le vénitien Geronimo Zani et le romain Colonna parurent en vue de l'île en septembre 1570 avec deux cent sept bâtiments. Piali n'hésita pas à voguer à leur rencontre; mais les amiraux chrétiens s'enfuirent sans combattre et le capitan les poursuivit vainement. Durant son éloignement Famagouste fut ravitaillée. Sélim, irrité de ce contre-temps, destitua Piali, qui survécut peu à sa disgrâce. Il avait fait construire à Constantinople une mosquée et un bazar qui portent encore son nom. A. DE L.

Demetrius Cantemir, *Hist. de l'agrandissement et de la décadence de l'empire ottoman* (trad. par Jonquières, 1743, 4 vol. in-12), t. II. — Paul Ricaut, contin. de Richard Knolles, *The general hist. of the Turks* (Londres, 1680, in-fol.), liv. C. — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, t. III, p. 30-32. — Vertot, *Hist. de Malte*, t. V, p. 13-107. — De Hammer, *Hist. des Ottomans* (trad. de l'allemand par de Heller).

PIARRON. *Voy.* CHAMOUSSET.

PIASECKI (*Paul*), historien polonais, né en 1583, mort en 1649. Il séjourna longtemps à Rome, où il reçut du pape Clément VIII le titre de protonotaire apostolique. Admis à la cour de Sigismond III, il jouit d'un certain crédit auprès de ce prince. Dans sa vieillesse, il fut nommé évêque de Przemislaw. Nous citerons de lui : *Praxis episcopalis* (Venise, 1611, in-4°) et *Chronicon gestorum in Europa singularium*, 1571-1645 (Cracovie, 1645, in-fol.; Amst., 1657, in-fol.); cette histoire, écrite avec beaucoup de hardiesse, l'exposa à des persécutions.

Fabricius, *Bibl. eccles.*, 332. — Bayle, *Dict. crit.*

PIAT (Saint), apôtre du Tournaisis, né à Bénévent, martyrisé à Seclin, le 1er octobre 286. On présume qu'il quitta l'Italie pour évangéliser les Gaules avec saint Denis, qui s'arrêta à Paris, et l'envoya prêcher la foi chrétienne dans le territoire de Tournai, sous la conduite de saint Chryseuil, qu'on croit avoir été évêque. Après avoir converti un grand nombre de païens, il souffrit le martyre sous Maximien Hercule. Le préteur Rictius Varus lui fit enfoncer de grands clous dans diverses parties du corps. Saint Éloi découvrit au septième siècle à Seclin le corps de ce martyr, qu'on conserva longtemps dans la collégiale de cette ville. A l'époque des incursions des Normands, on le transféra successivement à Saint-Omer, puis à Chartres, où une église fut élevée sous son invocation. Sa fête se célèbre le 1er octobre. H. F.

Acta Sanctorum, octobre. — Longueval, *Hist. de l'Église Gallic.*, t. I. — *Gallia Christ.*, t. III. — Hérisson, *Notice hist. sur saint Piat ;* Chartres, 1816, in-8°.

PIAT (*Louis-Charles*), pédagogue français, né en 1759, à Villeneuve-le-Roi (Yonne), mort en 1822, à Melun. Après avoir professé les humanités au collége de Montaigu, à Paris, il devint principal de celui de Melun et fut admis en 1816 à la retraite. On a de lui plusieurs livres à l'usage des écoles, tels que *Éléments de lexicologie latine* (Melun, gr. in-8°) *et Catéchisme de la Grammaire française* (1802, in-8°).

Quérard, *La France littér.*

*** **PIAT** (*Jean-Pierre*, baron), général français, né le 6 juin 1774, à Paris. Il entra comme sous-lieutenant dans le 56e régiment d'infanterie (1792) et servit aux armées du nord, de Sambre et Meuse, d'Italie et d'Égypte. Nommé colonel en 1809 et général de brigade le 3 avril 1813, il se signala par sa bravoure dans l'expédition de Russie et mérita le titre de baron de l'Empire. Sous la restauration, il reçut la croix de Saint-Louis et fut admis à la retraite. Remis en activité après la révolution de 1830, il commanda les départements du Var et des Hautes-Alpes. Compris en 1837 dans la réserve, il se retira à Nogent-sur-Marne. La révolution de Février réveilla ses espérances napoléoniennes, et malgré son grand âge on le vit prendre une part active à la fondation de plusieurs journaux ainsi qu'à l'organisation du comité supérieur qui prépara l'élection du 10 décembre. Le 27 mars 1852 il fut nommé sénateur.

Fastes de la Légion d'honneur, IV. — *Biogr. du Sénat.*

PIATTI (*Piattino de'*), érudit italien, né vers 1450, à Milan. Issu d'une famille patricienne, il était fils de Georges Piatti, jurisconsulte, mort en 1464. Élevé à la cour du jeune Galéas-Marie Sforza, dont il était page, il encourut la disgrâce de ce prince, et fut enfermé

pendant quinze mois dans le château de Monza Puis il se retira à Ferrare (1470), de là près du duc d'Urbin, et s'engagea dans les troupes de Trivulce, par la protection duquel il espérait obtenir quelque flatteuse récompense du roi de France. Trompé dans son attente, il s'établit dans les environs de Pavie, à Garlasco, et y ouvrit une école publique. Il vivait encore en 1508. On a de lui : *De Carcere ;* Milan, 1483, in-4° : recueil d'épigrammes et de distiques moraux ; — *Epigrammaton elegiarumque lib. II ;* ibid., 1502, 1508, in-4° : dédiées au roi Louis XII ; — *Epistolarum lib. II ;* ibid., 1506, in-4° ; — plusieurs pièces de vers insérées dans le t. VII des *Illustr. poetar. ital. Carmina.*

Ses trois frères, *Anastasio, Pierantonio* et *Teodoro,* ont aussi laissé quelques écrits en latin. P.

Sassi, *Hist. typogr. Mediolan.*, 263. — Argelati, *Bibl. Mediolan.*, II. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*, VI, 2e partie.

PIATTI (*Girolamo*), en latin *Platus*, né en 1547, à Milan, mort le 14 août 1591, à Rome. De la même famille que le précédent, il entra en 1568 chez les jésuites, et quitta le prénom d'*Octave* pour prendre celui de Jérôme. Sa piété et sa grande connaissance de la langue latine, qu'il écrivait avec pureté, le firent admettre parmi les secrétaires du P. Aquaviva, général de l'ordre. Il fut aussi chargé du noviciat, et compta saint Louis de Gonzague au nombre de ses élèves. On a de lui : *De bono status religiosi lib. III ;* Rome, 1580, in-4° : ce traité, réimprimé plusieurs fois, a été traduit en français (1607, in-4°) et en italien ; — *De cardinalis dignitate et officio ;* Rome, 1592, in-4° ; Mayence, 1621, in-4°.

PIATTI (*Flaminio*), cardinal, frère du précédent, né en 1548, à Milan, mort le 2 novembre 1613, à Rome. Reçu docteur en droit canon, il alla se fixer à Rome (1583), où il remplit diverses charges éminentes. Le pape Grégoire XIV le revêtit de la pourpre en 1591. Il a laissé en manuscrit plusieurs ouvrages, cités par Argelati.

Sotwell, *De script. Soc. Jesu.* — Fabricius, *Bibl. ecclesiast.* — Ughelli, *Italia Sacra.* — Argelati, *Bibl. Mediolan.*, II.

PIAZZA (*Francesco*), théologien italien, mort le 17 décembre 1460, à Bologne, sa patrie. Il prit en 1424 l'habit de Saint-Dominique et se distingua par son habileté dans la science du droit canon. Son traité *De restitutionibus, usuris et excommunicationibus* (Crémone, 1472, in-fol.) a été plusieurs fois réimprimé. Un autre, qu'il avait composé *De actu matrimoniali*, et qui contient des opinions singulières, est conservé en manuscrit à Leipzig.

Deux autres religieux de ce nom méritent d'être cités : l'un, **PIAZZA** (*Carlo-Bartolommeo*), abbé et consulteur de la congrégation de l'Index, a publié *Diarium Vaticanum* (Rome, 1687, in-4°) et *La Gerarchia cardinalizia* (ibid., 1703, in-fol.) ; l'autre, **PIAZZA** (*Girolamo*), déserta l'ordre des dominicains pour embrasser la communion protestante en Angleterre, où il se maria ; il enseigna sa langue à Cambridge et écrivit un *Abrégé de l'histoire de l'inquisition* (Londres, 1722, in-8°).

Quétif et Échard, *Scriptores Ordinis Prædicatorum.*

PIAZZA (*Paolo*), peintre de l'école vénitienne, né en 1557, à Castelfranco, dans l'État de Venise, mort en 1621. Après avoir étudié la peinture sous Palma le jeune, et d'après les grands maîtres vénitiens, après avoir déjà enrichi les églises de Venise de divers ouvrages, il entra jeune encore dans l'ordre des Capucins, prenant en religion le nom de *Cosimo*, sous lequel on le trouve souvent désigné. Envoyé en Allemagne par ses supérieurs, il y travailla pour l'empereur Rodolphe II. Revenu en Italie, il fut employé à Rome par le pape Paul V, pour lequel il peignit dans le palais Borghèse plusieurs frises, et dans une grande salle divers sujets de l'histoire de Cléopâtre. Rentré à Venise, il fut protégé par le doge Antonio Priuli. Sa manière a peu de ressemblance avec celle de son maître ; il avait su se faire un style propre, non pas vigoureux, mais agréable. Ses compositions sont généralement heureuses. Un *Christ mort*, au palais des conservateurs du Capitole, passe pour son meilleur ouvrage. A Reggio, dans la cathédrale, il avait décoré la chapelle de la Vierge, et exécuté un *Saint André* qui se voit encore dans la crypte. Une *Annonciation* qu'il avait peinte à l'église des Capucins est aujourd'hui perdue. Parmi ses ouvrages à Venise, nous signalerons le *Baptême de Constantin* à S.-Paolo. Mort dans cette ville à soixante-quatre ans, il fut enterré dans l'église du Rédempteur. Il eut pour élève son neveu Andrea Piazza, qui l'avait aidé dans ses travaux à Rome. E. B—N.

Baglione, *Vite de' pittori etc., dal 1573 al 1642.* — Ridolfi, *Vite degli illustri pittori Veneti.* — Baldinucci, *Notizie.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Campori, *Gli artisti negli Stati Estensi.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.*

PIAZZA (*Calisto*) dit *Calisto da Lodi*, *Calisto delle Lodole* et *Calisto Toccagni*, peintre de l'école vénitienne, vivait au milieu du seizième siècle. On connaît de lui des ouvrages datés de 1524 à 1556, et signés tantôt *Callixtus de Platea*, tantôt *Callixtus Laudensis*, ou *Callixtus de Platea Laud.* Il fut l'élève ou au moins l'un des plus illustres imitateurs du Titien ; mais parfois aussi il paraît s'être proposé pour modèle le Giorgione. Son dessin est grandiose, ses formes sont nobles et bien choisies, et son coloris des plus remarquables, soit à la détrempe, soit à l'huile, soit à fresque. Il excella surtout dans ce dernier genre. On connaît peu de détails sur la vie de ce grand artiste, qui enrichit de tant de beaux ouvrages Milan, Brescia, Crema, Lodi et les autres villes de la Lombardie.

Parmi les nombreuses peintures qu'il a laissées dans la première de ces villes, on doit placer au premier rang les *Noces de Cana* de l'ancien réfectoire des Cisterciens, aujourd'hui hôpital militaire; cette composition est étonnante, non-seulement par le nombre des figures, mais encore et surtout par la vie qui les anime. On y a remarqué un détail singulier; l'artiste, par une bizarre inadvertance, a mis six doigts à la main d'une femme placée à droite du spectateur. Cette fresque porte la date de 1545. Du même auteur sont les *Apôtres* peints dans les lunettes de la voûte. Il avait peint aussi à fresque dans la cour du palais du président Sacco le *Chœur des Muses* avec les portraits du président et de sa femme. « De cette peinture, dit Lomazzo, je puis dire sans crainte d'être accusé de témérité, qu'il est impossible, quant à la beauté du coloris, de faire à fresque rien de plus charmant. » Milan possède encore de ce maître un *Saint Jérôme assis* à la Madonna di S. Celso, et au Musée de Brera, un *Portrait d'homme*, une *Madone entre saint Jean-Baptiste et saint Jérôme, saint Étienne, saint Augustin, saint Nicolas de Bari et deux anges*. Le plus ancien tableau connu de Calisto Piazza est une *Nativité* conservée à Brescia dans la sacristie de Saint-Clément; il porte la date de 1524. A Santa-Maria-di-Calchera de la même ville est une *Visitation*, et dans la galerie du comte Lecchi une *Madone et quelques saints*, provenant de l'église Saint-François, qui est vantée par Lanzi comme un des meilleurs tableaux de Brescia. On vante encore avec raison une *Assomption* à l'église collégiale de Codogno, bourg du Milanais. Dans les trois chapelles de l'Incoronata de Lodi, Calisto a peint les *Mystères de la Passion*, des traits de la vie de *Saint Jean-Baptiste* et de celle de *la Vierge*. La beauté de ces fresques est telle qu'on a prétendu que plusieurs têtes étaient de la main du Titien. Signalons encore au Musée de Vienne une *Hérodiade recevant la tête de saint Jean de la main du bourreau*. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Lomazzo, *Idea del tempio della pittura*. — Ridolfi, *Vite degli illustri pittori Veneti*. — Zani, *Materiali per servire alla storia dell' incisione*. — Gualandi, *Memorie originali di belle-arti*. — Piravano, *Guida di Milano*. — Odorici, *Guida di Brescia*. — Catalogues des Musées de Milan et de Vienne.

PIAZZA (Le chev. *Andrea*), peintre de l'école vénitienne, né à Castelfranco (État de Venise), mort presque octogénaire vers 1670. Élève de son oncle Paolo Piazza, il l'aida dans ses travaux à Rome. Passé au service du duc de Lorraine, il reçut de ce prince le titre de chevalier. De retour à Castelfranco, il peignit pour l'église Notre-Dame une *Cène* qui passe pour le meilleur tableau que possède cette petite ville qui compte tant d'illustres peintres parmi ses enfants. E. B—N.

Ridolfi, *Vite degli illustri pittori Veneti*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

PIAZZA (*Vincenzo*, marquis), poëte italien, né le 1er mars 1670, à Modigliano, en Romagne, mort le 12 août 1745, à Parme. Doué d'une grande facilité, il se distingua dans les belles-lettres et cultiva la poésie avec succès. On a de lui : *Bona espugnata* (Parme, 1694, 1743, in-8°), poëme en douze chants, et *Eudamia* (Rome, 1717), comédie pastorale mise en musique par Cappelli.

Dizionario istorico di Bassano.

PIAZZETTA (*Giovanni-Battista*), peintre de l'école vénitienne, né à Venise en 1683, mort en 1754. Il apprit le dessin de son père, sculpteur en bois de quelque talent; mais on ignore quel fut son maître en peinture. Il commença par peindre à ciel ouvert et en pleine lumière selon la méthode du Titien et des principaux Vénitiens; mais ayant vu à Bologne les ouvrages du Crespi et du Guerchin, il comprit tout le profit qu'il pouvait tirer des oppositions tranchées des lumières et des ombres. C'est alors qu'il arriva à produire des dessins d'un effet si saisissant que les plus habiles graveurs du temps, Bartolozzi, Pittori, Pelli, Monaco, etc., les reproduisirent à l'envi.

Sa manière de peindre charmait au premier coup d'œil, mais ne supportait guère l'examen, le travail étant peu fini et le dessin souvent incorrect. Aujourd'hui ses tableaux ont beaucoup perdu; les ombres ont poussé au noir, les lumières mêmes se sont obscurcies, et les teintes sont devenues jaunâtres. Piazzetta composait difficilement les pages contenant de nombreuses figures. On dit qu'il passa plusieurs années à combiner un tableau de l'*Enlèvement des Sabines*. Son meilleur tableau est une *Décollation de saint Jean* qu'il fit pour Padoue; et on peut encore citer de lui une *Conception* aux Capucins de Parme, un *David vainqueur de Goliath* et un *Sacrifice d'Abraham* au Musée de Dresde. De bons portraits peints par Piazzetta se voient aux Musées de Darmstadt et de Nantes. Cet artiste excella dans la caricature; ce genre léger ne contribua pas moins à sa fortune et à sa réputation que l'effet brillant de ses dessins. E. B—N.

Orlandi. — Lanzi. — Ticozzi. — Bartolucci, *Parma*.

PIAZZI (*Joseph*), astronome italien, né le 16 juillet 1746, à Ponte, dans la Valteline, mort le 22 juillet 1826, à Naples. Destiné à l'état monastique, il fit ses études à Milan dans le couvent de Saint-Antoine, prit ensuite l'habit des Théatins, et passa dans les maisons de cet ordre à Rome et à Turin. L'aptitude qu'il avait montrée pour les sciences fut heureusement développée par d'habiles maîtres, tels que Tiraboschi, Lesueur et Jacquier. Appelé à Gênes pour y professer la philosophie, il présenta ses opinions avec une liberté qui alarma le zèle des dominicains, et fut accusé d'incrédulité pour avoir avancé que la scolastique n'avait point des bases aussi fermes que la philosophie de Locke et de Condillac. Le grand-maître Pinto l'arracha aux persécutions de ses adversaires en lui donnant

une chaire de mathématiques dans l'université qu'il avait récemment établie à Malte. Au bout de quelques années, Piazzi fut envoyé à Ravenne pour y enseigner la philosophie dans le collége des Nobles, qu'il dirigeait en même temps. De là il passa à Crémone en qualité de prédicateur ordinaire, puis à Rome, où il professa la théologie dogmatique à l'institut de Saint-André-della-Valle; il s'y lia avec son collègue le P. Chiaramonte, qui, parvenu plus tard à la dignité pontificale sous le nom de Pie VII, lui conserva toujours son amitié. Sur les conseils de Jacquier, qui l'employait à vérifier ses calculs, il accepta en 1780 la chaire de mathématiques de Palerme. Après avoir, dans cette place, apporté de grands changements aux méthodes d'instruction, il obtint du vice-roi la permission de fonder un observatoire et d'entreprendre aux frais du gouvernement un voyage en France et en Angleterre. S'étant rendu d'abord à Paris, il y fit particulièrement connaissance avec Lalande, Bailly, Delambre, Pingré, qui l'aidèrent de leurs conseils; puis il accompagna en Angleterre Cassini, Méchain et Legendre, chargés d'une mission scientifique, examina l'éclipse solaire de 1788, sur laquelle il rédigea un mémoire très-remarquable, et s'adressa au célèbre Ramsden pour la construction des instruments dont il avait besoin. De retour à Palerme, Piazzi fit élever en 1789 l'observatoire, dont on lui confia la direction. Ce fut en 1792 qu'il publia les premiers résultats de ses observations, où il rectifiait ce qu'on avait dit jusqu'alors sur l'obliquité de l'écliptique, sur la mesure de l'année tropique solaire, sur l'aberration de la lumière, sur la parallaxe et les mouvements des principaux corps célestes. Les éloges qu'il reçut de toutes parts l'encouragèrent à entreprendre un catalogue général des étoiles fixes, qui fut couronné par l'Institut de France.

Depuis longtemps plusieurs astronomes soupçonnaient qu'une planète de notre système, située entre Mars et Jupiter, échappait à l'investigation des observateurs. Quel fut l'étonnement de Piazzi lorsque, dans la nuit du 1er janvier 1801, vérifiant la position des étoiles, il rencontra, sans y penser, et vit briller à travers son télescope un astre qui lui parut n'avoir rien de commun avec ceux dont il était occupé! Ne perdant pas de vue cet astre qui se déplaçait, il en fit la description, qu'il adressa, avec des remarques intéressantes, à Oriani, à Bode et à Zach, et l'on ne douta plus bientôt en Europe qu'il n'y eût une neuvième planète dans notre système. Cependant l'astre avait comme disparu lorsque Gauss (*voy.* ce nom), retrouvant son ellipse et sa trajectoire, rendit cette découverte certaine. Piazzi donna à la nouvelle planète le nom de *Cérès*, emprunté à l'ancienne déesse de la Sicile. Plusieurs astronomes, entre autres Lalande, proposèrent de l'appeler du nom de celui qui l'avait découvert. Piazzi refusa modestement l'honneur que voulait lui faire le roi de Naples en ordonnant de frapper une médaille d'or en mémoire de cette découverte, et le pria d'employer le prix de ce présent à l'achat d'un instrument qui manquait à son observatoire. L'apparition de la comète de 1811 lui fournit l'occasion de développer ses opinions particulières sur la nature de ces corps, qu'il regardait comme des météores lumineux se formant pour se dissoudre dans l'atmosphère terrestre. Il s'occupa aussi d'améliorer les poids et mesures de la Sicile. En 1814 il publia un nouveau catalogue d'étoiles considérablement augmenté, et qui lui valut de la part de l'Institut de France une seconde récompense. Après le retour des Bourbons à Naples, en 1815, il fut appelé dans cette capitale pour donner son avis sur l'observatoire établi à Capo-di-Monte sous le gouvernement de Murat. Il fut remplacé dans la chaire et dans la direction de l'observatoire de Palerme par Cacciatore, son digne élève. « Piazzi, dit Rabbe, était doué d'un caractère franc, d'une imagination ardente et de cette patience dans le travail qui constitue le grand observateur de la nature. La variété de ses connaissances était prodigieuse; mais il n'aimait pas à en faire étalage. Il était sincèrement attaché à la Sicile, qu'il regardait comme sa seconde patrie; Napoléon, dans les jours de sa puissance, ne put réussir à l'attirer à Bologne, malgré les offres les plus brillantes. » Ses principaux ouvrages sont : *Della specola astronomica di Palermo;* Palerme, 1792-1794-1806, 3 vol. in-fol., fig.; — *Sull' orologio italiano ed europeo;* ibid., 1798, in-8°; — *Risultati delle osservazioni della nuova stella scoperta, il 1° gennaio;* ibid., 1801, in-12, suivi en 1802 d'un nouveau mémoire; — *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones mediæ ineunte sæculo XIX;* ibid., 1803, in-fol.; le catalogue qu'il publia en 1814 est plus étendu et contient 7,646 étoiles; — *Codice metrico siculo;* Catane, 1812, 2 part. in-fol.; — *Lezioni di astronomia;* Palerme, 1817, 2 vol. in-8°; — *Ragguaglio dell' osservatorio di Napoli;* Naples, 1821, in-4°; fig. Piazzi a fourni en outre plusieurs mémoires aux corps savants dont il faisait partie, tels que les Académies des sciences de Paris, de Naples, de Turin, de Gœttingue, de Berlin, de Pétersbourg, la Société royale de Londres, etc. P.

Scrofani, *Elogio del P. Piazzi;* Palerme, 1826, in-8°. — *Biblioth. de Genève,* août 1826. — Lalande, *Bibliogr. astronomique.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri,* t. Ier.

PIBRAC (*Gui* DU FAUR, seigneur DE), magistrat et poëte français, né en 1529, à Toulouse, mort le 27 mai 1584, à Paris. Sa famille était une des plus anciennes de la province et comptait plusieurs présidents au parlement de Toulouse, entre autres son bisaïeul, Gratien du Faur, ambassadeur de Louis XI en Allemagne, et Pierre du Faur, son père. Il reçut une éducation solide, accomplie en grande partie sous les auspices de Pierre Bunel, son précepteur domes-

tique; il eut ensuite Cujas pour maître dans l'étude du droit, et acheva de se former en assistant à Padoue aux leçons d'Alciat. A cette époque Paul Manuce lui écrivait pour le féliciter de joindre à l'apprentissage des lois le culte des muses. Il revint en 1548 à Toulouse, ayant ainsi acquis dans ces studieux voyages une maturité précoce; il débuta avec succès au barreau et fit des lectures publiques qui attirèrent un grand concours d'auditeurs. Malgré sa jeunesse on le nomma bientôt après conseiller au parlement, puis *juge mage* ou prévôt de Toulouse. Il n'avait pas tardé à prendre au palais « le premier rang d'honneur », suivant l'expression de du Vair. Sa réputation de savoir et d'intégrité le fit choisir, en 1562, pour représenter Charles IX au concile de Trente avec Louis de Saint-Gelais et Arnauld du Ferrier : il y parla avec beaucoup de hardiesse des abus de l'Église. En 1565, sur la recommandation pressante de L'Hospital, on songea à le rapprocher de la cour en lui donnant la place d'avocat général au parlement de Paris. On l'y vit pendant dix ans « soutenir l'autorité du prince et des lois, dit Colletet, parler courageusement du devoir des juges et des magistrats, corriger les abus des greffes et des procédures, et distinguer les obligations de chaque officier de la justice : ce qu'il faisait d'un langage puissant et fleuri, soutenu des plus beaux passages de l'antiquité ». A cette charge il joignit, en 1570, celle de conseiller d'État.

Le duc d'Anjou ayant été élu roi de Pologne (9 mai 1573), Pibrac, docile à l'ordre exprès de Charles IX, accompagna ce frère du roi en qualité de chancelier. Ce fut lui qui répliqua en latin, sans y avoir été préparé, à la harangue de l'évêque de Breslau, et il s'exprima avec tant de bonheur, d'élégance et de présence d'esprit qu'il remplit les députés d'admiration. Comme principal ministre, il s'appliquait par des mesures pleines de prudence à réparer les maux qu'un long interrègne avait causés à la Pologne lorsque arriva la nouvelle de la mort de Charles IX (30 mai 1574). Partir à l'instant et en secret, tel fut l'avis qu'il donna et dont le nouveau roi se hâta de profiter. Il faillit le payer cher; car, ayant eu le malheur de s'égarer à la suite du prince, il fut traqué dans les bois et exposé à la fureur des paysans ou au ressentiment des sénateurs qui brûlaient de venger sur lui l'insulte faite à leur pays. A travers mille dangers il rejoignit Henri III à Vienne en Autriche. Après le sacre du roi cependant, il osa retourner en Pologne (1575); mais, en dépit de ses efforts, il ne réussit pas à lui conserver un trône dont on le déclara déchu. De retour en France, il usa de son crédit pour décider la cour à traiter de la paix avec les protestants (1576), et il en fut le médiateur (1). Une charge surnuméraire de président à mortier fut la récompense de ses services (1577), et comme il en avait requis lui-même la suppression étant avocat du roi (1), il fallut des lettres de jussion pour la lui faire accepter. Quelque temps après il devint chancelier de Marguerite de Navarre. Subjugué par l'esprit et la beauté de cette princesse, éleva-t-il ses vœux jusqu'à elle? C'est ce qu'a avancé de Thou, et il n'est guère possible d'en douter. Nous n'en citerons pour preuve que la lettre manuscrite, datée de 1581, où Marguerite lui demande « de lui renvoyer ses sceaux, priant Dieu d'ailleurs de lui donner ce qu'il sait lui être nécessaire »; son principal grief dans cette lettre, presque indignée, c'est qu'il s'est excusé des déplaisirs qu'elle lui reprochait, en alléguant « de l'extrême passion que ne m'aviez osé dire, mais qu'à cette heure vous étiez obligé de confesser par le désir de me revoir ». Pibrac se défendit avec toute la finesse dont il était capable, protestant que cette « passion n'était autre que bien fort honnête ». Cette apologie ne convainquit personne; on railla l'amoureux de cinquante ans; on le chansonna même, et il s'en retourna fort marri à la cour. Pour faire trêve à ses chagrins, il reprit ce même emploi de chancelier auprès du duc d'Alençon (1582), qu'il suivit en Flandre. Mais ses forces épuisées ne répondaient plus à l'ardeur de son esprit; les reproches de Marguerite lui avaient d'ailleurs porté un coup si sensible que sa santé, déjà faible, s'altéra gravement, et il tomba dans une maladie de langueur, dont le triste spectacle des troubles qui agitaient le royaume ne fit que précipiter l'issue. Il mourut âgé de cinquante-cinq ans à peine.

Le seizième siècle a été unanime pour mettre Pibrac au premier rang des orateurs, bien qu'on lui reproche avec raison l'abus des citations grecques et latines. C'était un homme d'une probité exemplaire; il avait un véritable zèle pour le bien public, le cœur élevé, l'âme généreuse. Aimé de L'Hospital, il lui resta fidèle dans la disgrâce; les principaux lettrés de son temps, de Thou, Étienne Pasquier, Ronsard, étaient ses amis. Il n'y eut qu'une tache dans sa vie publique, ce fut la défense, qu'il entreprit, à la demande de la reine mère, des massacres de la Saint-Barthélemy, et encore expia-t-il par un repentir éclatant cette adhésion coupable à la politique d'un pouvoir en délire. On ne connaît plus aujourd'hui l'éminent magistrat : celui que Montaigne nommait « ce bon M. de Pibrac » n'a conservé sa mémoire dans les annales de tout un siècle que par un modeste livre de quatrains. Mais, avec Baillet, l'on peut dire que ce livre a été le maître commun de la jeunesse pendant plusieurs générations. « Ses quatrains, dit M. Feugère, où des leçons de piété et de justice étaient données en *si beaux vers que la rouille*, disait-on, *et le temps n'y trouveraient que mordre*, furent

(1) Par une coïncidence singulière, il la négocia avec son propre frère, Louis du Faur, seigneur de Grateins, qui était chargé, comme chancelier de Henri de Navarre, des intérêts du parti huguenot.

(1) Il avait vendu, au mois de mai 1575, cette charge à Barnabé Brisson.

son principal titre poétique. Il est certain que la concision piquante de la forme, la beauté du sens, la vigueur et la vivacité du style, l'excellence de ces préceptes universels, si pleins et si brefs, ce souffle de l'homme de bien qui y circule, expliquent leur popularité et justifient les éloges contemporains. » On a de Pibrac : *Oratio habita in concilio Tridentino;* Paris, 1562, in-8°, trad. en français, par Choquart; — *Recueil des points principaux des deux Remontrances faites en la cour à l'ouverture du parlement de* 1569; Paris, 1570, in-4°; — *Ornatissimi cujusdam viri de rebus Gallicis ad S. Elvidium epistola;* Paris, 1573, in-4°, et en français; on a fait à cette prétendue justification de la Saint-Barthélemy deux réponses insérées dans les *Mémoires du règne de Charles IX* et attribuées à Pierre Burin et à Joach Camerarius le père; — *Cinquante quatrains contenant préceptes et enseignements utiles pour la vie de l'homme, composés à l'imitation de Phocylides, Epicharmus et autres poëtes grecs;* Paris, 1574, in-4°. Cette première édition a été suivie jusque dans notre siècle d'une infinité d'autres qu'il serait trop long de mentionner. A ces cinquante quatrains l'auteur en a ajouté, à différentes reprises soixante-seize autres, ce qui en porte le nombre à cent vingt-six; on y a joint quelquefois ceux de Favre et de Pierre Matthieu, qui leur sont de beaucoup inférieurs. Ils ont été traduits en *vers grecs et latins* par Florent Chrétien (Paris, 1584, in-4°), en *vers latins* par Augustin Prevost (1584; in-4°); Jean Richard (1585, in-8°); Christophe Loisel (1600, in-8°); Provenchères (1603, in-8°); Martin Hesselius (Brême, 1661, in-4°); N. Harbet (1666, in-4°); Le Gal (1668, in-12); en *prose grecque* par Pierre du Moulin (Sedan, 1641, in-4°); en *vers allemands* par Opitz (Francfort, 1626, in-8°); etc. Répandus dans tous les pays, ces quatrains ont trouvé droit de cité même chez les Turcs, les Arabes et les Persans. — On doit encore à Pibrac : *De la manière civile de se comporter pour entrer en mariage avec une demoiselle* (Amst., in-8°); un *Poëme* (d'environ quatre cents vers) *sur les plaisirs de la vie rustique*, insérés l'un et l'autre dans plusieurs édit. des *Quatrains;* un *Discours de l'âme et des sciences*, prononcé en présence de Henri III, et son *Apologie à la reine de Navarre*, dans le *Recueil de plusieurs pièces* (Paris, 1635, in-8°). Après la mort de L'Hospital, ce fut lui qui prit soin de recueillir ses papiers et qui publia ses poésies latines.

Le portrait de Pibrac a été placé au musée de Versailles. P. L—Y.

Paschal, *Vidi Fabricii Pibrachii vita;* Paris, 1584, in-12, trad. en français par Gui du Faur, seigneur d'Hermay (*Vie et mœurs de Pibrac;* Paris, 1617, in-16). — Lépine de Grainville et l'abbé Sépher, *Mémoires sur la vie de Pibrac;* Amst., 1761, in-8°. — Meyer, *Discours hist. et crit. sur Pibrac;* Londres, 1778, in-8°. — Scévole de Sainte-Marthe, *Elogia*, lib. III. — Souliers et Blanchard, *Eloges des présidents au parlement de Paris.* — Loysel, *Opuscules* et *Dialogue des avocats.* — De Thou, *Hist. sui temp.* — D'Aubigné, *Hist. univ.*, II. — Ét. Pasquier, *Lettres*, XIX, 16. — Du Vair, *Traité de l'Eloquence française.* — Taisand, *Vies des jurisconsultes.* — Collelet, *Hist. des poëtes français.* — Lelong, *Bibl. hist.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIV. — Feugères, *Caractères et portraits*, II. — *Biogr. Toulousaine.*

PIC DE LA MIRANDOLE (PICO DELLA MIRANDOLA), nom d'une famille feudataire de l'État de Modène, et qui, dans le onzième siècle, se rendit indépendante. *Manfred*, l'un de ses membres, fut en 1118 podestat de Modène. *François Ier*, chef du parti gibelin dans cette ville, y usurpa le pouvoir souverain, et n'espérant pas le garder, il le vendit en 1317 pour cinquante mille florins à Passerino Bonacossi, seigneur de Mantoue. Ce dernier, impatient de rentrer en possession de cette somme, surprit en 1321 le château de La Mirandole, et poignarda de sa main François et ses deux fils qu'il avait faits prisonniers. Un autre fils de François, *Nicolas*, se joignit aux Gonzague pour renverser les Bonacossi, et obtint, comme prix de ses services, qu'on lui livrât le fils de Passerino pour le faire mourir de faim (1328). *François III* fut créé en 1414 comte de Concordia par l'empereur Sigismond. Le titre de duc fut accordé à *Alexandre II* en 1619.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

PIC DE LA MIRANDOLE (*Jean*), philosophe et théologien italien, troisième fils de Jean-François, seigneur de La Mirandole et de Concordia, né le 24 février 1463, mort le 17 novembre 1494. Il donna dès son bas âge les témoignages les plus étonnants d'intelligence et de mémoire. Envoyé à l'âge de quatorze ans à l'université de Bologne, il s'y livra particulièrement à la philosophie et à la théologie. Il visita ensuite les principales écoles d'Italie et de France, se distinguant partout par la rapidité avec laquelle il s'appropriait les connaissances les plus ardues. A l'étude du grec et du latin, il joignit celle de l'hébreu (1), du chaldéen et de l'arabe. Les différents systèmes de philosophie, la scolastique et la méthode de Raymond Lulle lui étaient familiers. Fier de l'érudition qui surchargeait son esprit, il se crut capable de résoudre le grand problème que le moyen âge léguait à la Renaissance et que la Renaissance a légué aux temps modernes, le problème de la conciliation de la religion et de la philosophie, et dans la philosophie même la conciliation de Platon et d'Aristote. Le projet était grandiose; mais il exigeait pour son exécution plus de critique que le quinzième siècle n'en admettait, et une originalité d'esprit qui manquait à Pic de La Mirandole. Le jeune prince de Concordia fit preuve assurément d'une merveil-

(1) Un imposteur lui fit voir soixante manuscrits hébreux, et lui persuada qu'ils avaient été composés par l'ordre d'Esdras, et qu'ils contenaient les mystères les plus secrets de la religion et de la philosophie. Pic de La Mirandole, jeune et sans expérience, acheta ces manuscrits très-cher, et perdit beaucoup de temps à essayer de les comprendre.

leuse faculté de compréhension, et il lui reste l'honneur d'avoir montré toute l'importance des langues orientales pour l'étude de la théologie; mais on chercherait vainement dans ses ouvrages une conception métaphysique neuve. De retour de ses voyages à vingt-trois ans, il se rendit à Rome sous le pontificat d'Innocent VIII. Là, pour manifester son savoir d'une manière éclatante, il exposa publiquement, en 1486, neuf cents propositions de dialectique, de morale, de physique, de mathématiques, de théologie, de magie naturelle et de cabale, tirées non-seulement des auteurs grecs et latins, mais encore des écrivains juifs et arabes. Il offrit d'argumenter sur chacune de ces propositions, contre tous ceux qui se présenteraient, et invita tous les savants de l'Europe à venir les attaquer, promettant de payer les frais de voyage à ceux qui auraient à venir de loin. Ces fameuses thèses *De omni re scibili*, comme l'osait dire Pic de La Mirandole, *et de quibusdam aliis*, comme a ajouté Voltaire, qui par cette piquante addition a fait la meilleure critique des magnifiques prétentions du jeune érudit, ces thèses affichées partout dans Rome y firent grand bruit et provoquèrent la jalousie. Les envieux excitèrent les soupçons de la cour pontificale sur l'orthodoxie de certaines propositions, et manœuvrèrent si bien que Pic de La Mirandole resta un an à Rome sans obtenir la permission de soutenir ses thèses. Le pape interdit même la lecture du livre qui les contenait. Pic de La Mirandole, sans être personnellement menacé, crut prudent de faire un nouveau voyage en France. Enfin le pape Alexandre VI mit fin à ces tracasseries en donnant au jeune savant un bref d'absolution, le 18 juin 1493. Déjà depuis deux ans Pic avait renoncé aux sciences profanes pour se consacrer tout entier à la théologie. Il jeta au feu des poésies latines et italiennes, souvenirs légers de sa jeunesse, et entreprit de combattre les juifs et les mahométans et de réfuter l'astrologie judiciaire. Ces travaux austères remplirent les dernières années de sa vie, qu'il passa à Florence dans la société de quelques illustres amis, tels que Ange Politien et Marsile Ficin. Il mourut avant d'avoir atteint sa trente-deuxième année, le jour où le roi Charles VIII, qui l'avait accueilli à Paris, fit son entrée à Florence. Ses œuvres complètes furent imprimées deux ans après sa mort; Bologne, 1496, in-fol.; elles reparurent à Venise, 1498, in-fol.; à Strasbourg, 1504, in-fol.; Bâle, 1557, 1573, 1601, in-fol. Les principaux ouvrages contenus dans cette édition sont : *Heptaplus, id est de Dei creatoris opere sex dierum libri septem;* Strasbourg, 1574, in-fol.; traduit en français par Nicolas Le Fèvre de La Boderie, sous ce titre : *L'Heptaple, où en sept façons et autant de livres est exposée l'histoire des sept jours de la création du monde;* Florence, vers 1480; Paris, 1578, in-fol. « Pic de La Mirandole, dit M. Matter, persuadé que les livres de Moyse, ouverts aux intelligences moyennant la Kabbale et le nouveau platonisme, leur apparaîtraient comme la source commune de toute la science spéculative, rédigea une explication de la *Genèse*, suivant les sept sens qu'il y admettait avec quelques exégètes de son temps. Mais cette œuvre, peu étendue pour une telle matière et un tel dessein, n'est en réalité qu'une pâle imitation, même pour le titre, des travaux de quelques Pères; et voici un exemple de la manière d'interpréter qu'on y suit. Les mots « Dieu créa le ciel et la terre », dit l'auteur, signifient aussi qu'il créa *l'âme* et *le corps*, qui se désignent fort bien par les noms *ciel* et *terre*. Les eaux sous le ciel sont l'image de notre faculté de sentir, et leur réunion en un même lieu indique celle de nos sens au *sensorium* commun. Ces allégorisations, empruntées à Origène ou plutôt à Philon, remontent probablement au delà de ce dernier, et il est évident que là ne se trouvait pas le moyen de concilier la philosophie avec la théologie, deux sciences qu'on est plus sûr de concilier en avançant qu'en reculant. En général Pic de La Mirandole, dont le génie fut si précoce, si brillant et si souple, composa trop jeune et trop vite avec trop de confiance en une érudition de seconde main, et une imagination trop féconde pour ne pas l'empêcher de satisfaire la raison. Tous ses travaux sont empreints de cette instruction générale qu'on possède au sortir des écoles; mais rien n'y accuse la profondeur ou l'originalité que donnent la méditation et l'étude vigoureuse des sources. Le comte Jean fut un prodige de mémoire, d'élocution, de dialectique; il ne fut ni un écrivain, ni un penseur »; — *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ;* Rome, 1486, in-fol. Ce sont les fameuses thèses qui firent tant de bruit, mais qui aujourd'hui n'ont qu'une valeur de curiosité; — *Apologia J. Pici Mirandulani, Concordiæ comitis;* 1489, in fol., très-rare : c'est une défense de Pic contre le reproche d'hérésie; l'auteur relève de singuliers traits d'ignorance de ses censeurs, celui-ci entre autres : un des censeurs prenait *cabale* pour un nom d'homme, et prétendait que c'était un scélérat qui avait écrit contre Jesus-Christ; — *Disputationes adversus astrologiam divinatricem libri XII;* Bologne, 1495, in-fol.; — *Aureæ ad familiares epistolæ;* Paris, 1499, in-4°; Venise, 1529, in-8°; réimprimées par les soins de Cellarius, 1682, in-8°; — *Elegia deprecatoria ad Deum;* Paris, 1620, in-4°; — *De Ente et Uno opus, in quo plurimi loci in Moise, in Platone et Aristotele explicantur;* — *De hominis dignitate;* Bâle, 1580, in-8°; — *Commento del signor Giovanni Pico sopra una canzone de amore, composta da Girolamo Benivieni, cittadino fiorentino, secundo la mente ed opinione de' Platonici;* Florence, 1519, in-8°; Venise, 1522, in-8°; ce commentaire, imité du *Banquet* de Platon, est d'une lecture agréable. Ginguené a été

plus piquant que juste lorsqu'il a dit à propos de cet ouvrage : « On entend un peu mieux le texte quand on ne lit pas les commentaires. » L. J.

Vie de Pic de La Mirandole, en tête du recueil de ses œuvres. — Paul Jove, *Elogia*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, vol. VI, part. I^re, p. 378 ; *Biblioteca modenese*, t. IV. — Ginguené, *Hist. littéraire d'Italie*, t. III. — Matter, dans le *Dict. des sciences philosophiques*. — Meiners, *Lebensbeschreibungen berühmter Männer aus den Zeiten*, etc., t. II.

PIC DE LA MIRANDOLE (*Jean-François*), prince de La Mirandole et de Concordia, neveu du précédent, né vers 1469, mort en 1533. Il succéda à son père dans la principauté de La Mirandole. Vertueux, dévot, studieux, sachant beaucoup, et faisant servir son savoir à la défense de la religion, il ne put, malgré tant de qualités, gagner l'affection de ses sujets. Plusieurs fois il fut chassé de ses petits États, et il périt assassiné par son neveu Galeoti. Grand admirateur de son oncle dont il n'avait pas les talents, il s'occupa comme lui de philosophie religieuse ; mais il y porta bien moins de curiosité scientifique, et se renferma plus strictement dans l'étude et l'interprétation de la Bible. On a de lui plusieurs ouvrages ; le plus intéressant est une *Vie* de son oncle imprimée en tête des *Œuvres* de celui-ci. Il a aussi écrit la *Vie de Savonarole* (Vita Hieronymi Savonarolæ) ; Mirandole, 1530. En philosophie ses principaux traités sont : *De studio divinæ et humanæ sapientiæ*, et les six livres intitulés *Examen doctrinæ vanitatis gentilium*, dirigé contre Aristote et dans lequel Platon lui même n'est pas épargné. Moins philosophe que son oncle François, Pic de La Mirandole est plus orthodoxe. Ses *Œuvres* réunies à celles de Jean Pic de La Mirandole ont été publiées à Bâle, 1573, 1601, 2 vol. in-fol. L. J.

Paul Jove, *Elogia*. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXIV. — Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*, t. VII, part. I, p. 397. — Brucker, *Historia critica philosophiæ*, t. IV.

PIC (*François-Antoine*), jurisconsulte français, né à Saint-Laurent-lès-Mâcon, le 17 janvier 1791, mort à Lyon, le 3 janvier 1837. Il était juge au tribunal de Lyon. Il fit une étude particulière des questions judiciaires relatives à la presse. On a de lui : *Code des imprimeurs, libraires, écrivains et artistes ;* Paris, 1825, 1827, in-8° ; — *Dissertation sur la propriété littéraire et la librairie chez les anciens ;* Lyon, 1828, in-8° ; — *Sur l'Emplacement où fut livrée la bataille entre Sévère et Albin ;* Lyon, 1835, in-8°. A.

Quérard, *La France litt.*

PICARD (*Jean*), humaniste français, né à Beauvais, mort en 1617. Il était chanoine régulier de Saint-Victor, à Paris. On lui doit l'édition de la chronique de Guillaume de Neubourg (*De rebus anglicis, lib. V ;* Paris, 1610, in-8°), accompagnée de la vie de l'auteur et de *notes* historiques, et celle des *Œuvres* de saint Bernard (Paris, 1615, in-fol.).

Un auteur du même nom, Picard (*Jean*), quelquefois confondu avec le précédent, vivait aussi vers la fin du seizième siècle ; il était né à Toutry, village de Bourgogne, et a laissé : *De prisca celtopædia* (Paris, 1556, in-4°) et *Epinicion de rebus gestis C. Cossæi Brisacei* (ibid., 1583, in-8°).

Moréri, *Dict. hist.* — Papillon, *Bibl. de Bourgogne*.

PICARD (*Mathurin*), curé de Mesnil-Jourdain (diocèse d'Évreux), est auteur d'un livre singulier, devenu fort rare et intitulé *Le Fouet des paillards, ou juste punition des voluptueux et charnels* (Rouen, 1623, in-12). Comme Urbain Grandier, il fut traité de sorcier et on lui infligea le même sort ; accusé d'avoir ensorcelé les religieuses de Saint-Louis de Louviers et d'actes de profanation et de débauche, un procès fut intenté contre lui après sa mort, et son corps, ayant été exhumé, fut brûlé à Rouen en vertu d'un arrêt du 21 août 1647.

Frère, *Bibliogr. normande*.

PICARD (*Jean*), astronome français, né à La Flèche, le 21 juillet 1620, mort à Paris, le 12 octobre 1682. On ne sait rien de ses jeunes années. Fut-il d'abord jardinier du duc de Créqui, et dut-il ses connaissances scientifiques à l'intérêt qu'il inspira à l'astronome Le Valois ? Si la véracité de cette assertion était établie, l'auteur de la *Mesure de la Terre* ne tirerait qu'un nouveau lustre de l'obscurité de son origine. Nous rencontrons pour la première fois Picard âgé de vingt-cinq ans, prêtre et prieur de Villé, en Anjou, observant l'éclipse de soleil du 25 août 1645 avec Gassendi. Appelé à faire partie de l'Académie des sciences lors de sa fondation, il fut chargé par cette compagnie de la mesure d'un degré terrestre. Les travaux antérieurs de Snellius et de Riccioli avaient donné des résultats discordants, et on ne pouvait accorder grande confiance à la méthode employée par Fernel. Picard, déjà célèbre par plusieurs nivellements exécutés avec une rare habileté, consacra une grande partie des années 1669 et 1670 à son opération géodésique. Il fit construire des instruments bien supérieurs en précision à ceux que l'on connaissait alors ; il créa des procédés nouveaux, et il trouva que la distance comprise entre les parallèles d'Amiens et de Malvoisine était de 78,850 toises, ce qui donnait 57,060 toises par degré. Quoique cette mesure ne soit pas exempte de quelques erreurs, il ne faut pas oublier que ce fut en elle que Newton trouva la confirmation de cette théorie de l'attraction que venaient contredire les fausses évaluations des géographes anglais. L'astronomie pratique et la théorie de cette science doivent à Picard une foule de découvertes ingénieuses. Personne avant lui n'avait songé à faire servir à la détermination des ascensions droites l'heure du passage des astres au méridien. Le premier, il observa les étoiles en plein jour ; le premier encore, il appliqua utilement les lunettes aux instruments gradués ; par ses méthodes, cette application fut affranchie

des erreurs de collimation. Picard doit être associé à Auzout pour l'invention du micromètre à fils. Il commença aussi les opérations relatives à la construction de la carte de France. C'est enfin aux plans et à l'influence de Picard qu'est due la construction de l'Observatoire de Paris. Il fit le voyage d'Uranibourg pour déterminer exactement les coordonnées géographiques de l'observatoire de Tycho-Brahé. Il y connut Rœmer, qu'il ramena en France et auquel il procura le puissant patronage de Colbert. « Se créer ainsi des rivaux dans une carrière où l'on avait toute raison d'aspirer au premier rang, dit Arago, c'est le sublime du désintéressement; l'amour des sciences ne se manifeste certainement jamais d'une manière plus éclatante. » Si Rœmer ne se montra pas ingrat, il n'en fut pas de même de Cassini, qui, attiré également en France par le crédit de Picard, sut se faire nommer directeur de l'observatoire dont son protecteur avait eu la première idée. A la suite d'une chute faite pendant une observation difficile, Picard fut dangereusement blessé; il languit quelques années et mourut le 12 octobre 1682.

Picard a composé les cinq premiers volumes de la *Connaissance des Temps* (1679-1683). Outre *La Mesure de la Terre* (Paris, 1671, in-fol.), on a de lui : *Voyage d'Uranibourg, ou observations astronomiques faites en Danemark* (1680, in-fol.); plusieurs mémoires insérés dans les recueils de l'Académie des Sciences; et un *Traité de nivellement* publié par La Hire, et trad. en allemand par Lambert (1770, in-8°). E. M.

Condorcet, *Éloges*. — Delambre, *Hist. de l'astr. mod.* t. III. — Barginet, *Dict. des Sc. math.* de Montferrier. — Arago, *Not. biogr.*, t. III.

PICARD (*Louis-Benoît*), auteur dramatique français, né le 29 juillet 1769, à Paris, où il est mort, le 31 décembre 1828. Fils d'un avocat au parlement, il fit de bonnes études et suivit quelque temps le barreau; mais il se sentit de bonne heure une vocation prononcée pour l'art dramatique, dans laquelle l'encouragèrent à persister les utiles conseils de Collin d'Harleville et d'Andrieux. Cédant à son goût dominant, il écrivit avec Fiévée une petite comédie, *Le Badinage dangereux*, représentée avec quelque succès sur le théâtre de Monsieur (1789), qui en accueillit une autre, *Encore des Ménechmes* (1791). C'est la première des pièces qu'il ait admise dans les deux éditions qu'il a publiées de ses *Œuvres*. Cette même année, il donna sur le Théâtre de la Nation *Le Passé, Le Présent* et *L'Avenir*, trois petites pièces de circonstance, chacune en un acte et en vers. Le premier grand succès de Picard date de 1792 : son opéra-comique des *Visitandines* eut la vogue jusqu'à l'époque où ce genre de sujets fut interdit au théâtre; repris en 1825, avec des changements, sous le titre du *Pensionnat de jeunes demoiselles*, il est resté au répertoire. *Le Conteur, ou les deux Postes*, et *Le Cousin de tout le monde*, sont les seules comédies qu'il ait réimprimées sur les cinq qu'il fit jouer en 1793. Nous passons sur huit ou neuf pièces (comédies et opéras-comiques) qu'il donna, seul ou avec Alexandre Duval, en 1794; la plupart étaient de circonstance et sont oubliées. Il n'en est pas de même des *Conjectures* et des *Amis de collége*, comédies en trois actes et en vers, jouées en 1795 : quelles que soient les critiques qu'elles aient essuyées, on les relit avec plaisir. *Médiocre et Rampant, ou le Moyen de parvenir* (1797), est la première pièce en cinq actes et en vers qu'ait donnée Picard, la première où il se soit efforcé, comme il le dit dans sa préface, « d'approcher du véritable but de la comédie ». Ce véritable but, c'est de peindre les mœurs; mais, dit-il encore, « les mœurs changeaient dans la société; j'essayais de peindre celles du jour dans la pièce que je composais ». Or, Picard a raison : il écrivait *Médiocre et Rampant* dans un temps où les mœurs stables de l'ancien régime avaient disparu, et où celles de l'époque étaient si mobiles, que les détails les plus exacts devenaient faux en quelques mois. Cette inconstance explique les disparates qui ont tant fait perdre aux peintures les plus vraies de Picard.

Le goût de cet auteur pour le théâtre était si grand alors, qu'il se fit acteur de 1797 à 1807. Après le succès du *Voyage interrompu*, comédie en trois actes, et des *Comédiens ambulants*, opéra-comique en deux actes (1798), après les vicissitudes qu'eurent à subir les comédiens de l'Odéon, de la Cité, du Marais, de Feydeau, etc., Picard, devenu chef de troupe, obtint le local de la rue Louvois, et ouvrit son théâtre le 5 mai 1801. C'est le temps de la plus grande activité de l'auteur. Il avait donné *L'Entrée dans le monde*, en cinq actes et en vers, *Les Voisins, Le Collatéral, ou la Diligence de Joigny*, en cinq actes (1799), *Les trois Maris, La Saint-Pierre, ou Corneille à Rouen* (1800), *La petite Ville*, en quatre actes (1801). Le besoin de soutenir son théâtre, borné au seul genre de la comédie, lui fit un devoir de se multiplier, et sa fécondité étonna et charma le public. Si en 1802 *Les Provinciaux à Paris* eurent des représentations orageuses, on applaudit bientôt *Le Mari ambitieux*, en cinq actes et en vers. *La Saint-Jean*, en trois actes, fut reçue froidement; mais *Le vieux Comédien, M. Musard* (1803), *Les Tracasseries ou M. et Mme Tatillon, L'Acte de naissance* (1804), procurèrent de fortes recettes. L'Opéra-Buffa italien jouait trois fois la semaine dans la salle Louvois : on le mit, en juillet 1804, sous la direction de Picard, avec le titre de *Théâtre de l'Impératrice*. Cette double direction n'empêcha pas notre intarissable comique d'enfanter de nouvelles œuvres : *Le Susceptible* (1804), *Bertrand et Raton*, en cinq actes, *La Noce sans mariage*, en cinq actes, et *Les Filles à marier* (1805). A l'année 1806 appartient l'excellente comédie en

cinq actes intitulée : *Les Marionnettes*. L'auteur est là tout entier : son mérite n'est pas d'avoir peint de grandes passions, de grands caractères, mais ces faiblesses communes à presque tous les hommes, ces variations qu'éprouvent tous les cœurs selon les circonstances, ces fluctuations que font sentir les événements à notre humeur, à nos opinions, à toutes nos dispositions internes. *La Manie de briller*, en trois actes, est de la même année. *Les Ricochets*, *L'Influence des perruques*, *La jeune Prude*, *L'Ami de tout le monde*, sont de 1807. C'est cette année qu'il cessa d'être comédien, et qu'il entra à l'Académie française, le même jour que Laujon et Raynouard. Nommé chevalier de la Légion d'honneur, il fut appelé, par un décret du 1er novembre suivant, à la direction de l'Opéra et à la présidence du conseil d'administration.

Ces fonctions interrompirent le cours de ses travaux littéraires. Quand il les reprit, il trouva force ennemis pour lui barrer le passage ; ils sifflèrent, presque sans l'entendre, celle de ses comédies que Picard dit lui avoir coûté le plus de temps et de travail : *Les Capitulations de conscience*, en cinq actes et en vers (1809). On fit un meilleur accueil aux *Oisifs* (1810), à *La vieille Tante, ou les Collatéraux*, en cinq actes, enfin au *Café du Printemps* (1811), la dernière des trente-trois pièces qui composent les 6 vol. in-8° publiés par Picard, en 1812. Lorsqu'en 1821, il réimprima ces six volumes, il y en ajouta deux autres, renfermant : *M. de Boulanville*, *Les deux Philibert*, chacune en trois actes (1816), *Le Capitaine Belronde*, en trois acte, *Une Matinée de Henri IV*, *Vanglas ou les Anciens amis*, en cinq actes, *La Maison en loterie* (1817), *L'Intrigant maladroit*, en trois actes (1820) ; puis il compléta le dernier vol. par *La Fête de Corneille*, telle qu'elle avait été représentée à Rouen, le 29 juin 1800 ; par *La Saint-Jean* et par une comédie en cinq actes non représentée : *Les Charlatans et les Compères*. Nous ne copierons pas les titres des dernières pièces de Picard : presque toutes sont faites en société avec Barré, Radet, Desfontaines, Waflard, Fulgence, Empis, Mazères, et elles n'ajoutent rien à la gloire de celui qui, dans ces associations, ne fut jamais le principal auteur.

Remplacé par Choron dans la direction de l'Opéra, le 1er janvier 1816, Picard fut nommé directeur de l'Odéon à la place de Duval, qui publia contre son successeur un factum en vers dans une discussion d'intérêts portée devant les tribunaux. Celui-ci répondit en prose, avec un ton digne et modéré, et les deux amis se réconcilièrent. Pendant qu'on reconstruisait l'Odéon, brûlé en 1818, Picard obtint la jouissance du théâtre Favart. Le 6 janvier 1820, il fit l'ouverture de la nouvelle salle de l'Odéon ; mais en 1821 il quitta définitivement avec une pension cette succursale du Théâtre-Français.

Outre ses nombreuses pièces de théâtre, Picard a composé quelques articles littéraires et des romans qui ne sont pas tous sans mérite. *Les Aventures d'Eugène de Senneville et de Guillaume Delorme* (1813, 4 vol. in-12), forment les t. IX et X des *Œuvres* de l'auteur, publiées par lui en 1821. Ses autres romans sont *L'Exalté* (1823, 4 vol. in-12). *Le Gil-Blas de la Révolution* (1824, 5 vol. in-12), *L'honnête Homme, ou le Niais* (1825, 3 vol. in-12), *Les Gens comme il faut et les petites Gens* (1826, 2 vol. in-12), et *Les sept Mariages d'Éloi Galand* (1827, 3 vol. in-12). En 1822, il avait donné, avec Droz, les *Mémoires de Jacques Fauvel* (4 vol. in-12).

Après cette espèce de course au clocher à travers tant d'œuvres sorties de la veine féconde de Picard, et sur lesquelles il nous était impossible de nous arrêter sans allonger démesurément cet article, il nous reste à porter un jugement sur le talent parfois contesté de cet écrivain. Comme romancier, il a écrit des pages plus spirituelles que correctes, et ne s'est point élevé au-dessus du médiocre. Il ne vivra que par ses comédies ; mais il vivra. Non que l'on trouve dans aucune d'elles cette connaissance intime de l'homme qui étonne par de soudaines révélations sur les abîmes du cœur, ni ces combinaisons profondes qui développent avec un art infini les moindres nuances des caractères ; il faut, pour atteindre à cette hauteur, plus de génie qu'il n'en fut départi à Picard. Cependant il reçut de la nature : la facilité de l'invention, le naturel du dialogue, l'inépuisable fonds des saillies spirituelles et de la gaieté franche, et surtout la gaieté, tous dons assez rares. L'on avait besoin d'un auteur comique de sa trempe pour rappeler ce rire libre de toute contrainte que nous transmirent nos aïeux, et qu'avaient banni de bien des visages les crimes et les malheurs de la révolution. Il eut bien parfois les défauts de cette gaîté, qui a peu souci de la délicatesse et du bon ton, il ne fut pas impunément surnommé le *Téniers* de la comédie ; mais il faut tenir compte, en l'appréciant, de la société ennemie des convenances qui forma longtemps son parterre, et lire les charmantes préfaces qu'il a mises en tête de chacune de ses pièces dans les 8 vol. publiés en 1821. Les censeurs doivent être désarmés par la franchise et la naïveté de ses aveux ; il s'accuse d'une façon tout originale, et sa sévérité, quoique mêlée d'éloges, est poussée quelquefois à une excessive rigueur. Ces pages, d'ailleurs, sont précieuses à plus d'un titre ; on y remarque une étude sérieuse de l'art, des vues saines et de piquants tableaux de mœurs. Elles ajoutent encore au mérite qu'a eu l'auteur d'étouffer une tendresse aveugle, et de faire lui-même, parmi tant de fruits de sa verve, des sacrifices pénibles et un choix judicieux. [J. Travers, dans l'*Enc. des G. du M.*, avec add.]

Arnault, *Dict. de récept. à l'Acad. française*, déc. 1829. — Rabbe, etc., *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.* — H. Lucas, *Hist. du Théâtre-Français*.

PICARD (*Casimir*), naturaliste français, né le 6 décembre 1806, à Amiens, mort le 13 mars 1841, à Abbeville. Après avoir été reçu docteur, il s'établit à Abbeville (1830), et y fonda la Société linnéenne du nord de la France. Il a écrit plusieurs mémoires relatifs à l'histoire naturelle et insérés dans les recueils des académies dont il faisait partie.

Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville, 1841, p. 449.

PICARD (Le). *Voy.* Le Picard.

PICARDET (*Hugues*), magistrat français, né en 1560, à Mirabeau (Bourgogne), mort le 29 avril 1641, à Dijon. Il était avocat lorsque Thomas de Berbisey, procureur général au parlement de Dijon, lui résigna sa charge en même temps qu'il lui donna sa fille Anne en mariage. Reçu le 27 janvier 1588, il resta en place pendant plus de cinquante ans, et se démit à son tour, quelques jours avant de mourir, en faveur du conseiller Pierre Lenet. L'une de ses filles, *Marie*, épousa le président J.-A. de Thou. Ses principaux ouvrages sont : *L'Assemblée des notables faite à Rouen ;* Paris, 1617, in-8° ; — *Remontrances faites en la cour du parlement de Bourgogne ;* Paris, 1618, 1624, in-8° ; — *L'Assemblée des notables tenue à Paris*, 1626-1627 ; Paris, 1652, in-4°. Il a publié *Georgii Flori de bello Italico et rebus Gallorum præclare gestis lib. VI* (Paris, 1613, in-4°), ouvrage que Denis Godefroy a inséré en grande partie dans son *Histoire de Charles VIII* (1684, in-fol.).

Palliot, *Parlement de Bourgogne*, 349. — Ch. Fevret, *De claris fori Burgundici oratoribus*, 50. — Papillon, *Auteurs de Bourgogne*, II.

PICARDET (*C.-N.*), prêtre français, né à Dijon, mort vers 1794. Il fut avant la révolution chanoine de Saint-Jean-Baptiste de Dijon et prieur de Neuilly, près cette ville. On a de lui : *Essai sur l'éducation des petits enfants* (Dijon, 1756, in-12), *Les deux Abdolonymes* (ibid., 1779, in-8°), et *Histoire météorologique, nosologique et économique pour l'année* 1785. Il avait entrepris un travail considérable, qui, sous le titre de *Grande Apologétique*, devait contenir la réfutation de toutes les hérésies depuis l'établissement du christianisme. — Son frère, conseiller à la table de marbre du palais de Dijon, est auteur de quelques mémoires de physique et de poésies assez estimés. Ils avaient pour sœur Mme Guyton-Morveau (*voy.* ce nom).

Biogr. nouv. des Contemp.

PICART (*Étienne*) dit *le Romain*, dessinateur et graveur français, né à Paris en 1631, mort à Amsterdam, le 12 novembre 1721. Il étudia son art sous la direction de Gilles Rousselet, reçut en même temps les avis de Charles Le Brun, puis ayant entrepris le voyage d'Italie en compagnie du graveur Guillaume Vallet, il travailla à Rome pendant plusieurs années d'après les conseils de Carlo Maratti. A son retour en France, Picart prit le surnom de *Romain* pour se distinguer de médiocres artistes ses homonymes et ses contemporains. Il se présenta à l'Académie sous les auspices de Le Brun et y fut reçu le 19 juillet 1664. Bien qu'arrivé déjà à un âge avancé, il accompagna son fils en Hollande lorsque celui-ci alla se fixer à Amsterdam. Étienne Picart a reproduit, sans grand talent, les maîtres italiens et français. Il a gravé des portraits sur ses propres dessins et des vignettes pour les libraires ; on lui doit quelques-unes des planches du recueil connu sous le nom de *Cabinet du roi*. Il appartenait, ainsi que son fils, à la religion protestante.

Picart (*Bernard*), fils du précédent, né à Paris, le 11 juin 1673, mort à Amsterdam, le 8 mai 1733. Élève de Sébastien Le Clerc et de son père, il grava d'abord comme celui-ci le portrait et l'histoire. En 1691 il remporta le prix de l'Académie. Il était arrivé de bonne heure à une haute réputation dans les arts ; néanmoins, peu satisfait de sa position et peut-être aussi poussé par des motifs religieux, il céda en 1710 aux sollicitations des libraires de la Hollande, et alla se fixer à Amsterdam en compagnie de son père et d'un de ses élèves, Thomassin selon les uns, Surugue suivant d'autres. Dès lors il ne travailla plus que pour les libraires (1), et fit un nombre considérable d'estampes de tous genres pour les plus belles éditions qui furent publiées à cette époque. Il gagna beaucoup d'argent à ce métier ; mais il perdit le véritable sentiment de l'art, et tomba dans cette manière froide et mesquine qui eut tant de succès au dix-huitième siècle. Outre ses gravures d'après Le Brun, Poussin, Le Sueur, Rigaud, etc., on peut citer au nombre de ses ouvrages des figures de mode et des scènes de mœurs, quelques estampes satiriques sur le système de Law, la rue Quincampoix et le célèbre procès du père Girard et de la Cadière, les vignettes pour les *Œuvres* de Boileau (1718, 2 vol. in-fol.) et de Fontenelle (1728, 3 vol. in-fol.), celles des *Cérémonies et Coutumes religieuses de tous les peuples*, etc. En 1734 Picart fit paraître sous ce titre, les *Impostures innocentes*, un recueil d'estampes imitées de divers maîtres avec une remarquable habileté. Son œuvre se compose de plus de treize cents pièces. Mariette a laissé dans ses précieux manuscrits une assez longue note sur Étienne et Bernard Picart, à la suite de laquelle il a catalogué la plus grande partie de leur œuvre. H. H—N.

Archives de l'art français, Abcdario de Mariette. — G. Duplessis, *Hist. de la gravure en France*. — Huber et Rost, *Manuel des curieux*. — *Le Mercure de France*, 1735. — Haag frères, *La France protestante*. — Gersaint, *Catalogue du cabinet de Quentin de Lorangere*.

(1) Il fit lui-même le commerce d'estampes comme l'indiquent certaines de ses gravures qui se vendaient à Amsterdam, « chez B. Picart, marchand d'estampes, à *l'Etoile* ».

PICART (*Benoît*), historien français, né en 1663, à Toul, où il est mort en janvier 1720. Il fut gardien des Capucins de Toul et définiteur général de la province de Lorraine. Sa vie entière fut consacrée à l'exercice de ses devoirs monastiques et à l'étude de l'histoire et des antiquités; il fut le précurseur de dom Calmet, et mieux que lui il a su approfondir les matières qu'il traite. Quelques-uns de ses écrits, frappés des censures de l'autorité publique, ont obtenu les suffrages de Baluze et de Mabillon. Toutefois il apporta dans ses querelles littéraires avec le P. Hugo une âpreté qui lui fit donner par ses ennemis l'épithète de *chien hargneux*. Nous citerons de lui : *Vie de saint Gérard, évêque de Toul, avec des notes;* Toul, 1700, in-12; — *Dissertation pour prouver que la ville de Toul est le siége épiscopal des Leuquois;* ibid., 1701, in-4°; réimprimé en 1702 sous le titre de *Défense de l'antiquité*, etc., contre le P. Hugo, qui, dans son *Système chronologique*, avait prétendu que le siége du diocèse fut d'abord établi à Gran, en Champagne; — *Origine de la maison de Lorraine, avec un abrégé de l'histoire de ses princes;* ibid., 1704, in-8°, avec un *Supplément* et des *Remarques sur le Traité hist.* du P. Hugo (1712, in-12): ces divers écrits peuvent être consultés avec fruit malgré la pesanteur du style; — *Histoire ecclésiastique et politique de la ville et du diocèse de Toul;* ibid., 1707, in-4°: ouvrage recherché pour l'exactitude; — *Veteris ordinis Seraphici monumenti nova illustratio;* ibid., 1708, in-12; — *Pouillé du diocèse de Toul;* ibid., 1711, 2 vol. in-8° : supprimé par arrêt du parlement de Nancy; — *Apologie de l'Histoire de l'indulgence de portioncule;* ibid., 1714, in-12. Le P. Benoît a laissé en manuscrit une *Histoire ecclésiastique et civile de Metz*, qui se trouve à la bibliothèque de cette ville. P. L.

Dom Calmet, *Bibl. de Lorraine.* — Moréri, *Grand Dictionnaire historique* (édit. 1759). — Chevrier, *Hist. de Lorraine*, IX. — A. Digot, *Éloge hist. du P. Picart;* Nancy, 1846, in-8°.

PICCADORI (*Jean-Baptiste*), religieux italien, né en 1766, à Rieti, mort à Rome, le 29 décembre 1829. Il entra dans la congrégation des Clercs réguliers mineurs, et enseigna la philosophie et la théologie. Nommé au concours, en 1791, professeur de morale à la Sapience, il a occupé cette chaire jusqu'à sa mort, et fut en même temps curé de la paroisse de Saint-Vincent-et-Saint-Anastase, consulteur de l'index, etc. En septembre 1826, Léon XII le nomma supérieur général de son ordre où il avait rempli différentes charges. Piccadori a publié des *Institutions d'éthique ou de philosophie morale*, et se proposait de donner des *Institutions du droit des gens*, que la mort ne lui a point permis de terminer. H. F.

Feller, *Dict. Hist.* — *Ami de la Religion*, 1830. — *Notizie*, 1791-1829.

PICCART (*Michel*), savant allemand, né à Nuremberg, le 29 septembre 1574, mort à Altdorf le 3 juillet 1620. Il enseigna depuis 1599 à l'université d'Aldtorf successivement la logique, la poésie et la métaphysique. On a de lui : *Isagoge in lectionem Aristotelis;* Adltorf, 1605, 1655, 1660, in-8°; — *Pericula critica;* ibid., 1608, in-8°; — *Observationum historicarum decades XVIII;* Amberg, 1613-1621, 3 parties, in-8°, réunies en un volume; Nuremberg, 1651, in-8°; — *Insignia gentilitia familiarum patriciarum Norimbergæ;* Nuremberg, 1614, in-4°; — *Commentarius in libros politicos Aristotelis;* Leipzig, 1615, in-8°; Iéna, 1659, in-8°; — plus de cinquante dissertations et discours, sur des sujets de philosophie, recueillis en grande partie dans ses *Orationes academicæ;* Leipzig, 1614, in-8°, et dans la *Philosophia Altdorfina* de Felwinger; des poésies latines, etc. Des lettres de Piccart se trouvent dans les *Epistolæ Richterianæ*, dans les *Epistolæ M. Gadii* et autres recueils.

Will, *Nurnbergisches Lexikon* et le *Supplément* de Nopitsch. — Witten, *Memoriæ philosophorum.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

PICCHENA (*Curzio*), philologue italien, né vers 1550, à San-Geminiano (Toscane), mort en 1629, à Florence. De bonne heure il fut chargé de diverses négociations, et devint le principal ministre des grands-ducs Ferdinand Ier et Cosme II. A la mort de ce dernier (1621), il fut déclaré chef du conseil de régence. En récompense de ses services, il reçut la place de sénateur. C'était un homme bon, simple, modeste, ami des lettres et des savants, qu'il protégea et rechercha toute sa vie, comme le témoignent ses relations avec Galilée et Juste Lipse. On lui doit une édition estimée de Tacite (Francfort, 1607, in-fol.; Genève, 1609, in-fol.), accompagnée des notes et corrections qu'il avait publiées à part (Francfort, 1603, in-4°). P.

Negri, *Scrittori Fiorentini.*

PICCHIANTI (*Giovan-Domenico*), graveur italien, né vers 1670, à Florence. Il eut pour maître de dessin le sculpteur J.-B. Foggini; mais on ignore qui lui enseigna la gravure. Lorsque Mazalli entreprit de reproduire la célèbre *Galerie de Florence*, il s'adjoignit cet artiste ainsi que le P. Lorenzini et Ver Cruys, et lui confia, entre autres planches, celles de *Léon X* et de *la Vierge à la chaise*, de Raphael; de *Sébastien del Piombo* et du *Tribut de César*, du Titien; du *Retour d'Agar*, de Pierre de Cortone, etc.

Gori-Gandellini, *Notizie degli Intagliatori*, XIII.

PICCINARDI (*Serafino*), théologien italien, né en 1634, à Brescia, mort en 1695, à Padoue. Il embrassa la règle de Saint-Dominique, professa la théologie à Bologne, à Vérone, à Gênes et à Milan, et fut appelé en 1669 à remplir la chaire de métaphysique à Padoue. D'après Papadopoli, il serait mort en 1686 à Brescia; nous

avons adopté la date donnée par Echard. Il a publié : *Philosophiæ dogmaticæ peripateticæ christianæ lib. IX* (Padoue, 1671-1676, 2 vol. in-4°), *De approbatione doctrinæ S. Thomæ lib. VII* (ibid., 1683, 3 vol. in-fol.), et *Prædestinatus* (ibid., 1686, in-4°).

Échard, *Scriptores ordinis Prædicat.*, II, 741. — Papadopoli, *Hist. gymn. Patav.* — Gregorio Leti, *Italia regnante*, IV, 31.

PICCININO (*Nicolas*), célèbre général italien, né en 1375, à Pérouse, de la famille des Fortebraccio, mort le 15 octobre 1444, à Milan. Il entra très-jeune encore dans la milice que venait de former Braccio de Montone, son oncle, et en devint dès 1417 un des meilleurs capitaines. Battu et fait prisonnier par François Sforza dans la Romagne, il fut racheté, après quatre mois de captivité, par son oncle, qu'il continua de servir jusqu'au siége d'Aquila, où par sa fougue immodérée il causa la mort de Braccio. Ayant rassemblé les débris de la milice de Braccio, il entra en 1425 au service du duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, auquel il resta constamment attaché. Le 2 décembre 1430 il dispersa les Florentins qui assiégeaient Lucques, et battit les Vénitiens à Concino, à Crémone et dans la Valteline. En 1434 il prit sur lui de s'opposer à la conquête de la Marche d'Ancône, que Sforza avait également entreprise de son propre mouvement. Rappelé par le duc, il remporta le 28 août, près d'Imola, sur les Florentins et les Vénitiens réunis une victoire d'autant plus éclatante qu'il fit presque toute l'armée ennemie prisonnière. Le 21 mai 1438 il s'empara de Bologne dont il garda la souveraineté. Sforza, qui n'avait pu l'empêcher de détruire la flotte vénitienne sur le lac de Garde, faillit le faire prisonnier au château de Ten (9 novembre 1439) ; mais Piccinino s'évada à travers l'armée ennemie en se faisant porter dans un sac par un paysan ; puis il s'empara de Vérone par escalade. En récompense de ses services il demanda en 1441 la seigneurie de Plaisance. Le duc, qui l'avait adopté dans la maison Visconti, préféra traiter avec Sforza et lui accorder en mariage Blanche, sa fille naturelle, avec l'espoir de lui succéder. La trêve ne tarda pas à être rompue. Le duc, redoutant l'ambition de son gendre, chargea Piccinino de lui enlever Assises et Todi et de s'étendre dans la Marche avec l'aide du roi de Naples. Ce furent les derniers succès de ce général, recommandable par la rapidité de ses marches et sa grande connaissance des lieux. Le 5 juin 1443 Bologne se révolta contre lui ; le 8 novembre suivant il fut mis en pleine déroute à Monteloro, et deux mois après il apprit à Milan que son armée venait d'éprouver une nouvelle défaite et que son fils était prisonnier. Ces désastreuses nouvelles l'affectèrent profondément ; atteint de paralysie, il mourut l'année suivante âgé de soixante-dix ans. Le nom de *Piccinino*, qu'il garda toujours, lui vint de sa petite taille.

PICCININO (*François*), fils du précédent, mort le 16 octobre 1449. Formé par les soins et les exemples de son père, il se fit remarquer par sa valeur et son sang-froid. Il n'éprouva cependant que des revers pendant les cinq années de son commandement. Ce fut lui qui, par l'arrestation inconsidérée des principaux chefs de Bologne, donna lieu au soulèvement qui fit perdre à son père la souveraineté de cette ville. Attaqué le 28 septembre 1446 dans une île sur le Pô où il s'était fortifié, il perdit la plus grande partie de ses troupes. Après la mort de Visconti, il servit sous les ordres de François Sforza.

PICCININO (*Jacques*), frère du précédent, né en 1420, mort le 24 juin 1465. Dévoué comme son frère à la république, il rompit avec François Sforza quand celui-ci eut été proclamé duc de Milan (1450), et offrit ses services aux Vénitiens, qui l'employèrent contre ce dernier. La paix ayant été signée (1454), il agit pour son propre compte et appela sous ses drapeaux une foule d'aventuriers qu'il laissa jouir d'une licence effrénée. Il envahit à leur tête la république de Sienne (1455), passa au service d'Alfonse d'Aragon, roi de Naples (1456) ; mais il abandonna bientôt la cause de ce prince pour s'attacher à Jean, duc d'Anjou, son compétiteur au trône de Naples, et pendant trois ans il soutint ce prince contre les efforts de toute l'Italie. Puis, le 10 août 1463, il se vendit à Ferdinand d'Aragon, fils et successeur d'Alfonse, moyennant la cession de Sulmone et d'autres terres et une pension de 90,000 florins d'or que Ferdinand, le pape et le duc de Milan, lui assurèrent en commun. Fr. Sforza lui donna même Drusiana, sa fille, en mariage. Mais le roi de Naples avait juré la perte de Piccinino ; il sut l'attirer dans sa capitale (mai 1465) où il le reçut en triomphe. Des fêtes furent données en son honneur ; elles se succédèrent pendant vingt-sept jours ; le vingt-huitième au moment où Piccinino prenait congé du roi, il fut arrêté avec son fils, jeté en prison et bientôt après exécuté. Ses soldats, surpris et dépouillés, se dispersèrent et cessèrent de former cette milice de Braccio qui s'était soutenue par esprit de de corps pendant plus de cinquante ans.

S. ROLLAND.

J. Campano, *Vita Bracchii Perusini.* — Simonetta, *De rebus gestis F. Sfortiæ.* — Machiavelli, *Storie*, lib. VII. — Sismondi, *Hist. des républ. Ital.*

PICCINNI (*Nicolas*), célèbre compositeur italien, né en 1728, à Bari, dans le royaume de Naples, mort à Passy, près Paris, le 7 mai 1800. Son père, musicien lui-même, et qui savait de combien de déception est semée la carrière d'artiste, le destinait à l'état ecclésiastique, et lui avait fait faire les études nécessaires pour son admission au séminaire. Mais il était écrit que le jeune Piccinni, entraîné par une vocation réelle,

appartiendrait à l'art dont on voulait l'éloigner. Il retenait avec une prodigieuse facilité tous les airs d'opéra qu'il avait entendus, et s'exerçait en cachette à les jouer sur le clavier en les soutenant d'une harmonie que son instinct lui faisait déjà trouver avec un rare bonheur. Son père l'ayant un jour emmené avec lui au palais de l'évêque de Bari, et lui ayant dit de l'attendre dans un des appartements, Piccinni aperçut un clavecin, et, se croyant seul, il se mit à répéter quelques unes de ses mélodies favorites. Le prélat, qui se trouvait dans une pièce voisine, vint le surprendre au milieu de ses inspirations musicales, et fut tellement charmé de ce qu'il avait entendu qu'il engagea le père à ne plus contrarier son fils dans ses goûts et à l'envoyer à Naples, au conservatoire de Santo-Onofrio, que Leo dirigeait alors. Au mois de mai 1742, Piccinni fut admis dans cet établissement où il suivit les leçons de Leo et de son successeur, Durant. Enfin, après douze années d'études assidues, l'élève, brûlant du désir de mettre à profit les précieux enseignements qu'il avait reçus de ses deux savants maîtres, quitta le conservatoire en 1754, et présenta quelques mois plus tard au théâtre des Florentins un opéra qu'il avait composé et ayant pour titre *Le Donne dispettose*. Il trouva dans le prince de Vintimille un protecteur qui lui aplanit les difficultés auprès du directeur du théâtre, et bientôt après l'ouvrage fut représenté. Ce premier essai fut accueilli avec enthousiasme par le public Piccinni avait alors vingt-six ans. Encouragé par ce succès, il donna au printemps de l'année suivante et sur la même scène *Le Gelosie* et quelques mois après *Il Curioso del proprio Danno*. Ces deux ouvrages, appartenant également au genre léger, eurent un sort non moins heureux que le premier. Le jeune compositeur, dont la réputation commençait à s'étendre, fut chargé d'écrire pour le grand théâtre de Saint-Charles *Zenobia*, opéra sérieux qui obtint un succès complet. En 1758, Piccinni fut appelé à Rome pour y composer la musique de l'*Alessandro nelle Indie*, dont les airs et surtout l'ouverture furent trouvés supérieurs à tout ce qu'on avait encore entendu. Deux ans après, il donna dans la même ville *La Cecchina, ossia la buona figliuola*, opéra bouffe qui rendit le nom de Piccinni populaire dans toute l'Italie. Ce fut dans cet ouvrage qu'on entendit pour la première fois des *finali* avec des changements de tons et de mouvements appliqués à des scènes entières, tandis que Logroscino, à qui on doit l'idée de ces *finali*, les écrivait ordinairement sur un seul motif. Jomelli passant à Rome, à son retour de Stuttgard, déclara hautement, après avoir assisté à la représentation de la *Buona figliuola*, que l'auteur, en outre de son mérite, possédait le don de l'invention. Piccinni ajouta encore à sa renommée en donnant, en 1761, son opéra de l'*Olimpiade*, dans lequel on remarque particulièrement l'air *Se cerca se dice*, et le duo *Ne' giorni tuoi felici*. Ses ouvrages se succédaient avec une rapidité qui témoignait de l'activité de son génie; les principales villes de l'Italie se les disputaient, et partout leur apparition était saluée par des transports d'enthousiasme. Mais c'était toujours à Naples qu'il revenait avec plaisir, après ses succès les plus brillants. Il avait épousé dans cette ville, en 1756, une jeune personne nommée Vicenza Sibilla, à laquelle il avait donné des leçons de chant, et qui était aussi remarquable par sa beauté que par le charme de sa voix. De cette union étaient nés plusieurs enfants, et c'était au milieu de sa famille que Piccinni passait les plus heureux instants de sa vie.

Jusque-là l'existence artistique de Piccinni n'avait été troublée par aucune déception. Depuis quinze ans sa réputation effaçait celle de tous les autres compositeurs dramatiques. Ses compatriotes avaient pour son talent une admiration qui tenait du fanatisme. Le public romain ordinairement si capricieux, s'étonnait lui-même de la constance de son goût pour la musique du maître. Il voulut opposer un rival à Piccinni, et choisit Anfossi, dont *l'Incognita perseguitata*, représentée en 1773, fut applaudie avec frénésie. A partir de ce moment, Anfossi devint l'idole des Romains, et les partisans de ce musicien, non contents d'exagérer son mérite, allèrent jusqu'à faire siffler et retirer de la scène un nouvel opéra que Piccinni venait de donner. Il est regrettable de dire qu'Anfossi, qui non-seulement était élève de Piccinni, mais avait été secondé par lui dans ses débuts au théâtre, ne fut pas étranger à cette cabale. Une pareille ingratitude frappa cruellement le cœur du bon et généreux Piccinni, qui se hâta de quitter Rome pour revenir à Naples, où il essuya une longue et douloureuse maladie, résultat de la terrible secousse que cette nature impressionnable venait d'éprouver. Dès qu'il fut rétabli il reprit ses travaux, qu'il voulait désormais consacrer à sa ville natale; il fit une nouvelle musique pour l'*Alessandro nelle Indie*, où l'on remarque la scène *Porrò dunque mori*, l'une des plus belles inspirations du compositeur, et écrivit ensuite son délicieux opéra bouffe des *Viaggiatori felici*. L'éclatant succès qu'obtinrent ces deux ouvrages, surtout les *Viaggiatori*, jeta un baume salutaire sur la profonde blessure que les Romains avaient faite à l'amour-propre du célèbre artiste.

A l'instigation de Mme Du Barry, dernière favorite de Louis XV, de La Borde, valet de chambre du roi, et auteur de l'*Essai sur la musique*, avait fait à Piccinni des propositions avantageuses pour l'engager à venir en France. Ces négociations, interrompues par suite de la mort de Louis XV, furent reprises en 1775, et Piccinni se décida à accepter les offres qui lui étaient faites. Il arriva à Paris au mois de décembre 1776. Il alla s'installer dans un petit appartement de la rue Saint-Honoré, en face la

maison que Marmontel habitait. Ce poëte s'était chargé de réduire en trois actes plusieurs opéras de Quinault. Piccinni choisit celui de *Roland*. Malheureusement le musicien ne savait pas un mot de français : il fallut que Marmontel lui expliquât, vers par vers, mot par mot, le sens de chaque morceau, en lui marquant l'accent, la prosodie, la cadence des vers, les repos, les demi-repos, les articulations de la phrase. Enfin, après une année environ de ce pénible travail, la partition de *Roland* se trouva terminée. Mais alors commença pour Piccinni une série de vicissitudes auxquelles il était loin de s'attendre, et que fit naître la rivalité qui s'établit entre ses partisans et ceux de Gluck, dont l'*Iphigénie en Aulide*, l'*Orphée* et l'*Alceste* opéraient une révolution sur la scène dramatique française. Les limites de cette notice ne nous permettant pas de reproduire ici les détails que nous avons donnés précédemment, à l'article GLUCK, sur la guerre allumée entre les *Gluckistes* et les *Piccinnistes*, nous nous bornerons à renvoyer le lecteur à cet article. Étranger à toute intrigue, Piccinni vivait dans l'ignorance des efforts que faisaient ses antagonistes pour nuire à son succès, et même pour empêcher la représentation de son ouvrage. Les choses en vinrent à tel point que le compositeur crut sa chute inévitable. Mais, malgré ces sinistres présages, *Roland* fut représenté pour la première fois le 27 janvier 1778, et le public charmé des douces et gracieuses mélodies que Piccinni avait répandues dans son œuvre, ramena l'artiste en triomphe chez lui. Tandis que le compositeur travaillait à la partition de *Roland*, la reine Marie-Antoinette, à laquelle il donnait des leçons de chant, l'avait chargé d'écrire la musique d'un opéra intitulé *Phaon*, qui fut joué avec succès à Choisy, pendant un séjour que la cour fit dans cette résidence, mais qui ne fut pas représenté à Paris. A la même époque, en 1778, Devismes, qui était à la tête de l'administration de l'Académie royale de musique, ayant réuni une troupe de chanteurs italiens qui alternait avec celle de l'Opéra français, en confia la direction à Piccinni, et l'on entendit alors quelques-unes des meilleures partitions italiennes qui contribuèrent à former le goût du public parisien. Deux ans après, le 22 février 1780, Piccinni donna son grand opéra d'*Atys*, qui renferme plusieurs morceaux de premier ordre, notamment le *chœur des songes*. Bien que cet ouvrage fût supérieur au *Roland*, il n'obtint un succès décidé qu'à la troisième représentation.

Avant l'apparition de l'opéra d'*Atys*, l'administration de l'Académie royale de musique avait chargé Gluck et Piccinni d'écrire concurremment deux ouvrages ayant pour sujet *Iphigénie en Tauride*. L'opéra de Gluck, représenté au mois de mai 1779, fut accueilli avec un tel enthousiasme que Piccinni jugea à propos de garder le sien en portefeuille. Mais, pressé par des amis imprudents de mettre son œuvre au jour, il finit par s'y décider, et son *Iphygénie en Tauride* parut sur la scène le 23 janvier 1781. Malgré les beautés réelles qu'on rencontre dans cette partition, elle ne put lutter contre celle de Gluck, et la victoire demeura à ce dernier.

Le départ de Gluck, qui retourna à Vienne, en 1780, avait laissé un peu de repos à Piccinni. Les partisans des deux grands maîtres avaient enfin compris qu'il valait mieux admirer leurs œuvres que disputer sur leur mérite. Cependant Piccinni eut encore à combattre un nouveau rival dans Sacchini, qui venait d'arriver à Paris. Après avoir donné *Adèle de Ponthieu* qui ne réussit pas, il se releva d'une manière éclatante par *Didon*, représentée le 1er décembre 1783, et que l'on considère à juste titre comme le chef-d'œuvre de ses opéras français. Dans le courant de la même année, il avait fait jouer à la Comédie Italienne *Le Dormeur éveillé*, et *Le faux Lord*. En 1784, il fut nommé maître de chant à l'École royale de musique et de déclamation fondée, aux Menus-Plaisirs du roi par le baron de Breteuil. Cette place semblait devoir assurer à peu près sa position pour l'avenir. La révolution en éclatant lui enleva toutes ses ressources. Il prit alors le parti de retourner à Naples où il croyait pouvoir encore mettre son talent à profit, et s'éloigna de Paris au mois de juillet 1791. Arrivé dans sa ville natale, il y composa, pendant le carême de 1792, l'oratorio de *Jonathan*, puis ensuite *La Serva onorata*, opéra bouffe qui eut un plein succès. Mais dénoncé par quelques ennemis comme étant partisan des principes révolutionnaires qui agitaient la France en ce moment, il fut en butte à des persécutions qui le mirent dans l'impossibilité de faire représenter ses ouvrages. Dans cette situation, il se décida à revenir à Paris où il arriva au mois de décembre 1798. Le gouvernement français lui accorda 5,000 fr. pour ses premiers besoins, 2,400 fr. de pension, et un logement à l'hôtel d'Angivilliers. Cette somme annuelle de 2,400 fr., et une autre pension de 1,000 fr. qu'il recevait de l'Opéra, étaient ses seuls moyens d'existence. Il chercha à se distraire en écrivant quelques romances et des *canzone* qu'il publiait dans le *Journal de chant et de piano* de Desormery et Bouffet, et en donnant de petits concerts où on entendait les plus beaux morceaux de ses opéras chantés par sa femme et par ses filles. Au mois d'avril 1800, on créa pour lui une sixième place d'inspecteur au Conservatoire de musique; mais il était trop tard. Ses forces étaient épuisées, et le 7 mai suivant il expira, à Passy, où sa famille l'avait conduit dans l'espoir que l'air de la campagne lui serait favorable. Piccinni avait alors soixante-douze ans. Ainsi s'éteignit ce génie musical qui brilla d'un si vif éclat par la grâce et le charme de ses mélodies.

Quoique incomplète, la liste suivante des ouvrages que Piccinni a écrits pour le théâtre,

donne une idée de la fécondité de ce compositeur : *Le Donne dispettose*, à Naples (1754); — *Le Gelosie*, id. (1755); — *Il Curioso del suo proprio danno*, id. (1755); — *Zenobia*, id. (1756); — *L'Astologa*, id. (1756); — *L'Amante ridicolo*, id. (1757); — *La Schiava*, id. (1757); — *Cajo Mario*, id. (1757); — *Alessandro nelle Indie*, à Rome (1758); — *La morte di Abele*, à Naples (1758); — *Gli Uccellatori*, id. (1758); — *Siror*, id. (1759); — *Le Donne vindicate*, id. (1759); — *La Checchina, ossia la buona figliuola*, à Rome (1760); — *Il Re pastore* (1760); — *La Contadina bizzarra*; — *Amor senza malizia*; — *L'Olimpiade*, à Rome (1761); — *La Buona figliuola maritata*; — *Le Vicende della sorte*; — *Il Demetrio*; — *Il Barone di Torre forte*; — *La Villeggiatura*, à Naples (1762); — *Il Demofoonte* (1762); — *Il Mondo della luna*; — *Il nuovo Orlando*; — *Il Gran Cid*; — *Berenice*; — *La Pescatrice*; — *Il Cavaliere per amore*; — *Artaserce*, à Turin; — *La Francese maligna*; — *Didone*; — *Mazzina, Acetone e Dindimenio*; — *La Donna di spirito*; — *Gelosia per gelosia*; — *Amanti mascherati*; — *Gli Stravaganti*; — *Catone*, à Naples (1770); — *La finta Giardiniera*; — *Il don Chisciotto*, à Naples (1770); — *L'Olimpiade*, avec une nouvelle musique, id. (1771); — *L'Antigono*, à Rome (1771); — *Il Finto pazzo*; — *La Molinarella*; — *Artaserce*, avec une nouvelle musique, à Naples (1772); — *L'Ignorante astuto*; — *La Cosara*; — *I Sposi perseguitati*; — *L'Americano ingentilito*; — *Il Vagabonde fortunato*; — *I Napolitani in America*; — *Lo Spozo burlato*; — *Il Ritorno di don Calandrino*; — *Le Quattro nazioni*; — *Le Gemelle*; — *Il sordo*; — *Alessandro nelle India*, remis en musique, à Naples (1775); — *I Viaggiatori*, id. (1776); *Radamisto* (1776); — *Roland*, à Paris (1778); — *Phaon*, à Choisy (1778); — *Le Fat méprisé*, à la Comédie-Italienne (1779); — *Atys*, grand opéra, à Paris (1780); — *Iphigénie en Tauride*, id. (1781); — *Adèle de Ponthieu*, id. (1781); — *Didon*, grand opéra, à Fontainebleau, puis à Paris (1783); — *Le Dormeur éveillé*, à la Comédie-Italienne (1783); — *Le faux Lord*, id. (1383); — *Lucette*, id. (1784); — *Diane et Endymion*, au grand Opéra (1784); — *Pénélope*, id. (1785); — *Adèle de Ponthieu*, avec une nouvelle musique, non représenté; — *Le Mensonge officieux*, opéra-comique (1787); — *L'Enlèvement des Sabines*, grand opéra non représenté (1787); — *Clytemnestre*, id., répété, mais non représenté (1787); — *La Serva onorata*, à Naples (1792); — *Ercole al Termodonte*, id. (1792); — *La Griselda*, à Venise (1793); — *Il servo padrone*, id. (1793). — On connaît de Piccinni plusieurs oratorios parmi lesquels on remarque ceux de *Sara*, à Rome (1769), et de *Jonathan*, à Naples (1792), un *Laudate* à cinq voix et orchestre, un autre *Laudate* pour deux soprani, basse et chœur, un *Beatus vir*, pour soprano et cœur, un *Pater noster*, pour soprano et orchestre, et des psaumes italiens composés pour des couvents de Naples.

Dieudonné DENNE-BARON.

De La Borde, *Essai sur la musique*. — Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*; Paris, 1800, in-8°. — Choron et Fayolle, *Dict. historique des musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — *Hist. de l'art musical en France*, dans *Patria*. — Labat, *Études philosophiques et morales sur l'histoire de la musique*.

PICCINNI (*Louis*), second fils du précédent, né à Naples, en 1766, et mort à Passy, près Paris, le 31 juillet 1827, suivit également la carrière musicale. Élève de son père qu'il vint retrouver à Paris, il s'essaya d'abord en composant quelques morceaux pour le piano, et donna, à l'âge de dix-neuf ans, sur le théâtre de Beaujolais, *Les Amours de Chérubin*, opéra-comique en trois actes. A cet ouvrage succéda, en 1788, *La suite des Deux chasseurs et la laitière*. Deux ans après, il fit représenter un théâtre Louvois *Les Infidelités imaginaires*, où l'on remarquait un assez joli trio. Ayant accompagné son père à Naples, en 1791, il écrivit successivement *Gli Accidenti inaspettati*, à Naples; — *L'Amante statua*, à Venise (1793); — *Il Matrimonio per raggiro*, à Gênes (1793); — *La Notte imbroglia*, à Florence (1794); — *Ero e Leandro*, cantate théâtrale (1795). Nommé maître de chapelle de la cour de Suède, en 1796, il resta pendant cinq années à Stockholm, et y composa plusieurs prologues ainsi qu'un opéra-comique ayant pour titre *la Somnambule*. En 1801, après la mort de son père, il revint à Paris, où il tenta de nouveau les chances du théâtre en faisant jouer à la salle Feydeau *Le Sigisbé ou le Fat corrigé*, en trois actes (1604), *L'Aînée et la Cadette*, en un acte, *Amour et mauvaise tête, ou la Réputation*, en trois actes (1808), *Avis aux jaloux, ou la Rencontre imprévue* (1809), *Hippomène et Atalante*, à l'opéra, et enfin la *Rancune trompée*, en un acte. Mais Louis Piccinni était loin d'avoir le génie de son père, et le peu de succès qu'obtinrent ses opéras le décida à se livrer plus particulièrement à l'enseignement du chant. Il avait soixante et un ans lorsque, le 31 juillet 1827, en se rendant à sa maison de Passy, il fut mortellement frappé d'une attaque d'apoplexie.

D. D.-B.

Choron et Fayolle; *Dictionnaire historique des Musiciens*. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens*.

PICCINNI (*Alexandre*), compositeur français, né à Paris, le 10 septembre 1779; la date de sa mort ne nous est pas connue. Il eut pour père Joseph Piccinni, fils aîné du célèbre Nicolas Piccinni dont nous avons parlé précédemment. Il apprit à jouer du piano sous la direction de Haussmann et de Rigel, fut élève de Lesueur pour la composition, et compléta ses études

musicales avec les conseils de son aïeul. Quoique bien jeune encore, son talent d'accompagnateur le fit admettre en cette qualité au théâtre Feydeau qu'il quitta, en 1802, pour aller remplir les mêmes fonctions à l'Opéra. A plusieurs reprises, il occupa l'emploi de chef d'orchestre au théâtre de la Porte Saint-Martin, qu'il abandonna en 1816, pour la place de chef du chant à l'Académie royale de musique. Mis à la retraite en 1826, et ayant obtenu l'année suivante le privilége du théâtre de Boulogne-sur-mer, il se rendit dans cette ville. Son entreprise n'ayant pas réussi, il revint à Paris, dont il s'éloigna de nouveau en 1836 pour aller se fixer définitivement à Boulogne, où il se livra à l'enseignement du piano et du chant. En 1804, la place de second accompagnateur de la chapelle de l'empereur Napoléon lui avait été confiée. En 1814, il devint accompagnateur en chef de la chapelle de Louis XVIII, et fut nommé, en 1818, pianiste de la musique particulière de la duchesse d'Angoulême. Alexandre Piccinni s'était fait également une réputation comme compositeur. Voici les titres des opéras qu'il a fait représenter : *Rien pour lui*, au théâtre des Jeunes Artistes de la rue de Bondy ; — *Arlequin au village*, id. ; — *La Pension de jeunes demoiselles*, id. ; — *Le Pavillon de fleurs*, id. ; — *Arlequin bon ami*, id. ; — *Les Deux issues*, id. ; — *Les Billets doux*, id. ; — *L'Amant rival de sa maîtresse*, id. ; — *Les Deux maîtres*, id. ; — *La Femme justifiée*, id. ; — *La Forteresse*, au théâtre des Variétés ; — *L'Entre-sol*, id. ; — *Lui-même*, id. ; — *Le Terme du voyage*, id. ; — *Gilles en deuil*, id. ; — *Les Deux voisins*, id. ; — *L'Amoureux par surprise*, au théâtre Feydeau (1804) ; — *Avis au public, ou la Physionomie en défaut*, deux actes, id. (1806) ; — *Ils sont chez eux*, un acte, id. (1808) ; — *Amour et mauvaise tête*, trois actes, id. (1808) ; — *Alcibiade solitaire*, deux actes, à l'opéra (1814) ; — *Le sceptre et la charrue*, trois actes, au théâtre Feydeau (1817) ; — *La Maison en loterie*, un acte, au théâtre du Gymnase (1820) ; — *Le Bramine*, un acte, id. (1822) ; — *La Petite lampe merveilleuse*, un acte, id. (1822) ; — *La Fête française*, un acte, id. (1823). — Alexandre Piccinni a écrit en outre la musique d'un grand nombre de mélodrames et de ballets d'action, pour le théâtre de la Porte Saint-Martin et pour quelques autres théâtres des boulevards. On connaît aussi de lui une cantate composée pour le baptême du duc de Bordeaux, et qui fut exécutée au Gymnase en 1821 ; une *Ode mâconnique* écrite en 1818 ; des romances, des sonates de piano, des thèmes variés pour le même instrument, etc.

D. Denne-Baron.

Gabet, *Dictionnaire des Artistes de l'École française au dix-neuvième siècle.* — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

Piccolomini (*Jacques*), savant cardinal italien, né le 8 mars 1422, dans les environs de Lucques, mort le 10 septembre 1479. Son véritable nom était *Ammanati*, et sa famille n'était pas du tout parente des Piccolomini. Ce fut le pape Pie II, son protecteur, qui, par une espèce d'adoption, lui fit prendre le nom de Piccolomini. Après avoir étudié les belles-lettres à Florence, où il suivit les leçons de Guarino, de Manetti, de Charles et de Léonard d'Arezzo, Jacques Ammanati partit pour Rome en 1450, où il entra en qualité de secrétaire au service du cardinal Capranica, qui, pendant les dix ans qu'il le garda, ne lui donna que des appointements minimes. Nommé en 1460 secrétaire apostolique, il fut peu de temps après appelé à l'évêché de Pavie par le pape Pie II, dont il possédait toute la confiance, et qui lui conféra en 1461 le chapeau de cardinal. Il fut moins en faveur sous le pontificat de Paul II, à cause de son opposition fréquente aux volontés de ce pape. En 1472 il fut, par Sixte IV, nommé légat en Ombrie ; en 1477 il obtint l'évêché de Frascati et ensuite celui de Lucques. On a de lui : *Commentarii et epistolæ;* Milan, 1506, 1521, in-fol. ; Francfort, 1614, in-fol. Les *Commentarii* sont une suite de l'ouvrage historique de Pie II publié sous le même titre, et contiennent le récit des événements de l'Europe de 1464 à 1469 ; ils sont aussi intéressants que les sept cent quatre-vingt-deux lettres qui les suivent, et qui sont remplies de détails curieux sur les contemporains de Piccolomini ; — *Historica narratio de Hussitis et Georgio Podiebradio*, publié à la suite des *Commentarii* de Pie II (édition de 1616), ainsi qu'un autre écrit de Piccolomini : *De Leodiensium dissidio cum episcopo suo Ludovico Borbonio.* Piccolomini a laissé en manuscrit : *Vitæ pontificum ;* — *Legatio cardinalis Capranicæ ad Genuenses; Commentarii ad historiam universalem sui temporis ;* — *Homiliæ*, *Orationes*, etc.

Paul Jove, *Elogia.* — Séb. Paoli, *Disquisizione della vita del cardinale Piccolomini ;* Lucques, 1712, in-4°. — Ap. Zeno, *Dissertazione Vossiane*, t. II. — Niceron, *Mémoires*, XV.

Piccolomini (*Alessandro*), littérateur italien, né le 13 juin 1508, à Sienne, où il est mort, le 12 mars 1578. Il sortait de la même famille que le pape Pie II, mais d'une branche plus ancienne, celle des Rustichino. S'étant appliqué avec beaucoup d'ardeur à l'étude, il acquit des connaissances étendues non-seulement dans les langues anciennes, mais dans le droit, la philosophie et les mathématiques. Sa jeunesse fut livrée au plaisir, et ses premiers écrits se ressentent de l'abandon de ses mœurs ; il témoigna du repentir de les avoir publiés et tourna toute son attention vers la philosophie morale, qu'il fut appelé à professer depuis 1540 à Padoue. « Il était cependant, rapporte Niceron, encore moins recommandable par son savoir et son érudition que par sa vertu ; car sa dou-

ceur, sa gravité, sa modestie et sa piété lui gagnaient l'affection de tout le monde, et il avait joint à ces qualités une charité si extraordinaire qu'il distribuait ses biens aux pauvres avec une libéralité sans exemple, assistant surtout les gens de lettres qui se trouvaient dans la nécessité. » Il résida pendant sept années à Rome et se retira ensuite à Sienne. Ce fut là que vinrent le trouver, sans qu'il les eût recherchées, les dignités de l'Église : nommé par Grégoire XIII archevêque de Patras, puis coadjuteur de Sienne (1574), il mourut avant Fr. Bandini, qui était titulaire de ce siége. Il faisait partie des académies des *Intronati* et des *Infiammati*. On a de lui : *La Rafaella, ovvero della creanza delle donne;* Venise, 1539, in-8°; Milan, 1558, in-8°; Venise, 1574, in-12; Londres, 1750, in-8°; trad. en français (*Instruction aux jeunes dames, dans laquelle elles sont apprises comme il se faut bien gouverner en amour;* Lyon, s. d., in-16; Paris, 1583). Ce livre, extrêmement rare, parut sans nom d'auteur; on y voit une de ces femmes qui se mêlent de débaucher la jeunesse persuader à une dame d'avoir un amant et lui enseigner toutes sortes de ruses pour se cacher de son mari; la jeune dame s'éloigne avec la résolution de profiter de ces sages avis; — *Economica di Senofonte tradotta;* Venise, 1540, in-8°; — *Della Sfera del mondo;* Venise, 1540, 1595, in-4°; trad. en français, par J. Goupil (1580, in-8°); — *Instituzione di tutta la vita dell' uomo nato nobile è in città libera, lib. X;* Venise, 1542, in-4°; trad. par Larivey; l'édit. de 1560 est entièrement refondue et contient deux livres de plus; c'est un grand mérite à Piccolomini, et dont on lui a fait un reproche, de s'être servi de la langue vulgaire pour traiter des matières philosophiques; — *Cento sonetti;* Rome, 1549, in-8°; — *Orazione in Code delle donne;* Venise, 1549, in-8° : « ouvrage très-honnête, dit Ginguené, mais un peu froid » ; — *L'Instrumento della filosofia naturale;* Rome, 1551, in-4°; 3e édit. augmentée; Venise, 1585, in-4°; — *Della Grandezza della terra e dell' acqua;* Venise, 1558, 1561, in-4°; trad. en latin (Bâle, 1568, in-4°), avec un traité *Delle Stelle fisse* du même auteur; — *Delle Teoriche, ovvero speculazioni dei planeti;* ibid., 1563, in-4°; — *Aristotelis quæstiones mechanicæ, cum pleniori paraphrasi;* ibid., 1565, in-8°; trad. en italien par Vannucci; — *Della Rettorica di Aristotile tradotta;* ibid., 1571, in-4°; la *Paraphrase* du même ouvrage a paru de 1565 à 1572, 3 part. in-8°; — *Annotazioni sopra la Poetica d'Aristotile, tradotta in lingua volgare;* ibid., 1575, in-4°; — *D'Alessandro, comedia;* ibid., 1586, in-12; — *L'Amor costante, comedia;* ibid., 1586, in-8° : ces deux pièces lui ont fait assigner par Boccalini le premier rang parmi les comiques italiens. P.

Fabiani, *Vita d'Aless. Piccolomini;* Sienne, 1749, 1759, in-8°. — Imperiali, *Musæum historicum*, 82. — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati.* — De Thou, *Eloges.* — Thevet, *Vies des hommes illustres*, VIII, 22. — Ughelli, *Italia sacra.* — Niceron, *Mémoires*, XXIII. — *Elogi degli illustri Toscani*, III, 163. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 1re partie, 506. — Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie.*

PICCOLOMINI (*Francesco*), érudit, parent du précédent, né en 1520, à Sienne, où il est mort, en 1604. A Padoue, où il fit ses études, il eut pour condisciple Felix Peretti, devenu pape sous le nom de Sixte-Quint, et qui se glorifiait d'avoir triomphé de lui dans une thèse publique. S'étant adonné à l'enseignement, il professa la philosophie à Sienne, à Macerata, à Pérouse (1550), enfin à Padoue (1560); son grand âge le força de quitter en 1601 cette dernière ville et de se retirer à Sienne. Il s'efforça par ses leçons et ses écrits de rétablir la philosophie de Platon et de prouver que dans le fond elle s'accordait avec celle d'Aristote. On a de lui : *Universa philosophia de moribus;* Venise, 1583, in-fol.; les édit. de Francfort (1601, 1611, in-8°) renferment de plus, sous le titre de *Comes politicus*, une réponse aux attaques de Zabarella; — *Libri de scientiæ natura V partibus;* Francfort, 1597, 1627, in-4° : c'est un traité de physique; — *De arte definiendi et eleganter discurrendi;* ibid., 1600, in-4°; — *Commentaria in Aristotelem De ortu et interitu, De anima et De cœlo;* Mayence, 1608, in-8°; chacun de ces commentaires avait été publié séparément. P.

Tomasini, *Elogia*, I, 208. — Papadopoli, *Hist. gymn. Patav.* — Imperiali, *Musæum hist.*, 114. — Bayle, *Dict.* — Niceron, *Mémoires*, XXIII.

PICCOLOMINI (*Alphonse*), duc DE MONTE-MARCIANO, condottière italien, né vers 1549, mort le 16 mars 1591. Un caractère bouillant et emporté joint à une mauvaise éducation le jeta de bonne heure dans des excès de tous genres. Se plaisant dans la compagnie des bandits, il s'en était attaché une troupe qu'il employait à rançonner les villages et petites villes des États de l'Église. La vengeance qu'il exerça sur les Baglioni de Pérouse lui attira une bulle d'excommunication du pape Grégoire XIII et la confiscation des fiefs considérables qu'il possédait dans la Romagne. Il répondit en portant la désolation dans les États ecclésiastiques avec une véritable armée qu'il avait formée de tous les brigands de la Toscane, de la Romagne et de la Marche d'Ancône; à l'approche des troupes pontificales, il dut néanmoins se retirer à Pienza dans les États de François de Médicis, qui trouvait son intérêt à favoriser l'anarchie de ses voisins. Las de vivre dans une oisiveté qui réduisait ses *bravi* au plus complet dénument, Piccolomini reprit le cours de ses déprédations, et le pape, pour y mettre un terme, dut lui rendre ses fiefs et publier une amnistie entière pour tous ses gens. En faisant ce traité, Grégoire XIII rassemblait une armée en silence pour surprendre et accabler son ennemi; mais Picco-

lomini, connaissant ce que valait à cette époque le serment même d'un pape, était sur ses gardes; il battit en 1531 l'armée du souverain pontife, et le força à garder sa parole. L'année suivante il passa en France, y servit huit ans et revint, en 1590, aux sollicitations de la cour de Madrid, porter en Toscane le trouble et le brigandage. Repoussé par les milices du grand-duc Ferdinand, il courut se cacher à Plaisance pour reparaître quelque temps après à la tête d'une nouvelle troupe de bandits dans les environs de Rome. Le grand-duc marcha de nouveau contre lui, l'arrêta à Staggia, le 2 janvier 1591, après l'avoir défait, et le fit pendre le 16 mars suivant, malgré l'intervention de Grégoire XIV et les réclamations de l'Espagne. S. R.

A. Oldoini, *Vita di Gregorio XIV.* — Guicciardini, *Istoria d'Italia.* — Sismondi, *Hist. des républiques ital.*

PICCOLOMINI (*Ottavio*), général autrichien, d'origine italienne, né en 1599, mort à Vienne, le 11 août 1656. Il descendait à la quatrième génération d'Énée Piccolomini, fils naturel du pape Pie II, et était fils de Silvio Piccolomini, chambellan du grand-duc de Toscane. Après avoir fait ses premières armes dans les campagnes du Milanais, il partit en qualité de capitaine avec le régiment de cavalerie que son souverain envoya au secours de l'empereur Ferdinand II contre les Bohémiens. Il avança rapidement, et commandait déjà en 1632 à la bataille de Lutzen le régiment de cuirassiers d'où partit le coup de feu qui tua Gustave-Adolphe. Nommé maréchal de camp, il se trouvait en 1634 à l'armée de Wallenstein en Bohême; ce fut lui qui fit connaître à la cour impériale les desseins secrets du duc de Friedland. Après s'être distingué à Nordlingue, il opéra en Souabe, et en Franconie, où il s'empara de plusieurs places; en 1635 il fut envoyé dans les Pays-Bas avec vingt mille hommes au secours des Espagnols, menacés d'être entièrement débordés par les armées françaises. En 1636 il essaya, mais en vain, de repousser les attaques des Hollandais contre le fort de Schenk. En 1639 il délivra en revanche Thionville assiégé par les Français, et vint investir Pont-à-Mousson, mais sans succès. Il se dirigea alors vers la Bohême, où il arrêta les progrès de Banier et mit à l'abri des armées suédoises l'archiduché d'Autriche. En 1641 il remporta à Neubourg, dans le Haut-Palatinat, un avantage marqué sur les Suédois et fit prisonnière une de leurs divisions commandée par Schlang; il fut battu quelque temps après en Silésie par Torstenson. En 1643 il passa au service du roi d'Espagne qui lui conféra l'ordre de la Toison d'or; envoyé dans les Pays-Bas comme général en chef, il n'obtint pas sur les ennemis de succès décisifs, ses troupes étant encore sous l'influence de la défaite de Rocroi. Rappelé en 1648 par l'empereur, il fut nommé feld-maréchal, et chargé d'opérer contre l'armée suédoise, qu'il combattit avec son habileté ordinaire. Il fut ensuite envoyé en qualité de plénipotentiaire au congrès de Nuremberg, qui avait à veiller à l'exécution du traité de Munster. Il fut peu de temps après élevé au rang de prince de l'Empire, et reçut du roi d'Espagne le duché d'Amalfi.

Crasso, *Elogii di capitani illustri.* — Puffendorf, *Schwedische Kriegshistorie.* — *OEstreichische National-Encyklopädie.*

PICHARD (*Auguste*), philologue français, né le 1er avril 1815, à Paris, où il est mort, le 1er octobre 1838. A peine âgé de quinze ans, il fut employé dans le *Journal de Paris* et *le Constitutionnel* comme traducteur des journaux allemands, anglais, italiens et espagnols. Il étudia ensuite le droit, passa quelque temps chez un notaire; mais, s'étant remis à l'étude des langues, il apprit presque simultanément l'hébreu, le syriaque, le persan et l'arabe. En 1833 M. Thiers, alors ministre de l'intérieur, l'admit dans son cabinet comme secrétaire particulier, et lui donna plus tard au même département l'emploi de sous-chef du bureau des secours généraux. L'excès du travail le conduisit au tombeau à l'âge de vingt-trois ans. On a de lui : *Essai sur la poésie latine;* Paris, 1832, in-18; — *L'Hacendilla, contes psychologiques;* Paris, 1832, in-8°; — *L'Orientaliste*, cours d'hébreu; Paris, 1838, 14 liv. in-4°. Parmi ses traductions publiées, nous citerons la *Description générale de la Chine* de John Davis (1837, 2 vol. in-8°), et le *Livre de la bonne doctrine* (1837, in-8°); il en a laissé plusieurs en manuscrits, dont le plus considérable est un *Dictionnaire des sciences médicales*, d'après les meilleurs écrivains orientaux.

Leblanc, *Notice* à la tête du *Catalogue des livres de Pichard.* — *Le Constitutionnel*, octobre 1838. — *Moniteur univ.*, 1838, p. 2280.

PICHAT (*Michel*), poëte français, né en 1786, à Vienne (Isère), mort le 26 janvier 1828, à Paris. Il étudia le droit, vint à Paris sous l'empire, et abandonna le barreau pour s'adonner à la culture des lettres. Ses débuts furent tardifs : ce ne fut qu'en 1809 qu'il fit recevoir au Théâtre-Français la tragédie de *Turnus;* la représentation en fut interdite par la censure, et quelques scènes seulement furent insérées dans *les trois Genres*, prologue d'ouverture de l'Odéon (janvier 1824). *Léonidas*, joué le 26 novembre 1825, obtint un éclatant succès, dû en grande partie au prodigieux talent qu'y déploya Talma. Pichat a travaillé aux mélodrames d'*Ali-pacha* (1822) et de *Louise* (1823); il a rédigé avec Avenel deux *Lettres* (politiques) *à M. Decazes* (1819, in-8°). Une autre tragédie, *Guillaume Tell*, d'abord interdite par la censure, fut jouée après sa mort, le 22 juillet 1830, à l'Odéon.

Moniteur univ., 1828, p. 108.

* **PICHAT** (*Léon* LAURENT-), poëte et littérateur français, né à Paris, le 11 juillet (et non le 12) 1823. Élève de la pension Chevreau, à Saint-Mandé, puis du collége Charlemagne, il fut jeune encore bien accueilli dans la maison de M. Victor

Hugo. Maître d'une fortune considérable, il quitta la France en 1841 avec le fils de son ancien maître, M. Henri Chevreau, aujourd'hui préfet de la Loire-Inférieure, et tous deux parcoururent l'Italie, la Grèce, l'Égypte et la Syrie. De retour en 1844, ils publièrent un volume de poésies intitulé *Les Voyageuses*, in-8°. Lorsque MM. Théophile Gautier, Maxime du Camp, Louis de Cormenin et Arsène Houssaye fondèrent, en 1851, la nouvelle *Revue de Paris*, M. Laurent-Pichat devint un des propriétaires gérants de ce recueil, et acheta en 1854 la part qu'y avait prise M. Arsène Houssaye. Bientôt la *Revue de Paris* obtint l'autorisation de déposer un cautionnement, et vécut jusqu'à sa suppression par décret impérial du 18 janvier 1858. L'article qui la motiva est de M. Laurent-Pichat, et avait été inséré dans le numéro du 15 de ce mois. Depuis la fondation de ce journal, il n'avait cessé d'y publier des vers, des nouvelles, et d'y faire de la critique avec un talent original et une grande liberté d'esprit. On a de lui : *Les libres paroles* (1847, in-8°), *Les Chroniques rimées* (1850, in-8°), poésies politiques et sociales; *Cartes sur table* (1855, in-18), nouvelles, *La Païenne*, roman (1857, in-18), *La Sibylle*, roman (1859, in-18), *Gaston*, roman (1860, in-18), *Les Poëtes* (1862, in-18); c'est la publication d'un cours qu'il fit au cercle de la rue de la Paix en 1861; *Le Secret de Polichinelle*, roman (1862, in-8°); etc.

Documents particuliers.

PICHEGRU (*Charles*), général français, né le 16 février 1761, à Arbois (Jura), mort le 5 avril 1804, à Paris. Il appartenait à une famille de pauvres cultivateurs, qui trouva toutefois le moyen de satisfaire le goût prononcé qu'il manifestait pour l'étude dès sa première enfance, en le faisant entrer au collége de sa ville natale, alors dirigé par les religieux minimes. Les progrès du jeune Pichegru y furent très-rapides, surtout dans les mathématiques. Peu d'années après, les Minimes, qui dirigeaient le collége de Brienne, ayant appelé près d'eux le P. Patrault, l'un des professeurs d'Arbois, celui-ci emmena avec lui son disciple, qui y continua ses études avec succès, et, dès que son âge le permit, devint répétiteur. Ce fut ainsi, dit-on, qu'il se trouva être chargé, pendant quelque temps, de donner des leçons à Napoléon; mais cette assertion est erronée et les registres de Brienne prouvent qu'entre Pichegru et Bonaparte il n'exista jamais aucune relation de maître à élève. Bien que son esprit fût remuant et qu'il annonçât des dispositions à l'intrigue, son ambition était alors bornée, et le froc semblait être l'objet unique de ses vœux. Le P. Patrault, qui voyait où tendait le siècle, combattit ces idées et lui conseilla de se tourner vers l'état militaire. Pichegru, adoptant cet avis, s'enrôla en 1783 dans le 1er régiment d'artillerie à pied. Il devint promptement adjudant. « A cette époque, dit Rabbe, la révolution était à la veille d'éclater : Pichegru embrassa avec ardeur les opinions qui étaient favorables à un changement. Il n'était guère susceptible d'un autre enthousiasme que celui que peut inspirer l'espoir de satisfaire très-prochainement un intérêt personnel. L'ambition le dévorait; mais il n'avait pas de principes, et tout événement dont il pouvait faire son profit était pour lui un motif de satisfaction. Aussi, dès les premiers symptômes d'un bouleversement, ne manqua-t-il pas de se signaler par une imagination qui le fit compter parmi les plus zélés partisans du nouvel ordre de choses. » Il assista à la formation des sociétés populaires et s'agita beaucoup au sein de ces assemblées, dans le but de s'y faire remarquer. Il était président du club de Besançon lorsqu'un bataillon des volontaires du Gard, passant dans cette ville, l'élut pour son chef (1792). A la tête de cette troupe, qu'il sut discipliner avec habileté, il rejoignit l'armée du Rhin, où il ne tarda pas à attirer sur lui l'attention des représentants en mission. Le 4 octobre 1793 il fut promu au grade de général de division, et dans le même mois il obtint le commandement de cette armée, qui battait en retraite après avoir éprouvé plusieurs échecs. Ayant fait sa jonction avec Hoche, qui était à la tête de l'armée de la Moselle, il seconda les opérations de ce dernier, de manière à laisser aux militaires à résoudre le problème de savoir auquel des deux généraux furent principalement dus les avantages des armées républicaines qui battirent les Autrichiens sous les lignes de Wissembourg, leur prirent Germersheim, Spire, Worms, etc., et s'établirent dans le Palatinat. Après l'arrestation de Hoche, Pichegru, qui était fort avant dans les bonnes grâces de Saint-Just, obtint le commandement des armées réunies du Rhin et de la Moselle (décembre 1793) et vint peu après à Paris, où il fut comblé d'éloges et d'honneurs; c'était le héros du jour, et l'on eût dit que de son épée dépendaient les destinées de la république.

Le 7 février 1794, Pichegru fut appelé au commandement de l'armée du nord, en remplacement de Jourdan. Cette frontière était fortement entamée et l'ennemi menaçait Paris. Il eut Moreau pour lieutenant dans cette mémorable campagne, dont le plan du reste avait été tracé par Carnot. Au lieu de les attaquer de front, il résolut de tourner les alliés et de les déconcerter par la rapidité de ses manœuvres. Ses succès furent rapides. Les brillants combats de Cassel, de Courtrai et de Menin rompirent une ligne jusque-là impénétrable, et les victoires de Turcoing et de Fleurus, beaux triomphes de Moreau et de Jourdan, rejetèrent l'ennemi au delà de la Meuse. Après être resté un mois dans l'inaction, Pichegru, à la tête de quarante mille hommes, franchit ce fleuve sans obstacle (18 octobre 1794). Quelques jours plus tard il tomba malade et fut obligé de gagner Bruxelles; mais les opérations de l'armée n'en furent pas ralenties,

l'ennemi fut rejeté au delà du Rhin, et Nimègue capitula. Malgré l'approche de l'hiver, la campagne ne fut pas interrompue. Les généraux demandaient à prendre leurs quartiers : les fatigues que l'armée avait essuyées, les maladies qui la dévoraient, la rigueur de la saison, l'insalubrité du sol, le manque de vêtements et de chaussures, tout en faisait une loi. Les commissaires de la Convention, habitués au dévouement et à la patience des soldats, ne leur permirent pas de relâche avant la complète exécution des ordres du comité de salut public. Il fallut marcher en avant. Bientôt le froid augmente, les cours d'eau gèlent, et la glace devient assez forte pour livrer passage aux troupes. Pichegru, de retour au quartier général, profite de cette circonstance pour s'emparer de l'île de Bommel (27 décembre 1794). Walmoden, qui avait succédé au duc d'York, rétrograde. Rappelé par les Hollandais, il revient sur la Linge et essaye d'en défendre le passage. L'armée du nord, renforcée par deux divisions que lui envoie Jourdan, le pousse en avant, et traverse le Waal en trois endroits. Ce dernier mouvement sépare les coalisés : les Impériaux se dirigent sur Wesel, Walmoden franchit l'Yssel à Deventer pour atteindre le Hanovre, et les Hollandais regagnent La Haye. Tandis que Moreau se détache pour suivre Walmoden, Pichegru entre triomphant dans Amsterdam, où éclate une révolution (19 janvier 1795). Bientôt la Zélande, les places du Brabant, La Haye, Rotterdam reçoivent les troupes françaises. Un nouveau prodige signale une campagne déjà si étonnante : Pichegru avait envoyé dans la Hollande septentrionale des détachements de cavalerie et d'artillerie légère avec ordre de traverser le Texel, de s'approcher des vaisseaux de guerre hollandais qu'il savait y être à l'ancre, et de s'en emparer. C'était la première fois qu'on parlait de prendre une flotte avec de la cavalerie; néanmoins cette hardie manœuvre réussit à souhait. Les cavaliers traversèrent au galop les plaines de glaces, arrivèrent auprès des navires, les sommèrent de se rendre, et firent sans combat l'armée navale prisonnière. Dans les derniers jours de février 1795 les Français se trouvèrent en paisible possession de la Hollande.

Après cette campagne Pichegru fut nommé commandant de l'armée du Rhin, à laquelle fut réunie celle de la Moselle. En se rendant à ce poste, il se trouvait à Paris lors de l'insurrection du 12 germinal an III (1er avril 1795). Il fut chargé du commandement des troupes et parvint sans peine à disperser les insurgés des faubourgs. Arrivé à son armée, pendant quelque temps encore il se couvrit de gloire; le Rhin, fut audacieusement franchi, et la formidable place de Manheim tomba entre ses mains; mais ce fut le terme de ses succès. De ce jour la vie du conquérant de la Hollande ne se compose que de honteuses trahisons, de misérables intrigues, de conspirations insensées dont il devient à la fin la déplorable victime. Jourdan, avec l'armée de Sambre-et-Meuse, avait aussi passé le Rhin. Les deux généraux en combinant leurs manœuvres auraient pu facilement repousser les deux généraux ennemis, Clerfayt et Wurmser, et les battre successivement l'un et l'autre. Ce plan ne fut pas suivi. Pichegru trahissait : il accueillait les propositions qui lui étaient faites au nom du prince de Condé, chef de l'émigration; il compromettait son armée et celle de Jourdan par la faiblesse et la gaucherie inaccoutumées de ses manœuvres, donnait le temps à Clerfayt de réunir des forces supérieures, se laissait honteusement battre à Heidelberg et se renfermait enfin dans Manheim, laissant le général ennemi se porter contre Jourdan, qui seul ne put résister, fut contraint de battre en retraite, et ne repassa le Rhin qu'avec beaucoup de peine.

Cependant les négociations entamées au nom du prince de Condé se continuaient à Manheim, par l'intermédiaire de Fauche-Borel et de quelques autres agents du prince, dirigés par Roques de Montgaillard. Les bases qui furent posées consistaient, de la part de Pichegru, à porter inopinément au delà du Rhin un corps d'élite de son armée qui se réunirait à celle des émigrés, et, après avoir proclamé Louis XVIII, marcherait en toute hâte avec eux sur Paris. Le prince de Condé, de son côté, prenait au nom du prétendant l'engagement de donner au général tout ce qu'il avait demandé. Le gouvernement de l'Alsace, le château de Chambord, un million en argent, 200,000 liv. de rentes, la terre d'Arbois, qui prendrait le nom de Pichegru, enfin douze pièces de canon, le grand cordon rouge de Saint-Louis, celui du Saint-Esprit et la dignité de maréchal, devaient être la récompense des efforts heureux qu'il ferait pour relever le trône des Bourbons. En attendant la réalisation de ces promesses, on lui envoyait jusqu'à 900 louis à la fois, qui étaient fournis par le ministre anglais en Suisse. Le prince de Condé, qui se tenait en communication très-suivie avec Louis XVIII, par le moyen d'une correspondance dont le principal agent, à Paris, était un ancien secrétaire des finances, nommé Lemaître, n'attendait pour lancer Pichegru que le signal qui lui serait donné du succès d'une insurrection prête à éclater dans la capitale, et d'une descente en Bretagne, projetée par le cabinet anglais et une partie des émigrés, ayant à leur tête le comte d'Artois. L'on sait quel fut le résultat de l'expédition de l'Ile-Dieu et de l'insurrection des sections parisiennes contre la Convention (5 octobre 1795). Ce triomphe de l'assemblée républicaine, dû principalement au jeune général Bonaparte, fit avorter la conspiration de Pichegru, et le parti royaliste dut ajourner à des temps meilleurs le renouvellement de ses complots.

Cependant Pichegru, devenu suspect au Directoire, fut remplacé par Moreau, et appelé à l'am-

bassade de Suède. Il refusa, et vécut une année dans la retraite à Arbois. Élu en mars 1797 membre du Conseil des Cinq-Cents, il fut aussitôt porté par ses collègues à la présidence. Les Bourbons continuaient à lui envoyer de l'argent. Une foule de chouans, de gens à exécution, d'émigrés rentrés, l'entouraient. On le pressa de tenter un mouvement; il avait été payé; il avait compromis beaucoup de gens : il promit; mais il ne fit rien, et, au 18 fructidor, il se laissa arrêter et remit son épée. Frappé de déportation par la loi du 19 fructidor (5 septembre 1797) et conduit à Rochefort, il fut embarqué pour la colonie de Cayenne, et bientôt après on le relégua dans les déserts de Sinnamari. Doué d'une forte constitution, Pichegru ne succomba point sous ces climats pestilentiels; il parvint à s'évader (juin 1798) à travers mille périls, aborda à Surinam, et se rendit ensuite à Londres, où il reçut du gouvernement anglais l'accueil le plus distingué. Dès ce moment, il devint l'âme de tous les projets formés pour favoriser le retour des Bourbons. Envoyé en Allemagne pendant la désastreuse campagne de 1799, il aida de ses avis le général Korsakoff; puis, après la défaite de ce général, il se réfugia dans la Prusse, et y eut de fréquentes entrevues avec le comte d'Entraigues; mais le gouvernement français ayant demandé son expulsion, il se vit contraint de retourner à Londres.

Ce fut alors qu'il devint le chef de la conspiration dans laquelle trempèrent, outre Georges Cadoudal, les deux frères de Polignac, Armand et Jules, le marquis de Rivière et une foule d'autres complices subalternes. Trois débarquements successifs déposèrent de nuit les conspirateurs sur les points les plus déserts des côtes de Bretagne et de Normandie. Le ministère anglais avait muni tous ces conjurés d'argent, de poudre, de cartouches, de pistolets, de poignards, cachés dans de gros bâtons; ils ne marchaient que de nuit par des chemins de traverse, ne couchant le jour que dans des fermes isolées. Ils arrivèrent ainsi à Paris, et chacun commença à s'occuper du rôle qui lui avait été assigné. Pichegru vit Moreau à Grosbois, chez Georges et sur le boulevard de la Madeleine, et s'efforça de l'entraîner dans la conjuration. Mais la police ne tarda pas à être mise en éveil. Cadoudal avait été arrêté; on proposa à Bonaparte l'arrestation de Moreau. « Il conspire avec Pichegru, lui dit-on. — Prouvez-moi, répondit le premier consul, que Pichegru est à Paris, et je signe l'arrestation. » On alla à un quatrième étage arrêter un ancien religieux, frère de Pichegru. Se voyant entre les mains de la police : « Me ferait-on un crime, demanda-t-il, d'avoir reçu la visite de mon frère? J'ai été le premier à lui peindre son péril et à lui conseiller de s'en retourner. » C'était révéler sa présence à Paris; aussitôt l'arrestation de Moreau fut signée et opérée, et l'on s'occupa de celle du chef de la conspiration. Voici comment Bonaparte la raconte lui-même : « Il fut victime de la plus infâme trahison. C'est vraiment la dégradation de l'humanité; il fut vendu par son ami intime : cet homme, que je ne veux pas nommer (1), tant son acte est hideux et dégoûtant, cet homme, ancien militaire, qui depuis a fait le négoce à Lyon (2), vint offrir de le livrer pour cent mille écus (3). Il raconta qu'ils avaient soupé la veille ensemble... La nuit venue, l'infidèle ami conduisit les agents de police à la porte de Pichegru, leur détailla les formes de la chambre, ses moyens de défense. Pichegru avait des pistolets sur sa table de nuit; la lumière était allumée; il dormait; on ouvrit doucement la porte avec de fausses clefs, que l'ami avait fait faire exprès; on renversa la table de nuit, la lumière s'éteignit, et l'on se colleta avec Pichegru, éveillé en sursaut; il était très-fort; il fallut le lier et le transporter nu... »

Pichegru fut enfermé au Temple, et on se mit à instruire son procès. Il est probable que se voyant dans une situation désespérée, et ne pouvant envisager l'infamie du supplice, il se donna lui-même la mort. Le 16 germinal an XII, on le trouva étranglé dans sa prison. On accrédita le bruit que ce n'était pas un suicide, mais un crime du premier consul. Cependant, comme le remarque un historien, que pouvait gagner Bonaparte à devancer l'arrêt de la justice? Pichegru était convaincu de sept ans de conspiration; aucun tribunal au monde n'eût osé l'absoudre. Voici, du reste, ce que dit Bonaparte à ce sujet : « On ne manqua pas de dire que c'était par mes ordres. Je fus totalement étranger à cet événement. Je ne sais pas même pourquoi j'aurais soustrait ce criminel à son jugement; il ne valait pas plus que les autres, et j'avais un tribunal pour le juger et des soldats pour le fusiller. Je n'ai jamais rien fait d'inutile dans ma vie. Quel intérêt pouvais-je avoir à acheter par un crime ce que la justice m'eût infailliblement donné? »

Après le retour des Bourbons, on érigea un tombeau à Pichegru dans le cimetière de Sainte-Catherine (6 novembre 1815), et le 27 février 1816 Louis XVIII ordonna qu'il lui fût élevé une statue dans sa ville natale. Ce monument fut exécuté par Dumont.

Montgaillard (Maurice de), *Mémoires concernant la trahison de Pichegru dans les années III, IV et V;* Paris, an XII (1804), in-8°. — Cousin (d'Avallon), *Hist. du général Pichegru;* Paris, in-12. — *Pichegrü, Ober-General der Franzosen;* Erfurt, 2 vol. in-8°. — Fauche-Borel, *Notices sur les généraux Pichegru et Moreau;* Londres, 1807, in-8°. — Gassier, *Vie du général Pichegru;* Paris, 1814, in-8°. — Treilhe, *La Vérité dévoilée par les temps;* Paris, 1814, in-8°. — Savary duc de Rovigo, *Mémoires sur la mort de Pichegru;* Paris, 1825, in-8°. — Pierret, *Pichegru, son procès et son suicide;* Paris, 1826, in-8°. — Ch. Nodier, *Souvenirs de*

(1) Son nom est dans le *Moniteur;* il s'appelait LEBLANC.

(2) Il avait été ignominieusement chassé de la bourse de Paris.

(3) Il ne reçut qu'une partie de cette somme.

la Révolution. — Mémorial de Sainte-Hélène. — Victoires et Conquêtes, 1793-1797. — Thiers, *Hist. de la Révolution* et *Hist. du Consulat.* — Rabbe, etc, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Le Bas, *Dict. encyclopédique de la France.*

PICHL (*Wenceslas*), musicien allemand, né en 1741, à Bechin (Bohême), mort en juin 1804, à Vienne. Après avoir terminé son éducation classique à Prague, il étudia le contrepoint sous le célèbre Segert et fut attaché à la chapelle de l'évêque de Grosswardein. En 1775 il entra chez l'archiduc Ferdinand à Milan comme directeur de musique, et conserva ces fonctions jusqu'en 1796, époque où il retourna à Vienne. Il mourut d'une attaque d'apoplexie pendant qu'il exécutait un concerto de violon chez le prince de Lobkowitz. Ce laborieux artiste a composé quelques petits opéras, écrits par lui-même en vers latins, vingt-huit symphonies, des messes solennelles et un grand nombre de morceaux pour le violon.

Fétis, *Biogr. univ. des Musiciens.*

PICHLER (*Veit*), théologien et canoniste allemand, né à Berchofen en Bavière, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort en 1736. Entré chez les Jésuites, il enseigna le droit canonique à Dillingen, devint en 1716 professeur de droit à Ingolstadt; en 1731 il obtint une chaire de droit à Munich. On a de lui : *Iter polemicum ad Ecclesiæ catholicæ veritatem;* Augsbourg, 1708, in-8°; — *Examen polemicum super Augustana confessione*; ib., 1708, in-8°; — *Papatus numquam errans in proponendis fidei articulis;* ib., 1709, in-8°; — *Lutheranismus constanter errans in fidei articulis;* ib., 1709, in-8°; — *Theologia polemica;* ib., 1719, in-4°; souvent réimprimé; — *Summa jurisprudentiæ sacræ;* ibid., 1723, 5 vol. in-8°; — *Jus canonicum practice explicatum;* ib., 1728, in-4°; 1735, 1746, in-fol., etc.

Veith, *Bibliotheca Augustana.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher. — De Baker, *Bibliotheque des écrivains de la Compagnie de Jesus.*

PICHLER (*Caroline*), romancière allemande, née à Vienne, le 7 septembre 1769, morte dans cette ville, le 9 juillet 1843. Fille du conseiller aulique de Greiner et de Caroline Hieronymus, lectrice de Marie-Thérèse, elle reçut une éducation des plus soignées; encouragée par Denis, Alxinger, Haschka et autres littérateurs, qui fréquentaient la maison de ses parents, elle s'essaya de bonne heure à la poésie. Mariée en 1796 au conseiller de régence Pichler, elle commença quelques années après à publier des romans, qui furent aussitôt très-goûtés du public; ils sont en effet, surtout l'*Agathocles*, son chef-d'œuvre, très-remarquables par l'énergie des peintures, la force et l'élégance du style; ils contiennent cependant quelques longueurs; et les caractères n'y sont pas toujours bien tracés. On a de Mme Pichler : *Idyllen;* Vienne, 1802 et 1812; — *Lenore;* ib., 1804 et 1820, 2 vol. in-8°; — *Ruth, biblisches Gemälde* (Ruth, tableau biblique); ib., 1805, in-8°; — *Agathocles;* ib., 1808, 3 vol. in-8° : roman philosophique, où l'auteur a exposé avec beaucoup de talent l'influence salutaire du christianisme sur la civilisation; — *Erzählungen* (Contes); ib., 1812, in-8°; — *Olivier;* ib., 1812, 1821, 2 vol. in-8°; — *Gleichnisse* (Paraboles); Tubingue, 1810, in-8°; — *Biblische Idyllen;* Leipzig, 1812, in-8°; — *Die Grafen von Hohenberg* (Les comtes de Hohenberg); ib., 1814; Vienne, 1820, 2 vol in-8°; — *Neue Erzählungen* (Nouveaux Contes); Vienne, 1818-1820, 3 vol. in-8°; — *Frauenwürde* (Dignité de la femme); ib., 1819, 4 vol. in-8°; — *Der Nebenbuhler* (Le Rival); ib., 1821, 2 vol. in-8°; — *Kleine Erzählungen* (Petits contes); ib., 1822-1832, 12 vol. in-8°; — *Die Belagerung Wiens von* 1683 (Le siége de Vienne en 1683); ib., 1824, 3 vol.; — *Die Schweden in Prag* (Les Suédois à Prague); ib., 1827; — *Friedrich der Streitbare* (Frédéric le Belliqueux); ib., 1831, 4 vol.; — *Henriette von England;* ib., 1832; — *Zeitbilder* (Tableaux de l'époque); ib., 1840, 2 vol.; — *Denkwürdigkeiten aus meinem Leben* (Mémoires de ma vie); ib., 1844, 4 vol.; ouvrage très-intéressant. Les *Œuvres complètes* de Mme Pichler ont été publiées à Vienne, 1822-1845, 60 vol. in-8°; elle avait précédemment réuni en 24 vol. in-8° (Vienne, 1812-1820) ses écrits publiés jusqu'en 1820.

Schindel, *Deutschlands Schriftstellerinnen.* — Hormayr, *Taschenbuch* (année 1845). — *Conversations-Lexikon.*

PICHON (*Jean*), missionnaire français, né à Lyon, en 1683, mort à Sion (Valais), le 5 mai 1751. Entré chez les Jésuites en 1697, il se livra à la prédication, et, dès qu'il fut ordonné prêtre, donna des missions à Reims, à Langres et à Metz. Ce fut à son zèle que le roi Stanislas, duc de Lorraine et de Bar, confia la conduite des missions qu'il fonda dans cette province avec une magnificence royale. Le P. Pichon, voyant que quelques adeptes des doctrines de Jansenius éloignaient les fidèles de la communion fréquente, sous le prétexte qu'il fallait être parfait pour s'approcher de la table sainte, publia l'*Esprit de Jésus-Christ et de l'Église sur la communion fréquente* (1745, in-12), où, en combattant des erreurs, il donna dans des erreurs contraires. Son livre, qui ne méritait pas d'être connu, fit cependant beaucoup de bruit. Vivement attaqué par les auteurs des *Nouvelles ecclésiastiques*, il fut condamné par une ordonnance de M. de Caylus, évêque d'Auxerre (27 septembre 1747) et bientôt après par d'autres prélats partisans outrés de la bulle *Unigenitus.* Jésuites et jansénistes s'étant soulevés à la fois contre ce livre, le P. Pichon, par une lettre du 24 janvier 1748, écrite à M. de Beaumont, archevêque de Paris, déclara désavouer et rétracter son ouvrage. A cette époque, il alla prêcher à Colmar; puis, comme on ne tarda pas à s'aper-

cevoir qu'il intriguait sourdement pour soulever un nombre d'évêques allemands contre la proscription de son livre en France, il fut exilé à Mauriac (1748) et contraint peu après de quitter la France. Accueilli par l'évêque de Sion, il devint grand-vicaire et visiteur général de ce diocèse. H. F.

Nouvelles ecclés., années 1746-1751. — *Calendrier ecel.* pour 1757. — Feller, *Dict. histor.*

PICHON (*Thomas*), littérateur français, né le 30 avril 1700, à Vire, mort en 1781, en Angleterre. D'abord avocat, il remplit successivement les fonctions d'administrateur des hôpitaux de l'armée de Bohême (1741), d'inspecteur de la régie des fourrages en Alsace (1743), et de directeur des hôpitaux de l'armée du Bas-Rhin (1745). Il était commissaire-ordonnateur au Canada, lorsqu'en 1758 il tomba entre les mains des Anglais; il se retira alors à Londres, et y vécut sous le nom de Tyrrel. Il fut le second mari de M^me^ Le Prince de Beaumont; mais cette union mal assortie ne fut point heureuse. On a de lui : *Lettres et Mémoires pour servir à l'histoire naturelle, civile et politique du Cap-Breton jusqu'en* 1758 (La Haye, 1760, in-12); les *Mémoires* n'ont pas été publiés. Pichon légua à sa ville natale une riche bibliothèque qui depuis 1783 a été rendue publique.

R. Seguin, *Essai sur l'hist. de Vire*; 1810, in-18.

PICHON (*Thomas-Jean*), littérateur français, né en 1731, au Mans, où il est mort, le 18 novembre 1812. Ordonné prêtre, il s'attacha à M. d'Avrincourt, évêque de Perpignan, par la protection duquel il devint chanoine et chantre de la Sainte-Chapelle du Mans. Il fut historiographe de Monsieur, frère du roi, pour l'apanage dont ce prince était pourvu dans cette partie de la France. A l'époque de la révolution on lui offrit l'évêché constitutionnel de la Sarthe; mais il ne voulut accepter qu'une place d'administrateur de l'hôpital du Mans. Ses principaux écrits sont : *La Raison triomphante des nouveautés*; Paris, 1756, in-12 : c'est un essai sur les mœurs et l'incrédulité; — *Traité historique et critique de la nature de Dieu*; Paris, 1758, in-12; — *Cartel aux philosophes à quatre pattes*; Bruxelles, 1763, in-8° : il y combat le matérialisme; — *Mémoire sur les abus du célibat dans l'ordre politique*; Amsterdam, 1763, in-8° : ce mémoire, assez singulier et peu exact, excita quelques plaintes contre l'auteur; — *La Physique de l'histoire*; La Haye, 1765, in-12 : considérations générales sur le tempérament et le caractère des peuples; — *Les Droits respectifs de l'État et de l'Eglise rappelés à leurs principes*; Paris, 1766, in-12; — *Mémoires sur les abus dans les mariages*; Amsterdam, 1766, in-12; — *Des Études théologiques*; Avignon, 1767, in-12 : recherches sur les abus qui s'opposaient aux progrès de la théologie dans les écoles publiques; — *Les Arguments de la raison en faveur de la religion et du sacerdoce*; Paris, 1776, in-12 : examen du traité *De l'Homme* d'Helvétius. L'abbé Pichon a encore publié les *Principes de la religion et de la morale* de Saurin (Amsterdam, 1768, 2 vol. in-12) : même ouvrage que l'*Esprit de Saurin* de J.-F. Durand; — *La France agricole et marchande* de Goyon (Paris, 1768, in-8°), et *le Sacre et le Couronnement de Louis XVI* de Gobet (Paris, 1775, gr. in-8° et in-4° fig.), auquel il a été ajouté un *Journal historique* de cette cérémonie.

Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — Quérard, *France littér.*

PICHON (*Louis-André*, baron), diplomate français, né en 1771, à Nantes, mort à Paris en 1850. A vingt ans il passa aux États-Unis et remplaça dans la légation française l'un des secrétaires qui avait péri par accident. Nommé à son retour sous-chef de division au département des relations extérieures (1795), il retourna en 1800 aux États-Unis comme consul général, et fut en 1805 rappelé pour avoir, dit-on, émis des opinions peu favorables au gouvernement impérial. Il s'attacha alors au roi Jérôme, qui le nomma conseiller d'État (1809), puis intendant général des finances. On ignore pour quel motif il résigna ces doubles fonctions (1812). Nommé par Louis XVIII maître des requêtes (1814) et conseiller d'État (1820), il devint en 1819 secrétaire général au ministère de la justice. En 1817 il fut chargé de régler les opérations administratives à la Martinique et à la Guadeloupe, et en 1830 il termina les négociations entamées avec le gouvernement d'Haïti. Après la conquête d'Alger, il fut un des premiers intendants civils de la colonie et revint en 1832 à Paris. Il tenait de la Restauration le titre de baron et la croix d'officier de la Légion d'honneur, et conserva sous Louis-Philippe le titre de conseiller d'État. On a de lui : *Lettres* (deux) *d'un Français à Pitt* (1798, in-8°); *De nos constitutions futures* (Paris, (1814, in-8°); *De l'État de la France sous la domination de Napoléon* (1814, in-8°); *De la Pêche côtière dans la Manche* (1831, in-8°); *Alger sous la domination française* (1833, in-8°), et quelques traductions de l'anglais.

Son fils, PICHON (*Jérôme*, baron), né le 3 décembre 1812, à Paris, auditeur au conseil d'État en 1840, a été nommé à la fin de 1848 consul général à Smyrne. Il est président de la Société des bibliophiles français et membre de celle des Antiquaires de France. On lui doit la publication de quelques anciens manuscrits, entre autres, *Le Ménagier domestique* (Paris, 1848, 2 vol. in-8°).

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des Contemp.*

* **PICHOT** (*Amedée*), littérateur français, né à Arles, en 1796. Il débuta par étudier la médecine et reçut le titre de docteur. Mais, trouvant plus d'attrait dans la culture des lettres, il vint se fixer à Paris. Après deux ou trois voyages en Angleterre et en Écosse, où il se per-

fectionna dans la langue et la littérature anglaise, contribua à la rédaction de divers recueils littéraires, et publia successivement : *Vues pittoresques d'Écosse* (1825) ; *Voyage en Angleterre et en Écosse*, et *Essai sur lord Byron*. Ces ouvrages ont survécu à l'intérêt du moment. En 1830, il donna l'*Histoire de Charles Edouard* (4e édition en 1846), qui restera comme bon livre d'histoire. Ses travaux à la *Revue britannique* le firent nommer en 1843 rédacteur en chef, et depuis il en a conservé la direction. On sait que cette *Revue*, aussi variée qu'intéressante, met largement à contribution les *magazines*, les revues et les principaux ouvrages de la littérature anglaise. Toutefois, il est à regretter que, pour les accommoder au goût français, les traducteurs prennent souvent de grandes libertés avec les originaux, les abrègent ou les développent à leur fantaisie, et les présentent avec une toilette tout à fait française. On doit à l'activité féconde de M. Pichot quelques autres ouvrages : *Les Arlésiennes*, traditions et légendes (1837) ; *Galerie des personnages de Shakspeare* (1843) ; *La Vie et les travaux de Sir Charles Bell* (1846) ; *Le dernier roi d'Arles* (1848) ; *Chronique de Charles-Quint* (1853), étude historique louée par Prescott ; plusieurs traductions de l'anglais, de Bulwer, de Thackeray, etc. J. C.

Biographie des Contemporains. — Docum. partic.

PICHOU (*** De), auteur dramatique français, né à Dijon, en 1597, assassiné en janvier 1631 (1). Fils d'un officier, il fit ses études chez les jésuites de Dijon, et, préférant la carrière des lettres à celle des armes, il vint à Paris, où il fit représenter avec succès plusieurs pièces. Distingué par le cardinal de Richelieu, protégé par le prince de Condé, un avenir brillant s'ouvrait pour lui lorsqu'il fut assassiné un soir en rentrant chez lui. Ses meurtriers sont demeurés inconnus. Malgré le suffrage du grand cardinal et des beaux esprits du temps, les productions de Pichou sont médiocres ; la versification en est lâche et négligée. Les principales sont : *Les Folies de Cardenio*, cinq actes, en vers, 1630, in-8° : sujet tiré du *Don Quichotte* de Cervantes ; — *Les Aventures de Rosiléon*, tiré de l'*Astrée* de d'Urfé, 1630, in-8° ; — la *Filis de Scire*, pastorale ; 1630, in-8° ; — *L'Infidèle confidente ;* Paris, 1641, in-8° ; — *L'Aminte*, pastorale ; 1632, in-8°. Le *Théâtre* de Pichou a été imprimé ; Paris, 1630, in-8°.

Isnard, préface de la *Filis de Scire*. — Parfaict frères, *Hist. du Théâtre Français*, t. IV, p. 420-424. — La Croix, *Art de la poésie française* (Lyon 1694), p. 414. — Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

PICINELLI (*Filippo*), littérateur italien, né le 21 novembre 1604, à Milan. En entrant parmi les chanoines de Saint-Jean de Latran (1626), il quitta ses prénoms de *Charles-François* pour prendre celui de Philippe. Reçu docteur en théologie, il se mit à prêcher dans les principales villes d'Italie ; après quarante années de travaux, il devint abbé de son ordre. Nous citerons de lui : *Panegirici ;* Venise, 1649, t. I ; Milan, 1658-1675, t. II et III, in-8°, trad. en latin et la plupart déjà imprimés à part ; — *Il Mondo simbolico ;* Milan, 1653, 1680, in-fol. ; trad. en latin ; — *Feminarum sacræ Scripturæ elogia ;* ibid., 1657, in-8° ; — *Vita di Carlo Contarini, doge di Venezia ;* ibid., 1664, in-12 ; — *Lumi e riflessi*, cioe 4,000 *Scritture illustrate con erudizioni profane ;* ibid., 1667, in-fol., trad. en latin en 1703 ; — *Ateneo de' letterati Milanesi ;* ibid., 1670, in-4° ; — *Fatiche apostoliche ;* ibid., 1672-1674, 3 vol. in-4° ; recueil de sermons, réimpr. en latin en 1711 ; — *Elogia extemporanea ;* ibid., 1677, in-8° ; — *Massime de' sacri chiostri ;* ibid., 1678, in-4°.

Un de ses parents, Picinelli (*Francesco*), prêtre de l'église de Milan, a laissé *Opuscula erudita varia* (Milan, 1617, in-8°).

Ghilini, *Theatro*, II. — Rosini, *Lycæum Lateranense*, 60 et 189. — Argelati, *Bibl. Mediol.*, II, 1075.

PICKEN (*Andrew*), littérateur anglais, né en 1788, à Paisley, mort le 23 novembre 1833. Élevé pour exercer le commerce, il voyagea dans les Indes occidentales, et obtint un emploi dans la banque d'Irlande. S'étant ensuite retiré à Glasgow, il s'adonna à la littérature par suite de spéculations malheureuses qui l'avaient privé de sa fortune. Encouragé par le succès de son premier recueil intitulé *Contes et Essais de l'ouest de l'Écosse*, il publia deux romans, *Le Secrétaire* et *Le Legs de Dominique* (1830), et les *Histoires traditionnelles des familles* (1833).

Henrion, *Annuaire biogr.*, 1834.

PICKERING (*Timothy*), homme politique américain, né en 1745, à Salem, mort le 29 janvier 1829. Il prit part à la guerre de l'indépendance et y gagna le rang de colonel. Compagnon d'armes de Washington, il remplit durant sa seconde présidence la charge de secrétaire d'État et la conserva jusqu'à l'élection de Jefferson (1801). Il siégea plusieurs fois au congrès et quitta les affaires en 1817. On a de lui de nombreux écrits politiques, entre autres *Review of the Correspondence between J. Adam and W. Cunningham* (1824).

Pickering (*John*), fils du précédent, né le 7 février 1772, à Salem, mort le 5 mai 1846, à Boston. En sortant de l'université d'Harvard, il fut secrétaire d'ambassade en Portugal, puis à Londres. Dans la suite il s'établit à Boston et y fut nommé en 1829 avocat de la ville. Il avait fait de l'étude des langues son occupation favorite : outre les anciennes, il possédait toutes celles de l'Europe, les principales de l'Orient et la plupart de celles en usage chez les tribus indiennes. On cite de lui : *A Vocabulary or Collection of words and phrases peculiar to*

(1) C'est à tort que plusieurs biographes ont fait tuer Pichou en 1635.

the United States (1816) et un *Greek and English Lexicon* (1826). Il a aussi travaillé à divers recueils, *North American review*, *New-York review*, *American jurist*, etc.

Son frère, PICKERING (*Henry*), né le 8 octobre 1781, à Newburgh, mort le 8 mai 1838, à New-York, a laissé quelques poésies.

Cyclop. of Amer. literature, I, 625; II, 26. — *Encyclop. americana*, t. XIV (Suppl.). — Allen, *Amer. Biography*.

PICOT (*Jean*), en latin *Picus*, érudit français, mort le 24 avril 1565, à Paris, sa ville natale. Reçu en 1543 conseiller clerc au parlement de Paris, il fut ensuite président aux enquêtes. Il employa ses moments de loisir à traduire du grec en latin ou en français quelques ouvrages des Pères, tels que *Contra Marcionitas* d'Origène (Paris, 1556, in-4°); *De selectis Scripturæ quæstionibus ambiguis* (1558, in-4°), et *Commentarius in Jeremiam, Baruch et Threnos* (1564, in-4°) : la version de ces deux traités de Théodoret a été conservée dans l'édition de 1642 donnée par le P. Sirmond; *Homiliæ* de St-Macaire (1559, in-8°); *Varia opuscula* de Saint-Maxime (1560, in-8°); *Enseignements d'Agapet pour gouverner un empire* (1563, in-8°), etc.

Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

PICOT DE LA MOTTE (*Bernard-François-Bertrand*, marquis DE), général français, né à Saint-Malo, le 29 mars 1734, mort à Senlis, le 15 février 1797. Il entra en 1744 dans la marine. A l'âge de quinze ans il avait déjà fait plusieurs campagnes, reçu quatre blessures, lorsque, le 10 avril 1748, dans un combat livré aux Anglais par La Bourdonnaie dans la rade de Mahé, le jeune Picot eut une jambe emportée. Il commanda successivement dans l'Inde à Zamataly (1751), Nélicéram (1754), Mahé (1756). Fait prisonnier en 1761, il ne fut rendu à la liberté qu'à la paix de 1763. Il fut nommé commandant général de Malabar (21 janvier 1775) et reçut la croix de Saint-Louis. Le 19 mars 1779, à la prise de Mahé, il tomba une seconde fois entre les mains des Anglais et ne rentra en France qu'en 1782. Il se retira du service en 1787.

PICOT DE PECCADUC (*Henri-René-Marie*, vicomte), général français, né en 1771, mort en 1826. Officier lors de la révolution, il émigra, joignit l'armée des Princes, et durant vingt-trois ans porta les armes au service de l'étranger. La Hollande, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Espagne, enfin la Russie le virent sous leurs drapeaux. Rentré en France avec les Bourbons, il y reçut le grade de maréchal de camp (25 avril 1821) et fit la campagne d'Espagne (1823). A. DE L.

Le Moniteur général, année 1821. — De Courcelles, *Dict. des généraux français*.

PICOT (*Pierre*), prédicateur suisse, né en 1746, à Genève, où il est mort, le 28 mars 1822. Il descendait de Nicolas Picot, qui quitta Noyon en compagnie de Calvin, son ami, pour aller s'établir à Genève. Ses études terminées, il visita la France, la Hollande et l'Angleterre, et se lia avec Franklin, qui le pressa vainement d'accompagner Cook dans son second voyage autour du monde. Après avoir desservi pendant dix ans l'église de Sattigny, il fut attaché à celle de Genève (1783), et y mérita en 1787 le titre de professeur honoraire de théologie. On a de lui : *De multiplici montium utilitate* (Genève, 1790, in-8°), l'*Eloge historique de J.-A. Mallet-Favre*, dans le *Guide astronomique* de Lalande (1771), et des *Sermons* (Genève, 1823, in-8°), remarquables par l'harmonie du style.

Son fils aîné, PICOT (*Jean*), né le 6 avril 1777, a occupé pendant longtemps la chaire d'histoire à l'académie de Genève. Il a publié : *Histoire des Gaulois* (Genève, 1804, 3 vol. in-8°); — *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle depuis la création jusqu'en* 1808 (ibid., 1808, 3 vol. in-8°); — *Histoire de Genève* (ibid., 1811, 3 vol. in-8°); — *Statistique de la Suisse* (ibid., 1819, 1830, in-12), etc.

Rabbe, etc. *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Haag frères, *France protestante*.

PICOT-BELLOC (*Jean*), littérateur français, né en 1748, à Toulouse, mort le 5 mai 1820, à Tarbes. Il était frère puîné du botaniste Picot de La Peyrouse (*voy.* LA PEYROUSE). Entré dans les gardes du corps du roi, il cultiva en même temps la musique et la poésie, et composa quelques opéras qui furent représentés sur les théâtres particuliers. Il embrassa avec chaleur la cause de la révolution et devint commissaire des guerres. On a de lui : *Les Dangers de la calomnie* (1794), drame, et *Le Père comme il y en a peu* (1798), comédie.

Biographie Toulousaine.

PICOT, nom de trois officiers supérieurs royalistes :

PICOT (***), né à Rouen, en 1767, fusillé dans la même ville en mars 1803. Il s'engagea en 1792 dans les chasseurs de la Montagne; mais il déserta bientôt avec le fameux Chandelier, joignit les chouans, servit quelque temps dans les bandes de Scépeaux, et passa en Normandie, où Frotté le fit chef de la division d'Argentan. La pacification des contrées insurgées le força à repasser en Angleterre. Il revint en France en février 1803. Arrêté à Rouen comme prévenu de tramer un complot contre le premier consul Bonaparte, il fut traduit devant un conseil militaire, condamné et fusillé le même jour.

PICOT (*Louis*), né à Josselin, en 1774, guillotiné à Paris, le 5 messidor an XII (24 juin 1804). D'abord palefrenier et postillon, il servit longtemps d'espion ou d'instrument aux chouans. Enfin découvert, il prit le fusil et se jeta dans les bandes royalistes. Son adresse, sa connaissance du pays lui valurent un commandement. Refusant toute amnistie, il fut l'un des derniers chefs qui dévastèrent le Morbihan. Après le traité d'Amiens, ne recevant plus de subsides, il passa en Angleterre. Il en revint avec Georges Cadoudal. Arrêté avec ce conspirateur, il fut condamné à

mort, le 21 prairial an XII (9 juin 1804). Il mourut avec une grande fermeté.

PICOT DE LIMOELAN (*M.-J.-A.*), né à Saint-Malo, en 1734, guillotiné le 18 juin 1793. Garde du corps, puis officier dans la garde constitutionnelle de Louis XVI, il fut blessé, le 10 août 1792, à l'attaque des Tuileries. Il se retira en Bretagne où il devint l'un des principaux agents du parti royaliste. Il réunit un corps assez nombreux, qui lutta quelquefois avec avantage contre les troupes républicaines. Il fut arrêté avec La Rouarie et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire de Paris. A. DE L.

Le Moniteur universel, an II, nos 90, 157, 328. — *Biographie moderne* (Paris, 1806). — Th. Muret, *Hist. des guerres de l'Ouest*. — Billard de Veaux, *Bréviaire du Vendéen* (Paris, 1840, 3 vol. in-8°), t. I.

PICOT (*Michel-Joseph-Pierre*), littérateur français, né le 24 mars 1770, à Neuville-aux-Bois, près d'Orléans, mort le 15 novembre 1841, à Paris. Destiné à l'état ecclésiastique, il fut accueilli, à l'âge de treize ans, par l'évêque de Bayeux, et étudia la théologie au séminaire d'Orléans. Il professait les humanités à Meung-sur-Loire lorsqu'il refusa de prêter serment à la constitution civile du clergé. Décrété d'arrestation pour avoir contribué à l'évasion d'un royaliste, il vint se cacher à Paris; puis, cédant aux exigences de la réquisition auxquelles il s'était jusque-là soustrait, il demanda à entrer dans la marine (1793), et, après deux campagnes, il fut employé dans le bureau des armements à Brest. Licencié du service en 1797, il s'appliqua avec ardeur à l'étude de l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle. Les *Mémoires* qu'il fit paraître en 1806 lui valurent les éloges des écrivains religieux, de l'abbé Boulogne entre autres, qui lui confia la rédaction du *Mémorial catholique*, journal mensuel qu'il avait fondé. Au mois d'avril 1814, il fut chargé de diriger *L'Ami de la religion et du roi*, qui ne tarda pas à devenir l'organe officiel du clergé; cette feuille, qui parut d'abord deux fois, puis trois fois par semaine, enfin tous les jours, resta sous sa direction jusqu'au 1er octobre 1840. On a de Picot : *Mémoire pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle;* Paris, 1806, 1815-1816, 4 vol. in-8°; 3e édit., 6 vol. in-8° : cette publication estimable est moins polémique que les *Mémoires* du P. d'Avrigny, dont elle forme une espèce de continuation; mais la partie historique en est faible et la bibliographie incomplète; — *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle;* Paris, 1824, 2 vol. in-8°. Il a eu la plus grande part à la collection des *Mélanges* (9 vol. in-8°), commencée par l'abbé Boulogne, et il a édité en 1827 les *Œuvres* de ce prélat, auxquelles il a ajouté un *Tableau religieux de la France sous le Directoire* et un *Précis historique sur l'Église constitutionnelle*. On lui doit en outre beaucoup d'articles insérés dans le *Journal des curés*, le *Suppl.* au *Dict. hist.* de Feller, la *Biographie universelle* de Michaud, etc. Il a fait don, par testament, d'une partie de sa riche bibliothèque au séminaire de Saint-Sulpice.

Ami de la Religion, nov. 1841. — *Biogr. du Clergé contemp.*

PICOT (*Joseph-Alexandre-Édouard*), général français, né le 8 octobre 1788, à Abbeville, mort le 16 décembre 1855, à Paris. Admis en 1806 dans l'École polytechnique, il passa un an à l'école d'application de Metz et entra comme sous-lieutenant dans le corps du génie (1809). Après avoir servi en Hollande, il fit les campagnes de Russie et de Saxe, gagna la croix d'honneur à Lutzen, et concourut à la défense de Mayence. En 1828 il fut appelé à commander l'école régimentaire du génie à Metz. Après la prise d'Anvers (1832), à laquelle il assista, il fut employé dans les places du nord et du midi; comme directeur des fortifications de Toulon, il prépara par ses travaux l'agrandissement de cette ville décrété en 1851. Le 9 décembre 1847 il fut nommé maréchal de camp, et, le 26 décembre 1852, commandant du Palais-Royal. On a de lui : *Études sur la guerre de siége* (Paris, 1854, in-8°).

E. Prarond, *Notice sur le général Picot;* Abbeville, 1857, in-8°.

PICOT (*François-Édouard*), peintre français, né à Paris, en 1786. Élève de Vincent, il remporta en 1811 le second grand prix de peinture. Au concours de 1813, sur le sujet de *la Mort de Jacob*, l'Académie, en accordant le premier grand prix à Joseph Forestier, exprima le regret de n'en avoir à donner qu'un seul de cette valeur, et M. Picot reçut, comme équivalent du premier grand prix, un prix d'honneur et une gratification de 3,000 francs. Après avoir continué ses études à Rome, il eut, à son retour, la commande d'un tableau représentant la *Mort de Saphira* (1819) pour l'église de Saint-Séverin. Dans la même année, il exposa *L'Amour et Psyché*, dont on loua les figures, pleines de grâce et de naïveté, et qui fut acheté par le duc d'Orléans. M. Picot reçut à ce salon une médaille de 1re classe. Après cet heureux début, il exécuta successivement, en 1822, *Oreste, après ses fureurs, s'endormant dans les bras d'Électre* (Musée du Luxembourg); *Raphael et la Fornarina; Le duc d'Orleans et sa famille* (Galerie du Palais-Royal); — en 1804, *La Délivrance de saint Pierre*, sujet ébauché par Léon Pallière; *Céphale et Procris;* — en 1827, une *Annonciation;* — deux plafonds du Louvre, au musée des antiques, *Le Génie dévoilant l'Égypte à la Grèce* (1827) et *Cybèle protégeant plusieurs villes contre le Vésuve* (1833); — pour le musée de Versailles : le *Maréchal de de Boucicaut II* (1835); *la Prise de Calais par le duc de Guise* (1838); *Talma*, ainsi que la peinture des plafonds de la salle de 1830 et de la galerie des Batailles. M. Picot a pris part aux travaux de restauration des peintures du palais de Fontainebleau. Il a exécuté : *Le Cou-*

ronnement de la vierge (Notre-Dame-de-Lorette); les peintures de la nef et du chœur de Saint-Vincent de Paul, avec M. Flandrin, et des peintures dans l'église de Sainte-Clotilde. M. Picot a été nommé membre de l'Académie des beaux-arts en 1836, en remplacement de Carle Vernet. Il est officier de la Légion d'honneur depuis 1832. G. DE F.

Annuaire statistique des artistes français, 1836. — *Documents particuliers.*

PICOT. *Voy.* CLORIVIÈRE (PICOT DE).

PICOTEAUL (*Claude-Étienne*), médecin français, né à Salins, mort dans la même ville, le 7 avril 1748, dans un âge très-avancé. Il étudia la médecine à Paris sous Duverney et Durey, et exerça dans sa ville natale dont il devint maire. On a de lui : *Analyse des fièvres ;* Paris, 1704, in-8°. « C'est, selon la *Biographie médicale*, une rapsodie, dont un style diffus et incorrect fait encore ressortir davantage l'absurde théorie. » — *Réflexions sur la cause de la maladie dont les bêtes se trouvent attaquées dans le comté de Bourgogne ;* Salins, 1714, in-8°.

Biographie médicale.

PICOU (*Robert*), peintre et graveur français, né à Tours, selon l'abbé de Marolles, florissait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il visita l'Italie et fut peintre du roi Louis XIII ; il était neveu de Marguerite Bahuche, femme de Jacob Bunel, lui-même peintre du roi, et l'on connaît un brevet, daté du 8 octobre 1614, accordant à Marguerite Bahuche, en récompense des longs et fidèles services de son mari, le logement que celui-ci occupait dans la grande galerie du Louvre, à la charge de loger Robert Picou, son neveu « pour avoir soin avec elle des peintures tant de la grande galerie du Louvre que des Thuilleries ». Ce même brevet accorde à Picou et à sa tante chacun la moitié de la pension de 1,200 livres dont jouissait J. Bunel. « R. Picou a gravé d'une pointe nourrie et chaleureuse et dans un genre rappelant peut-être Bellange, ajoute M. J. Renouvier, sept estampes très-rares aujourd'hui, dont plusieurs ont été faites à Rome vers 1622. »

Archives de l'Art français. — J. Renouvier, *Des types et des manières des maîtres graveurs.* — Robert Dumesnil, *Le Peintre graveur français.*

PICQUENARD (*Jean-Baptiste*), littérateur français, mort en décembre 1826. Dans sa jeunesse il fit quelque séjour aux colonies. Après le 10 août il siégea dans la commission qui devint l'administration du département de Paris, et en 1798 il obtint la place de commissaire du Directoire près le bureau central. Nommé en 1801 secrétaire général du Pas-de-Calais, il fut révoqué en 1803. On a de lui : *Adonis ou le Bon nègre* (Paris, 1798, 1817, in-18) ; — *Zaflora ou la Bonne négresse* (1799, 2 vol. in-18) ; — *Almanach du Pas-de Calais* (1802, in-12) ; — *Montbars l'exterminateur* (1827, 3 vol. in-12) ; — *Campagnes de l'abbé Poulet en Espagne pendant les années* 1809-1811 (1816, 5 vol. in-12) ; — *Victoires et Conquêtes des Grecs modernes* (1825, 2 vol. in-18), etc.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1827, 2e partie.

PICQUET (*François*), prélat français, né à Lyon, le 12 avril 1626, mort à Hamadan (Perse), le 26 août 1685. Fils d'un banquier, il fut destiné au commerce, et voyagea en France, en Italie et en Angleterre. Les relations qu'il forma à Paris avec plusieurs grands personnages amenèrent en 1652 sa nomination comme consul de France à Alep ; et bien qu'il n'eût encore que vingt-six ans, il remplit cet emploi important avec tant de succès que la république de Hollande le choisit aussi pour son consul dans la même ville. Quoique laïque, il se montra aussi zélé missionnaire que consul fidèle et intelligent. Il reçut la tonsure en 1660 des mains d'André, archevêque des Syriens, qui lui devait son élévation ; et, abdiquant deux ans après le consulat, il passa à Rome pour rendre compte à Alexandre VII de l'état de la religion en Syrie. De retour en France, il reçut les ordres sacrés, fut pourvu du prieuré de Grimaud (Provence) et nommé (1663) protonotaire apostolique. Proposé en 1674 comme vicaire apostolique de Babylone, il devint en 1675 évêque *in partibus* de Césaropole, en Macédoine. Il s'embarqua pour Alep en 1679, avec le chevalier d'Arvieux, nouveau consul de France, s'appliqua en arrivant à ranimer la foi des catholiques, et partit en mai 1681 comme ambassadeur des cours de France et de Rome en Perse, afin de relever et d'étendre dans ce pays la religion catholique. Arrivé à Ispahan, le 12 juillet 1682, il y fut peu après témoin des fêtes qui y eurent lieu au sujet du passage du khan des Tartares Usbecks qui se rendait à La Mekke. Admis à l'audience du schah, il harangua en italien ce souverain qui lui promit de protéger les catholiques de ses États. Vers la fin de 1683, il lui remit de riches présents au nom du roi de France, à qui il transmit ensuite la réponse et les présents du monarque persan. Pourvu cette même année de l'évêché de Babylone, il était arrivé à Hamadan, lorsque le mauvais état de sa santé le força de s'arrêter plusieurs mois dans cette ville, où il mourut après avoir écrit à la congrégation de la Propagande pour demander un coadjuteur. Par une faveur toute spéciale, on l'inhuma dans l'église des Arméniens. Picquet a fourni plusieurs pièces importantes à Nicole pour son ouvrage sur *La Perpétuité de la foi de l'Église touchant l'Eucharistie.* H. F.

Vie de Picquet (attribuée à Anthelmy, évêque de Grasse) ; Paris, 1732, in-12. — *Mémoires du chev. d'Arvieux*, t. VI. — *Lettres édifiantes et curieuses écrites des Missions étrangères.*

PICQUET (*François*), missionnaire français, né à Bourg (Bresse), le 6 décembre 1708, mort à Verjon, près de cette ville, le 15 juillet 1781. Après avoir prêché dans le diocèse de Lyon, il entra dans la congrégation de Saint-Sulpice, qui en 1735 l'envoya à Montréal pour coopérer aux

missions de l'Amérique septentrionale. Vers 1740, il s'avança au nord de cette ville et s'établit près du lac des Deux Montagnes, où il construisit un fort avec l'argent que lui donna Louis XV et avec des corvées. Ce fort lui facilita le moyen de fixer deux peuplades errantes, les Algonquins et les Nipissings, et de leur faire cultiver la terre. Ces peuplades, ainsi que les Iroquois et les Hurons, se soumirent par ses conseils à la France; et, pendant la guerre de 1742 à 1748, Picquet prit de si bonnes mesures pour la sûreté de sa mission qu'elle fut pleinement garantie des invasions des Anglais. En 1749, après la paix, il établit près du lac Ontario une nouvelle mission, *la Présentation*, située à l'endroit même où les Anglais ont bâti Kingston. En 1753, il vint à Paris rendre compte au ministre de la marine de l'état florissant de la colonie qui comptait déjà plus de cinq cents familles. Pendant la guerre qui éclata peu après, il se mit à la tête des Indiens qu'il avait instruits, détruisit tous les forts anglais au sud de l'Ontario et contribua à la défaite du général Braddock. Après la perte de la bataille de Québec (1759), Picquet se décida à revenir en France par la Louisiane. Parti avec vingt-cinq Français et deux petits détachements de sauvages successivement relevés par d'autres chez les peuplades qu'il traversait, il alla par le haut Canada à Michilimakinac, traversa le Michigan, et arriva par la rivière des Illinois et le Mississipi à la Nouvelle-Orléans, où il demeura vingt-deux mois. Les Anglais avaient mis sa tête à prix. Picquet n'avait jamais reçu d'autre récompense qu'une gratification de mille écus et des livres en 1754. Obligé de les vendre pour payer son retour en France, il fut réduit à vivre de son petit patrimoine jusqu'à ce qu'en 1765 l'assemblée du clergé de France lui offrît une gratification de 1,200 livres qu'elle lui donna encore en 1770. En 1777, il fit le voyage de Rome, où Pie VI, pour honorer ses travaux, le défraya entièrement et lui donna une gratification de 5,000 livres. Picquet revint mourir chez sa sœur, pauvre paysanne de la Bresse. H. F.

Vie de Picquet, au tome XXVI des *Lettres édifiantes*, édition de 1786.

PICTET (*Bénédict*), théologien suisse, né le 30 mai 1655, à Genève, où il est mort, le 10 juin 1724. Il fit ses études de théologie sous la direction de son oncle maternel, François Turretin. Il visita ensuite, en compagnie d'Antoine Léger, la France, où il trouva des amis et des maîtres dans les Claude, les Daillé, les Allix, les Dubosc. Il se rendit de là en Hollande, où il soutint plusieurs thèses à l'université de Leyde, sous la présidence de Fréd. Spanheim. Enfin il parcourut l'Angleterre, où ses talents lui valurent un accueil distingué. De retour à Genève, il fût consacré au ministère évangélique et peu après nommé pasteur. En 1702 il succéda à François Turretin dans la chaire de théologie. Il l'occupa avec tant de distinction qu'après la mort de Spanheim, les curateurs de l'université de Leyde lui offrirent de venir remplacer cet homme célèbre. Pictet résista à leurs offres, quelque avantageuses qu'elles fussent au point de vue pécuniaire. Le grand conseil de Genève lui vota des remerciments pour le désintéressement dont il avait fait preuve en cette circonstance et pour l'attachement dont il avait donné des gages à sa ville natale. Pictet fut nommé membre de l'Académie de Berlin en 1714. La douceur de son caractère, sa modestie et son affabilité lui avaient fait de nombreux amis. Les qualités de son esprit égalaient celles de son cœur. Il n'était pas seulement un érudit; il possédait encore un véritable talent oratoire. Ses ouvrages ne sont pas cependant à la hauteur de ses talents, ce que Sénebier explique en faisant remarquer qu'il a trop écrit pour avoir pu soigner ses compositions. On a de lui en effet un très-grand nombre de productions. Sénebier et Niceron en donnent la liste complète. Voici les titres de ses principaux écrits : *Traité contre l'indifférence des religions;* Neuchâtel, 1692, in-12; avec des additions, Genève, 1711, in-12; traduction angl. sur la première édition; — *La Morale chrétienne, ou l'art de bien vivre*; Genève, 1695-98, 8 vol. in-12; réimprimé avec des augmentations en 1710; — *Theologia christiana;* Genève, 1696, 2 vol. in-8°; traduit en français par l'auteur, Amsterd., 1701, 2 vol. in-4°; Genève, 1708, augmenté d'un 3e vol.; — *Græcorum recentiorum sententiæ, cum Græcorum veterum placitis brevis collatio;* Amsterd., 1700, in 12; — *Lutheri et Calvini consensus de prædestinatione;* Genève, 1701, in-12; — *Histoire de l'Église et du monde au onzième siècle;* Genève, 1712, in-4°, faisant suite à l'*Histoire de l'Église et du monde* de Lesueur, dont Pictet donna une nouvelle édition, avec ce volume additionnel; — *L'Histoire du douzième siècle*, second volume supplémentaire à l'ouvrage de Lesueur, laissé en manuscrit par Pictet et imprimé à Amsterdam en 1732, in-4°; — *Orationes academicæ;* Genève, 1721, in-4°; — *Quatorze sermons sur divers sujets;* Genève, 1721, in-8°. On trouve une image de la médaille frappée en son honneur dans le *Museum Mazzuchellianum*, p. 162. M. N.

Biblioth. Germaniq., t. IX et X. — Niceron, *Mémoires*, t. I. — Sénebier, *Histoire littér. de Genève*, t. II, p. 249-256.

PICTET (*Jean-Louis*), astronome suisse, né en 1739 à Genève, où il est mort en 1781. Reçu avocat, il s'adonna plus à l'étude des sciences qu'à la pratique du barreau; il entra en 1770 au conseil des deux cents et fut élu conseiller d'État, puis syndic en 1778. L'heureuse disposition qu'il portait dans l'astronomie le fit choisir par l'Académie de Saint-Pétersbourg pour être un des observateurs du passage de Vénus sur le disque du soleil (1768); il accompagna en Sibérie Mallet-Favre, son beau-frère; mais l'état

du ciel fit manquer le principal but de ce voyage. On a de lui : *Observationes variæ occasione transitus Veneris*, dans le t. II des *Mémoires* de l'Acad. de Pétersbourg. Le journal de son voyage, intéressant par le ton simple et vrai qui y règne, n'a pas vu le jour.

Novi commentarii Acad. Petropol., XIV, 11. — Sénebier, *Hist. litter. de Genève*, III, 178.

PICTET (*Marc-Auguste*), savant et littérateur suisse, de la famille des précédents, né le 23 juillet 1752, à Genève, où il est mort, le 19 avril 1825. Épris de bonne heure d'un goût très-vif pour les sciences naturelles, il devint l'élève et l'ami du célèbre de Saussure, qu'il accompagna plusieurs fois dans ses excursions, se lia également avec Mallet et Deluc, et concourut aux premiers travaux de la Société des arts nouvellement établie à Genève. Lors de la retraite de Saussure (1786), il fut désigné pour lui succéder dans la chaire de philosophie, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Pendant la crise révolutionnaire, il empêcha beaucoup de mal et perdit sa fortune. En 1798 Pictet fit partie de la députation chargée de négocier le traité de réunion à la France, d'acquitter les dettes de l'ancien gouvernement et d'administrer en même temps, sous le nom de *Société économique*, les fonds destinés au culte et à l'instruction publique. Nommé membre du tribunat (1802), il vota le consulat à vie et l'établissement du pouvoir impérial. De 1809 à 1814 il remplit une des places d'inspecteurs généraux de l'université impériale. Lorsque Genève eut recouvré son indépendance, Pictet, rendu tout à fait à ses études scientifiques, reprit avec ardeur ses cours publics qui étaient toujours très-fréquentés, et fit de la météorologie son occupation favorite. Ainsi il imagina d'établir des observatoires sur les montagnes les plus élevées de l'Europe, et fit même dans cette vue l'ascension du Grand Saint-Bernard. Il avait dressé une petite table portative de logarithmes, au moyen de laquelle et aidé d'un baromètre qui ne le quittait pas dans ses voyages, il nivela une grande partie des routes de la France et prit part à toutes les opérations, pour la mesure du méridien, qui eurent lieu à Genève, à Milan et à Paris. Le cabinet de minéralogie qu'il avait formé, principalement d'après les roches de la Suisse, fut acquis par sa ville natale. Ce savant fut l'un des fondateurs de la Société de physique de Genève et correspondant de l'Institut de France et de la Société royale de Londres. On a de lui : *Essai de physique* (sur le feu); Genève, 1791, t. I, in-8°; la suite de cet ouvrage n'a point paru; — *Voyage de trois mois en Angleterre, en Écosse et en Irlande ;* ibid., 1803, in-8° : il avait rapporté de ce voyage un étalon authentique des mesures anglaises, destiné à établir avec exactitude leurs rapports avec le mètre. En 1796 il avait conçu, de concert avec son frère Charles et F.-G. Maurice, le projet de l'ouvrage périodique connu sous le titre de *Bibliothèque britannique*, mais dont il étendit en 1816, sous celui de *Bibliothèque universelle*, le plan à toutes les contrées de l'Europe; ce recueil s'est soutenu jusqu'à nos jours. Il y a inséré un grand nombre de mémoires et d'observations météorologiques et physiques.

Sénebier, *Hist. littér. de Genève*, III. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1826.

PICTET (*Charles*), agronome et diplomate, frère du précédent, né le 22 septembre 1755, à Genève, où il est mort, le 28 décembre 1824. On l'appelait *Pictet de Rochemont*, du nom de sa femme. Entré en 1775 au service de France, il quitta en 1783 le régiment de Diesbach, où il était lieutenant, et fut choisi en 1789 pour réorganiser la milice génevoise. En 1796 il se consacra à l'exploitation de la ferme de Lancy ainsi qu'à la rédaction du *Journal d'agriculture* qui pendant vingt-neuf ans fit partie de la *Bibliothèque de Genève*. Excellant dans presque toutes les branches de la science rurale, il introduisit dans son pays la race des moutons d'Espagne et propagea par son exemple le système des assolements. Après la chute de l'empire il remplit avec honneur différentes missions politiques : comme envoyé extraordinaire, il assista aux congrès de Vienne et de Paris (1814-15) et signa avec la cour de Turin un traité de délimitation des frontières (1816). Il siégea aussi au conseil d'État. Ses principaux écrits sont : *Tableau de la situation actuelle des États-Unis d'Amérique ;* Genève, 1795-96, 2 vol. in-8°; —*Traité des assolements ;* ibid., 1801, in-8°; — *Cours d'agriculture anglaise*, extr. de la *Bibliothèque britannique ;* ibid., 1807-10, 10 vol. in-8°; — *La Suisse dans l'intérêt de l'Europe ;* Paris, 1821, in-8°, attribué à tort au général Jomini. On lui doit encore des traductions de l'anglais et des articles dans le *Dict. d'agriculture* de François (de Neufchâteau).

Moniteur univ., 1825, p. 659.

* **PICTET** (*François-Jules*), naturaliste suisse, né vers 1790, à Genève. Il occupe depuis longues années la chaire d'anatomie et de zoologie à l'Académie de Genève. On a de lui : (avec Jean-Pierre Pictet) *Nouvel itinéraire des vallées autour du mont Blanc ;* Genève, 1818, 1829, 1840, in-12; — *Recherches pour servir à l'histoire et à l'anatomie des phryganides ;* ibid., 1834, in-4°, pl. col.; — *Description de quelques nouvelles espèces de névroptères ;* ibid., 1836, in-4°, fig.; — *Note sur les organes respiratoires des capricornes ;* ibid., 1836, in-4°, fig.; — (avec J.-P. Pictet) *Notice sur les animaux nouveaux ou peu connus du musée de Genève ;* ibid., 1841-43, 2 vol. in-8°, pl., contenant les monographies des perlides et des éphémérides;—*Traité élémentaire de paléontologie ;* ibid., 1844-45, 4 vol. in-8°; — *Description des mollusques fossiles qui se trouvent dans les grès verts de Genève ;* ibid., 1847, in-4°,

pl. Ce savant est un des principaux rédacteurs de la *Bibliothèque universelle de Genève.*

Littérature française contemp.

PICTON (Sir *Thomas*), général anglais, tué le 18 juin 1815, à Waterloo. Il débuta comme enseigne d'infanterie en 1771, fut envoyé en 1794 aux Antilles, et devint en 1797, après la prise de La Trinité, colonel et gouverneur de cette île. Il assista en 1809 au siége de Flessingue, prit ensuite part à la guerre d'Espagne, et assura la prise de Badajoz en escaladant le château fort au milieu du feu le plus meurtrier. Rappelé en 1815 à l'armée active par le duc de Wellington, il vit une grande partie de sa brigade détruite au combat des Quatre-Bras et reçut un coup de feu. Le surlendemain il chargeait à la tête des Écossais lorsqu'il fut tué par un boulet de canon.

Rose, *New Biograph. dict.*

PIDANSAT. *Voy.* MAIROBERT.

PIDOU DE SAINT-OLON (*Louis-Marie*), diplomate français, né à Paris, le 8 septembre 1637, mort à Ispahan, le 20 novembre 1717. Il fit profession chez les Théatins de Rome (1659). Il s'appliqua à bien connaître les langues orientales, surtout l'arménien. Le 30 septembre 1663 il fut chargé d'une mission apostolique en Pologne. Il eut à Léopol plusieurs entrevues avec des prélats de l'Église arménienne, et les décida à reconnaître la suprématie des papes. Innocent XI, en juillet 1687, nomma Pidou évêque de Babylone; vers la même époque le roi de France le chargea de représenter ses intérêts près la cour d'Ispahan. Pidou, aimé de ses concitoyens et des indigènes, remplit les fonctions de consul jusqu'à plus de quatre-vingts ans. On a de lui : *Version de la liturgie arménienne*, dans le t. III de l'*Explication littérale des cérémonies de la messe* (par le P. Lebrun); Paris, 1726; — *Courte Relation de l'état de la mission apostolique aux arméniens de Pologne, de Valachie;* avril 1669.

A. DE L.

Silos et del Tuffo, *Annal. cler. reg.* — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.* — Le P. Galanus, *Conciliation de l'Église arménienne avec l'Église romaine.* — Simon, *Hist. des religions du Levant.*

PIDOU DE SAINT-OLON (*François*), diplomate français, frère du précédent, né en Touraine, en 1646, mort le 27 septembre 1720. Son père était maître d'hôtel, secrétaire et contrôleur général des domaines du roi. Lui-même fut nommé gentilhomme ordinaire de Louis XIV. Ce prince l'employa dans des affaires importantes dont il s'acquitta toujours avec une adresse couronnée de succès. En octobre 1673, au moment où la guerre venait d'être déclarée entre la France et l'Espagne, il fut chargé d'assister à l'échange des ambassadeurs des deux pays. En avril 1682, il fut nommé envoyé extraordinaire à Gênes : tour à tour souple ou énergique, il soutint l'honneur de la France en des circonstances fort difficiles et risqua plusieurs fois sa vie; cependant l'insolence des Génois devint telle qu'il dut se retirer et qu'une escadre française bombarda Gênes et força son doge à venir faire réparation à la cour de Versailles. En 1684 Pidou fut chargé de tenir compagnie aux ambassadeurs du roi de Siam en France, puis au cardinal-nonce Ranuzzi, enfermé à Saint-Lazare (1688) pour servir d'otage au marquis de Lavardin, ambassadeur français à Rome, arrêté par la cour pontificale pour l'affaire des franchises. En 1693 Pidou fut envoyé auprès de Muley-Ismael, sultan du Maroc, pour conclure un traité d'alliance avec ce monarque. Après un court séjour à Miquenez (2-11 juin 1693), il revint en France sans avoir obtenu de résultat sérieux. Wallenstein, ambassadeur de l'empereur Léopold Ier, ayant été incarcéré à Bourges (juin 1703), Pidou remplit auprès de lui le rôle qu'il avait joué auprès de Ranuzzi, et en 1709 il fut chargé de porter des compliments de condoléance à la reine douairière d'Espagne sur la mort de l'électrice palatine sa mère. Ces diverses missions valurent à Pidou le surnom de *consolator afflictorum.* En 1714, il fut envoyé à Marseille avec le chevalier de Saint-Olon, son fils (1), pour y recevoir Riza-Bey, ambassadeur de Perse, et ne quitta point ce diplomate durant son séjour en France (jusqu'en août 1715). Il donna sa démission, le 16 novembre 1715. On a de lui : *Dialogue entre Gênes et Alger* (en italien), 1682. C'est l'histoire de la mission de l'auteur à Gênes et du châtiment de cette république; — *État présent de l'empire de Maroc;* Paris, 1694, in-12, fig.; réimprimé sous ce titre : *Relation de l'empire de Maroc, où l'on voit la situation du pays, les mœurs, coutumes, gouvernement, religion et politique des habitants;* Paris, 1695, et La Haye, 1698, in-12 avec plans et fig.; — *Les Événements les plus considérables du règne de Louis le Grand*, etc.; Paris, 1690.

A. DE L.

Dreux du Radier, *Journal de Verdun*, décembre 1754.

PIDOUX (*Jean*), médecin français, né à Paris, mort en 1610, à Poitiers. D'une ancienne famille originaire de Châtellerault, il embrassa la profession médicale que son père François avait exercée à la cour, fut reçu docteur à Poitiers (1571) et à Paris (1588), et accompagna Henri III en Pologne. Il fut aussi médecin de Henri III, de Henri IV et de Louis de Gonzague, duc de Nevers. A l'époque de sa mort, il était doyen de la faculté de Poitiers. Pidoux s'est rendu célèbre par la découverte des eaux minérales de Pougues en Nivernais et par l'administration de la douche, inconnue jusqu'alors

(1) *Henri-Charles* PIDOU de SAINT-OLON, né en 1685, mort en juin 1715. Sous-lieutenant aux gardes françaises, il déploya un grand courage, fut blessé à Ramillies (23 mai 1706), et mourut gentilhomme ordinaire du roi, commandeur de l'ordre de Saint Lazare, etc. Sa sœur, *Louise* PIDOU, mourut en 1716, aussi sans alliance.

en France. On a de lui : *La Vertu et les Usages des fontaines de Pougues, discours qui peut servir aux fontaines de Spa et autres de pareil goût ;* Poitiers, 1597, in-4° : ce traité, accompagné des observations d'Antoine du Fouilloux, paraît être une nouvelle édition d'un discours sur le même sujet, publié onze ans auparavant ; — *Pestis cura ;* ibid., 1605, in-8°, avec la composition d'un antidote qu'il nomma *polychreste.*

PIDOUX (*Charles*), fils du précédent, né en 1586, à Poitiers, où il mourut en 1662, pratiqua aussi la médecine ; s'intéressant à l'affaire des religieuses de Loudun, il les déclara possédées du diable dans l'écrit intitulé : *In actiones Juliodunensium virginum exercitatio* (1635).

PIDOUX (*Charles*), sieur DU CHAILLOU, né à Poitiers, appartenait à la famille des précédents. Il était lieutenant général en la sénéchaussée de Civray, et en 1620 on le trouve encore revêtu de ce titre. Il est le principal auteur d'une *Vie de sainte Radegonde* (Poitiers, 1621, in-12), réimpr. en 1844 à Niort. A.

Dreux du Radier, *Hist. littér. du Poitou.*

PIE Ier (Saint), pape, né à Aquilée, mort à Rome, le 11 juillet 157. Selon les pontificaux, il était fils de Rufin, et, admis dans le clergé de Rome, il servit l'Église plusieurs années, sous les empereurs Adrien et Antonin le Pieux, c'est à-dire à partir de l'an 117. Sa piété le fit surnommer Pie. A la mort du pape saint Hygin, il fut élu pour lui succéder, le 9 avril 142, et, aidé des lumières de saint Justin le Philosophe, il combattit avec ardeur les hérésies du platonicien Valentin et de Marcion, qui niait la résurrection des corps et condamnait le mariage. On lui attribue un décret qui aurait ordonné de célébrer le dimanche la fête de Pâques ; mais cette célébration avait déjà été prescrite par les apôtres. Sur les instances de sainte Praxède, fille du sénateur saint Pudens, Pie Ier érigea dans le palais de cette chrétienne, où avait autrefois habité saint Pierre, un titre *pastoral,* et y fonda une église connue de nos jours sous le nom de *Sainte-Vierge-Pudentiane, sœur de sainte Praxède.* Tillemont prétend que le grand nombre de combats que Pie Ier eut à soutenir pour la foi lui ont mérité le titre de martyr, qui lui est donné non-seulement par Usuard, mais par d'autres anciens martyrologistes. Pontanini, critique aussi savant que judicieux, soutient positivement que ce saint pontife termina sa vie par le glaive. On l'inhuma au pied du mont Vatican. Bien que ce dernier écrivain considère comme parfaitement authentiques quatre lettres attribuées à Pie Ier, dont deux adressées à Juste, évêque de Vienne, les meilleurs critiques les regardent comme apocryphes. Saint Hermès, surnommé le Pasteur, que quelques savants, entre autres Cotelier, ont confondu avec Hermas, disciple des apôtres et auteur du livre du *Pasteur,* était le frère de saint Pie Ier, qui eut pour successeur saint Anicet. L'Église honore le 11 juillet la mémoire de ce pape. H. F.

Platina, *De Vitis Pontificum.* — J. Fontanini, *Historia litteraria Aquileensis,* lib. II, c. 3. — Baronius, *Annales.* — *Breviarium romanum.* — *Acta Sanct.,* 11 juillet. — A. Butler, *Vies des Pères, des martyrs,* etc.

PIE II, pape, né à Corsignano, le 19 octobre 1405, mort à Ancône, le 14 août 1464. Il portait, avant son élévation au pontificat, le nom d'Énéas Sylvius Piccolomini ; sa famille était une des plus anciennes de Sienne, mais elle était alors fort déchue. Son père, Sylvius Piccolomini, qui avait encore neuf autres enfants, était dans un état de pauvreté voisin de la misère. Au lieu de s'appliquer, comme le désiraient ses parents, à l'étude de la jurisprudence, Énéas employa les années de sa jeunesse à se familiariser avec les auteurs de l'antiquité, qu'il copiait de ses mains, n'ayant pas les moyens de se les procurer autrement, et pour lesquels il nourrit pendant toute sa vie l'engouement excessif dont se glorifiaient les humanistes italiens de son temps. Devenu en 1431 secrétaire du cardinal Capranica, il l'accompagna au concile de Bâle, où le cardinal allait porter des réclamations contre Eugène IV. Lorsque une commission eut été constituée pour statuer souverainement sur les admissions au concile, Énéas, comme beaucoup d'autres laïques, comme beaucoup de simples moines, fut reçu dans la cathédrale de Bâle et y vota contrairement à toutes les règles de l'ancienne discipline. Il fut loin d'avoir l'influence qu'il a cru pouvoir s'attribuer dans le récit qu'il a fait des délibérations de cette fameuse assemblée. Recherché pour ses manières avenantes et sa belle humeur, il savait charmer les Pères du concile par l'élégance de ses discours ; mais il était loin d'entraîner les résolutions. En revanche, il était l'âme d'un petit cénacle de jeunes humanistes spirituels, mais un peu dissipés. Lors de la scission complète entre Eugène IV et le concile, Énéas se rallia à ce dernier, entraîné bien moins par la fougue d'une conviction sincère que par le désir d'être plus vite promu à quelque grande dignité. Ses espérances ne furent pas déçues : après avoir obtenu un emploi supérieur dans la chancellerie du concile, il fit partie de plusieurs commissions importantes, et reçut ensuite l'office de prieur à Saint-Laurent de Milan, malgré la volonté déclarée du chapitre de cette église. Le concile, qui venait de restituer solennellement aux chapitres leurs droits d'élections, ne tint ainsi compte de ses propres décisions, et empêcha par des vociférations ceux qui voulaient protester contre la nomination illégale d'Énéas de se faire entendre ; en 1439, lorsque Énéas obtint un autre bénéfice, la même chose se reproduisit encore. Bientôt après il devint secrétaire du vieux duc de Savoie, qui, appelé par le concile à la papauté, avait été reconnu

par les principales universités, mais n'avait pu, parmi les souverains, se concilier que quelques princes de l'empire. D'irritantes discussions d'argent s'engagèrent bientôt entre le pontife, qui avait pris le nom de Félix V, et le concile, lequel y perdit le reste de dignité qu'il avait conservé jusqu'alors. Énéas, voyant son emploi auprès de la petite cour divisée et indigente de Félix diminuer d'importance tous les jours, tourna ses regards vers l'empereur Frédéric III, qui, comme la majeure partie des princes de l'Empire, était resté neutre provisoirement entre les deux papes. Envoyé par Félix à la diète de Francfort (1442), il se fit bien venir de l'évêque de Chiemsée et de l'archevêque de Trèves, qui le présentèrent à l'empereur : ce prince le couronna du laurier poétique, premier exemple d'une distinction de ce genre accordée en Allemagne. Il fut peu de temps après attaché à la chancellerie impériale. Il eut d'abord à supporter les avanies que lui suscitaient ses collègues allemands; mais il les supplanta bientôt dans la faveur du chancelier Schlick, dont il devint même le confident. Dans l'intervalle les négociations qui devaient mettre fin au schisme se poursuivaient activement. Le chancelier, ayant obtenu de la cour de Rome la nomination de son frère à l'évêché de Freisingen, se déclara publiquement en faveur d'Eugène. Énéas ne fut pas encore aussi explicite. Dans quelques-unes de ses lettres datées de cette époque, il fait des vœux pour le triomphe d'Eugène; dans celles adressées au cardinal Carvajal il s'exprime comme un partisan sincère de la neutralité, parce que le légat, homme probe et intègre, préférait le langage franc d'un adversaire aux tergiversations d'un ami tiède. Enfin, il se plaint à la cour de Félix de ce que son attachement à la cause du concile n'était pas récompensé par quelque bon bénéfice. Ces contradictions s'expliquent par ces mots de sa correspondance avec Schlick : « Soyons hypocrites, dit-il, puisque tout le monde l'est, et tirons parti des hommes tels qu'ils sont. » Ceci prouve qu'en cessant de défendre le concile, Énéas ne fit pas violence à ses convictions. Ayant pris une première route pour sortir de sa position inférieure, il choisit ensuite la voie opposée, parce qu'elle lui semblait convenir alors mieux à ses projets. En 1445 il fut envoyé à Rome par Frédéric pour y négocier avec Eugène, qui était maintenant reconnu par les deux tiers de la chrétienté, tandis que Félix était constamment en guerre avec le concile pour de misérables querelles d'argent. Le moment de se décider parut opportun à Énéas ; il se fit absoudre de l'excommunication, après quoi il fut nommé secrétaire apostolique. Il était donc en même temps secrétaire d'Eugène, secrétaire de Frédéric, le chef des neutres, et, en outre, secrétaire de Félix, n'ayant pas encore trouvé à se défaire de l'office qu'il occupait auprès de l'antipape.

De retour en Allemagne, Énéas fut un des principaux négociateurs du traité de médiation que la diète de Francfort (1446) conclut avec les envoyés d'Eugène ; peu de temps après il repartit pour Rome, à la tête de l'ambassade impériale chargée d'aplanir les dernières difficultés qui s'opposaient à la reconnaissance d'Eugène; celui-ci reçut sur son lit de mort l'obédience des envoyés de l'Allemagne.

Le nouveau pape, Nicolas V, avait connu Énéas dans la maison du cardinal Albergati, au commencement du concile, et le nomma aussitôt à l'évêché de Trieste. Énéas, qui n'était entré dans les ordres que quelques mois auparavant, continua pendant quelque temps à diriger la diplomatie ecclésiastique de la cour impériale, et contribua puissamment à la conclusion du concordat de Vienne. Même après la disgrâce de son patron le chancelier, il continua de jouir de la faveur de l'empereur; mais, désireux de repos après une vie si agitée, il se retira dans son évêché (1449), qu'il échangea en 1450 contre le siége de Sienne. Envoyé les années suivantes comme nonce en Autriche, en Hongrie, en Bohême et autres pays voisins, il assista aussi en qualité de légat à plusieurs diètes de l'Empire; insinuant et adroit, il rendit au saint-siége des services signalés, qui furent récompensés en 1456 par le chapeau de cardinal. Le 14 août 1458 il fut appelé à succéder à Calixte III sur le trône pontifical. Il chercha aussitôt à provoquer une ligue générale des princes chrétiens contre les Turcs, qui menaçaient d'envahir l'Europe. Dénué à son avénement et d'argent et de soldats, il avait senti la nécessité de s'attacher François Sforze, qui exigeait avant tout la levée de l'interdit que Calixte avait lancé contre le royaume de Naples. Pie II ne s'y refusa pas, et conclut un traité d'accommodement avec Ferdinand, roi de ce pays; il y fit rendre Bénévent, Ponte-Corvo et Terracine au saint-siége, auquel Ferdinand s'engagea aussi à payer l'ancien tribut depuis longtemps tombé en désuétude. En 1459 il parvint à réunir à Mantoue un congrès européen, qui, entraîné par son éloquence, décida l'envoi de secours considérables aux chrétiens du Levant, attaqués par les Turcs. Mais les démêlés des princes chrétiens entre eux firent avorter ces résolutions. A Mantoue le pape proscrivit aussi par une bulle les appels de l'autorité pontificale à un futur concile, mais sans grand succès; car le roi de France Charles VII, à la nouvelle que Pie avait exprimé aux ambassadeurs de ce pays une désapprobation complète de la *Pragmatique sanction*, en appela immédiatement à un concile œcuménique. En 1461 Louis XI, espérant que Pie reconnaîtrait les droits de la maison d'Anjou sur Naples, supprima la *Pragmatique;* mais comme le pape soutenait la maison d'Aragon, le roi ne s'empressa pas de faire cesser l'opposition que le parlement apportait à l'aboli-

tion de la *Pragmatique*, et il en résulta dans les rapports de l'Église gallicane avec le saint-siége un manque complet de stabilité. En Allemagne, Pie II ayant excommunié l'archiduc Sigismond d'Autriche, à cause de ses violences contre l'évêque de Brixen (1460), vit son autorité attaquée avec acharnement par le célèbre juriste Grégoire de Meimbourg (*voy.* ce nom); mais il eut encore assez d'ascendant dans ce pays pour obliger l'archevêque Diether de Mayence à se soumettre, après deux ans de lutte, à la sentence de déposition qu'il avait prononcée en 1461 contre lui. Pour empêcher dorénavant ses adversaires de l'embarrasser par des citations prises dans ses écrits antérieurs publiés en faveur du concile de Bâle, il rétracta solennellement, par une bulle du 26 avril 1463, les principes qu'il avait professés dans sa jeunesse. Quelques mois après, alarmé des progrès des Turcs, il appela de nouveau tous les chrétiens à la croisade, déclarant en même temps qu'il allait lui-même marcher contre le cruel ennemi de la foi. « Peut-être, dit-il, lorsque les princes verront leur maître et père, le pontife romain, le vicaire de Jésus-Christ, vieux et malade partant pour la guerre sacrée, rougiront-ils de rester chez eux, et prendront-ils enfin les armes. » Mais ni les Français ni les Allemands ne se laissèrent émouvoir par ces paroles touchantes; en revanche, le roi de Hongrie Matthias Corvin et Scanderberg, prince d'Épire, se laissèrent persuader d'attaquer Mahomet II, auquel les Vénitiens venaient aussi de déclarer la guerre. Le 12 août 1464 le doge Cristoforo Moro vint avec dix galères rejoindre à Ancône les neuf autres que le pape était parvenu à équiper; en descendant à terre il apprit que Pie, qui était depuis trois semaines dans cette ville, allait succomber à une fièvre maligne, qu'il avait gagnée sur le Tibre. En effet Pie II mourut deux jours après avoir supplié le cardinal de Pavie de faire donner suite à l'expédition qu'il avait préparée avec tant de soins. Ce dévouement héroïque au salut de la chrétienté, qui, s'il avait continué à vivre, lui aurait fait affronter avec des ressources si insuffisantes la puissance des musulmans, doit faire pardonner à Pie II le plus grand nombre des fautes de la première partie de sa vie. Notons qu'à cette époque, tout en changeant de parti selon ses intérêts, il garda cependant un certain décorum, dont se souciaient peu la plupart des humanistes qui vendaient leur plume au plus offrant; de même il fit preuve dans ses mœurs de plus de réserve que n'en exigeait la corruption de l'époque. Ses contemporains, ceux même qui lui étaient les plus hostiles, ne lui ont jamais reproché les écarts dont il se rendit coupable avant son entrée dans les ordres; le roman, plus que léger, qu'il écrivit n'étant pas encore sous-diacre, ne peut servir de mesure pour juger sa conduite. On a de lui : *Commentariorum de gestis Basileensis concilii libri II*; Bâle, 1535, in-fol.; 1577, in-8°; dans le t. II du *Fasciculus rerum expetendarum* d'Orthwinus; — *De ortu, regione ac gestis Bohemorum*; Rome, 1475, Cologne, 1524, in-8°; Leipzig, 1687, in-4°; dans les *Scriptores rerum bohemicarum* de Freher; — *Cosmographiæ libri II*; Venise, 1477, in-fol.; Paris, 1509, in-4°; 1534, in-8°; — *In A. Panormitæ De dictis et factis Alphonsi, aragonensis regis, libros IV commentaria*; Rostock, 1590, in-4°; Hanau, 1611, in-4°; — *Epistolæ*; Milan, 1473, 1481, 1487, Rome, 1475, in-fol.; Milan, 1496, in-fol.; Nuremberg, 1496, in-4°; réimprimé encore plusieurs fois : recueil des plus précieux pour l'histoire du temps; M. Voigt a découvert dernièrement plus de deux cents lettres inédites de Pie II; il a publié les plus importantes dans le t. XVI de l'*Archiv für Kunde œstreichischer Geschichts-Quellen*; — *De liberorum educatione, ad Ladislaum, Hungariæ regem*; 1477, in-4°; — *Descriptio de ritu, situ, moribus et conditione Germaniæ*; Leipzig, 1496, Strasbourg, 1515, in-4°; — *Pentalogus de rebus Ecclesiæ et Imperii*; dans le *Thesaurus anecdotorum* de Pez, t. IV; — *Historia rerum Frederici III imperatoris*; Strasbourg, 1685, in-fol.; Francfort, 1637, 1702, in-fol.; dans les *Analecta monumenta* de Kollar, t. II; — *Commentarii rerum memorabilium quæ temporibus suis contigerunt*; Venise, 1477; Rome, 1584, in-4°; Francfort, 1614, in-fol. : mémoires des plus intéressants; — *De duobus amantibus, Eurialo et Lucretia, et de remedio amoris, cum epistola retractoria*, sans lieu ni date, in-4°; Venise, 1531, in-8°; Amsterdam, 1651, in-12; Brunswick, 1725, in-8°; plusieurs traductions de ce roman furent publiées au quinzième siècle; *voy.* Brunet, *Manuel du libraire*; — *De ortu et autoritate Imperii romani*, Bâle, 1559, in-8°; dans le t. II de la *Monarchia* de Goldast; — *De situ et origine Pruthenorum*; Bâle, 1582, in-fol.; — *Asiæ Europæque elegantissima descriptio*; Paris, 1534, in-8°; — *Orationes politicæ et ecclesiasticæ*; Lucques, 1755-1759, 3 vol. in-4°. La plus grande partie des œuvres de Pie II a été réunie en un volume in-fol., publié à Bâle, 1551, 1571; ses écrits historiques et géographiques ont été publiés à Helmstædt, 1699, 1707, in-4°. E. Grégoire.

Gobelinus, *Commentarii*. — Helwing, *De Pii II rebus gestis* (Berlin, 1825, in-4°). — J.-A. Campmanus, *Vita Pii II*. — Platina, *Vita pontificum*. — Raynaldus, *Annales*. — Voigt, *Eneas Piccolomini* (Berlin, 1859, in-8°). — Palacky, *Italienische Reise*.

PIE III (*Francesco* Todeschini), pape, né le 9 mai 1439, à Sienne, mort le 18 octobre 1503, à Rome. Adopté par son oncle maternel le pape Pie II, qui lui fit prendre le nom et les armes des Piccolomini, il reçut, après avoir obtenu le grade de docteur en droit, l'archevêché de Sienne, en 1460, et fut créé cardinal quelques mois après. Envoyé

sous Paul II auprès de la diète de Ratisbonne, il fut chargé sous Sixte IV de rétablir l'ordre en Ombrie. Après la mort d'Alexandre VI, il fut élu à la papauté, par l'influence du cardinal de la Rovère (plus tard Jules II), qui, voulant empêcher l'élévation du cardinal d'Amboise, ne croyait pas encore le moment venu de se présenter lui-même comme candidat à la tiare. Le nouveau pape, homme des plus capables et d'une grande pureté de mœurs, prit le nom de Pie III (22 septembre 1503); il annonça aussitôt qu'il allait réformer la cour romaine, souillée par les crimes de son prédécesseur; il fit arrêter César Borgia, et s'apprêtait à lui enlever les principautés qu'il avait usurpées, lorsqu'une plaie qu'il avait depuis longtemps à la jambe s'envenima, ce qui causa sa mort, après vingt-six jours de pontificat.

Ciaccone, *Vitæ pontificum.* — Raynaldus, *Annales.* — Artaud, *Histoire des souverains pontifes.*

PIE IV (*Gianangelo* DE' MEDICI), pape, né à Milan, le 31 mars 1499, mort à Rome, le 10 décembre 1565. Sa famille s'était réfugiée à Milan, à la suite des guerres civiles de Florence. Il eut pour frère le marquis de Marignan, général de Charles-Quint. Il fit ses études à Bologne. Le 26 décembre 1527, il arriva à Rome, où, jour pour jour, trente-deux ans plus tard il devait être élevé au saint-siége. Il devint le favori de plusieurs pontifes. Clément VII le créa pronotaire apostolique; Paul III le nomma successivement gouverneur de différentes villes, archevêque de Raguse, vice-légat de Bologne, envoyé extraordinaire en Pologne et en Hongrie, enfin cardinal-prêtre (8 avril 1549). Jules III l'envoya comme légat de l'armée qui marchait contre Ottavio Farnèse et les Espagnols. Après la paix (1553), Charles-Quint le nomma évêque de Cassano, d'où Paul IV le transféra à Foligno. Ce pape étant mort (18 août 1559), le cardinal de Médicis fut élu à sa place, après quatre mois de conclave. Son prédécesseur s'était fait détester des Romains, qui renversèrent sa statue et ses armoiries et les traînèrent dans la fange. Pie IV pardonna ces excès; il ne se montra pas aussi clément pour les neveux de Paul IV, les cardinaux Charles et Alphonse Caraffa, auxquels il devait pourtant en grande partie son élection. Ces prélats, accusés de concussions, furent livrés à une commission composée de huit de leurs collègues. Condamnés le 3 mars 1561, Charles fut étranglé le jour même dans sa prison, et Alphonse, reconnu innocent, dut pourtant payer cent mille écus romains pour obtenir sa liberté. En même temps on arrêta leur frère Jean Caraffa, duc de Paliano, ainsi que divers seigneurs accusés d'un crime commis sur la personne de Brianga di Ascalona, épouse de Paliano. Ce seigneur et ses complices furent décapités (1). Artaud de Montor lui-même, ce fervent apologiste des papes, convient « que ces rigueurs terribles, peu sagement appliquées, obscurciront éternellement la renommée de Pie IV ». Ce pontife se montra aussi sévère, mais plus juste, en refusant la grâce du prince Pompée Colonna, qui avait tué sa belle-mère en 1553, sous Jules III. Tandis que Paul IV frappait si impitoyablement le népotisme dans les familles de ses prédécesseurs, lui-même confiait le soin de sa personne et des affaires de l'État à un de ses neveux, Charles Borromée, âgé de vingt-trois ans, et donnait la pourpre à Jean de Médicis, qui n'en avait pas dix-neuf, ainsi qu'à plusieurs autres de ses parents. Pour arrêter les progrès des hérétiques, établir surtout d'une manière définitive la suprématie de l'Église et régler ses rapports politiques et religieux avec les souverains catholiques, Pie IV convoqua de nouveau le concile de Trente (23 novembre 1560); il en pressa les travaux et en confirma tous les actes par une bulle datée du 26 janvier 1564. Malgré cette bulle, la France, en acceptant les articles concernant la foi, la doctrine, rejeta presque tous ceux sur la discipline, la réforme, la police. Le pape ne parut pas s'en offenser, car une vive querelle s'étant élevée entre les ambassadeurs d'Espagne et de France pour la *préséance*, Pie IV se prononça en faveur de la dernière de ces puissances. Son zèle s'exerça ensuite contre les Turcs; il accorda de nouveaux priviléges à l'ordre de Malte, restaura celui de Saint-Lazare, et fonda avec Cosme de Médicis l'ordre militaire de Saint-Étienne. Le 27 novembre 1564, il tint un consistoire dans lequel il blâma le luxe toujours croissant des cardinaux; il leur défendit l'usage des carrosses et leur retira le droit d'asile. En 1565, on découvrit une conspiration qui avait pour chefs principaux Benoît Accolti, Taddeo Manfredi, Pelizzoni, Antonio Canosini et Prosper Pittori. En une nuit eux et leurs complices furent arrêtés, jugés, condamnés et exécutés. Pie IV mourut peu de temps après, emportant la haine des Romains, que ses sévérités et ses exactions avaient aigris. Il fut enterré sans pompe, à la Madonna degli Angeli. Il avait pourtant orné Rome de plusieurs monuments remarquables, entre autres des portes *Pia*, *Angelica*, *di Castello*, et *del Popolo*, du beau *couvent des Chartreux* aux thermes de Dioclétien. Il entreprit d'élever le *palais des conservateurs* au Capitole, sur les conseils de Michel-Ange; il restaura la *Villa Julia*, continua la grandiose entreprise de *la Vaticane*, et y fonda une imprimerie modèle, dont il donna la direction au célèbre Paul Manuce, qu'il appela à Rome à cet effet; il ouvrit des voies nouvelles, répara les anciennes, fortifia Ancône, Civita-Vecchia, Ostie, etc. Mais il appauvrit ses sujets en embellissant leurs cités. Les historiens le peignent comme un esprit adroit, fécond en ressources et peu scrupuleux sur les moyens d'arriver à son but. Il contribua beaucoup à l'éléva-

(1) Le procès des Caraffa fut revisé en 1566, sous le pontificat de Pie V. Déclarés innocents par la chambre apostolique et le sacré collége, leur mémoire fut réhabilitée et leurs biens et honneurs restitués à leurs héritiers.

tion de sa famille. En moins de six ans de règne il avait créé quarante-six cardinaux. Pie V lui succéda.

Muratori, *Annales Ital.*, t. X. — Sponde, *Ann.* — Auberi, *Histoire des cardinaux.* — Ten Hoven, *Mémoires généalogiques de la maison de Médicis* (La Haye, 1778, in-8°). — Strozzi, *Ristretto della famiglia de' Medici* (Florence, 1610). — Erycius Putaneus, *Hist. Medicæa* (Anvers, 1595). — Artaud de Montor, *Hist. des souverains pontifes romains*, t. IV, p. 183-212. — Noble, *Memoirs of the house of Medicis.* — Berault-Bercastel, *Hist. de l'Église* (Paris, 1778-1790, 24 vol. in-12), t. XIX, p. 64 et suiv.

PIE V (*Michele* GHISLIERI, canonisé sous le nom de *saint*), pape, né le 17 janvier 1504, à Bosco, diocèse de Tortone (Lombardie), mort à Rome, le 1er mai 1572. Sa famille comptait parmi les plus anciennes de Bologne; mais les guerres civiles la dépouillèrent de ses biens, et l'édit de proscription de 1445 la jeta presque mendiante hors du territoire bolonais. Destiné à la carrière ecclésiastique, le jeune Michel, qu'avaient instruit par charité les dominicains du couvent de Voghère, entra en 1518 dans l'ordre de Saint-Dominique, au monastère de Vigevano, et y fit profession l'année suivante. Après avoir étudié à Bologne et reçu la prêtrise à Gênes, il fut chargé d'un cours de philosophie, puis nommé professeur de théologie à Pavie, où il demeura pendant seize ans. En 1543, on l'envoya à Parme, au chapitre de sa province, et son mérite lui valut d'être successivement élu prieur des couvents de Vigevano, de Soncino et d'Albe. La congrégation du saint-office l'envoya comme inquisiteur à Côme, afin de s'opposer aux tentatives faites par les protestants pour introduire leurs doctrines en Italie; en juillet 1551, le cardinal Carafa l'appela à Rome en qualité de commissaire général du saint-office. Devenu pape sous le nom de Paul IV, Carafa institua Michel, malgré sa répugnance, évêque de Sutri et Nepi (1556), le créa cardinal (15 mars 1557) et l'investit peu après de l'office d'inquisiteur souverain de la chrétienté. Il était alors connu sous le nom de cardinal *Alexandrin*. Pie IV, en 1560, le confirma dans sa charge, et le transféra à l'évêché de Mondovi, diocèse tombé dans un état qui réclamait une direction ferme et habile. Enfin, le 7 janvier 1566, le cardinal Michel Ghislieri fut élevé sur la chaire de saint Pierre, et couronné le 17 du même mois, jour où il accomplissait sa soixante-deuxième année, sous le nom de Pie V. C'était saint Charles Borromée qui avait engagé les cardinaux à porter sur lui leurs suffrages. « Dans notre couvent des Dominicains, dit Ghislieri en ce moment, où nous vivions tout à Dieu et occupé de notre salut, nous avions fermement espéré d'être sauvé; élu évêque et cardinal, nous avons commencé à craindre; créé pontife, nous désespérons de notre salut. » Pie V adressa, le 22 mars 1566, à Lavalette, grand-maître de Malte, un bref où il assurait qu'il n'épargnerait pas son propre sang pour l'honneur de Dieu et pour le salut des habitants de Malte. Pour le détourner de la pensée d'abandonner cette île, il lui expédia trois mille hommes et quinze mille écus d'or, et sollicita en même temps des secours en France. L'inflexible sévérité qu'il avait montrée dans sa charge d'inquisiteur ne l'abandonna point; mais il n'en usa cependant qu'après avoir épuisé tous les moyens de douceur. Il fit avec soin exécuter les décrets de réformation arrêtés par le concile de Trente, défendit les combats de taureaux au cirque, chassa de Rome les courtisanes, supprima l'achat pécuniaire des indulgences, et permit aux créanciers des cardinaux de les poursuivre en justice. En 1568, il ordonna que la bulle *In cœna Domini* serait chaque année publiée, le jeudi saint, dans toute l'Église, comme elle l'était à Rome. Cette bulle, attribuée assez communément à Boniface VIII, mais qui, à raison des additions successives, est considérée comme l'ouvrage de plusieurs papes, frappe d'anathème ceux qui appellent au concile général des décrets pontificaux, ceux qui favorisent les appelants, les princes qui veulent restreindre la juridiction ecclésiastique, qui violent les immunités du clergé, qui vexent les peuples par de nouveaux impôts, qui fournissent des armes aux infidèles, etc. Clément XIV en suspendit plus tard la publication, et Pie VI continua de la regarder comme non avenue. Pour arrêter les progrès des doctrines de Luther et de Calvin, Pie V envoya des légats dans toutes les églises en péril. Il ordonna, après avoir consulté le sacré collége, de restituer aux princes de la famille Caraffa les biens et les honneurs dont ils avaient été privés sous Pie IV, excommunia Élisabeth, reine d'Angleterre (25 février 1570), n'oublia rien pour consoler et secourir Marie Stuart et tous les autres catholiques persécutés, condamna la doctrine de Baïus, abolit l'ordre des Humiliés, et n'épargna ni soins, ni travail, ni dépenses pour réprimer tous les abus et faire fleurir la religion. Pie V, qui méditait depuis longtemps un armement contre les Turcs, eut le courage de faire la guerre à l'Empire Ottoman, en se liguant avec les Vénitiens et les Espagnols. Ce fut la première fois qu'on vit l'étendard des deux clés déployé contre le croissant. Les armées navales se rencontrèrent le 7 octobre 1571 dans le golfe de Lépante, où les chrétiens confédérés détruisirent près de deux cents galères ottomanes et firent tomber sous leurs coups plus de trente mille musulmans. On dut principalement ce grand succès au pape, qui s'était épuisé en dépenses et en fatigues pour procurer cet armement, et l'on prétend qu'il eut surnaturellement la connaissance de cette grande victoire, donnée précisément à l'heure où il la demandait par les prières les plus ferventes. Pie V mourut de la pierre, à l'âge de soixante-huit ans accomplis. Le sultan Sélim, qui n'avait point de plus grand ennemi, fit faire à Constantinople, pendant trois jours, des réjouissances publiques de sa mort.

Ce pontife eut des qualités éminentes et de grandes vertus, mais l'excès de son zèle religieux l'entraîna à des actes de rigueur et de persécu-

tion qui pèsent sur sa mémoire, et que la postérité ne peut que blâmer sévèrement. Suivant des documents tirés des archives de l'Espagne et des papiers de Philippe II, Pie V n'aurait même pas été étranger à des projets formés contre la vie de la reine Élisabeth. Clément X le béatifia, le 1er mai 1672, et Clément XI le canonisa, le 24 mai 1712; mais sa fête a été fixée au 5 de ce mois. On a de lui un volume de *Lettres;* Anvers, 1640, in-4°. Son successeur fut Grégoire XIII. H. FISQUET.

Agatio di Somma, *Vida di Pio Quinto*, traduite en français par Félibien, 1672. — J.-B. Feuillet, *Vie du B. pape Pie V.* — De Falloux, *Histoire de saint Pie V, pape*; Paris, 1844, 2 vol. in-8°. — Artaud de Montor, *Hist. des souver. pontifes*, t. IV. — Feller, *Dict. histor.* — *Breviarium romanum*, 5 mai. — Mignet, *Hist. de Marie Stuart.*

PIE VI (*Jean-Ange* BRASCHI), pape, né à Césène (Romagne), le 27 décembre 1717, mort à Valence (Drôme), le 29 août 1799. Fils du comte Marc-Aurèle Braschi, de l'une des plus nobles familles de Césène, et d'Anne-Thérèse Bandi, il fit ses premières études sous les yeux de ses parents, et passa pour les études supérieures dans les écoles des jésuites. Reçu en 1735 docteur en droit civil et canon, il se décida, bien qu'il fût l'unique rejeton mâle de sa maison, à embrasser la carrière ecclésiastique. Afin de perfectionner ses connaissances, il se rendit à Ferrare, auprès d'un oncle maternel, alors auditeur du cardinal Ruffo, légat dans cette province. Ce prélat le nomma bientôt son secrétaire particulier, et en 1740, après l'avoir pris pour conclaviste, le fit auditeur dans son évêché d'Ostie et de Velletri, emploi que Braschi garda jusqu'à la mort de son protecteur (1753). Se trouvant à Velletri, le 11 août 1744, lorsqu'il y eut une rencontre entre les Autrichiens et les Napolitains, commandés par le roi Charles III, qui courut le risque d'être fait prisonnier, il sauva, dans cette confusion, les archives de la chancellerie napolitaine, et cette circonstance le fit connaître du roi de Naples, qui, en louant son zèle, l'assura de sa protection. Envoyé à Naples pour terminer quelques différends entre les deux cours, il parvint à satisfaire le roi et le pape. Pour le récompenser, Benoît XIV le prit pour l'un de ses secrétaires, et le nomma camérier secret et chanoine de la Vaticane. En 1758, Braschi entra dans la prélature et devint référendaire. Clément XIII lui donna la charge de trésorier général de la chambre apostolique. Clément XIV le créa cardinal le 26 avril 1773, et il n'y avait pas deux ans que Braschi avait été appelé à cette dignité quand il fut placé, le 15 février 1775, sur la chaire de saint Pierre. Le nouveau pape prit le nom de Pie VI, en l'honneur de saint Pie V, auquel il avait une dévotion particulière. L'un de ses premiers soins fut de dresser plusieurs règlements de réforme sur l'habillement et sur une sorte de mollesse qui s'était introduite dans les habitudes des ecclésiastiques. Connaissant les abus de l'administration du trésor, il réduisit les riches pensions injustement accordées et révoqua toutes les survivances trop facilement concédées par le précédent gouvernement. Il publia diverses lois pour protéger les fermiers, les marchands de grains et accorda des récompenses aux agriculteurs les plus industrieux. Une congrégation de cardinaux fut chargée de mettre un frein aux graves désordres nés de la paresse, de semailles trop maigres, d'accaparements et de ventes à faux poids. Par ses soins, un fournisseur qui pendant la disette de 1771 et de 1772 avait reçu de la chambre apostolique 900,000 écus pour acheter du grain et pour faire des prêts aux fermiers trop gênés, fut condamné à restituer au trésor 282,000 écus. Sans désapprouver formellement ce qui avait été fait contre les Jésuites, il adoucit la situation de ceux qu'il trouva détenus au château Saint-Ange, permit de faire de solennelles funérailles à Ricci, leur dernier général, mort le 24 novembre 1775, et peu de temps après rendit la liberté à tous les autres jésuites. En même temps, sur la demande de Frédéric II, roi de Prusse, il conserva l'institut de ces religieux en corps dans les États de ce prince, qui les croyait nécessaires pour l'instruction d'un million et demi de catholiques ses sujets. A toutes ces preuves de son équité et de sa fermeté Pie VI joignit un zèle ardent pour le bien-être de ses peuples. Il approuva, après un mûr examen, le projet présenté par Bolognini pour le desséchement des marais Pontins, et consulta à cet égard les savants les plus habiles en hydrostatique et les ingénieurs les plus expérimentés, tels que Louis Benck et Gaétan Damini. Il donna tous ses soins à cette entreprise, et bien qu'on lui ait injustement reproché d'avoir dissipé les trésors de l'État dans un projet chimérique, douze mille arpents de terre furent rendus à la culture des grains et à la nourriture des troupeaux. La voie Appienne fut dégagée des encombrements inutiles qui, en la surchargeant, contribuaient à la stagnation des eaux, et elle devint un chemin droit et uni, conduisant rapidement à Terracine. Malheureusement les troubles qui survinrent à la suite de la révolution française, et aussi le manque d'argent, apportèrent un obstacle invincible à la continuation de cette gigantesque entreprise. Pie VI embellit, perfectionna et éleva sur une plus grande échelle le musée Clémentin, qui reçut alors le nom de musée Pie Clémentin et fut placé sous la direction du célèbre J.-B.-Ant. Visconti. Au milieu des soins de l'administration temporelle, il ne négligea point les institutions charitables, chargea les frères des écoles chrétiennes de l'éducation des enfants du peuple, et érigea de pieux asiles pour les jeunes filles pauvres.

Les premiers embarras de son pontificat lui furent suscités par Bernard Tannucci, premier ministre de Ferdinand roi de Naples, au sujet du

tribut de la haquenée, dû par le roi de Naples au saint-siége le jour de la Saint-Pierre. La sage condescendance de Pie VI eut de la peine à arrêter les projets du ministre, qui cherchait tous les moyens d'humilier la cour de Rome. Il fut moins heureux dans les difficultés qu'éleva l'empereur d'Autriche Joseph II, animé des meilleures intentions pour son peuple, mais qui, sans être animé d'un esprit d'irréligion et d'impiété, secondait puissamment les ennemis du christianisme par ses prétentions exorbitantes et par son opiniâtreté à vouloir réglementer les choses spirituelles. Après avoir inutilement essayé des remontrances paternelles, Pie VI se décida à aller trouver l'empereur, et par un bref du 15 décembre 1781 lui annonça son désir de terminer sans intermédiaire tous les différends qui s'étaient élevés entre le saint-siége et lui. Cette résolution inattendue d'aller à Vienne surprit l'Europe et ne toucha point l'empereur. Parti de Rome le 27 février 1782, le pape, après un voyage qui eut tout l'air d'un triomphe, entra à Vienne le 22 mars. Tout en prodiguant au saint père de vaines politesses, Joseph II, encouragé par son vieux ministre Kaunitz, demeura inflexible, et bien que l'histoire laisse encore beaucoup d'obscurité sur les négociations de Vienne, on peut assurer que Pie VI put se convaincre qu'il était joué et n'obtiendrait que fort peu de chose de ce qu'il pouvait désirer. Joseph II le reçut avec une magnificence affectée, et essaya de le tenter par l'appât des grandeurs humaines en lui offrant un diplôme de prince de l'Empire pour Louis Braschi, son neveu, et pour ses descendants. Pie VI rendit le diplôme à l'empereur en proférant ces paroles : « Nous ne voulons pas qu'on dise que nous nous sommes plus occupé de la grandeur de notre famille que des intérêts de l'Église. » De retour à Rome, le pape ne se hâta pas de rendre au sacré collége un compte solennel de ce qui s'était passé à Vienne; il ne le fit connaître authentiquement que dans un consistoire du 23 septembre 1782. L'année suivante, Joseph II arriva à Rome, après avoir nommé à l'archevêché de Milan, sans le concours du saint-siége, au mépris des promesses qu'il avait faites. Mais au sujet de cette question l'empereur dut fléchir et signer avec Pie VI un concordat qui réglait d'une manière définitive ce qui concernait les évêchés du Milanais. Ces dispositions favorables s'accrurent par la suite, et si à son retour à Vienne Joseph II conserva son même esprit de tracasserie et d'opposition, le moment arriva où il lui fallut recourir au souverain pontife pour tâcher d'éteindre les flammes qu'il avait allumées dans les Pays-Bas. Malheureusement, les efforts de Pie VI furent infructueux pour rétablir la paix.

Léopold, grand-duc de Toscane et frère de l'empereur, ne tarda pas à susciter aussi des difficultés au souverain pontife. Ricci, évêque de Pistoie, le secondait dans ses projets de réforme. Un synode qu'il tint à Pistoie (19 septembre 1786) consacra toutes les maximes [illegible]t romaines, et Léopold voulut en faire con[illegible] les décrets par un concile qu'il fit réunir [illegible] suivante à Florence, et où se trouvèrent dix[illegible] archevêques ou évêques. Trois d'entre eux [illegible]lement approuvèrent les réformes, et Léopold, comprenant le danger de sa position, ne tarda pas à se réconcilier avec le saint-siége.

La révolution française éclata. Après les premières mesures prises contre le clergé français, des attaques plus formelles furent dirigées contre la cour de Rome; on supprima les annates, et bientôt l'Assemblée constituante imagina la célèbre *constitution civile du clergé* qui, en détruisant tous les degrés de la hiérarchie spirituelle, supprimait d'un seul coup l'antique Église gallicane. Avignon et le comtat Venaissin furent réunis à la France; malgré toutes les réclamations de Pie VI, le saint-siége se vit dépouillé, sans moyens d'obtenir aucune réparation. Au milieu de tant de désordres, le pape ne pouvait pas garder le silence. Il s'expliqua dans plusieurs écrits, mais surtout dans son bref doctrinal du 10 mars 1791, qui est un chef-d'œuvre d'éloquence et de saine théologie. L'orage grossissant toujours vint fondre sur l'Italie. La Savoie et le comté de Nice avaient été envahis par les républicains français, et les ecclésiastiques émigrés dans ces contrées furent refoulés dans les États du pape, qui leur fit l'accueil le plus hospitalier. Bientôt cependant Pie VI eut à songer à lui-même. Le gouvernement français l'accusa de se déclarer l'ennemi des changements survenus en France et du meurtre de Hugon de Bassville, massacré par le peuple romain (*voy.* BASSVILLE). Après divers envahissements du territoire pontifical, Pie VI fut obligé de souscrire au traité de Tolentino (19 février 1797), qui lui enlevait les trois légations de Bologne, de Ferrare et de la Romagne, et par lequel il renonçait à la souveraineté d'Avignon et du comtat Venaissin. Au milieu de tous ces revers, Pie VI déployait un courage surnaturel; mais comme le Directoire s'était vu, avec un dépit mal dissimulé, arracher une proie qu'il brûlait de ressaisir, il appela l'émeute populaire à son secours, et sous le prétexte de venger le meurtre du général Duphot, une armée française, commandée par le général Berthier, vint camper sous les murs de Rome (29 janvier 1798). Le 15 février elle entrait dans la ville, et les spoliations commencèrent. Le 20 du même mois, un commissaire français, le protestant Haller, jetait le souverain pontife dans une voiture, et sous l'escorte d'un détachement de dragons le trainait au lieu, encore incertain, de son exil. Le projet du Directoire était de déporter d'abord son captif en Sardaigne; mais la crainte des Anglais lui fit changer d'avis. On le conduisit successivement à Sienne, puis à la chartreuse de San-Cassiano, près de Florence, à Parme, à Plaisance, à Turin, et enfin à Valence, où il arriva le 14 juillet

en o
P[illegible] ans égard à son état de paralysie, à ses
[illegible] es couverts de plaies, on l'incarcéra dans
[illegible] delle, avec défense de communiquer au
[illegible] s. Pie VI était alors devenu indifférent aux choses de la terre. Tous ses instants étaient consacrés à la prière. Le 20 août la maladie avait fait de rapides progrès; un vomissement violent annonça que la paralysie s'était portée sur les entrailles, et après avoir reçu les derniers sacrements des mains de Mgr Spina, archevêque de Corinthe, qu'on avait laissé auprès de lui, il expira, dans la nuit du 28 au 29 août, à une heure vingt-cinq minutes du matin, à l'âge de quatre-vingt et un ans huit mois et deux jours, après un pontificat (le plus long depuis saint Pierre) de vingt-quatre ans et demi. On inhuma ses restes dans la chapelle de la citadelle; ils y demeurèrent jusqu'au 30 janvier 1800, où le gouvernement consulaire lui fit élever un tombeau, dans le cimetière de Sainte-Catherine. Enfin, après le concordat, le corps de Pie VI fut transporté à Rome et inhumé dans la basilique de Saint-Pierre.

H. Fisquet.

Ferrari, *Vita Pii VI*; 1802, in-4°. — Tavanti, *Fasti del papa Pio VI*; 1804, 3 vol. in-4°. — Hesmivy d'Auribeau, *Mémoires pour servir à l'hist. de la persécution franç.*; 1794-1795, 2 vol. in-8°. — Aimé Guillon, *Les Martyrs de la foi*; 4 vol. in-8°. — Merck, *La captivité et la mort de Pie VI*; 1814, in-8°. — Bourgoing, *Mém. histor. et philosoph. sur Pie VI et son pontificat*; 1799, 2 vol. in-8°. — *Mém. du roi Joseph*, t. I.— Picot, *Mém. ecclés.* — Artaud de Montor, *Hist. de Pie VI*; 1847, in-8°.

PIE VII (*Grégoire-Barnabé-Louis* Chiaramonti), pape, né à Césène, le 14 août 1742, mort à Rome, le 20 août 1823. Fils du comte Scipion Chiaramonti et de Jeanne Ghini, il fit ses premières études à Parme, au collége noble de Ravenne, et prit l'habit de Saint-Benoît à l'âge de seize ans, dans le monastère de Sainte-Marie, de la réforme du Mont-Cassin, à Césène. C'est dans cette maison qu'il prononça ses vœux, le 20 août 1758, et ajouta alors à ses prénoms celui de Grégoire. Immédiatement après, ses supérieurs l'envoyèrent au monastère de Sainte-Justine à Padoue pour y commencer sa théologie, qu'il alla terminer à Rome, au collége de Saint-Anselme. Nommé professeur de philosophie au couvent de Saint-Jean de Parme, Chiaramonti fut plus tard appelé à la chaire de philosophie des novices dans le monastère de Saint-Paul *extra muros*, à Rome, et professait la théologie dogmatique au collége de Saint-Anselme quand son parent, le cardinal Braschi, fut porté au souverain pontificat sous le nom de Pie VI. Élevé d'abord à la dignité d'abbé de son monastère, il fut préconisé, le 16 décembre 1782, évêque de Tivoli, et sut dans ce diocèse se faire chérir de son troupeau par son savoir et par ses vertus. Le 14 février 1785, Pie VI le créa cardinal, et le transféra ce même jour au siége d'Imola. Chiaramonti gouverna pendant quinze ans ce diocèse au milieu des bouleversements dont l'Italie devint le théâtre après les secousses de la révolution française, et il se concilia l'estime générale par le courage avec lequel il sut toujours défendre les prérogatives de son église. En 1796, le traité de Tolentino détacha Imola des États pontificaux pour l'incorporer à la République cisalpine. Ce fut à cette époque qu'il publia une célèbre homélie, qui lui fit un grand nombre d'ennemis d'une part et de faux amis de l'autre. Il y enseignait, d'après l'Évangile, qu'il fallait obéir et se soumettre, et que la religion chrétienne n'était incompatible avec aucun gouvernement, même démocratique. Cette vérité, démontrée chez toutes les nations par le seul fait, acquérait dans le moment d'autant plus de crédit que les grandes puissances européennes s'étaient armées non contre les principes de la révolution, mais contre la France, dont elles convoitaient certaines provinces, en attendant mieux. La guerre étant devenue purement politique, de religieuse qu'elle s'était annoncée, l'évêque d'Imola crut devoir s'attacher à conserver intact le dépôt de la foi, l'exercice extérieur de la religion, et à continuer d'entretenir son troupeau dans la paix et la pratique d'une charité dont il fortifiait les leçons par ses exemples. Cette conduite lui concilia l'estime des vainqueurs et la reconnaissance de son diocèse, auquel il épargna ainsi beaucoup de malheurs. Cependant les succès des Austro-Russes éloignèrent bientôt les armées françaises du cœur de l'Italie, et précisément dans cet intervalle la chaire de saint Pierre vint à vaquer par la mort de Pie VI, arrivée à Valence, le 29 août 1799. La politique autrichienne dominait alors en Italie, et Venise fut le lieu qu'elle désigna aux cardinaux dispersés pour procéder à l'élection du nouveau chef de l'Église. Chiaramonti, épuisé par ses charités et aussi par les spoliations des vainqueurs, trouva dans la bourse d'un seigneur romain, son ami, les fonds nécessaires à son voyage. Et cet homme apostolique, pauvre et dénué, auquel personne ne songea pendant longtemps dans le conclave, ouvert le 1er décembre 1799, fut élu le 14 mars 1800 successeur de saint Pierre. Sur trente-cinq cardinaux, trente-deux portèrent sur lui leurs suffrages. Pour honorer le nom de Pie VI, son parent, son bienfaiteur et son compatriote, il prit le nom de Pie VII, et cette continuation de nom sembla présager une continuation de malheurs pour l'Église et son chef. Couronné le 21 mars, il s'empressa de se rendre à Rome, malgré les conseils d'une politique timide ou intéressée qui l'invitait à prolonger son séjour à Venise, sous la protection de l'Autriche; mais il ne prit solennellement possession que le 24 novembre 1801. Humble, sobre et pieux, Pie VII, secondé par le cardinal Consalvi, qu'il avait nommé secrétaire d'État, rétablit l'ordre, par l'économie, dans les finances du gouvernement pontifical, que les malheurs de son prédécesseur avaient laissées tomber dans une grande décadence. La bulle *Post diuturnas*, du 30 octobre 1800, contient des règlements très-sages sur l'administration civile et

l'organisation judiciaire. Enfin il prit prétexte des immunités ecclésiastiques pour sauver un évêque et plusieurs prêtres de la sanglante réaction que la cour de Sicile exerçait à Naples.

Trois mois après l'exaltation de Pie VII, la victoire de Marengo avait rendu l'Italie presque tout entière aux armes ou à l'influence de Bonaparte, qui, poursuivant son dessein de restaurer à son profit l'ancienne monarchie française, chargea le cardinal Martiniana, évêque de Verceil, d'assurer le pape de son intention de traiter avec lui pour le rétablissement de la religion catholique en France. Pie VII ne pouvait pas recevoir une plus agréable nouvelle. Un bref du 13 septembre annonça à tous les évêques français les espérances du pape : on proposa un concordat, et le 15 juillet 1801, après douze années de tourments et de deuil pour la religion, l'Église gallicane renaissait de ses cendres; le concordat était signé par le cardinal Consalvi, Spina, archevêque de Corinthe, et le P. Caselli, procureur général de l'ordre des Servites d'une part, et de l'autre, par Joseph Bonaparte, Cretet, conseiller d'État, et Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers. Considéré sous son double caractère d'acte politique et d'acte religieux, ce concordat, ratifié à Rome par une bulle du 14 août 1801, est tout à l'avantage du pontife romain et du chef de l'Église. Au prix de concessions ou d'actes de pouvoir dont l'histoire ecclésiastique n'offre pas un autre exemple, la France se trouva redevenue le royaume très-chrétien; aussi le gouvernement français lui-même, sentant presque immédiatement que l'autorité civile avait en cette occasion fléchi devant l'autorité ecclésiastique, voulut revendiquer ses droits, et promulgua la loi du 18 germinal an x (8 avril 1802), connue sous la dénomination d'*articles organiques* du concordat. Pie VII se plaignit de cette sorte de rétractation, que ni lui ni ses successeurs n'ont voulu reconnaître depuis.

Cependant le premier consul fit rendre au saint-siége les provinces de Bénévent et de Ponte-Corvo, jusqu'alors occupées par les troupes du roi de Naples. En échange de ce bon procédé, il demanda quatre chapeaux de cardinaux, que Pie VII accorda, en attendant une autre faveur qui devait être bientôt sollicitée. Le 8 avril 1803, le ministre français à Rome, Cacault, qui avait toute la confiance et l'estime du saint père, fut remplacé par le cardinal Fesch, archevêque de Lyon et oncle du premier consul. Le 18 mai 1804, Bonaparte fut proclamé empereur, et l'ambassade française commença aussitôt des démarches pour décider le pape à venir le sacrer à Paris. Quelque éloignement que Pie VII eût à entreprendre ce voyage, il comprit que les circonstances le lui rendaient nécessaire, et le 2 novembre 1804, après avoir donné pleins pouvoirs au cardinal Consalvi pour le remplacer pendant son absence, il quitta Rome, accompagné de six cardinaux, arriva à Fontainebleau le 25 et entra aux Tuileries le 28 du même mois. Le 2 décembre eut lieu à Notre-Dame la cérémonie du sacre, et après quatre mois de séjour à Paris, le 4 avril 1805 le pape reprit la route de Rome. Son voyage à travers la France ne fut qu'une longue ovation; mais comme Napoléon avait toujours évité d'entrer dans aucune explication directe avec le pontife au sujet des articles organiques du concordat, Pie VII évita peu après d'aller sacrer roi d'Italie, à Milan, celui qu'il venait de sacrer empereur des Français, à Paris. Le 16 mai 1805 il rentrait dans sa capitale, et six mois ne s'étaient pas écoulés que les troupes françaises, en évacuant le royaume de Naples, occupèrent à l'improviste la ville et le port d'Ancône. Le pape écrivit à Napoléon une lettre pleine d'abandon et de dignité (13 novembre 1805) pour se plaindre de cette étrange usurpation, et l'empereur répondit, le 7 janvier 1806, qu'il avait pris cette mesure comme fils aîné de l'Église, comme protecteur du saint-siége. « Si Votre Sainteté est souveraine de Rome, ajouta-t il dans une nouvelle lettre du 29 de ce mois, moi, j'en suis l'empereur. » Il exigea ensuite qu'on expulsât des États pontificaux les Sardes, les Anglais, les Russes et les Suédois. La modération et la fermeté de Pie VII éclatèrent alors dans un bref adressé à Napoléon pour lui déclarer que, non pas à cause de ses intérêts temporels, mais à cause des devoirs essentiels de son caractère, il lui était impossible d'adhérer à cette demande. Napoléon, sans avis préalable, confisqua les principautés de Bénévent et de Ponte-Corvo, et ordonna que les percepteurs des impôts en verseraient le produit dans les caisses de l'armée française. Après de longues négociations, tant à Paris qu'à Rome, le général Miollis (2 février 1808) exécuta l'ordre qu'il avait reçu d'occuper Rome, en laissant au pape provisoirement l'exercice du pouvoir administratif. Depuis ce jour, et durant un espace de dix-huit mois, les usurpations successives, accompagnées quelquefois des procédés les plus violents, ne cessèrent d'abreuver d'amertume le vénérable pontife. Pour le bien de la paix, Pie VII avait changé son premier ministre. Le cardinal Consalvi avait été remplacé par le cardinal Tassoni, puis par les cardinaux Doria, Gabrielli et Pacca. Les Français trouvaient toujours des motifs pour demander le renvoi des ministres, et peu s'en fallut que le cardinal Pacca ne fût enlevé, sous le prétexte qu'il paraissait contraire aux enrôlements faits par les Français. Enfin, le 17 mai 1809, par un décret rendu au camp impérial de Vienne, Napoléon réunit tous les États du pape à l'empire français, et Rome fut déclarée ville impériale et libre. En présence de cette violation flagrante du droit des gens, Pie VII se détermina à faire le 10 juin afficher une bulle d'excommunication, ouvrage du barnabite Fontana, depuis cardinal. L'enlèvement du pape

en devint la conséquence. Dans son exil, Napoléon a voulu rejeter l'odieux de cet attentat sur l'officier qui en fut l'exécuteur. Mais il paraîtra toujours difficile d'admettre qu'un général de gendarmerie ait pris sur lui de consommer un acte qui ne pouvait manquer d'avoir les plus graves conséquences. Dans la nuit du 5 au 6 juillet, la vaste enceinte du palais Quirinal fut cernée; des troupes, dirigées par le général Radet, escaladèrent les murs de trois côtés différents, et à l'aide d'effractions pénétrèrent dans l'intérieur. Comme ils en avaient reçu l'ordre, les Suisses posèrent les armes, et les portes de la chambre à coucher du pape furent forcées. Pie VII était revêtu du rochet, du camail et de l'étole; le cardinal Pacca était à ses côtés. Sur son refus formel de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome et des États de l'Église, Radet, escorté de ses satellites, lui notifie l'ordre de quitter Rome, et sans lui laisser le temps de faire le plus petit préparatif de voyage, il le fait sortir du palais. Un carrosse attendait sur la place Monte-Cavallo; on y fit monter le pape et le cardinal Pacca, et sans perdre de temps, escortés par la gendarmerie, on partit en prenant la route de Toscane. Le jour même, à dix heures du soir, après avoir parcouru trente-six lieues de France, sans qu'on se fût arrêté, hormis le temps nécessaire pour changer de chevaux, on arriva à Radicofani, premier village toscan, isolé de toute grande ville, et où l'on coucha à la Chartreuse, près de Florence; Pacca fut séparé de son maître, qui ne le revit plus jusqu'à ce qu'ils arrivèrent l'un et l'autre sur le mont Cenis, d'où ils furent conduits à Grenoble. Enfin la résidence du pape fut fixée à Savone, près de Gênes, où Pie VII fut gardé comme un véritable prisonnier d'État. Pendant tout le voyage, l'illustre pontife tint la contenance la plus noble et la plus digne de son caractère. A Savone, il refusa l'offre de tenir une cour, ainsi que de toucher les 2 millions de revenu annuel que lui assurait le sénatus-consulte qui annexait Rome à l'empire. Il protesta plus vigoureusement que jamais contre les usurpations de Napoléon, et refusa constamment de donner l'institution canonique aux évêques nommés par l'empereur. Il fulmina également contre leur administration, quand on eut pris le parti de leur faire déférer par les chapitres les pouvoirs nécessaires. En 1811, Napoléon crut venir à bout d'arranger les affaires ecclésiastiques tout en conservant les États de l'Église, au moyen d'un concile national réuni à Paris; mais en cette circonstance le corps épiscopal français manifesta son indépendance et sa force, et résista fermement au souverain devant qui l'Europe ployait en silence. Une députation d'évêques fut envoyée à Savone, mais le pape la reçut avec une sévérité que sa position justifiait suffisamment. En définitive, l'on n'obtint rien de lui. Pendant l'été de 1812, Napoléon fit amener son prisonnier à Fontainebleau, où il arriva le 20 juin après de cruelles souffrances. Là recommencèrent les négociations, mais sans plus de succès. Un moment on crut s'être entendu, et de là résulta la publication indiscrète et prématurée d'une pièce qui fut intitulée concordat, sous la date du 25 janvier 1813. Cette convention, qui renfermait des concessions très-considérables de la part du pape, fut publiée comme loi de l'État par un décret impérial du 13 février, et néanmoins elle ne fut jamais revêtue de l'assentiment authentique et définitif de l'une des parties. Napoléon, qui vit quelquefois le pape à Fontainebleau, se vante de lui avoir « arraché, par la seule force de sa conversation privée, ce fameux concordat » (Mémorial de Sainte-Hélène); mais nous devons repousser comme inexacts et calomnieux des bruits qui l'accusaient de s'être livré à des voies de fait sur la personne de son prisonnier. Il n'existe pas le plus léger prétexte qui motive cette injurieuse inculpation.

Le 22 janvier 1814, il fut signifié au pape qu'il allait être reconduit à Rome. Le 30 avril, Pie VII écrivait de Césène, sa patrie, à Louis XVIII qui allait entrer à Paris, que lui-même ferait sa rentrée solennelle à Rome le 25 mai. Dès ce moment il ne s'occupa qu'à réparer les maux qu'avait causés sa longue absence. Le 26 septembre 1814, il adressa au sacré collége une allocution où il répandait son âme en actions de grâces envers le Dieu des armées qui avait dirigé ces grands événements. Il rétablit l'ordre des Jésuites, condamna la franc-maçonnerie, anathématisa les carbonari, et encouragea les missions. Pendant les Cent Jours, craignant d'être enlevé par Murat, encore roi de Naples et réconcilié avec Napoléon, Pie VII se réfugia à Gênes; mais trois mois après il était à Rome. Tous ses États lui avaient été rendus. Non-seulement aucune exécution sanglante, mais pas même un seul bannissement ne troubla le calme de cette pacifique restauration. La famille Bonaparte elle-même, à qui, peut-être, l'Europe monarchique tout entière aurait interdit le feu et l'eau, trouva un asile sous la protection du pontife qui avait eu tant à se plaindre de son chef. Pie VII fit poursuivre la plupart des fouilles et des restaurations entreprises sous l'administration française. Un acte *motu proprio* abolit, en 1816, la torture et supprima une portion des droits féodaux. Le 11 juin 1817, il conclut avec la France un nouveau concordat, dont l'exécution rencontra beaucoup d'obstacles et que les chambres ne voulurent point reconnaître; bientôt après, il en signait d'autres concernant l'Église de Pologne, celle de Bavière, et celle de Naples. Le 6 juillet 1823, le saint-père, resté seul dans ses appartements, fit le soir, en voulant se lever de son fauteuil, une chute dans laquelle il se fractura le col du fémur. La maladie se prolongea pendant plusieurs semaines. Un lit mécanique que lui envoya de Paris le roi Louis XVIII lui procura

quelque soulagement. Le 16 août, la faiblesse du malade augmenta; le 17, il demanda à recevoir les derniers sacrements, que lui administra le cardinal Bertazzoli avec le cérémonial d'usage. Bientôt après il perdit la parole, et expira le 20 août, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il avait gouverné l'Église vingt-trois ans cinq mois et six jours. Son nom, qui marque une des époques les plus difficiles du gouvernement de l'Église, rappellera toujours la patience et la mansuétude unies à la fidélité et à la persévérance. Parmi un grand nombre de ses portraits, nous nous bornerons à citer celui qui fut peint en 1805 par David d'après nature, et qui est aujourd'hui au musée du Louvre. H. FISQUET.

Tabaraud, *Du pape et des jésuites;* 1814 et 1815, in-8°. — Jauffret, *Mém. sur les affaires eccles. du dix-neuvième siècle;* 3 vol. in-8°. — Cohen, *Précis histor. et polit. sur Pie VII;* 1823, in-8°. — Guadet, *Esquisses histor. et polit. sur Pie VII;* 1823, in-8°. — A. de Beauchamp, *Hist. des malheurs et de la captivité de Pie VII;* 1814, in-8°. — Artaud de Montor, *Hist. de Pie VII;* 3 vol. in-12. — *Correspond. authent. de la cour de Rome avec celle de la France;* 1814, in-8°.

PIE VIII (*François-Xavier* CASTIGLIONI), pape, né le 20 novembre 1761, à Cingoli (Marche d'Ancône), mort le 30 novembre 1830, à Rome. Il parcourut la carrière ecclésiastique sans beaucoup d'éclat. En 1800 il devint évêque de Monte-Alto. Pie VII, qui lui avait, dit-on, prédit qu'il deviendrait pape, le créa en 1816 cardinal et évêque de Cesena, le transféra en 1821 à Frascati et lui donna les charges importantes de grand pénitencier et de préfet de la congrégation de l'Index. Après la mort de Léon XII (10 février 1829), il fut choisi pour lui succéder, de préférence aux cardinaux Pacca et de Gregorio, et prit le nom de Pie VIII. Quelques jours avant son élection, il avait eu, comme chef d'ordre, à répondre au discours si remarquable de Châteaubriand, et il fit entendre que « Dieu mettrait une digue au désir effréné de se soustraire à toute autorité », que « la seule foi chrétienne pouvait rendre sacrée l'obéissance, etc. » Le premier acte du nouveau pontife fut de remettre la direction des affaires au cardinal Albani, qui passait à bon droit pour l'ennemi le plus acharné des idées libérales. Dans la lettre encyclique qu'il rédigea au sujet de son exaltation, il traita la tolérance religieuse, la liberté de la presse, les sociétés bibliques et le mariage civil d'institutions impies et vouées à l'anathème; le ton général en était si violent qu'en France on n'osa point en permettre la publication. Par l'édit du 5 juin 1829 il se montra fort sévère contre les sociétés secrètes, et livra à une commission spéciale les membres d'une loge de carbonari découverte à Rome. C'était pourtant un homme éclairé et de mœurs extrêmement douces : il refusa, malgré les sollicitations les plus pressantes, de reconnaître dom Miguel pour roi de Portugal, et déclara, après le renversement de Charles X, que chacun des évêques français pouvait en conscience prêter serment au nouveau souverain, Louis-Philippe, puisqu'il régnait en paix (*nunc tranquillis rebus*). Il eut pour successeur Grégoire XVI. P.

Artaud de Montor, *Hist. de Pie VIII.*

* * **PIE IX** (*Jean-Marie*, comte MASTAÏ-FERRETTI), pape, né à Sinigaglia, le 13 mai 1792. Fils du comte Jérôme Mastaï-Ferretti, gonfalonier de cette ville, et d'une famille qui remonte au treizième siècle, il reçut de sa pieuse mère les premiers éléments de l'éducation, et fut à douze ans placé au collége de Volterra, en Toscane; il en sortit, six ans après, pour embrasser la carrière des armes, dans la garde noble de Pie VII. Atteint d'une maladie nerveuse, il abandonna bientôt l'état militaire, et se rendit à Rome pour y suivre des cours de théologie. Dans l'intervalle, il s'occupa avec un vif intérêt d'un hospice désigné sous le nom de *Tata Giovanni* (papa Jean), destiné à recueillir, à élever et à instruire de pauvres orphelins, et dont le fondateur avait été Giovanni Borgi, pauvre ouvrier maçon. Pie VII, auquel le rattachaient des liens de parenté, n'attendit pas que le jeune Mastaï eût reçu les ordres sacrés pour le mettre à la tête de cet établissement. Ordonné prêtre, il continuait ces mêmes fonctions lorsque Mgr Muzzi, délégué apostolique au Chili, le demanda pour l'accompagner dans cette mission lointaine. Ils quittèrent Rome le 5 juillet 1823. Pendant deux ans que Mastaï séjourna en Amérique, il en visita les missions, et à son retour il fut admis dans la prélature (5 juin 1825). Le 21 mai 1828 il fut institué archevêque de Spolète, puis transféré (17 septembre 1832) à l'évêché d'Imola. Dans ces deux diocèses, où après la révolution de juillet 1830 régna une grande fermentation, et où les haines, suite des discordes politiques, se traduisirent souvent par des actes de violence, il sut par sa sagesse apaiser la rébellion, et se fit aimer de son troupeau. Désigné cardinal *in petto*, le 23 décembre 1839, il fut proclamé dans le consistoire du 14 décembre 1840, et telle était sa réputation de vertu, que le peuple lui-même le désignait comme le futur successeur de Grégoire XVI. A la mort de ce pontife, le P. Ventura, général des Théatins, et ancien condisciple du cardinal Mastaï, le signala à quelques membres du sacré collége. Le conclave s'ouvrit le 14 juin 1846, et deux jours après son élection fut enlevée par acclamation. Il prit le nom de Pie IX, en mémoire de Pie VII qui l'avait précédé sur le siége d'Imola, fut couronné le 21 juin, mais ne prit solennellement possession de la chaire de Saint-Pierre que le 8 novembre suivant.

Longtemps avant de ceindre la tiare, Pie IX avait compris que des réformes étaient indispensables pour satisfaire aux vœux des populations. Mais, dès son élévation au pontificat, il eut à lutter avec les exigences du parti libéral et du parti rétrograde. Les esprits ardents de la jeune Italie s'indignèrent qu'il n'eût pas immédiatement tout changé, tout réformé dans l'administration des États Romains. Le parti opposé s'ef-

raya au contraire de ce qu'il regardait comme les concessions à l'esprit révolutionnaire, et tous les deux traduisirent quelquefois leur mécontentement en libelles, en satires, en caricatures. Cependant Pie IX avait choisi pour principal conseiller le P. Ventura. Tous deux comprenaient combien il était nécessaire de détruire une idée trop répandue, que l'esprit du catholicisme est opposé à tout progrès. La défaveur qui en résulte pour le clergé se reflète sur la religion, et Pie IX voulait, en détruisant cette impression fatale, ramener les peuples à la foi et à la charité. Ses premiers actes furent des actes de clémence. Il acquitta de ses deniers les dettes de tous les prisonniers détenus au Capitole, et répartit, à titre de dots entre de jeunes filles pauvres, près de treize mille écus romains (69,680 francs). Le 16 juillet 1846, il prononça sans conditions un généreux pardon pour tous les condamnés ou inculpés politiques, et des milliers de prisonniers furent rendus à la liberté. Il étendit aux pères de famille israélites les priviléges concédés aux pères de famille catholiques, et il prescrivit que dans tous les cas les juifs nécessiteux fussent assimilés aux catholiques pour les secours distribués par les caisses publiques de bienfaisance. Les juifs ne furent plus parqués au Ghetto, et purent librement s'établir dans les divers quartiers de Rome. Pour remédier au déficit toujours croissant du trésor, il s'imposa des habitudes sévères d'économie, commença par la réforme de sa table et de sa maison, et statua que, pendant trois années consécutives, chaque couvent payerait dix scudi, et chaque curé un scudo. Toutes les pensions insuffisamment justifiées furent supprimées, et au moyen de ces réductions Pie IX, secondé par le cardinal Pascal Gizzi, qu'il avait fait secrétaire d'État (8 août 1846), put améliorer ses finances et, sans recourir à de nouveaux impôts, réduire les charges qui pesaient sur les populations. Les besoins intellectuels et matériels des classes laborieuses occupèrent aussi le nouveau pontife, qui créa des salles d'asile et une école centrale pour les ouvriers. Une circulaire invita les gouverneurs de province et les magistrats communaux à étudier et à proposer tous les moyens propres à favoriser l'éducation des classes pauvres. Pie IX déclara libres les ports d'Ancône et de Sinigaglia, fit procéder à des travaux agricoles dans les parties incultes du territoire, et publia un décret pour que toute la vallée comprise entre Ostie et Porto d'Anzio, et appartenant à l'État, fût exploitée en grand pour la culture du riz : la moitié de la récolte devait être vendue au profit du trésor public, et l'autre moitié donnée aux pauvres. L'exécution commença immédiatement, et des travaux furent entrepris pour amener dans les rizières les eaux du Némi et servir à l'irrigation. Il supprima les commissions militaires dans la Romagne, et décida affirmativement la question des chemins de fer, anathématisés par Grégoire XVI. Tous ces bienfaits comblaient tellement de joie les populations des États pontificaux, que *le Siècle*, journal peu suspect de partialité religieuse, imprimait en 1846 les lignes suivantes d'un de ses correspondants : « Je ne saurais vous dire combien la vie est agréable à Rome en ce moment : la concorde, la sécurité, la confiance dans l'avenir y font le bonheur de tout le monde. Vous n'entendez plus parler de crimes ni de désordres. L'exemple du souverain, la crainte de lui déplaire ont gagné tous les cœurs et amélioré toutes les classes du peuple. De vous dire combien le pape est bon, juste, bienveillant, éclairé, ce serait chose impossible; aucun peuple n'a peut-être jamais eu le bonheur d'être gouverné avec tant d'amour, de sagesse, avec une sollicitude aussi paternelle. Aussi, la vénération et la reconnaissance pour le pontife sont-elles à leur combie. »

Cependant on ne tarda pas à incriminer la sincérité des idées réformatrices de Pie IX, qu'on accusa de lenteur dans la réorganisation des tribunaux et dans l'armement de la garde civique. Les princes ses voisins au contraire le traitaient de révolutionnaire. Parmi les institutions libérales dont Pie IX voulait doter ses peuples, la liberté de la presse venait en première ligne. Le cardinal Gizzi était d'accord avec lui sur le principe, mais différait sur l'application. Homme de la légalité, il voulut la réglementer (15 mars 1847). Le pape y consentit, mais se réserva la nomination des censeurs. Réformateur dans l'État, Pie IX le fut aussi dans l'Église. Il invoqua les décisions du concile de Trente et voulut par-dessus tout s'y conformer. Son amour ardent pour les ordres religieux l'excita à la réforme, et ce respect du passé inspira la lettre évangélique qu'il adressa (14 juin 1847) à tous les chefs des ordres réguliers.

Cependant la marche progressive du gouvernement papal inquiétait l'Autriche, en ce qu'elle rendait plus odieux le joug que cette puissance faisait peser sur la Lombardie et la Vénétie. Naples redoutait aussi la contagion. Les ambassadeurs ne discontinuaient pas leurs représentations, et quelquefois allaient jusqu'à la menace. De nouveaux événements vinrent encore augmenter les craintes et le mécontentement que le système adopté par Pie IX excitait dans tout le corps diplomatique, surtout lorsque le pape eut fait prononcer (28 juin 1847) par le P. Ventura l'oraison funèbre d'O' Connell, dont le nom symbolisait *l'accord de la religion et de la liberté*. Un dissentiment complet éclata entre le pape et le cardinal Gizzi, au sujet de l'institution de la garde civique que Pie IX voulait établir pour l'anniversaire de l'amnistie. Le pape fit rédiger un *motu proprio* en ce sens. Gizzi déclara qu'il ne s'associerait pas à une mesure qu'il regardait comme la ruine de l'autorité pontificale et offrit sa démission. Le cardinal Ferretti le remplaça (26 juillet 1847). L'impôt sur le sel fut diminué.

Enfin Pie IX fut le promoteur d'une association douanière entre les États Romains, la Sardaigne et la Toscane, et la fit admettre en principe. C'était un pas immense vers un but où tendaient tous ses efforts : l'unité de l'Italie. Mais, en dépit des bonnes intentions du saint-père, beaucoup des améliorations qu'il avait décrétées restaient à l'état de projet. Les employés qui avaient été conservés étaient des créatures du cardinal Lambruschini, secrétaire d'État sous Grégoire XVI, et se refusaient secrètement à toute innovation. Leur mauvais vouloir paralysait l'exécution de toutes les réformes. Un examen sévère n'avait pas présidé au choix des fonctionnaires appelés à remplacer ceux qu'on avait éliminés. Une conspiration fut ourdie afin d'enlever le pape, de l'isoler de ses conseillers habituels, de frapper les promoteurs ou les adhérents au nouvel ordre de choses. La vigilance de Pie IX sut, en défendant tout mouvement populaire, faire avorter le complot, qui sans doute était connu à Vienne, car le jour où il devait éclater les Autrichiens envahissaient Ferrare (17 juillet 1847). A la nouvelle de cette invasion, l'indignation fut extrême et une espèce de ligue se forma pour résister aux empiétements de l'Autriche. Les journaux échauffaient l'esprit public; sur la plainte du prince de Metternich, le cardinal Ferretti, loin de les modérer, les remercia publiquement. Cependant un autre danger était à craindre. Les radicaux italiens cherchèrent à profiter de cet événement pour susciter des troubles. La sagesse de Pie IX fit encore échouer ces combinaisons hostiles. Il voulut compléter un système d'administration en harmonie avec les besoins de l'époque par l'établissement d'une magistrature municipale romaine et d'une consulte d'État nommée par les provinces. L'ouverture de cette consulte fut fixée au 14 novembre 1847, et le cardinal Antonelli en devint le président. Chacun des bienfaits de Pie IX donnait lieu à des manifestations populaires auxquelles prirent part, pour en dénaturer bientôt le but, les affidés de la jeune Italie. Deux ou trois émeutes furent étouffées; mais lorsque le cardinal Ferretti prévit que le gouvernement serait débordé, il donna sa démission, et eut pour successeur le cardinal Antonelli. La révolution voulut par une démonstration forcer alors la main à Pie IX et le contraindre à choisir un ministère laïque et à lever une armée contre l'Autriche. Le pape, indigné, s'adressa, le 10 février 1848, à son peuple par une proclamation que les conjurés interprétèrent comme le signal d'un tribun qui criait à l'Italie tout entière de se soulever, et ce même jour il entendit, sous les fenêtres du Quirinal, ce cri si injurieux pour lui-même : « Plus de prêtres au gouvernement! »

Quelques jours après, on apprenait que la république venait d'être proclamée à Paris. Dès le 6 mars le prince Corsini, sénateur, accompagné des membres de la municipalité, se présenta devant Pie IX pour lui demander, ou plutôt pour lui imposer l'établissement d'un gouvernement représentatif, et le 9 un nouveau ministère, où entraient Sterbini et Galetti, naissait des circonstances. Le lendemain, le renvoi des jésuites fut proclamé. Le 14 du même mois Pie IX, sous la contrainte des événements, avait promulgué un *Statut fondamental pour le gouvernement temporel des États de l'Église*. Chaque concession accroissait l'audace des révolutionnaires, qui voulurent obliger Pie IX à rappeler de Vienne la nonciature; il s'y refusa. Le 21 mars l'émeute se rua sur l'ambassade d'Autriche et en arracha les écussons. Le pape publia le 29 une encyclique par laquelle il répudiait toute solidarité dans les actes révolutionnaires qui venaient de s'accomplir. Un nouveau programme fut présenté à son acceptation, et le ministère donna sa démission. Le cardinal Altieri fut appelé à la tête du conseil, et le comte Mamiani, revenu de l'exil, devint ministre de l'intérieur (4 mai 1848). Ce dernier tomba à son tour, sans avoir pu établir, selon ses vues, l'alliance nationale des divers États de la Péninsule. Pour le remplacer, Pie IX nomma un ministère, qui peu après céda lui-même la place à un autre, qui se personnifiait dans le comte Pellegrino Rossi, ancien ambassadeur de France à Rome (15 septembre). Le premier soin du comte Rossi fut de réprimer les émeutes et de mettre un terme à ces manifestations qui, en entretenant dans le peuple une fermentation continuelle, le mettait à la disposition des chefs de la révolution. Deux mois après (15 novembre), il tombait assassiné sur les marches de la chambre des députés.

Le lendemain, l'émeute populaire se porta au Quirinal pour faire signer au pape un nouveau programme révolutionnaire. Pie IX refusa, et l'émeute devint une révolution. Abandonné de la garde civique et des carabiniers, voyant Mgr Palma, secrétaire des lettres latines, frappé à mort à ses côtés, Pie IX se détermina à quitter Rome sous un déguisement (24 novembre), et alla demander asile au roi de Naples, Ferdinand II. Retiré à Gaëte, il institua une commission pour gouverner en son nom; mais à Rome on refusa de la reconnaître, et l'on nomma à la place une junte suprême et provisoire d'État, contre l'établissement de laquelle le pape protesta (17 décembre). La junte d'État convoqua une assemblée nationale qui, réunie le 6 février 1849, vota le 9, après quinze heures de délibération, un décret fondamental qui déclarait « la papauté déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des États Romains », et qui proclamait le gouvernement de ces États « la démocratie pure, prenant le glorieux nom de République romaine ». Cinq jours après, le pape protestait devant l'Europe, et le 18 février le cardinal Antonelli adressait aux puissances une note pour réclamer, au nom du souverain pontife, l'intervention armée de la France, de l'Au-

triche, de l'Espagne et des Deux-Siciles, et l'appui moral du reste de l'Europe. On sait quelle fut à cette époque la conduite du gouvernement français. Notre armée, commandée par le général Oudinot (*voy.* ce nom), entrait à Rome le 5 juillet 1849, et le 12 avril 1850 le souverain pontife reprenait en personne possession du Quirinal, où depuis sa rentrée une armée française l'a constamment protégé contre les tentatives révolutionnaires. Un mois avant sa restauration, Pie IX s'était vu contraint de protester contre une loi restée fameuse sous le nom de son auteur, la loi Siccardi, présentée aux chambres piémontaises, et le ministère de ce pays proclama l'impuissance des foudres du Vatican. Pie IX ménagea à l'Église, affligée par la conduite du chef de la maison de Savoie, une consolation puissante dans le rétablissement de la hiérarchie épiscopale en Angleterre (24 septembre 1850) et en Hollande (4 mars 1853). Pendant son séjour à Gaëte, il avait publié une encyclique (2 février 1849) sur la question de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge, question dans laquelle il ne voulut prendre de décision qu'avec une extrême prudence et après avoir consulté l'univers catholique, qui lui répondit par la voix de ses pasteurs. Le 8 décembre 1854, en présence d'un grand nombre d'évêques convoqués tout exprès à Rome, et bien que plusieurs d'entre eux trouvassent inopportune la promulgation d'un dogme nouveau sur un sujet si controversé, il « déclara, prononça et définit que la doctrine qui affirme que la bienheureuse Vierge Marie a été préservée et affranchie de toute tache du péché originel, dès le premier instant de sa conception, en vue des mérites de Jésus-Christ, sauveur des hommes, est une doctrine révélée de Dieu, que pour ce motif tous les fidèles doivent croire avec fermeté et constance ». Après cette définition dogmatique, Pie IX signa, le 18 août 1855, un concordat avec l'empereur d'Autriche, François-Joseph. Cet acte abrogeait la plupart des dispositions établies sous le règne de Joseph II.

Cependant, un congrès était réuni à Paris pour le règlement des affaires d'Orient, à la suite de la campagne de Crimée. Le Piémont en profita pour faire remettre aux plénipotentiaires de France et d'Angleterre une note (27 mars 1856), où l'on rappelait habilement à la diplomatie qu'elle avait hésité en 1815 à rendre les Légations au saint-siége. En exposant la situation de l'Italie, les plénipotentiaires sardes, MM. de Cavour et de Villamarina, réclamèrent pour les États Romains des réformes qu'ils résumaient par ces deux mots d'une lettre célèbre : *Sécularisation, Code Napoléon.* Et, dans la séance du 8 avril, les premiers plénipotentiaires de France et de la Grande-Bretagne proclamèrent *anormale* la situation des États pontificaux, les plénipotentiaires des autres puissances s'étant refusés de se mêler à une discussion pour laquelle ils n'avaient pas de mandat. Pendant que les parlements anglais et piémontais se félicitaient de l'initiative prise contre le saint-siége au congrès de Paris, M. de Rayneval, ambassadeur de France à Rome, publiait des observations contraires aux allégations du comte de Cavour (14 mai 1856). Un voyage que le pape fit dans ses États (du 4 mai au 5 septembre 1857) fut un véritable triomphe. Mais deux ans après une révolte éclata dans les Légations, pendant que la France soutenait le Piémont dans sa guerre contre l'Autriche, et quand, au 12 juin 1859, Bologne se trouva tout à coup dégarnie de troupes, le gouvernement piémontais recueillit les fruits de ce soulèvement populaire contre le pouvoir temporel du pape. La dictature offerte d'abord au roi Victor-Emmanuel ne tarda pas à être remplacée par une annexion des légations aux États de Piémont, annexion appuyée par un plébiscite, malgré les protestations et les foudres spirituelles lancées par Pie IX. Des stipulations de Villafranca semblait résulter le retour des provinces annexées à l'autorité pontificale; mais de ces stipulations deux parts furent faites, dont l'une reçut son exécution, et l'autre, sans être d'abord contestée, fut ajournée. Le 22 décembre 1859, une brochure qui eut un grand retentissement parut sans nom d'auteur à Paris; elle considérait l'annexion comme un *fait accompli*, et dès lors, un congrès des grandes puissances, annoncé depuis plusieurs mois, fut aussitôt reconnu impossible. Quelques jours plus tard (11 janvier 1860), *le Moniteur* publia une lettre adressée par Napoléon III au saint-père; elle affirmait que les puissances ne sauraient méconnaître les droits incontestables du saint-siége sur les légations, mais elle conseillait de faire le sacrifice de ces provinces révoltées. Quand cette lettre, datée du 31 décembre 1859, parut à Paris, la réponse de Pie IX était partie de Rome le 8 janvier 1860. Le pape y déclarait « qu'il ne pouvait céder les légations sans violer les serments solennels qui le lient, sans affaiblir les droits non-seulement des souverains italiens injustement dépouillés de leurs domaines, mais encore des souverains de tout le monde chrétien, qui ne pourraient voir avec indifférence la destruction de certains principes ». Le 19 janvier, Pie IX s'adressa aux évêques de la chrétienté par une encyclique que publia le journal *l'Univers* dans son numéro du 29 de ce mois. Un décret impérial du même jour prononça la suppression de la feuille religieuse, et le gouvernement français crut, dans cette circonstance, devoir rappeler une des dispositions de la loi organique du concordat, au sujet de la publication des bulles. Quelques mois après, Victor-Emmanuel fut proclamé roi d'Italie, et Rome était déclarée la capitale du nouveau royaume. En présence de cet état de choses, Pie IX fit appel au monde catholique, et un général français, M. de Lamoricière, à qui sa gloire passée aurait

dû suffire, prit le commandement des volontaires accourus pour s'opposer à la marche des Piémontais. Nous ne raconterons pas comment tombèrent à Castelfidardo les défenseurs du saint-siége et l'impuissance de leurs efforts. Depuis cette époque, la question du pouvoir temporel tient le monde en suspens, et peut-être les temps ne sont pas éloignés où le chef suprême de l'Église, écoutant les conseils de la prudence, renoncera à une royauté dont l'exercice a toujours mis des entraves (l'histoire l'atteste) à l'indépendance du pouvoir spirituel. C'est en détachant son âme des choses temporelles que le souverain pontife se montrera, aux yeux de toute la chrétienté, le digne vicaire de celui qui a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde. »

Alex. de Saint-Albin, *Pie IX ;* 1860, in 12. — Alph. Balleydier, *Rome et Pie IX;* in-12. — Le même, *Hist. de la révolution de Rome ;* 1851, 2 vol. in-8°. — Bretonneau, *Notice biogr. sur Pie IX ;* 1847, in-12. — *Dict. des papes,* publié par Migne ; in-4°. — Crétineau-Joly, *L'Église devant la révolution ;* 2 vol. in-8°. — *Recueil des actes de S. S. Pie IX;* in-8°.— E. Sallior, *Pie IX,* 1792 *à* 1860, in-12. — *Monit. univ.,* 1846-1861.

PIEL (*Louis-Alexandre*), architecte français, né à Lisieux, le 20 août 1808, mort à Bosco (Piémont), le 19 décembre 1841. Fils d'un commerçant, il fut lui-même commis droguiste à Paris de 1826 à 1830. Puis il entra chez un de ses parents, notaire à Orbec, et passa de là en 1832 dans l'atelier de De Bret. En 1835 il fit un voyage en Allemagne pour y étudier l'art catholique, et publia à son retour plusieurs articles qui lui valurent la protection du clergé et des personnes pieuses. Il restaura alors la préfecture d'Auxerre, l'église Saint-Nicolas de Nantes, celle de Ryens-les-Uziers, celle de Lisieux, etc. Inspiré par le P. Lacordaire, Piel fonda à Paris en 1839 la confrérie de Saint-Jean-l'Évangéliste, dont il fut le premier prieur. Ayant perdu une sœur qu'il chérissait, il résolut de renoncer au monde, et en 1840 il entra chez les dominicains de Sainte-Sabine à Rome. Il fit profession à Bosco près d'Alexandrie, le 28 mai 1841, sous le nom de *Pius*. Il ne tarda pas à succomber sous les austérités qu'il s'imposait. On a de lui : *L.-A. Piel reliquiæ* (Paris, 1843, in-8°), dans lesquelles on remarque : *Fragments d'un voyage architectural en Allemagne ; Salon de* 1837 ; *Revue des nouvelles églises de Paris ; La Madeleine ; Déclamation contre l'art payen ; Correspondance avec MM. de Montalembert, Lacordaire,* etc. A.

Teyssier, *Notice biographique de Piel,* en tête des *Reliquiæ.*

PIÉMONT (*Nicolas*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1659, mort à Vollen-Hoven, en 1709. Il eut successivement pour maîtres Martin Saagmolen et Nicolas Molenaer, qu'il surpassa tous deux dans le paysage. La passion de l'amour faillit briser sa carrière : il aimait éperdument une jeune fille qui le payait de retour, mais qui fut contrainte par sa famille d'accepter un époux plus fortuné que Piémont. Le peintre, désespéré, sur le point de se donner la mort lorsqu'[illegible] ses amis lui conseilla de faire un voyage à [illegible] avant de prendre ce parti extrême. Piémon[illegible] crut, et chercha si bien à se consoler que bient[illegible] la bande académique n'eut pas un membre pl[illegible] dissipé : il reçut de ses camarades le surno[illegible] de *Opgang* (Élévation). Il fit tant de dettes qu[illegible] ne trouva rien de mieux que d'épouser son h[illegible] tesse, afin de se libérer. Ce fut le comme[illegible] cement de sa sagesse, et, quoique devenu [illegible] baretier, il rompit avec la débauche et ne s'[illegible] cupa plus que de son art. Sa femme gérait [illegible] maison : au bout de dix-sept années elle mour[illegible] laissant à son époux une honnête aisance. P[illegible] mont quitta alors Rome, et revint dans sa patr[illegible] il y retrouva sa première maîtresse, que le v[illegible] vage avait aussi rendue libre. Les deux ancie[illegible] amants se marièrent; mais Piémont ne jouit [illegible] longtemps de son bonheur. Il mourut quatre a[illegible] après. Il a laissé peu d'ouvrages en Holland[illegible] les principaux sont restés en Italie. Com[illegible] beaucoup d'autres paysagistes, Piémont fais[illegible] mal les personnages; c'est pourquoi il évit[illegible] d'en mettre sur ses tableaux ou les faisait peind[illegible] par ses confrères. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais,* t. III, p.

PIÉPAPE (*Nicolas-Joseph* PHILPIN DE), [illegible] risconsulte français, né en 1731, à Langres, où [illegible] est mort en 1793. D'une ancienne famille de rob[illegible] il devint lieutenant général du bailliage et pré[illegible] dial à Langres; en 1787 il fut appelé à Paris, pc[illegible] élaborer un règlement sur les frais de justi[illegible] Arrêté sous la Convention comme royaliste [illegible] mourut dans les prisons de Langres. On a de l[illegible] *Observations sur les lois criminelles [illegible] France ;* Paris, 1789-1790, 2 vol. in-4° : [illegible] vrage qui contient des vues pleines de sages[illegible] sur les moyens les plus humains pour la [illegible] cherche et la condamnation des criminels.

Quérard, *La France littéraire.*

PIERCE (*Edward*), peintre anglais, m[illegible] vers 1680, à Londres. Il se distingua dans l'h[illegible] toire et le paysage sous les règnes de Charles [illegible] et de Charles II. La plupart de ses ouvra[illegible] ont été détruits dans l'incendie de Londres [illegible] 1666 : ils consistaient surtout en tableaux d[illegible] glise et en dessins d'architecture. Il travai[illegible] quelque temps pour Van Dyck, et on voit enc[illegible] des compositions de lui à Belvoir-Castle, da[illegible] le comté de Leicester. — Ses trois fils suivir[illegible] également la carrière des arts : l'un d'eux fut [illegible] sculpteur de talent.

Walpole, *Anecdotes of painting.*

* **PIERCE** (*Franklin*), ancien président [illegible] États-Unis d'Amérique, né à Hillsborough (Ne[illegible] Hampshire), le 23 novembre 1804. Son pè[illegible] Benjamin Pierce, s'était distingué par son co[illegible] rage et ses services pendant la guerre de l'inc[illegible] pendance, et retiré en 1784 avec le rang de [illegible] pitaine. N'ayant d'autres moyens d'existence q[illegible] son travail, il acheta une cinquantaine d'acr[illegible]

fit fermier. Le jeune Pierce fit de bonnes
s au collége de Bowdoin et à celui de Bruns-
. Se destinant au barreau, il consacra trois
es à ses études professionnelles, tant à Ports-
th qu'à Northampton, et avant la fin de 1837
tenait le titre d'avocat. Ce ne fut qu'après
ieurs années d'un travail opiniâtre qu'il par-
à se faire remarquer et à conquérir une juste
ence. A l'exemple de la plupart des jeunes
cats, l'attrait des luttes politiques le fit des-
lre dans l'arène. D'ailleurs son père était un
nocrate prononcé; lui-même partageait ces
ncipes, et cette ambition était naturelle. En
9 il fut élu à la législature du New-Hamp-
re, dont il devint président en 1831. Il s'y fit re-
rquer par sa promptitude d'intelligence, la sû-
é de son jugement et l'attrait de ses manières.
1833, il fut élu membre du congrès, succès
re pour un homme de son âge. Ses talents ne
dèrent pas à être appréciés. Il devint l'ami du
néral Jackson, qui à son lit de mort s'exprimait
ec chaleur sur le patriotisme et la capacité de
anklin Pierce, dont il présageait l'élévation
disant qu'en de telles mains les intérêts du
ys seraient sûrement et dignement placés. Il
rait à peine atteint l'âge requis lorsqu'il fut
u membre du sénat des États-Unis, en 1837.
était le temps où y brillaient des hommes
État d'une réputation établie, Webster, Clay,
alhoun, Benton et d'autres. Franklin Pierce
tait le plus jeune membre de l'assemblée, et,
vec ce tact et ce sentiment des convenances
u'il a montrés dans toutes les circonstances im-
ortantes de sa vie, il ne chercha point à se pro-
luire au premier rang. Il se consacra tout entier
l'étude approfondie des affaires, et dans l'ac-
complissement de cette tâche sa droiture et
son habileté lui assurèrent bientôt une place
distinguée. Sa voix était écoutée avec con-
fiance dans les réunions où les sénateurs du
parti démocratique, alors en minorité, concer-
taient leur action.

Malgré les succès qui avaient marqué sa carrière politique, Pierce résigna son mandat législatif (juin 1842), pour fixer sa résidence à Concorde (New-Hampshire), et y reprendre l'exercice de sa profession d'avocat. Il avait de jeunes enfants, et ses fonctions publiques l'avaient laissé pauvre. Dans sa vie nouvelle, il fut chargé de beaucoup de causes, dont il assura le triomphe. Sa réputation d'orateur et de juriste, et surtout le caractère intègre dont il fit preuve en toute occasion, le portèrent au premier rang du barreau et rendirent son influence parmi ses concitoyens plus grande qu'elle ne l'avait jamais été. En 1846, le président Polk, peu après son avénement, lui offrit les fonctions de procureur général des États-Unis, la plus haute magistrature du pays. Cette offre fut déclinée avec modestie et dignité : « Lorsque j'ai résigné mon siége au sénat, dit-il, je l'ai fait avec la résolution arrêtée de me consacrer aux intérêts de ma famille, de ne plus m'en séparer, sauf l'appel de mon pays, en cas de guerre, et accepter aujourd'hui la proposition qui m'est faite serait les compromettre. D'ailleurs l'emploi vacant sera promptement accepté, si même il n'est pas recherché par des hommes qui vous donneraient l'appui d'un mérite bien supérieur au mien. » Lors de la déclaration de guerre contre le Mexique, fidèle à l'engagement qu'il avait pris envers lui-même, il fut le premier à se faire inscrire comme volontaire dans la compagnie qu'organisait la ville de Concorde. Il parut dans les rangs comme simple soldat, et se soumit à tous les exercices militaires; mais après le vote du bill qui augmentait l'armée, il reçut le brevet de colonel, et bientôt, en mars 1847, il fut élevé au grade de brigadier général. A la fin de juin, il arrivait à la Vera-Cruz avec sa brigade. Il se distingua beaucoup, autant par son intrépidité que par son coup d'œil militaire, et prit une part glorieuse aux sanglantes batailles de Molino del Rey et de Chepultepec, qui amenèrent la soumission de Mexico. Il se rendit extrêmement populaire dans sa brigade par le zèle, la bonté et le dévouement infatigable avec lesquels il s'occupait de ses hommes dans les marches, dans les combats, dans les hospices. La guerre terminée, il résigna son brevet, et revint se livrer à l'exercice de sa profession d'avocat. Vers la fin de 1850, une convention s'étant réunie, en vertu d'un vote du peuple, pour réviser la constitution de l'État du New-Hampshire, un suffrage presque unanime déféra au général Pierce la présidence de l'assemblée. Deux ans plus tard, il fut l'objet d'un témoignage d'honneur plus éclatant. La convention du parti démocratique s'était réunie à Baltimore (juin 1852) pour choisir un candidat à la présidence. Des hommes éminents avaient annoncé ouvertement leur candidature; le général Pierce avait gardé le silence. De nombreux scrutins successifs, trente-cinq, montrèrent qu'aucun des noms proposés ne parviendrait à réunir les deux tiers des suffrages. Jusque-là aucune voix n'avait été donnée au général Pierce; mais au trente-sixième scrutin il fut porté par les délégués de la Virginie, et graduellement les votes en sa faveur s'accrurent de telle sorte qu'au quarante-sixième scrutin, le général réunit 282 suffrages, tandis qu'il n'en restait que onze à tous les autres noms ensemble. Le parti whig lui opposa le général Scott, qui l'avait eu sous ses ordres dans la guerre du Mexique; mais les courants de l'opinion et la tactique habile du parti démocratique assurèrent, en novembre, l'élection du général Pierce, à une majorité très-considérable, qui rappelait celle des présidents les plus populaires : sur 296 votes du collége électoral, il en obtint 254, et le général Scott, seulement 42. L'honneur de représenter ainsi la démocratie américaine fut mêlé d'une cruelle amertume. En février 1853, le président élu, mais qui n'avait pas encore pris possession de sa magistrature, se rendait à Washington avec sa femme et l'unique

fils qui lui restait de plusieurs enfants. Un accident eut lieu sur le chemin de fer, et ce fils, à peine âgé de douze ans, périt sous ses yeux. Quelques jours après eut lieu la cérémonie solennelle d'inauguration, où avec le cœur déchiré il lui fallut montrer en présence de la foule un visage serein. Ses ministres avaient été choisis dans les grandes sections du pays; les membres les plus éminents du cabinet étaient MM. Marcy, Guthrie, Caleb Cushing, et Jefferson Davis, celui-là même que les États sécessionnistes ont nommé en 1860 président de la confédération du Sud.

Les événements de la présidence du général Pierce appartiennent à l'histoire. Le président laissa les chefs du parti démocratique gouverner, plutôt qu'il ne gouverna lui-même. Pendant deux ans il fut sous l'influence des hommes les plus ardents de ce parti, d'où résultèrent de graves démêlés avec le Mexique; avec l'Espagne, au sujet de Cuba; avec l'Angleterre, au sujet du traité Clayton-Bulwer; avec l'ancien monde, au sujet de la résurrection de la doctrine Monroe, et de l'encouragement donné aux entreprises des flibustiers. L'habile et sage Marcy, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, finit par prendre et conserver l'ascendant, et le règne de quatre ans du président s'acheva avec plus de calme qu'il n'en avait eu dans la première moitié. Mais les divisions intérieures du parti démocratique s'aggravèrent pendant cette période, et bien que le général fût de nouveau candidat à la présidence, M. Buchanan fut élu par 174 votes sur 294. Pas un seul vote ne fut donné, suivant la tactique ordinaire, au président dont les fonctions étaient sur le point d'expirer. Le 4 mars 1857, le général Pierce rentra dans la vie privée; mais dans la guerre civile qui a éclaté aux États-Unis, plus d'une fois il a fait entendre d'énergiques et sages conseils pour défendre et maintenir l'*Union* des États, comme la base sur laquelle reposent les destinées de l'Amérique et de la liberté. J. Chanut.

Revue britannique, février 1853. — *Encyclopædia Americana.* — *Men of the Time.* — *Documents particuliers.*

PIERER (*Jean-Frédéric*), médecin allemand, né le 22 janvier 1767, à Altembourg, où il est mort, le 21 décembre 1832. Il abandonna le droit pour s'appliquer à la médecine, fut reçu docteur en 1788, et continua quelque temps encore ses études à Berlin, Vienne, Strasbourg et Gœttingue. En 1790 il revint se fixer dans sa ville natale. Tout en pratiquant son art, il y fonda deux grands recueils périodiques, la *Gazette nationale médicale* (1798) et les *Annales générales de la médecine* (1800), ainsi qu'un établissement sous le nom de *Comptoir littéraire* (1801), acquis en 1816 par le libraire Brockhaus. On a de lui une édition complète des *Œuvres d'Hippocrate* (1806 ou 1816, 3 vol. gr. in-8°), d'après la traduction latine de Foës. K.

Callisen, *Medicin. Lexicon.*

PIERINO DEL GUIDO. *Voy.* Gallinari.

PIERIUS. *Voy.* Valerianus.

PIERMARINI (*Giuseppe*), architecte italien, né le 18 juillet 1734, à Foligno, où il est mort, le 18 février 1808. Destiné par son père au commerce, il s'appliqua en secret à la mécanique, et construisit pour son propre usage un globe géographique, de vingt palmes de diamètre, qui lui attira les compliments du célèbre Boscovich. Il obtint alors la permission de se rendre à Rome, et y étudia l'architecture sous Poggi et Vanvitelli; ce dernier le prit en affection, et l'employa fréquemment aux nombreux travaux dont il était chargé, notamment à la construction du palais de Caserte. En 1769, il s'établit à Milan avec le double titre d'architecte de l'archiduc Ferdinand et d'inspecteur général des bâtiments. Lors de la fondation de l'Académie de Brera, il y fut appelé à professer l'architecture. C'est à lui que Milan est redevable des édifices qui se sont élevés jusqu'à la fin du dernier siècle, et parmi lesquels il suffit de mentionner le magnifique théâtre de la Scala, le Monte di Pieta, la Porte orientale, et la façade imposante du palais Belgiojoso; il a aussi donné les dessins de la villa impériale de Monza. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

PIERQUIN (*Jean*), auteur ecclésiastique français, né le 15 février 1672, à Charleville, mort le 10 mars 1742, à Châtel (Ardennes). Nommé en 1699 curé de ce dernier village, il y passa toute sa vie, occupé d'œuvres de charité et de travaux littéraires. On a de lui : *Vie de saint Juvin, hermite;* Nanci, 1732, in-8°; — *Dissertations physico-théologiques sur la Conception de Jésus dans le sein de la Vierge Marie, sa mère;* Amst. (Paris), 1742, in-12 : il essaye d'y donner quelques notions, d'après des principes physiques, sur la manière dont s'est opérée la génération divine; mais, selon l'observation de l'abbé Bouillot, un mystère se croit et ne se prouve pas; — *Œuvres physiques et géographiques;* Paris, 1744, in-12 : choix des articles insérés dans le Journal de Verdun; ces articles n'étaient au reste que les fragments d'un ouvrage sur les *Créatures invisibles et aériennes* auquel il travaillait depuis longtemps, et qui a disparu après sa mort. P. L.

Bouillot, *Biogr. ardennaise*, II.

* **PIERQUIN DE GEMBLOUX** (*Claude-Charles*), polygraphe français, né le 26 décembre 1798, à Bruxelles (dép. de la Dyle). Son grand-père, général de brigade, fut tué en 1794 à la bataille de Turcoing, et son père, ancien intendant militaire, épousa M^lle^ Brunet de La Grange (1), cousine de la marquise de Montesson. Après avoir terminé ses études au lycée de Pau, alors dirigé par l'abbé Éliçagaray, il s'enrôla, durant les Cent Jours, parmi les fédérés de Montpellier,

(1) Elle était née à Gembloux, près de Namur, et c'est le nom de ce village que M. Pierquin a joint au sien.

et entra comme régent au collége de Valence. Ayant perdu cette place en 1817, pour avoir écrit une chanson bonapartiste intitulée *la Télémaque*, il revint à Montpellier, y étudia la médecine, et, reçu docteur en 1821, il fut attaché à l'hopital de la Charité. Au bout de quelques années il s'établit à Paris, et combattit en 1830 pour la cause de la liberté. Nommé inspecteur d'académie à Grenoble (décembre 1830), puis à Bourges (1838), il résigna ces fonctions en 1849, et obtint la croix d'Honneur. Membre d'une cinquantaine de sociétés savantes de la France et de l'étranger, correspondant du ministère de l'instruction publique, M. Pierquin (de Gembloux) possède des connaissances aussi solides que variées ; les sciences qu'il a cultivées de préférence, la médecine, la philologie et l'archéologie, lui doivent plus d'une idée neuve, intéressante et féconde. Dans le nombre de ses écrits publiés jusqu'à ce jour, et qui s'élèvent à plus de cent soixante, nous choisissons les plus remarquables : *Recherches sur l'hémacélinose;* Montpellier, 1821, in-4° ; — *Nouvelles poésies ;* Bruxelles, 1828, in-18 ; — *Poëmes et poésies ;* ibid., 1829, in-8° ; — *Réflexions sur les maladies intellectuelles du sommeil;* Paris, 1829, in-8° ; — *De la Peine de mort ;* Paris, 1831, in-8° ; — *De l'Arithmétique politique de la folie ;* Paris, 1831, in-8° ; — *Les Livres saints*, poëme ; Grenoble, 1835, in-8° ; — *Antiquités de Grenoble ;* ibid., 1835, in-8° ; — *Antiquités de Gap ;* ibid., 1837, in-8° ; — *Antiquités d'Autun ;* Nevers, 1838, in-8° ; — *Histoire de Nevers avant la domination romaine*; ibid., 1839, in-8° ; — *Antiquités chrétiennes du Nivernais ;* ibid., 1839, in-8° ; — *Réflexions physiologiques sur le sommeil des plantes*; Bourges, 1839, in-8° ; — *Traité de la folie des animaux*; Paris, 1839, 2 vol. in-8° : un des ouvrages les plus originaux de l'auteur ; — *Histoire de Jeanne de Valois, reine de France* ; Bourges, 1840, in-4°, pl. ; Paris, 1843, in-12 ; — *Histoire de La Châtre*; ibid., 1840, in-8° ; — *Notices historiques, archéologiques et philologiques sur Bourges et le Cher*; ibid., 1840, in-4° ; — *Des Patois, de l'utilité de leur étude et de leur bibliographie ;* ibid., 1840, in-8° : travail plein de savantes recherches ; — *Histoire de la guimbarde*; ibid., 1840, in-8° ; — *Histoire monétaire et philologique du Berri ;* ibid., 1840, in-4°, pl. ; — *Sur la paléographie gauloise*; Moulins, 1841, in-8° ; — *Notice sur P. Decandolle*; Liége, 1843, in-8° ; — *Histoire et antiquités de Gergovia Boiorum* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Idiomologie des animaux* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Pensées et maximes* ; Paris, 1844, in-8° ; — *Radicologie française* ; Paris, 1845, in-8° ; — *Fluretas nouveletas* ; Paris, 1845, 1846, in-8° : poésies patoises en dialecte de Montpellier ; — *Histoire naturelle du Berri* ; Paris, 1845, gr. in-8°, pl. ; — *Le Coq gaulois* ; Paris, 1851, in-8° ; — *Des Divergences du moral et du physique* ; Paris, 1854, 2 vol. in-8°. M. Pierquin (de Gembloux) a fourni des articles à divers recueils, tels que la *Biographie des Contemporains* de Rabbe, *La France littéraire* de Quérard, etc., et il a terminé une soixantaine d'ouvrages ou dissertations qui n'ont pas vu le jour.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour. — Célébrités universitaires.* — Quérard, *France littér.* — *Docum. partic.*

I. PIERRE *saints.*

PIERRE (Saint), dit le Prince des Apôtres, né vers l'an 10 avant J.-C., à Bethsaïde, en Galilée, mort à Rome, le 29 juin 65 ou 67 de J.-C. Simon Pierre, fils de Jonas, habitait avec sa femme et sa belle-mère le bourg de Capharnaüm, sur le lac de Génésareth, et y exerçait le métier de pêcheur. André son frère le conduisit à Jésus, qui en l'apercevant lui dit : « Tu es Simon, fils de Jonas ; tu seras appelé Céphas, c'est-à-dire, pierre ou rocher. » Pierre et André abandonnèrent aussitôt leurs occupations ordinaires ; et d'après l'Évangile de saint Jean ils assistèrent avec les autres disciples aux noces de Cana, où Jésus accomplit son premier miracle. Quelque temps après, Jésus vint à Capharnaüm, y guérit d'une grave fièvre la belle-mère de Pierre, et sur la fin de cette année, après avoir, du haut de la barque de Pierre, enseigné la foule qui se tenait sur les bords du lac pour entendre sa parole, il lui ordonna de pousser au large, et lui fit faire une pêche si abondante que sa barque et celle des fils de Zébédée en furent remplies. A cette vue, Pierre tomba aux genoux du Sauveur, et lui dit : « Éloignez-vous de moi, Seigneur, car je ne suis qu'un pêcheur. — Ne crains rien, répliqua Jésus, désormais tu seras un pêcheur d'hommes. » Et lorsqu'ils eurent amené leur barque à terre, Pierre et André quittèrent tout pour suivre Jésus-Christ. Pierre avait à cette époque quarante ans environ. Avant la fête de Pâques de l'année suivante, c'est-à-dire en l'an 32, Jésus fit choix de douze apôtres : saint Marc nomme Pierre en tête des apôtres, et depuis ce temps la tradition l'a toujours considéré comme le chef du collége apostolique. L'Évangile rapporte peu après le témoignage que Pierre rendit à la divinité de Jésus-Christ, pendant que d'autres le considéraient seulement comme un prophète, et ce témoignage valut à Pierre de s'entendre dire par son maître : « Tu es bien heureux, Simon, fils de Jonas, car la chair et le sang ne te l'ont point révélé, mais mon Père qui est dans les cieux. Et je te dis aussi que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, et ce que tu auras lié sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux (1). » (Matth., XVI, 16-19).

(1) Ce privilége, d'une importance si grave pour la fondation de l'Église catholique romaine, ne repose que sur

Ceux qui fondent sur le texte les prérogatives du saint-siége ne devraient point oublier de citer les versets qui suivent. Alors, Jésus ayant révélé à ses disciples le supplice qui l'attendait, ajoute, en s'adressant à Pierre, qui en niait la possibilité : « Retire-toi de moi, Satan! tu m'es un scandale; car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes. » (Ibid., XVI, 21-23.) Six jours après, Pierre fut avec saint Jacques et saint Jean témoin de la transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor, et ce fut à lui que Jésus fit trouver dans la gueule d'un poisson un statère destiné à payer la capitation perçue à l'usage du temple. Une question de Pierre fournit à Jésus l'occasion de nous donner une juste idée de l'étendue du pardon des injures et de la récompense préparée à ceux qui l'ont suivi dans sa pauvreté. Le jeudi, veille de la passion du Sauveur, il fut envoyé avec saint Jean pour préparer la Pâque. Pendant la Cène, Jésus lui dit : « Simon, Simon, voilà que Satan vous a demandés pour vous cribler tous comme du froment; mais j'ai prié pour toi en particulier afin que ta foi ne défaille point, et toi, quand tu seras converti, soutiens et affermis tes frères. » Et Pierre demandant au Sauveur : « Seigneur, où donc allez-vous? » Jésus répondit : « Où je vais, tu ne peux pas me suivre à présent, mais tu me suivras ensuite. » — « Pourquoi ne puis-je pas vous suivre maintenant? répliqua Simon Pierre, je suis prêt à aller avec vous en prison et à la mort. Je donnerai ma vie pour vous. » — Et Jésus-Christ, qui connaissait Pierre mieux que celui-ci ne se connaissait lui-même, lui répondit : « Tu donneras ta vie pour moi? En vérité, je te le dis, le coq ne chantera point que tu ne m'aies renié trois fois. » Le caractère de Pierre était la ferveur, mais cette ferveur était extrême et n'était pas encore bien réglée. Pierre le prouva lorsque, après la Cène, Jésus voulant donner un singulier exemple d'humilité à ses disciples, qui disputaient entre eux de leur grandeur future, se mit en devoir de leur laver les pieds. Quoique Jésus lui dise : « Tu ne sais pas encore ce que je veux faire, mais tu le sauras dans la suite, » Pierre s'obstine, pour ainsi parler, et contraint Jésus de lui dire : « Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi. » En même temps, avec la même ferveur qui lui faisait dire : « Jamais, vous ne me laverez les pieds », il s'écrie : « Alors, Seigneur, non-seulement les pieds, mais encore les mains et la tête. » Pierre suivit son divin Maître dans le jardin des Oliviers, et quand les Juifs vinrent le saisir, et le garrottèrent comme un malfaiteur, Pierre d'abord se mit en état de le défendre, et, transporté d'un zèle mal entendu, tira son épée et coupa l'oreille droite d'un serviteur du grand prêtre, appelé Malchus. Jésus, en lui ordonnant de remettre son glaive dans le fourreau, nous apprend que les armes qu'il doit laisser à son Église sont des armes spirituelles, et que celui qui se servira de l'épée périra par l'épée. Comme un zèle indiscret ne se soutient pas, Pierre se démentit bientôt : tandis que Jésus, dans le vestibule du prétoire, était en butte à tous les outrages, Pierre, qui l'avait suivi de loin, troublé à la voix de deux femmes et d'un parent de Malchus, protesta par trois fois avec serment qu'il ne connaissait pas celui qu'il avait naguère hautement déclaré être le Christ. Un simple regard du Sauveur fit, il est vrai, rentrer Pierre en lui-même, et, se ressouvenant de la parole de Jésus, il sortit et alla pleurer amèrement sa faute. Il persévéra sans doute dans sa douleur, car on ne le voit point reparaître durant la Passion; mais ensuite, sur la foi de Marie-Madeleine, Pierre ayant appris la résurrection de Jésus, courut au tombeau, où il ne trouva plus que les linges qui avaient enveloppé le corps de son divin Maître. Jésus ne passa même pas la journée sans se montrer à cet apôtre, comme pour l'assurer qu'il avait sa pénitence pour agréable. Quelques jours après la résurrection, Pierre, par l'ordre de Jésus, jeta ses filets dans le lac de Tibériade, fit une pêche très-abondante, et répara son triple renoncement par un triple témoignage du plus ardent amour. Ce fut en cette occasion que le Sauveur lui fit pressentir le genre de mort par lequel il devait sceller son apostolat; mais il ne voulut pas le satisfaire sur la façon dont saint Jean devait finir sa vie.

Après l'ascension de Jésus, dont il avait été témoin, Pierre de retour à Jérusalem avec les autres apôtres et les disciples, leur proposa l'élection d'un apôtre à la place du traître Judas, et c'est lui qui dès lors préside et instruit l'assemblée. Saint Matthias fut élu. Le jour de la Pentecôte, quelques Juifs, témoins du don des langues qui avait accompagné la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, les accusant d'être ivres, Pierre prit la parole pour leur justification, étaya son discours de la prophétie de Joël, et rendit aussi dès ce moment un généreux témoignage de la résurrection et de l'ascension du Sauveur. Trois mille personnes, dit-on, se convertirent ce jour-là à sa voix et reçurent le baptême. Quelques jours après, comme il montait au temple avec Jean à l'heure de la prière, Pierre répondit à un pauvre perclus qui lui demandait l'aumône : « Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai, je vous le donne : au nom de Jésus le Nazaréen, levez-vous, et marchez. » Cet homme se leva aussitôt, marcha et entra dans le temple, glorifiant Dieu. Saint Pierre accompagna ce miracle d'un discours dans lequel il reprocha aux Juifs le crime qu'ils avaient commis en faisant mourir l'auteur de la vie, et cette seconde prédication gagna à l'Évangile cinq mille personnes environ. Pierre parlait encore lorsque les prêtres et les sadducéens se saisirent de Jean et de lui, et les firent

le témoignage de saint Matthieu, et dans un autre passage du même évangéliste (XVIII, 18), on voit Jésus l'étendre indistinctement à tous ses disciples.

mettre en prison. Le lendemain, on les fit comparaître devant une grande assemblée de sénateurs, de magistrats, de docteurs de la loi et du prince des prêtres; mais leur fermeté et surtout celle de Pierre, ainsi que l'évidence du miracle qu'il venait d'opérer, obligèrent les Juifs de les renvoyer sans oser leur faire aucun mal. De cette époque date la fondation de l'Église apostolique. Toute la multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme. Personne ne disait que rien fût à lui en particulier, mais tous leurs biens étaient communs, en sorte qu'il n'y avait point de pauvres parmi eux; car ceux qui avaient des terres ou des maisons les vendaient et en mettaient le prix aux pieds des apôtres. Un nommé Ananias, de concert avec Saphira, sa femme, ayant vendu un héritage retint une partie du prix et apporta le reste aux apôtres. Pierre, malgré sa bonté naturelle, crut devoir donner à ses fonctions et à la communauté qu'il dirigeait un exemple terrible de punition dans la personne de ces deux époux. « Ananias, lui dit-il, pourquoi t'es-tu laissé tenter par Satan, de mentir au Saint-Esprit? » Ananias mourut sur-le-champ. Sa femme arriva trois heures après. Pierre lui ayant demandé combien ils avaient vendu leur terre, elle répondit comme son mari, et l'apôtre lui dit : « Vous avez donc concerté tous deux de tenter l'esprit de Dieu? Ceux qui viennent d'enterrer ton mari t'enterreront aussi. » Et elle tomba morte à ses pieds. Ce châtiment causa une salutaire crainte dans l'Église, bien que la prédication des apôtres fût toujours accompagnée d'un grand nombre de miracles. On mettait les malades sur des lits le long des rues, afin que lorsque Pierre viendrait à passer, son ombre au moins se portât sur eux et opérât leur guérison. Tant de puissance excita contre eux toute la secte des prêtres et des sadducéens, qui les firent emprisonner; mais délivrés miraculeusement, les apôtres allèrent enseigner de nouveau dans le temple, d'où on les ramena devant le sanhédrin, qui était d'avis de les condamner à mort. La remontrance adroite de Gamaliel détourna le coup, mais n'empêcha point que les apôtres ne fussent battus de verges et que défense ne leur fût faite de prêcher Jésus-Christ. Les Samaritains ayant quelque temps après reçu la parole évangélique que leur apporta le diacre Philippe, Pierre, que la persécution avait retenu à Jérusalem avec les autres apôtres, vint avec Jean à Samarie pour communiquer aux nouveaux baptisés la grâce du Saint-Esprit. Ce fut en cette occasion qu'il reprit sévèrement et exhorta à la pénitence Simon le magicien, qui avait pensé pouvoir acheter à prix d'argent la puissance dont il voyait les apôtres revêtus. Cependant les églises s'étant multipliées dès que la persécution eut cessé, Pierre en les visitant parcourut plusieurs provinces. Il guérit à Lydde le paralytique Énée, et ressuscita Tabitha à Joppé. Il alla ensuite à Césarée pour instruire et baptiser un centenier nommé Corneille. De retour à Jérusalem, les fidèles circoncis trouvèrent mauvais qu'il eût exercé son ministère parmi les gentils; mais Pierre les apaisa en leur racontant les merveilles que Dieu avait opérées en faveur de ces mêmes gentils.

En 44, saint Pierre fut arrêté par ordre d'Hérode Agrippa, qui avait fait trancher la tête à saint Jacques le Majeur. Son dessein était de le sacrifier à sa complaisance pour le peuple; mais la nuit même du jour que le tyran avait fixé pour le mettre à mort, un ange du Seigneur ouvrit les portes de sa prison, et Pierre, délivré de ses liens, sortit de Jérusalem. Saint Luc, dans les *Actes des Apôtres*, ne nous fait point connaître où Pierre se retira. Il est présumable que ce fut à Antioche, où il était venu environ deux ans auparavant et avait établi sa chaire. Nous le retrouvons en 51 au concile qui fut assemblé à Jérusalem au sujet des observances de la loi de Moïse; il y prononça un discours pour empêcher qu'on n'imposât aux gentils le joug que les Juifs mêmes n'avaient pu porter. De Jérusalem, Pierre vint à Antioche, où se trouvaient un certain nombre de gentils convertis à la foi. Après avoir longtemps vécu avec eux, il s'en sépara pour ne point scandaliser quelques chrétiens venus de Jérusalem. Mais saint Paul n'approuvant pas cette contrainte, qui pouvait donner lieu de croire que l'observation de l'ancienne loi était nécessaire, au moins pour les Juifs, l'en reprit ouvertement, et lui résista en face. Jugeant enfin que la capitale du monde était le lieu le plus propre à la propagation de la religion divine, dont il était le premier pontife, Pierre vint à Rome en l'an 54, au commencement du règne de Néron. En passant par Naples, il y implanta la foi, en donnant à cette ville pour premier évêque saint Aspren (1).

(1) Certains auteurs, suivis par le *Diario*, distinguent deux voyages de saint Pierre à Rome, et fixent le premier à l'an 42, seconde année du règne de l'empereur Claude. Ils appuient cette époque des témoignages d'Eusèbe, de saint Jérôme, et d'un ancien catalogue des pontifes romains, publié par le P. Boucher. Ces auteurs disent en effet que ce prince des apôtres, après avoir gouverné l'Église d'Antioche et prêché l'Évangile aux Juifs dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bythynie, vint à Rome, la seconde année de l'empereur Claude, pour y combattre Simon le Magicien, et qu'il y tint son siége l'espace de vingt-cinq ans, jusqu'à la quatorzième année de Néron, qui fut aussi la dernière de son règne. Il ne nous semble pas difficile de démontrer qu'en cette circonstance Eusèbe et saint Jérôme se sont éloignés de la vérité historique. Il résulte en effet des *Actes des Apôtres* que jusqu'à la mort d'Hérode-Agrippa, arrivée la même année qu'il fit emprisonner saint Pierre, cet apôtre ne prêcha l'Évangile que dans la Judée et dans la Syrie. Or Josèphe nous assure qu'Hérode-Agrippa mourut la quatrième année de l'empire de Claude, c'est-à-dire en 44. Saint Pierre ne peut donc pas être venu à Rome la seconde année du règne de ce prince. Un ancien auteur, appelé Apollonius, qui florissait sous le règne de Commode, et qu'Eusèbe cite dans son histoire, affirme avoir appris par tradition que Jésus-Christ avait défendu à ses apôtres de sortir de Jérusalem avant douze ans. Il ne croyait donc pas, non plus que les chrétiens de qui il tenait cette circonstance, que saint

A son arrivée à Rome, Pierre habita le faubourg de Transtévère, près de l'endroit où l'on a construit l'église de Sainte-Cécile. Bientôt Pudens, sénateur romain, ayant entendu Pierre, se déclara converti, et l'apôtre fut conduit dans un beau palais que ce sénateur possédait sur le mont Viminal. Ici le saint Pierre historique disparaît pour faire place au saint Pierre de la légende. Saint Justin et quelques autres écrivains après lui ont raconté que Pierre trouva alors à Rome Simon le magicien, cet imposteur qui changeait les pierres en pain, faisait mouvoir sans y toucher les statues et les meubles, prenait toutes sortes de formes comme Protée et volait dans les airs comme Dédale. Simon le Magicien se prétendait la vertu de Dieu, et voulant montrer que, comme fils de Dieu, il pouvait monter au ciel, et de l'état d'un homme passer à la puissance divine, il se fit, au moyen d'une opération magique, élever dans les airs par deux démons dans un chariot de feu ; mais saint Pierre s'étant mis en prières avec saint Paul, venu à Rome vers cette époque, l'imposteur, abandonné de ses démons, tomba par terre près du temple de Romulus, aujourd'hui l'église des Saints-Cosme-et-Damien, se fracassa les jambes et mourut, peu de jours après, de cette chute. C'est à cette victoire de saint Pierre sur Simon le Magicien que quelques anciens rapportent le martyre de cet apôtre. Irrités de la mort de Simon, les païens s'en plaignirent à Néron, qui donna l'ordre d'arrêter Pierre et Paul. Cédant aux instances des fidèles qui le pressaient de fuir, Pierre sortit hors de la porte appelée aujourd'hui Sainte-Marie *ad passus*, sur la voie Appienne; mais bientôt, par suite d'une vision qu'il eut de Jésus-Christ, il revint sur ses pas, disposé à souffrir tous les tourments que le barbare empereur pourrait inventer. On l'arrêta, et on le conduisit dans la prison Mamertine; il y demeura pendant neuf mois attaché à une chaîne. De la prison où il était enfermé avec saint Paul, il fut conduit au Vatican, là où s'élève le beau temple qui lui est dédié, et il obtint, par la grâce de ses bourreaux, d'être crucifié la tête en bas, se réputant indigne d'être mis en croix comme l'avait été son divin Maître. Ce fut le 29 juin 65 ou 67, car ce point historique n'est pas bien éclairci, et l'on a écrit une foule de dissertations sur cette date.

Inhumé d'abord dans les catacombes, le corps de saint Pierre fut transféré dans le lieu même où il avait subi son supplice, sur le Vatican, et il y est toujours resté depuis. On ne saurait rapporter tous les honneurs que les fidèles ont rendus dans tous les siècles à ce prince des apôtres, ni représenter les singularités du concours qui s'est fait à son tombeau de toutes les parties de la chrétienté, ni compter les églises, les monastères, les hôpitaux élevés sous sa protection. Outre la principale fête de cet apôtre, que l'Église célèbre le 29 juin, elle solennise encore la mémoire de ses liens au 1er août, celle de la dédicace de sa basilique au Vatican le 18 novembre, celle de sa chaire à Antioche au 22 février, et celle de sa chaire à Rome le 18 janvier. Beaucoup d'historiens ont écrit la vie de saint Pierre; mais il est un ouvrage remarquable qui reproduit avec beaucoup de fidélité et de vivacité tout le mouvement doctrinal des deux premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce livre est attribué au pape saint Clément, bien qu'il soit évidemment apocryphe : on l'appelle les *Clémentines* ou *Reconnaissances*. Il nous montre saint Pierre vivant en père de famille avec ses disciples, et les instruisant plus encore par ses exemples que par ses discours; on voit auprès de lui Marc l'évangéliste, que Pierre appelle son fils, Évode, son successeur au siége d'Antioche, Lin et Clément à celui de Rome. Saint Pierre est le vrai héros des *Clémentines*,

Pierre eût fait un voyage à Rome la seconde année de Claude, puisque la douzième année depuis la mort de Jésus-Christ correspond à la cinquième du règne de cet empereur. Enfin, l'auteur d'un traité écrit en 314 (*De Mortibus persecutorum*), qu'on attribue communément à Lactance, dit, en termes formels, que les apôtres employèrent les vingt-cinq années qui suivirent la mort de Jésus-Christ à prêcher l'Évangile dans les différentes provinces de l'empire, mais que, Néron étant monté sur le trône, saint Pierre vint à Rome et y fonda cette Église. Cet auteur ne connaissait donc qu'un seul voyage de saint Pierre à Rome, et Baluze, qui en 1679 publia ce traité d'après un vieux manuscrit, conjecture avec beaucoup de vraisemblance que l'opinion que saint Pierre a gouverné l'Église de Rome pendant vingt-cinq ans ne vient que de ce que l'on a confondu les vingt-cinq années employées par les apôtres chacun en particulier à annoncer l'Évangile par toute la terre, avec le temps que saint Pierre a gouverné seul l'Église de Rome. Ce savant ne fait aucune difficulté d'abandonner sur ce point l'opinion d'Eusèbe et de saint Jérôme pour suivre le sentiment de Lactance, qui ne reconnaît qu'un voyage de saint Pierre à Rome, et qui le fixe non sous le règne de Claude, mais sous celui de Néron. C'est aussi la version que nous avons adoptée. Quelques protestants ont poussé l'esprit de parti jusqu'à soutenir que saint Pierre n'est jamais venu à Rome, et n'a conséquemment pas fondé ce siége; mais les savants les plus ennemis de l'autorité papale ont réfuté ces protestants. J. Pearson, évêque anglican de Chester, dans une dissertation qui se trouve parmi ses œuvres, donne pour ce fait les démonstrations dont il est susceptible. En effet, tous les monuments de l'histoire postérieurs au deuxième siècle déposent en sa faveur. Hégésippe, qui, comme Papias, touchait aux temps apostoliques, a publié l'histoire du martyre que saint Pierre souffrit à Rome. Saint Irénée et saint Ignace, disciple de saint Pierre, nous apprennent que cet apôtre avait fixé son siége à Rome. Tertullien appelle les hérétiques au témoignage de l'Église romaine fondée par saint Pierre. Saint Cyprien nomme souvent cette Église la *chaire de Pierre*. Arnobe, saint Épiphane, Origène, saint Athanase, Eusèbe, Lactance, saint Ambroise, saint Optat, saint Jérôme, saint Augustin, saint Jean Chrysostome, Paul Orose, saint Maxime, Théodoret, saint Paulin, saint Léon, etc., etc., nous ont laissé le catalogue des évêques de Rome depuis saint Pierre jusqu'au pontife qui occupait le saint-siége de leur temps; et après cette dernière époque, tous les écrivains ecclésiastiques et profanes conduisent la série jusqu'à Pie IX, placé aujourd'hui sur la chaire de saint Pierre. Sur la question du séjour de saint Pierre à Rome, on consultera avec intérêt un ouvrage du P. Ventura, *Lettres à un ministre protestant* (1849, in-12). Le savant théatin y répond à cette ancienne assertion reprise par un ministre de Genève, que saint Pierre n'a jamais mis le pied à Rome.

et l'on trouve dans cet ouvrage tant de détails sur lui, sa famille, ses disciples et son apostolat à travers la Palestine et la Syrie, qu'on l'a quelquefois appelé *l'Itinéraire de saint Pierre*. Ces détails, s'ils ne sont pas tous bien authentiques, viennent néanmoins fort à propos compléter les renseignements insuffisants fournis sur saint Pierre par les *Actes des Apôtres*, qui parlent bien plus de saint Paul que de saint Pierre. Nul doute que saint Pierre ne soit un peu grandi dans les *Clémentines;* cependant il faut reconnaître que le saint Pierre de la légende et du roman ne diffère pas trop de celui de l'histoire.

Nous avons de saint Pierre deux *Épîtres*, qui sont regardées comme canoniques. La première, datée de l'*église qui est en Babylone*, c'est-à-dire de Rome, suivant l'explication d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Bède et d'un très-grand nombre d'interprètes, fut ainsi datée soit parce que saint Pierre ne voulait pas faire connaître le lieu où il était, soit parce qu'il voulait marquer l'idolâtrie et les désordres dans lesquels Rome était plongée. Elle fut écrite selon toute probabilité en l'an 58. Le but de l'apôtre est de consoler et de fortifier dans la foi les fidèles auxquels il écrit, et de les soutenir au milieu des afflictions et des persécutions qu'ils souffraient. Écrite en grec, elle fut envoyée par Silas ou Silvain, et l'on croit que saint Marc, qui était le disciple et l'interprète de saint Pierre, l'aida à la composer pour les termes et pour le style, et que la différence de style qui se trouve entre cette épître et la seconde vient de ce que cet apôtre s'était servi de différents interprètes, non pour traduire en grec ce qu'il avait écrit en hébreu, mais pour lui aider à s'exprimer mieux dans une langue qui lui était étrangère. Au jugement des plus habiles interprètes, cette épître est pleine d'une force et d'une vigueur dignes du prince des apôtres. — La seconde *Épître* fut écrite de Rome comme la première, vers l'an 64. Son dessein est de réveiller les fidèles et de leur laisser par écrit un abrégé des vérités que Pierre leur avait enseignées, afin qu'ils pussent plus aisément se les remettre devant les yeux après sa mort. Il les prémunit contre les menées des imposteurs.

Outre ces deux Épîtres, on a attribué à saint Pierre un *Évangile*, des *Actes* et une *Apocalypse*, un Traité de la prédication ou de la doctrine de saint Pierre, et un autre, Du jugement. Mais quoique quelques-uns de ces livres aient été cités par divers Pères de l'Église, et que l'on ait permis pendant un temps la lecture de l'Évangile qu'on lui attribuait, tous ces ouvrages sont universellement regardés comme apocryphes. Il faut dire la même chose de la liturgie qui porte son nom et d'une prétendue *lettre* de saint Pierre à saint Clément, traduite en éthiopien. H. FISQUET.

Concordance des quatre Évangélistes. — Les Actes des Apôtres. — Baronius, *Annal. eccl.* — Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. eccl. des six premiers siècles.* — Dom Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et eccles.*, t. I, p. 430-432. — Baillet, *Vies des saints*, 29 juin. — Dom Calmet, *Dictionn. de la Bible.* — Fleury, *Hist. eccl.*, liv. I et II. — *Clementis Romani Recognitiones;* Gersdorf, 1837, in-8°. — Saint Jérôme, *Script. eccles.* — Grégoire de Tours, *De gloria martyrum.* — Bossuet, *Sermons.* — Novaes, *Elementi della storia de sommi pontefici, da san Pietro.* — Pearson, *Opera posthuma*, 1688, in-4°. — G. Boucher, *De doctrina temporum.* — L. Cuccagni, *Vita di san Pietro;* Rome, 1777, ou Venise, 1782. — Freppel, *Les Pères apostoliques.* — Winer, *Biblisches Real-Lexicon.* — Rosenmüller, *Archéologie biblique* (en allemand).

PIERRE (Saint), martyr, mort le 25 novembre 311. Placé sur le siége d'Alexandrie après la mort de Théonas, arrivée le 9 avril 300, il montra pendant la persécution de Dioclétien autant de courage que de prudence, et sa sollicitude embrassa toutes les églises de l'Égypte, de la Thébaïde et de la Libye qui étaient sous sa juridiction. Il assembla en 306 un concile qui déposa Mélèce, évêque de Lycopolis, et ce prélat, en publiant diverses calomnies contre Pierre et son concile, donna naissance à un schisme qui dura cent cinquante ans dans l'Église d'Alexandrie. Mélèce manœuvra si bien auprès des païens que Pierre fut obligé de chercher son salut dans la fuite lors de la persécution renouvelée par Maximin Daïa, césar en Orient. Celui-ci fit arrêter Pierre, à qui il fit trancher la tête. Il nous reste de Pierre d'Alexandrie *quinze canons pénitentiaux*, imprimés en grec et en latin dans toutes les collections des canons, dans l'édition des conciles du père Labbe et parmi les œuvres de saint Grégoire le Thaumaturge (Paris, 1623, in-fol.). Saint Pierre avait aussi composé un traité *De Deitate*, et une *Homélie* sur l'avénement du Sauveur; il ne nous en reste que des fragments peu considérables. La fête de ce saint est célébrée le 26 novembre. H. F.

Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacr. et eccl.*, t. IV, p. 17 et suiv. — Eusèbe, *Hist.*, lib. 7 et 8. — Hermant, *Vie de saint Athanase.* — Du Pin, *Bibl. des auteurs eccl.* — Baillet, *Vies des saints.*

PIERRE, patriarche d'Alexandrie, mort le 14 février 381. Prêtre d'Alexandrie, il partagea les travaux de saint Athanase, qui en mourant le désigna pour son successeur. Élu en 373, il fut chassé de son siége par les païens et par les ariens, et obligé de se retirer à Rome, où il demeura jusqu'en 377. Rétabli sur son siége par le pape Damase, il revint à Alexandrie, mais souilla sa gloire en faisant ordonner Maxime le Cynique évêque de Constantinople, à la place de saint Grégoire de Nazianze, dont il avait d'abord approuvé l'élection. On a de Pierre une partie d'une *Lettre* qu'il écrivit au sujet des violences commises par Lucius, que les ariens lui avaient substitué, et une autre *Lettre* adressée aux évêques, prêtres et diacres relégués à Diocésarée sous Valens. Théodoret nous les a conservées en partie. H. F.

Saint Grégoire de Nazianze, *Oratio 24 de vita sua.* — Hermant, *Vie de saint Athanase.* — Dom Ceillier, *Hist. des aut. sacr. et eccl.*, t. VIII, p. 464 et suiv.

PIERRE *Chrysologue* (Saint), c'est-à dire

dont les paroles sont d'or, archevêque de Ravenne, né à Imola, où il mourut le 2 décembre 450. Ordonné diacre, il embrassa ensuite l'état monastique, et fut sacré, en 433, archevêque de Ravenne par le pape Xiste III, qui connaissait tout son mérite. Il travailla à réformer plusieurs abus qui s'étaient introduits dans son diocèse et à extirper les restes des superstitions païennes. En 448, saint Germain d'Auxerre étant venu à Ravenne, Pierre le reçut avec les marques de la plus profonde vénération. Peu après, l'hérésiarque Eutychès lui écrivit pour se plaindre du jugement rendu contre lui par saint Flavien de Constantinople, et Pierre lui répondit, en juin 449, en lui témoignant sa douleur de voir que les disputes sur le mystère de l'incarnation ne finissaient point. Son zèle pour l'instruction de son troupeau est consigné dans cent soixante-seize discours recueillis en 708 par Félix, archevêque de Ravenne; ils ont été imprimés d'abord à Cologne, en 1541, in-fol., puis à Paris (1585), à Anvers (1618), etc. La plupart sont fort courts : il y explique en peu de mots, d'une manière assez agréable, le texte de l'Écriture. Son style est élégant et un peu recherché; ses pensées sont ingénieuses, mais elles sortent parfois du naturel et ne renferment que des jeux de mots. H. F.

Dom Ceillier. *Hist. des aut. sacr. et eccl.*, t. XIV, p. 2 et suiv. — Trithème, *De scriptor. eccl.*, cap. 159. — Baillet, *Vies des saints*, décembre.

PIERRE (Saint), prélat français, né en 1102, à Saint-Maurice de l'Exil (diocèse de Vienne), mort le 3 mai 1174, à Bellevaux (diocèse de Besançon). Il fut l'un des premiers religieux de l'abbaye fondée, en 1117, à Bonnevaux par Gui de Bourgogne, archevêque de Vienne. L'abbé Jean, son supérieur, l'envoya en 1132 fonder en Savoie l'abbaye de Tamié, qu'il dirigea pendant dix années, au bout desquelles il fut appelé, de l'avis de saint Bernard, à l'archevêché de Tarentaise, aujourd'hui Moutiers (1142). Après avoir travaillé treize ans à réprimer de graves désordres dont ce diocèse était le théâtre, Pierre alla, en 1155, se cacher en Allemagne, dans un monastère de son ordre, où il espérait vivre inconnu; mais il y fut bientôt découvert et contraint de revenir à son église. Il s'employa heureusement pour éteindre la guerre qui s'était élevée entre Humbert III, comte de Savoie, et Alphonse Taillefer, fils d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse; et quoique vassal de l'empereur Frédéric, il soutint sans se brouiller avec ce prince le parti du pape Alexandre III. Ce pape l'attira en Italie, où il s'acquit sur les esprits un grand empire, et le chargea de négocier la paix entre Henri le jeune, couronné roi d'Angleterre, et le roi Henri son père. L'Église honore sa mémoire le 8 mai, Célestin III l'ayant canonisé en 1191. H. F.

P.-C. Fontenai, *Hist. de l'Église gallic.*, t. IX. — *Acta Sanctorum*, en mai. — Baillet, *Vies des saints*, 8 mai. — D. Lenain, *Hist. de Cîteaux*, t. II, p. 83 et suiv.

PIERRE NOLASQUE (Saint), fondateur de l'ordre de la Merci, né à Mas-Saintes-Puelles, près de Castelnaudari, selon d'autres à Saint-Papoul, le 1er août 1182 ou 1189, mort en 1256, la nuit de Noël. Malgré la célébrité de son nom, malgré l'importance et la durée de l'ordre fondé par cet homme de bien, on a peu de renseignements certains sur sa vie. Après avoir fait, dit-on, ses études littéraires dans le monastère de Cîteaux, il ceignit l'épée, et servit sous les enseignes de Simon de Montfort, qui lui confia plus tard l'éducation de son prisonnier Jacques, fils de Pierre, roi d'Aragon. Jacques, devenu roi après la mort de son père, Pierre Nolasque le suivit au delà des monts. C'est durant son séjour en Espagne que la vue des chrétiens esclaves des Maures lui inspira le charitable dessein de travailler à la délivrance de ces captifs. Après avoir agité divers projets, il crut que le plus sûr moyen d'atteindre ce but était de fonder un ordre nouveau, ce qu'il fit à Barcelone, le 10 août 1218, avec le concours de l'évêque de cette ville, Bérenger de la Palu, et du roi lui-même, qui l'institua commandeur de l'ordre : treize gentilhommes s'associèrent sur le champ à cette œuvre, et leur première résidence fut le palais même du roi Jacques Ier, à Barcelone. Grégoire IX leur conféra divers priviléges en 1230, et leur prescrivit, en 1235, d'observer la règle de Saint-Augustin. Saint Pierre Nolasque fut canonisé en 1628.

Hist. Litt. de la France, t. XIX, p. 5. — Helyot, *Hist. des ordres monast.*, t. III, p. 266.

PIERRE D'ALCANTARA (Saint), religieux espagnol, fondateur d'ordre, né à Alcantara, en 1499, mort au couvent de Las Arenas, le 18 octobre 1562. Son père, don Alonzo Garabito, était gouverneur de Murcie; lui-même fit ses études à Salamanque, et entra, en 1524, chez les Franciscains. Envoyé au couvent de Bellaviza, puis à Badajoz, où il devint supérieur de son ordre, il fut ensuite gardien du monastère de Notre-Dame-des-Anges. Ce fut vers cette époque que ses facultés mystiques se révélèrent : il restait de longues heures en contemplation, à ce point que ses supérieurs durent souvent le rappeler à la vie active. Sa réputation de piété parvint jusqu'à la cour de Portugal, où le roi dom Joao III l'appela; mais Pierre ne demeura pas longtemps à Lisbonne, il revint à Alcantara, et, en 1538, fut élu provincial de l'Estramadure. Il s'occupa alors de réprimer les désordres qui régnaient chez les moines Mineurs, et prit à cet effet de sévères mesures dans le chapitre de Placentia (1540). Ne pouvant parvenir à faire triompher ses idées, il se retira en Portugal, où, avec l'aide du père Martin de Sainte-Marie, il fonda sur la montagne d'Arabida, près de l'embouchure du Tage, la congrégation dite des *Franciscains déchaussés* (1555), qui fut approuvée par Paul IV (février 1562). En 1559, Pierre était commissaire général de son ordre lorsqu'il connut sainte Thérèse d'Avila. Il dirigea cette femme pieuse dans la réforme qu'elle apporta aussi chez les Carmélites. En 1561, se sentant gravement ma-

lade, il se fit transporter au couvent des Arenas, où il mourut, dans la pénitence la plus sévère. Suivant sainte Thérèse, durant quarante années il marcha toujours pieds nus et tête découverte; il ne dormait qu'une heure et demie par jour, et choisissait pour cela les positions les plus incommodes; il ne mangeait qu'une fois tous les trois jours. Grégoire XV béatifia Pierre d'Alcantara en 1622, et Clément IX le canonisa en 1669. L'Église l'honore le 19 octobre. On a de lui : *De la Oracion y meditacion;* Saragosse, 1560; Salamanque, 1578 et Valladolid, 1620; — *Tractatus pacis animæ;* Rome, 1600. A. L.

N. Antonio, *Bibl. script. Hisp.*, t. IV, p. 166. — Jean de Sainte-Marie, Martin de Saint-Joseph, Antoine Huart, le père Courtot, *Vie de Pierre d'Alcantara.* — Godescard, *Vies des principaux saints*, t. IX, p. 498-513.

II. PIERRE *souverains.*

a. Empereurs.

PIERRE Ier ALEXÉIEVITCH, dit *le Grand*, empereur de Russie, fils du tsar Alexis Mikhaïlovitch et de sa seconde femme, Natalie Naryskine, né à Moscou, le 9 juin (1) (30 mai) 1672, mort à Saint-Pétersbourg, le 8 février 1725. Il n'avait pas quatre ans quand son père mourut, laissant le trône à son fils aîné Fœdor, et il approchait de sa dixième année lorsqu'une mort prématurée enleva aussi ce frère aîné (7 mai 1682). Le successeur légitime était alors Ivan V; mais tout le monde paraissait d'accord avec le patriarche pour éloigner du trône ce prince, infirme et faible d'esprit, que Fœdor et même leur père, dit-on, avaient déjà résolu d'exclure de la succession. Aussi, de son propre consentement, Pierre lui fut-il d'abord préféré; mais cette disgrâce de son frère consanguin indigna la grande princesse Sophie, qui, passionnée, impérieuse, dédaignant de se renfermer dans le gynécée, suivant l'usage moscovite, se montre aux strélitz, répand le faux bruit de l'assassinat d'Ivan, organise une émeute, et amène ces trois jours d'horrible carnage, où la fureur d'une soldatesque effrénée est à peine assouvie par le massacre de soixante-sept personnages, parmi lesquels figurent, outre les Naryschkine, frères de Natalie, et son père adoptif, le noble Artémon Matvéief, des princes Dolgorouki, Tcherkasski, Romodanofski, etc. Le 3 juillet 1682, Sophie, profitant de sa victoire, fit couronner ensemble ses deux frères, ôta le pouvoir à la mère du plus jeune et à sa famille, le garda pour elle-même et ne s'en montra point indigne, car ses talents égalaient son affreuse énergie. Mais les passions brutales qu'elle avait déchaînées se tournèrent contre elle-même : de nouvelles émeutes ayant éclaté, la cour dut se sauver de Moscou; cependant Sophie se vengea par le supplice des princes Khovanski, père et fils, par celui des principaux mutins parmi les strélitz, et ramena, comme en triomphe, les deux tsars du couvent de Troïtza (la Trinité) au Kremlin. A ce retour, on remarqua l'indignation et le mépris avec lesquels le jeune Pierre regardait les strélitz vaincus. Ce prince annonçait de brillantes qualités; mais jusque-là on n'avait presque rien fait pour son éducation, confiée d'abord à un secrétaire du conseil ou *diak* peu instruit, appelé Zotof, et qui resta interrompue depuis son couronnement. Il y suppléa par une extrême curiosité, par un désir ardent d'apprendre; et après avoir reçu quelque temps du lieutenant François Timmermann, de Strasbourg, des leçons d'art militaire et de mathématiques, il eut le bonheur, en 1683, de distinguer le Génevois Lefort, qui l'initia aux secrets des sciences et de la civilisation, et, en lui montrant combien la Moscovie était à cet égard en arrière de tous les pays de l'Europe, stimula son zèle et son ambition. Lefort prit cinquante des enfants nobles qui entouraient le tsar à Préobrajensk, partageant ses jeux et ses plaisirs (*pateschniyé*), pour en former une compagnie régulière, dans laquelle Pierre passa successivement par tous les grades. Sophie, le voyant absorbé par les exercices militaires, s'imagina qu'il n'y recherchait que l'amusement, et crut d'autant moins avoir à le redouter qu'il se livrait aux plaisirs avec la passion qu'il mettait en toutes choses, et avec la fougue d'un tempérament qu'une telle cour, dans de telles circonstances, n'avait pu lui apprendre à dompter. Avertie par son amour maternel, la tsarine Natalie fut loin de regarder du même œil les déportements de son fils : pour préserver ses mœurs, elle se hâta de le marier, en février 1689, avec Eudoxie Fœdorovna, de la famille Lapoukhine. Une solennité religieuse, où Sophie eût voulu paraître avec ses deux frères parée comme eux des attributs de l'autocratie, hâta la rupture entre elle et Pierre, qui, ayant atteint l'âge de dix-sept ans, pensait que les fonctions de la régente devaient cesser : elle comptait sur les strélitz et s'armait de l'autorité de son frère aîné pour défendre son pouvoir. Une nouvelle lutte eut lieu, pendant laquelle Pierre, instruit que sa vie était en danger, se réfugia encore une fois au couvent de Troïtza, suivi de la tsarine sa mère. Les étrangers au service de la Russie, et à leur tête le général Gordon, embrassèrent son parti. Avec une fermeté au-dessus de son âge, il résista aux tentatives que fit Sophie pour lui arracher des concessions : elle fut réduite à se soumettre et forcée à prendre le voile dans un couvent de religieuses qu'elle avait fondé, d'où ses intrigues toutefois ne cessèrent de le poursuivre. Le 11 octobre 1689, Pierre fit son entrée à Moscou : Ivan vint au-devant de son frère pour le complimenter, et celui-ci, non moins modéré que ferme, lui laissa les dehors de la souveraineté et même la préséance sur lui, mais en se réservant à lui seul l'exercice du pouvoir. C'est de cette époque que date véritablement son règne.

Ce règne, qui commença ou renouvela toutes

(1) Nous suivrons toujours le calendrier grégorien, en rappelant que la différence était alors de dix jours en avance.

choses en Russie, est unique dans l'histoire : jamais on n'avait vu une volonté plus énergique lutter avec plus de courage contre tous les obstacles imaginables. Pour les surmonter et suffire à la tâche de tout créer ou tout transformer, il fallut une force presque surhumaine, et peut-être même n'était-ce pas trop de cette passion effrénée, sauvage quelquefois, qui fait tache pourtant dans cette vie imposante, et qui, pour notre part, ne nous permet pas d'appeler Pierre, comme fait M. Oustrialof, « un des plus beaux ornements de l'espèce humaine ». Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans tous les détails de ce règne si plein que trente-six ans ne semblent pas avoir pu le contenir; nous en rappellerons seulement les principaux traits, et, à l'exemple du même historien, nous y remarquerons quatre périodes : la première, de 1689 à 1700, est celle du développement personnel de Pierre, qui, tout en organisant l'armée, résiste encore au besoin des réformes, uniquement occupé à augmenter son instruction par l'étude, l'expérience et l'exemple des autres, ainsi qu'à mûrir ses grandes qualités; dans la seconde, de 1700 à 1709, la lutte s'accomplit, au dehors aussi bien qu'au dedans, avec la prépondérance étrangère comme avec l'ignorance et les préjugés de ses propres sujets; dans la troisième, de 1709 à 1721, Pierre, sûr de lui-même et triomphant, élève la Russie, jusqu'alors barbare, inconnue, plongée dans une apathie asiatique, au rang d'une grande puissance européenne; enfin, la quatrième, de 1721 à 1725, nous le montre jouissant de son ouvrage, se reposant après des fatigues inouïes, mais offrant aussi le spectacle d'un déclin hâté par l'usage immodéré de la boisson, d'un volcan jetant ses derniers feux pour se dévorer finalement lui-même.

Le premier soin de Pierre fut de former une armée permanente organisée selon la tactique européenne, à laquelle la Russie était alors encore tout à fait étrangère. Lefort et Gordon furent les instructeurs de cette armée. Bientôt Pierre se vit entouré de vingt mille hommes de troupes exercées, dont les deux compagnies de *pateschniyé*, celle de Préobrajensk et celle de Séménofsk, qui ne tarda pas à lui être adjointe, compagnies devenues régiments de la garde, formèrent le noyau. Le tsar s'occupait en même temps de la création d'une marine. Déjà son père, Alexéi Mikhaïlovitch, dans l'intention de commercer avec la Perse par la mer Caspienne, avait fait construire par des Hollandais un navire qui avait descendu l'Oka et le Volga depuis Dédinof jusqu'à Astrakhan, mais qui avait été brûlé par les Cosaques du Don. De l'équipage dispersé, il n'était retourné à Moscou que deux hommes de la même nation, dont l'un, Karsten Brand, fut élevé dans la suite au poste de premier ingénieur-constructeur de la marine. Dès 1693 Pierre fit sur un navire à lui le voyage d'Archangel; il s'avança même jusqu'à Ponoï, sur la côte de la Laponie. L'année suivante il entra dans le même port avec plusieurs vaisseaux russes, et il nomma le prince Fœdor Iouriévitch Romonadofski amiral de sa flotte future. Émerveillé de la civilisation européenne, il voulut en rapprocher son peuple; pour cela, il n'y avait pas de voie plus sûre ni plus prompte que la mer. Au dix-septième siècle, la Russie n'atteignait pas à la Baltique; la mer Blanche, par sa situation septentrionale, ne pouvait convenir aux vues du tsar, et encore moins la Caspienne, qui n'était à ses yeux qu'un lac insignifiant. Il tourna donc ses regards vers la mer Noire, où se déchargeaient plusieurs grands fleuves de son empire, soit directement, soit par la mer d'Azof, qui en dépend. En guerre avec la Porte, il dirigea d'abord son attention sur l'embouchure du Don, et résolut la conquête d'Azof. Il commença l'attaque de cette ville par terre (1695); mais il perdit bientôt l'espoir de s'en emparer, dans le mauvais état d'instruction où était encore son armée, et changea le siége en blocus. Il partit en toute hâte pour Moscou, embrassa son frère mourant, et, pour soulager la misère du peuple, causée par une disette, il envoya des vaisseaux à Riga et à Dantzig, afin d'y acheter du blé. En même temps il fit venir de l'Autriche, du Brandebourg et de la Hollande des ingénieurs habiles et de bons artilleurs; il introduisit plus d'unité dans l'armée, dont il donna le commandement en chef au boïar Alexéi Séménovitch Schéin, mais dont Gordon, Lefort et Fœdor Alexéievitch Golovine restèrent l'âme. Un chantier établi à Voronège sur le Don lança dès 1696 vingt-trois galères, deux galéasses et quatre brûlots. Cette flotte défit celle des Turcs en vue d'Azof, et la forteresse tomba elle-même au pouvoir des Russes le 29 juillet de cette année, après un siége de deux mois.

Dans le but de conserver une place qu'il regardait comme la clef de la mer Noire, il ordonna la construction de cinquante-cinq bâtiments de guerre. Il chargea un ingénieur de creuser un canal pour unir le Volga au Don, et envoya plusieurs jeunes nobles en Italie et en Hollande, afin d'y apprendre l'art des constructions navales, et en Allemagne pour y étudier celui de la guerre. Mais il brûlait d'envie de voir par lui-même les principaux foyers de la civilisation, les pays où l'on avait le plus développé l'art militaire, la marine, les sciences et l'industrie, branches pour lesquelles son admiration allait jusqu'à l'enthousiasme, et dont il voulait à tout prix doter la Russie, persuadé qu'il n'y avait que ce moyen pour la tirer de l'impuissance où il s'indignait de la voir retenue. Après avoir comprimé, en déployant un grand courage personnel, une révolte des strélitz (février 1697), et avoir assuré la tranquillité de ses États en dispersant dans les différentes provinces ces miliciens turbulents, il confia les rênes du gouvernement au prince Romonadofski, assisté de trois boïars, et il partit, au mois d'avril 1697,

cachant sa dignité royale sous le costume de simple membre d'une ambassade qui, selon l'ancienne coutume russe, devait visiter les cours étrangères, et dont Lefort, Golovine et Vosnitsyne étaient les chefs. Il traversa l'Esthonie et la Livonie, alors soumises à la Suède, le Brandebourg, le Hanovre, la Westphalie, et arriva à Amsterdam, où, dans son enthousiasme pour l'art des constructions navales, il se mit à travailler de l'état de charpentier. A Zaardam, reprenant le costume russe, il se fit inscrire parmi les ouvriers, sous le nom de Pierre Mikhaïlof. Il y resta sept semaines, nettoyant lui-même la cabane qu'il habitait, préparant ses aliments, et ne quittant la hache que pour écrire à ses ministres. De retour à Amsterdam, il fit construire sous sa direction un vaisseau de soixante canons, qu'il envoya à Archangel. Rien n'échappait à son attention; il se faisait donner des explications sur tout ce qu'il voyait, et s'exerçait lui-même à toutes sortes de métiers, allant jusqu'à entreprendre des opérations chirurgicales. Sa prédilection pour la marine le détermina à accepter l'invitation du roi Guillaume III et à visiter Londres. Habillé en marin anglais, il ne quittait pas le chantier royal, et plus d'une fois on l'entendit répéter que s'il n'était le tsar de Russie, il voudrait être amiral d'Angleterre. Il prit à son service plus de cinq cents officiers, ingénieurs, canonniers, chirurgiens, artisans, etc., de cette nation. Admiré de tous ceux qui l'approchaient, honoré du diplôme de docteur par l'université d'Oxford, il quitta l'Angleterre après un séjour de trois mois, et se rendit à Vienne par la Hollande et Dresde, évitant de toucher à la France, avec laquelle l'élection du roi de Pologne l'avait brouillé. Il était sur le point de partir pour Venise, lorsqu'il fut informé du nouveau soulèvement des strélitz. Alors il traverse à la hâte la Pologne, où il a une entrevue avec le roi Auguste II, dont il avait soutenu le parti, et arrive à Moscou le 4 septembre 1698. Gordon s'était déjà rendu maître de la révolte : il ne restait plus qu'à punir les coupables. On les traduisit devant une commission, qui prononça de nombreuses condamnations à mort. A partir du 11 octobre, le sang coula pendant des mois dans la plaine de Préobrajensk ou à Moscou même : la hache, la corde, la roue firent justice des strélitz. Le tsar, inexorable, repoussa même l'intervention du patriarche; il assista aux exécutions, et approcha si près du billot, qu'une de ces victimes, courageuse et résignée, lui cria : « Place, seigneur! c'est à moi de me mettre là! » Comme les plus grands soupçons d'avoir fomenté cette révolte tombaient sur sa sœur Sophie, il fit dresser devant son couvent vingt-huit potences, auxquelles furent attachés cent trente conjurés, dont trois tenaient en main la supplique que la tsarevne lui avait adressée en leur faveur. Cinq cents obtinrent leur grâce, et furent dispersés sur tous les points de l'empire, surtout à Astrakhan; ils durent vendre leurs maisons de la slobode, et le corps des strélitz, fort d'environ vingt mille hommes, fut à jamais dissous. La tsarine Eudoxie, que Pierre n'aimait point, et qui lui reprochait ses infidélités, fut enveloppée dans cette conspiration, et enfermée dans un couvent de Souzdal; Marthe Alexéievna, sœur du tsar, dut également prendre le voile.

Pour récompenser ses fidèles serviteurs, il fonda, le 20 mars 1699, l'ordre de Saint-André, dont l'amiral Golovine fut le premier chevalier. La mort de Lefort et de Gordon fut un sujet de profonde douleur pour lui; il porta l'affection qu'il avait pour eux sur Alexandre Mentchikof, jadis admis dans les *pateschniyé*, malgré son humble naissance. Il reprit activement ses travaux de construction à Voronège. Les strélitz furent remplacés par vingt-sept régiments d'infanterie et deux régiments de dragons, formant un corps de trente-deux mille hommes fournis par un recrutement général, et qui en trois mois furent en état de tenir la campagne. Les places d'officiers ne furent données qu'au mérite et à l'ancienneté.

Nous voici arrivés à la seconde période du règne de l'infatigable Pierre. Il appliquait alors toute son attention aux affaires intérieures de son empire et à l'exécution de ses projets. La perception des impôts fut simplifiée, l'habillement allemand introduit parmi les fonctionnaires et les bourgeois; les longues barbes disparurent dans les villes et à l'armée; la suite et le luxe des boïars furent réduits, des savants étrangers attirés en plus grand nombre, des imprimeries établies, des livres utiles importés, des écoles fondées dans les principales villes, et même l'organisation de l'Église modifiée, entreprise plus dangereuse qu'aucune autre, dans un pays où la religion consiste exclusivement en pratiques et en cérémonies sanctionnées par la tradition (1). En 1700, à la mort du patriarche Adrien, Pierre ne lui donna pas de successeur dans cette dignité, mais le remplaça par un éparchat, dont les décisions devaient toujours lui être soumises.

La suspension d'armes stipulée par le traité de Karlowitz, entre la Russie et la Porte, fut étendue à trente ans; mais en même temps la guerre éclata avec la Suède. Patkul avait en effet poursuivi avec succès la négociation dont Pierre avait jeté les bases dans son entrevue avec le roi de Pologne; et tous les témoignages d'amitié du jeune roi de Suède, Charles XII, ne purent arrêter le tsar, impatient de trouver accès dans la mer Baltique.

Au mois d'août 1700, l'Ingrie fut occupée par les Russes et Narva attaquée. Le héros de la Suède accourut au secours de cette forteresse,

(1) Pierre le Grand lui-même n'envisageait pas autrement la religion. En général, ce n'étaient guère les questions morales qui excitaient son enthousiasme; dans la civilisation, il voyait plutôt un principe de force qu'une condition de dignité pour la nature humaine.

et avec huit mille hommes il défit complétement, le 30 novembre 1700, trente-huit mille Russes, qui mirent bas les armes, à l'exception seulement des deux régiments de la garde. Ce coup fatal n'abattit pas l'indomptable âme de Pierre. « Je sais bien, dit-il, que ces Suédois nous battront longtemps; mais à la fin ils nous apprendront à les battre. La guerre fera sortir les Russes de leur apathie, et les forcera d'apprendre ce qu'ils ignorent encore. » De nouvelles troupes furent promptement rassemblées, des canons coulés, et un grand nombre d'aventuriers étrangers reçus au service du tsar, que secondaient puissamment des hommes tels que Boris Pétrovitch Chérémétief, le brave prince Mikhaïl Mikhaïlovitch Galitsine, l'inséparable compagnon de Pierre, Mentchikof, son autre favori, Apraxine, Bruce, etc. Charles XII, en ne s'occupant plus que du roi de Pologne, leur laissa le temps de former une armée par l'instruction et l'habitude des dangers. La victoire que remportèrent les Russes sur les bords de l'Embach, le 1er janvier 1702, fut le gage et le prélude de leurs prochains triomphes. Nœtebourg, fort dont Pierre changea le nom en celui de Schlusselbourg, parce qu'il voulait en faire la clef (*Schlüssel*) de la Baltique, fut pris ainsi que Mariembourg en Livonie. Le tsar fit une entrée triomphale à Moscou, et, après un court séjour à Voronège, il repartit en toute hâte pour les bords de la mer Baltique. Le 4 mai, il s'empara du fort de Nyenschanz, vers l'embouchure de la Néva. Quatre jours après, il prit deux bâtiments de guerre suédois avec trente petits transports sur lesquels il servait en qualité de simple capitaine d'artillerie. A cette occasion, l'amiral Golovine lui décerna l'ordre de Saint-André. Trouvant Nyenschanz trop éloigné de la mer et trop peu sûr, Pierre résolut de faire construire plus bas sur la Néva, dans une petite île, une autre forteresse qui commandât l'embouchure du fleuve. Il s'y fit bâtir une petite maison de bois à la mode hollandaise, et dirigea de là toute l'entreprise. Le 27 mai 1703 fut posée la première pierre de cette citadelle, à laquelle le tsar donna le nom de ses patrons, Pierre et Paul. Un architecte italien fut chargé de surveiller les travaux, et bientôt on vit vingt mille hommes, rassemblés de toutes les parties de l'empire, les pousser avec vigueur. A l'abri de cette forteresse et sur le beau fleuve qui par des canaux pouvait être mis en communication avec la mer Caspienne et la mer d'Azof, Pierre résolut de faire construire une ville qui servirait comme de lien entre la Russie et l'Europe. Au bout de quatre mois la citadelle était achevée. Pétersbourg s'éleva peu à peu, et se peupla d'un grand nombre d'ouvriers appelés de loin pour y travailler, et que la longueur du voyage pour retourner chez eux décida à y rester, de Finlandais et de Livoniens attirés par les avantages qui leur étaient offerts, et plus tard de beaucoup de Suédois victimes des désastres de la guerre. En moins de deux ans, outre Vassili-Ostrof, où furent construites les premières maisons particulières, l'île de Pétersbourg et la rive de l'Amirauté se couvrirent d'édifices. Au mois de novembre 1703 Pierre conduisit lui-même le premier vaisseau jusqu'au centre de la nouvelle cité. Pour la protéger, il fit construire, sur le bord de la mer, la forteresse de Kronstadt dont Mentchikof dirigea les travaux, au milieu de difficultés si grandes, que plus de huit mille chevaux périrent, et qu'un nombre presque aussi considérable d'hommes succombèrent aux fatigues et aux maladies.

L'Autriche, la Hollande et l'Angleterre employaient tous leurs efforts pour rompre l'alliance du tsar avec le roi de Pologne. Charles XII, de son côté, malgré les progrès de son ennemi en Livonie, se porta rapidement contre la Saxe, afin d'accabler Auguste dans ses États héréditaires. Après avoir mis ordre à ses finances, Pierre commença ses nouvelles opérations par la destruction d'une flottille de treize transports suédois sur le lac de Péipus. Le général Schlippenbach fut battu près de Revel; Dorpat, Narva et Ivangorod tombèrent successivement au pouvoir des Russes, du 4 mai au 20 août 1704. Une attaque des Suédois contre Pétersbourg échoua; mais les Russes, sous le feld-maréchal Chérémétief, furent défaits à leur tour par Lœwenhaupt, à Gemauerthof, en Courlande. Pierre venait de prendre sa revanche par la victoire de Kalisch (octobre 1706), où Mentchikof avait conduit vingt mille auxiliaires russes, lorsqu'il apprit la conclusion de la paix d'Altranstædt. Ne jugeant pas à propos d'attendre l'arrivée de Charles XII en Pologne, il ordonna à ses troupes de se retirer en ravageant tout le pays derrière elles, et Chérémétief fit alors une retraite remarquable. Charles, qui avait conclu un traité secret avec l'ataman des Cosaques, Mazeppa, les poursuivit jusque dans les environs de Smolensk; puis il tourna brusquement vers l'Ukraine pour gagner à sa cause les Cosaques et attendre le général Lœwenhaupt, qui, défait par Pierre à Liesna, où Galitsine se battit comme un lion, ne lui amena que les débris de son corps d'armée, au lieu du convoi dont le roi de Suède avait besoin. Cependant Mazeppa, traître à son pays, embrassa ouvertement le parti de la Suède. On assiégea Poltava. Pierre accourut au secours de cette ville de la Petite-Russie à la tête de soixante-dix mille hommes, et anéantit sous ses murs, le 8 juillet 1709, l'armée suédoise et la puissance fondée par Gustave-Adolphe. Le tsar, qui avait pris le grade de lieutenant général dans l'armée de terre (1) et de contre-amiral dans l'armée navale, écrivit du champ de bataille à l'amiral Apraxine, successeur de Golovine dans cette dignité : « Notre ennemi a eu le sort de Phaéton;

(1) Il avait encore une fois voulu passer par tous les grades, à commencer par le tambour, et avait donné à ses fiers boïars l'exemple de la soumission.

les fondements de notre ville de la Néva sont maintenant assis sûrement. » Le retour du roi Auguste en Pologne, un nouveau traité conclu avec lui, l'alliance du Danemark et de la Prusse, le siége de Riga, telles furent les suites de cette mémorable bataille. Pierre se hâta de retourner sur les bords de la Néva, nomma Golovkine grand chancelier, ordonna de joindre le lac Ladoga au Volga, et signa des traités de commerce avec la France, l'Italie et les villes Anséatiques.

Mais si cette victoire fut décisive pour la Russie, en ce qui concerne ses relations politiques, elle ne fut pas moins importante, dit M. Oustrialof, pour la consolidation intérieure de l'empire. « Le peuple, dans l'ivresse produite par un succès comme il n'en avait obtenu aucun, prit en patience les choses qui lui avaient répugné jusque-là, et retint ses murmures au sujet d'une transformation intérieure, évidemment la source de la gloire qu'il venait d'acquérir et le gage de sa grandeur future. De son côté, Pierre, que les arts de l'Europe avaient mis à même d'anéantir son ennemi, fut de plus en plus pénétré de la nécessité de tout changer. Averti par l'expérience, il ne se borna plus à des mesures isolées; il agit suivant un plan plein de grandeur, et qui embrassait toutes les branches de la vie publique. Ainsi deux moments principaux caractérisent la troisième période du règne de Pierre: quant à l'extérieur, l'affermissement de la puissance russe en Europe, et à l'intérieur un renouvellement complet. » Heureuse la Russie si ce renouvellement inouï, mais auquel la masse du peuple réussit néanmoins à se soustraire, n'eût pas creusé un abîme entre elle et les classes civilisées!

Après avoir célébré son triomphe à Moscou, accommodé un différend avec l'Angleterre et réorganisé son armée, l'infatigable tsar commença la campagne de Livonie et de Carélie, tandis que Mentchikof agissait en Pologne et en Poméranie. Wybourg, Riga, Dunamunde, Pernau, Kexholm et Reval tombèrent en son pouvoir en 1710, et avec ces places toute la Livonie, l'Esthonie et la Carélie. Peut-être, pour forcer la Suède à lui céder ces provinces, eût-il porté la guerre jusque devant Stockholm si de graves circonstances n'étaient venues reporter son attention du côté du sud.

A l'instigation de Charles XII, les Turcs lui déclarèrent la guerre. Ajournant à regret ses projets, il prit aussitôt son parti. Il abandonna au sénat dirigeant les rênes du gouvernement, restitua aux églises et aux couvents une grande partie des biens qu'il leur avait enlevés, afin de s'attacher le clergé et le peuple; puis il rejoignit Chérémétief, se mit à la tête de son armée, traversa la Moldavie, dont l'hospodar Kantémir avait conclu avec lui un traité d'alliance, et alla camper sur le Prouth pour marcher de là vers le Danube, tenant à éloigner la guerre des frontières russes. Mais, d'une manière fort inattendue pour lui, il se vit bientôt en face du grand-vizir Méhémet, qui le cerna avec une nombreuse armée turque. Ses troupes eurent à souffrir des privations de toutes espèces. Malgré quelques succès, il n'avait en perspective que la captivité ou la mort, lorsque Catherine Alexéievna, longtemps sa maîtresse, mais depuis peu sa femme légitime, quoique non avouée, le sauva de ce péril imminent en faisant faire au grand-vizir des propositions de paix, de concert avec le feld-maréchal Chérémétief. On assure que ce dernier fit accompagner sa lettre au général turc des bijoux et des fourrures de Catherine, d'une forte somme en argent et de promesses magnifiques. Quant à Pierre, ne se fiant pas plus à ces ouvertures de paix qu'au résultat d'une bataille, il écrivit au sénat dirigeant cette dépêche remarquable : « Je vous mande que, sans faute ni reproche, mais cerné, en conséquence d'avis mensongers, par des forces turques quadruples, et coupé de tous moyens d'approvisionnement, je ne puis, à moins d'une faveur divine toute particulière, m'attendre à autre chose sinon à une perte complète ou à une captivité en Turquie. Dans ce dernier cas, vous ne me reconnaîtrez pas pour votre tsar et maître, et, quoi que je puisse vous écrire, l'ordre fût-il signé de ma main, vous n'obéirez pas. Si je meurs et qu'il vous en arrive la nouvelle authentique, vous choisirez pour mon successeur le plus digne d'entre vous (1). » Heureusement la paix se conclut le 23 juillet 1711, sans autre sacrifice de la part de Pierre que la restitution d'Azof avec son territoire. Pour sauver son armée et l'empire, il eût renoncé à toutes ses conquêtes, sauf l'Ingrie; car à cette dernière se rattachaient ses plus chers projets, et la Baltique lui devenait d'autant plus nécessaire qu'il venait de reperdre tout accès à la mer Noire. Aussi continua-t-il avec ardeur la guerre contre les Suédois en Poméranie.

Dans l'automne de 1711, l'état de sa santé exigea un voyage à Carlsbad. Pendant le retour, il célébra à Torgau le mariage de son fils unique, Alexis, avec la princesse de Brunswick-Wolfenbüttel. Ce fut à cette occasion qu'il promit à Leibniz de faire faire dans ses États des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée. Après s'être concerté avec le prince royal de Prusse et les ministres du Danemark au sujet du plan de campagne à suivre, Pierre retourna à Moscou, puis à Pétersbourg, où il publia solennellement son mariage avec Catherine, le 2 mars 1712. Deux mois après, il transféra le sénat dirigeant dans cette seconde capitale. Au mois de juin, il repartit avec la tsarine pour Carlsbad, y passa trois mois, et se rendit de là à l'armée du Holstein. Le général Steenbock avait combattu jusqu'alors avec succès les Danois; Pierre le réduisit à s'enfermer dans Tœnningen. Puis, retournant dans ses États, il entreprit la conquête de la Finlande, plan qui

(1) *Voy.* Golikof, t. III, p. 378, et son correctif, Bergmann, t. III, p. 204.

fut exécuté si heureusement qu'en 1713 les Russes arrivèrent à Tavastéhous dans le temps même où Tœnningen cédait à leurs armes. La neutralité de la Poméranie, proposée par la Prusse et acceptée par Mentchikof, troubla seule sa joie au sujet de ces triomphes ; il en fut tellement courroucé contre son favori que l'intervention de Catherine put à peine le sauver d'une disgrâce complète. Pierre ne négligeait rien pour développer la puissance navale de son empire ; cependant il se vit refuser (1) par le collége de l'amirauté le grade de vice-amiral qu'il demandait, par le motif qu'il ne s'était pas encore assez distingué pour qu'on le préférât à des officiers plus anciens. Par suite de ce refus, il se mit en devoir de satisfaire aux exigences de la discipline. Il battit la flotte suédoise près de Hangœud, victoire qui entraîna la prise des îles Aland, la reddition du fort de Nyslott et la conquête du reste de la Finlande. A son entrée triomphale à Pétersbourg, le prince Romodanofski, qui, décoré du titre de césar, remplaçait toujours le tsar en son absence et personnifiait la patrie, le reçut assis sur le trône, et lui conféra ce grade de vice-amiral que le souverain avait voulu mériter (2).

Pierre était occupé de l'administration de son empire et du projet de transférer sa résidence de Moscou dans sa nouvelle ville, lorsqu'il apprit l'arrivée de Charles XII à Stralsund. Ce prince capricieux, en refusant de reconnaître la neutralité de la Poméranie et en mécontentant l'Angleterre, ainsi que la Hollande, prépara lui-même de faciles triomphes au tsar. Stralsund fut pris, le 23 décembre 1715, par les Prussiens et les Danois. Mais comme ceux-ci refusèrent d'y laisser entrer les troupes russes, Pierre fut sur le point de se réconcilier avec Charles ; cependant il changea de sentiment, et accepta une entrevue avec le roi de Danemark pour s'entendre sur les moyens d'opérer une descente dans la province suédoise de Scanie ; il se rendit à cet effet à Copenhague. Les flottes russe, danoise, anglaise et hollandaise, présentant un effectif de quatre-vingts voiles, se réunirent, afin de protéger la descente et de s'opposer à la flotte suédoise qui croisait dans la Baltique. Le commandement de toute l'escadre fut décerné au tsar, d'une voix unanime. Toutefois, l'expédition n'eut pas lieu, par suite de la méfiance que le roi de Danemark marquait à Pierre. Celui-ci quitta Copenhague, et concentra ses troupes dans le Mecklembourg, sur lequel il avait des intentions particulières. Bientôt le baron de Gœrz profita des mésintelligences qui s'élevaient entre les alliés pour dissoudre la ligue du Nord et terminer la guerre avec la Russie.

Les intérêts s'étaient de plus en plus compliqués, et la lutte avait pris une grande extension : afin d'en préparer une conclusion conforme à ses désirs, le tsar partit pour la Hollande, où la tsarine, après ses couches, alla le rejoindre, en février 1717. Elle resta à La Haye, tandis qu'il se rendit lui-même à Paris par le Brabant, au mois d'avril. Accueilli avec enthousiasme dans la capitale de la France, il y conclut un traité d'amitié et de commerce, dans lequel fut comprise la Prusse ; mais il ne réussit pas à séparer la France de l'Angleterre, principal but de son voyage, non plus que dans ses projets sur le Mecklembourg. Après un séjour de quatre mois à Paris, séjour célèbre par l'essai que fit la Sorbonne pour le disposer en faveur d'une réunion de l'Église orientale avec l'Église latine, il retourna, le 21 octobre 1717, à Saint-Pétersbourg, où de graves désordres ayant eu lieu pendant son absence, il signala son retour par de sévères punitions infligées à des fonctionnaires convaincus de malversations et d'actes tyranniques. Le poids de sa colère tomba aussi sur son fils du premier lit, Alexis, qu'il avait vainement cherché à intéresser à l'œuvre de la réforme par lui poursuivie depuis tant d'années. Partisan des mœurs russes, plein de mépris pour toutes ces importations étrangères, ressentant vivement l'outrage fait à sa mère, qui partageait ses propres vues et ses espérances, Alexis résista aux directions que son père voulait lui donner, et fit des ennemis du tzar ses plus chers conseillers. Par ses mauvais traitements, il avait causé la mort de la grande-princesse sa femme, au moment où elle venait de lui donner un héritier, et Pierre avait dévoilé un complot qui se tramait entre le prince, sa mère, certains membres du clergé et d'autres Russes de la vieille roche. Dès lors il n'hésita plus : il se rendit lui-même à Moscou pour faire juger ce fils rebelle, et le déclara déchu de son droit de succession. Indépendamment de l'avis qu'il demanda à une réunion du clergé, il composa un conseil de cent vingt-quatre grands dignitaires, auquel il ordonna d'agir et de prononcer sans acception de la personne. Par suite de ses propres aveux, Alexis fut condamné à mort. On connaît mal les détails de ce tragique événement, mais on sait que le tsarévitch ne survécut que vingt-quatre heures à la notification qui lui fut faite de la sentence, le 26 juin 1718. Pierre lui fit de magnifiques funérailles, auxquelles il assista les yeux noyés de larmes. Plusieurs individus qui avaient trempé dans le complot furent livrés aux supplices les plus barbares, et une médaille, frappée à cette occasion, apprit au public de quelle manière la majesté du trône avait été sauvée. Pierre déploya la même sévérité envers les grands qui opprimaient le peuple ; il n'épargna pas même ses favoris Mentchikof et Apraxine. Il chercha à fonder sur de solides bases l'administration de la justice par l'établissement de colléges du gouvernement et d'une commission législative. Il choisit

(1) Il est présumable que cet acte avait été concerté avec le tzar.

(2) Le césar prince Fœdor Iouriévitch Romodanofski mourut en 1717, et eut pour successeur dans la qualité de vice-tsar son fils Ivan Fœdorovitch.

pour base d'un nouveau code celui de son père Alexis (*Oulojénie-zakonn*), et se montra implacable vis-à-vis des fonctionnaires convaincus de s'être laissé corrompre à prix d'argent. Il fonda également un collége du commerce. Pour se distraire de tant de soins, il s'occupait d'embellir sa nouvelle ville, d'y établir un cabinet d'histoire naturelle; il protégeait les arts; il s'efforçait d'ennoblir le ton de la société; il inventait des fêtes pour la cour et des jeux pour le peuple; rien, en un mot, ne restait en dehors de sa sphère d'activité.

Depuis le mois de mai 1717 des plénipotentiaires russes et suédois discutaient les bases d'une paix solide, et la Russie semblait assez disposée à favoriser les vues de Charles XII sur la Norvège, lorsque ce prince fut tué devant Frédérikshall (30 novembre 1718). Après sa mort, la Suède, entraînée dans une voie funeste par l'Angleterre et par un parti puissant, rompit les négociations et recommença les hostilités. Pierre jeta ses troupes sur presque tous les points du littoral de ce royaume, et y fit commettre d'horribles dévastations. Les prières d'Ulrique-Éléonore, et peut-être aussi l'apparition d'une flotte britannique, le décidèrent cependant à rappeler ses vaisseaux. En même temps, la Pologne, la Prusse et le Danemark, jaloux de la puissance croissante de la Russie, conclurent la paix avec la Suède. Pierre, resté seul, fit face à tous. Il défendit énergiquement sa dignité auprès de l'Autriche, avec laquelle il avait un différend. Il chassa les jésuites de son empire, parce qu'ils se mêlaient d'affaires politiques. Il fit arrêter, en 1719, tous les négociants anglais qui se trouvaient en Russie, et menaça de confisquer leurs marchandises. Cependant les plus cruelles épreuves lui étaient réservées. Il perdit son compagnon d'armes, le feld-maréchal Chérémétief et, le 6 mai, son second fils et son héritier présomptif, Pierre Pétrovitch, que Catherine lui avait donné (le 8 novembre 1717). Pendant trois jours et trois nuits Pierre pleura la mort de cet enfant, sans prendre aucune nourriture et sans vouloir voir personne; son désespoir fut si grand que l'on craignit un instant pour sa vie. Il parvint toutefois à ressaisir sa fermeté, et, dans l'espoir de se distraire, il s'appliqua avec une nouvelle ardeur aux soins du gouvernement. Un de ses principaux actes fut l'établissement du saint-synode dirigeant (5 février 1721), destiné à remplacer désormais l'autorité patriarcale. La Suède, dont le roi Frédéric avait fait de nouvelles propositions de paix sous la médiation de la France, tandis qu'il préparait, avec une flotte anglaise, une descente en Finlande, fut dévastée en 1720, et une troisième descente y fut exécutée, en 1721, par le tsar, à la tête de vingt-trois vaisseaux de ligne, malgré la flotte britannique. Cette démonstration amena enfin la conclusion de la paix. Par le traité de Nystadt, la Suède céda à la Russie la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie, la Carélie avec Wybourg et Kexholm, et Pierre sacrifia à sa politique le duc de Holstein, qui avait reçu de lui la promesse de l'aider à se remettre en possession du Sleswig.

Telle fut la fin de la grande guerre du Nord, qui avait duré vingt et un ans, sans épuiser les ressources de Pierre, et qui fonda la puissance de la Russie. Ce monarque fit célébrer la conclusion de la paix par des prières et par des fêtes; il accorda une amnistie générale, dont il n'exclut que les assassins et les voleurs de grands chemins, et abandonna tous les impôts et autres droits arriérés à remonter jusqu'en 1717. Le sénat et le saint-synode vinrent le prier, au nom du peuple, d'accepter les titres de père de la patrie et d'empereur de toutes les Russies, et lui décernèrent le surnom de Grand. Pierre refusa d'abord; cependant il prit, le 22 octobre 1721, le titre d'*empereur*, que lui reconnurent aussitôt la Prusse, la Hollande et la Suède, mais que les autres puissances ne lui accordèrent plus tard que sous toutes réserves. Afin de ne pas abandonner à la faiblesse d'un enfant le sort de ses grandes créations, il rendit, dès le 16 février 1722, son fatal décret de succession portant qu'il appartenait au souverain de la Russie de désigner son successeur et de lui refuser même cette qualité après la lui avoir conférée, au cas où il le reconnaîtrait incapable de remplir les devoirs qu'elle imposait. Il fit jurer solennellement à ses sujets l'observation de cette loi. En même temps, il ordonna une enquête sur la noblesse, sur son origine et sur ses titres, enquête qui eut une grande influence sur la nouvelle organisation des tribunaux. A cette organisation, Pierre rattacha une nouvelle classification des rangs en vertu de laquelle le mérite pouvait désormais conduire à la noblesse héréditaire.

En 1722, Pierre entreprit contre la Perse une expédition qu'il méditait depuis longtemps, afin d'assurer le commerce des Russes sur la mer Caspienne. Déjà, en 1715, 1716 et 1719, il avait fait explorer cette mer par d'habiles marins et préparer les bâtiments nécessaires. Les troubles intérieurs de la Perse contraignirent le schah à céder : par le traité du 12 septembre 1723, dans lequel la Porte entra le 8 juillet 1724, il abandonna à la Russie les villes de Derbend et de Bakou, et de plus les provinces de Ghilan, Mazanderan et Asterabad. A son retour de cette campagne, le 26 décembre 1722, Pierre ordonna une nouvelle enquête contre des fonctionnaires infidèles. Le vice-chancelier Chaffirof, un de ses favoris, fut condamné à mort; mais il obtint sa grâce sur l'échafaud; Mentchikof dut payer au fisc 200,000 roubles, et fut dépouillé de tous ses revenus; beaucoup d'autres furent condamnés à la dégradation, à l'amende, à des châtiments corporels. Au mois de juillet 1724, Pierre conduisit sa flotte sur les côtes de Suède, afin de donner plus de poids à ses récla-

mations en faveur du duc de Holstein ; et ayant obtenu satisfaction, il retourna à Kronstadt, où il célébra par une magnifique fête la création de sa marine militaire, qui comptait alors quarante et un vaisseaux, avec deux mille cent six canons et quatorze mille neuf soixante hommes d'équipage.

Dans les dernières années de sa glorieuse vie, Pierre entreprit d'importants travaux pour garantir Pétersbourg des inondations auxquelles son sol était exposé ; il fit continuer le canal du lac Ladoga ; il fonda une Académie des sciences, le 1er février 1725 ; fit poursuivre et punir sévèrement tous les crimes d'État ; activa les travaux de la commission législative ; créa l'ordre de Saint-Alexandre-Nevski, dont il avait fait transférer les reliques dans la ville de sa fondation, afin d'en sanctifier le sol ; réforma les couvents, et conclut enfin avec la Suède un nouveau traité de commerce. Le 24 novembre 1724, il fiança sa fille Anne avec le duc de Holstein Charles-Frédéric-Ulric : c'est à leur union que le malheureux Pierre III dut le jour. Depuis plusieurs années, le tsar souffrait d'une maladie qui s'accompagnait de douleurs aiguës ; il tomba dans une mélancolie qui se manifestait souvent par des accès de fureur. Ce fut dans un de ces accès qu'il ordonna la mort de Mœns, premier chambellan et favori de l'impératrice (*voy.* CATHERINE Ire). Dans l'automne de 1724, il se disposait à aller visiter les forges et la fabrique d'armes de Sestrabek, lorsqu'il aperçut au crépuscule une chaloupe, montée par des soldats et des matelots, qui avait échoué sur un bas-fond, près de Lakhta. Il voulut aller à leur secours ; et sans s'inquiéter de son indisposition, il entra dans l'eau pour aider à remettre la barque à flot. Il en résulta pour lui un refroidissement qui rendit bientôt son état dangereux. Une opération chirurgicale n'eut aucun succès. La douleur lui faisait souvent perdre connaissance ; mais dans les instants de répit qu'elle lui laissait, il puisait des consolations dans les exhortations de l'archevêque Théophane Procopovitch, qui jouissait de toute sa confiance. Catherine profita d'un de ces moments pour obtenir la grâce de Mentchikof. Le monarque mourut le 8 février 1725, âgé de moins de cinquante-trois ans, dans les bras de l'impératrice, qui n'avait pas quitté son chevet pendant les trois dernières nuits. [M. SCHNITZLER, dans l'*Enc. des G. du M.*]

Rabener, *Leben Petri I des Grossen ;* Leipzig, 1725, in-8o. — Rousset de Missy, *Memoires du règne de Pierre le Grand ;* La Haye, 1725-1726, 4 vol. in-12. — A. Califoro, *Vita di Pietro il Grande ;* Venise, 1736, 1806. in-8°. — J. Mottley, *History on the life of Peter, emperor of Russia ;* Lond., 1739, 3 vol. in-8°. — Mauvillon, *Hist. de Pierre Ier ;* Amst., 1742, 4 vol. in-12. — Alex. Gordon, *History of Peter the Great ;* Aberdeen, 1755, 2 vol. in-8°. — Voltaire, *Hist. de l'empire de Russie sous Pierre le Grand.* — Schtcherbatow, *Journal de Pierre le Grand de* 1698 *à* 1721 (en russe) ; Pétersb., 1770-1772, 2 vol in-4° ; trad. en français, Berlin, 1773, in-4°, — Bacmeister, *Beitræge zur Geschichte Peters des Grossen* ; Riga, 1774-1783, 3 vol. in-8°. — Golikow, *Les Gestes de Pierre le Grand* (en russe) ; Pétersb., 1788-1798, 12 vol. in-12. — Claudius, *Peter der Grosse* ; Riga, 1798-1800, 1818, 3 vol. in-8°. — Von Halem, *Leben Peters des Grossen* ; Munster, 1803 1805, 3 vol in 8°. — B. von Bergmann, *Peter der Grosse ;* Riga, 182 1826, 2 vol. in-8°; et Supplém., Mittau, 1829-1830, 3 vol. in-8°. — Ph de Ségur, *Hist. de Russie et de Pierre le Grand ;* 1829, in-8°. — Grosse, *Peter der Grosse* ; Meiss., 1836, 2 vol. in-8°. — Reiche, *Peter der Grosse und seine Zeit* ; Leipzig, 1841, in-8°.

PIERRE II ALEXÉIÉVITCH, empereur de Russie, né le 23 octobre 1715, à Saint-Pétersbourg, où il mourut, le 29 janvier 1730. Seul rejeton de la ligne masculine de Pierre le Grand, il était fils du malheureux tsarévich Alexis et de la princesse Charlotte de Brunswick-Wolfenbüttel. Il n'avait pas encore douze ans lorsqu'il monta sur le trône (17 mai 1727), en vertu du testament de Catherine Ire qui l'avait déclaré son héritier. Ce fut l'ambitieux Mentchikof qui dicta ce choix, dans l'espérance de gouverner plus facilement sous le nom d'un enfant : il le fiança avec une de ses filles, et le logea dans son propre palais. Quant au conseil de régence, il ne le laissa se réunir qu'une fois, dans le but de ratifier le testament de Catherine, et il obligea le duc de Holstein et Anne, sa femme, à se retirer dans leurs États. Un enfant, compagnon des jeux du jeune tsar, vint à bout de renverser la fortune de ce tout-puissant ministre. Nous voulons parler d'Ivan Dolgoroukow, fils du sous-gouverneur de Pierre. Dirigé sans doute par sa famille, il profita de son intimité pour faire sentir au prince la dépendance humiliante où le tenait Mentchikof et lui inspirer le désir de s'en affranchir. Le complot réussit (*voy.* MENTCHIKOF), et le favori, exilé en Sibérie, fit place à un favori nouveau. Le crédit des Dolgorouki était à son comble par la célébration des fiançailles d'une de leurs parentes avec le tsar, lorsque ce dernier succomba à une attaque de petite-vérole. Il eut Anne Iwanowna pour successeur au trône.

Leben Petri II, Kaysers von Russland ; Francfort, 1730, in-4°. — Lévesque, *Hist. de la Russie.*

PIERRE III FŒDOROVITCH, empereur de Russie, fils d'Anne Pétrovna et de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, né à Kiel, le 4 mars 1728, assassiné le 14 juillet 1762. Ses premiers noms furent *Charles-Pierre-Ulric*. Sa naissance coûta la vie à sa mère. La descendance mâle de Pierre Ier s'étant éteinte avec Pierre II, l'impératrice Élisabeth, fille du grand monarque et de Catherine Ire, choisit pour son successeur, le 18 novembre 1742, le jeune duc de Holstein, fils de sa sœur aînée. Dès son avénement elle l'avait appelé auprès d'elle, et le 1er septembre 1745 elle lui fit épouser sa parente la princesse Sophie-Auguste d'Anhalt-Zerbst. A la mort d'Élisabeth, le 5 janvier 1762, Pierre lui succéda sans contestation. Son premier acte de souveraineté fut la signature de la paix avec Frédéric II, qu'Élisabeth avait combattu de concert avec l'Autriche et la France. Cette démarche lui fut dictée par son

admiration pour ce prince, dont il était l'ami. Par le traité de Saint-Pétersbourg en date du 5 mai, il lui restitua la Prusse, occupée par ses armes, et lui accorda un corps de troupes auxiliaires fort de 15,000 hommes. Il rappela aussi L'Estocq, Munnich et le duc de Courlande Biren, qu'Élisabeth avait exilés en Sibérie. Il abolit en même temps la loi terrible qui proscrivait quiconque, à jeun ou ivre, se permettait un seul mot contre l'Église grecque, le souverain ou l'État. Il s'occupa ensuite de la réalisation d'un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, c'est-à-dire de reprendre au Danemark la partie du Sleswig qui lui avait été cédée en 1713, et de venger sa famille de tous les torts qu'elle avait éprouvés. Déjà l'armée russe, cantonnée dans la Poméranie, était entrée dans le Mecklembourg, et Pierre III se disposait à aller se mettre à sa tête, lorsque éclata la conspiration qui lui ravit le trône et la vie, après un règne de six mois.

On sait que, sans être mauvais prince, Pierre commit les fautes les plus graves; que la fougue de son tempérament, stimulée encore par ses excès dans la boisson, l'entraînait à des actes de violence; qu'il indisposa la noblesse par ses innovations libérales et par les préférences qu'il ent pour les étrangers, le peuple et le clergé par son indifférence pour la religion et par ses mépris pour les mœurs russes, toute la nation par son idolâtrie pour Frédéric II, qu'il appelait en public son général et son maître, dont il portait l'uniforme, dont il reçut un régiment à commander, et auquel il se vantait même, dit-on, d'avoir livré les secrets du conseil intime d'Élisabeth. Les gardes murmuraient en voyant l'empereur s'entourer uniquement d'Allemands et de sa garde du Holstein; et au moment où il déclara la guerre au Danemark, dans le seul intérêt de son duché de Gottorp, l'armée annonça les plus mauvaises dispositions, et l'on devait s'attendre de sa part à un refus de marcher. De plus, Pierre Fœdorovitch repoussait son fils, et parlait de le déshériter. Excité sans doute par la comtesse Élisabeth Vorontsof, sa maîtresse et sa compagne dans toutes ses débauches, il reprochait à sa femme ses infidélités, et se préparait à faire rompre son mariage pour placer sur le trône celle qu'il chérissait. Catherine, condamnée pour adultère, aurait été enfermée dans un couvent après avoir eu la tête rasée.

La révolution se fit en une nuit, du 8 au 9 juillet 1762; Pierre fut déclaré déchu du trône et Catherine proclamée impératrice par les gardes, le clergé et la haute noblesse. Pendant que cela se passait à Pétersbourg, Pierre était à Oranienbaum. Lorque la nouvelle de la révolution y arriva, Munnich lui conseilla de se mettre à la tête des régiments restés fidèles et de marcher sur la capitale; mais Pierre laissa passer le moment favorable pour agir, en sorte qu'il lui fut impossible de s'assurer de Kronstadt et de la flotte, comme le lui conseillait encore le feldmaréchal. Il n'osa ni s'enfuir en Allemagne ni se défendre avec ses Holsteinois, et il ne lui resta bientôt plus qu'à se soumettre. Le lendemain, 10 juillet, il abdiqua; mais cet acte ne lui sauva pas la vie, car les alentours de Catherine voulaient sa mort pour leur propre sûreté. On le conduisit à Ropcha, où il périt d'une manière violente, le 14 juillet.

Goudar, *Mémoires pour servir à l'histoire de Pierre III*; Francfort, 1763, in 12. — Rault, *Lebensbeschreibung des Kaisers Peter III*; Leipzig, 1773, in-8°. — P.-L. de Beauclair, *Hist. de Pierre III*; s. l., 1774, in-8°. — Thiébault de Laveaux, *Hist. de Pierre III*, Paris, 1798, 3 vol. in-8°. — Goldern, *Biographie Peters III*; Francfort, 1792, in-8°. — Gœbel, *Fragments hist. sur Pierre III et Catherine II*; Paris, 1796, in-12. — Helbig, *Biographie Peters III*; Stuttgard, 1808-1809, 2 vol. in-8°. — Rulhière, *Histoire ou anecdotes sur la révolution de Russie en* 1762; Paris, 1796, in-8°.

b. PIERRE *rois*, par ordre alphabétique de pays.

PIERRE ou PEDRO Ier, roi d'Aragon et de Navarre, mort le 28 septembre 1104. Son père, Sancho Ramirez, ayant été tué d'un coup de flèche sous les murs d'Huesca (6 juillet 1094), il lui succéda, et fut couronné après avoir été armé chevalier. Aussitôt il se remit en campagne, et continua, quoique avec lenteur, le siége d'Huesca. Ahmed, que Sancho avait forcé de se renfermer dans cette ville, parvint à s'échapper, et se mit à la tête de nouvelles troupes ainsi que des renforts que lui envoyèrent plusieurs émirs et le roi de Castille, Alfonse VI. Pierre se porta vivement au-devant des alliés, les rencontra dans les environs d'Alcoraz, et les tailla en pièces (18 novembre 1096). Peu de jours après il entra dans Huesca, et y fixa sa résidence. Suivant les récits légendaires, le roi tua de sa propre main quatre princes maures dans le combat, et ce sont leurs quatre têtes qui figurent au champ de l'écusson aragonais. Pierre occupa dans la suite Balbastro et quelques autres places. Son frère puîné, Alfonse Ier, lui succéda. P. L—Y.

Schmidt, *Gesch. der Aragonien.* — Romey, *Hist. d'Espagne*, V.

PIERRE II, roi d'Aragon, né en 1174, tué le 17 septembre 1213, à la bataille de Muret. Fils aîné d'Alfonse II et de Sancha de Castille, il succéda, le 16 mai 1196, à son père, et fut proclamé le 13 septembre suivant roi d'Aragon et comte de Catalogne à l'assemblée de Daroca. Il ratifia la donation de la Provence faite à son frère Alfonse, et garda toujours avec lui une alliance solide. Après avoir pris une heureuse part à la guerre de la Castille contre la Navarre et Léon, il s'efforça d'affermir l'autorité royale contre les barons (*ricos homes*) en s'appropriant les grands fiefs, en établissant un tribunal suprême de justice et en élevant au premier rang des fonctionnaires de sa cour (*ricos de mesnada*). En juin 1204 il épousa Marie, fille et héritière de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier, et s'en dégoûta bientôt au point de solliciter le divorce. Dans la même année, sous pré-

texte d'aller conclure un traité avec la république de Pise pour la conquête des îles Baléares, il se rendit à Rome; le 11 novembre il fut couronné par Innocent III, et s'engagea pour lui et ses successeurs à payer au saint-siége un tribut annuel de 500 pièces d'or. En se plaçant sous la protection du pape, Pierre II avait voulu d'un seul coup mettre fin aux prétentions des grands, qui croyaient avoir le droit de conférer la couronne, ainsi qu'à celles de la Castille, qui jusqu'en 1177 avait exercé la suzeraineté sur l'Aragon. Sa libéralité envers le clergé et son penchant pour le luxe épuisèrent vite le trésor, et pour se créer des ressources, il altéra les monnaies et frappa de nouveaux impôts, qui en 1205 soulevèrent la noblesse et les villes contre lui. En 1209 il fit la paix avec Sanche VII, roi de Navarre, moyennant une somme de 20,000 maravédis d'or. Lorsque la croisade fut prêchée contre les Almohades, il accourut un des premiers au secours d'Alfonse VI de Castille, et contribua à la sanglante victoire remportée dans les plaines de Tolosa (16 juillet 1212). Quoique très-hostile à l'hérésie des Albigeois, il ne vit pas sans ombrage les conquêtes de Simon de Montfort, et fit de vains efforts auprès du pape pour prévenir la ruine du comte de Toulouse, son beau-frère. Entrant alors en campagne avec une armée nombreuse, il quitta le siége de Muret pour se jeter sur Simon de Montfort, qui n'avait qu'un millier de chevaliers; entouré par eux au début de l'action, il succomba sous leurs coups multipliés (1), et sa mort fut le signal d'une déroute complète. Pierre II se rendit célèbre par son esprit chevaleresque et une extrême vigueur corporelle. Comme Richard Cœur de Lion, son contemporain, il y avait en lui un singulier mélange de générosité, de courage et de cruauté; il cultivait avec goût la poésie, et l'on a conservé de lui une chanson adressée à Giraud de Borneilh. Son fils unique, Jayme Ier, lui succéda. P. L—Y.

Zurita, *Annales.* — Marca, *Hispan.* — *Vida de Jayme.* — Blanca, *Comm. Aragon. rerum.* — Vaissette, *Hist. du Languedoc*, III. — Schmidt, *Geschichte Aragon.* — Hurter, *Gesch. Pabs Innoc. III*, t. I. — Rosseeuw Saint Hilaire, *Hist. d'Espagne*, IV.

PIERRE III *le Grand*, roi d'Aragon, né en 1236, mort le 10 novembre 1285, à Villafranca de Penadas. Il était fils de Jayme Ier et d'Yolande de Hongrie. Après avoir pris part à la soumission de la Murcie, il avait administré le royaume en qualité de procureur général. Ses violents démêlés avec son frère Hernan Sanchez lui ayant fait perdre ce titre (1272), il lui voua une haine implacable, et chercha tous les moyens d'attenter à sa vie. Bientôt Hernan, exaspéré, souleva en sa faveur une partie de la noblesse. Chargé de le poursuivre, Pierre le traqua de château en château, l'arrêta sur les bords du Cinca, et le fit noyer sur-le-champ (1275). L'année suivante, il succéda à son père Jayme Ier dans le royaume d'Aragon, de Catalogne et de Valence (1276). La révolte des barons de Catalogne, soutenus par le comte de Foix, troubla les premières années de son règne : il les assiégea dans Balaguer, et les contraignit de se rendre à merci (1280). Il eut une grande part aux dissensions de la Castille en épousant la cause des infants de la Cerda; mais en se mêlant à cette querelle, il déguisait des desseins plus vastes, et tournait déjà son ambition vers l'Italie, où pendant plus d'un siècle la maison d'Aragon allait prendre une influence prépondérante. En 1262 il s'était marié avec Constance, fille de Manfred, que Charles d'Anjou avait détrôné en Sicile, et il n'aspirait à rien moins qu'à reconquérir par les armes l'héritage de son beau-père. Pour lutter avec avantage contre un ennemi aussi redoutable que Charles d'Anjou, qui avait pour auxiliaires la cour de Rome et celle de France, il fut obligé d'agir de ruse et dans le plus grand secret. Pendant que Jean de Procida, son agent dévoué, lui assurait le concours des nobles siciliens et un subside de 30,000 onces d'or, fourni par l'empereur Michel Paléologue, Pierre III resserrait son alliance avec la Castille et le Portugal, et préparait sans bruit un armement considérable destiné en apparence contre les Maures d'Afrique. Il réussit à calmer les inquiétudes de la cour romaine, et arracha au roi de France une somme de 40,000 livres pour l'aider dans sa prétendue croisade. Le 3 juin 1282 il mit à la voile avec l'élite de ses soldats. La fameuse conspiration dite des Vêpres siciliennes avait éclaté depuis deux mois, et toute l'île était en pleine révolte. Reçu à Palerme comme un libérateur et proclamé roi de Sicile, il entra dans Messine, et battit la flotte française à la hauteur de Nicotera. Le pape Martin IV, indigné de cet acte d'usurpation, prononça l'interdit et prêcha la croisade contre son prétendu vassal, le roi d'Aragon; puis, le déclarant déchu de ses États, il en donna l'investiture à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi. Pierre, se raillant des foudres de Rome, assura sa nouvelle conquête et en laissa le gouvernement à sa femme. Il tint aussi peu de compte du cartel de défi que Charles d'Anjou lui avait envoyé pour vider en champ clos leur différend à Bordeaux, le 1er juin 1283, chacun escorté de cent chevaliers. Au milieu d'une foule innombrable d'étrangers, que la nouveauté du spectacle avait attirés, Charles d'Anjou seul comparut au jour marqué; quant à Pierre, averti sous main des dangers auxquels sa vie était exposée, il s'en tint à la lettre du défi, vint à Bordeaux presque seul et déguisé, fit le tour de la lice la lance à la main et repartit aussitôt pour l'Espagne, sans avoir été reconnu. La guerre recommença (1284). La flotte aragonaise, placée sous les ordres du fameux Roger de Loria, battit deux fois Charles le Boiteux, fils de Charles d'Anjou, et le fit prisonnier et l'armée,

(1) D'après Matthieu Pâris, Simon le tua dans sa tente, pendant qu'il était à table.

que commandait l'infant Jayme, s'empara en quelques mois de tout le royaume de Naples, à l'exception de la capitale. Durant cette guerre ruineuse, la situation intérieure de l'Aragon était menaçante. Les cortès exposèrent au roi leurs griefs, et n'obtinrent de lui qu'une réponse hautaine. Alors, nobles et bourgeois, tous se liguèrent par une *union* solennelle pour la défense de leurs *fueros*, et le roi, que menaçaient à la fois la guerre civile et la guerre étrangère, leur donna satisfaction dans l'acte connu sous le nom de *Privilegio general* (1283), et qui a plus d'un rapport avec la *Grande charte* d'Angleterre (1).

Cependant Charles de Valois avait reçu à Rome l'investiture de la couronne d'Aragon, et son père, Philippe III, appelant la France aux armes, s'occupait de mettre à exécution la sentence du saint-siége (avril 1285). Pour faire face à la plus formidable invasion qui depuis Charlemagne eût assailli le nord de l'Espagne, Pierre III n'avait que quelques milliers d'hommes et une vingtaine de vaisseaux; les rois de Castille et de Navarre, ses alliés, lui manquèrent, et le roi de Mayorque, don Jayme, son frère, le trahit à l'heure du danger. Avec une poignée d'hommes il défendit pendant vingt jours le passage des Pyrénées; puis, laissant l'ennemi s'emparer des ports de la côte, il le harcela par de continuelles escarmouches. Sa flotte, rappelée des eaux de Sicile, et commandée par Roger de Loria, battit à deux reprises les galères françaises, et reprit Rosas. De cette armée qui comptait plus de cent mille hommes, Philippe n'en ramena pas la moitié en Roussillon; le siége meurtrier de Girone, la disette, les maladies, l'avaient détruite. La retraite ressembla à une véritable déroute. La mort du roi de France mit fin à la guerre. Cette année 1285 vit mourir les principaux auteurs de ce drame, Charles d'Anjou, Martin IV, Philippe III et le roi d'Aragon. Ce dernier mourut au moment où il se préparait à envahir les États du roi de Mayorque, pour le punir de son manque de foi. Brave, habile, heureux surtout, il fut le premier roi d'Espagne qui osa lutter avec la papauté. Son fils Alfonse III lui succéda. Il laissa aussi deux autres fils : *Jacques*, roi de Sicile, puis d'Aragon sous le nom de *Jacques II*, et *Frédéric II*, roi de Sicile après son frère. P. L—Y.

Zurita, *Anales de Aragon*. — Muntaner, *Chronique*.

(1) En voici les stipulations principales: « Aucune poursuite judiciaire n'aura lieu d'office sans la requête de la partie civile. Le *Justiza* (grand juge), aidé d'un conseil, prononcera sur tous les procès. — Des représentants de tous les ordres siégeront dans les conseils du roi, et décideront avec lui de la guerre ou de la paix et des intérêts généraux du pays. — Tout *rico home* qui voudra, pour quelque raison que ce soit, se mettre au service du roi, pourra en partant lui recommander sa femme, ses filles, ses vassaux et ses biens. — Aucun péage nouveau ne sera établi, et toutes les prohibitions de sortie pour les denrées seront abolies. — Les cortès générales s'assembleront une fois chaque année. » *Voy. Fueros de Aragon* (Saragosse, 1624, in-fol.).

— Desclot, *Historia de Cataluña*. — Blancas, *Aragon. rerum comment.* — Escolano, *Hist. de Valencia*. — Guill. de Nangis, *Gesta Philippi Audacis*. — Malaspina, Villani. — Hallam, *State of Europe during the middle ages*, II. — Schmidt, *Gesch. Aragon*. — Rosseeuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*.

PIERRE IV *le Cérémonieux*, roi d'Aragon, né le 15 septembre 1317, mort le 5 janvier 1387, à Barcelone. Il avait reçu de la nature, par un bizarre contraste, une volonté forte dans un corps frêle et maladif. Poursuivi dès l'enfance par la haine d'une belle-mère, constamment éprouvé durant un règne d'un demi-siècle par la guerre civile ou par la guerre étrangère, il passa sa vie à lutter, tantôt cédant à la mauvaise fortune, tantôt la dominant à force de patience ou de duplicité. A dix-neuf ans, il succéda à Alfonse IV, son père (1336), et, pour couper court à un débat qu'avait fait naître l'archevêque de Saragosse, il plaça lui-même la couronne sur sa tête, disant « qu'il la tenait de Dieu seul et de nul autre ». Un trop prompt désir de se venger de Léonore de Portugal, sa belle-mère, souleva contre lui une partie de la noblesse; n'étant pas le plus fort, il subit la réconciliation que lui imposèrent les légats du pape. En 1339 il entra dans la croisade formée contre l'émir du Maroc, qui s'apprêtait à jeter en Espagne une formidable armée; mais il ne prit qu'une part indirecte à cette guerre, dont tout l'effort retomba sur la Castille. Un danger non moins grave le préoccupait, celui de voir la Sardaigne, pendant que sa flotte combattait dans le détroit, retomber sous le joug des Génois unis aux Pisans. Lorsqu'il fut rassuré de ce côté, il tourna ses vues vers le royaume de Mayorque; l'occasion d'en dépouiller Jayme II, son beau-frère, s'offrit bientôt. Philippe VI, roi de France, avait réclamé de ce dernier, hommage de dépendance pour la seigneurie de Montpellier, et sur son refus il s'en était emparé (1342). Pierre, le véritable suzerain, s'était bien gardé de répondre au vassal qui implorait son appui; se faisant contre lui une arme de son malheur même, il le déclara coupable de félonie et déchu de tous ses fiefs; puis, s'empressant d'exécuter lui-même la sentence, il soumit rapidement les îles Baléares, la Cerdagne et le Roussillon, et les réunit à l'Aragon (1344).

Mécontent d'avoir pour héritier présomptif son frère Jayme, qu'il soupçonnait d'avoir blâmé la spoliation du roi de Mayorque, Pierre IV transféra le droit de succession à Constance, sa fille aînée, l'émancipa et lui donna le royaume de Valence en apanage (1346). Les mœurs politiques dans l'Aragon comme dans presque toute l'Europe, excluaient alors les femmes du trône. Cette mesure intempestive eut pour effet d'amener une rébellion générale. L'infant Jayme appela autour de lui les mécontents, sous prétexte de défendre les anciennes coutumes; deux ligues se formèrent sous le nom d'*unions* d'Aragon et de Valence, qui s'unirent bientôt par un lien commun, et réclamèrent la confirmation des privi-

léges arrachés à Alfonse III, c'est-à-dire les cortès annuelles et le droit de nomination des membres du conseil royal. Décidé à tout accorder pour tout reprendre, le roi subit la loi à Saragosse, rendit à son frère le titre d'héritier présomptif et donna seize de ses meilleurs châteaux comme gages de sa parole (1347). Peu de temps après l'infant rebelle, qui l'avait suivi à Barcelone, y mourut, non sans soupçon d'avoir été empoisonné par son frère. La guerre civile éclata aussitôt. L'*union* tailla en pièces l'armée royale, et choisit pour chef l'infant Fernand, qui lui amenait un nombreux renfort de troupes castillanes. Ce fut en vain que Pierre fit des concessions plus humiliantes encore; arrêté par les rebelles et conduit à Valence, il n'en put sortir qu'au bout de trois mois d'une sorte de captivité (juin 1348), lorsque la *peste noire* étendit ses ravages jusqu'à cette ville. Le 21 juillet suivant, la victoire d'Epila, gagnée par les royalistes, porta un coup mortel à cette noblesse hautaine et factieuse de l'Aragon. Saragosse se soumit. Le roi y rentra en vainqueur, assembla les cortès, lacéra en leur présence, avec son poignard, les priviléges de l'*union*, dont le nom fut solennellement aboli, jura le maintien des *fueros*, et étendit même les droits des cités et de la noblesse inférieure. Il attaqua ensuite l'*union* de Valence, et dicta ses conditions à la ville, où la majesté royale avait essuyé tant d'affronts (décembre 1348). Mais, plus avide d'or que de sang, il se contenta d'un petit nombre de victimes et confisqua les biens de la majorité des nobles rebelles. L'année suivante vit la dernière tentative du malheureux Jayme pour ressaisir son royaume : il descendit dans l'île de Mayorque avec quelques troupes, et périt les armes à la main (25 octobre 1349); son fils, envoyé au roi d'Aragon, fut retenu douze ans en captivité, et finit par se sauver en Castille.

L'île de Sardaigne, dont la possession précaire avait depuis 1324 coûté tant de sacrifices à l'Aragon, appelait l'attention de Pierre IV. Voyant qu'elle était près de lui échapper, il resserra son alliance avec Venise, et poussa avec vigueur les hostilités (1351). Trois fois battue sur mer, Gênes ne lâcha point la proie qu'elle convoitait. A la tête d'une puissante escadre, Pierre vint assiéger Alghieri (1354), et se rembarqua sans avoir remporté d'avantage décisif. La guerre continua, suspendue de temps à autre par l'effet des bons offices des papes, qui s'agitaient dans l'intérêt de la paix. Un des principaux nobles, le juge d'Arborea, avait depuis longues années usurpé le pouvoir souverain sur une portion considérable de l'île; en 1368 il limita la domination des Aragonais à la capitale et à quelques forts de la côte, et en 1373, avec l'appui des Génois, il mit le siége devant Cagliari. La mort l'arrêta dans ses projets. Son fils puis sa fille Léonore n'en résistèrent pas moins avec vigueur à l'invasion étrangère. En 1386 une paix menteuse fut signée entre l'Aragon et Gênes, qui fit trêve pour quelque temps à cette guerre interminable que Pierre devait léguer à son successeur.

Tout aussi ruineuse et désordonnée fut la guerre avec la Castille pour aboutir aux mêmes résultats indécis. Une capture faite par des galères catalanes dans le port neutre de San-Lucar, sous les yeux de Pierre le Cruel, tel en fut le prétexte (1356). Bien des motifs de rivalité existaient déjà entre les deux rois voisins, qui se ressemblaient trop pour ne pas se haïr. L'incident de San-Lucar hâta une rupture devenue inévitable. Ce fut de l'un à l'autre une guerre à outrance, non d'ambition, mais de carnage, envenimée par les implacables ressentiments des nobles proscrits et des infants dépouillés, guerre où le crime scella la paix, où la trahison la rompit. Dans la première campagne (1356-1357), Pierre IV, pris au dépourvu, perdit Tarragone, mais il gagna Alicante et Orihuela. Un légat du saint-siége, envoyé tout exprès pour empêcher le sang chrétien de couler, parvint, non sans peine, à imposer une trêve que les deux rois employèrent à préparer une expédition plus sérieuse. La seconde campagne (1359-1361) fut signalée par la défaite des galères castillanes devant Barcelone et par la reprise de Tarragone, livrée pour quarante mille florins. L'intervention du légat amena encore une trêve. En 1363 les Castillans, soutenus par l'émir de Grenade et le roi de Navarre, traversèrent l'Aragon sans obstacle, vinrent camper sous les murs de Valence, et battirent en retraite avec la même rapidité. Pendant cette invasion Pierre IV signait secrètement un traité d'alliance avec la France et reconnaissait Henri de Transtamare pour seul roi de Castille. Le secours qu'Henri obtint de la France, le sort de ses deux entreprises, l'arrivée du prince de Galles ont été rapportés ailleurs (*voy.* HENRI DE TRANSTAMARE et PIERRE LE CRUEL). Si Henri se montra peu pressé de payer ses dettes au roi d'Aragon et de lui restituer, selon sa promesse, le royaume de Murcie, celui-ci l'en punit en traitant avec Pierre le Cruel, puis en occupant plusieurs forts de la frontière. La paix se conclut en 1375, par un mariage entre l'infante Léonor d'Aragon et don Juan, depuis roi de Castille. Deux épisodes sanglants se rattachent à cette guerre, deux crimes aussi odieux qu'inutiles : le massacre de don Fernand, le propre frère du roi d'Aragon, et l'exécution de Bernard de Cabrera, le plus dévoué de ses ministres.

Les dernières années de ce règne agité furent remplies par des guerres d'ambition et par des querelles intestines. Tandis que Pierre IV s'acharnait à soumettre la Sardaigne, il revendiqua par les armes, à la mort de Frédéric III (1377), le trône de la Sicile; mais pour échapper à l'interdit dont le pape Urbain VI le menaçait, il céda cette île à Martin, son petit-fils, en s'en réservant la suzeraineté. En 1382 il envoya des troupes dans la Grèce pour prendre possession

du duché d'Athènes. L'humeur impérieuse de sa dernière femme et son éloignement pour les fils nés d'un mariage antérieur faillirent mettre l'Aragon en feu. L'aîné, Juan, duc de Girone, se révolta, recruta bon nombre de partisans parmi la noblesse et le clergé, et se plaça sous la protection du grand justicier, qui sans s'inquiéter de la colère du roi, le rétablit dans ses droits d'héritier présomptif et de procureur général. Pierre IV mourut à l'âge de soixante-dix ans, en ayant régné plus de cinquante. Il eut cinq femmes : Marie d'Évreux de Navarre (1338), Léonor de Portugal (1347), Léonore de Sicile, Marthe et Sibylle de Fortia (1380), qui lui donnèrent onze enfants, entre autres *Juan Ier* et *Martin*, ses successeurs, *Constance*, reine de Sicile, et *Léonore*, reine de Castille. Ambitieux, dissimulé, cruel, il joignit à ces vices de la persévérance et de l'activité. Il fut un des plus grands rois de l'Aragon, et sans aimer son caractère, on est forcé d'admirer son talent. « On l'a comparé, mais à tort, dit M. Rosseeuw, à son homonyme Pierre de Castille : s'il versa comme lui le sang d'un frère, s'il employa indifféremment contre ceux qu'il haïssait le fer ou le poison, sa froide rigueur contrasta toujours avec les emportements de rage aveugle du tyran de la Castille; la vengeance pour lui fut un moyen, jamais un but, et comme il sut punir, il sut pardonner à propos. » Ainsi que Philippe le Bel, il aimait à s'entourer d'hommes de loi, et comme Louis XI il poursuivit de sa haine la haute noblesse. Quant au surnom de *Cérémonieux*, il le dut au soin particulier qu'il mit à régler l'étiquette de la cour. Il a laissé une curieuse histoire de son règne, écrite en patois catalan et insérée dans les *Chroniques* de Carbonel. P. L—Y.

Chronique de Pedro IV. — Zurita, *Anales de Aragon.* — Schmidt, *Gesch. Aragon.* — Gervinus, *Historische Schriften.* — Rosseeuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, V.

PIERRE, roi des Bulgares, surnommé *Calo Pierre*, ou *le Beau Pierre*, de 1186 à 1196. La Bulgarie, conquise par Basile Bulgaroctone, était au douzième siècle gouvernée par des empereurs grecs. Sous le règne de Isaac l'Ange, les Bulgares et les Valaques, alors réunis en une seule nation, accablés d'impôts par le fisc byzantin, se soulevèrent en 1186. Deux frères, Pierre et Asan, issus des anciens rois du pays, se mirent à leur tête. Jean Cantacuzène, le premier général envoyé contre eux, fut battu; Branes, qui lui succéda, se déclara bientôt contre Isaac, et périt dans un combat près de Constantinople. Pierre et Asan profitèrent de cette guerre civile pour franchir l'Hémus et ravager les provinces grecques. Isaac fut heureux de se débarrasser des Bulgares en leur accordant une trêve qui le laissa en possession du pays situé entre l'Hémus et le Danube (1188). A l'expiration de la trêve les Bulgares et les Valaques, réunis aux Comans, recommencèrent leurs ravages (1192); contenus un moment par le général grec Constantin l'Ange, ils reprirent le dessus dès que Constantin eut été disgracié, rançonnèrent Anchiale, prirent Varna et dévastèrent Triaditza, aujourd'hui Varna. En 1193 ils s'emparèrent de Philippopolis, et s'avancèrent jusqu'à Andrinople. Isaac allait tenter contre eux un nouvel effort lorsqu'il fut renversé du trône. Le nouvel empereur Alexis ne fut pas d'abord plus heureux contre les Bulgares que son prédécesseur. Le général grec Isaac Sébastocrator essuya une défaite, et tomba au pouvoir de l'ennemi. Pendant sa captivité il gagna un chef bulgare nommé Iwan, qui assassina Asan. Le meurtrier et ses complices se réfugièrent dans la place forte de Ternova, où Pierre les assiégea. Iwan, désespérant de résister, s'enfuit à Constantinople, et laissa Pierre seul maître du trône des Bulgares. Ce prince n'en jouit pas longtemps; il fut assassiné la même année, et la couronne resta à Jean, connu sous le nom de Joannice, troisième frère d'Asan et de Pierre. Y.

Nicetas, l. I, c. 4-7. — Du Cange, *Famil. Byz.* — Le Beau, *Histoire des Bas-Empire*, l. XCII, XCIII.

PIERRE *le Cruel* ou *le Justicier* (Don *Pedro*), roi de Castille, fils d'Alfonse XI et de Maria de Portugal, né à Burgos, le 30 août 1334, mort le 23 mars 1369. Son père Alfonse après avoir affermi l'autorité royale en Castille et remporté sur les Maures de Grenade des avantages décisifs, expira, le vendredi saint 27 mars 1350, au siége de Gibraltar. Son union avec dona Maria n'avait pas été heureuse. A peine l'infante de Portugal lui avait-elle donné un fils, qu'il la délaissa pour s'attacher à dona Léonor de Guzman, dont il eut dix enfants, neuf garçons et une fille, objets de sa prédilection et richement apanagés. Des deux aînés l'un, Henri, était comte de Trastamare, l'autre, don Fadrique, était grand maître de l'ordre de Saint-Jacques. Henri et Fadrique avaient suivi leur père au siége de Gibraltar, tandis que don Pèdre, l'héritier légitime du trône, restait négligé à Séville, près de sa mère, qui, pour premières leçons, lui apprenait à haïr les enfants de Léonor de Guzman. La mort d'Alfonse produisit à la cour un brusque changement. Don Pèdre, que nous appellerons désormais Pierre, fut proclamé sans obstacle roi de Castille; la favorite et ses deux fils aînés, abandonnés de tous, furent forcés de se confier à la merci du nouveau roi et de sa mère. Lorsque Pierre monta sur le trône, la péninsule ibérique comprenait cinq royaumes : la Castille, l'Aragon, la Navarre, le Portugal et Grenade. La Castille, le plus puissant des cinq, formait une monarchie tempérée par la puissance des grands vassaux ou *riches hommes* (*ricos homes*), y compris les maîtres des ordres militaires et religieux et par les cortès où dominaient les représentants des communes. Les rois, menacés par la turbulente féodalité des riches hommes, avaient intérêt à s'appuyer sur les communes, quelquefois récalcitrantes, mais presque toujours fidèles. Cette situation générale,

qui renfermait de nombreux éléments de trouble, était compliquée par la puissance de dona Léonor de Guzman et de ses fils, pour le moment abattus, mais susceptibles de se relever, et par les prétentions éventuelles de don Fernand, infant d'Aragon, neveu d'Alfonse XI et de don Juan Nuñez de Lara, qui par leur naissance avaient des droits au trône moins immédiats, mais plus légitimes que ceux des bâtards.

Pèdre, quoique légalement en âge de gouverner, était trop jeune pour exercer le pouvoir ; il laissa l'autorité à sa mère et à don Juan-Alonso Albuquerque, chancelier et premier ministre de son père. Les trois premières années du règne de Pierre ne furent que le règne d'Albuquerque. Une mort naturelle débarrassa le ministre de Nuñez de Lara ; des exécutions le délivrèrent de ses principaux adhérents, Garci Laso et Alonso Coronel ; pour plaire à la reine mère, il fit mettre à mort Léonor de Guzman, et réduisit ses fils à s'enfuir ou à se soumettre ; mais l'influence qu'il exerçait sans partage devait bientôt passer dans d'autres mains. Il avait négocié un mariage entre le roi de Castille et l'aimable et gracieuse Blanche de Bourbon, proche parente du roi Jean de France. En attendant l'arrivée de la jeune fiancée en Espagne, ce qui demanda plus d'une année, il ne se fit pas scrupule de favoriser la passion de Pierre pour une jeune fille de naissance noble et de petite fortune, Maria de Padilla, dans laquelle il croyait trouver un instrument docile. Il se trompait. Maria Padilla, que la légende populaire représente comme une sorcière, comme la reine des Bohémiens (*basi evallisa*), était une femme voluptueuse, intelligente et hardie, capable de dominer son royal amant par l'attrait des plaisirs, aussi capable de le pousser suivant son propre intérêt au crime et aux grandes actions. Entourée de ses parents qui arrivèrent rapidement aux honneurs, elle excita Pierre à se débarrasser d'une tutelle importune ; et comme le meilleur moyen de renverser son ministre, elle l'engagea à se réconcilier avec ses frères. Pierre ne demandait qu'à suivre ces conseils, et il répugnait à se marier avec Blanche de Bourbon ; cependant il n'osa pas encore rompre ouvertement avec le tout-puissant ministre. Le mariage eut lieu à Valladolid, le 3 juin 1353 ; mais deux jours après, Pierre s'échappa secrètement de cette ville, et, bientôt suivi de deux fils de Léonor de Guzman, Henri de Trastamare et don Tello, réconciliés avec lui, des infants d'Aragon don Fernand et don Juan, de la plupart des jeunes seigneurs, parmi lesquels on remarquait le gendre de Coronel, il rejoignit Maria Padilla à Montalvan. Albuquerque, croyant que sa voix, longtemps souveraine, serait encore écoutée, adressa au roi un hautain message où il lui rappelait ses services. Pierre écouta froidement cette missive, et répondit en peu de mots que son ministre était libre de se retirer où il lui plairait, et qu'il agirait sagement de s'en remettre à sa merci. Albuquerque, qui n'avait donné au jeune roi que des leçons de cruauté, ne se soucia pas de faire l'essai de sa merci. Attendant l'heure de la vengeance, il se retira dans son château fort de Carvajales, puis en Portugal ; la reine mère reçut bientôt la permission impérative d'aller résider dans le même pays, et l'infortunée Blanche de Bourbon fut conduite au château d'Arevalo et confiée à la surveillance de l'évêque de Ségovie.

Pierre était investi de la plénitude de l'autorité royale. Le premier usage qu'il en fit ne fut point d'un tyran. S'il changea impitoyablement tous les hommes qui étaient en place sous Albuquerque, cette réaction contre les créatures et les actes d'un ministre détesté fut bien accueillie. D'ailleurs, s'il était souvent dur et hautain avec les grands, il se montrait affable avec les petits. C'est à cette époque de son règne que se rapporte un fait singulier resté populaire, et qui paraît vrai quoiqu'il soit peu vraisemblable. Comme les califes arabes, il se plaisait à prendre des déguisements et à parcourir seul la nuit les rues de sa capitale. Or, une nuit passant seul et déguisé dans une rue écartée de Séville, il se prit de querelle avec un inconnu, et le tua. Le seul témoin du combat, une vieille femme, rapporta aux officiers de police chargés de l'enquête que le vainqueur, qu'elle ne connaissait pas du reste, faisait entendre en marchant un léger craquement des genoux. Ce défaut de conformation était particulier au roi. Embarrassés de cette découverte, les alguazils en référèrent à Pierre, qui fit donner une somme d'argent à la vieille femme, et s'avoua coupable. Il poussa le scrupule jusqu'à vouloir que le meurtre fût puni. D'après la loi, le meurtrier devait être décapité et sa tête exposée sur le lieu du crime. Le roi ordonna que son buste, taillé en pierre, fût placé dans une niche au milieu de la rue, théâtre du combat. Ce buste, refait au dix-septième siècle, se voit encore dans la rue du Candilejo à Séville. La sentence de Pierre excita une admiration que ne méritait guère cette vaine parodie de justice. D'autres actes, plus sérieux, le montrent à la même époque juge impartial entre les riches et les pauvres, entre les prêtres et les laïques. Pendant que le jeune roi rendait la justice dans sa capitale de Séville, il apprit que les partisans d'Albuquerque s'agitaient en Estramadure ; il marcha contre eux au printemps de 1354, et assiégea la ville d'Albuquerque, principal fief du ministre déchu. Ennuyé des longueurs du siége, il laissa à ses deux frères, Henri et Fadrique, le soin de réduire la place, et se jeta dans une folle aventure qui étonne même chez un prince absolu de dix-neuf ans. En dépit de son mariage avec Blanche de Bourbon et de sa liaison avec Maria Padilla, laquelle semble aussi avoir reçu la sanction religieuse (1), il épousa solennellement

(1) La question du mariage de Pierre avec Maria de Padilla a été fort controversée ; nous croyons qu'elle

dona Juana de Castro, demi-sœur de la célèbre Inez de Castro. Le lendemain il la quitta pour ne plus la revoir. Le jour même de ce scandaleux mariage, il reçut la nouvelle inattendue que ses deux frères s'étaient alliés avec l'ennemi qu'ils étaient chargés de combattre, et que réunis à Albuquerque ils s'apprêtaient à envahir la Castille. Il rappela ses fidèles sujets aux armes ; mais il rencontra partout la trahison. Don Tello, don Fernand de Castro, frère de don Juana, les infants d'Aragon, se joignirent aux confédérés. La ville de Tolède se souleva en faveur de la reine Blanche. Dans l'automne de 1354 il ne restait à Pierre que quelques places. Albuquerque venait de mourir subitement, mais sa mort, que l'on attribua au poison, n'arrêta pas les progrès de la ligue. Bientôt le roi n'eut plus à lui que la place forte de Toro. Ce dernier refuge fut livré aux insurgés par sa mère, avec laquelle il s'était récemment réconcilié. Dans cette situation désespérée, menacé de voir son trône donné à l'infant d'Aragon, il prit, d'après les conseils de son trésorier, le juif Simuel Levi, le parti hardi de se rendre aux rebelles. Ceux-ci n'osèrent pas le dépouiller de son titre de roi ; mais ils ne lui laissèrent aucune autorité, et chargèrent Fadrique de le garder. A peine Pierre fut-il prisonnier que l'opinion publique se déclara en sa faveur. La Castille trouva le gouvernement des confédérés plus lourd que celui du souverain ; les ligueurs, qui s'étaient réunis pour vaincre, se brouillèrent quand il s'agit de partager les dépouilles du vaincu. Pierre profita de ces divisions, et à force de promesses il parvint à détacher les infants d'Aragon de la ligue. Avec leur connivence il s'échappa de Toro (décembre 1354), et en peu de mois il se trouva à la tête d'une puissante armée, malgré l'excommunication lancée contre lui par le légat du pape. Tolède fut reprise et impitoyablement châtiée ; la reine Blanche fut enfermée au château de Siguenza ; don Henri s'enfuit en France, laissant ses frères acheter par leur soumission un pardon peu sincère. Après l'humiliation passagère de Toro, Pierre se trouva roi plus absolu qu'auparavant ; mais cette épreuve eut sur son caractère une terrible influence. « Trahi par tous ses parents et par sa mère même, il devint soupçonneux et méfiant pour tout le reste de sa vie. Il emportait de sa prison de la haine et du mépris pour cette noblesse qui, après l'avoir vaincu, s'était laissé acheter bassement les fruits de sa victoire ; mais il avait appris à connaître la puissance de ses adversaires, et toutes les armes lui furent bonnes pour les combattre. La ruse, la perfidie, lui parurent des représailles. Jusqu'alors il s'était montré violent et impétueux ; il apprit à composer son visage, à feindre l'oubli des injures, jusqu'au moment d'en tirer vengeance. Autrefois il se piquait d'être loyal autant que juste ; maintenant il se crut tout permis contre de grands coupables. Il prit bientôt sa haine pour de l'équité. La férocité de mœurs du moyen âge et l'éducation qu'il avait reçue au milieu de la guerre civile avaient endurci ses nerfs au spectacle et à l'idée de la douleur. Pourvu qu'il fût obéi et redouté, il se souciait peu de gagner l'amour d'hommes qu'il méprisait. Détruire le pouvoir des grands vassaux, élever son autorité sur les ruines de la tyrannie féodale, tel fut le but qu'il se proposa désormais et qu'il poursuivit avec une inflexible opiniâtreté (1). »

A peine vainqueur des seigneurs confédérés, Pierre se retourna contre le royaume d'Aragon, et commença une de ces guerres à la manière du moyen âge, qui étaient une suite d'escarmouches et de siéges, de traités secrets, de trahisons effrontées. Le récit de pareilles campagnes serait monotone s'il était minutieux, et inintelligible s'il était abrégé. Il suffit de constater qu'en 1356 et 1358 il entreprit une première guerre contre l'Aragon, qu'en 1358 et 1359 il dirigea contre ce royaume plusieurs expéditions maritimes ; que la guerre continua les deux années suivantes, et aboutit à une paix qui ne termina rien (1361) ; qu'en 1361 il guerroya contre Abou-Saïd, roi usurpateur de Grenade ; que, désespérant de le vaincre, il l'attira dans une entrevue à Séville, et le fit égorger ; qu'il renouvela la guerre contre l'Aragon en 1362-1363, et eut pour auxiliaire Mohamed, roi de Grenade ; qu'en 1364 et 1365 il ravagea le royaume de Valence, et qu'après dix ans de guerre, où il montra plus d'activité que de talent militaire, il n'avait rien ajouté à ses États. A l'intérieur sa politique avait été encore plus violente et plus inefficace. Depuis le jour où il rentra victorieux dans Toro (janvier 1356), qu'il avait quitté en fugitif un an auparavant, il ne fut plus que Pierre le Cruel. Plusieurs chefs de l'insurrection furent exécutés dans Toro même. Le 29 mai 1358 il fit tuer traîtreusement dans l'Alcazar de Séville don Fadrique, et ordonna la mort de ses principaux partisans. Deux autres fils d'Alfonse et de Léonor de Guzman furent tués par ses ordres. Don Juan, infant d'Aragon, un des complices de la mort de don Fadrique, périt à son tour assassiné (juin 1358). Don Tello seul échappa. Ces meurtres, que rien ne justifie, mais qui rentraient dans le plan politique de Pierre de fonder son autorité sur les ruines de l'aristocratie, furent suivis de crimes encore plus odieux. Sa tante dona Léonor, reine douairière d'Aragon, mère de l'infant don Fer-

doit être résolue affirmativement. Pierre, élevé dans le voisinage des Arabes, avait pris leurs idées sur le mariage, et il regardait la polygamie comme un droit du roi de Castille ; il ne lui était pas difficile de trouver des prêtres complaisants, comme le prouva l'exemple de l'évêque de Salamanque, qui bénit son union avec Juana de Castro. On ne voit pas pourquoi il aurait refusé aux scrupules de Maria de Padilla une cérémonie qui lui coûtait si peu et qui ne l'engageait en rien.

(1) Mérimée, *Histoire de don Pedro Ier, roi de Castille*, p. 187.

nand, réfugié en Aragon, dona Isabelle de Lara, veuve de l'infant don Juan, égorgé à Bilbao, et dona Juana de Lara, femme de don Tello, étaient en son pouvoir; il fit tuer la première (1359) par des esclaves africains, aucun Castillan, dit-on, n'ayant osé porter la main sur la sœur du roi Alfonse. Peu après, dona Juana mourut empoisonnée dans un donjon de Séville. Dona Isabelle fut transférée dans le château de Jerez, où elle eut bientôt pour compagne la reine Blanche. Les deux captives ne devaient pas sortir vivantes de leur prison. Blanche périt en 1361, empoisonnée, suivant le récit circonstancié et trop vraisemblable d'Ayala. De tous les crimes de Pierre le Cruel, aucun n'a laissé sur sa mémoire une tache plus sombre, et aucun ne fut plus inutile, si, comme on le croit, il ne le commit que pour placer sa maîtresse sur le trône. Maria de Padilla suivit bientôt Blanche au tombeau. Pierre témoigna de sa mort une douleur sans bornes, que partagèrent toutes les classes du royaume. La favorite n'avait jamais abusé de son pouvoir, et on ne s'étonna pas de la voir ensevelie dans la chapelle royale de Séville, avec le cérémonial usité aux funérailles des reines. Dans les cortès générales tenues peu après à Séville, Pierre déclara que Blanche de Bourbon n'avait pu être son épouse légitime, attendu qu'avant l'arrivée de cette princesse il avait contracté un mariage secret avec Maria Padilla. En conséquence, il présenta aux cortès son fils Alonzo, âgé de deux ans et demi, le proclama l'héritier de sa couronne, et ordonna qu'en cette qualité il reçût les serments des riches hommes et des procurateurs des villes. Alonso mourut l'année suivante. Alors Pierre, par son testament (1362), régla ainsi l'ordre de sa succession : d'abord, il y appela Béatrix, sa fille aînée; à son défaut Constance, puis Isabelle, toutes trois filles de Maria Padilla, enfin un fils naturel dont le nom est inconnu, mais qui paraît être don Fernand, fils de dona Maria de Hinestrosa, femme de Garci Laso Carillo et l'une des maîtresses du roi. Les volontés de Pierre ne rencontrèrent aucune opposition dans les trois ordres, pas même parmi les nobles et le clergé, qui quelques années plus tôt s'étaient montrés si récalcitrants. Cette soumission ne ramena pas le roi à des sentiments d'humanité. A mesure qu'il craignait moins ses sujets il les méprisait davantage, et n'ayant plus de révolte ouverte à punir, il croyait prévenir les trahisons par des supplices. Dans son incurable défiance, il fit périr même un de ses plus fidèles serviteurs, son trésorier Simuel Levi. Malgré tant de crimes, il est probable que le roi de Castille aurait assis solidement son pouvoir s'il n'avait eu à lutter que contre les factions intérieures. Les communes lui savaient gré d'avoir abattu les tyrans féodaux et établi une certaine sécurité; mais ses guerres contre l'Aragon et Grenade le forcèrent à lever de lourdes taxes, et toute sa popularité disparut. Les communes ne virent plus en lui que leur oppresseur, et parurent disposées à se joindre à la noblesse et au clergé pour le renverser. Henri de Trastamare, qui attendait depuis longtemps un moment favorable, crut que l'occasion était venue de tenter un coup décisif contre le roi de Castille. Déjà il était en Aragon à la tête d'une foule d'exilés impatients de se venger. Bertrand du Guesclin lui amena, dans l'hiver de 1365, toute une armée d'aventuriers aguerris que la paix de la France avec l'Angleterre laissait sans emploi. Quelques mois après Henri de Trastamare, prenant le titre de roi de Castille, franchit la frontière, et marcha sur Burgos, où résidait Pierre. Celui-ci, à l'approche de l'orage qui fondait sur lui, sembla frappé de stupeur. Soupçonnant partout des trahisons, il ne sortit de son apathie que pour s'enfuir à Séville avec quelques cavaliers arabes, les seuls soldats sur lesquels il comptait. Bientôt il lui fallut quitter cet asile et gagner la Galice en traversant le Portugal. Arrivé à La Corogne (juillet 1366), il s'embarqua avec ses trois filles et ce qu'il avait pu sauver d'or et de joyaux pour la Guyenne, où l'attendait la protection du célèbre Édouard, prince de Galles ou *Prince Noir*. Les négociations entre le roi détrôné et le prince anglais marchèrent rapidement. Par le traité de Libourne, conclu le 23 septembre 1366 avec le prince de Galles et le roi Charles de Navarre, dont il était essentiel de s'assurer la neutralité, puisqu'on devait traverser son territoire, Pierre s'engagea à payer au premier un subside de 550,000 florins et à céder à l'Angleterre une partie de la Biscaye, particulièrement les ports de mer; au second il céda, indépendamment de 56,000 florins, les provinces de Guipuscoa et de Logrono. Au printemps de 1367, une excellente armée, commandée par le prince de Galles, traversa la Navarre et campa sur les bords de l'Èbre, près du village de Najara ou Navarette. A ces soldats aguerris le roi Henri n'avait à opposer que les milices indisciplinées de la Castille et une faible troupe d'aventuriers sous les ordres de Du Guesclin. Malgré une lettre du roi de France, qui le pressait de ne pas tenter le sort des armes contre un capitaine aussi habile que le Prince Noir, malgré les conseils de Du Guesclin, qui voulait qu'on harassât l'armée anglaise par une guerre d'escarmouches, il livra bataille à Navarette (avril 1367). Du Guesclin, par une charge impétueuse, fit plier la première ligne anglaise; mais abandonné par les Castillans, qui s'enfuirent devant la cavalerie ennemie, il fut forcé de se rendre. Henri, après s'être vaillamment battu, échappa aux vainqueurs, et gagna presque seul l'Aragon, d'où il passa en France. Pierre avait reconquis son royaume aussi vite qu'il l'avait perdu; mais tant que son frère vivait, cette reprise de possession était précaire. Sur le champ de bataille, le prince de Galles, interrogeant ses chevaliers, leur demanda dans le dialecte gascon qu'il parlait ordinairement : « *E lo bort, es mort o pres?* (Et le

bâtard est-il tué ou pris?) » On lui répondit qu'on avait perdu ses traces. « Alors dit le prince, *non ay res fait* (Il n'y a rien de fait). » Pierre par sa détestable conduite hâta l'accomplissement de cette prophétie. Dès le jour même de Navarette il irrita son chevaleresque auxiliaire en faisant mettre à mort plusieurs de ses prisonniers; il le mécontenta bientôt non moins gravement en ne lui payant pas le subside convenu, et en ne lui livrant pas les ports de la Biscaye. Au bout de quelques mois le prince de Galles, dégoûté d'un allié qui ne voulait ni ne pouvait tenir ses engagements, et qui au lieu de ramener ses sujets par la douceur les exaspérait par de nouvelles cruautés, voyant de plus son armée presque détruite par les maladies, repassa les Pyrénées, laissant le roi de Castille à sa mauvaise fortune. Pierre semblait ne voir dans sa restauration que le moyen de satisfaire sa vengeance. A Burgos, il ordonna l'exécution d'un des principaux chevaliers et d'un des plus riches bourgeois, comme s'il eût voulu frapper toutes les classes. A Cordoue il arrêta lui-même un gentilhomme, et le livra au bourreau; à Séville, il fit brûler vive dona Urraca de Osorio, dont le seul crime était d'être la mère de don Alfonse de Guzman, qui avait refusé de suivre le roi en exil. Ces horreurs ne raffermissaient pas son pouvoir. Partout où il n'était pas de sa personne son autorité était faiblement reconnue ou rejetée ouvertement. Des insurrections éclatèrent en Andalousie et en Estramadure, à Cordoue, à Ségovie, à Valladolid, et vers la fin de l'automne de 1367 Henri, traversant la Navarre avec quatre cents lances, remit le pied sur le sol de Castille. Calahorra, Burgos, Léon et Madrid lui ouvrirent leurs portes; il ne trouva de résistance que devant Tolède, qui soutint un long siége. Tandis que Henri était arrêté sous les murs de cette place, Pierre invoquait contre Cordoue rebelle l'appui des Maures de Grenade, qui se levèrent en masse pour reprendre leur ancienne capitale (juin 1368). Le fanatisme guerrier des mahométans échoua contre la résistance désespérée des chrétiens, et Pierre, furieux, leva le siége, livrant l'Andalousie aux dévastations des Arabes, qui emmenèrent en esclavage une partie de la population. Cette ligue du roi de Castille avec les infidèles acheva de ruiner sa cause; il ne lui restait plus qu'une ressource, c'était d'aller livrer bataille à Henri, dont la petite armée avait beaucoup souffert devant Tolède, sans pouvoir s'en emparer. Tandis qu'il prenait tardivement ce parti, Du Guesclin, dont la rançon avait été payée par le roi de France, amenait à Henri un précieux renfort de six cents hommes d'armes (janvier 1369). La marche de Pierre fut lente; il n'arriva à Calatrava, à une vingtaine de lieues de Tolède, que dans les premiers jours de mars. Henri, enhardi par la présence de Du Guesclin, courut à sa rencontre. Pierre, surpris devant Montiel le 14 mars, vit ses troupes se disperser presque sans combat, et n'eut que le temps de se jeter avec quelques gentilshommes dans le château de Montiel, mal fortifié et dépourvu de vivres. Il n'avait aucun espoir d'échapper par force aux assiégeants; il essaya de la séduction. Un de ses fidèles serviteurs, Men Rodriguez de Senabria, s'aboucha secrètement avec Du Guesclin, et lui offrit de la part du roi, s'il consentait à le conduire en lieu sûr, six villes, 200,000 doubles castillannes d'or, et les premières dignités du royaume. Du Guesclin ne fut pas ébranlé, mais il eut le tort de croire qu'une tentative de corruption justifiait de sa part un acte de duplicité. Il renvoya Men Rodriguez sans refuser formellement, et fit part à Henri des propositions qui lui étaient faites. Tout est obscur dans les transactions qui suivirent, et que sans doute Henri conduisit sous main. Il est certain seulement que Pierre fut amené à croire qu'il pouvait compter sur Du Guesclin, et que l'on se servit de cette persuasion pour l'attirer dans un piége mortel. Dans la nuit du 23 mars, Pierre, avec quelques chevaliers fidèles, sortit du fort de Montiel, et se rendit au quartier des aventuriers français. A l'entrée il trouva Du Guesclin entouré de ses hommes d'armes. « A cheval! messire Bertrand, lui dit le roi à voix basse en l'abordant, il est temps de partir. » Sans lui répondre, les Français l'entourèrent, puis ils le firent entrer dans une tente voisine. La scène qui suivit est une des plus tragiques de l'histoire; nous en empruntons le récit à M. Mérimée, qui la raconte d'après Ayala et Froissart.

Quelques minutes se passèrent dans un mortel silence. Tout à coup, au milieu du cercle formé autour du roi, paraît un homme armé de toutes pièces, la visière haute : c'était don Henri. On lui fait place avec respect. Il se trouve face à face devant son frère. Il y avait quinze ans qu'ils ne s'étaient vus. Don Henri, promenant ses regards sur les chevaliers sortis de Montiel : « Où donc est ce bâtard, dit-il, ce juif qui se prétend roi de Castille? » Un écuyer français lui montre don Pèdre. « Voilà votre ennemi, » dit-il. Don Henri, encore incertain, le regardait fixement. « Oui, c'est moi, s'écrie don Pèdre, moi, le roi de Castille. Tout le monde sait que je suis le fils légitime du bon roi don Alfonse. Le bâtard, c'est toi! » Aussitôt don Henri, joyeux de l'insulte qu'il avait provoquée, tire sa dague et le frappe légèrement au visage. Les deux frères étaient trop près l'un de l'autre dans le cercle étroit que formaient les aventuriers, pour tirer leurs longues épées. Ils se saisissent à bras le corps, et luttent quelque temps avec fureur sans que personne essaye de les séparer. On s'écartait même devant eux. Sans se lâcher, ils tombent l'un et l'autre sur un lit de camp, dans le coin de la tente; mais don Pèdre, plus grand et plus vigoureux, tenait son frère sous lui. Il cherchait une arme pour le percer, lorsque un chevalier

aragonais, le vicomte de Rocaberti, saisissant don Pèdre par un pied, le renverse de côté, en sorte que don Henri, qui l'étreignait toujours, se trouve dessus. Il ramasse un poignard, soulève la cotte de mailles du roi, et le lui plonge dans le côté en remontant le coup. Les bras de don Pèdre cessent de presser son ennemi, et don Henri se dégage, pendant que plusieurs de ses gens achèvent le moribond. Parmi les chevaliers qui accompagnaient don Pèdre, deux seulement, un Castillan et un Anglais, essayèrent de le défendre. Ils furent mis en pièces. Les autres se rendirent sans résistance, et furent humainement traités par les capitaines français. Don Henri fit trancher la tête de son frère, et l'envoya à Séville. » Ainsi périt, à l'âge de trente-quatre ans et sept mois, le prince que la postérité a surnommé *le Cruel* et *le Justicier*. Sans doute il eut des qualités, de l'activité, de la sobriété, de l'économie, l'amour même de la justice quand la passion ne l'emportait pas; mais il les ternit et les rendit malfaisantes par ses vices et ses crimes. La barbarie de son siècle ne l'excusait point. Le roi qui tua trois de ses frères, sa femme, sa tante, ses cousines, qui sur de faibles preuves ou de simples soupçons versa des flots de sang, est une exception même à une époque de parjures, de trahisons et d'assassinats. Un historien, M. Mérimée, a dit : « Le peuple, opprimé par les riches hommes, vit avec plaisir le pouvoir royal s'élever et s'accroître sur les ruines de la vieille anarchie féodale. D'ailleurs, les rigueurs de don Pèdre n'atteignaient que les grands, et, il faut le dire bien haut, elles frappèrent le plus souvent des traîtres à leur pays et à leur souverain. Il se montra sévère, impitoyable pour les rébellions sans cesse renouvelées par une noblesse factieuse; mais, tandis qu'il faisait tomber les têtes les plus illustres, le peuple respirait et célébrait la justice d'un maître qui exigeait des grands et des petits une égale obéissance. Au quinzième siècle, un despotisme impartial était un bienfait pour les peuples. Les juifs et les musulmans, étrangers aux débats politiques qui divisaient la Castille, le bénirent comme le meilleur des maîtres, parce qu'il encourageait les arts, le commerce et l'industrie, et que son despotisme était doux là où il trouvait des esclaves dociles. » Ces considérations atténuent faiblement l'horreur qu'inspire la mémoire de Pierre. D'autres princes, Édouard III d'Angleterre et Charles le Sage, eurent à combattre des difficultés analogues et en triomphèrent sans faire de nombreuses victimes; ils se proposaient comme lui d'établir l'ordre monarchique dans des pays troublés par la féodalité; ils poursuivirent le même but, et l'atteignirent plus sûrement sans employer des moyens aussi odieux. L. J.

Lopez de Ayala, *Cronica del rey don Pedro; Cronica del rey don Enrique II, con las enmiendas de Zurita y las notas y correcciones de don Eugenio de Llaguno Amirola*; Madrid, 1779-1780. — *Sumario de los reyes de España, por el Despensero mayor de la reyna doña Leonor, muger del rey don Juan I, con las alteraciones y adiciones de un anonimo*, publié par don E. de Llaguno; Madrid, 1781. — Don M. Carbonell, *Chroniques de España*; 1547. — Zurita, *Anales de Arugon*. — Cascales, *Discursos historicos de Murcia y su reyno*; Murcie, 1775. — Rades y Andrada, *Chronicas de las tres ordenas y caballerias de Santiago, Calatrava y Alcantara*; Tolède, 1572. — Frey Alonso Torres y Tapia, *Cronica de Alcantara*; Madrid, 1763. — Zuniga, *Anales eclesiasticos y seculares de Sevilla*; Madrid, 1795. — D. Jose Yanguas y Miranda, *Diccionario de las Antigüedades de Navarra*; Pampelune, 1840. — *Coleccion de cortes de los reinos de Leon y Castilla; Cortes de Valladolid; Ordenamiento de menestrales; Ordenamiento de fijosdalgo; Ordenamiento de prelados*; Madrid, nos 34, 35 et 36, de la collection. — *El Fuero viejo de Castilla*, publié par don Ign. Jordan de Asso y del Rio et don Mig. de Manuel y Rodriguez; Madrid, 1847. — Conde, *Historia de la dominacion de los Arabes en España*. — Don Duarte Nuñez de Liao, *Chronicas dos reis de Portugal*, t. II. — Santarem, *Quadro elementar das relaçoes politicas y diplomaticas de Portugal*. — Suarez, *Historia de Guadix*; Madrid, 1696. — Fellü, *Annales de Cataluña*; Barcelone, 1709. — Valladares, *Semanario erudito*, t. XXVII et XXVIII; Madrid, 1790. — Froissart, *Chroniques*. — Le comte de la Roca, *El rey don Pedro defendido*; 1648. — Don Josef Ledo del Pozo, *Apologia del rey don Pedro, conforme a la cronica de don Pero Lopez de Ayala*. — Dillon, *History of the reign of Peter the Cruel, king of Castille and Leon*; Londres, 1788, 2 vol. in-8°. — Godinez de Paz, *Vindicacion del rey D. Pedro de Castilla*; Barcelone, 1831, in-8°. — Prosper Mérimée, *Histoire de don Pèdre, roi de Castille*.

PIERRE *l'Allemand*, roi de Hongrie, né à Venise, vers la fin du dixième siècle, mort vers le milieu du onzième. Il était fils du doge de Venise Urséole et d'une sœur du roi de Hongrie saint Étienne, qui à sa mort (1038) lui transmit la couronne de ce pays. Pierre se ligua aussitôt avec Brétislas, duc de Bohême, contre le roi de Germanie Henri III, et dévasta plusieurs pays limitrophes de l'Allemagne. Dans l'intervalle par ses façons arbitraires de gouverner il s'aliéna l'esprit de ses sujets, qui en 1041 se soulevèrent contre lui et proclamèrent roi à sa place Ovon ou Aba, beau-frère de saint Étienne (1). Échappé avec peine à la mort, il se réfugia d'abord auprès du mari de sa sœur, le margrave Adelbert d'Autriche, puis à la cour du roi de Germanie, qui, pardonnant à son ancien ennemi, lui promit de le réintégrer sur le trône. En 1042, Henri en effet pénétra avec une forte armée en Hongrie jusqu'à Presbourg; mais voyant l'aversion des Hongrois contre Pierre, il leur donna pour souverain un de leurs nobles. Après le départ de Henri, le nouveau duc ne put se maintenir contre Ovon. Sur les instances de Pierre, Henri marcha en 1043 une seconde fois contre Ovon, et il l'obligea à lui céder par traité une partie de la Hongrie; la convention n'ayant pas été exécutée, il envahit de nouveau la Hongrie en 1044, passa la Raab et défit entièrement

(1) « *Petrus quamdiu regnavit, in multis prævaricator exstitit* », dit l'auteur des *Annales* de Saint-Gall. Les causes de la révolte données par les chroniqueurs hongrois, tels que Jean de Throwoz et autres, sont de pure invention; le reste de leur récit sur la personne de Pierre n'a pas plus de valeur.

les nombreuses troupes d'Ovon. Tout le pays se soumit, et fut replacé sous l'autorité de Pierre, qui se reconnut le vassal de l'Empire. Après avoir fait décapiter Ovon, Pierre se mit à confier la plupart des emplois à des étrangers, surtout à des Allemands, ce qui lui valut son surnom. Dans l'automne de 1046, les Hongrois, irrités, s'insurgèrent contre lui, et s'étant emparés de sa personne, ils lui arrachèrent les yeux, et le confinèrent dans un château fort. La couronne fut donnée à André. Le roi de Germanie était impuissant à rétablir sur le trône son ancien protégé, qui vécut encore plusieurs années dans l'isolement. En 1055 il épousa Judith, ancienne duchesse de Bohême, qui, pour se venger de son fils Spitigène, avait voulu se déconsidérer elle-même dans l'opinion, en donnant sa main à ce prince entièrement déchu. E. G.

Hermann, *Contractus.* — *Annales San-Gallenses.* — *Annales Hildesheimenses.* — *Annalista Saxo.* — Mailath, *Geschichte der Magyaren.* — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.*

PIERRE ou PEDRO Ier, roi de Portugal, né le 19 avril 1320, à Coïmbre, mort le 18 janvier 1367, à Estremoz. Il était fils d'Alfonse IV et de Béatrix de Castille, et succéda, le 12 mai 1357, à son père. En 1339, à l'âge de dix-neuf ans, il avait épousé dona Constance, fille de Jean Manoel, duc de Peñafiel et marquis de Villena. Ce n'est pas ici le lieu de raconter son mariage secret avec Inez de Castro et les malheurs qui s'ensuivirent; on trouvera les détails de cette tragique histoire à l'article INEZ. En dépit de la promesse qu'il avait faite à son père mourant de pardonner aux meurtriers de sa seconde femme, Pierre, à peine monté sur le trône, s'empressa de conclure une alliance avec le roi de Castille, sous la condition probable qu'ils se livreraient l'un à l'autre les fugitifs qui avaient cherché asile dans leurs États respectifs. L'extradition eut lieu, et les deux assassins, Gonçalves et Coelho, périrent au milieu d'horribles supplices. Pierre déclara ensuite son mariage en présence des Cortès assemblées, fit exhumer le corps d'Inez, et lui éleva un magnifique mausolée dans le couvent d'Alcobaça, lieu des sépultures royales (1361). Il vécut en paix avec ses voisins, et laissa le Portugal dans l'état le plus florissant. Il paraît certain qu'il favorisa le peuple toutes les fois qu'il le put faire. Les grands et le clergé le surnommèrent *le Cruel;* le peuple l'appela avec plus de raison *le Justicier.* « De son temps, en effet, dit M. Denis, une entière sécurité pour les personnes et les propriétés régna dans toute l'étendue du Portugal; les rouages de la justice et de l'administration furent simplifiés jusqu'à l'extrême. Le trésor fut plus riche qu'il n'avait été sous aucun des rois précédents. » Pierre Ier fut Ferdinand Ier pour successeur.

F. Lopez, *Chronica del rey dom Pedro I;* Lisbonne, 1735, in-8°. — F. Denis, *Le Portugal,* dans l'*Univers pitt.* — Schœfer, *Hist. du Portugal.*

PIERRE II, roi de Portugal, né le 26 avril 1648, à Lisbonne, mort le 9 décembre 1706, à Alcantara. Troisième fils de Jean IV et de Louise de Guzman, il eut dans sa jeunesse beaucoup à souffrir du caractère cruel et bizarre de son frère Alfonse VI. Peu de temps après le mariage de ce dernier avec la princesse Marie de Savoie-Nemours, il se concerta secrètement avec elle, et s'empara du pouvoir; il fit conduire son frère dans l'île de Terceira (1667), chassa ses indignes favoris, et reçut le serment des cortès comme régent et héritier de la couronne (janvier 1668). Le 2 avril 1668 il s'unit avec la jeune reine, dont la première union avait été annulée par la cour de Rome. Toutefois il refusa de prendre le titre de roi jusqu'à la mort d'Alfonse (1683). Le règne de Pierre II fut un des plus longs de l'histoire du Portugal, et l'un de ceux où l'agriculture, le commerce et les arts furent le plus prospères. Habile politique et sage administrateur, ce prince s'appliqua à réformer les abus, à ramener l'ordre et l'abondance, et à mieux régler le sort des colonies d'Amérique. Dès 1668 il s'était hâté de conclure la paix avec l'Espagne et l'Angleterre. Durant la guerre de la succession, il obéit plutôt à certaines nécessités qu'à ses sympathies, et après être entré, en 1701, dans le parti de la France, il se tourna en 1703, contre elle : il leva une armée, envahit l'Estramadure et occupa plusieurs villes au nom de l'archiduc d'Autriche, qui s'était engagé à lui céder les provinces espagnoles dont il viendrait à bout de s'emparer. Ce fut au retour de cette campagne qu'il mourut, d'apoplexie. En 1703 l'envoyé anglais, sir John Methuen, signa avec Pierre II un traité de commerce qui, par le fait, devint l'arbitre des destinées du Portugal pendant plus d'un siècle. « En faisant admettre ses tissus de laine par la nation alliée, dit M. Denis, en s'engageant de son côté à diminuer d'un tiers pour les vins de Portugal les droits de douane qu'elle mettait ou devait mettre sur les vins des autres pays, l'Angleterre établissait en quelques mots les bases d'une situation commerciale dont tous les résultats devaient tourner à son avantage. A partir de la signature du traité, les Anglais fournirent au Portugal la plupart des objets de première nécessité consommés par la population. L'industrie nationale fut complétement arrêtée. » Pierre II s'était remarié en 1687, avec Marie-Élisabeth de Bavière, qui lui donna plusieurs enfants. Il eut l'un d'eux, Jean V, pour successeur.

F. Denis, *Le Portugal.* — Southwell, *Account of the court of Portugal;* Lond., 1700, in-8°. — *Relation de la cour de Portugal sous Pedro II;* Amst., 1702, 2 vol. in-8°. — Lepowsky, *Peter II, Kœnig von Portugal;* Munich, 1818, in-8°.

PIERRE III, IV et V. *Voy.* PEDRO.

PIERRE II, roi de Sicile, né le 24 juillet 1305, mort à Calaxibetta, le 8 août 1342. Il était fils du roi Frédéric II et d'Éléonore d'Anjou. Son père, contrairement aux traités (1) passés avec

(1) Ces traités assuraient l'héritage de la couronne de

Boniface VIII et Charles de Valois (avril 1302), l'associa à sa couronne dès l'année 1321. Il régna seul en 1337 ; mais, dépourvu d'énergie et trop livré à ses plaisirs, son gouvernement ne fut qu'une suite de guerres civiles et extérieures. Il vit d'abord son peuple se soulever contre les frères Matteo et Damiano de Palices, qui avaient accaparé les principales charges du royaume et accablaient les Siciliens d'impôts. Plus tard Pierre II eut à combattre son frère Jean, duc de Randazzo, que les comtes de Ventimiglia et de Lentino portaient au trône. Le roi de Naples Robert d'Anjou profita de ces dissensions pour faire une descente en Sicile; il s'était déjà emparé de Messine et d'une grande partie de l'île, lorsqu'une peste terrible vint le forcer à évacuer ses conquêtes. Pierre lui-même fut victime de l'épidémie. Il avait épousé Élisabeth de Carinthie, dont il eut *Louis*, qui lui succéda; *Frédéric* (III), qui régna de 1355 à 1377; *Constance*, abbesse des clarisses de Messine, qui fut régente sous la minorité de son frère Louis ; *Euphémie*, autre clarisse, qui fut également régente pendant la minorité de son frère Frédéric III (1355); *Éléonore*, troisième femme de Pierre IV, roi d'Aragon; etc.

Muratori, *Annali d'Italia*, t. VIII. — Burigny, *Hist. générale de Sicile* (La Haye, 1745, 2 vol. in-4°). — Villani, *Istoria*, t. VII. — Niccolo Speciala, *Hist. sui temporis*, lib. IV et V.

C. PIERRE, *ducs et comte.*

PIERRE Ier. *Voy.* DREUX (*Pierre* DE).

PIERRE II, duc de Bretagne, fils de Jean V et de Jeanne de France, mort au château de Nantes, le 22 septembre 1457, succéda en 1450 à son frère François Ier. Son règne fut presque exclusivement consacré à la réforme de la législation. Dès le mois d'octobre 1450, pendant les fêtes de son couronnement, il pourvut à la garde des places, à la police et à l'administration de la justice dans le duché. Après avoir rendu hommage au roi de France, il punit les meurtriers de Gilles de Bretagne. Ce devoir accompli, il reprit son œuvre de réforme. Il fit d'abord un règlement qui fut sanctionné par le pape Nicolas V, et qui était destiné, soit à restreindre l'exercice du droit d'asile dans les églises ou *minihis*, soit à épurer les mœurs des ecclésiastiques. Aux états qui se tinrent à Vannes, au mois de mai 1451, il érigea les trois baronnies de Derval, Malestroit et Quintin. Cette session se prolongea jusqu'au 21 décembre, et fut reprise au mois de mars suivant. Une nouvelle convocation eut lieu à Rennes, et du 13 novembre 1452 au 8 novembre 1454 les états se réunirent à cinq reprises. Ces diverses réunions furent employées à la discussion et à l'adoption d'un grand nombre d'ordonnances ou règlements ayant pour but le bon ordre et le soulagement du peuple. Il y fut défendu, sous les peines les plus rigoureuses, de blasphémer, de jurer par le nom de Dieu et de prêter serment sur l'Eucharistie. Pour prévenir les extorsions des sergents féodés, il fut décidé qu'à l'avenir nul n'en pourrait exercer les fonctions qu'après avoir fait preuve de capacité et de moralité devant le sénéchal et les autres juges; et afin d'ajouter à l'efficacité de ces mesures, il fut décidé que nul ne pourrait prendre de sergentise à ferme, ni la faire exercer par d'autres. Les notaires et passeurs d'actes publics, dont l'ignorance était compromettante, furent assujettis aux mêmes conditions d'admissibilité que les sergents; les ecclésiastiques qui voudraient faire des actes notariés fourniraient une caution laïque; tout acte s'appliquant à une valeur de cent sols monnaie ne ferait foi en justice qu'autant qu'il serait signé de deux notaires et scellé du sceau de la cour ou de la juridiction du ressort. Le ministère des avocats fut aussi réglementé, et leurs honoraires fixés à cinq sols par cause, avec l'obligation, qui fut aussi imposée aux procureurs généraux, de plaider gratuitement pour les pauvres. Les vassaux furent exemptés de la garde des châteaux et forteresses tombant en ruines ou démolis. La mesure assignée à la lieue bretonne fut celle que L'Hospital adopta dans la suite, c'est-à-dire 2,333 toises 3 pieds de longueur, ou 2,880 pas géométriques de 5 pieds chacun. Les lettres de grâce, rémission, privilége et anoblissement furent déclarées de nul effet tant qu'elles n'auraient pas été vérifiées par les états. Pour maintenir dans sa pureté la noblesse du duché, et mettre un frein à l'ambition des roturiers, il fut statué que ces derniers ne pourraient acquérir ni posséder des fiefs nobles sans lettres expresses du prince. Afin de soulager les contribuables, le duc refusa l'exemption des tailles et subsides aux ecclésiastiques, notaires, avocats, monnayeurs faisant trafic et les autres roturiers. Enfin, voulant rappeler dans la Bretagne, pour qu'elle profitât de leur industrie, les ouvriers et artisans que la dernière guerre avait contraints de s'expatrier, il promit à ceux qui voudraient s'établir à Vannes qu'ils seraient exempts, leur vie durant, de fouages, tailles et autres impôts. Ces actes et ses démêlés avec le clergé remplirent le règne de Pierre. Quoique très pieux (il le prouva en se faisant recevoir chanoine lors d'un voyage qu'il fit à Tours en 1455), il sollicita et obtint, à plusieurs reprises, du pape Nicolas V, l'envoi de légats ou l'expédition de bulles ayant pour objet d'empêcher les exactions ou malversations de certains prélats; et dès son avénement il avait défendu, sous peine de confiscation et de punition corporelle, de publier et exécuter en Bretagne les mandements, bulles, brefs et autres actes apostoliques qu'il ne les eût lui-même rendus exécutoires. Toutefois si sa piété ne l'aveuglait pas quand il s'agissait de l'exercice de son pouvoir, elle était sur certains points celle d'un fakir. Quoique marié à la vertueuse Françoise d'Amboise, il vécut avec elle dans un état de

Trinacrie à la branche des Valois, moyennant une indemnité pécuniaire pour les enfants de Frédéric II.

continence parfaite. Le jour des noces, il lui avait fait prendre des vêtements de damas blanc, symbole de la virginité qu'il voulait lui faire garder. La jeune princesse, qui n'avait que quinze ans, et qui, élevée depuis l'âge de onze à la cour de Bretagne, était dominée par son futur époux, reçut, dit-on, cette nouvelle avec joie. Mais Pierre, qui malgré sa dévotion ne s'imposait pas les sacrifices qu'il exigeait de sa femme, puisqu'il laissa une fille naturelle, Pierre, abusé par de faux rapports, conçut plus tard de la jalousie contre sa chaste épouse, qu'il isola et traita avec une brutalité dont Lobineau (*Vie des saints de Bretagne*, p. 318, col. 1) rapporte ce trait caractéristique : « Dieu, qui ne vouloit accorder la conversion du mari qu'à la patience de la femme, permit que le prince, entendant un jour, de son cabinet, la princesse occupée dans une salle haute à chanter sur son luth, avec ses dames, les airs de piété que la feue duchesse lui avoit fait apprendre, sortit en fureur, entra dans la salle, et proférant mille injures contre la princesse, il leva la main et s'avança pour la frapper. Elle se jeta à ses pieds toute baignée de larmes, non pas pour l'empêcher de satisfaire sa colère, mais pour le supplier d'attendre qu'ils fussent seuls, afin qu'un emportement dont la honte retomboit sur elle n'eût qu'elle seule pour témoin. Au lieu d'être touché de cette patience héroïque, il lui commanda d'entrer dans la chambre voisine, où l'aiant suivie avec des verges toutes fraîches, après plusieurs soufflets dont il lui meurtrit le visage, il la fit dépouiller (tourment très-rude pour elle) et lui déchira tout le corps avec tant de barbarie, qu'il la laissa toute couverte de sang ». Plus tard, Pierre s'abstint de ces sauvages emportements; mais il n'y eut jamais d'intimité entre les deux époux.

Atteint en 1457 de la paralysie à laquelle il succomba, et que le médecin Robert le Poitevin, mandé de Paris, ne sut pas reconnaître, Pierre fut regardé comme frappé de maléfice par l'évêque de Rennes, Jacques d'Espinay, à la promotion duquel il s'était opposé. Françoise d'Amboise, à qui l'on conseillait de recourir à des sorciers pour rompre le charme, repoussa énergiquement cette proposition, et Pierre, dès qu'il en eut connaissance, dit « qu'il aimait mieux mourir de par Dieu que de vivre de par le diable ». Malgré ses défauts, qui tenaient plus du reste à l'homme privé qu'à l'homme public, Pierre fut regretté du peuple, en mémoire de ce qu'il avait fait pour lui. P. LEVOT.

Histoire de Bretagne de D. Lobineau et de D. Morice.

PIERRE, dit *le Petit Charlemagne*, comte de Savoie, né en 1203, au château de Suze, mort le 9 juin 1268, à Chillon (pays de Vaud). C'était le septième fils du comte Thomas Ier, et il porta d'abord le titre de comte de Romont. Ses exploits le rendirent célèbre à l'étranger. Appelé à la cour d'Angleterre par Henri III, qui venait d'épouser sa nièce, Léonore de Provence (1241), il reçut de ce prince des domaines considérables, la charge de premier ministre, la garde de plusieurs places importantes, et le gouvernement de Douvres. Il fit bâtir à Westminster un palais qui porte encore le nom d'*hôtel de Savoie*. La trêve avec la France étant près d'expirer, il fut choisi, en 1258, comme médiateur, et fut un des ambassadeurs qui négocièrent la paix entre les deux pays. En 1263 il recueillit l'héritage du comte Boniface, son neveu, appuyant son droit sur ce qu'il était l'aîné des princes de Savoie alors vivants, et quoiqu'il existât des fils d'un frère décédé, qui le précédaient dans l'ordre de primogéniture. Après avoir fait rentrer dans le devoir la ville rebelle de Turin, qui avait fait subir à son prédécesseur un traitement humiliant, il passa de nouveau en Angleterre, et obtint de son neveu Richard, qui avait été empereur, la succession vacante du dernier comte de Kybourg; mais il eut à la défendre par les armes contre Eberhard d'Habsbourg, qui y avait des prétentions. Pendant cette guerre il fit alliance avec la ville de Berne (1266), et mérita, par ses bienfaits, d'en être appelé le second fondateur. N'ayant eu d'Agnès de Faucigny qu'une fille, Béatrix, mariée à Gui, dauphin du Viennois, il eut pour successeur son frère Philippe Ier.

Pingon, *Hist. Sabaudiæ*. — Simler, *De Rep. Helvet.*, lib. I. — Guichenon, *Hist. de la maison de Savoie*.

III. PIERRE *prélats, écrivains, etc.*

PIERRE *le Patrice* et *le Maître des offices* (*Patricius* et *Magister*), historien byzantin, vivait dans le sixième siècle après J.-C. Il était né à Thessalonique, qui faisait alors partie de la préfecture d'Illyrie. Il se distingua à Constantinople comme rhéteur et avocat. Justinien, le jugeant, d'après sa réputation, propre aux fonctions diplomatiques, l'envoya en 534 en ambassade auprès d'Amalasunthe, régente du royaume des Ostrogoths. Avant d'être arrivé en Italie, Pierre apprit la mort du roi mineur Athalaric, le mariage d'Amalasunthe et de Théodote, un des principaux chefs des Ostrogoths, leur élévation au trône, leur rupture et l'emprisonnement d'Amalasunthe. Pierre reçut alors pour instruction de prendre le parti de la reine captive; mais à peine fut-il arrivé à Ravenne que Théodote fit tuer Amalasunthe. Procope, dans son Histoire secrète, accuse l'ambassadeur d'avoir été instigateur du meurtre et d'avoir ainsi agi sur la recommandation de l'impératrice Théodora, qui craignait une rivale dans la reine des Ostrogoths. Quoi qu'il en soit, conseiller ou non du crime, Pierre dut, conformément aux ordres de Justinien, en demander réparation et déclarer la guerre à Théodote. Celui-ci, effrayé, le chargea de rapporter à Justinien les plus humbles propositions de paix et même, s'il le fallait, l'offre de son abdication. Cette dernière offre seule fut acceptée; mais quand Pierre revint signifier à

Théodote la volonté de l'empereur, il ne le trouva point disposé à l'accepter. Le roi des Ostrogoths viola même le droit des gens à l'égard des ambassadeurs byzantins. Pierre et son collègue restèrent prisonniers jusque sous le règne de Vitigès, qui les échangea, en 538, contre quelques députés ostrogoths prisonniers de Bélisaire. A son retour Pierre fut élevé à la dignité de maître des offices. Si l'on en croit Procope, il exerça cette charge avec une rapacité sans bornes; car avec un caractère naturellement doux, il était aussi, d'après Procope, dont les assertions ne sont peut-être pas très-dignes de foi, le plus voleur de tous les hommes (κλεπτίστατος δὲ ἀνθρώπων ἁπάντων). Quelques années plus tard, on voit Pierre, qui aux fonctions de maître des offices avait joint la dignité de *patrice*, chargé de négocier la paix avec le roi de Perse Chosroès (550). Des négociations avec le pape Vigile (552), une nouvelle mission en Perse (562) sont les derniers événements connus de la carrière de Pierre le Patrice. Il mourut peu après son retour de Perse, laissant un fils qui fut maître des offices et comte des largesses sous Justinien. Suivant Suidas, Pierre composa deux ouvrages : une *Histoire* (Ἱστορίαι) et un traité sur *l'Organisation de l'État* (Περὶ πολιτικῆς καταστάσεως). L'*Histoire* commençait probablement à Auguste et finissait sous Constantin. Il en reste des fragments assez étendus dans les *Excerpta legationum* faits par l'ordre de Constantin Porphyrogénète. Le traité de l'*Organisation de l'État* est perdu, bien que Maï ait cru le reconnaître dans un traité de la *Science politique* (Περὶ πολιτικῆς ἐπιστήμης) dont il a déchiffré et publié de longs passages (*Scriptorum veterum nova collectio*, t. II). Des fragments authentiques du traité de Pierre se trouvent dans le *De cæremoniis aulæ byzantinæ* de Constantin Porphyrogénète. Pierre le Patrice avait fait de ses négociations avec Chosroès une relation qui est citée par Ménandre dans les *Excerpta legationum*. Les fragments de cet historien ont été recueillis dans les *Excerpta legationum*, édit. de Bonn. L. J.

Reiske, *Préface* du *De Cæremoniis* de Constantin Porphyrogénète. — Niebuhr, *De historicis quorum reliquiæ hoc volumine continentur*, dans les *Excerpta legat.*, edit. de Bonn. — Maï, *De fragmentis poeticis Petri Magistri*, dans les *Script. veterum nova collec.*, p. 571, etc. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. VI, p. 135; vol. VII, p. 538; vol. VIII, p. 33. — Vossius, *De Historicis græcis*, l. II, c. 22. — Smith, *Diction. of greek and roman biography.*

PIERRE *de Sicile*, en latin *Petrus Siculus*, chroniqueur italien du neuvième siècle. Afin d'échapper à la persécution des Sarrasins, qui dominaient en Sicile, il se rendit à Byzance (830), et y passa une grande partie de sa vie. Il gagna particulièrement les bonnes grâces de l'empereur Basile et des princes Constantin et Léon, ses fils, qui le pourvurent de quelques bénéfices ecclésiastiques. Envoyé en 870 en Arménie pour y négocier l'échange des prisonniers chrétiens, il s'acquitta heureusement de cette mission. On a de lui : *Historia de vana et stolida Manichæorum hæresi*; Ingolstadt, 1604, in-4°; Paris, 1639, in-fol. Cet ouvrage, dont l'original grec se trouvait à la bibliothèque du Vatican, a été mis en latin par le P. Matthieu Raderus. P.

Baronius, *Annales*, X. — Possevin, *Apparatus sacer*, III, 69. — Vossius, *De Hist. græcis*, lib. IV, c. 19. — Mongitore, *Biblioth. Sicula.*

PIERRE, chancelier de l'église de Chartres, mort vers 1039. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* lui attribuent divers ouvrages. Nous mentionnerons de lui *Manuale Ecclesiasticum*, *Manuale de Mysteriis Ecclesiæ*, et *Speculum Ecclesiæ*. Ce traité, qui nous offre des détails assez curieux sur l'origine ou le sens des usages liturgiques, est inédit; mais nous en indiquerons trois copies manuscrites dans le seul fonds de Saint-Victor, à la Bibliothèque impériale, sous les numéros 513, 724, 923. Le numéro 923 a un chapitre de plus que les deux autres. Jean Garet, chanoine de Louvain, Gesner, Possevin et après eux les auteurs de l'*Histoire littéraire* désignent aussi parmi les œuvres de notre chancelier une Paraphrase des psaumes, également inédite. On signale enfin dans la bibliothèque du Mont-Saint-Michel *Glossæ in Job, secundum Petrum, cancellarium Carnutensem.* B. H.

Gesner, *Bibl. universalis*, p. 669. — Possevin, *Apparatus*, II, p. 246. — *Hist. littér. de la France*, VII, p. 341.

PIERRE, surnommé *l'Ermite* (1), chef de la première croisade, né à Amiens, vers 1050, mort dans l'abbaye de Neu-Moutier (diocèse de Liége), en 1115. Tous les historiens s'accordent à le faire descendre d'une famille noble, sans cependant la désigner. Il avait longtemps guerroyé; mais touché subitement par la grâce, ou pour expier quelque méfait (2), il renonça tout à coup au monde, se construisit une retraite dans un endroit désert, et y mena plusieurs années la vie érémitique la plus rigoureuse. Pierre ne trouva pas sa pénitence suffisante; il résolut de gagner les indulgences promises à tous ceux qui visiteraient la Terre Sainte, et en 1093 se rendit en Palestine. L'enthousiasme religieux était alors arrivé à son plus haut degré d'exaltation. L'opinion générale, entretenue d'ailleurs par les moines et les juifs, était que la fin du monde approchait. Saisis de frayeur, rois et seigneurs, bourgeois et manants, vieux et jeunes, les femmes même, se hâtaient de faire des donations aux monastères ou de vendre à vil prix leurs biens pour aller mourir à Jérusalem, ou du moins y attendre la venue du Christ. Les musulmans possédaient les lieux saints; ils étendaient chaque jour leurs conquêtes sur les débris de l'em-

(1) Anne Comnène, dans son Ἀλεξίας, le nomme *Coucou-Pierre*, et quelques chroniqueurs *Coucoupètre* et *Cucupiètre*. On l'appelle aussi *Pierre d'Amiens*.

(2) Il disait prêcher la croisade « pour le remède de son âme » (Albertus Aquensis, lib. I, cap. II, p. 186).

pire grec, et leur insolence ne connaissait plus de bornes. Les cruautés, les avanies dont ils accablaient les chrétiens émurent vivement Pierre; il en conféra avec Siméon, patriarche de Jérusalem, lui demanda des lettres pour le pape et les différents princes de l'Occident, se chargea de les leur remettre lui-même et d'en obtenir des secours. Une vision de Jésus-Christ qu'il avait eue, rapporte Guillaume de Tyr, dans l'église du Saint-Sépulcre, lui promettait le succès de son entreprise. Urbain II occupait alors le saint-siége. Ce pontife, qui portait son ambition sur des objets plus rapprochés de lui, ne paraît pas dans ses actes, ni ses discours, avoir ressenti l'enthousiasme qui, sous son pontificat, ébranla la chrétienté, et, comme le firent ses successeurs, il songea bien plus à détourner au profit de la papauté le courage des croisés qu'à l'employer à la délivrance des saints lieux; néanmoins il crut devoir sacrifier à l'esprit du siècle. Il promit à Pierre de joindre la demande d'un secours pour les chrétiens d'Orient aux autres propositions qu'il ferait au concile convoqué à Plaisance pour le 1er mars 1095. En attendant il autorisa l'ermite à remplir sa mission. Pierre parcourut une grande partie de l'Europe prêchant en tous lieux sur la misère des chrétiens d'Orient, l'humiliation des pèlerins, la profanation des lieux sacrés, etc. Ses prédications excitèrent le zèle général, et l'on vit accourir à Plaisance plus de deux cents évêques, près de quatre mille clercs et trente mille laïcs; cependant le concile ne décida rien pour la croisade, et ne s'occupa que des intérêts d'Urbain II. Un nouveau concile fut réuni à Clermont (Auvergne), en novembre 1095; il fut encore plus nombreux que le précédent : le pape et Pierre y haranguèrent publiquement. Urbain s'était borné à gémir en Italie sur les malheurs des chrétiens de l'Asie; en France on s'arma de toutes parts aux cris de *Dieu le veut! Dieu le veut!*

Les églises et les cloîtres achetèrent alors à vil prix beaucoup de terres des seigneurs, qui crurent avoir besoin que d'un peu d'argent et de leurs armes pour aller conquérir des royaumes. Le peuple les imita, sans même s'inquiéter ni des distances à franchir, ni des dangers à braver, ni même des moyens d'existence. Bientôt Pierre eut à sa suite une foule innombrable, qui commença par massacrer tous les juifs et même les chrétiens qui lui refusaient des vivres. Les seigneurs eurent grande hâte de se débarrasser d'une telle cohue. Ce furent Pierre et un chevalier normand, Gauthier *Sans Avoir*, qui se chargèrent de la pénible tâche de conduire ces hordes vers la Terre Sainte. Gauthier partit le premier; il passa le Rhin (8 mars 1096), et, côtoyant le Danube, traversa la Bavière, l'Autriche, la Hongrie, la Bulgarie, et arriva à Constantinople sans avoir éprouvé autant de revers que la composition de son armée aurait pu le lui faire craindre. Pierre le suivit par la même route quelques semaines plus tard. Il conduisait une troupe désordonnée qu'on a évaluée à soixante mille individus. Le pays qu'il traversa était épuisé par Gauthier, et l'indiscipline de ses soldats avait exaspéré les habitants. L'Ermite crut devoir s'ouvrir un chemin par la force. Malaville en Hongrie fut la première ville chrétienne qui éprouva la fureur des soldats de Jésus-Christ : elle fut pillée, brûlée et ses habitants furent égorgés. La route que parcourut ensuite l'Ermite ne fut plus qu'une longue traînée de sang et de feu. Il arriva enfin à Constantinople avec sa troupe, fort réduite. Les Grecs se hâtèrent de la transporter au delà du Bosphore. Il s'avança vers Nicée; mais les horribles cruautés de ses soldats, qui massacraient également chrétiens, grecs et musulmans, armèrent toutes les populations contre eux. Gauthier fut tué, et l'Ermite ne ramena à Constantinople que trois mille aventuriers, tristes restes de la multitude qui avait suivi sa bannière. Il se joignit à l'armée redoutable que commandait Godefroy de Bouillon, et l'accompagna dans sa marche victorieuse sur Antioche. Là quelques-uns des chefs croisés, fatigués de la longueur du siége de cette ville, résolurent de retourner en Europe (1097). Pierre voulut les imiter; mais Tancrède le retint, et, lui reprochant d'abandonner l'entreprise dont il avait été le moteur, lui fit prêter le serment solennel de partager les périls des chrétiens jusqu'à la délivrance des saints lieux. Pierre se résigna, et ranima plus d'une fois par ses exhortations le courage des croisés. Il se distingua devant Jérusalem (1099). Le nouveau patriarche de cette ville Arnould le choisit pour son vicaire général. On ignore combien de temps il remplit ces fonctions et l'époque de son retour en Europe; mais on sait qu'il mourut en 1115, dans l'abbaye de Neu-Moutier (près de Huy), dont il était fondateur : son corps s'y voit encore. C'était, selon les auteurs du temps, un petit homme, de chétive apparence et d'un physique peu agréable, portant une longue barbe, un habit fort grossier. Il marchait à la tête de l'armée en sandales et ceint d'une corde. Il ne vivait que de pain et d'eau « et avait l'air très-mortifié »; mais sous cet extérieur humble il cachait un grand cœur, une imagination forte, de l'ardeur dans ses sentiments, du feu, de l'éloquence, enfin tout ce qu'il faut pour entraîner la multitude. On ne peut méconnaître que le rôle qu'il remplit n'ait eu des conséquences incalculables et qu'il fut le principal acteur d'un des plus étranges drames de l'histoire.

A. DE L.

Guillaume de Tyr, *Gesta Dei per Francos*, lib. I, cap XI-XVIII, p. 637 642. — Anne Comnène, Ἀλεξίας, lib. X (édit. de Venise), p. 224. — Albertus Aquensis, *Hist. Hierosolym.*, lib. I, cap. I-VII. — Orderic Vital, *Script. Normann.*, lib. IX. — Baronius, *Annales ecclesiast.*, et Pagi, *Critica*, ann. 1095 et ss. — Labbe, *Concilia generalia*, t. X, p. 500-514. — Foulques de Chartres, *Gesta Peregrin. Francorum*, cap. IV. — Voltaire, *Essai sur les mœurs*, chap. LIV. — Joseph Michaud, *Hist. des Croisades*, t. I. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. IV, p. 526-553. — Schachert (J.-J.), *Peter von Amiens* et

Geschichte der Eroberung des heiligen Grabes, etc. (Berlin, 1819, in-8°). — H. Prat, *Pierre l'Ermite et la première croisade*; Paris, 1840, in-8°.

PIERRE DE MAILLEZAIS, chroniqueur français du onzième siècle. C'était, d'après dom Rivet, un homme d'esprit, de mérite et de savoir. Il avait embrassé la règle monastique dans les premières années du onzième siècle, et florissait sous Goderanne, abbé de Maillezais, en Bas-Poitou. On a de lui un écrit intéressant pour l'histoire de son temps, principalement pour celle des comtes de Poitiers et de l'abbaye de Maillezais; le P. Labbe l'a compris (*Malleacense Chronicon*) au nombre des monuments qu'il a recueillis pour l'histoire d'Aquitaine. Ce qui concerne la *translation de saint Rigomer* en a été détaché et publié de nouveau par Mabillon et les Bollandistes.

Hist. litter. de la France, VII, 599.

PIERRE TUDEBODE, chroniqueur français, né à Civray (Poitou), mort à la fin de 1099. Comme tant d'autres prêtres qui s'engagèrent dans la première croisade, il partit en 1096 avec Hugues de Lusignan, seigneur de Civray; ses deux frères, Hervé et Arnaud, chevaliers (*optimi milites*), prirent la croix en même temps que lui, et furent tués en Orient l'un et l'autre. Pierre se trouva au siége de Nicée, et suivit Bohémond lorsque les croisés se divisèrent en trois corps différents; il partagea également les fatigues que coûta aux chrétiens le long siége d'Antioche et assista à la prise de Jérusalem. Depuis cette époque il n'est plus fait mention de lui. « L'histoire de la première croisade qu'il a laissée, dit dom Rivet, porte avec elle tous les caractères d'écrit authentique, vrai et sincère. Il avait été présent à presque tout ce qu'il rapporte, et paraît visiblement l'avoir écrit sur les lieux mêmes.... Raimond d'Agiles en avait usé de la sorte. Il se rencontre au reste tant de conformité entre ces deux historiens qu'on a bien de la peine à ne pas croire qu'ils ne se fussent communiqué l'un l'autre leurs productions. » Cette relation est faite d'un style simple, mais grossier; elle est divisée en cinq livres (1096-1099) et intitulée *Historia de Hierosolymitano itinere*; l'édition la plus exacte est celle qu'en ont donnée les Duchesne, dans le t. IV des *Historiens de France*. P. L.

Hist. litter. de la France, VIII, 629-640.

PIERRE DE POITIERS, poëte latin moderne, mort après 1141. Tout ce qu'on apprend de sa vie est qu'ayant fait profession de la règle de Saint-Benoît dans un monastère de l'Aquitaine, il fut choisi par Pierre le Vénérable comme secrétaire, et l'accompagna d'abord à Cluni, en 1134, puis en Espagne en 1141. Ses ouvrages principaux sont des poëmes en vers élégiaques, qui, pour des vers du douzième siècle, ne manquent ni de facilité ni d'élégance. Cependant Pierre le Vénérable dépasse même la limite de l'hyperbole lorsqu'il compare ces vers à ceux d'Horace et de Virgile. Les poëmes de Pierre de Poitiers ont été recueillis par les éditeurs de la *Bibliothèque de Cluni*. On trouve dans la même collection, parmi les lettres de Pierre le Vénérable, trois lettres écrites à cet abbé par son secrétaire. Une quatrième lettre de Pierre de Poitiers à Pierre le Vénérable, publiée par Martène, dans son *Amplissima Collectio*, t. II, p. 11, renferme ce renseignement curieux, que Pierre de Poitiers, étant en Espagne, contribua pour quelque part à une traduction du Coran demandée par l'abbé de Cluni. B. H.

Histoire littéraire de la France, t. XII, p. 349.

PIERRE, prieur de Saint-Jean de Sens, mort après 1144. En 1111, Étienne, prévôt de l'Église de Sens, ayant résolu de restaurer l'antique monastère de Saint-Jean, y appela des chanoines réguliers, et confia le gouvernement de cette maison à notre Pierre. Les auteurs du *Gallia christiana* font le plus grand éloge du savoir, de la piété de ce prieur. On a plusieurs de ses *Lettres*, publiées par du Saussay dans ses *Annales de l'Église d'Orléans*, et par Severt, dans sa *Chronique des archevêques de Lyon*. Pierre est en outre considéré comme auteur de plusieurs lettres de rois, de princes, d'évêques, qui avaient requis, en des affaires délicates, le secours de sa plume exercée. B. H.

Gallia christ., t. XII, col. 195. — *Hist. litter. de la France*, t. XII, p. 230.

PIERRE LE BIBLIOTHÉCAIRE OU LE DIACRE, chroniqueur italien, né à Rome, en 1107, mort après 1159. Petit-fils de Grégoire *de Alberico*, consul de Rome, il fut dès sa plus tendre jeunesse placé au couvent du Mont-Cassin, et il y prit l'habit de Saint Benoît. En 1128 il fut exilé, à l'instigation de quelques moines enviéux de son savoir, et se retira auprès d'Adenulfe, comte d'Aquin, à la demande duquel il écrivit plusieurs vies de saints. Réconcilié avec son abbé par l'intercession de son oncle Ptolémée, consul de Rome, il revint au Mont-Cassin, où il fut promu aux fonctions de bibliothécaire, de *chartulaire* (notaire) et de *scriniaire* (archiviste). En 1138 il fut avec plusieurs autres moines mandé auprès de l'empereur Lothaire II qui se trouvait alors aux environs de Melfi et qui désirait rétablir l'accord entre les moines du Mont-Cassin et le pape Innocent II, qui les avait excommuniés pour avoir reconnu l'antipape Anaclet. Admis en présence de Lothaire, Pierre défendit avec une grande habileté la cause de son couvent contre le cardinal Gérard de Santa-Croce et autres prélats, qui au nom du pape exigeaient qu'avant d'être relevés de l'excommunication les moines jurassent obéissance au souverain pontife. Pierre établit victorieusement le peu de fondement de cette demande contraire aux diplômes de plusieurs empereurs, et combattit avec un égal succès les principales assertions des délégués pontificaux. Ce fut en vain que le pape, pour se défaire d'un adversaire aussi incommode, lui fit les offres les plus séduisantes. Cependant, quoiqu'il fût parvenu à convaincre l'empereur de la justice de sa cause, Pierre ne

triompha pas de l'obstination du pontife, qui obligea en définitive les moines à lui prêter le serment de fidélité et d'obédience. En revanche, il fut élevé par Lothaire aux dignités de *logotheta a secretis*, d'*auditor*, de *chartulaire* et de chapelain impérial; il profita de sa faveur auprès de l'empereur pour faire restituer à son couvent plusieurs domaines importants. Lothaire avait l'intention de l'emmener en Allemagne; mais sa mort étant survenue peu de temps après, Pierre continua à demeurer au Mont-Cassin, et il s'y livra à de nombreux travaux théologiques et historiques; plus tard le pape Alexandre III l'appela à diriger provisoirement le monastère pendant une vacance du siége abbatial. Un des plus importants écrits de Pierre Diacre est le quatrième livre du *Chronicon S. Monasterii Casinense*, dont il a aussi revu et corrigé les trois premiers livres, dus à Léon d'Ostie; l'ouvrage parut en entier, Venise, 1513; Paris, 1668, avec des notes d'Angelo de Vuce, dans le t. III des *Scriptores* de Muratori. On a encore de Pierre : *Libellus de viris illustribus Casinensibus;* Rome, 1655, avec notes de B. Marus Romanus; Paris, 1666; dans la *Bibliotheca Patrum*, t. XXII, et dans le t. IV des *Scriptores* de Muratori; — *Liber de notis literarum;* Venise, 1525, et dans les *Grammaticæ autores* de Putschius; — *Disciplina monastica*, dans la *Collectio auctorum ordinis S. Benedicti;* Paris, 1726; — *Vita S. Aldemarii, Acta S. Guinizonis et Januarii*, dans le recueil des Bollandistes; — *Vita S. Placidi*, dans les *Acta ordinis S. Benedicti*, t. I, où se trouve aussi la *Vita scholastica metrice scripta.* Parmi les autres écrits de Pierre conservés en manuscrit dans diverses bibliothèques d'Italie, nous citerons : *Vita Fulconis, confessoris; Vita S. Apollinaris; Vita S. Constantii; Vita S. Severi, episcopi Casinensis; Miracula Casinensium monachorum; Astronomia; Scholiæ in Vetus Testamentum; De Terra repromissionis itinerarium; Liber prodigiorum;* des sermons, des hymnes, etc. Pierre, qui avait aussi traduit du grec le *Liber Hævæ, reginæ Arabiæ, de pretiosis lapidibus*, avait encore copié dans un *Regestum* de 259 pages les principaux diplômes et autres documents intéressant son couvent. E. G.

Chronicon S. Monasterii Casinensis, liv. IV. — Pierre Diacre, *De viris illustribus Casinensibus*, ch. XLVII. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.*

PIERRE LOMBARD, théologien italien, né sur le territoire de Novare, à Lumello, dit-on, entre Valence et Vigevano, mort vers 1160. Il étudia d'abord à Bologne, puis à Reims, à Paris. L'élève devenu maître fit avec le plus grand succès un cours de théologie dans cette dernière ville; et telle fut sa renommée que, malgré l'obscurité de sa naissance, il fut, en l'année 1159, élu évêque de Paris, sur la recommandation de Philippe, frère du roi Louis VII, qui s'était déclaré lui-même indigne de cette haute fonction. Pierre ne l'exerça pas longtemps. Maurice de Sulli l'avait remplacé dès 1160. Les écrits de Pierre l'ont rendu célèbre. Le plus important a pour titre *Sententiarum libri IV*, souvent imprimé, souvent commenté, abrégé, et même mis en vers. Les *Sentences* de Pierre Lombard sont des décisions empruntées aux Pères de l'Église. Pierre n'en est pas l'auteur, mais l'ordonnateur. On se demande donc à quel titre cette compilation a joui si longtemps d'une si grande renommée. C'est un succès obtenu par un art trop négligé, même en France, depuis le déclin de la scolastique, par sa méthode. Toute question religieuse étant devenue, suivant le goût du temps, la matière d'un examen contentieux, d'une démonstration rationnelle, en quel embarras devaient se trouver les professeurs, obligés de discourir sur tant de mystères dogmatiques, tant de maximes morales, avant qu'on leur eût tracé la carte de ce labyrinthe! Pierre Lombard s'étant proposé de leur servir de guide, ils l'acceptèrent avec une reconnaissance que nous témoignent, outre tant de commentaires des *Sentences*, les archives mêmes de notre ancienne université. La lecture des *Sentences* fut longtemps en effet, dans l'économie des études théologiques, l'objet d'un cours spécial. Nous ne voulons pas dire assurément que la classification des diverses parties de la science, telle que nous l'a présentée Pierre Lombard, soit irréprochable. Nous trouvons, au contraire, que cette classification est dans ses généralités plus arbitraire que vraiment doctrinale, et dans ses détails plus subtile que rigoureuse. Mais elle a du moins un grand mérite, qui a fait sa fortune : elle est claire. Toute question théologique peut en effet trouver facilement sa place dans les quatre livres des *Sentences*, ainsi divisés : Dieu, les créatures, les sacrements de l'ancienne loi, les sacrements de la nouvelle loi. Ajoutons que Pierre Lombard n'avait pu rassembler tant de textes sur des problèmes aussi variés, sans avoir fait, dans un temps où les manuscrits étaient encore rares, beaucoup de lectures, et qu'il n'avait pu, même dans les ouvrages des Pères, discerner le bien du mal, l'explication orthodoxe de l'assertion téméraire, sans être un théologien consommé. Les *Sentences* n'ont donc pas été seulement un ouvrage utile, *librum mundo utilem*, comme les définit par excellence Dominique Bandini d'Arezzo dans le *Fons rerum memorabilium*, mais elles sont encore un ouvrage savant, qui porte la vive empreinte d'un esprit à la fois sagace, ferme et ingénieux.

Un autre écrit de Pierre Lombard a joui d'une renommée presque égale à celle des *Sentences;* c'est son *Commentaire sur les Psaumes*, dont il existe dans les bibliothèques tant d'exemplaires manuscrits ou imprimés. On l'appelle aussi quelquefois *Catena, Magna Glossa.* C'est en effet une interprétation fort étendue. La glose clas-

sique des Psaumes était alors celle d'Anselme de Laon. Pierre Lombard l'a prise pour modèle, et l'a considérablement développée.

On lui doit en outre un *Commentaire sur la concordance des quatre Évangiles*, imprimé, suivant Lipenius, en 1483 et en 1561. Les exemplaires manuscrits de ce travail sont rares, ce qui nous prouve qu'il a été peu estimé. Mais la Bibliothèque impériale nous offre, dans ses différents fonds, au moins huit copies manuscrites d'un *Commentaire* de Pierre Lombard sur les Épîtres de saint Paul, commentaire qui a été huit fois mis sous presse durant le seizième siècle, suivant les auteurs de l'*Histoire littéraire*. Cet ouvrage a donc été lu par tous les théologiens jusqu'aux derniers temps de la théologie scolastique.

On trouvera dans l'*Histoire littéraire* un catalogue des écrits inédits ou perdus de Pierre Lombard. Nous mentionnerons simplement, parmi ces divers écrits, des *Sermons* dont nous pouvons attester l'existence avec quelque certitude. En effet, plusieurs *Sermons* de Pierre Lombard sont indiqués dans les manuscrits suivants : n° 6 des Feuillants, et n°s 3537, 5373 du Roi, à la Bibliothèque impériale. B. HAURÉAU.

Hist. littér., t. XII, p. 585. — *Gallia christiana*, t. VII, col. 68. — Dubois, *Hist. Eccl. Paris.*, t. II, p. 121.

PIERRE, fils de Béchin, historien français, mort dans le douzième siècle. On suppose qu'il était chanoine de Saint-Martin de Tours, et cette supposition est presque justifiée. Cependant M. André Salmon déclare n'avoir trouvé le nom de cet historien dans aucune des nombreuses chartes de la célèbre collégiale. La *Chronique* de Pierre, fils de Béchin, commence à la création du monde et finit en 1137. Pour les temps anciens, c'est une compilation d'Eusèbe, de saint Jérôme, d'Isidore de Séville, de Grégoire de Tours : pour les temps modernes, de Frédégaire, de saint Odon, etc., etc. Cependant quelques passages de cette Chronique, relatifs à Saint-Martin de Tours, à l'abbaye de Cormery, aux comtes d'Anjou, ne sont pas dépourvus d'intérêt. Elle n'a jamais été intégralement publiée. On en trouve de trop courts fragments dans le Recueil de Duchesne, t. III, p. 365-372, et dans celui de Bouquet, t. III, V, VI, VIII, X, XI, XII; mais M. Salmon en a récemment publié la meilleure partie dans ses *Chroniques de Touraine*, d'après trois manuscrits, un de la Bibliothèque impériale, deux du Vatican. B. H.

Hist. litt. de la France, tom. XII, p. 80, et tom. XIII, p. 57. — André Salmon, *Notices sur les Chroniques de Touraine*, en tête du Recueil de ces Chroniques.

PIERRE HÉLIE, grammairien, né, comme on le suppose, en France, professait à Paris vers 1140. C'est ce que nous apprenons de Jean de Salisbury, qui se rendit à son école en quittant celle de Thierri l'Armoricain. Le même écrivain nous atteste qu'ayant jusqu'alors assez mal appris la rhétorique, il trouva dans Pierre Hélie un maître plus habile que ceux dont il avait auparavant suivi les leçons. Il reste deux ouvrages de Pierre Hélie : un *Abrégé de la Grammaire* en vers héroïques (Strasbourg, 1499, in-4°), et un *Commentaire* inédit sur Priscien, dont la Bibliothèque impériale nous offre un bel exemplaire, fonds de Sorbonne, n° 901, in-fol. On n'a pas coutume d'attribuer aux grammairiens du douzième siècle une grande expérience ; ce n'est pas les traiter avec justice. Quiconque lira le Commentaire de Pierre Hélie sur Priscien aura bientôt cette opinion. On attribue encore à ce grammairien un *Lexique des mots rares*, en vers, ouvrage inédit, suivant Fabricius, et dont on ne signale qu'un exemplaire, à Erfort, au collége Amplonien. Cette désignation aurait besoin d'être contrôlée. Plusieurs chapitres du Commentaire sur Priscien se terminent, en effet, par de longues séries de mots rares, avec leur interprétation étymologique. N'est-ce pas là le Lexique d'Erfort? Nous n'émettons qu'un doute. B. H.

Jean de Salisbury, *Metalogicus*, t. II, c. x. — *Hist. litt. de la France*, t. XII, p. 486.

PIERRE LE CHANTRE, théologien français, né dans le Beauvoisis, mort à l'abbaye de Longpont, le 22 septembre 1197. Le lieu de sa naissance est fort controversé, et certains auteurs ont pensé qu'il été né à Paris ou à Reims. Il est présumable qu'élevé par les soins de Henri de France, frère du roi Louis le Jeune, et évêque de Beauvais en 1149, il le suivit à Reims lorsqu'il fut élevé sur ce siége en 1162. Pierre vint ensuite à Paris, où il professa la théologie et devint grand-chantre de la cathédrale, dignité qui lui a valu le surnom sous lequel il est connu (1184). Élu en 1191 évêque de Tournai, il vit son élection cassée pour vice de forme, et fut en 1196 appelé au siége épiscopal de Paris, mais sans être plus heureux cette fois. Il fut supplanté par Eudes de Sully. Le pape le chargea de prêcher la croisade en France; mais Pierre, affaibli par la maladie, confia ce soin à Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, son disciple, et mourut sous l'habit de religieux à Longpont, au moment où il venait d'être élu doyen de Reims. De ses nombreux écrits un seul a été publié sous le titre de : *Verbum abbreviatum*, parce qu'il commence par ces mots (Mons, 1639, in-4°). H. F.

Hist. littér., XV, 283-303. — A. Muldrac, *Hist. de l'abb. de Longpont.* — Du Pin, *Auteurs eccles. du treizième siècle.*

PIERRE DE BLOIS, célèbre homme d'État, théologien et historien français, né à Blois, vers 1130, mort entre 1198 et 1203. D'une noble famille de la Basse-Bretagne, il étudia à Tours et ensuite, sous Jean de Salisbury, à Paris, les belles-lettres, la théologie et la philosophie ; après avoir suivi à Bologne des cours de droit, il revint à Paris, où il compléta ses connaissances en théologie. Renommé bientôt pour l'étendue de son savoir, il fut vers 1167 emmené en Sicile par Étienne du Perche, appelé par la reine douairière

Marguerite à régir ce pays pendant la minorité du jeune Guillaume II. Nommé précepteur de ce prince et garde du sceau royal, Pierre eut une part importante au gouvernement, ce qui excita contre lui la jalousie des Siciliens, au point que, redoutant quelque entreprise contre sa personne, il renonça, en 1170, à ses hautes fonctions, malgré les instances de Guillaume. De retour en France, il enseigna pendant quelques années les arts libéraux. En 1175 il se rendit à la cour du roi d'Angleterre Henri II, qui le chargea de plusieurs négociations importantes avec le roi de France et le saint-siége (1). L'année suivante il passa au service de l'archevêque de Cantorbéry, qui le nomma son chancelier et le fit archidiacre de Bath; envoyé à Rome en 1176 et en 1187, il y défendit avec succès les intérêts de son maître. D'une grande activité et plein d'adresse, il joua un rôle important dans les événements qui se passèrent en Angleterre sous Henri II, qui continua à le traiter avec une faveur signalée. Le sentiment qu'il avait de ses talents et son caractère naturellement hautain lui firent plusieurs fois traiter avec une rude franchise les personnages les plus influents. Le peu de ménagement avec lequel il censura les mœurs du clergé anglais lui suscita beaucoup d'ennemis, qui parvinrent à lui faire enlever son archidiadoné. Il devint alors secrétaire de la reine Éléonore, fonctions qu'il remplit de 1191 à 1195. Vers la fin de sa vie il reçut l'archidiaconat de Londres; dans la dernière lettre qui reste de lui, et qui est adressée au pape Innocent III, à la date de 1198, il se plaint amèrement de l'insuffisance des émoluments de son emploi, qui en effet correspondait mal à sa réputation et aux services qu'il avait rendus. « Il avait, dit dom Brial dans l'*Histoire littéraire de la France*, éclipsé par sa capacité tous les autres clercs de la cour d'Angleterre; secrétaire du cabinet, conseiller privé, négociateur, il entra dans presque toutes les affaires d'État. Richard, archevêque de Cantorbéry, et ses deux successeurs lui donnèrent la même part dans celles de l'Église; en sorte qu'il était obligé de partager son séjour entre la cour du prince et celle du primat. D'autres prélats d'Angleterre prirent ses conseils ou empruntèrent sa plume pour leurs intérêts personnels et ceux de leurs diocèses. En un mot, il fut l'homme le plus consulté, le plus employé, le plus estimé de toute l'Angleterre. « A l'étendue de ses connaissances il joignait une facilité d'écrire qui l'eût mis en état de produire des chefs-d'œuvre s'il n'en eût pas abusé; mais il se fit une gloire d'enfanter avec rapidité et gâta par cette vanité tous ses autres talents. Ses lettres, qu'il donnait lui-même pour des modèles, et qui passèrent pour telles aux yeux de la plupart de ses contemporains, sont pleines d'expressions impropres, de métaphores et d'allusions recherchées, de déclamations outrées et d'accusations dépourvues de fondement. Avec d'excellentes qualités de cœur et surtout un grand zèle pour l'honneur de la religion, il était sujet à de grands défauts, inégal dans sa conduite, vain, passionné, ne gardant point de modération, ni dans ses haines ni dans ses amitiés. »

Les *Œuvres* de Pierre ont été publiées à Paris, 1519, in-fol., et à Mayence, 1600, in-4°, avec un *Complément;* ibid., 1605, in-8° : la meilleure édition fut donnée par Goussainville, Paris, 1667, in-fol.; elle a été reproduite dans le tome XXIV de la *Bibliotheca maxima Patrum*. L'écrit le plus intéressant de Pierre est un recueil de cent quatre-vingt-trois *Lettres* adressées en son propre nom ou parfois pour d'autres personnes à des papes, à des rois et autres personnages de marque, sur les affaires les plus importantes d'alors. Cette collection n'est qu'un choix extrait par Pierre lui-même des pièces de sa correspondance, qui était des plus étendues. « Je ne craindrai pas d'avancer, dit-il au sujet de son talent pour le genre épistolaire, que j'ai toujours dicté mes lettres plus rapidement qu'on ne pouvait les écrire. Ne m'a-t-on pas vu dicter à trois scribes des épîtres sur diverses affaires, tandis que moi-même, ce qui n'était arrivé qu'à Jules César, j'en écrivais une quatrième? » Une analyse détaillée de ces lettres a été faite par D. Brial dans l'*Histoire littéraire*. Les autres écrits de Pierre sont : *Sermons ou exhortations*, au nombre de soixante-cinq, et dont le dernier, le seul intéressant, avait été primitivement prononcé en langue vulgaire; il a pour but de recommander au peuple la lecture de l'Écriture; — *De transfiguratione Domini;* — *Compendium in Job;* — *De Jerosolymitana peregrinatione acceleranda;* — *De confessione sacramentaria;* — *De pœnitentia;* — *De institutione episcopi* (Sur les devoirs des évêques); — *De Judæorum perfidia;* — *De utilitate tribulationum;* — *De silentio servando;* — *Invectiva*, réponse sanglante à un pamphlet dans lequel Pierre avait été violemment attaqué. Pierre avait aussi écrit une *Continuation* à l'*Histoire du monastère de Croyland*, d'Ingelfe; un fragment de vingt-deux pages en a été publié à la suite du livre d'Ingulfe dans les *Scriptores anglici* de Fell. Parmi les ouvrages perdus, on regrette surtout *Vita S. Wilfridi*, *De rebus gestis Henrici II*, *regis Anglorum*, et *De fortunæ illusionibus, seu de prestigiis*, où il combattait les croyances superstitieuses de son temps. E. G.

Hist. littéraire de la France, t. XV. — Ersch et Gruber, *Encyclopædie*.

PIERRE LE PEINTRE, en latin *Petrus Pictor*, poëte latin moderne, mort, selon toutes les vraisemblances, avant la fin du douzième siècle. Il est auteur d'un poëme, en vers hexamètres, in-

(1) *Ductus equidem*, dit-il dans sa lettre XIV, au sujet de cette période de sa vie, *quodam spiritu ambitionis, me totum civilibus undis immerseram; Dominum et Ecclesiam ejus, atque ordinem meum post terga rejiciens, non quanta fecisset mihi Dominus, sed quantas possem mihi aggregare divitias, anxius attendebam.*

titulé *De Sacramento altaris*, qui a été imprimé par Jean Busée et plus tard par Goussainville dans les *Œuvres* de Pierre de Blois, puis par Beaugendre dans les *Œuvres* d'Hildebert de Lavardin. Ginguené a prouvé qu'il faut le restituer à Pierre le Peintre, chanoine de Saint-Omer. B. H.

Hist. littér. de la France, t. XIII, p. 429.

PIERRE DE VAUX-CERNAY, historien français, né dans la seconde moitié du douzième siècle, mort après 1218. D'une famille noble, il entra au monastère de Vaux-Cernay (diocèse de Chartres), dont son oncle Gui était abbé. En 1202 il alla avec Gui rejoindre à Venise l'armée des croisés, assista à la prise de Zara, et revint ensuite en France, lorsque les croisés eurent décidé de faire une expédition contre l'empereur grec. En 1206 il fut choisi par son oncle pour l'accompagner dans le Languedoc et y prêcher contre l'hérésie des Albigeois. Dans les années suivantes il continua à demeurer dans ce pays, à la suite de l'armée de Simon de Montfort. Il a écrit une *Histoire de la guerre des Albigeois*, précieuse parce qu'elle est d'un témoin oculaire, mais à laquelle on doit reprocher qu'elle glorifie sans cesse toutes les actions de Simon de Montfort, jusqu'aux plus cruelles. Elle a été imprimée à Troyes, 1615, in-8°, dans le t. V des *Historiens* de Duchesne, dans le t. XIX du recueil de dom Bouquet, etc.; une traduction française en a paru dans les *Mémoires sur l'histoire de France* de M. Guizot. O.

Hist. littéraire de la France, t. XVII.

PIERRE, fils d'Ameli, archevêque de Narbonne, né dans la seconde moitié du douzième siècle, mort à Narbonne, le 20 mai 1245. Il fut d'abord clerc de Saint-Nazaire de Béziers, chanoine, camérier, grand archidiacre de Narbonne, puis élu archevêque au mois de mars 1226. L'extermination des Albigeois ayant achevé la guerre si longtemps poursuivie contre ces hérétiques, Pierre s'employa de tous ses efforts à pacifier son diocèse. Mais en observant la méthode pratiquée de son temps, il s'empara, suivant cette méthode, de tous les biens qui avaient été possédés par les hérétiques, fit prêter à tous les habitants de Narbonne le serment de massacrer quiconque oserait à l'avenir se séparer de l'orthodoxie romaine, et pour surveiller, découvrir, signaler tous les dissidents, introduisit en 1231 dans la ville de Narbonne les religieux de Saint-Dominique. Mais les Albigeois étaient vaincus, non soumis. Une occasion s'étant offerte en 1234, les habitants de Narbonne s'insurgèrent, et chassèrent leur archevêque. Vainement il les excommunia. Pour rentrer dans sa métropole, après environ une année d'exil, Pierre fut obligé de descendre à des conditions. Les insurgés lui imposèrent entre autres celle d'expulser de leur ville les Frères Prêcheurs, et sous ses yeux, pour plus de sûreté, ils envahirent le couvent de ces Frères, et les mirent en fuite. Pierre n'osa pas les rappeler. C'était cependant un prélat énergique dans ses desseins, courageux dans sa conduite, qui avait le tempérament d'un homme d'armes, et qui montra plus souvent le front aux périls qu'il ne leur tourna le dos. En 1238 il fit une campagne contre les Maures, avec Jayme I^er^, roi d'Aragon, et, suivant la *Chronique* d'Albéric, il prit une part active aux combats livrés sous les murs de Valence. L'année suivante, il leva d'autres troupes, et à leur tête alla chasser de Carcassonne Raymond de Tancarvel et quelques autres seigneurs en révolte contre le roi de France. Il fut moins heureux dans son entreprise contre le vicomte Aimeric : celui-ci le chassa de Narbonne en 1242. Enfin, en 1243, on voit l'archevêque Pierre faisant le siége du château de Montségur et l'enlevant aux hérétiques. Ce fut le dernier exploit de ce belliqueux prélat. B. H.

Gallia christiana, t. VI, col. 65. — *Hist. litt. de la France*, t. XVIII, p. 331. — D. Vaissette, *Hist. du Languedoc*, t. III, p. 352 et suiv. — Alberici, *Chronicon*, ad ann. 1239. — Guillelmus de Podio, *Hist. bellor. adversus Albigenses*, c. 39, 40 et seq.

PIERRE *des Vignes*, en latin *de Vineis*, célèbre homme d'État italien, né vers la fin du douzième siècle, très-probablement à Capoue, mort en 1249. Né dans une condition des plus humbles, mais doué des plus heureuses dispositions, il s'appliqua avec une extrême ardeur à l'étude de la philosophie et de la jurisprudence. Il parvint à obtenir un emploi à la cour de l'empereur Frédéric II, qui, remarquant sa profonde connaissance du droit et son habileté de rédaction, le fit avancer peu à peu au poste de protonotaire de la haute cour impériale. Initié à tous les projets de Frédéric, dont il devint ensuite le chancelier, il prit une part active au gouvernement de l'Empire; le code publié en 1231 à l'usage des Siciliens est en grande partie son ouvrage. En 1237 il fut envoyé auprès du pape Grégoire IX pour y défendre les intérêts de son maître contre les députés de la ligue lombarde. Dans les années suivantes il fut employé surtout dans les négociations avec le pape Innocent IV; en 1245 il se rendit avec son collègue Thaddée de Sessa au concile de Lyon; il y défendit l'empereur avec son adresse et son éloquence habituelle; mais il ne put empêcher la déposition de Frédéric. La faveur constante dont il jouissait depuis tant d'années lui avait attiré une foule d'ennemis, qui essayèrent d'abord de faire suspecter sa probité; dans une de ses lettres (la seconde du livre III) il se défend de l'imputation d'avoir administré infidèlement les finances de l'Empire. Mais il ne réussit pas à regagner la confiance de Frédéric, qui, en 1249, écoutant les accusations de trahison portées contre son ministre, lui fit arracher les yeux et le promena ignominieusement à travers les principales villes d'Italie. Menacé d'être livré aux Pisans, qui le haïssaient à la mort, Pierre se jeta, la tête la première, contre la colonne à laquelle il était attaché, et cela avec une

telle violence, qu'il expira sur le coup. Le fait qui donna lieu à sa chute est raconté diversement : selon Matthieu Pâris il aurait trempé dans un attentat contre la vie de l'empereur; d'après d'autres il aurait entretenu des intelligences avec la cour pontificale, ou avec Ezzelino di Romano selon le faux Rolandinus. Plusieurs historiens modernes se sont attachés à établir l'innocence de Pierre; il aurait, selon eux, succombé à une cabale de cour, qui aurait circonvenu l'esprit de l'empereur. Pierre a laissé un recueil d'*Epistolæ*, publié à Bâle, 1566, in-8°; Amberg, 1609, in-8°; Bâle, 1740, 2 vol. in-8°; la plupart de ces pièces sont des documents officiels concernant l'administration de l'Empire, proclamations, ordonnances, priviléges, etc.; cette collection, dont une nouvelle édition paraîtra dans les *Monumenta* de Pertz, est du plus grand prix pour l'histoire de Frédéric II. Pierre a aussi laissé un *Sonnet* et deux *Canzone* qui comptent parmi les plus anciens monuments de la poésie italienne. E. G.

Rolandinus, *De factis in marchia Patavensi.* — Fr. Pipinus, *Chronicon.* — Raumer, *Hist. des Hohenstaufen.* — Ersch et Gruber, *Encyclopædie.*

PIERRE DE FÉCAMP, chroniqueur français du treizième siècle. On ne sait rien de cet auteur, sinon qu'il était moine et originaire de Fécamp. Il a laissé une chronique de cette ville, qui n'est qu'une simple table chronologique d'une centaine de faits brièvement indiqués, et dont le dernier est de l'an 1246. Un fragment (*Chronicon fiscanense*) en a été inséré dans la *Nouvelle biblioth. des manuscrits* du P. Labbe (t. I, p. 325).

Hist. littér. de la France, XVII, 351.

PIERRE DE MONTEREAU, célèbre architecte français, né probablement dans la ville dont il portait le nom, mort à Paris, le 16 mars 1266. Cet artiste, que l'on a souvent confondu avec Eudes de Montreuil, son contemporain, eut toute la confiance du roi saint Louis, qui le chargea de la construction de plusieurs édifices religieux. Ce fut lui qui donna les dessins et surveilla la construction de la sainte chapelle de Vincennes, du réfectoire de Saint-Martin-des-Champs, aujourd'hui l'une des salles principales du Conservatoire des arts et métiers, du dortoir, de la salle capitulaire et de la chapelle Notre-Dame dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Tous ces ouvrages appartiennent au style ogival flamboyant, auquel Pierre de Montereau s'attachait avec autant de chaleur que son rival Eudes de Montreuil le recherchait peu, et se distinguait par la majesté des proportions et par la richesse délicate des détails; mais Pierre se surpassa encore en élevant, de 1245 à 1248, la Sainte-Chapelle que saint Louis fit construire pour y placer les précieuses reliques qu'il avait rapportées de la Palestine ou dégagées des mains des Vénitiens. Cet édifice, qui se compose de deux églises superposées, est un véritable chef d'œuvre d'architecture; ses voûtes élevées et pleines de hardiesse, ne sont soutenues d'aucun pilier dans l'œuvre, et partout y éclate au suprême degré le principe de l'unité. Ce monument du plus pieux de nos rois a été l'objet en ces dernières années d'une restauration complète, à laquelle ont donné leurs soins MM. Viollet-Leduc et Lassus. Pierre de Montereau fut inhumé le lendemain de sa mort, dans la chapelle qu'il avait élevée dans l'abbaye de Saint-Germain. Il était représenté sur sa tombe, en pierre de liais, tenant une règle et un compas à la main. Ce tombeau portait une épitaphe qui a été reproduite par Morant, dans l'*Histoire de la Sainte-Chapelle* et dans le *Musée des monuments français*, par Lenoir. Dans le même tombeau fut déposée Agnès, femme du célèbre architecte, qui mourut peu de temps après lui. H. F.

Félibien, *Vies des archit.* — *Hist. litt. de la Fr.*, XIX.

PIERRE DE BAUME, en latin *Petrus de Palma*, général des dominicains, né à Baume (comté de Bourgogne), mort le 1er mars 1345, à Paris. Ayant embrassé jeune la règle de Saint-Dominique, il fut envoyé en 1321 à Paris, et y fit des leçons publiques sur *le Livre des sentences* de Pierre Lombard. En 1343, il fut élu général de son ordre, à l'unanimité des suffrages. Il a écrit des *Postillæ in quatuor Evangelia*, dont on conservait des copies à Bâle et à Tours, et deux *Lettres encycliques*, qui n'ont pas été imprimées.

Quétif et Échard, *Script. ord. Prædic.*, I, 614.

PIERRE DE DRESDE, hérésiarque allemand, né à Dresde, mort à Prague, en 1440. Chassé de Dresde pour y avoir débité les doctrines des Vaudois, Pierre se réfugia à Prague, où, pour subsister, il ouvrit une petite école d'enfants. Quelque temps après, il attira auprès de lui un de ses amis appelé *Jacobelle*, avec lequel il publia ses opinions. Pierre déclamait surtout contre la communion sous une seule espèce. Il s'unit ensuite aux Hussites contre la primauté du pape, et propagea leurs idées sur la nature de l'Église. Pour établir ses doctrines, il écrivit plusieurs ouvrages complétement oubliés. H. F.

Æneas Sylvius, *Bohem.*, c 5. — Bonfinius, *Hist. Boh.* — Moreri, *Dict. Hist.* — Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexikon.*

PIERRE DE SAINT-ANDRÉ (*Jean-Antoine* RAMPALLE, en religion), auteur ecclésiastique français, né en 1624, à L'Isle (comtat Venaissin), mort le 29 novembre 1671, à Rome. Après avoir pris en 1640 l'habit des carmes déchaussés sous le nom de *Pierre de Saint-André*, il professa la philosophie et la théologie, devint vers 1667 définiteur général de son ordre, et mourut à Rome, dans l'exercice de ces fonctions. Bien qu'il n'ait laissé que des odes à la louange de sainte Thérèse, le P. Cosme de Villiers prétend qu'il avait tant de facilité pour la poésie latine qu'on le regardait comme un second Baptiste Mantouan. On a de lui : *Historia generalis Fratrum discalceatorum ord. de Monte-Carmelo;* Rome, 1668-1671, 2 vol. in-fol.; cette histoire est la continuation de celle qu'avait entreprise le P. Isi-

dore de Saint-Joseph, mort en 1666; — *Le Religieux dans la solitude;* Lyon, 1668, in-12; — *La Vie du B. Jean de la Croix;* Aix, 1675, in-8°. Il a traduit en français le *Voyage d'Orient* (1659, in-8°), et la *Vie du père Dominique de Jésus-Marie*, deux ouvrages d'Esprit Julien, ainsi que la *Madeleine pénitente et convertie* et l'*Alexis*, du P. Brignole-Sale. On lui attribue encore un *Traité de la physionomie naturelle* et deux tragédies sacrées, qui, selon toute vraisemblance, sont d'un poëte homonyme, Antoine Rampalle, connu par un vers de l'*Art poétique* de Boileau (ch. IV, vers 35).

Cosme de Villiers, *Biblioth. carmelitana*, II, 545. — Achard, *Dict. hist. de la Provence.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse*, II, 295.

PIERRE DE SAINT-LOUIS (*Jean-Louis* **BARTHÉLEMI**, en religion le P.), poëte français, né à Valréas (diocèse de Vaison), le 5 avril 1626, mort au couvent de Pineti, dans les Alpes, en 1684. Après avoir terminé son éducation sous la direction d'un religieux carme, qui l'exerça à composer des rébus, des anagrammes et des logogriphes, il devint, à l'âge de dix-huit ans, amoureux d'une jeune fille appelée Magdeleine, qui mourut subitement de la variole, en 1650, presque au moment qu'il allait l'épouser. Cette perte le jeta dans une sombre mélancolie, qui lui inspira le dessein de se faire dominicain; mais se rappelant que cette jeune personne lui avait fait présent d'un scapulaire, peu de jours avant sa mort, il n'en fallut pas davantage pour lui persuader d'entrer dans l'ordre des Carmes, ce qu'il exécuta en effet à Aix, en 1651, en prenant le nom de *Pierre de Saint-Louis*. La tournure singulière de son esprit le destina à devenir le prince de la poésie grotesque, ainsi qu'il résulte d'un poëme héroïque contenant plus de six mille vers, qu'il conçut aux Aigalades, couvent de son ordre près de Marseille; il l'acheva en Dauphiné au collége de Saint-Marcellin, où ses supérieurs l'avaient envoyé professer les belles-lettres, et le fit imprimer à Lyon, sous ce titre : *La Magdeleine au désert de la sainte Baume en Provence, poëme spirituel et chrétien*, en douze livres, 2 vol. in-12 (1). Ce poëme, suivant l'expression de La Monnoye, qui l'inséra pour divertir ses lecteurs dans son *Recueil de pièces choisies* (1714), est un *chef-d'œuvre de pieuse extravagance*. Rien de plus plaisant que l'amour mystique de l'auteur : les yeux de la sainte, patrone de son ancienne maîtresse, sont des *chandelles fondues*, ses cheveux blonds dont elle essuie les pieds du Christ, un *torchon doré*, ses larmes, de *l'eau-de-vie*, etc. Hercule et Vénus figurent dans ce sujet chrétien. Il appelle le rossignol et les pinçons, des *luths animés*, des *orgues vivantes*, des *syrènes volantes*. Magdeleine, par la contemplation du crucifix, apprend la grammaire; elle frémit de voir que par un *cas tout à fait déraisonnable* l'amour du Sauveur lui ait rendu la mort *indéclinable;* qu'à force d'être *actif*, il se soit fait lui-même *passif :*

Pendant qu'elle s'occupe à punir le forfait
De son temps *prétérit*, qui ne fut qu'*imparfait*,
Temps de qui le *futur* réparera les pertes...
Et le *présent* est tel que c'est l'*indicatif*
D'un amour qui s'en va jusqu'à l'*infinitif*, etc.

Pierre de Saint-Louis restait, dit-on, des jours entiers sur un seul vers. Tel est peut-être celui dans lequel il représente son héroïne méditant sur la fragilité de la vie à l'aspect d'une tête de mort :

Elle voit son *futur* dans son *présent passé*.

Un pareil galimatias a cependant trouvé des admirateurs passionnés, surtout parmi les confrères de l'auteur, qui peut être consideré aussi comme le plus habile faiseur d'anagrammes de son siècle. Ce genre d'exercice tourna enfin contre lui, car ayant converti le nom d'un de ses confrères, *Pater Brocardus*, en *pardus* et *crabro*, léopard et frelon, celui ci, devenu provincial, le relégua dans un couvent des Alpes. Pierre de Saint-Louis avait achevé un poëme sur le prophète Elie, et qu'il avait intitulé l'*Éliade :* les Carmes le supprimèrent prudemment. On lui attribue un autre ouvrage : *La Muse bouquetière de N.-D. de Lorette* (Viterbe, 1672, in-8°); mais ce recueil est d'une telle rareté qu'il a échappé aux recherches des bibliophiles. H. F.

Vie de P. de Saint-Louis, par l'abbé N. Folard, dans le *Mercure de France*, juillet 1750. — Barjavel, *Dict. hist. et biogr. de Vaucluse.*

PIERRE (*Jean-Baptiste-Marie*), peintre et graveur français, né à Paris, en 1713, mort dans cette même ville, le 15 mai 1789. Son père, qui était un riche joaillier de Paris, ne mit aucun obstacle au développement de son goût pour les arts; il le plaça dans l'atelier de Natoire. En 1734 le jeune Pierre remporta le grand prix de peinture à l'Académie, et devint pensionnaire du roi à Rome. A peine revenu en France, il fut reçu à l'Académie, le 31 mars 1742, et fut nommé professeur le 6 juillet 1748, adjoint à recteur le 30 janvier 1768, et directeur de la compagnie le 7 juillet 1770. Il eut en outre la jouissance d'un logement au Louvre. Il avait succédé à Charles-Antoine Coypel, mort en 1752, dans la charge de premier peintre du duc d'Orléans. Après la mort de Boucher (1770), Pierre fut nommé premier peintre du roi, puis directeur des Gobelins; il reçut le cordon de Saint-Michel en 1772. Il dut sa fortune moins assurément à son talent et à la déplorable facilité de son pinceau qu'à son savoir-faire et à son savoir-vivre. Ses succès aussi bien que la direction un peu despotique qu'il imprima aux arts lui valurent bien des attaques violentes de la part de ses confrères; leur jalousie excitée ne pardonna pas sa gloire au rival heureux. Pierre a fait d'importants travaux pour le duc d'Orléans

(1) On ne connaît pas bien l'année de cette publication, que l'on présume être 1668, date du privilége pour l'impression. Le libraire y mit un nouveau frontispice en 1674, et il s'en fit à Lyon, en 1694, une édition qui eut un débit prodigieux et dont quelques exemplaires portent la date de 1700.

au château de Saint-Cloud et au Palais-Royal; on lui doit la coupole de la chapelle de la Vierge à l'église Saint-Roch et plusieurs tableaux qui figurent dans les églises de Saint-Sulpice, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Louis à Versailles. Il a gravé à l'eau-forte quarante pièces environ, dont trente sur ses propres dessins. Ses meilleures estampes ont été faites pour une édition des *Fables* de La Fontaine. Nous pensons qu'on peut lui attribuer, outre les gravures catalogues par M. Collette de Baudicourt, quelques-unes des estampes signées par Mme le Daulceur (1). Il a exposé aux salons de 1741 à 1763. Le musée du Louvre possède un seul des tableaux de Pierre; la manufacture des Gobelins en a exécuté quelques-uns en tapisserie. H. H—N.

Archives de l'Art français, Documents et Abcdario de Mariette. — De Baudicourt, *Le Peintre graveur français continué.* — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.* — G. Duplessis, *Hist. de la gravure en France.* — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.*

PIERRE. *Voy.* Abano, Ailly, Alfonse, Anghiera, Auvergne, Benoît xiii, Bruys, Cardinal, Castelnau, Comestor, Corbeil, Corvaria, Courtenai, Craon, Damien, Durand, Fontaines, Guillebaud, Lusignan, Luxembourg, Médicis, Monboissier, Olive, Pedro, Steen.

PIERRES de Fontenailles (*Joseph-Pascal*, chevalier de), poëte français, né le 11 août 1717, au château d'Épigny (Touraine), mort le 4 octobre 1772 à Loches. Il entra jeune au régiment de Poitou-infanterie, fit quelques campagnes en Italie et en Allemagne, et quitta le service en 1749, avec le grade de capitaine. Il a publié un *Recueil de Poésies* (Poitiers, 1751, in-8°).

Quérard, *La France littéraire.*

PIERRES (*Philippe-Denis*), imprimeur éditeur français, né à Paris, en 1741, mort à Dijon, le 28 février 1808. Il appartenait à une des plus anciennes familles d'imprimeurs libraires de Paris. Joignant des connaissances variées à une grande habileté dans son art, il devint premier imprimeur du roi, et membre des académies de Dijon, Lyon, Orléans, Rouen, etc. La révolution porta un coup fatal à ses travaux, et en 1807 il fut heureux d'obtenir une place dans les postes à Dijon. On a de lui : *Lettre à Fréron sur le* Salluste *stéréotypé par Ged en* 1739, dans l'*Année littéraire* de 1773, t. VI; — *Description d'une nouvelle presse d'imprimerie;* Paris, 1786, in-4°; — *Lettre sur des essais de polytipage*, dans le *Journal de Paris* de mai 1786; — un *Catalogue* hebdomadaire ou *Liste alphabétique des livres, tant nationaux qu'étrangers, paraissant chaque semaine;* — divers *articles* dans les journaux, etc. — Il a laissé inachevé un ouvrage intitulé L'*Art de l'imprimerie*, qui devait avoir 3 vol. in-fol., et un grand nombre de planches. Cet ouvrage, commencé en 1774, sur l'invitation de l'Académie des sciences, devait faire partie de la *Collection des arts et métiers.* Parmi les livres sortis des presses de Pierres, on cite surtout pour leur correction : une édit. revue et augmentée du *Lexicon* de Schrevelius (1767); l'*Epicteti Enchiridion* de Lefebvre de Villebrune (1782, in-18); *Elégies de Tibulle*, trad. par Pastoret (1784, in-8°), etc.

Leschevin, *Notice sur Ph. D. Pierres*, dans le *Magasin encyclopédique* de 1808.

PIERRON (*Eugène-Athanase*), acteur et auteur dramatique français, né à Mézy, près Meulan (Seine-et-Oise), le 2 mai 1819. Il reçut une bonne éducation, débuta à Saint-Germain-en-Laye en 1837, et parut en 1838, au théâtre Dorsay, dans *Julia* et *Le Rêve d'une jeune fille*, deux vaudevilles dont il est auteur. En 1840 il joua au théâtre du Panthéon, et en 1841 il entra à celui de l'Odéon, où il fut remarqué dans *Le Voyage à Pontoise*, *Le Bourgeois grand seigneur* et *Le Laird de Dumbicky.* Il quitta plusieurs fois l'Odéon. En 1844 il débuta au Gymnase dans *Clermont;* en 1846 au Vaudeville dans *Elle est folle*, *Les Fleurs animées*, et *Les trois Baisers;* en 1848, au Théâtre historique, dans *Henri III.* Alexandre Dumas lui confia d'importantes créations dans *La Guerre des femmes*, *Le chevalier d'Harmental*, *Le capitaine Lajonquière*, etc. Il joua cent fois sans désemparer le rôle de Lucien d'*Une Tempête dans un verre d'eau*, de Léon Gozlan. Il fit sa rentrée à l'Odéon, le 30 avril 1857, dans *André Gérard;* il est, depuis le 20 mars 1858, régisseur général de ce théâtre. On l'applaudit dans *Livre III*, *chapitre Ier*, agréable petit proverbe dont il est un des auteurs; dans *Les Œuvres d'Horace*, comédie écrite par lui et pour lui; dans *Les Contes d'Hoffmann*, *Le Parvenu*, *Les Frelons*, *L'Épreuve après la lettre*, *Les Marionnettes du docteur*, *La Chasse au lion*, etc. Les rôles de l'ancien répertoire où il est le plus apprécié sont ceux de Figaro du *Mariage*, de *Philibert le mauvais sujet* et de Pavaret du *Collatéral.* M. Pierron est un des plus habiles metteurs en scène de Paris. Secrétaire rapporteur de l'Association des artistes dramatiques de 1855 à 1861, il a complétement réorganisé cette société et obtenu de l'empereur, en 1857, une médaille d'or de première classe, en récompense des services rendus pendant dix années dans le comité d'administration. M. de R..

Docum. particuliers.

PIERROT (*Jules-Amable*), humaniste français, né le 15 novembre 1792, à Paris, où il est mort, le 5 février 1845. Après de brillantes études, il entra en 1810 à l'École normale et exerça, de 1813 à 1815, l'emploi de censeur adjoint au lycée Charlemagne. Après avoir enseigné la rhétorique aux colléges Bourbon et Louis le Grand, il devint proviseur de ce dernier établissement (août 1830). Le libéralisme de ses opinions politiques

(1) Louise Le Daulceur, née de Montigny, a gravé quelques estampes d'après Pierre et Gravelot, notamment les vignettes du *Paradis perdu* de Mme du Boccage.

le fit deux fois suspendre de ses fonctions, et il dut en dernier lieu aux instances de l'abbé Clausel de Coussergues la réparation de l'injustice que M. de Frayssinous avait commise envers lui. M. Pierrot avait ajouté à son nom celui de *de Selligny*. Outre un *Cours d'éloquence française* (Paris, 1820-1822, 2 vol. in-8°), qui fait partie du *Journal de cours publics*, il a publié une traduction nouvelle de Justin (2 vol. in-8°), et revu ou annoté celles de Juvénal, de Florus, de Pline le jeune et de Velleius Paterculus, insérées dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, qu'il a dirigée de 1825 à 1829. Il a aussi soigné, pour la collection de Lemaire, l'édition des *Œuvres de Sénèque*.

Biogr. univ. et port. des Contemp. (suppl.).

* **PIERS** (*Hector-Beaurepaire*), archéologue français, né le 28 décembre 1793, à Saint-Omer. Il est bibliothécaire de sa ville natale et secrétaire archiviste de la société des antiquaires de la Morinie. On a de lui : *Variétés historiques sur la ville de Saint-Omer;* Saint-Omer, 1832, in-8°; — *Histoire de Thérouanne;* ibid., 1833, in-8°; on y trouve à la suite des notices sur Montigny, Fauquembergues et Renti; — *Histoire de Bergues et d'autres localités;* ibid., 1833, in-8°; — *Biographie de Saint-Omer;* ibid., 1835, in-8°; — *Histoire des Flamands du Haut-Pont et de Lyzel;* ibid., 1836, in-8°; — des *notices* dans les journaux des principales villes du Pas-de-Calais.

Quérard, *La France littér.*

PIERSON (*Christophe*), peintre hollandais, né à La Haye, le 19 mai 1631, mort le 29 octobre 1714. Ayant fait la connaissance de Barthélomé Meyburg, il sentit qu'il était né peintre et profita des leçons de son ami. Ses parents le placèrent dans une maison de commerce, puis, malgré sa jeunesse, le marièrent; six mois plus tard (1653), Pierson abandonnait sa famille et sa femme, et avec Meyburg se mettait à voyager. Ayant perdu sa femme, il se fixa à Gouda (1679), où il se remaria. Pierson mérite d'être placé au nombre des bons peintres de l'école hollandaise. Son dessin et son coloris sont irréprochables, ses compositions, bien entendues; il y règne une distribution savante de la lumière et des ombres. Il excella surtout dans des tableaux de nature morte, des attributs de chasse; en ce genre Leemans peut seul lui être comparé.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, t. II, p. 179.

PIERSON (*Jean*), philologue hollandais, né en 1731, à Bolswaerd (Frise), mort le 29 octobre 1759, à Leeuwarden. Il fit à Franeker et à Leyde de bonnes études; et fut appelé en 1755 à Leeuwarden comme recteur du gymnase. On a de lui : *De laudibus humaniorum literarum et poeseos* (Leeuw., 1755, in-4°) et *Verisimilium lib. II* (Leyde, 1752, gr. in-8°), recueil estimé de corrections et de conjectures pour la restitution du texte des classiques grecs et latins.

Saxe, *Onomasticon*, VII, 174.

PIET (*François*), littérateur français, né le 6 juin 1774, à Montmédi, mort le 18 janvier 1839, à Noirmoutiers. Engagé volontaire dans un bataillon des Ardennes, il devint sous-lieutenant en 1792, fit les campagnes de Belgique et de Vendée, et fut, pendant l'année 1794, commissaire des guerres à Noirmoutiers. Il se fixa dans cette ville, y acheta en 1800 une charge de notaire et en fut nommé juge de paix en 1830. On a de lui : *Mémoires sur la vie et les ouvrages d'Édouard Richer* (Nantes, 1836, in-8°), des articles dans *le Lycée armoricain* et la *Revue de l'ouest*, et des *Mémoires* (in-4°), livre imprimé par l'auteur lui-même à seize exemplaires.

Lastic-Saint-Jal, suppl. à l'*Hist. littér. du Poitou*.

PIETERS (*Gherard*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1580. Il eut pour maîtres Jacques Lenards, Jacques Rauwaert et Cornille Cornelisz, dont il devint le meilleur élève. Après avoir pratiqué son art avec succès à Harlem, puis à Anvers, il partit pour Rome, où il resta longtemps. Il vint achever sa carrière dans sa ville natale. L'abondance de ses travaux ne lui permit pas d'exécuter de grands morceaux. Dans les scènes de salons, d'intérieur, des assemblées, les personnages sont remplis d'animation et de vérité. Ses portraits sont aussi d'une bonne couleur et bien finis. Il laissa, entre autres, deux excellents élèves, Govarts et Pierre Lastman.

Charles van Mander, *Nederlandtsche Schilders.* — Descamps, *La Vie des Peintres flamands.*

PIETERS ou **PETER** (*Jacques*), peintre flamand, né à Anvers, en 1649, mort après 1716. « Si l'avarice, dit Descamps, n'avait point avili le génie de Pieters, il était né pour être un des plus grands peintres de son siècle. » Il fut un des meilleurs élèves de Pierre Eykens, qu'il quitta dans l'espoir de faire à Londres une rapide fortune; mais ses tableaux d'histoire, quoique d'un mérite réel, n'y furent même pas regardés. Il fut obligé d'entrer dans la domesticité d'un cardinal pour vivre. Il végétait dans cette condition humiliante lorsqu'une de ses toiles tomba entre les mains de Kneller. Ce peintre engagea aussitôt le jeune Flamand pour exécuter les habillements et les accessoires des portraits dont il faisait les figures. Bientôt d'autres artistes vinrent le prier de leur rendre le même office, surenchérissant sur Kneller. Pieters, reconnaissant que leurs ouvrages ne valaient que parce qu'il y ajoutait, taxa fort haut le secours de son pinceau. Le peu de justice que l'on avait rendu à son vrai talent le rendit peu délicat sur les moyens de gagner de l'argent; il se mit à contrefaire les tableaux des maîtres en vogue, et fit des copies si belles d'après Rubens que quelques-unes ont été vendues pour des originaux et sont encore réputées pour telles. Il poussa plus loin la fraude; il eut l'adresse de peindre sur des estampes de ce maître avec des tons coloriés, et de les faire passer pour des esquisses, qui ont généralement trompé les amateurs. » La der-

nière partie de la vie de Pieters ne fut plus que celle d'un brocanteur de tableaux. Quoique devenu riche, il mourut du chagrin que lui causa la banqueroute d'un marchand de Londres, qui lui emporta cent louis. Pieters avait été reçu à l'académie d'Anvers, en 1695. Il a laissé peu de tableaux signés de son véritable nom; mais tous se distinguent par une grande correction de dessin, une touche franche et facile, un coloris admirable. A. DE L.

Descamps, *La Vie des Peintres flamands.*

PIETERS. *Voy.* ÆRTSEN.

PIETRA-SANTA (*Salvestro*), auteur héraldique italien, né en 1590, à Rome, où il est mort, le 8 mai 1647. Avant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, il professa d'abord les humanités et la philosophie à Fermo, dans la marche d'Ancône; puis, ayant suivi Pierre-Louis Carafa, qui allait remplir à Cologne les fonctions de nonce apostolique, il fit ses vœux de religion entre les mains de ce prélat (1626). A son retour en Italie, il fut nommé recteur du collége de Lorette. Il est le premier qui ait mis en pratique la méthode de distinguer par des points et des lignes les différentes couleurs du blason. Ses ouvrages sont encore recherchés; mais la barbarie du style en rend la lecture fatigante. Nous citerons de lui : *Sacræ bibliorum metaphoræ;* Cologne, 1631, in-4°; — *De symbolis heroicis lib. IX;* Anvers, 1634, in-4°, fig.; — *Tesseræ gentilitiæ ex legibus Fecialium descriptæ;* Rome, 1638, in-fol. : ouvrage devenu rare; — *Thaumasia veræ religionis contra perfidiam sectarum;* Rome, 1643-1655, 3 vol. in-4°. Il mit aussi en latin la *Vie du cardinal Bellarmin* de Fuligatte. P.

Alegambe, *Script. Soc. Jesu.* — Rossi, *Pinacotheca*, c. 73. — Le Mire, *De scriptor. sæc. XVII.*

PIÈTRE (*Simon*), médecin français, né vers 1525, au village de Varède, près Meaux, mort le 25 juin 1584, à Paris. Fils d'un riche cultivateur de la Brie, il vint étudier la médecine à Paris, fut reçu docteur en 1549, et professa à la faculté, dont il fut deux fois doyen. Comme il avait embrassé les opinions nouvelles, il aurait péri dans le massacre de la Saint-Barthélemy si le fameux Riolan, son gendre, ne l'avait caché dans l'abbaye de Saint-Victor. Néanmoins, la reine mère le fit appeler dans la dernière maladie du roi Charles IX. On trouve de lui six *Consultations* dans les *Œuvres* de Fernel.

PIÈTRE (*Simon*), fils du précédent, né en 1565, à Paris, où il est mort, le 24 juin 1618. Reçu docteur en 1586, il enseigna avec éclat à la faculté, puis au Collége de France. Il était également recherché comme praticien. On a de lui : *Nova demonstratio anastomoseon vasorum cordis in embryo* (Tours, 1595, in-8°).

Son frère, PIÈTRE (*Nicolas*), mourut en 1649, doyen d'âge de la faculté.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.*

PIETRO (*Michele* DI), cardinal italien, né le 18 janvier 1747, à Albano, mort le 2 juillet 1821, à Rome. Après avoir soutenu à Rome, avec beaucoup de succès, une thèse sur l'ensemble de la théologie, il obtint dans l'université grégorienne une chaire d'histoire ecclésiastique et une autre, de droit canon, dans l'archi-gymnase romain. Il eut une grande part aux travaux de la congrégation chargée d'examiner les décisions du synode de Pistoie qui étaient favorables au jansénisme, et concourut avec le savant Gerdil à la rédaction de la bulle *Auctorem fidei* (1794). En s'éloignant de Rome (1798), Pie VI l'institua délégué apostolique, et il eut à se prononcer sur beaucoup de questions délicates, celle entre autres du serment de haine à la royauté exigé des ecclésiastiques français. Pie VII le nomma successivement patriarche de Jérusalem, cardinal (23 février 1801), et préfet de la Propagande. Lorsque ce pontife fut contraint de quitter Rome (1809), Pietro fut en son absence désigné pour le remplacer; mais on le força bientôt de se rendre à Paris, et, sur son refus d'assister à la célébration religieuse du mariage de Napoléon avec Marie-Louise, il fut exilé, privé de ses revenus et dépouillé des insignes de sa dignité. Relégué à Semur, avec les cardinaux Gabrielli et Opizzoni, confiné en 1810 dans le donjon de Vincennes, il rejoignit en 1813 le pape à Fontainebleau, et fut séparé de lui en janvier 1814. Les événements politiques lui permirent bientôt de rentrer à Rome, et il devint grand pénitencier, préfet de l'index, puis évêque d'Albano (1816) et de Porto et Sainte-Ruffine (1820). Ce prélat, d'un caractère circonspect et flexible, était regardé comme une des lumières du sacré collége pour ses connaissances théologiques et administratives. P.

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1822.

PIEYRE (*Pierre-Alexandre*), littérateur français, né le 30 avril 1752, à Nîmes, mort le 30 juin 1830, à Paris. Issu de parents protestants, il fit ses études à Paris, et retourna dans sa ville natale, où il suivit la carrière du commerce, la seule ouverte alors à ses coreligionnaires. L'éducation libérale qu'il avait reçue ne tarda pas à lui inspirer le goût des lettres, et dès son début il rencontra un succès qui décida tout à fait de sa vocation. La comédie de l'*École des Pères*, en cinq actes et en vers, qu'il fit d'abord jouer à Nîmes et à Montpellier (1782), fut admise en 1787 au Théâtre-Français et applaudie quarante fois de suite. Louis XVI, en témoignage de sa satisfaction, envoya à l'auteur une épée de parade (1788), et le duc d'Orléans le choisit pour précepteur de son fils aîné, le duc de Chartres, sous la direction toutefois de Mme de Genlis, nommée, comme on sait, *gouverneur* des enfants du prince. Pieyre eut un logement au Palais-Royal et accompagna son jeune élève à Metz et à Valmy; mais son mariage avec la veuve du poëte Barthe, l'ayant rappelé à Paris, l'empêcha de suivre le prince dans

l'émigration. Après avoir passé plusieurs années à Nimes, il revint en 1799 dans la capitale, et, jaloux de son indépendance, il ne voulut jamais accepter aucune place du gouvernement. Après la restauration, « il reprit, dit M. Nicolas, ses anciennes relations avec la famille d'Orléans, qui lui montra la même bienveillance qu'avant la révolution et dont il resta l'ami le plus dévoué et, il faut ajouter, le plus désintéressé ». Nommé secrétaire des commandements de la princesse Adélaïde (1824), il refusa tout traitement de cette place. Il était correspondant de l'Académie des inscriptions depuis 1816. Le *Théâtre de Pieyre* (Orléans et Paris, 1808-1811, 2 vol. in-8°) contient cinq comédies en vers : *Les Amis à l'épreuve*, *Le Garçon de cinquante ans*, *L'Intrigue anglaise*, *Orgueil et Vanité* et *La Veuve mère*, et de plus *Le Dépit amoureux* et *La Princesse d'Élide* de Molière, et *Le Philosophe amoureux* de Destouches, pièces qu'il a arrangées.

Son frère, PIEYRE (*Jean*, baron), né le 4 février 1755, à Nimes, mort en 1839, à Paris, montra des dispositions pour la poésie et écrivit plusieurs comédies, qui sont restées inédites. Élu en 1791 député à l'Assemblée législative, il s'y rendit utile dans les comités, et devint après le 9 thermidor procureur syndic du district de Nimes et administrateur du département du Gard. Appelé en 1800 à la préfecture du Lot-et-Garonne, il obtint en 1806 celle du Loiret, et la conserva jusqu'au 28 avril 1814. Ses compatriotes l'avaient choisi dans les Cent Jours pour siéger à la chambre, mais il n'accepta point ce mandat. P. L.

Nicolas, *Hist. littér. de Nimes*. — Haag frères, *La France protest.*

PIGAFETTA (*Francisco-Antonio*), voyageur italien, né à Vicence, vers 1491, mort dans la même ville, après 1534. Il descendait d'une famille noble et d'origine toscane. Il montra dès sa jeunesse un grand amour pour la navigation et les sciences qui s'y rattachent. Il suivit en Espagne (1518) Francesco Chiericato, ambassadeur du pape Léon X, et obtint de servir comme volontaire dans la grande expédition commandée par Magellan, et qui mit à la voile de San-Lucar-y-Barameda, le 20 septembre 1520. Il ne tarda pas à devenir l'ami de son amiral, qui trouvait d'ailleurs peu de sympathie dans ses officiers, presque tous Espagnols. Nous ne retracerons pas les événements de cette mémorable expédition, dont Pigafetta fut l'historien après y avoir joué l'un des principaux rôles (*voy.* CANO et MAGELLAN). Il partagea tous les dangers de Magellan, et lui fut d'une grande utilité. Ce fut Pigafetta qui, apercevant les indigènes (les Tehuelches), pour la première fois, les nomma *Patagons* (de l'espagnol, *grands pieds*) et en fit presqu'une race de géants. Quoique gravement blessé, il échappa à la défaite de Matan (21 avril) qui coûta la vie à l'amiral et à beaucoup de ses compagnons. Il suivit Cano, devenu amiral, aux Moluques, fut présent à son entrevue avec le roi de Tidor, s'embarqua avec lui pour l'Espagne (21 avril 1522) et doubla le cap de Bonne-Espérance. Ils débarquèrent à San-Lucar, le 8 septembre, avec seize de leurs compagnons seulement. Les premiers ils avaient fait le tour du monde : leur journal marquait quatorze mille quatre cent soixante lieues accomplies en onze cent vingt-quatre jours. Leur navire *la Victoria* fut consacré comme le monument de l'entreprise la plus hardie que des navigateurs eussent accomplie jusqu'alors. En effet elle avait eu pour résultat de démontrer physiquement la sphéricité et l'étendue de la circonférence du globe terrestre.

Pigafetta fut accueilli en Europe avec la plus grande distinction. L'empereur, le roi de Portugal, celui de France, les princes d'Italie, le pape Clément VII, qu'il visita successivement, lui prodiguèrent les honneurs et les présents. Le grand-maître de Malte, Philippe Villiers de l'Ile-Adam, le reçut dans son ordre (3 octobre 1524), et lui conféra la commanderie de Norsia. Le reste de la carrière de Pigafetta est presque inconnu. On sait seulement qu'il fit quelques campagnes contre les Turcs, et qu'il revint mourir dans sa patrie. On voit encore sa maison à Vicence ; elle est décorée de rosiers sculptés, avec cette devise : « Il n'est rose sans espine », allusion à sa gloire et aux maux qu'il avait soufferts. On lui doit la relation exacte des découverte de Magellan ; elle est dédiée au grand-maître Villiers de l'Ile-Adam. L'original semble perdu, mais on possède plusieurs abrégés, que l'auteur avait adressés à différents princes, entre autres celui qu'il envoya à Louise de Savoie, régente de France, et qui fut traduit par Jacques-Antoine Fabre, Parisien, sous ce titre : *Le Voyage et Navigation faict par les Espagnols ès isles Mollucques, des isles qu'ils ont trouvé audict voyage, des roys d'icelles, de leur gouvernement et manière de vivre, avec plusieurs autres choses ;* Paris, s. d., in-12, goth. M. Thomassy, s'appuyant sur cet extrait, a publié dans le *Bulletin de la Société de géographie* une dissertation tendant à prouver que Pigafetta écrivit d'abord son voyage en français. Quoi qu'il en soit, la plus complète des relations de Pigafetta est celle dont Amoretti découvrit un manuscrit dans la Bibliothèque ambroisienne : elle paraît écrite du temps de l'auteur, dans un patois mélangé d'italien, de vénitien et d'espagnol ; mise en bon italien, elle a été trad. en français par Amoretti : *Premier voyage autour du monde, par le chevalier Pigafetta, sur l'escadre de Magellan, pendant les années* 1519, 1520, 1521 et 1522 ; Paris, an IX, in-8°, avec 21 cart. et des fig. Elle est suivie de vocabulaires très-exacts des langues des peuples visités par Pigafetta et recueillis par ce navigateur. On a aussi de ce

dernier un *Traité de navigation*, dont un extrait a été annexé à l'ouvrage précédent.

Ramusio, *Viage*, etc., t. I (édit. de 1563). — Amoretti, *Introduction au Premier voyage autour du monde*, etc. — Navarrette, *Noticia biografica de Fernando de Magallaens*, dans le t. IV de la *Colleccion de los Viages*, etc. (Madrid, 1837, in-4°). — Bougainville, *Discours préliminaire* dans son *Voyage autour du monde*. — F. Denis, *Le Génie de la navigation*, p. 26. — Fred. Lacroix, *Patagonie*, dans l'*Univers pitt.*, p. 35.

PIGAFETTA (*Felipe*), parent du précédent, voyageur et historien italien, né en 1533, à Vicence, où il est mort, le 24 octobre 1603. Il se distingua d'abord comme ingénieur militaire, et plusieurs villes du nord de l'Italie lui durent leurs fortifications. Il parcourut ensuite le Levant, et revint à Malte, où il fut reçu chevalier hospitalier. Sixte V, voulant arrêter les conquêtes des Turcs, cherchait à unir les forces de l'Orient à celle de l'Occident contre le sultan Amurath III. Il envoya à cet effet Pigafetta en mission près du schah Thamas, puis à la cour de France (1586). Pigafetta sollicita ensuite le roi de Suède Jean III, l'empereur Rodolphe, le roi de Pologne Sigismond III, le prince de Transylvanie Christophe Bathori, et les souverains italiens; il en obtint des secours plus ou moins considérables. Quittant alors le rôle d'ambassadeur pour celui de capitaine, il combattit en Croatie, en Hongrie, en Pologne et sur tous les points de la Méditerranée. En 1591 le pape Innocent IX le prit pour camérier, et Ferdinand I^er^ de Médicis, grand-duc de Toscane, en fit son conseiller intime. On a de Pigafetta : *Lettres et Discours du cardinal Bessarion, adressés aux princes d'Italie, pour les engager à former une ligue et à déclarer la guerre aux Turcs;* trad. en italien, Venise, 1573, in-4°; Florence, 1594, in-4°; — *Relazione del reame di Congo* (tirée des écrits d'Édouard Lopez); Rome, 1591, et Venise, 1728, in-4°, avec fig.; — *Discours sur l'histoire et l'usage de la boussole;* Rome, 1586, in-4°; — *Relazione dell' assedio di Parigi en* 1590; Bologne, 1591, in-8° avec plans; Rome, 1592, in-4°; — des traductions de Τῶν ἐν πολέμοις τακτικῶν σύντομος παράδοσις de l'empereur Léon VI Flavius; des *Mecanicorum libri VI* (1577) de Guido Ubaldi; de la *Roma illustrata* de Juste-Lipse (Rome, 1600, in-8°), et du *Théâtre* d'Ortelius. Il a laissé en manuscrit une *Histoire de Vicence*. Sa *Correspondance avec J.-A. Cornaro* (1574-1604) est à la Bibliothèque royale de Berlin.

Walkenaër, *Hist. des Voyages*, t. XIII. — Rotermund, *Gelehrten Lexikon*.

PIGALLE (*Jean-Baptiste*), sculpteur français, né à Paris, le 26 janvier 1714, mort dans la même ville, le 21 août 1785. Il était le quatrième fils de Jean Pigalle, menuisier du roi, l'un des anciens de sa corporation. En 1722 son père le plaça dans l'atelier du sculpteur Robert Le Lorrain et ensuite chez Jean-Baptiste Lemoyne. Ses commencements furent pénibles. Ayant échoué dans les concours de l'Académie, il résolut de faire à ses frais le voyage d'Italie. Arrivé à Rome, il fut, à la suite d'une maladie, plongé dans un dénûment absolu, d'où le tira la générosité d'un de ses camarades, Guillaume Coustou le jeune, qui mit à sa disposition son logement et sa bourse. Pigalle termina ses études à Rome en faisant une copie en marbre de la célèbre statue *la Joueuse d'osselets*, qui lui fut achetée par l'ambassadeur de France. Il se dirigea alors sur Paris; une grave maladie le força de s'arrêter à Lyon. Il paraît avoir exécuté dans cette ville quelques travaux, dont il reste à peine le souvenir; c'est là aussi qu'il fit le modèle de sa statuette du *Mercure*, placée aujourd'hui au musée du Louvre, et qui, exposée au salon de 1742, lui ouvrit les portes de l'Académie. A partir de cette époque des ouvrages de lui figurèrent à toutes les expositions, et il eut une large part aux travaux du gouvernement. Il fit en 1747 la décoration du portail de l'église des Enfants-Trouvés; en 1748, il termina sur l'ébauche laissée par Van Claëve une statue de la Vierge pour la chapelle des Invalides. Sur la commande du roi, il exécuta de 1745 à 1748 une grande statue de *Mercure* et une *Vénus* qui lui faisait pendant. Louis XV, après la paix d'Aix-la-Chapelle, offrit ces deux statues à son nouvel allié, le roi de Prusse; Frédéric les fit placer dans les jardins du palais de Sans-Souci auprès des ouvrages des frères Adam (1). On raconte qu'en 1777 Pigalle, arrivé à l'apogée de sa réputation et de son talent, désirant revoir ces œuvres de sa jeunesse, se rendit à Berlin, et se fit annoncer à Frédéric comme l'auteur du *Mercure*. Le roi, préoccupé, crut qu'on lui parlait du rédacteur du journal de ce nom dont il avait peu à se louer, et refusa de le recevoir. Pigalle dut se retirer, et quitta Berlin sans avoir rien fait pour mettre Frédéric à même de revenir sur son erreur. Au nombre des travaux importants de Pigalle citons encore la jolie statue de *L'Enfant à la cage* faite en 1750 pour le financier Paris de Montmartel (2); le groupe de *L'Amour et l'Amitié* pour M^me^ de Pompadour et la statue de la marquise qu'elle fit placer dans son château de Bellevue; la *Vierge* qu'on voit dans l'église Saint-Sulpice et le *Mausolée du comte d'Harcourt*, exécuté, dit-on, sur les dessins de la comtesse d'Harcourt. Après la mort de Bouchardon et sur sa recommandation expresse, Pigalle fut chargé de terminer le monument que la ville de Reims faisait élever sur l'une de ses places en l'honneur de Louis XV (3). On connaît la fameuse statue de Voltaire, produit d'une souscription publique, aujourd'hui placée dans les salles de l'Institut. Tout

(1) Il y a dans le parterre de l'orangerie du Luxembourg un moulage en plomb du *Mercure*.

(2) Pigalle a reproduit plusieurs fois cette statue. Il en fit pour la manufacture de Sèvres une copie, qui est encore dans la collection des modèles de cet établissement.

(3) Ce monument a été détruit en partie en 1793 et rétabli sous la Restauration. La statue du roi qui le surmonte a été refaite à cette époque.

en reconnaissant le mérite réel de cet ouvrage, on lieu de s'étonner que Pigalle ait eu la malencontreuse pensée de représenter le philosophe de Ferney dans un état complet de nudité. « Il faut avouer, dit fort justement Émeric David, que l'idée de montrer un écrivain aussi célèbre, âgé de soixante-quatorze ans, tel qu'il se trouvait alors, maigre, décharné, à l'état de squelette, il faut avouer, dis-je, qu'une semblable idée devenait, à cause des circonstances, totalement inconvenante. C'était mettre au jour la nature humaine dans toute sa misère, là où d'ingénieux embellissements devaient au contraire en faire admirer la sublimité. L'artiste faisait trop voir par cette indifférence pour la dignité d'un grand homme combien le moral de l'art était étranger à Pigalle. » Ajoutons qu'il montrait dans cet ouvrage son ignorance profonde des règles adoptées par les Grecs en tout ce qui est du domaine du goût.

De tous les ouvrages de Pigalle le plus connu et le plus digne de l'être est sans contredit le *Mausolée du maréchal de Saxe*, placé dans le temple luthérien de Saint-Thomas à Strasbourg; le modèle de ce bel ouvrage fut exposé aux yeux du public en 1756. Agréé de l'Académie le 4 novembre 1741, reçu académicien le 30 juillet 1744, Pigalle fut successivement nommé adjoint à professeur (30 octobre 1745), professeur (29 mai 1752), recteur (27 septembre 1777) et chancelier (8 janvier 1785). Il fut créé écuyer et chevalier de Saint-Michel (1769); il était en outre sculpteur du roi, et à ce titre il avait un logement au Louvre et un logement à la fonderie royale (1). La fortune, on le voit, avait assez bien traité *le mulet de la sculpture* (c'est ainsi que l'appelaient ses camarades d'atelier); il n'avait rien eu à envier aux plus brillants élèves de l'Académie. « Pigalle, a dit Suard, avait plus de talent que d'esprit, plus de justesse que d'étendue dans les idées : il avait plus le sentiment du vrai que celui du beau. Il paraissait dans les derniers temps de sa vie avoir perdu jusqu'aux traces de ce beau idéal si bien connu des anciens. » Ainsi doué, ses ouvrages durent paraître une protestation contre l'art léger et facile du dix-huitième siècle; aussi fut-il considéré comme un novateur dans le genre de Vien; mais il n'avait aucune des qualités d'un chef d'école, et ne semblait rien voir dans l'art au delà d'une imitation servile de la nature. Il eut le tort d'ériger ses idées en système, et « lorsqu'il eut acquis de l'influence sur l'Académie, plus d'un homme de talent eut à souffrir de ce système ennemi de toute grandeur (2) ». Diderot s'est fait l'écho animé et spirituel des querelles d'école suscitées par les inimitiés que le despotisme de Pigalle avait soulevées. Il eut pour élèves J.-G. Moitte, L.-P. Mouchy, qui épousa une de ses nièces, fille de Jean-Pierre Pigalle; Bocquet, à qui l'on doit plusieurs des statues du fronton de la Monnaie, et un des grands sculpteurs dont s'honore la France, J.-A. Houdon.

(1) Il était encore associé correspondant de l'Académie de Rouen. Il reçut le titre de citoyen de Strasbourg lorsqu'il se rendit dans cette ville en 1777 pour l'inauguration du mausolée du maréchal de Saxe.

(2) Emeric David, *Sur les progrès de la sculpture sous Louis XV*.

PIGALLE (*Pierre*), frère aîné du précédent, fut peintre du roi; il n'a laissé aucun ouvrage.

PIGALLE (*Jean-Pierre*), fils du précédent et élève de son oncle Jean-Baptiste, fut nommé sculpteur du roi et membre de l'Académie des arts de Florence. On lui doit le tombeau de la famille de Gontaut-Biron à l'église des Minimes de Paris, le cadran de l'École militaire, les bas-reliefs de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice et l'une des statues de l'hôtel des monnaies. Il mourut en 1796. H. H—N.

P. Tarbé, *La Vie et les OEuvres de J.-B. Pigalle*. — Archives de l'Art français, *Documents* et *abecdario de Mariette*. — Emeric-David, *Des progrès de la sculpture sous Louis XV*. — Suard, *Éloge de Pigalle*, dans les *Mélanges de littérature*. — H. Barbet de Jouy, *Description des sculptures modernes du Louvre*. — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger*.

PIGALLE (*Jean-Marie*), sculpteur français, étranger à la famille des précédents, né à Paris, le 19 mai 1792, mort à Batignolles, en 1857, fut élève de Lemot. Il obtint à l'exposition de 1822 une médaille d'or pour une statue de Louis XVIII, et a fait pour les galeries de Versailles les copies d'après Duez et Caffieri des bustes de Crébillon et de Piron qui sont au foyer de la Comédie française. H. H—N.

Lenoir, *Monuments français*. — Diderot, *OEuvres*.

PIGANIOL DE LA FORCE (*Jean-Aimar*), littérateur français, né en 1673, en Auvergne, mort en février 1753, à Paris. Appartenant à une famille noble, il fut nommé sous-gouverneur des pages du comte de Toulouse. Il s'appliqua avec ardeur à la géographie et à l'histoire de la France, et entreprit plusieurs voyages qui lui servirent à donner des différentes provinces une description exacte et complète. Ses ouvrages ont vieilli et ne sont guère recherchés aujourd'hui; mais ils ont eu dans l'autre siècle un grand succès, qu'il faut attribuer surtout à l'estime générale dont jouissait l'auteur. « Il joint, a écrit de lui Lenglet-Dufresnoy, à un savoir profond et varié une grande probité, beaucoup d'honneur et tout le savoir-vivre d'un courtisan. » On a de Piganiol : *Nouvelle description des parcs et du château de Versailles et des environs*; Paris, 1702, in-12, et 1751, 2 vol. in-12; — *Description de la chapelle de Versailles*; 1711, in-12; — (avec l'abbé Nadal) *Le nouveau Mercure*; Trévoux, janv. 1708 à mars 1709, et janv. à mai 1711, 8 vol. in-12 : le but des auteurs était de critiquer *Le Mercure galant* (*voy.* NADAL); — *Nouvelle description géographique et historique de la France*; Paris, 1715, 5 vol. in-12; 1742, 8 vol. in-12 : l'édition la plus estimée est celle de 1751-53, 15 vol. in-12, avec un grand nombre de cartes, plans et figures. C'était, à l'époque où il parut, le meilleur des ouvrages

écrits sur cette matière; il avait été fait en grande partie d'après les notices que les intendants des provinces avaient rédigées pour l'instruction du duc de Bourgogne; — *Nouveau Voyage en France, avec un itinéraire et des cartes;* Paris, 1724, 1755, 1770, 2 vol. in-12 : c'est un abrégé du recueil précédent; — *Description de Paris et des belles maisons des environs;* Paris, 1742, 8 vol. in-12; plus intéressant et plus complet que la *Description* de Germain Brice, cet ouvrage a été revu et augmenté par l'abbé Perau (1765, 10 vol. in-12); — *Introduction à la Description de la France et au droit public de ce royaume;* Paris, 1752, 2 vol. in-12, qui forme les t. I et II de la *Description de la France* (édit. de 1751). Piganiol a publié *Naudæana* et *Patiniana* (1703), et avec Saugrain une édition augmentée des *Curiosités de Paris* de Cl. Saugrain (1723, 2 vol. in-12). P. L.

Chaudon et Delandine, *Dict. univ.* — Quérard, *La France littér.* — Barbier, *Dict. des anonymes.* — Lenglet-Dufresnoy, *Méthode pour étudier la géographie.* — Aigueperse, *Célébrités de l'Auvergne.*

PIGARD (*N...* Dubois, dit), aventurier français, né à Coulommiers, dans les dernières années du seizième siècle, exécuté le 25 juin 1637. Après avoir été successivement chirurgien, valet de chambre, capucin, séraphin, prêtre enfin; après avoir embrassé et abjuré le luthéranisme, il vint à Paris, s'y annonça comme possédant le secret de faire de l'or. Présenté à Richelieu, il eut l'adresse de le convaincre de sa prétendue science, et lui offrit de faire le grand œuvre en présence du roi, de la reine et de toute la cour. Richelieu y consentit, et l'on prit jour pour la cérémonie. Le jour convenu, on allume un fourneau sur lequel on place un creuset. Dubois se fait apporter des balles de mousquet, les jette dans le creuset avec un grain de poudre de projection, puis recouvre le tout de cendre, qu'au bout d'un certain temps il supplie le roi d'écarter lui-même avec un soufflet. Louis XIII s'en acquitte avec tant de vivacité, que tous les assistants et la reine elle-même sont aveuglés, et aussitôt apparaît aux yeux de tous un lingot d'or. Le roi, transporté, embrasse Dubois, l'anoblit, et le nomme président des trésoreries de France. L'expérience fut répétée une seconde fois avec un égal succès; mais quand Richelieu voulut faire opérer en grand, Dubois exigea des délais qui éveillèrent les soupçons. Enfermé alors à Vincennes, puis transféré à la Bastille, traduit au parlement, et mis à la question, il avoua ses fourberies et fut condamné à mort.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.*

PIGAULT-LEBRUN (*Charles-Antoine-Guillaume* Pigault de l'Épinoy, dit), romancier français, né à Calais, le 8 avril 1753, mort à La Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), le 24 juillet 1835. Il appartenait à une ancienne famille bretonne, dont un cadet, Samuel Pigault, servit sous le duc de Guise au siége de Calais. Après la prise de la ville, Samuel s'y établit et épousa une arrière-petite-fille d'Eustache de Saint-Pierre, si on en croit la tradition du pays. Le père de Pigault-Lebrun était conseiller du roi, président de ses droits, juge voyer, ancien maire, lieutenant général de police de la ville et du gouvernement de Calais, homme dur, qui ne se faisait pas scrupule de mettre son autorité de magistrat au service de son autorté paternelle, et dont l'inflexibilité eut sur la vie, les principes et les œuvres de son fils une influence analogue, toutes proportions gardées, à celle de l'*Ami des hommes* sur Mirabeau. Né avec une imagination vive et des passions ardentes, Charles Pigault semble avoir prévu dès son enfance les traverses qui l'attendaient dans la vie. On a de lui une lettre curieuse écrite à sa mère, du collége des Oratoriens, dans laquelle il demande la permission d'entrer dans l'Église, ajoutant qu'il se sent perdu s'il entre dans le monde. La permission lui fut refusée, et cet éclair de ferveur s'éteignit pour ne plus reparaître. La lutte commença entre son père et lui au sortir du collége, lutte violente, mêlée de réconciliations dues à l'intervention maternelle, lutte où la lettre de cachet joua un grand rôle, et où Charles puisa un profond ressentiment contre tous les despotismes. Réduit par deux fois à s'engager dans les dragons et les gendarmes de la reine, à travers mille aventures étranges, dont la moindre assurément ne fut pas de s'enrôler pendant un mois dans une troupe de comédiens ambulants, il arriva au grand drame de sa vie, à son mariage. Il avait enlevé à Paris la fille d'un artisan, qu'il épousa en Hollande. A la nouvelle de cette mésalliance, son père prit le parti sauvage de le faire passer pour mort, et il y réussit grâce à la complicité du maire de Calais, qui dressa un acte de décès remontant à plusieurs années. Charles en appela au parlement de Paris, qui consacra sa mort par un arrêt. C'est alors qu'il prit le nom de Lebrun. Son goût pour les lettres s'était révélé en Hollande, où il avait fait jouer une petite comédie en un acte et en vers, intitulée : *Il faut croire à sa femme.* De retour à Paris, après quelques autres ouvrages en vers, il donna à la Comédie-Française, en 1790, un drame en prose tiré de sa propre histoire, *Charles et Caroline*, qui eut un grand succès. Après quelques comédies, dont l'une, *Les Rivaux d'eux-mêmes* (1778), est encore au répertoire, il écrivit son premier roman, *L'Enfant du carnaval* (1792), dont l'immense succès le poussa dans la véritable voie de son talent. La mort de sa femme, sa réputation toujours grandissante, peut-être aussi le triomphe des idées nouvelles désarmèrent la colère paternelle; un rapprochement eut lieu entre le fils et le père, qui mourut en l'avantageant autant que le nouveau code le permettait. Mais Pigault, fidèle à sa haine pour tout ce qui rappelait les injustices de l'ancien régime, déchira le testament, et partagea l'héritage avec ses

frères et sœurs, au nombre de sept, échangeant ainsi l'opulence contre la médiocrité. Il se remaria avec la sœur de Michot, acteur du Théâtre-Français, et après des revers de fortune qui lui enlevèrent la petite part de patrimoine à laquelle il s'était borné, il se vit réduit pour soutenir sa famille (car ses romans n'enrichissaient que son libraire) à demander un emploi : il entra en 1806 dans l'administration des douanes, et y resta sans interruption jusqu'à sa destitution, qui eut lieu en 1824. Il est donc complétement faux qu'il ait accompagné le roi Jérôme en Westphalie, comme le raconte une Biographie célèbre, et tous les détails très-curieux qu'elle donne à ce sujet sont autant d'impostures ; on peut s'en convaincre en consultant les registres de l'administration des douanes, qui constatent le service actif de Pigault à Paris pendant toute la durée du royaume de Westphalie et au delà.

Pigault avait une fille de son second lit ; il la maria à un avocat distingué de Valence, Victor Augier, qui a écrit des ouvrages de jurisprudence estimés, et après sa destitution il alla s'établir auprès d'elle et de ses petits-enfants. Il revint à Paris en 1828, ramenant toute sa famille, salua la révolution de Juillet, et acheva en paix cette carrière si longue et si tourmentée. Il mourut dans une petite maison de campagne qu'il avait aux environs de Paris, entouré du respect et de l'affection de tous ceux qui l'avaient connu, et gardant jusqu'au bout la chaleur de cœur, la droiture de caractère et le désintéressement qui l'avaient soutenu dans toutes ses traverses.

Outre un recueil de pièces de théâtre et de poésies (1806, 6 vol. in-12), Pigault-Lebrun a écrit de nombreux romans, dont voici la liste : *L'Enfant du Carnaval* (1792), *Les Barons de Felsheim* (1798), *Angélique et Jeanneton*, *Mon oncle Thomas*, *Les Cent-vingt jours* et *La Folie espagnole* (1799), *M. de Kinglin*, *Théodore*, et *Metusko* (1800), *M. Botte* (1802), *Jérôme* (1804), *La Famille Luceval* (1806), *L'Homme à projets* (1807), *Une Macédoine* (1811), *Tableaux de la société* (1813), *Adélaïde de Mevan* (1815), *Le Garçon sans souci* (1816), avec René Perrin, *M. de Roberville*, et *L'Officieux* (1818), *L'Homme à projets*, et *Nous le sommes tous* (1819), *L'Observateur* (1820), et *La Sainte-Ligue ou la Mouche* (1829), roman historique. Une féconde romancière, Mme Guénard, a eu la bizarre idée de donner des suites à quelques-uns de ces romans. On doit encore à Pigault-Lebrun : *Le Citateur* (1803, 1 vol.), factum voltairien contre la religion chrétienne, *Mélanges littéraires et critiques* (1816, 2 vol.), *Le Beau-père et le gendre* (1822, 2 vol.), recueil de prose et de vers en collaboration avec Victor Augier, *Contes à mon petit-fils* (1831, 2 vol.), et une *Histoire de France abrégée, à l'usage des gens du monde* (1823-1828, 8 vol. in-8°), qui s'arrête à la mort de Henri IV. Les *Œuvres complètes* de cet écrivain publiées en 20 vol. in-8° (1822-1824) ne renferment que les romans, pièces de théâtre et mélanges.

On trouve dans tous ces ouvrages une grande fécondité d'imagination, un fonds intarissable de gaieté, une sensibilité vraie, une observation souvent fine, la haine de l'injustice, un style parfois incorrect, mais toujours vif et clair. Quant aux peintures licencieuses qu'on lui reproche avec raison, il faut songer qu'il écrivait surtout sous le Directoire : on peut dire que ses qualités sont à lui et ses défauts à son temps. En somme, Pigault restera comme un des représentants les plus vivaces d'une époque indécise entre le mouvement littéraire du dix-huitième siècle et celui du dix-neuvième, très-supérieur à ses contemporains et à ses imitateurs. E. A—R.

Chénier, *Tableaux de la littérature*. — Rabbe, etc., *Biographie des Contemporains*. — *Documents particuliers*.

PIGEAU (*Eustache-Nicolas*), jurisconsulte français, né le 16 juillet 1750, à Mont-Lévêque, près de Senlis, mort à Paris, le 22 décembre 1818. D'une famille pauvre, il reçut d'un ecclésiastique une instruction élémentaire suffisante pour la profession mécanique à laquelle il se destinait et dans laquelle il vint se perfectionner à Paris. Peu de temps après, il entra dans une étude de procureur, où il devint premier clerc au bout de six mois. Il se livra avec une extrême ardeur au travail pénible de débrouiller la science de la procédure, alors dans un chaos complet. L'ouvrage qu'il publia sur ce sujet devint classique en naissant. « Une de ces idées, tellement lumineuses, dit Bellart, que tout en est éclairé quand elles jaillissent, tellement simples aussi que chacun croit les avoir eues quand elles ont paru, devint sous sa plume un moyen désormais infaillible de rendre facile et méthodique une étude jusque-là vraiment rebutante. Quatre parties composèrent sa méthode : la demande, l'instruction, le jugement, l'exécution du jugement. Sous chacune de ces grandes divisions vinrent se ranger, comme d'eux-mêmes, tous les principes et tous les textes qui complètent la doctrine. Il mena ainsi, comme par la main, un commençant des premiers rudiments d'un procès à son terme, en lui signalant tous les obstacles et toutes les ressources qui se produisent sur la route. Les jurisconsultes applaudirent à cette ingénieuse découverte. La science devint populaire ; ses mystères furent expliqués, ses ténèbres dissipées ; et la bonne foi eut des règles pour reconnaître et combattre la fraude. » Nommé sous la révolution secrétaire de l'avocat général Hérault de Séchelles, il donna bientôt sa démission, et se fit commis libraire. Il fut compris par Napoléon parmi les rédacteurs du Code de procédure ; la division qu'il avait créée fut celle de la loi même, comme sa doctrine en fit le corps. Il fut appelé en 1805 à la chaire de procédure civile à l'École de droit, et il la rem-

plit jusqu'à sa mort avec le plus grand succès. On a de lui : *Le praticien du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions ordinaires du royaume;* Paris, 1773, in-4°, réimprimé avec des additions considérables, sous le titre de : *La Procédure civile du Châtelet de Paris et de toutes les juridictions du royaume;* Paris, 1779, 1787, 2 vol. in-4°; une édition, accommodée aux changements introduits par la nouvelle législation, parut sous le titre de : *La procédure civile des tribunaux de France;* Paris, 1807, 1828, 2 vol. in-4°; — *Introduction à la procédure civile;* Paris, 1784, 1811, 1818, 1822, in-8°; une cinquième édition, revue par Poncelet, fut publiée en 1833; — *Notions élémentaires du nouveau droit civil;* Paris, 1803-1805, 4 vol. in-8°, réédités sous le titre de : *Cours élémentaire du Code civil;* Paris, 1818, 2 vol. in-8°; — *Manuel des propriétaires et des locataires;* Paris, 1810, in-12; — *Commentaire sur le Code de procédure civile*; Paris, 1827, 2 vol. in-4°. E. G.

Moniteur, 1er janvier 1819. — *Notice biogr.* en tête du *Comm. sur le Code de procédure.*

PIGENAT (*François*), prédicateur français, né à Autun, mort à Paris, en 1590. Il fit ses études chez les jésuites, et devint, à Paris, l'un des plus fougueux prédicateurs de la Ligue. En septembre 1588, il fut élu tumultuairement curé de Saint-Nicolas-des-Champs au détriment de Legeay (résignataire de Jean Ferrières), expulsé par ses paroissiens, comme suspect d'huguenotisme. Henri III dit à cette occasion « que les Parisiens étaient rois et papes, et que si on les laissait faire ils disposeraient bientôt de tout le temporel et le spirituel du royaume ». En janvier 1589, Pigenat prononça, à Paris, l'oraison funèbre du duc et du cardinal de Guise, assassinés à Blois par l'ordre du roi, et les qualifia de martyrs. Pigenat figura dans toutes les processions ridicules et indécentes de l'époque. Il en organisa dans sa paroisse une de plus de mille personnes des deux sexes et de tout âge, qui marchaient la plupart nues; « lui-même n'avoit qu'une *guilbe* de toile blanche sur lui ». Il signa, l'un des premiers, la déposition de Henri III, et devint membre du conseil des Quarante. « Les ligueurs en faisoient plus d'estat que d'aucun aultre, et le mettoient au nombre des six saints prédicateurs inspirés (1). Les écrivains royalistes le traitent au contraire « de boute-feu, de débiteur de mensonges, de faux prophète, promoteur d'une infinité de crimes; recevant nombre de doublons de l'Espagne pour déclamer dans sa chaire et sur les voies populaires. » Après l'assassinat de Henri III, Pigenat reporta sa haine sur Henri IV, prêchant « qu'il n'était pas en la puissance de Dieu que le Béarnais se convertît; que le pape ne pouvait l'absoudre ni le mettre sur le trône; et que s'il le faisait, lui-même serait excommunié ». Pigenat mourut avant l'entrée de Henri IV à Paris. Suivant L'Estoile, il ne manquait ni de talent ni d'imagination.

(1) Les autres étaient le cordelier Feu-Ardent; Jean Boucher, curé de Saint-Benoît; le jésuite Commolet; l'Anglais Jean Lincester, curé de Saint-Gervais, et Jean Prévost, archiprêtre de Saint-Séverin.

Son frère, *Odon* PIGENAT, provincial des jésuites et l'un des Seize, était aussi l'un des chefs de la Ligue; il mourut à Bourges, d'un accès de frénésie.

Un troisième PIGENAT (*Jean*), moine, vivait à la même époque. On a de lui : *Aveuglement des politiques, hérétiques et maheustres, lesquels veulent introduire Henri de Bourbon, jadis roi de Navarre, à la couronne de France, à cause de la prétendue succession;* Paris, 1592, in-8°.

Georges Lapôtre, *Regrets sur la mort de François Pigenat*; Paris, 1590. in-4°. — *Véritable fatalité de Saint-Cloud*, dans le *Journal de Henri III*, t. Ier, p. 506. — Barbier, *Dict. des anonymes*, n° 1516, 2e édit. — L'Estoile, *Journal*, p. 41-52. — Cayet, *Chronologie.* — De Thou, *Hist.*, lib. XCVIII, p. 641. — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXI, p. 68.

PIGHIUS (*Albert* PIGGHE, en latin), mathématicien et controversiste hollandais, né vers 1490, à Kempen, mort le 26 décembre 1542, à Utrecht. Il acheva ses études à Louvain, et fut reçu en 1517 docteur en théologie à Cologne. A l'exemple de Jean Driedo, l'un de ses maîtres, il s'appliqua avec ardeur aux mathématiques, pour lesquelles il avait une inclination particulière, et y renonça dans la suite pour s'occuper uniquement de controverse religieuse. Il était d'une laideur repoussante, et Paul Jove assurait que la nature s'était jouée de lui en couvrant d'un masque affreux le savoir et l'éloquence dont elle l'avait doué. Sa réputation s'étendit jusqu'à Rome : Adrien VI, qu'il avait accompagné en 1514 en Espagne, le fit venir auprès de lui (1523), et ses successeurs, Clément VII et Paul III, le chargèrent de différentes négociations en Allemagne, où il assista aux diètes de Worms et de Ratisbonne. Ce dernier pontife, auquel il enseigna les mathématiques, le pourvut en 1535 de la prévôté de Saint-Jean d'Utrecht, avec un don de 2,000 ducats; Pighius était depuis 1524 chanoine de cette église. Aucun théologien n'a poussé plus loin que lui la défense des prérogatives du saint-siége : il apporta même une telle passion à réfuter les doctrines de Bucer et de Calvin qu'il se jeta dans une autre extrémité, et rendit suspecte l'orthodoxie de ses ouvrages; l'inquisition d'Espagne en défendit quelques uns, et il fallait, selon le cardinal Bona, les manier avec précaution. « Ceux qui ont écrit contre lui, dit Bayle, demeurent d'accord qu'il avait de l'éloquence et de l'esprit et toutes les qualités d'un bon sophiste et d'un très-bon avocat des mauvaises causes. » On a de lui : *Adversus prognosticatorum vulgus, qui annuas prædicationes edunt, astrologiæ defensio;* Paris, 1518, in-4°, dédié à Aug. Nifo; — *De æquinoctiorum solstitiorumque inventione;* Paris, s. d. (1520),

in-4°; on voit par la dédicace à Léon X que ce pape avait chargé en 1516 l'université de Louvain d'examiner ce qu'il y avait à faire pour la réforme du calendrier; — *Adversus novam Marci Beneventani astronomiam;* Paris, 1522, in-4°; — *Hierarchiæ ecclesiasticæ assertio;* Cologne, 1538, 1544, 1558, 1572, in-fol. : cet ouvrage, le plus considérable de Pighius, est une démonstration historique de la religion chrétienne; un extrait (*Apologia indicti*, etc.) en avait paru en 1533; — *Controversiarum præcipuarum in comitiis Ratisponensibus tractatarum explicatio;* Venise, 1541, in-4°; Paris, 1542, 1586, in-8°; — *De libero hominis arbitrio lib. X, adversus Lutherum et alios;* Cologne, 1542, in-fol.; — *Ratio componendorum dissidiorum et sarciendæ in religione concordiæ;* ibid., 1542, in-4°. K.

J. Gunther, *Vita*, à la tête de l'*Apologia Pighii adversus M. Buceri calumnias* (Cologne, 1543, in-4°). — P. Jove, *Elogia*, n° 105. — Le Mire, *Elogia Belgii scriptorum*, 54. — Sweert, *Athenæ Belgicæ*, 114. — Valère André, *Bibl. Belgica.* — Du Pin, *Bibl. ecclésiast.* — Niceron, *Mémoires*, XXXIX. — Bayle, *Dict. crit.* — Paquot, *Mémoires*, II, 175.

PIGHIUS (*Étienne* WYNANTS), antiquaire hollandais, neveu du précédent, né en 1520, à Kempen, mort le 19 octobre 1604, à Xanten. Il joignit au nom de son père celui de son oncle, par reconnaissance des soins que ce dernier avait donnés à son éducation. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il se rendit en Italie, et s'y appliqua, durant un séjour de huit années, à l'étude des antiquités profane et sacrée. De retour dans les Pays Bas, il entra comme secrétaire au service du cardinal de Granvelle (1557), qui lui remit en outre la direction de sa bibliothèque. Devenu en 1571 le précepteur de Charles-Frédéric, fils aîné du duc de Clèves, il l'accompagna dans ses voyages, et eut la douleur de le voir mourir à Rome (1575). Il se retira alors à Xanten, où il avait été pourvu d'un canonicat, et partagea ses derniers jours entre les devoirs de piété et l'étude de l'histoire. Ses contemporains faisaient un très-grand cas de son érudition, et Juste Lipse le qualifie *alter indefessi calami et styli Livius*. On a de Pighius : *Themis dea, seu de lege divina;* Anvers, 1568, in-8°; à la suite de cette explication d'une ancienne figure de Thémis, on en trouve une autre des bas-reliefs d'un vase d'argent (*Mythologia εἰς τὰς ὥρας*); — *Hercules prodicius;* Anvers, 1587, in-8° : description du voyage du jeune duc de Clèves en Italie et panégyrique de ce prince; — *Annales magistratuum et provinciarum S. P. Q. R., ab urbe condita;* Anvers, 1599-1615, 8 vol. in-fol. André Schott a édité les deux derniers volumes de ce recueil, d'où Grævius a extrait *Fasti magistr. Rom.* (t. XI du *Thesaurus antiq. rom.*). On doit aussi à Étienne Pighius une édition de Valère Maxime (Anvers, 1567, 1585, in-12), avec des notes estimées. K.

Sa *Vie*, à la tête du t. II des *Annales*. — Paquot, *Mémoires*, II.

PIGNA (*Giambattista* NICOLUCCI), historien italien, né en 1530, à Ferrare, où il mourut, le 4 novembre 1575. Il était fils d'un riche apothicaire, qui avait une pomme de pin pour enseigne, d'où lui vint le surnom de *Pigna*. Dès l'âge de vingt ans il obtint la chaire d'éloquence dans sa ville natale (1550). Alfonse II, alors prince héréditaire, ayant assisté à ses leçons, conçut pour lui une estime qui se changea bientôt en un tendre attachement, et lorsqu'il succéda à son père, il voulut l'élever aux plus hautes dignités. Pigna, non moins modeste que sage, refusa de délaisser l'étude des lettres, à laquelle il continua de consacrer tous les moments qu'il n'employait pas à faire sa cour au duc et aux princesses. On a de lui : *Il Duello;* Venise, 1554, in-4° : panégyrique de la chevalerie; — *I Romanzi*, ibid., 1554, in-4°, où il traite des poëmes et de la vie de l'Arioste; — *Il Principe;* ibid., 1560, in-8° : c'est une réfutation du fameux livre de Machiavel; — *Gli Heroici;* Venise, 1561, in-4°; — *La Guerra d'Atila, flagello di Dio;* Ferrare, 1568, in-4°; — *Istoria de' principi di Este sino al* 1476; Ferrare, 1570, 1596, in-fol. : cet ouvrage, estimé et peu commun, contient quelques fables sur l'origine de cette maison illustre. On trouve aussi de Pigna quatre livres de poésies latines dans un recueil imprimé en 1553, à Venise, in-8°. P.

Tiraboschi, *Bibl. Modenese.* — Borsetti, *Hist. gymnasii Ferrar.*, II. — Barotti, *Difesa degli Scrittori Ferraresi.*

PIGNATARI (*Filippo-Jacopo*), physicien italien, né le 8 mars 1731, à Monteleone (royaume de Naples), où il est mort, le 8 février 1827. Ordonné prêtre en 1758, il vint compléter à Naples ses études scientifiques, administra comme archiprêtre l'église de Sainte-Euphémie, et fut pourvu en 1775 d'une cure à Monteleone, où il passa le reste de ses jours. On a de lui : *Istoria e teoria de' tremuoti* (Naples, 1783, in-8°), et quelques autres opuscules.

Son frère PIGNATARI (*Domenico*), né le 15 février 1735, à Monteleone, fut reçu docteur en 1758, à Salerne, et pratiqua la médecine dans sa ville natale, où il professa aussi la physique; il y mourut, le 22 janvier 1802. Il s'est appliqué, comme son frère, à l'observation des tremblements de terre, et a communiqué divers mémoires à l'Académie royale de Naples. P.

Uomini illustri del regno di Napoli, XIII.

PIGNATELLI (*François*), prince de Strongoli, né en 1732, à Naples, où il mourut, en 1812. Entré de bonne heure au service, et attaché à la cour, dont il fut obligé de s'éloigner pour avoir tué en duel le chevalier Polatrelli, Pignatelli revint à Naples au moment où Ferdinand IV monta sur le trône, et s'éleva en favorisant les intrigues de la reine Caroline avec Acton. Celle-ci le chargea de négocier la réconciliation de ce ministre avec le roi Charles III, son beau-père, mais Pignatelli n'y réussit pas. Caroline lui ordonna de cacher à Ferdinand le

mécontentement du roi d'Espagne, et cette basse complaisance lui valut un surcroît de faveur à la cour et l'amitié d'Acton. Nommé gouverneur des Calabres, on l'accusa d'avoir détourné à son profit des fonds destinés à secourir les victimes des tremblements de terre qui désolèrent ces provinces; mais cette imputation ne l'empêcha point d'être appelé au gouvernement de Naples. A ces fonctions importantes il ne tarda pas de réunir celles de chef de la police (*vicario*), où il trouva le moyen de renouveler les exemples de rapacité donnés par Verrès en Sicile, en faisant construire un grenier d'abondance. Élevé en 1789 au grade de capitaine général, et, le 21 décembre 1798, investi de pouvoirs extraordinaires avec le titre de vicaire général, il n'osa défendre la ville contre les Français, commandés par Championnet. Sa maison était alors devenue le repaire des hommes les plus méprisables du royaume, et le centre de ce système d'espionnage qui remplit en peu de temps ce malheureux pays de délateurs et de victimes. Sans sortir de ses appartements, il pouvait entendre les accusations des uns et les gémissements des autres, car il avait eu l'idée de transformer en cachots les écuries et les remises de son palais. En présence du mépris et de la haine publique, Pignatelli s'enfuit en Sicile, après avoir brûlé la flotte napolitaine; mais à son arrivée Ferdinand IV le fit arrêter et enfermer au château de Girgenti. Mis en liberté quelques mois après, il ne revint à Naples qu'en 1806. Des intrigues ourdies par ses soins en 1807, pour favoriser le retour des Bourbons, le firent condamner à mort. Son neveu, général au service du roi Joseph, intercéda en sa faveur, et sa peine fut commuée en un bannissement. Il vécut quelque temps à Rome, d'où Murat lui permit de revenir deux ans après. Pignatelli mourut, en proie aux remords et aux terreurs religieuses. H. F.

Colletta, *Hist. de Naples. — Biogr. univ. et port. des Contemp.*

PIGNATELLI (*Antoine*). *Voy.* INNOCENT XII.

PIGNEAU DE BÉHAINE (*Pierre-Joseph*), missionnaire français, né en décembre 1741, à Origny, en Thiérache, mort en Cochinchine, le 9 octobre 1799. Après avoir été élevé au collége de Laon, il vint à Paris, et étudia la théologie au séminaire des Trente-Trois. Ordonné prêtre, il se rendit à Cadix, et s'y embarqua au commencement de 1756 pour les missions orientales, à l'insu de ses parents, dont il craignait l'opposition. En 1767, il débarqua sur l'île de Hon-Dat, sur les côtes de Cochinchine. Le vicaire apostolique de cette mission, M. Piguel, évêque de Canathe *in partibus*, s'occupait alors d'y transporter son collége; il lui en confia la direction. En 1768, le gouverneur de la province de Kan-Kao, dont l'île de Hon-Dat fait partie, donna l'ordre de l'arrêter sous quelque prétexte, et le condamna à la cangue, ainsi qu'un autre missionnaire français et un prêtre chinois. Les trois confesseurs supportèrent ce supplice avec beaucoup de résignation. Le gouverneur, lassé de leur patience, les mit en liberté après une détention d'environ trois mois. Pigneau put alors reprendre la direction de son collége, qu'il transféra à Pondichéry. En 1770, il fut nommé évêque d'Adran *in partibus* et coadjuteur du vicaire apostolique de la Cochinchine, auquel il ne tarda pas de succéder. En 1774, il entra en Cochinchine par le Camboge. A cette époque, tout le pays était au pouvoir des rebelles, qui avaient mis à mort le roi légitime, ainsi que son neveu. Le frère de ce dernier, Nguyên-Anh, qui avait été arrêté, parvint à s'échapper, et se réfugia chez l'évêque d'Adran, où il resta caché pendant un mois. Il put ensuite réunir quelques soldats et s'empara de la Basse-Cochinchine. Il n'oublia pas sur le trône le service que lui avait rendu le missionnaire français, l'appela près de lui et ne fit plus rien sans le consulter. En 1783, Nguyên-Anh fut battu par le chef des rebelles et forcé de nouveau de prendre la fuite. Pigneau dut pareillement s'éloigner : il se rendit au Camboge et de là à Siam, emmenant avec lui les élèves du collége qu'il dirigeait. Il s'embarqua ensuite pour Pondichéry; mais comme le vaisseau sur lequel il faisait voile longeait le Camboge, il apprit que le roi Nguyên-Anh se trouvait à peu de distance sur la côte; il descendit donc à terre, pour communiquer avec lui. Il le trouva dans la situation la plus pénible, accompagné d'environ six cents soldats mourant de faim, et partagea avec lui les provisions dont il s'était muni. Après avoir passé quinze jours avec Nguyên-Anh, l'évêque d'Adran partit pour Pulo-Way, petite île déserte, à soixante lieues du continent, et y demeura neuf mois, pendant lesquels il composa, de concert avec un prêtre cochinchinois, des *Instructions* pour tous les dimanches et les fêtes, et corrigea aussi divers ouvrages traduits du français. Au mois de décembre 1784, il retourna auprès du roi de Cochinchine, qui le chargea d'aller lui-même, de sa part, solliciter des secours de Louis XVI, et lui remit son fils aîné, âgé de six ans. Pigneau débarqua à Lorient en février 1787; il réussit pleinement dans son ambassade. Un traité fut bientôt conclu, d'après lequel la France s'engageait à envoyer en Cochinchine quatre frégates et près de deux mille soldats, et acquérait en compensation la propriété du principal port de la Cochinchine, appelé Touron. Louis XVI nomma Pigneau son ministre plénipotentiaire auprès de Nguyên-Anh, auquel il le chargea de remettre son portrait. L'évêque, qui reçut lui-même de riches présents, s'embarqua avec le jeune prince sur une frégate pour Pondichéry, portant au comte Thomas Conway, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, le cordon bleu, qu'il avait sollicité pour lui, et l'ordre de préparer et de commander lui-même l'expédition projetée; mais divers obstacles et surtout la révolution, qui venait

d'éclater en empêchèrent l'exécution. L'évêque d'Adran fut réduit à fréter deux petits bâtiments qu'il chargea de munitions, de fusils, etc. Le comte Conway mit aussi à sa disposition une frégate qui le transporta en Cochinchine, où il arriva auprès du roi en décembre 1789. L'arrivée des secours qu'amenait Pigneau, l'habileté des officiers français, qui créèrent en peu de temps une marine formidable et organisèrent une armée de six mille hommes à l'européenne, tout contribua à rendre la victoire au parti du roi. Le prélat espérait faire tourner au profit de la religion l'influence qu'il avait acquise, lorsqu'il mourut de la dyssenterie. Au mois d'août 1861, le gouvernement français fit restaurer le tombeau de Pigneau de Béhaine et le déclara propriété française. H. Fisquet.

Nouvelles des missions étrangères ; Londres, 1797. — *Nouvelles lettres edifiantes.* — *Annales de l'association de la propagation de la foi*, passim. — *Gazette de France*, années 1787 et 1788.

PIGNEWART (*Jean*), poëte latin moderne, né vers 1590, à Namur, mort le 5 octobre 1655. Il prit l'habit des moines de Cîteaux au monastère de Boneffe (comté de Namur), en fut élu prieur, et y passa le reste de sa vie. Il a réussi passablement dans la poésie latine, et a laissé : *Liber epigrammatum in honorem Sanctorum* (Louvain, 1624, in-4°); *Cato Bernardinus, sive Sententiæ morales* (ibid., 1624, in-4°); *Pii discursus, cum variis poematibus* (Namur, 1629, in-12); *Xeniolum poeticum* (ibid., 1633, in-12), etc.

Paquot, *Mémoires*, XI.

PIGNORIA (*Lorenzo*), en latin *Pignorius*, érudit italien, né le 12 octobre 1571, à Padoue, où il est mort, le 13 juin 1631. Après avoir fait ses humanités chez les jésuites, il acquit, en assistant aux leçons des plus fameux professeurs de Padoue, une connaissance approfondie de la jurisprudence et du droit canon. En 1602 il entra dans les ordres, et devint secrétaire de Marco Cornaro, évêque de Padoue; ayant accompagné en 1605 ce prélat à Rome, il s'y appliqua à l'étude des monuments ainsi qu'à l'examen des bibliothèques, et gagna l'amitié du cardinal Baronius. Il n'eut d'autre emploi que celui de curé de l'église Saint-Laurent; car ce fut à peine s'il jouit d'un canonicat que lui avait procuré le cardinal Francesco Barberini à Trévise, ayant succombé, quelques mois plus tard, aux atteintes de la peste qui désola sa ville natale. Il entretenait une correspondance étendue, et avait formé, sur ses épargnes, un riche cabinet de curiosités, de livres et de manuscrits grecs, latins et italiens. On a de lui : *Vetustissimæ tabulæ æneæ hieroglyphicis, hoc est sacris Ægyptiorum literis, cœlatæ, explicatio;* Venise, 1605, in-4°; réimpr. sous les titres de *Characteres ægyptii* (Francfort, 1608, in-4°, fig.), et de *Mensa Isiaca* (Amsterdam, 1669, in-4°). Il s'agit du monument connu sous le nom de *Table isiaque*, publié par Énée Vico, et dont les plus célèbres antiquaires ont donné des explications; celle de Pignoria est la plus simple : il n'y voit que la représentation des cérémonies d'un sacrifice d'après le rite égyptien; — *De servis et eorum apud veteres ministeriis;* Augsbourg, 1613, in-4°; Amsterdam, 1674, in-12 : l'un des bons traités du genre, quoique écrit avec diffusion; — *Prosopopœia Aldinæ Catellæ;* Padoue, 1620, in-fol.; — *Magna deum matris idææ et Attidis initia;* Paris, 1623, in-4°; et Venise, 1624, in-4°, avec des additions; — *Notizie istoriche sopra* la Gerusalemme *di Tasso;* Venise, 1624, in-24; — *Le Origine di Padova*; Padoue, 1655, in-4°, fig.; cet écrit, plein d'érudition, a été reproduit dans le *Thesaurus antiq. Italiæ*, t. VI; — *L'Antenore*; ibid., 1625, in-4°, fig. : dissertation sur un tombeau du moyen âge que l'on croyait être celui d'Anténor, prince troyen; — *La Vita di S. Giustina;* ibid., 1626, in-4°; — *Miscella Elogiorum, epitaphiorum et inscriptionum;* ibid., 1626, in-4°; — *Symbolorum epistolicorum liber;* ibid., 1628, 1629, in-8° : Morhof fait grand cas de cet ouvrage; — *Antiquissimæ picturæ de ritu nuptiarum typus explicatus;* ibid., 1630, in-4°, — *Strenæ variæ novantiquæ;* in-4°. Ce savant a encore publié diverses éditions, des notes, des opuscules, etc. P.

Papadopoli, *Hist. gymn. patavini*, II. — Tomasini, *Elogia.* — Niceron, *Mémoires*, XXI. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.*

PIGNOTTI (*Lorenzo*), poëte et historien italien, né le 9 août 1739, à Figline, en Toscane, entre Florence et Arezzo, mort à Pise, le 5 août 1812. Il commença ses études au séminaire d'Arezzo, et, grâce aux secours de son cousin P. Benci, il put les continuer à l'université de Pise. Reçu docteur en médecine en 1763, il alla exercer son art à Florence. Des poésies agréables, plus peut-être que son talent médical, le mirent à la mode. Comme la pratique de la médecine lui convenait peu, il profita de son succès et de ses amis pour obtenir la chaire de physique à l'académie que le grand-duc venait de fonder à Florence. Il passa avec les mêmes fonctions à l'université de Pise en 1774. Ses cours, remarquables par la clarté avec laquelle il exposait les principes et les faits scientifiques, attirèrent un grand nombre d'auditeurs, et l'aménité de ses mœurs lui valut la sympathie générale. Les gouvernements se succédèrent en Toscane sans porter atteinte à sa position. Dispensé en 1801 de faire son cours, tout en conservant la totalité de son traitement, il fut nommé, le 11 novembre de la même année, historiographe du royaume d'Étrurie, conseiller royal pour l'instruction publique en 1802, auditeur de l'université de Pise en 1807, et recteur de la même université en 1809. L'état de sa santé, ébranlée par une attaque d'apoplexie vers la fin de 1809, ne lui permit de garder cette place que jusqu'en octobre 1810; mais il conserva

le titre de recteur honoraire jusqu'à sa mort, arrivée deux ans plus tard. Causeur spirituel et instruit, Pignotti était recherché dans les premières maisons de Florence et de Pise et par les riches étrangers qui visitaient la Toscane. Les fêtes de la cour et ses rapports de société avec des dames anglaises, la duchesse de Rutland, lady Cowper, lady Elisabeth Compton, lui fournirent l'occasion de quelques poëmes : *La felicità dell' Austria e della Toscana* (1791), *La Tomba di Shakspeare* (1778), *L'Ombra di Pape*, *La Treccia donata*, qui n'ont pas survécu aux circonstances qui les inspirèrent. Ses *Fables*, dont la première édition parut en 1779, sont beaucoup plus estimées. Ses *Poésies complètes* furent publiées à Florence, 1812-1813, 6 vol. in-8°. Comme prosateur Pignotti, outre quelques opuscules scientifiques et littéraires, composa une *Storia della Toscana sino al principato*, *con diversi saggi sulle scienze, lettere e arti;* Pise, 1813, 9 vol. in-8° et 10 vol. grand in-12; Livourne, 1820, 5 vol. in-12, compilation utile, instructive, mais languissante et mal ordonnée. L. J.

Aldobrandi Paolini, *Elogio storico-filosofico di Lor. Pignotti;* Pise, 1817, in-8°. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV. — Ant. Benci, *Elog. di L. Pignotti*, dans l'*Antologia*, juin 1821.

PIGOREAU (*Alexandre-Nicolas*), libraire français, né en 1765, à Paris, où il est mort, le 21 janvier 1851. Ancien professeur au collége d'Harcourt, il exerça depuis la révolution la profession de libraire, qu'il n'avait pas encore quittée en 1832. On a de lui une *Petite Bibliographie biographico-romancière, ou Dictionnaire des romanciers, tant anciens que modernes, tant nationaux qu'étrangers*, etc. (Paris, 1821, in-8°), ouvrage plus estimé que celui de Marc sur le même sujet et auquel il a donné, de 1821 à 1831, vingt-deux suppléments et plusieurs appendices.

Quérard, *La France littér.*

PIGRAY (*Pierre*), chirurgien français, mort le 15 novembre 1613, à Paris. Il fut le disciple et l'émule d'Ambroise Paré; mais, malgré le profond respect qu'il portait à ce maître, il n'était guère partisan de la ligature des vaisseaux, et retarda la propagation de cette utile méthode. Il exerça les fonctions de premier chirurgien auprès de Henri IV et de Louis XIII. On a de lui : *Chirurgia cum aliis medicinæ partibus conjuncta*, Paris, 1609, in-8°, que l'on peut regarder comme un excellent abrégé des œuvres de Paré; — *Chirurgie mise en théorie et en pratique;* Paris, 1610, in-8°; — *Epitome præceptorum medicinæ chirurgicæ;* Paris, 1612, in-8°; trad. en français (Lyon, 1628, 1673, in-8°), en hollandais et en italien.

Éloy, *Dict. hist. de la Médecine.* — *Recherches sur l'origine et les progrès de la chirurgie;* Paris, 1744, in-4°, p. 251.

PIHAN-DELAFOREST (*Ange-Augustin-Thomas*), littérateur français, né en 1791, à Pontoise, mort en novembre 1842, à Paris. Élève de l'ancienne École normale, il professa quelque temps la rhétorique, et s'établit ensuite à Paris, où il obtint en 1827 le titre d'imprimeur-libraire du dauphin. Nous citerons de lui : *Voyage du roi à Saint-Omer* (1827, 1828, in-8°); *Voyages de la duchesse de Berri en Normandie et en Béarn* (1828-1830, 2 vol. in-8°); *Essai sur la vie et les ouvrages de Schœll* (1834, in-8°), et *Abrégé historique de Notre-Dame de Pontoise* (6e édit., 1838, in-8°).

Son père, PIHAN-DELAFOREST (*Paul-François*), né en 1739, mort en 1810, fut subdélégué de l'intendant de la généralité de Paris et procureur impérial à Pontoise, sa ville natale. Il a laissé : *Esprit des coutumes du bailliage de Senlis* (Paris, 1771, in-12).

Daniel de Saint-Anthoine, *Biogr. de Seine-et-Oise.*

PIIS (*Pierre-Antoine-Augustin*, chevalier DE), poëte et littérateur français, né le 17 septembre 1755, à Paris, où il est mort, le 22 mai 1832. Il était fils de Pierre-Joseph de Piis, chevalier de Saint-Louis et major au Cap Français. Destiné à servir dans un régiment colonial, il renonça, par faiblesse de santé, à l'état militaire et acheva au collége d'Harcourt les études qu'il avait commencées à celui de Louis le-Grand. Les encouragements de l'abbé de L'Attaignant et de Saint-Foix contribuèrent à le lancer dans un genre de littérature bien frivole, et en 1776 il débuta par une parodie d'*Alceste* intitulée *La Bonne femme*, et qui fut bien accueillie. S'étant associé Barré, alors greffier du Châtelet, ils donnèrent ensemble à la Comédie-Italienne une vingtaine de petites pièces, entièrement en vaudevilles, et dont le dialogue était remplacé par des couplets que l'on chantait sans accompagnement; quelques-unes eurent une grande vogue, comme *Les Vendangeurs*, *Le Sabot perdu* et *Les Amours d'été*, et se distinguaient par des vers charmants et des tableaux gracieux. La nature du talent de Piis lui concilia la faveur de la cour : en 1784 il fut nommé secrétaire interprète du comte d'Artois, sinécure qui lui fut rendue dès la première restauration. En 1792 il prit part avec Barré à la fondation du théâtre de la rue de Chartres (théâtre de Vaudeville), spécialement consacré au genre qu'il avait restauré, et y fit représenter la plupart de ses anciens ouvrages ainsi que des pièces de circonstance. Afin d'échapper à la tourmente révolutionnaire, il fut obligé de se cacher dans le midi, et de retour à Paris, après le 9 thermidor, il accepta des fonctions municipales dans le département de Seine-et-Oise. Il était commissaire du premier arrondissement de Paris lorsqu'à la suite du 18 brumaire il devint l'un des cinq administrateurs du bureau central (11 novembre 1799). Appelé, le 14 mars 1800, au secrétariat général de la préfecture de police, il conserva cette place jusqu'au 14 août 1815; pendant les Cent Jours il avait été employé par le comte Réal en qualité d'archiviste. Piis était membre

de la Légion d'honneur. Il se présenta trois fois sans succès aux élections de l'Académie française, et fut l'un des fondateurs du Portique républicain, de la société des Dîners du Vaudeville et de celle du Caveau moderne, qu'il présida après la mort de Laujon. Comme vaudevilliste, il a un talent fort inégal, et aucune de ses nombreuses compositions ne s'est maintenue au répertoire; dans ses meilleures chansons il s'est montré prolixe et bizarre. Son nom lui a attiré plusieurs épigrammes : *Di meliora* Piis, disait l'un en parodiant Virgile; *Auge* Piis *ingenium*, répostait l'autre en parodiant le rituel; on trouvait aussi que dans son bagage littéraire *il y avait beaucoup à barrer* (à Barré). Outre ses vaudevilles, qui, à part le plus petit nombre, ont tous été écrits en collaboration avec Barré, on a de lui : *Les Augustins, contes nouveaux en vers, et Poésies fugitives;* Londres (Paris), 1779, in-16; — *La Carlo-Robertiade, ou épître badine au sujet des ballons;* Paris, 1784, in-8°; — *Chansons nouvelles;* Paris, 1785-1788, in-12, dédiées au comte d'Artois; — *L'Harmonie imitative de la langue française*, poëme en quatre chants; Paris, 1785, 1788, in-8° : ce poëme, qui a été l'objet de sévères critiques contient dans le premier chant l'analyse des lettres de l'alphabet en vers souvent baroques, tels que :

Le Q traînant sa queue et querellant tout bas...
L'X excitant la rixe, etc.

En beaucoup d'endroits pourtant l'auteur s'est tiré avec adresse des tours de force qu'il a osé entreprendre; — *Les Œufs de Pâques de mes critiques, dialogues mêlés de vaudevilles;* Paris, 1786, in-8° : satire dirigée contre les journalistes qui avaient attaqué *l'Harmonie imitative;* — *Opuscules divers;* Paris, 1791, in-12; — *Chansons patriotiques;* Paris, 1794, in-18; — *Les Dîners du Vaudeville;* 1802, in-8°; — *Chansons choisies;* Paris, 1806, 2 vol. in-18, avec portrait; — *A quelques poëtes très-spirituels, matérialisme à part; stances familières;* Paris, 1818, in-8°; — *Les Craintes d'un fou du roi;* Paris, 1825, in-8°; — *Le Cantique du pauvre d'esprit;* Paris, 1825, in-8° : à l'occasion du sacre de Charles X. Cet auteur a édité lui-même en 1781 une partie de son *Théâtre* (2 vol. in-18) et ses *Œuvres choisies* (Paris, 1811, 4 vol. in-8°). P. L.

Biogr. nouv. des contemp. — Biogr. univ. et portat. des contemp. — Chénier, *Tableau de la Littér.* — Quérard, *La France littér.*

PIKLER (*Antoine*), graveur en pierres fines, né au commencement du dix-huitième siècle, à Presinone (Tyrol), mort à Rome, en 1799. Il fut d'abord destiné au commerce et placé chez l'un de ses oncles; mais au bout de peu de temps il quitta sa famille, et vint à Naples, où il se mit à graver pour un orfèvre des cachets, des armoiries et des ornements. Le talent avec lequel il exerçait ce métier ayant été remarqué, on le décida à se livrer à la gravure sur pierres dures; le succès favorisa ses efforts, et il prit bientôt un rang distingué dans son art, malgré l'insuffisance de ses premières études. De son mariage avec Thérèse Puizcriz, fille d'un musicien de Bohême, qu'il épousa pendant un voyage en Allemagne, Antoine Pikler eut deux fils; le plus jeune, nommé *Joseph*, étudia l'architecture sous un maître français, Dériset, et mourut jeune.

PIKLER (*Jean*), fils aîné du précédent, peintre et graveur en pierres dures, né à Naples, le 1er janvier 1734, mort à Rome, le 25 janvier 1791. Son père étant venu se fixer à Rome, en mai 1743, le confia aux soins du peintre Dominique Carvi. Poussé par un ardent amour des arts, Jean Pikler se livra non-seulement à l'étude du dessin et de la gravure, mais il étudia l'anatomie, la perspective, la peinture, copia les principaux ouvrages de Raphaël, peignit en émail, fit de la mosaïque et modela les chefs-d'œuvre de la sculpture antique. Il avait coutume de dire que les graveurs en pierres dures sont des sculpteurs en miniature. Il fit vers 1751 les premiers ouvrages qu'on connaisse de lui. Pendant assez longtemps il travailla pour un joaillier et un brocanteur d'objets d'art qui faisait passer pour antiques les pierres qu'il lui avait achetées à vil prix. Sa réputation s'établit dès qu'il vendit lui-même ses ouvrages. En 1761, abandonnant momentanément son touret, il fit cinq tableaux pour l'église d'Airolo, et plus tard il exécuta un grand tableau pour l'église des Augustins de Braciano. De retour à Rome, en 1763, il s'y maria. Joseph II étant venu visiter l'Italie en 1769, Pikler grava son portrait, et obtint de lui le titre de son graveur ordinaire, celui de chevalier et le droit de porter l'habit militaire. On lui doit encore les portraits des papes Clément XIV et Pie VI, un très-grand nombre de portraits estimés et des copies d'après l'antique. Il a gravé sur cuivre un cours de dessin d'après les ouvrages de Raphaël qui sont au Vatican. Il se proposait en outre de publier une histoire de la gravure en pierres dures, ornée de planches représentant les plus beaux spécimens de cet art; dans ce but il avait formé une collection des empreintes des plus précieux morceaux qu'il avait pu se procurer. Le sculpteur Christophe Hereston a exécuté le buste de Pikler, qui fut placé dans le Panthéon. H. H—N.

Jean-Gérard de Rossi, *Hist. de la vie et des travaux de J. Pikler;* Rome, 1792 : trad. dans le *Magasin encyclop.*, de Millin et dans le *Cabinet de l'Amateur*, 1845-1846. — *Archives de l'Art français.* — P. J. Mariette, *Traité des pierres gravées.* — *Memorie degli intagliatori moderni in pietre dure;* Livourne, 1748.

PILADE (*Giovanni-Francesco* BOCCARDO), érudit italien, né à Brescia, mort vers 1505. On lui a aussi donné, mais à tort, les noms de *Broccardus* et de *Buccardus*. D'après les conjectures, assez vraisemblables, d'Apostolo Zeno, Boccardo était le nom de sa famille, et il avait pris celui de Pilade pour se conformer à la cou-

tume du temps (*per affettazione di grecismo*). Il professa les humanités à Salo, sur le lac de Garde, et non à Brescia, comme l'affirme Quirini, et il eut pour bienfaiteur Aloisio Dardano, chancelier de Venise. Nous citerons de lui : *Carmen scholasticum de nominum declinationibus, generibus*, etc.; 3e édit., Brescia, 1498, in-4° : ce poëme est opposé au *Doctrinal* d'Alexandre de Villedieu ; les deux premières éditions en ont été faites sans l'aveu de l'auteur; — *Vocabularium* (en vers, à l'usage des écoles); Brescia, 1498, in-4°; Milan, 1505; — *In Alexandri de Villa Dei Doctrinale puerorum annotationes;* Brescia, 1500; Milan, 1502, in-4° : il y relève les ridicules et les puérilités de cette grammaire; — *Plauti Comœdiæ;* Brescia, 1506, in-fol.; cette édition, qui lui coûta cinq années de travail, fut publiée par son ami Giovanni Britannica. Il a aussi traduit en vers élégiaques *la Théogonie* d'Hésiode. Ses *Œuvres* ont été recueillies (Milan, 1512, in-4°). P.

Quirini, *De literat. Brix.*, 2e partie. — Apostolo Zeno, *Lettere*, III, 246. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e partie.

PILARIK (*Étienne*), théologien hongrois, né en 1615, à Otschova, mort le 8 février 1693, à Neusalza. Fils d'un ministre protestant, il choisit aussi la carrière ecclésiastique, et acquit beaucoup de réputation par ses talents pour la chaire. En 1663 il tomba entre les mains des Tartares, qui le réduisirent en esclavage. Ses principaux écrits sont : *Currus Jehovæ mirabilis* (Wittemberg, 1678, in-4°), et *Turcico-Tartarica crudelitas* (Bude, 1684, in-4°), relation touchante de sa captivité.

Son fils, nommé aussi *Étienne*, mourut en 1710, laissant quelques ouvrages tombés dans l'oubli.

Horanly, *Memoria Hungar.*, III, 78-82.

PILARINO (*Giacomo*), médecin italien, né le 9 janvier 1659, dans l'île de Céphalonie, mort le 18 juin 1718, à Padoue. Il étudia d'abord le droit, et fut reçu docteur à Padoue. Au bout de plusieurs années, il s'appliqua à la médecine, croyant par là satisfaire plus aisément son goût pour les voyages. Toute sa vie en effet se passa dans les pays étrangers : il s'attacha comme médecin au service du pacha de Candie, des prince Cantacuzène et Serbano en Valachie, du tzar Pierre le Grand (1688), du doge Francesco Morosini, etc. Il visita la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, l'Égypte, et fut pendant cinq ans consul de Venise à Smyrne. On a de lui : *Variolas excitandi per transplantationem methodus* (Venise, 1715, in-12), et *La Medicina difesa* (ibid., 1717, in-12), écrit dirigé contre Joseph Gazzola.

Niceron, *Mémoires*, XV.

PILASTRE DE LA BRARDIÈRE (*Urbain-René*), homme politique français, né à Soudon, paroisse de Cheffes, en Anjou, le 10 octobre 1752, mort au même lieu, le 24 avril 1830. Après avoir terminé ses études chez les oratoriens d'Angers, il avait visité plusieurs parties de l'Europe lorsqu'en 1789 il fut élu, par le tiers état de la sénéchaussée d'Anjou, député aux états généraux, où il siégea dans les rangs de la majorité. De retour dans ses foyers, il devint en 1791 maire d'Angers, et réalisa des améliorations dont cette ville garde encore le souvenir. Envoyé à la Convention avec ses amis intimes Larevellière-Lépeaux et J.-B. Leclerc, il vota dans le procès du roi pour la réclusion pendant la guerre et le bannissement à la paix. Ayant protesté, après le 31 mai, contre les événements de cette journée, et n'ayant pu faire constater son opposition aux mesures prises par la montagne, il donna sa démission, bientôt suivie d'un décret de mise en accusation, et parvint à se soustraire à la mort en exerçant à Montmorency et à Saint-Prix près Paris, où il vivait déguisé en ouvrier, la profession de menuisier, qu'il avait apprise dans sa jeunesse comme amusement. Élu en 1795 au Corps législatif, il entra au Conseil des Anciens, dont il fut secrétaire, et y siégea jusqu'en l'an VII (1799). Pendant quelque temps, administrateur des hospices civils de Paris, vers la fin de 1799 il fut nommé membre du Corps législatif, dont il sortit en mars 1802. Sous l'empire il n'exerça aucune fonction publique. Très-opposé au gouvernement de cette époque, il vécut dans sa terre de Soudon, uniquement occupé de l'éducation de son fils, d'agriculture, et de la propagation de la vaccine. Il ne reparut sur la scène politique qu'en 1820, comme membre de la chambre des députés, où il vota constamment avec l'opposition. M. Marchegay a inséré dans les *Archives de l'Anjou* (t. I, p. 92 et suiv.) un *État des établissements relatifs à l'instruction publique compris dans l'étendue du canton d'Angers*, travail rédigé par Pilastre.

E. REGNARD.

Larevellière-Lépeaux, *Mémoires* inédits. — *Documents particuliers.*

PILATE (*Ponce*), administrateur de la Judée, né en Italie, mort l'an 39 de J.-C., à Vienne (Dauphiné). Il succéda à Valerius Gratus dans l'administration de la Judée, en l'an 27 (1). Pilate, que Josèphe nous peint comme un homme emporté et avide, a laissé dans l'histoire, dit M. Dupin, « un nom qui sert d'enseignement à tous les juges pusillanimes, pour leur révéler la honte qu'il y a de céder contre sa propre conviction. Depuis dix-huit siècles les générations ont répété jusqu'à

(1) « Pilate, dit M. Dupin, était un de ces fonctionnaires qu'on appelait *procuratores Cæsaris*. A ce titre il était placé sous l'autorité supérieure du gouverneur de Syrie, véritable *præses* de cette province, dont la Judée n'était plus qu'une dépendance. Au gouverneur (*præses*) appartenait éminemment par son titre le droit de *connaître des accusations capitales*. Le *procurator*, au contraire, n'avait pour fonction principale que le recouvrement des impôts et le jugement des *causes fiscales*. Mais le droit de connaître des accusations capitales appartenait aussi quelquefois à certains *procuratores Cæsaris* envoyés dans de petites provinces au lieu et place du gouverneur, *vice præsidis*, comme cela résulte clairement des lois romaines. Tel était Pilate à Jérusalem. »

nous : Le juste a souffert sous Ponce Pilate, *passus sub Pontio Pilato.* » Nous ne rapporterons point ce que tout le monde sait sur ce juge lâche et inique, qui abandonna Jésus-Christ à la fureur des Juifs, contre le témoignage même que sa conscience l'avait obligé de rendre à son innocence. C'est à tort que M. Salvador a pensé qu'il ne fit que signer l'arrêt qu'il suppose avoir été rendu par le sanhédrin. Pilate ne se borna point à signer, il écrivit, il rédigea l'arrêt du Christ; critiqué dans sa rédaction, il la maintint. *Ce qui est écrit est écrit*, répondit-il. Et il se lava les mains, croyant par cette vaine cérémonie se purifier de son iniquité et se déclarer *innocent de l'effusion du sang de cet homme juste.* Environ un an après la mort de Jésus-Christ, Pilate prit l'argent du sacré trésor pour la construction d'un aqueduc, et le peuple s'étant soulevé contre lui, il employa des voies extrêmes pour calmer la sédition. Pilate exerça des cruautés plus intolérables envers les habitants de Samarie, qui portèrent plainte contre lui à Vitellius, gouverneur de Syrie. Celui-ci envoya en Judée Marcellus, son ami, et ordonna à Pilate d'aller à Rome rendre compte de sa conduite à Tibère. Avant son arrivée, Caligula avait succédé à l'empire (37). On ne sait point les détails de ce qui lui arriva; mais la tradition rapporte qu'exilé à Vienne en Dauphiné, il s'y tua de désespoir deux ans après. Saint Justin martyr et Tertullien nous ont conservé des lettres de Pilate à Tibère, dans lesquelles il lui rapporte les miracles et la résurrection du Christ, et l'on ne peut douter raisonnablement qu'ils n'aient vu les lettres, puisqu'ils y renvoient tous ceux auxquels ils adressent leurs apologies de la religion chrétienne. Mais il ne paraît pas que ces pièces aient subsisté jusqu'au temps d'Eusèbe, et les auteurs qui en ont parlé depuis n'en avaient vu que d'apocryphes. On doit porter le même jugement d'une pièce traduite de l'italien en français, sous le titre de : *Trésor admirable de la sentence de P. Pilate contre Jésus-Christ, trouvée écrite sur parchemin, en lettres hébraïques, dans la ville d'Aquila;* Paris, 1581, in-12. H. F.

J. Salvador, *Hist. des Institutions de Moïse et du peuple hébreu;* 1828, 3 vol. in-8°. — S. Justin, *Apolog.*, t. II. — Tertullien, *Apolog.*, c. XXI. — Eusèbe, *Hist.*, l. II, c. II. — Dom Ceillier, *Hist. des auteurs sacr. et eccl.*, t. I, p. 495. — Jérôme Xavier, *Historia Christi*, p. 533. — Dupin aîné, *Jésus devant Caïphe et Pilate;* 1828 et 1855, in-8°.

PILATE (*Léonce*). *Voy.* LÉONCE.

PILATI (*Carlantonio*), publiciste italien, né le 28 décembre 1733, à Tassulo, près de Trente, mort le 27 octobre 1802, dans le même lieu. Dès l'âge de dix-neuf ans il fut nommé juge des vallées de Non et de Sole, dans le pays trentin. Après avoir occupé pendant quelques mois une chaire de jurisprudence à Gœttingue, il en accepta une semblable au lycée de Trente (1760). Ses écrits sur le droit civil et naturel, où il eut le courage de signaler les abus de la législation italienne et d'en demander la réforme, furent accueillis avec faveur à l'étranger. Il se mit alors à voyager, visita la France, la Hollande, l'Allemagne, la Prusse, le Danemark, et reçut de plusieurs souverains des témoignages marqués de bienveillance. Frédéric II et l'empereur Joseph le consultèrent sur les réformes qu'ils voulaient introduire dans leurs États. Retiré dans sa terre de Tassulo, il y consacra à l'étude les dernières années de sa vie, jusqu'au moment où sa vue s'affaiblit au point de ne plus lui permettre de distinguer les objets. Pilati joignait à une érudition variée beaucoup d'esprit, d'indépendance et de sagacité. Ses ouvrages mériteraient d'être mieux connus. On a de lui : *L'Esistenza della legge naturale;* Venise, 1764, in-8°; trad. en allemand; — *Raggionamenti intorno alla legge naturale e civile;* ibid., 1766, in-8°; — *Di una riforma d'Italia;* Villafranca (Venise), 1767, in-8°; trad. en allemand et en français; au nom du peuple romain, l'auteur s'adresse au pape Clément XIII pour le supplier de favoriser l'agriculture et le travail et de proscrire l'aumône; — *Riflessioni di un Italiano sopra la Chiesa in generale;* Borgo Francone (Venise), 1768, in-8° : il se plaint avec amertume des immenses richesses du clergé et de la multiplicité des couvents; — *L'Istoria dell' Imperio Germanico e della Italia dai tempi dei Carolingi sino alla pace di Westfalia;* Stockholm (Coire), 1769-1772, 2 vol. in-4°; — *Traité des lois civiles;* La Haye 1774, 2 vol. in-8°: les lois romaines, selon Pilati, telles du moins que Justinien les a laissées, sont la source la plus féconde des maux qui affligent les sociétés modernes, et il en réclame l'abolition; — *Traité du mariage et de sa législation;* La Haye, 1776, in-8°; suite de l'ouvrage précédent; — *Voyages en différents pays de l'Europe en* 1774-1776, *ou Lettres écrites de l'Allemagne*, etc.; La Haye, 1777, 2 vol. in-12; trad. en allemand et en italien; — *L'Observateur français à Amsterdam, ou Lettres sur la Hollande en* 1778-1779; La Haye, 1780, 2 vol. in-12; — *Traité des lois civiles;* La Haye, 1776, in-8°; — *Traité des lois politiques des Romains du temps de la république;* La Haye, 1781, 2 vol. in-8° : ouvrage instructif, mais diffus; — *Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement, les lois et l'esprit humain après la conversion de Constantin jusqu'à la chute de l'empire d'Occident;* La Haye, 1783, in-8°; trad. en allemand, Leipzig, 1784, 2 vol. in-8°; — *Briefe aus Berlin ueber verschiedene Paradoxa dieses Zeitalters* (Lettres de Berlin sur quelques paradoxes du temps); Berlin (Breslau), 1784-1785, 2 vol. in-8°. Plusieurs des ouvrages de Pilati sont restés inédits, entre autres ses *Mémoires* et sa *Correspondance.* P.

Mazzetti, *Raccolta di opere d'autori tirolesi.* — Ti-

paldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VI. — Quérard, *La France littéraire.*

PILÂTRE DE ROZIER (*Jean-François*), aéronaute français, né à Metz, le 30 mars 1756, mort le 15 juin 1785, d'une chute en ballon, aux environs de Boulogne-sur-Mer. Venu de bonne heure à Paris, il s'y fit connaître par un cours public sur l'électricité et par des recherches scientifiques qui lui valurent une chaire de chimie à Reims et bientôt après la place d'intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur (depuis Louis XVIII). C'est lui qui eut en 1781 la première idée de l'Athénée royal, d'abord décoré du titre de *Musée de Monsieur*. Dès que Pilâtre de Rozier eut connaissance des expériences aérostatiques de Montgolfier (*voy.* ce nom), il se consacra tout entier au succès de l'application de cette découverte. Après l'enlèvement d'une montgolfière à Versailles en présence du roi et le voyage libre de quelques animaux en montgolfière, on imagina de faire des ascensions en ballon captif avec des hommes. Montgolfier construisit une énorme machine avec une galerie au milieu de laquelle pendaient attachés par des chaînes de fer des réchauds où l'on pouvait brûler de la paille et de la laine. Pilâtre fit trois ascensions avec ce ballon retenu par des cordes dans le jardin de Réveillon, marchand de papiers peints, au faubourg Saint-Antoine. Chaque fois il put descendre et remonter à volonté, en rallumant ou laissant éteindre le feu. Dans une de ces expériences le ballon s'embarrassa dans un arbre, et Pilâtre se tira parfaitement d'affaire. Bientôt Giroud de Villette osa l'accompagner, et après lui le marquis d'Arlandes, major d'infanterie française. On laissa ensuite le ballon libre ; il se dirigea de côté et alla retomber à une centaine de pas. Toutes ces expériences semblaient démontrer la possibilité d'entreprendre un voyage aérien. Quelques mois plus tard, Pilâtre de Rozier faisait voyager en ballon captif, toujours chez Réveillon, la marquise de Montalembert, la comtesse de Montalembert, la comtesse de Podenas, et Mlle de Lagarde, accompagnées du marquis de Montalembert et de M. Artaud de Bellevue. On monta et descendit plusieurs fois, et pendant ces voyages innocents il paraît que ces dames exprimèrent à plusieurs reprises le vœu de voir abandonner « leur char au gré du vent ». Pilâtre n'y consentit pas, mais il se promit de tenter bientôt lui-même l'aventure : le 21 novembre 1783, il entreprit en effet, avec le marquis d'Arlandes, la première ascension aérostatique dans laquelle un ballon libre ait emporté des hommes. Les deux voyageurs partirent du château de la Muette à Passy, à une heure cinquante-quatre minutes de relevée, dans une montgolfière, en présence d'une nombreuse assemblée, et montèrent à une très-grande hauteur. Au bout de vingt à vingt-cinq minutes, le ballon descendit sur la butte aux Cailles, du côté de Gentilly, à cinq mille toises du lieu où il s'était élevé, après avoir traversé Paris. Les courageux aéronautes avaient couru les plus grands dangers. Leur ballon avait essuyé de violentes bourrasques, le feu y avait fait de nombreuses ouvertures et avait même endommagé la galerie ; quelques cordes s'étaient rompues, et les voyageurs avaient reconnu la nécessité de descendre à terre longtemps avant d'y pouvoir aborder. Mais là de nouvelles difficultés les attendaient. La chaleur de leur réchaud n'étant plus assez forte pour tenir leur ballon debout, il tomba de tout son poids sur la flamme. Pilâtre ne se dégagea qu'avec peine en risquant de périr dans le feu. D'Arlandes a laissé une intéressante relation de ce voyage. Le 1er décembre 1783, le physicien Charles (*voy.* ce nom), qui avait imaginé les ballons remplis de gaz hydrogène pour remplacer les montgolfières et s'élever en l'air, faisait sa première ascension en aérostat à gaz aux Tuileries, avec un nommé Robert. Le 3 décembre, Messier proposa à l'Académie des sciences de nommer Montgolfier et Charles associés surnuméraires, titre qui n'existait pas dans l'Académie ; mais cette proposition ne fut pas accueillie : on se contenta de leur remettre à chacun deux jetons comme aux académiciens présents, et on en envoya aussi à Robert, à Pilâtre et au marquis d'Arlandes. L'opinion publique se plaignait pourtant que l'on fît si peu pour ces hommes courageux, qu'on avait même laissés revenir de leurs voyages aériens dans des diligences publiques. Enfin, on donna des lettres de noblesse au père de Montgolfier, le cordon de Saint-Michel à Montgolfier, une pension de 2,000 livres à Charles, une de cent pistoles, ou 1,000 livres, à Robert, et aussi une pension royale à Pilâtre. Celui-ci fut mécontent ; il prétendait mériter autant que Charles, et alla faire des représentations à M. de Calonne, offrant de remettre plutôt les cent pistoles. Le contrôleur général ne lui répondit pas et lui tourna le dos. Une souscription avait été ouverte à Lyon par l'intendant Flesselles pour la construction d'une montgolfière qui devait emporter plusieurs personnes. Pilâtre de Rozier arriva à Lyon le 26 décembre 1783. Il prit une grande part aux préparatifs de cette expérience, qui n'eut qu'un faible succès. Pilâtre obtint sa pension de 2,000 livres, après une ascension aérostatique qu'il fit, le 24 juin 1784, en montgolfière, à Versailles, devant le roi de Suède. Il était accompagné de Prouts dans cette ascension, et alla descendre trois quarts d'heure plus tard près de Chantilly. Après sa mort, cette pension fut continuée à sa mère et à sa sœur. Au mois de novembre 1784, Pilâtre annonça qu'il allait préparer un aérostat pour passer le détroit de la Manche. Donnant sa démission de professeur à l'Athénée, qu'il avait fondé et dont il resta le chef, il partit pour Boulogne, où il s'installa. Il avait obtenu des secours de M. de Calonne, au moyen desquels il fit construire une machine qu'il appela *aéro-montgolfière*, et qui réunissait les deux inventions de Montgolfier et de Charles. C'é-

tait un énorme ballon à gaz hydrogène, surmontant un cylindre assez haut destiné à servir de montgolfière. Pilâtre voulait monter et descendre à volonté pour chercher des courants d'air favorables sans perdre de gaz, en raréfiant plus ou moins l'air contenu dans le cylindre. Charles et d'autres savants cherchèrent à le détourner de son projet en lui disant que c'était placer une mèche allumée sous un baril de poudre; il persista. Pendant cinq mois les vents lui furent contraires. Les rats dévorèrent sa machine; il fallut une armée de chiens et de chats pour les chasser : on y ajouta des hommes qui battaient du tambour toute la nuit pour les éloigner. Une autre fois un ouragan furieux força les magistrats de la ville à intervenir pour l'empêcher de partir. Il revint à Paris trouver M. de Calonne, qui le reçut de la façon la plus brutale, en lui disant : « Mon cher, le gouvernement n'a pas dépensé 150,000 fr. pour qu'un physicien voyage sur les côtes de Picardie. Il faut utiliser la machine et passer la Manche. » Pilâtre revint à Boulogne la mort dans l'âme, mais avec le cordon de Saint-Michel et une pension de 6,000 livres en espérance. Il se remit à l'ouvrage, quoique découragé : Blanchard avait le premier passé le détroit d'Angleterre en France. Les vents restaient hostiles à Pilâtre. Une autre cause lui fit pourtant hâter son départ, si l'on en croit la chronique. Il était devenu amoureux d'une jeune Anglaise, belle et riche, dont il espérait obtenir la main après sa réussite. Il résolut donc de partir malgré les avaries qu'avait éprouvées sa machine. Cependant il refusa d'accepter Mme de Saint-Hilaire comme compagne, malgré les ordres formels de M. de Calonne. Le 14 juin 1785, il fit tout disposer; mais le vent ne fut pas favorable. Le 15, le vent parut meilleur, et il fit annoncer son départ. Les ballons d'essai ouvrirent la route. Il monta dans la galerie avec Romain, physicien qui l'avait aidé dans la construction de sa machine, et repoussa le marquis de La Maisonfort, capitaine du génie, en lui disant : « Nous ne sommes sûrs ni du temps ni de la machine; je ne puis vous accepter. » Et l'aéromontgolfière l'enleva à sept heures cinq minutes du matin. M. de La Maisonfort a fait connaître les péripéties de ce départ et la fin déplorable de ce voyage. La machine s'était bientôt trouvée au-dessus de la mer, puis elle regagna la côte de France. Pilâtre voulut sans doute ouvrir la soupape afin de s'élever pour trouver un courant favorable. Le taffetas creva, la soupape retomba dans l'intérieur du globe, l'enveloppe se fendit, recouvrit la montgolfière; la machine éprouva deux ou trois secousses et descendit avec une grande rapidité. Les deux voyageurs furent trouvés fracassés dans la galerie et aux mêmes places qu'ils occupaient à leur départ. Pilâtre de Rozier avait été tué sur le coup; Romain survécut dix minutes, mais il ne put parler et ne donna que de légers signes de connaissance. Le cylindre-montgolfière n'avait éprouvé aucun accident, il n'était ni brûlé ni déchiré; le réchaud, encore au centre de la galerie, se trouvait fermé; la machine pouvait être à environ dix-sept cents pieds en l'air; elle tomba à cinq quarts de lieue de Boulogne et à trois cents pas des bords de la mer, vis-à-vis la tour de Croy, dans la garenne de Wimille. D'autres prétendirent avoir vu voltiger au-dessus du ballon une colonne de flamme avant la chute de l'appareil. Le corps municipal de Boulogne fit faire un service pour les deux malheureux aéronautes, et leur éleva un monument dans le cimetière de Wimille, où ils furent enterrés. M. de Flesselles remplaça Pilâtre comme président du Musée de Monsieur, et le comte de Provence se chargea des dettes de cet établissement contractées par son premier directeur. On fit à Pilâtre de Rozier cette épitaphe :

Ci-gît un jeune téméraire,
Qui dans son généreux transport,
De l'Olympe étonné franchissant la barrière,
Y trouva le premier et la gloire et la mort.

L. LOUVET.

Rœderer, *Éloge de Pilâtre de Rozier*. — Lenoir, *Éloge funèbre de Pilâtre de Rozier*. — Tournon de La Chapelle, *Vie et Mémoires de Pilâtre de Rozier*. — *Mémoires secrets pour servir à l'hist. de la républ. des lettres en France*, 1783-1785. — *Journal de Paris*, 1785. — Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — J. Turgan, *Les Ballons*.

PILES. *Voy.* FORTIA.

PILET. *Voy.* LA MÉNARDIÈRE.

PILKINGTON (*Letitia* VAN LEWEN), femme auteur anglaise, née en 1712, à Dublin, où elle mourut, le 29 août 1750. Vers l'âge de dix-huit ans, elle épousa le révérend Matthieu Pilkington, auteur d'un recueil de *Mélanges*, qui obtint du succès grâce à la collaboration anonyme de Swift. La conduite, plus que légère, des deux époux, animés l'un contre l'autre par une jalousie de métier, rendit cette union malheureuse. Tandis que le mari entrait comme chapelain au service du lord maire de Londres (1732), la femme vécut à l'aventure dans cette ville, fut emprisonnée pour dettes, et finit par retourner à Dublin. Elle a laissé quelques *Poésies*, qui ne sont pas sans mérite, une comédie et une tragédie, et des *Mémoires* (1749, 2 vol. in-12), écrits avec beaucoup d'esprit et de finesse.

Son fils, PILKINGTON (*John-Carteret*), mort en 1763, a publié des vers et un volume de *Mémoires* (1760, in-4°).

Baker, *Biogr. dramatica*. — Cibber, *Lives*.

PILKINGTON (*Mary*), femme auteur anglaise, née en 1766, à Cambridge. Elle fut élevée par son grand-père, ecclésiastique respectable, qui se plut à cultiver les heureuses dispositions dont elle était douée, et se maria en 1786 avec un chirurgien de la marine. Après avoir entrepris l'éducation de plusieurs jeunes filles, elle publia quelques écrits, favorablement accueillis, et s'adonna tout entière à la littérature. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français.

Biogr. nouv. des Contemp.

PILLE (*Louis-Antoine*, comte), général et administrateur français, né à Soissons, le 14 juillet 1749, mort dans la même ville, le 7 octobre 1828. Il était avant la révolution secrétaire général de l'intendance de Bourgogne. Il organisa à Dijon les volontaires de la Côte-d'Or, et partit à la tête du 1er bataillon en 1791. Il se distingua en Belgique sur plusieurs champs de bataille, fut promu successivement aux grades d'adjudant général (août 1792) et de général de brigade (13 frimaire an II). Livré aux Autrichiens par Dumouriez, il fut quelque temps enfermé à Maestricht. A sa mise en liberté, en l'an II, il fut nommé commissaire du mouvement des armées, place équivalant à celle de ministre de la guerre, et déploya dans ces moments si difficiles autant d'activité que d'intelligence. Après le 9 thermidor, il fut employé à l'intérieur. Attaché, en 1797, à l'armée d'Italie, en l'an IV il commandait les vingt-deux départements du midi avec le grade de général de division. Ce fut à cette époque que Bonaparte lui écrivit : « On ne pouvait remettre en des mains plus sages des fonctions plus importantes. » Pille donna sa démission en 1809. En 1816 Louis XVIII l'admit à la retraite, en le créant comte (23 septembre 1815) et chevalier de Saint-Louis.

Le Moniteur universel, n° 289, ann. 1828. — *Biographie mod.*, 1815. — Thiers, *Hist. de la révol.*, t. III.

PILLEMENT (*Victor*), graveur français, né à Vienne (Autriche), en 1767, mort à Paris, le 27 septembre 1814. Son père, *Jean* PILLEMENT, né à Lyon, en 1728, mort le 26 avril 1808, était un peintre de paysage distingué. Il parcourut avec son fils la plus grande partie de l'Europe, et lui enseigna les arts du dessin. Le jeune Victor, à peine âgé de quatorze ans, put à la mort de son père travailler de lui-même. Il grava sur bois, au pointillé, à la manière du crayon, au burin, à l'eau-forte, et obtint dans ce dernier genre le premier prix de gravure en 1801. On a de lui des *Études de paysages;* Paris, 1811, in-fol.

Bulletin de Lyon des 30 avril et 28 mai 1808. — Breghot du Lut, *Biographie lyonnaise* (1839).

PILLET (*René-Martin*), général français, né en 1762, à Tours, mort le 30 avril 1816, à Paris. Il étudia le droit à Paris, entra chez un procureur du Châtelet, et se signala dans les premières journées de la révolution, à la tête des clercs de la basoche, qui l'avaient choisi pour chef. Après avoir été aide de camp du général La Fayette, il parvint à se faire porter sur le tableau des commissaires des guerres, et fut employé en cette qualité à l'armée du centre, puis à celle du nord. Arrêté avec La Fayette par les avant-postes prussiens, il obtint la permission de se retirer dans un pays neutre, et se mit à voyager. De retour en France en 1799, il entra comme lieutenant-colonel dans l'état-major de Berthier, devint adjudant général, et passa en Portugal (1808); blessé au combat de Vimieiro, il fut fait prisonnier et conduit en Angleterre, où il souffrit les plus cruels traitements. En 1814, il fut nommé maréchal de camp et chevalier de Saint-Louis. On a de lui : *L'Angleterre vue à Londres et dans les provinces, pendant un séjour de dix années, dont six comme prisonnier de guerre* (Paris, 1815, in-8°).

Biogr. univ. des Contemp.

PILLET (*Claude-Marie*), littérateur français, né le 17 mai 1771, à Chambéry, mort le 5 février 1826, à Paris. Il étudia d'abord le droit, et fut reçu avocat; mais, n'ayant point de goût pour le barreau, il s'appliqua aux mathématiques. Atteint en 1793 par la première réquisition, il passa quelques mois sous les drapeaux, et vint à Paris, où il fut employé à la direction du canal de l'Ourcq, puis dans une maison de banque. Lorsque la *Biographie universelle* commença de paraître, il en fit dans un journal une critique si judicieuse que l'éditeur, Michaud jeune, s'empressa de l'attacher à son entreprise. Il en dirigea la rédaction et en revit les épreuves depuis le t. V jusqu'au t. XLIV inclusivement, ajoutant des notes ou des intercalations, et indiquant des sources et des matériaux à ses collaborateurs. Il se chargea d'un semblable travail pour la *Biographie des hommes vivants*, où il ne voulut point avoir d'article. Pillet était parvenu à un degré d'érudition peu commun; doué d'une excellente mémoire et d'un jugement sûr, il n'était étranger à aucune branche des connaissances humaines. « Logé dans un galetas, dit Rabbe, vêtu grotesquement de vieux habits achetés à la friperie, ne vivant que de pain sec ou d'aliments grossiers et de mauvais fruits, sans feu chez lui, sans chapeau dans les rues, il bornait ses dépenses à acheter des livres. » Il avait rassemblé une collection nombreuse de livres en tous genres et de cartes géographiques, qui, suivant ses dispositions testamentaires, furent expédiés aux jésuites de Chambéry. On a de lui un *Barême des mesures agraires de la Savoie, de la Tarentaise et de la Maurienne* (Paris, 1803, 3 part, in-8°), et une *Analyse des cartes et plans dressés pour* l'Histoire des Croisades (1812-1813, 2 part. in-8°).

Son frère, PILLET (*Louis-Marie*), né le 18 avril 1775, à Chambéry, prit part aux campagnes des Pyrénées orientales, de l'Italie, de Prusse, de Pologne et d'Espagne, fut nommé colonel d'infanterie en 1812, et se retira, après la chute de l'empire, à Chapareillan (Isère), où il mourut, le 8 mars 1830.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — *Fastes de la Legion d'honneur*, IV.

PILLET (*Fabien*), littérateur français, né en octobre 1772, à Lyon, mort le 23 février 1855, à Passy, près Paris. D'une famille pauvre, originaire du Nivernais, il fut obligé à treize ans d'interrompre ses études pour venir à Paris, où il travailla quelque temps dans un bureau. Son goût pour les vers s'annonça par des chansons

et des épigrammes qu'il adressait au *Mercure;* il fournit ensuite des articles littéraires aux *Affiches* et au *Journal général.* Lorsque la révolution éclata, il se rangea parmi ses adversaires, et en critiqua quelquefois avec esprit les tendances dans les *Actes des Apôtres* et *le Journal de la cour*, plus connu sous le nom du *Petit Gauthier.* Il était employé à la comptabilité nationale lorsque, atteint par la réquisition, il fut forcé d'aller rejoindre l'armée du nord (1793). Un opéra de circonstance qui réussit au théâtre Montausier, *Wenzel, ou le Magistrat du peuple*, lui valut en 1794 l'avantage d'être exempté du service et placé dans les bureaux de la Convention. Avant la fin de l'année il collaborait à une pièce d'un ton bien différend, *Les Jacobins et les brigands, ou les Synonymes;* puis il attaqua avec violence le Directoire, et travailla au *Déjeuner*, journal royaliste, dont tous les rédacteurs furent condamnés, lors du 18 fructidor, à la déportation. Après s'être caché pour laisser passer l'orage, il entra au *Journal de Paris*, et ne s'y occupa que de beaux-arts et de critique dramatique jusqu'en 1827, époque où cette feuille cessa de paraître. Les querelles épigrammatiques de Pillet avec Legouvé, Despazes, Geoffroy, Vigée, Baour-Lormian, Lebrun, Cubières, etc., ont amusé, sous l'empire, les oisifs de la capitale. Nommé après le 18 brumaire secrétaire général de la direction de l'instruction publique, il dirigea dans la suite le bureau des théâtres au ministère de l'intérieur, celui des colléges royaux au même ministère, puis à l'université, et celui des bourses royales et des livres classiques à l'instruction publique. En 1833, il fut admis à la retraite comme chef du bureau des académies. Malgré son âge avancé, il s'occupa encore de travaux littéraires, et rédigea pour le *Moniteur* de 1844 à 1852 les comptes rendus de l'exposition annuelle des beaux-arts. On a encore de lui : *Des lois et non du sang!* 1794, in-8°; — *Quelques vers, dialogues, historiettes, couplets, épigrammes*, etc.; Paris, 1798, in-8°; — *Vérités à l'ordre du jour;* Paris, 1798, in-18; — *Melpomène et Thalie vengées;* Paris, 1799, in-18 : critique raisonnée des pièces représentées à Paris en 1798; il y a fait une suite, sous le titre, mieux approprié, de *Revue des théâtres* (Paris, 1801, in-18); — *Lorgnettes des spectacles, ou la Revue des acteurs;* Paris, 1799, in-18; réimpr. en 1801 (*Nouvelle Lorgnette*), avec des addit.; — (avec Grétry neveu) *Duval, ou une Erreur de jeunesse*, comédie; Paris, 1802, in-8°; — (avec Grimod de La Reynière) *Revue des Comédiens, ou Critique raisonnée de tous les acteurs, danseurs et mimes de la capitale, par M***, vieux comédien*; Paris, 1808, 2 vol. in-18; livre utile, rédigé avec autant de goût que d'impartialité; — *L'Opinion du parterre, ou Revue de tous les théâtres, IX^e^ et X^e^ année;* Paris, 1812-1813, 2 vol. in-18; — *Bigarrures anecdotiques, contes, sornettes, épigrammes*, etc.; Paris, 1838, in 18; — *Le Robespierre de M. de Lamartine;* Paris, 1848, in-8°. On lui a attribué une *Revue des auteurs vivants* (Lausanne, 1796, in-18), qui lui attira sous le Directoire de nombreuses tracasseries. Il a aussi fourni des articles à la *Biographie universelle* de Michaud. P. L.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des Contemp.* — Desessarts, *Siècles litter.* — *Biogr. nouv. des Contemp.* — *Littér. française contemp.*

* **PILLET** (*Léon-François-Raymond*), littérateur français, fils du précédent, né le 6 décembre 1803, à Paris. En quittant le lycée Napoléon, il étudia le droit, et fut attaché au cabinet de M. Mauguin. Un des fondateurs du *Nouveau Journal de Paris* (1827), il soutint les opinions libérales, subit deux condamnations, et s'associa, le 26 juillet 1830, à la protestation des journalistes contre les ordonnances sur la presse. Pendant le combat le *Journal de Paris* ne cessa pas de distribuer des proclamations; il parut même jusqu'à trois fois par jour. Devenu directeur de cette feuille, M. Pillet y défendit la politique ministérielle jusqu'en 1837, époque où elle fut mise en vente. Après avoir suivi le duc d'Orléans au siége d'Anvers, il fut nommé maître des requêtes en service extraordinaire (1834), puis commissaire royal près le théâtre de l'Opéra. Associé en 1840 à M. Duponchel, il lui succéda comme directeur, à la fin de 1841 : pendant l'exercice de ses fonctions il reçut ou fit jouer un grand nombre de pièces, telles que *La Juive, Les Huguenots, La Reine de Chypre, Charles VI, La Favorite*, etc. La retraite de M^me^ Stoltz, à la suite de l'orageuse représentation de *Robert Bruce* (1^er^ mai 1847), amena, un mois après, celle de M. Pillet. En 1849 il fut nommé consul à Nice, d'où il est passé à Cagliari. On a de lui quelques pièces de théâtre écrites en collaboration.

Son frère, PILLET (*Gustave-Fabien*), aujourd'hui chef de division au ministère de l'instruction publique, a fait jouer en 1826, à l'Odéon, *L'École des veuves*, drame en cinq actes et en vers.

G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des Hommes du jour*, III, 2^e^ part., 58. — *Biogr. et Nécrologe réunis*, I, 37. — E. de Boigne, *Hist. de l'Opéra.*

PILLET (*Étienne*). *Voy.* BRULIFER.

PILLON (*Anne-Adrien-Firmin*), littérateur français, né à Paris, d'une famille originaire de Picardie, le 15 mai 1766, mort à Montrouge, près Paris, le 27 février 1844. D'heureuses dispositions, qu'il eut le bonheur de fortifier dans l'atelier du célèbre David, l'avaient décidé très-jeune encore à embrasser la carrière des beaux-arts; mais la révolution le força bientôt de l'abandonner pour entrer dans l'administration de l'enregistrement et des domaines. Dès lors il consacra ses loisirs aux lettres, dans lesquelles il avait déjà débuté, en 1790, par quelques écrits politiques, entre autres : *Les Pourquoi d'un Patriote aux constitutionnaires.* On a de lui d'autres ouvrages, dont quelques-uns portent le

nom de Pillon-Duchemin, du nom de sa première femme : *Le Désespoir d'un jeune Péruvien*, poème; 1794, in-8° ; — *Le Triomphe d'Alcide à Athènes*, drame héroïque en vers ; Paris, 1806, in-8° ; — *Essai sur la franc-maçonnerie*, poème en trois chants ; Paris, 1807, in-8° ; — *Lucien moderne, ou esquisse du tableau du siècle*, dialogues ; Paris, 1807, 2 vol. in-8° ; — *Le Cri des Français : Le Roi est mort, vive le Roi !* stances élégiaques sur la mort de Louis XVIII et sur l'avénement de Charles X; Rouen, 1824, in-8° ; — *Nouveau Théâtre d'éducation ;* Paris, 1836, in-12. Comme auteur dramatique il a composé, seul ou en société avec René Périn, Rougemont, Pixérécourt, Lambert, etc., plusieurs ouvrages représentés sur différents théâtres. Il a encore inséré beaucoup de pièces de vers et de chansons dans plusieurs recueils du temps, tels que *Les Petites Affiches*, les *Hommages poétiques*, publiés par Lucet et Eckard, *Le Flageolet d'Érato*, *Le Chansonnier des Demoiselles*, etc. Il a laissé à sa mort un grand nombre de manuscrits. P—N.

Quérard, *La France littéraire.* — Bourquelot, *Littérature contemporaine.* — *Documents particuliers.*

⁂ **PILLON** (*Alexandre-Jean-Baptiste*), helléniste français, fils du précédent, né à Amiens, le 5 octobre 1792. Après avoir fait de bonnes études au lycée impérial, il suivit la carrière administrative, qu'il quitta en 1820 pour entrer à la Bibliothèque du roi. Après vingt-huit ans de service il fut nommé conservateur adjoint, et à la fin de 1858 il passa à la bibliothèque du Louvre, donc il est actuellement conservateur. Nous citerons de lui : *Traité des synonymes et homonymes grecs, trad. du grec d'Ammonius ;* Paris, 1824, in-8° ; — *Nouveau choix de pensées de Platon, texte grec suivi de notes ;* Paris, 1828, in-12; trad. française, Paris, 1829, in-12 ; — (en société avec Vendel-Heyl), *Dictionnaire grec-français de Planche ; nouv. édit., sur un nouveau plan, augmenté de plus de quinze mille articles ;* Paris, 1837, in-8°; nouv. édit., Paris, 1858, in-8° ; — *Conciones historiæ græcæ ;* Paris, 1840, in-12 ; — *Synonymes grecs ;* Paris, 1847, in-8° : travail qui obtint de l'Académie des inscriptions le prix Volney ; — *Vocabulaire grec-français des noms propres historiques, mythologiques et géographiques ;* Paris, 1858, in-8° : M. Pillon a revu et publié avec sommaires et notes le texte grec de plusieurs tragédies d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide, et des vies de Plutarque. Il a donné une traduction littérale en regard du texte des livres VI et XXIV de l'Iliade. Il a fourni des articles au *Bulletin universel des sciences*, à l'*Encyclopédie moderne*, à l'*Encyclopédie dix-neuvième siècle*, et à la *Nouvelle Biographie générale*. Enfin, il n'a cessé de cultiver la poésie depuis sa jeunesse, et il a écrit sous le voile de l'anonyme une épître en vers intitulée : *Plaintes de la Bibliothèque nationale au peuple français et à ses représentants ;* Paris, 1848, in-8°. Il a aussi en portefeuille plusieurs tragédies et comédies en vers, dont quelques-unes ont été reçues à nos deux premiers théâtres. E. R.

Journal de la Librairie. — *Docum. partic.*

⁂ **PILLOT** (*Gabriel-Maximilien-Louis*), historien français, né à Avesnes, le 21 mai 1801. Après avoir étudié le droit à Paris et exercé la profession d'avocat au tribunal de sa ville natale, il devint en 1830 procureur du roi à Avesnes, en 1832 substitut du procureur général et en 1838 conseiller à la cour de Douai. Depuis 1854 il est président de chambre à la cour impériale de Colmar. Il a publié : *Histoire du parlement de Flandre ;* Douai, 1849, 2 vol. in-8° ; — *Documents sur l'université de Douai, de 1699 à 1704, extraits des Mémoires inédits de Monnier de Richardin ;* Douai, 1850, in-8° ; — (avec M. de Neyremand) *Histoire du conseil souverain d'Alsace ;* Paris, 1860, gr. in-8° : ouvrage dont les éléments sont puisés dans le *Journal du palais du conseil souverain d'Alsace*, par Holdt, manuscrit autographe récemment découvert. E. R.

Docum. part.

PILON (*Germain*), sculpteur français, né vers 1515, mort à Paris, en 1590. Les renseignements biographiques relatifs à cet artiste ne sont rien moins que précis, et pour raconter sa vie on en est réduit à donner la liste de ses ouvrages. Originaire sinon natif de Louë (Sarthe) (1), il paraît avoir reçu les leçons de son père Germain Pilon, qui était sculpteur, avant de venir à Paris s'inspirer de l'exemple et des conseils de Jean Cousin, du Primatice et de Jean Goujon. C'est à tort qu'on lui a attribué les célèbres sculptures de l'abbaye de Solesme près Sablé; mais les textes les plus authentiques établissent qu'il travaillait en 1558 et 1559 au tombeau de François Ier à l'abbaye de Saint-Denis. Il s'acquitta de sa tâche de telle façon qu'il fut entièrement chargé des sculptures du tombeau de Henri II. C'est pour ce beau mausolée qu'il tailla dans un seul bloc de marbre ce groupe célèbre des *Trois Grâces* que l'on voit aujourd'hui au musée du Louvre. Ces figures supportaient une urne en bronze doré contenant le cœur du roi, auquel devait être joint celui de Catherine de Médicis. En 1560 et 1561 il faisait « des ouvrages de son art au jardin de la reine à Fontainebleau » ; en 1571 il avait la charge de sculpteur du roi Charles IX, logeait à l'hôtel de Nesle et travaillait à la décoration des arcs de triomphe faits à la porte Saint-Denis « pour et à cause des nouvelles entrées du roi Charles neufviesme ». — Le

(1) « Le procès-verbal de l'information faite au greffe de la cour des Monnaies, le 9 juillet 1573, sur la religion et la vie de Germain Pilon », pour l'enregistrement des lettres de provision le nommant contrôleur des monnaies, le déclare natif du faubourg Saint Jacques. Il y demeurait au moins, et y possédait des maisons.

29 octobre 1572, G. Pilon fut nommé par le roi « conducteur et contrôleur général en l'art de sculpture sur le fait des monnoies et revers d'icelles »; de 1574 à 1585 il décorait de ces belles sculptures dont on voit les restes au Louvre le tombeau que Françoise de Birague, marquise de Néelle, fit élever en mémoire de son père, Ludovic de Birague, dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Écoliers. G. Pilon travaillait encore en 1584 aux sculptures de la cour du Louvre, sous la direction de Pierre Lescot; il achevait en 1585 « la décoration du cadran du palais, et l'on connaît une lettre de M. de Nicolaï au grand-prieur de Saint-Denis (avril 1586) lui enjoignant, sur la demande de la reine, de faire délivrer à M. Pilon du marbre blanc pour faire une image de la Vierge Marie. » Cette Vierge est assurément la même que Sauval décrit et juge très-bien, et dont le modèle en terre se voyait de son temps barbouillé de peinture sous les orgues de la Sainte-Chapelle. On le peut voir aujourd'hui dans la chapelle de l'École militaire de Saint-Cyr, qui l'a recueilli après la dispersion du musée des monuments français, et « apprécier, par l'un des derniers ouvrages de la main de G. Pilon, ce qu'était, vers la fin de sa vie, l'ingénieux talent qui avait produit dans la maturité de l'âge le célèbre groupe des trois Grâces (1) ». On ne connaît de G. Pilon aucun ouvrage postérieur à l'année 1590. Il avait au moins soixante-quinze ans à cette époque. Il avait fait pour la cathédrale du Mans le tombeau de Guillaume Langey de Bellay; de nombreux bas-reliefs et statues en bois ou en pierre pour différentes églises de Paris, les bustes des rois Henri II, Charles IX et Henri III qui sont au musée du Louvre; enfin il avait travaillé à l'ornementation du château d'Anet, propriété de Diane de Poitiers. Le musée du Louvre possède vingt-deux morceaux de sculpture dus au ciseau de G. Pilon. On peut voir dans Sauval et Piganiol de la Force le détail des ouvrages qu'il fit pour les églises de Paris. Germain Pilon a donné à ses œuvres moins de tournure antique que Jean Goujon; « il varie sa manière avec une grande intelligence et une extrême habileté, dit Émeric David. Élégant, on pourrait dire coquet et quelquefois même un peu maniéré dans les draperies de femme, il se montre savant et fier dans les figures historiques. Le groupe des trois Grâces et les statues de François Ier et de Henri II nous font voir en lui deux hommes différents. On est surpris de rencontrer d'une part des formes si grandioses, un caractère si mâle après avoir admiré de l'autre tant d'esprit et de gentillesse. Toutefois la teinte du Primatice se retrouve encore dans chacun de ces chefs-d'œuvre. Il est impossible de se dissimuler les sacrifices qu'un si grand maître a cru devoir faire au goût dominant. »

(1) H. Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre.*

Germain Pilon eut quatre fils. L'un, nommé *Raphael*, comparaît le 8 mars 1590 au greffe de la cour des Monnaies comme témoin dans un procès avec les qualités de *maistre sculpteur et architecte du roi;* à ce moment, selon son dire, il avait environ trente ans, et avait travaillé avec son père à la sépulture du chancelier de Birague. — *Gervais*, deuxième fils de G. Pilon, lui succéda dans sa charge de contrôleur des effigies. Il fut nommé à cet emploi le 8 février 1590, par lettres patentes du duc de Mayenne datées de Dammartin. Il mourut jeune, en 1595, après avoir été nommé sculpteur du roi. — *Jean* Pilon mourut également dans un âge peu avancé, en 1606. Il avait été nommé, conjointement avec le célèbre Dupré, contrôleur des poinçons, comme son père et son frère Gervais. — *Antoine* Pilon, quatrième fils de Germain, mourut en 1617, étant conseiller à l'élection de Melun. H. H—N.

H. Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre.* — De Laborde, *La renaissance des arts à la cour de France.* — Émeric David, *Tableau hist. de la sculpture française.* — A. Lenoir, *Monuments français.* — J. Pichon, dans les *Mélanges de littérature et d'histoire publies par la Société des bibliophiles français;* 1856. — *Abcdario de Mariette* et *Archives de l'art français.* — A. Bordier et H. Charton, *Histoire de France d'après les manuscrits.* — *Magasin pittoresque*, passim.

PILON (*Frederick*), auteur dramatique anglais, né en 1750, à Cork, en Irlande, mort le 17 janvier 1788, à Londres. Envoyé à Édimbourg pour étudier la médecine, il l'abandonna pour monter sur les planches, et suivit une troupe d'acteurs nomades. Étant venu à Londres, il se mit à écrire pour le compte des libraires, et fit jouer plusieurs pièces de circonstance qui ne manquaient pas d'entrain et de gaieté; on cite entre autres *The Invasion* (1778), *The Liverpool prize* (1779), *The deaf lover* (1780), *He would be a soldier* (1786), etc.

Baker, *Biographia dramatica.*

PILPAI ou **PIDPAI** est ordinairement cité comme un ancien fabuliste de Perse. L'ouvrage qu'on lui attribue est fort répandu dans les contrées du Levant et en Occident; il a été traduit et commenté d'une infinité de manières. Ce livre est d'origine indienne : il en existe encore plusieurs textes sanscrits, dont un porte le titre de *Pandchatantra* (les Cinq livres), et un autre celui d'*Hitopadesa* (Conseils d'un ami). L'*Hitopadesa* a été plusieurs fois publié, en dernier lieu par MM. de Schlegel et Lassen (Bonn, 1829-1831); il a été traduit en anglais par Charles Wilkins (Bath, 1787, in-8°). Dans cet ouvrage, un sage, nommé Vischnou Sarma, raconte aux fils d'un roi des histoires instructives. Le *Pandchatantra* indien fut traduit en langue pehlvi sous le roi perse Khosrou Nouchirvan, vers l'an 540 de J.-C., par un médecin de la même nation, nommé Barsuyé; il paraît cependant que ce travail n'existe plus. Mais la version pehlvi fut traduite en arabe, vers 770, par Abd-Allah-Ben-el-Mokassa, sous le khalife abbasside Al-Mansour. Cette traduction arabe

rte le nom de *Kélila et Dimna*. Silvestre Sacy en a publié le texte arabe original Paris, 1816). Dans la préface arabe, il est estion d'un sage, nommé Bidpaï ou Baidawa, qui le roi Dabschelim, élu par les Indiens ur les gouverner après la mort d'Alexandre Grand, confia l'administration de son empire, dont le nom, sans aucun doute, n'est qu'une ération du nom propre indien Weidawa, ou mot *widwa*, qui veut dire sage. Le Grec Si-ion Seth traduisit cet ouvrage dans sa langue, rs 1080, sous le titre de *Stéphanite et Ichnete*. On a publié le texte avec traduction latine us le nom de *Specimen sapientiæ Indorum terum*. Rabi Joel fit passer l'ouvrage arabe hébreu en changeant le nom de Bidpaï en ndebad.; et cette publication fut encore tra-ite en latin par le juif Jean de Capoue, sous le re de *Directorium humanæ vitæ*. L'ouvrage ibe *Kélila et Dimna*, fut traduit en persan oderne, vers 1120, et encore une fois vers 20; cette dernière traduction, due à Houcéin aës Kâchéfi, porte le titre de *Anwâri Chéili* umière du prince Achmed Chéili; Calcutta, 05). Aboul-Fazl, vizir du grand-mogol Akbar, aussi, vers 1600, une traduction en persan oderne sous le titre de *Éiâri dânisch* (Pierre touche de la sagesse). Enfin l'*Anwâri Chéili* traduit en turc, vers 1540, par Ali-Tchélébi, ofesseur à Andrinople, sous le titre de *Humâïn-nâmé* (Livre impérial). Les ingénieux ologues de Pilpaï ont été traduits en français Galland et par Gaulmin, sous ce titre : *Livre s lumières en la conduite des rois* (Paris, 14, in-8°); La Fontaine y a puisé bon nombre ses inimitables *imitations*. Une traduction emande a été faite d'après la publication fran-se. Il en a paru une autre par les soins de eber (Nuremberg, 1800). [*Enc. des G. du M.*]

ilvestre de Saci, *Mémoire hist. sur le livre intitulé* lah et Dimna, à la tête du texte arabe des *Fables de pai*; Paris, 1816, in-4°. — *Notices et Extraits des mss. a Bibliothèque du roi*, t. IX et X. — H. Wilson, *alytical account of the Pancha Tantra*, dans les *ns. of the royal Asiatic Society*, I, 155. — Wolff, *pai's Fabeln*; 1837, 2 vol. in-12.

PIMENTEL (*Manuel*), géographe portugais, à Lisbonne, en 1650, mort en 1719. Son père z Serrão Pimentel, lieutenant général d'ar-erie, lui donna l'éducation la plus brillante. se voua à l'étude de la géographie, et fit de progrès dans cette science qu'en 1679 il revêtu de la charge de *cosmografo mor*, ante par la mort de son père; il n'en pos-a néanmoins le titre qu'en 1687. En 1718 il mença l'éducation du jeune prince qui régna s le nom de D Joseph Ier. Les travaux de Pi-ntel, longtemps classiques en Portugal, jouis-t encore d'un grand crédit. Son ouvrage prin-al a pour titre : *Arte practica de navegar e eiro das viagens e costas maritimas do zil, Guiné, Angola, Indias e ilhas orien-s e occidentaes*; Lisbonne, 1699, in-fol.; réimpr. en 1712, avec de notables changements. Ce fut Pimentel qui fut chargé d'établir sur le Rio de la Plata les limites de la colonie *del Sacramento*; la Bibliothèque impériale de Paris possède la preuve des grands travaux qu'il entreprit à ce sujet. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la nautica.*

PINA (*Ruy* DE), historien portugais, né à Guarda, mort en 1519. Il reçut de Jean II diverses missions secrètes, et signa son testament en qualité de notaire public. Sous le règne d'Emmanuel et de Jean III, il jouit de la même confiance, et remplit les fonctions de *chronista mor*, ou d'historiographe, et de garde des archives de Torre do Tombo. On a publié après sa mort les *Chronicas dos seis reys primeiros* (Sanche Ier, Alfonse II, Sanche II, Alfonse III, Denis et Alfonse IV); Lisbonne, 1653-1727-1729, 6 vol. in-fol., ainsi que celles des règnes d'Édouard, d'Alfonse V et de Jean II, insérées dans le *Recueil de livres inédits de l'histoire portugaise*; ibid., 1790-1792, in-4°. Sous le rapport du style, Pina a été placé immédiatement après Ferdinand Lopez.

Summario da Bibl. lusitana, III. — Antonio, *Bibl. hispana.*

PINAIGRIER (*Robert*), peintre sur verre, né en Touraine, à la fin du quinzième siècle, serait mort en 1550. Ses vitres, au dire de Félibien, « estoient d'un assez bon goût et d'un bel apprest (1). » Il s'appliqua particulièrement à perfectionner et à rendre plus fréquents l'emploi des émaux dans ses ouvrages, ce qu'on n'avait pas fait jusqu'alors. Lenoir s'est trompé en lui attribuant quelques vitraux de la cathédrale de Chartres (2). S'il n'y travailla pas, il est certain du moins qu'il en peignit plusieurs à Saint-Hilaire, l'une des anciennes paroisses de la même ville, vers 1527 à 1530. Ces vitraux se distinguaient par la correction du dessin et la bonne disposition des couleurs (3). On voyait à Saint-

(1) *Entretiens*, III, 83.

(2) *Monuments français*, 371.

(3) L'un d'eux était remarquable par la singularité du sujet : aussi fut-il reproduit dans plusieurs églises de Paris, l'hôpital Saint-Gervais, la chapelle Saint-Louis, Saint-Jacques-la-Boucherie, Saint-André, etc. Des papes, des empereurs, des rois, des évêques, des archevêques et des cardinaux, revêtus de leurs habits de cérémonie, sont occupés à remplir et à rouler des tonneaux, à les descendre dans la cave, les uns montés sur un poulain, les autres tenant le traineau à droite et à gauche, en un mot à faire ce que font les vendangeurs et les tonneliers. Les muids qu'ils manient sont pleins du sang de Jésus étendu sur un pressoir, qui ruisselle de ses plaies de tous côtés. Ici, les patriarches labourent la vigne, là les prophètes et saint Pierre font vendange; ils foulent et portent le raisin dans la cuve. Les évangélistes dans un lointain, figurés par un aigle, un taureau et un lion, les traînent dans des tonneaux sur un chariot que conduit un ange. Les docteurs de l'Église et les cardinaux les reçoivent au sortir du corps de Notre-Seigneur et l'entourent. Les curés et les prêtres d'autre part confessent et communient. Des vers, fort peu poétiques, sont là pour l'explication. Les personnages ne sont pas des portraits de fantaisie : Charles-Quint, François Ier, Henri VIII, roi d'Angleterre, le cardinal de Châtillon seraient faciles à reconnaître. Sauval le prétend du moins.

Hilaire deux autres vitraux de Pinaigrier : l'un représentait le passage de la mer Rouge, l'autre, placé dans la chapelle des teinturiers, un paysage et à l'horizon une vue de Rome. Pinaigrier peignit à Paris à l'abbaye de Saint-Victor, à Saint-Jacques-la-Boucherie, à l'hospice des Enfants-Rouges, à Saint-Merry, de Saint-Gervais. Saint-Étienne-du-Mont possède une collection précieuse de vitraux dus au pinceau de Robert. Malheureusement de toutes ces belles *pages* il ne nous reste plus que les *titres*, sauf de rares exceptions. Ainsi, à Saint-Gervais, dans la chapelle de la Vierge, on retrouve encore trois vitres représentant *La Vie de la Vierge*. Mais au-dessus de ces peintures il faut placer les vitraux de l'église de Saint-Merry, dont le sujet est l'*Histoire de saint Joseph*. Les personnages sont de hauteur naturelle. L'on reconnaît dans cet ouvrage un ton plus ferme, plus de moëlleux que dans les autres. Son talent avait grandi, et s'était fortifié de la concurrence de Jean Cousin. Sur la fin de sa vie, Pinaigrier alla se fixer à Tours; il y travailla à l'église de Saint-Pierre-le-Puellier, à la chapelle de Notre-Dame, à l'abbaye de Saint-Julien, à la Sainte-Chapelle de Champigny.

Pinaigrier laissa quatre enfants : *Robert*, *Jean*, *Nicolas* et *Louis*, dont il fut le premier maître, et qui travaillèrent à Tours. Nicolas fut supérieur à ses frères; il inventa les émaux. Il est assez difficile de faire la part de chacun. Les vitraux placés au-dessus de l'autel principal de l'église de Saint-Pierre, à Chartres, se trouvaient anciennement dans une autre église; ils en furent rapportés. On les attribue à l'un des fils de Robert Pinaigrier : ce devait être Nicolas. Quant à l'église de Saint-Aignan, succursale de Saint-Pierre, elle ne fut achevée que vers 1630; ses verrières ont presque toutes été détruites. Il en reste deux; on les croit être du même artiste.. Nous signalons les vitraux du bas côté méridional : la pose des personnages, la justesse de la perpective, la pureté des couleurs ne sont pas ordinaires. Dans une autre église de Chartres, aux Cordeliers, on voyait des vitraux paraissant avoir été faits de 1570 à 1580, et attribués à l'un des enfants de Pinaigrier. Ils peignirent à Paris les belles vitres du charnier de Saint-Paul, et soutinrent dans l'exécution de ces travaux la haute réputation de leur père. Nicolas peignit à Saint-Jacques-la-Boucherie les vitraux des chapelles de Saint-Denis et de Sainte-Anne, ainsi que ceux du charnier; les autres peintures étaient de Jean et de Louis. Était-ce le fils ou le petit-fils de Robert, premier du nom? Il n'y a rien de certain à cet égard. DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

D. de B., *Les Pinaigrier*; 1854, in-4°.

PINAMONTI (*Giovanni-Pietro*), auteur ascétique italien, né le 27 décembre 1632, à Pistoie, mort le 25 juin 1703, à Orta (diocèse de Novare). Admis en 1647 chez les Jésuites, il se consacra avec le P. Segneri aux missions de la campagne, et devint confesseur de la duchesse de Modène et du grand-duc de Toscane Cosme III, sans interrompre le cours de ses travaux apostoliques. Ses écrits ont été recueillis à Parme (1706, 1708, in-fol.), et à Venise (1724, 1742, in-4o). Le P. de Courbeville en a traduit deux en français.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

PINART (*Michel*), orientaliste français, né en juillet 1659, à Sens, où il est mort, le 3 juillet 1717. Ses parents, qu'il perdit jeune, le laissèrent sans fortune. La protection de l'abbé Boileau, grand vicaire à Sens, l'ayant fait admettre dans la communauté de Germain Gillot, il y apprit le latin, le grec et les éléments de l'hébreu; il se rendit même assez habile dans cette dernière langue pour aider le P. Thomassin dans son *Glossaire* et pour en donner des leçons particulières. Il obtint une place de sous-maître au collége Mazarin, et fut nommé en 1712 théologal du chapitre de Sens. En 1706 il avait été élu membre de l'Académie des inscriptions. Quelques mémoires de lui ont été insérés dans le recueil de cette société et dans le *Journal des Savants*. P.

Mém. de l'Acad. des inscript., III.

PINAULT (*Pierre-Olivier*), littérateur français, mort en 1790. Il était avocat au parlement de Paris. On a de lui : *Jugement porté sur les Jésuites par les grands hommes de l'Église et de l'État* (1761, in-12), rédigé à la prière des gens du roi; *La nouvelle philosophie dévoilée* (1770, in-12), et *Origine des maux de l'Église* (1787, in-12). Il a publié une nouvelle édition des *Lois ecclésiastiques de France* de Héricourt (1771, in-fol.), et des traductions d'ouvrages portugais et italiens.

Quérard, *La France littéraire*.

PINCHON (Saint *Guillaume*), prélat français, né en 1184, paroisse de Saint-Alban, près de Saint-Brieuc, mort en cette dernière ville, le 29 juillet 1234. Ordonné prêtre en 1207, il devint chanoine de Saint-Brieuc, puis de Saint-Gatien de Tours, et, en 1220, évêque de Saint-Brieuc. A cette époque, Pierre Mauclerc, duc de Bretagne, voulut attenter aux droits temporels que les évêques de la province avaient dans leurs diocèses, et il rendit des ordonnances qui dépouillaient le clergé de ses principaux priviléges. Guillaume s'unit aux autres prélats bretons pour fulminer une excommunication contre le duc, qui, dans une assemblée de barons convoquée à Redon, décida que les évêques seraient exilés. Guillaume se retira à Poitiers, où il remplit, pendant quelque temps, les fonctions de coadjuteur de Philippe, évêque de cette ville, gravement malade (1229). De retour dans son diocèse en 1231, après avoir vu reconnaître ses droits par Pierre Mauclerc, il s'appliqua à réformer les abus qui s'étaient glissés dans le clergé pendant son absence, et continua les travaux de reconstruction

le sa cathédrale. Guillaume Pinchon fut canonisé par Innocent III en 1247, et ses reliques complètes ont été découvertes en 1847, dans une ancienne châsse de la cathédrale. L'église de Saint-Brieuc et de Tréguier célèbre sa fête le 29 juillet. H. F.

Tresvaux, *Vies des saints de Bretagne*, t. II. — Cn. Guimart., *Hist. des évêques de Saint-Brieuc.* — *France pontificale.*

PINCIANUS. *Voy.* NUNEZ.

*** **PINÇON** (*Pierre*), bibliographe français, né à Montauban, le 2 février 1802. Il a exercé jusqu'à l'âge de quarante ans la profession de coiffeur, consacrant à l'étude, surtout à celle des livres, les moments dont il pouvait disposer. En juin 1841, M. Dupin lut à l'Académie française un rapport sur le plan d'une *Encyclopédie synoptique* conçu par M. Pinçon, qui deux ans après fut nommé par M. Villemain, alors ministre de l'instruction publique, employé à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où il est devenu en 1846 sous-bibliothécaire, et en 1856 bibliothécaire. On a de lui : *Monographie bibliographique, ou catalogue des ouvrages, manuscrits et imprimés, relatifs à Sainte Geneviève, à son église*, etc., à la suite de l'*Histoire de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, par de Bougy; Paris, 1847, in-8°; — (avec MM. F. Denis et de Martonne) *Manuel de bibliographie universelle;* Paris, 1857, gr. in-8°, à 3 col., ou 3 vol. in-18. On lui doit aussi le choix des noms des écrivains illustres placés dans l'ordre nécrologique sur la façade extérieure de la bibliothèque Sainte-Geneviève. E. R.

Rapport de M. Dupin, dans le *Moniteur univ.*, 1er août 1841. — *Documents particuliers.*

PINCZON DU SEL DES MONTS (....), économiste français, né à Rennes, mort vers la fin du dix-huitième siècle. Il fut l'un des fondateurs de la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Bretagne, et participa activement à ses travaux; en établissant à Salleverte, près le Mail, à Rennes, une manufacture de toiles, il seconda efficacement le mouvement qu'elle imprima à l'industrie provinciale. Il exploita sur une grande échelle et rendit fructueuse pour le pays cette branche de commerce. Les états de Bretagne lui témoignèrent à diverses reprises leur reconnaissance, notamment en 1762 par une gratification de 5,000 livres. Pendant la tenue de ceux de 1770 il fut enlevé nuitamment, le 28 novembre, et conduit à Angoulême pour distribution clandestine aux états, disait la lettre de cachet, d'un mémoire anonyme contenant l'examen et la critique de l'administration du duc d'Aiguillon comme gouverneur de Bretagne. Les états, irrités de cette violation des priviléges de leurs membres, dépêchèrent immédiatement en cour des députés extraordinaires et appuyèrent leurs démarches de l'envoi de réclamations écrites. Rien n'y fit. Outre quelques rapports aux états sur l'industrie linière et le commerce des toiles, Pinczon a laissé : *Considérations sur le commerce de la Bretagne* (Rennes, 1756), et *Manuel à l'usage des laboureurs bretons* (ibid., 1784). P. L.

Procès-verbaux des états de Bretagne. — Habasque, *Notions hist. et stat. sur le littoral des Côtes-du-Nord.*

PINDARE (Πίνδαρος), le plus grand des poëtes lyriques grecs, né en Béotie, vers 520 avant J.-C., mort vers 440 (1). Les biographes anciens laissent incertain s'il naquit à Cynocéphales, village du territoire de Thèbes, ou à Thèbes même; mais ils s'accordent à dire que ses parents étaient de Cynocéphales. Ils diffèrent sur le nom de son père, qu'ils appellent Daïphante, Pagondas, Scopelinus, et sur celui de sa mère, qu'ils nomment Cléidice, Cléodice, Myrto. Les noms de Daïphante et de Cléidice ont pour eux les meilleures autorités, et Scopelinus et Myrto sont vraisemblablement non les parents de Pindare, mais ses maîtres en musique et en poésie. La date de sa naissance ne peut être fixée avec certitude. On sait seulement, par le témoignage du poëte, qu'elle coïncida avec les jeux pythiques; mais l'année est douteuse. Clinton le fait naître dans la 3e année de la 65e olympiade (518 avant J.-C.), et Bœckh dans la 3e année de la 64e olympiade (522 avant J.-C.). Comme, d'après l'opinion la mieux fondée, il vécut quatre-vingts ans, sa mort, si l'on adopte la date de Bœckh, tombe en 442 avant J.-C. Du reste ces légères divergences chronologiques ne jettent aucune incertitude sur la période générale de la vie de Pindare. Il était le contemporain du poëte Eschyle, et dans toute la force de l'âge au temps des guerres médiques. Il vit la littérature athénienne s'élever au-dessus de toutes les autres littératures grecques; mais il fut étranger à ce mouvement, et resta fidèle à la poésie éolienne et dorienne. Il termine une ère littéraire, et Eschyle en ouvre une autre.

Pindare reçut son éducation poétique et musicale à Athènes, où son père l'envoya dans sa seizième année. Lasus d'Hermione, Agathocle et Apollodore lui enseignèrent l'art difficile de la composition lyrique, qui comprenait alors l'arrangement rhythmique des paroles, la musique vocale et instrumentale et la danse ou les évolutions du chœur. De retour de Thèbes vers l'âge de vingt ans, Pindare se produisit dans les concours poétiques. Il semble qu'il eut d'abord à vaincre les préjugés de ses compatriotes, qui lui reprochaient son éducation athénienne et l'usage trop fréquent du dialecte attique. On raconte aussi, mais le fait est au moins incertain, que

(1) Les renseignements que nous avons sur la vie de Pindare sont peu nombreux, et dérivent presque entièrement de quelques anciennes biographies d'une autorité douteuse: nous en possédons cinq au sujet de Pindare: celle de Thomas Magister, placée en tête de ses scholies sur ce poëte, celle de Suidas, une troisième, appelée la biographie versifiée (*vita metrica*), parce qu'elle se compose de trente-cinq vers hexamètres, une quatrième, publiée pour la première fois par Schneider dans son édition de Nicandre et réimprimée par Bœckh dans son édition de Pindare, et une cinquième, par Eustathe publiée pour la première fois par Tafe, dans son édition des *Opuscula* d'Eustathe; Francfort, 1832.

la poëtesse Corinne, qui l'emporta plusieurs fois sur lui, le blâmait de ne pas faire usage dans ses hymnes des légendes mythiques de la Béotie. Pindare, piqué du reproche, rassembla dans les premiers vers d'un de ses hymnes (*voy. Hym. frag.* I, édition de Dissen) les principaux personnages de la mythologie thébaine, et montra cet ouvrage à Corinne, qui lui dit en riant : « Il faut semer les légendes à la main, et non pas verser tout le sac à la fois. » Pindare suivit le conseil, mais il montra peu de reconnaissance pour celle qui le lui avait donné, si, comme le prétend Élien (*Var. hist.*, XIII, 25), il l'appela *truie* (ὁ Πίνδαρος σῦν ἐκάλει τὴν Κόριννα ν). Cette ridicule historiette est sans doute une invention de quelque scholiaste. Après l'hymne qui lui avait valu le conseil ironique de Corinne, les premiers chants du jeune poëte furent consacrés aux jeux pythiques qui se célébraient à Delphes, sur la frontière de la Béotie et qui étaient presque une fête indigène. Pindare visita souvent le temple d'Apollon, et l'on montrait plus tard aux voyageurs le siége de fer sur lequel il se plaçait pour offrir au dieu ses offrandes poétiques. Comme les autres poëtes lyriques de son temps, il parcourut les villes grecques, et mit son art au service des fêtes publiques ou privées. Après sa patrie, Athènes était l'objet de ses préférences; on prétend même que cette prédilection hautement avouée lui attira une amende de la part de ses compatriotes, jaloux. Le fait est douteux; mais il est probable que le poëte eut à souffrir des troubles qui agitèrent Thèbes pendant l'invasion médique. L'oligarchie thébaine, qui s'était alliée aux Perses, partagea leur défaite, et ses chefs furent mis à mort, comme traîtres à la Grèce. Le triomphe du parti populaire froissait les sentiments du poëte, et ce fut sans doute un des motifs qui le décidèrent à accepter l'invitation de Hiéron, tyran de Syracuse. Hiéron, jadis ennemi des muses, s'était converti au culte des lettres dans le cours d'une longue maladie, et il mettait une singulière ardeur à appeler auprès de lui des poëtes et des sages. Simonide s'était déjà rendu à Syracuse, et par l'aimable facilité de son caractère autant que par son talent il avait gagné la faveur du tyran. Pindare, moins flatteur, moins insinuant, n'eut pas le même succès. Il y avait d'ailleurs entre lui et Simonide une rivalité dont témoignent plusieurs passages de ses odes. Après quatre ans environ de séjour à Syracuse, il revint à Thèbes. La vénération des Grecs pour Pindare a entouré de prodiges son berceau et sa tombe. On raconte que des abeilles se posèrent sur les lèvres du poëte enfant et le nourrirent de leur miel. Sa mort fut l'objet de récits encore plus merveilleux. Des Grecs qui s'étaient rendus en pèlerinage au temple d'Ammon demandèrent, dit-on, au dieu d'accorder à Pindare la faveur la plus signalée. Leur vœu fut exaucé : le poëte mourut dans l'année même. On ajoute que ce fut au théâtre, peut-être lorsqu'on chantait une de ses odes, que Pindare, laissant tomber sa tête sur les genoux de son élève favori, Théonène, expira doucement. D'après une épigramme antique sa mort eut lieu à Argos. Il avait alors quatre-vingts ans.

Ces traditions montrent que les anciens regardaient Pindare comme un poëte essentiellement religieux, aimé des dieux pour sa piété. Sa foi n'a pas la naïveté des premiers poëtes grecs; elle est plus grave, plus pure et s'élève à un degré de généralité qui dépasse les cultes particuliers des villes helléniques. Il en est de même de son patriotisme, qui ne se renferme pas dans les limites d'une tribu et d'une race. Il célébra les Ioniens aussi bien que les Doriens. On lui a reproché de n'avoir pas refusé ses chants à ces princes que les Grecs appelaient des tyrans : Hiéron de Syracuse, Théron d'Agrigente, Arcésilaüs de Cyrène et Amyntas de Macédoine; mais il faut reconnaître qu'il ne les loua que d'actions honorables, et qu'il leur donna aussi souvent des conseils que des éloges. Par tout ce que l'on sait de lui il semble qu'on ne pouvait mettre plus de dignité dans une carrière de poëte.

Les anciens sont unanimes à regarder Pindare comme le prince des lyriques grecs. De même qu'Homère s'appelle simplement *le poëte*, Aristophane, *le comique*, Thucydide l'*historien*, Pindare s'appelle le *lyrique*. Nous ne pouvons l'apprécier aujourd'hui que par ses *epinicia*, ou chants de victoires, qui se divisent en *Olympiques*, *Pythiques*, *Isthmiques*, *Neméennes*; mais au jugement des anciens il excella dans toutes les parties de la poésie lyrique. Horace a dit dans une ode (*Carm.*, IV, 2), où il caractérise merveilleusement le poëte, qu'il admire sans oser l'imiter :

> Fervet immensusque ruit profundo
> Pindarus ore.
> Seu per audaces nova dithyrambos
> Verba devolvit, numerisque fertur
> Lege solutis.
> Seu deos regesque canit, deorum
> Sanguinem.....
> Sive, quos Elea domum reducit
> Palma cœlestes, pugilemve equumve
> Dicit...
> Flebili sponsæ juvenemve raptum
> Plorat...

Dans cette énumération Horace cite successivement les dithyrambes, les hymnes et pœans, les odes à la louange des princes (ἐγκώμια), les *epinicia*, les thrènes ou chants de deuil; il faut y ajouter les odes pour les processions (προσόδια), les chansons pour les chœurs de jeunes filles (παρθένεια), les chansons pour la danse (ὑπορχήματα), les chansons à boire (σκολιά). L'opinion des anciens et de beaux fragments attestent que Pindare fut supérieur dans tous ces genres; mais le hasard ou peut-être leur mérite plus éclatant n'a préservé que ses chants de victoire seuls du naufrage qui a englouti tout le reste de la poésie lyrique grecque. Ces belles odes étudiées avec soin suffisent pour nous donner une

idée d'une des créations les plus originales et les plus éclatantes du génie grec.

L'ode de Pindare est la combinaison de deux éléments, dont l'un s'était déjà pleinement développé, dont l'autre allait bientôt recevoir tous ses développements : la poésie gnomique et la poésie dramatique. Depuis deux siècles les poëtes, délaissant le récit épique, qui n'était qu'un écho du passé, s'étaient adressés directement aux intérêts, aux sentiments, aux passions de leurs contemporains. Leurs œuvres, pleines de graves leçons, d'exhortations aux combats, d'appels aux jouissances paisibles de la civilisation, avaient pour but la vie actuelle. En même temps la poésie, dégagée de la forme épique, s'élevait par des essais successifs à cette forme nouvelle que consacra définitivement le génie d'Eschyle et de Sophocle. Vivant à une époque de transition, Pindare résuma la sagesse de ses prédécesseurs, et donna à l'ode quelque chose du caractère varié du drame. Son originalité est d'avoir combiné avec tant d'art l'élément gnomique et l'élément dramatique qu'ils se fortifient mutuellement et s'appliquent avec une heureuse exactitude aux circonstances particulières qui provoquaient ses chants. Ces circonstances, on le sait, étaient une victoire aux jeux publics et sacrés de la Grèce. Le poëte doit célébrer un succès éclatant; il doit mêler à une réjouissance religieuse des accents à la fois graves et joyeux, en harmonie avec une fête qui exprimait la félicité du vainqueur, et rendait grâce aux dieux de la victoire remportée. Sa mission n'est point de décrire des luttes de force, de rapidité ou d'adresse, qui n'offraient en général ni péripéties variées ni actes glorieux, et auxquelles le vainqueur n'avait souvent pas pris part en personne; une pareille tâche, qui aurait réduit l'ode à de monotones descriptions, était indigne d'un grand poëte. La victoire n'est donc qu'un point de départ que Pindare mentionne brièvement pour s'élever à de plus hautes considérations. Le fait d'avoir vaincu au pugilat ou à la course des chars n'est pas pour lui un incident isolé dans la vie du vainqueur, c'est un fait général qui se rattache à toute sa vie, qui la résume dans un moment splendide et qui manifeste la protection des dieux à son égard. Le vainqueur lui-même n'est pas isolé; il tient à une famille, à une race, à une cité; l'éclat de sa victoire s'étend sur toutes ses relations d'homme et de citoyen. Ainsi l'homme tout entier, dans toutes ses périodes de sa vie, dans ses ancêtres, dans sa cité, tel est le sujet que présente à Pindare le fait seul d'une victoire à Olympie ou aux jeux pythiques. A un sujet si vaste et si vague, qui admettait tous les tableaux et tous les récits, et qui plaçait à la disposition du poëte toute la théologie, toute l'histoire, toutes les fables de son pays, il fallait trouver un centre d'intérêt qui fît l'unité de l'ode, qui servît de lien aux épisodes qui la composent et qui fût comme la clef de voûte de cette construction harmonique. Cette unité existe; mais pour être saisie elle exige beaucoup d'attention; elle a été très-longtemps méconnue par les modernes; on a même loué Pindare d'avoir mis dans ses odes *un beau désordre*, ce qui est aussi judicieux que si on louait Ictinus et Phidias d'avoir mis un beau désordre dans la construction du Parthénon. Depuis les admirables études de Bœckh et de Dissen un pareil éloge n'est plus possible; il est certain que Pindare a mis dans ses odes un art très-élevé et très-ferme, quelquefois habile jusqu'au raffinement, mais en général grand et large. Cet art s'applique au fond et à la forme. Le poëte prend une idée morale générale que lui inspire la circonstance actuelle de la victoire, et qui convient en même temps aux principales circonstances de la vie du vainqueur, de manière à lui servir de leçon dans la prospérité, de consolation dans le malheur, d'encouragement au bien et à la piété. Cette idée générale le poëte l'expose ou pour mieux dire l'*illustre* au moyen d'exemples empruntés soit à l'histoire, soit plus souvent aux légendes, et ces exemples doivent à leur tour se rattacher à la vie du vainqueur par un lien historique religieux ou moral. Quant à l'idée générale, qui est véritablement le principe constitutif de l'ode, elle doit être inspirée par la vie du vainqueur; de là dans les idées dont Pindare fait usage deux ordres bien distincts : les unes se rapportent au bonheur du vainqueur (ὄλβος), bonheur sacré parce qu'il était regardé comme une faveur des dieux; les autres se rapportent à son habileté, à sa vertu, à ses efforts pour atteindre d'éminentes qualités physiques et morales (ἀρετή). Ces deux ordres d'idées se prêtent à des subdivisions qui, en laissant à l'idée sa généralité, lui donnent plus de précision et l'individualisent, c'est-à-dire la rattachent expressément à la personne du vainqueur. Le bonheur peut être une compensation pour des malheurs passés; il peut être un de ces retours de bonne fortune qui suivant la volonté des dieux alternent d'une génération à l'autre; dans tous les cas il est un don des dieux duquel il faut user avec modération sous peine d'être exposé à la Némésis, qui se plaît à humilier l'orgueil des mortels. La vertu (ἀρετή) n'est pas seulement dans l'habileté du corps; à l'aptitude physique doit se joindre une qualité morale, qui en est l'expression supérieure, tantôt la modestie, tantôt la sagesse, quelquefois l'amour filial, quelquefois la piété particulière envers une divinité, Hermès ou les Dioscures, qui présidaient aux luttes du gymnase. Ces idées fournissent au poëte autant de thèmes moraux, qu'il développe pour l'honneur et l'instruction de ses héros, tempérant ses éloges par de graves réflexions sur l'instabilité de la fortune, sur la fragilité des grandeurs humaines, sur la puissance des dieux.

Les idées de Pindare sont quelquefois exprimées avec une simplicité didactique et familière; mais elles finissent toujours par revêtir des or-

nements mythiques et aboutissent à des récits légendaires. Que ces ornements ne soient pas choisis au hasard, que ces légendes se rattachent au sujet de l'ode, c'est incontestable; mais il est certain aussi que Pindare, par un art ou un artifice qui se retrouve chez Eschyle, aime les expressions détournées, les métaphores complexes, les allusions subtiles et obscures, qui ne peuvent être saisies que par un effort d'esprit; il propose à ses auditeurs de véritables énigmes poétiques, de manière à piquer leur curiosité et à leur laisser le plaisir de deviner. Ce que nous disons de la diction s'applique tout aussi bien aux récits épisodiques. Au lieu de les amener par des transitions bien ménagées, le poëte les introduit avec une brusquerie qui surprend; mais à la réflexion on s'aperçoit qu'ils s'adaptent parfaitement à la donnée de l'ode, qu'ils représentent, au moyen de types légendaires, les vertus ou les fautes du vainqueur, et lui offrent un idéal qui l'encourage au bien ou un exemple qui le détourne du mal. L'emploi des légendes dans Pindare est parfaitement judicieux; mais bien que le poëte tende toujours à un but, il aime à le cacher et ne le révèle pleinement qu'au terme de son œuvre.

Tels sont les éléments, longtemps méconnus, dont se compose l'ode pindarique; la forme rhythmique et musicale que le poëte lui a donnée n'est pas moins remarquable. Les victoires dans les jeux étaient célébrées avec beaucoup de pompe. La célébration était quelquefois accomplie par les amis du vainqueur sur le lieu même de son triomphe; quelquefois elle était retardée jusqu'après son retour dans sa ville natale. Dans les deux cas, elle donnait lieu à un banquet, presque toujours précédé d'une procession. L'ode composée pour la circonstance était chantée soit pendant la procession, soit à la fin du banquet; plus grave quand elle s'associait à la solennité d'une marche triomphale, plus familière et plus vive quand elle était le couronnement du festin, le chant du *comus*. Cette différence est sensible dans les odes de Pindare; elle le serait bien plus si nous connaissions le rhythme et la musique des compositions du poëte; mais toute cette partie extérieure de son œuvre a péri. Bœckh a tenté de la reconstituer, du moins en ce qui concerne le rhythme; mais ses admirables travaux, en nous faisant pénétrer plus profondément dans le génie du poëte, sont loin de nous révéler tous les secrets de sa science harmonique. Les résultats auxquels sont arrivés Bœckh et Dissen sont ainsi résumés par Ot. Muller : « Chaque chant de victoire de Pindare a son ton particulier, qui dépend du cours des idées et du choix des expressions qui en est la conséquence. Les principales différences tiennent au choix du rhythme, qui est lui-même réglé par le style musical. Sous ce dernier rapport les odes de Pindare sont de trois sortes : doriques, éoliques, et lydiennes, qui peuvent être aisément distinguées, quoique chacune d'elles admette d'innombrables variétés. En ce qui touche le mètre, chaque ode de Pindare a un caractère individuel; car il n'y en a pas deux qui aient la même structure métrique. Dans l'ode dorique on rencontre les mêmes formes de mètre qui dominent dans la poésie chorale de Stésichore, c'est-à-dire des systèmes de dactyles et des dipodies trochaïques qui approchent de la gravité de l'hexamètre. En conséquence, une dignité sereine remplit ces odes; les récits mythiques y sont développés avec plus d'ampleur; les idées sont limitées au sujet et exemptes de sentiments personnels; en somme, leur caractère général est le calme et l'élévation. Le langage est épique avec une légère teinte dorienne, qui ajoute à son éclat et à sa dignité. Les rhythmes des odes éoliques ressemblent à ceux de la poésie lesbienne, dans laquelle dominent les légers dactyles, les mètres trochaïques ou loguédiques; ces rhythmes cependant, quand ils s'appliquaient à la poésie chorale, devenaient beaucoup plus variés et acquéraient souvent plus de rapidité et d'animation. L'esprit du poëte aussi se meut avec une plus grande rapidité, et quelquefois il s'arrête brusquement au milieu d'une narration qui lui paraît impie ou arrogante. Un but plus large est donné à ses sentiments personnels, et dans ses apostrophes au vainqueur il apporte un ton plus léger qui parfois même prend un tour plaisant. Le poëte parle de ses rapports avec le vainqueur et avec les poëtes rivaux; il exalte son propre style et décrie celui des autres. Les odes éoliques, par suite de la rapidité et de la variété de leur mouvement, ont un caractère moins uniforme que les odes doriques; par exemple, la première olympique, avec ses joyeuses et brillantes images, est très différente de la seconde, qui exprime une haute mélancolie, et de la neuvième, qui a une expression de fière et complaisante confiance en soi-même. Le langage des chants de victoire éoliques est aussi plus hardi, plus difficile dans sa syntaxe et marqué par des formes dialectiques plus rares. Enfin viennent les odes lydiennes, dont le nombre est peu considérable; leur mètre est généralement trochaïque et a un caractère particulièrement doux, qui s'accorde avec le ton de la poésie. Pindare semble avoir préféré les rhythmes lydiens pour les odes destinées à être chantées pendant une procession et dans lesquelles on implorait humblement la faveur de la Divinité. »

Les poésies de Pindare eurent chez les anciens beaucoup d'éditeurs et de commentateurs. Chamélion et Zénodote d'Éphèse leur consacrèrent des traités particuliers. Le premier qui en donna une récension complète fut Aristophane de Byzance, qui vivait sous Ptolémée Evergète; il paraît les avoir divisées en sept livres. L'édition d'Aristarque suivit de près; Boeckh, la jugeant sur le peu que nous en connaissons, ne lui attribue pas une grande valeur. Ces éditions servirent de base aux travaux de divers commentateurs, parmi lesquels on cite Cratès de Malles, Artémon, Am-

monius d'Alexandrie, Aristodème d'Élée, Ménécrate, Asclépiade, Aristonicus, Chæris, Denys de Phasclis, Denys de Sidon et surtout Didyme d'Alexandrie. De leurs travaux, auxquels se joignirent ceux de quelques critiques moins anciens, tels que Palamède d'Élée et Proclus, proviennent les *scholies* qui nous restent sur Pindare. A ces *scholies* s'ajoutent celles des critiques byzantins, qui ne se sont occupés que des *Olympiques* : Eustathe au douzième siècle, Thomas Magister et Manuel Moschopulus au quatorzième, Démétrius Triclinius au quinzième.

La première édition de Pindare parut à Venise (Alde), 1513, in-8°, sans les *scholies;* elle comprend, outre les odes de Pindare, les hymnes de Callimaque, Denys le Périégète, l'*Alexandra* de Lycophron; elle fut suivie par l'édition de Zacharie Callierga, Rome, 1515, in-4°, avec les *scholies*. Les autres éditions du seizième siècle, celles de Cratander (Bâle, 1526), de Brubach (Francfort, 1542), de Morel (Paris, 1558), de Henri Estienne (Paris, 1560), souvent réimprimée, contribuèrent peu à l'amélioration du texte; Érasme Schmide (Wittemberg, 1616), Jean Benoît (Saumur, 1620), rendirent un service plus signalé au poëte Après ces deux remarquables éditions, si l'on excepte celle d'Oxford, 1697, qui contient la traduction en vers latins de Sudorius (Lesueur), et les notes de Corneille de Pauw, 1747, on ne trouve à citer aucun travail critique sur Pindare jusqu'à la célèbre édition de Heyne, 1773, fort améliorée dans la réimpression de Gœttingue, 1798-1799, qui renferme de savantes dissertations de God. Hermann, et dans celle de Leipzig, 1817. Les travaux de Schneider, de Gedicke, de Beck, de Gurlitt, de Mingarelli s'ajoutèrent utilement à ceux de Heyne, sans les égaler. Enfin Bœckh donna son originale et définitive édition, Berlin, 1811-1822, 2 tomes in 4°, qui contient une nouvelle récension de Pindare, un traité sur la métrique de ce poëte, les *scholies* et des commentaires également remarquables par l'abondance et la solidité du savoir. Dissen, qui avait contribué à la grande édition de Bœckh en écrivant les commentaires sur les *Néméennes* et les *Isthmiques*, en publia une nouvelle, qui en est comme un abrégé, mais avec des améliorations, et qui en dispense pour l'usage ordinaire. Cette excellente édition, qui fait partie de la *Bibliotheca græca* publiée à Gotha par Jacobs et Rost, est épuisée. Schneidewin, qui en avait entrepris la réimpression en 1843, est mort avant de l'avoir achevée. Le texte de Pindare a été publié avec beaucoup de soin par M. Bergk, dans ses *Lyrici græci*.

Pindare a été traduit en allemand par Gedicke (*Olympiques* et *Pythiques*), par Tiersch, Leipzig, 1820; en anglais, la meilleure traduction est celle de Cary, Londres, 1833, qui serait encore meilleure si Cary avait pris pour guides Bœckh et Dissen, au lieu de suivre Heyne; en français on cite : la *Traduction poétique des odes les plus remarquables de Pindare*, par J.-F. Vauvilliers, Paris, 1776, 1859, in-8°; les versions de Gin, de Tourlet, de Fresse-Montval et la savante traduction de M. Colin, 1841.

On espère voir bientôt paraître la traduction dont M. Villemain s'occupe, et qui doit faire suite à son bel ouvrage intitulé *Essai sur le génie de Pindare.* L. JOUBERT.

Biographies anciennes de Pindare dans les Βιόγραφοι de Westermann. — Heyne, *Préface* de son édition. — Bœckh, *Préface* de son édition. — Dissen, *De Ratione poetica carminum pindaricorum et de interpretationis genere iis adhibendo*, dans son édit. — Schneidewin, *Vita Pindari*, dans la réimpression de l'édit. de Dissen. — J. Schneider, *Versuch über Pindar's Leben und Schriften;* Strasbourg, 1774, in-8°. — Mommsen, *Pindaros zur Geschichte des Dichters*; Kiel, 1845, in-8°. — Ot. Müller, *History of the literature of ancient Greece.* — Villemain, *Essai sur le génie de Pindare;* Paris, 1857.

PINDEMONTE (*Marc-Antoine*), poëte italien, d'une famille distinguée, né à Vérone, en 1694, mort en 1744. On raconte qu'il avait une mémoire prodigieuse. Lorsqu'il avait lu une histoire quelconque, il rendait compte non seulement des anecdotes particulières qu'elle contenait; mais il citait encore la page et la ligne du passage qu'il avait lu. Avec une pareille faculté il n'est pas étonnant que Pindemonte ait acquis un savoir varié; mais comme auteur il ne s'éleva pas au-dessus du médiocre. On a de lui des discours sur la poésie épique et la poésie dramatique, des *Poesie latine e volgari*, Vérone, 1721, in-8°; Venise, 1776, 2 vol. in-8°; et une traduction en vers italiens des Argonautiques de Valérius Flaccus, publiée après sa mort, Vérone, 1776, in-4°.

On cite encore ses deux neveux : *Charles* PINDEMONTE, né en 1735, et auteur d'une traduction italienne du poëme de Vida *Sur les échecs;* — et *Didier* PINDEMONTE, qui a publié une *Riposta universale alle opere del Scip. Maffei;* Vérone, 1754, in-8°.

Tipaldo, *Biogr degli Italiani illustri*, II.

PINDEMONTE (*Hippolyte*), poëte italien, né à Vérone, le 13 novembre 1753, mort dans la même ville, le 18 novembre 1828. Il acheva ses études à Modène. Ses parents le firent entrer dans l'ordre de Malte. Il se rendit dans cette île, et y séjourna quelque temps ainsi qu'en Sicile; mais vers l'âge de trente ans une grave maladie l'avertit que sa santé était trop faible pour une carrière active. Il quitta l'ordre de Malte, et se consacra entièrement aux lettres; il avait déjà composé quelques tragédies dans le genre de celles de son frère (*voy.* ci-après), c'est-à-dire plus pompeuses que naturelles et plus déclamatoires que touchantes. Son séjour à sa campagne d'Avesa près de Vérone, où il fixa sa résidence, lui révéla son véritable talent, qui consiste à exprimer avec une élégance facile les sentiments et les émotions d'une vie à demi retirée, à la fois mondaine et champêtre. Ses *Poesie campestri*, publiées pour la première fois en 1785 et souvent réimprimées depuis, sont des productions agréa-

bles et saines, cordiales et élevées, qui rappellent sans trop d'infériorité les exquises compositions de Gray. En 1788 il fit un voyage en France, et dans un séjour de deux ans à Paris il se lia avec plusieurs littérateurs, entre autres avec son illustre compatriote Alfieri. Les troubles de la révolution le décidèrent à quitter Paris et à revenir en Italie vers la fin de 1791, après une rapide excursion en Angleterre et en Allemagne. Dans une nouvelle édition de ses *Poesie* (1795), il ajouta des *Prose campestri*, essais de philosophie contemplative et ingénieuse. Sa tragédie d'*Arminio* (1804), où il introduisit un chœur, ce qui était une nouveauté en Italie, est plutôt une belle étude qu'un véritable drame. Pindemonte avait étudié les règles de l'art dramatique, comme le prouvent les trois dissertations qui accompagnent son *Arminio*, mais il manquait d'invention. Il publia ensuite un volume de *Sermoni* (1805), satires à la manière d'Horace, dans lesquelles le poëte fustige les vices et les folies de son temps avec plus de gaieté que de colère. A ses tragédies on préfère sa traduction en vers blancs de l'*Odyssée* d'Homère, dont les premiers chants parurent un 1809, et qui fut publiée tout entière en 1822. Quand Foscolo publia son beau poëme des *Sepolcri*, il le dédia à Pindemonte, qui lui répondit par un poëme sur le même sujet, plein de sentiments pathétiques et de hautes pensées sur l'immortalité. Une de ses dernières productions, *Epistole in versi* (1819), est pleine d'allusions aux guerres dont l'Italie avait été le théâtre dans les dernières années du dix-huitième siècle et aux dévastations qui en avaient été la suite. La santé toujours délicate de Pindemonte s'altéra profondément par suite du chagrin que lui causa la mort de ses meilleurs amis, Foscolo et Monti. Il ne survécut que quelques mois à ce dernier. Son beau caractère, ses manières aimables, la variété de son savoir contribuèrent autant que ses écrits à faire de lui un des Italiens les plus distingués de son temps. Son dernier ouvrage, intitulé *Elogi di letterati*, 1825-1826, contient des notices biographiques sur Scipion Maffei, Léonard Targa, J.-B. Spolverini, Jos. Torelli, L. Salvi, An. Tirasbosco, Fil. Rosa Morando, J. Pompei, Gas. Gozzi, J.-B. de San-Martino.

Son frère aîné, PINDEMONTE (*Jean*), né en 1751, à Vérone, où il est mort le 23 janvier 1812, a siégé au corps législatif italien. Il est auteur de plusieurs tragédies recueillies sous le titre de *Componimenti teatrali* (Milan, 1804, 4 vol. in-8°).

L. J.

Mario Pieri, *Intorno alla Vita ed agli scritti d'Ippolito Pindemonte*, à la suite des *Elogi di letterati italiani*. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VII et IX. — B. Montanari, *Della vita e delle opera d'Ipp. Pindemonte*; Venise, 1834, in-8°. — G. Maffei, *Storia della letter. ital.*

PINE (*John*), graveur anglais, né en 1690, mort le 4 mai 1756, à Londres. « Il suffit de citer son nom, dit Walpole, pour rappeler à la mémoire une suite de beaux ouvrages. » On ignore quel fut son maître. Les premières gravures qu'on connaisse de lui ont pour objet *La Représentation des cérémonies usitées à l'installation des chevaliers du Bain en* 1725. Puis il exécuta, d'après les tapisseries de la chambre des lords, une suite de dix planches d'une précision et d'un fini si soignés que le parlement vota des fonds particuliers pour en assurer la publication. *La Destruction de l'Armada* passe pour une des plus achevées. Un autre recueil de cet artiste, non moins remarquable pour l'exactitude des costumes et des portraits, contient la reproduction de diverses séances d'apparat des deux chambres, entre autres *L'Installation de Charles Brandon, duc de Suffolk* et *Le Procès de lord Lovat*. Pine avait de l'instruction et le goût des auteurs de l'antiquité : on en peut juger par les belles éditions qu'il a données d'Horace (1737, 2 vol. gr. in-8°), et de Virgile (*Bucoliques* et *Géorgiques*); le texte, gravé sur cuivre, est accompagné de dessins d'après d'anciens camées et bas-reliefs. On a encore de lui un *Plan de Londres et Westminster* (1746, 25 feuilles gr. in-fol.), exécuté avec Tinney et Bowles. En 1743 il fut admis au collége des hérauts et nommé par Georges II marqueur des dés (*marker of the dice*) et graveur du sceau.

PINE (*Robert-Edge*), peintre, fils du précédent, mort en 1790, à Philadelphie. Après avoir traité le portrait avec succès, il s'adonna à la peinture historique et remporta deux prix proposés par la société de l'encouragement des arts : les sujets qu'il avait choisis représentaient *La Prise de Calais par Édouard III* (1760) et *Canut sur le rivage de la mer* (1762). En 1782 il exposa une suite de tableaux dont il avait emprunté l'idée aux drames de Shakespeare. Ce fut vers cette époque qu'il passa en Amérique. Suivant Fuseli, il a de la chaleur, ses compositions sont riches, son coloris est plein de force; mais il pèche par le dessin.

Walpole, *Anecdotes of painting*. — Noble, *College of arms*. — Pilkington et Fuseli, *Dict. of painters*.

PINEAU (*Séverin*), en latin *Pinæus*, chirurgien français, né à Chartres, mort le 29 novembre 1619, à Paris. Il avait fait de fortes études classiques avant de se livrer à la chirurgie; il l'exerça et l'enseigna avec éclat au Collége royal, dont il était doyen à l'époque de sa mort. Son mariage avec la fille de Philippe Collot (*voy.* ce nom) le mit en possession du secret de l'opération de la taille par le grand appareil, et ce fut pour en conserver la tradition que, sur la demande de Dulaurens, il prit l'engagement avec Henri IV de former une dizaine d'élèves. « Ses ouvrages d'anatomie, dit Jourdan, ont joui d'un grand crédit, dont ils furent sans doute redevables à la clarté, à la concision et à l'énergie du style. Du reste on n'y trouve rien qui soit digne d'une mention particulière si ce

n'est une discussion lumineuse des signes de la virginité et de la défloration. » On a de Pineau : *Opusculum tractans primo notas integritatis et corruptionis virginum, deinde gravitatem et partum naturalem mulierum;* Paris, 1597, in-8°, réimprimé plusieurs fois et trad. en allemand; — *Discours touchant l'invention et l'extraction du calcul de la vessie;* Paris, 1610, in-8°.

Bayle, *Dict.* — Liron, *Bibl. chartraine*, 210. — Niceron, *Mémoires*, XVIII. — *Biogr. méd.*

PINEAU (*Gabriel* DU), en latin *Pinellus*, jurisconsulte français, né à Angers, en 1573, mort le 15 octobre 1644 au Pin, près d'Angers. Fils d'un avocat distingué, il exerça pendant plusieurs années à Angers et à Paris la profession de son père; il devint ensuite conseiller au présidial de sa ville natale. Signalé à l'attention publique par sa profonde connaissance du droit, et par son intégrité à toute épreuve, il fut nommé maître des requêtes de l'hôtel de Marie de Médicis; il contribua beaucoup à la conclusion de l'accord que cette princesse signa en 1620 avec son fils Louis XIII. En 1632 il fut appelé à exercer à Angers la charge annuelle de maire et de capitaine général; il s'en acquitta à la satisfaction unanime de ses concitoyens, qui le vénéraient, et reprit ensuite ses fonctions de conseiller, qu'il résigna vers la fin de sa vie. Il devint alors avocat consultant; sa probité et ses lumières universellement reconnues le mirent à même d'apaiser un grand nombre de différends avant qu'ils fussent portés devant les tribunaux. Il tenait dans sa maison des conférences avec des personnes instruites, qui sous sa présidence s'entretenaient librement sur des matières littéraires, historiques, juridiques et autres. On a de lui : *Observations, questions et réponses sur quelques articles de la coutume d'Anjou;* Angers, 1646, in-fol.; — *Commentaire sur la coutume d'Anjou;* Angers, 1698, in-fol.: l'original de cet excellent ouvrage était en latin; on y a joint plusieurs *Consultations* et *Dissertations* du même auteur, dont les *Œuvres complètes* ont été publiées par Pocquet de Livonnière; Paris, 1725, 2 vol. in-fol. Du Pineau a encore écrit de savantes *Notes* contre le *Commentaire* de Du Moulin sur le *Corpus juris canonici;* elles ont été imprimées à la suite de l'édition de 1681 du livre de Du Moulin. O.

Niceron, *Mémoires*, t. XIV.

PINEDA (*Juan* DE), théologien espagnol, né en 1557, à Séville, où il mourut, le 27 janvier 1637. Issu d'une famille noble, il entra à quatorze ans dans la Société de Jésus, et y enseigna la philosophie et la théologie dans différents colléges. Il fut chargé de défendre auprès du saint-siége les intérêts de la province d'Andalousie et nommé à son retour consulteur général de l'inquisition. Le cardinal Zapata, grand inquisiteur, lui donna commission de visiter toutes les bibliothèques de l'Espagne pour en éloigner les ouvrages dangereux. La connaissance des langues orientales lui servit beaucoup pour l'intelligence de l'Écriture. Ses principaux écrits sont : *Commentarius in Job;* Madrid, 1597-1601, 2 vol. in-fol.; trois éditions; — *Prælectio sacra in Cantica canticorum;* Séville, 1602, in-4°; — *Salomo prævius, sive de rebus Salomonis regis lib. VIII;* Lyon, 1609, in-fol., introduction à la lecture de l'Ecclésiaste; — *Comm. in Ecclesiastem;* Venise, 1619, in-fol.: — *Memorial de la santitad y de virtudes del rey Fernando III;* Séville, 1627, in-fol.; — *Index novus librorum prohibitorum et expurgatorum;* Séville, 1631, in-fol.

PINEDA (*Juan* DE), né à Medina del Campo, a été confondu avec le précédent; il vivait à la même époque et avait embrassé la règle monastique dans l'ordre des Jacobins. Il a publié : *Historia maravillosa de S. Juan-Baptista;* Salamanque, 1574, in-4°; — *La Monarquia ecclesiastica, o Historia universal del mundo;* ibid., 1588, 14 vol. in-fol.; Barcelone, 1594, 1620; — *Agricultura christiana que contiene XXXV dialogos familiares;* ibid., 1589, 2 vol. in-fol. Cet auteur a laissé un grand nombre d'ouvrages inédits.

N. Antonio, *Nova Bibl. hispana.* — Southwell, *Script. Soc. Jesu.* — Luc Wadding, *De script. ord. Minorum.* — Ant. Daza, *Hist. ord. Minorum*, 4e Part., lib. IV, c. 14.

PINEL (*Philippe*), célèbre médecin français, né le 20 avril 1745, au château de Rascas, commune de Saint-André (Tarn), mort à Paris, le 26 octobre 1826. Ce n'est pas à Rascas toutefois, mais à Saint-Paul-Cap-de-Joux, bourgade où son père et son aïeul exerçaient la médecine, que se passa l'enfance de Philippe; de là vient l'incertitude où l'on a été longtemps du vrai lieu de sa naissance. Après avoir terminé ses études classiques au collége de Lavaur, il se rendit à Toulouse, où il fut admis, en 1773, au doctorat, puis à Montpellier, où il fut obligé de donner, pour vivre, des leçons de mathématiques. En 1778 il vint à Paris. Versé dans la langue anglaise, il publia en 1785 une traduction de *La Nosologie* de Cullen, suivie en 1788 d'une édition des *Œuvres* de Baglivi. Après avoir travaillé à des publications périodiques consacrées aux sciences médicales, il voulut joindre, aux sciences physiques et mathématiques, la connaissance de la zoologie et de l'anatomie comparée, dans lesquelles il se fit remarquer par quelques mémoires. Ces mémoires, réunis à ses autres travaux, furent jugés assez importants pour le faire admettre comme candidat à une chaire de zoologie. S'étant appliqué à l'étude de l'aliénation mentale, il fut chargé, à ce titre, de faire un rapport sur les aliénés de Bicêtre, et devint en 1793 médecin en chef de cet établissement. En 1791 il avait publié le *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale* (in-8°), écrit principalement en vue

de réformer les méthodes barbares appliquées jusque-là, à peu d'exceptions près, au traitement des fous. Bravant l'opposition que la routine n'eut pas honte de faire à ses vues philanthropiques, il revendiqua hautement en faveur de ses malades les droits de l'humanité, fit tomber leurs chaînes, et substitua aux méthodes en usage des mesures de douceur, de bonté et de justice, qui opérèrent les plus heureux résultats. S'il ne les guérit pas tous, il leur rendit au moins un calme qu'ils ne connaissaient plus. Enfin son ouvrage, bien que moins original sous les autres rapports, fut, par l'esprit philosophique qui y régnait et par l'intérêt qu'il répandait sur un genre d'affections trop négligé jusque-là en France, le point de départ des travaux accomplis depuis lors. Nommé en 1795 médecin en chef de la Salpêtrière, Pinel y ouvrit un cours de médecine clinique, et y jeta les bases du plus remarquable de ses livres, *La Nosographie philosophique* (1798, 2 vol. in-8°; 6e édit., 1818, 3 vol.), traduit dans plusieurs langues. Puis il fit paraître *La Médecine clinique* (1802, 1815, in-8°), qui n'était que le commentaire ou l'application des principes contenus dans *La Nosographie*. Sa renommée fut dès lors au comble. L'Institut l'admit dans son sein, en 1803. Nommé d'abord professeur de physique médicale et d'hygiène, et bientôt après de pathologie interne à l'École de médecine de Paris, Pinel y développa les doctrines exposées dans la *Nosographie*, regardée par la jeunesse qui se pressait à ses leçons comme le code même de la médecine. Cependant il n'avait pas l'élocution facile; quoique relevée de traits, sa parole était en général pénible et saccadée. Comme clinicien il avait un rival ou plutôt un maître; c'était Corvisart. Toutefois, la clarté séduisante et la rigueur apparente qu'il avait apportées dans la classification des maladies, présentée comme base de l'observation médicale, devait lui attirer la faveur du public médical à une époque tout imprégnée de l'esprit d'analyse et des méthodes de Condillac. Mais à partir de 1816 il fut en butte aux attaques d'un hardi réformateur (*voy.* Broussais), et ne se défendit pas. Quelques années plus tard la dissolution de la Faculté le rendait au repos.

Pinel n'était pas seulement un esprit délicat, c'était un homme de bien, un sage offrant dans ses goûts comme dans ses mœurs l'image d'une simplicité patriarcale. Étranger aux petites passions, désintéressé et généreux, il jouissait à peine dans ses derniers jours de l'aisance nécessaire à sa position et à ses infirmités. Pendant la révolution il sauva plusieurs prisonniers de la mort. Ce fut chez lui que Condorcet vint chercher un asile. Dénoncé et arrêté sous la terreur, il fut bientôt mis en liberté, et même nommé officier municipal.

Pinel, s'inspirant de la philosophie du dix-huitième siècle et de l'analyse, qui est sa formule la plus générale, est un frappant exemple des rapports intimes qui lient la marche de chaque science à l'esprit philosophique d'une époque. C'était alors le règne des nosologies. Séduits par l'exactitude des méthodes de classification qui avaient conquis dans les sciences naturelles une faveur méritée, les pathologistes avaient cru pouvoir appliquer à la distribution des maladies les principes de ces sciences. Pinel, docile à l'esprit de son temps, annonçait qu'il ne se proposait d'autre dessein que celui-ci : « Une maladie étant donnée, déterminer son vrai caractère et le rang qu'elle doit occuper dans un tableau nosologique » (préface de la *Nosographie*). Pour résoudre ce problème, il imaginait un cadre qui offrît, placés au-dessous de leurs dénominations, les caractères des maladies réduites à leur plus grand degré de simplicité, et la succession de leurs phénomènes depuis le commencement jusqu'à la fin. S'il se fût borné à imaginer une nouvelle distribution nosologique, il eût pu prétendre à la réputation d'un écrivain ingénieux; mais il se montra de beaucoup supérieur à ses devanciers, lorsqu'il proclama la nécessité de tenir compte en nosologie *de la structure et des fonctions organiques des parties lésées*, lorsqu'il chercha dans la distinction des tissus une base à la localisation des maladies, autant du moins que le permettait l'état de la science d'alors. Bichat s'appropria cette idée en la fécondant, ainsi qu'il l'avoue dans la préface du *Traité des membranes*. Certes l'ouvrage de Pinel figurera toujours parmi les productions qui font le plus d'honneur à la médecine française au commencement de ce siècle. Mais une telle œuvre, essentiellement transitoire, ne pouvait, quel que fût le mérite de son auteur, survivre aux progrès de la science. Je n'insisterai donc pas sur les imperfections de la division des maladies en cinq grandes classes (phlegmasies, hémorragies, névroses, fièvres, lésions organiques); Broussais s'est chargé de cette tâche avec une verve de critique incisive et passionnée qu'on ne saurait facilement égaler. Cependant, nourri d'études exactes, Pinel se flattait d'avoir introduit une exactitude rigoureuse, une analyse sévère dans les maladies. C'était même pour marquer la différence qu'il y avait sous ce rapport entre ses prédécesseurs et lui qu'il avait substitué le terme de *nosographie* à celui de *nosologie*. Peut-être est-ce aussi à cette prétention à l'exactitude géométrique que l'on doit attribuer l'allure de son style coupé, sec, et dont la concision, visant à l'aphorisme, tombe assez souvent dans les négligences et l'obscurité.

Outre les ouvrages cités, Pinel a encore publié dans le *Journal de physique* de l'abbé Rosier quatre mémoires sur *les Luxations*, *l'Hermaphrodisme*, *les Préparations ornithologiques* (1787-1791); — dans le journal de Fourcroy (*La médecine éclairée par les sciences physiques*), quatre mémoires sur *la Mélancolie suicide*, *l'hygiène publique*, *la zoologie*, *la*

luxation du maxillaire inférieur (1791-1792) ; — dans les *Mémoires de l'Institut*, des *Calculs de probabilité appliqués à la guérison des aliénés* (1807) ; — dans l'*Abrégé des Transactions philosophiques*, trois volumes sur la chimie, la physique, l'anatomie, la médecine et la chirurgie ; et un quatrième, conjointement avec Bosquillon, sur la matière médicale et la pharmacie ; — dans les *Mémoires de la Société d'émulation*, six mémoires sur *la Folie*, son traitement, sa classification, sa jurisprudence (1798-1807) ; — un assez grand nombre d'articles dans les premiers volumes de l'*Encyclopédie méthodique*, et dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, seul d'abord, puis en collaboration avec Bricheteau. Dr Saucerotte.

Éloge de Pinel par Cuvier (*Mémoires de l'Académie des sciences*, IX), par Esquirol (*Mém. de l'Acad. de méd.*, I), par Bricheteau (*Mem. de la Soc. d'émulation*, 1827), et par Pariset (*Hist. de l'Acad. de méd.*, II).

PINELLI (*Luca*), théologien italien, né à Melfi, mort le 25 août 1607, à Naples. Sa famille, l'une des vingt-quatre premières de Gênes, donna deux doges à cette république, l'un, *Agostino*, fils de Filippo, élu en 1555, et l'autre, *Agostino*, fils d'Alessandro, élu en 1609. Destiné à la vie religieuse, il fut admis en 1562 dans la Compagnie de Jésus, enseigna la théologie à Ingolstadt et à Pont-à-Mousson, et exerça les fonctions de recteur à Florence, à Pérouse et à Palerme. Ses écrits théologiques ont joui d'une faveur dont la vogue s'est prolongée jusqu'à nos jours ; ils ont été l'objet de réimpressions et de traductions nombreuses ; quelques-uns méritent d'être rappelés : *Meditazioni del Sacramento*, Brescia, 1599, in-12 ; trad. en français (*Pieux entretiens*, etc. ; Tournai, 1850, in-18) ; — *Gersone, overo della perfezione religiosa, lib. IV* : les versions les plus récentes de ce livre souvent publié sont en italien (Rome, 1839, in-8°), en latin (1710, in-16), en français (1847, in-18), etc. ; — *Meditazione della Vergine Maria* ; Brescia, 1599, in-12 : trad. en portugais par Antonio Vaz de Sousa ; — *De Sacramento pœnitentiæ* ; Cologne, 1602, in-12 ; — *Trattato dell' altra vita e dello stato delle anime in essa* ; Venise, 1604, in-8° : la trad. française de ce curieux ouvrage (*Traité de l'autre vie, de la condition, action et opération des âmes en icelle* ; 1607, in-12) est de Simon de Villers, sieur de Chevigny ; — *Meditationes de IV hominis novissimis, quæ sunt mors, judicium, infernus, paradisus* ; Cologne, 1605, in-12 ; — *Trattato della messa* ; Naples, 1606, in-12. Les *Œuvres spirituelles* du P. Pinelli ont paru d'abord à Venise, 1604, in-12 ; mais l'édit. latine de Cologne, 1604, 3 vol. in-12, est la plus complète. P.

Lipenius, *Bibl. theol.* — Alegambe, *Script. Soc. Jesu.*

PINELLI (*Gian-Vincenzo*), bibliophile italien, né en 1535, à Naples, mort en 1601, à Padoue. Il était de la famille du précédent, et son père, Cosimo, avait acquis dans le commerce de grandes richesses. Il eut pour directeur de ses études J.-P. Vernaglione, apprit en même temps les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la médecine, le droit et la musique, et se familiarisa avec plusieurs langues modernes, au point de les parler avec facilité. De bonne heure il avait fondé un jardin botanique, formé d'un grand nombre de plantes rares, et le fameux médecin Maranta lui avait dédié sa *méthode* pour connaître les simples. Vers la fin de 1558 il quitta sa patrie pour aller s'établir à Padoue. Aimant avec passion les sciences, les arts et les lettres, il consacra sa vie entière à en répandre le goût et à les protéger. Sa maison devint une espèce d'académie, où se donnaient rendez-vous les érudits de tous pays. Il avait des émissaires dans plusieurs villes d'Italie, chargés de visiter, au moins chaque mois, les boutiques des ouvriers qui employaient de vieux parchemins, tels que les luthiers, les faiseurs de cribles et autres, et il lui arriva plus d'une fois par ce moyen de préserver de la destruction bien des morceaux précieux. « Je compare, dit de Thou, Pinelli à Titus Pomponius : car de même que cet illustre Romain fut appelé *Attique*, Pinelli porta aussi le nom de *Vénitien*, à cause de l'extrême affection que la république de Venise avait pour lui. » Plusieurs écrivains contemporains lui ont dédié leurs ouvrages. On n'a de lui que des *Lettres*, éparses dans divers recueils, et des *Notes* sur la *Cronaca veneta* d'Andrea Dandolo, publiées par Foscarini (*De origine et statu bibl. Ambrosianæ*, lib. I). La riche bibliothèque de Pinelli, à laquelle il avait joint des collections de médailles, d'instruments de mathématiques et de physique, de métaux, de cartes, de dessins, etc., fut transportée par mer, après sa mort, à Naples et distribuée entre d'ignorants héritiers ; elle fut acquise par le cardinal Frédéric Borromée. P.

Paolo Gualdo, *Vita J.-V. Pinelli* ; Augsbourg, 1607, in-4° ; Londres, 1704, in-4°. — Guill. Bates, *Vitæ selectorum virorum eruditorum*. — De Thou, *Hist. sui temp.*, lib. CXXVI, n° 17. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 1re part., 214.

PINELLI (*Maffeo*), bibliophile italien, né en 1736, à Venise, où il est mort, le 7 février 1785. Il succéda à son père dans la direction de l'imprimerie ducale, et ne se distingua pas moins que le précédent (avec lequel il a été quelquefois confondu), par le goût des livres, des tableaux et des antiquités. Il avait réuni une fort belle bibliothèque, dont l'abbé Morelli rédigea le catalogue (*Bibliotheca Maphæi Pinelli* ; Venise, 1787, 6 vol. in-8°), et qui fut vendue en 1790 à l'encan par le libraire Robson, de Londres. Pinelli a traduit avec des notes la *Bibliothèque des classiques* de Harwood (*Prospetto di varie edizioni degli autori classici greci e latini* ; Venise, 1780, in-8°). P.

Vie en tête du *Catal.* de Morelli.

PINELO (*Antonio* de Léon *et*), littérateur espagnol, né au Pérou, vers la fin du seizième siècle. Après avoir terminé ses études à Lima,

il passa en Espagne, et y exerça pendant longtemps les fonctions d'avocat ou de rapporteur au conseil des Indes, puis celles de juge honoraire au tribunal de la *Contratacion* à Séville. Il succéda à Davila comme historiographe des Indes. La date de sa mort n'est pas connue; mais elle peut être fixée entre 1672 et 1680. De bonne heure il s'était proposé de recueillir tout ce qui concernait l'histoire des Indes : ayant reconnu combien la législation civile et administrative des colonies espagnoles était compliquée et embarrassée par la multitude d'édits et d'ordonnances, souvent contradictoires, il entreprit d'en former une collection méthodique et en publia en 1623 le plan, qui obtint l'approbation du conseil des Indes. On lui ouvrit aussitôt, pour faciliter ses recherches, les archives de Madrid et de Simancas, et il fut même autorisé, par un décret spécial, à tirer des secrétaireries générales du Pérou et du Mexique les registres et les titres qui lui seraient nécessaires. Après beaucoup de veilles, il vint à bout de cet immense travail, dont il publia un abrégé (*Sumarios de la Recopilacion general;* 1628, in-fol.) et quelques extraits. L'ouvrage complet ne parut qu'après sa mort, par les soins de Vincent Gonçaga, et sous le titre de *Recopilacion general de las leyes de las Indias* (Madrid, 1680, 4 vol. in-fol.). Nous citerons encore de Pinelo : *Epitome de la Bibliotheca oriental y occidental, nautica y geographica;* Madrid, 1629, in-4° : cet ouvrage, peu connu, a été complétement refondu dans l'édit. de Madrid, 1739, 3 vol. in-fol., qui en a fait le plus vaste répertoire bibliographique de tous les livres imprimés ou manuscrits sur les voyages, les missions et les relations étrangères; il est surtout précieux pour la connaissance de l'Amérique espagnole; — *Tratado de confirmaciones reales que se requieren para las Indias occidentales;* ibid., 1630, in-4°; — *Question moral si el chocolate quebranta el ayuno ecclesiastico;* ibid., 1636, in-4°; — *Velos antiguos y modernos en los rostros de las mugeres, sus conveniencias y daños;* ibid., 1641, in-4°; — *Aparato politico de las Indias occidentales;* 1653, in-fol.; — *Vida de Toribio Alfonso Mogrovejo, arzobispo de Lima;* Madrid, 1653, in-4°; trad. en italien; — *El Paraiso en el Nuevo Mondo;* ibid., 1656, in-fol.; — *Acuerdos del consejo de Indias;* ibid., 1658, in-4°. On doit encore à Pinelo beaucoup d'autres ouvrages, restés inédits, et relatifs au Pérou, au Chili, au Guatemala, etc., ainsi que plusieurs traités ascétiques, les seuls qu'il ait écrits en latin; la plupart sont dédiés à la Vierge Marie, pour laquelle l'auteur avait une dévotion particulière. P.

Franckenau, *Bibl. hispana.* — N. Antonio, *Nova Bibl. hispana.*

PINET (Du). *Voy.* Dupinet.

PINETON DE CHAMBRUN (*Jacques*), écrivain protestant français, né à Orange, mort en 1689, à Londres. Son grand-père et son père portèrent également le prénom de *Jacques :* l'un reçut la consécration des mains de Calvin, et devint en 1562 pasteur de Nîmes; l'autre administra depuis 1620 l'Église d'Orange, et la rendit florissante. Après avoir accompli ses études à Die et à Saumur, il remplaça son père à Orange, et y professa la théologie. L'occupation de la principauté par les troupes royales l'exposa à des tribulations qu'il supporta avec patience. Mais ce qu'il souffrit alors ne peut être comparé à la terrible persécution de 1685. Au moment où l'édit de Nantes fut révoqué, il était perclus de goutte et une fracture très-douloureuse de la cuisse le retenait au lit. D'abord gardé à vue, il vit sa maison occupée par les dragons et livrée au pillage. On le transporta ensuite à Valence : là, il « souffrit tant de douleur, dit-il, qu'il alla lâcher cette maudite parole : Je me réunirai! » Mais quand l'évêque, Daniel de Cosnac, le pressa de signer l'acte d'abjuration, le patriarche des huguenots, comme on désignait Chambrun, s'y refusa énergiquement. Conduit à Lyon, il parvint, avec le secours d'un ami, à s'échapper sous un déguisement, et gagna Genève, où son premier soin fut de se faire rétablir dans le ministère pour effacer jusqu'à la moindre trace d'un instant de faiblesse (12 septembre 1686). S'étant rendu en Hollande, il devint chapelain de la princesse Marie, qui, après son avénement au trône d'Angleterre, le fit pourvoir d'un canonicat à Windsor. On a de lui : *Relation de ce qui s'est passé au rétablissement de la principauté d'Orange;* Orange, 1666, in-4°, trad. en allemand; — *Réponse au III^e^ chapitre du Traité de la politique de France;* Amst., 1670, in-12, sous le nom de Mélanchthon; — *Les Larmes de J. Pineton de Chambrun, qui contiennent les persécutions arrivées aux églises de la principauté d'Orange depuis* 1660; La Haye, 1688, 1739, in-12; Paris, 1854, in-18, avec des notes; trad. en anglais. P. L.

Ad. Schæffer, *Notice* en tête des *Larmes* (éd. 1854). — Haag frères, *France protest.*, VIII.

PINGERON (*Jean-Claude*), littérateur français, né vers 1730, à Lyon, mort en 1795, à Versailles. Il embrassa le métier des armes, et fut employé au service de Pologne, dans le grade de capitaine d'artillerie. A son retour il entra dans les bureaux des bâtiments de la couronne à Versailles. Il demeura plusieurs années à Rome et à Naples, et parcourut, en compagnie du marquis de Néelle et de l'abbé Sestini, les échelles du Levant, Malte et la Sicile. Il n'a écrit en propre que des articles dans le *Journal de l'Agriculture* (1779), la *Bibliothèque physico-économique* et autres recueils du même genre. Parmi ses traductions nous citerons : d'après l'italien, *Traité des vertus et des récompenses* de Dragonetti (1768, in-12), *Essai sur la peinture* d'Algarotti (1769, in-12), *Les Abeilles*, poëme de Ruccellaï (1770, in-8°), *Vies des architectes*

de Milizia (1771, 2 vol. in-12), *Voyage dans la Grèce asiatique* (1789, in-8°) et *Lettres* (1789, 3 vol. in 8°), deux ouvrages de l'abbé Sestini, — d'après l'anglais : *Voyage dans le nord de l'Europe* de Marshal (1776, in-8°). On lui attribue *L'Art de faire soi-même des ballons aérostatiques* (Paris, 1783, in-8°).

Quérard, *La France littéraire.*

PINGONE (*Emanuel-Filiberto*), historien italien, né le 18 janvier 1525, à Chambéry, mort le 18 avril 1582, à Turin. Issu d'une famille noble, il fit d'excellentes études à Paris et à Padoue, fut reçu docteur en 1550 et presque aussitôt il entra dans la carrière des emplois publics. Nommé conseiller d'État en 1560, il gagna la faveur du duc Charles-Emmanuel, et reçut de lui la mission d'aller éclaircir en Saxe les origines de sa maison. Outre des poésies latines, on a de lui : *Augusta Taurinorum* (Turin, 1577, in-fol.) et *Arbor gentilitia Saxoniæ Sabaudiæque principum* (ibid., 1581, in-fol., fig.). Il a laissé en manuscrit une *Histoire générale de la Savoie*, conservée dans les archives royales de Turin. Sa femme, Philiberte de Bruel, fut gouvernante des filles de Marguerite de France, duchesse de Savoie.

Rossotti, *Syllabus script. Pedem.*, 491. — Mazzuchelli, *Scrittori italiani*, II, 2 part., 802. — Ghilini, *Theatro d'huomini illustri.*

PINGRÉ (*Alexandre-Gui*), célèbre astronome français, né à Paris, le 4 septembre 1711, mort dans la même ville, le 1er mai 1796. Il fit ses études à Senlis, chez les Génovéfains, et entra dans leur ordre à l'âge de seize ans; il y enseigna longtemps la théologie; mais ses opinions dans la querelle du jansénisme lui attirèrent des désagrements qui le déterminèrent à se livrer exclusivement à l'astronomie, pour laquelle il avait conçu un goût très-vif. En 1753, son observation du passage de Mercure lui valut le titre de correspondant de l'Académie des sciences, dont il devint plus tard associé libre. Il avait été successivement nommé chancelier de l'université et bibliothécaire de Sainte-Geneviève. Pingré fit plusieurs voyages scientifiques, où il essaya attentivement les montres marines de Ferdinand Berthoud et de Leroi. C'est à lui que sont dues les premières bonnes observations de passages de Vénus : l'une faite à l'île Rodrigue, en 1761, l'autre à Saint-Domingue, en 1769. Lors de l'organisation de l'Institut, il fut appelé à en faire partie. Pingré a publié un almanach nautique, sous le titre d'*État du ciel*, pour les années 1754 à 1757. Il étendit aux dix premiers siècles avant l'ère vulgaire les calculs exécutés par Lacaille pour dresser le tableau des éclipses visibles en Europe. Il avait aussi calculé toutes les observations astronomiques du dix-septième siècle, et il est regrettable que le décret de l'Assemblée constituante ordonnant l'impression de ce travail n'ait pas été suivi d'effet. En 1786, Pingré fit paraître une traduction du poëme astronomique de Manilius. Mais son principal écrit est sa *Cométographie, ou traité historique et théorique des comètes* (Paris, Imp. roy., 1783, 2 vol. in-4°), l'ouvrage le plus complet qui eût encore été publié sur cette matière. E. M.

Lalande, *Bibliographie astronomique.*

PINHEIRO (*Antonio*), érudit portugais, né à Porto de Mos, mort vers 1582, à Lisbonne. Il fit ses études à Paris, et y enseigna la rhétorique au collége de Sainte-Barbe. Rappelé en Portugal par le roi Jean III, il devint son principal aumônier, précepteur du prince royal, historiographe et garde des archives du royaume. Le roi Sébastien reconnut encore mieux son mérite en lui donnant d'abord l'évêché de Miranda, puis celui de Leiria; mais il tomba dans la disgrâce de ce prince pour avoir tenté de le détourner de sa seconde expédition en Afrique. En 1580 il se rendit auprès de Philippe II, roi d'Espagne, et fit, au nom des grands de Portugal, de vains efforts pour l'engager à attendre la sentence des juges sur la succession au trône. On a de ce prélat divers discours et opuscules, en partie reproduits dans la *Collection* de J. de Souza (Lisbonne, 1784, in-8°) et des *Commentaires sur Quintilien* (Venise, 1567, in-fol.).

Un autre **Pinheiro** (*François*), né à Gouvea, mort le 29 juillet 1661, à Coïmbre, entra à l'âge de quinze ans chez les Jésuites (1611), et enseigna longtemps la philosophie, la théologie morale et la scolastique dans l'université d'Évora, dont il fut chancelier. On a de lui : *De censu et emphyteusi* (Coïmbre, 1655, in-fol.), et *De testamentis* (ibid., 1681-84, 2 vol. in-fol.).

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.*

PINHEIRO-FERREIRA (*Silvestre*), diplomate et littérateur portugais, né le 31 décembre 1769, à Lisbonne, où il est mort, en 1847. Après être entré chez les oratoriens avec l'intention d'embrasser l'état ecclésiastique, il quitta cette congrégation et obtint au concours, en 1793, la suppléance d'une chaire de philosophie à l'université de Coïmbre. Son adhésion aux doctrines de Condillac l'ayant exposé à des persécutions, il s'exila volontairement (1797), séjourna quelque temps en Angleterre et en Hollande, et fut autorisé à faire les fonctions de secrétaire de légation auprès de M. d'Araujo, ministre de Portugal à Paris. Envoyé en 1802 à Berlin comme chargé d'affaires, il fut destitué en 1807, sur la demande de Napoléon, irrité de ce qu'il avait informé le prince régent de ses projets d'envahissement sur la Péninsule. Il rejoignit alors la famille royale, qui s'était réfugiée au Brésil, gagna la bienveillance de Jean VI, et fut le premier qui en 1814 lui conseilla d'établir le gouvernement représentatif dans ses États d'Europe et d'Amérique, comme le seul moyen d'éviter une séparation qui lui semblait prochaine. A la suite de la révolution de Porto (février 1821), il fut chargé du ministère des affaires étrangères; mais la fai-

blesse du roi rendit vaines toutes les mesures qu'il proposa, et il le suivit en Portugal (1822), où il conserva son portefeuille jusqu'à la suppression du régime constitutionnel (avril 1824). Il se rendit alors à Paris et s'y livra uniquement à des travaux littéraires. Il ne rentra dans sa patrie qu'après l'expulsion de dom Miguel (1834). Pinheiro était correspondant de l'Institut de France. Ses meilleurs ouvrages sont écrits en français; nous citerons de lui : *Synopse de cogido do processo civil;* Paris, 1825, in-12; — *Essai sur la psychologie, comprenant la théorie du raisonnement et du langage, l'ontologie, l'esthétique et la dicéosyne;* Paris, 1826, 1828, in-8°; — *Cours de droit public interne et externe;* Paris, 1830-35, 3 vol. in-8°; on retrouve dans le t. III les *Observations sur la Charte de France* et le *Projet de code général des lois fondamentales d'une monarchie représentative*, qui avaient paru isolément en 1833 et 1834; — *Observaçoes sobre a Carta constitucional do reino de Portugal e de Brasil;* Paris, 1831, in-8°; — *Projecto de ordenaçoes para o reino de Portugal;* Paris, 1831, 3 vol. in-8°; — *Essai sur les rudiments de la langue allemande;* Paris, 1832, in-8°; — *Principes du droit public constitutionnel administratif et des gens;* Paris, 1834, 3 vol. in-12; publié dans la même année en portugais; — *Projecto de codigo politico para a naçao portugueza;* Paris, 1839, in-8°; — *Précis d'un cours d'économie politique;* Paris, 1840, in-12; — *Noçaes elementares de philosophia general applicada;* Paris, 1840, in-8°, publié en 1841 en français. Pinheiro-Ferreira a encore publié un *Supplément au* Guide diplomatique *de Ch. Martens* (Paris, 1833, in-8°), et augmenté de notes le *Droit des gens* de Vatel (1836-38, 3 vol. in-8°). P.

Biogr. univ. et portat. des Contemp. — Figanière, *Bibliogr. portugaise*

PINI (*Ermenegildo*), physicien italien, né le 17 juin 1739, à Milan, où il est mort, le 3 janvier 1825. A dix-sept ans il entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Paul, dits Barnabites, et prit en échange du prénom de *Carlo* celui d'*Ermenegildo*. Après avoir étudié la théologie à Rome et à Naples, il obtint la chaire de mathématiques au collége Saint-Alexandre de Milan (1766). Lorsqu'on fonda dans cet établissement un cabinet et une chaire d'histoire naturelle, ce fut lui que l'impératrice Marie-Thérèse choisit pour y exercer les doubles fonctions de directeur et de professeur (1772), fonctions qu'il conserva jusqu'en 1812. Chargé par son gouvernement de voyager en France, en Italie, en Suisse et en Allemagne, il rapporta dans sa patrie de nombreuses productions des trois règnes qu'il avait amassées à grands frais Sous l'empire, il fut chevalier de la Couronne de fer, membre de l'Institut d'Italie, et inspecteur général de l'instruction publique. On a de lui : *Dell' architettura;* Milan, 1770, in-4°; — *Introduzione allo studio della storia naturale;* ibid., 1773, in-8°; — *Osservazioni mineralogiche sulle miniere di ferro dell' isola d'Elba;* ibid., 1777, in-8°; — *De venarum metallicarum excutione;* ibid., 1779, 2 vol. in-4°; — *Mémoires sur de nouvelles cristallisations de feld-spath;* ibid., 1783, in-8°; — *Memoria mineralogica sullo San-Gottardo;* ibid., 1783, in-8°; — *Di alcuni fossili della Lombardia;* ibid., 1790, in-8°; — *Sulla metachimica, o sia nova teoria chimica;* ibid., 1793, in-8°; — *Protologia, analysim scientiæ sistens ratione prima exhibitam*; ibid., 1803, 3 vol. in-8°; — *Elementi di storia naturale*; ibid., 1808, in-4°; — *Sistemi geologici;* ibid., 1811, in-8°; il y a eu principalement en vue de combattre Breislak en soutenant que la fluidité primitive du globe était aqueuse, etc.; — *Sulla felicità, dialogo;* ibid., 1812, in-8°. On a encore du P. Pini une traduction italienne des *Eléments d'histoire naturelle* de Leske (1785, 2 vol. in-8°), et de nombreuses dissertations insérées dans *Scelta d'opuscoli interessanti, Atti dell' Instituto italiano, Memorie della Società italiana*, etc. P.

C. Rovida, *Elogio biografico di Erm. Pini.* — Ticozzi, Continuat. des *Secoli della letter. ital.* de Corniani.

PINKERTON (*John*), historien, archéologue et géographe anglais, né à Édimbourg, le 27 février 1758, mort à Paris, le 10 mai 1826. Après avoir fait de bonnes études à Lanark, il fut placé par son père chez un écrivain du sceau (*writer to the signet*). Il y resta cinq ans; mais n'ayant aucun goût pour la profession légale, il se livra à sa passion pour les lettres, et débuta en 1776 par une élégie intitulée : *Le Chdteau de Craigmillar.* A la mort de son père (1780), il vint se fixer à Londres pour y mener une vie tout à fait littéraire. L'année suivante, il publia un volume de poésies médiocres (*Rimes,* 1781), bientôt suivi des *Ballades tragiques d'Écosse* (1781), dont une seconde édition parut en 1783, avec une seconde partie, contenant les *Ballades comiques.* On l'a accusé, non sans raison, d'en avoir fabriqué une bonne partie. Si nous ajoutons à ces écrits deux *Odes dithyrambiques*, l'une sur l'*Enthousiasme*, l'autre sur le *Rire*, et un mince volume, *Contes en vers*, nous aurons complété l'aperçu de ses productions poétiques. Mais il sentit lui-même que le feu sacré lui manquait, et, renonçant à la poésie, il se jeta dans des études plus sérieuses. De bonne heure, il avait eu un goût très-vif pour les monnaies anciennes et autres curiosités. Il étudia la numismatique, et en 1784 il publia un *Essai sur les médailles*, en 2 vol. in-8°. Cet ouvrage était d'un mérite remarquable pour le temps; mais il est peu consulté de nos jours, bien qu'il ait été réimprimé deux fois, avec des améliorations. Il procura à l'auteur la connaissance d'Horace Walpole, qui avait rassemblé à grands frais

une riche collection de médailles grecques et romaines. Passant brusquement à un autre sujet, il publia, en 1785, sous le nom supposé de *Robert Heron*, un volume de *Lettres sur la littérature*. Bien des choses étaient étranges dans ces lettres critiques, l'orthographe d'abord, les opinions les plus tranchantes sur les auteurs anciens que l'on considère comme des modèles, et du dénigrement sur les auteurs vivants, le tout assaisonné d'esprit, d'érudition et de paradoxes. La rumeur et le scandale furent grands; si Pinkerton y gagna quelques partisans, il s'attira une nuée d'adversaires, pour ne pas dire d'ennemis. En 1786, il donna un ouvrage qui a conservé de l'intérêt et de la valeur : *Anciens poëmes écossais inédits, publiés pour la première fois, d'après les collections manuscrites de sir Richard Maitland de Lethington* (Londres, 2 vol. in-8°). Des critiques l'accusèrent alors, ce qui a été répété, d'avoir composé lui-même ces ballades; mais il est certain que les manuscrits de Maitland existent, et qu'ils furent communiqués à Pinkerton dans la bibliothèque de Pepys à Cambridge. De plus, aussitôt que ces poésies parurent, Pinkerton eut soin d'en envoyer un exemplaire au vice-chancelier de l'université. S'il y avait eu fraude, n'était-ce-pas le moyen de la démasquer? Après une frivole compilation, publiée sous le pseudonyme de Bennet, *Le Trésor de l'esprit, ou Choix de bons mots et maximes* (1787, 2 vol. in-12), il donna son premier ouvrage historique : *Dissertation sur l'origine et le progrès des Scythes ou Goths* (1787, in-8°). Il y expose la théorie, qu'il maintint toute sa vie, que les Celtes d'Irlande, de Galles et d'Écosse sont des sauvages, et qu'ils ont été sauvages depuis le commencement du monde. Malgré l'exagération extrême de cette assertion, Pinkerton fit preuve, pour soutenir sa thèse, de beaucoup d'érudition, de logique et de sagacité. On dit que Gibbon donna de grands éloges à cette dissertation, et déclara qu'elle avait changé ses idées sur l'origine des peuples de l'Europe. Mais les sentiments hostiles qu'avait exprimés Pinkerton sur les Celtes lui attirèrent de violentes répliques, et augmentèrent le nombre de ses adversaires. Cette publication fut suivie des *Vies des saints d'Écosse*, en latin (1789); d'une édition du poëme de Barbour, intitulé *Bruce*, 3 vol. in-8°; et de l'un de ses plus importants ouvrages : *Recherches sur l'histoire d'Écosse avant le règne de Malcolm III* (1790, 2 vol. in-8°), auquel il rattacha sa *Dissertation* sur les Goths. Bien que les *Recherches* présentent bien des erreurs de jugement, elles montrent un profond savoir, et renferment plusieurs documents curieux, tous rares, et qu'il a publiés pour la première fois. Pinkerton publia, de 1792 à 1799, une édition de *Poëmes écossais*, réimprimés d'après d'anciennes et rares éditions; il contribua largement à l'*Histoire métallique d'Angleterre jusqu'à la révolution*, à la *Galerie écossaise, ou Portraits des personnages éminents d'Écosse, avec notes biographiques*, et il termina ses travaux sur l'histoire de sa patrie par le plus travaillé et le meilleur de ses ouvrages, l'*Histoire d'Écosse depuis l'avénement de la maison de Stuart jusqu'au règne de Marie, avec un appendice contenant des pièces originales* (1797, 2 vol. in-4°). Le mérite du savoir y est déparé par les défauts du style, où l'auteur s'applique à imiter Gibbon, et tombe souvent dans l'emphase et l'exagération. Après la mort d'Horace Walpole, dont il conserva jusqu'à la fin l'amitié, il publia ses lettres, causeries et bons mots, sous le titre de *Walpoliana* (2 vol. in 12). Ces esquisses avaient paru auparavant dans le *Monthly Magazine*.

Malgré ses nombreux travaux, ses dépenses excédaient ses ressources, et à diverses époques il sollicita une place de bibliothécaire au Muséum britannique, ou celle de garde des archives dans le *Register office*. Ses amis, dont quelques-uns étaient très-influents, ne purent réussir à lui procurer une position. Ses attaques injurieuses contre bien des auteurs recommandables lui avaient fait une mauvaise réputation; son caractère hargneux, irritable, insociable avait éloigné de lui bien des personnes qui appréciaient son savoir et ses talents; et c'est ainsi que cet homme de mérite, qui avait si peu compris, si peu pratiqué la *science de la vie*, science si importante dans ce monde, se trouva condamné à l'isolement, et par suite à un état précaire d'existence. Pour y remédier, il se remit avec ardeur au travail et à l'étude, car il avait un véritable amour des lettres. Ses relations avec le célèbre voyageur Browne tournèrent son esprit vers la géographie, et de ses études, poursuivies avec beaucoup de suite, résulta un excellent ouvrage, celui qui a le plus contribué à rendre sa réputation populaire : *Géographie moderne, rédigée d'après un nouveau plan* (1802, 2 vol. in-4°), dont la seconde édition, avec les additions et notes du traducteur français, parut en 1807, 3 vol. in-4°. Ce fut en 1802 qu'il quitta l'Angleterre pour se fixer entièrement à Paris. Il fut charmé de la politesse française et de l'accueil empressé qui lui fut fait. Ayant fait un voyage en Angleterre (1806), il y publia ses *Souvenirs de Paris, pendant les années* 1802-1805, 2 vol. in-8°. Cet ouvrage, qu'il croyait propre à plaire aux gens du monde et aux revues littéraires, fut assailli de critiques, à cause de ses idées et goûts français, et des airs de petit maître qu'avait cherché à prendre le laborieux antiquaire. Avec un peu de tact, Pinkerton aurait pu prévoir cet accueil. Il revint donc à ses anciens travaux, et entreprit une *Collection de voyages par terre et par mer dans toutes les parties du monde* (Londres, 16 vol. in-4°) L'ouvrage n'est pas exécuté avec soin; il fut accompagné d'un nouvel atlas moderne, exécuté sous la direction de Pinkerton et qui parut par livrai-

sons (1809-1815). Pendant qu'il était occupé de ces compilations, il trouva le temps d'écrire son dernier ouvrage de science, *Petralogie, ou Traité sur les roches* (1811, 2 vol. in-8°). Son système n'obtint pas l'approbation des minéralogistes. Il mourut à Paris, dans le besoin et l'obscurité. Quatre ans après sa mort, on publia sa *Correspondance littéraire* (1830, 2 vol. in-8°); en général elle est de peu d'intérêt. Cette esquisse de ses travaux littéraires montre que Pinkerton n'était pas un homme ordinaire; mais il en ressort aussi qu'il a beaucoup trop écrit, que ses facultés remarquables ont été mal appliquées, et qu'il eût été bien préférable pour sa réputation et pour sa fortune de s'en tenir à trois ou quatre ouvrages hors ligne. Cependant sa *Dissertation sur les Goths*, ses *Recherches*, son *Histoire d'Écosse* et son édition des poëmes de Maitland prouvent, malgré leurs défauts, un profond savoir et un esprit vigoureux et penseur. J. Chanut.

English Cyclopædia (Biography). — *Obituary* pour 1827. — Chambers, *Cyclopædia of english literature*. — *Pinkerton's Literary correspondence*, 2 vol., 1830.

PINO (*Dominique*, comte), général italien, né en 1760, à Milan, où il est mort, le 13 juin 1826. D'un caractère déterminé, il embrassa avec ardeur la cause de la révolution : enrôlé volontaire, le 6 janvier 1796, il se vit le même jour chargé d'envahir, à la tête d'une brigade, les États du duc de Parme. Nommé colonel en 1797, il prit le commandement d'une légion levée aux frais de la république cisalpine. De concert avec le général Lahoz, il tenta de soustraire son pays à la dépendance du Directoire; le complot fut découvert par le général Montrichard, qui commandait à Bologne, et les deux officiers furent destitués; mais tandis que Lahoz passait dans le camp des Autrichiens, Pino, plus prudent, alla prendre place, en qualité de simple soldat, dans les rangs des défenseurs d'Ancône. Durant le siége de cette place, Lahoz, blessé dangereusement et fait prisonnier par les Français, se rencontra avec son ancien ami, qui eut le courage d'ordonner qu'on l'achevât, afin de lui éviter une mort infamante. Pino devint général de brigade, le 16 décembre 1798. Après s'être réfugié en France pendant l'occupation des Austro-Russes, il prit part à la campagne de Marengo, puis, comme général de division, à l'invasion de la Toscane et de la Romagne. En 1804 il reçut le portefeuille de la guerre du royaume d'Italie, et le céda, en 1805, à Caffarelli pour rallier la grande armée, avec laquelle il combattit en Allemagne, en Espagne et en Russie. Renvoyé en Italie dans l'automne de 1813, il manœuvra d'abord avec intelligence contre les Autrichiens; mais le prince Eugène, l'ayant soupçonné de vouloir seconder les desseins secrets de Murat, le rappela à Milan. Il est probable que Pino ne fut pas étranger à l'insurrection qui éclata dans cette ville, le 20 avril 1814, pendant que le sénat délibérait sur les moyens de conserver au vice-roi la couronne d'Italie. Devenu l'un des sept membres de la régence provisoire et commandant de la force armée, il ne jouit pas longtemps de la puissance qu'il venait d'acquérir : à peine les Autrichiens furent-ils rentrés dans Milan qu'il s'éloigna, sous prétexte de voyager; on le mit à la retraite avec le grade de feld-maréchal lieutenant, et il vécut jusqu'à sa mort dans un isolement absolu. Il avait été créé comte de l'empire en 1812.

Jay, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des Contempor.* — *Biogr. étrangère.* — *Moniteur universel*, 1796-1814.

PINON (*Jacques*), poëte latin, mort à Paris, en 1641, dans un âge fort avancé. Fils de Nicolas Pinon, conseiller notaire et secrétaire du roi, et beau-frère de Simon Marion, qui fut avocat général au parlement de Paris, il embrassa aussi la magistrature, et occupa avec distinction une charge de conseiller. Il s'était de bonne heure adonné à la poésie latine, qui fut le délassement de toute sa vie, et l'on peut dire qu'il y réussissait agréablement. Toutes ses pièces de vers ont été recueillies dans l'édition de Paris, 1615, in-8°, reproduite en 1630; la plus remarquable est un poëme *De anno romano*, avec un commentaire plein d'érudition.

Pinon (*Jacques*), fils du précédent, fut pourvu de l'abbaye de Condé et aussi d'un canonicat de l'église de Paris. L'abbé de Marolles, dans les deux épîtres françaises qu'il lui a adressées, et plusieurs autres écrivains du dix-septième siècle parlent tous de lui comme d'un homme qui joignait à une piété solide de grandes lumières dans la théologie et les lettres ainsi que beaucoup de facilité dans la poésie latine. On a de lui une *Paraphrase des sept Psaumes de la pénitence*, et plusieurs petites pièces insérées à la suite de la traduction de *l'Ibis* d'Ovide par Marolles (Paris, 1661, in-8°). P. L.

Moréri, *Grand Dict. hist.*

PINOTEAU (*Pierre-Armand*), général français, né le 5 octobre 1769, à Ruffec, où il est mort, le 24 mars 1833. Enrôlé volontaire en 1791, il servit aux armées de Belgique, de l'ouest et du Rhin, et fut nommé en 1795 adjudant général, et en 1801 chef de demi-brigade. Dénoncé en 1802 pour avoir manifesté des sentiments hostiles au gouvernement des consuls, il fut détenu au Temple, puis interné dans ses foyers, où il resta en surveillance jusqu'à la fin d'octobre 1808. A cette époque, Napoléon, qui le vit en passant à Ruffec, le rappela à l'activité, et l'envoya en Espagne. Ses talents et ses services lui valurent en 1811 la croix d'honneur et le brevet de général de brigade. Chargé de protéger la retraite de l'armée, il repoussa avec la plus héroïque persévérance les efforts des alliés; à peine arrivé sous les murs de Bayonne, il rallia Napoléon en Champagne, et se distingua au combat de Bar-sur-Aube, où il fut blessé. Créé baron pendant les Cent Jours, il fut admis en 1826 à la retraite.

De Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

PINS (*Odon* DE), grand maître de l'ordre des Hospitaliers, né au commencement du treizième siècle, mort en 1300. D'une illustre maison de Catalogne, il fut élu grand maître en 1297. Une piété mal éclairée lui fit négliger les intérêts matériels de son ordre, particulièrement les armements maritimes, qui étaient la principale ressource des Hospitaliers. Il passait la plus grande partie du jour et de la nuit à prier au pied des autels. Les chevaliers se plaignirent, et Odon, cité à comparaître devant Boniface VIII, était parti pour Rome quand la mort le surprit en chemin.

PINS (*Roger* DE), parent du précédent, né vers 1294, dans le Languedoc, mort le 28 mai 1365. Élu grand-maître en 1355, il résista de tout son pouvoir au pape Innocent VI, qui avait formé le dessein de faire quitter Rhodes aux Hospitaliers pour les établir en terre ferme, et tint en 1364 un chapitre général pour réformer quelques abus. Il se fit remarquer par son amour de la justice, son zèle pour la discipline et surtout par son inépuisable charité pour les pauvres, dont il était le père. S. R.

Guillaume de Tyr, *Historia belli sacri.* — Sébastien Paoli, *Codice diplomatico del sacro ordine militare gerosolimitano.* — Vertot, *Hist. des chevaliers de Malte.*

PINS (*Jean* DE), prélat et diplomate français, né vers 1470, à Toulouse, où il mourut, le 1er novembre 1537. Troisième fils de Gaillard de Pins, il étudia, sous la conduite de son frère aîné, à Toulouse, à Poitiers, à Paris et en Italie, où il s'instruisit dans les lettres grecques et latines, sous Philippe Beroaldo l'ancien. En 1497, il embrassa la carrière ecclésiastique, retourna passer cinq ans en Italie, et fut en 1511 nommé conseiller-clerc au parlement de sa ville natale. Antoine Duprat, avec qui il se lia, l'emmena avec lui en Italie, et le fit nommer conseiller au parlement créé par François Ier à Milan. Il y traita avec tant de prudence et d'habileté diverses affaires difficiles, que le roi l'envoya comme ambassadeur à Venise en 1516, et à Rome en 1520. Dans ces deux cours, il fit éclater ses rares talents pour les négociations et son zèle pour les intérêts de la religion et pour la gloire de la France. Il résulte d'un bref pontifical du 27 décembre 1520 que Jean de Pins fut nommé évêque de Pamiers; mais il ne gouverna jamais ce diocèse, et fut en 1523 pourvu de l'évêché de Rieux. Il fonda et dota en 1527 le chapitre de Saint-Ybars. Les hommes les plus savants de son temps ont loué son érudition, et le cardinal Sadolet lui adressait ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. Et en 1673 son buste fut placé, par les soins de La Faille, dans la salle des Toulousains illustres, au Capitole. Jean de Pins écrivit en latin avec beaucoup d'élégance, et mérita qu'Érasme, si bon juge en cette matière, dît de lui : *Potest inter Tullianæ dictionis competitores numerari Johannes Pinus.* On a de lui : *Vita Philippi Beroaldo majoris;* Bologne, 1505, in-4°; — *Vita sanctæ Catharinæ Senensis;* Bologne, 1505, in-4°; — *Divi Rochi Narbonensis vita;* Venise et Paris, 1516, in-8°; — *Allobrogicæ narrationis libellus;* Venise et Paris, 1516, in-4°: espèce de roman composé pour l'instruction des enfants du chancelier Antoine Duprat; — *De Vita aulica;* Toulouse, in-4° (s. d.), livre très-estimé; — *De claris fœminis;* Paris, 1521, in-fol. : ouvrage remarquable par la beauté du style. H. F.

Mémoires pour servir à l'éloge hist. de J. de Pins; Avignon, 1748, in-12. — Lafaille, *Annales de Toulouse*, t. II, p. 19. — Sadolet, *Epistolarum*, lib. IV, epist. 18. — *Gallia christiana*, t. XIII.

PINS (*Jean-Paul-Gaston* DE), prélat français, né à Castres, le 8 février 1766, mort à Lyon, le 30 novembre 1850. Il n'avait jusqu'en 1814 exercé son ministère qu'au milieu des montagnes de son département, quand Louis XVIII, le 8 août 1817, le désigna pour le siége épiscopal de Béziers, rétabli en vertu d'un concordat qui ne put recevoir d'exécution. Il fut alors nommé (15 février 1822) à l'évêché de Limoges, puis choisi par un bref pontifical, du 26 décembre 1823, pour gouverner comme administrateur apostolique le diocèse de Lyon, dont le titulaire, le cardinal Fesch, se trouvait éloigné par la loi du 12 janvier 1816. Pair de France, le 5 novembre 1827, il cessa de faire partie de la chambre après la révolution de juillet 1830, et à la mort du cardinal Fesch (1839), ses opinions politiques furent un obstacle à sa nomination comme archevêque titulaire de Lyon. Après l'installation de M. de Bonald, il alla passer trois ans à la Grande Chartreuse, où il mena la vie la plus austère. H. F.

Documents particuliers. — *France pontificale.*

PINSON (*Nicolas*), peintre et graveur français, né à Valence (Drôme), vers 1640. Il résida si longtemps en Italie que quelques auteurs l'ont cru originaire de ce pays. Il fut chargé de peindre les décorations pour la pompe funèbre d'Anne d'Autriche, célébrée à Rome en 1666, et dont on a imprimé la description. Il peignit aussi un tableau de l'histoire de saint Louis pour l'église de Saint-Louis des Français. Vers 1672 il était à Aix, où il fit d'importants travaux dans la chapelle et le palais du parlement. Un de ses tableaux, qui figurait dans la galerie Boyer d'Éguilles, a été gravé par Coëlmans. Pinson a gravé dans un genre assez rapproché de celui de Carle Maratte deux estampes, devenues très-rares.

Archives de l'Art français, *Abcdario de Mariette.* — Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur.* — P. de Chennevières, *Recherches sur quelques peintres provinciaux.* — L. Dussieux, *Les Artistes français à l'étranger.* — Brulliot, *Dict. des monogrammes.*

PINSON. *Voy.* PINZON.

PINSSON DE LA MARTINIÈRE (*Jean*), littérateur français, mort en 1678. Reçu en 1630 avocat au parlement de Paris, il devint procureur du roi en la juridiction de la connétablie et maréchaussée de France. Il a écrit plusieurs compilations historiques, entre autres : *Recueil des priviléges de la maison du roi* (Paris, 1645), auquel il joignit par la suite d'autres états des maisons du roi, de la reine, etc.; *Le Vrai état de la*

France (1650), et *Traité de la connétablie et maréchaussée de France* (Paris, 1661, in-fol.).

Le Long, *Bibl. hist. de la France.*

PINSSON (*François*), jurisconsulte français, né à Bourges, mort le 10 octobre 1691, à Paris. Il avait pour père un autre François Pinsson, professeur en droit civil et canon en l'université de Bourges, et mort en 1643. Il vint de bonne heure à Paris, où il se fit recevoir avocat, en 1633. Il ne tarda pas à y jouir d'une réputation qui lui procura une nombreuse clientèle et qui le fit élire en 1682 bâtonnier de la communauté des avocats et procureurs du parlement. C'est surtout dans le droit canonique et les matières bénéficiales qu'il se fit remarquer. Le premier des traités qu'il a laissés est celui qui fut écrit moitié par lui, moitié par son grand-père maternel, Antoine de Bengy, successeur de Cujas, à Bourges : *Tractatus de beneficiis ecclesiasticis* (Paris, 1654, in-fol.). Ensuite parurent de lui seul : *Sancti Ludovici, Franciæ regis, pragmatica sanctio, et in eam historica præfatio et commentarius;* Paris, 1663, in-4° ; — *Caroli VII, Francorum regis, pragmatica sanctio, cum glossis Cosmæ Guymiæ et additionibus Philippi Probi* (Prudhomme) *biturici;* Paris, 1666, in-fol., édition la plus complète connue ; — *Notes sommaires sur les indults accordés au roi et à d'autres par Alexandre VII et Clément IX;* Paris, 1673, 2 vol. in-12 ; — *Dissertation historique de la Régale pour savoir si elle peut et doit être étendue sur les abbayes ;* Paris, 1676, in-fol. ; — *Manuale juris pontificii, cæsarei et gallici;* Paris, 1681, in-fol., formant le t. IV des *Œuvres de Du Moulin* de l'édition donnée par Pinsson en 1681 ; mais il a été aussi tiré séparément ; — *Traité singulier des Régales ou des droits du roi sur les benéfices ecclésiastiques ;* Paris, 1688, 2 vol. in-4° : ouvrage plein de savantes recherches et fréquemment consulté autrefois. H. B—R.

Chenu, *Antiquités de Bourges.* — Simon, *Biblioth. des auteurs de droit.* — Niceron, *Mémoires.*

PINTELLI (1) (*Baccio*), architecte florentin, mort à Rome, florissait de 1475 à 1492. Il prit part à tous les grands travaux exécutés à Rome sous le règne de Sixte IV, de 1471 à 1484. L'église Santa-Maria del Popolo présente un plan bien conçu et de beaux détails, malgré la sécheresse de sa façade. Le palais élevé dans le *Borgo vecchio* pour le cardinal della Rovere fut justement admiré. Lorsque pour célébrer la paix conclue entre les princes chrétiens, Sixte IV voulut ériger l'église de Santa-Maria-della-Pace, Pintelli en fut chargé ; il est difficile de reconnaître aujourd'hui son œuvre, presque entièrement modifiée par Pierre de Cortone. Il en est de même de l'église de S.-Pietro-in-Montorio. En 1483, Pintelli construisit l'église de Saint-Augustin, par ordre du cardinal Guillaume d'Estouteville ; l'intérieur est plein de noblesse, mais la façade, d'une belle simplicité, est formée, dit-on, de travertins provenant du Colysée. Il avait donné les dessins d'une église des Saints-Apôtres, aujourd'hui reconstruite. La fondation de S.-Pietro-in-Vincoli remontait à Valentinien III ; Pintelli en changea la disposition, et l'a rendue sinon une des plus belles, au moins une des plus imposantes de Rome. Le pont du Janicule, qui datait du règne de Marc-Aurèle et qui menaçait ruine, fut en 1472 reconstruit avec les matériaux antiques par Pintelli, et prit le nom de *Ponte-Sisto*, du pape qui avait ordonné cet utile travail. Enfin, le Vatican doit à cet architecte les salles de la grande bibliothèque et la chapelle sixtine. Il fut employé également par Innocent VIII, et on possède un bref de ce pape, en date du 28 décembre 1490, qui lui assurait une pension de 25 florins d'or, à l'occasion des travaux qu'il exécutait aux forteresses de la Marche d'Ancône. E. B—N.

(1) Bien que Vasari et autres donnent à cet artiste le nom de Pintelli, il paraîtrait s'être nommé plutôt Pontelli. Gaye dans le *Carteggio d'Artisti* a publié sous le n° 117 une lettre adressée par lui, le 18 juin 1481, à Laurent le Magnifique et signée : *Baccio Pontelli da Firenze, lignauolo, discepulo di Francione.* L'artiste prend le titre modeste de *lignauolo* (menuisier), et indique comme son maître Francesco Giovanni dit le *Francione.*

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Gualandi, *Memorie originali di belle arti.* — Gaye, *Carteggio d'Artisti.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.*

PINTO (*Ferndo-Mendes*), voyageur portugais, né vers 1509, à Montemor-o-Velho (province de Beira), mort le 8 juillet 1583. Après avoir été page de dom Georges, duc de Coïmbre, il partit en 1537 pour les Indes orientales. Dans l'impossibilité de raconter tous ses voyages, il faut se contenter de renvoyer à la curieuse et amusante relation qu'il en a laissée. Il est toutefois un fait qu'il a omis, et qui a été prouvé jusqu'à l'évidence : au mois de janvier 1554, il prit tout à coup à Goa la résolution d'entrer chez les Jésuites. Ce fut même avec le P. Belchior Nunez qu'il entreprit son voyage au Japon. Mais s'il passa quelque temps dans le noviciat, il n'alla pas jusqu'à faire profession. A la fin de 1558, on le retrouve à Lisbonne, sollicitant la rémunération de ses services. Ne pouvant rien obtenir, il se retira au bourg d'Almada, près de Lisbonne, s'y maria et devint père de trois enfants. L'admiration que ressentent les Portugais pour Pinto va jusqu'à l'enthousiasme, et ils le regardent sans contredit comme l'un de leurs premiers prosateurs. Ses voyages ont été réimprimés nombre de fois ; la première édition intitulée : *Peregrinaçam*, date de 1614 (Lisbonne, in-fol.). Ce livre a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe (la traduction française est de Figuier) ; il a même excité la verve railleuse de Shakespeare, qui se montre fort injuste à son égard. Les observations faites de nos jours constatent sa véracité. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — Fr. da Sylva, *Diccionario bibliographico portuguez.* — Castilho (Joze de), *Livraria classica portugueza.*

PINTO (*Heitor*), littérateur portugais, né à Villa de Covilhão ou de Mello, mort en 1584. Admis en 1543 chez les Hiéronymites de Belem, il devint en 1571 recteur d'un des colléges de Coïmbre. On a peu de renseignements sur sa vie à partir de la domination espagnole, et l'on prétend qu'il périt par le poison, en Castille. Son principal ouvrage, remarquable par l'élégance du style, est un livre de philosophie religieuse : *Imagem da vida christam, ordenada per dialogos* (Coïmbre, 1563-1565, in-8°, 1572, 2 part. in-8°). Les nombreuses éditions de ce livre diffèrent souvent beaucoup entre elles; il a été traduit en diverses langues. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — F. da Sylva, *Diccion. bibliographico.*

PINTO-RIBEIRO (*João*), homme d'État portugais, né (1) vers la fin du seizième siècle, mort le 11 août 1649. Élevé à Coïmbre, il acquit bientôt la réputation d'un jurisconsulte consommé, et il s'initia si bien aux secrets de la politique européenne qu'on lui a prêté parfois de secrètes intelligences avec Richelieu pour arracher le Portugal à l'Espagne et rétablir l'indépendance de son pays. Rien n'a prouvé d'une façon absolue cette alliance; mais ce qui demeure hors de doute, c'est l'initiative de Pinto-Ribeiro dans la révolution de 1640 : on sait qu'il décida le duc de Bragance à se faire couronner roi de Portugal. Après le grand événement dont il avait été le promoteur principal, il n'occupa que des places fort modestes dans la magistrature, jusqu'au moment où il fut revêtu de l'emploi de *Desembargador do Paco*. Dans les derniers temps de sa vie on le nomma garde général des archives. Il a beaucoup écrit, et ses ouvrages ne sont pas communs; on les a réunis sous le titre d'*Obras varias sobre varios casos* (Coïmbre, 1729-1730, 2 part in-fol.). On a encore de lui : *Discurso sobre os fidalgos e soldados portuguezes não militarem em conquistas alheias* (Lisbonne, 1632). Comme écrivain élégant et ferme, il a été parfaitement apprécié par l'auteur du *Catalogue* des auteurs classiques portugais. F. D.

Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.* — Fr. da Sylva, *Diccion. bibliogr. portuguez*, IV. — *Catalogo dos autores*, en tête du *Grand Dictionnaire.* — F. Denis, *Portugal.* — Comte d'Ericeira, *O Portugal restaurado.*

PINTO DE FONSECA (*Emmanuel*), grand maître de l'ordre de Malte, né le 24 mai 1681, d'une des principales familles du Portugal, mort le 24 janvier 1773. Élu grand maître, le 18 janvier 1741, après avoir rempli les fonctions de vice-chancelier et de bailli de grâce, il sut par la fermeté de sa conduite se faire estimer des souverains de l'Europe qu'il avait aidés. Sous son magistère on découvrit, le 25 juin 1742, une vaste conspiration, ourdie par des prisonniers turcs, parmi lesquels se trouvait Osman-Pacha, gouverneur de Rhodes, et qui devaient se défaire des chevaliers par le fer et le poison, et s'emparer de Malte à l'aide de la flotte turque, avec laquelle ils entretenaient une correspondance secrète. En septembre 1760, des esclaves chrétiens qui formaient l'équipage d'un navire de premier rang richement chargé, sur lequel Méhémet-Pacha allait à Stanchio pour la perception des impôts, se rendirent maîtres de ce navire, l'amenèrent à Malte, et s'en partagèrent les dépouilles avec les chevaliers. Le sultan se préparait à en tirer une vengeance éclatante, lorsque Louis XV, roi de France, fit racheter ce navire à ses frais et le fit restituer au grand-seigneur, le 10 décembre 1761. Pinto supprima, en 1769, les Jésuites dans tous les domaines de l'ordre, en leur accordant toutefois des rentes viagères à titre de dédommagement, et en 1772 il se fit restituer par le roi de Pologne Stanislas-Auguste des fondations considérables dont l'ordre avait été frustré. S. R.

Godard Luigi, *Orazione delle lodi del gran maestro Pinto da Fonseca.* — *L'Art de vérifier les dates.* — Saint-Allais, *L'ordre de Malte.*

PINTO (*Isaac*), moraliste portugais d'origine juive, né en 1715, mort le 14 août 1787, à La Haye. Il s'établit d'abord à Bordeaux, et se rendit ensuite en Hollande. C'était un homme instruit; ce ne fut qu'à l'âge d'environ cinquante ans qu'il se mit à écrire, et il acquit quelque réputation à défendre contre Voltaire ses coreligionnaires, ou du moins parmi ceux-ci les juifs portugais et espagnols. Ses ouvrages sont rédigés en français; nous citerons : *Essai sur le luxe*; Amsterdam, 1762, in-12 : il définit ainsi son sujet : « Le luxe consiste en ce que les maisons qu'on habite, les ajustements dont on se pare, les mets dont on se nourrit, les équipages dont on se sert, sont si dispendieux, à proportion des facultés, qu'on ne peut plus s'acquitter de ce qu'on doit à sa famille, à ses amis, à sa patrie, aux indigents; » — *Apologie pour la nation juive, ou Réflexions critiques*, etc.; ibid., 1762, in-12 : ce fut Pereire, l'instituteur des sourds-muets, qui fut l'éditeur de cet ouvrage; l'auteur en envoya un exemplaire manuscrit à Voltaire, qui l'en remercia et qui promit de faire un carton dans la prochaine édition de ses *Œuvres*, promesse qu'il ne tint pas; on sait que Guénée a reproduit l'*Apologie* à la tête de ses *Lettres de quelques juifs portugais;* — *Du Jeu de cartes*; 1768, in-8° : lettre à Diderot; — *Traité de la circulation et du crédit;* Amsterdam, 1771, 1773, 1781, in-8°; trad. en anglais et en allemand; — *Précis des arguments contre les matérialistes;* La Haye, 1774, 1776, in-8°. Les *Œuvres* de Pinto ont été publiées en français (Amst., 177., in-8°) et en allemand (Leipzig, 1777, in-8°). P.

Barbier, *Dict. des anonymes.* — *Dict. d'économie polit.*, II. — Quérard, *La France littéraire.* — *Allgemeine Liter. Zeitung*, 1787, n° 273.

PINTOR (*Pedro*), médecin espagnol, né en 1423, à Valence, mort le 4 septembre 1503, à

(1) Barbosa le fait naître à Lisbonne, et un autre biographe à Amarante.

Rome. Il se rendit en 1493 à Rome, et y devint médecin du pape Alexandre VI. On a de lui : *Aggregatio sententiarum doctorum omnium de præservatione et curatione pestilentiæ* (Rome, 1499, in-fol.), et *De morbo fœdo et occulto his temporibus affligente* (ibid., 1500, in-fol.). D'après ces ouvrages, écrits d'ailleurs dans un style diffus et barbare, on voit que la syphilis (*morbus gallicus*) existait déjà en 1494 à Rome et qu'elle était connue sous un autre nom à Valence.

N. Antonio, Bibl. Hispana. — Biogr. méd.

PINTURICCHIO (1) (*Bernardino* **Betti**, dit), peintre de l'école romaine, né à Pérouse, en 1454, mort à Sienne, en 1513. Vasari et d'après lui presque tous les biographes le font élève du Pérugin; mais des critiques modernes pensent que le Pérugin, n'étant son aîné que de huit années seulement, fut plutôt son condisciple à l'école de Niccolo Alunno. Pinturicchio, devenu l'aide du Pérugin, put en recevoir plus tard des conseils, et de là dut naître la tradition qui le fait son élève. Un de ses premiers ouvrages fut probablement l'*écusson de Sixte IV*, soutenu par deux enfants, qu'il peignit au-dessus de la porte du palais que le cardinal della Rovere, neveu de ce pontife, venait de se faire construire par Baccio Pintelli dans le *Borgo vecchio*. Il travailla ensuite au palais San-Apostolo pour Sciarra Colonna, et peu de temps après, en 1484, Innocent VIII le chargea de peindre plusieurs salles du palais du Belvédère au Vatican. Ce fut alors que Pinturicchio orna toute une loge de paysages, parmi lesquels il introduisit les vues des principales villes d'Italie. De 1493 à 1496 il entreprit d'autres travaux au Vatican par ordre d'Alexandre VI, tels que des *Vertus* entourées d'une foule de personnages, dont beaucoup sont des portraits du temps; *la Dispute de sainte Catherine avec les docteurs*, *Saint Antoine visitant saint Paul, premier ermite*, *le Martyre de saint Sébastien*, *la Visitation*, *la Chasteté de Suzanne*, *Sainte Barbe*, *la Résurrection de Jésus-Christ*, *l'Adoration des Mages*, *la Nativité*, *l'Annonciation*, *l'Assomption*, *la Descente du Saint-Esprit* et *l'Ascension*. Dans toutes ces fresques, les ornements sont en or et beaucoup de détails d'architecture en relief. Vers la même époque, Pinturicchio paraît avoir concouru à la décoration du dôme d'Orvieto. A la période de 1497 à 1501, on doit rapporter les trois sujets qu'il exécuta à Spello (Ombrie), *l'Annonciation*, *la Nativité* et *la Dispute avec les docteurs*, à la cathédrale, et un *saint Laurent*, aux Franciscains. Le travail le plus important qu'il ait exécuté à Rome est la chapelle de Saint-Bernardin de Sienne à l'église d'Ara-Cœli; on admire surtout la fresque retraçant la mort du saint. A Sainte-Croix de Jérusalem, dans l'abside, Pinturicchio a peint l'*Invention de la vraie croix*, ainsi que les miracles et les cérémonies qui l'ont accompagnée. Au-dessus de cette grande composition, *Jésus-Christ dans une gloire* tient l'Évangile à la main. Ces peintures ont été cruellement maltraitées par les restaurateurs, et sont devenues dures et criardes. Des fresques dont Pinturicchio avait orné l'église Saint-Onuphre et deux chapelles de Santa-Maria-del-Popolo, la plupart sont très-endommagées; badigeonnées au dix-septième siècle, elles ont été découvertes et restaurées sous la direction de Camuccini. Au Vatican, dans la chapelle Sixtine, la *Vocation de saint Pierre et de saint André* est due au pinceau de Pinturicchio. Enfin, dans la chapelle du palais des conservateurs au Capitole, il a peint la *Vierge tenant sur ses genoux Jésus endormi*, peinture admirable sous tous les rapports; l'ancienne manière ne s'y fait sentir que dans la petite proportion des anges par rapport à la Vierge et dans l'abondance d'ornements dorés dont l'effet n'est pourtant pas désagréable.

(1) Le surnom de *Pinturicchio* est l'imitation italienne de l'épithète latine *pictoricus*, qu'il s'est plu parfois à ajouter à son nom dans la signature de ses ouvrages.

En 1502, le cardinal Francesco Piccolomini le chargea de décorer la bibliothèque qu'il avait ajoutée à la cathédrale de Sienne, et d'y représenter les principales actions du pape Pie II, son grand-oncle. Pinturicchio y travailla jusqu'en 1509. Si l'on en croyait Vasari, en général fort injuste envers ce maître, tous les cartons de ces fresques auraient été composés par Raphael, et Pinturicchio n'aurait fait que les transporter sur la muraille; mais Raphael à cette époque avait à peine vingt ans, et si, comme cela est certain, il aida Pinturicchio, ce ne fut que dans quelques-unes de ses compositions. Ces fresques sont au nombre de dix; dans l'une d'elles, la *Canonisation de sainte Catherine de Sienne*, on voit au premier plan Raphael et Pinturicchio; elles sont en général bien conservées, et ont été médiocrement gravées en 1760, par Raimondo Faucci.

On a de ce maître un assez grand nombre de tableaux, dont les principaux sont : le *Couronnement de la Vierge*, au musée du Vatican; à Florence, l'*Histoire de Joseph*, au palais Borghèse; à Pérouse, au musée de l'université, *l'Annonciation*, plusieurs *saints* et *les Évangélistes*, et au palais Oddi, une *Sainte Famille* et une *Pieuse conversation*; au musée de Naples, une *Vierge glorieuse*; à l'académie de Venise, une *Madone*; au musée de Berlin, l'*Adoration des mages*, *l'Annonciation*, *une Madone*, plusieurs sujets de l'*Histoire de Tobie*; enfin au musée du Louvre, une *Vierge* que quelques-uns attribuent au Spagna.

Pinturicchio fut inférieur au Pérugin pour le dessin; il prodigua plus qu'il n'aurait convenu à son siècle les ornements en or dans les vêtements, et les détails en relief dans les accessoires et les architectures; mais il fut majestueux dans ses édifices, plein de vivacité dans

ses têtes, et d'un naturel parfait dans toutes les parties de ses compositions. Il peignit les arabesques avec goût, et il excella dans les perspectives, où il fut le premier à placer des vues de villes. Nous avons rappelé que Vasari s'était montré plus que sévère à l'égard de Pinturicchio. « Cet artiste, dit-il, parvenu à l'âge de cinquante-neuf ans, eut à faire une *Nativité de la Vierge* pour les religieux de S.-Francesco de Sienne, qui lui donnèrent une chambre que, sur sa demande, ils débarrassèrent de tous les meubles qui s'y trouvaient, à l'exception d'un vieux coffre qui leur semblait d'une lourdeur extraordinaire ; mais Pinturicchio, homme aussi entêté et aussi fantasque qu'on saurait l'imaginer, se plaignit si souvent de l'incommodité que lui causait ce meuble, que les religieux résolurent de le transporter ailleurs. Grand fut leur bonheur, car en remuant cette antiquaille, une planche se brisa, et 500 ducats d'or tombèrent sur le pavé. Pinturicchio éprouva un tel chagrin de n'avoir pas profité de ce trésor, qu'il en mourut. » Ce récit doit être relégué au nombre des fables ; plus authentique est celui qui nous a été laissé par Sigismondo Tizio, curé de sa paroisse, et d'après lequel le malheureux artiste étant tombé malade fut enfermé par sa femme dans une chambre où il mourut de faim et privé de tout secours. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Fantuzzi, *Guida di Firenze.* — Catalogues de Naples, Venise, Sienne, Berlin et Paris.

PINY (*Alexandre*), auteur ascétique français, né en 1640, à Barcelonnette, mort le 28 janvier 1709, à Paris. Ayant embrassé la règle de Saint-Dominique, il professa la théologie à Aix, fut appelé en 1676 à Paris, et y dirigea le noviciat dans les maisons de son ordre. Il se distingua plutôt par la sainteté de sa vie que par ses ouvrages ; nous citerons de lui : *Cursus philosophicus;* Lyon, 1670, 5 vol. in-12 ; — *Summæ S. Thomæ compendium;* ibid., 1680, 4 vol. in-12 ; — *La Clef du pur amour ;* ibid., 1682, in-12 ; — *La Vie cachée;* Paris, 1685, in-12, etc.

Échard, *Script. ord. Prædicat.*, II, 772. — Colonia, *Biblioth. janséniste.* — Moréri, *Grand Dict hist.*

PINZI (*Giuseppe-Antonio*), antiquaire italien, né le 7 novembre 1713, à Ravenne, mort le 26 février 1769, à Cologne. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il obtint, en 1746, la chaire d'éloquence au séminaire de Ravenne, et se fit connaître par quelques pièces de vers marquées au coin de la bonne latinité. En 1759 il rejoignit en qualité de secrétaire le nonce Lucini à Cologne, et l'accompagna, en 1767, à Madrid. Après la mort de ce prélat, il retourna à Cologne, et s'attacha au cardinal Caprara. On a de lui : *De nummis Ravennatibus ;* Venise, 1750, in-4°, avec un *appendix* (Milan, 1752), inséré dans le *De nummis Italiæ* (III et IV) d'Argelati ; — *Della condizione di Ravenna sotto i Romani ;* Cesena, 1765, in-4°. Il a laissé, entre autres ouvrages inédits, le premier chant d'un *Viaggio poetico* et un *Recueil de lettres latines* adressées à l'abbé Ferri. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, II. — *Memorie degli scrittori ravennati*, II, 209.

PINZON (*Martin-Alonzo*), célèbre navigateur espagnol, né vers le milieu du quinzième siècle, mort en 1493. Il appartenait à une famille de marins vivant dans l'aisance à Palos de Moguer, et il passait pour un des navigateurs les plus instruits de son temps. Frappé, ainsi que son frère Vicente-Yanez, des projets hardis de Colomb, il n'hésita pas à mettre des fonds dans une expédition favorisée d'ailleurs par la reine Isabelle ; il garda pour lui le commandement de la caravelle *la Pinta*, tandis que son frère dirigea *la Niña* (1). Dès le début du fameux voyage, il se posa bien plus en rival de Colomb qu'en subordonné, et l'on a également la certitude qu'il devançait toujours les deux bâtiments avec lesquels il eût dû marcher de conserve. Après avoir proposé à Colomb d'adopter pour la suite du voyage une direction nouvelle (2), il demeura convaincu qu'il avait le premier découvert la terre, et il fit même chanter le *Te Deum* à son bord. En définitive, il se sépara de Colomb sur les côtes de l'île de Cuba, le 21 novembre 1492 : la flottille était alors parvenue près de *Puerto del principe ;* puis il rejoignit l'expédition dans le voisinage du promontoire désigné sous le nom de Monte-Christo. Six semaines environ s'étaient écoulées depuis sa séparation ; il paraît certain que ce fut sur ses indications que l'amiral découvrit Haïti. Ce défaut de soumission aux ordres du chef amena une haine secrète mais violente entre l'Espagnol et le Génois. Colomb changea même le nom d'un petit fleuve sur les bords duquel son rival avait demeuré seize jours, et lui imposa celui de *Rio Gracia.*

Ces faits expliquent la détermination ultérieure de Pinzon pendant le voyage de retour. Comme on entrait dans les mers d'Europe, il profita d'un moment où sévissait la tempête pour se séparer de l'expédition. Colomb craignait, non sans raison, que son turbulent compagnon de voyage n'eût l'intention de le précéder à la cour pour réclamer,

(1) L'aîné des Pinzon était, à ce qu'il paraît, depuis peu de temps de retour d'un voyage à Rome, lorsqu'il entra en rapports suivis avec Colomb ; il avait entendu déjà parler des vastes projets du Génois, et l'on pense qu'il s'était procuré en Italie des documents géographiques d'une certaine importance.

(2) Avec la même préoccupation géographique que Colomb (*voy.* l'article COLOMB), Pinzon se dirigeait vers l'île de Cipango. Six jours avant la découverte à jamais mémorable de Guanahani, il proposa de changer de rumb et de se diriger vers le sud-ouest. Colomb fut d'un avis complétement opposé, et l'événement prouva qu'il avait eu raison. Las Casas dit à ce sujet : « *Esta noche dijo Martin Alonzo que seria bien navegar a la parte del sudueste : y al almirante parecio que no e decia esto Martin Alonzo por la isla de Cipango, y el almirante via que si la erraban que no pudieran tan presto tomar tierra.* » Ainsi que le fait observer Humboldt, il faut pour que la phrase soit intelligible placer un point entre les mots *no e decia. Voy. Hist. de la géographie du nouveau continent.*

non la réalisation de ses projets, mais la gloire qui s'attacherait désormais au nom du chef qui avait découvert le premier le Nouveau-Monde. En conséquence Colomb fit force de voiles; et comme il jetait l'ancre dans le port de Palos de Moguer, d'où il était parti, il ne tarda pas à apprendre que Pinzon venait d'entrer dans le port de Baiona en Galice (1). Arrivé sur ce point de la côte, Alonzo Pinzon dépêcha un messager pour demander aux rois une audience publique; cette faveur, qui ne pouvait lui être accordée sans qu'un tort réel en résultât pour Colomb, déjà revêtu par le fait du titre d'amiral des Indes, lui fut refusée. Le hardi marin, qui avait élevé si haut ses prétentions, conçut un tel chagrin de ne les point voir se réaliser, qu'il tomba malade et mourut. Il est probable néanmoins qu'il vécut assez pour que le récit des honneurs qui avaient été rendus à Colomb dans l'église de Barcelone parvînt à ses oreilles.

Ces diverses circonstances de la vie d'un navigateur, exposées en quelques lignes, ne doivent pas empêcher que justice éclatante lui soit rendue. M. d'Avezac a parfaitement caractérisé le genre d'honneur qui revient à Pinzon, en rappelant que de tous les marins espagnols ce fut le plus prompt à embrasser les idées du futur découvreur du Nouveau-Monde, « alors qu'on les traitait de folie »; le même historien a merveilleusement fait comprendre que s'il fut insubordonné et jaloux, il fut chaleureux quand il fallut associer sa fortune à celle du grand homme méconnu. C'est assez pour sa gloire, et le reste doit être oublié. F. Denis.

Navarrete, *Coleccion de Viages.* — Humboldt, *Histoire de la géographie du nouveau continent.* — Washington Irving, *Histoire de Colomb.* — Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb, histoire de sa vie et de ses voyages.* — Estancelin, *Les Navigateurs dieppois.*

PINZON (*Vicente-Yanez*), navigateur espagnol, frère du précédent, né au quinzième siècle, mort au seizième. Il est assez probable qu'il faisait, comme son aîné, le commerce des agrès et des munitions pour les navires de l'Andalousie. Suivant Herrera, il prit tellement à cœur le projet de Colomb, que sur les instances du P. Juan Perez, il avança au pauvre Génois, alors inconnu, le huitième des dépenses totales de l'expédition. Dans le mémorable voyage de 1492, Vicente-Yanez eut le commandement de *la Niña*, fine embarcation, portant une voilure latine, mais n'ayant qu'un pont à l'arrière et un pont avec des aménagements moins commodes sans doute à l'avant. Cette caravelle portait comme les deux autres navires quelques pièces d'artillerie en fonte; son équipage se composait de vingt-quatre hommes seulement, presque tous originaires de Palos de Moguer. Ce fut sur ce frêle bâtiment que Pinzon commença sa réputation comme marin, réputation qui a éclipsé celle de son frère, et qui a survécu aux siècles.

(1) Et non Bayonne en France, comme l'a dit un savant biographe. *Voy.* à ce sujet Humboldt, *Histoire de la géographie du nouveau continent.*

Lorsque, le 24 décembre 1492, la *Santa-Maria* que montait Colomb alla échouer sur un banc de sable des côtes de Saint-Domingue, par l'incurie des hommes d'équipage commis à sa garde, Vicente-Yanez, qui était mouillé à une demi-lieue de là, donna une preuve évidente de sa loyauté, en renvoyant les marins qui abandonnaient lâchement le bâtiment naufragé, laissant Colomb dans la détresse, aux prises avec le danger. Aussi, quand, par l'intervention du digne Guacanagari, le sauvetage du navire se fut en partie effectué, Colomb alla-t-il en toute confiance planter son pavillon sur *la Niña*. Bien différent de son frère, qui s'était dès le début posé en rival de l'amiral, Vicente-Yanez s'était dévoué fidèlement au service du grand homme; il puisa, sans nul doute, dans son entretien de précieuses connaissances, et son moderne historien a pu dire sans exagérer les mérites du pilote de Palos : « Vicente avait le goût de la mer, de l'hydrographie; il possédait mieux que ses frères la théorie du vaisseau et la notion du devoir. Mieux aussi sa propre capacité lui permettait d'apprécier le génie de Colomb. »

Durant plusieurs années les annales de la marine espagnole se taisent sur les voyages de Pinzon; mais en 1499 il part encore pour le Nouveau-Monde, et il aborde le continent en janvier 1500; la petite escadre qu'il commandait se composait de quatre caravelles; il alla surgir un peu au sud des parages qui avaient été explorés sept mois auparavant par Hojeda et Juan de la Cosa, le célèbre géographe. Une pièce authentique, découverte en ces derniers temps, spécifie les lieux auxquels il imposa des noms espagnols durant cette longue exploration, qui ne comprit pas moins de sept à huit cents lieues. Dans la capitulation du 5 septembre 1501, il est dit que l'ancien compagnon de Colomb, à la tête de quelques parents et amis, avait par son industrie et son travail découvert certaines îles et certains lieux appartenant à la terre ferme, dont on le nomma gouverneur. Santa-Maria de la Consolacion (1) et Rostro Hermoso sont indiqués d'abord, puis de là on lui fait suivre la côte, se dirigeant au nord-ouest jusqu'au Rio-Grande, qu'il a appelé *Santa-Maria de la mar dulce*, et dans le nord-ouest toute la terre le long du littoral jusqu'au cap de San-Vicente. Durant ce long trajet, exécuté au milieu de nombreux périls, le nom du hardi navigateur demeura à un fleuve, célèbre depuis dans la politique des nations européennes. De la politique la question en ces derniers temps est passée dans la science, et elle a produit les écrits remarquables dont les sources bibliographiques sont énoncées plus loin. Il ne paraît pas que Vicente-Yanez ait jamais profité des concessions qui lui étaient faites par Isabelle et Ferdinand et qu'il ait réclamé ses droits comme capitaine et gouverneur des terres nouvellement ex-

(1) Ce serait, dit-on, le cap Saint-Augustin.

plorées. En 1508 nous le voyons s'avancer vers l'Amérique du Sud avec Solis, et prendre part à de nouvelles découvertes. On perd ses traces après 1523.

La biographie des frères Pinzon, qui eût dû obtenir tant de notoriété, est demeurée fort incomplète, et les enquêtes qui eurent lieu il y a trente ans, grâce aux soins de M. Estancelin, n'ont pas porté un jour bien vif sur la question. On sait toutefois que dix ans environ après la dernière expédition de Vicente-Yañez sa famille fut anoblie. Avec le titre d'hidalgos, ses principaux membres reçurent des armoiries; l'écusson porte trois caravelles voguant sur l'Océan, avec une main qui, sortant d'une des embarcations, signale une île couverte de sauvages. La famille a ajouté cette devise, qui maintient son antagonisme avec celle du grand amiral :

A Castilla y a Leon
Nuevo Mundo dio Pinzon.

Cette lignée de hardis marins s'est perpétuée jusqu'à nos jours à Huelva et à Moguer, où elle forme deux branches ayant la même origine. Vers 1832, D. Luiz Pinzon, prit sa retraite après s'être distingué comme capitaine de frégate. Aujourd'hui le nom des Pinzon s'est relevé dignement dans la personne d'un amiral bien connu par son mérite dans la marine espagnole. F. Denis.

Navarrete, *Coleccion de viages, Voy.* la trad. par MM. de Verneuil et de la Roquette. — Humboldt, *Géographie du nouv. continent.* — Roselly de Lorgues, *Christophe Colomb*; Paris, 1856, 2 vol. in-8°. — W. *Life of Columbus.* — *Historia general do Brazil por um socio do Instituto historico do Brazil* (Ad. de Varnhagen); Rio de Janeiro (Madrid), 1854, 2 vol. gr. in-8°. — D'Avezac, *Considérations géogr. sur l'histoire du Brésil*; Paris, 1857, in-8°; le même *voy.* Amérique Vespuce, in 8°. — A. de Varnhagen, *Examen de quelques points de l'histoire géogr. du Brésil*; Paris, 1858. — Le même, *Vespuce et son premier voyage*; Paris, 1858, in-8°. — Joaquim Caetano da Silva, *L'Oyapoc et l'Amazone, question brésilienne et française*; Paris, 1861, 2 vol. gr. in-8°. *Voy.* dans cet ouv., à la fin du t. II, la bibliographie très-complète de la matière.

PIO (*Alberto*), prince de Carpi, érudit italien, né vers 1475, mort en janvier 1531, à Paris. Il descendait d'une ancienne famille de la Savoie, et sa mère était sœur du fameux Jean Pic de la Mirandole. Il fréquenta les écoles de Ferrare et de Padoue; mais ce fut surtout à Carpi qu'il passa la plus grande partie de sa jeunesse. Alde Manuce lui servit de précepteur domestique, et l'initia à la connaissance des littératures anciennes; *quem*, écrit-il à Politien, *a teneris, ut aiunt, unguiculis educavi instituique;* plus tard, par reconnaissance pour les bienfaits dont le comblèrent les seigneurs de Carpi, ce savant imprimeur ajouta à son nom celui de *Pio*. Le jeune Albert réunit en outre autour de lui les hommes les plus instruits de son temps, tels que Pomponazzo, Triphone, Marc Musurus, André Barro, Graziano de Brescia, etc. Le goût des lettres et des beaux-arts lui inspira le dessein de former de riches collections de livres et de manuscrits, d'antiquités et de tableaux. Il avait conçu, pour favoriser le progrès des bonnes études, des projets grandioses : deux fois il proposa à Manuce l'ancien d'établir une imprimerie dans un de ses châteaux et d'y fonder une académie nouvelle accessible à tous les savants. La perte de sa principauté, dont il fut dépouillé par les perfides menées d'un de ses cousins, mit à néant ses intentions généreuses. Dévoué à la politique impériale, il accepta les fonctions d'ambassadeur de Maximilien 1er à la cour de Rome, sous les pontificats de Jules II, de Léon X et de Clément VII; il continua de les exercer au nom de Charles Quint, et cependant, lors du sac de Rome, en 1527, il fut jeté en prison et n'en sortit qu'avec peine pour se réfugier en France. L'empereur, oubliant les services que lui avait rendus le prince de Carpi, le dépouilla de tous ses biens et les distribua à Prospero Colonna. Ce dernier mourut peu de temps après, de la peste, à Paris, et fut enterré en habit de cordelier, dans l'église des Cordeliers, où, en 1535, ses héritiers lui firent élever un monument. Les contemporains d'Albert Pio ont parlé de lui avec de grands éloges : plusieurs lui ont dédié leurs ouvrages, Alde Manuce le t. Ier de sa magnifique édition d'Aristote (1495), Jacques Berengario son *Anatomie*, Asolano le t. II des *Œuvres* de Galien (1525), etc. Il a laissé : *XXIII libri in locos lucubrationum variorum Erasmi* (Paris, 1531, in-fol.), et un *Traité* contre Luther. P.

Sepulveda, *Antopologia pro A. Pio in erasmum*; Paris, 1531, in-4°. — Muratori, *Antichita estense*, 2e partie, c. x. — Maggi, *Memorie di Carpi.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini*, II, 38. — Paul Jove, *Elogia.* — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 1re partie, 257-273. — Ginguené, *Hist. littér. d'Italie.*

PIO (*Battista*), humaniste italien, né à Bologne, mort vers 1540, à Rome, âgé de quatre-vingts ans. Il puisa le goût de l'érudition dans les leçons de Philippe Beroaldo, et prit aussi, à l'exemple de ce maître, l'habitude de ces formes rudes et grossières dont il chercha plus tard à se débarrasser par la lecture attentive de Cicéron. Après avoir ouvert une école à Bologne, il professa successivement à Milan et à Bergame, et fut appelé, en 1509, à Rome, où il devint lecteur de Léon X. En 1524 on le retrouve à Bologne, enseignant toujours les belles-lettres; de là il se rendit à Lucques. A son avénement le pape Paul III lui donna une chaire d'éloquence au collége de la Sapience (1534). Paul Jove rapporte qu'un jour, après dîner, Pio ouvrit le traité de Galien relatif aux signes d'une mort prochaine, et qu'ayant reconnu un de ces signes dans les taches de ses ongles, il fit sur-le-champ ses dispositions dernières et s'éteignit sans douleur quelques instants après. On doit à Pio des *notes* ou commentaires sur Plaute (Milan, 1500, in-fol.), sur Lucrèce (Bologne, 1511, in-fol.), sur les *Métamorphoses* d'Ovide (Venise, 1518, in-8°), sur Columelle, Cicéron, etc.; la plupart se retrouvent dans le *Variarum annotationum sylloge* (Francfort, 1602, in-8°). Il a encore édité la *Mythologie* de Planciades Fulgence (Milan, 1498,

in-fol.), et composé des *Poésies latines* médiocres (Genève, 1608, in-12). P.

Paul Jove, *Elogia*, 230. — Sassi, *Hist. typogr. mediolan.* — Alidosi, *Dotti Bolognesi*, 95. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e partie, 372.

‡ **PIOBERT** (*Guillaume*), général français, né le 29 novembre 1793, à la Guillotière, près Lyon. Admis en 1813 à l'École polytechnique, il entra dans le corps de l'artillerie, et fut attaché comme professeur à l'école d'application de Metz. A la fin de 1839, il reçut de l'Académie des sciences un prix à titre de simple encouragement; l'année suivante il en fut élu membre à la place du baron de Prony, dans la section de mécanique. Colonel d'artillerie en 1845, il a été élevé en 1852 au grade de général de division. On a de lui : *Mémoire sur les effets des poudres de différents procédés de fabrication et sur le mode de chargement à adopter pour les rendre inoffensives dans les bouches à feu;* 1830, in-8°; 2e édit. augmentée, 1844, in-8°; — *Cours d'artillerie, résumé des leçons sur les bouches à feu*, in-fol.; — *Traité d'artillerie théorique et pratique;* Paris, 1838 et 1845-1847, 2 vol. in-8°, pl.; — (avec MM. Didion et de Saulcy), *Cours d'artillerie de l'école d'application de Metz;* Metz, 1841, in-4°, fig.; — *Mémoire sur le tirage des voitures;* Paris, 1842, in-4°; — (avec M. Tardy), *Expériences sur les roues hydrauliques à axe vertical;* Paris, 1845, in-4°, pl.; — plusieurs *Mémoires* importants dans le recueil de l'Académie des sciences.

Marelle, *Notice sur l'École polytechnique.* — *Littér. française contemp.*

PIOMBINO (Princes DE). *Voy.* APPIANO.

PIOMBO (*Sébastien del*). *Voy.* LUCIANO.

PIORRY (*Pierre-François*), homme politique français, né à Poitiers, en 1761, mort en 1840. Il fit ses études à Poitiers, et entra dans le barreau de cette ville après avoir été reçu avocat à Paris. Plein de patriotisme et d'énergie, il applaudit aux idées nouvelles, et fut élu en 1791 député pour la Vienne à l'Assemblée législative, et en 1792 à la Convention. Dans le procès du roi il vota pour la mort. En mars 1793, il fut envoyé en mission dans son département. Le 22 thermidor an II on l'accusa d'avoir commis durant sa mission de nombreuses cruautés. Accusé, en 1795, d'avoir trempé dans la révolte jacobine du 1er prairial, il se justifia en se représentant lui-même « comme un bon diable, qui n'avait ni la tournure ni le talent d'un conspirateur ». Il fut arrêté; mais bientôt amnistié, il rentra au barreau. Le Directoire le nomma commissaire près les tribunaux civil et criminel à Anvers (29 vendémiaire an VI). Arrêté de nouveau en brumaire an VII, comme ayant provoqué des troubles dans le département des Deux-Nèthes, il fut acquitté. Il devint vice-président du tribunal de révision de Trèves, puis conseiller à la cour d'appel de Liége. Destitué en 1814, il mourut dans la retraite.

Moniteur universel, ans II et III. — *Biogr. moderne.*

‡ **PIORRY** (*Pierre-Adolphe*), médecin français, fils du précédent, né le 31 décembre 1794, à Poitiers. Il étudiait la médecine lorsque réclamé, à dix-huit ans, par la conscription militaire, il rejoignit l'armée d'Espagne en qualité de chirurgien (1812). La chute de l'empire lui permit de reprendre le cours de ses études à Paris, et il fut reçu docteur en 1816, après avoir soutenu une thèse *Sur le danger de la lecture des livres de médecine pour les gens du monde.* D'abord partisan des réformes de Broussais, il modifia ses opinions en suivant les cours de Magendie, et se rallia à l'école des *organiciens*. Membre adjoint de l'Académie de médecine (1823), il devint agrégé de la faculté (1826) et médecin du bureau central (1827). A cette époque, il établit sa réputation dans le diagnostic par son traité *De la percussion médiate* (Paris, 1828, in-8°), qui lui valut le prix Montyon décerné par l'Académie des sciences. « Mais, dit Lachaise, M. Piorry, ne tenant point assez compte de l'important jalon posé par Laennec dans le *Traité de l'auscultation*, exagéra singulièrement le mérite de sa propre découverte, et se crut, dès le moment où elle reçut l'assentiment général, appelé au rôle de réformateur. Ne rêvant que percussion et plessimétrie, il prit un langage à part, et se créa une sorte d'existence idéale, qui donna à ses rivaux un droit de critique dont quelques-uns abusèrent. Il attacha surtout une grande importance à définir la plupart des maladies par un seul mot composé de racines grecques. » Nous ajouterons que le choix de ces mots n'est pas toujours heureux et témoigne d'une connaissance très-incomplète des éléments de philologie. Grâce à sa persévérance et à des connaissances réelles, il obtint au concours, après avoir échoué cinq fois, la chaire de pathologie interne à la faculté (1840); il était alors depuis 1836 médecin de l'hôpital de la Pitié, et en 1846 il passa dans celui de la Charité. Outre les écrits cités, on a encore de lui : *De l'Irritation encéphalique des enfants;* Paris, 1823, in-8°; — *Du procédé opératoire à suivre dans l'exploration des organes par la percussion médiate;* Paris, 1831, in-8°; réimpr. en 1835, avec additions; — *Clinique médicale de la Pitié et de la Salpêtrière;* Paris, 1833, 1835, in-8°; — (avec Lhéritier et autres) *Traité de médecine pratique déduit des faits recueillis dans les hôpitaux;* Paris, 1835-1836, in-8°; — *Traité de diagnostic et de séméiologie;* Paris, 1836-1837, 3 vol. in-8°, trad. en allemand; — *Des Habitations et de l'influence de leurs dispositions sur l'homme;* Paris, 1838, in-8°; — *De l'hérédité dans les maladies;* Paris, 1840, in-8°, trad. en allemand; — (avec Lhéritier) *Traité des altérations du sang;* Paris, 1840, in-8°; — *Traité de médecine pratique et de pathologie iatrique;* Paris, 1841 et suiv., 8 vol. in-8°. M. Piorry a fourni des articles au *Dictionnaire des sciences médi-*

cales, aux *Mémoires de l'Académie de médecine*, etc.

Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, I, 1re partie, 204. — *Célébrités médicales*. — Lachaise, *Médecins de Paris*.

PIOZZI (*Esther-Lynch* SALUSBURY, dame THRALE, puis), femme auteur anglaise, née en 1739, à Bodwell (comté de Caernarvon), morte le 2 mai 1821, à Clifton, près Bath. Elle reçut une éducation toute virile, se familiarisa avec les langues grecque et latine, et apprit même l'hébreu. A vingt-quatre ans elle fut mariée à Henry Thrale, riche brasseur de Southwark et député de ce bourg au parlement (1763). Ce fut l'année suivante que Johnson, le célèbre critique anglais, fut introduit chez elle; il trouva dans les deux époux des admirateurs sincères de son génie, remplis d'indulgence pour les bizarreries de son caractère et qui se dévouèrent pendant longtemps au soin d'une vie si précieuse aux lettres. Cette liaison devenue célèbre dura jusqu'à la mort de H. Thrale. A cette époque (1781), soit que sa veuve n'eût plus autant de résignation à supporter les brusqueries de Johnson, soit pour tout autre motif, elle se retira à Bath, avec ses quatre filles. Bientôt elle s'éprit d'un maître de musique, nommé Gabriel Piozzi, et l'épousa (1784); ce mariage mal assorti fut vivement blâmé par Johnson, qui cessa toute relation épistolaire avec son ancienne amie. Mme Piozzi alla passer l'hiver à Florence, où elle prit part aux travaux littéraires de la société anglaise de la Crusca, et visita ensuite Rome, Naples, les principales villes de l'Allemagne et la Hollande. En 1809, elle devint veuve encore une fois. On a d'elle : *The three warnings*, conte en vers imité de La Fontaine et inséré dans les *Miscellanies* d'Anna-Maria Williams (1765); — *The Florence Miscellany*; Florence, 1786, in-8°, en société avec Merry, Greathead et Parsons; ce recueil de prose et de vers, dont le journal *the Worla* se fit le prôneur, fut vivement attaqué par Gifford, dans la préface d'un écrit intitulé *Baviad and Mæviad*; — *Anecdotes of Samuel Johnson during the last twenty years of his life*; Londres, 1786, in-8°; — *Letters to and from Samuel Johnson*; ibid., 1788, 2 vol. in-8° : ces deux ouvrages causèrent un grand bruit, mais les révélations qu'on y trouva ne plurent pas à tout le monde; Boswell les traita de commérages, et Wolcott s'en moqua avec esprit dans la satire de *Bozzy and Piozzi*; — *Observations and reflections made in the course of a journey through France, Italy and Germany*; ibid., 1789, 2 vol. in-8°; — *British synonymy*; ibid., 1794, 2 vol. in-8°, qui annonce beaucoup de jugement et d'observation; — *Retrospection, or a review of the most striking and important events, characters, situations, which the last XVIII hundred years have presented to the view of mankind*; ibid., 1801, 2 vol. in-4°; — plusieurs pièces de vers éparses dans les recueils du temps. On a souvent soupçonné Johnson d'avoir contribué aux ouvrages de Mme Piozzi; mais outre qu'on n'y retrouve ni son talent ni son style, il faut reconnaître que cette dame n'a guère commencé d'écrire qu'après la mort de son illustre ami.

Gentleman's Magazine, 1822. — Rose, *New biograph. Dict.* — Macaulay, *Life of Johnson*. — *Revue des Deux Mondes*, mars 1861.

PIPELET (*Claude*), chirurgien français, né en mars 1718, à Coucy-le-Château, près de Soissons, mort à Paris, le 7 mars 1792. Fils d'un chirurgien, il fut lui-même reçu en 1750 maître en chirurgie, et devint directeur de l'Académie. Deux *Mémoires*, l'un *Sur la ligature de l'épiploon*, l'autre *Sur la réunion de l'intestin qui a souffert une déperdition de substance dans la hernie gangrénée*, et un troisième, *Sur les plaies du bas-ventre*, le placent au nombre des plus judicieux observateurs de son siècle; ils sont insérés dans les t. III et IV des *Mémoires de l'Académie de chirurgie*.

PIPELET (*François*), frère du précédent, né en 1722, à Coucy-le-Château, où il mourut, le 14 octobre 1809, pratiqua d'abord la chirurgie en province. Louis, son condisciple et son ami, l'engagea à venir se fixer à Paris. Quelques observations intéressantes qu'il avait adressées à l'Académie royale de chirurgie, facilitèrent son admission dans cette compagnie, en 1757; il en devint conseiller et directeur, et conserva cette charge pendant six années. Une potion qu'il administra au jeune duc d'Angoulême ayant fait cesser les vomissements chroniques de ce prince, Pipelet obtint la charge honoraire de secrétaire du roi. Il se retira, en 1792, à Coucy-le-Château. On peut consulter avec fruit ses *Remarques sur les signes illusoires des hernies épiploïques*, et *Nouvelles observations sur les hernies de la vessie et de l'estomac*, insérées dans les t. III et IV des *Mémoires de l'Acad. de chir.*

PIPELET (*Jean-Baptiste*), petit-fils de François, né à Paris, le 6 septembre 1759, mort à Tours, en décembre 1823, fut reçu en 1786 membre de l'Académie de chirurgie; il perfectionna divers procédés de cette partie de l'art de guérir. En 1789, il épousa Constance-Marie de Théis; mais cette union ne fut pas heureuse, et les deux époux divorcèrent en 1799. Mlle de Théis se remaria en 1803 avec Joseph, prince de Salm-Dyck (*voy.* ce nom). Pipelet à cette époque se fixa à Tours. On a de lui : *Manuel des personnes incommodées de hernies ou descentes*; Paris, 1805, 1807, in-12. H. F.

Biogr univ. et port. des Contemp. — *Biogr. médic.* — Devismes, *Manuel histor. du département de l'Aisne.* — *Docum. partic.*

PIPER (*Charles*, comte DE), homme d'État suédois, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Schlusselbourg, en 1716. Nommé conseiller d'État sous Charles XI, il acquit une influence prépondérante auprès du jeune

roi Charles XII, qui le fit son chancelier et le créa comte. Il accompagna son maître à l'armée, pour lutter contre l'ascendant que Renskold, un autre favori, essayait de prendre sur l'esprit de Charles; mais il ne put décider le roi à écouter ses conseils, pleins de sagesse et de modération, et à mettre un terme, après les victoires sur le roi de Pologne, électeur de Saxe, à ses entreprises guerrières. N'ayant pu empêcher Charles d'entrer en Russie, il l'y suivit, cherchant, mais en vain, à le retenir autant que possible des résolutions téméraires que Renskold ne cessait d'inspirer à Charles. Ainsi, malgré les supplications de Piper, le roi s'obstina à ne pas attendre le corps de Loewenhaupt, qui, isolé de la sorte, perdit cinq mille hommes et trois mille voitures chargées d'approvisionnements. Ce système amena à la fin la ruine de toute l'armée suédoise. Fait prisonnier à Pultava (1709), Piper fut conduit à la forteresse de Schlusselbourg; les Russes exigèrent pour sa rançon cinquante mille roubles; mais sa famille reçut de Charles la défense formelle de lui envoyer cette somme. O.

Gezellus, *Biographisk-Lexikon.*

PIPPI (*Giulio*), dit *Jules* Romain, célèbre peintre italien, né en 1492, à Rome, où il mourut, le 1er novembre 1546. Élève chéri et pour ainsi dire successeur de Raphael, il eut la gloire de terminer plusieurs des grands ouvrages commencés par son illustre maître, et notamment le célèbre tableau de la *Transfiguration*. Tant que Raphael vécut, on vit Jules s'identifier avec ses idées, les exécuter avec exactitude, s'approprier en quelque sorte son génie, sans rien mettre au jour, dans la crainte de paraître vouloir se mesurer avec ce maître aimé; mais quand la mort l'en eut privé, il s'abandonna à la fougue de son caractère, négligea plusieurs parties importantes de l'art, cessa de consulter la nature, et devint maniéré. Cependant, nourri au sein des Muses, ami des poëtes célèbres de son temps, et poëte lui-meme, jamais il ne cessa d'être majestueux et profond dans ses compositions comme dans son style, et d'imprimer à ses ouvrages le cachet d'une savante originalité.

Si Jules Romain est à juste titre considéré comme le prince des peintres de l'école romaine après Raphael, il a encore la gloire d'avoir, sinon créé, du moins perfectionné l'école de Mantoue, fondée par Mantegna, rivale souvent heureuse de l'école romaine, dont elle peut bien être regardée comme une ramification. Obligé de fuir sa patrie, pour se soustraire, à ce qu'on raconte, à l'indignation du pape, qui voulait punir en lui l'auteur de compositions licencieuses, gravées par Marc-Antoine pour *illustrer* les vers obscènes de l'Arétin, Jules Romain alla se réfugier à Mantoue, auprès des Gonzague. Sur la recommandation de B. Castiglione, le duc de Mantoue l'accueillit de la manière la plus flatteuse, l'honora de sa confiance, le mit à la tête de l'école, le nomma préfet des eaux, surintendant des bâtiments, et le chargea d'immenses travaux. A la fois architecte, ingénieur et peintre, Jules fortifia Mantoue, la préserva des inondations du Pô et du Mincio, dessécha les marais d'alentour, éleva un grand nombre d'édifices et construisit ce célèbre palais du Té, où il s'illustra, non-seulement comme architecte, mais encore comme un peintre d'un génie vaste et fécond. Rien de plus original que l'aspect de la vaste salle dite *des Géants*, qu'on voit dans ce palais, et dans laquelle le spectateur, n'apercevant aucune issue, se trouve au milieu des Titans qui, voulant escalader le ciel, entassent rocher sur rocher, épouvantent les dieux, jettent parmi eux le désordre, tandis que Jupiter, du haut de l'Olympe, foudroie ces formidables enfants de la terre, sur qui retombent ces mêmes rochers qu'ils avaient entassés. Cette conception est aussi hardie que l'exécution en est merveilleuse. Au reste, il n'y a pas une salle dans ce vaste palais qui ne soit un objet d'admiration; nulle part ailleurs on ne voit réunies à un plus haut degré la poésie de la peinture, la richesse de l'imagination, l'érudition et l'élévation du style. C'est une succession ravissante de pensées ingénieuses, de compositions aimables, de caprices charmants, qui n'ont de comparables que les conceptions de Raphael au Vatican et à la Farnesina, et les peintures de Jules lui-même à la Villa Madama.

L'œuvre gravé du Pippi contient plus de deux cent cinquante pièces; bornons-nous à rappeler les plus considérables : le *Martyre de saint Étienne*, peint pour Matteo Giberti, datáire du pape, tableau qui fut donné par la ville de Gênes au gouvernement français, et qui fait aujourd'hui partie des richesses du roi de Sardaigne; *la Vierge, sainte Anne, saint Joseph, saint Jacques, le petit saint Jean et saint Marc avec un lion*, exécuté pour la chapelle de Jacopo Fuccheri dans l'église de Santa-Maria-de-Anima, à Rome; la *Danse des Muses;* le *Triomphe de Tite et de Vespasien, vainqueurs de la Judée;* la *Circoncision;* l'*Adoration des bergers*, où se voit la figure de saint Longin, au Musée du Louvre; *la Vierge au bassin, Samson battant les Philistins, Pan et le berger*, à Dresde; *Jupiter* et *Léda*, dans la galerie de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg; *Ariane abandonnée par Thésée*, dans la Pinacothèque de Munich; *Diane et Endymion*, dans la galerie Esterhazy, à Vienne. N'oublions pas les magnifiques cartons peints à la gouache, exécutés en tapisserie à Bruxelles pour le duc de Mantoue, sous la direction de Van Orley, l'un des élèves de Raphael, dans lesquels sont représentés les *Fruits de la guerre*, et les cinq autres cartons représentant les *Amours de Jupiter*, que possédait en 1726 la famille d'Orléans. Parmi les productions architecturales de Jules Romain, nous citerons : la *Villa Madama*, la *Villa Lante*, les petits palais *Alberini* et *Censi*, à Rome, et la *cathédrale* de Mantoue,

dans laquelle il fit revivre le goût sévère de l'antiquité.

Pour bien apprécier le mérite de Jules Romain, il faut le juger, non d'après ses tableaux à l'huile, dont le coloris est souvent défectueux, mais d'après ses fresques et les grands ouvrages où son vaste génie a pu s'abandonner à sa verve et à sa fécondité. Comblé de biens et d'honneurs par le duc de Mantoue Frédéric II de Gonzague, mort en 1540, Jules Romain resta inconsolable de la perte de ce généreux protecteur. Il alla à Bologne, où il donna le plan d'une nouvelle façade pour l'église de Saint-Pétrone, et il se proposait de retourner à Rome pour succéder à Sansovino dans la direction des travaux de Saint-Pierre, lorsqu'une maladie fort courte l'enleva au milieu de sa carrière. [*Enc. d. G. d. M.*].

Vasari, *Vite*, t. II, p. 105-122; t. III, p. 377. — Volta, *Notizie*, t. III, p. 382. — Lanzi, *Storia pitt.*, t. II et III.

PIPPING (*Henri*), théologien et biographe allemand, né à Leipzig, en 1670, mort en 1722. Après avoir depuis 1693 rempli plusieurs fonctions ecclésiastiques à l'église Saint-Thomas, à Leipzig, il devint en 1708 prédicateur de la cour de Dresde. On a de lui : *Arcana bibliothecæ Thomanæ Lipsiensis sacra;* Leipzig, 1703, in-8°; — *Sacer decadum septenarius memoriam theologorum nostra ætate clarissimorum exhibens;* Leipzig, 1705, 2 vol. in-8°; suivis d'une *Trias decadum;* ib., 1707, in-8°; — *Semicenturia biographica selecta;* ibid., 1709, in-8°; — *Syntagma dissertationum;* ibid., 1708 et 1723, in-8°.

Klausing, *Oratio in Pippingum*; Leipzig, 1722, in-fol. — Ranfft, *Leben chursächsischer Doctoren der Gottesgelehrsamkeit*, t. II. — Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

PIQUER (*Andrès*), médecin espagnol, né le 6 novembre 1711, à Fornoles (Aragon), mort le 3 février 1772, à Madrid. A l'exemple de plusieurs de ses ancêtres, il embrassa la carrière médicale, et fut reçu docteur en 1734. Dès son premier ouvrage (*Medicina vetus et nova;* Valence, 1735, in-4°; 5e édit., 1791), il fixa l'attention publique en combattant les doctrines enseignées alors en Espagne, et qui offraient un mélange de galénisme et d'arabisme réduits en système. En 1742 il occupa la chaire d'anatomie, puis celle de médecine à l'université de Valence, il fut nommé en 1751 médecin de la chambre du roi, et en 1752 premier médecin du royaume et vice-président de l'Académie royale de médecine. Piquer se montra courageux et éclairé dans le traitement des fléaux qui affligèrent fréquemment les provinces confiées à ses soins. L'étude des mathématiques lui avait donné une rectitude singulière dans l'esprit : aussi avait-il sur la physique et la logique des idées supérieures à celles de ses contemporains, qui par jalousie l'engagèrent souvent dans d'odieuses querelles. Nous citerons encore de lui : *Fisica moderna, racional y experimental;* Valence, 1745, in-4°; — *Logica moderna;* ibid., 1747, in-4°; Madrid, 1771; — *Tradado de calenturas;* ibid., 1751, 1768, in-4°; trad. en français (*Traité des fièvres;* 1776, 1801, in-8°); — *Filosofia moral;* Madrid, 1755, in-4°; suivie d'un *Discorso sobre la explicacion de la filosofia a los asuntos de religion;* 1757, in-4°; — *Las Obras de Hippocrates mas selectas con el texto griego y latino puesto in castellano;* Madrid, 1757 et suiv., 3 vol. in-8°; le travail sur *les Pronostics* a été trad. en français par Laborie (1822, in-8°); — *Institutiones medicæ;* Valence, 1762, in-8°; — *Praxis medica;* Madrid, 1764-1766, 2 vol. in-8°; — *Discorso sobre el sistemo del mecanismo;* Madrid, 1768. Ses écrits, publiés ou inédits, ont été recueillis par son fils l'abbé Jean-Chrysost. Piquer (Madrid, 1785, 13 vol. in-8°).

Vie d'André Piquer dans le t. XIII de ses *OEuvres.* — *Hidalguia de sangre de don Andres Piquer*, par lui-même; Madrid, 1767. — Laborie, *Notice* à la tête de la trad. des *Pronostics d'Hippocrate.* — *Biogr. méd.*

PIQUET ou **PICQUET** (*Claude*), religieux français, né à Dijon, mort après 1621. Cordelier de l'étroite observance et gardien d'une maison de son ordre à Châlons-sur-Saône et à Romenay, il fut aussi professeur de philosophie. On a de lui : *Commentaria super evangelicam fratrum Minorum regulam ac sancti Francisci testamentum;* Lyon, 1597, in-8°. On y trouve la vie du fondateur et un catalogue des hommes illustres de son ordre; — *Provinciæ S. Bonaventuræ, seu Burgundiæ, fratrum Minorum regularis observantiæ*, etc., *descriptio;* Tournon, 1610 et 1621, in-8°. Claude Piquet a laissé, entre autres ouvrages manuscrits, une *Vie du pape Clément IV.* H. F.

Wadding, *Scriptores ord. Minor.*, p. 91. — Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — J. de Saint-Antoine, *Biblioth. univ. franciscana*, t. I, p. 269.

PIQUET. *Voy.* PICQUET.

PIRAMOWICZ (*Grégoire*), littérateur polonais, né en 1733, à Léopol, mort en 1801, à Miedzyrrecz (palatinat de Lublin). Après avoir occupé chez les Jésuites une chaire de littérature, il quitta cette société vers 1773, à l'époque de sa suppression en Pologne, et devint l'instituteur de Stanislas et d'Ignace Potocki. Éloquent et rempli des connaissances les plus variées, il participa aux travaux de la diète constituante et de la commission d'éducation nationale. Ses principaux écrits sont : *Dictionnaire de l'antiquité* (Varsovie, 1779), *Les devoirs des instituteurs dans les écoles primaires* (1787), *De l'éloquence* (Cracovie, 1792, 3 vol.), et *La science morale pour le peuple* (1802).

Biogr. univ. et portat. des contemp. (Suppl.).

PIRANESI (*Giambattista*), graveur italien, né le 4 octobre 1720, à Venise, mort le 9 novembre 1778, à Rome. Il dut à Matteo Lucchesi, son oncle maternel, les premiers éléments de dessin. Mais ils étaient l'un et l'autre d'humeur trop difficile pour vivre longtemps ensemble. A dix-huit ans le jeune Piranesi quitta sa famille, et commença le cours de ses pérégrinations aventureuses. Il alla d'abord à Rome. Après avoir

peint pour les théâtres, il entra chez Vasi pour apprendre la gravure, et y fit des progrès rapides; dans un accès de colère, il faillit tuer son maître, qui le renvoya, et retourna à Venise avec le ferme dessein de devenir architecte. Au bout de quelque temps on le revoit à Rome, travaillant sans relâche à dessiner d'après nature la plus grotesque collection d'infirmes et de mendiants qu'on eût vue depuis Callot. Ses succès le mirent en goût d'étudier la peinture historique : il alla en chercher des leçons auprès du Tiepoletto. Puis il courut de nouveau l'Italie, comme peintre de portraits cette fois, et s'arrêta enfin à Rome, où il reprit le burin pour ne plus le quitter. Son mariage ne fut pas la moins bizarre des actions de sa vie. Occupé un jour à dessiner des ruines dans le Campo Vaccino, il vit passer devant lui une jeune paysanne, accompagnée d'une sœur plus âgée. « Est-elle à marier, la belle enfant? » demanda-t-il sans autre préambule. Et sur la réponse affirmative, il interrompit son travail, accosta la jeune fille, s'entendit avec elle et la conduisit à l'église. Piranesi fut un artiste aussi habile qu'infatigable; il a porté son art à un degré de perfection réunissant la précision à la chaleur d'une exécution énergique et pittoresque. Les amateurs du dernier siècle faisaient de lui le plus grand cas. « C'était l'un des meilleurs dessinateurs d'architecture et de ruines, et l'un des graveurs le plus pittoresques qu'ait produits le dix-huitième siècle. Jamais on n'avait gravé avec tant de goût l'architecture ruinée ou bien conservée : il a eu des imitateurs et n'a pas encore de rivaux; il a fait des ouvrages de caprice dans lesquels on ne sait ce qu'on doit le plus louer, de l'esprit qui règne dans la composition ou de celui qui pétille dans le manœuvré (1). » Cet éloge est encore vrai en bien des points. L'œuvre de Piranesi se compose d'environ 1,800 pl., d'un format atlantique, qui ont pour objet la plupart des monuments de l'antiquité romaine; les principales séries en sont: *Antiquités romaines* (220 pl.), *Fastes consulaires et triomphes* (133 pl.), *Antiquités d'Albano* (48 pl.), *Champ de Mars* (48 pl.), *Magnificence des Romains* (47 pl.), *Vues de Rome* (130 pl.), *Statues antiques, vases et bustes* (350 pl.), *Antiquités d'Herculanum et de Pompéi* (91 pl.), etc. La dernière et la plus complète édition de cet œuvre gigantesque a été publiée par Firmin Didot frères (Paris, 1836, 29 vol. in-fol., contenant avec le texte près de 2,000 pl.). Au milieu de ses nombreux travaux cet artiste trouva encore le temps de s'appliquer à l'architecture pratique; parmi les églises dont le pape Clément XIII lui confia la restauration, il suffit de mentionner Sainte-Marie-du-Peuple ainsi que le prieuré de Malte, où un mausolée lui a été élevé par le sculpteur Angiolini. P.

Bianconi, *Elogio storico del cav. G.-B. Piranesi*, dans l'*Antologia Romana*, 1779, nos 34, 35 et 36, dans le t. II des *OEuvres* de l'auteur (Milan, 1802, in-8°), et dans l'*Album* de Rome du 3 octobre 1840, avec des addit. — P. Biagi, *Sull' incisione e sul Piranesi*; Venise, 1820, in-8°. — Gamba, *Galleria de' letterati ed artisti delle Provincie Veneziane*; Venise, 1822-1824, gr. in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IX, 356-66.

(1) *Dict. des beaux-arts*, art. GRAVURE.

PIRANESI (*Francesco*), graveur, fils du précédent, né en 1748, à Rome, mort le 27 janvier 1810, à Paris. Il s'associa ses frères et sa sœur, qui cultivaient aussi la gravure, et continua de concert avec eux le commerce d'estampes, dont les recueils de son père formaient le principal fonds. Il reçut de Gustave III, roi de Suède, le titre de chargé d'affaires auprès du pape. Lors de l'établissement de la république à Rome, il fut envoyé comme ministre à Paris (1798); peu de temps après il y transporta sa collection, et, grâce au concours que lui prêta le gouvernement impérial, il en fit paraître de 1804 à 1807 une édition, dont le plus grave défaut est le désordre qui règne dans les différentes parties. A cette vaste entreprise il ajouta la création d'une manufacture de vases peints et candélabres en terre cuite; mais cet établissement, trop ruineux pour lui, fut acquis aux frais de l'État et réuni à la calcographie du musée du Louvre. Cet artiste, dont la réputation a été exagérée, fut de beaucoup inférieur à son père, sur les traces duquel il se borna souvent à marcher. P.

Gori Gandellini, *Notizie degli intagliatori*.

PIRAULT DES CHAUMES (*Jean-Baptiste-Vincent*), littérateur français, né le 27 septembre 1767, à Paris, mort en octobre 1838, à Nanterre, près Paris. Fils d'un procureur au parlement, il se rangea parmi les antagonistes de la révolution et exerça pendant quelque temps la profession d'avoué. En 1797 il fut un des défenseurs des royalistes compromis dans le complot de Brotier et La Villeheurnois. Nommé en l'an VIII (1800) professeur de droit civil à l'Académie de législation, il se fit inscrire en 1808 au barreau des avocats de la cour impériale de Paris. Sous la restauration il fut maire de Nanterre. On a de lui : *Voyage à Plombières en* 1822; Paris, 1823, in-18, fig. : on y trouve la première version française du poëme latin de Joach. Camerarius sur les eaux de Plombières; — *Fables nouvelles*; Paris, 1829, in-18 : ce sont des fables politiques; — *Contes et nouvelles, en vers*; Bruxelles (Paris), 1829, in-12; — *Fagona, ou le philosophe*, roman politique; Paris, 1832, 4 vol. in-12. Il a traduit d'Ovide *l'art d'aimer* (1818) et *Les amours* (1824), en vers, et de Cervantes *La Tante supposée, nouvelle* (1831, in-12).

Biogr. nouv. des contemp.

PIRÉ (*Hippolyte-Marc-Guillaume* DE ROSNYVINEN, comte DE), général français, né le 31 mars 1778, à Rennes, mort le 29 juillet 1850, à Paris. Il appartenait à une ancienne famille de la Bretagne, et son grand-père, le marquis de Piré, présidait la noblesse à la tenue des états de 1770. Emmené hors de France à l'époque de l'émigration, il servit en Hollande, dans l'armée

des princes, fit partie de l'expédition de Quiberon, où il fut blessé (1795), et reparut en Bretagne, sous les ordres de Botherel, de Puisaye et de Cadoudal. Après la pacification de l'ouest, il s'engagea dans la légion des hussards volontaires du premier consul, corps d'élite qui servit à rallier une partie de la jeune noblesse rentrée de l'émigration. Un avancement rapide devint la récompense de son intrépidité. A Austerlitz, escorté de deux cavaliers seulement, il fit mettre bas les armes à un détachement de cinquante Russes. Chargé, après la bataille d'Iéna, de reconnaître les abords de Stettin, il entra audacieusement dans la place, et entama sur-le-champ une négociation qui fut suivie d'une capitulation en règle. Chevalier de la Légion d'honneur après Eylau, il fut nommé, après Friedland, colonel du 7e de chasseurs à cheval (25 juin 1807). En Espagne, où il fit la campagne de 1808, il commanda par mission spéciale à Somma-Sierra l'escadron de chevau-légers polonais, et fit prisonnier de sa main le colonel du régiment de la Couronne. Mis à la tête d'une brigade de cavalerie légère (1809), il combattit à Eckmuhl, à Ratisbonne et à Wagram. Après s'être signalé dans la brillante affaire d'Ostrowno, il montra autant de sang-froid que d'énergie pendant la retraite de Russie, et ses succès contre les troupes saxonnes du général Thielmann le firent nommer général de division le 15 octobre 1813. Il resta fidèle à Napoléon en 1815, et reçut de lui l'ordre de déjouer dans le midi les projets des royalistes : après quelques engagements peu importants, il força le duc d'Angoulême à signer la capitulation de la Palud. Il commanda ensuite la cavalerie légère de l'aile gauche à Waterloo, ramena les débris de sa division sous les murs de Paris, et, de concert avec Excelmans, il détruisit presqu'en entier au combat de Rocquancourt, près Versailles, un corps ennemi composé des régiments de hussards de Brandebourg et de Poméranie. Compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, Piré se rendit en Russie, où l'empereur Alexandre lui offrait un asile, et rentra en France en 1819. Le gouvernement de Juillet le remit en activité, et lui confia plusieurs commandements à l'intérieur. Admis à la retraite en mars 1848, il retrouva lors des événements de juin toute la vigueur de sa jeunesse, et marcha contre les barricades, revêtu de son uniforme d'officier général, dans les rangs des gardes nationaux de la 1re légion parisienne. Il avait été créé en 1812 baron de l'empire. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile.

Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — *Victoires et conquêtes.* — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Mullié, *Célébrités militaires.*

PIRÉ (De). *Voy.* Biré.

PIRES (*Thomas*), diplomate portugais, mort vers 1533. C'est le premier Européen qui fut chargé d'une ambassade officielle en Chine, et sa mission eut lieu en 1521. Elle eut pour lui les résultats les plus désastreux. Comme en l'envoyant vers le souverain de l'empire du Milieu, on ne s'était point conformé au style de la chancellerie chinoise, et que le gouverneur des Indes s'était contenté d'écrire comme on écrivait alors aux radjas, tributaires pour la plupart du Portugal, Pires fut jeté en prison par les autorités chinoises, et périt, dit-on, à la suite d'une longue captivité. La seconde ambassade du Portugal en Chine, qui eut lieu vers 1667 sous Alfonse VI, eut une issue plus heureuse. F. D.

Renseignements particuliers.

PIRHING (*Ehrenreich*), canoniste allemand, né en 1606, à Sigarten, en Bavière, mort après 1676. Après avoir étudié la philosophie et le droit à Ingolstadt, il entra en 1628 chez les Jésuites, et enseigna depuis, dans divers colléges de son ordre, la morale, le droit canon et l'exégèse. On a de lui : *Apologia Cæsaris, principum catholicorum et ordinum religiosorum adversus Balduini calumnias*; Ingolstadt, 1652, in-8° ; — *De jurisdictione prælatorum et rectorum episcopis inferiorum*; Dillingen, 1663, in-8° ; — *De jurisdictione judicis delegati*; ibid., 1664, in-8° ; — *De constitutionibus et consuetudine*; ibid., 1666, in-8° ; — *De renuntiatione beneficiorum*; ibid., 1667, in 8° ; — *Commentaria in Decretales*; ibid., 1674, 3 vol. in-fol. ; — *Jus canonicum explicatum*; ibid., 1674-1678, 5 vol., in-fol. ; Venise, 1759.

De Baker, *Bibliothèque des auteurs de la Société de Jésus.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

PIRI-MOHAMMED, grand vizir, né d'une des principales familles de Karamanie, mort en 1524. Son caractère prudent et modéré autant que son dévouement lui gagna la confiance de Sélim Ier, dont il était le trésorier. Pendant la nuit qui précéda le 23 août 1514, jour où Sélim remporta sur le schah de Perse, Ismaïl, la victoire de Tschaldiran, les vizirs assemblés priaient le sultan d'accorder aux troupes un repos de vingt-quatre heures ; Piri fut le seul à montrer la nécessité d'engager le combat sans délai. Le 22 septembre suivant, le sultan le nomma vizir, lui confia l'éducation de son fils Soliman, et à son retour de Perse ordonna, d'après ses conseils, la construction d'un arsenal maritime et l'équipement de cinq cents vaisseaux de guerre à Constantinople. Ces préparatifs inquiétèrent la plupart des puissances de l'Europe, les forcèrent à renouveler leurs négociations avec la Turquie, et contribuèrent puissamment à la grandeur de cette dernière sous le règne de Soliman Ier ou *le Grand* (1). Avant de partir pour l'Égypte, Sélim le chargea du gouvernement de Constantinople, et le nomma grand vizir (22 septembre 1517) au retour de cette expédition. Piri fut assez heureux pour empêcher Sélim de souiller la fin de son règne

(1) C'est par erreur que les historiens européens appellent le fils de Sélim, Soliman II ; les Turcs n'ont jamais voulu reconnaître Soliman frère et rival de Mahomet Ier (Hammer).

par le massacre général des chrétiens. Le sultan n'avait pu jusqu'alors conserver un grand vizir pendant plus d'un mois; Piri, étonné de garder si longtemps cette charge, lui dit un jour d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant : « Mon Padischach, je sais que tôt ou tard tu me feras mettre à mort, moi, ton fidèle esclave, sous un prétexte quelconque; avant que ce jour arrive, ne voudrais-tu pas m'accorder quelques heures de liberté pour mettre ordre à mes affaires en ce monde et me préparer pour l'autre? » — « J'y pense en effet depuis longtemps, répondit Sélim en éclatant de rire; mais je n'ai personne capable de remplir comme toi les fonctions de grand vizir, sans quoi ce me serait chose facile de me rendre à tes vœux. » Maintenu à son poste par Soliman, il assiégea Belgrade (1521) et s'opposa à l'expédition de Rhodes. Soliman lui en confia néanmoins la direction, dont le commandement fut donné à Mustapha-Kirlou. Il fut chargé d'assiéger le bastion d'Italie, au sud de Rhodes, et de régler avec le grand maître les articles de la capitulation (21 octobre 1522). L'année suivante (27 juin), sur les calomnies d'Ahmed-Pacha, il fut destitué et mis à la retraite avec une pension de 200,000 aspres. Piri se retira dans les environs de Constantinople, et mourut âgé de plus de soixante-quinze ans. S. R—D.

Cantemir, *Histoire de l'Empire ottoman.* — Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman.*

PIRINGER (*Benoît*), graveur allemand, né en 1780, à Vienne, mort à Paris, en 1826. Après avoir appris à l'Académie des beaux-arts de Vienne le dessin de paysage sous Brand, il fut pendant un an maître de dessin chez la comtesse Potocka, en Pologne; de retour dans sa ville natale, il s'adonna avec un succès marqué à la gravure à l'*aqua-tinta*. Emmené en 1809 à Paris par le comte Alexandre de Laborde, il y exécuta un nombre considérable de planches très-estimées, et qui lui valurent entre autres une médaille d'or à l'exposition de 1814 et le diplôme de membre de l'Académie des beaux-arts de Vienne. Les principales sont : *La Danse du village*, *Les Quatre points du jour*, *Le Lever* et *Le Coucher du soleil*, d'après Claude Lorrain; des *Paysages* d'après ses propres dessins, d'après Schönberger, Poussin, Molitor, Veith, C.-H. Brand, Robell, Dujardin, etc.; deux *Suites* de paysages d'après Dietericy; *Les Vues pittoresques du Tyrol*, 29 planches d'après Runk; huit *Vues* des environs de Lyon; l'*Ecole de paysage;* Paris, 1823, in-fol. Piringer a encore collaboré à plusieurs ouvrages illustrés, tels que les *Monuments de la France* d'Al. de Laborde, le *Voyage à Constantinople* de Pertuisier, le *Voyage dans les Pyrénées* de Melling, etc.; il a encore exécuté plusieurs gravures pour le recueil manuscrit des *Romances* de la reine Hortense. On a publié le *Catalogue des estampes de Piringer;* Paris, 1827, in-8°, précédé d'une *Notice* sur sa vie. O.

Mahul, *Annales biographiques* (année 1826, partie II). — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon.*

PIRI-RÉIS, capitan d'Égypte, mort en 1553. Neveu de Kemal-Réis, corsaire célèbre sous Bajazet II, il le suivit dans ses expéditions aventureuses, et ne tarda pas à se rendre redoutable aux navigateurs chrétiens. Il partit de Suez en 1551 à la tête d'une flotte de trente navires, s'empara de Mascate et mit le siége devant Ormuz. Gagné par les riches présents des assiégés, il s'éloigna. Ali-Pacha le fit arrêter à son arrivée au Caire, saisit le riche butin qu'il avait fait dans cette expédition, et l'envoya à Constantinople. Soliman fit transmettre au gouverneur d'Égypte l'ordre de le mettre à mort. Piri-Réis a laissé, sous le titre de *Bahriyé*, deux atlas maritimes, l'un de la mer Rouge, l'autre de l'archipel, indiquant, avec une exactitude surprenante pour l'époque, les courants, bas-fonds, lieux propres au débarquement, anses, golfes, détroits et ports. Ce précieux ouvrage est conservé à la bibliothèque royale de Berlin. S. R—D.

Diez, *Mémoires sur l'Asie*, I. — Hammer, *Histoire de l'Empire ottoman.*

PIRKHEIMER (*Wilibald*), célèbre humaniste allemand, né à Eichstædt, le 5 décembre 1470, mort à Nuremberg, le 22 décembre 1530. D'une ancienne famille patricienne de Nuremberg, il était fils de Jean Pirkheimer, conseiller de cette ville et de l'évêque d'Eichstædt ainsi que des cours de Bavière et d'Autriche, et fondateur à Nuremberg d'une chaire d'éloquence et de poésie. Après avoir reçu une éducation soignée, il accompagna son père dans divers voyages auprès des cours de Bavière, d'Autriche et autres. A l'âge de dix-huit ans, il fut placé à la cour de l'évêque d'Eichstædt, où il se forma à tous les exercices chevaleresques et où il continua de cultiver la musique, pour laquelle il avait dès ses premières années montré un talent particulier. Tout en prenant part à plusieurs expéditions militaires, il ne négligea pas l'étude des belles-lettres, qui lui furent enseignées par Georges de Tegen et le chanoine Adelmann. En 1490 il se rendit à l'université de Padoue, où il étudia la jurisprudence, se familiarisant en même temps, sous la direction de Musurus, avec la langue grecque; trois ans après il alla compléter ses connaissances en droit à l'université de Pavie, et il y suivit les cours de Maino, de Lancelot et de Ph. Decius. Pendant ce long et fructueux séjour en Italie, il évita la société de ses compatriotes, à cause de leur passion pour le jeu et la boisson, et se rapprocha des Italiens, qui appréciaient beaucoup ses connaissances variées et l'aménité de ses manières. De retour à Nuremberg, en 1497, il épousa Crescentia Rietter, d'une des premières familles de la ville, alliance qui lui ouvrit peu après les portes du sénat. Cette assemblée reconnut bientôt son mérite, et le chargea malgré sa jeunesse de plusieurs négociations importantes. En 1499 il fut

appelé à commander le contingent que la ville avait envoyé à l'armée dirigée par l'empereur Maximilien Ier contre les cantons suisses. Sa brillante conduite pendant la campagne, dont il écrivit plus tard la relation, le signala à l'attention de Maximilien, qui, reconnaissant en lui un esprit aussi instruit que distingué, le nomma son conseiller et lui accorda constamment depuis une faveur marquée. Cette distinction lui attira un grand nombre d'envieux, dont les tracasseries lui firent, en 1501, résigner ses fonctions de sénateur; il les reprit trois ans après, sur les vives instances de ses amis, et il eut de nouveau à conduire les négociations les plus difficiles, genre d'affaires auquel son caractère aimable et insinuant et son éloquence persuasive le rendaient particulièrement apte; il fut aussi en 1511 et en 1512 envoyé comme député aux diètes de Trèves et de Cologne.

En 1522, Pirkheimer se retira dans la vie privée. Tout en se livrant plus que jamais à l'étude, il continua ses efforts, couronnés de succès, pour répandre en Allemagne la culture des lettres et des sciences. C'est là son principal titre de gloire. Sa précieuse bibliothèque, riche en manuscrits rares, était à la disposition de tous ceux qui voulaient y faire des recherches; dans sa maison, que sa fortune lui avait permis de monter sur un grand pied, se réunissaient un cercle choisi de lettrés, d'artistes et d'autres personnes de mérite; elle était devenue l'asile des Muses, comme disaient ses contemporains. Il venait généreusement au secours des savants peu fortunés, et usait pour leur avancement de sa grande influence auprès des principaux personnages de son époque. Étroitement lié d'amitié avec Érasme, Conrad Celtes, Reuchlin, Trithème, Albert Dürer, Pic de la Mirandole et autres esprits de premier ordre, il entretenait avec la plupart des savants de l'Europe une correspondance des plus actives, dont malheureusement la plus grande partie a été perdue. Ce qui en subsiste prouve que Cochleus n'exagérait pas en lui écrivant : « *Eo enim hactenus in eruditos fuisti animo, ut communi studiosorum judicio habitus fueris et literarum decus et eruditionis variæ atque adeo omnigenæ princeps.* » Après avoir considérablement amélioré l'état des écoles à Nuremberg, Pirkheimer parvint à établir en cette ville un des centres les plus actifs de la culture intellectuelle. Hutten n'hésite pas à lui attribuer, quant à la propagation des lumières en Allemagne, une influence égale à celle qu'exercèrent Érasme et Reuchlin. Plein d'enthousiasme pour les auteurs de l'antiquité, notamment pour les écrivains grecs, dont il traduisit quelques-uns en latin et en allemand, il s'attacha aussi à attirer l'attention de ses compatriotes sur leur propre histoire; il en traita plusieurs parties avec un esprit critique rare à cette époque. Il chercha aussi à encourager l'étude des mathématiques et de l'astronomie, et il s'en occupait lui-même avec une certaine prédilection. Il prit enfin le plus vif intérêt tous les essais tentés pour réformer l'Église et sa discipline, et entra dans la lutte avec la scolastique dégénérée en lançant contre les persécuteurs de Reuchlin un pamphlet étincelant de verve. Après avoir pris d'abord énergiquement le parti de Luther, il eut la douleur de voir s'évanouir les espérances qu'il avait fondées sur lui; et il reconnut avec effroi que, comme le disait Érasme, la propagation des doctrines luthériennes amenait la complète décadence des études. Il vit le gymnase de Nuremberg, qu'il avait plus que tout autre contribué à rendre florissant, perdre la plupart de ses élèves par suite du mépris que les nouveaux théologiens professaient pour les belles-lettres. Ce spectacle, joint à celui de l'immoralité que le dogme de la rédemption par la foi seule fit naître dans le peuple, le rattacha vers la fin de sa vie de nouveau à l'ancienne Église. (*Voy.* Döllinger, *Innere Entwickelung der Reformation*, t. I). On a de Pirkheimer : *Eccius dedolatus;* 1520, in-4°, sous le pseudonyme de J.-Fr. *Cottalambergius; — Apologia seu laus podagræ;* Nuremberg, 1522, in-4°; Strasbourg, 1529, 1570; Amberg, 1604, 1611, in-4° : reproduit dans divers recueils, cet intéressant petit écrit humoristique a été traduit en allemand (Nuremberg, 1831, in-8°); — *De vera Christi carne, ad Œcolampadium responsio;* ibid., 1526, in-8°; suivi d'une seconde réponse et d'un pamphlet intitulé : *De conviiiis monachi illius qui Œcolampadius nuncupatur;* 1527, in-8°; — *Germaniæ ex variis scriptoribus perbrevis explicatio;* ibid., 1530, 1532, in-8°; — *Priscorum nummorum æstimatio;* Tubingue, 1533; Nuremberg, 1541, in-4°; — des *Traductions* de plusieurs opuscules de Plutarque, de Lucien, de saint Nil, de saint Grégoire de Nazianze, etc. Les *Œuvres* complètes de Pirkheimer ont été réunies par Goldast (Francfort, 1610, in-fol.); on y trouve imprimé pour la première fois son *Bellum suitense seu helveticum anno* 1499, traduit en allemand par Munch, qui y a joint une vie de l'auteur (Nuremberg, 1826). Pirkheimer a donné la première édition de saint Fulgence; Nuremberg, 1519, in-8°; il a aussi écrit le texte pour les magnifiques gravures sur bois du *Char triomphal de l'empereur Maximilien*, d'Albert Dürer. Plusieurs de ses *Lettres* se trouvent dans les *Beitræge* et dans les *Miscellanea* de Strobel, dans les *Beitræge* de Waldau, et autres recueils.

Sa sœur *Charitas* Pirkheimer, née en 1464, morte en 1532, reçut une instruction peu commune, et entra de bonne heure au couvent de Sainte-Claire, à Nuremberg, dont elle devint abbesse en 1504. Elle lisait le grec, écrivait le latin avec beaucoup d'élégance; quelques-unes des lettres qu'elle adressa en cette langue à Celtes, à Érasme et autres, ont été conservées (*voy.* Munch, *Andenken an Charitas Pirkheimer*, Nuremberg,

1826; et Mayer, *Pirkheimers Aufenthalt zu Neunhof, von ihm selbst geschildert, nebst Beitrægen zu dem Leben seiner Schwestern*; ibid., 1828). E. G.

Will, *Nürnbergisches Gelehrten Lexicon* et le *Supplément* de Nopitsch. — Niceron, *Mémoires*. — *Der Biograph*, t. III, 1803. — Brucker, *Ehrentempel*. — Hagen, *Deutschlands literarische und religiöse Verhältnisse im Reformationszeitalter* (Erlangen, 1841, t. I).

PIRO (*Francesco-Antonio*), philosophe italien, né en 1702, au village d'Aprigliano, près Cosenza, mort en 1778, à Rome. Admis à seize ans chez les Minimes, il y fut pourvu de différentes charges, dont il s'acquitta honorablement. Séduit par les théories de Locke, il les développa avec trop de hardiesse, et s'attira par là les persécutions de ses confrères, qui finirent par lui ôter les fonctions de provincial. Il alla finir ses jours à Rome, dans l'obscurité. On a de lui : *Riflessioni intorno all' origine delle passioni* (Naples, 1742), ouvrage mis à l'index et que l'auteur retira avec soin de la circulation; — *Dell' Origine del male contro Bayle, o Nuovo sistema antimanicheo* (ibid, 1749), où il entreprit de réfuter les opinions de Bayle sur le manichéisme.

Salv. Spiriti, *Scrittori cosentini*. — *Uomini del Regno di Napoli*, I.

PIROLI (*Tommaso*), graveur italien, né le 16 octobre 1750, à Rome, où il est mort, le 22 mars 1824. Il étudia à Florence le dessin et la gravure; mais c'est à tort qu'on lui a donné Piranesi pour maître en cet art. Il passa à Rome la plus grande partie de sa vie, et y exécuta ses meilleures productions, telles que la *Vie de Jésus* (12 pl.), *Les Prophètes* et *les Sibylles* de la chapelle Sixtine, d'après Michel-Ange; *l'Amour et Psyché*, d'après Raphael; les planches d'Homère, d'Hésiode, d'Eschyle et du Dante, d'après Flaxman; les bas-reliefs de la villa Albani (113 pl.), etc. Appelé à Paris en 1804, il fut chargé de reproduire, aux frais du gouvernement, les *Monuments antiques du musée Napoléon* (Paris, 1804 et ann. suiv., 4 vol. in-4°, avec 318 pl.); il y grava aussi les estampes de la *Napoleonide* de Petroni, et travailla à celles de la *Storia della scultura* de Cicognara et des recueils artistiques publiés par les fils de Piranesi.

Un peintre du même nom, Piroli (*Prospero*), né en 1761, dans le Novarais, mort le 18 décembre 1831, à Milan, acquit de la réputation en Russie, où il séjourna de 1803 à 1817; il y obtint en 1806 le titre de restaurateur des tableaux de la galerie de l'Ermitage avec des appointements considérables. P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, IV.

PIROLLE (.....), horticulteur français, né le 19 mars 1773, à Metz, mort vers 1846. En 1791 il s'enrôla dans un bataillon de volontaires, en devint lieutenant et fit une campagne. De retour à Metz, il y fonda le *Journal des amis*, feuille révolutionnaire; obligé d'en suspendre la publication par suite des intrigues royalistes sous le Directoire, il reprit du service, et fut aide de camp des généraux Maisonneuve, Élie et Loison. Sous le consulat il vint se fixer à Paris, et ne s'occupa plus désormais que d'horticulture : il se fit principalement connaître par ses magnifiques collections de roses et de tulipes. Il était secrétaire de la Société d'agronomie pratique. On a de lui : *L'Horticulteur français* (Paris, 1824, in-12, pl.), réimpr. sous le titre de *Manuel du jardinier* (1847, in-12), avec des addit. de Boitard et Noisette; *Calendrier du Jardinier francais* (1825, in-18); *Traité du dahlia* (1840, in-12), et des articles dans *Le bon Jardinier* (1820 à 1824) et les *Annales des jardiniers amateurs*.

Bégin, *Biogr. de la Moselle*, III, 528-534. — Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, II, 2e part., p. 11-12.

PIROMALLI (*Paolo*), missionnaire italien, né en 1591 ou 1592, à Siderno (Calabre ultérieure), mort le 13 juillet 1667, à Bisignano. Après avoir embrassé la règle de Saint-Dominique, il s'adonna à la prédication, et fut appelé en 1628 à Rome pour enseigner la philosophie au couvent de la Minerve. Placé en 1631 à la tête des missions de l'Arménie majeure, il y ramena à la foi catholique un grand nombre de schismatiques et d'eutychéens, et parmi ceux-ci les patriarches Cyriaque et Moyse III. En 1637 il parcourut la Géorgie, et fut employé deux fois à calmer les vives agitations qu'avaient produites en Pologne les disputes des Arméniens. S'étant rendu en Perse (1642), il y fit un séjour d'environ dix ans, et alla prêcher l'Évangile dans certaines contrées de l'Inde. En 1654 il passa en Afrique, dans le but d'y convertir les infidèles; mais il tomba entre les mains des corsaires algériens, qui ne le rendirent à la liberté qu'au bout de quatorze mois. Nommé archevêque de Naschivan (1655), il gouverna cette église arménienne jusqu'à la fin de 1664, où il fut transféré sur le siége épiscopal de Bisignano, dans le royaume de Naples. On a de Piromalli : *Theanthropologia* (Vienne, 1656, in-8°), *Apologia de duplici natura Christi* (ibid., 1656, in-8°), et seize ouvrages restés manuscrits, parmi lesquels on remarque un *Vocabulaire* et une *Grammaire* de la langue arménienne. P.

Macri, *Memorie istorico-critiche intorno alla vita e alle opere di P. Piromalli*; Naples, 1824, in-8°, fig. — Quétif et Échard, *De script. ord. Prædic.*, II.

PIRON (*Aimé*), poëte bourguignon, né à Dijon, où il exerça l'état d'apothicaire, le 1er octobre 1640, mort le 9 décembre 1727. Son fils Alexis a dit de ses parents que « c'étaient de ces bons Gaulois, de ces bonnes âmes devenues aussi rares que ridicules, cent fois plus occupées de leur salut que de tout ce qui s'appelle ici-bas gloire et fortune ». Ailleurs, il ajoute « qu'il a été élevé dans l'austérité d'une éducation simple, grave et régulière ». On peut être surpris de cette assertion quand on songe au caractère naturellement franc et enjoué de son père; mais le bonhomme devint rude et morose

prenant des années. Plus jeune, il avait fait, ns le patois bourguignon, un grand nombre poèmes, de chansons, de *Noëls;* mais c'est rtout à ces derniers, qui pendant trente anes parurent périodiquement, qu'il doit sa polarité; et, sous ce rapport, il peut être mis balance avec son compatriote La Monnoye. lui-ci a plus d'érudition, d'art et de goût; mé Piron a plus de naïveté, de rondeur, de nhomie. Dans la plupart de ses compositions, 'inspire des souffrances du pauvre peuple, dont plaide la cause et qu'il défend contre la rigueur s impôts et les excès des *maltotiers;* tandis e La Monnoye sert ses propres intérêts avant nt, et cherche à s'assurer les bonnes grâces s grands. Cette différence d'inclinations ne empêcha pas toutefois d'être unis par une mitié étroite, qui les prit au berceau, si l'on ut le dire (ils étaient nés à un an d'intervalle), qui dura toute leur vie (ils moururent l'un l'autre à quatre-vingt-sept ans); du reste, st aux conseils et à l'exemple de Piron que Monnoye dut de se livrer à la composition ses *Noëls*.

Admis, en sa qualité d'échevin, à la table s princes de Condé lorsqu'ils venaient visiter Bourgogne, dont ils étaient gouverneurs, ron les égayait, les *complimentait* sur leur nvenue, et chantait en vers populaires les es auxquelles les nobles hôtes donnaient lieu, ndant que son beau-père, Jean Dubois, sculpr habile dont les ouvrages décorent les églises Dijon, s'appliquait à enrichir de devises et llégories de toutes sortes les trophées et les ars de triomphe dressés pour la solennité. ron composa avec quelque succès des poésies ines; mais il réussit moins en français. Ses uscules en patois bourguignon sont en très-and nombre : la *Bibliothèque des auteurs Bourgogne*, par Papillon, en a énuméré les incipaux. Voici l'épitaphe qu'il se fit, et qui est peu près inconnue :

Ici repose Aimé Piron,
Étendu, couché de son long,
Jusqu'à la terrible journée
Par le divin pasteur prônée,
Où jeunes, vieux, petits et grands
Seront jugés en même temps.
Quand sera-t-elle? Hélas! peut-être
Est-elle à la veille de naître!
Nous la touchons du bout du doigt :
C'est pourquoi, passants, croyez-moi,
Ne sachant ni le jour ni l'heure
De votre dernière demeure,
Fuyez du démon les filets;
Veillez, priez, tenez-vous prêts.
C'est à quoi ce mort vous invite.
Puis, enfin, d'un peu d'eau bénite
Rafraîchissez-le, s'il vous plaît,
Afin qu'autant vous en soit fait
Quand, ainsi que lui, chose sûre,
Des vers vous serez la pâture,
Poudre, cendre; en un seul mot : rien.
Il faut mourir, pensez-y bien.

Honoré B.

tigoley de Juvigny, *Vie de Piron*, placée en tête des *uvres complètes* de ce poëte, 1776, 9 vol. in-12. — Auguste de Mastaing, *Les Piron*; 1844, in-8°. — Mignard, *Noëls d'Aimé Piron*; Dijon, 1853, in-12. — F. Fertiault, *Les Noëls bourguignons*; Paris, 1858, in-12. — H. Bonhomme, *Œuvres inédites de Piron*.

PIRON (*Alexis*), auteur dramatique et poëte français, fils du précédent, né à Dijon, le 9 juillet 1689, mort à Paris, le 21 janvier 1773. Son père, qui devint sévère et dévot en vieillissant, avait donné autrefois à ses enfants l'exemple de plus d'une originalité, ainsi que l'anecdote suivante en fait foi. Voulant connaître au vrai le caractère de ses trois fils, le bonhomme inventa un singulier moyen de contrôle : il les enivra tous les trois, attendu que, selon le proverbe, la vérité devait se trouver dans le vin. Le lendemain, après que les fumées bourguignonnes se furent dissipées, il parla ainsi à chacun d'eux : « Toi, dit-il à l'aîné (qui se nommait *Aimé*, comme lui, et qui plus tard entra dans les ordres), toi, tu as le vin d'un porc » : il s'était endormi avec des grognements sourds après avoir bu. Puis, s'adressant à *Jean*, son second fils, dont l'ivresse avait été provocante et batailleuse, il lui dit : « Toi, tu as le vin d'un lion (1). » Enfin, vint le tour d'*Alexis*, qui, pendant l'éclipse de sa raison, avait fait mille gentillesses, mille tours de passe-passe, et s'était répandu en saillies plus folles les unes que les autres : « Quant à toi, lui dit le vieillard, tu as le vin d'un singe. » Ce brevet d'intelligence bouffonne si plaisamment octroyé à Alexis ne l'empêcha pas d'être déclaré peu après, par des pédants de collége, atteint et convaincu « d'une incapacité totale et perpétuelle ». En dépit de ce second horoscope, et à l'âge de douze à treize ans il répondit à un ami qui s'enrôlait dans les dragons en promettant de parvenir à la gloire des héros antiques : « Reviens un Achille, en moi tu trouveras un Homère pour chanter tes exploits. » — « Hélas! ajoute tristement Piron, nous avons atteint notre but à peu près l'un comme l'autre; avec un bras de moins et quarante-cinq ans de plus, le pauvre garçon est mort soldat aux Invalides. » Ses études terminées, Alexis entra, en qualité de secrétaire, chez un riche financier, qui ne lui donnait que deux cents livres de gages par an. D'après Rigoley de Juvigny, c'était un bel-esprit, un métromane, qui faisait copier ses vers par Piron, lequel n'était ni assez bas flatteur pour les trouver bons ni assez prudent pour se taire. Piron le quitta bientôt : après avoir refusé, contre le vœu de sa famille, d'entrer dans les ordres et de se faire médecin, il alla étudier le droit à Besançon, d'où il revint avec le titre d'avocat; mais au moment où il se disposait à plaider sa première cause, un revers de fortune accabla tout à coup ses parents, et ruina ses espérances. Et comme d'après lui la profession d'avocat était trop noble pour être compatible avec le besoin d'un écu, il renonça au barreau. Le voilà donc de nouveau livré à l'oisiveté et indécis sur le choix d'un état.

(1) Hélas! loin de devenir un lion, le pauvre Jean devint, comme son père, un placide apothicaire.

Quelques années avant cette époque, il s'était lié, à Dijon, avec de joyeux compagnons de son âge; et c'est alors qu'il commit l'impiété littéraire dont l'ombre fatale s'est projetée sur toute sa vie. Mais n'y a-t-il pas un peu d'exagération et de parti pris dans le jugement qu'on porte en général contre lui à cet égard? Sans doute, il a composé une *Ode* très-répréhensible, qui a le malheur d'être écrite avec talent; mais il était alors âgé de vingt ans, c'est-à-dire dans toute l'effervescence de la jeunesse et du tempérament; il avait été défié à la lutte par son jeune ami Jehannin, le joyeux sybarite par excellence, et, comme il nous l'apprend lui-même :

Il ne mit à l'hymne folle,
Jeunesse et vin de concert,
Que le temps de la parole
Et que celui du dessert.

C'est donc une débauche d'esprit et de table, une véritable surprise des sens que cette composition qui fit dire à Fontenelle, lors de la candidature de notre poëte à l'Académie : « Si Piron a fait la fameuse *Ode*, il faut bien le gronder, mais l'admettre; s'il ne l'a pas faite, fermons-lui notre porte. » Notre siècle s'est montré plus sévère que Fontenelle, et si nous ouvrons notre porte à Piron, c'est une porte dérobée. Et cependant il a expié ce moment d'erreur, pour parler son langage, par soixante ans d'une vie irréprochable et un repentir sincère et public (1). Une nouvelle circonstance atténuante en sa faveur, c'est que cette ode n'était pas destinée à la publicité : l'auteur avait prié son ami de la jeter au feu; mais Jehannin ne tint pas compte de cette recommandation; il communiqua la pièce à quelques jeunes conseillers du parlement, ses collègues, qui en prirent des copies, la répandirent à profusion et la lurent même au président Bouhier, auquel elle fournit l'occasion d'exercer un genre d'abnégation qui mérite d'être rapporté. Le scandale était à son comble; le procureur général avait mandé Piron, qui, saisi d'effroi, était accouru chez Jehannin pour lui adresser des reproches. Celui-ci se rendit en toute hâte chez le président Bouhier, dont il implora l'appui, et qui conseilla à Piron de désavouer son ode devant le procureur général. « Si le ministère public insiste, ajouta le président Bouhier, je vous autorise à déclarer que j'en suis l'auteur; l'affaire en demeurera là. » A ce nom respectable, le procureur général se mit à sourire, renvoya Piron, en l'exhortant à mieux employer ses talents.

En vue de mettre à profit cette recommandation, et obéissant d'ailleurs à la dure loi de la nécessité, Piron se rendit bientôt à Paris; mais avant de quitter Dijon l'occasion s'offrit d'exercer sa verve caustique, et il s'empressa de la saisir. Je veux parler de sa fameuse querelle avec les habitants de la petite ville de Beaune, querelle qui donna lieu à un feu croisé de chansons et de couplets de toutes sortes, espèce de tournoi littéraire où les armes furent peu courtoises de part et d'autre. La guerre éclata entre eux à la suite d'un prix remporté, en 1715, par les chevaliers de l'arquebuse de Beaune sur ceux de Dijon. En Bourgogne, on appelait alors les Beaunois les *ânes de Beaune* parce que, d'après Juvigny, ces animaux y étaient très-beaux et fort communs. Mais Chevignard de la Pallue, dans deux petites brochures devenues fort rares, intitulées : l'une, *Les Anes de Beaune*, l'autre, *Les frères* Lasne, anciens commerçants de Beaune, prétend que le nom et la bonne réputation de ces riches négociants ont donné naissance au sobriquet qui est resté à leurs compatriotes. Quoi qu'il en soit de son origine, Piron exploita ce sobriquet, de la manière la plus plaisante. Se promenant un jour aux environs de la ville, il se mit à abattre du bout de sa canne tous les chardons qu'il rencontrait, en disant : « Je suis en guerre avec les Beaunois; je leur coupe les vivres. » Et comme on le menaçait de leur vengeance, il répondit du ton d'un héros de tragédie :

Allez; je ne crains point leur impuissant courroux,
Et quand je serais seul, je les bâterais tous.

Le lendemain, au théâtre, un Beaunois apostropha le public en s'écriant : « Paix là! Messieurs; on n'entend pas! — Ce n'est pas faute d'oreilles, » reprit Piron. « Quelle pièce joue-t-on ce soir? » avait-il demandé en entrant. — *Les Fureurs de Scapin*, » répondit gravement un jeune Beaunois. — « Ah! merci, riposta Piron, je croyais que c'étaient *Les Fourberies d'Oreste* (1). »

Mais on ne vit pas de bons mots, et ce compte réglé avec ses voisins, Piron partit pour Paris (1719), porteur pour toute ressource de deux lettres de recommandation qui lui avaient été remises l'une par M. de Berbisey, premier président de Dijon, l'autre par le marquis de Montmain. Cette dernière était adressée aux deux beaux-frères de M. de Montmain, le comte et le chevalier de Belle-Isle, petits-fils de Fouquet. Piron avait alors trente ans. Après avoir été ballotté par ces grands seigneurs, qu'il ne parvint pas même à voir, notre poëte, grâce à une belle pièce d'écriture de sa main (2), fut enfin admis chez le chevalier en qualité de copiste, moyennant quarante sous par jour. « Ce chevalier, dit Piron, avait choisi, faute de mieux, le rôle de mystérieux et de taciturne. » Ainsi que son frère, ce chevalier étudiait l'art de la guerre dans les manuscrits indigestes de M. de Boulainvilliers, et Piron fut chargé de mettre au net ce lourd grimoire. Le voilà installé dans un bouge de la-

(1) *Voy.* la préface de *La Métromanie* et sa lettre à l'Académie publiée in extenso dans ses *OEuvres inédites*, p. 309 de l'édit. in-8°, et 337 de l'éd. in-12.

(1) Le *Voyage de Piron à Beaune* a souvent été imprimé; mais aucune des éditions connues n'est exacte. Nous possédons la relation *complète* et autographe de ce voyage, que notre intention est de publier.

(2) Piron avait une écriture ferme et régulière, aussi nette que le burin.

ıais, en face d'un soldat aux gardes qui co-
ait comme lui, jusqu'à concurrence de vingt
ıs la journée. Un valet leur apportait leur be-
gne et la remportait cahier par cahier. Quant
maître, il était, dit Piron, « plus invisible
'un monarque d'Orient »; et ce qu'il y avait de
re, c'est que son argent était aussi invisible que
i. Six mois s'écoulèrent sans que Piron touchât
sou, et il avait pour dix ans de travail. Quelle
rspective! En désespoir de cause, il chargea
chienne favorite du maître de lui porter, atta-
ée à son collier, une requête en vers où le
uvre poëte affamé grimaçait le rire en deman-
nt du pain. Cette première requête ne produi-
rien; une seconde fut plus heureuse. Piron
çut quelque argent. Mais il quitta bientôt cette
aison inhospitalière, emportant dans son cœur
levain de rancune qui fit explosion plus tard
me façon sanglante à l'égard du frère du che-
lier, ce même comte de Belle-Isle qui, devenu
aréchal de France, et mort en 1761, devait,
ait-on, être inhumé à Saint-Denis, auprès du
nbeau de Turenne. Piron le sut, et formula
n épitaphe par ce vers :

Ci-gît le glorieux à côté de la gloire.

Triste et découragé, Piron, malgré la répugnance
e lui inspirait cette carrière, entra de nouveau
ez un financier; mais il y resta peu de temps,
c'est vers cette date qu'il fit connaissance
me demoiselle Quenaudon (1), lectrice de la
rquise de Mimeure, femme d'un esprit
ncelant et hardi, du caractère le plus esti-
ble, et que plus tard il épousa. Une se-
ıde fois il quitta donc la finance, sans songer
s'enrichir au moyen du système de Law, qui
ce moment tournait toutes les têtes. Le
âtre de la foire brillait alors de tout son
at: c'était le rendez-vous des petits-maîtres,
grandes dames et des beaux-esprits; Autreau,
rneval, Fuselier et surtout Le Sage en étaient
fournisseurs. Piron tourna ses vues de ce
é; mais il n'essuya d'abord que des rebuffades,
t de la part des auteurs en vogue, qui re-
ıssèrent sa collaboration, que de la part de
ncisque, *entrepreneur* de l'Opéra-Comique,
refusa de lui ouvrir sa porte. Bientôt les
es changèrent, et ce fut ce dernier qui, à son
r, courut en solliciteur après Piron. A l'ins-
ıtion des Comédiens français, qui à cette
ıque avaient le monopole de l'intolérance
ıuse et des tripotages de toute espèce, un
êt parut (1722) qui interdisait la parole aux
eurs de l'Opéra-Comique et réduisait ce
âtre aux plus humbles proportions, aux
ıses de corde et de voltige. Pour toute grâce,
accorda qu'un personnage, un seul, parlerait
la scène. Le Sage et Fuselier s'étant refusés à
ıposer des pièces dans de telles conditions,
ncisque vint, éperdu, conter ses embarras à
on, et lui laissa une somme de trois cents

francs à valoir sur l'œuvre dramatique qu'il attendait de lui. Deux jours s'étaient à peine écoulés, et Piron lui remit *Arlequin Deucalion*, sans se douter qu'il avait fait là une bonne pièce. « Tenez, lui dit-il, voilà votre pièce et votre argent. Si l'ouvrage est bon, vous serez toujours à temps de me payer. S'il est mauvais, jetez-le au feu. » Au lieu de reprendre les trois cents francs, Francisque, enchanté, lui en donna trois cents autres. La pièce eut un succès immense, justifié par la variété et le tour piquant des saillies, non moins que par la fécondité merveilleuse que Piron avait répandue dans ce monologue en trois actes, véritable tour de force, feu d'artifice étourdissant d'esprit et de gaieté. A partir de cette époque, et pendant une dizaine d'années, Piron, tantôt en collaboration avec Le Sage, tantôt tout seul, travailla pour le théâtre de la foire. Il y donna successivement : *Les Trois Commères*, opéra-comique en trois actes; *Colombine Niletis*, parodie de la tragédie de Danchet; *Philomèle*, parodie de la tragédie lyrique de Roy (dans le prologue de cette parodie, Piron fait figurer Dorneval sous le nom de *M. Sans-Raison*, et Le Sage sous celui de *M. Sans-Rime*); la *Robe de dissension, ou le faux Prodigue*, op.-corm.; *L'Ane d'Or*, op.-c.; *Atis*, parodie; *Les Chimères*, deux actes avec prologue; *Crédit est mort*, op.-c.; *Le Claperman*, op.-c.; *Le Caprice*, op.-c.; *Les Enfants de la Joie*, comédie en un acte, en prose; *Les Jardins de l'Hymen, ou la Rose; L'Antre de Trophonius*, op.-c.; *L'Endriague*, pièce en trois actes; *L'Enrôlement d'Arlequin*, op.-c., etc. Plusieurs de ces ouvrages n'ont point été imprimés, et sont de ceux que Piron s'amusait à faire sur le coin de la table lorsque les *entrepreneurs* de l'Opéra-Comique manquaient de pièces ou de pain.

Quelques biographes prétendent que c'est à son compatriote Crébillon que Piron dut de dérober son talent aux fourches caudines du théâtre de la Foire et de s'essayer à la Comédie-Française dans un genre plus digne de lui. C'est une erreur. Piron nous apprend (1) que c'est Mlle Quinault qui l'encouragea à se hasarder sur cette scène, où il fit jouer, en 1728, pour ses débuts, *Les Fils ingrats*, comédie en cinq actes, en vers. Cette pièce bâtarde, participant à la fois de la comédie et de la tragédie, eut le premier soir un succès fort médiocre, ce qui fit dire à l'abbé Desfontaines que *Les Fils ingrats* avaient bien mérité leur nom, puisqu'ils venaient de ternir le nom de leur père. Piron changea le titre de sa comédie en celui de *L'École des Pères;* elle se releva aux représentations suivantes (elle en eut vingt-trois), de manière à encourager Piron et à lui donner le change sur sa vocation véritable : il se crut fait pour la tragédie. Il est probable, d'un autre côté, que les lauriers cueillis par Vol-

i *Voy.* l'article suivant.

(1) *Voy.* les *OEuvres inéd.*, p. 126, in-8°; et p. 154, in-12.

taire dans cette voie l'empêchaient de dormir. Ses tragédies ont pour titres : *Callisthène* (1730), *Gustave Wasa* (1733), et *Fernand Cortez* (1744). Bien qu'il y ait des beautés incontestables dans ces pièces, surtout dans les deux premières, évidemment il a fait fausse route et forcé son talent en s'adonnant à ce genre. Maupertuis disait de *Callisthène* que ce n'était pas « la représentation d'un événement en vingt-quatre heures, mais de vingt-quatre événements en une heure ». Et d'après Boindin *Gustave-Wasa* était : « l'Histoire des révolutions de Suède, revue et augmentée ». Les comédiens ayant jugé nécessaires quelques changements à la tragédie de *Fernand Cortez*, citèrent à Piron, pour vaincre ses refus, l'exemple de Voltaire, qui, disaient-ils, corrigeait ses ouvrages au gré du public. « C'est bien différent, répondit Piron; Voltaire travaille en marqueterie; moi, je jette en bronze. » Cette réponse est aussi énergique que peu modeste. Au surplus, Piron se croyait sincèrement et intrépidement l'égal de Voltaire. Mais Voltaire était un *Athénien* et Piron un *Gaulois*. Du reste, il est juste de reconnaître que le Gaulois a un avantage incontestable sur l'Athénien, qui n'a jamais pu donner au théâtre une comédie *viable*, tandis que *La Métromanie* (1738), cette œuvre de génie, comme l'appelle M. Villemain, vivra aussi longtemps, ajoute Grimm, qu'il y aura un théâtre et du goût en France. En 1734, Piron avait fait jouer, à la Comédie-Française *Les Courses de Tempé*, pastorale ingénieuse, où il a peint avec agrément les mœurs de la ville et celles de la campagne; et *L'Amant mystérieux*, comédie en trois actes, en vers, qui tomba lourdement, tandis que la pastorale, jouée le même soir, obtint un succès complet; c'est ce qu'il appelait « recevoir un soufflet sur une joue et un baiser sur l'autre ».

Il exista toujours entre Voltaire et Piron une mésintelligence sourde, dont il faut attribuer la cause à la méchanceté de l'un et à la susceptibilité de l'autre. Voltaire n'avait négligé aucune occasion de froisser Piron ou de lui nuire, soit au théâtre, soit dans ses relations privées; et maître Alexis ne pratiquait pas le pardon des injures. De là une guerre de bons mots entre eux, dans laquelle ce dernier avait souvent les rieurs de son côté. Au surplus, les *ana* du temps fourmillent des épigrammes que Piron a *éternuées*, pour me servir d'une de ses expressions (1); mais sa malice était dans son esprit, non dans son cœur. Il était plein de franchise, d'honneur et de bonté, et ne fut jamais un incrédule. Il publia des *Poésies sacrées* et traduisit, en vers mâles et bien frappés, les *Sept Psaumes de la Pénitence*. Ses mœurs valaient mieux que celles de la plupart des hommes de lettres de son temps. Il eut de puissants protecteurs : le comte de Livry, le duc de la Vrillière, le prince Charles, le marquis de Lassay, Maurepas, la marquise de Mimeure, etc., et ses *Œuvres inédites* nous ont révélé un fait qui à lui seul suffirait pour faire l'éloge de son esprit et de son cœur : c'est que la charmante Mlle Quinault, de la Comédie-Française, a été pendant plus de quarante ans sa confidente, son conseil, son amie tendre et dévouée. Piron vécut pendant longtemps des miettes de la table de ses protecteurs, miettes obtenues par de petits vers louangeurs ou des dédicaces; en cela, peut-être n'a-t-il pas été assez soigneux de sa propre dignité; mais, après tout, peut on sérieusement lui en faire un reproche ? Il manquait souvent du nécessaire, et quelques-uns de ces personnages blasonnés qu'il encensait ne lui venaient en aide qu'en cédant à la fantaisie orgueilleuse de voir leur nom enchâssé dans une épître.

En 1753, l'Académie française le nomma tout d'une voix au fauteuil laissé vacant par la mort de Languet, archevêque de Sens; mais l'abbé d'Olivet mit obstacle à sa réception en portant à Boyer, ancien évêque de Mirepoix, la trop fameuse *Ode*. Boyer courut la communiquer au roi, et il en obtint la défense d'admettre son auteur parmi les immortels ou les *invalides du bel-esprit*, comme Piron les appelait. Au surplus, sollicité le jour même par la marquise de Pompadour, auprès de laquelle Montesquieu avait fait une démarche spontanée, Louis XV accorda à notre poëte, comme fiche de consolation, une pension annuelle de mille livres sur sa cassette. Piron prétendit que son discours de réception eût été, du reste, promptement fait. Il se serait levé, en ôtant son chapeau, et il eût dit : « Messieurs, grand merci... » Et le président du docte aréopage aurait répondu, sans se découvrir : « Monsieur, il n'y a pas de quoi. » « En fin de compte, ajoutait-il, il m'eût été bien difficile de faire penser trente-neuf personnes comme moi; et j'eusse pu encore moins penser comme trente-neuf personnes. » C'est ainsi que les chagrins et les déceptions passaient à côté de lui, sans savoir par où le prendre. Il mourut âgé de quatre-vingt-trois ans et demi. Une chute hâta sa fin. Il s'était fait lui-même son épitaphe, que chacun connaît et que nous possédons, écrite de sa main :

Ci-gît Piron, qui ne fut rien,
Pas même académicien.

Ses Œuvres ont été publiées en 1776 (7 vol. in-8°, et 9 vol. in-12), par Rigoley de Juvigny, à qui il avait légué tous ses manuscrits. Juvigny s'est assez bien acquitté de sa double tâche d'éditeur et d'ami; mais il a compris dans cette publication un assez grand nombre de compositions médiocres ou puériles, qu'un goût plus sévère lui aurait fait éliminer du bagage de Piron, pour y substituer celles que j'ai publiées, en 1859, sous le titre d'*Œuvres inédites de Piron* (in-8° et in-12), pièces que Juvigny avait égale-

(1) Pour ne citer que deux auteurs pris à partie par Piron, nous dirons que nous avons en portefeuille 54 épigrammes de lui contre l'abbé Desfontaines et 32 contre Fréron, en tout 86, dont la plupart sont inédites.

ient sous la main. D'un autre côté, on peut lui eprocher d'avoir écourté, sous le prétexte qu'émt trop longues elles avaient trouvé des cenurs, les préfaces dont Piron avait fait précéder, ans l'édition donnée par lui-même, en 1758, hacune de ses pièces de théâtre jouées à la Coiédie-Française. Cette mutilation est d'autant lus regrettable que les préfaces précitées sont énéralement remarquables par leur ton franc t original, et que Piron ne s'est jamais mieux eint d'ailleurs que dans ces sortes d'écrits.

Honoré Bonhomme.

Rigoley de Juvigny, *Vie de Piron*, en tête des *Œuvres mplètes*, 1776. — Girault, *Essais historiques sur Dijon*. Collé, *Journal*. — Amanton, *Lettres bourguignonnes*. Auguste de Mastaing, *Les Piron ;* 1844. — Girault et manton, *Particularités inédites ou peu connues*. — onoré Bonhomme, *Œuvres inédites de Piron*, 1859.

PIRON (*Marie-Thérèse* QUENAUDON, dite lle DE BAR, femme d'Alexis), lectrice de la arquise de Mimeure, née à Revigny (Meuse), 3 juin 1688, morte à Paris, le 17 mai 1751. elon Rigoley de Juvigny, Mlle de Bar était ès-versée dans la connaissance de nos anciens omanciers, dont elle possédait supérieurement e vieux langage, et les beaux esprits qu'elle oyait chez la marquise de Mimeure consultaient ouvent son goût sur leurs ouvrages. Ses livres ivoris, ajoute Collé, étaient *Le Roman de la ose*, Villon, Rabelais, *Amadis*, etc. Mais è que ni Rigoley, ni Collé, ni les autres écriains qui en ont parlé ne nous ont dit, et ce ue les lettres de Mlle de Bar insérées dans les *Œuvres inédites de Piron* nous ont fait conaître, c'est qu'elle avait presque autant d'esrit que son mari. Son style est précis, coloré, if d'allures et empreint d'une pointe de gaillarise que n'eût pas désavouée maître Alexis : 'est franc, c'est net, c'est *osé*. En un mot, ce ue sa correspondance renferme d'excentricités, e paradoxes, de mots risqués, de hardiesses hilosophiques et autres, échappe à l'analyse; 'est l'alliance de la fantaisie et du bon sens, un nchevêtrement de pensées charmantes et d'extraagances impossibles; en d'autres termes, c'est e *philosophisme* du dix-huitième siècle, avec on incrédulité, sa force, sa grâce et ses folies. 'iron nous apprend qu'elle avait le *caractère* le lus *estimable*, le plus *égal*, le *plus sensé*. 'lle était âgée de cinquante-trois ans et veuve uand il l'épousa (1741), et ils se connaissaient epuis plus de vingt ans. Son premier mari se ommait Gatien-Christophe, dit *Christian*, ourgeois de Paris, né à Copenhague, en 1685. 'lle possédait quelque fortune dont, à sa mort, ne partie seulement échut à Piron; le surplus onsistait en rentes viagères, qui s'éteignirent vec la défunte.

Pendant les quatre premières années de leur ariage, rien ne manquait à leur bonheur, quand n affreux revers les frappa : Mme Piron devint olle. Voici à quelle occasion : le comte de Carvoisin, neveu de la marquise de Mimeure, en faveur duquel Mlle de Bar, usant de son crédit auprès de la marquise, avait obtenu que cette dernière fît son testament, crut devoir, en forme de reconnaissance, offrir aux époux un appartement dans son hôtel. Ils y étaient à peine installés, après y avoir fait exécuter des réparations très-coûteuses, lorsque le comte, sous le prétexte que sa belle-mère trouvait mauvais qu'il « logeât un poëte chez lui, » leur donna congé. L'impression que ce procédé produisit sur Mme Piron fut si vive, que sa tête se troubla. Pendant les deux dernières années de son existence, sa démence prit un caractère de fureur qui la porta jusqu'à « battre son mari ». Quoi qu'il en soit, celui-ci ne consentit jamais à l'abandonner à des soins étrangers, et, secondé par sa nièce (Mme Capron), il la soigna lui-même jusqu'à sa mort. « Tout le monde a été témoin, dit Collé, de la douleur que cette mort causa à Piron, et des larmes sincères et durables qu'elle lui fit répandre. » Quant au nom de *de Bar*, sous lequel Marie-Thérèse Quenaudon est également connue, on doit croire que c'est là un sobriquet *euphonique* inventé par sa noble maîtresse, accepté par elle, et emprunté au nom de la ville la plus voisine du lieu de sa naissance (Bar-le-Duc). H. B.

Rigoley de Juvigny, *Vie de Piron*. — Collé, *Journal*. — Girault, *Essais hist riques sur Dijon*, et *Lettres inédites adressées par divers auteurs à l'Académie de Dijon*, in-12. — Honoré Bonhomme, *Œuvres inédites de Piron*.

PIRON (*Bernard*), poëte français, né à Dijon, le 16 septembre 1718, mort dans la même ville, le 9 mai 1812. Fils de Jean Piron, *apothicaire* et neveu d'*Alexis*, Bernard fut poëte comme ce dernier, mais à un degré infiniment moindre. Quoi qu'il en soit, c'est une physionomie fort originale, qui mérite d'être étudiée à côté de celles de son oncle et de son grand-père, Aimé Piron. Bernard avait l'esprit très-mordant, ainsi qu'il le reconnaît dans ce distique composé par lui, à l'âge de quatre-vingt-douze ans :

Malin dans mes écrits comme dans mes propos,
Il me reste une dent, et je la garde aux sots.

Du reste, fortement imprégné de la sève gauloise et des âcres senteurs du terroir bourguignon, Bernard fut un épicurien dans toute la force du mot. Jeune encore, sa famille voulut le placer dans les gabelles; il s'y refusa Plus tard, reçu avocat au parlement de Dijon, il dédaigna de se faire une clientèle et d'étudier la moindre cause : d'où il suit qu'il ne plaida jamais. De même, lorsqu'il devint membre de l'Académie de sa ville natale, il s'abstenait d'assister aux séances de ce docte corps, ou ne s'y rendait comme La Fontaine, qu'en « prenant par le plus long ». Enfin, pour se dégager de tout embarras, il vendit ses biens à fonds perdu à sa sœur, et vécut d'une pension viagère, qui, — double attrait pour lui! — accroissait le chiffre de ses revenus et le dispensait de toute surveillance. Sa verve moqueuse et gaie s'attaquait à toute chose, à toute personne; et, comme on le verra plus loin, il

n'épargna pas même son oncle Alexis, chez lequel il passa quelque temps à Paris, et à qui, paraît-il, il donna de sérieux motifs de mécontentement, au sujet d'une impiété grave dont il s'était rendu coupable (1). La justice s'en émut ; mais il échappa à ses sévérités grâce à son oncle qui le tint caché. Du reste, la jeunesse de Bernard avait été fort orageuse, et il avait composé beaucoup de pièces peu orthodoxes.

Pendant son séjour à Paris, Alexis lui confia la mise au net de plusieurs de ses manuscrits, tâche que Bernard accomplit d'une manière remarquable, en raison de la correction et de la netteté de son écriture, qui était encore plus belle que celle de son oncle (2).

Vers 1769, résidait en Bourgogne, dans son château de Cersy, existant encore aujourd'hui, un gentilhomme bon vivant nommé Châtillon de Jalamonde. Ce jeune et riche seigneur, d'une excentricité devenue proverbiale dans le pays, savait choisir de joyeux compagnons. Bernard s'empressa de partager ses plaisirs, et passa une partie de son temps à Cersy. Pendant quelques années, on l'y retrouve souvent, et comme pour payer sa bienvenue, il figurait, en qualité de témoin, dans les actes que son hôte passait devant notaire, soit pour donner le dénombrement de son domaine seigneurial, soit pour marier ses chambrières, soit pour acquérir ou échanger des immeubles.

Comme poëte, Bernard avait à un haut degré le *mot* et le *trait*, à défaut de la correction et de l'harmonie, comme on en peut juger par des poésies, encore *inédites*, dont voici quelques-unes. Alexis avait légué, en mourant, ses manuscrits à Rigoley de Juvigny et son bien à Annette Soisson, sa nièce. Frustré dans sa double attente, Bernard se vengea en composant ainsi l'*Épitaphe* de son oncle :

Ci-gît le célèbre Piron,
Des poëtes la rocambole,
Qui légua, nous faisant faux-bond,
A Juvigny ses torch..c...
A sa catin tous ses écus,
A son neveu pas une obole.

Insouciant en politique comme dans ses goûts, il planta son drapeau dans tous les camps, et chanta tour à tour Louis XVI, la république et Napoléon Ier. Dans la pièce intitulée : *Le Souhait inutile*, il célèbre ainsi Napoléon :

Que n'ai-je de *napoléons*
Autant que Bonaparte a gagné de victoires!

(1) Nous n'avons trouvé nulle part de détails sur la nature de cette impiété.

(2) Un biographe moderne, ignorant qu'Alexis a eu deux écritures bien caractérisées, bien distinctes, non pas simultanément, mais au fur et à mesure de l'accumulation des années et de l'affaiblissement de sa vue, a cru devoir mettre des collecteurs en garde contre les autographes attribués à ce poëte, prétendant qu'on pouvait les confondre avec l'écriture de son neveu. Pour tout œil exercé, une pareille méprise n'est pas possible. Nous avons prouvé dans notre publication des *OEuvres inédites d'Alexis Piron*, que l'écriture de Bernard, écriture dont nous possédons plusieurs *specimen*, était très-facile à reconnaître, en raison même de sa perfection relative.

On n'aurait jamais vu, dans toutes les histoires,
Un mortel plus heureux, comblé de plus grands dons.
Mais quel souhait, ma Muse, oses-tu le permettre?
Nous ne saurions pas où les mettre.
O vous, ô le plus grand des héros et des rois,
Quelles sommes pourraient égaler vos exploits!

Ailleurs, il s'adresse aux républicains et leur dit :

Je laisse à nos grands écrivains
Le soin de célébrer, braves républicains,
Vos talents, vos vertus et votre ardeur guerrière ;
Sachant qu'avec honneur pour franchir un tel pas,
Il faut être Voltaire, et je ne le suis pas.

Ce qui n'empêche pas Bernard d'attaquer le philosophe de Ferney toutes les fois qu'il en trouve l'occasion, comme dans ce quatrain :

Les imprimeurs et les libraires
De tout temps, comme on sait, ont volé les auteurs.
A son tour, le plus fin des versificateurs,
Voltaire, en les volant, venge bien ses confrères.

Après avoir chanté tous les gouvernements, les plaisirs faciles et les douceurs de l'oisiveté, il célébra la religion et la vertu. Voici pour la prose :

« On refuse sa soumission à la foi, parce qu'on craint la réformation de ses mœurs. O Jésus! divin libérateur! unissez mon âme à la vôtre ; recevez-moi, attirez-moi à vous, etc. »

Bernard se maria à Christine-Mathurine Fouchère, peintre en miniature, qui acquit une certaine réputation par les portraits qu'elle composa pendant la révolution de 89, portraits où elle faisait entrer les cheveux des personnes qui avaient été condamnées par les tribunaux du temps. Elle était d'une grande piété, et obtint de son mari, âgé alors de près de quatre-vingt-dix ans, le sacrifice de ses poésies profanes, qu'il brûla. A l'instigation de sa femme, Bernard fit des *Héroïdes* et traduisit, comme son oncle, les *Psaumes de la pénitence*. On a parlé aussi d'une traduction en vers de la *Jérusalem délivrée*, qu'en mourant il aurait confiée à un ami. Aucune de ces compositions n'a été imprimée. Il mourut à Dijon, en 1812, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, laissant deux épitaphes pour son usage. Voici la meilleure, où l'épicurien revit dans toute sa verdeur :

Ci-gît un libertin folâtre,
Qui du plaisir fut idolâtre,
Piron, le chef des étourdis,
Et qui ne songea guère à gagner Paradis.
Pour le repos du bon apôtre,
Passant, tu peux toujours dire un *De Profundis* :
S'il ne lui sert à rien, ce sera pour un autre.

Honoré Bonhomme.

Rigoley de Juvigny, *Vie de Piron*. — Collé, *Journal*, 1807. — M. Auguste de **, *Les Trois Piron* ; Paris, 1844, broch. in-8°. — Honoré Bonhomme, *OEuvres inédites de Piron*, 1859, in-8°. — Girault, *Essais sur Dijon* ; Dijon, 1814, in-12.

PIROT (*Edme*), théologien français, né le 12 août 1631, à Auxerre, mort le 4 août 1713, à Paris. Fils d'un avocat, il se destina à l'église. Après avoir pris en Sorbonne ses degrés jusqu'au doctorat inclusivement, il enseigna la théologie avec beaucoup de succès, et fut pourvu à Notre-Dame de Paris d'un canonicat, puis de la dignité de chancelier. C'était l'examinateur or-

dinaire des ouvrages et des thèses de théologie. Il interrogea Mme Guyon et travailla à la censure de ses doctrines. Choisi par Fénelon pour examiner l'*Explication des maximes des saints*, il l'approuva, après quelques légers changements, et assura même, dit-on, que c'était un livre *tout d'or;* puis, par l'influence de Bossuet, il rétracta sa première décision, et rédigea contre l'*Explication* une censure qui fut signée par soixante autres docteurs. A l'exception d'un discours latin prononcé en 1669, il n'y a rien d'imprimé de lui; mais plusieurs opuscules manuscrits sont cités par les auteurs contemporains.

Un jésuite de ce nom, PIROT (*Georges*), né en 1599 dans le diocèse de Rennes, est auteur d'une *Apologie des casuistes contre les calomnies des jansénistes* (1657), ouvrage condamné par le pape Alexandre VII et plusieurs évêques. Il mourut le 6 octobre 1659.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II. — Leboeuf, *Hist. du diocèse d'Auxerre*, II, 522. — Dupin, *Hist. ecclésiast. du dix-septième siècle*, II. — Picot, *Mémoires ecclésiast. du dix-huitième siècle.*

PIRRO (*Rocco*), historien sicilien, né en 1577, à Neto, mort le 8 septembre 1651, à Palerme. Après avoir fait de bonnes études, il reçut le même jour à Catane le diplôme de docteur en théologie et en jurisprudence (4 février 1601). Peu d'ecclésiastiques ont joui à cette époque d'une faveur aussi grande et aussi méritée que la sienne; les prélats le comblaient d'honneurs et lui confiaient l'examen des questions les plus délicates; les vice-rois l'appelaient au conseil, et l'un d'eux, le duc d'Alcala, s'efforça vainement de lui faire accepter l'évêché de Cefalù. Pirro remplit, entre autres fonctions, celles de chapelain du roi, de chanoine de Palerme, de protonotaire apostolique, et d'abbé de Saint-Élie à Neto. En 1643 il reçut de Philippe IV le brevet d'historiographe. Il consacra en partie ses revenus à des fondations religieuses et au soulagement des pauvres. Il a laissé sur la Sicile des ouvrages estimés. On a de lui : *Sinonimi;* Palerme, 1594, 1607, 1643, in-4°; — *Historia del glorioso S. Corrado piacentino;* ibid., 1595, in-8°; — *Chronologia regum penes quos Siciliæ fuit imperium post exactos Saracenos;* ibid., 1630, in-fol.; — *Notitiæ Siciliensium ecclesiarum;* ibid., 1630-1633, in-fol.; réimpr. sous le titre de *Sicilia sacra* (ibid., 1644-1647, 3 vol. in-fol.), avec des addit. nombreuses, et inséré dans le t. X du *Thesaurus antiq. Italiæ;* il y en a une édition encore plus ample, donnée par Mongitore (1733, 3 vol. in-fol.). Cet écrivain affirme qu'il possédait un manuscrit de Pirro contenant une partie des *Annales de Palerme.*

Un autre PIRRO, en religion *Barthélemi de Saint-Fauste*, mort en 1636, à Naples, appartint à l'ordre de Cîteaux, et dirigea plusieurs couvents de l'Italie et de la Savoie. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre de *Theologia moralis* (Naples, 1633-1634, 3 vol. in-fol.). P.

Mongitore, *Biblioth. sicula.*

PIRUS (*Michel*), astrologue français, né au commencement du dix-septième siècle. Aucune biographie n'a encore parlé de ce personnage, quoiqu'il ait mis au jour, vers 1672, un petit livre dont voici le titre : *Prophéties et révélations des saints Pères, tant de ce qui est passé que de l'avenir, et les choses les plus grandes qui nous puissent arriver, et leurs effets apparaîtront jusqu'à la fin du monde* (Paris, in-12 de 24 p.). Ce titre est trompeur; il laisse croire que Pirus est l'auteur des diverses prophéties que l'ouvrage contient, tandis qu'il n'a fait que les compiler avec plus ou moins de sagacité. Quoi qu'il en soit, ces *Prophéties*, aujourd'hui presque introuvables (il y en a un exemplaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, coté V, 710), annoncent d'une manière assez précise une révolution pour la fin du dix-huitième siècle. L'auteur de l'*Oracle pour* 1840 les a traduites en partie. L. L—R.

Dujardin, *L'Oracle pour* 1840.

PISAN (*Christine* DE). *Voy.* CHRISTINE.

PISANI (*Nicolas*), amiral vénitien du quatorzième siècle. Issu d'une ancienne et noble famille originaire de Pise, il acquit en servant sur les flottes de la république une grande expérience dans l'art de la navigation et une telle habileté que le sénat lui confia le commandement des forces navales de Venise dans la guerre qu'elle eut à soutenir, en 1350, pour la troisième fois, contre Gênes. Dès le commencement de l'année suivante, il fit voile vers la Grèce avec vingt galères, en laissa dix-sept au port de Chalcis (Négrepont), et se rendit avec les trois autres à Constantinople, dans le but d'entraîner l'empereur Jean Cantacuzène à se déclarer contre les Génois. Pendant qu'il négociait cette alliance, il apprit que sa flotte se trouvait bloquée dans le port de Chalcis et assiégée par l'amiral génois, Paganino Doria; rassemblant alors toutes les galères vénitiennes éparses dans les mers du Levant, il força l'ennemi à se retirer, et reçut quelques jours après des renforts considérables que lui envoyaient les Vénitiens et les Aragonais. Le 13 février 1352, avec soixante-dix navires, il joignit à l'embouchure du Bosphore la flotte génoise, forte de soixante-quatre galères, et disposée à lui disputer l'entrée du port de Constantinople. Jamais bataille ne fut livrée avec autant d'acharnement et signalée par autant de dangers : elle se continua durant toute une nuit, rendue plus noire et plus terrible par une tempête qui dispersa les vaisseaux au milieu des écueils dont est semée la côte asiatique de cette mer étroite. Le lendemain, à la pointe du jour, les deux flottes, également maltraitées, se séparèrent. Pisani résolut d'aller l'année suivante au-devant des Génois, et, caché derrière le promontoire de Loiera en Sardaigne, il fondit tout à coup sur une flotte de cinquante-deux galères commandée par Grimaldi, et en coula trente-trois à fond en quelques heures. Mais les Vénitiens souillèrent leur

victoire par un acte de féroce barbarie en jetant à la mer les quatre mille cinq cents prisonniers qu'ils avaient faits. Peu de temps après, Pisani se rendit dans l'Archipel, où Doria menaçait les colonies vénitiennes, et relâcha à Porto-Longo, près de Modon, pour y faire radouber ses navires. Ayant eu l'imprudence de laisser pénétrer dans le port treize vaisseaux commandés par Jean Doria, neveu de l'amiral, ses matelots, stupéfaits d'une telle témérité, refusèrent de combattre, et la flotte vénitienne tomba tout entière au pouvoir des Génois (3 novembre 1354). Pisani, conduit à Gênes, fut remis en liberté en mai 1355 à la conclusion de la paix, et vécut dès lors dans l'obscurité. S. R—D.

Naugerio, *Storia veneziana.* — Sismondi, *Hist. des républiques ital.*

PISANI (*Vettor*), célèbre amiral vénitien, fils ou neveu du précédent, mort le 15 août 1380, à Manfredonia. Avant d'être promu au commandement général des forces navales de Venise, en 1377, lors de la quatrième guerre de cette république avec Gênes, il avait déjà donné des preuves de ses talents en naviguant sous Nicolas Pisani. Parti de Venise, en mai 1378, il fit des prises nombreuses en tournant la Sicile, attaqua, malgré la violence de l'orage qui vint à éclater au commencement de l'action, dix galères que Louis de Fiesque conduisait à sa rencontre, et le fit prisonnier. Déployant ensuite une incroyable activité, il chassa les Génois de l'Adriatique, protégea les convois qui venaient de la Pouille, rétablit l'ordre dans la Dalmatie révoltée, et emporta sur Louis, roi de Hongrie, les villes de Cattaro, de Sebenico et d'Arbo. Il fut contraint de tenir la mer plusieurs mois encore le long des côtes de l'Istrie. Mais les maladies portèrent le ravage dans ses équipages; et quand Lucien Doria vint, le 29 mai 1379, lui offrir le combat devant le port de Pola, il fut obligé de remplacer ses morts et ses malades par les habitants de cette ville. Pisani aurait voulu ne point répondre aux provocations des Génois; mais forcé par les murmures et les sollicitations de toute sa flotte, il sortit du port avec ses vingt-quatre galères. L'issue de la bataille fut telle qu'il l'avait prévue de l'inexpérience et de l'inhabileté de ses nouvelles recrues; en moins d'une heure et demie il perdit quinze vaisseaux, et quand il rentra à Venise avec les débris de sa flotte, il fut mis aux fers et jeté dans les caveaux du palais de Saint-Marc. Les progrès continuels des Génois et en dernier lieu la prise de Chiozza jetèrent l'épouvante et la consternation dans Venise. Déjà l'on délibérait si l'on n'émigrerait pas en Crète, lorsque le peuple se souvint de Pisani. Il se porte aussitôt en foule autour du palais de Saint-Marc en criant : « Si vous voulez que nous combattions, rendez-nous Vettor Pisani, notre amiral! Vive Pisani! (1) » Les sénateurs ordonnèrent la mise en liberté de l'illustre prisonnier, et lui rendirent le commandement des forces navales. Pisani mit alors tous ses soins à fortifier les divers canaux de Venise et à créer une flotte dont il forma lui-même les équipages en les exerçant dans le grand canal de la Giudecca. Enfin, dans la nuit du 23 décembre, il s'avança contre Chiozza avec trente-quatre galères et une multitude de barques et de bateaux chargés de troupes. Il ferma le port de Chiozza, occupa lui-même l'entrée du Brondolo, et se maintint dans cette position difficile, exposé au feu de l'artillerie ennemie, jusqu'à l'arrivée des quatorze galères que Charles Zeno ramenait du Levant (1er janvier 1380). Ce renfort lui permit de cerner Chiozza en peu de jours, et les Génois, perdant tout espoir d'être secourus, après une défense de près de six mois, se rendirent prisonniers avec leur flotte (21 juin 1380). Modeste et humain dans la prospérité, grand dans le malheur, oubliant les injures reçues et entièrement dévoué à sa patrie, Pisani s'était rendu l'idole des marins et jouissait d'une immense popularité. Sa mort, considérée comme une calamité publique, hâta la conclusion de la paix. S. R—D.

Molin (Giovanni), *Memorie per servire alla storia di Vettor Pisani.* — Grassi, *Vita di Vettor Pisani.* — Marini, *Vite de' Duchi di Venezia.* — Sabellicus, *Historiæ rerum venetarum.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

PISANI (*André*), capitaine général vénitien, mort le 28 octobre 1718. Après s'être distingué dans les luttes malheureuses où les Vénitiens perdirent successivement leurs possessions dans l'Archipel et la Morée, il fut chargé de mettre la ville de Corfou en état de défense et de protéger ainsi l'entrée de la mer Adriatique. La flotte turque apparut devant cette ville le 5 juillet 1716, forte de vingt-deux vaisseaux de ligne et d'une multitude d'autres bâtiments de transport. Pisani, ayant rejoint la flotte qu'on lui envoyait de Venise, attaqua les Turcs, qui profitèrent de la nuit pour se retirer dans le port de Butrinto. Ils commencèrent alors un siége à jamais célèbre par l'acharnement de l'attaque et l'énergie de la défense. Pisani fut puissamment aidé par le comte de Schulembourg et ses compagnies allemandes. Ils repoussèrent les assauts multipliés avec une telle intrépidité que, le 18 août, les Turcs, découragés, se rembarquèrent. Pisani essaya en vain de les atteindre. Parcourant l'année suivante la Méditerranée et l'Archipel, il rencontra la flotte turque près de Cerigo, et lui livra, le 19 juillet, un combat de huit heures, qui demeura sans résultat. Au mois d'octobre il dirigea de concert avec Schulembourg une expédition contre les places importantes de Prevesa et de Vonizza. Elles ne tardèrent pas à tomber en leur pouvoir;

(1) Plusieurs historiens et annalistes rapportent que Vettor Pisani, entendant de son cachot la foule crier : *Vive Pisani*, se traîna chargé de fers jusqu'à la grille, et cria : *Vénitiens, ne criez jamais que vive Saint-Marc.* Sabellicus fait observer que les caveaux du palais de Saint-Marc ne prenaient point jour sur la rue et que ce fait se trouve par conséquent dénué de toute vraisemblance.

mais la paix signée le 21 juillet 1718 mit fin aux hostilités. Pisani rentra à Corfou, où il mourut enseveli sous les décombres occasionnés par l'explosion de trois magasins à poudre sur lesquels était tombée la foudre. Une grande partie des maisons et des fortifications furent renversées dans cette épouvantable catastrophe; plusieurs navires furent coulés à fond; d'autres éprouvèrent des avaries considérables; deux mille personnes perdirent la vie, et le nombre des blessés fut encore plus considérable. S. R—D.

G. Diedo, *Storia della republica di Venezia*, IV. — Grasset de Saint-Sauveur, *Voyage dans les iles et possessions vénitiennes du Levant*, liv. VI. — Sandi, *Principi di storia civile veneta*, liv. IV. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*.

PISANI (*Luigi*), cent quinzième doge de Venise, né en 1663, mort le 17 juin 1741. Il avait rempli les plus hautes charges de la république lorsqu'il fut appelé au dogat, le 17 avril 1735, en remplacement de Carlo Ruzzini. Le règne de Pisani ne présente aucun grand événement. Venise n'était plus, d'ailleurs, qu'une puissance commerciale. En 1736 ce doge ouvrit en franchise les ports de Venise pour lutter contre ceux de Trieste et d'Ancône, dont les souverains l'avaient précédé dans cette voie; il conserva ainsi à sa nation la prépondérance dans le Levant et l'Adriatique. Il refusa en 1737 de joindre ses forces à celles de l'empereur Charles VI, alors en guerre contre le sultan. Deux fois en de semblables circonstances l'empire avait fait une paix séparée en abandonnant la république. Cette fois encore les calculs de Pisani furent mis en défaut. Les armées autrichiennes ayant ployé devant les Ottomans, les Vénitiens durent payer aux vainqueurs cent soixante mille sequins pour avoir voulu conserver la neutralité. Pisani eut aussi de longs démêlés avec le pape Clément XII au sujet de la foire franche de Sinigaglia, établie par le pape dans le duché d'Urbin et qui devint le premier marché de l'Italie. Les relations entre les sujets de l'Église et les Vénitiens étaient rompues lorsque Pisani mourut. Pietro Grimani lui succéda.

Vettor Sandi, *Storia della Republica di Venezia*, lib. VII. — Giacomo Diedo, même titre, lib. XII. — Daru, *Histoire de Venise*, t. V, p. 179-182.

PISANO (*Niccolò*), architecte et sculpteur italien, né à Pise, vivait de 1225 à 1273. La date précise de sa mort est inconnue; mais Cicognara a prouvé d'une manière certaine qu'il n'avait pu travailler, comme on l'a prétendu, à la façade de l'église d'Orvieto, dont la première pierre ne fut posée qu'en 1290, sous la direction de son élève Lorenzo Maitani, et dont les sculptures ne furent pas commencées avant 1300. Niccolò n'était point issu d'une famille d'artistes, et on sait que son père et son grand-père avaient occupé des emplois publics : le dernier était notaire. Cette naissance indépendante de toute tradition, l'absence de toute direction imposée, car on ne connaît aucun maître qui puisse lui être attribué avec certitude, eurent probablement une heureuse influence sur son talent, en lui inspirant le désir d'étudier les chefs-d'œuvre antiques que les fouilles rendaient chaque jour à la lumière, et surtout le magnifique sarcophage où était représentée la chasse de Méléagre ou d'Hippolyte, et qui au onzième siècle avait reçu les restes de Béatrix, mère de la célèbre comtesse Mathilde. Il est même probable que Niccolò avait dans un voyage à Rome vu bien d'autres restes antiques, car nous lisons dans l'historien napolitain Celano : « Dans l'année 1221, Frédéric II de la maison de Souabe, empereur et roi de Naples, après avoir été couronné à Rome, revint dans son royaume avec Niccolò Pisano, fameux architecte de ce temps, sur les dessins et sous la direction duquel il finit le *Castel-Capuano* et fortifia le château de l'Œuf de beaucoup de tours dont on voit encore les restes. » Jusqu'alors Niccolò paraît ne s'être encore fait connaître que comme architecte, et on n'a de lui aucun ouvrage antérieur à la merveilleuse *Urne* de marbre de saint Dominique, qu'il exécuta à Bologne, où il fut appelé en 1225; mais il avait dû étudier et pratiquer la sculpture depuis longtemps déjà, sans se produire en public, car cette urne est évidemment l'œuvre d'un homme dans toute la force de l'âge et du talent. Cette entreprise, dans laquelle pourtant il fut aidé par son élève et concitoyen Frà Guglielmo Agnelli, paraît avoir occupé six années de sa vie, de 1225 à 1231, sans cependant avoir été terminée. Le couvercle dut être exécuté plus tard par un élève de Jacopo della Quercia, Niccolò de Bari, qui en prit le surnom de *Niccolò dall' arca*, et une statuette d'ange est l'œuvre de la jeunesse de Michel-Ange lui-même. L'urne de saint Dominique peut être regardée comme le premier monument de la renaissance de la sculpture en Italie; on y admire surtout un bas-relief représentant le *Saint ressuscitant un mort*, dans lequel on trouve la noblesse de pose, la simplicité de composition et la vérité d'expression des belles sculptures antiques.

En 1231, Niccolò se rendit à Padoue, où il donna les dessins de la magnifique basilique de Saint-Antoine dite *il Santo*, un des plus vastes et des plus imposants édifices élevés en Italie dans le cours du treizième siècle; il ne fut achevé qu'en 1407. Venise dut ensuite à Niccolò la belle église des *Frari*, qu'il éleva vers 1250, et quelques auteurs lui attribuent aussi, mais sans preuve, la vaste église de Saint-Jean-et-Saint-Paul, commencée en 1246. Également vers le milieu du treizième siècle, Pisano éleva à Florence l'église *Santa-Trinità*, dont Michel-Ange admirait la noble simplicité et qu'il appelait « sa dame, » *la sua dama*. La façade, plus moderne, est de Buontalenti. De retour dans sa ville natale, Niccolò construisit le fameux clocher de Saint-Nicolas, dont l'escalier sans appui au centre est une véritable merveille; Jules II ordonna au Bramante de l'imiter au palais du Belvedère, et Clément VII le fit copier par San-Gallo au célèbre puits d'Orvieto. A Pis-

toja, il contribua, en 1240, à la restauration de la cathédrale, et on croit qu'en 1263 il prit également part à celle de *San-Piero Maggiore*. A Lucques, il exécuta diverses sculptures, dont une *Descente de croix* à l'une des portes de la façade de la cathédrale. Il donna les dessins de l'église *San-Lorenzo* de Naples; mais ce fut un de ses élèves, nommé Maglione, qui fut chargé de leur exécution. On n'a qu'un petit nombre de statues isolées de Niccolò Pisano; on peut citer comme son chef-d'œuvre en ce genre la charmante statuette de la Vierge placée au centre de l'urne de saint Dominique, statuette qui semble avoir servi de modèle à toutes celles qui l'ont suivie.

Occupé de grands travaux d'architecture, Niccolò ne paraît avoir exécuté aucune œuvre de sculpture importante jusqu'en 1260, époque où il enrichit sa patrie de la merveilleuse chaire du baptistère. Ce monument est un hexagone soutenu par neuf colonnes, réparties aux six angles, au centre et sous l'escalier. La célébrité de la chaire de Pise inspira aux Siennois le désir de doter leur cathédrale d'un monument du même genre; en 1266, Niccolò fut appelé à Sienne, où l'on peut dire qu'il se surpassa lui-même. Le P. della Valle a publié l'acte qui fut dressé à cette occasion entre lui et le maître de l'œuvre, *magister operarius*, de la cathédrale, Frà Melano. La chaire de Sienne est beaucoup plus grande et plus riche que celle de Pise; elle est octogone, et repose sur neuf colonnes, dont l'une est placée au centre.

Les sculptures de Niccolò avaient ouvert à l'art une voie nouvelle, dans laquelle se précipitèrent à l'envi ses successeurs, et à leur tête Giovanni Pisano, son fils et son élève. E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Della Valle, *Lettere sanesi* et *Storia del duomo d'Orvieto*. — Morrona, *Pisa illustruta*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Lanzi, *Storia*.— Ticozzi, *Dizionario*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*. — Mazzarosa, *Guida di Lucca*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*. — Gualandi, *Memorie originali di belle-arti*. — Quatremère de Quincy, *Vies des plus illustres architectes*.

PISANO (*Giovanni*), sculpteur et architecte, élève et fils du précédent; né à Pise, vers 1240, mort en 1320. La fontaine de Pérouse et l'église de Santa-Maria-della-Spina, qui orne l'un des quais de Pise, et d'autres travaux également remarquables, lui avaient acquis une telle renommée que lorsque les Pisans décidèrent l'érection de leur fameux *Campo Santo*, ce fut lui qui fut choisi pour en donner le dessin et en diriger l'exécution. On sait que ce cimetière, unique au monde, est un vaste cloître rectangulaire soutenu par soixante-deux arcades à plein cintre, et à meneaux variés, long de 146 m. 25 c. Il fut terminé en 1283. Vers la même époque Giovanni, appelé à Naples par Charles d'Anjou, y construisit le *Castel-Nuovo*, dont la Bastille de Paris fut une imitation. Giovanni eut aussi part à Prato à l'érection d'une partie de la cathédrale, et à celle du couvent et de l'église des Dominicains. Comme sculpteur, Giovanni fut inférieur à son père; ce fut surtout lorsqu'il cessa de chercher à l'imiter que cette infériorité fut sensible. Un de ses bons ouvrages est la statue de la Vierge qu'il fit pour la cathédrale de Prato. A S.-Giovanni de Pistoja, il exécuta, en 1301, une chaire pour laquelle il ne trouva rien de mieux à faire que de copier d'après son père la *Nativité* et le *Jugement dernier*. Dans la cathédrale de Pise, il se montra aussi fidèle imitateur de son père: il y avait fait, vers 1320, une chaire aujourd'hui détruite, dont les groupes et bas-reliefs ont servi à d'autres décorations. Cicognara regarde comme certain que les sculptures de la façade de la cathédrale d'Orvieto, longtemps attribuées à Niccolò, doivent être l'œuvre de son fils. On y retrouve, comme dans les ouvrages du père, l'intention d'imiter l'antique, mais avec un succès bien différent. Une *Vénus*, assez singulièrement placée en ce lieu, n'est qu'une lointaine réminiscence de celles qu'on regarde comme des répétitions de celle de Praxitèle, et des visages dépourvus de noblesse, des extrémités grossières et mal dessinées montrent comme les finesses de l'art antique étaient loin d'être comprises par le fils, ainsi qu'elles l'avaient été par le père. Parmi les meilleurs ouvrages de Giovanni, il faut citer le maître autel de la cathédrale d'Arezzo, où il travailla en concurrence avec des artistes siennois, une statue de la Vierge qui orne l'extérieur de la cathédrale de Florence, et qui n'est à la vérité qu'une imitation de celle que Niccolò avait faite pour l'urne de Saint-Dominique à Bologne; enfin à Pérouse, le mausolée du pape Benoît XI et la fontaine de la place de la cathédrale.

Il ne faut pas confondre Giovanni Pisano avec un autre sculpteur du même nom qui fut élève de Donatello, qu'il aida dans ses travaux. E. B—N.

Mêmes sources que pour l'article précédent.

PISANO (*Matth.*), historien italien, né en 1385, mort dans la seconde moitié du quinzième siècle. On suppose qu'il était fils de la célèbre Christine de Pisan. Il fut appelé en Portugal en 1435, et devint précepteur du jeune Alfonse. Partageant l'enthousiasme de son royal élève pour la guerre sainte, que celui-ci fit aux mahométans d'Afrique, il écrivit une histoire de la guerre de Ceuta, *De Bello septensi*, imprimée par les soins de Correa de Serra, dans la *Collecção de livros ineditos de historia portugueza* (Lisbonne, 1790, in fol.). F. D.

Balbi, *Statistique du Portugal*. — *Memorias da Academia das sciencias*.

PISANO (*Vittore*), dit *Pisanello*, peintre et graveur de l'école vénitienne, né à San-Vito, dans le Véronais, suivant Pozzo, ou plutôt à San-Virgilio, sur le lac de Garde, comme le dit Maffei, florissait en 1450. L'époque précise de la vie de cet artiste a donné lieu à de nombreuses controverses. Vasari le fait élève d'Andrea del Castagno, qui mourut vers 1480; le commandeur del Pozzo dit posséder de lui un tableau portant la date de 1406, tandis qu'Oretti mentionne une

médaille du sultan Mahomet avec celle de 1481. Il est probable que la vérité est entre ces limites extrêmes. Pisanello a joué dans l'école de Venise à peu près le même rôle que le Masaccio dans celle de Florence, et a comme lui contribué puissamment aux progrès de l'art. Moins heureux cependant, il a laissé peu d'ouvrages importants qui soient parvenus jusqu'à nous. Tout ce qu'il avait fait à Venise et à Rome a péri depuis longtemps. A Vérone il ne reste qu'une *Madone avec plusieurs saints*, tableau conservé au palais del Consiglio, et dans l'église de S.-Fermo, deux fresques, l'*Adoration des Mages* et l'*Annonciation;* encore ces peintures sont-elles en fort mauvais état. Dans la dernière, on ne saurait trop louer la perspective de l'édifice dans lequel la scène se passe. Dans la sacristie de S.-Francesco de Pérouse, huit petits tableaux sur bois représentant des traits de la *Vie de saint Bernardin*, sont remarquables par la finesse de l'exécution, mais le coloris en est cru, et les figures sont longues et sèches. Enfin la Pinacothèque de Munich possède de lui une *Madone avec le Père éternel.*

Pisanello avait une imagination vive et poétique, et il surpassa tous ses contemporains dans l'art de peindre les chevaux et tous les autres animaux; mais son talent de graveur de médailles l'a rendu plus célèbre encore que son pinceau. On possède de lui une foule de grands médaillons très-recherchés des amateurs, représentant la plupart des personnages illustres de son temps. Ces médaillons sont signés : *Opus Pisani pictoris;* le style en est facile et large, l'expression naïve, le dessin correct; les raccourcis sont d'une hardiesse rare. On admire surtout comme de véritables tours de force en ce genre les deux chevaux entièrement en raccourci qui se trouvent aux revers de plusieurs médaillons qu'il fondit pour Domenico Novella Malatesta, seigneur de Césène, pour Filippo-Maria Visconti, pour Jean Paléologue et pour Giovanni-Francesco Gonzaga. Il fut attaché pendant de longues années au service de Sigismondo Malatesta et d'Isotta, seigneurs de Rimini. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Maffei, *Verona illustrata.* — Morelli *Notizia.* — Pozzo, *Vite de' pittori, degli scultori e degli architetti veronesi.* — Cicognara, *Storia della Scoltura.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

PISANT (*Louis*), érudit français, né en 1646, à Sassetot, près Fécamp, mort le 5 mai 1726, à Rouen. Admis en 1667 dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur, il administra comme supérieur plusieurs abbayes, et se retira dans celle de Saint-Ouen. On a de lui : *Sentiments d'une âme pénitente* (1711, in-12), et *Traité historique et dogmatique des priviléges et exemptions ecclésiastiques* (Luxembourg, 1715, in-4°), ouvrage qui n'obtint pas l'approbation de sa congrégation.

Le Cerf, *Bibl. de la congrég. de Saint-Maur.*

PISARI (*Pasquale*), compositeur italien, né vers 1725, à Rome, où il mourut, en 1778. Il était fils d'un pauvre maçon. Il fit dans l'étude de la composition de rapides progrès, et saisit si bien l'esprit du style de Palestrina que de tous ceux qui tentèrent de l'imiter il est peut-être celui qui en approche le plus. En 1752, il fut attaché à la chapelle pontificale; mais, malgré un long service, il n'y eut la plupart du temps que la position de surnuméraire. Sa misère était extrême, raconte M. Fétis : à peine couvert de vieux habits que lui donnaient ses amis, il habitait une mansarde, dont le mobilier se composait d'une couverture placée sur deux tables pour son coucher, d'un clou où il attachait une chandelle, et d'un morceau d'argile qu'il avait façonné en écritoire. Sa plume était un bâton fendu; il n'avait d'autre papier que celui qu'il ramassait dans les rues, et il le lignait lui-même pour écrire sa musique. Sur le bruit de son mérite, l'ambassadeur de Portugal lui demanda un *Dixit* à seize voix et un service complet pour les dimanches et fêtes de toute l'année; le *Dixit* fut exécuté en 1770 dans l'église des Douze-Apôtres, et Burney, qui l'entendit, en a parlé avec admiration. Les autres œuvres de Pisari pour la chapelle pontificale sont en grand nombre et d'un travail non moins achevé.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PISE (*Barthélémi* DE), théologien italien, né à Pise, mort vers 1347. Il appartenait à l'ordre de Saint-Dominique, et on l'a souvent confondu avec un religieux franciscain du même nom (*voy.* ALBIZZI), qui s'est rendu célèbre par son livre des conformités de Jésus avec saint François. Il a écrit plusieurs ouvrages de piété et de théologie; mais deux seulement ont été livrés à l'impression : *Summa de casibus conscientiæ* (Cologne, 1474, in-fol.), et *De documentis antiquorum opus morale* (Trévise, 1601, in-8°).

Échard, *De Script. ord. Prædicat.*

PISE (*Barthélemi* DE), médecin italien, né à Pise, dans le quinzième siècle. Fils d'un chirurgien qui avait pratiqué son art à Pérouse, il professa la médecine à Sienne; le pape Léon X, qu'il avait guéri d'une maladie dangereuse, l'attacha à sa personne lors de son avénement, et lui donna une chaire dans le collége romain. On cite parmi les écrits de B. de Pise un *Epitome medicinæ theoricæ et practicæ* (Florence, s. d., in-4°), qui est de la plus grande rareté.

Mandosio, *De archiatris pontificum.*

PISE (*André* DE). *Voy.* ANDREA.

PISE (*Barthélemy* DE). *Voy.* ALBIZZI.

PISIDÈS (*Georges*). *Voy.* GEORGES.

PISISTRATE (Πεισίστρατος), tyran d'Athènes, né vers 612 avant J.-C., mort en 527. Il était fils d'Hippocrate, et appartenait à une famille de Pylos qui prétendait remonter aux Nélides. Jeune encore, il se concilia l'estime et la bienveillance de Solon, son parent, en secondant l'entreprise hardie par laquelle ce grand homme replaça l'île de Salamine sous la domination d'Athènes. Il profita de ce puissant patronage pour s'élever

dans la faveur populaire, et ne négligea ni les largesses ni les déclamations démocratiques pour entretenir ces dispositions. Mais ces dehors officieux servaient de voile à une ambition effrénée; Pisistrate ne s'était fait démagogue que pour arriver plus sûrement à la tyrannie. Lorsqu'il crut pouvoir compter sur l'affection du peuple, dont il défendait les intérêts contre les partisans de l'oligarchie, il eut recours à un artifice dont la grossièreté eût frappé des yeux moins prévenus que ceux de ses concitoyens. Après avoir ensanglanté son corps par des blessures volontaires, il se fit porter sur la place publique, en criant qu'il était tombé victime d'un guet-apens de ses ennemis, et réclamant vengeance du peuple assemblé. Solon, qui depuis quelque temps l'avait pénétré, lui reprocha vainement cette contrefaçon malheureuse du rôle d'Ulysse : la multitude indignée s'ameuta; et malgré les exhortations et les menaces de Lycurgue et de Mégaclès, on vota à Pisistrate une garde de cinquante hommes pour sa sûreté personnelle, avec faculté d'augmenter ce nombre s'il le trouvait insuffisant. Ce fut avec ce secours que Pisistrate réussit à s'emparer de la citadelle d'Athènes. Ce coup de main jeta l'épouvante dans les rangs de ses adversaires, qui s'exilèrent précipitamment. Solon seul eut le courage de reprocher aux Athéniens leur imprévoyance et leur lâcheté. « Il vous était facile, leur dit-il, d'empêcher l'établissement de la tyrannie; il vous sera glorieux de la renverser. » Trop habile pour répandre le sang d'un aussi grand citoyen, Pisistrate affecta, au contraire, de traiter Solon avec une considération extrême; ses égards et sa déférence séduisirent le législateur d'Athènes : il conçut l'espoir d'adoucir le régime oppressif qui menaçait la république, et entra dans les conseils de son nouveau chef. Mais Pisistrate, levant de plus en plus le masque, s'empara ouvertement du pouvoir suprême, vers l'an 561 avant J.-C.; et Solon, d'après quelques historiens, ne survécut que deux ans à la perte de ses dernières illusions. Cependant, Pisistrate ne jouit pas sans contestation de l'autorité qu'il avait usurpée. Ses deux principaux antagonistes, Mégaclès et Lycurgue, unirent leurs efforts pour le chasser d'Athènes, et ils y réussirent. Mais des divisions adroitement fomentées par Pisistrate lui-même se glissèrent entre eux. Les partisans du tyran placèrent à côté de Pisistrate sur un char une femme d'une rare beauté nommée Phya, à laquelle ils donnèrent le costume consacré d'Athéné; puis ils annoncèrent que la déesse elle-même ramenait Pisistrate à l'Acropole. Hérodote, qui rapporte cette ruse, s'étonne avec raison qu'elle ait réussi. Mégaclès se rapprocha de l'ancien tyran, et offrit de faciliter son retour à condition qu'ils partageraient le pouvoir. Il y consentit, et ses nouveaux amis inventèrent ou favorisèrent le singulier stratagème qui accompagna son retour. Le peuple, abusé, reçut Pisistrate avec transport. Celui-ci ne jouit pas longtemps de ce retour de fortune. Hipparque et Hippias, ses fils, parvinrent à le brouiller avec la fille de Mégaclès, qu'il avait épousée en secondes noces; Mégaclès, irrité, s'unit de nouveau avec Lycurgue et excita les Athéniens à la révolte; le tyran, poursuivi par le mécontentement populaire, fut contraint de se retirer dans l'île d'Eubée. Il reparut en vainqueur à Athènes, au bout de onze années d'exil, à la tête d'une armée, et remporta une victoire complète sur les partisans de Mégaclès et de Lycurgue. Sa troisième administration fut habile et prospère. Il gouverna avec équité, donna l'exemple de la soumission aux lois, encouragea les lettres, l'agriculture et l'industrie, enrichit Athènes de monuments publics, et sut conserver, par sa modération et son affabilité, le pouvoir que l'audace et la ruse lui avaient procuré. Pisistrate laissa en mourant la puissance suprême à ses fils. [BOULÉE, *dans l'Enc. des G. du M.*]

Hérodote, l. I. — Pour les autres sources anciennes, qui sont nombreuses, mais beaucoup moins importantes qu'Hérodote, *voy.* Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*— Clinton, *Fasti hellenici*, t. II.— Thirlwall, *History of Greece*, t. II. — Grote, *History of Greece*, t. III et IV.

PISON, nom d'une famille romaine, appartenant à la *gens Calpurnia;* elle commença à s'illustrer pendant la seconde guerre punique, et produisit depuis lors un grand nombre d'hommes d'État et de guerriers distingués. *Calpurnius* PISON, après avoir été préteur à Urbin en 211 av. J.-C., commanda dans les années suivantes des armées en Campanie et en Étrurie. Son fils, *Cajus Calpurnius* PISON, fut en 186 nommé préteur et envoyé en Espagne, où il remporta plusieurs victoires sur les Lusitains et les Celtibères; élu consul en 180, il mourut en la même année.

Lucius Calpurnius PISON CÆSONINUS, qui appartenait primitivement à la *gens Cæsonia*, et avait passé par adoption dans la famille des Pisons, fut en 154 envoyé comme préteur en Espagne; il y fut défait par les Lusitains. Il devint consul en 148, et fut avec son collègue Sp. Postumius Albinus, chargé de conduire la guerre contre Carthage; son manque d'énergie et son incapacité militaire excitèrent le mécontentement du peuple, qui l'année suivante lui donna pour successeur Scipion.

Smith, *Diction. of greek and roman biography.*

PISON (*Lucius-Calpurnius-Frugi*), homme d'État et historien romain, vivait au deuxième siècle avant l'ère chrétienne. Nommé tribun en 149 av. J.-C., il fit voter, pour réprimer les exactions des fonctionnaires dans les provinces, une loi qui fut appelée, d'après lui, *Lex Calpurnia de repetundis.* Consul en 133, il remporta une victoire sur les esclaves insurgés. Il était fidèlement attaché au parti aristocratique, dont son intégrité, qui lui valut son surnom, lui faisait cependant désapprouver les déprédations. Il fit une opposition énergique aux mesures proposées par Caius Gracchus, notamment à la loi

frumentaire. Vers la fin de sa vie, il fut appelé à la censure. Il a laissé un recueil de discours qui était déjà perdu du temps de Cicéron, et des *Annales romaines* depuis la fondation de Rome jusqu'à son temps. Ce livre, souvent cité par les historiens postérieurs, contient le premier essai d'une interprétation rationaliste des mythes de la première époque de l'histoire romaine.

Liebaldt, *De L. Pisone* (Naumbourg, 1836). — Krause, *Vitæ et fragmenta historicorum romanorum.* — Lachman, *De fontibus Livii.*

PISON (*Marcus-Pupius*), homme d'État et orateur romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Adopté par Marcius Pupius, il épousa en 84 av. J.-C. la veuve de Cinna; l'année suivante il fut nommé questeur. Peu de temps après il se prononça pour le parti de Sylla. Forcé par ce dernier de répudier sa femme, il fut, après avoir géré la préture, envoyé en Espagne comme proconsul. A son retour à Rome (69), il reçut les honneurs du triomphe. Pendant la guerre contre Mithridate il fut un des légats de Pompée, qui en 62 le fit élire au consulat. Pendant son administration il eut plusieurs vifs démêlés avec Cicéron, auquel il avait autrefois enseigné les préceptes de l'éloquence. Il mourut un peu avant le commencement de la seconde guerre civile. Il avait acquis une connaissance approfondie des orateurs et des philosophes grecs, et s'était fait de bonne heure un grand nom au barreau, auquel il renonça, tant à cause de sa mauvaise santé que parce que son caractère irritable ne lui permettait pas de garder le calme nécessaire pour les discussions du forum.

Cicéron, *Brutus*, *De Oratore* et *Ad Atticum.* — Asconius Pedianus, *Commentarius in Pisonem.* — Smith, *Dictionary.*

PISON (*Caius-Calpurnius*), homme d'État romain, vivait au premier siècle avant l'ère chrétienne. Partisan décidé du parti aristocratique, il fut nommé consul en l'an 67 av. J.-C.; il s'opposa avec la plus grande énergie, mais en vain, à l'adoption de la loi par laquelle le tribun Gabinius fit investir Pompée de pouvoirs extraordinaires pour conduire la guerre contre les pirates. En l'an 66 il fut chargé de l'administration de la Gaule Narbonnaise; il y commit les plus grandes exactions, qui le firent mettre en accusation en 63. Il fut défendu par Cicéron, qui, dans son *Brutus*, lui attribue un talent oratoire remarquable.

Dio Cassius, XXXVI, p. 20-32. — Plutarque, *Pompée*, cap. 25 et 27. — Smith, *Dictionary.* — Drumann, *Geschichte Roms.*

PISON (*Lucius-Calpurnius*), arrière-petit-fils de L. Calp. Pison Cæsoninus, mentionné plus haut, vivait dans le dernier siècle de la république. Après avoir été préteur, il fut appelé au gouvernement d'une province, où il commit les plus grandes exactions pour pouvoir satisfaire ses goûts pour le luxe et la débauche; mis en accusation pour ce fait, en l'an 59 av. J.-C., à la demande de Clodius, il eut beaucoup de peine à se faire acquitter. En cette même année il maria sa fille Calpurnia à Jules César, dont l'influence le fit élire en 58 au consulat. Après avoir contribué au bannissement de Cicéron, il fut en 57 chargé de l'administration de la Macédoine, qu'il ruina par ses rapines; elles furent révélées au sénat par Cicéron, dans son discours *De provinciis consularibus*, qui eut pour effet de faire prononcer le rappel de Pison (55). De retour à Rome, ce dernier lut au sénat un mémoire justificatif de sa conduite. Cicéron alors prononça contre lui sa fameuse harangue *In Pisonem*, dont l'éloquence indignée et la force d'invective écrasante réduisirent Pison au silence. Cependant le noir tableau que le célèbre orateur trace des crimes de son adversaire est évidemment exagéré; Pison n'avait guère agi autrement que la majorité de ses contemporains. Après avoir en 50 géré la censure et avoir essayé d'opérer un accord entre le sénat et César, il se tint à l'écart, lorsque la guerre civile eut éclaté, conduite qui lui valut les éloges de Cicéron. César, qui avait espéré qu'en qualité de beau-père Pison se prononcerait pour lui, le traita cependant constamment avec respect. Chargé plus tard de l'exécution du testament de César, il résista pendant quelque temps aux entreprises arbitraires d'Antoine, auquel il ne tarda cependant pas à se rallier. En 43 il fut un des ambassadeurs que le sénat députa au camp d'Antoine devant Modène. Depuis son nom n'est plus mentionné par les historiens qui se taisent sur l'époque de sa mort.

Appien, *Bellum civile.* — Valère Maxime, liv. VIII, c. 6. — Dio Cassius, liv. XL, 63, et XLI, 16. — Orelli, *Onomasticon Tullianum*, t. II. — Drumann, *Geschichte Roms.* — Smith, *Dict. of greek and roman biography.*

PISON (*Lucius-Calpurnius*), fils du précédent, né en 48 avant J.-C., mort en 32 après J.-C. Après avoir été consul en l'an 15 avant J.-C., il administra la province de Pamphylie, et fut, en l'an 11 avant J.-C., chargé de soumettre les tribus thraces; il y réussit après trois ans de combats, et reçut les honneurs du triomphe. Il jouit ensuite d'une faveur marquée auprès de Tibère, dont il devint un des commensaux habituels. Quoique éloigné de toute servilité, il conserva constamment l'affection de l'empereur, qui le nomma préfet de Rome, charge dont il s'acquitta à la satisfaction générale. Vellejus Paterculus, témoin oculaire de son administration, vante beaucoup sa grande activité et son intégrité inaltérable. C'est à Pison et à ses deux fils qu'est adressée la célèbre épître d'Horace, connue sous le nom de l'*Art poétique.*

Tacite, *Annales*, VI, 10 et 11. — Vellejus Paterculus, II, 98. — Suétone, *Tibère*, 42.

PISON (*Cnæus-Calpurnius*), homme d'État romain, mort en l'an 20 après J.-C. Fils d'un adversaire fougueux de César et ensuite d'Auguste, il fut nommé consul en l'an 7 avant l'ère chrétienne, et fut plus tard envoyé comme légat en Espagne. Il fut en l'an 18 après J.-C. chargé

de l'administration de la Syrie, à l'instigation de Tibère, qui lui confia secrètement la mission de contrarier les entreprises que Germanicus (*voy.* ce nom) était sur le point de tenter en Orient. Il s'acquitta de sa mission odieuse à la satisfaction de Tibère, de même que sa femme Flamine, d'un caractère aussi violent et hautain que le sien, chercha, comme Livie le lui avait recommandé, à humilier Agrippine de toutes les façons. Ce fut même Pison que le bruit public accusa d'avoir empoisonné Germanicus, qui avant de mourir le destitua et le renvoya à Rome. Arrivé dans cette ville, il se vit accueilli par le peuple avec de telles manifestations d'horreur, que Tibère, pour sauver les apparences, se décida à sacrifier celui qui s'était fait l'instrument docile de sa haine. Un matin on trouva Pison gisant mort, percé de sa propre épée, qui se trouvait à côté de lui.

Tacite, *Annales*. — Dio Cassius, LVII, 18. — Suétone, *Tibère*, 15 et 52.

PISON (*Caius-Calpurnius*), mort en l'an 65 de l'ère chrétienne. Après avoir passé quelque temps en exil par ordre de Caligula, qui lui avait enlevé sa fiancée, la belle Livia Orestilla, il était revenu à Rome, et il y avait gagné une grande popularité par sa libéralité, son affabilité envers tous, par son extérieur agréable et jusque par le luxe immodéré que ses richesses lui permettaient d'afficher. Aimant le repos et les plaisirs, il vivait d'ordinaire à Baïes, dans une charmante maison de campagne, et il ne venait guère à Rome que lorsque quelqu'un de ses concitoyens, accusé devant les tribunaux, invoquait l'appui de son éloquence. Signalé ainsi, sans qu'il le recherchât, à l'attention publique, il devint le centre de la grande conspiration qui se forma en 65 contre Néron. Celui-ci venait souvent sans escorte passer quelques jours à Baïes dans la villa de Pison, qui aurait pu facilement l'y faire assassiner, comme le lui conseillaient la plupart des conjurés. Mais il ne voulut pas violer à ce point les lois de l'hospitalité, soit par véritable scrupule, soit pour que cette circonstance n'appelât pas de l'intérêt sur Néron. Il fut alors décidé que Néron serait poignardé dans son propre palais le jour de la fête de Cérès (19 avril); mais la veille l'empereur fut instruit du complot. Les arrestations commencèrent immédiatement; cependant Pison aurait pu, en se pressant de soulever le peuple et les soldats, qui étaient également las de la tyrannie de Néron, se sauver lui et ses amis; mais, manquant de résolution, il se retira dans sa maison, et écrivit son testament, où il prodigua à Néron les plus plates adulations, afin que ses biens parvinssent à sa femme, Arria Galla, renommée autant par sa grande beauté que par la licence des mœurs. Lorsque les émissaires de Néron vinrent pour se saisir de lui, il se fit ouvrir les veines.

Tacite, *Annales*, XV. — Dio Cassius, LXII. — Suétone, *Néron*. — Merivale.

PISON (*Lucius-Calpurnius-Licinianus*), né en 38 après J.-C., assassiné en 69. Fils de Licinius Crassus, qui fut consul en 29, et de Scribonia, arrière-petite-fille de Pompée, il fut adopté par un des membres de la famille des Pisons. Il vit périr plusieurs de ses proches parents par les ordres de Claude et de Néron, et passa lui-même sa jeunesse dans l'exil. Il fut rappelé par Galba, qui, reconnaissant en lui les vertus les plus rares, l'adopta et le fit solennellement déclarer son successeur à l'empire. La cérémonie se passa en janvier 69, devant les soldats, qui, déjà mécontents de la parcimonie de Galba, furent outrés de ne recevoir à cette occasion aucune distribution. Le sénat en revanche reçut avec faveur le discours affable que Pison prononça, lorsqu'il lui fut présenté comme l'héritier de Galba. Mais cela n'empêcha pas Othon (*voy.* ce nom) de chercher à profiter de l'irritation des prétoriens pour s'élever lui-même sur le trône. Lorsque la conspiration militaire qu'il avait ourdie eut éclaté quelques jours après, Pison rassembla la cohorte qui était de garde au palais, et lui adressa une allocution qui la retint pour un moment dans le devoir. Une lutte sanglante s'engagea dans les rues de Rome; après avoir fait preuve d'un grand courage, Pison, après le meurtre de Galba, se réfugia dans le temple de Vesta; mais il en fut arraché et ensuite massacré. Il fut regretté par tous les bons citoyens, qui, bien qu'il n'eût été césar que pendant quatre jours, avaient pu apprécier son noble caractère.

Tacite, *Annales*, liv. I. — Suétone, *Galba*. — Plutarque, *Galba*. — Dio Cassius, liv. LXIV, c. V et VI.

PISON, l'un des trente tyrans qui se partagèrent l'Empire romain après que Valérien eut été pris par les Perses (260). Il avait eu part à l'expédition que ce prince avait dirigée contre eux, et se rendit ensuite auprès de Macrien, qui venait d'être proclamé empereur en Orient, et qui le chargea d'attaquer à l'improviste le proconsul d'Achaïe, Valens, et de le faire périr. Mais Valens, averti, se tint sur ses gardes; Pison alors entra en Thessalie, et se revêtit lui-même de la pourpre au printemps de 261. Quelques semaines après, à la fin de mai, sa petite armée fut détruite par Valens; lui-même fut tué.

Trebellius Pollio, *Triginta tyranni*. — Gibbon, *Décadence de l'Empire romain*.

PISON (*Jacques*), poëte latin moderne, né en Transylvanie, mort le 10 décembre 1527, à Presbourg. Il vécut plusieurs années à la cour de Jules II, où il connut Érasme, qui devint son ami intime. En 1510 il fut chargé par le pape de négocier auprès des rois de Pologne et de Hongrie une alliance contre les Turcs, et en 1514 il revint en Pologne avec une nouvelle mission. Peu de temps après il fut précepteur du jeune Louis II, roi de Hongrie, qui lui conféra de riches prébendes et l'admit dans ses conseils. Après la malheureuse bataille de Mohacz, tous

ses biens furent pillés, et il ne put, dit-on, survivre au chagrin d'avoir perdu son royal élève. On a de lui : *Epistola de conflictu Polonorum et Lithuanorum cum Moscovitis* (Rome, 1514, in-4°; Bâle, 1515), et des poésies latines, dont Werner, son ami, a publié une partie sous le titre de *Schedia* (Vienne, 1554, in-4°). K.

Seivert, *Nachrichten von Siebenbuergischen Gelehrten.*

PISON (*Guillaume*), naturaliste hollandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il exerça la médecine à Leyde, sa patrie, puis à Amsterdam, accompagna, en 1637, au Brésil le comte Maurice de Nassau, emmenant avec lui pour l'aider dans ses recherches deux jeunes Allemands, Marggraf (*voy.* ce nom) et Kranitz, et passa, après la mort de son protecteur (1679), au service du grand électeur Frédéric-Guillaume. On a de lui un traité intitulé *De medicina Brasiliensi lib IV*, et inséré par les soins de Jean de Laët à la suite de l'*Historia naturalis Brasiliæ* (Leyde, 1648, in-fol.). Il le revit plus tard, l'étendit et le mit en tête du recueil *De Indiæ utriusque re naturali et medicina lib. XIV* (Amst., 1658, in-fol., fig.). Cet ouvrage a été pendant longtemps consulté avec fruit, bien que le style en soit diffus et les descriptions souvent incomplètes. L'auteur, du reste, méritait l'honneur que lui a fait Plumier de donner son nom (*Pisonia*) à un genre de plantes de la famille des nyctaginées.

Biogr. méd.

PISONI (*Homobone*), médecin italien, né à Crémone, mort le 23 septembre 1748, à Padoue. Depuis 1698 il occupa avec distinction la chaire de médecine pratique à Padoue. Fortement attaché aux opinions anciennes, il osa se mesurer avec Morgagni, et, pendant que l'Europe entière reconnaissait la circulation du sang, il prétendit jusqu'à sa mort contester la vérité de ce grand fait. Nous citerons de lui : *Ultio antiquitatis in sanguinis circulationem* (Crémone, 1690, in-8°); *Methodus medendi* (Padoue, 1735, in-4°), et *Spicilegium curationum* (ibid., 1742.

Dezeimeris, *Dict. hist. de la médecine.*

PISSELEU (*Anne* DE). *Voy.* ÉTAMPES.

PISSOT (*Noël-Laurent*), littérateur français, né vers 1770 à Paris, où il est mort, le 15 mars 1815. Pendant plus de quinze ans il exerça la profession de libraire, dans laquelle son père s'était ruiné; il n'y fut pas plus heureux, et alla mourir à l'hôpital. On a de lui : *Marcelin* (1799, in-18), *Célestins* (1813) et *Le Frère criminel* (1818), romans; — *Manuel du culte catholique;* Paris, 1810, in-12; — *Précis sur les Cosaques;* Paris, 1812, in-12; — *Histoire de plusieurs aventuriers fameux depuis la haute antiquité jusques et compris Bonaparte;* Paris, 1814, 2 vol. in-12; — *Les véritables prophéties de Nostradamus, avec les aventures de la Révolution;* Paris, 1816, 2 vol. in-12, etc.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

PISTOCCHI (*Francesco-Antonio*), compositeur italien, né en 1659, à Palerme; la date de sa mort n'est pas connue. Il étudia la musique sous la direction de son père, et ses progrès furent si prompts qu'à huit ans il publia son premier ouvrage intitulé : *Caprici puerili variamente composti in 40 modi* (Bologne, 1667, in-fol.). Après s'être produit sur le théâtre, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut attaché en qualité de maître de chapelle à la cour de Frédéric III, margrave de Brandebourg. On a de lui plusieurs opéras, des oratorios et un recueil d'airs italiens et étrangers. « Ce qui assure à Pistocchi une gloire impérissable, dit M. Fétis, c'est d'avoir établi à Bologne, vers 1700, une école de chant d'où sont sortis les plus grands chanteurs de la première moitié du dix-huitième siècle. »

Fantuzzi, *Notizie degli scrittori bolognesi*, VI. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PISTORIUS (*Jean*), historien et controversiste allemand, né à Nidda (Hesse) en 1544, et mort à Fribourg, vers 1607. Il était fils de Jean Pistorius, chevalier de Malte, qui, après avoir embrassé les principes des protestants, fut un de ceux qui furent chargés de présenter à la diète d'Augsbourg la confession de foi des luthériens. Il obtint le doctorat en médecine, et devint le médecin de Jacques, margrave de Bade-Dourlach. Grâce à l'influence qu'il exerça sur l'esprit de ce prince, il contribua puissamment à introduire la réforme dans cette partie de l'Allemagne. Son engouement pour la cabale et les rêveries mystiques l'ayant brouillé avec les protestants, il se fit catholique, et détermina le margrave Jacques à suivre son exemple. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique et se montra un des plus ardents adversaires des protestants. L'empereur Rodolphe II le prit pour confesseur et lui donna le titre de conseiller. Outre quelques ouvrages de médecine et plusieurs écrits de controverse, on a de lui : *Rerum polonicarum scriptores;* Bâle, 1582, 3 vol. in-fol. : recueil rare et estimé; — *Rerum germanicarum scriptores;* Bâle, 1582-1584-1607, 3 vol. in-fol. Le 3e vol. a été réimprimé à Francfort, en 1654, sous le titre de *Chronicon magnum belgicum.* Struve a donné une nouvelle édition, avec quelques additions, de la collection tout entière (Ratisbonne, 1726, 3 vol. in-fol.); — *Artis cabalisticæ, hoc est reconditæ theologiæ et philosophiæ scriptores;* Bâle, 1587, t. I, in-fol.; le t. II n'a pas été publié; — *De vita et morte Jacobi, marchionis Badensis, orat. II;* Cologne, 1591, in-4°. Pistorius a publié le t. III de la *Hispania illustrata* d'André Schott. M. N.

Fabricius, *Hist. biblioth. Fabricianæ*, 4e part. — Reinhard, *Sammlung zur Hist. d. Frankenlandes*, 1re partie.

PISTORIUS (*Jean*), médecin du dix-septième siècle. Il était probablement le neveu du précédent. Son père, Chrétien Pistorius, avait été professeur au collége des Arts de la ville de Nîmes. Jean Pistorius fut nommé en 1606

membre de l'académie de Bâle. On a de lui un opuscule intitulé : *Microcosmus, sive liber Cephalæ anatomicus de proportione utriusque mundi ;* Lyon, 1619, in-12. M. N.

Astruc, *Mémoires*, p. 354.

PITARD (*Jean*), chirurgien français, né en Normandie, en 1228, mort à Paris, en 1315. S'étant de bonne heure appliqué à la chirurgie, il n'avait pas trente ans lorsque saint Louis le nomma son premier chirurgien et se fit accompagner par lui dans ses expéditions en Palestine. A son retour en France, il s'occupa plus des moyens propres à accélérer la marche trop lente de son art que de ceux qui pouvaient augmenter sa fortune. Affligé des désordres que les chirurgiens épars et sans chef causaient à l'humanité, il proposa à saint Louis de les réunir et obtint de lui la confirmation des statuts nécessaires à l'établissement de la société, dont il avait jeté les premiers fondements. Ce fut en 1260 que Jean Pitard et les chirurgiens de son temps s'assujettirent aux règlements qui les réunissaient et qu'ils renouvelèrent en 1278. Ces statuts, publiés par Pitard sous Philippe le Bel, furent confirmés par ce prince et par ses successeurs. Pitard occupa avec le même crédit la place de premier chirurgien des rois Philippe le Hardi et Philippe le Bel. Ce chirurgien possédait, rue de la Licorne, dans la Cité, une maison qui fut rebâtie en 1611 et sur laquelle était placée l'inscription suivante :

Jehan Pitard, en ce repaire,
Chirurgien du Roi, fit faire
Ce puits en mille trois cent dix,
Dont Dieu lui doint son paradis.

Ce puits, qu'il avait fait creuser à ses frais à l'usage du public, lui mérita cette marque de reconnaissance : c'était un vrai service qu'il rendait dans ce temps-là, où l'on ne savait point clarifier les eaux de la Seine, bourbeuses et insalubres en certains temps de l'année. H. F.

Éloi, *Dict. hist. de la médecine*, t. III.

PITARO (*Antonio*), physicien italien, né en 1774, à Borgia (Calabre ultérieure), mort en 18.. à Paris. Élevé sous les yeux de son père, savant recommandable, il étudia la médecine, et reçut à Salerne le diplôme de docteur. A vingt ans il fut nommé professeur de physique dans le corps royal de l'artillerie. Lors de la révolution de 1799, il inventa, dit-on, une bombe incendiaire dont Caraccioli fit usage pour combattre les Anglais ; aussi n'attendit-il pas le retour du roi Ferdinand pour chercher un asile en France. Il s'établit à Paris, obtint de la faculté un second diplôme, et fut naturalisé Français en 1816. Plusieurs sociétés savantes l'avaient admis dans leur sein. On cite de lui : *Esposizione delle sostanze istituenti la cenere vulcanica del Vesuvio ;* Naples, 1794 ; — *Contemplazioni di materia medica ;* ibid., 1798 ; — *Considérations sur la tarentule de la Pouille ;* Paris, 1807, in-8° ; — *Lettere filologiche ;* Paris, 1812, in-8° ; — *Analisi della Napoleonide ;* Paris, 1813, in-8° ; — *La Science de la sétifère, ou l'Art de produire la soie ;* Paris, 1828, in-8°, pl. ; — *Poesie elegiache ;* Paris, 1832, in-18, avec portr. A cette dernière date il s'occupait d'une *Vie* de l'abbé Casti, dont il avait entre les mains tous les papiers et ouvrages inédits. P.

Rabbe, etc., *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

PITAVAL. *Voy.* GAYOT.

PITAU (*Nicolas*), dessinateur et graveur, né à Anvers, en 1634, mort à Paris, en 1676, le mercredi des cendres. Il était fils d'un marchand qui dirigea plusieurs de ses fils vers les beaux-arts. L'un de ceux-ci fut peintre, et mourut à Vienne, au service de l'empereur ; un second devint l'un des meilleurs ciseleurs d'orfévrerie de son temps ; deux autres se firent graveurs, et étudièrent dans l'atelier de Corneille Galle, d'Anvers. Nicolas ne se révéla que tardivement. Vers 1656 il vint en France, et reçut les conseils de Philippe de Champaigne. Sous l'inspiration de ce maître il modifia sa manière, en assouplissant son burin sans lui enlever cet éclat et cette vigueur qui distinguent les maîtres flamands. Pitau a gravé un assez grand nombre de portraits et des sujets divers d'après le Guerchin, Raphael, L. Carrache, Lefebvre, Mignard, Ph. de Champaigne, etc. Il eut l'honneur de donner ses conseils à Gérard Edelinck ; ce grand artiste travailla dans l'atelier de Pitau pendant les quatre premières années de son séjour à Paris. On cite comme les chefs-d'œuvre de Nic. Pitau son portrait d'*Alexandre Petau* d'après Lefebvre, et la *Sainte Famille* de Raphael dite la *Sainte Famille de François Ier*, qui fait partie des collections du Louvre.

PITAU (*Jacques*), frère aîné du précédent, né à Anvers, mort dans la même ville, entra d'abord au collége des jésuites d'Anvers, puis passa de là dans l'atelier de Corneille Galle. Il se retira de bonne heure auprès d'un de ses frères, curé du béguinage d'Anvers, et abandonna les arts. Les seules planches qu'il ait gravées ont été faites très-probablement pendant son apprentissage.

PITAU (*Nicolas*), fils de Nicolas, né en 1670, à Paris, où il mourut en 1724. Gérard Edelinck, par reconnaissance pour son père, se chargea de l'éducation artistique du jeune Nicolas, et le prit auprès de lui dès qu'il fut en âge de manier un burin. Celui-ci donnait les plus grandes espérances ; mais le goût des plaisirs et de la table, auxquels il s'adonna entièrement, le détournèrent du travail. Mariette a catalogué cent onze estamps dues aux trois Pitau. H. H—N.

Archives de l'Art français, *Abcdario de Mariette.* — Huber et Rost, *Manuel des curieux.* — G. Duplessis, *Histoire de la gravure en France.*

PITCAIRNE (*Archibald*), célèbre médecin anglais, né le 25 décembre 1652, à Édimbourg, où il est mort, le 17 octobre 1713. Il descendait d'une ancienne famille du comté de Fife et son père était négociant. Après avoir terminé ses

classes à l'université d'Édimbourg, il étudia la théologie, puis la jurisprudence; mais il se dégoûta de l'une et de l'autre pour s'appliquer aux mathématiques, où il fit des progrès extraordinaires sans le secours d'aucun maître. Ayant pris la sérieuse résolution d'embrasser la carrière médicale, il acheva son éducation à Paris; revenu en Écosse, il s'acquit bientôt une telle réputation qu'on lui offrit en 1692 de remplir la chaire de médecine à Leyde. Il l'accepta, et compta Boerhaave parmi ses auditeurs. Piqué de la défaveur avec laquelle on accueillait ses applications des principes de la mécanique et de la géométrie aux lois de l'économie animale, il quitta tout à coup sa chaire en 1693, et donna son mariage avec miss Stevenson pour le motif de son brusque retour en Écosse. « Là, dit la *Biographie médicale*, livré sans contrainte à ses spéculations favorites, il attaqua sans ménagement la doctrine chéniatrique, qui tyrannisait alors presque toute l'Europe, et l'on doit convenir qu'il a servi utilement l'art de guérir en contribuant à renverser ce désastreux système. Mais en détruisant quelques-unes des monstrueuses erreurs qui déparaient la physiologie, il en établit beaucoup d'autres, qui n'avaient pas, il est vrai, une influence aussi directe sur la pratique. Toutes prenaient leur source dans son goût pour les mathématiques et dans sa prétention d'expliquer les fonctions par l'action mécanique des organes, qu'il soumettait ou plutôt croyait soumettre aux formules d'un calcul rigoureux. » Les écrits scientifiques de Pitcairne ont été réunis deux fois (*Opera omnia;* Venise, 1793, in-4°; Leyde, 1797, in-4°); on y remarque ceux qui traitent *De inventoribus* (1688), *De sanguinis circulatione* (1693), *De theoria morborum oculi* (1693), *De curatione febrium* (1695), et *De legibus historiæ naturalis* (1696). A ses heures de loisir, il s'amusait à la poésie latine, et il a laissé plusieurs pièces de sa façon, insérées dans un recueil de *Selecta poemata* (1727, in-12). On a aussi imprimé de lui une comédie satirique, *The Assembly* (Londres, 1722, in-8°), qui n'a pas été représentée, et une diatribe sous forme allégorique contre la religion révélée (*Epistola Archimedis ad regem Gelonem Albæ Græcæ reperta;* Édimbourg, 1714, in-4°). P. L—Y.

Charles Webster, *Account of his life;* 1781, in-8°. — Chalmers, *Life of Ruddiman*, p. 24-31. — Chaufepié, *Nouveau Dict. hist.* — *Biogr. méd.*

PITHON-CURT (*Jean-Antoine*), historien français, né le 12 juin 1703, à Carpentras, mort le 8 juin 1780, à Verneuil en Perche. Il embrassa l'état ecclésiastique, et passa de la cure du village de Boissy (diocèse de Chartres) dans celle de Verneuil, petite ville du même diocèse. Il fut correspondant de l'Académie des inscriptions après avoir publié son unique ouvrage intitulé : *Histoire de la noblesse du comté Venaissin, d'Avignon et de la principauté d'Orange* (Paris, 1743-1750, 4 vol. in-4°), ouvrage qui, malgré beaucoup d'erreurs, n'en contient pas moins d'utiles renseignements. En 1757, il annonça une *Histoire du comté Venaissin* en 6 vol. in-4°, sans mentionner même dans le prospectus le nom du véritable auteur de cet ouvrage, qui était J. Fornery, un de ses compatriotes; l'autorité supérieure, avertie, lui fit défense expresse de pousser plus loin le plagiat.

Rive, *Chronique littér.*, 23-25. — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

PITHOU (*Pierre*), jurisconsulte français, né en 1496, à Ervy, près Troyes, mort le 17 avril 1554, à Troyes. Il exerça avec succès la profession d'avocat dans cette dernière ville. C'est à son goût éclairé pour les lettres que l'on doit la conservation du traité *De Providentia* de Salvien et d'une quarantaine de *Constitutions* ou de *Novelles*. Partisan secret des opinions nouvelles, il continua néanmoins d'aller par prudence à la messe, et, bien qu'il eût en mourant refusé de recevoir les sacrements de l'Église, il fut enterré dans le couvent des Cordeliers. Il mourut, « non sans grande suspicion de poison », dit son fils. Pithou était sieur de Chamgobert, de Luyères et de Savoie; marié deux fois, il eut dix enfants, qui professèrent la religion réformée, et dont quatre se firent un nom dans les lettres. P. L.

Nic. Pithou, *Hist.* (ms.) *de l'église de Troyes.* — Grosley, *Vie de Pierre Pithou.*

PITHOU (*Nicolas* et *Jean*), fils jumeaux du précédent, nés en 1524, à Troyes; Nicolas mourut en juin 1598, dans cette ville, et Jean, le 18 février 1602, à Lausanne. La ressemblance n'était pas moins frappante entre eux au moral qu'au physique, et leur union fut des plus étroites. Nicolas suivit la carrière du barreau, Jean celle de la médecine. Lorsque la seconde guerre civile éclata, leur maison fut saccagée par les catholiques : ils se réfugièrent à Brienne, d'où, à la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélémy, ils gagnèrent, à travers bien des dangers, l'un Genève, l'autre Lausanne. Le seul ouvrage que Nicolas ait fait imprimer est un *Thesaurus a monumentis Bernardi clarevallensis abbatis erutus* (Lyon, 1589, in-8°) : recueil des plus beaux passages de saint Bernard; mais il a laissé en manuscrit une *Histoire ecclésiastique de l'Église réformée de Troyes*, qui se trouve à la Biblioth. impériale (coll. Dupuy, n° 698). Quant à Jean, il est auteur d'un *Traité de la police et du gouvernement des républiques* (Lyon, s. d., in-8°). Les deux frères ont composé ensemble l'*Institution du mariage chrétien* (Lyon, 1565, in-8°). P. L.

Grosley, *Vie de P. Pithou.* — Haag frères, *France protest.*

PITHOU (*Pierre*), célèbre jurisconsulte et érudit français, né le 1er novembre 1539, à Troyes, mort le 1er novembre 1596, à Nogent-sur-Seine. Il était le troisième enfant issu du premier mariage de l'avocat Pierre Pithou (*voy.* ci-dessus). L'extrême délicatesse de sa santé fit longtemps craindre pour ses jours. Aussi re-

çut-il sa première éducation sous les auspices de son père, qui lui enseigna les éléments du latin, du grec et même de l'hébreu. Il passa ensuite du collége de Troyes dans le collége de Boncourt, à Paris, où il acheva ses études classiques, sous la direction d'Adrien Turnèbe et de Pierre Galand. Les conseils de son père et sa propre inclination l'ayant déterminé à suivre la carrière du barreau, il se rendit à l'université de Bourges, eut le bonheur d'y profiter des leçons de Cujas, et continua de fréquenter ses cours lorsque ce dernier alla professer à Valence. Dès cette époque, P. Pithou se révéla comme jurisconsulte par des essais sur divers points de la législation romaine. Il avait pour compagnon d'études son frère puîné, François Pithou (*voy.* plus loin), et pour modèle d'application un digne ami, Loisel, plus âgé que lui de trois ans, et qui, longtemps son émule de gloire, devait être un jour son panégyriste. Cujas aimait les deux frères Pithou entre tous ses disciples, comme s'ils eussent été ses fils, et il a exprimé en ces termes la singulière estime qu'il professait pour eux : *Pithœi fratres, clarissima lumina.*

P. Pithou fut reçu avocat à vingt et un ans au barreau de Paris (1560); à vingt-cinq ans, il plaida sa première cause, et il la gagna. Mais, s'exagérant sans doute la difficulté qu'il éprouverait à vaincre sa timidité naturelle, et entraîné d'ailleurs par son goût pour le travail plus calme du cabinet, il se contenta de suivre les audiences du parlement de Paris et de consulter. La confiance la plus générale ne tarda pas à s'attacher à lui, et le surnom qu'il reçut prouve l'estime qu'on faisait de sa science et de sa vertu : on l'appelait *le sage arbitre.* A l'approche des seconds troubles religieux, il vint chercher un asile dans sa ville natale, dont le barreau le repoussa comme calviniste. Il prit alors le parti de passer en pays étranger. Le duc de Bouillon avait souhaité qu'il se chargeât de rédiger la coutume de sa principauté : il se rendit à ce vœu, et le territoire protestant de Sedan lui dut le code de lois qui allait le régir. De là P. Pithou alla s'établir à Bâle, et il y consacra les loisirs de son séjour à la publication de quelques travaux historiques : il donna des éditions de la *Vie de l'empereur Frédéric Barberousse* (Bâle, 1569, 1586, in-fol.), par Othon de Freisingen, et de l'*Historia miscellanea* (Bâle, 1569, in-8°), du diacre d'Aquilée, Paul Warnefrid.

Ramené en France par l'édit de pacification de 1570, il accompagna le duc de Montmorency dans son ambassade en Angleterre; il se trouvait de retour à Paris au moment de la Saint-Barthélemy, et il faillit être enveloppé dans les massacres. « Tous les religionnaires qui habitaient la même maison que lui, rapporte *la France protestante*, furent impitoyablement égorgés. Seul il eut le bonheur de se sauver en chemise par-dessus les toits. Nicolas Le Fèvre, son ami, le recueillit, et le garda chez lui quelques jours, au bout desquels P. Pithou se retira chez Antoine Loisel, où il se tint caché pendant plusieurs mois. » L'année suivante, il fit soumission à l'Église catholique romaine, en même temps que Henri IV, dont il était un des plus chauds partisans; et son abjuration, sans lui aliéner aucun de ses anciens amis, fut un titre de recommandation aux faveurs qui vinrent le chercher, et qu'il refusa pour ne point être enlevé à ses études de prédilection. P. Pithou borna son ambition aux fonctions modestes de bailli de Tonnerre, et il sut les honorer par la direction qu'il leur donna. Plus tard, il consentit à exercer l'office de procureur général près la chambre de justice établie en Guienne, parce que c'était une mission temporaire; il s'y dévoua pendant les trois années qu'elle dura, puis il reprit avec dignité les travaux de la consultation. Il continua de fréquenter le palais durant les troubles de la Ligue, tant que l'anarchie n'y eut point pénétré; mais il cessa d'y paraître dès que le parlement subit le joug des factieux, et effaça le nom du roi dans ses actes. Dévoué de cœur à Henri IV, P. Pithou fut un des principaux auteurs de la *Satire Ménippée*, qui contribua beaucoup à déconsidérer les chefs de la *Sainte-Union*, en les vouant au ridicule, si puissant sur l'esprit français; c'est à lui qu'on attribue la *harangue* si remarquable de Daubray. Il acheva d'aplanir la voie du trône au Béarnais, en démontrant aux évêques de France, dans un *mémoire* puissant par la doctrine et par la logique, qu'ils pouvaient, de leur propre autorité, relever le roi de l'excommunication et se soumettre à son obéissance.

Après son entrée dans Paris, Henri IV, qui avait apprécié les services déjà rendus à sa cause par P. Pithou, voulut absolument qu'il exerçât les fonctions de procureur général au parlement installé provisoirement dans la capitale. Il les remplit avec tout le zèle et toute la fermeté que commandait la difficulté des conjonctures, et il s'empressa de les résigner dès que sa tâche fut accomplie, pour revenir à ses livres et se confondre de nouveau parmi les avocats. Loisel loue cette résolution de Pithou, dans son *Dialogue des avocats.* Quoique opposé, par conviction et par principes, aux prétentions de la politique ultramontaine, P. Pithou, loin de montrer de l'hostilité aux jésuites, mit plutôt ses soins à les contenir; quoiqu'il ne les aimât pas, et qu'il en fût détesté, il détourna quelques-unes des rigueurs dont cette société se trouva menacée après l'attentat de Jean Chatel. Il mourut le jour de sa naissance. Pithou avait réuni une précieuse bibliothèque, riche surtout en manuscrits, et dont une partie considérable a passé à la Bibliothèque impériale de Paris.

On a de lui : *Adversariorum subsecivorum, lib. II;* Paris, 1565, in-12; Bâle, 1575, in-8°; — *Mémoires des comtes de Champagne*, liv. I^er^; Paris, 1572, 1581, in-4°; — *Les Liber-*

tés de l'Église gallicane; Paris, 1594, in-12; reproduit dans ses *Opera miscellanea* et le *Recueil des libertés de l'Église gallicane :* ce livre a servi de base à la *Déclaration du clergé* en 1682 ; nous en avons donné deux éditions avec des notes (Paris, 1824 et 1825); — *Raisons par lesquelles les évêques de France ont pu donner l'absolution à Henri de Bourbon, roi de France;* 1593, in-8°, sous l'anonyme; — *Opera sacra, juridica, historica, miscellanea collecta;* Paris, 1609, in-4°; — *Commentaire sur les coutumes de Troyes;* Paris, 1628, in-4°; ibid., 1689, in-fol.; — *Observationes ad Codicem et Novellas Justiniani;* Paris, 1689, in-fol. Pithou s'est aussi fait connaître comme éditeur et commentateur d'un grand nombre d'auteurs de l'antiquité profane et sacrée; et les lettres lui sont presque autant redevables que la jurisprudence. Ainsi il a publié : les *Opera* de Salvien, les *Declamationes* de Quintilien, le *Satyricon* de Pétrone, les *Fables* de Phèdre, le *Pervigilium Veneris*, l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem*, la *Cosmographie* d'Ethicus, etc.; il a encore édité plusieurs textes de droit, en y joignant des notes, entre autres : *Mosaicarum et romanarum legum collatio* (Paris, 1673); *Leges Visigothorum* (ibid., 1579); *Caroli Magni, Ludovici Pii et Caroli Calvi Capitula* (ibid., 1588); *Corpus juris canonici* (ibid., 1687), 2 vol. in-fol., en collaboration avec son frère François; enfin, Pithou a publié deux recueils contenant ensemble vingt et quelques chroniqueurs français du moyen âge (Francfort, 1594, 1596, in-8°). DUPIN aîné.

Grosley, *Vie de Pierre Pithou.* — Loisel, *Vie de P. Pithou.* — Niceron, *Mémoires*, t. V. — Clarmundus, *Vitæ clarissimorum virorum.* — *Vitæ selectæ;* Londres, 1704. — Haag frères, *France protest.*

PITHOU (*François*), frère du précédent, né le 7 septembre 1543, à Troyes, où il est mort, le 25 janvier 1621. Il avait, comme on l'a vu, assisté aux leçons de Cujas en même temps que son frère Pierre. Il commença son illustration par les recherches savantes auxquelles il se livra pendant son exil volontaire en Allemagne, en Italie et en Angleterre, pour échapper aux persécutions religieuses, comme calviniste. Après sa conversion, qui eut lieu vers 1578, il se fit recevoir, à trente-sept ans, avocat au parlement de Paris; il fut un des commissaires désignés par Henri IV pour assister aux conférences de Fontainebleau; à la suite du traité de Vervins, il eut encore la mission de débattre une délimitation de territoire entre la France et les Pays-Bas; enfin il remplit les fonctions de procureur général près la chambre instituée pour la répression de la maltote. Une clause spéciale du testament de François Pithou atteste son aversion pour les jésuites; ceux-ci, de leur côté, n'ont pas non plus ménagé sa mémoire, et lui ont imputé un orgueil excessif et une humeur insociable, même vis-à-vis de son frère.

On a de lui : *Traité d'aucuns droits du roi Philippe II ès états qu'il tient à présent;* Lyon, 1594, in-8°; — *Traité de la grandeur, des droits, prééminences des rois et du royaume de France;* Troyes, 1587, in-fol.; — *Glossarium obscurorum verborum quæ in lege salica habentur;* Paris, 1702, in-fol. Fr. Pithou a aussi édité les *Rhetores latini* (Paris, 1599, in-4°); il a collaboré aux *Observationes ad Codicem* de son frère Pierre, qu'il a aidé dans la préparation de l'édition du *Corpus juris canonici;* enfin il a écrit des notes aux *Formules* de Marculfe, imprimées dans diverses éditions de ce recueil. D.

Perrault, *Hommes illustres.* — Teissier, *Éloges.* — Grosley, *Vie de Pierre Pithou.*

PITHOYS (*Claude*), littérateur français, né vers 1587, dans la principauté de Sedan, mort en 1676, à Sedan. Ayant embrassé la règle des Minimes dans un couvent de la Champagne, il se distingua par l'éloquence de la chaire. En 1632 il se retira à Sedan, et y fit profession ouverte de la religion protestante. Il se fit recevoir avocat, et réussit au barreau. Nommé professeur de philosophie (1633), puis garde de la bibliothèque publique (1637), il eut en 1675 Bayle pour successeur dans ce dernier emploi. Quelques mois avant de mourir, il avait obtenu une pension de 1,000 livres en récompense de ses services. On a de lui : *La Découverte des faux possédés, très-utile pour reconnaître et discerner les simulations et feintises et illusions d'avec les vraies et réelles possessions diaboliques;* Châlons-sur-Marne, 1621, in-8°. Il s'agit de la prétendue possession d'Élisabeth de Raufaing, dite en religion Marie-Élisabeth de la Croix, fondatrice de l'ordre de Notre-Dame du Refuge : l'évêque de Toul affirmait que la possession était réelle, et Pithoys qu'elle était simulée. Cette affaire dura plus d'une année. Le pape finit par défendre l'usage des exorcismes, qui n'avaient du reste rien produit, et la victime de ce scandale fut un médecin du duc de Lorraine, Remi Pichard, aux maléfices duquel on attribuait cette possession : on le brûla vif, le 2 mai 1622, avec une fille, sa complice. Peu de temps auparavant ce malheureux avait tenté de réfuter l'opinion de Pithoys dans un écrit intitulé : *De l'admirable vertu des saints exorcismes sur les princes de l'Enfer* (Nanci, 1622, in-8°); — *Traité curieux de l'astrologie judiciaire;* Sedan, 1641, in-8°; Montbéliard, 1646, in-8°; — *Cosmographie, ou Doctrine de la sphère, avec un Traité de la géographie;* Paris (Sedan), 1641, in-8°; — *L'Apocalypse de Méliton, ou Révélation des mystères cénobitiques;* Saint-Léger (Sedan), 1662, 1665, 1668, in-12 : c'est une espèce d'abrégé du *Saint Augustin* de Camus, évêque de Belley; mais Voltaire s'est trompé en l'attribuant à ce prélat. P. L.

La Noue, *Chron. Minimorum*, 591. — P. Norbert, *Hist. chron. de Sedan.* — Bayle, *OEuvres mêlées*, III, 629 (édit. 1627). — Bouillot, *Biogr. ardennaise.*

PITISCUS (*Barthélemy*), mathématicien al-

récompense, portait son testament, du noble désintéressement avec lequel il avait maintenu l'autorité des lois et prévenu la ruine de son pays ». C'est à la suite de cet événement que Pitt s'était démis du poste de gentilhomme de la chambre, qu'il occupait depuis 1736 dans la maison du prince de Galles, qui resta le chef reconnu de l'opposition jusqu'à sa mort, arrivée en mars 1751. Les discussions sur le bill de régence, qui suivirent cette mort, amenèrent pour la première fois, entre Pitt et Henri Fox, depuis lord Holland, cette opposition qui non-seulement les rendit rivaux pendant leur vie, mais engagea cette série de luttes politiques sur le même théâtre où leurs fils devaient plus tard briller et combattre à leur tour.

Lors de la retraite de lord Newcastle (décembre 1756), Pitt entra dans le nouveau cabinet, comme principal secrétaire d'État, chargé des affaires étrangères. Cependant Georges II, inquiet sur ses États de Hanovre, ayant voulu entrer dans la confédération des princes d'Allemagne et s'embarquer dans une guerre longue et difficile, sans profit pour l'Angleterre, Pitt s'y refusa, et donna sa démission au milieu des témoignages les plus éclatants de l'approbation publique (avril 1757). Le roi essaya de gouverner avec des conseillers plus complaisants; mais l'opinion se prononça avec tant de force qu'en juin 1757 il fut forcé de replacer à la tête de ses conseils l'homme qu'elle lui désignait, et qui pendant cinq ans exerça sur les destinées du pays une influence désormais incontestée. Voici comment la cité de Londres, dans une adresse au premier ministre, résumait les bienfaits de son administration : « Quand vous parvîntes au pouvoir, le pays était dans la plus déplorable position, nos armées battues, notre marine inactive, notre crédit au plus bas. Il n'y avait pour nous que désespoir à l'intérieur, mépris au dehors. Lorsque vous l'avez résigné, nos armées et nos flottes étaient partout victorieuses, notre commerce plus florissant qu'en temps de paix, nos finances rétablies, et le peuple plus pressé d'offrir son argent que les ministres d'emprunter. » Sous les auspices de Pitt, Amherst et Boscawen réduisirent le cap Breton; Wolfe et Saunders vainquirent à Québec; Gorée et le Sénégal furent conquis à la Grande-Bretagne; enfin la France, dont l'abaissement était le but de tous ses efforts, se vit humiliée en Europe, ruinée dans l'Inde, dépouillée de ses plus importantes possessions dans toutes les parties du monde. La mort de Georges II et l'influence de lord Bute sur son successeur vinrent ranimer l'opposition réduite au silence, et rompre l'unanimité que l'ascendant de Pitt avait maintenue dans le parlement et dans les conseils de la couronne. Ses collègues, blessés d'une supériorité qu'il ne prenait pas assez de soin de leur dissimuler, se séparèrent de lui lorsqu'apprenant la signature du *Pacte de famille*, il fut d'avis de déclarer sur-le-champ la guerre à l'Espagne. En conséquence il résigna tous ses emplois, le 5 octobre 1761, emportant avec lui les regrets de la nation et les marques de la munificence royale.

Le nouveau ministère vécut quelque temps sur les errements de son prédécesseur et sur la popularité d'un nouveau règne et d'une guerre heureuse avec l'Espagne. Pitt, que ses souffrances commençaient à éloigner du parlement, y reparut pour blâmer la paix précipitée, et, suivant lui, peu avantageuse, conclue avec cette puissance. Il s'éleva contre l'illégalité des *warrants* généraux, espèce de lettres de cachet contre les écrivains : « La presse, s'écria-t-il à ce propos, porte sa charte avec elle, rien ne la comprimera jamais! » C'est dans ce même discours qu'on trouve ce beau passage, qui caractérise bien la manière de l'orateur : « C'est une maxime de notre constitution que la maison de tout Anglais est son château-fort, défendue qu'elle est non par des remparts et des créneaux, mais par la majesté de la loi. Le plus pauvre citoyen de ce royaume peut défier dans sa chaumière toutes les forces de la couronne. Il n'importe qu'elle soit fragile, que son toit tremble au moindre souffle; les vents, la pluie, l'orage peuvent y entrer; le roi ne le peut pas : toute sa puissance expire devant le seuil de l'humble manoir. » Pitt eut aussi à défendre dans la personne de Wilkes les priviléges du parlement et les formes protectrices de la liberté individuelle. Mais bientôt de plus hautes questions vinrent animer les derniers accents de son éloquence.

La grande lutte de l'Angleterre avec ses provinces de l'Amérique du Nord avait commencé en 1766, par le bill du timbre (*stamp-act*), que les ministres cette fois eurent la sagesse de révoquer. Défendre les droits de la métropole en même temps que les libertés des colonies, telle fut dès lors la ligne de conduite adoptée par Pitt. « Prenez garde, s'écriait-il dans un passage prophétique, le jour n'est pas éloigné peut-être où l'Amérique nous tiendra tête, non-seulement sur les champs de bataille, mais dans les arts de la paix. Dût-elle succomber, elle tomberait comme l'homme fort; elle embrasserait les colonnes de l'État, et entraînerait la constitution dans sa chute. » Pressé de rentrer au pouvoir, en juillet 1766, Pitt s'y refusa longtemps, en disant : « Je suis prêt à aller à Windsor, si je puis y porter la constitution avec moi. » Il accepta enfin la mission de former un cabinet; mais il se défendit d'en être le chef, et ne se réserva que la position de garde des sceaux. Vers la fin de 1768, ses infirmités toujours croissantes, sa désapprobation des nouvelles mesures prises à l'égard de l'Amérique le firent renoncer définitivement au ministère, auquel il ne faisait guère que prêter l'autorité de son nom, mais sur lequel il ne pouvait plus, comme autrefois, peser de tout le poids de son génie. Il prit place, toutes les fois que ses souffrances le lui permirent, sur les bancs de

la chambre des pairs, où il avait été appelé avec les titres de comte de Chatham et de vicomte de Burton-Pynsent, titres que lui avait conférés la faveur royale, mais qui n'effaceront pas celui de *great commoner*, grand député des communes, qu'il tenait de la voix populaire.

Quand les ministres, se résignant aux conséquences désormais inévitables de leur mauvaise politique, vinrent proposer au parlement de reconnaître l'indépendance de l'Amérique, le vieux Chatham s'arracha de son lit de douleur, et se traîna jusqu'à la chambre. Pâle, ne marchant qu'à l'aide de béquilles, il se dirigea lentement vers son banc, au milieu des rangs pressés de ses collègues, qui s'ouvraient respectueusement devant lui. Lorsque le ministre eut développé sa motion, il se leva avec peine, et commença par remercier le ciel, qui lui avait permis de venir, pour la dernière fois peut-être, élever la voix contre le démembrement de la monarchie. Jamais il ne consentirait à dépouiller le royal rejeton de la maison de Brunswick de la plus belle portion de son héritage. Puis il montra que c'était dans la France, son alliée, qu'il fallait frapper l'Amérique, la France, dont l'humiliation lui paraissait le remède à tous les embarras de l'Angleterre. Sur une interpellation du duc de Richmond, qui objecta les difficultés d'un pareil plan, Chatham fit un violent effort pour se lever, mit la main sur son cœur, et tomba évanoui dans les bras de ceux qui l'entouraient. Il ne survécut qu'un mois à cet accident, et mourut le 11 mai 1778. Il fut enterré à Westminster, avec toute la pompe dont l'Angleterre sait entourer les restes de ses grands citoyens. 20,000 livres sterling furent votées pour l'acquittement de ses dettes, et une pension annuelle de 40,000 livres fut accordée à ses descendants..

Lorsque Chatham parut pour la dernière fois à la chambre des lords, il était appuyé sur ses deux fils, *John* et *William ;* l'un hérita de son titre (1) et l'autre de son génie.

E.-J.-B. Rathery.

Almon (John), *Anecdotes of William Pitt, earl of Chatham ;* Londres, 1792, 2 vol. in-4°. — Thackeray (Francis), *History of William Pitt, earl of Chatham ;* Londres, 1834 et 1827, 2 vol. in-4°. — *Correspondence of William Pitt, earl of Chatham, edited by the executors of his son ;* Londres, 1838-1840, 4 vol. in-8°. — Louis de Vielcastel, *Essai historique sur les deux Pitt* ; Paris, 1846, 2 vol. in-8°.

PITT (*William*), célèbre homme d'État anglais, second fils de William Pitt, comte de Chatham, et de lady Hester Grenville, né à Hayes (Kent), le 28 mai 1759, mort le 23 janvier 1806, à Putney-Heath (Surrey). Son père, qui l'aimait tendrement, l'éleva pour cette carrière politique où il avait brillé lui-même d'un si vif éclat. L'enfant montra une précocité qui étonna ses parents et ses précepteurs. On rapporte qu'à l'âge de sept ans, apprenant que son père avait été créé comte de Chatham, il s'écria : « Je suis content de n'être pas l'aîné. Je veux parler dans la chambre des communes comme mon père. » La chambre des communes fut en effet le but constant de son ambition juvénile, et son éducation eut pour objet principal de le former à l'éloquence parlementaire. Son esprit, vigoureux et lucide, s'appropriait avec rapidité et retenait sans confusion les connaissances les plus diverses ; mais ses études dans des genres très-variés, science, philologie, belles-lettres, tendaient toujours au même but. On remarque qu'à l'âge de quatorze ans il composa une tragédie, et que cette tragédie est toute politique. Si sa précocité intellectuelle charmait ses parents, sa santé les alarmait. Grand, mince, débile, il menaçait de ne pas atteindre l'âge d'homme. Pour fortifier son tempérament, les médecins lui conseillèrent le vin de Porto. Le frêle adolescent se trouva fort bien du remède, et il continua d'en faire largement usage, même lorsque sa santé aurait pu s'en passer. Après avoir fait d'excellentes études dans la maison paternelle, il fut envoyé au collége de Pembroke-Hill, dans l'université de Cambridge, vers la fin de 1773. Sa vie académique, sous la direction de Pretyman, qu'il fit depuis évêque de Lincoln et doyen de Saint-Paul, était retirée, régulière et studieuse. Il montra un goût tout particulier pour les *Principia* de Newton et en général pour les mathématiques. L'habitude qu'il prit de résoudre rapidement des problèmes numériques compliqués ajouta encore à la promptitude et à la précision de son esprit, et le prépara à ses futures discussions financières. Son amour pour les sciences ne lui fit point négliger les lettres ; mais en acquérant une connaissance solide des langues classiques, il n'oublia jamais l'usage qu'il voulait en faire. En étudiant un auteur ancien, il avait l'habitude de lire une ou deux fois un passage pour bien s'assurer du sens, puis il le traduisait couramment en anglais ; c'était un excellent moyen de s'approprier toutes les ressources de sa langue maternelle, et de trouver pour toutes sortes d'idées l'expression la plus exacte et la plus élégante, les nuances de diction les plus précises et les plus délicates. La curiosité du jeune étudiant s'étendit à tous les monuments de la littérature grecque, jusqu'aux moins connus, tels que l'*Alexandra* de Lycophron ; mais elle se fixa particulièrement sur les historiens et les orateurs, sur Thucydide et sur Démosthène. De pareilles études, qui semblaient destinées à former un érudit, n'étaient que des préparations à la carrière oratoire. Dans l'intervalle des leçons de Cambridge, Pitt allait chercher dans les chambres de Westminster des leçons d'un genre plus animé. On raconte qu'un jour à la chambre des lords il se trouva près de Fox, son aîné de onze ans et déjà un des plus grands orateurs anglais. Les deux futurs adversaires échangèrent quelques mots. Fox fut singulièrement frappé de voir que

(1) John Pitt, comte de Chatham, né le 10 septembre 1756, général dans l'armée anglaise, conduisit, en 1809, l'expédition malheureuse de Walcheren. Il fut nommé ensuite gouverneur de Gibraltar.

le jeune auditeur saisissait avec une promptitude merveilleuse les points faibles des discours qu'il écoutait, et qu'il semblait uniquement préoccupé de répondre à chaque orateur.

Pitt perdit son père en 1778. Lord Chatham ne laissa en mourant qu'une fortune médiocre, qui passa à son fils aîné. William n'eut guère pour sa part que trois cents livres sterling par an. Il lui était nécessaire de prendre une profession; il choisit celle d'avocat, et fut admis au barreau en 1780. La même année une élection générale eut lieu. Il se porta candidat pour l'université de Cambridge, et sollicita le patronage du chef du parti whig, le marquis de Rockingham, qui l'éconduisit avec une politesse dédaigneuse. Le marquis de Rockingham trouvait sans doute qu'il était présomptueux pour un jeune homme inconnu de prétendre à un siége parlementaire aussi illustre. Les électeurs de l'université le pensèrent aussi, et Pitt n'eut qu'un très-petit nombre de voix. Il entra à la chambre des communes d'une manière plus modeste, en janvier 1781. Le duc de Rutland le recommanda à sir James Lowther, qui disposait du bourg d'Appleby, et sir James Lowther le fit élire ou plutôt le nomma représentant au parlement.

Il serait difficile de concevoir une époque plus triste pour l'Angleterre, plus pleine de périls au dedans et au dehors que celle à laquelle le fils de lord Chatham entra dans l'assemblée où son père avait régné et où il n'avait pas laissé de successeur. Pour bien comprendre le rôle important qu'il joua presque aussitôt, il faut se représenter exactement quelle était alors la situation de la royauté, de la nation et des partis. Pendant près d'un demi-siècle, depuis l'accession de la maison de Hanovre au trône de la Grande-Bretagne jusqu'à l'avénement de Georges III, l'Angleterre avait été gouvernée par une sorte d'oligarchie whig, formée des grandes familles qui avaient pris une part décisive à la chute des Stuarts et appelé au pouvoir suprême Guillaume III et Georges Ier. Pendant toute cette période les changements de ministères furent plutôt l'effet de rivalités personnelles que de luttes de principes; les tories, défenseurs de la prérogative royale, mais ennemis du roi régnant, ne firent que fournir un appoint plus ou moins considérable aux différentes oppositions et n'approchèrent pas du gouvernement. Avec l'avénement de Georges III la situation des partis changea. Ce prince monta sur le trône avec la résolution de se débarrasser de la tutelle des whigs et d'être roi. Les tories favorisèrent cette disposition; et comme ils ne tenaient plus aux Stuarts, maintenant oubliés, ils offrirent au troisième monarque hanovrien un dévouement beaucoup plus commode que celui des whigs. Avec ses nouveaux alliés, et à l'aide de l'immense patronage de la couronne, Georges III engagea contre l'oligarchie whig une lutte qui, après de singulières alternatives, aboutit au ministère tory de lord North. Cette administration, choisie par le roi, soutenue par lui avec une extrême ténacité, avait la majorité dans le parlement, et dans des circonstances ordinaires elle aurait gouverné sans obstacles; mais elle se trouva jetée au milieu des événements les plus difficiles. Les colonies américaines se soulevèrent contre leur métropole, et défièrent tous ses efforts jusqu'à ce que le peuple anglais se fatigua d'une guerre odieuse et humiliante, qu'on ne savait comment poursuivre ni comment terminer. La France, entraînant après elle l'Espagne et la Hollande, avait pris parti pour les colonies insurgées; la Russie, le Danemark et la Suède avaient formé la neutralité armée qui mettait l'Angleterre dans l'alternative ou de renoncer à des pratiques maritimes essentielles à sa prospérité commerciale ou de tenir tête à une coalition de toutes les puissances navales de l'Europe. Ainsi menacée de toutes parts, défaite sur terre, battue même sur mer, et impuissante à protéger ses côtes, l'Angleterre était encore violemment agitée au dedans. Les projets de réformes se succédaient, aux applaudissements du peuple, irrité contre la cour. Burke avait proposé sa réforme économique, qui était devenue un sujet d'émotion publique; le duc de Richmond proposait une réforme électorale, qui allait presque jusqu'au suffrage universel; enfin, lord Georges Gordon soulevait la foule au cri de : « Pas de papauté ! » et l'émeute restait pendant plusieurs jours maîtresse des rues de Londres.

Telle était la situation de l'Angleterre lorsque William Pitt entra au parlement. L'administration de lord North, quoique encore en possession de la majorité, n'avait qu'une force apparente. Le premier ministre aurait désiré se retirer, et il ne gardait le pouvoir que pour complaire aux désirs obstinés du roi. Ce ministère chancelant était attaqué par deux oppositions, qui marchaient ensemble sans s'aimer, et qui, rapprochées par les principes, étaient divisées par des jalousies personnelles. La moins nombreuse se composait du reste des adhérents de lord Chatham; lord Shelburne la représentait à la chambre des lords; Dunning et le colonel Barré étaient ses principaux organes dans les communes. La seconde, formidable par le nombre, la fortune, l'éloquence, la popularité de ses membres, se composait des whigs proprement dits. Son chef respectable et médiocre était le marquis de Rockingham; son chef véritable aurait été Fox si ses habitudes dissipées et un certain manque de jugement ou de réflexion, au milieu de qualités de premier ordre, ne l'avaient rendu peu capable de conduire un grand parti. Pitt prit place dans les rangs de l'opposition; mais il ne s'attacha expressément à aucune fraction parlementaire, pas même à celle qui représentait les traditions de son père. Il parla pour la première fois le 26 février 1781, en faveur de la réforme économique proposée par Burke. L'attente excitée par son apparition était grande; s'il la justifiait, s'il se montrait le digne

fils de celui qu'on appelait le grand orateur des communes (*the great commoner*), il voyait s'ouvrir devant lui l'accès aux plus hautes places. Pitt réussit. Avec ses yeux vifs et perçants, son front élevé et large, où dominaient ce que les phrénologistes nomment les organes perceptifs, avec ses lèvres qui au repos exprimaient la réserve, la ténacité et la résolution, mais qui en mouvement se prêtaient avec une singulière flexibilité à rendre les plus mâles passions, l'indignation et le dédain, avec l'élégance noble de ses gestes, avec sa voix claire et harmonieuse, avec sa diction exacte, bien choisie, animée, pressante, le jeune homme se fit reconnaître aussitôt pour un maître de l'éloquence. Lord North déclara que c'était le meilleur premier discours qu'il eût jamais entendu. Burke, ému jusqu'aux larmes, s'écria : « Ce n'est pas un rameau du vieux chêne, c'est le chêne lui-même. » — « Pitt sera un des premiers hommes du parlement », dit un des membres de l'opposition à Fox. — « Il l'est déjà, répondit celui-ci », qui fut un des plus empressés à complimenter son futur rival. Un vieux général, qui siégeait aux communes depuis de longues années, les voyant ensemble leur dit : « Vieux comme je suis, je m'attends à vous voir lutter l'un contre l'autre, comme j'ai vu vos pères se combattre avant vous. » Fox parut interdit de la prédiction ; mais Pitt reprit avec beaucoup d'à-propos : « Je ne doute pas, général, que vous ne désiriez vivre autant que Mathusalem. » Le mot était heureux ; mais le vieux général, pour voir vérifier sa prophétie, n'eut pas besoin d'atteindre l'âge d'un patriarche ; il n'eut pas même besoin de vivre encore deux ans.

Ce brillant succès n'enivra pas le jeune orateur, et ne l'excita pas à multiplier les preuves d'un talent si applaudi. Dans cette session il ne parla que deux fois de plus, et toujours avec beaucoup d'à-propos et d'effet. Dans la session suivante, ouverte le 27 novembre 1781, il continua son opposition contre le ministère ; mais ses attaques, quoique vives, étaient mesurées. Bien différent de Fox, qui gardait au pouvoir les allures d'un tribun, Pitt portait dans l'opposition la réserve d'un homme d'État. Aussi ses discours étaient bien accueillis, même sur le banc de la trésorerie. Parmi ceux qui les louèrent le plus chaudement on remarqua Henry Dundas, lord avocat d'Écosse, qui tenait à rester en place, et qui, voyant chanceler lord North, se mettait en mesure avec les futurs ministres. Ses éloges étaient de bon augure pour Pitt, et furent entre lui et Dundas le commencement d'une liaison que la mort seule devait rompre. Lord North donna sa démission, le 20 mars 1782, et Georges III, à son grand désespoir, fut forcé de confier au marquis de Rockingham le soin de former un ministère. Dans cette administration, à laquelle les deux oppositions fournirent un contingent presque égal, il ne tenait qu'à Pitt d'occuper une place secondaire. La riche sinécure de vice-trésorier d'Irlande lui fut offerte ; il la refusa sans hésiter, déclarant qu'il n'accepterait qu'une place qui lui donnerait entrée dans le cabinet. Cette prétention de la part d'un jeune homme de vingt-trois ans, qui n'était au parlement que depuis un an, pouvait sembler présomptueuse ; elle parut naturelle chez le fils de lord Chatham. Il la justifia par son habile conduite pendant le court ministère de Rockingham. Il ne fit pas d'opposition aux whigs, maintenant au pouvoir ; mais il choisit certaines questions qui, sans atteindre directement la cour, le rendaient populaire dans la nation en le montrant plus libéral que les libéraux. Ainsi il proposa la réforme parlementaire que les whigs (à part le duc de Richmond, Fox et quelques autres) voyaient avec défaveur. Battu sur ce point à une faible majorité, il fit une motion contre la vénalité électorale, et si cette fois encore il ne l'emporta pas, il eut l'habileté de réduire Fox à défendre un abus flagrant.

Le cabinet du marquis de Rockingham, déchiré par la rivalité de Shelburne et de Fox, ne survécut pas à la mort de son chef (1er juillet 1782). Les whigs demandaient qu'on donnât pour successeur à Rockingham le duc de Portland ; le roi, toujours empressé de se débarrasser de ce parti, donna la place de premier ministre à Shelburne. Aussitôt Fox et le chancelier de l'échiquier, lord John Cavendish, se retirèrent. Le nouveau premier ministre avait besoin d'un orateur de grand talent pour tenir tête dans la chambre des communes à la redoutable opposition qui se préparait ; il jeta les yeux sur Pitt, et lui offrit la place de chancelier de l'échiquier. Pitt accepta ; il avait à peine accompli sa vingt-troisième année.

Le ministère de lord Shelburne était faible dans le parlement ; il ne comptait dans la chambre des communes que sur cent quarante membres, tandis que lord North en commandait cent vingt et Fox quatre-vingt-dix (ces chiffres sont donnés par Gibbon dans une lettre du 14 octobre 1782). Il est vrai que les partis de North et de Fox s'étaient si violemment combattus qu'il paraissait impossible qu'ils se réunissent jamais ; mais quand deux oppositions poursuivent le même but, elles finissent toujours par s'entendre sur les moyens. Les ministres le savaient ; aussi songèrent-ils à se fortifier par une alliance avec l'un des deux partis. Shelburne aurait incliné vers lord North ; mais Pitt refusa formellement de siéger dans le cabinet avec un personnage aussi impopulaire, et de l'assentiment du premier ministre il ouvrit une négociation avec Fox. Les deux hommes d'État eurent une entrevue le 11 février 1783. Aux propositions de Pitt, Fox répondit en déclarant qu'il ne ferait jamais partie d'une administration dont Shelburne serait le chef. « Alors la négociation est finie, dit Pitt, car je ne suis pas venu ici pour trahir lord Shelburne. » Après cette tentative avortée,

le ministère ne pouvait plus compter que sur la désunion de ses ennemis. Cette dernière chance lui échappa. Le 14 février lord North et Fox se mirent d'accord et formèrent cette fameuse coalition où l'on vit les récents défenseurs de la prérogative royale et les partisans de l'omnipotence parlementaire, les tories, qui avaient fait la guerre aux colonies américaines, et les whigs, qui n'avaient cessé de réclamer la paix, se réunir pour renverser un ministère dont le seul tort était d'être indépendant des deux partis. Pour que rien ne manquât au scandale de la coalition, les *northites* et les *foxites* prirent pour point de départ de leur action commune la question qui les avait le plus violemment divisés. Depuis l'avénement de Shelburne au pouvoir les négociations pour la paix sur la base de la reconnaissance de l'indépendance américaine s'étaient activement poursuivies. Les préliminaires de la paix signés avec l'Amérique, la France et l'Espagne, et aussi favorables que le permettait la situation de l'Angleterre, furent présentés au parlement. Ces préliminaires auraient dû avoir l'assentiment des whigs; cependant ceux-ci prirent l'initiative de l'attaque, et menèrent au combat leurs nouveaux alliés, qui du moins étaient conséquents en repoussant la paix. Une motion de censure proposée par lord John Cavendish fut votée par deux cent sept voix contre cent quatre-vingt-dix. En conséquence lord Shelburne résigna le 24 février 1783. Avant de subir encore une fois Fox et les whigs avec North, qui lui était devenu aussi odieux que Fox lui-même, Georges III soutint une lutte désespérée de six semaines, et s'il céda enfin, ce fut avec l'espoir de se débarrasser promptement du ministère qu'on lui imposait. Dans l'interrègne, comme l'appelle Horace Walpole, le roi insista vivement auprès de Pitt pour qu'il acceptât la place de premier ministre. Le jeune homme refusa avec beaucoup de jugement. Il voyait que la coalition parlementaire n'avait pas atteint ce degré d'impopularité qui permettrait de la braver impunément; il savait que ce moment viendrait, et il résolut de l'attendre. Sur son refus Georges subit les conditions des coalisés. Le 2 avril le nouveau ministère fut formé, avec le duc de Portland pour chef nominal et Fox pour chef réel. Celui-ci aurait vivement désiré conserver Pitt comme chancelier de l'échiquier; mais l'homme d'État qui venait de refuser la première place rejeta bien loin la proposition de partager la seconde avec North, qu'il avait toujours combattu, et avec Fox, dont il s'était nettement séparé.

On s'attendait qu'en quittant le ministère il se mettrait à la tête de l'opposition; il n'en fit rien: il aima mieux garder la position indépendante qu'il avait prise sous le ministère Rockingham. Sa seule manière de combattre une administration qui avait contre elle le roi et la nation fut de proposer des réformes qui plaisaient au peuple sans trop déplaire au souverain. Il renouvela sa proposition de réforme électorale, qui fut rejetée à une majorité beaucoup plus forte que la première fois; il présenta un bill pour une réforme économique dans les offices publics. Les ministres laissèrent passer un bill aux communes, et le firent rejeter par les lords.

La session se termina le 16 juillet, et laissa le ministère solide en apparence. Mais Fox, quoique trop porté à la confiance, sentait la faiblesse de sa situation; il savait qu'un seul homme pouvait assurer la durée du cabinet de la coalition. Dans une lettre à lord Ossory, le 9 septembre 1783, il s'exprimait ainsi : « La prochaine session du parlement sera une grande crise. J'avoue que j'y ai confiance... Mais il m'est impossible de ne pas sentir chaque jour quel immense avantage ce serait pour ce pays s'il était dans un état tel qu'il pût promettre dans l'opinion de l'Europe une administration permanente. Si Pitt pouvait être persuadé (mais j'en désespère), je suis convaincu qu'il rendrait au pays un service plus réel qu'aucun homme ne l'a jamais fait. » Pitt était bien loin en effet de se laisser persuader. Dans ce même mois de septembre il fit un voyage en France avec deux de ses amis, Eliot et Wilberforce. Les trois voyageurs s'arrêtèrent quelques jours à Reims pour s'y familiariser avec la langue française. Ils s'y lièrent avec l'abbé Lageard, homme d'esprit, secrétaire de l'archevêque de Reims. Dans la société de cet abbé, qui l'interrogeait avec une curiosité intelligente, Pitt eut des mots heureux, dont un surtout a été souvent cité. L'abbé s'étonnait qu'un pays aussi moral que l'Angleterre se laissât gouverner par un homme de mœurs dissolues comme Fox. « C'est que vous n'avez pas été sous la baguette du magicien, » répondit Pitt. Les trois amis se rendirent ensuite à Paris, et de là à Fontainebleau, où se trouvait la cour. Ils furent présentés au roi et invités à suivre la chasse. Wilberforce raconte que tous à la cour, hommes et femmes, se pressaient autour de Pitt, et que celui-ci montrait beaucoup de vivacité et de présence d'esprit, quoiqu'il fût un peu obsédé quand tout ce monde lui parlait de réforme parlementaire. » On a raconté, mais à tort, que vers ce temps Horace Walpole essaya de négocier un mariage entre William Pitt et la fille de Necker, si célèbre depuis sous le nom de M^me^ de Staël. La dot devait être de plusieurs millions. Pitt ne fut pas tenté, et il répondit en souriant qu'il était déjà marié avec sa patrie. Il revint en Angleterre pour la prochaine session, qui s'ouvrit le 11 novembre 1783. Le ministère en durant semblait avoir gagné de la force; son impopularité dans le pays était moins manifeste, et le roi lui-même paraissait à demi résigné. Trompé par ces symptômes favorables, Fox eut l'imprudence d'adopter et de présenter au parlement, le 18 novembre, un bill pour le gouvernement de l'Inde

préparé par Burke avec la plus fatale imprévoyance ou dans des vues de parti singulièrement étroites. Ce bill enlevait à la Compagnie des Indes l'administration de ce pays et l'immense patronage qui en dépendait, pour les transférer non pas à la couronne, mais à une commission nommée par le parlement et révocable par le parlement seul. Rarement une atteinte plus directe avait été portée aux droits de la couronne. Le peuple regarda ce projet avec autant d'indignation que le roi lui-même; il n'y vit qu'un moyen pour l'oligarchie whig de se perpétuer au pouvoir. Pitt, comprenant que le souverain et la nation étaient réunis dans un même sentiment, se fit aussitôt l'organe de ce sentiment, dont la force devait être irrésistible; il se présenta contre le ministère comme le champion de la prérogative royale et des libertés nationales, également foulées aux pieds par la coalition. Malgré son opposition, le bill passa à la chambre des communes (8 décembre); mais à la chambre des lords il échoua contre un écueil imprévu. Le roi chargea lord Temple, cousin de Pitt, d'annoncer en particulier à chaque pair qu'il regarderait comme son ennemi personnel quiconque voterait pour le bill de Fox. L'intervention du roi eut son effet. Le 17 décembre le bill de l'Inde fut rejeté par les lords, à la majorité de dix-neuf voix; le lendemain Georges renvoya ses ministres, et nomma Pitt premier lord de la trésorerie et chancelier de l'échiquier.

Pitt eut de la peine à former un ministère, car personne ne croyait que son administration pût tenir un mois. Il fut forcé de composer tout son cabinet de pairs, faute de trouver un seul membre distingué de la chambre des communes qui voulût l'assister. Temple, qui avait d'abord accepté la place de secrétaire d'État, donna sa démission au bout de trois jours. Ce fut donc seul qu'il aborda la majorité parlementaire soulevée contre lui. Il aurait pu dissoudre immédiatement la chambre; mais il aima mieux donner à l'opinion le temps de se prononcer ouvertement en sa faveur. Le parlement fut ajourné du 26 décembre au 12 janvier. Dans l'intervalle Pitt accomplit un acte de désintéressement qui mit le comble à sa popularité. Une sinécure inamovible qui rapportait 3,000 livres (75,000 fr.) vint à vaquer; ses collègues le pressaient de la prendre pour lui; il la donna à un vieil ami de son père, le colonel Barré. Ce qui augmenta le prix de cette action, c'est que Pitt était sans fortune et qu'il n'avait en ce moment presque aucune chance de se maintenir au pouvoir.

Dès que le parlement fut réuni de nouveau, l'opposition commença une attaque en forme. Une série de votes généraux de censure contre les ministres et d'adresses à la couronne pour la formation d'une nouvelle administration fut votée par la chambre des communes; mais le roi refusa de renvoyer ses ministres, et Pitt déclara qu'il ne résignerait que si le vote contre lui portait un fait spécial. L'attaque fut conduite par Fox avec une énergie infatigable, un esprit de ressources étonnant et une admirable éloquence; elle fut soutenue par Pitt avec une froide résolution et un jugement imperturbable. Fox, quoique intempérant dans son langage, ne poussa pas les choses à l'extrême, et beaucoup de députés, effrayés de ce duel parlementaire, essayèrent de rapprocher les deux adversaires. Le premier ministre ne repoussa pas l'idée de s'entendre avec le duc de Portland pour former une sorte d'administration mixte. Mais restait à savoir qui en serait le chef. Sur ce point tout accord était impossible. La lutte continua donc. Quelques députés, voyant que le ministère durait, se rattachèrent à lui. La majorité hostile diminua peu à peu, et le 8 mars une remontrance finale proposée par Burke ne fut votée qu'à une voix. A une nouvelle épreuve la coalition se serait probablement trouvée en minorité; mais dès que les lois nécessaires à la marche du gouvernement eurent été votées, le parlement fut dissous, le 24 mars 1784.

L'opinion publique exerça une influence décisive sur les élections. Environ cent soixante membres de l'opposition perdirent leur siége, et la coalition essuya une déroute complète. Pitt fut élu représentant de l'université de Cambridge. Possédant la confiance du roi et celle de la nation, disposant dans le parlement d'une immense majorité, il gouverna son pays avec une autorité mieux établie que celle d'aucun de ses prédécesseurs. Son histoire se confond dès ce moment avec celle de l'Angleterre, et un peu plus tard avec celle de l'Europe. Il serait impossible dans les limites d'un article biographique de résumer tous les événements auxquels il prit part; nous devons nous borner à ceux qui influèrent directement sur sa position politique ou qui jettent du jour sur son caractère. Le premier ministère de Pitt dura dix-sept ans; il se partage en deux parties bien distinctes : la période antérieure à l'établissement de la république en France, et la période contemporaine de la république française. Dans la première 1784-1792, qui compte parmi les plus paisibles et les plus heureuses époques de l'histoire d'Angleterre, Pitt se montra parfaitement fidèle aux principes qu'il avait avancés dans l'opposition. Les whigs ne pouvaient raisonnablement lui rien reprocher, et dans toutes les circonstances essentielles il sut habilement mettre de son côté les idées libérales. Les principaux actes de son administration furent le bill pour le gouvernement de l'Inde en 1784, la réforme du système financier de la Grande-Bretagne, le traité de commerce avec la France en 1786; l'intervention en Hollande en 1787, et la loi de régence en 1788. Le bill de l'Inde, voté par une majorité de 271 contre 60, n'enleva pas à la Compagnie le droit de gouverner ses possessions, mais il plaça l'exercice

de ce droit sous le contrôle d'une commission ministérielle (*ministerial board of control*). Le système de double gouvernement établi par Pitt a duré soixante-quatorze ans, et il n'a succombé que lorsque la terrible insurrection de l'armée du Bengale a fait sentir aux Anglais la nécessité d'une administration plus concentrée, plus rapide et plus énergique.

Après avoir réglé par un compromis, qui fut agréé de toutes les parties intéressées, une des questions les plus épineuses que lui eussent léguées ses prédécesseurs, Pitt s'occupa de réparer les finances, qui étaient à la fois dans la pénurie et dans le désordre. Toute l'administration financière de lord North n'avait été qu'une suite d'expédients ruineux pour subvenir aux nécessités d'une guerre malheureuse. Pitt trouvant son pays en paix profita de la circonstance pour réaliser dans les services publics d'importantes économies. Il fit mieux encore, il tenta d'introduire dans le système financier de l'Angleterre les maximes libérales de l'école d'Adam Smith. Une réduction de l'impôt sur le thé, réduction qui, comme toutes les mesures de ce genre, eut pour effet d'arrêter la contrebande et d'accroître la consommation, par conséquent d'augmenter les revenus de l'État en diminuant les charges des contribuables, un fonds d'amortissement, constitué peut-être d'une manière plus ingénieuse que solide, mais qui atteignit parfaitement son but, qui était de rassurer le public sur le chiffre de la dette, attestèrent chez le jeune ministre des vues beaucoup plus larges que celles de l'opposition. Mais rien ne lui fit plus d'honneur sous ce rapport que le traité de commerce avec la France. Pour le conclure et le faire ratifier, il dut vaincre les préjugés de ses amis et triompher des arguments de ses adversaires, qui lui reprochaient d'être l'indigne fils de lord Chatham et de sacrifier le commerce de l'Angleterre à une nation que son père avait si énergiquement combattue. Rien n'était moins fondé que de pareilles attaques : le traité était établi sur des bases équitables, et quoiqu'il froissât ou plutôt qu'il effrayât momentanément beaucoup d'intérêts, il devait produire d'heureux résultats pour les deux pays. D'ailleurs, quoique partisan d'une politique pacifique, Pitt n'était pas disposé à sacrifier les intérêts de l'Angleterre. Il le montra bientôt par sa manière d'agir dans une importante question internationale. La Hollande était alors divisée en deux partis : le parti patriotique, appuyé par la France, et le parti du stathouder, que soutenaient l'Angleterre et la Prusse. Le parti patriotique l'emporta d'abord (1786-1787), et força le stathouder avec sa famille à quitter la Haye ; mais le duc de Brunswick, à la tête d'une armée prussienne, entra en Hollande, et rétablit le stathoudérat. Pitt, qui en cela d'ailleurs ne faisait que se conformer à la volonté de Georges III, avait été le promoteur de cette intervention, que le gouvernement français n'osa pas empêcher ; il en profita pour conclure avec la Prusse (août 1788) un traité d'alliance défensive. A peine cette affaire était-elle réglée, au grand avantage de l'Angleterre, qu'un grave événement intérieur mit en danger l'existence du ministère. Vers la fin d'octobre 1788, Georges III fut atteint d'aliénation mentale, et tomba en même temps dangereusement malade. Sa mort, qui paraissait probable, ou sa démence, qui était certaine, devaient appeler au pouvoir suprême, soit comme roi, soit comme régent, le prince de Galles, dont les relations avec Fox et les autres chefs de l'opposition étaient bien connues. Dans les deux cas le renvoi du ministère n'était pas douteux ; mais telle était la popularité de Pitt qu'il put, avec l'assentiment de la nation, retarder pendant plusieurs mois la prise de possession de la régence par le prince de Galles. L'opposition, pressée d'arriver au pouvoir, prétendait que le prince de Galles avait le droit d'exercer les fonctions royales dans le cas d'incapacité du roi. A cette doctrine ultra-monarchique de Fox et de ses amis, Pitt opposa une doctrine presque républicaine ; il soutint que lorsque le roi est incapable, le pouvoir retourne au parlement ; que si l'héritier présomptif est le régent le plus naturellement désigné, il n'a cependant pas plus de droit légal que tout autre individu du royaume ; que ce droit ne lui vient que du parlement, qui en le lui conférant peut y apporter toutes les restrictions qu'il juge convenables. Un bill de régence conçu dans ce sens fut présenté au parlement, et devint l'objet de longues discussions. La crise, véritable interrègne, pendant lequel Pitt exerça l'autorité royale, se prolongea près de quatre mois. Enfin, à la veille même de la régence, lorsqu'un nouveau ministère, qui était à quelques noms près le ministère de la coalition, était déjà arrangé, le roi recouvra la santé et la raison. Son rétablissement fut annoncé le 24 février 1789. Cette nouvelle fut accueillie dans tout le pays avec une joie extraordinaire ; elle donna lieu à Londres à une illumination que Wraxall appelle « la plus universelle exhibition de loyauté et de joie nationale dont l'Angleterre ait jamais été témoin ». Si on compare ces manifestations aux sentiments bien contraires du peuple anglais dix ans plus tôt, lorsque Johnson, un tory, disait : « Si on faisait voter loyalement l'Angleterre, le roi serait renvoyé ce soir et ses adhérents seraient pendus demain, » on comprendra combien Georges III avait acquis de popularité grâce à son jeune et habile ministre.

La courte démence de Georges III et la question de régence n'avaient fait que raffermir Pitt au pouvoir. Tout semblait lui annoncer de longues années de paisible administration, lorsque surgit tout à coup le grand orage qui sans porter atteinte à son autorité lui en rendit l'exercice plus difficile. Quelques semaines après le rétablissement du roi, les états généraux se réu-

nirent à Versailles. Une rapide succession d'actes législatifs et de mouvements populaires donna à cet événement la portée d'une révolution. La perspective d'une modification constitutionnelle dans la vieille monarchie française ne déplaisait pas aux Anglais. Pitt et Fox s'accordèrent pour applaudir à la prise de la Bastille. Le premier qui s'alarma des pratiques et des tendances de la révolution française ne fut ni Pitt ni un de ses amis, ce fut le plus grand des whigs par le génie, Edmond Burke. Le célèbre pamphlet qu'il lança en 1790 eut pour effet immédiat de jeter la désunion dans le parti whig, et par conséquent de fortifier le ministère; mais il eut des effets bien plus puissants encore. Il souleva l'opinion publique de l'Angleterre et de toute une partie de l'Europe contre les innovations qui s'accomplissaient en France; il jeta les bases morales de la coalition des monarchies européennes contre la révolution française. Une pareille influence fait honneur au génie de Burke, mais on peut affirmer qu'elle a été funeste. Si les grands États de l'Europe, au lieu d'intervenir dans les affaires de la France, s'étaient contentés de maintenir l'ordre chez eux, il est probable que la révolution française n'aurait pas pris la violente intensité que lui donnèrent les obstacles accumulés contre elle. La politique de non-intervention était à tous égards la plus sage; c'était certainement celle de Pitt, et s'il y manqua ce fut sous la double pression des passions contraires excitées des deux côtés du détroit. Burke était infatigable dans ses prédications contre la révolution. Pour pousser le premier ministre vers une politique plus énergique, il lui promettait l'adhésion d'une grande partie des whigs. Trouvant Pitt trop tiède à son gré, il prit l'initiative du schisme, en mai 1791, et déclara solennellement dans la chambre des communes que tous ses rapports avec Fox étaient rompus. Cet acte d'un grand esprit, aussi sincère qu'intempérant, porta un coup terrible au vieux parti whig, qui n'exista plus que dans Fox et quelques adhérents fidèles, dont le nombre alla en diminuant jusqu'à la fin du siècle. La majorité de l'opposition n'attendait qu'un prétexte honnête pour se rallier au gouvernement. L'ardeur de ses anciens et de ses nouveaux alliés n'entraîna Pitt à aucune démarche prématurée, et il imposa la même réserve à ses collègues. Le 17 août 1791, lord Grenville, ministre des affaires étrangères, écrivait à son frère. « Vous ne sauriez vous faire une idée de tout le travail que j'ai eu depuis le mois d'avril; mais j'en suis payé par le maintien de la paix, qui est tout ce que ce pays peut désirer. Il nous sera permis maintenant, je l'espère, de jouir de ce bienfait pendant une très-longue période, et de cultiver une situation d'une prospérité sans exemple dans notre histoire. » Les événements qui se succédèrent rapidement à la fin de 1791 et dans les premiers mois de 1792 ne changèrent rien aux dispositions du gouvernement anglais, qui s'abstint de toute immixtion dans les hostilités contre la France. Une lettre de lord Grenville, écrite le 7 novembre 1792, c'est-à-dire après le 10 août, les massacres de septembre, la conquête de la Belgique et à la veille du jugement de Louis XVI, représente exactement quels étaient à ce moment de crise les projets et les espérances de Pitt et de ses collègues; elle jette aussi du jour sur leur conduite antérieure. Ce document emprunte à son intimité même une autorité qui nous paraît irrécusable :

« Vous connaissez, dit Grenville, les événements par les journaux, souvent avant moi, et ils sont tels que j'ai peu de plaisir à les rappeler en détail. Les causes ont été cachées *caliginosa nocte*, et j'ai été parmi les faiseurs de conjectures seulement, et non pas toujours parmi les plus heureux. Je bénis Dieu que nous ayons eu l'esprit de nous tenir en dehors de la glorieuse entreprise des armées combinées, et que nous ne nous soyons pas laissé tenter par l'espoir de partager les dépouilles dans le démembrement de la France, ni par la perspective d'écraser d'un seul coup les principes démocratiques dans le monde entier. Mais ayant si fermement résisté à toutes les sollicitations d'entrer dans ces plans, nous avons été punis de notre obstination, en étant tenus dans une profonde ignorance des moyens par lesquels ils devaient être exécutés et même, autant qu'il était possible, des événements accomplis dans le cours de l'entreprise... Toute mon ambition est... que je puisse me dire que j'ai contribué à préserver, du moins pour quelque temps, mon pays des maux de toutes sortes qui nous entourent. Je suis de plus en plus convaincu que cela ne se peut faire qu'en nous tenant entièrement et absolument en dehors, et en veillant beaucoup à l'intérieur, mais en faisant très-peu de chose en vérité; en essayant d'entretenir dans ce pays une détermination réelle de combattre pour la constitution quand elle sera attaquée, ce qui arrivera infailliblement si les choses suivent leur cours, et par-dessus tout en tâchant de rendre la situation des classes inférieures aussi bonne que possible. »

Moins de trois mois après cette lettre la France et l'Angleterre étaient engagées dans une guerre qui, sauf deux courtes trêves, dura vingt-deux ans. Sur qui doit retomber la responsabilité de la rupture de la paix? C'est une question qui est encore douteuse, parce qu'elle n'a pas été étudiée avec impartialité. Le premier fait à constater, c'est que la guerre fut déclarée par la France, le 1er février 1793. En prenant cette grave initiative, la Convention se fonda sur les motifs suivants : « que le roi d'Angleterre avait persisté à donner des preuves de ses mauvaises dispositions à l'égard du peuple français et de son attachement à la coalition des têtes couronnées; qu'il avait rappelé son ambassadeur de Paris et refusé de reconnaître l'ambassadeur de la république française; qu'il avait interdit l'exportation du blé en France; qu'il avait prohibé la circulation des assignats; qu'il avait soumis les Français en Angleterre à des formalités vexatoires; qu'il avait donné protection et des secours

pécuniaires aux émigrés; qu'il avait augmenté ses forces navales et militaires. » Il est certain que d'après le droit international aucun de ces motifs ne justifiait un recours aux armes, et que par conséquent la responsabilité stricte de la déclaration de guerre retombe sur le gouvernement français; mais il est certain aussi que depuis le 10 août le cabinet anglais croyait peu à la continuation de la paix, et que depuis la conquête de la Belgique il était décidé à la guerre, à moins que la France ne garantît qu'elle restituerait les provinces des Pays-Bas. Enfin telle était l'excitation produite en Angleterre par le supplice de Louis XVI qu'il eût été dangereux pour Pitt de résister plus longtemps au cri de l'opinion publique; il céda, mais le plus tard possible, et il laissa à la Convention le soin de proclamer les hostilités. On peut dire qu'excepté Fox et ses rares adhérents, et les radicaux, moins nombreux encore, Pitt fut en Angleterre le dernier homme qui voulut la guerre. « Parce qu'il marchait en tête de ses compagnons, dit lord Macaulay, et qu'il les dominait tous, on a pensé qu'il les conduisait; la vérité est qu'il fut violemment poussé par eux, et que s'il eût tardé un peu plus qu'il ne fit, ils l'auraient jeté de côté ou foulé sous leurs pieds. »

Une fois les hostilités commencées, Pitt les conduisit-il de manière à amener une issue prompte et favorable pour son pays? On admet généralement aujourd'hui qu'il fut au-dessous des circonstances, et qu'il se montra aussi incapable dans la direction supérieure de la lutte que ferme et habile dans la direction du parlement. Mais si l'on s'accorde à blâmer ce qu'il fit, on n'est pas d'accord sur ce qu'il aurait dû faire. Lord Brougham et lord Macaulay pensent que puisqu'il ne soutenait pas avec Fox la cause de la paix, il aurait dû pousser la guerre avec la plus grande énergie, opposer l'enthousiasme à l'enthousiasme, et une croisade monarchique à la croisade démocratique de la Convention. Mais, outre qu'une pareille croisade est un rêve renouvelé de Burke, et qu'il est fort douteux qu'on eût pu soulever les peuples en faveur des principes royalistes, une guerre ainsi conduite aurait été plus violente encore sans être plus effective. Pitt agit sagement en donnant à la guerre un but plus pratique et plus conforme au droit des gens. Son grand tort fut de ne pas savoir faire accorder les moyens avec le but. Il céda trop aux sollicitations des émigrés et aux appels des insurgés de la Vendée, de la Bretagne et du midi. Il prit aux affaires intérieures de la France une part qui ne fut ni honorable ni profitable. L'occupation et l'abandon de Toulon, l'incendie et la capture des vaisseaux que contenait ce port, les envois d'armes et d'argent aux Vendéens et aux chouans, l'expédition de Quiberon et tant d'autres faits du même genre, donnèrent à la guerre un caractère déloyal et atroce, qui a laissé chez les deux peuples des traces ineffaçables.

Une autre erreur capitale de Pitt au point de vue anglais, ce fut de trop compter sur les armes étrangères, et de payer à des prix exorbitants les services médiocres ou nuls de la coalition continentale. Les *Mémoires* du comte de Malmesbury contiennent à ce sujet les plus curieux détails. Nous citerons, par exemple, la négociation de 1794 avec la Prusse, qui quoique belligérante prétendait faire la guerre aux frais de l'Angleterre, et qui réussit en effet à obtenir un subside de 30 millions pour un corps auxiliaire qui ne fut jamais mis en mouvement. Malmesbury, le négociateur, se consola de cette mésaventure en écrivant à son gouvernement qu'il avait en affaire à des Algériens, et qu'il n'y avait pas de honte à être volé par des pirates. Si une partie de l'or prodigué pour fomenter en France des révoltes impuissantes et pour soudoyer à l'étranger des coalisés de mauvaise foi avait été employée à augmenter l'armée et la flotte anglaise, si surtout Pitt avait su tirer un meilleur parti des forces de son pays, il aurait infiniment plus fait pour atteindre son but qu'en brûlant quelques vaisseaux dans les chantiers de Toulon et en envoyant des milliers d'émigrés trouver la mort sur la plage de Quiberon. Ce but, qui était de renfermer la France dans ses anciennes limites, il le manqua.

Il est remarquable que les échecs de sa politique étrangère ne l'affaiblirent pas à l'intérieur. En prévision de la guerre, il s'était efforcé de rallier à son ministère les principaux membres de l'opposition. Il fit même des ouvertures à Fox, et eut avec lui une entrevue secrète vers la fin de 1792, moins sans doute dans l'espoir de le gagner que pour fournir à ses adhérents un prétexte décent de l'abandonner. En effet, sur le refus de Fox d'entrer dans le ministère, les lords Longhborough, Carlisle et Malmesbury, sir Gilbert Elliot et Windham imitèrent Burke, et se joignirent au gouvernement en 1793; le duc de Portland, lord Fitzwilliam et lord Spencer suivirent cet exemple quelques mois plus tard. Par suite de ces défections successives, l'opposition se trouva réduite à une quarantaine de membres dans la chambre des communes, à sept ou huit dans la chambre des lords. Fox lui-même se découragea, et cessa de paraître aux séances, laissant à Tierney la conduite de la minorité, qui en 1799 finit par tomber à vingt ou vingt-cinq voix. Pitt était dictateur dans le parlement.

L'immense majorité dont il disposait, l'appui de l'aristocratie et de la bourgeoisie qui répondirent toujours à son appel dans les graves circonstances où se trouva l'Angleterre, et surtout lors de la célèbre mutinerie de la flotte connue sous le nom de *fleeting republic*, rendent plus difficile à excuser sa conduite à l'intérieur. Il était si fort qu'il pouvait être modéré sans danger; mais son caractère hautain le portait à repousser violemment la contradiction surtout

lorsqu'elle se produisait hors de la chambre des communes. Soit qu'il s'exagérât les dangers que les principes démocratiques faisaient courir à la constitution anglaise, soit qu'il cédât aux avis de quelques légistes qui avaient la confiance du roi, il poursuivit avec une rigueur extrême les personnes qui avaient l'imprudence de professer des opinions révolutionnaires. Il suspendit plusieurs fois l'*habeas corpus;* il soumit le droit de réunion aux plus dures restrictions; il obtint du parlement et exécuta sévèrement le droit d'expulser les étrangers suspects de mauvais desseins. La peine de la déportation fut appliquée à des délits de presse. Enfin quelques réformistes coupables d'excès de paroles furent accusés de haute trahison en 1794 (*voy.* Horne-Tooke), et si le jury, révolté d'une pénalité aussi barbare, n'eût rendu un verdict d'acquittement, ils auraient été envoyés à la potence.

Le verdict du jury indiquait un revirement dans l'opinion publique. En effet, les Anglais, d'abord si partisans de la guerre, commençaient à la trouver lourde; l'opinion tendait à la paix, et quoiqu'elle ne rencontrât que bien peu d'écho dans le parlement, elle fut entendue de Pitt, qui au fond du cœur nourrissait toujours des dispositions pacifiques. Dès 1795 il fit faire par M. Wickham des ouvertures à Barthélemy, ministre du gouvernement français en Suisse. Le 4 octobre de cette année il écrivait à Addington, président de la chambre : « J'espère que mon budget sera prêt à être présenté avant Noël, et s'il va passablement bien, il nous donnera la paix avant Pâques. » Peut-être en écrivant ces paroles comptait-il sur le succès des royalistes à Paris, car on était alors à la veille de la crise du 13 vendémiaire; mais on sait que cette célèbre journée au lieu de renverser la république, la raffermit; au lieu de produire la paix, elle produisit Bonaparte et vingt ans de guerre. L'année suivante, Pitt reprit plus sérieusement ses projets de paix, et envoya lord Malmesbury à Paris, à la grande indignation de Burke, qui n'eut pas assez de sarcasmes contre une pareille faiblesse. Comme on lui disait que le voyage de lord Malmesbury avait été fort lent (à cause du mauvais état des routes) : « Ce n'est pas étonnant, répondit-il, il a fait toute la route sur ses genoux. » Le cabinet anglais demandait la restitution de la Belgique à l'Autriche, en offrant de son côté de restituer les colonies enlevées à la France. La proposition, quoique désintéressée de la part de l'Angleterre, était inacceptable; car la France, victorieuse de l'Autriche, n'avait aucune raison d'abandonner sa conquête; mais le Directoire, non content de repousser cette demande, ajouta à son refus l'insulte gratuite d'ordonner à lord Malmesbury de quitter Paris dans deux fois vingt-quatre heures et le territoire de la république immédiatement (20 décembre 1796). Cet outrage ne rebuta pas Pitt. Voyant que les préliminaires de Leoben (avril 1797) avaient fait disparaître le principal obstacle à la paix, puisque l'empereur lui-même avait abandonné la Belgique, il résolut d'envoyer une seconde fois lord Malmesbury en France. Ses collègues s'opposèrent vainement à son projet. Pitt déclara fermement que comme ministre anglais et comme chrétien son devoir était d'arrêter l'effusion du sang. Il donna l'assurance à Malmesbury qu'aucun sacrifice d'amour-propre ne lui coûterait pour arriver au résultat désiré. Lille fut choisie pour le lieu des négociations. On en trouvera les détails dans les *Mémoires* de Malmesbury. Conduites avec peu de bonne foi de la part du Directoire, avec peu de franchise et quelquefois par d'indignes moyens de corruption de la part du ministère anglais, elles furent rompues à la suite du 18 fructidor, qui fit prédominer dans le Directoire le parti de la guerre. Les hostilités continuèrent donc, et prirent une tournure favorable à l'Angleterre. La coalition se reforma contre la France, et débuta par d'éclatants succès, qui coïncidèrent avec la grande victoire navale d'Aboukir. Aussi, quand Bonaparte, revenu d'Égypte et installé au pouvoir sur les ruines du Directoire, offrit la paix à l'Angleterre, reçut-il un refus hautain écrit par Grenville et que Pitt eut le tort d'autoriser. On a remarqué que cet acte était inconcevable de la part d'un ministre qui avait voulu traiter avec le comité de salut public et le Directoire; mais les circonstances étaient changées; les armées françaises avaient subi des revers; la flotte anglaise était victorieuse, et ce qui était encore plus important, l'Irlande était pacifiée et sur le point d'être réunie à l'Angleterre.

L'union de l'Irlande, un des actes les plus honorables et les plus brillants de la carrière de Pitt, fut indirectement la cause de la fin de son administration. Inquiet de l'état de l'Irlande, où une détestable organisation politique, injurieuse et oppressive au plus haut point pour les trois quarts des habitants, entretenait un mécontentement permanent et venait de produire (1798) une insurrection, Pitt résolut de réunir ce pays à l'Angleterre, et pour donner à l'union toute son efficacité, d'émanciper les catholiques, c'est-à-dire de supprimer l'incapacité politique qui pesait sur eux. La première de ces mesures offrit de graves difficultés, que l'excellent lord Cornwallis, l'intelligent et hardi lord Castlereagh, surmontèrent en 1799 et en 1800. L'acte d'union voté par le parlement irlandais (mars 1800) et adopté par le parlement anglais reçut la sanction royale en juillet. Restait la seconde mesure, l'émancipation des catholiques; Cornwallis et Castlereagh l'avaient promise aux Irlandais avec l'assentiment formel de Pitt. C'était pour le ministère un engagement d'honneur difficile à tenir, car le roi, qui avait prêté serment de protéger la religion protestante, s'imaginait qu'il ne pouvait pas consentir à l'émancipation des catholiques sans commettre un parjure qui lui enle-

vait ses droits à la couronne. Pitt ne savait comment s'y prendre pour faire entendre raison à cet esprit convaincu et obstiné, maniaque de plus, et que la moindre contrariété pouvait rendre fou. Il n'avait jamais été dans sa confidence, il le voyait même assez peu et traitait avec lui les affaires par correspondance, ce qui du reste était dans les habitudes de ce monarque. Dans son embarras, il résolut de ne pas soumettre la mesure au roi avant qu'elle fût assez avancée pour qu'il fût presque impossible de reculer; mais il avait compté sans un de ses collègues, lord Loughborough, qui se hâta de tout révéler au roi (septembre 1800). Georges eut donc tout le temps de se préparer à la résistance. Cependant Pitt hésitait; enfin, vaincu par les instances de Cornwallis et de Castlereagh, il écrivit au roi le 31 janvier 1801 une longue lettre dans laquelle il posait une sorte d'ultimatum. Il demanda la suppression des incapacités politiques qui pesaient sur les catholiques et les dissidents, et un traitement convenable pour le clergé catholique d'Irlande; s'il ne lui était pas permis de pousser ces deux mesures avec le plein concours du roi et tout le poids du gouvernement, il désirait être relevé de ses fonctions ministérielles. Il pensait que cet ultimatum produirait de l'effet, et que le roi céderait devant la perspective de se priver de l'homme d'État qui avait conduit les affaires pendant les orages de la coalition, de la régence, de la révolution française; il se trompait. Georges III, prévenu d'avance, négociait déjà avec Addington pour la formation d'un ministère. Il répondit que son serment ne lui permettait pas de consentir à de pareilles mesures. Pitt n'avait plus qu'à donner sa démission, qui fut acceptée le 5 février. Addington, chargé de composer un ministère, n'avait pas encore terminé ses arrangements lorsque le roi eut un retour de démence. L'Angleterre, au milieu des dangers de la guerre, se trouva dans la singulière position de n'avoir plus ni roi ni ministre; car Georges était fou, Pitt avait donné sa démission, et Addington n'était pas encore installé. Cette crise suggéra à quelques amis de Pitt, Dundas, Canning, l'idée qu'il pouvait revenir sur sa détermination et, sous prétexte de la maladie du roi, garder le pouvoir en ajournant la question catholique. Pitt entra dans ce projet, peu digne de lui, et se déclara prêt à reprendre le gouvernement. Addington, qui s'était démis de la place de président de la chambre pour devenir premier ministre, fut peu flatté de l'offre, et répondit que Pitt était libre de faire ce qui lui conviendrait. Celui-ci comprit alors l'inconvenance de sa démarche, et céda décidément la trésorerie à Addington. Le roi recouvra la santé vers le milieu du mois de mars. Ainsi se termina la longue administration de Pitt par un acte honorable, mais qui l'aurait été beaucoup plus si le ministre avait agi avec plus de netteté et de décision, soit avant sa démission, soit après.

On a longtemps cru que la question catholique n'avait été pour lui qu'un prétexte, et qu'il s'était retiré afin de faire place à un ministre qui aurait plus de facilité que lui-même pour conclure la paix avec la France. Des documents très-nombreux, très-intimes et très-authentiques, les *Vies* de lord Sidmouth et de lord Eldon, les *Mémoires* de lord Malmesbury, du duc de Buckingham, de lord Cornwallis, etc., ont prouvé la fausseté de cette supposition, d'ailleurs vraisemblable.

En quittant le pouvoir, Pitt n'essaya point d'organiser une opposition; il ne prêta aucun appui à celle que formèrent lord Grenville et Windham au nom du parti de la guerre; il donna au contraire une approbation décidée aux préliminaires de la paix signés avec la France. L'année suivante il y eut un refroidissement sensible dans ses rapports avec Addington, mais il n'y eut pas rupture. Il s'abstint de paraître au parlement dans la session de 1802, et à la fin de l'automne de cette année il fit encore deux visites amicales à son successeur. Il fut naturellement question entre eux des relations avec la France, qui prenaient une tournure menaçante. Devant la politique agressive du premier consul, Addington avait pris le parti de retenir Malte et les autres possessions que l'Angleterre devait abandonner d'après le traité d'Amiens. Pitt partagea cette idée; mais à la réflexion il eut des doutes, et dans une lettre datée de Bath, 7 novembre 1802, il écrivit à Addington « qu'il doutait beaucoup de la prudence, sinon de la justice, de risquer à tout hasard de refuser les restitutions qui n'avaient pas encore été effectuées ». (*I doubt very much the prudence, though not at all the justice, of risking at all hazards the determination of withholding such of the restitutions as have not yet taken place.*) Ainsi à ce moment Pitt était disposé à abandonner Malte plutôt que de courir les hasards de la guerre, et c'était Addington qui se prononçait pour le parti le plus énergique. Quoique le nouveau premier ministre fût très-supérieur à Pitt comme administrateur, il n'avait point hérité de son autorité sur le parlement, et il n'inspirait pas la même confiance au pays. Jusque-là, comme auteur de la paix, il avait été en bons termes avec la vieille opposition; il avait peu à s'inquiéter de la nouvelle opposition, numériquement très-faible. Son principal adversaire était l'élève favori de Pitt, Canning, qui lui avait donné le sobriquet de *docteur* et qui ne cessait de le harceler en prose et en vers. Pitt désavouait à demi cette guerre de sarcasmes; mais au fond il désirait revenir au pouvoir, et s'impatientait de voir qu'Addington, au lieu de se conformer à son intention secrète comme un lieutenant dévoué, trouvait commode de garder pour lui-même la place de premier ministre. Addington, sans être un grand politique, n'eut pas de peine à comprendre le désir caché de Pitt, et, redou-

it de l'avoir pour ennemi, il essaya de le ga-
er en partageant l'autorité avec lui. Son pre-
er projet était qu'ils seraient tous deux secré-
res (ou que Pitt serait chancelier de l'échiquier
le préférait), et qu'un noble d'importance
itique secondaire, lord Chatham, serait pre-
er lord de la trésorerie (mars 1803). Pitt
eta cette proposition avec dédain; il ne vou-
pas même devenir le chef du ministère
Addington avait formé; il posa comme ulti-
atum le renouvellement général de l'adminis-
tion. Le premier ministre ne pouvait accepter
s conditions; il résolut donc de garder la direc-
n des affaires et de tenir tête aux deux oppo-
ions qui le combattaient, l'une parce qu'il avait
t la paix, l'autre parce qu'il l'avait rompue.
La guerre fut déclarée le 18 mai 1803. Une
resse approuvant cette mesure passa dans la
ambre des communes à la majorité de 398 voix
atre 67. Non-seulement Pitt soutint l'adresse
ns un de ses plus beaux discours, mais quel-
es jours après il donna une approbation dé-
rnée à une motion de censure contre les mi-
stres comme coupables de faiblesse à l'égard de
France. Il savait que le reproche était injuste;
pendant, au lieu de repousser la motion, il pro-
sa l'ordre du jour. Cette équivoque neutralité,
i parut faible à lord Grenville, factieuse au
i, fut regardée par Addington comme une me-
ce de guerre; mais la session tirait vers sa
, et les hostilités entre les deux hommes d'État
commencèrent que dans la session suivante.
Au mois de février 1804 les fractions parle-
entaires de Fox, de Grenville, de Canning en-
èrent dans une coalition ou coopération pour
renversement du ministère. Pitt, tout en l'ap-
ouvant, n'y prit pas d'abord une part active,
r égard pour le roi, que la crainte de perdre
son cher Addington » avait plongé dans un nouvel
cès de démence; mais enfin il se décida, et le
mars il fit contre le ministère, au sujet de la
arine, une motion qu'appuyèrent Fox et Gren-
lle, et qui rallia une minorité de cent trente
ix contre deux cent une. Le bill sur la milice
andaise, attaqué par les trois coalisés, ne laissa
ministère que vingt et une voix de majorité.
23 avril Fox fit une motion hostile sur la
fense du pays, et fut vivement soutenu par
tt. Celui-ci prit à son tour la conduite de l'op-
sition, le 25 avril, en attaquant comme insuffi-
ntes certaines mesures militaires d'Addington, et
ec l'appui de Fox il réunit deux cent trois voix
ntre deux cent quarante. Addington, se voyant
duit à une si faible majorité, donna sa démis-
on, le 30 avril. Le 2 mai Pitt soumit par écrit
roi le plan d'un nouveau ministère, qui de-
it comprendre tous les chefs de l'opposition.
eorges III, déconcerté par la retraite d'Adding-
n, et fort ennuyé du retour de l'ancien pre-
ier ministre aux affaires, répondit d'une ma-
ère peu encourageante. Pitt, qui depuis trois
is n'avait pas vu le roi, lui demanda une entre-
vue personnelle, le 7 mai. Il obtint de lui la permission de traiter avec Grenville et ses amis, avec les amis de Fox; mais pour Fox lui-même, Georges III l'exclut ou parut l'exclure absolument. Pitt se résigna trop facilement au refus royal, et consentit à former un ministère dont Fox ne ferait pas partie. Cette faiblesse fut promptement punie. Grenville déclara qu'il ne ferait pas partie d'un gouvernement fondé sur un principe d'exclusion, et les amis de Fox refusèrent d'entrer dans le ministère sans leur chef; de sorte que Pitt, abandonné par la coalition ou plutôt déserteur de la coalition, fut obligé de reconstruire l'administration qu'il venait de renverser. Six des collègues d'Addington restèrent dans le ministère, où il reprit sa place de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier. Son administration était très-faible dans le parlement; mais grâce à l'autorité de son nom il traversa le reste de la session (mai-juillet 1804). Il comprit cependant qu'il avait besoin de se fortifier, et la nécessité le força de s'adresser à Addington, qui consentit à accepter la pairie avec le titre de lord Sidmouth, et entra dans le cabinet comme président du conseil, en janvier 1805, un peu avant l'ouverture de la session. La réconciliation n'était qu'apparente, et ses effets ne furent pas durables. Une enquête sur la marine avait révélé des faits de malversation assez graves commis ou plutôt tolérés par lord Melville (Dundas), l'ami intime de Pitt, et actuellement premier lord de l'amirauté. Une motion de censure fut proposée. Au vote il se trouva autant de voix pour que contre. C'était au président de la chambre, Abbott, à départager les voix. Comme il était l'ami dévoué de lord Sidmouth, on s'attendait à un vote favorable. Le contraire arriva. En entendant le vote d'Abbott Pitt rabattit son chapeau sur ses yeux pour cacher ses larmes, et sortit entouré de quelques amis qui cherchaient à cacher son émotion aux regards hostiles. Un de ses adversaires, le colonel Wardle, avait dit : « Je veux voir la figure que fera Billy après cela. » Il dut être satisfait, car le premier ministre avait reçu un coup terrible. Quelques mois après il disait à Huskisson : « Nous pourrions nous tirer d'Austerlitz, nous ne nous tirerons pas du rapport de la commission d'enquête : tel est le caractère anglais. » Cette malheureuse affaire eut encore une funeste conséquence. La démission de Melville créait une vacance dans le ministère; lord Sidmouth aurait voulu qu'elle fût remplie par un de ses amis; Pitt en décida autrement, et Sidmouth se retira (juillet 1805), laissant le ministère dans un état de faiblesse qui lui permit à peine d'atteindre la fin de la session. Dans son désappointement, Pitt songea encore à une union avec Fox; il eut à ce sujet une nouvelle entrevue avec le roi (septembre 1805), et ne put triompher des répugnances de l obstiné monarque. Comme cinq mois plus tard Georges consentit sans peine à

l'entrée de Fox au ministère, on s'est demandé si les instances du premier lord de la trésorerie avaient été bien sincères et bien pressantes; nous pensons qu'elles le furent, et que le refus du roi ne tenait pas à une antipathie purement personnelle. La vérité est que ce prince, infatué de sa prérogative, n'aimait pas les ministres parlementaires. Il subissait Pitt pour se débarrasser de Fox; peut-être eût-il subi Fox pour se débarrasser de Pitt, mais les avoir tous les deux à la fois, c'était plus qu'il ne pouvait admettre.

Malheureux dans ses combinaisons ministérielles, Pitt n'avait plus d'espoir que dans le succès de la coalition européenne formée contre la France; mais là encore il fut amèrement déçu. Napoléon fit une armée autrichienne prisonnière à Ulm (octobre 1805). Ce grand revers pour l'Angleterre avait été à peine compensé par la victoire de Trafalgar, lorsque Napoléon remporta à Austerlitz (décembre) un triomphe décisif, qui brisa la coalition. Pitt ne résista pas à cette ruine de ses espérances. Sa santé, qui n'avait jamais été forte, affaiblie par ses longs travaux et par les soucis de son dernier ministère, s'altéra d'une manière qui annonçait une fin prochaine. De Bath, où il était allé chercher un peu de repos, il revint à Putney Heath (10 janvier 1806), pour se préparer à l'ouverture de la session. Tandis que les chefs de l'opposition, Fox, Grenville, Sidmouth, se concertaient pour attaquer le premier ministre, ils apprirent qu'il était mourant. Presque aussitôt après son arrivée à Putney, sa débilité générale s'aggrava et prit le caractère d'une fièvre typhoïde. La maladie ne lui laissa point, comme on l'a dit, l'usage de ses facultés jusqu'au dernier moment; il passa au contraire les trois ou quatre jours qui précédèrent sa mort dans un affaissement léthargique mêlé de délire. Dans ses intervalles à demi lucides on l'entendit répéter plus d'une fois : « Oh! quel temps! oh! mon pays! » Il expira le jeudi matin 23 janvier 1806.

On proposa dans la chambre des communes que Pitt serait honoré de funérailles publiques et d'un monument. Cette motion, combattue par Fox avec un tact généralement admiré, passa à la majorité de deux cent quatre-vingt-huit voix contre quatre-vingt-neuf. Les funérailles eurent lieu le 22 février. Le corps du grand ministre fut enseveli à Westminster, près de la place où reposait son père, non loin de la place où devait bientôt reposer son rival. La chambre vota 40,000 livres (1,000,000 fr.) pour payer ses dettes. Il était honorable sans doute pour le premier lord de la trésorerie de mourir insolvable; mais comme ses appointements réunis de premier lord de la trésorerie et de chancelier de l'échiquier s'élevaient à près de 8,000 livres par an, comme il y avait joint, depuis 1792, la sinécure de gardien des Cinq-Ports, qui en rapportait plus de 3,000 et qu'il n'avait d'ailleurs ni femme, ni enfants, ni goûts coûteux, il faut avouer que l'économie n'était pas au nombre de ses qualités. Nous n'avons jusqu'ici rien dit de sa vie privée; l'histoire en effet n'a presque rien à en dire. On s'accorde à reconnaître qu'il était excellent dans les relations de famille; que, froid et hautain en public, il était dans un petit cercle d'amis plein de gaieté et d'abandon. Dans sa jeunesse il avait aimé le jeu; mais il se corrigea vite de ce défaut. Le goût du vin, qui datait de son enfance, lui resta sans jamais aller à l'excès. Quant à la passion, plus impérieuse, à laquelle n'échappent guère les jeunes gens, Pitt, suivant la remarque de lord Macaulay « en fut préservé en partie par son tempérament, en partie par sa situation. Sa constitution était faible; il était très-réservé et très-occupé ». Ses faiblesses, s'il en eut, échappèrent à ses contemporains et n'ont pas été révélées à l'histoire. Toutes ses passions semblaient se perdre dans une passion dominante, l'ambition. Cependant on se ferait de lui une fausse idée si on se le représentait comme ne vivant que pour les affaires et perdu dans les affaires. Il portait légèrement le poids de ses grandes fonctions publiques, restait longtemps à table, et se levait rarement avant onze heures. Le fonds solide et riche de son instruction première lui fournissait pour son éloquence d'inépuisables ressources; quant aux notions qui lui étaient nécessaires pour le maniement journalier des affaires, il les acquérait rapidement et se les appropriait par l'habileté de la mise en œuvre. Peu d'hommes ont possédé au même degré le don d'apprendre vite et d'expliquer clairement ce qu'ils savent à peine. Le grand économiste Adam Smith s'écriait en sortant de dîner avec le premier ministre : « Quel homme extraordinaire que Pitt! il me fait comprendre mes propres idées. » Un fabricant de Manchester, qui venait d'avoir une longue discussion avec le ministre sur la question du coton, disait avec non moins d'étonnement : « On croirait que cet homme a passé sa vie dans une filature. » Ce don merveilleux de tout comprendre et de tout faire comprendre est un immense avantage pour l'orateur, mais il est d'un moindre secours pour l'administrateur et l'homme d'État. Aussi on admet aujourd'hui que Pitt fut plus grand comme orateur que comme homme d'État, et que sa véritable supériorité fut de gouverner une assemblée qui gouvernait l'Angleterre. Son éloquence, facile sans être négligée, claire sans être commune, grave et majestueuse dans les discours d'apparat, pressante et véhémente dans la discussion, s'élevant dans le sarcasme jusqu'au sublime, exerçait sur ses auditeurs un ascendant irrésistible. La postérité doit demander compte à Pitt de l'usage qu'il fit de cet ascendant pour l'avantage de son pays et pour le bien de l'humanité. La réponse n'est pas en tous points favorable, quoique le temps ait fait justice de beaucoup de reproches adressés à cette grande mémoire. Il n'était assurément ni cruel

rannique; mais il manquait de cette généro-
de cœur qui s'inquiète des milliers de souf-
ces que peut causer ou que pourrait soula-
une mesure politique. Le sort des classes
rres le préoccupait peu; le sort des littéra-
s ne le préoccupait pas du tout. Jamais mi-
'è ne fit aussi peu pour les lettres et les
. Il fut aussi éclairé, aussi exempt de pré-
s que pas un de ses contemporains; mais il
ût ou ne voulut jamais mettre la ferme ré-
lion d'un homme d'État au service des idées
lui suggérait son bon sens. La réforme élec-
le et l'abolition de la traite des nègres (*voy.* WILBERFORCE) obtinrent son assentiment, et lui
nirent de beaux sujets de discours; mais il
eur prêta point l'influence ministérielle qui
ıit pu les faire triompher. Il abandonna le
voir pour l'émancipation des catholiques;
; presque aussitôt il offrit d'abandonner l'é-
cipation pour reprendre le pouvoir. Enfin,
randeur est pour ainsi dire toute personnelle,
nt plus à l'éclat de son génie qu'à l'importance
ıx succès de ses œuvres; car après avoir
si dans la tâche relativement facile de sa
esse, il échoua dès qu'il se trouva aux prises
: des circonstances très-difficiles. Il est re-
quable que ses échecs ne l'amoindrirent pas,
ue ses fautes ne portèrent pas atteinte à son
rité. Lorsqu'il céda aux événements, il parut
conduire, et vaincu il garda la fière attitude
vainqueur. On l'a comparé à un pilote qui
pte la tempête; il serait plus exact de dire
tout en se laissant entraîner par les flots,
esta debout au plus fort de l'orage et qu'il
ira à tout l'équipage et aux passagers une
iance extraordinaire, qui ne se démentit ja-
; et que l'issue justifia. La postérité, sans
les fautes de Pitt, sans méconnaître la part de
rtune dans le succès posthume de sa politique,
aurait refuser une place très-élevée à l'homme
at éminent, à l'incomparable orateur parle-
ıtaire qui inspira un tel sentiment à une
ıde nation dans un des moments les plus
ques de son histoire. Léo JOUBERT.

orges Tomline, *Memoirs of the life of the right urable William Pitt.* — Le duc de Buckingham, *oirs of the court and cabinets of George the Third.* rd John Russell, *Memorials and correspondence of rles James Fox.* — *Diaries and correspondence of s Harris, first earl of Malmesbury.* — Georges Pel- *The life and correspondence of the R. H. Henry ington, viscount Sidmouth.* — Horace Twiss, *The ic and private life of lord chancellor Eldon, inclu- his correspondence.* — Lord Holland, *Memoirs of whig party.* — *Annual Register* de 1781 à 1806. — ert Marsh, *History of the politics of Great Britain France, from the conference of Pillnitz to the de- ation of war against Great Britain.* — Smyth, *Lec- s on the french revolution.* — Charles Ross, *Cor- ondence of Charles, first marquis Cornwallis.* — *of Wilberforce.* — Lord Brougham, *Historical ches of statesmen* — *Quarterly Review*, n° 8, n° 194. *dinburgh Review*, n°s 201, 210, 217. — Lord Mahon Stanhope), *History of England* et *Life of W. Pitt;* l., 1862, t. I et II, in-8°. — Lord Macaulay, article *lium Pitt* dans l'*Encyclopædia britannica.*

ITTACUS (Πιττακός), un des sept sages de la Grèce, né à Mitylène, dans l'île de Lesbos, d'un père thrace et d'une mère lesbienne, vers 652 avant J.-C., mort en 569. Distingué comme guerrier, homme d'État, philosophe et poëte, il figure pour la première fois dans l'histoire à titre d'adversaire des tyrans qui usurpèrent successivement le pouvoir suprême à Mitylène. D'accord avec les frères d'Alcée, qui étaient les chefs du parti aristocratique, il renversa et tua le tyran Mélanchrus, vers 612. Un peu plus tard, vers 606, dans la guerre, d'ailleurs malheureuse, des Mityléniens contre les Athéniens, il se signala en tuant Phrynon, général de l'armée ennemie. Pour ce haut fait ses concitoyens lui offrirent de riches récompenses; il n'accepta que l'espace de terre parcouru par un jet de son javelot. Les troubles civils continuaient à Mitylène. Le peuple, pour se défendre contre le parti aristocratique, conféra à Pittacus une sorte de dictature, avec le titre d'*asymnète*. Pittacus occupa ces fonctions pendant dix ans (589-579), puis il les résigna volontairement, et passa dans la retraite les dix dernières années de sa vie. Plus heureux que Solon, il vit ses compatriotes jouir de la liberté qu'il leur avait préparée par ses lois et son administration. Il mourut dans un âge avancé, à soixante-dix ans suivant Diogène Laerce, à quatre-vingts d'après Suidas, à cent si l'on en croit Lucien. Voilà les faits les plus importants et les mieux établis de la vie de Pittacus; on trouvera dans Diogène Laerce, Plutarque, Élien et autres écrivains, diverses traditions et anecdotes sur sa clémence, sa sagesse, son mépris des richesses, ainsi que quelques-unes des sentences qui lui étaient attribuées. Pittacus fut célèbre comme poëte élégiaque, et, au rapport de Diogène Laerce, il composa six cents vers élégiaques sur les lois adressées aux Mityléniens. Il ne reste de sa poésie que quatre ou cinq vers que cite Diogène, et dont voici le sens :

« C'est avec l'arc et le carquois garni de flèches qu'il faut aborder le méchant, car il n'y a point à se fier aux paroles de celui qui porte dans le cœur une pensée double. » L. J.

Diogène Laerce, I. I, c. IV. — Hérodote, V, 94, 95. — Strabon, XIII. — Eusèbe, *Chron.* — Festus, au mot *Retiario.* — Lucien, *Macrob.*, 18. — Suidas au mot Πιττακός. — Schneidewin, *Delect. poes. græc.* — Bergk, *Poëtæ lyrici græci.*

PITTI (*Buonaccorso*), historien italien, né à Florence, à la fin du quatorzième siècle. Il appartenait à l'ancienne famille de ce nom. Ayant perdu son père en 1374, il se mit à courir le monde, et chercha fortune, comme tant d'autres de ses compatriotes le faisaient alors, dans les spéculations mercantiles, le jeu, l'intrigue et l'agiotage. Après avoir servi tantôt le duc d'Orléans à Paris, tantôt le duc de Brabant à Bruxelles, il retourna en 1396 dans sa patrie. Le reste de sa vie n'offre plus rien de remarquable. Il a laissé une Relation intéressante, où, sous prétexte de raconter l'histoire contemporaine de Florence, il parle beaucoup de lui-même et de

ses aventures passées; elle a été imprimée par les soins de Manni (*Cronaca di B. Pitti, con annotazioni;* Florence, 1720, gr. in-4°).

Tiraboschi, *Storia letteraria*, VI, 2e partie, 52.

PITTON (*Jean-Scolastique*), littérateur français, né le 18 décembre 1621, à Aix (Provence), où il est mort, le 21 février 1689. Il embrassa la carrière médicale, et s'engagea même en 1654 à donner ses soins aux habitants de Saint-Chamas moyennant 200 livres par an. Il négligea toutefois la pratique de son art pour s'adonner aux recherches historiques. « Bouche, dit Achard, était son concurrent dans tous les genres. Pitton, jaloux de sa gloire, ne laissa échapper aucune occasion de le décrier ou de le mordre. » Devenu veuf pour la seconde fois, il demanda des dispenses à la cour de Rome pour entrer dans les ordres : il les reçut le jour qu'il épousait sa troisième femme. On a de lui : *Histoire de la ville d'Aix;* Aix, 1666, in-fol.; quoique sans ordre et mal écrite, elle a été de quelque utilité aux historiens de la Provence; — *Annales de l'église d'Aix;* Lyon, 1668, in-4° : ouvrage plus estimé que le précédent; — *Traité des eaux chaudes d'Aix;* Aix, 1678, in-8°; — *De conscribenda historia rerum naturalium Provinciæ;* ibid., 1679, in-8°; — *Sentiments sur les histoires de Provence;* ibid., 1682, in-12 : Joseph Templery, auditeur des comptes à Aix, fit beaucoup de corrections à cet écrit intéressant. P.-L.

Achard, *Dict. hist. de la Provence.*

PITTONI (*Giambattista*), canoniste italien, mort à Venise, sa ville natale, le 17 octobre 1748, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Il était prêtre, et résida tour à tour à Rome et à Venise. Il compila avec beaucoup d'ordre un *Recueil* des constitutions pontificales et des décisions des différentes congrégations romaines (Viterbe, 1745 et ann. suiv., 14 vol. in-8°), qui jouit de la plus grande vogue. On a encore de lui : *Vita di Benedetto XIII* (Venise, 1730, in-4°); *De commemoratione omnium fidelium defunctorum* (ibid., 1739, in-8°), *De octavis festorum* (ibid., 1746, 2 vol. in-8°), etc.

Dizionario istorico de Bassano.

PITTORI (*Lodovico* Bigi), en latin *Pictorius*, poëte latin moderne, né en 1454, à Ferrare, où il mourut, en 1520. Il cultiva avec quelque succès la philosophie et la théologie; mais la poésie latine, dont il fit son étude favorite, lui fournit l'occasion de se distinguer en composant quelques œuvres qui n'ont d'autre défaut qu'une facilité monotone. Nous citerons de lui : *Candida*, poëme; Modène, 1491, in-4°; — *Tumultuariorum carminum lib. VII;* ibid., 1492, in-4°; — *Christianorum opusculorum lib. III;* ibid., 1496 ou 1498, in-4°; — *Epigrammata in Christi vitam;* Milan, 1513, in-4°; — *In cœlestes proceres hymnorum epitaphiorumque liber;* Ferrare, 1514, in-4°; — *Sacra et satyrica epigrammata;* ibid., 1514, in-4°; — *Epigrammata moralia lib. IV;* Modène, 1516, in-4°; un recueil d'*Homélies* en italien, etc. Tous ces ouvrages sont devenus fort rares; Freytag et David Clément en ont donné une liste complète. P.

Borsetti, *Hist. gymn. ferrar.*, II. — Freytag, *Amœnitates literariæ.* — D. Clément, *Biblioth. curieuse.*

PITTS (*William*), sculpteur anglais, né en 1790, à Londres, où il est mort, le 16 avril 1840. Il apprit de son père l'état de ciseleur, se maria fort jeune, et travailla d'abord à son compte. On ignore s'il eut un maître en sculpture; l'instruction qu'il acquit dans cet art, il en fut probablement redevable à la bienveillance de Flaxman, qui le chargea de reproduire quelques-uns de ses dessins. On a donné quelquefois à cet artiste le surnom de *Cellini anglais;* il ne le mérite que par la grâce et le sentiment exquis qui règnent dans ses œuvres. Malheureusement il n'eut pas, avec un talent sans rival, l'adresse de faire parvenir son nom jusqu'au public; il vécut à peu près ignoré, se débattit dans de continuels embarras d'argent, et finit par s'empoisonner, à l'âge de cinquante ans. On regarde comme ses meilleures productions celles qui ont pour titres : *Le Déluge* (1823), les *Boucliers* d'Énée (1828), de Brunswick (1830), et d'Hercule (1834), les *Apothéoses* de Spenser, de Shakspeare et de Milton, *L'Enlèvement de Proserpine* (1829), *Le Triomphe de Cérès* (1840), et un *Vase.* P. L.—Y.

The English cyclopædia (biogr.).

PIVATI (*Giovanni-Francesco*), savant littérateur italien, né en 1689, à Padoue, mort en 1764, à Venise. Il étudia la médecine, et se fixa à Bologne; il y devint membre de l'Académie des sciences, qui le choisit pour secrétaire, et remplit depuis 1749 l'emploi de garde des archives de la bibliothèque de l'université. On a de lui : *Dizionario universale, contenente ciò che spetta al commercio, all' economia*, etc.; Venise, 1744, pet. in-4° : cet ouvrage, refondu et augmenté, parut sous le titre de *Nuovo Dizionario scientifico e curioso, sacro e profano* (ibid., 1750, 10 vol. gr. in-fol., fig.); — *Riflessioni fisiche sopra la medicina elettrica;* ibid., 1749, in-4°.

Dizionario istorico (Bassano, 1822).

PIX (*Mary* Griffith, dame), femme auteur anglaise, née vers 1665, à Nettlebed (comté d'Oxford). Elle appartenait du côté de sa mère à la famille considérable des Wallis, et son père était un ecclésiastique. On voit par la date de ses ouvrages qu'elle vivait sous le règne de Guillaume III et qu'elle était contemporaine de Mmes Manley et Cockburne, en compagnie desquelles elle a été tournée en ridicule dans la petite pièce intitulée *The female Wits.* Mais on ne connaît aucune des particularités de sa vie. Elle a fait preuve de talents recommandables dans le genre dramatique; on a d'elle : *The spanish Wives* (1696), farce; — *Ibrahim XII*

;96); *Queen Catherine* (1698); *The false iend*, *The Czar of Muscovy* (1701); *The uble Distress* (1701), et *The Conquest of ain* (1705), tragédies;—*The innocent Mistress* ;97); *The Deceiver deceived* (1698); *The :au defeated* (1700), et *Adventures of Ma- id* (1709), comédies.

Baker, *Biographia dramatica*.

PIXÉRÉCOURT (De). *Voy.* Guilbert.

PIZARRE ou Pizarro (*Francisco*), dit *le and Marquis*, conquérant du Pérou, né à uxillo (Estramadure), vers 1475, assassiné Cuzco, le 26 juin 1541. Il était fils naturel ne fille de basse extraction et du capitaine onzalo Pizarro, qui l'employa d'abord à garder s pourceaux. Un jour en ayant égaré un, Fran- co, n'osa retourner à la maison paternelle, et se soldat. Après avoir guerroyé en Italie, cédant son goût pour les aventures, il s'embarqua ur les terres nouvellement découvertes par ristophe Colomb et suivit ce grand homme Hispaniola (1510). Il servit avec distinction ns cette île et dans celle de Cuba. Compa- on d'Alonzo de Ojeda, dans l'exploration du lfe de Darien, il administra en son absence colonie d'Uraba (1515). Il partit de là avec asco Nuñez de Balboa, et fit avec lui la décou- erte de la mer du Sud. Il aida ensuite Pedra- as d'Avila à conquérir Nombre de Dios et nama. Pedrarias ayant fait décapiter Balboa, zarre devint le favori du vainqueur, qui, adop- nt ses projets de découvertes, l'autorisa à pré- rer une expédition pour conquérir la côte ientale du Pérou. Il s'associa Diego de Alma- ó (*voy.* ce nom), et Fernand de Luque, riche clésiastique de Tabago, qui remplissait les fonc- ons de maître d'école à Panama. Le plus jeune e ces trois hommes qui allaient renverser l'em- re le plus vaste du Nouveau Monde avait us de cinquante ans. Ils étaient l'objet de la érision générale. Pizarro était le moins riche es trois : il fut convenu qu'il payerait de sa ersonne dans les expéditions et sur les champs e bataille, tandis qu'Almagro armerait des ren- rts et consoliderait les conquêtes ; Luque res- it à Panama, et veillait aux intérêts généraux el'entreprise.

Muni de pleins pouvoirs par Pedrarias d'A- la, Pizarre partit de Panama en novembre 524, avec cent quatorze hommes et quatre evaux. « On ne pouvait concevoir, écrit Her- era, comment des personnes riches et sages saient risquer leur fortune dans une expédition, ont l'expérience présageait, pour ainsi dire, la auvaise issue, mais rien ne découragea les venturiers. » Débarquant au port de Pinas, izarre remonta le rio Birú; mais la fatigue, faim et des pluies continuelles le forcèrent à eprendre la mer. Il relâcha ensuite au Puerto e Candelaria, puis au Pueblo Quemado, où il ut un rude combat à soutenir contre les indi- ènes. Enfin, après une pénible navigation de près de trois mois, les Espagnols décimés, ne trouvant partout que des ennemis et un climat insalubre, se retirèrent à Chinchama. Ce fut là qu'Almagro, qui avait rencontré partout les mêmes obstacles que son associé, rallia Pizarre avec soixante-quatre hommes. Les deux chefs reprirent leur navigation jusqu'au rio San-Juan ; ils y surprirent une ville dont le pillage leur procura quelques provisions et beaucoup d'or. Ce succès ranima le moral des aventuriers réduits à deux cents. Mais de nouvelles luttes et des fatigues inouïes vinrent les arrêter encore. Cent trente d'entre eux moururent de misère ou sous les flèches empoisonnées des indigènes ; le reste demandait à retourner à Panama. Pizarre sut calmer les mécontents, et tandis que son pilote Barthélemy Ruiz découvrait l'île del Gallo et la baie de San-Mateo, et poussait sous la ligne jusqu'au cap Pasao, Almagro alla chercher des renforts.

Le récit des souffrances des soldats de Pizarre avait tellement effrayé les colons de Panama que ce ne fut qu'avec l'aide du nouveau gouverneur Pedro de Los Rios qu'Almagro put engager quatre-vingts Européens à le suivre. Los Rios lui fournit des armes et quelques chevaux ; il lui accorda aussi une commission qui lui donnait le même rang qu'à Pizarre. Celui-ci ressentit vivement cette atteinte portée à sa prérogative ; mais il dissimula, et avec le faible secours que lui amenait Almagro il atteignit enfin la côte du Pérou. Ce fut à Tacames, au sud du rio de las Esmeraldas, qu'il prit terre. Le pays était fertile et cultivé ; « les habitants, dit Zarate, « avaient le visage tout parsemé de clous d'or enchâssés dans des trous qu'ils se faisaient pour porter ces ornements » La cupidité des Espagnols fut surexcitée ; ils résolurent de s'arrêter en ce lieu. Après plusieurs combats meurtriers, ils reconnurent que les Indiens étaient trop nombreux et trop belliqueux pour être facilement domptés. Pizarre se retira dans l'île del Gallo, tandis qu'Almagro allait encore recruter dans le Darien. Cette fois Los Rios, loin de favoriser les efforts d'Almagro, expédia à Pizarre l'ordre de revenir à Panama. L'injonction du gouverneur excita une mutinerie parmi les aventuriers ; malgré les exhortations de leur chef, ils coururent en foule au bâtiment qui devait les rapatrier. Bien qu'il ne lui restât que treize Européens et un mulâtre (1), Pizarre ne désespéra pourtant pas de son entreprise. Afin d'attendre avec plus de sécurité des nouvelles d'Almagro, il se transporta dans l'île de La Gorgone, à quelques lieues plus loin de la côte, rocher stérile et presque inaccessible, où durant cinq mois ses compagnons et lui vécurent de mangles, de coquillages, de reptiles, et s'abreuvèrent d'eau saumâtre. Enfin un navire parut à l'horizon : c'était Barthélemy Ruiz

(1) Les noms de ces hommes courageux sont venus jusqu'à nous ; parmi eux figure Garcia de Xeres, l'un des historiens de l'expédition.

qu'Almagro envoyait pour ramener Pizarre et ses gens. Loin d'obtempérer à cette invitation, Pizarre décida Ruiz à continuer leurs découvertes. Ils portèrent au sud-est, et le vingtième jour de leur traversée, après avoir découvert l'île Santa-Clara, ils jetèrent l'ancre devant la ville de Tumbez, gouvernée par le cacique Huayna-capac, qui, effrayé à la vue du navire et des hommes blancs et barbus qu'il renfermait, prit les aventuriers pour des êtres divins et leur offrit toutes sortes de présents. La grande quantité d'or et d'argent que les Espagnols virent à Tumbez les éblouit et ranima leurs plus brillantes espérances; mais ils étaient en trop petit nombre pour entreprendre une conquête. Pizarre envoya Pietro de Candia et Alonso Molina reconnaître l'intérieur du pays, dont ils lui firent un récit merveilleux. Prenant avec lui quelques jeunes Indiens, le capitaine mouilla successivement à Payta, à Sangarata, et jeta l'ancre dans la baie de Santa-Cruz, dont la souveraine, Capillana, se montra si favorable aux nouveaux venus que plusieurs d'entre eux ne voulurent plus se rembarquer. Pizarre côtoya jusqu'au port Santo; enfin, cédant aux instances de ses gens, il retourna à Panama après un voyage de trois ans.

Certes on ne peut trop admirer le courage et la fermeté que déploya le chef des aventuriers pendant cette longue période de calamités. Pour dernière infortune, Pizarre, en arrivant à Panama, reconnut qu'il était ruiné ainsi que ses associés. Il n'en garda pas moins la résolution de poursuivre ses desseins. Malgré les monceaux d'or et d'argent, les pierres précieuses, les belles étoffes de laine, qu'il mit sous les yeux de Los Rios, celui-ci, effrayé des périls que présentait une conquête incertaine, refusa tout concours aux associés et annula leur commission. Pizarre prit le parti de s'adresser à Charles-Quint lui-même. Il emprunta la somme nécessaire à son voyage, et vint en Espagne. Bien accueilli par l'empereur, dissimulant ses revers, exagérant ses succès, il lui traça le tableau le plus brillant des nouvelles contrées à conquérir. Il obtint les titres d'*adelantado governador*, et *capitan general* avec une autorité absolue sur tous les pays qu'il pourrait découvrir et subjuguer Il fut stipulé que son pouvoir, indépendant des gouverneurs de Panama, s'étendrait sur deux cents lieues de côtes au sud du rio de San-Iago, que ce pays prendrait le nom de *Nueva-Castilla;* que le gouvernement lui en appartiendrait à perpétuité, à lui et à ses héritiers; qu'il nommerait tous les officiers qui serviraient sous ses ordres; qu'en sa qualité d'*alquacil maior*, il rendrait la justice sans autre contrôle que celui du conseil royal; enfin, la noblesse lui fût conférée avec une pension de mille ducats. Satisfait de ces concessions, Pizarre se montra peu soigneux des intérêts de ses deux associés. Il obtint pour le P. Fernand de Luque le titre d'évêque *protector general de los Indios;* quant à Almagro, dont il redoutait l'ambition et les talents, il se borna à solliciter pour lui la noblesse, une gratification de 500 ducats et le commandement subalterne de la future forteresse de Tumbez. En retour de ces concessions, Pizarre s'engageait à lever deux cent cinquante soldats et à se pourvoir des vaisseaux et des munitions nécessaires à la conquête projetée. Malgré ses promesses et les titres de *hijosdalgos* et de *caballeros de Espuela dorada* accordés à ceux qui voudraient servir sous ses ordres, il ne put réunir que la moité de son monde. Craignant que la cour ne déclarât son armement insuffisant, le 18 janvier 1530 il mit à la voile clandestinement de Séville, emmenant ses deux frères légitimes Hernando et Juan Pizarro, plus Gonzalo Pizarro et Francisco Martin de Alcantara, ses frères naturels par sa mère.

Ce ne fut pas sans une indignation bien légitime qu'Almagro apprit la part léonine que Pizarre venait de se faire octroyer dans les nouvelles découvertes. Pizarre dut le calmer en lui cédant le titre d'*adelantado*, et, par l'intermédiaire de Fernand de Luque, la bonne harmonie se rétablit, du moins en apparence, entre les associés. En janvier 1531 Pizarre partit de Panama avec trois navires, cent trente-quatre piétons et trente-six cavaliers. Il devait se rendre directement à Tumbez; mais les vents et les courants contraires l'entraînèrent dans la baie de San-Mateo, à environ cent lieues au-dessous de sa destination. Il résolut de continuer son voyage par terre. Cette marche fut très-fatigante; elle se fit dans un pays désert, coupé de montagnes escarpées, de fleuves rapides et de marais. Pour franchir ces obstacles, il fallut des travaux et des peines incroyables. Souvent ces aventuriers se découragèrent ou se mutinèrent. Leur chef fit toujours preuve d'une rare énergie; animant sa troupe par son exemple, il était le premier à abattre les arbres, à construire et à essayer les radeaux, à gravir les passages les plus rudes; il alla jusqu'à porter des malades sur ses épaules, dit Herrera. Enfin l'expédition parvint à Coaqui, située au milieu de hautes montagnes. Les Espagnols y trouvèrent des vivres en abondance et y ramassèrent une assez grande quantité d'or, d'argent et d'émeraudes. Continuant sa marche vers le sud, Pizarre atteignit Puerto-Viejo, où il fut rallié par Sébastien Benalcaçar et Juan Fernandez, qui lui amenaient douze cavaliers et trente fantassins. Avec ce faible renfort, il ne craignit pas de s'emparer de l'île de Puna, qui renfermait alors vingt mille habitants, et dont il fit décapiter le cacique Tomalla et seize de ses principaux chefs. Il descendit ensuite à Tumbez, et le 16 mai 1532 en prit possession après une courte bataille. Soixante cavaliers, conduits par Hernando de Soto, vinrent encore le joindre; il ne craignit plus dès lors de s'aventurer dans l'intérieur du Pérou, dont deux

frères, les incas Atahualpa et Huascar se disputaient la souveraineté. Chacun d'eux implora le secours des redoutables aventuriers. Tandis que Soto explorait le pays, Pizarre fondait San-Miguel de Piura (1) à l'embouchure du Chilo, et se créait ainsi un moyen de secours et de retraite assuré. Il en partit le 24 septembre 1532 avec cent six hommes de pied et soixante-deux cavaliers. Il traversa, sans coup férir, les villes de Zaran, Caxas, Guacabamba, Motux, et atteignit Caxamalca, où il reçut un message et des présents d'Atahualpa, qui, vainqueur de Huascar, signifiait au chef espagnol de retourner sur ses pas ou de se préparer à la guerre. Pizarre continua sa marche et ne tarda pas à apercevoir l'armée péruvienne (2). Des deux côtés on se prépara au combat; mais Pizarre, voulant éviter tout reproche, dépêcha vers l'inca l'évêque Francisco Vicente de Valverde, devenu célèbre dans l'histoire du Pérou. Ce prêtre, s'avançant le crucifix d'une main, un bréviaire de l'autre, adressa à Atahualpa un long discours que l'inca, plus surpris qu'irrité, écouta patiemment. Rien de plus extravagant que cette harangue, qui nous a été conservée dans son entier. Valverde y expose la doctrine de la création, la chute du premier homme, le mystère de l'incarnation, la passion et la résurrection de Jésus-Christ; le choix que Dieu avait fait de saint Pierre pour être son grand vicaire sur terre, le pouvoir de saint Pierre transmis aux papes et la donation faite au roi de Castille par le pape Alexandre VI de toutes les régions du Nouveau Monde. Valverde somma ensuite Atahualpa d'embrasser la religion chrétienne, de reconnaître l'autorité du souverain pontife, celle de l'empereur Charles-Quint, lui promettant, s'il se soumettait, la protection de son maître, mais le menaçant de la plus terrible vengeance s'il refusait d'obéir et d'abjurer. Atahualpa demanda quelle espèce de tribut on voulait qu'il payât à Charles, qui était d'une nature inférieure à Dieu le Père, à Dieu le Fils, à Dieu le Saint-Esprit et au pape? Puis il ajouta : « Je ne veux être vassal que des Dieux. Je ne dois rien au pape, et je ne connais pas le droit qu'il prétend avoir de disposer de mon royaume. Quant à la religion, je ne saurais abjurer celle que je tiens de mes ancêtres qu'après que vous m'aurez démontré la vérité de la vôtre. » Le retour de Valverde fut le signal du combat. L'ordre fut transmis à l'artillerie de tirer, l'infanterie chargea de front, tandis que la cavalerie, conduite par Fernand Pizarre et Soto, prenait les Péruviens en flanc. Le général espagnol, voulant terminer rapidement le combat, se jeta lui-même sur l'inca, et le saisissant par ses longs cheveux le renversa hors de sa litière. Les Indiens, croyant leur monarque tué, ne songèrent plus qu'à fuir : deux mille d'entre eux furent tués, un plus grand nombre blessés et trois mille faits prisonniers. Telle fut cette bataille qui donna d'un seul coup l'empire du Pérou à l'Espagne. Elle eut lieu le 3 mai 1533. Pizarre y déploya autant de talent que de courage : il fut blessé à la main, mais il ne perdit pas un seul soldat. Le butin fut immense.

L'inca, vaincu et captif, montra beaucoup de résignation et de dignité. Il demanda à être traité avec les égards dus à son rang, et voyant que la passion des richesses était le principal mobile de ses ennemis, il offrit pour prix de sa liberté une quantité d'or et d'argent suffisante pour remplir la salle où il était détenu (1) jusqu'à la hauteur qu'un Espagnol debout pourrait atteindre avec la main. Pour convaincre son vainqueur de la possibilité où il était d'accomplir sa promesse, il l'invita à envoyer quelques uns des siens à Cuzco. Soto, Pedro de Barco et quatre autres Castillans se rendirent dans cette ville qui était à plus de deux cents lieues de Caxamalca, tandis que Fernand Pizarre parcourait et soumettait le pays à cent lieues à la ronde. Dans cet intervalle l'inca envoyait des messagers dans toutes les provinces de son empire afin de réunir la quantité d'or stipulée pour sa rançon. Chaque jour arrivaient des masses de métaux précieux; mais les Espagnols trouvaient que la chambre ne s'emplissait pas assez vite. Pizarre ordonna à l'inca de mander près de lui plusieurs de ses grands officiers et de licencier leurs troupes; le monarque y consentit. Puis, ayant eu avis que le temple de Pachiacama, dans la province de Yungas, renfermait un riche trésor, il le demanda à Atahualpa qui le lui accorda. A cette époque Almagro arriva de Panama avec deux cents soldats : il réclama sa part du butin de Pachiacama; mais les frères Pizarre en cachèrent la plus grande partie, et cet acte d'improbité renouvela l'ancienne animosité qui avait séparé les deux associés. Enfin le moment vint de faire la distribution des monceaux de richesses recueillis pour la rançon d'Atahualpa (2). Ce fut encore un sujet de querelle entre les deux chefs. Pizarre et les siens alléguèrent les privations qu'ils avaient endurées, les services qu'ils avaient rendus, et refusèrent de partager le fruit de leurs travaux avec Almagro et les nouveaux venus : l'inca dut fournir de nouvelles sommes pour mettre d'accord ses ennemis. Il réclama alors sa liberté; mais on éluda sa demande sous divers prétextes. Sa mort était depuis longtemps résolue. Nous n'entrerons pas dans les détails de la condamnation et du supplice si dramatique d'Atahualpa, ni dans ceux des sanglantes luttes dans lesquelles les vain-

(1) Cette ville est la première que les Espagnols fondèrent dans le Pérou. Elle compte environ quinze mille hab.

(2) Xérez, secrétaire de Pizarre, dit que l'armée péruvienne paraissait forte de trente mille hommes; mais les autres historiens l'élèvent de quatre-vingt à cent dix mille combattants.

(1) Suivant Xerez cette salle avait 22 pieds de long sur 17 de large.

(2) Le P. Blas Valera en fait monter la valeur à 4,800,000 ducats, et Garcilasso de la Vega à 4,605,670 ducats.

queurs en s'entre-tuant vengèrent les vaincus (*voy.* Atahualpa et Almagro).

Pizarre, devenu seul maître du grand empire péruvien, jugea prudent de placer entre les Indiens et lui un fantôme de roi. Un des fils d'Atahualpa fut baptisé solennellement et proclamé empereur sous le nom de Paul Inca, tandis que Cuzco et les autres provinces proclamaient Manco-Capac II (*voy.* ce nom), frère de Huascar. Pizarre, après avoir battu Ruminagui, général de Manco-Capac, s'empara de Cuzco. Ses lieutenants soumirent le reste du pays. Il eut alors à réprimer une insurrection formidable des indigènes, qui plusieurs fois pénétrèrent dans Cuzco (1535). Redoublant d'activité, il vint à bout de tous ses ennemis : les Péruviens furent repoussés, et Almagro, enfin vaincu dans la vallée de Cachipampa (las Salinas), le 6 avril 1538, fut étranglé, puis décapité en place publique. Pizarre envoya son frère Hernando en Espagne pour expliquer les faits sanglants qui désolaient la nouvelle colonie; mais la cour de Madrid, justement alarmée, envoya sur le théâtre de la guerre civile Cristoval Vaca de Castro (*voy.* ce nom), juge de la cour royale de Valladolid, qui, muni de pouvoirs suprêmes, devait remettre l'ordre dans le pays. A peine débarqué à Panama, le 14 janvier 1541, il fit signifier sa commission à Pizarre. Celui-ci, aveuglé par ses succès, refusa de reconnaître les pouvoirs de l'envoyé, et destitua tous les officiers disposés à reconnaître l'autorité royale. Le fils d'Almagro, brûlant de venger la mort de son père, rallia les mécontents, et organisa une conspiration. Pizarre, quoique averti, ne voulut prendre aucune mesure préventive, persuadé que son nom et la terreur qu'il inspirait étaient une égide suffisante : il se trompait. Laissons parler Zarate : « Le dimanche 26 juin 1541, au moment de la sieste (midi), Juan de Herrada et dix-huit des conjurés sortirent de la maison d'Almagro armés de pied en cap et l'épée à la main; ils courent vers le palais de Pizarre en criant : Mort au tyran! Mort à l'infâme qui a fait périr le juge de Sa Majesté. Ils envahissent le palais avant qu'une résistance sérieuse puisse être organisée. Pizarre n'avait auprès de lui que son beau-frère Francisco Martinez de Alcantara, le capitaine Franscisco de Chaves, le docteur Juan Velasquez et douze ou treize domestiques. Chaves, en entendant le bruit, croit à une rixe parmi les soldats et sort pour l'apaiser; mais, assailli dans l'escalier par les conjurés, il tombe percé de coups. Tous les autres sautent par les fenêtres, à l'exception d'Alcantara et de deux pages, qui reçoivent la mort en défendant l'entrée de l'appartement du gouverneur, qui, armé d'un bouclier et d'une épée, tue quatre de ses adversaires et en blesse plusieurs. Un d'entre eux se dévoue, et tandis qu'il attire sur lui les coups de l'athlète déjà épuisé, les autres s'avancent et le frappent aisément. Atteint d'une profonde blessure à la poitrine, le grand marquis tomba enfin en embrassant les pieds d'un Christ. Des nègres traînèrent son corps à l'église, où Juan Barbazan, son ancien domestique, osa seul venir le réclamer. Ce fidèle serviteur fit en secret les honneurs de ses funérailles, car les conjurés n'avaient pas laissé de quoi payer les cierges. »

Ainsi périt le grand conquistador Francisco Pizarre, assassiné dans la capitale même de cette vaste conquête que l'Espagne devait à son courage, à sa prudence et à une persévérance sans égale. Les écrivains espagnols l'ont souvent comparé à Cortez; il est certain qu'il y a entre la vie de ces deux hommes une grande analogie et que tous deux possédèrent les mêmes qualités, les mêmes défauts. Tous deux, mus par une ambition dévorante, se partagèrent la ligne de l'équateur dans le Nouveau Monde et découvrirent au nord et au sud de l'isthme de Panama de vastes empires, qu'ils conquirent avec un petit nombre d'aventuriers. Si Pizarre eut à lutter contre des difficultés naturelles presque insurmontables, Cortez eut à vaincre un peuple bien autrement guerrier que les craintifs Péruviens, et sa conquête ne fut certainement pas aussi avantageuse à l'Espagne que celle du Pérou. Pourtant on s'est plu à placer Cortez au premier rang. Zarate a tracé un long panégyrique de Pizarre, dont il fait un héros accompli. Ce conquérant, aux qualités éminentes qui distinguent l'homme de guerre et l'aventurier du seizième siècle, c'est-à-dire à l'audace, à la valeur, à la persévérance, joignait les vices les plus odieux, tels que l'avarice poussée jusqu'à la cupidité et une duplicité mêlée de barbarie. La prospérité l'avait rendu jaloux, cruel et avide.

Alfred de Lacaze.

Piedro de Cieça de Leon, cap. VI-LVII. — Zarate, *Hist. de la conq. di Peru.* — Garcilasso de la Vega, *Comentarios reales*, lib. Ier de la IIe pard., cap. VIII-XVI. — Xérès, *Verdadura relacion de la conquista del Peru y provincia de Cuzco.* — Herrera, *Novus orbis*, lec. III et IV. — Gomara, lib. V, cap. II-V. — Pizarro y Orellana, *Varones ilustres de Nuovo Mondo.* — Prescott, *Hist. of the conq. of Peru* (3 vol. 1847), trad. en français (Paris, Didot, 1861).

PIZARRE (*Gonzalo*), frère du précédent, né à Truxillo, en 1502, décapité à Cuzco, le 10 avril 1548. Il avait accompagné son frère dans toutes les péripéties de la conquête. Nommé l'un des gouverneurs de Cuzco, avec ses frères Fernand et Juan, il défendit cette ville durant neuf mois avec cent soixante-dix Espagnols contre deux cent mille insurgés. Il allait succomber sous le nombre lorsque, sous le prétexte de les secourir, Almagro s'introduisit dans la ville, investit la demeure des Pizarre, et malgré une résistance des plus énergiques, les força à capituler; mais ils trouvèrent moyen de s'évader, et rejoignirent leur frère, Francisco, qui tenait alors la campagne contre Almagro. Après la défaite et le supplice de ce capitaine (avril 1538), Gonzalo soutint la guerre contre l'Inca et avec soixante soldats il dispersa dans la vallée de Cochabamba une

armée de trente mille Indiens. Il fut nommé peu après gouverneur de Quito. Informé qu'à l'est de son territoire il existait une contrée riche en productions végétales et en minéraux, il partit à la tête de trois cent quarante Espagnols et quatre mille Indiens pour soumettre ce pays, désigné vaguement sous le nom de *El Dorado*. Il fallut s'ouvrir une route périlleuse au milieu de montagnes escarpées et couvertes de neige et dans les plaines marécageuses et désertes qu'il fallut traverser ensuite par des pluies continuelles. Après trois mois de fatigues, ils arrivèrent sur les bords du *Coca* ou *Napo*, un des plus grands affluents du Maragnon. Ils construisirent avec les plus grandes difficultés un brigantin, sur lequel on plaça cinquante soldats sous le commandement de Francisco Orellana (*voy.* ce nom). Cet officier avait la mission de s'arrêter au confluent du Coca et du Maragnon; mais, oubliant ses ordres, il découvrit le grand fleuve des Amazones, le descendit jusqu'à la mer, et retourna en Espagne. Pizarre et ses compagnons furent consternés en ne trouvant pas Orellana au rendez-vous. L'expédition s'était avancée à douze cents milles de Quito. On se décida néanmoins à rétrograder. Pizarre et ses compagnons furent bientôt réduits à se nourrir de racines et de reptiles; ils mangèrent jusqu'au cuir de leurs selles et de leurs ceinturons. Après un voyage de deux années, le chef de cette déplorable entreprise ne ramena au Pérou que quatre-vingts de ses soldats.

Durant l'absence de Gonzalo Pizarre, de grands changements s'étaient accomplis dans le Pérou: Francisco avait été assassiné, le jeune Almagro mis à mort, et Castro, commissaire royal, avait fait reconnaître son autorité. Exilé dans la province de las Charcas, il obéit et dissimula quelque temps; mais le vice-roi Nuñez Vela ayant par son arrogance et ses mesures vexatoires excité le mécontentement général, Gonzalo marcha sur Cuzco où il fut reçu aux acclamations générales. Il se saisit du trésor royal, leva des troupes et entra sans coup férir dans Lima, où il se fit conférer le titre de capitaine général par les membres de l'audience. Nuñez Vela releva la bannière royale. Malgré l'infériorité de son armée, il se décida à livrer bataille et fut tué. Pizarre fit pendre ou empoisonner les principaux de ses adversaires. Ses intimes lui conseillèrent d'épouser une *coya* (fille de la race des Incas) et de ceindre le diadème des empereurs péruviens. Il se borna à envoyer à Madrid un de ses officiers, Aldano, avec mission d'expliquer sa conduite. Pedro de La Gasca, conseiller de l'inquisition, fut chargé d'aller faire entendre aux rebelles des paroles de clémence. Un pouvoir illimité lui fut accordé (1546). Dès que Gonzalo apprit son arrivée à Panama, il fit remettre à son amiral Hinojosa l'ordre de faire périr La Gasca par le poison dans le cas où, insensible à un présent de cinquante mille pesos, il refuserait de quitter le pays. Hinojosa répondit à ces instructions en reconnaissant l'autorité royale et en livrant la flotte de Pizarre. Diego Centeno suivit cet exemple et s'avança vers Cuzco. Pizarre décréta La Gasca d'accusation et le fit condamner à mort; puis il courut au devant de Diego Centeno, qu'il défit complétement à Huarina (1547). Gasca, qui s'était emparé de Lima, proposa encore un arrangement; mais Pizarre ne voulut accepter aucune condition. Les armées, à peu près d'égale force, se rencontrèrent à cinq lieues de Cuzco dans la plaine de Xaquixagnana, le 9 avril 1548. Dès le commencement de l'action, plusieurs capitaines passèrent dans les rangs royalistes; en quelques instants Pizarre se trouva abandonné. Un de ses officiers, Juan d'Acosta, s'écria : « Seigneur, donnons au travers des ennemis, et mourons en Romains. »—« Mourons plutôt en chrétiens », répondit Gonzalo, consterné. Conduit en prison, il ne s'occupa plus que de son salut éternel. La Gasca aurait voulu le sauver; mais tous les déserteurs du parti de Pizarre ayant demandé la tête de leur ancien chef, il le fit décapiter. Le corps fut porté à Cuzco et enterré tout habillé, « personne, dit Garcilasso, n'ayant voulu donner un pauvre drap ».

A. DE L.

Garcilasso de la Vega, *Comentarios reales*, lib. V. — Herrera, *Novus Orbis*, déc. V. — Aug. Zarate, *Hist. de la Conquista del Pirù*, t. II. — Pizarro y Orellana, *Varones illustres de Nuevo Mondo*. — Robertson, *History of America*. — Prescott, *Hist. of the conq. of Peru*.

PIZARRE (*Hernando*), frère des précédents, né à Truxillo, mort vers 1567. Il prit comme ses frères une part active aux premières opérations qui suivirent le débarquement des aventuriers. Il commandait la cavalerie à la bataille de Caxamalca, où l'inca Atahualpa fut pris. Son frère le chargea de reconnaître le pays cent lieues à la ronde. Il rencontra un frère de l'inca qui faisait transporter deux millions en or pour payer la rançon du monarque péruvien, et s'en empara. Ce fut durant cette expédition que les Péruviens, croyant que les chevaux des Epagnols partageaient la cupidité de leurs maîtres, apportèrent pour la nourriture de ces animaux des pépites d'or mêlées avec de l'herbe et du maïs. Aussi courageux et aussi avide que ses frères, Hernando fut le seul Espagnol qui témoigna de la sympathie à l'inca prisonnier. Chargé de porter à l'empereur Charles-Quint le cinquième du butin s'élevant à environ 951, 670 ducats, il arriva à Séville le 5 janvier 1534, et obtint tout ce qu'il voulut. A son retour, il eut le gouvernement de Cuzco, où il ne tarda pas à être assiégé par Paul Inca. Il résistait depuis neuf mois, lorsqu'Amalgro arriva, battit les Indiens, s'empara ensuite d'Hernando et de son frère Gonzalo et se proclama indépendant. Pizarre et Almagro allaient en venir aux mains; mais d'un commun accord ils désignèrent Hernando pour aller exposer à Charles-Quint leurs prétentions et leurs griefs. Hernando, rendu à la liberté, prit

aussitôt le commandement des troupes de son frère, défit Almagro (6 avril 1538), et le fit mettre à mort. Il partit ensuite pour l'Espagne, où il plaida sa cause devant la cour. Il eut assez de crédit pour faire envoyer au Pérou le licencié Vaca de Castro, qu'il savait favorable à ses frères. Diego de Alvarado s'opposa à cette nomination et proposa à Hernando, en plein conseil, de vider le différend par un combat singulier; cinq jours après, Alvarado n'était plus, et Hernando, qu'on soupçonnait de l'avoir empoisonné, fut jeté dans les fers. Il resta détenu durant vingt-trois années à Madrid et à Medine del Campo. Ses biens furent confisqués. Rendu à la liberté, il mourut dans la misère et l'obscurité. A. DE L.

Zarate, *Hist. de la Conquista del Pirú*, t. I et II. — Garcilasso de la Vega, *Comentarios reales*, lib. I et II de la IIe partie. — Herrera, *Novus Orbis*, déc. III-VII. — Gomara, *Hist. gen.*, lib. V, cap. II-XXXIV.

PIZARRE (*Juan*), frère des précédents, né à Truxillo, vers 1505, tué à Cuzco, en 1535. Il était le plus jeune et le plus aimé des conquérants du Pérou. Il partagea les fatigues et les dangers de ses frères. Tandis que Francisco fondait la colonie de San-Miguel-del-Piura, Juan explora le pays environnant. En 1535 il eut le gouvernement de Cuzco. Envoyé au secours de son frère Gonzalo assiégé par l'inca Manco-Capac, après des prodiges de valeur, il fut tué en chassant les Indiens de la citadelle dont ils s'étaient emparés. A. DE L.

Gomara, *Historia general de las Indias*. — Zarate, *Hist. de la Conquista del Piru*. — Herrera, *Novus Orbis*, déc. V. — Garcilasso de La Vega, *Commentarios reales*, lib. II. — Prescott, *Hist. of the conq. of Peru*.

PIZZI (*Gioacchino*), abbé littérateur italien, né en 1716, à Rome, où il mourut, le 18 septembre 1790. De bonne heure il se fit connaître par des poésies légères, où l'on remarquait de la facilité et une grande correction de style. Admis en 1751 dans l'académie des Arcades, il succéda, en 1759, à l'abbé Morei comme *custode*, ou gardien général, et sous son administration cette société, déjà célèbre, reçut un nouvel éclat par l'élection des écrivains les plus distingués et de plusieurs princes de l'Europe. Il eut beaucoup de part au couronnement de Corilla Olimpica (Madeleine Morelli), qui eut lieu le 31 août 1766, au Capitole, et s'attira quelques désagréments par ses assiduités auprès de la belle improvisatrice. On a de lui : *Discours sur la poésie tragique et comique* (Rome, 1772); — *La Vision de l'Eden* (ibid., 1778), poëme tiré en partie de l'Apocalyse; — *Le Triomphe de la poésie*, inséré dans les *Actes du couronnement de Corilla* (Parme, 1782, in-4°), publiés par les soins de l'abbé Pizzi. P.

Biogr. nouv. des Contemp.

PLAAT (*André-Henri-Jean* VAN DER), ingénieur hollandais, né le 11 février 1761, à Grave, mort le 15 février 1819, à Anvers. Entré en 1774 au service de la Hollande, il le quitta, après les événements de 1787, pour passer comme major du génie dans celui de la Russie. Pendant dix ans il donna de nombreuses marques de talent et de courage dans les campagnes contre les Suédois et les Turcs. Nommé général major par Paul Ier (1796), il revint en Hollande en 1798, s'y maria et vécut dans la retraite. En 1807, le roi Louis lui confia l'inspection des travaux hydrauliques concernant les fortifications du pays, et en 1810 Napoléon le créa ingénieur en chef du département du Zuyderzée. Lorsque les alliés envahirent la Hollande, van der Plaat, député auprès d'eux pour hâter leur marche, reçut du nouveau roi le commandement de Breda, qu'il défendit contre les Français et dont le siége fut levé le 20 décembre 1813. Deux ans plus tard, il devint lieutenant général et gouverneur d'Anvers. Il faisait partie de la Société des sciences de Harlem. K.

Biogr. univ. et portat. des contemp. (suppl.). — Van der Aa, *Biogr. Wœrdenbœk*.

PLACCIUS (*Vincent*), savant bibliographe allemand, né à Hambourg, le 4 février 1642, mort dans cette ville, le 6 avril 1699. Fils d'un médecin, il étudia les belles-lettres et le droit dans diverses universités d'Allemagne, d'Italie, de France et de Hollande. De retour à Hambourg, il exerça pendant quelques années la profession d'avocat; en 1675 il y fut appelé aux chaires de morale et d'éloquence, qu'il remplit jusqu'à sa mort. D'une santé débile, il consacra tout son temps à l'étude; il légua sa collection de quatre mille volumes à la bibliothèque publique de Hambourg. On a de lui : *Atlantis retecta, sive de navigatione Christophori in Americam poema;* Hambourg, 1659, in-8°; — *De interpretatione legum;* Orléans, 1665, in-4°; — *Carmina puerilia et juvenilia;* Amsterdam, 1667, in-12; — *De Scriptis et scriptoribus anonymis et pseudonymis syntagma;* Hambourg, 1674, in-4° : c'était le second essai sur cette matière; l'auteur, après avoir par une lettre publique prié les savants de l'Europe de lui fournir de nouveaux renseignements, travailla assidûment à compléter son travail; le résultat de ses longues recherches fut publié après sa mort, sous ce titre : *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* (Hambourg, 2 part. in-fol.); il contient, outre une *Vie* de Placcius, environ huit mille ouvrages anonymes et près de trois mille pseudonymes; malgré les nombreuses défectuosités de cet ouvrage, auquel sont joints les traités de Geisler et de Deckherr sur le même sujet, il a été extrêmement utile aux progrès de la science bibliographique; quelques-unes des erreurs de Placcius ont été relevées par J. Fabricius dans son *Historia bibliothecæ fabricianæ*, partie III; — *Institutiones medicinæ moralis;* Hambourg, 1675, in-8°; — *De pseudomagnanimitate aristotelica;* ib., 1676, in-4°; — *Dæta moralis philosophico-christiana;* ib., 1686, in-8°; — *De arte excerpendi;* ibid., 1689, in-8°; — *De contemptu logicæ apud eos qui ad discendam eam multum temporis*

collocarunt ; ibid., 1692 ; — *Accessiones ethicæ, juris naturalis et rhetoricæ* ; ib., 1695, in-8°.

Niceron, *Mémoires*, t. I. — Fabricius, *Memoriæ Hamburgensium*, t. VI. — Moller, *Cimbria literaria*, t. III.

PLACE (*Pierre* DE LA), jurisconsulte et historien français, né vers 1520, à Angoulême, assassiné le 25 août 1572, à Paris. Il fit de bonnes études à Poitiers, fut admis au barreau de Paris, et obtint, vers 1545, la charge d'avocat du roi à la cour des aides. Il prit rang parmi les habiles juristes par une savante paraphrase : *In titulos institutionum imperialium de actionibus, exceptionibus et interdictis* (Paris, 1548, in-4°). Peu de temps après, il fut élevé à la dignité de premier président de la cour des aides. Il n'avait pas encore embrassé la religion réformée, et ce ne fut qu'après la mort de François II qu'il en fit profession ouverte. Lors des premiers troubles (1561), il se retira dans un domaine qu'il possédait en Picardie, et y composa deux traités, l'un *De la vocation et manière de vivre à laquelle chacun est appelé* (Paris, 1561, 1574, in-8°), dédié au roi; l'autre *Du droit usage de la philosophie morale avec la doctrine chrétienne* (ibid., 1562, in-8°; Leyde, 1568, in-12). La paix ayant été conclue (1563), il fut rétabli dans sa charge, et le prince de Condé lui donna, comme une marque d'estime, la surintendance de sa maison. La guerre qui se ralluma en 1567 l'obligea de nouveau à prendre la fuite : sa maison fut pillée, sa fortune mise sous le séquestre et sa place conférée à Étienne de Neuilly, qui eut recours aux moyens les plus honteux pour la garder, lorsqu'après la paix de Saint-Germain (1570) elle fut rendue par Charles IX à La Place. Dans la nuit de la Saint-Barthélemy, ce dernier avait échappé aux massacres; mais le lendemain, dans l'après-midi, un prévôt vint le chercher pour le conduire au Louvre; en route il fut assailli par quatre assassins apostés, qui le percèrent de coups sans que les douze archers qui lui servaient d'escorte fissent la moindre résistance. Son corps, déposé dans une écurie de l'hôtel de ville, fut traîné à la rivière par les catholiques. C'était un homme « fort docte en droit, dit La Croix du Maine, et fort éloquent », et de plus un magistrat intègre et un historien exact et véridique. On a encore de lui : *Commentaires de l'état de la religion et de la république sous les rois Henri II, François II et Charles IX, en VII livres*; s. l., 1565, in-8°; réimpr. la même année, trad. en latin (1575-1577, 2 vol. in-8°), et insérés dans les *Mém. sur l'hist. de France* : cette relation se fait remarquer par la modération et l'impartialité, et contient beaucoup de faits curieux et intéressants; elle conduit les événements depuis 1556 jusqu'en 1561; — *Traité de l'excellence de l'homme chrétien et manière de le connaître*; s. l., 1575, in-8°, publié par P. de Farnace. P. L.

La Croix du Maine, Lelong, *Bibl. hist.* — Haag frères, *La France protestante.*

PLACE (*Pierre-Antoine* DE LA), littérateur français, né en 1707, à Calais, mort en mai 1793, à Paris. Il était d'une famille obscure ; mais, par conformité de nom sans doute, il avait la prétention de descendre du magistrat précédent. Élevé chez les jésuites anglais de Saint-Omer, il fut obligé, en sortant du collége, de se remettre à l'étude du français, qu'il avait complétement désappris. Ses premiers essais ayant été à peine remarqués, il s'avisa d'écrire à Paris qu'il était mort : la nouvelle fut insérée dans les *Feuilles* de l'abbé Desfontaines, et si le stratagème, une fois découvert, prêta à rire aux dépens de l'auteur, il lui servit à le tirer de son obscurité. La littérature anglaise était alors à la mode. La Place s'empressa, avec plus d'ardeur que de talent, d'exploiter ce genre, et il y puisa le plus clair de son revenu. Malheureusement il se croyait né pour le théâtre : le succès passager de la tragédie de *Venise sauvée*, qu'il avait traduite d'Otway, enfla ses prétentions : il prétendit rivaliser avec Voltaire, et fatigua le public de ses médiocres ouvrages; il ne fallut rien de moins que l'ordre formel du duc de Richelieu pour forcer les comédiens à représenter *Adèle de Ponthieu*. Ayant eu l'occasion de rendre un service à Mme de Pompadour, La Place obtint en février 1760 le privilége du *Mercure de France*; mais durant sa direction les souscriptions diminuèrent si fort qu'il dut se retirer vers 1767, en conservant, pour fiche de consolation, une pension de 5,000 livres. Après avoir résidé plusieurs années à Bruxelles, il revint se mettre aux gages des libraires. Il n'eut jamais d'autre titre que celui de secrétaire de l'Académie d'Arras. Selon La Harpe, qui a écrit sa vie, il était grand hableur, mais obligeant, souple, actif, et de plus homme de plaisir et de bonne chère; il dit de lui-même dans son épitaphe que

> Sans fortune, en dépit du sort,
> Il a joui jusqu'à la mort.

Les principales pièces qu'il a données au théâtre sont : *Venise sauvée* (1746), *Adèle de Ponthieu* (1757), tragédies; *Les Deux cousines* (1746), *L'Épouse à la mode* (1760), comédies. On a encore de lui : *La Laideur aimable*, roman; Paris, 1752, 2 vol. in-12; — *Les Désordres de l'amour, ou les Étourderies du chevalier de Brières*; Amsterdam (Paris), 1768, 2 vol.; — *Lettres à Milady *** et autres Œuvres mêlées*; Paris, 1773, 3 vol. in-12; — *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire*; Bruxelles, 1781 et suiv., ou Maestricht, 1785-1790, 8 vol. in-12 : au milieu d'un ramas d'anecdotes suspectes on rencontre quelques pièces réellement curieuses; — *Recueil d'épitaphes sérieuses, badines*, etc.; Bruxelles (Paris), 1782, 3 vol. in-4°, in-8° et in-12 : le recueil est moins mauvais que ne l'a prétendu La Harpe; il commence par Adam et finit par M. de Maurepas; — *La nouvelle École du monde*; Paris, 1787, in-12 : recueil de quatrains et distiques

propres à tous les âges; — *Anecdotes modernes*; Paris, 1789, in-8°; — *Les Forfaits de l'intolérance sacerdotale*; Paris, 1791, in-8°; — *Le Valère Maxime français*; Paris, 1792, 2 vol. in-8°. Ses traductions ont été recueillies sous les titres de *Théâtre anglais* (Londres [Paris], 1745-1748, 8 vol. in-8°) et *de Collection de romans traduits ou imités de l'anglais* (Paris, 1788, 8 vol. in-8°) Il a revu et édité les *Mémoires de Cécile* de M^lle^ Guichard. P. L.

La Harpe, *Mercure* du 20 juillet 1793. — De Léris, *Almanach des théâtres*.

PLACE (La). *Voy.* La Place.

PLACENTINUS, célèbre jurisconsulte italien, né à Plaisance, dans la première moitié du douzième siècle, mort à Montpellier, en 1192. Il étudia la jurisprudence probablement sous Bulgarus, et l'enseigna ensuite d'abord à Mantoue, puis à Bologne. Il fut obligé de quitter cette ville pour ne pas rester exposé aux projets de vengeance que méditait contre lui Henri de Baila, son collègue, dont il avait tourné en ridicule quelques opinions. Il se retira à Montpellier, où il fonda la première école de droit établie en France au moyen âge. Après plusieurs années il revint à Bologne, et il y fit des cours dans la partie de la ville habitée par la puissante famille des Castello, qui s'était engagée à le défendre contre le ressentiment toujours vivace de Henri de Baila. Il professa ensuite pendant quatre ans avec un succès croissant dans sa ville natale, et retourna enfin à Montpellier. Il fut à cette époque un des meilleurs interprètes des lois romaines, dont il saisissait et résolvait les difficultés avec une sagacité remarquable. Notons aussi qu'il avait une connaissance, rare pour son temps, des prosateurs et poëtes latins. On a de lui : *De varietate actionum*; Mayence, 1530, in-8°; réimprimé à la suite de divers ouvrages et dans les collections des *Tractatus juris* de Lyon et de Venise; ces éditions, comme celles de tous les écrits de Placentinus sont très-fautives; ainsi elles reproduisent dans le traité *De varietate actionum*, qui ne se compose que de deux livres, quatre autres livres appartenant à divers auteurs; — *Summa ad Codicem*; Mayence, 1536, in-fol.; — *Summa ad Institutiones*; Mayence, 1535, 1537, in-fol.; Lyon, 1536, in-8°; — *Summa ad tres libros*, à la suite de la plupart des éditions de la *Somme* d'Azon; — *Additiones ad Bulgari Commentarium ad titulum De regalis juris*, à la suite des éditions de l'ouvrage de Bulgarus publiées à Cologne, 1587, et à Lucques, 1766; — *Summa de restitutionibus*, en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris, où se trouvent aussi plusieurs bons manuscrits des ouvrages cités de Placentinus; — quelques opuscules juridiques aujourd'hui perdus.

Diplovataccius, *De præstantia doctorum*. — Sarti, *De claris archigymnasii bononiensis professoribus*. — Savigny, *Histoire du droit romain au moyen âge*.

PLACETTE (La). *Voy.* La Placette.

PLACIDE DE SAINTE-HÉLÈNE (Le P.), géographe français, né en 1649, à Paris, où il mourut, le 30 novembre 1734. Il reçut dans son enfance des leçons du géographe Pierre Duval, qui avait épousé sa sœur. Après avoir pris l'habit des Augustins déchaussés, il continua de cultiver l'étude de la géographie, et publia plusieurs cartes estimées, telles que *le Cours du Danube*, *l'Allemagne*, *la Flandre françoise* (1690), *la Savoie*, *le Cours du Pô*, *les Ports de France et d'Italie*, *les Pays-Bas catholiques*, etc. Il fit aussi réimprimer *la Sphère* et *la Carte de France* de Duval, avec des additions. En 1705 il reçut de Louis XIV le titre de son géographe ordinaire. Le portrait du P. Placide a été gravé par Langlois.

Moréri, *Grand Dict. histor.* (éd. 1759).

PLACIDIE (*Galla*), impératrice romaine, née entre 388 et 393, morte à Rome, en novembre 450. Fille de Théodose le Grand et de Galla, fille de Valentinien I^er^, elle fut amenée très-jeune en Italie, et se trouvait à Rome auprès de son frère Honorius en 408, lorsque l'armée d'Alaric investit cette ville. Ce fut elle qui eut alors le plus de part à la mise à mort de Serena, sa cousine, qu'elle accusa d'entente avec l'ennemi, pour se venger de ce que Serena avait plus qu'elle possédé la confiance d'Honorius. Deux ans après, lors de la prise de Rome par les Goths, elle tomba au pouvoir des vainqueurs; Alaric et après sa mort son successeur Ataulphe, la gardèrent comme otage, la faisant du reste traiter avec égards. Le patrice Constance (plus tard Constance III) qui désirait l'épouser, la fit redemander par Honorius; mais Ataulphe, épris de la beauté de sa captive, repoussa toutes les offres faites pour sa mise en liberté, et célébra lui-même (414) son mariage avec elle à Narbonne. Elle avait longtemps refusé de s'unir à un barbare; elle ne s'y décida que sur les conseils d'une personne attachée à son service et que le roi goth avait mise dans ses intérêts. Les noces se firent avec une grande magnificence; Attale, empereur quatre ans auparavant, chanta l'épithalame; Placidie reçut en présent cinquante jeunes esclaves, qui portaient chacun deux bassins, l'un rempli de monnaies d'or, l'autre de pierres précieuses. Douée de beaucoup d'esprit et d'un grand talent pour l'intrigue, elle prit bientôt beaucoup d'ascendant sur Ataulphe, qu'elle décida à céder la Gaule à l'empire et à aller s'établir en Espagne. Lorsqu'il eut été peu de temps après assassiné à Barcelone, et que son plus grand ennemi, Sigéric, eut été élu roi par les Goths, Placidie fut traitée avec indignité et obligée entre autres de marcher à pied pendant quatre lieues devant Sigéric qui suivait à cheval. Rendue enfin aux Romains après la mort de Sigéric, elle fut conduite à la cour d'Honorius, qui voulut la donner en mariage à Constance, qui l'avait autrefois recherchée. Fière de sa naissance, elle refusa longtemps d'épouser Constance, qu'elle regardait comme un parvenu, et qui, loin de chercher

à gagner son affection par des prévenances, l'obligea presque de force à s'unir à lui (janvier 417). Ce mariage n'en fut pas moins heureux; dévorée d'ambition, Placidie obtint, à force d'importunités, qu'Honorius déclarât Constance Auguste, et qu'il nommât comme son successeur Valentinien, le fils qu'elle avait mis au monde peu de temps auparavant (422). Lorsque Constance, qu'elle avait rendu avide et oppresseur, fut mort quelques mois après, la tendresse naturelle d'Honorius pour Placidie s'accrut jusqu'à faire naître des soupçons, qui dans une cour corrompue trouvent toujours des esprits préparés à les accueillir. Mais deux personnes de la maison de Placidie étant parvenues, on ne sait par quels motifs, à persuader à l'empereur que sa sœur entretenait des intelligences avec les barbares, il la chassa (en 423) de sa cour. Elle se rendit à Constantinople, où elle fut reçue par son neveu Théodose II avec les honneurs qui lui étaient dus. Honorius étant mort peu de temps après, les armées de Théodose établirent en Occident comme empereur le jeune Valentinien, sous la tutelle de sa mère Placidie. Elle donna à son fils une éducation molle et efféminée, afin qu'il laissât entre ses mains le gouvernement, qu'elle garda en effet jusqu'à sa mort. Elle se signala par une grande intolérance envers les manichéens et autres hérétiques ainsi qu'envers les juifs et les païens, qu'elle exclut des fonctions publiques. Lorsque Aétius eut gagné une position redoutable pour l'autorité impériale, elle combla de faveurs son rival le comte Boniface, pour qu'il pût lui tenir tête; mais après la mort du comte, elle fut obligée de traiter avec Aétius, dont la volonté devint dès lors prépondérante à la cour. On ne peut donc pas rendre Placidie entièrement responsable des malheurs qui frappèrent l'empire pendant les années suivantes, par suite des mesures maladroites de l'empereur; mais il faut avouer qu'elle manqua plusieurs fois d'habileté et qu'elle conseilla des mesures funestes, telles que l'abandon de l'Illyrie, comme auparavant celui de l'Afrique. Pieuse de cette piété de cour qui peut s'allier avec les vices, elle fut avare, jalouse, soupçonneuse, et sa réputation ne fut pas hors d'atteinte. Elle fut enterrée à Ravenne, où son corps était encore conservé à la fin du siècle dernier.

Tillemont, *Histoire des empereurs.* — Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain* — Zozime. — Olympiodore. — Socrate. — Philostorge. — Ammien Marcellin. — Idace. — Prosper d'Aquitaine. — Prosper Tiro.

PLAISANCE (Duc DE). *Voy.* LEBRUN.

PLANARD (*François-Antoine-Eugène* DE), auteur dramatique français, né à Milhau (Aveyron), le 4 février 1783, mort à Paris, le 13 novembre 1855. Son père, trésorier de France au bureau des finances de Montauban, le destina de bonne heure à la carrière administrative; entre dans les bureaux du conseil d'État, il devint bientôt secrétaire de l'un des comités des finances et chef de division. Les travaux de ces fonctions ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût pour la littérature dramatique. Il a fait représenter quelques comédies et un grand nombre d'opéras-comiques, qui lui firent une réputation flatteuse au théâtre. Ses poëmes, coupés avec art pour la musique, furent recherchés par les compositeurs les plus distingués; Auber, Hérold, Caraffa et autres partagèrent ses succès. Ses principales comédies sont: *Le Curieux* (1807), *L'Épouseur de vieilles filles* (1808), *Le Portrait de famille* (1809), *Le Faux paysan* (1812), *La Pacotille* (1819), *Le Testament et les billets doux* (1819), *La Nièce supposée* (1823). Parmi ses livrets d'opéra-comique on remarque ceux des *Noces de Gamache* (1815), *Sangarido* (1818), *La Bergère châtelaine* (1820), *Le Solitaire* (1822), *Marie* (1826), *La Prison d'Édimbourg* (1833), *Le Pré aux Clercs* (1833), *L'Éclair* (1836), *Mina* (1843), etc. On a encore de cet auteur un roman, intitulé: *Almédan, ou le monde renversé* (1825, 3 vol. in-12). A. J.

Biogr. univ. et port. des Contemp.

PLANCHE (*Joseph*), helléniste français, né le 8 décembre 1762, à Ladinhac (Cantal), mort à Paris, le 19 mars 1853. Après d'excellentes études au collége de Sainte-Barbe, il professa d'abord dans cet établissement; il en fut nommé directeur en 1784, et occupa ce poste jusqu'à la fermeture de Sainte-Barbe, en 1794. Depuis il professa la troisième et la rhétorique au collége Bourbon (aujourd'hui Bonaparte), jusqu'en 1808, époque où il prit sa retraite, avec le titre de professeur émérite. Il avait été nommé en 1831 sous-bibliothécaire et en 1844 conservateur-administrateur de la bibliothèque de l'université ou de la Sorbonne. Il se démit de ces fonctions en 1846, après avoir reçu le titre de conservateur honoraire et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Dans le cours de sa longue carrière, Planche a publié (avec Noël): *Éphémérides politiques, littéraires et religieuses;* Paris, 2e édition, 1803, 12 vol. in-8°; — *Dictionnaire grec-français, composé sur* le Thesaurus Linguæ Græcæ, *de Henri Estienne;* Paris, 1809, in-8°: ce fut le premier dictionnaire grec-français que l'université mit entre les mains de ses élèves, et son succès fit abandonner l'ancienne routine, qui prenait à tort l'intermédiaire du latin pour traduire le grec. Dès lors fut mis de côté le manuel grec-latin de Schrevelius, malgré la traduction française de Quénon, qui, publiée dès 1805, n'avait servi qu'à en révéler toute l'insuffisance. Toutefois, il faut le dire, Planche n'eut part qu'à la première édition de ce dictionnaire, que d'autres mains ont successivement amélioré et augmenté. C'est au professeur Vendelheyl qu'on doit les deux éditions de 1817 et de 1820. Pour celle de 1838 elle offre un travail entièrement nouveau, dû à deux philologues qui n'ont conservé de l'ancien Dictionnaire que le nom de Planche, hommage de respect qu'ils ont cru devoir à leur vénérable

prédécesseur ; — *Pensées ou Recueil des plus beaux passages de Démosthène ;* Paris, 1818, in-12 ; — *Traité des figures de rhétorique ;* Paris, 1820, in-12 ; — *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique ;* Paris, 1822, 3 vol. in-8° ; — *Manuel du versificateur latin ;* Paris, 1822, in-12 ; — *Vocabulaire des latinismes de la langue française ;* Paris, 1822, in-8° ; — *Nouveau cours de Thèmes grecs ;* Paris, 1823, 2 vol. in-12 ; — *Esprit de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile ;* Paris, 1823, in-12, et 1827 ; — (avec Alexandre et Defauconpret) *Dictionnaire français-grec ;* Paris, 1824, in-8° ; — *Cours de littérature grecque ;* Paris, 1827-1829, 7 vol. in-8° ; — *La Politique de Plutarque traduite du grec, avec des notes ;* Paris, 1841, 2 vol. in-12 ; — *Dictionnaire du style poétique dans la langue grecque*, avec la concordance des trois poésies grecque, latine et française ; Paris, 1849, in-4° ; le 1er fascicule seulement a paru. On lui doit plusieurs nouvelles éditions, savoir : *Œuvres de Démosthène et d'Eschine* avec la traduction d'Auger revue (Paris, 1819, 10 vol. in-8°) ; — *Sallustii opera* (1821, in-12) ; — *Œuvres de Boileau* (1823, in-8°), etc. Il a en outre publié pour les classes avec notes, analyses et sommaires, beaucoup d'opuscules des auteurs grecs, tant sacrés que profanes. Il faisait avec une égale facilité des vers latins et des vers français. On a de lui, sous le titre de *Les Carlovingiennes*, couplets chantés dans les banquets de la Saint-Charlemagne au collége Bourbon (Paris, 1847, in-8°), un choix des nombreuses chansons qu'il chantait lui-même avec la franche et malicieuse gaieté de nos vieux chansonniers. A. PILLON.

Documents inédits.

PLANCHE (*Louis-Antoine*), pharmacien français, né en 1776, à Paris, où il est mort, le 7 mai 1840. Il s'appliqua jeune encore à l'étude de la chimie, et fut reçu membre de l'ancien collége et de la Société de pharmacie de Paris. Il contribua en 1809 à la fondation du *Journal de pharmacie*, auquel on réunit plus tard le *Bulletin de la Société de pharmacie*, et fournit à ces deux recueils un grand nombre d'articles, soit avant, soit depuis la fusion. Chargé plusieurs fois par le tribunal civil de première instance de la Seine de constater comme expert la falsification des vins, Planche s'occupa beaucoup de cette partie de la chimie, et obtint en 1811 un brevet d'invention pour un procédé propre à en opérer le mutage et le soufrage. Il fut enfin un des fondateurs de l'établissement des eaux minérales du Gros-Caillou, qui a donné une grande extension à cette branche de commerce. On a de lui : *Arrowroot de l'Inde purifié ;* Paris, 1827, in-fol. ; une traduction de la *Pharmacopée générale* de Brugnatelli, à laquelle il a joint des notes ; Paris, 1811, 2 vol. in-8° ; dans les *Mémoires de l'Académie de médecine* (tome VI) : *Recherches pour servir à l'histoire du Sagou, et examen de la substance dite Sagou de Cayenne, extraite du sagouier de Madagascar* : imprimées séparément, 1837, in-4°, dans les *Annales de Chimie* et dans d'autres recueils divers travaux, dont les plus importants sont : *Sur la solubilité des huiles fixes dans l'alcool et les éthers sulfuriques ; — Sur la préparation du mercure doux, du carbonate d'ammoniaque, des eaux minérales acidules ; — Sur l'action réciproque de quelques sels ammoniacaux et du surchlorure de mercure*, etc.

H. F.

La Littérat franç. contempor., t. VI. — *Monit. univ.*, 15 mai 1840.

PLANCHE (*Jean-Baptiste-Gustave*), littérateur et critique français, fils du précédent, né le 16 février 1808, à Paris, où il mourut, le 18 septembre 1857. Il fit d'excellentes études, au collége Bourbon, et prit, mais bien à contre-cœur, une première inscription à l'École de pharmacie, car l'idée de succéder à son père dans son officine ne lui plaisait guère : il préférait s'occuper de beaux-arts et de littérature. A cette époque, il lisait beaucoup, et c'est ce qui explique son érudition variée et la puissance de son style, dont il devait donner plus tard tant de preuves. Après quelques premiers essais critiques dans *l'Artiste*, qui venait d'être fondé, il fut présenté par M. Alfred de Vigny à M. Buloz, qui lui confia pour la *Revue des Deux Mondes* quelques traductions de l'anglais, et enfin le compte-rendu du salon de 1831. Bientôt il prit possession du domaine entier de la critique, et continua de passer alternativement en revue les œuvres des artistes, des poëtes, des musiciens et des littérateurs. Ses principaux articles de littérature contemporaine ont pour titres : *La Poésie ; Les Royautés littéraires ; De l'état du théâtre en France ; Les Amitiés littéraires ; De la critique française*, etc. Présenté bientôt après à Mme George Sand, il fit un assez long séjour au château de Nohant, en Berry, et lorsque l'auteur d'*Indiana* se vit attaquée par M. Capo de Feuillide dans quelques articles malveillants, Planche ne se contenta pas de défendre son aimable hôtesse avec la plume, il sut aussi manier pour elle l'épée. C'est cette intimité avec Mme Sand que Balzac a voulu mettre en scène dans son roman de *Béatrix*, sous les noms de Félicité des Touches et de Claude Vignon. Attaché en 1832 pendant six semaines au *Journal des Débats*, Planche quitta bientôt cette feuille parce qu'il se montrait hostile au parti libéral. En 1836, il fut un des premiers collaborateurs de la *Chronique*, recueil que Balzac venait de fonder. Deux ans plus tard, un héritage de près de 80,000 francs lui permit d'entreprendre un voyage en Italie, où il passa plus de sept années à étudier les chefs-d'œuvre de l'art. De retour en France, après avoir dépensé toute la succession qui lui était échue, il reprit la plume du critique à la *Revue des Deux Mondes*, et s'occupa de réunir en volumes ses divers travaux, qui forment au-

jourd'hui un véritable cours de critique d'art et de littérature. Outre les services qu'il a rendus par ses appréciations écrites, et toujours formulées en un style précis et net, plus correct que brillant, Planche fut aussi très-utile par ses bons conseils à un grand nombre d'écrivains contemporains. Sa tenue fort négligée suscita contre lui beaucoup de railleries; mais ceux qui riaient d'un pareil travers étaient les premiers à rendre justice aux qualités sérieuses de son talent et de son caractère. Son indépendance lui fit aussi quelques ennemis; on savait que dès son avénement à l'empire Napoléon III, qui faisait un cas tout particulier de Gustave Planche, lui avait proposé dans l'administration des beaux-arts telle place qui lui eût convenu, fût-ce la première de toutes; mais, en songeant qu'il lui faudrait aliéner sa liberté, Planche remercia l'empereur et ne voulut rien accepter. Il mourut à l'hospice Dubois des suites d'un abcès au pied. On a de lui : *Salon de* 1831; Paris, 1831, in-8°; — *Portraits littéraires;* Paris, 1836 1849, 4 vol. in-18; — *Portraits d'artistes;* Paris, 2 vol. in-18; — *Nouveaux Portraits littéraires;* Paris, 1854, in-18; — *Études sur l'école française* de 1831 à 1852; Paris, 1855, 2 vol. in-18 : ce sont ses critiques sur les salons de 1833, 1836, 1838, 1846 et 1847; — *Études sur les arts;* Paris, 1855, in-18; — *Nouvelles Études sur les arts;* Paris, 1856, in-18. On a de lui : une *Appréciation de Manon Lescaut* jointe à une édition de ce roman de l'abbé Prévost (1855); — une *Notice* au roman d'*Adolphe* de Benjamin Constant (1853); — *La Journée d'un journaliste* dans le *Livre des Cent et un* (tome VI, p. 133); — des articles fournis à la *Revue littéraire* et au *Dictionnaire de la Conversation.* H. F.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — Eug. de Mirecourt, *Les Contemporains.* — *Journal des Débats,* 1857.

PLANCHE (LA). *Voy.* LA PLANCHE.

PLANCHER (*Urbain*), historien français, né en 1667, à Chenus, près Baugé (Anjou), mort le 22 janvier 1750, à l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon. Après avoir embrassé en 1685 la règle des bénédictins de Saint Maur, il enseigna à Vendôme la philosophie et la théologie, et remplit les devoirs de supérieur dans différents monastères de la Bourgogne. Vers la fin de sa vie, il se démit de ses emplois pour vivre dans la retraite. On a de lui : *Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne, avec des notes, des dissertations et les preuves justificatives* (Dijon, 1739-1748, 3 vol. in-fol., fig.) : le t. IV fut écrit et publié en 1781, par dom Merle. Cet ouvrage n'est pas d'une lecture agréable; mais il est rédigé avec exactitude, et renferme en abondance des détails historiques extraits des archives du parlement, de la chambre des comptes et des nombreuses abbayes de la Bourgogne.

Dom Lecerf, *Bibl. des écriv. de la congrég de Saint-Maur.*

PLANCHER, dit Valcour (*Philippe-Aristide-Louis-Pierre*), acteur et auteur dramatique français, né vers 1751, à Caen, mort le 28 février 1815, à Belleville, près Paris. Il étudia le droit et fut reçu avocat; mais il ne pratiqua guère le barreau, et débuta dans les lettres par un recueil anonyme de contes et nouvelles en vers, intitulé *Le Petit neveu de Boccace* (Paris, 1777, in-8°), réimpr. en 1781 et augmenté en 1787 (Montargis, sous la rubrique d'Amsterdam, 2 vol. in-8°). Peu de temps après il s'engagea, sous le nom de guerre de *Valcour,* dans une troupe de comédiens ambulants, joua quelques années en province, et fonda vers 1785 à Paris le petit théâtre des Délassements-Comiques, sur le boulevard du Temple. Il sut y attirer la foule par des farces et des parades amusantes. La salle, détruite en 1787 par un incendie, fut bientôt rebâtie; mais les grands théâtres, toujours jaloux des petits, obtinrent en 1788 une ordonnance qui défendait au spectacle des Délassements de jouer d'autres pièces que des pantomimes et d'avoir sur la scène plus de trois acteurs, qui devaient être séparés du public par un rideau de gaze. La révolution permit à Plancher-Valcour de reprendre son joyeux répertoire, et il y ajouta plusieurs pièces de circonstance. Après avoir été attaché à différents théâtres de Paris comme directeur ou régisseur, il exerça sous le Directoire les fonctions de juge de paix; mais en 1801 il remonta sur les planches et en 1807 il entra à l'Odéon. A l'époque de la restauration, il prit sa retraite. Outre un grand nombre de vaudevilles et de mélodrames, dont une faible partie a été imprimée, on a encore de lui : *La République, La Fête de la Vieillesse* (1799), poëmes; — *Le Consistoire, ou l'esprit de l'Église* (1799, in-8°), poëme héroï-comique; — *Marguerite de Rodolphe* (1815, 5 vol.), *Édouard et Elfride* (1816, 3 vol.), *Odette de Champdivers* (1816, 4 vol.), romans historiques; — *Colin-Maillard, ou mes caravanes* (1816, 4 vol.), mémoires historiques de la fin du dix-huitième siècle. En collaboration avec l'avocat Roussel, il a fait paraître un choix de causes célèbres, sous le titre d'*Annales du crime et de l'innocence* (Paris, 1813, 20 vol. in-12). P. L.

Brazier, *Hist. des petits Théâtres de Paris.* — *Journ. de la librairie,* mars 1815. — *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

PLANCHETTE (*Bernard*), hagiographe français, né en 1609, à Aubigny-lès-Pothées (Ardennes), mort le 6 avril 1680, à Reims. Il prit en 1637 à Vendôme l'habit religieux dans la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, et s'appliqua avec quelque succès à la prédication. On a de lui : *Vie de saint Benoît* (Paris, 1562, in-4°), et *Panégyriques des saints* (ibid., 1675, in-8°). Il a aussi traduit du latin une *Histoire des miracles faits à l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive* (Caen, 1671, in-12), écrite par un abbé de ce monastère, au douzième siècle.

Bouillot, *Biogr. ardennaise,* II.

PLANCIUS (*Pierre*), savant hollandais, né en 1552, à Drenoutre (Flandre), mort le 25 mai 1622, à Amsterdam. S'étant formé aux principes de la communion calviniste dans les écoles de l'Allemagne et de l'Angleterre, il fut appelé en 1577 au ministère évangélique, et l'exerça en Brabant et en Flandre au milieu des persécutions du gouvernement espagnol. Après la prise de Bruxelles (1585), où il était pasteur, il chercha un refuge en Hollande, et fut bientôt attaché à l'église d'Amsterdam. Zélé défenseur de l'orthodoxie, il témoigna beaucoup d'acharnement contre les luthériens et les arminiens. Il siégea en 1619 au synode de Dordrecht, et y fut l'un des réviseurs de la nouvelle version de l'Ancien Testament. Ce qui recommande le nom de Plancius à la reconnaissance des Hollandais, ce sont les services qu'il leur a rendus par ses connaissances géographiques et nautiques. Il conseilla les premières expéditions envoyées aux deux Indes, et dressa même les cartes de route. Il est fort question de lui dans les négociations de Jeannin, qui le qualifie de « grand cosmographe ». K.

Wagenaar, *Hist. de Hollande*, IX, 140 et suiv., et *Hist. d'Amsterdam*, I, 407; III, 219. — Jeannin, *Mémoires*.

PLANCK (*Gottlieb-Jacob*), théologien allemand, né le 15 novembre 1751, à Nurtingen (Wurtemberg), mort à Gœttingue, le 31 août 1833. Après avoir été pendant six ans répétiteur à la faculté de théologie de Tubingue, il devint en 1781 professeur à l'académie de Stuttgard, et obtint en 1784 une chaire de théologie à Gœttingue, où il fut en 1805 promu aux fonctions de surintendant général. On a de lui : *Geschichte der Bildung des protestantischen Lehrbegriffs in den Zeiten der Reformation* (Histoire de la formation des doctrines protestantes au temps de la réforme); Leipzig, 1781-1800, 6 vol. in-8°; une seconde édition des trois premiers volumes parut en 1791; — *Anecdota quædam, ad historiam concilii Tridentini pertinentia;* Gœttingue, 1791-1801, in-4°; — *Ueber die Trennung und Wiedervereinigung der christlichen Hauptpartheyen* (Sur la scission entre les principales communions chrétiennes et sur les moyens de les réunir); Tubingue, 1803, in-8°; — *Geschichte der Entstehung und Ausbildung der christlichen kirchlichen Gesellschaftsverfassung bis zum Anfange des siebenten Jahrhunderts* (Histoire de l'origine et du développement de l'organisation de l'Église chrétienne jusqu'au commencement du septième siècle); Hanovre, 1803-1805, 5 vol. in-8°; — *Betrachtungen über die neuesten Veränderungen der deutschen katholischen Kirche* (Considérations sur les changements récents survenus dans l'Église catholique en Allemagne); ibid., 1808, in-8°; — *Worte des Friedens an die Katholiken* (Paroles de paix aux catholiques); Gœttingue, 1809; — *Ueber Spittler al Historiker* (Spittler comme historien); ibid., 1811; — *Ueber die gegenwærtige Lage der Katholischen und protestantischen Parthey in Deutschland* (Sur la situation actuelle des communions catholique et protestante en Allemagne); Hanovre, 1816; — *Geschichte des Christenthums in der Periode seiner Einführung durch die Apostel* (Histoire du christianisme dans la période de sa propagation par les apôtres); Gœttingue, 1819, 2 parties in-8°; — *Ueber der Werth des historischen Beweises für die Göttlichkeit des Christenthums* (Sur la valeur des preuves historiques en faveur de la divinité du christianisme); ibid., 1822, in-8°; — *Geschichte der protestantischen Theologie bis zur Mitte des* 18 *Jahrhundert* (Histoire de la théologie protestante jusqu'au milieu du dix-huitième siècle); ibid., 1831, in-8°. Planck est aussi l'auteur des trois volumes qui terminent la *Neueste Religionsgeschichte* de Walch. O.

Neuer Nekrolog der Deutchen, t. IX. — Spangenberg, *Neues vaterländisches Archiv*.

PLANÇON (*Guillaume*), médecin français (1), né à Javron, bourg du Maine, mort en 1611, au Mans. Il s'appliqua successivement à la médecine, aux mathématiques, à la théologie, et à la littérature ancienne. Il eut pour maîtres Jacques Peletier et Fernel; il vécut même dix ans avec ce dernier et épousa sa nièce. On le met au nombre des doctes médecins de son temps, ce dont il n'est pas permis de juger puisqu'aucun traité spécial de Plançon n'est parvenu jusqu'à nous. Lorsqu'il quitta Paris pour s'établir au Mans, il reçut du cardinal de Rambouillet une prébende en la cathédrale de cette ville. Il l'est l'auteur d'une des meilleures traductions annotées du commentaire de Galien sur les *Aphorismes* d'Hippocrate: la plus ancienne édition est de Lyon, 1551, in 8°; elle a été reproduite plusieurs fois jusqu'en 1637, date de la dernière. Il a traduit aussi Philon le Juif, les *Homélies* de Synésius et quelques traités de saint Chrysostome. On lui doit la première impression des *Œuvres* de Fernel (Lyon, 1602, in-8°), avec une vie et des notes, et une édition des *Lettres grecques* de Guill. Budée (Paris, 1540, in-8°), plus correcte que les précédentes.

Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, II.

PLANCUS (*Lucius Munatius*), général et homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Après avoir été en 54 et en 53 légat de César en Gaule, il commanda en 48, en commun avec Fabius, les troupes césariennes en Espagne. Il prit part en 46 à la campagne d'Afrique, fut ensuite un des préfets de Rome, et reçut en 44 le gouvernement de la Gaule Transalpine, où il fonda deux colonies, Lyon et *Raurica* (Augst). Après le meurtre

(1) Son nom latinisé, *Plantius*, sous lequel il est plus connu, a été diversement traduit par *Planche*, *Plancy*, *la Planque*, et *la Planconnière*. Nous suivons l'orthographe qu'a adoptée M. Hauréau d'après un passage de *la Galliade* de Lefebvre de la Boderie.

de César, qui lui avait constamment accordé une grande confiance, il garda pendant quelque temps un rôle neutre; sur les instances de Cicéron, avec lequel il entretenait une correspondance active, il se décida enfin à quitter, en 43, la Gaule avec son armée et à voler au secours de Brutus, qui venait d'être vaincu par Antoine devant Modène; arrivé dans le pays des Allobroges, il apprit la défaite d'Antoine et la délivrance de Modène. Il s'arrêta alors, jusqu'à ce qu'il eût été rejoint par l'armée de Brutus; mais à la nouvelle de l'union formée entre Lepidus et Antoine, il fit sa soumission à ce dernier, et donna ensuite son adhésion aux triumvirs, quoiqu'ils eussent proscrit un de ses frères. Nommé consul en 42, en vertu des dispositions de César, il devint l'année suivante commandant des troupes d'Antoine en Italie; mais il se tint prudement à l'écart pendant les démêlés entre Fulvie et Octave. En 40, après les succès d'Octave, il quitta son armée, et alla rejoindre Antoine, qu'il accompagna ensuite en Italie et plus tard en Asie. Chargé du gouvernement de la province de ce nom, il en abandonna lâchement la défense contre les Parthes à Labienus. En 35 il fut placé à la tête de la province de Syrie; il y commit les plus grandes exactions. Il vint ensuite à la cour d'Antoine à Alexandrie, et prit part à toutes les débauches de son maître; il n'eut pas honte de jouer devant toute la cour un rôle de mime dans un ballet. Prévoyant la chute d'Antoine, il se retira en 32 à Rome auprès d'Octave, auquel il fournit des renseignements utiles sur divers secrets que lui avait confiés Antoine; son ingratitude envers ce dernier alla si loin, qu'elle lui fut un jour reprochée amèrement en plein sénat. Il ne continua pas moins à se faire remarquer parmi les plus bas flatteurs d'Octave, et ce fut sur sa proposition que celui-ci reçut en 27 le titre d'*auguste*. Pour complaire au désir d'Octave de voir Rome embellie par de nouveaux édifices, il y fit construire un temple à Saturne; son dévouement fut récompensé par la charge de censeur, qu'il reçut en l'an 22. Depuis lors l'histoire ne mentionne plus son nom. Ne suivant en politique d'autre principe que son intérêt personnel, Plancus afficha dans sa vie privée une immoralité qui fit scandale même au milieu de la corruption générale. E. G.

Velleius Paterculus, II, 63, 74, 83. — César, *De bello gallico*. — Cicéron, *Ad familiares*. — Plutarque, *Antoine*, 56, 58. — Appien, liv. III, IV et V. — Dion Cassius, XLVI, XLVII, et XLVIII. — Drumann, *Geschichte Roms*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Merivale, *La Chute de la république romaine*.

PLANQUE (*François*), médecin français, né en 1696, à Amiens, mort le 19 décembre 1765, à Paris. Il ne savait quelle carrière choisir lorsqu'étant venu à Paris il fut chargé de l'éducation du fils de Guérin; ses rapports avec ce chirurgien éclairé l'engagèrent probablement à étudier la médecine. A peine eut-il achevé ses cours qu'il s'adonna tout entier à la théorie; il avait même plus de cinquante ans lorsqu'il songea à prendre le diplôme doctoral à Reims. On a de lui : *Chirurgie complète suivant le système des modernes;* Paris, 1744, 2 vol. in-12, et 1757, in-8°, avec des addit. : ce livre a passé longtemps pour un des meilleurs manuels de chirurgie; — *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques, tant français qu'étrangers, avec plusieurs pièces rares et des remarques;* Paris, 1748-1770, 10 vol. in-4° ou 31 vol. in-12 : ce recueil, fait avec beaucoup de sagacité, a été terminé par Goulin. On doit encore à Planque les *Observations astronomiques* (1758, 2 vol. in-12), trad. du latin de Van der Wiel; et les éditions du *Tableau de l'amour conjugal* (1751, in-12) de Venette, du *Traité des accouchements* (1765, 2 vol. in-8°) de Lamotte, etc. Il avait entrepris, sous le titre de *Thesaurus medicinæ patens*, une biographie médicale dont on a imprimé les 78 premières feuilles.

Goulin, *Vie de F. Planque*, à la tête du t. X. de la *Biblioth.*

PLANT (*Jean-Traugott*), savant allemand, né le 9 décembre 1756, à Dresde, mort à Géra, le 26 octobre 1794. Après avoir été pendant plusieurs années précepteur à Stettin, il devint secrétaire de la légation prussienne à Hambourg; il passa les quatre dernières années de sa vie dans la retraite. On a de lui : *Chronologischer, biographischer und critischer Entwurf einer Geschichte der deutschen Dichtkunst* (Aperçu chronologique, biographique et critique de l'histoire de la poésie allemande); Stettin, 1782, in-8°: ce livre, qui s'étend jusqu'à la fin du quinzième siècle, est le premier essai satisfaisant sur ce sujet; — *Launenhafte, zärtliche und moralische Gedichte* (Poésies humoristiques, sentimentales et morales); ibid., 1782, in-8°; — *Publicistische Uebersicht aller Regierungsarten sæmmtlicher Staaten der Welt* (Tableau complet des formes de gouvernement établies dans tous les États de l'Europe); Berlin, 1787, in-fol.; — *Türkisches Staatslexikon* (Dictionnaire politique de l'empire turc); Hambourg, 1789, in-8°: contient l'explication de toutes les charges et dignités du gouvernement ottoman et un résumé de l'état intérieur et des mœurs de la Turquie; — *Unpartheyische Charakteristik der türkischen Reichsverfassung* (Exposé impartial de la constitution turque); Berlin, 1790, in-8°; — *Warum sprechen die Menschen in ihren gesellschaftlichen Unterhaltungen so wenig von Gott* (Pourquoi les hommes parlent-ils si peu de Dieu dans la conversation); Leipzig, 1791, in-8°; — *Handbuch einer vollstændigen Erdbeschreibung und Geschichte Polynesiens* (Manuel complet de la géographie et de l'histoire de la Polynésie); Leipzig, 1793, in-4°; — une traduction allemande annotée du *Birghila risale*, manuel de la religion musul-

mane, de Neschmaddin Omar Nesseli; Genève, 1790, in-8°.

Meusel, *Lexikon*, et *Gelehrtes Teutschland*.

PLANTA (*Martin* DE), physicien et mathématicien suisse, né en 1727, à Sues (canton des Grisons), mort au mois de mars 1772, au château de Marschelins. Il se voua particulièrement à l'instruction de la jeunesse, tout en s'occupant de l'application des sciences physiques aux arts. Il est l'inventeur de la machine électrique à plateaux, dont il se servit dès 1755. Mais ce qu'il y a de plus important et de moins connu, c'est que ce fut probablement lui qui le premier conçut et recommanda la réalisation de l'idée d'employer la vapeur d'eau comme force motrice. En effet, déjà du temps de Choiseul, Planta se rendit avec son invention à Paris. Le ministre l'y reçut très-bien, et renvoya son invention au général Gribeauval. Celui-ci la soumit au jugement de l'Académie des sciences, qui conclut que l'invention était très-ingénieuse, mais qu'elle n'était susceptible d'aucune application. Quoi qu'il en soit, Choiseul fit présenter à Planta une gratification de cent louis d'or. Arago, dans son *Histoire des machines à vapeur*, dit que Périer construisit le premier bateau à vapeur en 1775, et que Jouffroy, en 1778, avait répété les expériences sur une plus grande échelle. Or, comme l'invention de Planta avait été soumise à l'Académie du temps du duc de Choiseul, il est évident que la priorité doit en revenir à Planta. Arago ne dit pas un mot de ce dernier. Planta ne publia qu'un petit nombre d'opuscules littéraires, la plupart écrits pour le peuple. Il était depuis 1766 membre de la Société Helvétique de Schinz. Plus tard, il devint un des fondateurs de la Société économique du canton des Grisons, qui a produit tant de bien. H. WILMÈS.

Conversations-Lexikon.

PLANTA (*Joseph*), historien anglais, né le 21 février 1744, dans le canton des Grisons, mort le 3 décembre 1827, à Londres. D'une famille noble, il fut emmené tout jeune à Londres par son père, qui depuis 1752 y exerça l'emploi de pasteur de l'Église réformée allemande. Après avoir fait ses études dans les universités d'Utrecht et de Gœttingue, il fut attaché à la légation anglaise de Bruxelles, puis au ministère des affaires étrangères, où, en 1817, il obtint, par l'intermédiaire de lord Castlereagh, le titre de sous-secrétaire d'État. A peine entré dans la carrière littéraire, il fut admis dans la Société royale de Londres, et en devint, après la démission du docteur Horsley, le premier secrétaire. En 1799 il avait succédé à Morton dans la place de principal bibliothécaire du musée Britannique; vers la fin de sa vie il y fut chargé du département des manuscrits et des médailles. Outre une foule d'articles dont il a enrichi les recueils périodiques, il a publié en anglais une *Histoire de la Confédération helvétique* (Londres, 1800, 2 vol. in-4°), qui n'est pas sans mérite.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nour. des contemp.* — *Gentleman's Magazine*, 1828.

PLANTADE (*François* DE), astronome français, né à Montpellier, le 5 novembre 1670, mort le 25 août 1741, sur le pic du Midi, dans les Pyrénées. D'une famille de robe, il étudia le droit à Toulouse, en 1688, et vint cinq ans après à Paris, où ses relations avec J.-D. Cassini, son parent, le décidèrent à se livrer à l'astronomie. Son goût pour les sciences exactes se prononça de plus en plus par des voyages en Angleterre et en Hollande, en 1698 et 1699. Il se lia à La Haye d'une étroite amitié avec Bayle, et à son retour à Montpellier il fut reçu (1700) conseiller en survivance de son père à la cour des aides. Ce fut lui qui, avec le président Bon, parvint à établir en cette ville une Société royale des sciences (février 1706), dont il devint le premier directeur. Il se démit en 1730 d'une charge d'avocat général qu'il avait acquise en 1711, pour étudier le ciel avec plus de loisir, et aussi pour donner ses soins à la levée des cartes nécessaires pour la description géographique de la province de Languedoc, travail dont la Société des sciences l'avait chargé avec Clapiès et Danysi. Ils firent ensemble en 1729 la carte du diocèse de Narbonne; chacun travailla ensuite de son côté, et les cartes du Languedoc furent levées avec une exactitude dont on eût encore peu d'exemples. Les nombreux travaux de Plantade sont insérés en partie dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences de Paris, et dans ceux de la Société royale des sciences de Montpellier; nous citerons un mémoire sur la véritable position du *Forum Domitii*, qu'il fixe auprès du village de Fabrègues; des expériences du baromètre sur les plus hautes montagnes des Pyrénées, des observations sur l'aurore boréale du 15 février 1730, sur la planète Mercure (11 novembre 1736), etc. Après avoir levé les cartes de treize diocèses du Languedoc, il se trouvait, le 25 août 1741, à la hauteur de 400 toises, sur le pic du Midi, qu'il gravissait, lorsqu'il tomba sans connaissance, et expira quelques minutes après. H. F.

De Ratte, *Éloge de Plantade*, dans les *Mém. de la Soc. roy. des sciences de Montpellier*. — *Biogr.* (inéd.) *de l'Hérault*. — Des Genettes, *Éloges des académ. de Montpellier*.

PLANTADE (*Charles-Henri*), compositeur français, né le 19 octobre 1764, à Paris, où il est mort, le 18 décembre 1839. Admis dès l'âge de sept ans dans la musique des pages de Louis XV, il chantait souvent les récits aux messes de la chapelle de Versailles. Il eut ensuite Langlé pour maître de composition, reçut de Dupont des leçons de violoncelle, et apprit à accompagner la partition sur le piano, talent fort rare à cette époque. Sa première production, la romance *Te bien aimer, ô ma chère Zélie* (1790), eut un succès populaire. Sous le Directoire il écrivit des opéras-comiques qui furent tous représentés : *Les Deux Sœurs* (1795),

Palma, ou le Voyage en Grèce (1798), *Le Roman* (1800), etc. Lors de la réorganisation du Conservatoire de musique, il y obtint une chaire de chant, et forma plusieurs élèves qui se sont distingués au théâtre, notamment Dabadie et Mme Cinti-Damoreau. Comme il était aussi attaché à la maison d'éducation dirigée par Mme Campan, il y donna des leçons à Hortense Beauharnais. Cette princesse, étant devenue reine de Hollande, l'appela auprès d'elle avec les fonctions de directeur de la chapelle royale. La réunion de Hollande força Plantade de revenir à Paris (1810); il n'en fit pas moins partie de la maison de la reine Hortense, qui profita plus d'une fois de ses conseils dans la composition des romances publiées sous son nom. Pendant la direction de Picard, il fut l'un des chefs du chant à l'Opéra. La chute d'un petit ouvrage, *Le Mari de circonstance*, joué en 1813 à l'Opéra-Comique, dégoûta Plantade de la musique dramatique, et, après avoir remplacé Persuis en 1816 comme chef de la chapelle royale, il n'écrivit plus que des morceaux religieux. La révolution de 1830 lui fit perdre cette place, et il se retira à Batignolles.

Un de ses deux fils, *Charles* PLANTADE, s'est fait, comme compositeur dans un genre spirituel et léger, une réputation méritée.

Fétis, *Biogr. univ des Musiciens.*

PLANTAGENET (*Edmond*), comte de Kent, prince anglais, né en 1302, exécuté le 20 mars 1339, à Londres. C'était le second fils d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et de Marguerite de France. Créé comte de Kent par Édouard II, son frère (1322) et envoyé en 1324 en France pour y défendre contre Charles IV les possessions anglaises, il ne put tenir la campagne, s'enferma dans La Réole et fut obligé d'y capituler. D'un caractère faible et crédule, il se laissa gagner au parti de la reine Isabelle et de Mortimer, son favori, débarqua avec eux en Angleterre, et concourut à la révolution qui donna le trône à Édouard III (1527). Pendant la minorité de son neveu, il fut chargé de la régence avec onze autres seigneurs, mais s'étant aperçu que la mère du jeune roi ne lui en laissait que le titre, il se réunit aux barons mécontents. Peu de temps après, il fut arrêté ainsi que l'archevêque d'York, l'évêque de Londres et plusieurs autres seigneurs; on les accusait d'avoir tramé la déposition du jeune roi et la restauration de son père, à la mort duquel ils ne voulaient pas croire. L'origine et la marche de ce procès inique sont enveloppées des plus épaisses ténèbres. Il paraît évident, d'après sa propre déposition, que le malheureux Edmond avait été entouré par des agents secrets de la cour qui, sous le masque de l'amitié, le firent tomber dans le piége qui lui coûta la vie. Persuadé, à l'aide de lettres et de témoignages indubitablement forgés, de l'existence d'Édouard II, son frère, il avait résolu de le tirer de sa prétendue captivité. On le condamna à subir le supplice des traîtres; mais il était tant aimé du peuple qu'on eut de la peine à lui trouver un bourreau. Après quatre pénibles heures d'attente, un déserteur de la maréchaussée consentit, sous promesse de pardon, à lui trancher la tête. Sa mémoire fut réhabilitée après le supplice de Mortimer.

Lingard, Hume, *Hist. of England.*

PLANTAGENET (*Édouard*), comte de Warwick, né en 1475, exécuté le 28 novembre 1499, à Londres. Il était fils de Georges, duc de Clarence, frère d'Édouard IV et de Richard III, rois d'Angleterre, et d'Isabelle Nevile, fille du fameux comte de Warwick. Après l'exécution de Clarence, Édouard IV avait fait venir cet enfant à la cour et avait fait revivre pour lui le titre de comte de Warwick qu'avait porté son aïeul maternel (1478). Richard III même, quand il eut perdu son propre fils, lui avait d'abord conféré le titre d'héritier présomptif; mais, craignant ensuite qu'il ne devînt un compétiteur dangereux, il l'avait confiné dans le château de Sheriff-Hutton, dans le Yorkshire. Le premier acte d'Henri VII, en montant sur le trône (1485), fut de le transférer dans la Tour de Londres, lieu de plus grande sûreté. Des tentatives réitérées en faveur du jeune comte jetèrent le prince soupçonneux dans des alarmes continuelles. Plusieurs imposteurs, comme Lambert Simnel et Wulford, mettant à profit l'étroite détention de Warwick, propagèrent le bruit de sa mort, usurpèrent son nom et suscitèrent des troubles dans le royaume. Le véritable Warwick se tint tranquille jusqu'au moment où il connut dans sa prison le faux Édouard IV, Perkins Warbeck (*voy.* ce nom), qui pour cette supposition avait été enfermé à la Tour. Ils contractèrent bientôt une amitié mutuelle, et, soit qu'on le leur suggérât, soit qu'ils ne prissent conseil que d'eux-mêmes, ils formèrent un plan d'évasion (août 1499). Le complot fut découvert, et Warwick, cité à la barre de la chambre des lords, fut déclaré sur ses propres aveux coupable de haute trahison et décapité dans l'intérieur de la Tour. C'était le dernier rejeton mâle de la race des Plantagenets, et sa naissance fit tout son crime. « Eût-il été coupable, fait observer Lingard, d'une partie des charges portées dans l'accusation, sa jeunesse, son ignorance, sa simplicité et les circonstances particulières de sa situation devaient le soustraire à la peine capitale. » Édouard Plantagenet avait une sœur, *Marguerite*, comtesse de Salisbury, mère du célèbre cardinal Pole, et qui porta en 1541 sa tête sur l'échafaud. P. L—Y.

Hume, Lingard, *Hist. of England.* — Rapin-Thoyras, *Hist. d'Angleterre.*

PLANTAVIT. *Voy.* MARGON et PAUSE.

PLANTIN (*Christophe*), célèbre imprimeur belge, d'origine française, né en 1514, à Saint-Avertin, près de Tours, mort à Anvers, le 1er juillet 1589. Après avoir étudié dans diverses

villes de France le mécanisme de l'imprimerie, il se rendit dans les Pays-Bas, et fonda, en 1550, à Anvers, où il se maria, un établissement typographique qui devint le plus célèbre et le plus important de tous ceux qui s'élevèrent dans cette contrée. Guichardin cite son imprimerie comme le plus bel ornement de la ville d'Anvers et comme l'une des merveilles de l'Europe; les savants s'accordaient en effet à le considérer comme le premier imprimeur de son temps, bien qu'il fût le contemporain des Alde et des Estienne (1). Le plus ancien livre connu sorti des presses de Plantin a pour titre : *Institution d'une fille de noble maison, traduite de langue toscane en françois*, par Jean Beller (Anvers, 1555, pet. in-8° de VIII et 25 feuillets, sur papier bleu). Il fut chargé de publier, sous la direction du docte Arias Montanus, une nouvelle édition de la Bible polyglotte d'Alcala (*Biblia sacra hebraice, chaldaice, græce et latine;* 1569-1573, 8 vol. in-fol.). Outre douze exemplaires sur vélin pour le roi Philippe II, on tira douze cents exemplaires des cinq volumes dont se compose la Bible, et six cents exemplaires seulement des trois volumes de l'*Apparatus sacer*. La dépense excéda toutes les prévisions de Plantin, qui fut obligé, pour être payé comptant, de vendre des exemplaires au-dessous du prix de revient. En 1571, Plantin reçut le titre d'architypographe du roi (*prototypographus regius*), et fut en conséquence chargé de l'inspection des imprimeries des Pays-Bas. En 1574, il reçut de la régence d'Anvers une coupe d'une valeur de cent florins d'or, en reconnaissance des services rendus à son art et des dons qu'il avait faits à cette ville. Se trouvant à Paris après le sac d'Anvers, fait en 1576 par les Espagnols, il refusa le titre et la place d'imprimeur du roi, que lui offrit Henri III. J.-A. de Thou, dans un voyage qu'il fit la même année dans les Pays-Bas, trouva encore chez lui, malgré le malheur des temps, dix-sept presses d'imprimerie en activité.

Balzac, dans une lettre adressée à Chapelain, prétend que Plantin ne savait pas le latin; mais l'épître dédicatoire mise en tête de l'*Institution de la femme chrestienne, traduite du latin de Louis Vivès* (Anvers, 1579, in-8°) et de nombreuses lettres latines autographes, que Juste Lipse n'a pu rédiger pour lui, prouvent le contraire. Les préfaces des auteurs latins sortis de ses presses témoignent de son savoir, et de Thou le compare aux Estienne, dont l'érudition était bien connue. Sa maison, qui renfermait une précieuse bibliothèque, était le rendez-vous des savants, attirés par ses procédés généreux et par les facilités qu'ils y trouvaient pour l'impression de leurs ouvrages. Il employait comme correcteurs des hommes d'un mérite éminent, tels que Victor Giselin, Théodore Poelmans, Corneille Kilian, et François Raphelingius, et, à l'exemple de Robert Estienne, il affichait les épreuves, en promettant une récompense pour les fautes qu'on y signalerait. Les publications de Plantin, presque toutes d'un genre sévère, se distinguent par une correction scrupuleuse et une élégance grave. Il plaçait sur le frontispice de ses livres une vignette gravée sur bois, représentant une main sortant d'un nuage, traçant un cercle avec un compas, et cette devise : *Labore et constantia*. Il imprima les œuvres de Juste Lipse, d'Abraham Ortelius, de Lævinus Torrentius, d'André Schott, de Simon Stevin, et d'un grand nombre d'autres savants. Par un acte daté de Gand, le 3 septembre 1581, les états généraux des Provinces-Unies le nommèrent « architypographe des Pays-Bas, avec pouvoir d'imprimer toutes sortes de placards, statuts et ordonnances, concernant la police et autres affaires pour le bien des Pays-Bas, etc. ».

Plantin possédait deux imprimeries outre celle d'Anvers, une à Leyde, qu'il y avait établie lorsqu'il s'était retiré dans cette ville, pendant les troubles, et une autre à Paris. De Jeanne de la Rivière, sa femme, il n'eut qu'un fils, mort enfant, et trois filles. L'aînée, mariée à F. Raphelingius, eut en partage la maison de Leyde; la seconde, unie à Jean Moretus (ou Moerentorff), obtint la maison d'Anvers, et la troisième, femme de Gilles Beys, continua la maison de Paris. Balthasar Moretus, petit-fils de Jean, anobli par lettres du roi d'Espagne Charles II, du 1er septembre 1692, obtint, le 3 décembre 1696, l'autorisation d'exercer la profession de ses ancêtres sans déroger. Plantin, sa femme et leur gendre Jean Moretus sont inhumés dans l'église Notre-Dame d'Anvers. Les portraits de Plantin et de sa femme ont été peints par Rubens. On trouve dans l'*Annuaire de la bibliothèque royale de Belgique* (1847, p. 177), la liste des successeurs de Plantin. La maison de ce célèbre imprimeur, au marché du Vendredi, à Anvers, où se voient les restes de son imprimerie, est encore possédée par ses descendants (1). On a de Plantin : *Thrésor du langage bas-alman, dict vulgairement flamang, traduit en françois et en latin* (Anvers, 1573, in-4°). Il traduisit en outre du français en flamand plusieurs ouvrages mentionnés dans les *Annales de l'imprimerie plantinienne* que MM. Aug. de Backer et Ch. Ruelens publient à Bruxelles. Il avait imprimé lui-même son catalogue sous ce titre : *Catalogus librorum qui in typographia Christophori Plan-*

(1) Ceci n'était exact que sous le rapport de l'importance de son imprimerie, qui réunissait des ateliers considérables de gravure en taille douce sur cuivre et de gravure sur bois. Le nombre des ouvrages sortis des presses de Plantin dépasse de beaucoup ce que la famille des Alde ou celle des Estienne ont publié séparément; tous sont remarquables par leur belle exécution, mais le mérite littéraire des Alde et des Estienne, et les services qu'ils ont rendus aux lettres sont hors de toute comparaison avec ce dont on est redevable à Plantin sous le rapport de la science. A.-F. D.

(1) Plantin l'avait acquise en 1578; avant cette époque, il habitait la rue dite, *Cammerstraet*, à l'enseigne de la *Licorne d'Or*.

tini prodierunt (Anvers, 1584, in-4°). La bibliothèque royale de Belgique conserve des lettres de Plantin au cardinal Baronius. La bibliothèque d'Erlangen en possède six adressées à Joachim Camerarius; enfin, M. Lempertz, de Cologne, en a également quelques-unes.

E. REGNARD.

Maittaire, *Annales typographici*, III, 545.— *Annuaire de la biblioth. roy. de Belgique*, 1843, p. 219. — *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XIX, part. III, p. 380. — F. Nève, *Mémoire hist. et litt. sur le college des Trois-Langues à l'université de Louvain*, *passim*. — F. van Hulst, *Christophe Plantin*, dans la *Revue de Liége*, 1845, p. 270.

PLANTIN (*Jean-Baptiste*), historien suisse, né vers 1625, à Lausanne. Après avoir terminé ses études dans sa ville natale, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé desservant du château d'Oyes. On peut fixer l'époque de sa mort entre 1678 et 1680. On a de lui : *Helvetia antiqua et nova;* Berne, 1656, in-8°; Zurich, 1757, in-8°, et dans le *Thes. histor. Helvetiæ* de Fuesli; Haller faisait beaucoup de cas de cet ouvrage, puisé en grande partie dans les recueils de Simler, de Tschudi et d'Hermann; — *Abrégé de l'histoire générale des Suisses, avec une description particulière de leur pays;* Genève, 1666, in-8° : c'est une compilation médiocre, d'après des historiens latins que l'auteur n'a pas toujours exactement rendus; — *Petite chronique de la ville de Berne;* Lausanne, 1678, in-12, rare; — des *Chroniques* (ms.) *de Lausanne et du pays de Vaud.*

Haller, *Bibl. hist. de la Suisse*, IV.

PLANUDE (Πλανούδης), surnommé *Maximus*, savant moine grec, vivait à Constantinople dans la première moitié du quatorzième siècle. Renommé pour ses connaissances étendues et variées, il fut en 1327 envoyé comme ambassadeur à Venise par l'empereur Andronic II. On ne sait plus rien sur sa vie, sinon que son inclination pour les dogmes de l'Église latine lui attira un court emprisonnement. Planude est surtout connu comme le dernier éditeur de l'*Anthologie grecque*, recueil d'épigrammes et de poésies légères, rassemblé pour la première fois par Méléagre et remanié depuis successivement par Philippe de Thessalonique, Diogénien, Agathias Scholasticus et par Constantin Céphalas (*voy.* ces noms). Son travail consista à abréger la collection donnée par ce dernier, à en expurger les pièces qui lui paraissaient trop libres, les supprimant en partie, ou bien les laissant subsister, après en avoir retranché les expressions qui le choquaient et les avoir remplacées par de mauvais vers de sa composition. Cependant on trouve dans son Anthologie un chapitre entier comprenant les épigrammes sur les œuvres d'art, lequel manque dans celle de Céphalas, telle que nous la possédons; mais cela tient probablement à l'état défectueux du seul manuscrit qui nous reste de ce recueil, circonstance des plus regrettables et due à ce que les copistes négligèrent de transcrire l'*Anthologie* de Céphalas depuis la publication de celle de Planude. La postérité ne doit donc aucune reconnaissance à ce dernier pour son travail, auquel la nature de son esprit le rendait peu apte. Mais avant 1606, année où Saumaise découvrit dans la bibliothèque palatine le manuscrit de Céphalas, on s'accordait à louer Planude, comme nous ayant conservé une partie des plus belles et des plus gracieuses compositions poétiques de l'antiquité. Son recueil, imprimé pour la première fois à Florence, 1494, in-4°, eut encore onze éditions jusqu'en 1604; la dernière et la meilleure fut donnée par Bosch et Lennep; Utrecht, 1795-1822, 5 vol. in-4°, avec une traduction latine par Hugo Grotius. On a encore de Planude : Λόγος εἰς τὴν Θεοσώμου ταφήν; Paris, 1557, in-4°; — *Oratio in corporis Jesu Sepulcrum;* Dillingen, 1559, in-4°, dans la *Bibliotheca Patrum*, t. I; — *Scholia in Diophanti Arithmeticam*, à la suite de l'édition de Diophante de 1575; — *Capita tria de processione Spiritus Sancti;* Rome, 1630, 1671, in-4°; — *Vita Æsopi;* Leipzig, 1717, in-4°; — *Epistola ad Manuelem Philem*, dans les *Miscellaneæ observationes* de Dorville; d'autres *Lettres* de Planude ont été publiées dans les *Beitræge zur Geschichte und Literatur* d'Aretin, 1803, in-8°, où se trouvent aussi ses quelques poésies; plusieurs autres lettres de lui sont restées inédites; *voy.* le *Catalogue de la bibliothèque de Madrid* d'Iriarte; — *De verbis* dans les *Anonymorum opuscula* publiés par Hermann; 1801; — *De Grammatica* et *De Syntaxi*, dans les *Anecdota* de Bachmann. Planude a aussi traduit en grec les ouvrages latins suivants : les *Métamorphoses* d'Ovide; Paris, 1822, in-8°, dans la *Collection* Lemaire; — les *Distiques* de Caton; Florence, 1514, in-8°, et à la suite de plusieurs éditions de ce recueil; — *Somnium Scipionis* de Cicéron; Halle, 1833; — *Carmina* de Boëce; Darmstadt, 1833, in-4°; — une partie de la *Rhetorica ad Herennium*, dans les *Beitræge* d'Arétin; — la *Cité de Dieu* de saint Augustin, etc. Enfin il a rassemblé un recueil de *Fables ésopiques*, souvent imprimé.

E. G.

Fabricius, *Bibliotheca græca*. — Schoell, *Histoire de la littérature grecque*. — Smith, *Diction. of greek and roman biography*.

PLAS (*Pieter* VAN DER), peintre hollandais, né en 1578, mort à Bruxelles, en 1634. Il n'est connu que par ses belles compositions, qui ornent les principaux monuments de Bruxelles. Il a beaucoup produit, surtout des tableaux à sujets de religion. Descamps le regarde comme « un grand peintre ».

Descamps, *La Vie des peintres hollandais*.

PLAS (*David* VAN DER), peintre hollandais, né à Amsterdam, le 11 décembre 1647, mort dans le même lieu, le 18 mai 1704. Descamps le place au premier rang des portraitistes de Hollande. Pendant son séjour en Italie, il prit la manière du

Titien. Son dessin et son coloris sont sans reproches; aussi de retour dans sa patrie eut-il de nombreux travaux payés fort cher. On regarde comme son chef-d'œuvre le portrait du célèbre *amiral Kornelis Tromp*, souvent répété par la gravure. Van der Plas fut chargé par Pierre Martin de dessiner les planches de son édition de la Bible. Les tableaux d'histoire de Plas, peu nombreux, ne se voient que dans les grandes galeries d'Allemagne et de Hollande. A. DE L.

Descamps, *La Vie des peintres hollandais.*

PLASSCHAERT (*Jean-Baptiste-Joseph-Ghislain*), publiciste belge, né le 21 mai 1769, à Bruxelles, mort le 19 mai 1821, à Louvain. Attaché au gouvernement des Pays-Bas autrichiens en qualité d'auditeur, il rentra, lors de l'occupation française, dans la vie privée. Nommé conseiller de préfecture, il alla représenter ce département au corps législatif (1806); en même temps il exerça les fonctions de maire de Louvain jusqu'à l'arrivée des alliés (décembre 1813). Il s'unit alors au parti libéral, et combattit, en publiciste et en chansonnier à la fois, les ennemis des libertés de son pays. Deux brochures qu'il publia eurent du succès : *Esquisse historique sur les langues considérées dans leurs rapports avec la civilisation et la liberté des peuples* (Brux., 1817, in-8°), et *Essai sur la noblesse, les titres et la féodalité* (ibid., 1818, in-8°). Élu membre de la seconde chambre des états généraux (1818), il se distingua par la sagesse de ses vues et l'indépendance de ses opinions. K.

Biogr. gén. des Belges. — Félix van Hulst, *Vies de quelques Belges;* Liége, 1841, in-8°. — *Galerie hist. des contemp.*

* **PLATEAU** (*Joseph-Antoine-Ferdinand*), physicien belge, né à Bruxelles, le 14 octobre 1801. Il suivit les cours de l'université de Liége, et obtint en 1829 le grade de docteur ès sciences. Professeur extraordinaire de physique et d'astronomie à l'université de Gand en 1835 et professeur ordinaire en 1844, il est devenu en 1836 membre de l'Académie royale de Belgique, et en 1852 correspondant de l'Académie des sciences de Paris. Privé de la vue depuis 1843, il continue ses expériences grâce au dévouement de son ami, M. Duprez, membre de l'Académie royale. Nous citerons de M. Plateau : *Dissertation sur quelques propriétés des impressions produites par la lumière sur l'organe de la vue;* Liége, 1829, in-4°; — *Essai d'une théorie générale comprenant l'ensemble des apparences visuelles qui succèdent à la contemplation des objets colorés, et de celles qui accompagnent cette contemplation* (*Mém. de l'Acad. roy.*, t. VIII); — *Mémoire sur l'irradiation* (ibid., t. XI); — *Mémoire sur les phénomènes que présente une masse liquide libre et soustraite à l'action de la pesanteur* (ibid., t. XVI); — quatre mémoires intitulés : *Recherches expérimentales et théoriques sur les figures d'équilibre d'une masse liquide sans pesanteur* (ibid., t. XXIII, XXX, XXXI, XXXIII); ils doivent être suivis de cinq autres mémoires sur le même sujet, et formeront la *Statique expérimentale et théorique des liquides soustraits aux effets de la pesanteur.* De nombreux articles de M. Plateau se trouvent dans les *Mémoires* et les *Bulletins* de l'Académie, la *Correspondance mathématique et physique*, les *Annales de chimie et de physique* de Paris, la *Bibliothèque universelle de Genève*, etc. E. R.

Bibliogr. académique — Renseign. particuliers.

PLATEL (*Jacques*), théologien français, né en 1608, à Bersée, village de l'Artois, mort le 7 janvier 1681, à Douai. Admis dans la Compagnie de Jésus, il enseigna à Douai la philosophie, puis la théologie scolastique. Il avait un savoir assez étendu, et ses écrits ont joui d'une certaine faveur. Nous citerons de lui : *Synopsis cursus theologici* (Douai, 1654, in-fol.; 6e édit., 1706), et *Auctoritas contra physicam prædeterminationem* (ibid., 1669-1673, 2 vol. in-12).

Sotwell, *De script. Soc. Jesu.*

PLATER (*Félix*), médecin suisse, né en 1536, à Bâle, où il mourut, le 28 juillet 1614. Il s'appliqua avec ardeur à la médecine, fut reçu docteur à l'âge de vingt ans, et compléta son éducation en visitant la France et l'Allemagne. De retour à Bâle, il fut nommé archiâtre et professeur de médecine pratique (1560), double charge dont il remplit les fonctions jusqu'à sa mort. Sa réputation s'étendit au loin, et on chercha plus d'une fois à l'attirer par des offres avantageuses hors de sa patrie. Il avait établi un jardin botanique, dont il abandonnait la disposition aux élèves, et formé un riche cabinet d'histoire naturelle qui a subsisté jusqu'à l'extinction de sa famille. Ses principaux écrits sont : *De corporis humani structura et usu lib. III;* Bâle, 1583, 1603, in-fol., pl.; l'ordre suivi est à peu près celui que Vesale a adopté; les planches de l'ouïe et de la vue sont les seules qui appartiennent à l'auteur; — *De mulierum partibus generationis dicatis;* ibid., 1586, in-fol.; — *Præxeos medicæ tomi III;* ibid., 1602, 3 vol. in-8°; la dernière édit. (ibid., 1736, in-4°), donnée par Emm. Kœnig, est la meilleure; — *Observationum lib. III;* ibid., 1614, 1680, in-8°; — *Consilia medica;* Francfort, 1615, in-4°; — *Quæstionum medicarum centuria posthuma;* ibid., 1625, in-8°; Paris, 1656, in-4°.

Son frère, **PLATER** (*Thomas*), né en 1574, à Bâle, où il est mort, le 1er décembre 1628, fut aussi son élève. En 1614 il obtint la chaire d'anatomie. K.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — *Athenæ rauricæ.*

PLATER (*Félix II*), médecin, fils du précédent, né le 1er août 1605, à Bâle, où il mourut, le 3 juin 1671. Après avoir fréquenté les universités les plus célèbres de la France, de l'Angle-

terre et des Pays-Bas, il fut reçu docteur dans sa ville natale (1629), et enseigna d'abord la logique, puis la physique. En 1634 il abandonna le professorat pour s'adonner à la pratique médicale, et devint archiâtre en 1656. Il fit aussi partie du sénat. On a de lui : *Decades IV thesium philosophicarum;* Bâle, 1632, in-4°; — *Quæstiones philosophicæ;* ibid., 1646, in-4°; — *Theses miscellaneæ;* ibid., 1648, in-4°; — *Quæstionum medicarum centuria;* ibid., 1656, in-4°.

Son fils, PLATER (*François*), né en 1645, mort le 17 novembre 1711, exerça à Bâle la médecine avec beaucoup de succès. Il publia une nouvelle édit. des *Observat. lib. III* (1680, in-4°) de son grand-père, à laquelle il joignit *Observat. selectiorum mantissa* de son père. Ce fut le dernier rejeton de cette famille.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.* — Haller, *Bibl. medica.* — *Athenæ rauricæ.*

PLATER (*Émilie*, comtesse), héroïne polonaise, née le 13 novembre 1806, à Wilna, morte le 23 décembre 1831. Issue d'une noble famille de la Lithuanie, elle fut élevée chez sa parente, Mme de Sieberg, au domaine de Lixna (Livonie polonaise), où sa mère, Anne de Mohl, s'était retirée après s'être séparée du comte Xavier Plater, son mari. Dès sa plus tendre jeunesse Émilie aimait les occupations masculines, et se livrait avec ardeur à l'équitation, au tir, aux mathématiques et à l'étude de l'histoire. Demandée en mariage par un général russe, elle répondit fièrement à sa proposition : « Je suis Polonaise. » Mme Plater mourut en 1830. Lorsque la révolution polonaise éclata, Émilie saisit les armes. Elle conçut en même temps le projet hardi de surprendre la forteresse de Dunabourg, et de transporter l'insurrection dans la Livonie et dans la Russie Blanche. Elle réunit à cet effet six cents hommes environ, le 2 avril 1831, battit un corps de troupes russes; mais obligée de céder devant des forces supérieures, il lui fallut abandonner ses desseins sur Dunabourg. Après l'organisation des troupes par Chlapowski, le grade de capitaine-commandant du régiment de Lithuanie fut conféré à Émilie, qu'on envoya à Kowno, position qu'elle disputa avec acharnement aux Russes (25 juin). Le sabre à la main, elle se fraya un chemin à travers les Cosaques. On sait quelle fut la malheureuse issue de la campagne. Émilie, pour échapper à la vengeance des Moscovites, suivit ses compatriotes en Prusse; mais après une marche de dix jours, brisée par la fatigue, dévorée par la fièvre, les pieds enflés, elle tomba sans connaissance dans un petit village du palatinat d'Augustow. Ce fut là qu'en apprenant la nouvelle de la prise de Varsovie elle ne put résister à la grandeur des revers de sa patrie, et expira. Les traits d'Émilie Plater annonçaient une profonde mélancolie et donnaient à tout son être quelque chose de mystique. Sa dame de compagnie, Marie Raszanowiez, remplissait auprès d'elle les fonctions d'adjudant, et aucun régiment lithuanien n'était mieux servi et n'avait une administration plus régulière. Émilie et sa compagne étaient l'objet d'un respect presque religieux de la part des soldats. Habillées en hommes, toujours au milieu des troupes, elles étaient entourées d'un si saint respect que le lieu où elles reposaient était regardé comme un sanctuaire. H. F—T.

J. Straszewriz, *Les Polonais et les Polonaises de la révol. du 29 nov. 1830*; Paris, 1832, in-4° et in-8°. — *Émilie Plater, sa vie et sa mort;* Paris, 1834, in-8°, avec une préface de Ballanche et une couronne poétique composée de cinq pièces en langues différentes.

PLATIÈRE (*Imbert* DE LA), plus connu sous le nom de *maréchal* de BOURDILLON, né en 1524, mort à Fontainebleau, le 4 avril 1567. Il fit ses premières armes en 1544, à la bataille de Cérisoles, sous les ordres du comte d'Enghien. Il devint successivement bailli d'Auxois, premier écuyer du dauphin, lieutenant de la compagnie du duc de Nevers, capitaine d'hommes d'armes, lieutenant général de Champagne et Brie (6 avril 1547). Il suivit le comte d'Essex dans son expédition en Écosse (1548). En avril 1551 il amena ou plutôt enleva le jeune duc de Lorraine, que Henri II désirait faire élever à sa cour. De 1554 à 1557, il combattit en Champagne, en Lorraine, en Picardie. Après la perte de la bataille de Saint-Quentin (16 août 1557), il fit une belle retraite et défendit La Fère, et contribua à la prise de Thionville (23 juin 1558). La Platière fut envoyé à la diète d'Augsbourg (25 février 1559), et y représenta la France. Après le traité de Câteau-Cambrésis, il fut nommé gouverneur des villes de Savoie réservées aux Français (Turin, Quiers, Pignerol, Chivas et Villeneuve d'Ast), et ce fut malgré son avis que ces places furent rendues (12 décembre 1562). Le 22 du même mois Bourdillon fut nommé maréchal; il se distingua à la prise du Havre (28 juillet 1563), et réprima quelques troubles en Guyenne (1565). A.

Chronologie militaire, t. II, p. 300. — Castelnau, *Mém.* — Courcelles, *Dict. des généraux français.*

PLATINA (*Barthélemy* DE' SACCHI, plus connu sous le nom de), historien italien, né en 1421, à Piadena, village du Crémonèse, mort à Rome, en 1481. Il embrassa d'abord la carrière des armes, qu'il quitta au bout de quatre ans, pour aller à Mantoue se livrer à l'étude des belles-lettres sous Léonicène. Entré au service du cardinal François de Gonzague, il accompagna son maître à Rome, où il obtint, sous le pontificat de Pie II, une charge d'abréviateur par l'influence des cardinaux Bessarion et Piccolomini. Cet office ayant été supprimé par Paul II, Platina, resté sans emploi, écrivit à ce pape une lettre inconsidérée, où il le menaçait de poursuivre la convocation d'un concile qui rétablirait le collége des abréviateurs. Jeté en prison pour cette incartade, il y fut pendant quatre mois traité avec beaucoup de rigueur; il obtint sa liberté par l'intercession du cardinal Gon-

zague; mais il reçut l'ordre de ne pas quitter Rome. Il devint alors membre de l'Académie fondée par Pomponius Lætus (*voy.* ce nom), et qui quelque temps après fut signalée au pape comme une réunion d'incrédules conjurés contre l'Église. Arrêté de nouveau, Platina fut mis à la torture, et détenu ensuite pendant un an, quoique les charges produites contre l'Académie eussent été dissipées. Relâché en 1469, il fut, en 1475, indemnisé des injustices qu'il avait subies par l'emploi de bibliothécaire du Vatican, que lui conféra Sixte IV et qu'il garda jusqu'à sa mort. On a de lui : *In vitas summorum pontificum opus;* Venise, 1479, in-fol.; Nuremberg, 1481, in-fol.; Paris, 1481, 1504, 1508, in-8°; Cologne, 1529, 1593, 1612, in-4°, etc.; traduit en français (Paris, 1519, in-fol.), en italien, en allemand. Dans cet ouvrage, entrepris à la demande de Sixte IV, auquel il est dédié, l'auteur a fait preuve d'une grande indépendance dans ses jugements; d'un style à la fois élégant et énergique, ce livre n'a, il est vrai, aucune valeur pour les premiers siècles de l'Église; mais il contient de curieux détails sur les papes du quatorzième et du quinzième siècle. Cependant son récit ne mérite pas toujours une foi absolue; ainsi il est avéré que pour se venger des persécutions de Paul II il s'est livré contre ce pontife à des imputations mensongères. Les traits satiriques qu'il a lancés contre Paul et quelques autres papes ont été retranchés dans plusieurs éditions de son ouvrage, publiées au seizième et au dix-septième siècle; — *Opusculum de obsoniis ac honesta voluptate;* Rome, vers 1473, in-fol.; Venise, 1475, 1498, in-fol.; ce curieux traité d'hygiène a été traduit en français (Lyon, 1505, 1548, in-8°); et en italien; — *De flosculis quibusdam linguæ latinæ;* Venise, 1480; Milan, 1481, in-12; — *Dialogus de falso et vero bono; Dialogus contra amores;* Paris, 1505, 1530, in-4°; Lyon, 1512, in-8°; — *De principe vero;* Francfort, 1608, in-4°; — *Historia inclytæ urbis Mantuæ;* Vienne, 1675, in-4°; et dans le tome XX des *Scriptores* de Muratori; la vie de *Neri Capponi*, dans le même volume; — la *Vie de Victorin de Feltre* dans les *Cremonensium monumenta;* Rome, 1778, avec plusieurs *Lettres* de Platina écrites pendant sa détention; — la *Vie du cardinal Mellini*, dans l'*Histoire des papes* de Chacon. O.

Bayle, *Dict.*, et les *Remarques* de Joly. — Ap. Zeno, *Dissertazione vossiane*, t. I. — Niceron, *Mémoires*, t VIII. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — *Bibliotheca hamburgensis historica, centuria IV.*

PLATINA (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1670, à Solère, près d'Alexandrie, mort le 5 janvier 1743, à Bologne. Il fit ses études à Turin, et y prit l'habit de Saint-François à dix-neuf ans. Après avoir professé dans différentes maisons de son ordre, il fut appelé à remplir la chaire de théologie à Padoue, et attira à ses leçons un grand nombre d'élèves. En 1735 il se retira à Bologne, où l'archevêque, plus tard Benoît XIV, l'honora de son amitié. On a de lui : *Arte oratoria* (Bologne, 1716, in-4°), *Trattato dell' eloquenza* (ibid., 1730-1731, 2 vol. in-4°), *Prælectiones theologicæ* (ibid., 1736-1740, 4 vol. in-4°), etc.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, V.

PLATNER (*Jean-Zacharie*), chirurgien allemand, né le 16 août 1694, à Chemnitz, mort à Leipzig, le 19 décembre 1747. Fils d'un riche commerçant, il se voua par goût à l'étude de la médecine; reçu docteur en 1716, il se rendit à Paris, où il s'appliqua principalement à l'étude de la chirurgie et de l'anatomie; il s'occupa aussi beaucoup des maladies des yeux, et devint un très-habile oculiste. Après avoir ensuite visité Leyde, il revint en Allemagne en 1719; dès 1721 il enseigna à Leipzig successivement l'anatomie, la physiologie, la pathologie et la thérapeutique. On a de lui : *Institutiones chirurgiæ rationales;* Leipzig, 1745, 1758, 1761, in-8°; Venise, 1747, in-4°; trad. en allemand, Leipzig, 1748, in-8° : cet ouvrage, très-estimé de son temps, est, comme les autres écrits de Platner, écrit dans un latin élégant et très-pur; — *Opuscula chirurgica et anatomica;* Leipzig, 1749, 2 vol. in-4° : recueil d'une trentaine de dissertations et de programmes, parmi lesquels on remarque : *De thoracibus* (Sur les corsets); *De arte obstetricia veterum; De somno infantum ex agitatione cunarum; De curatione infirmorum articulorum per stillicidium*, etc.; — *Ars medendi singulis morbis accommodata;* Leipzig, 1765, in-8° : ouvrage posthume, dont l'auteur avait défendu l'impression. Le *Catalogue* de sa bibliothèque a été publié à Leipzig, 1748-1750, 3 vol. in-8°.

J.-A. Ernesti, *Denkmäler and Lobschriften;* Leipzig, 1792, p. 162-1805. — *Der Biograph*, t. VI.

PLATNER (*Ernest*), médecin et philosophe allemand, fils du précédent, né à Leipzig, le 11 juin 1744, mort le 27 décembre 1818. Élevé sous la direction d'Ernesti, il se fit, en 1767, recevoir docteur en médecine à Leipzig, visita la France et les Pays-Bas, et fut nommé en 1770 professeur de médecine à l'université de sa ville natale, où il donna aussi des cours de physiologie et de philosophie. Possédant une vaste érudition en même temps qu'une grande finesse d'esprit, il savait exposer avec une clarté remarquable et d'une manière très-attachante les doctrines les plus subtiles comme les plus profondes des philosophes anciens et modernes. Son propre système était un éclectisme dont les idées de Leibniz formaient le fond; il en modifia successivement plusieurs points, surtout depuis l'apparition de la philosophie critique de Kant, dont il combattit cependant les principales doctrines. Parmi ses écrits, qui pour la plupart sont des modèles de prose didactique, nous citerons : *De vi corporis in memoriam;* Leipzig, 1769, in-4°; — *Historia litterario-chirurgica lithotomiæ mulierum;* ibid., 1770,

in-8° ; — *Briefe eines Arztes an einen Freund* (Lettres d'un médecin à un ami) ; ibid., 1771-1772, 2 vol. in-8° ; — *Anthropologie für Aerzte und Weltweise* (Anthropologie pour des médecins et des philosophes), ibid., 1772-1774, 2 vol. in-8° ; une seconde édition, refondue, du premier volume a paru en 1790 ; — *Der Professor*, recueil périodique ; ibid., 1773-1774, in-8° ; — *Philosophische Aphorismen* (Aphorismes philosophiques) ; ibid., 1776-1782, 1784, 1793, 1800, 2 vol., in-8° : c'est le plus estimé des ouvrages de Platner ; — *De principio vitali* ; ibid., 1777, in-4° ; — *Gespraech über den Atheismus* (Dialogue sur l'athéisme) ; ibid., 1783, in-8° ; — *Secretio humorum ex Stahlianæ disciplinæ principiis illustrata* ; ibid., 1788, in-4° ; — *Spes immortalitatis animorum per rationes physiologicas confirmata* ; ibid., 1791, in-4° ; — *Quæstiones physiologicæ* ; ibid., 1794, in-8° ; — *An ridendum sit animi sedem inquirere* ; ibid., 1795, in-4° ; — *Lehrbuch der Logik und Metaphysik* (Traité de logique et de métaphysique) ; ibid., 1795, in-4° ; — *Quæstiones medicinæ forensis de amentia dubia* ; ibid., 1796-1807, 6 parties in-4° ; trad. en allemand (ibid., 1820, in-8°) ; — *Vermischte medicinische Aufsætze* (Mélanges de médecine) ; ibid., 1797, in-8°. Outre une vingtaine de dissertations et de programmes, il a encore publié un *Supplém.* aux *Institutiones chirurgicæ* de son père (Leipzig, 1773-76, 2 vol. in-8°).

Conversations-Lexikon. — *Biographie médicale.* — Erdmann, *Geschichte der neueren Philosophie.* — Buhle, *Geschichte der Philosophie.*

* **PLATNER** (*Édouard*), jurisconsulte allemand, fils du précédent, né à Leipzig, le 30 août 1786. Il étudia les belles-lettres à l'université de sa ville natale, sous la direction de G. Hermann, et ensuite à Gœttingue la jurisprudence, qu'il enseigna depuis 1811 à Marbourg. On a de lui : *De gentibus atticis* ; Marbourg, 1811, in-4° ; — *Der Process und die Klagen bei den Atikern* (La procédure et les actions chez les Athéniens) ; Darmstadt, 1824-1825, 2 vol. in-8° ; — *De iis partibus librorum Ciceronis rhetoricorum qui ad jus spectant* ; Marbourg, 1831 ; — *Quæstiones de jure criminum romano* ; ib., 1842, in-8° ; — *De sententiis prætoris* ; ib., 1851 ; — *Ueber die Idee der Gerechtigkeit in Æschylos und Sophocles* (Sur l'idée de la justice chez Eschyle et Sophocle) ; Leipzig, 1858, in-8° ; — un grand nombre de discours très-remarquables sur des matières morales et littéraires ; plusieurs *Mémoires* dans *Zeitschrift für Philosophie* de Fichte, dans *Zeitschrift für Alterthumswissenschaft*, les *Hallische Jahrbücher*, etc.

Conversations-Lexikon.

PLATOFF ou **PLATOW** (Comte), ataman des Cosaques, né vers 1765, sur les rives du Don, d'une famille d'origine grecque, mort en février 1818. Il entra de bonne heure au service, et devint ataman des cosaques à la suite d'une action d'éclat. Il avait le grade de lieutenant général dans l'armée russe qui, venant en 1806 au secours de la Prusse, fut vaincue et repoussée en moins de trois jours dans les combats de Czarnowo, de Pultusk et de Golymin sur la Vistule. Après le traité de Tilsitt, il se rendit à l'armée de Moldavie, et s'y comporta contre les Turcs avec une intrépidité qui lui valut le grade de général de cavalerie légère. La paix conclue précipitamment, le 16 mai 1812, à Bucharest, lui permit de se joindre à l'armée destinée à empêcher les Français de pénétrer en Russie. Il fut battu le 30 juin dans les environs de Grodno et obligé le 7 septembre de se retirer dans l'intérieur, avec les débris de l'armée de Koutousoff, défaite à la Moskowa. Il reparut bientôt à la tête de vingt régiments de cosaques, qui pendant la désastreuse retraite de Moscou causèrent à notre armée autant de maux que la famine et le froid. Il reprit sur nos soldats le butin qu'ils avaient fait dans cette ville, les harcela constamment, et en fit un grand nombre prisonniers. Il fut cependant repoussé à Malo-Jaroslawetz par la cavalerie, bien inférieure, du général d'Ornano, et à Krasnoë ses trente mille chevaux ne purent entamer l'arrière-garde, que commandait le prince Eugène. Son fils fut tué d'un coup de lance à la prise de Véréia ; cette perte lui fut d'autant plus sensible qu'il soignait lui-même son éducation et qu'il voyait en lui son successeur dans son gouvernement. Il fit en 1813 la campagne d'Allemagne, et pénétra en France. Lorsque après le combat de Bar-sur-Aube (27 février 1814) les armées alliées se dirigèrent sur la capitale en descendant le cours de la Seine et de la Marne, il fut chargé d'occuper les pays situés entre ces deux rivières. Les habitants garderont longtemps le souvenir de son passage, marqué par l'incendie et le pillage que promenaient partout ses bandes indisciplinées. Platoff entra dans Paris à la suite des souverains alliés, et y trouva un chaleureux accueil qui dut le surprendre : les salons lui furent ouverts, et de grandes dames lui prodiguèrent les applaudissements et les fleurs avec un empressement peu patriotique. Les commerçants de la cité de Londres, où il s'était rendu avec Blücher, le reçurent en triomphe et lui décernèrent une épée d'honneur. Paris le revit encore dans ses murs à la seconde restauration. De retour en Russie, il se retira au Nouveau-Tcherkask, comblé d'honneurs et décoré par presque tous les souverains de l'Europe, et y mourut, âgé de cinquante-trois ans, sans avoir pu vaincre le chagrin que lui avait causé la mort de son fils. S. R—D.

Karamsin, *Histoire de l'empire de Russie.* — Lesur, *Histoire des Cosaques.* — Krasinsky, *The Cossacks of the Ukraine.* — Smirnof, *Vie de Platoff.*

PLATON, le plus grand philosophe de l'antiquité grecque, naquit à Athènes (1), le sixième

(1) Suivant Diogène de Laerte, il naquit dans l'île d'Égine.

jour du mois thargelion (21 mai) de la troisième année de la 87e olympiade (429 avant J.-C.), et mourut dans la première année de la 108e olympiade (347 avant J.-C.). Par son père, Ariston, il paraissait descendre de Codrus, et sa mère, Périctyone, faisait remonter l'origine de sa famille à Solon. Il s'appelait d'abord *Aristoclès*, du nom d'un de ses oncles, et plus tard il reçut, à cause, dit-on, de la largeur de son front ou de ses épaules, le surnom de *Platon* : c'est Socrate qui le lui donna. La Grèce, ou plutôt l'Attique, ce petit coin du globe qui a porté dans ses flancs la civilisation du monde, était alors à l'apogée de sa splendeur. Ces génies immortels que la plastique aussi bien que la pureté de la forme littéraire a depuis lors constamment proposés pour modèles, et que l'on pourrait encore aujourd'hui, après vingt-deux siècles écoulés, invoquer comme une grave protestation contre la théorie du progrès, vivaient tous à la même époque et dans la même ville, à Athènes, comme si Dieu avait voulu concentrer en un point unique de l'espace et du temps le lever de la culture intellectuelle de l'humanité. Sophocle, Euripide, Aristophane, Ménandre, Thucydide, Xénophon, Praxitèle, etc., étaient contemporains de Platon. Élève de Socrate, condisciple d'Alcibiade, maître d'Aristote, il avait pu, dans sa première jeunesse, admirer le grand homme d'État, ce foudre d'éloquence, Périclès. Enfin, si l'on demandait à un ami du beau et du vrai à quelle période de l'histoire il désirerait avoir vécu, il répondrait sans hésiter : *au siècle de Platon*.

La poésie fut d'abord pour Platon d'un puissant attrait; fort jeune encore, il composa un poëme épique, où il s'essayait, dit-on, à égaler Homère, et ne craignit point d'entrer en lice avec les poëtes les plus renommés de son temps. Il allait se livrer avec toute l'ardeur de son âge au genre lyrique quand il fit, à vingt ans, la connaissance de Socrate : dès lors il se consacra tout entier au culte de la philosophie. Cependant, il avait déjà fréquenté l'école des sophistes et abordé, sous les auspices de Cratyle, les doctrines d'Héraclite. Mais ces doctrines ne pouvaient guère convenir à un esprit qui cherchait, avant tout, la certitude de la science dans les fluctuations du doute et d'un probabilisme ondoyant. Platon s'était déjà mis en rapport avec Socrate quand il résolut de s'initier aux systèmes des Éléates et des philosophes ioniens. Ses œuvres témoignent d'une lecture attentive, assidue, des écrits de Xénophane, d'Anaxagore et de Parménide. Mais le grand maître dont il devait si éloquemment propager les doctrines lui fit bientôt rejeter de la philosophie tout ce qui ne pouvait en rien contribuer à rendre les hommes meilleurs : l'amélioration morale des membres de la société humaine, voilà le pivot de tout l'enseignement de Socrate; Platon en profita pendant plus de dix ans. La mort tragique du véritable précurseur du Christ dispersa la plupart de ses disciples. Platon quitta Athènes et se rendit d'abord à Mégare, auprès d'Euclide, qui fonda l'école mégarienne. Il quitta même la Grèce pour visiter l'Italie et l'Égypte (1). Les doctrines de Pythagore fixèrent alors particulièrement son attention, et il nous montre dans plusieurs de ses dialogues, surtout dans le *Timée* et le *Philèbe*, qu'il avait suivi avec fruit les leçons d'Archytas de Tarente, d'Eudoxe de Cnide, ainsi que de beaucoup d'autres physiciens et mathématiciens de la même école. De l'Italie Platon passa en Afrique : il entendit à Cyrène le philosophe Théodore, disciple de Protagoras. Vraisemblablement il visita aussi l'Égypte; mais on ignore combien de temps il séjourna dans ce pays, antique foyer des sciences (2). Au rapport de quelques Pères de l'Église, il alla même en Perse pour s'aboucher avec les mages, bien qu'il n'en fasse, pas plus que des Juifs, aucune mention (3). Après environ dix ans d'absence, il revint dans sa patrie (vers 390 avant J.-C.); mais il n'y resta pas longtemps : il fit un second voyage dans l'Italie inférieure, d'où il passa en Sicile. Là il fut présenté par Dion, son ami et disciple, à Denys l'ancien, souverain de Syracuse. Ce prince l'accueillit d'abord magnifiquement; mais Platon ne tarda pas à perdre la faveur du tyran dont il avait blâmé les excès, et, sans l'intervention de Dion, il aurait été mis à mort. Le philosophe ne put échapper à la perte de sa liberté : il fut vendu comme esclave à un Lacédémonien, homme inculte, qui le conduisit à Égine, où le racheta Dion (4), ou, suivant d'autres (5), Annicéris de Cyrène, qui était venu assister aux jeux de la 98e olympiade (6). En 388 avant J.-C. on retrouve Platon à Athènes. C'est à cette époque qu'il faut faire remonter la fondation de l'*Académie*, école célèbre, où il réunissait de nombreux disciples, avides de s'instruire aux leçons du maître (7). Après vingt ans

(1) On n'est pas d'accord sur l'ordre dans lequel ses voyages se sont succédé. Ainsi, Cicéron (*De finib.*, V, 29; *Tuscul.*, I, 17; *De republ.*, I, 10) le fait d'abord passer en Afrique, puis de là en Italie. Suivant Apulée (t. II, p. 186, édit. Oudendorp), Platon visita l'Italie avant l'Afrique. *Voy.* Corsini, *De die natali Platonis, ejus ætate*, etc., dans Gorius, *Symbol. litt.*, vol. VI, p. 100, et Stallbaum, *Disputatio de Platonis vita, etc.*, en tête de son édition.

(2) Diodore de Sicile affirme que « Platon, Solon et Lycurgue avaient emprunté aux Égyptiens leurs institutions » (Liv. I, ch. 98).

(3) Saint August., *De Civ. Dei*, VIII, 11; XI, 21. Saint Clément d'Alex., *Admonit. ad gent.*

(4) Diogène de Laerte, III, 20; Plutarque, *Dion*; Cicéron, *De orat.*, III, 34.

(5) Olympiodore, p. 587. *Philopon. in Arist. Phys.*, II.

(6) Diodore de Sicile (XV, 7) raconte ce fait un peu différemment. D'après cet historien, les autres philosophes réunis, à la cour de Denys, se cotisèrent pour racheter Platon, qui avait été conduit, par ordre du tyran, au marché public et vendu pour vingt mines (un peu moins de deux mille francs).

(7) Au rapport d'Athénée, l'Académie n'était pas seulement un lieu de conférences, mais de banquets. Du reste, Platon y traitait ses convives avec beaucoup de frugalité; c'est ce qui fit dire à Timothée, fils de Conon,

d'enseignement, pendant lesquels il composa la plupart de ses écrits, il se rendit, sur les instances de Dion, à Syracuse. Denys le jeune y avait succédé à son père, et choisi l'ami de Platon pour son principal conseiller. Il fallait que son amitié pour Dion fût bien vive pour que le grand philosophe pût se décider à abandonner son école, qu'il confia aux soins d'Héraclide de Pont, et consentir à retourner dans la ville d'un tyran qui lui rappelait un si indigne traitement. Platon avait amené avec lui Speusippe, fils de sa sœur (1). Tout allait d'abord à souhait : Denys suivait, comme un fils soumis, les préceptes du philosophe et les conseils de Dion : il se montrait en public sans garde, écoutait avec bienveillance les plaintes de ses sujets, et rendait la justice à la satisfaction de tous. Mais l'envie, armée de la calomnie, fit peu à peu perdre à l'ami de Platon tout son crédit à la cour. Dion fut exilé par un ordre du tyran, son beau-frère, et Platon, malgré les séductions dont on l'entourait pour le retenir à Syracuse, partit pour Athènes (365 avant J.-C.), où il arriva après deux ans de séjour en Sicile. Cependant Denys renouvela ses tentatives pour attirer encore auprès de lui Platon : il lui députa plusieurs de ses amis, entre autres Archytas de Tarente, et promit de faire cesser l'exil de Dion. Cette promesse détermina Platon, presque octogénaire, à s'embarquer une troisième fois pour Syracuse. Mais le tyran manqua de parole : il ne rappela point Dion et ne changea en rien sa conduite et son gouvernement; ce fut à grand'peine que Platon parvint à se soustraire à la perfidie de Denys, en se remarquant pour sa patrie (360 avant J.-C.), qu'il ne devait plus quitter. Il allait mettre la dernière main au *Traité des lois* lorsqu'il s'éteignit, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

L'édition *princeps* des œuvres de Platon parut (in-fol.) en 1513, à Venise, chez Alde Manuce, qui avait chargé Musurus de Crète d'en surveiller l'impression. L'édition Valdériane de Bâle (1534, in fol.), avec une préface d'Oporin et de Grynæus, est, en grande partie, une simple reproduction de l'Aldine; celle de Hopper (Bâle, 1556, in-fol.) est collationnée sur plusieurs manuscrits et estimée. L'édition stéphanienne (Paris, 1578, 3 vol. in-fol.), avec la traduction latine de Serranus et des notes critiques de H. Estienne, de Cornarius, etc., a été réimprimée à Lyon, 1590, in-fol., et à Francfort, 1602, in-fol. avec la traduction latine de Ficin, qui se trouve aussi, mais plus correcte, dans l'édition bipontine, 1781-1787, XI vol. in-8°; le texte est celui de H. Estienne, avec de faibles modifications. Bekker donna (Leipzig, 1821-1826, 12 vol. in-8°), le texte grec, soigneusement revu sur un grand nombre de manuscrits, avec des commentaires, des variantes, et la traduction latine de Cornarius. Cette édition fut surpassée par celle d'Ast qui a pour titre : *Platonis quæ extant opera. Accedant Platonis quæ feruntur scripta; ad optimorum librorum fidem recensuit, in linguam latinam convertit, annotationibus explanavit, indicesque rerum ac verborum accuratissimos adjecit*, vol. I-XI; Leipzig, 1819-1832, in-8°. La nouvelle traduction latine est excellente. Il faut y joindre le *Lexicon Platonicum* d'Ast (Leipzig, 1835-1838, 3 vol. in-8°). L'édition de Q. Beiter, Orelli et A.-Q. Winckelmann (*Platonis quæ feruntur opera omnia;* Zurich, 1839, in-4°) est également estimé, ainsi que celle que E.-Ch. Schneider et Hirschig ont donnée dans la Bibliothèque gréco-latine d'A. Firmin Didot (Paris, 1846 et 1856). L'édition Teubnérienne, publiée par les soins de C.-F. Hermann (Leipz., 1851-1853, 6 vol. in-8°) est très-correcte. Mais la meilleure édition est celle que Stallbaum a publiée dans la *Bibliotheca Græca* de Rost et Jacobs (Gotha, 1858). Elle contient de nombreuses annotations critiques, historiques, philosophiques, etc. Parmi les traductions en langues modernes, nous citerons la traduction allemande de Schleiermacher, et les traductions françaises de Grou et de V. Cousin.

Il importe bien moins de déterminer, comme on l'a essayé (1), l'ordre dans lequel les écrits

« que ceux qui soupent chez Platon se trouvent parfaitement le lendemain ». (*Deipnosophistes*, liv. X.)

(1) C'est sans doute ce Speusippe que Platon chargea un jour de châtier un de ses esclaves contre lequel il était fort irrité (Sénèque) *De ira*, III, 12. Le même trait est raconté aussi d'Archytas de Tarente, disant à son intendant qui avait mal géré sa maison : « Va; je t'étrillerais bien si je n'étais pas en colère. » (Cic., *Quæst. tusc.*, IV, 36.)

(1) L'œuvre composée de tout l'enseignement de Socrate comprend les treize *Dialogues* intitulés : *Ion, Alcibiade I, Hippias I, Hippias II, Lysis, Charmide, Lachès, Ménon, Protagoras, Eutyphron, l'Apologie de Socrate, Criton* et *Gorgias* : ce sont les *Dialogues socratiques* ou *moraux;* leur forme littéraire rappelle la pureté et la simplicité du style de Xénophon. Les dialogues composés après la mort de Socrate, dans l'intervalle compris entre le premier et le second voyage en Sicile, sont, d'après Stallbaum, l'*Euthydème*, le *Cratyle*, le *Théétète*, le *Sophiste*, le *Politique*, le *Parménide*, le *Phèdre*, le *Menexène*, le *Banquet*, le *Phédon*, le *Philèbe*, la *République*, le *Timée* et le *Critias*. On y reconnaît l'influence de l'école de Mégare et des doctrines de Pythagore.

Les *Lois* forment la troisième et dernière classe des écrits de Platon : c'est l'œuvre de la vieillesse du philosophe. Quant aux autres dialogues qu'on lui attribue, sous les titres de : *Alcibiade II, Théagès*, les *Amants, Hipparque, Minos, Clitophon, Eryxia*, ils sont apocryphes, comme l'ont depuis longtemps démontré Meiners, Tennemann, Bœckh, Ast, Schleiermacher, etc. Dans les premières éditions de Platon, on trouve ses écrits classés, d'après le système de Thrasylle, en tétralogies, dont la première contenait l'*Euthyphron*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton*, le *Phédon;* la seconde, le *Cratyle*, le *Théétète*, le *Sophiste*, le *Politique;* la troisième, le *Parménide*, le *Philèbe*, le *Banquet*, le *Phédon;* la quatrième, les deux *Alcibiade*, *Hipparque*, les *Rivaux;* la cinquième, le *Théagis*, le *Charmide*, le *Lachès*, le *Lysis;* la sixième, l'*Euthydème*, le *Protagoras*, le *Gorgias*, le *Ménon;* la septième, les deux *Hippias*, l'*Ion*, le *Ménexène;* la huitième, le *Clitophon*, la *République* ou *Politique*, le *Timée*, le *Critias*; la neuvième et dernière, *Minos*, les *Lois* et treize *Lettres*. Cette classification, caprice d'un grammairien, rejetée par l'antiquité, n'a été adoptée que par un éditeur moderne (C.-F. Hermann). De nos jours, Tenneman, Schleiermacher, Ast, Socher ont pro-

du grand philosophe ont été composés, que d'en faire ressortir la pensée fondamentale, en dehors de toute préoccupation systématique. Cette pensée se trouve assez clairement indiquée dans un passage du septième livre de *la République*. Platon y suppose un antre où, depuis leur enfance, des hommes vivent enchaînés de manière à ne pouvoir tourner la tête et à voir seulement les objets tracés en face d'eux sur la muraille. Il suppose encore que cet antre est éclairé en haut par une lumière devant laquelle on fait passer des objets de toutes les espèces, dont les ombres vont se dessiner sur le mur. L'antre avec ses prisonniers, c'est la terre où nous vivons; les liens qui les tiennent enchaînés, ce sont nos illusions et nos préjugés; les ombres qui passent, c'est le monde que nous prenons pour une réalité. Pour parvenir à démêler le vrai de ce qui n'est qu'illusoire, il faut que le captif brise ses chaînes, qu'il sorte de l'antre ténébreux et s'accoutume aux effets éblouissants de la lumière. Là, l'âme immortelle contemplera la vérité et s'élèvera jusqu'à Dieu. C'est dans cette contemplation qu'elle se ressouvient des essences (τὰ ὄντως ὄντα) ou des idées (types du vrai, du bien, du beau) ἰδέαι, dont elle s'était nourrie avant son incarnation dans l'homme. Mais toutes les âmes n'atteignent pas ce degré de félicité : la plupart se retirent sans avoir pu contempler les essences, les idées-types, et sont obligées de s'alimenter de conjectures et de vivre dans la diversité ou la contingence des opinions. Quant à l'âme elle-même, Platon la rattache à l'âme universelle, qui joue un si grand rôle dans la cosmographie, toute pythagoricienne, des anciens (*voy.* le Timée). L'homme, suivant Platon, est une âme incarnée. Avant son incarnation elle existait unie aux types primordiaux, aux idées du vrai, du bien et du beau; elle s'en sépare en s'incarnant, et, se rappelant son passé, elle est plus ou moins tourmentée par le désir d'y revenir. C'est à peu près la doctrine de l'Écriture, d'après laquelle l'homme, sorti pur de la main de Dieu, est tombé ensuite, et peut, grâce à la rédemption, se relever pour retourner à son état primitif. Dans le système platonique comme d'après la religion chrétienne, l'âme existait donc avant notre naissance et elle continuera d'exister après notre mort; en un mot, l'âme est immortelle. Quel avertissement pour le penseur que ce parfait accord de la plus belle des religions avec la plus belle des philosophies sur le plus grand de tous les dogmes! Les penseurs n'ont pu encore rien ajouter de nouveau à ce que le *divin* Platon (c'est le surnom que lui donnait déjà l'antiquité) a dit sur le fonctionnement de l'âme unie au corps. Tout ce qui est variable, inégal, accidentel, dissemblable, tout ce qu'on peut voir, toucher, ou saisir par nos sens ou nos organes, tout cela appartient, comme le corps, au domaine de la matérialité. Les idées-types, dont on se ressouvient et qu'on n'apprend pas, ne peuvent être perçues que par la pensée : immatérielles, elles sont du domaine de l'âme. Ce sont là des choses qu'il importe de ne jamais confondre. « L'âme, dit Platon, s'égare et se trouble quand elle se sert du corps pour considérer quelque objet; elle a des vertiges, comme si elle était ivre (ὥσπερ μεθύουσα), parce qu'elle s'attache à des choses qui sont de leur nature sujettes à des changements; au lieu que, lorsqu'elle contemple sa propre essence (ὅταν αὐτὴ καθ' αὑτὴν σκοπῇ), elle se porte vers ce qui est pur, éternel, immortel, et, étant de même nature, elle y demeure attachée aussi longtemps qu'elle le peut; alors ses égarements cessent, car elle est unie à ce qui est immuable, et cet état de l'âme est ce qu'on appelle sagesse. » Ceux qui cultivent cette sagesse sont de vrais *philosophes* (1). Mais leur tâche est rude; l'auteur le reconnaît lui-même : « Tant que nous aurons notre corps, ajoute-t-il, et que l'âme se trouvera plongée dans cette corruption, jamais nous ne posséderons l'objet de nos désirs, la vérité. En effet, le corps nous suscite mille obstacles par la nécessité où nous sommes d'en prendre soin;... de plus, il nous remplit de désirs, d'appétits, de craintes, de mille chimères et de mille sottises, de manière qu'avec lui il est impossible d'être *sage un instant*..... Mais, s'il est impossible de rien connaître purement pendant que l'âme est unie au corps, il faut de deux choses l'une, ou que l'on ne connaisse jamais la vérité, ou qu'on la connaisse après la mort.. Affranchis de la folie du corps, nous converserons alors, il y a lieu de l'espérer, avec des hommes également libres, et nous connaîtrons par nous-même l'essence des choses... C'est pourquoi les véritables philosophes s'exercent à mourir, et la mort ne leur paraît nullement redoutable (2). » Si la vie est l'exercice de l'âme, comme l'entendait Platon, il faut admettre aussi différents degrés d'initiation à ce qui est au delà de ce monde. En effet, il parle d'âmes pures, pour lesquelles le corps est une prison, et d'âmes impures, qui croient « qu'il n'y a de réel que ce qui est matériel ». Ce sont là comme les deux extrêmes de la grande

posé des divisions qui reposent les unes sur l'ordre chronologique, les autres sur l'ordre méthodique. La plus récente est celle de Stallbaum : dans la première classe, ce savant éditeur range l'*Ion*, le premier *Alcibiade*, les deux *Hippias*, le *Lysis*, le *Charmide*, le *Lachès*, le *Ménon*, le *Protagoras*, l'*Euthyphron*, l'*Apologie de Socrate*, le *Criton* et le *Gorgias* : c'est ce qu'il appelle les *Dialogues éthiques*, contenant toutes les doctrines de Socrate. La seconde classe comprend les dialogues que Platon a composés depuis la fondation de l'Académie (l'*Euthydème*, le *Cratyle*, le *Théétète*, le *Sophiste*, le *Politique*, le *Parménide*, le *Phèdre*, le *Ménexène*, le *Banquet*, le *Phédon*, le *Philèbe*, la *République*, le *Timée*, le *Critias*). Enfin, la troisième classe contient les douze livres des *Lois*, l'*Epinomis*, et les petits dialogues attribués à Platon.

(1) Le *Phédon*, chap. XXVII (p. 106 de l'édit. de Stallbaum; (1850).

(2) *Phédon*, p. 53 et 56 (édit. Stallb.).

échelle des âmes. Ecoutez Platon, par la bouche de Socrate, sur le sort de l'âme impure : « En cet état elle est appesantie et entraînée de nouveau vers le monde visible par l'horreur de ce qui est invisible et immatériel : elle erre alors, dit-on, autour des monuments et des tombeaux, auprès desquels on a vu parfois des fantômes ténébreux (ψυχῶν σκιοειδῆ φαντάσματα), comme doivent être les images des âmes qui ont quitté le corps sans être entièrement pures et qui retiennent quelque chose de la forme matérielle, ce qui fait que l'œil peut les apercevoir.... Ce ne sont pas les âmes des bons, mais celles des méchants, qui sont forcées d'errer dans ces lieux, où elles portent la peine de leur première vie (δίκην τίνουσαι τῆς προτέρας τροφῆς), et où elles continuent d'errer jusqu'à ce que les appétits inhérents à la forme matérielle qu'elles se sont donnée les ramènent dans un corps, et alors elles reprennent sans doute les mêmes mœurs qui pendant leur première vie étaient l'objet de leur prédilection (1). » Ce passage remarquable n'énonce pas seulement une doctrine, reprise et développée par les néoplatoniciens, il contient une tradition, une croyance populaire, non interrompue depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Nous en dirons autant du passage suivant, qui porte sur l'existence de génies protecteurs, tout à fait analogues aux anges gardiens de la religion chrétienne. « Après notre mort, le *génie* (δαίμων) qui nous avait été assigné pendant notre vie nous mène dans un lieu où se réunissent tous ceux qui doivent être conduits dans le Hadès pour y être jugés (2). » Il est vrai que Platon en parle comme d'une tradition (ὥσπερ λέγεται); mais c'était la tradition commune de tous les peuples de l'antiquité. D'ailleurs, dans le *Banquet*, à propos du démon gardien il affirme que ce génie a pour fonction d'être l'interprète et l'entremetteur entre les dieux et les hommes. « Les démons remplissent l'intervalle qui sépare le ciel de la terre : ils sont le lien qui unit le grand Tout avec lui-même. La Divinité n'entrant jamais en communication directe avec l'homme, c'est par l'intermédiaire des démons que les dieux commercent et s'entretiennent avec lui, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil. » Ainsi, la grande loi de la continuité était parfaitement connue : point de saut entre l'homme et l'Être suprême. Une autre croyance, également très-populaire dans l'antiquité, et que Pythagore avait, l'un des premiers, érigée en dogme, c'était la transmigration des âmes. Platon l'avait aussi adoptée en partie : « les âmes, dit-il, après avoir séjourné dans le Hadès le temps nécessaire sont ramenées à cette vie dans de nombreuses et longues périodes (ἐν πολλαῖς χρόνου καὶ μακραῖς περιόδοις). La préoccupation constante du philosophe, tel que l'entendaient Socrate et Platon, c'était de prendre le plus grand soin de l'âme, moins pour cette vie, qui n'est qu'un instant, qu'en vue de l'éternité. L'insouciance de l'homme à côté de ce qui devrait occuper toute sa vie, c'est là ce qui épouvantait Pascal au point de renoncer à l'emploi de la raison pour se jeter dans les bras de la foi. Ces jalons de la philosophie de Platon ont été repris en tout temps par les plus grands penseurs ; ils forment la base de l'école spiritualiste et mystique de Plotin, Jamblique, Porphyre, Proclus, Olympiodore, etc.

Dans la méthode employée par Platon, et que Socrate appelait un *art obstétrical*, en comparant son métier à celui d'une sage-femme, il faut bien distinguer la forme du fond. La forme c'est le dialogue ; les caractères des personnages mis en scène sont bien tracés; comme dans un drame, chacun y apparaît avec la tendance d'esprit, avec le naturel qui le caractérise. Au début, la pensée de l'auteur semble vague, insaisissable, et comme noyée dans une foule de détails vains et insignifiants ; c'est à peine si la pureté de la diction, le modèle de l'atticisme, la forme littéraire la plus irréprochable font pardonner des digressions, en apparence superflues ou inutiles (1). Mais peu à peu la pensée se dégage, claire, lumineuse, brillante, et l'entretien tourne au profit de tous : celui qui avait fondé ses croyances sur ce qui change perpétuellement apprend qu'il se trompait et qu'il n'y a de vrai que l'immuable ; enfin, celui qui croyait savoir beaucoup s'en va convaincu qu'il ne sait rien. Telle est l'économie ordinaire de chacun des dialogues de Platon : il y règne, comme on voit, une certaine mise en scène; tout ce qui est variable, accidentel, particulier, concret, y figure d'une manière plus ou moins plaisante et ironique ; puis tout ce cortége de la contingence va se dissiper à la lumière des essences immuables ; la variété des choses s'absorbe dans l'unité absolue (2).

Le *Phèdre* passe pour le premier dialogue de Platon, dans l'ordre chronologique. Une mise en scène poétique transporte les interlocuteurs dans un paysage charmant, sous l'ombre d'un plateau, aux bords de l'Ilissus, égayés par le chant des cigales, musiciens transformés. L'entretien roule sur *la beauté et l'amour;* mais en même temps on passe en revue les fondements de la philosophie : la théorie des sensations, qui ne nous apportent que ce qui est ondoyant et divers ; la théorie des idées, que les âmes contemplent dans leur voyage céleste ; la doctrine

(1) *Phédon*, p. 113 et 114.
(2) Ibid., p. 213, édit. de Stallbaum.

(1) Ces disgressions avaient aussi choqué Montaigne, qui s'était pour ainsi dire nourri de Platon. « La licence du temps, dit-il, m'excusera-t-elle de cette sacrilége audace d'estimer aussi traisnants les dialogismes de Platon mesme, estouffant par trop sa matière, et de plaindre le temps que met à ces longues interlocutions vaines et préparatoires un homme qui avait tant de meilleures choses à dire? » (*Essais*, liv. II, ch. 10.)

(2) Athénée suppose que les Dialogues de Platon sont au fond de véritables satires, et il nomme les personnes qui auraient été attaquées dans le *Menon*, l'*Euthydème*, l'*Ion*, le *Lachès*, etc. (*Deipnos.*, liv. XI.)

de la réminiscence; la démonstration de l'immortalité de l'âme par la force intérieure, cause de toutes nos actions et de tous nos mouvements; la doctrine de la métempsychose, suivant laquelle les âmes, après des périodes déterminées, reviennent faire choix d'une nouvelle vie. L'auteur compare l'âme, à la fois instinctive et raisonnable, à un attelage traîné par deux coursiers, que gouverne la volonté sous forme d'un cocher. Il lui donne aussi des ailes parce qu'elle cherche sans cesse à s'élever vers ce qui est divin, vers cette région des types immuables du beau et du vrai, qui s'étend au delà du monde sensible et dont Platon est, pour parler ainsi, le Christophe Colomb. Les doctrines esquissées dans le *Phèdre*, ont été développées dans le *Phédon*, le *Gorgias* et le *Parménide*. Il y a dans ce même dialogue un mot heureux à l'adresse des savants qui nient ce qu'ils ne peuvent expliquer par des causes physiques; ce mot, le voici : « Si j'étais incrédule comme un savant, je ne serais point embarrassé (1). » — Le *Lysis* paraît avoir été composé peu de temps après le *Phèdre*. L'auteur y examine cette espèce d'amour qu'on appelle amitié, sentiment qui rapproche toujours le semblable du semblable.

Le *Phédon* est peut-être le plus beau des dialogues de Platon; les anciens en faisaient le plus grand cas : on sait que Caton venait de le lire quand il s'ôta la vie. Socrate s'entretient dans sa prison avec ses disciples ou amis, au nombre desquels figure Phédon : l'immortalité de l'âme est le sujet de cet entretien. Voici le fond de l'argumentation : Si l'âme est immatérielle, elle doit se rendre, après cette vie, dans un monde également invisible et immatériel, de même que le corps, en se décomposant, retourne à la matière. Seulement il importe, dans le sens de Platon, de bien distinguer l'âme pure, vraiment immatérielle, qui se nourrit, comme Dieu, de science et de pensées, de l'âme plus ou moins entachée d'impuretés matérielles, qui l'empêchent de s'élever vers le divin et la retiennent dans les lieux de son séjour terrestre. Mais, si l'âme est immortelle, n'est-il pas sage de vivre en vue de l'éternité? « En effet, si la mort était la dissolution de l'homme tout entier, ce serait un grand gain pour les méchants, après leur mort, d'être délivrés en même temps de leur corps, de leur âme et de leurs vices. Celui qui a orné son âme non d'une parure étrangère, mais de celle qui lui est propre, celui-là seul pourra tranquillement attendre l'heure de son départ pour l'autre monde. » Ce même dialogue contient une doctrine fort curieuse concernant notre domicile planétaire. La terre est d'abord supposée suspendue librement dans l'espace : « Elle n'a besoin ni d'air ni d'aucun appui pour ne pas tomber; elle se maintient par son propre équilibre par le ciel qui l'environne également de toutes parts. » De plus, l'auteur croyait que la terre était fort grande, et c'est cette croyance qui, transmise de siècle en siècle, a été l'une des principales entraves de la découverte du Nouveau Monde : il fallait, en effet, bien de l'espace pour placer au delà des colonnes d'Hercule, dans l'Océan ténébreux, le séjour de tant de morts! Mais, à côté de cette erreur, il y a une échappée lumineuse qui aurait dû de bonne heure fixer l'attention des physiciens et des astronomes sur l'action de cet océan aérien dont nous occupons le fond. Voici les paroles, si remarquables, de Platon : « Logés sans le savoir dans le creux du sol, nous croyons habiter la surface de la terre, à peu près comme celui qui, fixé au fond de l'Océan, s'imaginerait habiter à la surface de la mer, et voyant à travers de l'eau le soleil et les astres, prendrait l'eau pour le ciel. » Quel trait de lumière! mais, comme tant d'autres idées, jetées sur le passage des hommes, il devait rester longtemps inaperçu et stérile.

Dans le *Protagoras*, Socrate expose ses doutes sur la science des sophistes, qui, outre l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie, la musique, prétendaient même enseigner la vertu; puis, après avoir réfuté les arguments de son contradicteur, il arrive à conclure que la vertu, étant l'essence même de l'âme, ne peut point être le fruit de l'éducation. C'est dans ce dialogue que l'on trouve ces remarques, depuis lors passées en adages : « La meilleure de toutes les finesses, c'est de n'en avoir point; — j'aime mieux me montrer que d'être découvert; — un talent donné à peu de personnes est de savoir écouter celui qui parle. »

Dans le *Gorgias*, l'auteur examine quel sera le citoyen le plus propre à porter la parole dans les assemblées et à gouverner les affaires de la patrie. Le début est un peu long et contient beaucoup de détails superflus, que font bien vite pardonner d'admirables saillies, comme celle-ci : « Je pense, Gorgias, dit Socrate, que tu as, comme moi, assisté à bien des discussions, et que tu as observé que les hommes, dans leurs entretiens, ont bien de la peine à fixer de part et d'autre leurs idées... L'un prétend que l'autre parle avec peu de justesse : ils se fâchent aussitôt, et s'imaginent que c'est par envie qu'on les contredit; quelques-uns même finissent par les plus grossières injures, et se séparent après s'être adressé des personnalités si odieuses que les assistants se reprochent d'avoir écouté de pareils hommes. » Ils ne sont, hélas, guère changés depuis tant de siècles. Quel beau modèle cependant que leur offrait Socrate! « Je suis, ajoute-t-il, de ces gens qui ne prennent pas moins de plaisir à se voir réfutés qu'à réfuter. Si tu es, Gorgias, du même caractère que moi, je continuerai avec plaisir; sinon, je n'irai pas plus loin. » La fin du *Gorgias* est un chef-d'œuvre de pensée, peut-être un des plus beaux morceaux de l'an-

(1) C'est dans le *Phèdre* qu'il est question du *courant d'un fluide* que les êtres sympathiques laissent échapper, courant qui rappelle le magnétisme animal.

tiquité. D'après une ancienne tradition, du temps de Saturne les hommes, au moment de la mort, étaient jugés par les vivants. Pluton se plaignit à Jupiter de ce qu'on lui envoyait des âmes qui ne méritaient ni les récompenses ni les peines qu'on leur avait assignées. « Je ferai cesser cette injustice, répondit Jupiter; ce qui fait que la justice est mal rendue maintenant, c'est qu'on juge les hommes tout vêtus, car on les juge quand ils sont encore en vie. Ainsi, beaucoup d'entre eux, dont l'âme est corrompue, sont revêtus de beaux et nobles corps, entourés de richesses, et lorsqu'il s'agit de prononcer l'arrêt, il se présente une multitude de témoins pour attester en leur faveur. Les juges s'en laissent donc imposer; de plus, ils jugent eux-mêmes vêtus, ayant devant leur âme toute la masse du corps qui les enveloppe. Je veux donc qu'on les juge désormais dépouillés de ce qui les environne, et qu'à cet effet ils ne soient jugés qu'après leur mort. Il faut, en outre, que le juge lui-même soit nu, mort, et que, séparé des siens, il ait laissé tout vain attirail sur la terre. » Cette tradition, Socrate la tient pour vraie, parce qu'au moment de la mort l'âme ne saurait changer brusquement. « Le corps conserve les vestiges bien marqués des soins qu'on a pris de lui ou des accidents qu'il a éprouvés... Il en est de même de l'âme : quand elle est dépouillée du corps, elle porte les traces évidentes de son caractère, de ses affections et les empreintes que chacun des actes de sa vie y a laissées. Ainsi, le plus grand malheur qui puisse arriver à l'homme, c'est d'aller dans l'autre monde avec une âme chargée de crimes. » Enfin, pour compléter cette belle théodicée, Socrate ajoute : « Tu vois, Calliclès, que ni toi, ni Polus, ni Gorgias, vous ne sauriez prouver qu'on doive mener une autre vie que celle qui nous sera utile quand nous serons là-bas. De tant d'opinions diverses, la seule qui demeure inébranlable, c'est qu'il vaut mieux recevoir que commettre une injustice, et qu'avant toutes choses on doit s'appliquer, non à paraître homme de bien, mais à l'être. »

Le *Parménide* roule sur la question soulevée par l'école de Zénon, savoir que tout est un quant à l'essence des êtres, mais que tout est multiple quand on n'envisage que les accidents de la réalité. On pourrait intituler ce Dialogue : *De l'unité dans la variété des choses*. La discussion qu'on y trouve sur l'un, le divers, le multiple, le semblable, le dissemblable, a été reprise par les principales sectes philosophiques pour aboutir à la dialectique du moyen âge.

Dans l'*Euthyphron* l'auteur montre que ce qu'on entend vulgairement par *sainteté* est une espèce de trafic entre les dieux et les hommes (ἐμπορικὴ τέχνη ἡ ὁσιότης θεοῖς καὶ ἀνθρώποις παρ' ἀλλήλων). Mais les dieux seuls n'y gagnent rien. En effet, « dis-moi, demande Socrate à Euthyphron, de quelle utilité sont aux dieux nos offrandes et nos prières? Les bienfaits que nous recevons d'eux sont manifestes : tous nos biens viennent de leur libéralité. Mais à quoi peut leur servir ce que nous leur offrons? »

Dans l'*Apologie de Socrate*, le grand homme, accusé de mépriser les dieux de la patrie et de corrompre la jeunesse, se défend, non point pour sauver sa vie, mais pour se révéler aux Athéniens tel qu'il avait toujours été dans ses actes et dans ses croyances. « Dans toute espèce de danger, s'écrie la noble victime, il y a mille expédients pour sauver sa vie, quand on a l'audace de tout faire ou de tout dire : ce n'est pas la mort qu'il est difficile d'éviter, mais le crime; il court plus vite que la mort... Si vous croyez qu'en tuant les gens vous empêcherez qu'on vous reproche votre conduite, vous êtes dans l'erreur. » — Rien de plus beau que cette parole que le condamné à mort adresse à la minorité de ses juges : « De deux choses l'une ; ou la mort est une destruction absolue, ou elle est, comme on dit, le passage de l'âme dans un autre lieu. Si tout doit s'éteindre, la mort sera comme une de ces rares nuits que nous passons sans rêve et sans aucune conscience de nous-même. Nuit heureuse et éternelle! quel merveilleux avantage! Et si la mort n'est qu'un changement de séjour, le passage dans un lieu où tous les morts doivent se réunir, quel bonheur d'y rencontrer ceux qu'on a connus!.. Mon plus grand plaisir serait d'examiner de près les habitants de ce séjour et d'y distinguer, comme ici, ceux qui sont sages de ceux qui croient l'être et ne le sont pas.... Mais il est temps de nous quitter, moi pour mourir, vous pour vivre » (ἀλλὰ γὰρ ἤδη ὥρα ἀπιέναι, ἐμοὶ μὲν ἀποθανουμένῳ, ὑμῖν δὲ βιωσομένοις).

Quelques disciples zélés mirent tout en œuvre pour soustraire Socrate à la peine de mort; mais il resta sourd à leurs instances. Pourquoi chercherait-il à sauver quelques misérables jours, sans utilité pour ses amis et pour ses enfants? Non; le maître restera fidèle aux maximes de toute sa vie : les lois l'ont condamné, il obéira. Tel est le sujet du *Criton*. Ce petit dialogue respire une morale toute chrétienne. « Il ne faut jamais, y est-il dit, rendre injustice pour injustice (οὔτε ἀνταδικεῖν δεῖ), ni faire de mal à personne, quelque tort qu'on nous ait fait. Peu de personnes cependant admettront ce principe, et les gens qui sont divisés là-dessus ne doivent que se mépriser les uns les autres. »

Dans le *Premier Alcibiade*, traitant *de la nature humaine*, l'auteur arrive, comme dans le *Gorgias*, à conclure que la vraie politique est l'art de faire à tous les citoyens pratiquer la justice. Socrate y montre que l'homme doit 1° se dépouiller des erreurs de son esprit pour atteindre la connaissance exacte des choses et de soi-même; 2° s'affranchir de ses passions, afin de parvenir à rendre des jugements impartiaux; 3° rentrer en soi-même pour contempler l'âme, où résident l'intelligence et la sagesse. Mais c'est aux fruits que l'on reconnaît l'arbre. « Il faut, dit Socrate,

qualifier chaque action selon ce qu'elle produit : l'appeler mauvaise quand il en provient du mal, bonne quand il en naît du bien. » Il signale en même temps comme la source de toutes nos fautes cette sorte d'ignorance par laquelle on croit savoir ce qu'on ne sait pas. La richesse aussi est, selon lui, un grand danger. « Tout homme qui aime la richesse ne s'aime ni lui ni ce qui est à lui, mais une chose qui lui est encore plus étrangère que ce qui est à lui. » — Dans le *Second Alcibiade*, Socrate essaye de montrer que les plus belles prières et les plus beaux sacrifices plaisent moins à la Divinité qu'une âme vertueuse, qui s'efforce de lui ressembler. « Ce serait une chose grave que les dieux eussent plus d'égard à nos offrandes qu'à notre âme;... par ce moyen les plus coupables pourraient se les rendre propices. Mais non, il n'y a de vraiment justes et sages que ceux qui, par leurs paroles et par leurs actes, s'acquittent de ce qu'ils doivent aux dieux et aux hommes. »

La vertu peut-elle s'enseigner? s'acquiert-elle par l'exercice ou n'arrive-t-elle à l'âme que par l'influence divine? Telles sont les questions posées dans le *Ménon*. C'est à la dernière que Platon s'arrête. « La vertu, dit-il en terminant, ne peut donc pas s'enseigner : elle vient par un don de Dieu à ceux qui la possèdent. » On voit combien la doctrine chrétienne de la grâce a d'analogie avec la doctrine platonique de la vertu. — Dans le *Philèbe* l'auteur met en opposition l'intelligence et le plaisir (ἡδονή) pour savoir de quel côté se trouve le souverain bien. Sans se prononcer d'une manière absolue, il penche pour un heureux mélange des deux. « Nous faisons ici, dit Socrate, l'office d'échanson, ayant deux fontaines à notre disposition : celle du plaisir et celle de la sagesse; il faut nous efforcer de les mêler ensemble le mieux possible. »

Dans le *Banquet*, Platon examine l'origine et les différentes espèces de l'amour. Il ne s'agit pas ici de cet amour qui ravale l'homme au niveau de la brute : « J'appelle, dit l'interlocuteur, homme vicieux cet amant vulgaire qui aime le corps plutôt que l'âme. » L'amour est partout dans la nature qui nous invite à exercer notre intelligence; on le retrouve jusque dans le mouvement des astres : « La science de cet amour s'appelle l'astronomie. » Mettez, au lieu du mot amour, *attraction universelle*, et vous aurez la science telle qu'elle est constituée depuis Newton. C'est l'amour qui orne la nature de ses riches tapis : « L'amour se pare et fixe sa demeure là où il trouve des fleurs et des parfums. » — Image aussi gracieuse que philosophique. — « C'est encore l'amour qui donne la paix aux hommes, le calme à la mer, le silence aux vents et le sommeil à la douleur. » D'après une parole de Socrate, qui lui fut plus tard imputée à crime, l'amour n'est ni un dieu ni un mortel; c'est un grand démon. Or, quelle est la fonction d'un démon? « D'être l'interprète et l'entremetteur entre les dieux et les hommes. La Divinité ne communique jamais directement avec un mortel, c'est par l'intermédiaire des démons que les dieux s'entretiennent avec les hommes, soit pendant la veille, soit pendant le sommeil. » Substituez le mot d'*anges* ou de *génies* à celui de *démons*, et vous aurez toute la doctrine des chrétiens. Dans le christianisme, au lieu de placer les démons avec les autres dieux dans l'Olympe, on les a relégués dans l'enfer : voilà toute la différence.

L'objet du *Politique* est de définir la royauté et de déterminer les limites exactes du pouvoir qui doit lui être confié. Platon compare le gouvernement royal à l'art du tisserand qui donne à son ouvrage une texture régulière. L'art royal, mélangeant habilement les caractères forts avec les caractères modérés, doit les réunir dans une vie commune par les nœuds de la concorde, et former ainsi le plus beau et le meilleur de tous les tissus. C'est dans ce dialogue que se trouve la définition de l'homme dont Diogène s'était tant moqué : « Il faut, dit l'auteur, distinguer les bipèdes des quadrupèdes, et comme l'espèce humaine serait confondue avec l'espèce volatile, diviser de nouveau les bipèdes en ceux qui sont nus et en ceux qui sont garnis de plumes. »

Le petit dialogue intitulé *Lachès*, ou *du courage*, est du genre de ceux qu'on a nommés négatifs : il ne contient pas la définition complète du courage; c'est *la République* qui la donne. Dans ce même dialogue on remarque, en outre, l'une de ces belles paroles dont l'Évangile s'est fait l'écho : « C'est, dit Platon, une disposition naturelle à chacun de nous de s'apercevoir bien moins de nos défauts que de ceux d'autrui. » — « Tâchons, dit-il ailleurs, de nous instruire, mais ne nous injurions pas. » Magnifique précepte, que peu d'hommes savent mettre à profit. — Le *Charmide*, qui traite *de la sagesse*, est du même caractère que le *Lachès* : il ne conclut pas, en laissant la sagesse indéterminée. Cependant il y a des pensées qui peuvent servir de guides. Il nous suffira de citer « que si les médecins échouent dans la plupart des maladies, c'est qu'ils traitent le corps sans l'âme, et que, le *tout n'étant pas en bon état, il est impossible que la partie se porte bien* ». Enfin, l'auteur déclare que la sagesse nous apprend à éviter les charlatans et à distinguer les vrais des faux prophètes.

Dans le *Premier Hippias*, Platon cherche à mieux déterminer le beau qu'il ne l'avait fait dans le *Phèdre*. A cet effet, il le détache pour ainsi dire des objets, sans pourtant arriver à une définition générale. Ce même dialogue renferme cette parole de Socrate, souvent commentée par les moralistes : « Tous les hommes, à commencer depuis l'enfance, font beaucoup plus de mal que de bien. » — Le *Second Hippias* ou *du mensonge* semble avoir été composé à l'adresse des sophistes, qui se vantaient d'enseigner la vertu, colportant des maximes dont ils n'examinaient pas la portée. L'authenticité de ce petit dialogue

rait certainement été contestée, si Aristote ne vait pas cité à la fin du 5e livre de sa *Métaysique*.

Le *Ménexène*, ou de l'*Oraison funèbre*, offre intérêt historique plutôt que philosophique : y trouve quelques renseignements précieux r les rapports des Athéniens avec les Perses les Lacédémoniens, renseignements couronnés r cette maxime : « L'homme qui fait dépendre lui-même son bonheur ou du moins ce qui y ène, c'est l'homme sage, courageux, prudent : lui-là a seul bien ordonné sa vie. »

Les quatre petits dialogues intitulés : *Ion*, *héagès*, *Hipparque* et les *Rivaux* (Ἐρασταί) paraissent pas, du moins les trois derniers, être Platon. Dans le premier, qui traite *de la poé*e, les rapsodes sont fort malmenés. Les vrais ètes, y est-il dit, forment une chaîne d'hommes spirés : ce n'est point à l'art, mais à une sorte délire divin qu'ils doivent leurs plus beaux èmes. Le *Théagès* est surtout intéressant en qui concerne le démon de Socrate et les conions qui permettaient de rendre son enseigneent profitable. On y remarque aussi cette pale profonde mise dans la bouche de Démodos : « Les plantes, les animaux, l'homme, toutes s choses enfin tournent sur le même plan (τὸν ὸν τρόπον ἔχειν). » — L'*Hipparque*, ou *De mour du gain*, serait mieux intitulé : *Chan prend son plaisir où il le trouve*. On y rearque une distinction saisissante entre l'homme partenant à la même espèce et l'homme nsidéré comme individu libre ou isolé. Du moins st ainsi que nous comprenons ces paroles : Comme homme, l'un n'est ni plus ni moins mme que l'autre ; le bon ne l'est pas plus que méchant et le méchant pas plus que le bon (ἄνωπος οὐδέτερος οὐδετέρου οὔτε μᾶλλον οὔτε τόν ἐστιν, οὔτε ὁ χρηστὸς τοῦ πονηροῦ οὔτε πονηρὸς τοῦ χρηστοῦ). » Ce petit dialogue est tribué à Simon le Socratique, qui paraît être ssi l'auteur des *Rivaux*, où celui-ci cherche à finir la philosophie ; mais il n'aboutit à aucune finition qui embrasserait à la fois l'ensemble les détails.

Les sept dialogues suivants : le *Théétète*, le *ratyle*, l'*Euthydème*, le *Sophiste*, le *Parménide*, le *Timée*, le *Critias*, ont été nommés *étaphysiques*, pour les distinguer des autres, ie nous venons de passer en revue et auxquels a donné l'épithète de *moraux*. Mais cette disction, un peu arbitraire, n'est fondée sur aucun ractère tranché. Ainsi, le *Parménide* se ratche, comme nous l'avons montré, au *Phèdre*, *Gorgias* et au *Phédon* ; tandis que le *Timée* le *Critias* renferment une espèce de cosmomie qui n'a rien de métaphysique.

Dans le *Théétète*, Platon critique les définons incomplètes de la science ainsi que la plurt des sources (la sensation, l'opinion, etc.) où elle émane. « La science, dit-il, ne réside oint dans les sensations, mais dans le raisonnement sur les sensations. » Mais le raisonnement se compose de pensées ; qu'est-ce donc que la pensée ? « C'est, répond l'auteur, un discours que l'âme s'adresse à elle-même sur les objets qu'elle considère. » Ce même dialogue contient la comparaison de nos souvenirs à des tablettes de cire déposées dans les âmes. On y trouve aussi des documents précieux concernant les doctrines de Protagoras et d'Héraclite, dont la formule générale : *Rien n'est, tout devient*, a été reproduite de nos jours par Hegel et son école, voulant dire, ce qui serait plus clair, que *rien n'est immuable ou fixe*, et que *tout change ou se meut*. A la fin du *Théétète* on remarque cette parole de Socrate : « Il y a de la sagesse à ne pas croire savoir ce que tu ne sais pas. » A ce compte, bien peu de savants sont sages.

Le *Cratyle* traite des noms ou des signes de nos pensées : il renferme, plus qu'aucun autre dialogue, beaucoup de subtilités et de longueurs. Protagoras et Héraclite y sont l'objet de vives attaques. Platon les blâme d'avoir créé des noms d'après la doctrine qui suppose tout dans un mouvement continuel. « Comment, ajoute-t-il, une chose qui change perpétuellement pourrait-elle être fixée ? Et si elle demeure un instant immobile dans le même état, il est clair qu'elle ne *devient* pas ; enfin, si elle est toujours identique à elle-même, comment pourrait-elle changer ? »

L'*Euthydème*, ou le *Disputeur* se propose de renverser la sophistique, probablement sortie de l'école de Mégare. L'arme dont l'auteur s'est servi à cet effet est celle du ridicule et de la satire. « Il y a, dit-il, des gens qui amusent leurs semblables par des équivoques, comme ceux qui vous donnent des crocs-en-jambe ou enlèvent votre siége quand vous voulez vous asseoir, et rient ensuite quand ils vous voient tomber. Mais ces gens-là, on a beau les terrasser, ils se relèvent aussitôt. » C'était, ajoute-t-il, un sophiste que l'hydre de Lerne.

Le *Sophiste* a pour objet l'*être* (τὸ ὄντως ὄν). Platon y fait la guerre à ceux qui ne parlent que pour faire étalage d'un vain savoir : « Essayons, dit-il, de les rendre d'abord, si c'est possible, plus honnêtes en paroles ; sinon, ne nous soucions pas d'eux et ne cherchons que la vérité. » Il distingue particulièrement deux espèces de sophistes : les sots qui croient savoir ce dont ils se sont fait une opinion, et ceux qui se donnent l'air de ne pas ignorer ce qu'ils se sont vantés de savoir. — Ces deux espèces de sophistes ont passé de la place publique d'Athènes dans les salons de notre société. — Après avoir réfuté les différentes définitions données par les disciples d'Héraclite et de l'école ionienne, Platon définit l'être « tout ce qui a la puissance d'exercer ou de subir une action quelconque ». A la fin de ce dialogue on remarque le canevas de la célèbre démonstration de l'existence de Dieu, que saint Augustin, le grand admirateur du platonisme, devait développer si éloquemment.

C'est dans le *Timée* que l'on trouve réunis tous les éléments d'une véritable encyclopédie des sciences mathématiques, physiques, naturelles et médicales dans l'antiquité. Ce dialogue offre donc un intérêt particulier à l'historien des sciences. Il débute par le discours que Platon met dans la bouche du prêtre de Saïs parlant à Solon : « Dans les mouvements des astres autour de la terre, il peut, à de longs intervalles de temps, arriver des catastrophes où tout ce qui existe sur le globe est détruit par le feu. » Ces paroles ne rappellent-elles pas la théorie moderne des périodes géologiques? Timée est ensuite invité à parler de la naissance du monde et de la nature humaine. Au jugement de ce savant convive de Socrate, le monde n'a pas existé de tout temps, ce n'est que la copie d'un modèle immuable, copie que le suprême ordonnateur fit sortir du chaos. « Dieu voulant que tout soit bon, prit la masse des choses visibles qui s'agitait d'un mouvement sans frein et sans règle, et du désordre il fit sortir l'ordre. » Il ne faut pas oublier que le mot grec *ordre* signifie en même temps *ornement* ou *univers* (κόσμος). Le souverain ordonnateur trouva « que de toutes les choses visibles (matérielles) il ne pouvait tirer aucun ouvrage qui fût plus beau qu'un être intelligent, et que dans aucun être il ne pouvait y avoir d'intelligence sans âme. Il mit donc l'intelligence dans l'âme et l'âme dans le corps et il organisa l'univers de manière à ce qu'il fût, par sa constitution même, l'ouvrage le plus beau et le plus parfait ». Enfin, après bien des développements, l'auteur arrive à conclure que « ce monde est un animal véritablement doué d'une âme et d'une intelligence par la providence divine (πρόνοια θεῖα) ». Mais à quel type cet animal devait-il ressembler? L'interlocuteur répond que « le monde est semblable à un être dont tous les autres êtres, pris individuellement et par genres, sont des parties; ces parties sont des touts divers d'un tout unique, parfait, exempt de vieillesse et de maladie ». Quant à la forme, elle est « la plus parfaite et la plus convenable à un animal qui devait enfermer en soi tous les autres animaux », c'est-à-dire la forme sphérique. Cet animal, rond, est en même temps parfaitement lisse à sa surface; car, « comme il ne restait en dehors rien à voir ni rien à entendre, il n'avait besoin ni d'yeux, ni d'oreilles; il n'avait pas non plus besoin d'organes pour digérer, ni de mains pour saisir, ni de pieds pour marcher. Il mit l'âme au milieu, et fit un globe tournant sur lui-même, un monde unique, solitaire, se suffisant par sa propre vertu, un Dieu se connaissant et s'aimant lui-même, engendré par le Dieu qui existe de tout temps. » — On sait que l'idée d'un monde animal fut, plus de deux mille ans après, reprise par Hobbes et d'autres philosophes. Les détails dans lesquels Platon entre au sujet de l'organisation de l'âme du monde sont assez obscurs et paraissent en partie empruntés aux doctrines pythagoriciennes, car les nombres et les figures géométriques y jouent un grand rôle. Cependant la distinction du corps et de l'âme y est toujours fortement maintenue. « Le corps du monde est visible; l'âme est invisible; elle participe de la raison et de l'harmonie des êtres intelligibles et éternels, et elle est la plus parfaite des choses qui soient sorties des mains du Créateur. » Pour rapprocher encore davantage la copie de son modèle, il lui adapta « une image mobile de l'éternité », le temps. Ce fut dans ce dessein que Dieu créa le soleil, la lune et les planètes, véritables horloges du monde. Ces astres furent doués, pour parler le langage de Platon, du mouvement du *divers*, tandis que l'animal-monde obéissait au mouvement du *même*. Il a fallu à l'esprit humain bien des siècles d'efforts pour arriver à découvrir que « le mouvement du *même* » ou mouvement général du ciel n'est qu'apparent, et qu'il est l'effet de la rotation diurne de notre propre globe, tandis que « le mouvement du *divers* », c'est-à-dire le mouvement propre ou particulier (annuel), attribué au soleil, appartient à la terre (1). C'est ainsi que des erreurs peuvent pendant des siècles être universellement acceptées comme des vérités. Serions-nous aujourd'hui exempts de pareilles illusions? Oui, répond l'incorrigible orgueil humain. Les anciens aussi étaient persuadés de tenir la vérité et de n'être dupes d'aucune illusion : l'idée de pouvoir se tromper ne leur venait pas plus qu'à nous dans l'esprit.

A côté des astres ou dieux visibles viennent se placer les démons ou dieux invisibles, en un mot tous les êtres qui peuplaient le monde mythologique. « A cet égard, dit Platon, il faut s'en rapporter aux récits des anciens qui, étant des descendus des dieux, connaissaient sans doute leurs ancêtres. » Ce qu'il dit ensuite de la formation des âmes de ces dieux invisibles placés dans les corps humains est loin d'offrir toujours un sens bien clair; peut-être ce sujet touchait-il de trop près aux doctrines ésotériques, dont l'accès était interdit aux profanes. Parmi les instruments dont se sert l'âme, Platon place au premier rang la vue. « La vue est pour nous, dit-il, la cause du plus grand bien; car personne n'aurait pu discourir, comme nous le faisons, sur l'univers, sans avoir contemplé le soleil et les astres. Nous devons à la vue la philosophie elle-même, le plus noble présent que le genre humain ait jamais reçu de la munificence des dieux. » Suivant l'auteur, la fonction de la vue est une sorte d'action mixte de l'œil et de l'objet aperçu, c'est une sorte de combinaison du fluide lumineux du premier

(1) Platon ne connaissait pas le mouvement diurne ou la rotation de la terre autour de son axe, quoi qu'en ait dit M. Gruppe (*Kosmisches System der Griechen*), comme l'a parfaitement établi M. Bœckh, dans une savante dissertation intitulée : *Untersuchungen über das Kosmische System des Platon;* Berlin, 1852. Comp. H. Martin, *Études sur le Timée.*

vec celui du second : « Le semblable rencontre on semblable, l'union se forme et il n'y a plus ans la direction des yeux qu'un seul corps, qui 'est plus un corps étranger et dans lequel ce ui vient du dedans est confondu avec ce qui ient du dehors. » Depuis Platon on n'a pu enore s'entendre sur la théorie des phénomènes e la vision. Quant à ses idées sur le feu, l'eau, air et la terre, considérés comme éléments onstitutifs du monde, elles sont aujourd'hui d'un ien faible intérêt pour la science, qui recherche exactitude et les applications utiles.

Ce qui frappe surtout le lecteur attentif du *Timée*, c'est qu'au milieu de ces spéculations fausses u inintelligibles il y a comme des éclairs de génie ui sillonnent des ténèbres. Ainsi, par exemple, a méthode expérimentale dont on a attribué, ien à tort, l'invention au chancelier Bacon, s'y rouve nettement formulée en ces termes : « Il ut que l'expérience serve de fondement à tous os discours. » Ailleurs, on lit comme conclu- ion de tout ce qui venait d'être dit sur la pesan- eur : « c'est la tendance de chaque chose à se éunir aux choses de même espèce qui rend pe- ant ce qu'on soulève, qui fait appeler haut le oint vers lequel tend l'effort et donner les autres oms aux qualités et aux positions contraires. » es paroles ne contiennent-elles pas en germe théorie de l'attraction universelle? — Le *Timée* e termine par une physiologie et une pathologie e l'homme, auxquelles les médecins de l'antiquité t du moyen âge ont fait de nombreux emprunts.

Le *Critias* donne le récit de cette fameuse tlantide, île située au delà des colonnes d'Her- ule, et dans laquelle quelques érudits ont cru econnaître le Nouveau Monde. Ce récit était, uivant la tradition, tiré des vieux écrits égyp- ens que Solon avait apportés à Athènes. L'At- ntide avait reçu son nom d'Atlas, fils de Nep- une, à qui échut cette île lorsque les dieux se artageaient le monde. Elle était riche en or, en ruits rares et en animaux inconnus au reste de Europe. Quant à ses habitants, « ils estimaient eu leurs richesses; au lieu de se laisser enivrer ar les délices de l'opulence et de perdre le gou- ernement d'eux-mêmes, ils ne s'écartaient point e la tempérance; ils comprenaient à merveille ue la concorde avec la vertu accroît les autres iens, et qu'en les recherchant trop ardem- ent on les perd et la vertu avec eux. » Tant u'ils suivirent ces principes, tout leur réussit; nais dès que la nature divine s'affaiblit chez les tlantidiens et que l'élément humain y prit le essus ils dégénérèrent : « Ceux qui ne peuvent pprécier ce qui fait le vrai bonheur les crurent arvenus au comble de la gloire de la félicité, orsqu'ils se laissaient dominer par l'injuste pas- ion d'étendre leur puissance et leurs richesses. » 'oilà les paroles dont Platon tenait à trouver emploi. — L'Atlantide disparut par « une déci- ion du Dieu des dieux, qui gouverne tout se- n la justice et à qui rien n'est caché ». Quelle que soit l'opinion des érudits, nous pensons que l'Atlantide n'est qu'une fiction.

C'est dans la *République* (Πολιτεία) que Platon a pour ainsi dire donné rendez-vous aux hautes conceptions et aux préceptes sublimes qui se trouvent disséminés dans les autres dialogues. La question du meilleur des gouvernements possibles, question immense qui a de tout temps occupé les législateurs, le disciple de Socrate l'a ramenée à ce problème fondamental : *Trouver les véritables principes de la justice, pour que les hommes soient heureux.* Voilà la pensée qui domine, sans être nettement formulée, les dix livres de la Πολιτεία (*Politia*), qu'on aurait mieux rendue par *Pacte social* que par le mot de *République*. Assuré de cette pensée conductrice, on peut aborder la lecture de l'œuvre immortelle sans crainte de s'égarer dans un labyrinthe de détails. — Le premier livre a pour but d'établir que la justice et le bonheur, de même que l'injustice et le malheur, sont des termes corrélatifs, c'est-à-dire que l'homme juste est heureux parce qu'il est juste, et le méchant malheureux parce qu'il est méchant. Cette exposition de doctrines est entremêlée d'observations d'une profonde justesse. Ainsi, loin de plaindre, l'auteur gourmande les vieillards qui regrettent leur jeunesse. « La vieillesse, dit-il, est un état de repos et de liberté, où l'on n'éprouve plus rien de la part des sens.... C'est qu'en effet les hommes qui ont toujours sacrifié aux sens, devenus vieux, doivent souffrir, juste châtiment, comme ces âmes damnées qui n'ont plus leur corps, leur maître à elles, pour contenter leurs désirs. Le vieillard, rempli de mauvais souvenirs, a comme un avant-goût de ces souffrances. Ce qu'on raconte des enfers et des supplices qui y sont préparés lui revient alors à l'esprit. On commence à craindre que ce qu'on avait traité de fable ne soit vrai... On est dès-lors plein de soupçons et de frayeur; on passe en revue toutes les actions de sa vie, pour s'assurer si l'on n'a fait tort à personne. Celui qui, dans l'examen de sa conduite, la trouve pleine d'injustices, tremble; souvent pendant la nuit la frayeur le réveille en sursaut. Mais celui qui n'a rien à se reprocher a toujours auprès de lui une douce espérance, qui lui sert de nourrice. » — Platon examine ensuite les différentes manières d'entendre ou de faire régner la justice, et les réfute toutes les unes après les autres. Cet examen, avec de nombreuses digressions, plus apparentes que réelles, remplit les livres II^e^, III^e^, et la presque totalité du livre IV^e^. Parmi les belles réflexions qui s'y trouvent, nous signalerons particulièrement la suivante : « Le sage est celui qui pour être heureux peut se suffire à lui-même et se passer des autres. Or, c'est précisément celui-là qui devrait être appelé au gouvernement d'un État. Les sages ne veulent pas se mettre à la tête des affaires, parce qu'ils craindraient d'être accusés d'aimer l'argent s'ils exigeaient un sa-

laire, et ils dédaignent les honneurs, puisqu'ils n'ont ni ambition ni orgueil. » Ce sont ces sages que Platon propose de contraindre à accepter le pouvoir; le modèle d'un État bien gouverné serait celui où « l'on briguerait la condition de particulier, comme on brigue *aujourd'hui* (ce mot de Platon a été vrai en tout temps) les fonctions publiques. Dans un pareil État, on reconnaîtra clairement que le vrai magistrat n'a point en vue son propre intérêt, mais celui des citoyens; et chacun, convaincu de cette vérité, aimerait mieux être heureux par les soins d'autrui que travailler au bonheur des autres ». C'est ainsi que s'expliquent ces paroles, souvent citées, de Platon : « Les peuples ne seront heureux que lorsque les rois seront philosophes, c'est-à-dire *sages*, ou lorsque les philosophes seront rois. » Le législateur lacédémonien avait ordonné de jeter dans l'Eurotas les enfants difformes de corps. Platon veut qu'on mette à mort, dans sa République, tous les méchants incorrigibles, ces *difformes d'âme*. Une pareille loi se comprendrait infiniment mieux que celle des Spartiates.

Dans le IV^e^ livre, l'un des plus intéressants de toute la *République*, l'auteur considère de plus près ce qui est nécessaire pour fonder un gouvernement où le bonheur ne soit pas le partage d'un petit nombre de particuliers, mais commun à toute la société. Il montre que trop de richesses et trop de pauvreté sont également nuisibles, et qu'un État bien constitué doit, comme un vrai philosophe, être *maître de soi-même*. Cette expression, il l'explique ainsi : « Il y a dans l'âme de l'homme deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure; quand la partie supérieure commande à l'autre, on dit de l'homme qu'il est maître de lui-même, et c'est un éloge. Mais quand, par un manque d'éducation ou par un vice d'habitude, la partie inférieure l'emporte sur la partie supérieure, on dit de l'homme qu'il est déréglé et esclave de lui-même, ce qui est un blâme. » — A la tempérance, à la force et à la prudence, il faut surtout joindre la justice. Qu'est-ce donc que la justice? C'est quelque chose qui ne s'arrête point au dehors de l'homme, mais en règle l'intérieur. Cet intérieur se compose de trois parties de l'âme, la raisonnable, l'irascible et le concupiscible, répondant aux trois ordres de l'État : magistrats, guerriers, mercenaires. Ce n'est qu'après avoir mis ces trois choses dans un parfait accord, comme en musique la basse, l'octave et la quinte, que l'homme doit commencer d'agir, soit qu'il se propose de vivre en simple citoyen ou de se mêler des affaires publiques. Enfin, suivant la définition donnée par Platon, la justice est le fonctionnement harmonique et régulier de toutes les pièces, de tous les rouages qui entrent dans la constitution d'un État. Les livres suivants sont consacrés au développement de cette grande et belle idée. — Le V^e^ livre traite de l'éducation des hommes et des femmes, du mariage, du moyen de conserver des races pures, de la communauté des femmes et des enfants, de la guerre et des guerriers. Platon, quoiqu'il soit encore étranger à l'idée d'une solidarité commune entre tous les peuples, veut cependant que les Grecs ne se fassent plus la guerre entre eux, « parce que l'inimitié entre alliés s'appelle discorde ». Il défend aussi à ses compatriotes d'avoir chez eux des Grecs esclaves. En général, ses idées sur l'esclavage sont plus généreuses que celles d'Aristote. — Le VI^e^ livre s'étend sur les qualités des magistrats et l'excellence de la vraie philosophie. Il termine par un magnifique tableau du monde idéal et du monde sensible, résumé en ces termes : « Lorsqu'on tourne les yeux vers des objets qui ne sont pas éclairés par le soleil, on a peine à les discerner et la vue est trouble; on les voit, au contraire, très-distinctement quand le soleil les illumine. La même chose a lieu pour l'âme. Quand elle fixe ses regards sur des objets éclairés par la vérité immuable, elle les reconnaît nettement et montre qu'elle est en possession de l'intelligence; mais lorsque ses regards tombent sur ce qui est mêlé de ténèbres, sur ce qui naît et périt, sa vue s'obscurcit et n'a plus pour appui que des probabilités ou des opinions qui varient sans cesse, et elle paraît comme dénuée d'intelligence. » Le monde idéal et le monde sensible sont comparés à deux rois, l'un représenté par le bien, et l'autre par le soleil. C'est une image lumineuse pour distinguer nettement l'ordre immatériel ou moral de l'ordre physique ou matériel. — Le VII^e^ livre contient l'éducation de ceux qui sont appelés au commandement, et parle des sciences qui leur sont indispensables. Il s'élève avec force contre « ces habiles coquins dont la vue n'est perçante que pour tout ce qui les intéresse exclusivement, aussi malfaisants que sagaces et qui contraignent leur âme à servir d'instrument à leur malignité. » — Dans le VIII^e^ et IX^e^ livre Platon revient sur cette maxime, que la justice seule peut donner le bonheur, après avoir passé en revue les différentes formes de gouvernement fondés sur les caractères de l'âme. Les oligarques, les tyrans et les oisifs y sont fort malmenés. Le peuple lui-même a sa part de reproches : « Avide de changements, il voit succéder la servitude la plus amère à une liberté excessive et désordonnée. » Les simples citoyens, l'auteur les divise en cupides, ambitieux et philosophes. Chacune de ces classes a une tendance exclusive. « Si tu leur demandais, continue-t-il, quelle est la vie la plus heureuse, chacun te dirait que c'est la sienne : le cupide mettrait le plaisir du gain au-dessus des autres plaisirs; il mépriserait le savoir et les honneurs, à moins qu'ils ne rapportent de l'argent. L'ambitieux ne traite-t-il pas de vil le plaisir d'amasser des richesses, et de vaine fumée les sciences, n'estimant que ce qui peut le conduire aux honneurs et à la gloire? Quant au philosophe, rien n'est pour lui au-dessus de la jouissance

que peut procurer la contemplation du vrai... Ceux qui ne se sont jamais élevés à ces hautes régions, et qui, à l'instar des animaux, ont toujours les yeux fixés sur leur pâture, se livreront brutalement aux plaisirs de la table et de l'amour; puis, se disputant la possession de ces plaisirs, ils tournent leurs armes les uns contre les autres, et finissent par s'entre-tuer avec leurs sabots et leurs armes de fer, dans la fureur de leurs appétits insatiables. » L'âme sociale est représentée, sous forme d'image, par un monstre à nombreuses têtes, les unes d'animaux paisibles, les autres de bêtes féroces, avec la faculté de produire ces têtes et de les changer à volonté. — Le Xe et dernier livre de la *République* n'est pas une conclusion de l'œuvre. Platon y revient sur les poëtes tragiques et comiques, qu'il traite de corrupteurs de l'État. Il y fait aussi une nouvelle critique d'Homère, et blâme ceux qui cherchent dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* des règles de conduite. Enfin il termine par l'état de l'âme immortelle, « qui ne doit pas borner ses soins et ses vues à cette vie si courte », et par le récit de Her l'Arménien, qui, ressuscité des morts, décrit ce qu'il avait vu dans l'autre monde. Le but de ce récit est de faire trembler les méchants à l'approche de la mort, et de donner aux bons du courage et de l'espérance.

Les *Lois* sont l'œuvre de la vieillesse de Platon; aussi ce dialogue, dont les interlocuteurs sont trois vieillards, brille-t-il moins par l'imagination que par la maturité de la réflexion et la solidité des pensées. Laissant de côté les types de la perfection, il s'attache à ce qui est plus proportionné à la faiblesse humaine. Si le genre de gouvernement auquel il adapte ses *Lois* est d'un idéal moins accompli que celui de la *République*, elles doivent conduire les hommes à la vertu par une voie plus douce et plus efficace. Le traité des *Lois*, composé en douze livres comme celui de la *République*, est l'art de faire le bonheur d'un État, non par l'étendue de la domination, ni par les richesses, ni par la gloire des armes, mais par l'éloignement du mal et la pratique du bien. Le Ier livre a pour objet l'influence des banquets et l'éducation en général; afin de combattre cette funeste tendance de la nature humaine, d'après laquelle « tous sont ennemis de tous, les États aussi bien que les individus entre eux ». C'est ce que Hobbes a rendu par : *Homo homini lupus*. L'idée développée par Hobbes semble avoir beaucoup préoccupé Platon dans son âge mûr, après une vie si cruellement éprouvée. Seulement, au lieu de traiter les hommes de loups toujours prêts à s'entre-dévorer ou occupés à se garantir de leurs crocs, Platon les regarde comme des automates ou des marionnettes, que les dieux font mouvoir. « Figurons-nous, dit-il, que chacun de nous est un automate sorti de la main des dieux, soit qu'ils l'aient fait pour s'amuser, soit qu'ils aient quelque dessein plus sérieux; car nous n'en savons rien. Ce que nous savons, c'est que nos passions sont comme autant de cordes qui nous tirent chacun de son côté, et produisent le spectacle étrange des actions si diverses et si opposées du vice et de la vertu. » — Le IIe livre continue la matière du Ier : l'auteur y examine le pouvoir caractéristique du chant et de la danse, ainsi que les fêtes et les jeux qui les accompagnent; il fait quelques digressions fort intéressantes pour l'histoire des beaux-arts. Il fait remonter l'origine de la musique et de la gymnastique à l'âge (enfance) où « l'homme crie sans aucune règle et saute de même ». — Les livres IIIe et IVe tracent l'esquisse d'une véritable histoire de la civilisation. Une chose remarquable, c'est que Platon, quoiqu'à peine séparé de deux ou trois siècles de l'époque où commence l'histoire authentique, parle du passé comme si un nombre infini d'années s'étaient déjà écoulées jusqu'à lui. Les *anciennes traditions*, παλαιοὶ λόγοι, seraient-elles, comme le prétendent les anciens Pères de l'Église, l'Ancien Testament? La question est fort douteuse; car la traduction des Septante est loin d'être contemporaine de Platon, et on ne connaît pas de version grecque de la Bible antérieure à celle-là. Il faudrait donc supposer que le disciple de Socrate en eût été instruit par le canal des Égyptiens, hypothèse qu'aucune preuve n'est encore venue justifier. — Le Ve livre a pour objet le développement de cette pensée « que de tous les biens de l'homme l'âme est, après les Dieux, ce qui doit le toucher de plus près, et que la meilleure manière d'honorer l'âme c'est de la cultiver ». Un des plus grands outrages que l'on puisse, suivant Platon, infliger à l'âme, c'est de considérer la vie comme le plus grand de tous les biens, et de vivre comme s'il n'y avait rien au delà. Il recommande, par-dessus tout, d'aimer la justice et de ne point chercher à s'enrichir. « Regardons la justice, dit-il, comme le plus fort boulevard de notre cité; il faut que les possessions des citoyens soient à l'abri de tout reproche; et s'ils ont à ce sujet d'anciennes raisons de se plaindre les uns des autres, pour peu qu'un législateur ait de sens et de prudence, il arrêtera son ouvrage et ne le reprendra qu'après avoir détourné l'injustice. » Ce précepte lui tenait à cœur, car il y revient souvent : « Nous ne nous lasserons pas, ajoute-t-il, de répéter que le dernier de nos soins doit être celui des biens de la fortune... Pour qu'un État soit exempt de troubles, il ne faut pas que les citoyens soient les uns trop riches, les autres trop pauvres, parce que l'excès d'opulence mène droit à la révolte comme l'excès d'indigence. » Cependant, en religion, il avait des idées éminemment conservatrices. Il veut « qu'on ne fasse aucune innovation à ce qui a été réglé par les oracles de Delphes, de Dodone, de Jupiter Ammon, ou par d'anciennes traditions, sur quelque fondement que ces traditions reposent, sur des apparitions ou des inspirations. » — Le VIe livre

est consacré à l'institution des magistrats, à leurs qualités et leurs devoirs. Le sénat devait être composé de trois cent soixante membres, nombre très-divisible, représentant le nombre des degrés du cercle, et celui des jours de l'année ancienne; c'était aussi un nombre mystique, un multiple de la tétrade ($4 \times 90 = 360$), réminiscence de la doctrine pythagoricienne. C'est dans ce même livre qu'on trouve le passage le plus intéressant peut-être de toute l'antiquité sur les esclaves, chargés de pourvoir à toute la vie matérielle des citoyens qui employaient leur temps à pérorer, à disserter, à gouverner et à se battre. Voici ce passage : « L'homme est un animal difficile à manier : il se prête avec infiniment de peine à cette distinction de libre et d'esclave, de maître et de serviteur, introduite par la nécessité. L'esclave certes est un meuble bien incommode; l'expérience l'a montré plus d'une fois, témoins les fréquentes révoltes arrivées chez les Messéniens, les malheurs auxquels sont exposés les États où il y a beaucoup d'esclaves parlant la même langue, enfin ce qui se passe en Italie, où des esclaves vagabonds infestent le pays de vols et de meurtres. Lors donc qu'on réfléchit sur cette grave matière, il n'est pas étonnant que l'on soit dans l'incertitude sur le parti à prendre. Je ne vois que deux moyens de résoudre le problème : le premier, d'avoir des esclaves de différentes nations, afin qu'ils ne puissent pas facilement s'entendre entre eux, parlant des langues différentes; le second, de les bien traiter, non-seulement pour eux, mais pour soi-même. » — Le VII^e^ livre traite des soins à donner à l'enfance et des sciences ou arts à faire apprendre à la jeunesse. Il signale le danger qu'il y a à flatter les goûts ou les désirs des enfants, sur lesquels doit veiller la raison des parents. On y trouve même quelques bons préceptes hygiéniques, comme celui-ci : « Quiconque veut avoir le corps sain et l'esprit libre ne doit prendre de sommeil que ce qu'il en faut pour la santé, et il en faut peu quand on a su se créer de bonnes habitudes. » L'auteur recommande aussi d'être sobre d'éloges : « A l'égard des vivants, il y a toujours du risque à les louer jusqu'à ce qu'ayant parcouru toute la carrière ils aient terminé leur vie par une belle fin. » Belle devise pour les biographes ! Enfin Platon revient sur la comparaison des hommes à des automates : « Ils ne sont presque en tout que des automates, dans lesquels il ne se rencontre que de petites parcelles de la vérité. » — Dans le VIII^e^ et le IX^e^ livre l'auteur propose les lois réglant les fêtes et les sacrifices ainsi que les rapports des différents sexes et des citoyens tant entre eux qu'envers leurs esclaves et les étrangers. Il veut que l'on ne confonde point le culte des dieux souterrains avec celui des dieux célestes, et que toutes les transactions commerciales soient libres : « Personne dans l'État ne payera aucun impôt pour l'exportation ni pour l'importation d'aucune marchandise. » L'idée du libre échange est, comme on voit, très-ancienne. Le meurtre d'un esclave n'était pas justiciable des tribunaux : l'assassin en était quitte pour se purifier. Voici une loi qui rappelle une loi toute pareille de Moyse : « Si une bête de somme tue un homme, les plus proches parents porteront plainte devant les juges, qui examineront l'affaire : l'animal coupable sera tué, et jeté hors des limites de l'État. »

Au milieu de ses discours légiférants, Platon est parfois saisi d'un découragement étrange. « Non, s'écrie-t-il, les affaires humaines ne méritent point qu'on se donne tant de peine. » Puis, il ajoute aussitôt : « Il faut pourtant en prendre soin, et c'est ce qu'il y a de fâcheux en ce monde. » La cause de ce découragement chez Platon, nous la croyons trouver dans sa profonde connaissance de la nature humaine, dont les instincts contrariaient tous ses projets d'organisation sociale. « La nature mortelle, dit-il tout déconcerté, portera toujours les hommes à désirer plus les uns que les autres, et ne fera penser chacun qu'à son intérêt personnel; car elle fuit la douleur et poursuit les plaisirs sans raison ni règle; elle les mettra dans son esprit bien au-dessus du juste, et s'aveuglant elle-même, elle finira par se précipiter avec l'État qu'elle gouverne dans un abîme de malheurs. » L'égoïsme inné de l'homme, c'est là, en effet, l'écueil contre lequel ont échoué et échoueront tous les auteurs de constitutions politiques et sociales. Platon pense que la crainte des dieux serait le remède le plus efficace contre ce vice radical de la nature humaine. Mais, avant de l'ordonner avec succès, il faudrait avoir irréfragablement démontré l'existence de Dieu. C'est là le sujet de tout le X^e^ livre, le plus beau de tout le traité des *Lois* et qui fait le mieux connaître toute la théologie platonique, à laquelle le christianisme a tant emprunté. Ainsi, par exemple, le passage suivant, sur l'ambitieux atteint par la justice divine, pourrait servir de texte à bien des sermons : « Dieu est accompagné de la justice, toujours prête à châtier les infracteurs de la loi divine. Quiconque veut être heureux doit s'attacher à cette loi, et marcher humblement sur ses pas. Malheur à celui qui se laisse enfler par l'orgueil, à qui les richesses, les honneurs inspirent de hauts sentiments de lui-même, et qui est dévoré de désirs ambitieux, au point qu'il pense n'avoir besoin ni de maître ni de guide, et qu'il se croit en état de mener les autres : Dieu l'abandonne à lui-même. Ainsi délaissé, il se joint à d'autres présomptueux comme lui, secoue tout frein et met le trouble partout. Pendant quelque temps il paraît quelque chose aux yeux de la multitude; mais bientôt la justice divine tire de lui une vengeance éclatante : il finit par se perdre sans remède, lui, sa famille, sa patrie. » (4^e^ livre des *Lois*). — Quelques lignes plus loin, Platon ajoute : « L'unique moyen de se faire aimer de Dieu c'est de faire tous ses efforts pour lui res-

sembler. » C'est ce que disait aussi le Christ, presque dans les mêmes termes. Ailleurs (au X^e^ livre) on lit : « Jamais tu n'échapperas à l'ordre établi par les dieux, ni quand tu te rabaisserais jusqu'au centre de la terre, ni quand tu serais assez grand pour t'élever jusqu'au ciel. Mais tu porteras, soit sur cette terre, soit aux enfers, la peine due à tes forfaits. » Mettez *Dieu* au lieu de *dieux*, et vous aurez un fragment de saint Basile ou de Bossuet. — Ce que l'Église enseigne, Platon l'avait mis dans la bouche de son législateur : « L'âme, dit-il (au XII^e^ livre des *Lois*), est entièrement distincte du corps; dans cette vie même, elle seule constitue ce que nous sommes; notre corps n'est qu'une image qui accompagne chacun de nous... Après la mort, cette âme sera appelée à rendre compte de ses actions, compte aussi consolant pour l'homme de bien que redoutable pour le méchant. »

Les deux derniers livres (le XI^e^ et XII^e^) des *Lois* font en partie disparate avec les précédents; et comme l'auteur y revient sur la plupart des points déjà traités, ils forment en quelque sorte un hors d'œuvre. Nous serions presque tenté de croire que pas plus que l'*Epinomis*, petit dialogue qui les suit, ils ne sont point du philosophe auquel l'antiquité avait décerné l'épithète de *divin*.

Partant d'un centre commun, l'intelligence humaine, Platon et Aristote aboutissent à deux points diamétralement opposés : leurs systèmes forment comme les deux pôles du mouvement de la pensée. C'est autour de cet axe que tournent depuis plus de deux mille ans toutes les doctrines de la philosophie; et il n'en saurait être autrement. En effet, s'élever du particulier au général, du concret à l'abstrait, et descendre du général au particulier, de l'abstrait au concret, l'analyse et la synthèse, voilà les deux grandes voies que la pensée humaine a suivies dans ses évolutions multiples et variées. Attribuer l'invention de ces deux méthodes générales exclusivement à Aristote et à Platon, ce serait commettre une grave erreur. Elles leur avaient été transmises par leurs prédécesseurs, qui eux-mêmes, pas plus que les initiateurs de Thalès, de Pythagore, d'Héraclite, n'avaient le droit d'en revendiquer la propriété. De temps immémorial elles ont dû servir de leviers à la recherche de la Vérité. Inhérent à la marche de notre esprit, le fonds commun du platonisme et du péripatétisme constitue en quelque sorte le patrimoine du genre humain. Aussi, à toutes les époques, voit-on se reproduire, sous des formes différentes, l'antagonisme radical entre les deux tendances extrêmes, personnifiées par Platon et Aristote. Au moyen âge il revêtit la forme du nominalisme et du réalisme (*voy.* ROSCELLIN, GUILLAUME *de Champeaux*, etc.), et de nos jours il se révèle dans la lutte séculaire entre ceux qui prétendent atteindre la vérité en débutant par l'absolu et ceux qui veulent y arriver en interrogeant la nature et l'expérience.

Le terrain commun où tous les penseurs se rencontrent, c'est le besoin de la certitude. Là aussi commence l'erreur. Platon, sentant à merveille que ses idées abstraites, prises pour base immuable de la variabilité infinie des choses de la réalité, pourraient être taxées d'imaginaires s'il ne les rattachait pas à des propositions d'une évidence incontestable, n'osait s'avancer qu'entouré du cortége des mathématiques. Il avait inscrit, dit-on, au frontispice de son école : « Nul n'entre ici à moins qu'il ne soit géomètre »; et il renvoyait de l'Académie quiconque ne possédait pas les *anses de la philosophie* (τὰς ἀντιλαβὰς τῆς φιλοσοφίας). Dans plusieurs de ses dialogues il s'arrête avec complaisance sur les mathématiques, seul savoir certain dont l'homme puisse s'enorgueillir. Enfin celui qui n'aurait lu des œuvres de Platon que le *Timée* se persuaderait sans peine, à voir le rôle qu'y jouent les nombres et les figures géométriques, que le disciple de Socrate était le simple continuateur de Pythagore. Ce serait là cependant une étrange méprise. Pour Platon les mathématiques n'étaient qu'un moyen de donner plus de solidité à l'édifice de ses idées. Quant à Aristote, il s'adressait, pour le même besoin de certitude, aux lois de l'entendement, aux *catégories*, comme il les appelait, où la pensée s'élabore et dont elle conserve, comme d'un moule, perpétuellement l'empreinte. Ainsi, pendant qu'Aristote cherchait ses moyens de démonstration dans l'intérieur de notre organisation intellectuelle, Platon les demandait, au dehors de nous-même, à la science des quantités.

Cette distinction bien établie, on comprendra aisément la difficulté extrême, sinon l'impossibilité absolue de concilier l'un avec l'autre ces deux éminents chefs d'école. Aussi leurs commentateurs ont-ils tous échoué dans cette grande entreprise. Bien plus : au lieu d'un rapprochement, ils ont fini eux-mêmes par former deux camps opposés, toujours prêts à se combattre; en place de la conciliation qu'ils avaient promise, ils n'ont fait naître que la controverse et des luttes auxquelles le christianisme prit dès son origine une part très-vive. Les premiers Pères de l'Église proclament hautement leurs sympathies pour Platon. « Les doctrines du Christ, dit Justin le martyr, ne sont pas bien éloignées du platonisme : en parlant de la création, nous ne différons de Platon que grammaticalement : Moyse dit l'*être* (suprême), ὁ ὤν, et Platon : l'*Etre*, τὸ ὄν (1). » Saint Clément d'Alexandrie n'hésite pas à dériver la philosophie platonique et le christianisme de la même source divine : ses écrits contiennent de nombreux parallèles pour établir la concordance entre les préceptes de Platon et ceux du Christ. La vraie philosophie

(1) Just. le Martyr, *Dialog. contre Tryph.*, 105.

était pour lui identique avec la vraie religion, et il admettait sans peine que le christianisme était le platonisme arrivé à son plus haut degré de perfection (1). Ce désir de concilier ou d'identifier les doctrines platoniques avec celles de la Bible se remarque aussi dans Origène, dans saint Irénée, dans Eusèbe, dans Théodoret, mais surtout, comme nous l'avons dit, dans saint Augustin. Sa *Cité de Dieu* est la plus belle de toutes les tentatives pour unir la sagesse de Platon avec l'esprit de l'Évangile. Quoique adversaire décidé du paganisme, le grand évêque d'Hippone se plaisait à reconnaître que les platoniciens n'avaient à changer que peu de mots et de phrases pour être de véritables chrétiens : *Paucis mutatis verbis atque sententiis christiani fierent* (2).

Mais à mesure que l'Église, dans les siècles subséquents, s'écarte de l'esprit de l'Évangile, ses sympathies pour le platonisme s'affaiblissent et s'éteignent. Le disciple de Socrate voulait améliorer les hommes par la purification de leurs pensées et de leurs actes : c'est aussi ce que voulaient les premiers Pères de l'Église, d'accord avec Jésus-Christ et ses apôtres. Tant que les chrétiens, poursuivis comme des novateurs dangereux par l'autorité conservatrice de la société ancienne, étaient, pour leur commune défense, obligés de serrer leurs rangs, l'union, qui fait la force, était pour eux un besoin impérieux, un intérêt tout puissant. Mais aussitôt que le danger fut passé et que le sang des martyrs eut scellé le triomphe du christianisme, les fils des persécutés devinrent à leur tour aussi intolérants et cruels que les persécuteurs de leurs pères. En se constituant temporellement, l'Église s'arme, non point pour frapper les transgresseurs de la loi évangélique, qui ordonne d'aimer même ses ennemis, mais pour le maintien de dogmes créés postérieurement à la venue du Sauveur, dogmes qui, en faisant naître d'interminables disputes et verser des torrents de sang pour des définitions de termes incompréhensibles, ne devaient en rien contribuer à l'amélioration morale des peuples. C'est à ce moment qu'on voit réapparaître sur la scène Aristote, le perpétuel antagoniste de Platon. La scolastique s'accommodait mieux des catégories du Stagirite; la théocratie du moyen âge se trouvait plus à l'aise avec les subtilités du péripatétisme qu'avec le spiritualisme de Platon. Cette prédilection intéressée porta un coup funeste à l'unité de l'Église. En passant en revue la liste des hérésiarques, on verra que de tous les arguments qu'ils mettaient en avant pour battre en brèche l'autorité hiérarchique, le plus redoutable était que l'Église par ses richesses, sa puissance et ses allures trop mondaines, avait complétement dévié de la route qu'avaient tracée le Christ et ses apôtres, et qu'il fallait, en la réformant dans son chef et dans ses membres, la ramener à l'Église des premiers siècles. Luther tonne autant contre Aristote que contre le pape, tandis qu'à chacune des pages de ses écrits il fait éclater son enthousiasme pour saint Augustin, le grand admirateur de Platon. Enfin, de nos jours le platonisme est repris, dans le sens des néoplatoniciens, par une école que le fanatisme religieux et le dogmatisme de la raison se sont toujours accordés — étrange accord — à condamner au silence. Mais l'impulsion est cette fois, croyons-nous, irrésistiblement donnée : rien ne saurait plus l'arrêter. Que sortira-t-il de ce mouvement, en quelque sorte supérieur à la volonté humaine? C'est ce que nous dira peut-être l'avenir. F. HOEFER.

(1) S. Clem., *Stromat.*, I, 207, 234; VII, 505, 526.
(2) S. Aug., *De Civ. Dei*, IV, 7.

Cicéron, Diogène de Laerte, Olympiodore, Proclus. — Tenneman, *Geschichte des Phil.*, t. I. — Ritter, *idem*, Ast, *De Vita et Scriptis Platonis*; Leipzig, 1816, in-8°. — Stallbaum, *Disputatio de Platonis vita, ingenio et scriptis*, en tête de son édition des œuvres de Platon.

PLATON, surnommé *Tiburtinus*, traducteur, vivait au douzième siècle. Ce surnom bizarre ne nous cache-t-il pas un personnage qui, comme tant d'autres, a voulu paraître aux yeux de ses contemporains sous des dehors mensongers? Nous proposons cette hypothèse, sans avoir rien découvert qui la confirme. On remarquera toutefois que Platon est un nom grec, et que notre traducteur latin était de race latine, *Tiburtinus* signifiant *de Tivoli*, ainsi que nous l'apprend un vers de Martial :

Dum Tiburtinis albescere collibus audit.

Fabricius a omis dans sa Bibliothèque de mentionner ce *Plato Tiburtinus*. Jourdain, dans ses *Recherches critiques sur les traductions latines d'Aristote*, déclare n'avoir trouvé sur lui d'autres renseignements que la date approximative du temps où il a vécu. A cet égard, du moins, nous sommes plus exactement informé que Jourdain : notre Platon ne vivait pas au milieu, mais au commencement du douzième siècle. En voici la preuve : une de ses traductions, intitulée *Liber Embadorum*, se présente à nous avec cette annotation originale : *Translatus anno Arabum DX, mense Saphar*; et l'an 512 de l'hégire répond à l'an de Jésus-Christ 1116. Ses traductions sont toutes inédites. Nous désignerons ici sous leurs titres, plus ou moins corrompus, celles qui nous sont connues : *Liber Embadorum, a sanasorda in hebraico compositus, a Platone Tiburtino in latinum sermonem translatus*, de la Bibliothèque impériale, Supplément latin, num. 774; — *Albateni Liber de numeris stellarum*, ancien fonds du Roi, num. 7266; — *Almansoris Capitula de Stellis*, six copies différentes dans le même fonds; — *Ptolomæi Quadripartitum*, même fonds, num. 7320; — *Alkasen liber de revolutionibus nativitatum*, même fonds, num. 7439; enfin *Tractatus de geometria practica*, même fonds, num. 7224. On peut supposer que notre traducteur savait à la fois l'arabe et l'hébreu. B. H.

Jourdain, *Recherches critiques*, p. 106

PLATTE-MONTAGNE (*Matthieu* VAN PLATTEN-BERCH, en français DE), peintre et graveur, né à Anvers, au commencement du dix-septième siècle, mort à Paris, le 19 septembre 1660, âgé, dit-on, de cinquante-deux ans. La notice sur Ueughels, gendre de Platte-Montagne, et originaire comme lui d'Anvers, insérée dans les *Mémoires inédits des Académieiens*, le dit « issu d'une bonne famille flamande alliée de très-proche à la maison de Nassau ». Il fut élève d'André Van Ertvelt, peintre de marine, et de Jacques Fouquières. Après avoir fait un voyage en Italie, il vint se fixer à Paris; dénué sans doute de moyens d'existence et ne trouvant pas à tirer parti de ses talents de peintre et de graveur, il fit pendant quelque temps pour vivre des patrons et dessins de broderies. Les broderies ayant été défendues par un règlement somptuaire, Platte-Montagne se remit à faire des portraits. Il se fit un nom dans ce genre aussi bien que comme graveur, et fut l'un des vingt-six premiers membres de l'Académie royale de peinture. M. Robert-Dumesnil a catalogué vingt-neuf paysages gravés pas Platte-Montagne, d'une pointe spirituelle et légère. En arrivant en France, il changea son nom en le francisant; il a signé ses gravures: *Montagne* et *Montaigne*. Il épousa la sœur du graveur Morin, et habita avec ce célèbre artiste, qui édita la plupart des estampes de son beau-frère.

PLATTE-MONTAGNE (*Nicolas* DE), peintre et graveur, fils du précédent, né à Paris, vers 1631, mort le 25 décembre 1706. Élève de Philippe de Champagne, de Charles Le Brun et de son oncle Jean Morin, avec lequel il habitait, il peignit le mai qui fut offert en 1666 à l'église Notre-Dame de Paris, un *Saint Benoît*, une *Sainte Scholastique* (1676) et un plafond pour l'église des Bénédictines du Saint-Sacrement de la rue Cassette, et *Le Saint-Esprit descendant sur les apôtres*, pour l'église Saint-Sulpice (1676). Il a aussi travaillé pour le château des Tuileries, en 1683 et 1684. Il exposa deux tableaux au salon de 1673, cinq tableaux d'histoire et trois portraits au salon de 1699, le premier qui eut lieu dans les galeries du Louvre. Il a gravé de 1651 à 1694, dans un genre assez semblable à celui de Morin, dix-sept sujets divers et onze portraits d'après Porbus, Janet, Ph. de Champaigne, B. de Champaigne et d'après ses propres dessins. Il fut reçu membre de l'Académie le 21 avril 1663, nommé adjoint à professeur le 1er juillet 1679 et professeur le 20 décembre 1681. Il a signé : *Montagne*, *Montaigne*, *de Platte-Montaigne*, *N. D. P. Montaigne*, *N. de la Platte-Montagne*, *N. van Platten Berc*, vulgo de Platte-Montagne, et *N. de Platte-Montagne*. H—N.

Robert-Dumesnil, *Le Peintre graveur français*. — Huber et Rost, *Manuel des curieux*. — *Archives de l'art français*, *Abcdario* de Mariette. — *Mémoires inédits de l'Acad. de peinture*. — G. Duplessis, *Hist. de la gravure en France*.

PLAUTE (*Plautus*), le plus célèbre des poëtes comiques latins. Qu'il se soit appelé *M. Accius* ou *Attius Plautus*, comme le portent les éditions de ses œuvres imprimées ainsi que la plupart des manuscrits, ou qu'on l'ait nommé *T. Maccius Plautus*, comme l'a prouvé le savant M. Ritschl dans une dissertation de quarante pages, dont M. Lachmann adopte les conclusions, contestées par M. Geppert, et défendues par M. Martin Hertz, dans un mémoire de 32 pages in-8°; que la malice des mauvais plaisants de son temps ou l'imagination des beaux-esprits après sa mort lui ait imposé le surnom d'*Asinius*, parce qu'il avait tourné la meule d'un moulin, espèce d'emploi dans lequel les hommes remplaçaient quelquefois le service des ânes; ou que ce surnom lui vienne de la corruption de l'ethnique *Sarsinas*, *Arsinas*, *Asin*, *Asinius*, ces questions ne nous importent guère. Le nom de Plaute ou *Plautus* nous suffit : c'est celui sous lequel Cicéron et Varron avec toute l'antiquité ont cité ses vers, et que son talent a immortalisé Ce qui nous intéresse davantage, ce sont les événements de sa vie, en tant qu'ils ont pu influer sur son génie. Il était né dans l'Ombrie, à Sarsina; en quelle année? On l'ignore. On sait seulement qu'il mourut dans un âge avancé, en 570 de Rome (184 avant J.-C.), l'année même de la censure de Caton. Il fut le contemporain des deux Scipions qui périrent en Espagne; il florissait pendant et après la seconde guerre punique, et plusieurs passages de ses prologues, plusieurs scènes de son *Amphitryon* se ressentent des ardeurs héroïques du combat. C'était aussi le temps de la première invasion du luxe et des arts de la Grèce, par suite des conquêtes en Sicile, dans l'Italie méridionale, dans l'Asie. Alors commençait la lutte de la discipline des ancêtres, roide et austère, contre les nouveautés élégantes et voluptueuses; le vieux Latium se révoltait contre les modes et les études helléniques. Plaute avait pu rire des épigrammes de Nævius sur la jeunesse du grand Scipion, que son père avait été chercher dans une maison de courtisanes pour l'en faire sortir devant lui, tout penaud et confus. Il s'était trouvé peut-être au forum le jour où une émeute de dames romaines y avait fait irruption pour solliciter l'abrogation de la loi Oppia, qui leur refusait l'usage des voitures et des bijoux d'or. Il avait pu y rencontrer Ennius, poëte favori des Romains, comme lui, mais d'une école différente. Ennius vivait dans la compagnie des grands et des hommes du bel air, un Fulvius Nobilior, un Scipion, un Lælius. L'histoire ne cite aucun riche protecteur de Plaute; il resta peuple et courtisan du peuple, grand prôneur des anciens, frondeur impitoyable des mœurs du temps. Ce qu'était Caton au forum et au sénat, il le fut sur la scène. On dirait qu'ils s'étaient partagé les rôles, l'un de la censure véhémente et grondeuse, l'autre de la censure en belle humeur, aussi piquante et moins acerbe.

Sa naissance ne lui avait probablement donné ni rang, ni fortune, ni état ; il fut d'abord obligé, pour vivre, de s'engager dans quelque emploi subalterne au service d'une troupe de comédiens (1). Cela lui réussit, car il y gagna de l'argent et, mieux encore, une certaine connaissance, peut-être un peu le goût des jeux du théâtre, comme Shakespeare commença par être souffleur. Mais il ne s'avisa pas de sa verve tout d'abord. L'envie le prit de se lancer dans des entreprises de négoce. Il y perdit le fruit de ses épargnes. Ruine heureuse pour sa gloire et pour l'honneur des lettres latines! Le pauvre valet de comédie serait mort de faim si un meunier boulanger (car chez les anciens les deux métiers ne faisaient qu'un) ne l'avait pris pour tourner la meule. Il se souvint alors des représentations comiques où il avait eu part autrefois, et, le besoin aiguillonnant le génie, il composa trois pièces entre ses heures de corvée ; on nomme les titres de deux : *Saturio*, ou *le Parasite*, et le *Débiteur exécuté* (*Addictus*) ; l'historien a oublié le nom de la troisième. Ce personnage de l'*Addictus*, l'homme privé de sa liberté faute de pouvoir payer, fut-il l'expression d'une ironie douloureuse sur sa propre situation? Quelque triste retour qu'il fît sur lui-même en traitant un pareil sujet, on peut être assuré que rien n'y parut dans son œuvre; il savait trop bien que le peuple romain voulait qu'on l'égayât, et non pas qu'on l'attendrît. Il fut dès lors le favori du public, l'auteur en vogue, et cette vogue lui survécut dans les âges suivants. Le prologue de *Casina*, écrit pour une représentation posthume, en est un évident témoignage (2), et une tessère, espèce de contremarque de théâtre, trouvée dans des ruines (3), prouve qu'on jouait encore *Casina* du temps des empereurs, malgré la fureur pour les mimes, les pantomimes et les spectacles à machines et à fracas. Le grand nombre même des pièces qui lui furent attribuées de son vivant et après sa mort atteste encore plus l'éclat de sa renommée que la fécondité véritable de son talent. Il courait, les uns disent cent comédies (4), les autres cent trente (5) sous le nom de Plaute. Quiconque avait plus de cupidité que de conscience, plus de ruse que de mérite, profitait d'une ressemblance de nom ou risquait audacieusement le pseudonyme, peu leur importait, pourvu qu'ils vendissent bien leur marchandise aux édiles pour le théâtre, ou aux amateurs pour la lecture. Les plus savants et les plus fins critiques de profession, un Ælius Stilon, un Volcatius Sedigitus, et par-dessus tous, Varron, avaient fait une étude particulière de ses ouvrages. Stilon n'admettait que vingt-cinq pièces comme authentiques et légitimes; Varron avait fait un choix de vingt et une seulement. Serait-ce ce recueil des *Varroniennes*, comme on les appelait, qui serait parvenu jusqu'à nous, moins la *Vidularia*? Celles-là, Varron, d'accord avec Ælius Stilon, les jugeait telles, que si les muses avaient voulu parler latin, elles n'auraient pas usé d'un autre langage. Il va sans dire que les vierges du Pinde se seraient abstenues de certaines licences d'expressions, quoique les honnêtes et chastes matrones des Romains n'en fussent pas effrayées à la lecture : elles lisaient Plaute avec Nævius si assiduement et avec tant d'application, que dans la pureté de leur diction, que ne gâtait point le commerce vulgaire, comme chez les hommes, on reconnaissait l'empreinte de ces auteurs ; leur chasteté était fort éloignée, comme on voit, de la pruderie. Pline a dit de même qu'entendant lire une lettre de la femme d'un de ses amis, il lui semblait qu'on lui lisait du Plaute et du Térence mis en prose.

C'étaient, en effet, deux merveilleux artisans de style. Plaute m'étonne davantage. Quand, en présence de ses comédies, je considère le lieu d'où il est sorti, le temps où il a vécu, les métiers qu'il a faits d'abord, il me vient en pensée des problèmes qu'on ne peut résoudre faute de lumières historiques. Il y avait peut-être à peine vingt ans que Livius Andronicus avait joué la première pièce de théâtre que les Romains eussent vue jusque-là (514-240), n'ayant jamais rien imaginé de mieux que les improvisations fescennines, les altercations bouffonnes d'une jeunesse en fête et avinée; et voilà une comédie ingénieuse et savante, accomplie dans sa forme, et ne se permettant que des écarts volontaires et calculés! Cela peut s'expliquer : c'était une plante exotique déjà parvenue à maturité, une importation déguisée, dont Philémon, Diphile et les autres poëtes grecs fournissaient la matière. Mais comment ce pauvre gagiste d'une troupe d'histrions, ce petit commerçant, avait-il si bien appris le grec, si bien étudié les comiques de la Grèce, si profondément observé le tempérament nécessaire pour séduire la rudesse romaine aux grâces de l'atticisme, marqué d'un caractère d'originalité dans ses copies? Sous quels maîtres ce petit provincial de l'Ombrie s'était-il fait un latin si nouveau et si approprié à son temps, d'une vivacité si énergique, d'une si exquise finesse, d'une facilité si correcte, qui, après avoir charmé les spectateurs de son vivant, resta un modèle pour les lettrés des générations postérieures? Le spirituel auteur du traité *De officiis*, en traçant les règles qui distinguent la plaisanterie grossière, lourde, indécente de la plaisanterie légère, avenante et de bon goût, propose Plaute comme un exemple parfait en

(1) *In operis scenicorum artificum*, c'est-à-dire *inter operarios*.

(2) *Nos postquam populi rumorem intellexímus,*
Studiose expetere vos plautinas fabulas,
Antiquam ejus edimus comœdiam,
Quam vos probastis, qui estis in senioribus.

(3) Orelli, *Insc. lat.*, 2539.

(4) Servius, *Ad Æneid.*, I.

(5) Gell., *Noct. Att.*, III, 3.

même estime que les auteurs de l'ancienne comédie attique et les disciples de Socrate.

Mais voici un autre problème, d'ailleurs plus facile à résoudre : ce que loue Cicéron, Horace le méprise ; il méprise tout chez Plaute, l'esprit comme les vers (1). Varron et Cicéron étaient-ils donc de sots admirateurs? Ou bien Horace a-t-il manqué de jugement? Il faut d'abord considérer la différence des temps et des points de vue ; la politesse de la cour d'Auguste devait trouver trop grossières certaines gaietés des Romains de la république : de même que Marius et d'autres qui, comme lui, se vantaient de n'avoir jamais appris le grec, s'ils avaient pu revenir au jour dans Rome apaisée sous un maître, se seraient fort scandalisés de voir sur le mont Palatin un temple d'Apollon tout décoré d'images de poëtes le laurier sur le front. Cependant, même en faisant la part de ces préventions si diverses, il faut encore avouer que la vérité n'est pas plus dans l'éloge sans réserve que dans le blâme absolu. D'une et d'autre part, les juges ne s'entendent pas, pour n'avoir regardé qu'un côté des choses. Oui, on pourra condamner avec Horace des farces ridicules et des platitudes dignes de grotesques acteurs, comme l'a fait un écrivain du dix-huitième siècle, dans des vers que je transcris ici, parce qu'ils sont peu connus, et qu'ils valent la peine qu'on les lise :

Ce comique bouffon, n'en déplaise aux savants,
A son grossier parterre immole le bon sens :
Chez lui d'un trait d'esprit la grâce déployée
Dans mille jeux de mots d'ordinaire est noyée.
Sans rime et sans raison il fait le goguenard.
La justesse en ses vers n'est qu'un don du hasard.
Si le valet souvent y parle d'un ton grave,
L'honnête homme y produit les pointes d'un esclave;
Enfin par un seul trait pour le dépeindre en tout,
Il eut beaucoup d'esprit, peu d'art et point de goût (2).

Tous ces reproches sont vrais, hormis la rigueur absolue de la conclusion et surtout l'iniquité des réticences. Oui, ces reproches sont vrais, et les preuves abondent pour les justifier. Mais que d'arguments l'auteur offrait à ses apologistes! Quels jeux de scène divertissants! quelle fécondité d'inventions comiques! quelle veine intarissable de bons mots et de tours facétieux! et en même temps quelle élégance soutenue jusque dans ses débauches d'esprit et de langage! quelle variété de détails, d'expressions, de nuances, dans la reproduction de ces types uniformes et obligés de l'ancienne comédie, vieillards grondeurs, épouses impérieuses, jeunes gens libertins, courtisanes intéressées, esclaves intrigants! A travers tout cela, quelle finesse d'observation! quels élans de vigueur et de noblesse! quelles lumières de raison! Qu'on lise seulement quelques scènes d'*Amphitryon*, les conversations de Mégadore et d'Eunomie (*Aulularia*), et des deux sœurs qui gardent leur foi à leurs maris absents en dépit de l'autorité paternelle (*Stichus*), les discours de Périplectomène (*Miles gloriosus*) et de Lysitèle (*Trinummus*). Et pour la suavité des sentiments tendres, y a-t-il rien de plus touchant que certains traits des rôles de Philénie dans l'*Asinaria* et de Silénie dans la *Cistellaria*?

S'il s'agit de la conduite savante de la fable dramatique, outre que *les Captifs*, *Pseudolus*, le *Trinummus* et d'autres pièces prouvent assez ce que Plaute savait faire en ce genre, on avouera que ce n'est pas un mérite dont il faille tenir grand compte dans des œuvres d'imitation et presque de traduction. Mais c'est par la violation même des règles que Plaute s'est montré judicieux. Il ajustait ses plans à la capacité du public, aux circonstances des lieux. Nous avons dit que le théâtre latin comptait à peine vingt ans d'existence lorsque Plaute vint à s'y produire. Les représentations ne se donnaient pas en présence d'une assemblée d'élite, silencieuse et attentive, renfermée dans une étroite enceinte. Des milliers de spectateurs se pressaient en tumulte sur des échafaudages dressés à la hâte et peu commodes ; il n'y eut point d'édifice bâti pour cet usage avant le troisième consulat de Pompée. La joie et l'ivresse des fêtes amenaient des juges plus bruyants que curieux, et dont l'intelligence, encore mal dégrossie, se laissait plutôt prendre aux extravagances habilement risquées des personnages comiques qu'aux raffinements de l'art. Varron, en définissant le génie particulier de chacun des trois princes de la comédie latine, a rendu raison de leurs destinées différentes. Cecilius excelle dans la composition du drame, Térence dans la peinture des mœurs, Plaute dans le mouvement du dialogue. Le premier obtint des succès d'estime, point de triomphes éclatants ; et comme il était mauvais écrivain, *ferreus scriptor*, ses ouvrages ont péri. Le second, avec sa douce sensibilité et son enjouement discret, se vit plus d'une fois déserté par la foule ; mais son style l'a fait vivre chez les lettrés. Plaute, mêlant à la force comique, souvent exagérée, les grâces et la correction du langage, fut toujours redemandé par le peuple et lu, relu sans cesse par les esprits cultivés. Il suffirait de comparer les prologues de Plaute et ceux de Térence pour comprendre la diversité de leurs desseins, de leurs méthodes, et partant de leurs fortunes. Des doléances sur les cabales de ses rivaux, des justifications de sa manière d'imiter Ménandre, de respectueuses sollicitations à ses juges, c'est tout ce que Térence hasarde timidement par la bouche du protagoniste pour préparer l'action. Mais voyez les vives allures, les joviales hardiesses de Plaute, ses heureux caprices d'imagination, au lieu d'un triste et maigre programme. Tantôt c'est l'orateur ordinaire de la troupe, bel-esprit goguenard, qui débute par une emphatique parodie d'un discours tragique (*Pœnulus*), ou qui prend à

(1) *Plautinos et numeros et Laudavere sales nimium patienter utrumque, Ne dicam stulte, mirati.*

(2) Van Effen, cité par Lessing, t. III de ses *Œuvres*, p. 118.

partie un pauvre prolétaire attardé et faisant un peu de bruit (*Captivi*), ou qui vient demander la permission d'édifier sans architectes au milieu de Rome une Athènes improvisée (*Ménechmes*). Tantôt il lance du premier coup de gros lazzis à l'adresse de la multitude pour la mettre en belle humeur (*Captivi*) ; tout à l'heure il aura des plaisanteries pour les délicats. Ou bien c'est une divinité qui se charge d'introduire et de recommander la comédie et les comédiens : le Luxe et l'Indigence, sa fille, annoncent les infortunes d'un dissipateur (*Trinummus*) ; l'orageuse étoile Arcture explique la fable où va éclater la justice du ciel sur deux jeunes filles innocentes et deux scélérats de Siciliens (*Rudens*) ; Mercure, sous les traits de Sosie, confesse qu'il a peur d'être fustigé après le spectacle s'il ne joue pas bien son rôle. Il se trouve même quelquefois que le prologue n'arrive qu'après la pièce déjà commencée, à l'encontre de tous les usages reçus ; c'est qu'avant d'exposer dans une narration détaillée les situations respectives des personnages avec le nœud de l'action et même le dénoûment, il lui a semblé bon de s'emparer tout d'abord de son auditoire, là par une conversation très-animée et très-divertissante de trois courtisanes, où se dessinent et se nuancent avec énergie les âges, les caractères, les instincts différents (*Cistellaria*), ici, par les burlesques forfanteries d'un soudard, dont un parasite, adroit persifleur, excite à outrance la folie (*Miles gloriosus*).

Les critiques de l'antiquité accordaient à Térence le suprême avantage de se tenir toujours dans le naturel, la bienséance et la mesure, *poeta artificiosissimus*. Plaute s'amuse à dissiper le prestige de l'illusion, à trahir le secret de la machine dramatique, à montrer de temps en temps la personne de l'acteur au travers du masque et du costume, à pousser la peinture des méchancetés et des sottises de l'humaine espèce jusqu'à l'hyperbole, sûr d'entraîner tout par sa verve et sa gaieté.

Cependant vous reconnaîtrez bien souvent dans ce bouffon un homme d'un grand sens, un moraliste, un politique. Les plaintes des soldats ignominieusement relégués en Sicile après la déroute de Cannes, tandis que leurs officiers, fils de sénateurs, briguent et tribunats et préture, ces plaintes n'ont-elles pas un écho un peu égayé, il est vrai, dans ce petit dialogue : « Épid. Où sont les armes de ton maître? — L'Écuyer : Elles ont passé à l'ennemi. — Ses armes? — Et très-lestement. — Dis-tu vrai? — Très-vrai. L'ennemi les tient. — Ah! quelle honte! — Pareille chose est arrivée à bien d'autres. Il s'en fera honneur. — Comment? — Parce que d'autres n'en ont été que plus honorés. » Et les citoyens de fraîche date, qui faisaient métier de faux témoignage et de dénonciations calomnieuses n'ont-ils pas reçu avec ces coups de verge leur marque d'infamie (*Pœnulus*, *Persa*)? Ses satires contre la tyrannie acariâtre et les insatiables caprices des dames richement dotées ont-elles précédé ou suivi les lois somptuaires et celles qui limitaient les testaments en faveur des femmes (*Asinar.*, *Aulul.*, *Epidic.*)? Est-ce Caton ou lui qui a dit le premier que l'âme d'un amant vit ailleurs qu'en lui-même ? Sous combien de figures diverses et dans combien de situations toujours nouvelles a-t-il mis en lumière la démence des amoureux enragés à se ruiner et se déshonorer dans le commerce des courtisanes, qui ne leur rendent pour tant de sacrifices que déceptions et que moqueries! Que de fois il a étalé les scandales des vieux libertins pris en flagrant délit de rivalité avec leurs propres fils (*Asin.*, *Bacchid.*, *Casin.*, *Mercat.*)! Sans doute ce n'est pas un prédicateur de vertu, mais c'est un moniteur diligent et avisé, à qui nulle ruse, nulle perfidie n'a échappé. Son cynisme est une guerre au vice, victorieuse par le ridicule. Dût-on me taxer d'opinion paradoxale, je pense qu'un père de famille romain, s'il avait redouté pour ses fils les séductions du théâtre, aurait dû craindre plutôt les manières décentes et les tendres et quelquefois généreux sentiments des amoureuses de Térence que toutes les licences des effrontées de Plaute, trahissant sur la scène avec une grossière crudité ou une provocante impudence tout ce qui peut exciter chez elles la défiance, le mépris et le dégoût.

Quoi qu'il ait pu faire pour choquer la pudeur du lecteur français, nous serions plus ingrats que toute autre nation si nous ne tenions pas compte des services qu'il a rendus à notre littérature. Molière tout le premier protesterait au nom d'Amphitryon, et des Mascarille et des Scapin taillés sur le patron des Épidique, des Chrysale et des Pseudole. Madame Jourdain troublant les festins galants de M. Jourdain ne renierait pas sa parenté avec Artémone de l'*Asinaire* et Lysistrate du *Marchand*. Rotrou confesserait ses emprunts d'*Amphitryon*, des *Captifs* ; Crispin et Labranche de Le Sage se reconnaîtraient dans Liban et Léonidas de l'*Asinaire*. Regnard se proclamerait son débiteur pour le *Retour imprévu* (*Mostellaria*), *les Ménechmes*, le dénoûment des *Folies amoureuses* (*Mil. glor.*, *Casin.*), et Destouches pour son dissipateur (*Trinummus*). Corneille aurait bien quelque honte à confesser que son capitan de l'*Illusion comique* s'est laissé endoctriner par cet extravagant de Pyrgopolynice.

L'édition *princeps* des œuvres complètes de Plaute a été publiée en 1472 à Venise par Georges Merula ; toutefois il existe des huit premières pièces seulement une édition antérieure, sans date, imprimée aussi à Venise, et dont on ne connaît plus qu'un exemplaire conservé dans la bibliothèque publique de cette ville. Dans les siècles suivants, Camerarius (Bâle, 1558), Lambin (Paris, 1576), Taubmann (1605), Pareus (1610), Gruter (1621), Gronovius (Amsterdam,

1664, 1669, 1684), ont été les principaux éditeurs et commentateurs du poëte. De notre temps les meilleures éditions complètes ont été données par Brunk, 3 vol. in-8°; par Bothe (Berlin, 1809-1811, 4 vol. in-8°; 3e édit., Leipzig, 1834, 2 vol. in-8°), et par Weise (Quedlimbourg, 1837-1838, 2 vol. in-8°). Plaute a été traduit en tout ou en partie dans presque toutes les langues de l'Europe : en anglais (1767-1774, 5 vol. in-8°), et en français par Mme Dacier (1683, trois pièces); par Limiers (Amsterdam, 1719, 10 vol. in-8°); par Guendeville (Leyde, 1719, 10 vol. in-8°), etc. La traduction la plus complète et la plus récente se trouve dans la *Bibliothèque latine* de Panckoucke (Paris, 1831-1833, 9 vol. in-8°, et 1845, 4 vol. in-18). NAUDET.

Varron, Cicéron, Aulu-Gelle, Minucius Felix. — Andresen, *De vita Plauti;* Altona, 1843, in-4°. — G.-A. Becker, *De comicis Romanorum fabulis maxime Plautinis;* Leipz., 1833, in-4°. — Fleckeisen, *Exercitationes Plautinæ;* Gœttingue, 1842, in-8°. — Gronovius, *Lectiones Plautinæ;* Amst., 1740, in-8°. — Lessing, *Von dem Leben und den Werken des Plautus*, dans le t. III de ses *Œuvres* (Berlin, 1838). — Niebuhr, *Kleine Schriften*, I, 176. — Osann, *Analecta critica;* Berlin, 1816, in-8°. — Ritschl, *Parergon Plautinorum cupediorum ferculum I-XVII;* Leipz., 1811-1831, in-4°. — Vissering, *Quæstiones Plautinæ;* Amst., 1842, 2 part. in-8°. — Smith, *Dictionary of greek and roman biogr.*

PLAUTIEN (*Lucius-Fulvius*), général et homme d'État romain, né vers le milieu du second siècle de l'ère chrétienne, décapité en 203. Africain de naissance, compatriote et même probablement parent de l'empereur Septime Sévère, il gagna la faveur de ce prince, qui le nomma préfet du prétoire et le combla de richesses et d'honneurs. Confiant dans l'influence toute-puissante qu'il exerçait dans le conseil de l'empereur, il se livra sans retenue à ses deux passions dominantes, la cruauté et la cupidité, et commit pour les satisfaire les injustices les plus criantes. En 202 il maria sa fille Plautille (*voy.* ce nom) à Caracalla, le fils de son maître, et il étala à cette occasion un luxe insolent. Cependant il était loin de paraître heureux; son corps était usé par la débauche, et son esprit, tantôt occupé des projets les plus ambitieux, tantôt en butte à des terreurs mortelles, était dans une agitation continuelle, qu'il ne parvenait pas à cacher. S'étant aperçu de l'antipathie que Caracalla nourrissait contre lui ainsi que contre sa fille, il ne douta pas que l'avénement de ce prince ne lui devînt funeste. Il ourdit alors un complot contre la vie non-seulement de Caracalla, mais encore de son bienfaiteur Septime Sévère; la conspiration fut découverte et l'auteur en fut puni de mort. Ses biens furent confisqués et son nom effacé des monuments publics, où il avait été gravé à côté de celui du souverain. Tel est le récit d'Hérodien. Selon Dion Cassius, Plautien n'aurait pas été coupable de ce dernier crime; Caracalla, l'en ayant accusé à tort, aurait réussi à surprendre la religion de l'empereur et à faire condamner son beau-père.

Plautille, fille de Plautien, fut mariée en 202 à Caracalla, qui n'avait aucun goût pour cette union, mais qui fut obligé de céder à la volonté de son père, l'empereur Septime Sévère. Traitée avec dédain par son mari, elle fut, après la mort de Plautien, envoyée en exil dans l'île de Lipare; soumise à des privations humiliantes pour une impératrice, elle fut en 212 mise à mort par ordre de Caracalla.

Hérodien, liv. III et IV. — Dion Cassius, liv. LXXV, 14-16; LXXVI, 2-9, et LXXVII, 1. — Gibbon, *Décadence de l'empire romain.* — Smith, *Dict.*

PLAYFAIR (*John*), mathématicien anglais, né le 10 mars 1748, à Benvie (Écosse), mort le 19 juillet 1819, à Édimbourg. Fils d'un ministre presbytérien, qui pourvut à sa première éducation, il se fit remarquer à l'université de Saint-André par ses rapides progrès dans l'étude des mathématiques et des sciences naturelles. Après avoir concouru avec beaucoup d'honneur pour une chaire du collége Maréchal, il fut, bien malgré lui, obligé de renoncer au professorat, afin de venir en aide à ses jeunes frères, que la mort de leur père avait laissés sans appui. Il embrassa l'état ecclésiastique, et obtint le bénéfice de Benvie (1773). Quelques mémoires, adressés à la Société royale de Londres, le firent connaître et le mirent en rapport avec l'astronome Maskelyne, Adam Smith, Blair, Hutton, Ferguson, et autres savants. En 1782 il résigna sa cure, et s'occupa d'une éducation particulière. Appelé en 1785 à occuper, conjointement avec Ferguson, la chaire de mathématiques que Dugald Stewart venait de quitter dans l'université d'Édimbourg, il remplaça en 1805 Robinson dans celle de philosophie naturelle. L'installation du successeur qui lui fut désigné, Leslie, rencontra une opposition si vive chez les ministres presbytériens qu'elle ne put avoir lieu qu'en 1819, quatorze ans plus tard. Playfair, qui partageait « les opinions dangereuses » qu'on reprochait à son ami, écrivit, dans le feu de l'indignation, une *Lettre* (1806), où il accusait ouvertement le clergé d'ambition et d'intolérance. Lors du rétablissement de la paix (1815), il entreprit un voyage en Italie pour étudier le système géologique des Alpes. Il possédait au plus haut degré, selon le jugement de Jeffreys, tout ce qui caractérise une belle et puissante intelligence. Il professait avec méthode et clarté. A l'époque de sa mort, il était secrétaire général de la Société royale d'Édimbourg et membre de celle de Londres. On a de lui : *Elements of geometry;* Édimbourg, 1795, in-8° : ce livre a encore eu quatre éditions depuis qu'il a cessé d'être classique en Écosse; — *Illustrations of the Huttonian Theory of the earth;* ibid., 1802, in-8°; trad. en 1815, en français : cette apologie des théories géologiques de Hutton fut attaquée par Deluc; — *Outlines of natural philosophy;* ibid., 1812-1816, 2 vol. in-8° : le 3e vol., annoncé, n'a jamais paru. On a publié à Édimbourg une édition complète de ses œuvres (1822, 4 vol.

in-8°), dans laquelle on trouve aussi les principaux articles qu'il a fournis à l'*Edinburgh review* depuis 1804, la *Dissertation* qu'il a placée en tête de l'*Encyclopædia britannica* sur les progrès des sciences depuis la renaissance des lettres, et ses *Mémoires* insérés dans le recueil de la Société d'Édimbourg (*Remarks on the astronomy of the Brahmins* (1790), les *Notices* biographiques sur Hutton et Robinson, etc.).

F. Jeffreys, dans *Annual biography*, 1820. — *Vie de J. Playfair*, à la tête de ses *OEuvres*. — R. Chambers, *The illustrious Scotsmen*.

PLAYFAIR (*William*), littérateur, frère du précédent, né en 1759, près de Dundee, mort le 11 février 1823, à Londres. Placé d'abord en apprentissage chez un mécanicien, il travailla ensuite à Birmingham comme dessinateur dans la fabrique de James Watt; de là il se rendit à Londres, et se fit publiciste. Vers 1790 il établit à Paris une maison de banque, qui n'eut aucun succès. Revenu à Londres, il montra dans ses écrits beaucoup d'animosité contre les principes de la révolution française; puis il ouvrit un magasin d'orfévrerie et de bijouterie; cette entreprise n'ayant pas plus réussi que les précédentes, il profita de la conclusion de la paix pour retourner à Paris (1814), où il fut attaché à la rédaction du *Galignani's Messenger*. Certaines insinuations calomnieuses sur le comte de Saint-Morys, qui venait d'être tué en duel, lui ayant attiré une condamnation sévère en police correctionnelle (1818), Playfair ne trouva moyen de s'y soustraire que par la fuite. Il mourut dans la misère. Ses écrits sont variés et nombreux; nous rappellerons les suivants : *The commercial and political atlas;* 1786; — *The History of jacobinism;* 1795; — *Statistical tables, exhibiting a view of all the States of Europe;* Londres, 1800, in-4°; — *The statistical breviary;* trad. en 1802 en français; — *Inquiry into the causes of the decline and fall of nations;* Lond., 1805, 1807, in-4°; — *A statistical account of the United States of America;* ibid., 1807, in-8°; trad. du français; — *British family antiquity*; ibid., 9 vol. in-4°; — *Political portraits in this new æra;* ibid., 1814, 2 vol.; — *France as it is;* trad. en 1820 en français: l'auteur y montre contre la France et les libéraux autant de haine et de malveillance que lady Morgan avait eu pour eux de sympathie.

Annual Biography, 1824.

PLÉE (*Auguste*), botaniste français, né en 1787, mort le 17 août 1825, au Fort-Royal (Martinique). D'abord chef de division à la secrétairerie des conseils du roi, il résigna cette place pour s'embarquer en 1819 comme voyageur naturaliste du gouvernement, chargé d'explorer l'Amérique du Sud. Il mourut au moment de repasser en France, et ses nombreuses collections furent envoyées au muséum de Paris. On a de lui : *Herborisations artificielles aux environs de Paris* (Paris, 1812-1814, 16 livr. in-8°, pl.), avec François Plée; et *Le jeune botaniste* (Paris, 1812, 2 vol. in-12, fig.).

Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1825.

PLÉLO (*Louis-Robert-Hippolyte* DE BRÉHANT, comte DE), diplomate français, né en 1699, dans le diocèse de Saint-Brieuc, tué à Dantzig, le 27 mai 1734. D'une ancienne maison qui tire son origine de la terre de Bréhant-Loudéac, et colonel d'un régiment de son nom, il était depuis 1729 ambassadeur de France en Danemark lorsque Stanislas Leczinski fut élu pour la seconde fois roi de Pologne (1733). Obligé de se retrancher dans Dantzig pour y attendre les secours que lui promettait la France, ce prince vit cette ville investie par quarante mille Russes. Plélo, à la tête de seize cents Français, ne craignit pas d'attaquer l'armée du tsar. Il força trois de ses retranchements; mais, accablé par le nombre, il tomba criblé de balles sous les murs de Dantzig, et sa mort devint le signal de la déroute de sa petite troupe, qui fut faite prisonnière. Le comte de Plélo, beau-frère du comte de Saint-Florentin, ne laissa de son mariage qu'une fille unique, Louise-Félicité, qui épousa en 1740 le duc d'Aiguillon. Il joignait à des sentiments héroïques l'étude des belles-lettres et de la philosophie, et avait recueilli dans sa bibliothèque, qui passa à son gendre, tout ce qu'il y avait de plus curieux sur le Nord. Il cultiva la poésie, et l'on a de lui diverses pièces légères, disséminées dans différents recueils. Son idylle *Sur la manière de prendre les oiseaux*, pleine de finesse et de naïveté, a été insérée dans le *Portefeuille d'un homme de goût*. La *Bibliothèque danoise* (2e part., p. 434-444) offre de lui plusieurs lettres en français, en latin, et en danois, adressées à André Bussæus. H. F.

Miorcec de Kerdanet, *Écriv. de la Bretagne*. — Ruffelet, *Annales briochines*. — *Le Mercure*, nov. 1743.

PLEMP (*Corneille*), poëte latin moderne, né le 25 août 1574, à Amsterdam, où il mourut, vers la fin de 1638. Il préféra à l'étude de la médecine, qu'il avait commencée, celle de la jurisprudence, et fut reçu licencié à l'université d'Orléans. Il parut quelque temps au barreau de La Haye; mais, cédant à son penchant pour la culture des lettres, il se retira dans sa ville natale. On a de lui : *Poemata* (Amsterdam, 1617, in-4°), composés d'un poëme sur Amsterdam, d'élégies, d'emblèmes et de portraits; et *Elegiarum lib. V* (ibid., 1630, in-8°).

Foppens, *Biblioth. belgica*.

PLEMP (*Vopiscus-Fortunatus*), médecin hollandais, né le 23 décembre 1601, à Amsterdam, mort le 12 décembre 1671, à Louvain. Il fut proche parent, peut-être fils, du précédent. Il s'appliqua à la médecine, fréquenta les universités de Gand, de Louvain et de Leyde, et se rendit à Bologne pour y être reçu docteur. En 1633 il obtint de la gouvernante des Pays-Bas la chaire de médecine à Louvain. La circulation du sang l'avait compté au nombre de ses dé-

tracteurs; mais s'étant aperçu de la vérité de cette découverte, il eut la franchise de combattre sa propre opinion. On a de lui : *Ophthalmographia, sive de oculi fabrica, actione et usu;* Amsterdam, 1632, in-4°; Louvain, 1648, 1659, in-fol. : il y a dans ce prolixe traité fort peu de recherches nouvelles; — *Fundamenta seu institutiones medicæ;* Louvain, 1638, in-4°, quatre édit.; — *De affectibus pilorum et unguium;* ibid., 1662, in-4°; — *Loimographia, sive de peste;* Amsterdam, 1664, in-4°; — *De togatorum valetudine tuenda;* Bruxelles, 1670, in-4°. Il a traduit du latin en hollandais l'*Anatomie* de Barthe, Cabrol (Amsterdam, 1633, in-fol.), et de l'arabe en latin *Avicennæ Canones* (Louvain, 1658, in-fol.). K.

Foppens, *Bibl. belgica.* — Manget, *Bibl. medica.*

PLENCK (*Joseph-Jacques* DE), célèbre chirurgien et botaniste allemand, né à Vienne, le 28 novembre 1738, mort dans cette ville, le 24 août 1807. Après avoir pendant treize ans enseigné la médecine et les accouchements à Bude, il reçut en 1783 les chaires de chimie et de botanique à l'académie médico-chirurgicale militaire de Vienne; il fut aussi nommé chirurgien de l'état-major impérial, et directeur des pharmacies de l'armée. On a de lui : *Novum systema tumorum;* Vienne, 1767, in-8°; — *Sammlung von Beobachtungen über einige Gegenstænde der Wundarzneikunst* (Recueil d'observations sur quelques matières chirurgicales); ibid., 1769-1770, 1775, 2 part., in-8°; — *Pharmacia chirurgica;* ibid., 1775, in-8°; — *Doctrina de morbis cutaneis;* ibid., 1776, in-8°; — *De morbis oculorum;* ibid., 1777, in-8°; — *De morbis dentium;* ibid., 1778, in-8°; — *Bromatologia;* ibid., 1784, in-8°; — *Toxicologia;* ibid., 1785, in-8°; — *Icones plantarum medicinalium, cum enumeratione virium et usu earum;* ibid., 1788-1804, 7 vol. in-fol., avec planches; — *Physiologia et pathologia plantarum;* ibid., 1794, in-8°; — *Hygrologia corporis humani;* ibid., 1794, in-8°; — *Pharmacologia medico-chirurgica specialis;* ibid., 1804, in-8°; — *De morbis infantum;* ibid., 1807, in-8°; — des traités élémentaires de chirurgie, de pharmacie, etc. O.

Meusel, *Gelehrtes Teutschland*, t. VI, X, XI et XV. — Luca, *Gelehrtes OEstreich.* — *Der Biograph*, t. VIII.

PLESSING (*Frédéric - Victor - Lebrecht*), philosophe allemand, né à Belleben, aux environs de Magdebourg, le 20 décembre 1752, mort le 8 février 1806. Il était fils de Jean-Frédéric Plessing, qui mourut en 1793, conseiller de consistoire à Werningerode, et qui est auteur d'un *Essai sur l'origine du paganisme* (Leipzig, 1757-1758, 2 vol. in-8°) et d'une *Histoire des tombeaux;* Werningerode, 1786, in-8° (*voy.* Meusel, *Lexikon*). Il étudia la théologie dans diverses universités, et ensuite la philosophie à Kœnigsberg, sous la direction de Kant; depuis 1788 il enseigna cette science à Duisbourg. On a de lui : *Von der Nothwendigkeit des Uebels und der Schmerzen bei fühlenden Geschœpfen* (De la nécessité du mal et de la douleur chez les êtres sentants); Dessau, 1783, in-8°; — *Osiris et Socrate;* Berlin, 1783, in-8°; — *Historische Untersuchungen über die Theologie und Philosophie der ældtesten Vœlker bis auf Aristoteles Zeiten* (Recherches historiques sur la théologie et la philosophie des plus anciens peuples jusqu'aux temps d'Aristote); Elbingen, 1785, in-8°; — *Memnonium oder Versuch zur Enthüllung der Geheimnisse des Alterthums* (Memnonium, ou essai de dévoiler les mystères de l'antiquité); Leipzig, 1787, 2 vol. in-8°; — *Versuche zur Aufklärung der Philosophie des ældtesten Alterthums* (Essai d'éclaircir la philosophie de l'antiquité la plus reculée); ibid., 1788-1790, 5 vol. in-8°. O.

Berliner Monatschrift, 1809 (autobiographie). — *Prusse littéraire*, t. III. — Rotermund, *Suppl. à Jöcher.*

PLESSIS-RICHELIEU (*François* DU), capitaine français, né en 1548, mort à Gonesse, le 10 juillet 1590. Issu d'une famille qui a tiré son nom et son origine de la terre du Plessis en Poitou, il fut élevé parmi les pages de François II et de Charles IX, qui plus tard l'admit dans ses conseils. Il se signala à la bataille de Montcontour, et fut envoyé en Pologne, en 1573, avec Chemeraut pour recevoir la foi des seigneurs de ce royaume envers le duc d'Anjou. Celui-ci, devenu roi de France, l'employa en 1575 dans la négociation du traité fait avec le prince Casimir et les reitres, et le pourvut, en février 1578, de l'office de grand prévôt de France. Il combattit à Arques et à Ivry. En récompense de ses services, Henri IV lui donna, le 22 mars 1590, une gratification de 20,000 écus et le nomma capitaine de ses gardes; mais la mort ne lui permit pas de remplir ces fonctions. De son mariage avec Suzanne de la Porte, il laissa cinq enfants, dont les deux plus célèbres furent les cardinaux de Richelieu (*voy.* ce nom), l'un archevêque de Lyon, l'autre ministre de Louis XIII. H. F.

La Chesnaye-Desbois, *Hist. de la noblesse.* — Moréri, *Dict. hist.*

PLESSIS (*Michel-Toussaint-Chrétien* DU), historien français, né en 1689, à Paris, mort en 1767, à l'abbaye de Saint-Denis, près Paris. Après de bonnes études, il se laissa entraîner dans la carrière poétique, et composa une *Ode sur les athées.* L'étude de l'histoire convenait mieux à son genre d'esprit; il le comprit, et pour s'y adonner plus à l'aise, il s'engagea par des vœux solennels dans la Congrégation des Bénédictins de Saint-Maur (1715). Après avoir remplacé dom François Méry comme bibliothécaire de la ville d'Orléans (1723), il fut appelé dans l'abbaye de Saint-Germain des-Prés pour seconder dans leurs travaux les auteurs de la *Gallia Christiana.* Vers la fin de sa vie il se retira dans l'abbaye de Saint-Denis. On a de lui : *Histoire de la ville et des seigneurs de Couci;* Paris, 1728, in-4°;

— *Histoire de l'église de Meaux, avec un volume de pièces justificatives;* Paris, 1731, 2 vol. in-4°; — *Description de la ville et des environs d'Orléans;* Orléans, 1736, in-8°; il y démontre que cette ville est le *Genabum* de César; les remarques historiques sont de Daniel Polluche, un de ses amis; — *Description géographique et historique de la haute Normandie, qui comprend le pays de Caux et le Vexin;* Paris, 1740, 2 vol. in-4°; entre autres dissertations, il y en a une fort curieuse sur l'existence du royaume d'Yvetot; — *Histoire de Jacques II, roi de la Grande-Bretagne;* Bruxelles, 1740, in-12 : ouvrage qui lui est attribué par quelques auteurs; — *Nouvelles Annales de Paris jusqu'au règne de Hugues Capet, et le poëme d'Abbon sur le siége de Paris en* 885, *avec des notes;* Paris, 1753, in-4°. On lui doit encore des lettres historiques disséminées dans les *Mémoires de Trévoux* et le *Mercure de France.* P. L.

Tassin, *Hist. de la congrég. de Saint-Maur.*

PLESSIS (Du). *Voy.* Choiseul (*César* de).

PLESSIS D'ARGENTRÉ. *Voy.* Argentré.

PLESSIS-MORNAY (Du). *Voy.* Mornay.

PLÉTHON. *Voy.* Gémisthe.

PLEUVRI (*Jacques-Olivier*), littérateur français, né au Havre, le 30 décembre 1717, mort à Paris, le 11 décembre (1) 1788. Il est l'auteur d'une *Histoire, antiquités et description de la ville et du port du Havre de Grâce* (1765, 1768, in-12). Apologiste de tous les faits et gestes des gouverneurs, administrateurs et lieutenants du Havre, on chercherait vainement dans cet ouvrage la peinture des mœurs du temps, des détails sur le commerce et la navigation d'une ville toute commerçante. On a imprimé aussi de l'abbé Pleuvri des *Sermons* (1778, in-12), et un *Panégyrique de saint Louis,* dont Fréron fait une mention très-honorable dans l'*Année littéraire.* H. F.

Levée, *Biogr. des hommes célèbres du Havre.* — Morlent, *Le Havre ancien et moderne.*

PLÉVILLE LE PELEY (*Georges-René*), amiral français, né à Granville, le 26 juin 1726, mort à Paris, le 2 octobre 1805. Il s'échappa du collége à l'âge de douze ans, et vint s'engager comme mousse au Havre, sous le nom de *Du Vivier.* Après avoir fait plusieurs campagnes à la pêche de la morue, il fut reçu lieutenant à bord d'un corsaire havrais. Rencontré par deux bâtiments anglais, auxquels il livra un rude combat, il eut la jambe droite emportée, et fut fait prisonnier (1746). De retour en France, il passa comme lieutenant sur l'*Argonaute,* commandé par de Tilly le Peley, son oncle. En 1746, sur le vaisseau *le Mercure,* qui faisait partie de l'escadre du duc d'Anville, il tomba encore aux mains de l'ennemi. Dans le combat qu'il soutint, un boulet lui brisa sa jambe de bois. On le crut mort; mais aussitôt relevé, il s'écria en riant : « Le boulet s'est trompé : il n'a donné d'ouvrage qu'au charpentier. » En 1759, commandant *l'Hirondelle,* de quatorze canons, il força trois bâtiments, plus forts que le sien, à amener pavillon. Sa jambe de bois fut encore enlevée dans cette affaire. Forcé, par le délabrement de sa santé, de quitter le service actif, il fut attaché à celui des ports. Il commandait à Marseille (décembre 1770) lorsque la frégate *Alarm,* cap. Jervis (depuis lord Saint Vincent) fut, par une tempête, affalée sur la côte : elle allait périr. Pléville n'hésita pas à se faire passer un cordage autour du corps et, bravant la mer en fureur, se rendit à bord du bâtiment en péril, et par ses habiles manœuvres le fit entrer dans le port. Il fit plus : il en fit réparer les avaries, et vingt jours après l'*Alarm* faisait route pour l'Angleterre. L'amirauté récompensa ce trait de courage et de générosité par un présent considérable, que Jervis vint lui remettre en personne. En 1778, Pléville s'embarqua à bord du vaisseau *le Languedoc,* et, sous les ordres du comte d'Estaing, fit toute la guerre d'Amérique. Il y rendit de tels services que la nouvelle république lui conféra l'ordre de Cincinnatus. Pendant la révolution, Pléville, contrairement à l'exemple donné par la plupart de ses collègues, ne déserta pas le pavillon français. En 1794 il fut attaché aux comités de marine et du commerce. En 1795 il remplit des missions à Ancône et à Corfou, pour y organiser le service maritime. En juin 1797, il siégea comme ministre plénipotentiaire au congrès de Lille, et en juillet suivant il remplaça Truguet au ministère de la marine. Son âge et sa santé le forcèrent à donner sa démission en avril 1798. Il fut nommé sénateur en 1799 et grand officier de la Légion d'honneur en 1804. A. de L.

François de Neufchâteau, *Éloge de G.-R. Pléville Le Peley,* octobre 1805. — *Biographie moderne.* — Gérard, *Vies et campagnes des plus célèbres marins français,* p. 227-234.

PLEYEL (*Ignace*), célèbre compositeur allemand, né en 1757, à Ruppersthal, village situé à quelques lieues de Vienne, mort en France, le 14 novembre 1831, dans une propriété où il s'était retiré, loin de Paris. Il fut le vingt-quatrième enfant d'un maître d'école et d'une jeune dame de condition, que ses parents déshéritèrent à cause de ce mariage disproportionné. Ses heureuses dispositions musicales s'étant manifestées dès l'enfance, ses parents l'envoyèrent à Vienne, où jusqu'à sa quinzième année il étudia le piano sous la direction de Wanhall. Mais alors le comte Erdœdy, seigneur hongrois qui s'intéressait au jeune Pleyel, le plaça comme pensionnaire chez Joseph Haydn, dont il devint bientôt le disciple favori. Aidé des conseils de l'illustre maître, Pleyel fit de rapides progrès, et avait presque achevé ses études lorsque, en 1776, Gluck, après avoir fait représenter son *Alceste* à Paris, fit un voyage à Vienne, et alla rendre visite à Haydn. Celui-ci lui fit entendre quel-

(1) Acte de décès vérifié sur les registres de la paroisse Saint-Séverin.

ques morceaux que son élève avait composés. Gluck applaudit aux essais du jeune artiste, et se tournant vers lui : « Mon ami, lui dit-il, vous avez appris à mettre des notes sur le papier; il faut savoir maintenant en retrancher celles qui sont inutiles. » Pleyel sortit de chez Haydn en 1777, et fut aussitôt nommé maître de chapelle du comte Erdœdy; mais le désir de visiter l'Italie lui fit entreprendre ce voyage. Il se rendit à Naples, muni de lettres de recommandation du comte Erdœdy, et fut présenté au roi, qui l'accueillit avec bonté. Il se lia intimement avec Cimarosa, Guglielmi et Paisiello, dont les travaux préparaient alors la brillante renommée. Les relations de Pleyel avec les artistes les plus distingués de l'Italie, les fréquentes occasions qu'il avait d'entendre les œuvres des meilleurs maîtres interprétées par les plus célèbres virtuoses de l'époque, contribuèrent puissamment à former son goût. Quoique la nature de son talent, qui s'était déjà révélé par plusieurs quatuors, le portât vers la musique instrumentale, il voulut s'essayer sur la scène dramatique et écrivit pour le grand théâtre de Naples un opéra intitulé *Ifigenia*, qui réussit et fut plus tard traduit en allemand. Pleyel revint dans sa patrie en 1781, et fit l'année suivante une nouvelle excursion en Italie, où il fit un court séjour à Rome. De retour en Allemagne, on lui proposa d'aller à Strasbourg comme adjoint et avec la survivance de Richter, maître de chapelle de la cathédrale, que son âge avancé mettait dans la nécessité d'être secondé dans ses fonctions. Pleyel accepta, et vint, en 1783, prendre possession de cet emploi, qu'il occupa jusqu'en 1791, époque à laquelle, Richter ayant cessé de vivre, il lui succéda avec le titre et les avantages de premier maître de chapelle. Les productions de ce compositeur s'étaient multipliées avec une rapidité qui témoignait d'une prodigieuse activité d'esprit. Les nombreux morceaux de musique d'église qu'il écrivit alors furent malheureusement consumés dans un incendie. Ses quatuors, ses symphonies, ses sonates de piano eurent bientôt une telle vogue en Allemagne, en France et en Angleterre, que partout on ne voulut plus entendre d'autre musique que la sienne. Vers la fin de l'année 1791, Pleyel fut appelé à Londres par les administrateurs du concert connu sous la dénomination de *Professional concert*, qui chargèrent cet artiste de composer quelques symphonies, afin de rivaliser avec les concerts que le violoniste Salomon donnait dans la salle de Hanover-Square, et pour lesquels Haydn venait d'écrire en ce genre six beaux ouvrages, dont le succès avait été prodigieux. Pleyel composa à cette occasion trois symphonies, et se montra digne de lutter avec son illustre maître. Les avantages pécuniers qu'il retira de ce voyage, joints à quelques économies, permirent à Pleyel, qui s'était marié depuis plusieurs années, de faire l'acquisition d'une propriété située à peu de distance de Strasbourg, et dans laquelle il allait se reposer, au sein de sa famille, des fatigues que lui imposaient ses devoirs de maître de chapelle de la cathédrale. Les événements de la révolution lui firent perdre sa place. Dénoncé comme aristocrate, en 1793, on l'arrêta chez lui pendant la nuit. Conduit à Strasbourg devant les officiers municipaux et interrogé sur ses opinions, on exigea, comme preuve de son civisme, qu'il composât la musique d'une sorte de drame pour l'anniversaire du 10 août. L'échafaud était là. Pleyel se résigna, et ce fut sous la garde de deux gendarmes et de l'auteur des paroles lui-même, qui lui donnait ses instructions, qu'il acheva cet ouvrage, auquel il travailla pendant près de huit jours sans interruption. Le musicien avait employé dans son œuvre sept cloches provenant de diverses églises et qu'on avait suspendues dans la nef de la cathédrale. Chacune donnait une des notes de la gamme. L'exécution de cet ouvrage, dont la partition est conservée par la famille du compositeur, produisit, dit-on, un effet prodigieux. Rendu à la liberté, il vendit sa propriété, et vint à Paris, où il arriva au commencement de l'année 1795. Ce fut alors qu'ayant conçu le projet de se faire lui-même l'éditeur de ses œuvres, il fonda une maison de commerce à laquelle il ajouta, en 1807, une fabrique de pianos. Ces deux établissements prospérèrent, mais les soins qu'exigeait leur direction détournèrent insensiblement Pleyel de la composition, et longtemps avant sa mort il cessa d'écrire. En 1824, il se retira dans une maison de campagne qu'il avait acquise.

Voici la liste des principales compositions de cet artiste, dont le talent s'est surtout fait remarquer par une facilité naturelle, par des chants heureux, et par une manière tout individuelle : Vingt-neuf symphonies à grand orchestre; — un septuor pour 2 violons, alto, violoncelle, contrebasse et 2 cors; — un sextuor pour 2 violons, 2 altos, violoncelle et contrebasse; — cinq livres de quintettes pour 2 violons, 2 altos et violoncelle; — quarante-cinq quatuors pour 2 violons, alto et violoncelle; — six quatuors pour flûte, violon, alto et basse; — un œuvre de trios pour violon, alto et basse; — trois livres de trios pour 2 violons et violoncelle; — concertos pour violon; — concertos pour le violoncelle; — plusieurs symphonies concertantes; — des duos pour 2 violons, pour violon et violoncelle, pour violon et alto; — sonates pour piano, violon et basse; — grandes sonates, id.; — douze sonates progressives pour piano et violon. Il a laissé douze quatuors inédits, et qui sont, dit-on, supérieurs sous le rapport de la facture à ceux qui ont été publiés. D. DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dict. hist. des Musiciens.*— Gerber, *Neues Lexicon der Tonkünstler.* — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PLEYEL (*Joseph-Étienne-Camille*), compositeur et facteur de pianos, fils aîné du pré-

cédent, né à Strasbourg, le 18 décembre 1788, mort à Montmorency, près Paris, le 4 mai 1855. Après avoir fait ses études musicales sous la direction de son père et avoir reçu des conseils de Dusseck pour le piano, il alla passer quelques années à Londres. Pianiste élégant, doué d'un sentiment délicat et expressif, il se fit également remarquer, dès le commencement de sa carrière, par quelques bonnes compositions instrumentales. De retour à Paris, il y dirigea la maison de commerce de musique que son père avait fondée, et devint, en 1824, l'associé de Kalkbrenner pour le développement, sur une plus grande échelle, de la fabrique de pianos de la même maison. Entièrement adonné depuis lors aux soins de cette industrie, à laquelle il apporta successivement de nombreux perfectionnements, il a élevé son établissement au rang de ceux qui produisent les meilleurs instruments. Il était âgé de soixante-trois ans lorsque la mort vint le frapper. Son nom et la raison sociale de sa maison ont été perpétués par l'association de sa fille, Mlle Louise Pleyel, morte elle-même depuis, avec M. Auguste-Désiré-Bernard Wolf, pianiste distingué, élève de Zimmermann et de M. Halévy. Parmi les compositions que Camille Pleyel a publiées, on remarque : un quatuor pour piano, violon, alto et basse; — trois trios pour piano, violon et violoncelle; — une sonate pour piano et violon; — une autre sonate pour piano et violoncelle; — un duo pour harpe et piano, et beaucoup d'autres morceaux pour piano seul ou accompagné, tels que des rondos, des nocturnes, des thèmes variés, etc. D. D.-B.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Vapereau, *Dict. univ. des contemporains.*

PLINE (*Caius Plinius Secundus*), dit *l'ancien*, célèbre naturaliste, né l'an de Rome 776 (23 après J.-C.), mort en 79. Son père se nommait Celer et sa mère Marcella. Saint Jérôme, dans la chronique d'Eusèbe, et Suétone dans une vie du naturaliste romain (incomplète et tronquée), mais qu'il faut bien se garder de lui imputer, le font naître à Côme, où la famille Plinia possédait de grands biens, ainsi que le prouvent diverses inscriptions trouvées sur le territoire de cette ancienne colonie des Orobiens. Contrairement à cette opinion, on a décidé qu'il était né à Vérone, sur cette seule indication qu'il donne à Catulle, au début de la préface de l'Histoire naturelle, l'épithète de *conterraneus*, terme sans conséquence et qui semble devoir indiquer uniquement qu'ils étaient de la même province. Ainsi donc il est raisonnable de laisser la question indécise ou de la résoudre définitivement en faveur de Côme. Quant à l'opinion créée ou soutenue par le père Hardouin, qui veut le faire naître à Rome, elle n'offre aucune vraisemblance, non plus que celle qui soutient que la famille Plinia était d'origine grecque et qu'il faut écrire *Plyne*, et non *Pline*, comme il est d'usage de l'orthographier.

On ne sait que peu de chose sur la vie de cet homme illustre. Çà et là quelques phrases de son histoire naturelle en révèlent certaines particularités, mais elles sont absolument sans importance. On sait toutefois qu'il vint fort jeune à Rome, et qu'il y reçut les leçons du grammairien Apion. Ce fut pendant ce premier séjour (an 41 de J.-C.) (et il le raconte au livre IX, c. 58) qu'il vit Lolia Paulina, devenue plus tard la femme de Caligula, couverte de perles et d'émeraudes pour une valeur de 40 millions de sesterces, environ 9 millions de francs, somme énorme, fruit des concussions d'un père justement diffamé dans tout l'Orient. Les termes dont Pline se sert en rapportant ce fait expriment une vive indignation, et sa prose atteint à la hauteur de la poésie des satires de Perse et de Juvénal, si énergiques l'un et l'autre d'expression et de pensée.

La première année du règne de Claude (an 44), un cachalot (*orca*) échoua sur le rivage. Il serait mort par le seul fait de son naufrage; mais l'empereur, qui se mit à la tête des cohortes prétoriennes, combattit le monstre. Pline, témoin de cette lutte absurde, vit une barque submergée par l'eau dont le souffle du cachalot l'avait remplie; il avait alors dix-neuf ans. Trois ans plus tard il était en Afrique, et il déclare y avoir vu une femme changée en homme, le jour même de ses noces (liv. 7, chap. 5), ce qui veut dire sans doute qu'un vice de conformation fut alors reconnu. Il est nettement établi qu'il guerroyait (en 48) en Germanie sous Pomponius Secundus avec le titre de *præfectus alæ*, qu'il devait à l'amitié de ce général. Pline passa dans cette position les vingt-troisième et vingt-quatrième années de sa vie, et profita du séjour qu'il fit dans les camps pour ébaucher un traité *De jaculatione equestri*, qu'il acheva à vingt-six ans, pour ne le publier que quelques années plus tard. Il revint à Rome après avoir voyagé dans la Gaule Belgique, où il vit la famille de Cornelius Tacite, chevalier romain, procurateur ou intendant de cette province, personnage qu'il ne faut pas confondre avec le célèbre historien du même nom, lequel était ou son fils ou son neveu (liv. VII, c. 17).

Pline a-t-il, ainsi qu'on le prétend, fait la guerre contre les Cattes, ancien peuple de la Hesse? A t-il visité les Chauques, établis sur les bords du Weser? A-t-il vu les sources du Danube, aux lieux où se trouve aujourd'hui Donaueschingen, dans le grand-duché de Bade? C'est là ce qu'on ne saurait décider et ce qui reste tout à fait obscur; la date même de son retour à Rome est incertaine. Il avait vingt-sept ans suivant les uns et vingt-neuf suivant les autres. Dès son arrivée il se livra à l'étude du barreau, et obtint un très-grand succès par ses plaidoiries. Passé cette époque nous ne savons presque plus rien de lui; à quarante-cinq ans (en 73) il était nommé procurateur de l'empereur Vespasien dans l'Espagne citérieure, puis à cinquante-deux préfet de la flotte stationnée à Misène; quatre ans après il mourait à son poste, le même jour où disparurent, sous les

cendres et les laves vomies par le Vésuve, Herculanum et Pompeia.

Les détails donnés sur ce terrible événement par son neveu, devenu son fils d'adoption, sont contenus dans une lettre célèbre, adressée à Tite. Il y est dit que Pline, après sa station au soleil et son bain d'eau froide, qui étaient dans ses habitudes hygiéniques de chaque jour, s'était jeté sur un lit où il avait pris son repas, et il se livrait tranquillement à l'étude, lorsque, vers une heure du soir, le 23 août, sa sœur vint l'avertir qu'un nuage d'une grandeur et d'une forme extraordinaires se montrait aux regards ; cette nuée s'élançait dans l'air sans qu'on pût distinguer de quelle montagne elle était sortie : on ne sut que plus tard que c'était du Vésuve. Ce prodige surprit Pline, et, dans son zèle pour la science, il voulut l'examiner de plus près. Par ses ordres un bâtiment léger est appareillé ; il y monte seul de sa famille, son neveu ayant *préféré étudier* (1). Sur un billet de Rectine, femme de Cæsius Bassus, qui lui avait demandé du secours, il se dirige droit au Vésuve, l'esprit libre de crainte, dictant la description des scènes terribles qui s'offraient à ses yeux. Le rivage était inaccessible. Une cendre épaisse et brûlante, accompagnée de cailloux brisés par la violence du feu, menaçait les vaisseaux, et la mer, subitement abaissée, n'avait plus assez de fond pour qu'ils pussent naviguer; il fallut s'arrêter. Au lieu de retourner à Misène, comme la prudence et le soin de la conservation de sa personne le conseillaient, Pline se fait conduire à Stabie, l'une des trois villes englouties dans cette affreuse catastrophe. Il passe le reste de la journée chez Pomponianus, auquel il donne l'exemple du courage ; se met à table, et feint une gaieté qui supposait une grande force d'âme, car les preuves qu'il en donnait ne pouvaient être qu'apparentes. Cependant il se couche et s'endort profondément, ainsi qu'en témoignait le bruit de sa respiration, que la grosseur de son corps rendait forte et retentissante. Ce repos dura peu; la cour se remplissait de cendres et de pierres, et les maisons semblaient arrachées de leurs fondements. On se décide au départ, et chacun, après avoir attaché des oreillers autour de sa tête, se met en route. Le jour recommençait ailleurs; mais pour les fugitifs régnaient partout d'épaisses ténèbres, qu'éclairaient de temps en temps des lueurs sinistres. On voulut s'approcher du rivage pour voir si la mer était favorable; on la trouva contraire. Pline, sans doute à bout de forces, se coucha sur une voile qu'on étendit près du rivage, demanda de l'eau froide, et but deux fois. La vue des flammes et une odeur sulfureuse qui en précédait l'approche mirent tout le monde en fuite ; Pline se lève pour s'éloigner, appuyé sur deux esclaves, et au même instant il tombe mort, suffoqué par des vapeurs brûlantes. Trois jours après on retrouva son corps couvert de ses vêtements; son attitude était celle du sommeil. Ainsi périt ce grand homme; observateur et historien de la nature, il fut martyr de l'un de ses plus épouvantables phénomènes (1).

Si l'on en croit une fort ancienne gravure, découverte par le comte de Rezzonico, et sur l'origine de laquelle il serait possible de controverser, Pline avait la physionomie spirituelle et le regard sévère. Sa figure était belle, quoique maigre; ses yeux étaient fort grands. Il avait le nez aquilin, le menton creusé d'une fossette, la poitrine large et la taille élevée. Quand il mourut il avait pris beaucoup d'embonpoint et sa respiration était gênée, circonstance très-capable d'expliquer la rapidité de sa mort. Pline le jeune, dans une lettre à Macer (lib. II, epist. 5), donne sur la vie privée de son oncle des détails précieux. Il était, dit-il, d'un génie ardent et d'une vigilance sans exemple; nul homme ne fit une plus grande épargne du sommeil. Ce qui n'appartenait pas au devoir appartenait de droit à l'étude. Il lisait beaucoup, et toujours en prenant des notes ; pendant les repas, au bain, en voyage, il écoutait des lectures, et ses secrétaires lui faisaient des extraits sur ce qu'ils lisaient; aussi put-il laisser cent soixante tomes d'extraits, écrits sur la page et le revers en très-petits caractères. Largius Licinius, au dire de Pline le jeune, en offrit quatre cent mille sesterces (près de 80,000 francs).

Tous les ouvrages de Pline, moins son histoire naturelle, ont été perdus. Quintilien le met au rang des auteurs qui ont traité de l'art oratoire avec le plus de profondeur (2). Saint Prosper (*in Chronico*) en parle comme d'un insigne orateur (3); Macrobe loue son style onctueux et

(1) « Jubet libumicam aptari : mihi, si venire una vellem facies copiam.— Respondi studere me malle ; et forte ipse quod scriberem dederat. » Sans chercher le blâme où peut-être le blâme n'existe pas, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'excuse donnée par le neveu pour ne pas accompagner son oncle est au moins singulière. Alléguer l'étude en pareille circonstance ! Qui sait si Pline le jeune étant présent n'aurait pas sauvé son oncle en s'opposant à ce qu'il allât plus loin ; un peu moins d'amour pour l'étude n'eût pas été hors de saison.

(1) Si cette éruption du Vésuve n'est pas la première, du moins celles qui l'ont précédée doivent-elles se perdre dans la nuit des temps. Strabon parle de cette montagne comme d'un volcan ; mais la description qu'il en donne la représente sous la forme d'un cône tronqué, très-régulier, terminé par une vaste plaine offrant au centre une dépression en forme de coupe. Le fond de ce cratère était occupé par plusieurs petits lacs, et des vignes sauvages en tapissaient les parois. Les flancs de la montagne, de la base au sommet, étaient d'une fertilité admirable et couverts de moissons. On sait que Pline, qui nomme le Vésuve, ne le désigne pas à titre de volcan. Les éruptions qui avaient précédé celle de l'an 79, depuis longtemps oubliées, n'avaient pas sensiblement altéré la forme de la montagne; elles durent cependant condamner pendant de longs siècles à la stérilité ses pentes, alors couvertes de cendres et de laves. Combien a-t-il fallu de temps pour que ces matières poudreuses, et surtout la lave, se soient changées en terre végétale; les soixante siècles que l'on accorde à la terre depuis Adam n'auraient pu suffire que difficilement à produire une métamorphose aussi complète.

(2) *Institut.*, III, c. 1.

(3) Lib. IX, c. 17.

fleuri; Aulu-Gelle le place en tête des hommes studieux, et le cite souvent; Tacite et Suétone invoquent son autorité en qualité d'historien.

Les seuls renseignements que nous ayons sur la valeur scientifique ou littéraire des ouvrages perdus de Pline nous viennent uniquement de son neveu. Il composa, dit-il, un livre sur l'art de lancer le javelot : *De Jaculatione equestri unus*, étant commandant de cavalerie : c'est un ouvrage où le talent et l'exactitude se font également remarquer. — Il a laissé vingt livres sur les guerres de Germanie : *Bellorum Germaniæ viginti*, pour honorer la mémoire de Drusus Néron, qui lui était apparu en songe : ce prince, mort vainqueur et conquérant, lui recommandait de sauver son nom de l'oubli. Il avait rassemblé dans cet ouvrage le récit de toutes les guerres entreprises par les Romains contre les peuples germains. On a encore de lui une vie de Pomponius Secundus (*De vita Pomponii Secundi libri duo*), composée pour payer un tribut de reconnaissance à la mémoire de ce général, qui l'avait aimé; trois livres intitulés : L'*Homme de lettres* (*Studiosi tres lib.*), divisés en six volumes : il prend l'orateur au berceau, et ne le quitte point qu'il ne l'ait conduit à la plus haute perfection; huit livres sur les difficultés de la grammaire, *Dubii sermonis octo lib.*, composés pendant les dernières années du règne de Néron, où la tyrannie rendait dangereux tout genre de publication empreint de libre discussion; trente et un livres pour servir de suite à l'histoire d'Aufidius Bassus : *A fine Aufidii Bassi trigenta unus*; enfin les trente-sept livres de l'histoire naturelle : *Naturæ historiarum XXXVII libri*, ouvrage, dit Pline le jeune, d'une érudition infinie et presque aussi varié que la nature elle-même. C'est ce dernier ouvrage, le seul qui nous reste, dont il va être question.

Comme monument de latinité l'Histoire naturelle de Pline est d'une valeur incontestable. C'est une source inépuisable de beau langage et de locutions peu communes. Sans cet ouvrage il eût été impossible de reconstruire la langue latine. On lui reproche de l'emphase, des pointes et des oppositions que pourrait blâmer un goût sévère; mais quelle variété de tours! quelle abondance de termes! quelle énergie et quelle vivacité de pensée! On voudrait qu'il se montrât plus sensible aux malheurs de l'humanité et qu'il amollit parfois une phrase; du reste, ce n'est pas à son esprit qu'il faut s'en prendre de cette sécheresse, mais bien à l'absence complète de croyances religieuses. Il est souvent d'une concision extrême; ce qui pourrait être regardé dans certaines parties de son livre comme une qualité nuit dans certaines autres à l'effet que devraient produire sur ses lecteurs l'importance et la grandeur des sujets qu'il aborde. Pline était panthéiste; il regardait comme synonymes les idées de monde et de Dieu; aussi met-il sans cesse en cause la Providence, et montre-t-il un suprême mépris pour les choses de la terre. Malgré cette philosophie, qui n'explique rien et qui ôte à l'âme humaine son individualité après la mort, Pline ne parle jamais qu'avec amour des vertus humaines; il les loue et il y applaudit. Ce n'était pas un homme religieux, c'était un homme éminemment vertueux; sa vie entière et ses écrits en témoignent hautement.

C'est surtout dans le premier livre de son Histoire naturelle, qui n'est autre chose qu'une dédicace en phrases un peu trop louangeuses, qu'il faut étudier le caractère de Pline. Les termes dont il se sert sont, en ce qui le concerne, modestes et de bon goût. « Il n'y a rien, dit-il, dans mon travail pour le génie, et d'ailleurs le mien est médiocre. Je ne fais qu'effleurer l'universalité des connaissances humaines; pourtant dussé-je ne pas réussir à remplir ma tâche, il me semble beau et grand de l'avoir tenté. Sans doute beaucoup de choses sont omises; mais je suis homme public, et des charges de tous genres absorbent une partie de mon temps. C'est aux moments que je dérobe au sommeil qu'il m'est possible de travailler. L'empereur a toutes mes journées; mais j'ai une partie de mes nuits, et je veille au profit des muses (*musinamur*) : veiller c'est vivre. » Il est fâcheux qu'après avoir parlé de lui avec une aussi sage réserve, et des illustres Romains en termes tout à fait dignes d'eux, il ait mis Vespasien sur un trépied pour le louer sans mesure. Il se compare, en lui dédiant son œuvre, à l'homme des champs qui n'offre aux dieux que des vœux et du lait. Vespasien ne commença à s'illustrer que pendant la guerre qu'il fit aux Juifs; il avait alors près de soixante ans. Il sacrifia repos, dignité, vertu à son ambition, qui était sans bornes. Devenu empereur, il épura sa vie et se montra ferme, actif et économe. La rigueur cruelle dont il usa envers Éponine et Sabinus lui est justement reprochée; aussi ne serait-ce pas dans le premier livre de l'histoire naturelle qu'il faudrait chercher à se faire une opinion sur Vespasien.

Nous venons de juger Pline écrivain et philosophe, il nous reste à juger le savant. A vrai dire ce n'est guère qu'un compilateur. Zoologiste, il ne saurait être comparé à Aristote; botaniste, il est bien loin de valoir Théophraste. Il est même inférieur à Dioscoride. Beaucoup de passages des écrits de ce dernier auteur et de ceux de Pline semblent calqués, et il est fort difficile de décider lequel des deux a copié l'autre. Cependant il est probable que ce serait Discoride. Ils étaient du reste contemporains, et la question serait indécise si l'on ne savait avec quel soin le naturaliste romain, qui ne nomme pas Dioscoride, cite les sources où il puise.

Ce qui frappe d'abord en lisant l'*Histoire naturelle* de Pline, c'est l'absence de toute critique et une crédulité puérile, qui présente naïvement les faits les plus incroyables comme s'il s'agissait de vérités mathématiques. L'auteur ne doute

mais. Parle-t-il de l'univers, il le représente omme une sphère sur laquelle sont ciselées 'innombrables figures d'animaux et d'objets di-ers. Du haut de ce globe tombent en foule, sur-out dans la mer, des germes de toutes espèces ont la confusion engendre des formes mons-rueuses. La terre est suspendue à l'axe du onde, seule et immobile au milieu de la mobi-té de l'univers. Le soleil est l'âme du monde; n'est rien qu'il ne voie, rien qu'il n'en-nde. Pour remédier aux ténèbres, la nature a nventé la lune. Les montagnes de notre satellite e sont autre chose que des vapeurs chargées 'ordures enlevées à la terre. La lune fait son iment des eaux douces, tandis que le soleil fait on aliment des eaux amères. Les mers se urgent à la pleine lune. Lorsque Denis le tyran it déchu de sa puissance, l'eau du port de Sy-acuse perdit son amertume. Près de Tusculum, e qu'on dépose en terre ne peut en être retiré. es mollusques grossissent et diminuent selon cours de la lune. Le nombre des *fibres* de la ouris correspond au nombre des jours de cet stre. L'oryx, à l'époque de la canicule, regarde a face le soleil, et le salue d'un éternuement. line parle-t-il de l'homme, il mentionne les yclopes, qui n'ont qu'un œil, les monopes, qui 'ont qu'une jambe et qui se font de l'ombre vec leur pied; il cite des nations établies à l'oc-ident des Troglodytes, lesquelles sont sans tête, vec des yeux attachés aux épaules; d'autres euples sont privés de bouche et se nourrissent u parfum des fleurs et des fruits. Il nomme une emme (Alcippe), qui accoucha d'un éléphant, t parle d'une esclave qui mit au monde un erpent. A Sagonte, l'année où la ville fut dé-ruite par Annibal, un enfant, après avoir vu le our, rentra dans le ventre de sa mère. Des ali-ents trop salés font produire aux mères des en-nts sans ongles; il est mortel pour une femme e bâiller pendant l'accouchement, etc., etc. Le ègne végétal est aussi riche en prétendues mer-eilles; il en est de même de la matière médicale. 'out ce que Pline a pu recueillir d'extraordi-aire et de fabuleux dans les écrits qu'il a con-ultés et dans ses conversations avec le premier enu a été recueilli religieusement comme des éalités, et son livre en offre aux lecteurs le bi-arre assemblage. Jamais Pline ne s'est livré à a moindre vérification des faits qu'il recueille, même quand il ne fallait qu'ouvrir les yeux et re-arder autour de lui. C'est ainsi que, quand il parle lu prétendu retournement des feuilles du peu-lier blanc et de l'olivier à l'époque précise du olstice d'été, il lui suffisait peut-être, pour re-onnaître la fausseté de ce qu'il avançait aussi égèrement, de faire cent pas dans la campagne e Rome. Nous pourrions donner bien d'autres xemples de cette crédulité irréfléchie.

Buffon, dans son premier discours sur l'his-oire naturelle, donne à Pline des éloges qu'il ous serait bien difficile de confirmer. « Dans chaque partie de son histoire naturelle, dit-il, Pline est également grand : l'élévation des idées, la noblesse du style relèvent encore sa profonde érudition. Non-seulement il savait tout ce qu'on pouvait savoir de son temps, mais il avait cette facilité de penser en grand qui multiplie la science; il avait cette finesse de réflexion de laquelle dépend l'élégance et le goût; et il communique à ses lecteurs une certaine liberté d'esprit, une hardiesse de penser qui est le germe de la philosophie. Son ouvrage, tout aussi varié que la nature, la peint toujours en beau : c'est, si l'on veut, une compilation de tout ce qui avait été écrit avant lui, une copie de tout ce qui avait été fait d'excellent et d'utile à savoir; mais cette copie a de si grands traits, cette compilation contient des choses rassemblées d'une manière si neuve, qu'elle est préférable à la plupart des ouvrages originaux qui traitent les mêmes matières. » Nous souscrivons volontiers aux éloges donnés au style et à l'intérêt de curiosité qui s'attache à certains faits; mais Pline n'est pas également grand dans chaque partie de son livre; il ne peint pas la nature toujours en beau; ce n'est pas une copie de ce qu'il y a d'excellent et d'utile à savoir; les choses rassemblées ne le sont pas d'une manière toujours neuve, et il n'en résulte pas un livre préférable à la plupart des ouvrages originaux qui traitent des mêmes matières. Buffon n'a pas fait une appréciation sérieuse, mais un panégyrique. Cuvier, tout en reconnaissant que l'*Histoire naturelle* de Pline est un des monuments les plus précieux que nous ait laissés l'antiquité, fait une juste part d'éloges et de blâme. « Ce n'est pas un observateur tel qu'Aristote, encore moins un homme de génie. Il n'est en général qu'un compilateur n'ayant point par lui-même d'idée des choses sur lesquelles il rassemble les témoignages des autres.... C'est en un mot un auteur sans critique; son mérite est dans son talent d'écrivain.... Pline n'est rien moins que savant; il peut amuser, il n'instruit pas. »

L'influence que cet auteur a exercée sur les sciences naturelles ou médicales a été pernicieuse, et son livre pris au sérieux a répandu dans le public une foule de préjugés grossiers qui n'existaient pas, sans en détruire un seul de ceux qui existaient avant lui. Si la crédulité dont il donne des preuves si multipliées dans le seul ouvrage qui nous reste de lui se manifestait au même degré dans les livres qui ont été perdus, nos regrets devraient être beaucoup moins vifs. Les rhizotomes, les herboristes, les guérisseurs de toutes sortes ont été puiser dans cet arsenal des armes meurtrières qui ont frappé au hasard les malades; jusqu'au seizième siècle la matière médicale invoquait uniquement l'autorité de Pline, et peut-être aujourd'hui même trouverait-on encore chez le peuple des traces de cette foi robuste dans les assertions les plus extraordinaires du naturaliste romain.

Le côté par lequel l'ouvrage de Pline offre un

intérêt réel, c'est la partie géographique, dans laquelle règne un certain ordre. Les érudits vont y puiser assez fréquemment. On peut aussi lire avec fruit les livres relatifs aux minéraux et aux arts qui les emploient. Pline a tiré de l'oubli le nom des artistes les plus célèbres, et il indique quelques-uns de leurs chefs-d'œuvre. Il suit le progrès des arts, et indique des procédés qu'il ne serait pas toujours facile de suivre, les substances employées n'étant pas décrites et portant des noms qui ne les rattachent à aucune nomenclature connue. Les autorités sur lesquelles l'auteur s'appuie dans l'énoncé des faits recueillis sont très-soigneusement citées. On a malheureusement la preuve qu'il choisissait dans ces auteurs ce qui servait son goût pour le merveilleux, et que parfois même il n'interprétait pas bien ce qu'il lisait. Voyageurs, historiens, géographes, médecins, personnages de tous rangs et de toutes conditions, au nombre de plus de deux mille y apparaissent successivement ; mais parmi les noms qu'il transmet à la postérité, à peine en trouve-t-on une quarantaine qui nous soient connus, ce qui ôte dans la plupart des cas la possibilité de contrôler les assertions de l'auteur.

L'*Histoire naturelle* est rédigée sur un plan assez régulier, quoique les limites de chacune des divisions adoptées soient assez souvent franchies. On peut en reconnaître trois principales : 1° cosmographie et météorologie ; 2° géographie ; 3° histoire naturelle proprement dite. Ce grand ensemble embrasse donc l'univers : le ciel et la terre sous le rapport de son étendue, la terre sous celui de ses productions. La cosmographie est renfermée en entier dans le livre II ; elle touche à tout, et n'approfondit rien. L'astronomie intervient sans cesse, et n'est point distincte. L'auteur y disserte sur Dieu, sur les éléments, sur les astres ; il essaye des théories sur les marées, les tremblements de terre, les volcans, la foudre et les vents ; il cherche à donner la mesure de la terre et celle du monde, ainsi que la distance qui sépare les astres entre eux et celle qui les sépare de nous, etc., etc. Le chapitre qui traite de Dieu est très-beau de latinité ; il prouve que si le christianisme n'était pas encore établi à Rome, les dieux du paganisme y avaient du moins perdu tout crédit. L'auteur trouve que c'est folie de croire que les dieux sont innombrables ; la triste humanité, dit-il, a morcelé Dieu afin que chacun adorât la fraction qui lui serait nécessaire. Il croit en Dieu, mais il n'admet pas qu'il se mêle des choses de la terre. Les livres III-VI sont consacrés à la géographie. C'est la partie la plus aride de son ouvrage ; mais l'énumération des peuples des trois parties du monde est aussi complète qu'il était alors possible de le faire. On reproche à Pline une grande quantité de doubles emplois, des noms semblables, écrits de plusieurs manières, enfin des mesures très-souvent fausses. Le livre VII est attribué tout entier à l'homme, et nous avons dit plus haut ce qu'il renfermait d'erreurs. On y trouve pêle-mêle de l'ethnographie, de la physiologie, de la tératologie, de la philosophie. Un chapitre fort court parle de l'âme, à l'immortalité de laquelle Pline ne croit pas. Le règne animal est tout entier renfermé dans les livres VIII à XI. L'éléphant en ouvre la série, étant celui de tous les animaux dont l'intelligence approche le plus de celle de l'homme. L'auteur lui accorde la probité, la prudence, l'équité ; il est sensible à l'amour et à la gloire. Il honore d'un culte particulier le soleil et la lune, et se purifie par des ablutions solennelles. Buffon, qui ne le dote pas aussi généreusement, lui accorde cependant la pudeur. Aristote, qui donne l'histoire de ce noble animal, en a bien mieux parlé que Pline et même que Buffon. Des mammifères terrestres notre auteur passe aux mammifères amphibies, parmi lesquels il place à tort les tortues. Les poissons et autres animaux marins se succèdent sans ordre et sans aucune préoccupation des différences organiques. Les oiseaux viennent ensuite, et il indique leurs pieds comme fournissant le meilleur moyen de les classer. Le livre XI débute par les insectes et se termine par une sorte d'anatomie comparée, de tous points inférieure à celle d'Aristote, laquelle pour le temps est un chef-d'œuvre d'exactitude. Les livres XII à XXVII traitent du règne végétal ; car Pline suit la division des êtres en trois règnes, division si ancienne qu'on ne sait à qui l'attribuer, probablement parce qu'elle se présente naturellement à tous les esprits. Ce sont d'abord, du livre XII au livre XVII, les arbres dont s'occupe l'auteur, par cette seule raison qu'ils dominent les herbes comme les éléphants dominent par leur taille les animaux terrestres ; çà et là pourtant l'auteur y a introduit, à son insu, des plantes herbacées, qu'il croyait ligneuses, notamment les amomes et le papyrus. Il parle des diverses espèces de papier et de leur préparation. Le livre XIV a pour objet la vigne, sa culture et ses produits. On y apprend que le vin additionné de myrrhe est des plus agréables, ainsi que ceux auxquels on ajoute de l'eau de mer, de la rue, des résines, de l'aloès ; qu'il en est d'autres qui n'acquièrent leurs qualités que quand ils sentent la fumée ou qu'ils sont aromatisés avec des plantes odorantes. Nul peuple ne s'est montré aussi habile que les Romains à gâter les vins. Le livre XV traite surtout de l'olivier et de son produit ; les variétés de fruits alors connues (fort inférieures en nombre à celles que nous obtenons aujourd'hui par la culture) y sont énumérées. Le XVI^e^ livre est réservé aux arbres sauvages ; le XVII^e^ à l'arboriculture. Il y est question des pépinières, de la greffe, de la taille, des irrigations, etc. ; parmi les préceptes recommandés on en trouve quelques-uns de fort sages. L'histoire naturelle des céréales, ce qui leur est avantageux ou nui-

sible, les pronostics bons ou mauvais, tirés des astres, les météores, les engrais, les semailles, la récolte, la conservation des blés, tout est effleuré dans le XVIIIe livre, et Pline y prend place fort loin même de Virgile, bien moins soumis aux préjugés grossiers de son temps que ne l'était notre auteur. Le XIXe livre s'occupe d'horticulture, principalement du lin; le XXe livre traite des remèdes fournis par les plantes potagères. Dans le XXIe Pline s'étend complaisamment sur le grand cas que les Romains faisaient des couronnes, et il énumère les plantes qui servaient à les composer. Les livres XXII à XXVIII sont consacrés à la matière médicale,et les remèdes se succèdent rapidement, énumérés tantôt d'après la nature des maladies qu'ils étaient supposés devoir guérir, tantôt suivant que des herbes ou des arbres les fournissaient, tantôt même en suivant l'ordre alphabétique. Nous ne tenterons pas de noter ici les erreurs qui ont été relevées par les commentateurs; il suffira de rappeler que les appréciations justes font exception, et même que ces exceptions sont rares. Aujourd'hui on sait à quoi s'en tenir sur la valeur de cette matière médicale empirique, et les erreurs qui y fourmillent ont cessé de pouvoir nuire. Les cinq derniers livres ont pour objet le règne minéral. Pline a introduit dans cette partie de son grand ouvrage une foule de particularités qui s'éloignent de son sujet, ou qui ne s'y rapportent que très-indirectement. Le XXXIVe livre, après avoir parlé des statues d'airain, donne la matière médicale tirée des minéraux. Le XXXVe est réservé à la peinture, aux couleurs, à la teinture des étoffes et à la céramique. L'histoire naturelle des pierres se trouve tout entière dans l'avant-dernier livre; l'auteur en prend occasion de parler de l'art de tailler le marbre, de la sculpture, de l'architecture, du pavage, de l'origine du verre, etc. Le dernier livre, après avoir plutôt énuméré que décrit les pierres précieuses, est terminé par un magnifique éloge de l'Italie, « à laquelle nulle autre contrée de la terre ne saurait, dit-il, disputer l'empire du monde, dont elle est la seconde mère et la souveraine. Beau ciel, doux climat, température heureuse, accès facile donné aux autres nations; vents propices et favorables, eaux abondantes, fraîches forêts, sol fertile, herbages féconds, monts heureusement coupés de vallées délicieuses, animaux sauvages inoffensifs, productions variées, mines inépuisables en trésors, elle a tout, et le sceptre de la beauté ne saurait tomber en d'autres mains. » C'est finir patriotiquement ce grand ouvrage, vaste édifice dont le plan, sagement ordonné dans plusieurs de ses parties, ne pouvait être exécuté par celui qui l'avait tracé, tant les matériaux, rassemblés au hasard, étaient mal dégrossis et impropres à rien produire de durable. Un philosophe de l'antiquité, deux peut-être, Aristote et Théophraste, auraient pu élever ce monument et nous transmettre le tableau fidèle des connaissances humaines pour le siècle dont ils étaient les Cuvier et les Humboldt, temps glorieux et sous certains rapports brillant de lumière. L'encyclopédie qu'ils nous eussent léguée n'aurait certes pas été irréprochable; mais ils auraient été plus sévères que Pline dans le choix des matériaux, et ils en auraient sérieusement discuté la valeur. Rome antique eut de grands philosophes, de grands prosateurs, de grands poëtes; la Grèce seule eut des savants.

L'histoire naturelle de Pline a été traduite dans presque toutes les langues modernes, et la plupart des éditions latines ont donné lieu à des commentaires plus ou moins étendus, destinés à redresser les erreurs et à corriger les textes. Le premier en mérite de tous les commentateurs est sans contredit le P. Hardouin, 1723; l'édition donnée de Pline par Panckoucke a été soigneusement annotée. M. Littré en a donné une excellente traduction avec notes dans la collection des classiques latins dirigée par M. D. Nisard. Quoi qu'en dise le titre, cinq ou six personnes seulement y ont pris part. Parmi les plus anciens commentateurs se trouve Francisco Lopez de Villalobos, médecin de Ferdinand le Catholique, qui écrivait en 1524 ; Nuñez Pinciano, *Observationes in loca obscura Plinii*, 1544; Villanova, *Caji Plinii Secundi naturalis historia;* 1569; la préface, et les livres VII et VIII, relatifs au règne animal seulement, ont été imprimés; Huerte (Geronimo), *Historia natural de Cayo Plinio Segundo traducida*, 2 vol. in-fol., 1624, etc., etc. A. FÉE.

Saumaise, *Exercitationes Plinianæ.* — A. Jos. a Turre Rezzonico, *Disquisitiones Plinianæ ;* Parme, 2 vol. in-fol., 1763-1767. — Bähr, *Geschichte der Röm. Litterat.* — Pauly, *Reale Encyclop.* — Smith, *Dict. of greek and roman biography.* — A. H., *Éloge de Pline le naturaliste ;* Paris, 1821, in-8°. — Panckoucke, *Commentaires sur la Botanique et la matière médicale de Pline composés pour le Pline de la collection ;* Paris, 1833, 3 vol. in-8°. — M. Littré, *Notice sur Pline,* en tête de sa traduction.

PLINE *le Jeune* (*Caius Plinius Cæcilius Secundus*), neveu du précédent, né dans le municipe de Côme, près du lac Larius (lac de Côme) dans la Transpadane, en 61 ou 62 après J.-C., mort dans la première moitié du second siècle de l'ère chrétienne. Son père C. Cæcilius était de Côme, et appartenait à une famille qui avait produit un poëte distingué, Cæcilius, ami de Catulle. Sa mère, Plinia, était la sœur de Pline le naturaliste. Pline perdit son père de bonne heure, et alla avec sa mère demeurer auprès de son oncle, qui l'adopta. Il eut pour tuteur un des plus illustres personnages politiques de ce temps, Virginius Rufus. Son éducation fut celle des enfants de grande famille. A quatorze ans il composa une tragédie en grec; il étudia ensuite l'éloquence sous Quintilien et Nicétas Sacerdos. La profession d'orateur, ou plutôt d'avocat, était alors le chemin des dignités publiques; Pline la choisit. La mort de son oncle lors de la grande

éruption du Vésuve, en 79, cette mort qu'il a racontée dans une de ses lettres les plus intéressantes, le priva d'un parent et d'un protecteur excellent, mais ne l'empêcha pas d'obtenir les emplois qui dans cette période de l'empire étaient l'apanage des Romains distingués par leur naissance et leur mérite. A dix-neuf ans il commença à parler dans le forum. Il fut souvent employé comme avocat devant les centumvirs et devant le sénat, soit pour la poursuite, comme dans les cas de Bæbius Massa et de Marius Priscus, soit pour la défense, comme dans les cas de Julius Bassus et de Rufus Varenus. Dans sa jeunesse il fut tribun des soldats en Syrie : ses fonctions militaires, à peu près nominales, lui laissèrent tout le temps d'entendre les leçons de philosophie du stoïcien Euphrate et d'Artémidore. Il passa ensuite par les emplois de questeur, de préteur (en ou vers 93), et atteignit la dignité de consul en 100. Cette vieille magistrature républicaine n'était guère sous l'empire qu'un titre honorifique, et l'acte principal du consulat de Pline fut l'éloge ou panégyrique de Trajan, qu'il prononça dans le sénat. Il gouverna la province du Pont, qui comprenait la Bithynie, de 103 à 105, avec le titre de propréteur et l'autorité consulaire. Son administration fut honnête : c'est tout ce qu'elle pouvait être à une époque où un gouverneur d'une grande province n'osait pas prendre sur lui d'ordonner ou de permettre même une mesure d'intérêt local sans en avoir référé à l'empereur. On a encore le recueil de ses lettres à Trajan durant ses fonctions de propréteur, avec les réponses courtes, amicales et impératives de ce prince ; rien ne donne mieux l'idée de ce que l'on pourrait appeler la centralisation romaine ; mais ce mot moderne ne serait pas exact, en ce sens qu'il n'existait pas à Rome d'administration centrale ou de bureaucratie, comme on dirait aujourd'hui ; tout le pouvoir se concentrait dans l'empereur seul, qui agissait directement par ses agents. Les sénateurs, les consulaires investis des grandes magistratures n'avaient qu'une autorité apparente, dénuée d'initiative et entièrement subordonnée au pouvoir absolu du prince. L'incident le plus remarquable et même le seul remarquable de l'administration de Pline fut les mesures qu'il dut prendre contre les chrétiens. La nouvelle religion, née un siècle plus tôt en Judée, était extrêmement répandue dans l'Asie Mineure, et causait aux gouverneurs romains des embarras continuels. Les chrétiens, par leur haine contre les diverses religions que l'État reconnaissait ou tolérait, par leur prosélytisme ardent, mettaient en mouvement les populations orientales, toujours faciles à émouvoir ; ils trouvaient des adhérents nombreux, qui s'initiaient à leurs pratiques, et des ennemis non moins nombreux, qui les dénonçaient à l'autorité et les maltraitaient sans attendre la volonté du pouvoir. Les magistrats qui arrivaient de Rome, fort indifférents en matière de religion, ne savaient que faire au milieu de ce conflit d'opinions, qui troublait l'ordre ; mais ils avaient devant eux une loi positive, qui défendait les associations ou *hétairies* non expressément autorisées (l'autorisation était refusée aux associations même les plus inoffensives) (1), et qui proscrivait sous les peines les plus sévères les sociétés secrètes, surtout lorsqu'elles avaient un but religieux. Or, les chrétiens, sans cacher leurs dogmes, formaient de véritables confréries (hétairies), où l'on n'entrait qu'au moyen de certaines initiations ; de plus, pour éviter la persécution, et aussi par cet amour du mystérieux inhérent à toutes les religions, ils se rassemblaient à des heures indues et dans des lieux écartés ; ils tombaient donc sous le coup de la loi, et les magistrats la leur appliquaient sans fanatisme assurément, mais avec cette indifférence pour la vie humaine qui caractérisait les Romains. Pline paraît avoir été plus humain que ses prédécesseurs ; cependant, voyant que son ordonnance contre les hétairies n'empêchait pas les chrétiens de se réunir, il en fit conduire plusieurs au supplice ; puis, effrayé du nombre des coupables, touché de leur courage, et jugeant par leurs aveux mêmes qu'ils étaient innocents des crimes odieux qu'on leur imputait, il en référa à l'empereur. Trajan lui répondit de tenir la main à l'exécution de la loi, mais de ne pas faire de recherches et de ne pas recevoir de dénonciations anonymes. A moins de proclamer la tolérance, on ne pouvait rien faire de plus. Quoique obligé d'exercer contre les chrétiens des rigueurs odieuses, Pline ne montre point à leur égard la même horreur que Tacite ; sa lettre même est un témoignage en leur faveur ; aussi il s'est trouvé au moyen âge des écrivains qui ont prétendu qu'il s'était converti au christianisme. On lit dans la *Chronique* du Pseudo-Dexter que Trajan l'envoya en Crète pour y bâtir un temple, et que là il fut converti par l'évêque saint Titus. Dexter ajoute : « Il ne manque pas d'auteurs qui pensent qu'il souffrit le martyre à Côme, le 7 du mois d'août. » Cette étrange fable n'a pas besoin de réfutation ; mais elle méritait d'être rapportée.

On ne sait rien des dernières années de Pline, sinon qu'il exerça les fonctions municipales de curateur du lit et des bords du Tibre, et on

(1) On en trouve un curieux exemple dans la correspondance de Pline. A la suite d'un incendie qui avait dévasté Nicomédie, et pour prévenir le retour de pareils accidents, le propréteur songea à organiser parmi les artisans une compagnie (*collegium*) destinée à éteindre les incendies ; il en référa à l'empereur, en lui écrivant que cette compagnie n'aurait qu'une destination spéciale, qu'on n'y admettrait que les artisans, qu'ils ne seraient que cent cinquante et seraient par conséquent faciles à surveiller. Malgré toutes ces précautions, Trajan refusa l'autorisation, par le motif que : « ces réunions deviennent promptement des sociétés illégales ou secrètes (*hetæriæ*) et des causes de troubles. » On comprend qu'indépendamment de toute opinion religieuse, les immenses confréries chrétiennes devaient être très-mal vues d'une autorité aussi soupçonneuse.

ignore la date de sa mort; il est certain seulement qu'il survécut plus de treize ans à son retour de Bithynie. Il fut deux fois marié, et n'eut pas d'enfants. Sa seconde femme, Calpurnia, était la petite-fille de Calpurnius Fabatus.

Pline nous est bien connu par ses *Lettres;* on y voit qu'il était riche, bienveillant, libéral. Il bâtit un temple à Tifernum et une chapelle à Cérès, dans une de ses propriétés; il contribua pour un tiers à l'établissement d'une école dans le municipe de Côme, et vint plusieurs fois au secours de poëtes ou de littérateurs qui se trouvaient dans la gêne. Il se montrait bon maître pour ses esclaves. Il est vrai que lui-même nous apprend toutes ses bonnes actions, et l'on a supposé que la vanité qui le portait à en parler avait bien pu les lui inspirer; cette conjecture nous paraît trop sévère. Quoique très-sensible à la louange, et la recherchant même avec une sollicitude naïve et parfois puérile, Pline n'avait pas besoin du mobile de la vanité pour faire le bien : il avait l'âme naturellement délicate et généreuse. Sa correspondance, qui ne dissimule aucun de ses petits défauts, atteste un caractère aimable, et révèle beaucoup d'actes de bienfaisance. Sa faible santé, autant que son goût pour l'étude, le porta à rechercher une vie paisible. Il a décrit plusieurs fois, et toujours avec charme, la tranquille et agréable existence qu'il menait dans ses nombreuses villas, dès qu'il pouvait se dérober aux tracas de Rome, passant, suivant les saisons, du lac de Côme à l'Étrurie et de l'Étrurie au Laurentin; c'est la vie d'un grand seigneur, frugal dans ses habitudes, modéré dans ses goûts, amateur passionné et exquis des belles-lettres.

Sa réputation d'orateur et d'écrivain était grande; ses contemporains le plaçaient sur le même rang que Tacite, son ami; la postérité a établi entre eux une grande différence, mais elle n'a point été sévère pour Pline le Jeune, qui est resté une des figures les plus attrayantes de l'antiquité. Peut-être même n'est-il aucun ancien qui nous paraisse aussi près de nous. Le contemporain et l'ami de Tacite est presque un moderne. La délicatesse de ses sentiments et l'ingénieuse finesse de son style le distinguent de tous les autres écrivains latins. Il reste de lui neuf livres de *Lettres;* ce recueil, formé par lui-même, ne contient que des lettres écrites en vue du public, ou revues avec soin; il n'y faut point chercher l'aisance et l'ampleur de Cicéron, mais on y trouve, dans un style travaillé avec un art heureux, de très-jolies descriptions, de fines peintures de mœurs, et d'intéressants détails sur les hommes et les choses d'une époque qui fut le point culminant de la civilisation dans l'antiquité. Le dixième livre, qui contient la correspondance échangée entre l'empereur et le propréteur du Pont, n'a pas le mérite littéraire des neuf premiers livres, mais cette correspondance a un grand intérêt historique; à ce point de vue, elle est plus importante même que le *Panégyrique* de Trajan, composition extrêmement habile, mais froide, qui cache d'ailleurs sous un style trop artificiel et sous les formes fatigantes de l'adulation des sentiments nobles et des pensées sérieuses. Il est curieux de voir dans cette harangue officielle l'idée que se faisaient de leur temps et du gouvernement impérial des esprits aussi éclairés que Pline et ses collègues du sénat. Le *Panégyrique* de Trajan exerça une grande influence sur la dernière période de la littérature latine, et servit de type à beaucoup de discours aussi inférieurs à celui de Pline que les princes qui en furent l'objet étaient inférieurs à Trajan. La première édition des *Epistolæ* et du *Panegyricus* est de Venise, 1485, in-4°; une des dernières et des meilleures est la réimpression, très-améliorée, de celle de J.-M. Gesner par G.-H. Schæfer, Leipzig, 1805, in-8°. La meilleure édition pour les *Epistolæ* seules est celle de Cortius et Longolius; Amsterdam, 1734, in-4°. Celle de Titze (Prague, 1820, in-8°) est estimée. Les *Lettres* de Pline ont été traduites en allemand par E. Thierfeld, 1823-29; par E.-A. Schmid, 1782, et par J.-B. Schæfer, 1801; en anglais par lord Owery et par W. Melmoth; en français, par Sacy, dont la traduction se distingue par le naturel et l'élégance.

LÉO JOUBERT.

Inscriptiones antiquæ et *Testimonia veterum* dans l'édition de Schæfer. — Masson, *Vita Plinii junioris*; Amsterdam, 1709, in 8°. — *Vie* de Pline, par Celiarius, préface de Gesner et de Schæfer dans l'édition de Schæfer. — *Vie* de Pline en tête de l'édition de Titze.

PLISSON (*Marie-Prudence*), femme auteur, née à Chartres, le 27 novembre 1727, morte le 17 décembre 1788. Son père était procureur au bailliage. Son goût pour l'étude la tint éloignée du monde, et lui fit préférer le célibat à un mariage honorable. Bientôt la bizarrerie de son esprit la porta à traiter des sujets évidemment étrangers à son sexe. Elle se fit connaître d'abord par quelques pièces fugitives en prose et en vers insérées dans les journaux du temps. Elle ne s'arrêta pas là. En 1764 les hommes de l'art agitaient une question qui n'en serait plus une aujourd'hui, à savoir si l'enfant né dix mois dix jours après la dissolution du mariage était légitime. Mlle Plisson ne craignit pas d'intervenir dans ce grave débat et d'attaquer avec vivacité l'opinion de Lebas, de Bertin, d'Antoine Petit, etc. Ce qui lui valut plus d'une épigramme. Elle se prit aussi à étudier avec passion la nature du chat et à vérifier ce qu'en avaient écrit les naturalistes; elle voulait en faire la physiologie; elle demandait dans un de ses opuscules : « Quel animal plus répandu et plus à portée d'être examiné par des gens instruits que le chat? » Sa bibliothèque était curieuse à tous égards. Mlle Plisson a laissé : *Odes sur la vie champêtre* (1750); — *Projet pour soulager les pauvres de la campagne* (Chartres, 1758); — *Recherches sur la durée de la grossesse* (Amsterdam, 1765); — *La promenade de province*,

nouvelle, avec les voyages d'Oromasis dans l'île de Bienveillance et dans la planète de Mercure (Paris, 1783, in-12), et *Maximes morales d'un philosophe chrétien* (Paris, 1783, in-16). Doublet DE B.

Hist. biogr. des femmes célèbres (1826).

PLISTONICUS. *Voy.* APION.

PLOT (*Robert*), naturaliste anglais, né en 1640, à Sutton-Baron (Kent), où il est mort, le 30 avril 1696. Après de fortes études à l'université d'Oxford, ses connaissances en histoire naturelle lui ouvrirent en 1677 les portes de la Société royale de Londres, qui en 1682 le choisit pour un de ses secrétaires. Nommé conservateur du musée d'Ashmole, qu'il enrichit des curiosités de tous genres recueillies dans ses excursions, il obtint bientôt après une chaire de chimie à Londres, et résigna ces deux emplois en 1690. Il eut aussi le titre d'historiographe du roi Jacques II. En 1694 il fut nommé héraut d'armes (*mowbray herald*) et archiviste de la cour d'honneur. Plot est regardé comme le premier qui se soit occupé d'écrire sur l'histoire naturelle d'Angleterre. Il avait fait de nombreuses excursions, et son intention, telle qu'il l'a développée dans une lettre à l'évêque Fell (*voy.* à la fin du t. II de l'*Itinéraire* de Leland), était de visiter en détail tous les comtés et d'y recueillir toutes sortes de matériaux pour compléter la *Britannia* de Camden ou d'autres ouvrages. Aussi entreprit-il sur un plan très-vaste la publication des *Natural histories of Oxfordshire and Staffordshire* (Oxford, 1677-1686, 2 part. in-fol.), dont la première partie fut réimpr. en 1705 avec des additions de John Burman, son fils adoptif. Ce travail, dit Pulteney, n'a pas été surpassé pour l'abondance et l'exactitude des renseignements. On a encore de Plot : *De origine fontium* (1685, in-8°), des notices et des mémoires insérés dans les *Philosophical transactions*, et beaucoup de matériaux manuscrits relatifs à l'histoire naturelle du Kent, du Middlesex et de Londres. P. L.

Pulteney, *Sketches.* — Chalmers, *General Biograph. Dict.*

PLOTIN (Πλωτῖνος), chef de l'école philosophique néoplatonicienne, né en 205 après J. C., à Lycopolis, en Égypte (1), mort en 270, en Campanie, dans la seconde année du règne de l'empereur Claude II. A huit ans il fut mis entre les mains d'un grammairien dont le nom ne nous a pas été conservé; et à cet âge il avait encore une nourrice, « dont il découvrait, dit Porphyre, le sein pour téter avec avidité ». A vingt-huit ans, il se mit avec ardeur à étudier la philosophie, sous les maîtres les plus renommés d'Alexandrie; mais il s'attacha de préférence à l'école d'Ammonius Saccas. Pour s'initier ensuite aux doctrines des Perses et des Indiens, il accompagna, à trente-neuf ans, l'empereur Gordien dans son expédition en Mésopotamie. Après la mort de Gordien, il parvint à atteindre Antioche, d'où il gagna Rome. Il y enseigna depuis 245 jusqu'à l'époque de sa mort. Au nombre de ses disciples on cite Amélius, Longin et Porphyre.

A le juger d'après certains traits, rapportés par son biographe, Plotin avait une de ces organisations encore inexpliquées (car le mot *medium*, employé par les *spirites* ou spiritualistes modernes, n'explique rien) qui se prêtent singulièrement à la production de certains phénomènes, que la crédulité et le scepticisme tendent également à dénaturer. Ces organisations peuvent se présenter chez l'homme sain aussi bien que chez le malade. C'est dans ce dernier cas que se trouvait sans doute Plotin; car il était, suivant Porphyre, atteint d'une espèce d'affection chronique du pylore (κοιλιαχῷ), et d'après Suidas, du mal sacré (épilepsie). Sa maladie se compliqua d'un mal de gorge, survenu à la suite d'un écart de régime (1); « ce mal s'aigrit à un tel point, ajoute le disciple qui l'avait soigné, que sa voix, auparavant belle et forte, resta toujours enrouée; en outre, sa vue se troubla, et il lui survint des ulcères aux pieds et aux mains. » Il ne voulut jamais prendre de remède, et s'abstint de manger de la chair des animaux domestiques. On cite aussi de lui comme une singularité de n'avoir permis à aucun artiste de faire son portrait ou son buste. « N'est-ce pas assez, disait-il, de porter sans cesse avec nous cette image en chair et en os, le corps dans lequel la nature a renfermé notre âme? Faut-il encore transmettre à la postérité l'image de cette image comme un objet qui vaille la peine d'être regardé? » Son biographe nous raconte encore qu'il ne voulut jamais lui dire ni le mois ni le jour où il était né, « parce qu'il ne croyait pas convenable qu'on célébrât le jour de sa naissance »; ce qui ne l'empêchait pas d'offrir un sacrifice et de régaler ses amis aux anniversaires de Platon et de Socrate. Voici les particularités caractéristiques qui ont fait considérer Plotin, par ses disciples, comme un être en relation immédiate avec les dieux. Porphyre nous raconte l'entrevue que son maître eut un jour avec un prêtre égyptien, dans le temple d'Isis à Rome. Ce prêtre avait invité Plotin à venir assister à l'apparition d'un démon familier qui lui obéissait dès qu'il l'appelait. L'Égyptien évoqua son démon. Mais à sa place il apparut un dieu qui était d'un ordre supérieur à celui des démons; ce qui fit dire au prêtre : « Que vous êtes heureux, Plotin, d'avoir pour démon un Dieu! » Aussi Plotin répondit-il à Amélius, qui l'avait un jour prié de célébrer avec lui la fête d'une di-

(1) Selon Suidas et Eunape; car Porphyre n'indique pas le lieu de naissance de Plotin, dont il a tracé la *Vie*.

(1) Rejetant l'usage des bains, il se contentait de se faire frictionner tous les jours. Ceux qui lui rendaient ce service étant morts de la peste qui ravageait Rome, en 262, sous le règne de Gallien, il négligea de se faire frictionner, et cette négligence lui causa un mal de gorge. (Porphyre, *Vie de Plotin.*)

vinité inférieure (la nouvelle lune) : « C'est à ces dieux de venir me chercher, et non pas à moi d'aller les trouver. » — On cite comme un trait de la puissance du démon de Plotin la punition qui fut infligée à un de ses rivaux, nommé Olympius, qui voulait l'ensorceler à l'aide d'opérations magiques. Plotin, s'en étant aperçu, s'écria : « En ce moment, le corps d'Olympius éprouve des convulsions et se resserre comme une bourse. » Olympius cessa ses maléfices en essuyant les maux mêmes qu'il voulait faire souffrir à son adversaire. Au rapport de Porphyre, Plotin avait aussi la faculté de découvrir les objets volés et de prévoir ce que chacun de ses compagnons deviendrait un jour. Quoi qu'il en soit, les disciples ont certainement exagéré ou mal interprété les doctrines du maître concernant le démon ou le génie familier. Car voici ce que Plotin a lui-même enseigné : « Qu'est notre démon? C'est une des puissances de notre âme. Qu'est notre Dieu? C'est également une des puissances de notre âme .. Est-ce là le démon auquel nous sommes échus pendant notre vie? Non : notre démon est la puissance immédiatement supérieure à celle que nous exerçons; car elle préside à notre vie sans agir elle-même. La puissance qui agit en nous est la puissance inférieure à celle qui préside à notre vie, et c'est elle qui nous constitue essentiellement. Si nous vivons de la vie sensitive, nous avons pour démon la raison; si nous vivons de la vie rationnelle, nous avons pour démon le principe supérieur à la raison, principe qui préside à notre vie, mais n'agit pas lui-même et laisse agir la puissance (1). » Ainsi, dans le sens de Plotin, le démon familier, « que chacun se choisit soi-même suivant son genre de vie », n'est pas un être distinct de l'homme, mais une sorte de dépendance ou de continuité de l'âme (2).

L'empereur Gallien et l'impératrice Salonine, sa femme, eurent Plotin en grande estime. C'est ce qui avait engagé le philosophe à les prier de faire rebâtir une ville de Campanie en ruines, de la lui donner avec son territoire et de permettre à ceux qui viendraient l'habiter d'être régis par les lois de Platon. Cette ville devait porter le nom de *Platonopolis*. Mais la réalisation de ce projet fut, dit on, empêchée par les courtisans de l'empereur. Pendant son enseignement à Rome, plusieurs sénateurs venaient l'écouter. Parmi ces derniers on cite un certain Rogatianus, qui, pour mieux se détacher de la vie selon les préceptes du maître, avait abandonné ses biens, renvoyé ses domestiques et renoncé à ses dignités. Plotin avait beaucoup d'éloquence naturelle. « Il parlait, dit Porphyre, fort bien dans ses conférences; il savait trouver sur-le-champ les réponses qui convenaient. Cependant son langage n'était pas correct : il disait, par exemple, ἀναμνημίσκεται au lieu de ἀναμιμνήσκεται; il commettait les mêmes fautes en écrivant. Mais, lorsqu'il parlait, son intelligence semblait briller sur son visage et l'illuminer de ses rayons. Il était surtout beau quand il discutait : on voyait alors comme une légère rosée couler de son front; la douceur brillait sur sa face, et il répondait avec bonté... Il ne retouchait jamais ce qu'il avait écrit, parce que la faiblesse de sa vue lui rendait toute lecture fort pénible. Le caractère de son écriture n'était pas beau; il ne séparait pas les mots et faisait très-peu d'attention à l'orthographe : il n'était occupé que de ses idées. Lorsqu'il avait fini de composer quelque chose dans sa tête, et qu'ensuite il écrivait ce qu'il avait conçu, il semblait qu'il copiât un livre... Il ne se reposait jamais de cette attention intérieure; elle cessait à peine durant un sommeil troublé souvent par l'insuffisance de la nourriture et par cette concentration perpétuelle de l'esprit. » Eustochius recueillit les dernières paroles de Plotin qui était venu mourir dans le domaine de Zéthus, un de ses anciens amis. Plotin lui dit en expirant : « Je vais apporter ce qu'il y a de divin en nous à ce qu'il y a de divin dans l'univers. » Ces paroles résument en quelque sorte tout son système philosophique.

Les écrits de Plotin furent recueillis par Porphyre, qui les a distribués en six parties, appelées *Ennéades* (Neuvaines), parce qu'elles comprennent chacune neuf (ἐννέα) livres. Cet ouvrage, joint à ce qui nous reste d'Aristote et de Platon, forme le principal monument de la philosophie antique. Le système de Plotin se propose de ramener le subjectif et l'objectif à l'identité qui elle-même a pour base l'unité absolue. Cette unité ne peut pas être saisie par la pensée, mais par l'*intuition immédiate*, παρουσία. Le but de la philosophie était donc, suivant Plotin, l'union immédiate de l'âme avec Dieu. « Si l'âme, dit-il, est étrangère aux choses divines, pourquoi tenter d'en pénétrer la nature? Si, au contraire, elle a une étroite affinité avec elles, elle peut et doit chercher à les connaître. » Pour arriver à cette connaissance, toute âme doit d'abord considérer que « c'est l'âme universelle qui a produit, en leur soufflant un esprit de vie, tout ce qui est sur la terre et au ciel. Pour comprendre comment la vie s'est à la fois répandue dans l'univers et dans chaque être vivant, « il faut que notre âme contemple l'âme universelle, et pour y arriver elle doit être affranchie de l'erreur, et, plongée dans un profond recueillement, faire taire l'agitation du corps, le tumulte des sensations et tout ce qui l'entoure. Que tout se taise donc, et la terre et la mer, et

(1) IIIe *Ennéade*, liv. 4 (trad. de M. Bouillet).

(2) Cependant, dans un autre passage (IVe *Ennéade*, liv. 4), l'auteur semble revenir sur cette opinion, quand il dit « que les démons sont les instruments de l'âme universelle, et qu'ils sont susceptibles d'être amenés à certains actes et d'entendre les vœux qu'on leur adresse. Les démons soumis à cette influence sont ceux qui se rapprochent des hommes, et ils y sont d'autant plus soumis qu'ils s'en rapprochent davantage. »

l'air et le ciel même (1). Que l'âme se représente alors la grande âme, qui de tous côtés déborde dans cette masse immobile, s'y répand, la pénètre intimement et l'illumine comme les rayons du soleil éclairent et dorent un sombre nuage (2). »

L'âme, selon Plotin, ne forme pas avec le corps un véritable composé : elle y est comme la lumière dans l'air, c'est-à-dire passagèrement et sans s'y combiner. Mais elle n'en pénètre pas moins le corps tout entier : c'est par sa puissance ou ses facultés (δύναμεις) qu'elle met en jeu tous les organes et leurs fonctions. Ces facultés de l'âme comprennent la *vie végétative*, la *vie sensitive*, la *vie intellectuelle* et la *vie rationnelle*. Cette division est parfaitement exacte : aussi s'est-elle conservée jusqu'à nos jours. De ce que « l'âme ne peut voir et sentir que par l'intermédiaire du corps », Plotin conclut que la connaissance des choses sensibles suppose une homogénéité de rapports, une communauté d'affection (ὁμοπαθεία) entre le sujet et l'objet. Les sens sont chargés d'établir une espèce de contact du monde interne avec le monde externe. Ce n'est qu'après sa séparation du corps que l'âme vit dans le monde intelligible, qui est le *lieu de la pensée*, « où toutes les vérités sont claires et évidentes ». Par sa contemplation progressive, elle se crée elle-même le théâtre de son action, c'est-à-dire l'espace. L'âme est en rapport avec les trois hypostases ou substances (ὑποστάσεις) divines, l'*unité*, l'*intelligence* et l'*âme universelle*. L'unité constitue le fond même de notre être ; par notre intelligence nous sommes en communication permanente avec l'intelligence divine, qui contient toutes les intelligences particulières, comme l'âme universelle, à laquelle nous participons, renferme toutes les âmes particulières. L'âme humaine est comme une lumière allumée par Dieu et qui rayonne jusqu'à de certaines limites, au delà desquelles commence la nuit. En regardant ces limites, elle leur donne une forme, et se donne ainsi un corps, qui se décompose et rentre dans le réservoir commun de la matière dès que l'âme l'a quitté. C'est dans ces sympathies du corps et de l'âme qu'il faut chercher le pouvoir surnaturel de l'homme et le secret de la magie. « La magie véritable, ajoute Plotin, c'est l'*Amitié* qui règne dans l'univers, avec la *Haine*, son contraire. Le premier magicien, celui que les hommes consultent pour agir au moyen de ses philtres et de ses enchantements, c'est l'*Amour*... Par cet art les magiciens rapprochent les natures qui ont un amour inné les unes pour les autres ; ils unissent une âme à une autre âme comme on féconde des plantes éloignées les unes des autres (3). Il y a des invocations, des chants, des paroles, des figures, certaines attitudes tristes, certains sons plaintifs qui ont un attrait naturel, et leur influence s'étend sur la partie sensible de l'âme ; car la partie rationnelle ou la volonté ne se laisse pas subjuguer par les charmes. La vertu des prières ne repose pas non plus sur ce qu'elles seraient entendues par des êtres qui prennent des déterminations libres ; car ce n'est pas au libre arbitre que s'adressent les invocations. » Cette théorie de la magie est très-remarquable : elle donne à croire que dans les opérations magiques l'homme aliène en quelque sorte son libre arbitre. Seulement il ne faut pas oublier que le mot magie est pris dans un sens très-large par le célèbre commentateur de Platon. Ainsi, « l'influence magique se manifeste dans l'instinct qui nous porte au mariage, dans le soin que nous prenons de nos enfants, et en général dans tout ce que l'attrait de la volupté nous porte à faire... Chacun est poussé par sa nature, comme par une force occulte, vers le lieu où il doit se rendre (1). » — Quant à la métempsycose, Plotin doute que l'âme humaine puisse passer dans le corps d'une brute ; mais il admet que l'âme pure, complétement dématérialisée, n'a pas besoin de subir d'autres épreuves. « Il ne faut pas, dit-il, au sujet du suicide, faire sortir par violence l'âme du corps, de peur qu'elle n'emporte avec elle quelque chose de matériel ; car, dans ce cas, cet élément étranger l'accompagnera en quelque endroit qu'elle émigre. Il faut, au contraire, attendre que le corps tout entier se détache naturellement de l'âme ; alors celle-ci n'a plus besoin de passer dans un autre séjour ; elle est complétement délivrée du corps... Enfin, si le rang que l'on obtient là-haut dépend de l'état dans lequel on est en sortant du corps, il ne faut pas s'en séparer quand on peut encore ici faire des progrès (2). »

Plotin a développé les idées astrologiques dont le germe se trouve dans Platon. Tout conspire, selon lui, à un but unique (σύμπνοια μία). « De même que dans le corps humain chaque organe a sa fonction propre, de même dans l'univers les êtres ont chacun leur rôle particulier ; d'autant plus qu'ils ne sont pas seulement des parties de l'univers, mais qu'ils forment encore eux-mêmes des univers qui ont aussi leur importance. » Il est impossible de formuler plus nettement la doctrine du microcosme et du macrocosme. Attaché à ses idées sur l'unité absolue, d'où il faisait dériver la variété infinie des choses, Plotin devait vivement combattre les doctrines des gnostiques. Ces anciens sectaires du christianisme enseignaient, entre autres, que la créa-

(1) Saint Augustin a imité ce passage (*Confessiones*, IX, 10) : *Si cui sileat tumultus carnis, sileant phantasiæ terræ et aquarum et aeris, sileant et poli, et ipsa sibi anima sileat*, etc.

(2) *Enn.*, V, lib. 1.

(3) Plotin fait sans doute ici allusion à la fécondation des palmiers, plantes dioïques, c'est-à-dire dont les deux sexes sont séparés et portés sur des tiges différentes et souvent très-éloignées les unes des autres. Les anciens connaissaient et savaient pratiquer la fécondation artificielle des palmiers (en secouant le pollen des fleurs mâles au-dessus des fleurs femelles).

(1) IV^e *Ennéade*, liv. 4. C'est dans cette Ennéade que se trouve exposée toute la psychologie de Plotin.

(2) I^re *Enn.*, liv. 9.

tion du monde est une véritable déchéance, et que le *Démiurge*, c'est-à-dire le Dieu qui a créé et qui gouverne le monde, est un être ignorant et imparfait. Plotin réfute cette doctrine comme contraire au platonisme : en établissant que le sujet pensant, l'objet pensé et la pensée elle-même sont identiques dans l'intelligence divine, il paraît s'être inspiré à la fois de Platon et d'Aristote (1). Le mal qui se trouve dans l'univers, et qui formait le point de départ du gnosticisme, il le regarde comme nécessaire. « Tous les maux, dit-il, sont utiles à l'univers; tels sont les animaux venimeux; mais souvent on ignore à quoi ils servent. La méchanceté même est utile sous beaucoup de rapports, et peut produire de belles choses; par exemple elle oblige les hommes à la prudence, et ne laisse personne s'endormir dans une indolente sécurité (2). » Plotin considère le monde comme un type ou une image dont les formes se renouvellent sans cesse (εἰκὼν ἀεὶ εἰκονιζόμενος), formes qui ont pour matrice ou réceptacle la matière (ὑποκείμενόν τι καὶ ὑποδοχὴ εἰδῶν). Il explique la génération des êtres par une sorte d'irradiation, et représente le principe de toutes choses comme un foyer de lumière duquel émanent perpétuellement des rayons manifestant sa présence sur tous les points de l'infini. Cette lumière c'est l'Intelligence divine; le foyer dont elle découle, c'est l'Un (τὸ ἕν) qui déploie sa puissance par la multiplicité des êtres qui lui doivent la vie. Au-dessous de l'intelligence divine est l'âme, qui en dépend, qui subsiste par elle et avec elle. L'âme touche, d'un côté, au *soleil intelligible* de la divinité, au modèle de la raison (παράδειγμα τοῦ λόγου), et de l'autre, au *soleil* sensible, au monde. Elle est l'intermédiaire par lequel les êtres matériels d'ici se rattachent aux êtres spirituels, l'interprète (ἑρμηνευτική) des choses qui descendent du monde spirituel dans le monde sensible, ou vont de celui ci à celui-là. « Les êtres que nous appelons des dieux méritent ce nom parce que jamais ils ne restent attachés à la contemplation de l'Intelligence suprême dont l'âme universelle elle-même n'écarte jamais ses regards. Si les âmes humaines se sont précipitées de ces hautes régions, c'est qu'elles ont contemplé leurs images dans la matière comme dans le miroir de Bacchus. Cependant elles ne se sont pas séparées de leur principe divin, en sorte que si les pieds touchent la terre, la tête s'élève au-dessus du ciel. Elles descendent d'autant plus bas, que les soins du corps les absorbent davantage. Mais leur père céleste, ayant pitié d'elles, a fait leurs liens mortels : en les délivrant du corps il les fait revenir dans la région d'où elles étaient descendues (3). » Ce sont là des idées sur lesquelles Plotin revient souvent : elles forment comme le pivot du néoplatonisme, qui s'était proposé de concilier Platon avec Aristote, mais en inclinant visiblement vers le mysticisme de l'Orient, surtout de la Perse et de l'Égypte.

(1) II^e *Enn.*, liv. 9.
(2) II^e *Enn.*, liv. 3.
(3) IV^e *Enn.*, liv. 3.

La première édition du texte grec de Plotin parut à Bâle en 1580, in-fol., avec la traduction latine de Marsile Ficin; faite d'après quatre manuscrits, elle fut réimprimée en 1615, in-fol., ibid. En 1835 Fr. Creuzer et H. Moser donnèrent une nouvelle édition (texte revu, traduction latine de Ficin, commentaires et index); Oxford, 3 vol. in-4°. Elle a été reproduite par M. Dübner, qui y a joint des notes critiques, dans la Bibliothèque gréco-latine de M. A. Didot (Paris, 1855). L'édition la plus récente, donnée par M. Kirchhoff dans la collection Teubner, est très-correcte; on regrette seulement que l'éditeur y ait substitué l'ordre chronologique à la disposition méthodique, beaucoup plus commode, primitivement établie par Porphyre. Les *Ennéades* ont été partiellement traduites en anglais par Thomas Taylor, Londres, 1794 et 1817, in-8°, et en allemand (la 1^re^ *Ennéade* seulement) par V. Engelhardt, Erlangen, 1820-23, in-8°. La première traduction française complète a été donnée par M. Bouillet (Paris, 3 vol. in-8°, 1857); c'est un travail consciencieux, accompagné de notes et d'éclaircissements fort instructifs.

F. HOEFER.

Fabricius, *Bibliotheca Græca.* — Steinhart, dans l'*Encyclop.* de Pauly. — Winger, *Adumbratio decretorum Plotini de rebus ad doctrinam morum pertinentibus*; Wittenb., 1809. — Tennemann, *Geschichte der Philosophie*, t. V. — Vacherot, *Hist. de l'école d'Alexandrie.* — Kirchner, *Die Philosophie des Plotin*; Halle, 1854; in-8°. — Daunas, *Plotin et sa doctrine*; Paris, 1848, in-8°.

PLOUCQUET (*Gödefroi*), philosophe allemand, né le 25 août 1716, à Stuttgard, où il est mort, le 13 septembre 1790. D'une famille protestante d'origine française, il était fils d'un aubergiste. Comme il étudiait à Tubingue, il se laissa séduire par les écrits de Wolf, à tel point que, sans renoncer absolument à la théologie, il s'appliqua avec ardeur à la philosophie et aux mathématiques. Il manifesta cette double tendance de son esprit dans la thèse qu'il soutint en 1740 (*Diss. qua Cl. Varignonii demonstratio geometrica possibilitatis transsubstantiationis enervatur*), et où il essaya de concilier les principes de Wolf avec les enseignements de la religion chrétienne. Après avoir desservi différentes cures et dirigé une éducation particulière, il devint en 1746 diacre à Freudenstadt. Son mémoire sur les monades (*Primaria monadologiæ capita*; Berlin, 1748, in-4°) lui ouvrit en 1749 les portes de l'Académie des sciences de Berlin, et attira sur lui l'attention du duc de Wurtemberg, qui lui fit donner, en 1750, la chaire de logique et de métaphysique à Tubingue. Il y professa aussi l'économie politique; et en 1778 il fut appelé à Stuttgard pour faire un cours à l'École militaire. A la suite d'une attaque d'apoplexie (1782) ses facultés s'affaiblirent, et il fut obligé de quitter l'enseignement;

quelque temps après, un incendie réduisit en cendres sa bibliothèque. Ploucquet était doué d'une âme droite, d'un esprit clair et méthodique. « Champion du spiritualisme, disent MM. Haag, il combattit avec autant de sagacité que d'érudition les doctrines matérialistes prônées par les philosophes du dix-huitième siècle. Il ne craignit même pas de se mesurer avec Kant. Puis, remontant le cours des siècles, il soumit à une sévère analyse les systèmes de la philosophie ancienne, qu'il essaya de reconstruire dans des essais historiques, dignes encore aujourd'hui d'attention. » Cet auteur a laissé un très-grand nombre d'ouvrages, imprimés la plupart à Tubingue, et écrits d'un style pur, mais trop concis; en voici les principaux : *De materialismo;* 1750, in-4°; — *Principia de substantiis et phænomenis;* Francfort, 1758, in-8°; — *De Pyrrhonis epocha;* 1758, in-4°; — *Fundamenta philosophiæ speculativæ;* 1759, in-8°, plus. édit. : c'est une exposition claire et précise du système de Leibniz; — *De dogmatibus Thaletis et Anaxagoræ;* 1763, in-4°; — *Methodus calculandi in logicis;* 1763, in-8°, où il représente les syllogismes par des figures géométriques et des formules mathématiques; cette méthode, indiquée par Leibniz, l'entraîna dans une discussion avec Lambert et d'autres savants; — *Problemata de natura hominis ante et post mortem;* 1766, in-4°; — *Institutiones philosophiæ theoreticæ;* 1772, 1782, in-8°; *Elementa philosophiæ contemplativæ, sive De scientia ratiocinandi;* Stuttgard, 1778, in-4°; — *Commentationes philosophiæ selectiores;* Utrecht, 1781, in-4° : choix de dissertations publiées séparément; — *Variæ quæstiones metaphysicæ;* 1782, in-4°. K.

Souvenir de God. Ploucquet; Tubingue, 1790, in-8°. — Haag frères, *La France protestante.*

PLOUCQUET (*Guillaume-Godefroi*), médecin, fils du précédent, né le 20 décembre 1744, à Rœtenberg (Wurtemberg), mort le 12 janvier 1814, à Tubingue. Il étudia la médecine dans cette ville, y prit en 1766 le grade de docteur, et y enseigna son art depuis 1782. On a de lui une centaine d'écrits, publiés tous à Tubingue, à deux ou trois exceptions près; nous citerons dans le nombre : *Nova pulmonum docimasia;* 1782, in-4° : la nouvelle méthode de l'auteur consiste à peser le corps du fœtus avant de l'ouvrir, puis les poumons, et à comparer ensemble les deux poids obtenus; selon lui, dans l'enfant qui n'a pas respiré le rapport est comme 1 à 70 et dans celui qui a respiré comme 2 à 70 ou 1 à 35. Dans son *Commentarius in processus criminales supra homicidio et infanticidio* (1787, in-8°), il développe sa seconde épreuve expérimentale pour les cas d'infanticide; — *Fundamenta therapiæ catholicæ;* 1785, in-4°; — *Initia bibliothecæ medico-practicæ et chirurgicæ realis;* Tubingue, 1793-1800, 10 vol. in-4°; ce répertoire, qui fourmille d'erreurs, a été réimpr. et corrigé sous le titre de *Literatura medica digesta;* ibid., 1803, 4 vol. in-8°. K.

Callisen, *Medicin. Schriftsteller-Lexicon.* — *Biogr. médicale.*

PLOUVAIN (*Pierre-Antoine-Samuel-Joseph*), historien et jurisconsulte français, né le 7 septembre 1754, à Douai, où il mourut, le 29 novembre 1832. D'abord avocat au parlement de Flandre, il fut pourvu en 1777 d'une charge de conseiller à la gouvernance de Douai. A l'époque de la révolution, il devint juge au tribunal du district de cette ville. Juge au tribunal civil du département du Nord en 1795, juge suppléant au tribunal criminel en 1802, et juge en 1807, il entra en 1811, comme conseiller, à la cour impériale de Douai, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Ses principaux ouvrages sont (avec Six) : *Recueil des édits et déclarations, lettres patentes enregistrées au parlement de Flandre, des arrêts du conseil d'État particuliers à son ressort,* etc.; Douai, 1785-1790, 11 vol. in 4° : le douzième volume imprimé fut détruit par les ordres de la Société populaire en 1792; — *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du parlement de Flandre;* Douai, 1809, in-4°; — *Étrennes aux habitants de Douai;* Douai, 1809, in-12 : il contient, avec l'historique des siéges soutenus par cette ville, des recherches sur les monnaies qui y ont été frappées, et une notice sur l'université; — *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers de la gouvernance du souverain bailliage de Douai à Orchies;* Lille, 1810, in-4°; — *Souvenirs à l'usage des habitants de Douai, ou notes pour servir à l'histoire de cette ville, jusques et inclus l'année* 1821; Douai, 1822, in-12; — *Notes historiques relatives aux offices et aux officiers du conseil provincial d'Artois;* Douai, 1823, in-4°; — *Notes ou essais de statistique sur les communes composant le ressort de la cour royale de Douai;* Douai, 1824, in-12 : opuscule intéressant, qui indique à quelle juridiction chaque commune ressortissait, et par quelle coutume elle était régie en 1789; — *Éphémérides historiques de la ville de Douai. Biographie douaisiennne;* Douai, 1828, in-12. Les travaux de Plouvain, presque tous sans nom d'auteur, forment un ensemble de documents relatifs à l'histoire de la contrée qu'il habitait. Les manuscrits de ses ouvrages composaient le n° 1076 du *Catalogue des livres* du président Bigant, vendus à Douai en 1860. E. Regnard.

Le conseiller Plouvain, dans les *Archives hist. et litt. du nord de la France et du midi de la Belgique,* III, 262. — Duthilœul, *Bibliographie douaisienne.*

PLOWDEN (*Edmund*), jurisconsulte anglais, né en 1517, dans le Shropshire, mort le 6 février 1585, à Londres. Il étudia pendant plusieurs années la médecine à Oxford, puis à Cambridge, et fut admis, selon Wood, à pratiquer cet art en 1552. Presque aussitôt il y renonça pour s'appliquer à la jurisprudence dans l'école de Middle-

Temple, où il ne tarda pas à professer lui-même (1558). Sous le règne de Marie Tudor, il reçut le titre de docteur; mais son attachement aux principes de l'Église romaine lui fit perdre, sous Élisabeth, tout espoir d'avancement. Ce fut un des avocats les plus instruits et les plus intègres de son temps, et ses décisions firent longtemps autorité dans le barreau anglais. Son meilleur ouvrage, *Commentaries, or reports containing divers cases upon matters of law*, fut écrit en français et imprimé dans cette langue (Londres, 1571, 1578, 1599, 1613, 1684, in-fol.); ce ne fut qu'en 1761, à la sixième édition, que l'on songea à en donner une version anglaise, enrichie de notes et d'éclaircissements.

Wood, *Athenæ Oxon.*, I. — Fuller, *Worthies.* — Bridgman, *Legal bibliography.*

PLOWDEN (*Charles*), casuiste anglais, né le 1er mai 1743, en Irlande, mort le 13 juin 1821, à Jougne, village du Doubs. Il était de la famille du précédent. Élevé au séminaire anglais de Saint-Omer, il termina ses études à Rome, où il entra dans la Société de Jésus (1759); de retour dans son pays, il professa la théologie au séminaire catholique de Stonyhurst, et fut ensuite curé d'une chapelle à Bristol. Défenseur aussi zélé qu'imprudent des doctrines ultramontaines, il prit une part active aux divisions qui agitèrent ses coreligionnaires, écrivit contre eux avec une violence inexcusable, et fut même désapprouvé par le pape. Il revenait de Rome lorsqu'il mourut subitement, dans un village de la Franche-Comté en remontant en voiture pour continuer sa route. Parmi ses écrits on remarque : *Considerations on the modern opinion of the fallibility of the pope*; Londres, 1796, in-8°.

Son frère, **Plowden** (*Francis*), mort en 1829, à Paris, suivit la carrière du barreau, et se distingua par ses plaidoiries éloquentes ainsi que par son habileté dans la connaissance du droit. La chaleur de ses opinions libérales lui attira tant de désagréments qu'il fut obligé de quitter l'Irlande et de chercher un asile en France. Outre plusieurs écrits relatifs à la politique et à la jurisprudence, il a laissé en anglais : *Histoire abrégée de l'empire britannique pendant les années* 1794-1795; Londres, 1795, in-8°; — *Revue historique de l'état de l'Irlande depuis l'invasion d'Henry II jusqu'à l'acte d'union*; 1803, 3 vol. in-8°; — *Histoire d'Irlande;* 1812, 5 vol. in-8°; — *Subordination humaine;* Paris, 1824, in-8°.

Rose, *New biogr. Dict.*

PLUCHE (*Noël-Antoine*), naturaliste et littérateur français, né à Reims en 1688, mort à la Varenne-Saint-Maur, près Paris, le 19 novembre 1761. Nommé à l'âge de vingt-deux ans professeur d'humanités dans le collége de sa ville natale, il passa en 1713 à la chaire de rhétorique, et fut peu après élevé aux ordres sacrés. Instruit de son mérite, M. de Clermont, évêque de Laon, lui offrit la direction du collége de cette ville, place que Pluche accepta dans l'espérance de n'y être point, comme à Reims, inquiété sur ses opinions religieuses. Ses soins et ses lumières avaient ramené l'ordre dans ce collége et ranimé le goût des bonnes études à Laon, lorsque son refus d'adhésion à la bulle *Unigenitus* le força de se démettre de ses fonctions. Une lettre de cachet était même déjà lancée contre lui, quand Rollin lui fit trouver un asile chez M. de Gasville, intendant de Rouen, qui lui confia l'éducation de son fils. En même temps, lord Stafford le chargea de donner à son fils des leçons de physique, ce qui permit à Pluche d'apprendre la langue anglaise. Le hasard lui ayant fait découvrir un acte intéressant pour la couronne, acte qu'il adressa au cardinal de Fleury pour le déposer aux archives du royaume, ce ministre lui donna un riche prieuré, qu'il refusa pour ne point signer l'acceptation de la bulle, mais qu'il échangea contre une gratification qui lui permit de venir habiter Paris. L'abbé Pluche y donna d'abord des leçons de géométrie et d'histoire, et se rendit bientôt célèbre par ses ouvrages. Une surdité extrême le détermina à se retirer en 1749 à la Varenne-Saint-Maur, où, après avoir pendant douze ans consacré sa vie à la prière et à l'étude, il mourut d'apoplexie. On a de Pluche : *Spectacle de la nature*; Paris, 1732, 8 tom. en 9 vol. in 12, ouvrage instructif et agréable, mais où l'auteur dit peu en beaucoup de paroles; c'est un tableau vivant et animé de l'œuvre de la création. Il a été réimprimé souvent et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. Une édition abrégée et revue en a été donnée par L.-F. Jauffret (1803, 8 vol. in-18), et le marquis de Puységur en avait publié l'*Analyse et l'Abrégé* (Reims, 1772 ou 1786, in-12); — *Histoire du Ciel;* Paris, 1739, 2 vol. in-12; la Haye, 1740, même format; traduit en anglais et en allemand. La première partie est presque une mythologie complète, fondée sur des idées neuves, mais simples et ingénieuses; la seconde partie est l'histoire des idées philosophiques sur la formation du monde; — *La Mécanique des langues;* Paris, 1751, in-12 : traduit en latin par Pluche lui-même, sous le titre : *De linguarum artificio et doctrina;* Paris, 1751, in-12; — *Concorde de la Géographie des différents âges;* Paris, 1765, in-12, avec cartes, portrait de l'auteur et son *Éloge historique* par Robert Étienne, ouvrage publié par Thuilier, curé de Givry-sur-Aisne, qui l'a fait précéder de quelques pièces de vers échappées dans la jeunesse à l'abbé Pluche; — *Harmonie des Psaumes et de l'Évangile;* Paris, 1764, in-12, traduction d'une exacte fidélité et précieuse par des notes relatives à la Vulgate, aux Septante et au texte hébreu; — *Lettre sur la sainte Ampoule et sur le Sacre de nos rois à Reims;* Laon, 1719, et Paris, 1775, in-8°. Pluche a laissé en manuscrit : une *Histoire sainte* en latin, et des

Fragments de deux *Traités*, l'un sur les *Prophéties*, l'autre sur l'*Étude du cœur humain*.

H. F.

R. Etienne, *Éloge de Pluche*. — Feller. *Dict. hist.* — *Éloge de Pluche* dans le huitième cahier de la *Galerie française*. — *Les Champenois célèbres*.

PLUKENET (*Léonard*), botaniste anglais, né en 1642; l'année précise de sa mort n'est pas connue. Il paraît être d'origine française, si l'on s'en rapporte à la transformation latine de son nom (*plus quam nitidus*, plus que net), à moins toutefois qu'il n'y ait là qu'un simple jeu de mots. La même incertitude règne sur presque toutes les circonstances de sa vie. On n'est pas bien assuré qu'il prit, comme on l'a dit, ses degrés à Cambridge. Exerça-t-il la médecine ou fut-il seulement apothicaire? Encore une question à résoudre. Toujours est-il qu'il avait le goût des plantes, qu'il les cultivait dans un petit jardin situé derrière Westminster, qu'il n'épargnait rien pour s'en procurer de rares ou de nouvelles. Son herbier, riche de huit mille plantes, devint une des curiosités du temps : il fut acheté par Sloane et déposé plus tard au Musée britannique. Vers la fin de ses jours, il était dans un état voisin de l'indigence, et sollicita des secours de la reine d'Angleterre, qui lui donna la surintendance du jardin d'Hamptoncourt, en même temps que le titre de professeur royal de botaniqne. Plukenet possédait une instruction solide, plus réelle peut-être que celle de Sloane et de Petiver, qui avaient eu le talent d'arriver tout à la fois à la renommée et à la fortune; il ne les aimait pas, et critiqua leurs ouvrages avec amertume. Quant aux siens, ils jouirent, lors de leur apparition, d'une vogue méritée; on les consulte encore avec fruit; il les publia à ses frais, et ils renferment la description de plus de plantes qu'aucun auteur n'en avait fait connaître avant lui. En voici les titres : *Phytographia* (Londres, 1691-1696, 4 part. in 4°); *Almagestum botanicum* (ibid., 1696, in-4°), *Almagesti botanici Mantissa* (ibid., 1700, in-4°), et *Amaltheum botanicum* (ibid., 1705, in-4°). Ces quatre traités ont été réunis en 1720 et en 1769, et augmentés en 1779 d'un *Index* approprié par Giseke. Ils contiennent plus de 2740 petites figures de plantes, dessinées par un grand nombre d'artistes et rangées par ordre alphabétique; les observations critiques y sont rares, et on n'y trouve aucune idée générale. Plumier a consacré à ce botaniste un genre de plantes de la famille des euphorbiacées (*plukenetia*). P. L—Y.

Pulteney, *Sketches of the progress of botany*. — Rees, *Cyclopædia*. — *Biogr. med.*

PLUMIER (*Charles*), botaniste français, né en 1646, à Marseille, mort en 1704, au port Sainte-Marie, près Cadix. Il était d'une famille obscure, et de bonne heure il fit profession dans l'ordre des Minimes. Habile à toute chose et curieux d'apprendre, il avait étudié les mathématiques et la peinture, il faisait des instruments d'optique et s'était exercé à l'art de tourner. Envoyé à Rome dans le couvent de la Trinité du Mont, qui appartenait à la France, il se lia avec Paolo Boccone, qui lui communiqua son penchant pour la botanique. A son retour, il reçut des leçons de Tournefort, et obtint la permission de visiter les îles d'Hyères, les côtes de la Provence et du Languedoc, afin d'y recueillir des plantes. En 1689 il consentit avec empressement à accompagner Surian dans les Antilles françaises pour en examiner les productions et pour y faire les recherches qui pourraient être utiles à l'agriculture. Une pension et le titre de botaniste du roi furent la récompense du zèle et du succès avec lesquels il remplit cette mission. Par ordre de Louis XIV, il visita deux fois encore l'Amérique, en 1693 et en 1695, et fit des courses multipliées dans l'île de Saint-Domingue et sur le littoral du Mexique. Il allait s'embarquer de nouveau, dans le but particulier de reconnaître l'origine des meilleures espèces de quinquina, lorsqu'il mourut d'une inflammation de la plèvre, à l'âge de cinquante-six ans. Plumier est peut-être, selon Cuvier, de tous les hommes qui se sont occupés d'histoire naturelle, celui qui a été le plus actif. Il laissa en effet des manuscrits en grand nombre : outre ceux qui ont été imprimés, il en reste encore beaucoup à la Bibliothèque impériale (22 vol. in-fol., et au museum d'histoire naturelle sur des recherches de tous genres, ainsi qu'en Hollande et à Berlin; plusieurs ont été perdus. Il dessinait avec tant de facilité que le nombre de ses figures, tant d'animaux que de plantes, s'élève, dans le catalogue du P. Feuillée, à près de 6,000; ces figures, la plupart au simple trait, sont des meilleures et des plus fidèles que l'on connaisse. Boerhaave en fit copier 508, qui passèrent entre les mains de Burmann; on en voyait aussi une partie dans la collection de sir Joseph Banks. « Plumier, dit la *Biographie médicale*, ne fut point un simple descripteur. Pénétré de l'esprit de Tournefort, il distribua en genres, et tout à fait dans sa manière, le nombre considérable de plantes nouvelles qu'il avait observées. La plupart de ses genres furent adoptés par Linné, et plusieurs de ceux que ce savant rejeta ont été rétablis par les modernes. L'usage introduit par Plumier de donner aux genres nouveaux les noms des botanistes distingués fait honneur à la délicatesse de son esprit. » On a de lui : *Description des plantes de l'Amérique;* Paris, 1693, in-fol., avec 108 pl. représentant surtout des fougères et des aroïdes; — *Nova plantarum americanarum genera;* Paris, 1703, in-4°, et 40 pl : c'est un supplément aux *Institutions* de Tournefort; on y trouve 106 genres nouveaux et environ 700 espèces; — *Traité des fougères de l'Amérique;* Paris, 1705, in-fol., et 172 pl., exécutées avec une netteté admirable; — *Plantarum americanarum fasc. X*; Amsterdam, 1755-1760, in-fol. et 262 pl., éditées par Burmann. Plusieurs travaux de Plumier sont disséminés dans le *Journal*

les Savants et les *Mémoires de Trévoux*, et on lui doit encore un traité technique, l'*Art de tourner* (Lyon, 1701, in-fol., pl.), excellent ouvrage écrit en latin et en français, traduit en russe par le tzar Pierre le Grand, et réimpr. à Paris en 1749. Tournefort lui a consacré un très-beau genre des Apocynées, le frangipanier (*plumeria*). P. L.

Niceron, *Mémoires*, XXIII. — Moréri, *Grand dict. hist.* — *Biogr. méd.* — Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, IV. — Haller, *Bibl. botanica.* — Labat, *Voyage aux Iles*, etc.

PLUMPTRE (*James*), littérateur anglais, né en 1770, mort en 1832. Fils de Robert Plumptre, président du collége de la Reine, à Cambridge, il fut élevé dans cette université, et en devint agrégé. En 1812 il obtint un bénéfice dans le comté de Huntingdon. Nous citerons de lui : *Osway* (1795), tragédie; — *Observations on Hamlet; Collection of songs* (3 vol. in-12), mis en musique par Ch. Hague; — *Discourses relating to the amusements of the stage* (1810), et *The English drama purified* (3 vol. in-12) : choix de pièces classiques.

Sa sœur, PLUMPTRE (*Anne*), née avec les plus heureuses dispositions, se familiarisa de bonne heure avec les langues modernes, et fit paraître, outre beaucoup de traductions, les ouvrages suivants : *Antoinette, Le Fils du recteur* (1798), romans; — *Vie et carrière de Kotzebue* (1800); — *Récit des trois années de séjour en France* (1810, 4 vol. in-8°); — *Histoire de moi-même et de mon ami Woman* (1812, 4 vol.), etc.

Rose, *New Biograph. dict.*

PLUNKET (*Oliver*), prélat catholique anglais, né en 1629, au château de Rathmore (comté de Meath), pendu le 1er juillet 1681, à Tyburn. Issu d'une bonne famille d'Irlande, il alla terminer ses études à Rome. Après y avoir occupé une chaire de théologie, il fut élevé à la double dignité d'archevêque d'Armagh et de primat d'Irlande (1669). Son zèle le rendit suspect aux protestants, et la violente réaction du torysme qui eut lieu en 1681 acheva de le perdre. Jeté en prison sur l'accusation banale d'avoir fomenté un complot contre la cour, il fut conduit à Londres, et condamné par un jury fanatique à la peine capitale. En vain sa loyauté fut attestée par quatre gouverneurs successifs de l'Irlande; on n'attendit même pas l'arrivée de ses témoins, et les moyens de défense qu'il avait demandés ne furent produits à Londres que trois jours après sa mort. On a de ce prélat un recueil de *Mandements* et de *Lettres pastorales* (Londres, 1686, 2 vol. in-4°).

State trials, VIII, 447-500. — Burnet, *Own times*, II, 279.

PLUNKET (*William-Conyngham*, baron), magistrat anglais, né en juillet 1764, à Enniskillen (Irlande), mort le 4 janvier 1854, près Bray (comté de Wicklow). Il était fils d'un pauvre pasteur anglican, et fut élevé aux frais de la congrégation de son père. Appelé en 1787 au barreau, il entra peu après, et par l'influence du comte de Charlemont, au parlement d'Irlande, et s'y fit remarquer par le zèle avec lequel il s'opposa à l'acte d'union. Il fut l'ami de Robert Emmet, et il prêta le secours de sa parole aux victimes de l'insurrection avortée de 1798. Il s'attacha ensuite au parti whig, et en éprouva les vicissitudes : après avoir rempli à Dublin les fonctions d'avocat général (1803), puis de procureur général (1805), il reprit, à la mort de Fox (1807), sa place au barreau de la chancellerie, et acquit par ses talents et son expérience consommée une fortune considérable. Élu en 1807 membre de la chambre des communes, il y siégea jusqu'en 1827, et à cette date il obtint à la fois une pairie anglaise, le titre de baron et la charge de président de la cour des plaids communs d'Irlande, qu'il garda trois années. Ce fut à son énergie et à sa persévérance que les catholiques furent en grande partie redevables de l'acte qui proclama leur émancipation et que la chambre haute ne vota qu'après beaucoup de difficultés. Nommé lord chancelier d'Irlande à la fin de 1830, Plunket occupa ce poste, à l'exception d'un intervalle de quelques mois, jusqu'au moment où lord Melbourne fut obligé de quitter les affaires (1841). Il passa les dernières années de sa vie dans ses terres en Irlande.

Son fils, PLUNKET (*Thomas*), né en 1792, à Dublin, fut appelé en 1839 à l'évêché de Tuam, dont le rapport annuel est, en plein pays catholique, estimé à 4,600 liv. (115,000 fr.). Depuis 1854 il est entré à la chambre des lords.

The english Cyclopædia (Biogr.). — *The Parliamentary companion.*

PLUQUET (*François-André-Adrien*), savant ecclésiastique français, né à Bayeux, le 14 juin 1716, mort à Paris, le 18 septembre 1790. Après d'excellentes études, faites dans sa ville natale et à Caen, il alla suivre à Paris en 1742 les cours de théologie et prendre ses grades universitaires. Précepteur de l'abbé de Choiseul, depuis archevêque d'Albi et de Cambrai, puis licencié en Sorbonne, il se lia avec les principaux érudits de l'époque, et principalement avec Fontenelle, Montesquieu et Helvétius. Il cultiva à la fois les sciences et l'histoire, et il sut revêtir d'une forme agréable et sensée les ouvrages nombreux qu'il publia, et qui lui valurent de bonne heure une réputation méritée. Il porta les mêmes qualités de l'esprit dans la chaire de philosophie morale, dont il fut chargé, en 1776, au Collége de France, après avoir été, en 1768, chanoine de Cambrai. En 1777 il changea sa chaire de philosophie contre la chaire d'histoire, qu'il abandonna en 1782, avec le titre de professeur honoraire. Il continua depuis cette époque jusqu'à sa mort ses travaux et ses recherches. Si l'on en juge par l'importance des ouvrages qu'il publia pendant cet intervalle, on admirera la prodigieuse activité que jusque dans l'âge le plus avancé il ne cessa de déployer. Il

revenait, le 18 septembre 1790, d'une promenade qu'il faisait chaque jour au jardin du Luxembourg, lorsqu'il fut frappé d'apoplexie. On a cité quelques dispositions assez singulières qui se trouvent dans le testament qu'il avait écrit en 1782. Voici la liste de ses ouvrages : *Examen du fatalisme;* Paris, 1757, 3 vol. in-12 : on lit encore avec fruit cette histoire d'un système philosophique ou religieux que l'on trouve dès les premiers siècles; — *Mémoires pour servir à l'histoire des égarements de l'esprit humain, par rapport à la religion chrétienne, ou dictionnaire des hérésies, des erreurs et des schismes;* Paris, 1762, 2 vol. in-8° : c'est le meilleur et le plus connu de ses ouvrages; une nouvelle édition, corrigée et augmentée de plusieurs articles, a été publiée en 1817 (Besançon, 2 vol. in-8°). Les articles ajoutés par l'éditeur sont *Béranger*, archidiacre du dixième siècle, *Constitutionnels*, *Jansénisme*, *Quesnelisme* et *Richer*, dans lesquels Frédéric Pluquet, neveu de l'auteur, crut apercevoir des personnalités tout à fait étrangères à l'esprit d'un homme qui s'était toujours distingué par une critique éclairée, une piété sincère et une sage tolérance. Il réclama contre ces additions dans l'*Ami de la religion*, du 16 juin 1818; — *Traité de la sociabilité;* Paris, 1767, 2 vol. in-12; — *Livres classiques de la Chine, recueillis par le P. Noël, trad. du latin et précédés d'observations;* Paris, 1784-1786, 7 vol. in-8°; — *Lettres* (trois) *à un ami sur les affaires actuelles de la librairie;* Londres, 1777, 3 part., in-8°. Ces lettres, fort intéressantes, s'élevaient avec force contre la suppression des priviléges accordés par les anciens règlements aux auteurs, et contre l'autorisation accordée à tout imprimeur de publier les livres que leurs auteurs ou leurs ayant-droits avaient seuls le droit d'imprimer et de vendre; — *Traité philosophique et politique sur le luxe;* Paris, 1786, 2 vol. in-12; — *Recueil de pièces trouvées dans le portefeuille d'un jeune homme de vingt ans* (le vicomte de Wall); Paris, 1788, in-8° : il ne fut que l'éditeur de cet ouvrage, précédé d'un avertissement, par l'abbé de Virieu. L'abbé Pluquet avait laissé plusieurs manuscrits, parmi lesquels se trouvait un *Traité sur l'origine de la Mythologie*, dans lequel il combattait le système de Banier. Il avait aussi formé le dessein de publier ses *Leçons sur l'histoire*, faites au Collége de France. En 1804 Dominique Ricard publia *le Traité de la superstition et de l'enthousiasme*, d'après un manuscrit de l'abbé Pluquet. Cet ouvrage dans lequel l'éditeur a respecté le texte primitif et ne s'est permis que quelques corrections de style, est accompagné d'une notice sur l'auteur.

Pluquet (*Frédéric*), neveu du précédent, bibliographe et archéologue, né à Bayeux, le 19 septembre 1781, mort dans cette ville, le 3 septembre 1834. Il avait exercé d'abord à Paris avec distinction la profession de libraire, et en sa qualité de bibliophile il avait réuni une riche collection d'ouvrages relatifs à l'histoire de Normandie. De retour à Bayeux, il y monta une pharmacie, qu'il administra jusqu'à sa mort. On lui doit un grand nombre de publications, telles que : *Notice sur Louis-Charles Bisson, évêque de Bayeux;* Paris, 1820, in-8°; — *Pièces pour servir à l'histoire des mœurs et des usages du Bessin, dans le moyen âge;* Caen, 1823, in-8°; — *Notice sur Robert Wace, poëte normand;* Rouen, 1824, in-8°; — *Chronique ascendante des ducs de Normandie;* Caen, 1825, in-8°; — *Mémoires sur les Trouvères normands;* Caen, 1824; — *Contes populaires, traditions, proverbes et dictons de l'arrondissement de Bayeux, suivis des noms rustiques et des noms de lieux les plus remarquables de ce pays;* Caen, 1825, 1834, in-8°; — *Notices sur les inspirés, fanatiques, imposteurs, béates*, etc., *du département de la Manche;* Saint-Lô, 1829, in-8°; — *Essai historique sur la ville de Bayeux et son arrondissement;* Caen, 1829, in-8°; — *Le Roman de Rou et des deux ducs de Normandie, publié pour la première fois;* Rouen, 1827, in-8°; — *Anecdotes ecclésiastiques du diocèse de Bayeux;* Caen, 1831, in-8°; — *Notice historique sur Charlotte Corday;* Rouen, 1831, in-8°.

C. Hippeau.

Mém. de la Soc. des Antiquaires de Normandie. — *Revue de Rouen.* — *Mémoires de l'Acad. de Caen.* — Quérard, *France littéraire.* — Ed. Frère, *Le Bibliographe normand.* — *Documents particuliers.*

PLUTARQUE, polygraphe grec, surtout moraliste et historien, naquit à Chéronée, ville de Béotie, sur les confins de la Phocide. On ignore la date de sa naissance et celle de sa mort; mais, par des conjectures fort probables, on place l'une vers l'an 50 de J.-C., l'autre vers l'an 120 : Plutarque a dû mourir dans sa soixante-dixième année environ. La seule date précise que l'on ait sur sa vie est celle-ci : à l'époque du voyage de Néron en Grèce, c'est-à-dire en 66, il suivait à Delphes les leçons du philosophe Ammonius; c'est lui-même qui nous l'apprend (1).

Plutarque appartenait à une des familles les plus honorables et les plus riches de la petite ville de Chéronée : doué de talents qui auraient pu le faire briller sur un plus vaste théâtre, il préféra rester dans sa ville natale, et y passa la plus grande partie de sa vie, par un motif tout patriotique : « Né dans une petite ville, dit-il lui-même (2), j'aime à m'y tenir, afin qu'elle ne devienne pas encore plus petite. » Sa vie se partagea entre ses devoirs de citoyen, ses études philosophiques et quelques voyages entrepris soit pour s'instruire, soit pour défendre les intérêts de sa patrie. C'est ainsi qu'il fut de bonne heure chargé d'une mission auprès d'un procon-

(1) *Dialogue sur le* Ei *du temple de Delphes*, c. 1.
(2) *Vie de Démosthène*, c. 2.

sul d'Achaïe; plus tard on le voit à Rome, où tout son temps est pris par les affaires de ses concitoyens et par les leçons de philosophie qu'il fait en public; ces doubles occupations l'absorbent tellement, qu'il n'a pas alors le loisir de bien apprendre la langue latine, qu'il nous dit lui-même n'avoir apprise que dans un âge avancé (1). Il vint du reste à Rome à deux reprises différentes (2) : c'est sans doute la seconde fois, alors qu'il jouissait déjà d'une grande célébrité, qu'il reçut d'un personnage considérable, L. Arulenus Rusticus, un hommage qu'il a été heureux de pouvoir rappeler : Rusticus assistait à une leçon de philosophie faite en grec par Plutarque; on vint lui porter une lettre de l'empereur : Rusticus ne voulut pas l'ouvrir avant que Plutarque eût fini de parler (3). Il fut honoré de toutes les dignités de sa patrie, et, dans sa vieillesse, remplit aux fêtes de Delphes les fonctions de prêtre d'Apollon. Il paraît avoir été précepteur d'Adrien, et, si l'on en croyait Suidas, il aurait été nommé consul par Trajan, qui l'aurait chargé de surveiller les Illyriens, peu soumis à l'autorité des Romains. Enfin, suivant une tradition accréditée au moyen âge, Plutarque aurait été le précepteur de Trajan lui-même. Cette tradition est détruite par les dates : Trajan était à peu près du même âge que Plutarque. Elle n'a du reste d'autre fondement que deux dédicaces de livres apocryphes, que l'on a longtemps crus de Plutarque : l'un en grec, les *Apophthegmes ;* l'autre en latin, l'*Institution de Trajan*, qui n'est cité que par un écrivain du douzième siècle, Jean de Salisbury (4), et par un compilateur du treizième, Vincent de Beauvais (5).

Plutarque, dans ses ouvrages, parle souvent de lui-même, de ses maîtres, de ses parents et de ses amis. Il nous apprend ainsi qu'il eut pour maître de philosophie un certain Ammonius, d'Alexandrie, qu'il ne faut pas confondre avec Ammonius Saccas, le maître de Plotin. Nous savons encore par lui qu'il voyagea en Italie, en Égypte et en Asie : il apporta dans ses voyages un esprit curieux et observateur, et il a consigné partout dans ses livres les résultats de ses observations. Il paraît avoir exercé, au moins pendant une partie de sa vie, la profession, alors si honorée, de *sophiste*, et la plupart de ses *OEuvres morales* ne sont autre chose que la reproduction, plus ou moins remaniée, des lectures ou des improvisations qu'il fit, selon l'usage du temps, partout où il passa.

« Les écrits de Plutarque, à les bien savourer, dit Montaigne, nous le découvrent assez. » L'idée qu'il nous donne de lui-même est celle d'un philosophe aimable, dont la morale, à la fois sévère et douce, prête un charme infini aux devoirs de la famille et de la société. C'est une âme tendre et délicate : il raconte lui-même (1) qu'ayant eu quelques démêlés avec la famille de sa femme, et ne voulant pas que leur union pût s'en ressentir, il fit avec elle un voyage au mont Hélicon, et que là il offrit un sacrifice à l'Amour, et mit sous la protection de ce dieu sa fidélité conjugale. Il vécut entouré d'amis dévoués, qu'il s'était attachés par les agréments de son esprit et de son caractère. S'il fallait en croire Aulu-Gelle (2), cet homme, dont le commerce était si séduisant, aurait été envers ses esclaves d'une dureté peu digne d'un philosophe. Ce compilateur représente Plutarque faisant fouetter un de ses esclaves : cet esclave lui reproche de se livrer à la colère, bien qu'il ait écrit un traité contre cette passion. Plutarque, du ton le plus calme, se met à lui prouver qu'il n'est nullement en colère, et dit à l'exécuteur du châtiment : « Pendant que nous discutons, lui et moi, continue ton office. » A cette anecdote, fort suspecte, on peut opposer une belle parole de Plutarque sur les esclaves, « qu'il vaut mieux rendre pires par son indulgence, que de se gâter soi-même par la colère, en voulant les corriger (3); » ce qui semble le plus la contredire, c'est cette douceur qui faisait évidemment le fond du caractère de Plutarque, et qui ne permet guère de croire qu'il ait pu joindre ainsi la moquerie à la dureté.

Plutarque est un des écrivains les plus féconds qui nous restent de l'antiquité; mais c'est à peine si la moitié des ouvrages qu'il avait composés nous est parvenue. Son fils, Lamprias, avait dressé pour un de ses amis une liste des écrits du philosophe de Chéronée. Cette liste, qui peut-être elle-même n'est pas complète, a été publiée dans plusieurs éditions de Plutarque et dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius : en comptant séparément chacune des *OEuvres morales* et des *Vies*, elle compte deux cent dix ouvrages, et il ne nous en reste que cent trente, y compris les apocryphes.

Nous venons d'indiquer la division généralement établie entre les écrits de Plutarque : *Vies* et *OEuvres morales*. Mais il est nécessaire d'avertir que sous cette dernière dénomination sont compris des ouvrages fort différents, et par le sujet, et par la forme, et par le caractère.

1° Œuvres morales. Nous commencerons par parler de ces derniers ouvrages. C'est l'ordre de la composition des ouvrages de Plutarque : il n'écrivit les *Vies* que dans un âge déjà avancé, et si quelques-unes des *Œuvres morales* appartiennent à la dernière partie de sa vie, c'est sans aucun doute dans ce recueil qu'il faut chercher les œuvres de sa jeunesse.

(1) *Vie de Démosthène.*
(2) *Propos de table*, VIII, 7.
(3) *De la curiosité*, fin.
(4) *Policraticus*, V-VIII, pass. — V. *Pluturchi Opp.*, éd. Didot, t. V, p. 59.
(5) *Specul. histor.*, X, 47.

(1) *Dialogue sur l'amour.*
(2) *Noct. Attic.*, I, 26.
(3) *Qu'il faut réprimer la colère*, ch. XI.

De ce nombre sont vraisemblablement les compositions qui sentent le plus le sophiste, les déclamations d'école comme nous en fournissent les œuvres des rhéteurs. C'est ainsi que dans le traité intitulé : *Quel est le plus utile, du feu ou de l'eau?* il présentait un double plaidoyer, d'abord en faveur de l'un, puis en faveur de l'autre de ces éléments. C'est ainsi que dans un dialogue sur cette question : *Les animaux de terre ont-ils plus d'adresse que ceux de mer?* il offrait deux plaidoyers contradictoires, prononcés par des jeunes gens passionnés les uns pour la chasse, les autres pour la pêche : les chasseurs plaidaient la cause des animaux de terre, les pêcheurs celle des animaux aquatiques. Dans un autre dialogue, présenté sous une forme plus piquante, et où il mettait en scène Gryllus, Ulysse et Circé, il voulait prouver *que les bêtes ont l'usage de la raison;* et, en véritable rhéteur, mais en rhéteur qui mêle à la déclamation une pointe de satire morale, il ne se contentait pas d'attribuer aux animaux une âme raisonnable, il égalait en tout cette âme à celle des hommes; il attribuait même aux bêtes la supériorité sur l'espèce humaine, pour la chasteté, la tempérance et bien d'autres qualités. On reconnaît là l'idée d'une des *Satires* de Boileau, où l'âne est comparé à l'homme et jugé plus sensé. Plutarque avait encore trouvé ingénieux, surtout de la part d'un rhéteur, de se poser cette question : *Les Athéniens se sont-ils plus illustrés par les lettres que par les armes?* et de conclure que c'est surtout à ses généraux qu'Athènes doit sa gloire, par cette raison que les exploits des généraux prouvent plus de mérite que les productions des écrivains. Dans deux déclamations intitulées, l'une *Sur la fortune des Romains*, l'autre *Sur la fortune d'Alexandre*, il établissait une sorte de contestation entre la Vertu et la Fortune pour faire décider à laquelle des deux revenait la gloire d'avoir élevé l'empire romain au degré de puissance où il était parvenu. La première de ces déclamations ne nous étant pas arrivée complète, la Fortune y a seule la parole, et il reste incertain si Plutarque ne lui a pas donné gain de cause. On peut croire qu'il l'a fait quand on lit les deux *Discours sur la fortune d'Alexandre*, où le héros grec est loué avec un enthousiasme aveugle, et représenté non-seulement comme le plus illustre des conquérants, mais comme l'élève fidèle de la philosophie, comme le sage idéal qu'elle entreprend de former. Il est vrai qu'une partie de ces hyperboles ne semble pas devoir être mise à la charge de Plutarque, et que le second de ces *Discours sur la fortune d'Alexandre* est généralement considéré comme apocryphe.

Une de ces déclamations de Plutarque a obtenu une fortune qu'elle ne méritait guère : un éloquent écrivain du dix-huitième siècle s'est emparé du paradoxe qui s'y trouve développé, et s'en est inspiré dans un de ses plus remarquables ouvrages. Le fameux passage de l'*Émile* de J.-J. Rousseau contre l'usage des viandes est un souvenir des deux *Discours de Plutarque sur l'usage des viandes*, dans lesquels l'un des préceptes de la vie pythagoricienne était soutenu à grand renfort de figures oratoires.

Si Plutarque n'avait composé que ces écrits, son nom serait confondu avec celui des Philostrate et des Libanius. On trouve déjà de meilleures traces de sa profession de sophiste dans quelques ouvrages de rhétorique et de littérature mêlée, par exemple dans un traité agréable et intéressant *Sur la manière de lire les poëtes*, où il veut que le cœur profite autant que l'esprit; dans une *Comparaison de Ménandre et d'Aristophane*, dont il ne nous est malheureusement resté qu'un abrégé, et où l'on regrette de voir les préoccupations du moraliste nuire un peu à la sûreté de la critique littéraire (Aristophane y est trop rabaissé au profit de Ménandre); surtout dans ses *Symposiaques*, ou *Propos de table*, dialogue en neuf livres (en l'honneur des neuf Muses), ouvrage dans le genre où ont été composés depuis le *Banquet des sophistes* d'Athénée, et les *Saturnales* de Macrobe : c'est, sous une forme attrayante, une suite de discussions sur les sujets les plus divers, philosophie, morale, politique, histoire, antiquités, littérature, physique, médecine, etc. Ce livre seul suffirait à donner une idée de toutes les *Œuvres morales* de Plutarque, véritable encyclopédie, présentée sous la forme tantôt d'un traité, tantôt d'un dialogue, tantôt de récits mythiques ou allégoriques.

Nous les distinguerons par ordre de matières.

I. Philosophie. Plutarque n'est pas à proprement parler un philosophe : c'est plutôt un rhéteur, mais un rhéteur curieux de philosophie, et surtout préoccupé de morale. Il y a en lui du Dion Chrysostome et du Thémistius, plutôt que du Plotin ou du Proclus. Il sait beaucoup; il connaît les opinions de tous les philosophes qui ont laissé une trace, et il essaye de se faire à lui-même des doctrines; mais son éclectisme est timide et mal défini. On voit bien qu'il repousse les enseignements des épicuriens et des stoïciens, et qu'il est de préférence attiré vers Platon; mais sa pensée reste indécise et confuse. On a pu l'accuser à la fois de faiblesse, tantôt pour l'athéisme, tantôt pour la superstition, et s'il y a de graves raisons de penser qu'il croyait à un Dieu suprême, servi par des divinités inférieures, il y a aussi des motifs de supposer que le dualisme persan ne lui répugnait pas (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que par son besoin de savoir, par ses essais de fusion entre les doctrines philosophiques et religieuses de l'antiquité grecque et orientale, par les interprétations assez hardies qu'il propose pour certains mythes étrangers, qui ne sont pour lui que des symboles plus ou

(1) V. Cudworth, *System. intellectual. An Plutarchus duplicis Dei patronus fuerit.*

moins faciles à ramener aux idées grecques, Plutarque participe au mouvement philosophique d'où est sortie l'école d'Alexandrie. S'il n'a pas, il s'en faut de beaucoup, la profondeur métaphysique des chefs de cette école, il en a du moins le savoir; et son immense érudition n'a pas médiocrement servi à ceux qui puisent à pleines mains dans ses livres, en oubliant quelquefois de le citer : témoin Proclus, qui pour son traité *Des doutes sur la Providence* semble avoir eu constamment sous les yeux le livre des Plutarque *Des délais de la justice divine*. Comme preuve des fluctuations de Plutarque entre l'idée d'un Être suprême et celle de deux principes rivaux et ennemis (Ormuz et Ahriman), il suffit de lire d'un côté le traité que nous venons de citer, de l'autre le traité *Sur Isis et Osiris*, qui est d'ailleurs d'un prix inestimable pour la connaissance des interprétations des mythes orientaux proposées par la philosophie grecque. Comme preuve de son indécision au sujet de ce qu'il faut penser de l'athéisme et de la superstition, il n'y a qu'à lire le traité *De la superstition*, où il semble préférer l'athéisme, et le traité intitulé *Qu'on ne peut vivre agréablement selon la doctrine d'Épicure*, où il déclare aimer encore mieux la superstition. On voit qu'il a le sentiment de deux écueils : il essaye de se maintenir à une égale distance des deux, mais tantôt c'est l'un, tantôt c'est l'autre qui l'effraye le plus. En somme, Plutarque n'est rien moins qu'un athée, ce serait plutôt un superstitieux. Il méritait bien de remplir, à la fin de sa vie, les fonctions de prêtre d'Apollon Pythien : il avait assez disserté sur le temple de Delphes et sur les oracles. On peut voir ces dissertations, qui toutes, il est vrai, ne sont pas en son nom, et dont il semble avoir voulu partager avec d'autres la responsabilité dans les trois dialogues suivants : *Ce que signifie le mot* EI *gravé sur la porte du temple de Delphes; — Pourquoi la Pythie ne rend plus ses oracles en vers; — Pourquoi les oracles ont cessé*. Dans un autre dialogue *Sur la face qui paraît dans la lune*, on irait chercher et l'on trouve en effet des renseignements sur les opinions astronomiques des anciens; mais ce n'est pas tout : l'ouvrage se termine par un épisode fabuleux sur l'île d'Ogygie, demeure de Saturne. Pour Plutarque, la croyance aux dieux n'est qu'un premier pas vers d'autres croyances; et c'est pour cela qu'il cherche à raviver dans la foule, en s'adressant à son imagination, la foi aux divinités de l'Olympe. Mais il oublie de leur donner des titres aux respects des hommes, et ce Saturne, qu'il veut que l'on adore, il le représente vaincu par le sommeil et cédant aux passions les plus violentes. Ce n'est pas avec ces idées confuses sur la Divinité que Plutarque pouvait résoudre la question du destin, que s'est si souvent posée l'antiquité : son traité *Sur le Destin*, d'ailleurs incomplet, semble n'être qu'un recueil de notes confuses, où apparaissent les opinions divergentes des philosophes anciens, mais où l'on n'entrevoit pas la conclusion de Plutarque.

II. Histoire de la philosophie. Ce qu'il est à propos de chercher dans Plutarque, ce ne sont pas ses opinions philosophiques, ce sont celles de ses devanciers. C'est moins un philosophe qu'un historien de la philosophie. Encore est-il insuffisant, même sur ce point, non pas seulement parce que nous n'avons pas tout ce qu'il a écrit, mais parce que ce qu'il a écrit sur ce sujet manque d'ordre et de netteté. Au lieu d'exposer méthodiquement l'histoire des systèmes, il prend les doctrines les unes après les autres, selon qu'elles lui semblent intéressantes, ou suivant le hasard de ses lectures et de ses improvisations, et les discute ordinairement sans les éclaircir, quelquefois peut-être sans les bien comprendre. Ce serait un livre bien précieux que celui qui nous reste sous son nom *Sur les opinions des philosophes*, si ce livre était composé méthodiquement; mais c'est une collection confuse des opinions des philosophes *de omni re scibili*, et plusieurs critiques se refusent même à y voir l'œuvre de Plutarque : peut-être était-ce l'abrégé d'un ouvrage plus considérable que, selon la liste de Lamprias, il avait écrit sur ce sujet, mais qui ne paraît pas avoir eu le mérite d'une composition harmonieuse; peut-être même n'est-ce autre chose qu'un recueil de notes prises par Plutarque à son usage, ou à l'usage de ses élèves ou de ses enfants.

Il n'y a pas beaucoup plus d'ordre dans les ouvrages assez nombreux de polémique que Plutarque a écrits contre les stoïciens et les épicuriens, ouvrages du reste fort instructifs pour l'histoire de la secte de Zénon, et surtout pour l'histoire, moins connue, de la secte d'Épicure : *Des contradictions des stoïciens; — Que les stoïciens disent des choses plus étranges que les poëtes; — Des conceptions communes*, ou *du sens commun* (contre les stoïciens); — *Qu'on ne peut vivre agréablement en suivant la doctrine d'Épicure; — Contre l'épicurien Colotès*. Tout d'abord il faut reconnaître que Plutarque a bien vu les défauts des deux doctrines, d'une part l'ambition morale excessive des stoïciens et leur goût pour les paradoxes, d'autre part le danger des principes des épicuriens, dont l'écueil, en quelque sorte fatal, était le relâchement des mœurs, et la vanité de leurs efforts pour atteindre l'unique but qu'ils proposassent à la vie humaine, le bonheur. Mais il faut dire aussi qu'il n'a porté de coups vigoureux ni à l'une ni à l'autre de ces doctrines. Ce n'est pas réfuter victorieusement le stoïcisme que de renouveler contre les stoïciens les plaisanteries de Cicéron et d'Horace, comme l'a fait Plutarque dans cette déclamation d'école qui a pour titre : *Que les stoïciens disent des choses plus étranges que les poëtes*. D'un autre côté, il

n'était guère opportun de disserter contre les épicuriens sur un ton presque constant d'aigreur et d'injure, surtout quand il reprochait aux Épicuriens, et particulièrement à Colotès, d'avoir outragé les anciens philosophes pour grandir à leurs dépens son maître Épicure. Plutarque montre contre les stoïciens et les épicuriens un acharnement fort sincère sans doute, mais injuste et partial. A vrai dire, il ne présente pas un exposé de leurs doctrines : il choisit, avec la passion d'un ennemi, les points les plus contestables de leurs systèmes, les endroits les plus faibles des livres publiés par les écrivains de chaque école; il essaye de les mettre en contradiction les uns avec les autres, puis il triomphe de ces contradictions, que souvent il exagère. En général, en combattant les stoïciens, auxquels il n'a pas rendu assez justice, il est plus subtil qu'éloquent : il atteint quelquefois à une véritable éloquence en attaquant les épicuriens, parce que là du moins il traite de vérités éternelles, la foi en une Providence et la croyance à l'immortalité de l'âme.

Plutarque, qui est un platonicien plus ou moins fidèle aux doctrines du chef de l'Académie, aurait pu nous donner sur ces doctrines des éclaircissements bien précieux; mais il n'était pas assez métaphysicien pour bien entrer dans le cœur des doctrines du maître. On peut s'en convaincre en lisant son traité *De la création de l'âme d'après le Timée de Platon*. Pour sentir la différence d'un simple rhéteur comme Plutarque et d'un métaphysicien, il faut comparer ce commentaire du *Timée* à celui qu'en a donné Proclus. Cicéron, parlant à Atticus de quelque chose d'obscur, disait que c'était aussi inintelligible que la doctrine des *Nombres* de Platon. Plutarque se lance dans l'exposition de cette doctrine, qu'il ne fait pas comprendre, et que sans doute il n'entendait pas bien lui-même. Son livre intitulé *Questions platoniques* a de moins hautes visées, et se borne à l'explication de quelques termes employés par Platon et de quelques problèmes que soulève la lecture de ses écrits. En résumé, Plutarque est un interprète peu original et peu profond des doctrines platoniciennes : il est platonicien surtout par sa manière de philosopher, qui n'a rien de dogmatique ni de pédantesque : en général il ne disserte pas, il cause; il ne s'impose pas, il s'insinue. C'est même un imitateur assez habile du langage socratique et du dialogue platonicien, contre lequel un demi-siècle plus tard Lucien opérera une réaction couronnée de succès (1). Ses dialogues *Du démon de Socrate* et *Le Banquet des sept sages*, ainsi que quelques autres que nous avons déjà eu occasion de citer, sont assurément bien loin des dialogues de Platon; mais on y trouve de l'instruction et de l'agrément. Le dialogue *Du démon de Socrate* surtout mérite d'attirer l'attention, et par le cadre dramatique dans lequel la discussion est jetée, peut-être faut-il dire perdue, et par le mythe de Timarque de Chéronée, où l'on sent encore l'imitation de Platon, comme on la voit dans le mythe de l'île d'Ogygie, dont nous avons déjà parlé, et dans celui de Thespésion, qui n'est pas le moindre ornement du traité *Sur les délais de la justice divine*.

III. Physique et hygiène. Dans un temps où les diverses branches des connaissances humaines n'étaient pas encore séparées, la philosophie les embrassait toutes; c'est ainsi que Plutarque s'est trouvé amené à composer des ouvrages purement spéciaux, comme ceux ci : *De la face qui paraît dans la lune; — Questions naturelles; — De la cause du froid; — Préceptes de santé*. Il est assez naturel que ce soient là les plus faibles de ses écrits : la science a fait de tels progrès depuis Plutarque qu'il est difficile de ne pas sourire en lisant les solutions qu'il propose quelquefois; mais, comme on peut être sûr qu'il ne les a pas inventées, ces erreurs portent avec elles leur instruction, et ces livres de Plutarque montrent quel était de son temps l'état général de la science. D'ailleurs tout n'est pas à dédaigner dans ces ouvrages, surtout dans le dernier, où Plutarque témoigne de ses préoccupations les plus vives en donnant aux lettrés des conseils pour la conservation de leur santé.

IV. Antiquités et mélanges d'érudition. Dans ce genre, auquel se rattachent les *Propos de Table*, déjà signalés, nous avons de Plutarque plusieurs ouvrages d'un caractère mixte, mais dont quelques-uns ont une assez grande valeur, moins pour leurs qualités littéraires que pour les renseignements qu'ils renferment. De ce nombre sont les *Questions grecques* et les *Questions romaines*, où l'on trouve de précieux détails sur la religion, les mœurs et particulièrement la vie de famille chez les Grecs et les Romains. — Dans le livre *De la Musique*, ouvrage plus historique que théorique, il fait connaître l'origine et les progrès de la musique, et il recherche les causes de sa décadence chez les Grecs. — Le traité *De la Malignité d'Hérodote* est une sorte de protestation contre le père de l'histoire, que Plutarque accuse de mensonge. Après avoir reconnu le mérite de l'écrivain, il essaye d'infirmer les témoignages de l'historien : il entreprend une critique générale de l'histoire d'Hérodote, qu'il accuse de partialité, de mauvaise foi, de *malignité* en un mot. Mais quelles sont les raisons de la colère de Plutarque? C'est qu'Hérodote, avec toute la Grèce, avait accusé les Béotiens d'avoir fait cause commune avec les Perses dans la guerre médique, et que Plutarque, en Béotien patriote, ne pouvait pardonner à Hérodote d'avoir en quelque sorte éternisé la honte de sa patrie. — A

(1) V. Lucien, *La double accusation, ou les Jugements*, qui est une satire des dialogues imités de Platon (genre usé, selon lui), et l'apologie du nouveau genre de dialogue, dont il présente des essais.

ces ouvrages d'érudition mêlée on peut joindre des fragments narratifs, comme *Les événements tragiques causés par l'amour*, qui rappellent l'ouvrage de Parthénius de Nicée, et *Les Actions courageuses et vertueuses des femmes*.

V. Morale. Traités qui fournissent le titre du Recueil et en forment la plus grande partie, sinon par l'étendue, du moins par le mérite. Plutarque est aujourd'hui moins populaire comme moraliste que comme historien; cela n'empêche pas que ses *Œuvres morales* n'aient contribué pour beaucoup à fonder en France sa popularité. Lorsqu'elles furent traduites, au seizième siècle, par Amyot, elles furent accueillies comme auraient pu l'être les œuvres d'un Père de l'Église. Les préfaces d'Amyot prouvent combien ses conseils étaient tenus en haute estime par le traducteur et devaient l'être par le public. Cela s'explique : il n'y avait guère eu encore de livre de morale, en dehors des livres scolastiques. Plutarque, grâce à son traducteur, était comme un moraliste laïque qui devançait Montaigne et les grands moralistes du siècle suivant. Les œuvres morales de Plutarque étaient d'ailleurs bien capables d'exercer, même dans une société chrétienne, une salutaire influence. Il y a plus d'un rapport entre l'enseignement moral tel que l'ont toujours donné les chrétiens et l'enseignement moral tel que l'ont compris quelques philosophes païens du premier et du second siècle, comme Sénèque, Dion Chrysostome, et particulièrement Plutarque. C'est Plutarque qui représente le mieux cette direction des âmes à laquelle s'est essayée, sur son déclin, la philosophie antique. Dion (*Discours* XXVII) comparait le philosophe à un médecin. Lucilius pouvait dire de Sénèque *mon philosophe*, comme on a dit plus tard *mon directeur*. Il en est de même de Plutarque. Ses traités moraux sont une perpétuelle direction des consciences : ils s'adressent toujours à un des amis de Plutarque, et lui donnent les conseils les plus appropriés : ils conseillent chacun comme ami, comme fils, comme époux, comme père de famille. Plutarque n'est pas un moraliste spéculatif, c'est un philosophe pratique. Il n'a pas plus de système propre en morale que dans le reste de la philosophie; là encore il est platonicien, mais sans s'interdire les réserves que lui suggère son bon sens, les emprunts qu'il croit à propos de faire soit à la morale aristotélique, soit même à la morale stoïcienne, enfin les remarques personnelles que lui fournit l'expérience de la vie. Pas de théories vagues, pas d'analyses purement curieuses : il va au but, qui est de corriger. Au lieu de se borner à décrire les défauts de l'homme, il en cherche le remède, et cela pour les plus petits défauts comme pour les plus grands vices. Il est persuadé, lui-même le dit dans le préambule de son traité *De la curiosité*, qu'on peut corriger les défauts auxquels on est sujet comme on remédie aux inconvénients d'une habitation malsaine, en y apportant quelques changements. Rien de plus attrayant que cet enseignement, nous allions dire cette prédication morale de Plutarque : c'est l'effusion d'une âme douce et affectueuse, c'est la causerie d'un esprit aimable et délicat. Cette morale n'a rien d'austère ni de relâché : elle est également éloignée de l'insensibilité orgueilleuse des stoïciens et des entraînements où la poursuite du plaisir précipite les épicuriens. Elle n'a pas non plus l'indifférence des sceptiques, elle ne prend pas en riant son parti des misères de la vie : le ton en est bien autrement humain que celui du railleur Lucien. Et en même temps, sans avoir beaucoup de profondeur ni beaucoup d'éclat, ces dissertations se font lire, parce que Plutarque a l'art de donner de l'intérêt aux questions qui paraissent les plus rebattues. Il n'y a pas jusqu'au traité *De la démangeaison de parler*, qui ne relève un sujet assurément assez vulgaire par des développements très-spirituels : c'est le jugement de Laharpe, qui ne sera guère contredit.

Par l'énumération des traités de morale qui nous sont restés de Plutarque, on jugera de la variété des sujets qu'il avait abordés, et du caractère pratique qui était commun à ces livres. Le traité *De la fortune*, dont le titre paraît vague, a un sujet fort précis : c'est une discussion sur le fondement même de la morale, c'est la défense du libre arbitre contre les théories qui en le niant détruisent toute moralité dans la vie humaine. La vertu et le vice, les conséquences de l'une et de l'autre, les remèdes contre l'un, les moyens d'acquérir l'autre, tel est l'objet des traités *Sur le vice et la vertu; De la vertu morale; Si le vice peut rendre l'homme malheureux; Quelles maladies sont plus dangereuses, de celles de l'âme ou de celles du corps; Si la vertu est le fruit de l'enseignement; Des moyens de connaître les progrès qu'on fait dans la vertu.* On a remarqué dans ce dernier écrit un précepte qui étonne au premier abord dans la bouche d'un païen, mais qui a ses antécédents au sein de la philosophie grecque. Pythagore avait recommandé, comme moyen d'amender son âme, de faire à la fin de la journée un examen de conscience; Plutarque conseille de se rappeler ses fautes, de se les avouer, et même de les confesser aux autres (*voy.* le ch. 25 de ce livre). Dans le traité *De la tranquillité de l'âme*, qui provoque une comparaison avec Sénèque, tout à l'avantage de Plutarque, il oppose une généreuse activité à l'inertie dans laquelle les épicuriens faisaient consister le repos et par suite le bonheur du sage. C'est encore la même thèse qu'il développe en se plaçant au point de vue spécial des devoirs du citoyen, dans un autre traité : *S'il est vrai qu'il faille mener une vie cachée.*

Plutarque a des conseils pour tous les caractères et pour toutes les situations de la vie. Il a écrit : *Des moyens de réprimer la colère*

De l'envie et de la haine ; De la fausse honte ; De l'Amour des richesses ; De la curiosité ; De la démangeaison de parler ; Comment on peut se louer soi-même sans exciter l'envie ; Comment on doit écouter ; Qu'il ne faut pas emprunter à usure. L'amitié, ses devoirs, ses douceurs, les dangers qu'entraîne l'adulation des faux amis lui ont fourni le sujet de deux dissertations excellentes : *Sur le grand nombre d'amis ; Sur la manière de discerner un flatteur d'avec un ami.* Dans un autre ordre d'idées, il a traité *De l'utilité qu'on peut retirer de ses ennemis ;* c'est le sujet de l'*Épître* de Boileau *à Racine*, épître dont Plutarque a fourni au moins l'idée première.

Plutarque paraît s'être surtout préoccupé de de la vie de l'homme dans la famille et dans la cité. On le voit à un certain nombre de ses écrits, qui nous sont restés dans les *Œuvres morales*. Ils sont les uns et les autres très-intéressants pour l'histoire de la vie privée et de la vie publique à la fin du premier siècle de l'ère chrétienne. Tels sont, par exemple : *De l'amour fraternel ; De l'amour des parents pour leurs enfants ; Préceptes sur le mariage*, écrit où la sainteté du lien qui unit l'homme et la femme est présentée de la manière la plus vive et la plus séduisante ; *De l'Amour*, sorte de monument élevé à la gloire des femmes, considérées commes épouses, et qui est couronné par l'histoire du dévouement de la célèbre Éponine. Nous ajouterions à cette liste un traité *De l'éducation des enfants*, si celui qui nous est parvenu sous le nom de Plutarque n'était pas généralement considéré comme apocryphe. Il est certain qu'il ne répond pas à l'attente que fait concevoir un tel sujet, et ne paraît guère digne de Plutarque, ni pour les pensées ni pour le style.

Il n'en est pas de même des ouvrages de consolation philosophique qui nous restent de lui, et où l'auteur tient un langage bien autrement touchant et sympathique que le stoïcien Sénèque dans des ouvrages du même genre. Telle est la *Consolation à Apollonius sur la mort de son fils*, toute pleine de sentiment et de pensées élevées ; telle est surtout la *Consolation à sa femme sur la mort de sa fille*, qui n'a rien de commun (ce qui est trop fréquent dans Sénèque) avec les habitudes de la rhétorique, mais qui nous offre une véritable lettre de consolation écrite à une femme désolée par un père tendre, éloigné de sa famille, mais par un père qui est en même temps un philosophe sincère. Tel est encore une petite dissertation, intitulée *De l'exil*, qui est destinée à calmer, par des considérations empruntées à la philosophie et à l'histoire, l'affliction excessive d'un ami exilé. Assurément les spéculations politiques tenaient moins de place dans l'esprit du philosophe à l'époque de Plutarque qu'au temps des Socrate et des Platon. Sous la puissante domination des Romains, et surtout sous le despotisme des Césars, il n'y avait guère dans les provinces, comme dans tout l'empire, d'autre vie politique que la vie municipale. Mais Plutarque, en homme véritablement pratique, ne dédaignait nullement cette sphère d'activité ; et d'ailleurs, par les relations qu'il eut sans aucun doute avec divers empereurs, il put en concevoir une plus haute. De là ces traités où il faut se garder de ne voir que des amplifications d'école : *De la monarchie, de la démocratie et de l'oligarchie ; Il faut qu'un prince soit instruit ; Un philosophe doit surtout converser avec les princes ; Si un vieillard doit s'occuper d'administration publique*, ouvrage composé sans doute dans sa vieillesse, pour autoriser par de bonnes raisons une opinion qu'autorisait déjà son exemple ; *Préceptes d'administration publique*, écrit où il expose à un jeune homme qui désire consacrer son temps aux affaires publiques les talents et les vertus qu'exige le gouvernement municipal, surtout dans une grande ville.

VI. Fragments et apocryphes. Il reste un certain nombre de fragments des ouvrages perdus de Plutarque, particulièrement de ces ouvrages de littérature mêlée qui sont désignés sous le nom d'*Œuvres morales*. Ce sont des fragments d'écrits sur la morale et la psychologie : *Si la peine et le plaisir appartiennent au corps ou à l'âme ; Sur l'âme ; La sensibilité est-elle une partie ou une faculté de l'âme ?* etc. Ce sont encore des fragments d'ouvrages de grammaire et de critique : *Commentaires sur la Théogonie d'Hésiode, sur les Phénomènes d'Aratus, sur les Thériaques de Nicandre ; Études sur Homère.* Parmi les ouvrages douteux ou apocryphes qui se trouvent dans le recueil des *Œuvres morales* de Plutarque, nous avons déjà cité le *IIe Discours sur la fortune d'Alexandre*, et le livre *De l'éducation*. Il faut y joindre les *Apophthegmes des rois et des capitaines célèbres*, ouvrage précédé d'une dédicace à Trajan ; les *Apophthegmes des Lacédémoniens ;* les *Vies des dix orateurs* (attiques) ; *Des noms des fleuves et des montagnes, et des choses remarquables qui s'y trouvent ; Parallèles d'histoire grecque et romaine* (ouvrage qu'il ne faut pas confondre avec les dissertations où Plutarque présente le parallèle, c'est-à-dire la comparaison des personnages dont il a raconté la vie). Ces deux derniers livres surtout portent la trace de la plus évidente falsification. Ils trahissent un manque absolu de jugement et de critique, et l'on ne saurait en faire tomber la responsabilité sur Plutarque. Dans l'un comme dans l'autre ce ne sont que faits incroyables ou controuvés, appuyés par les témoignages les plus suspects, par l'autorité d'auteurs dont la plupart paraissent inventés à plaisir ; dans l'un comme dans l'autre, le style est sans élégance et sans correction.

Plutarque avait tant écrit que les faussaires,

dont l'industrie s'est donné carrière dans les derniers siècles de la littérature grecque, avaient beau jeu à lui attribuer, pour les mieux vendre, toutes sortes d'ouvrages de leur composition. C'est ainsi que, outre les écrits que nous venons de citer, il nous est resté un grand nombre de fragments d'ouvrages également mis sous le nom de Plutarque, mais aussi évidemment apocryphes. C'est, par exemple, un long et assez curieux fragment *Sur la noblesse*, qui présente une apologie de cette institution et une réfutation des arguments élevés contre elle dans l'antiquité. Ce sont surtout des fragments d'ouvrages de littérature et de grammaire : un fort long fragment *Sur la vie et la poésie d'Homère*, indigeste composition, où l'on trouve de nombreuses remarques sur la philosophie d'Homère, et surtout sur l'emploi qu'il a fait des dialectes et des figures (le caractère tout philologique de cet ouvrage l'a fait attribuer, sans autre preuve, à Denys d'Halicarnasse); un recueil de *Proverbes des Alexandrins*, dont plusieurs n'ont aucun rapport avec Alexandrie (c'est peut-être un extrait des deux livres de *Proverbes* qu'avait recueillis Plutarque, d'après la liste de Lamprias); enfin, quelques pages *Sur les mètres*.

Vies parallèles. Quel que soit le mérite des *Œuvres morales*, il est au-dessous de celui des *Vies parallèles*. C'est ici qu'est la véritable gloire de Plutarque, son principal et son plus incontestable titre à la popularité dont est entouré son nom. Les *Vies* sont probablement l'œuvre de son âge mûr et de sa vieillesse, c'est le résumé de toute une existence d'études et de réflexions; c'est de tous ses ouvrages celui qui offre le plus les caractères d'une composition originale.

On voit par un passage de Plutarque (1) que ces biographies formaient des livres distincts, composés chacun des biographies et de la comparaison de deux personnages grecs et romains; ces livres étaient sans doute classés dans l'ordre de leur composition. Les Vies de Démosthène et de Cicéron formaient le cinquième livre, celles de Périclès et de Fabius Maximus le dixième, celles de Dion et de Brutus le douzième. Déjà Lamprias, dans sa liste des ouvrages de son père, troublait un peu cet ordre. Photius en suit un autre; et, depuis, cet ordre a souvent varié dans les éditions grecques ou grecques-latines. Ces changements ont peu d'importance. La véritable économie de l'ouvrage réside dans le parallélisme établi entre deux personnages, l'un de Rome, l'autre d'Athènes. Reconnaissons-le tout d'abord, ce plan, dans lequel Laharpe voit « une idée de génie », n'est pas heureux. On comprend certains parallèles, celui d'Alexandre et de César, de Démosthène et de Cicéron, par exemple; mais quel rapport réel y a-t-il entre quelques hommes que Plutarque compare traits pour traits, Fabius et Périclès, Paul Émile et Timoléon, Agésilas et Pompée, Pyrrhus et Marius, etc.? On s'étonne encore plus de voir deux couples de personnages mis en parallèle, Agis et Cléomène réunis pour être comparés à Tibérius et C. Gracchus. On reconnaît ici, à côté de l'historien, le *sophiste* ou *le rhéteur* en quête d'oppositions symétriques et d'antithèses ingénieuses. « L'histoire, dit M. Villemain, peut-elle en effet offrir toujours à point nommé ces rapports, ces symétries, que le talent oratoire saisit quelquefois entre deux destinées, deux caractères célèbres? L'écrivain n'est-il pas conduit à fausser les traits, pour créer des ressemblances, et à subtiliser, pour expliquer les différences? Peut-être, pour justifier ce système de composition, faut-il se souvenir que Plutarque était Grec, et que, dans l'esclavage de son pays, il trouvait une sorte de consolation à balancer la gloire des vainqueurs, en opposant à chacun de leurs grands hommes un héros qui fût né dans la Grèce. »

Pour en finir tout de suite avec les objections, nous dirons qu'on reproche à l'auteur des *Vies parallèles* un certain nombre d'inexactitudes. Il est peu difficile sur le choix des sources, et prend un peu de toutes mains; tantôt par erreur de mémoire, tantôt par caprice, il lui arrive de conter différemment le même fait; il se trompe quelquefois sur les antiquités romaines, faute d'avoir toujours bien saisi la langue latine; on a du reste un peu abusé des aveux qu'il fait lui-même à cet égard (1). Enfin, il néglige la chronologie.

On peut, sans faire tort à Plutarque, reconnaître que ces objections sont en partie fondées. Mais des erreurs de détail ne sont-elles pas bien excusables chez un historien qui embrassait l'ensemble des annales grecques et romaines? Plutarque d'ailleurs a suivi une voie différente de celle des Thucydide et des Tacite, et s'est assuré un rang à part. Il n'est nullement étranger aux scrupules de l'esprit critique, comme Heeren l'a prouvé; et il a écrit un livre, aujourd'hui perdu, *De la méthode à suivre pour reconnaître si une histoire est vraie*. Mais il apporte dans l'histoire des préoccupations morales et dramatiques qui absorbent toute son attention. Il veut faire connaître, dans toute leur vérité, l'esprit et le caractère des personnages saillants de l'histoire; il veut de plus tirer de là une instruction pour les autres et pour lui-même. « J'ai entrepris cet ouvrage, dit-il lui-même (2), pour l'utilité des autres, mais je l'ai poursuivi et je m'y suis complu pour mon utilité personnelle. Regardant, pour ainsi dire, dans le miroir de l'histoire, je me suis efforcé de conformer de mon mieux ma vie à tant de beaux exemples. »

(1) *Vie de Périclès*, ch. 2.

(1) *Vie de Démosthène*, p. 846, et *Vie de Caton*, p. 840.
(2) P. 255, *Vie de Paul Émile*.

Plutarque est novateur en histoire, et il le sait. Il est regrettable que nous ayons perdu un livre que nous signale la liste de Lamprias : *Sur les faits négligés dans l'histoire.* Mais si nous voulons savoir quels sont ces faits dont Plutarque regrettait l'omission, il suffit de lire le début de la *Vie de Démosthène* et celui de la *Vie de Nicias.* C'est comme un exposé de sa méthode fait par lui-même. Écrivant, par exemple, la vie de Nicias, il se défend de la ridicule prétention de rivaliser avec Thucydide, mais il annonce qu'il envisagera l'histoire de Nicias à un point de vue différent : « Il m'est impossible de passer sous silence les faits que Thucydide a rapportés, *surtout ceux qui font connaître son caractère et ses inclinations*, qu'un grand nombre d'événements malheureux nous empêchent souvent de distinguer; mais je les parcourrai légèrement.... Pour les autres actions, qui sont moins généralement connues, et qu'on trouve éparses ou dans les historiens, ou sur les anciens monuments, ou dans les actes publics, je tâcherai de les rassembler, non pour écrire une histoire inutile et sans fruit, mais *pour mettre dans un plus grand jour le naturel et les mœurs de Nicias.* » Plutarque prévient donc bien son lecteur de ce qu'il faut chercher chez lui. Qu'on ne s'étonne donc pas si quelquefois il a laissé dans l'ombre des faits importants pour insister sur d'autres où éclatent davantage la physionomie de l'original et le talent du peintre. La double conséquence de sa méthode, c'est l'amour des anecdotes caractéristiques, dont il est trop avide pour les contrôler toutes, et le goût des digressions morales, qui lui permettent de tirer un enseignement de ses récits.

Rien n'est plus fréquent, dans les *Vies* de Plutarque, que ces sortes de digressions; et, à vrai dire, pour Plutarque l'histoire est un véritable cours de morale. Cette préoccupation est si grande chez lui, qu'il embellit volontiers ses portraits, lui-même l'avoue au début de la *Vie de Cimon*, ou du moins qu'il en montre de préférence le beau côté : il se compare agréablement à ces peintres dont les portraits sont un peu flattés, sans cesser d'être ressemblants. Ce n'est pas du reste qu'il se soit interdit d'étudier les vicieux, mais il s'arrange de manière à ce que de leurs vices mêmes il puisse tirer une leçon morale, comme le prouvent ses *Vies d'Antoine et de Démétrius.*

En dépit des quelques réserves que peut faire la critique au sujet des *Vies parallèles*, c'est assurément un des plus beaux livres qui honorent l'humanité. On y trouve à la fois une grande élévation morale, une rare connaissance du cœur humain, une érudition immense, un remarquable talent de narration. Ç'a été dans les temps modernes le livre de l'antiquité qui a le plus attiré les hommes d'État, les moralistes et les auteurs dramatiques, c'est-à-dire les hommes qui ont eu besoin de connaître le cœur humain, soit pour s'en servir, soit pour le diriger, soit pour le peindre. Shakespeare lui a emprunté le sujet de trois de ses drames (*Coriolan, Jules César, Antoine et Cléopâtre*). Montaigne et J.-J. Rousseau en ont parlé avec enthousiasme. Mais nul n'a mieux fait comprendre toute l'utilité de la lecture de ce livre que Henri IV, dans une lettre à sa femme, Marie de Médicis : « Vive Dieu! vous ne m'auriez sçeu rien mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a prins. Plutarque me soubsrit tousjours d'une fresche nouveauté : l'aymer, c'est m'aymer, car il a esté longtemps l'instituteur de mon bas aage : ma bonne mère, à laquelle je doibs tout, et qui ne vouloit pas (ce disoit-elle) voir en son filz un illustre ignorant, me mist ce livre entre les mains, encore que je ne feusse à peine plus un enfant à la mamelle. Il m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'aureille beaucoup de bonnes honnestetés et maximes excellentes pour ma conduite et le gouvernement de mes affaires. »

Voici la liste des *Vies parallèles* de Plutarque : *Thésée et Romulus; Lycurgue et Numa; Solon et Valérius Publicola; Thémistocle et Camille; Périclès et Fabius; Alcibiade et Coriolan; Paul Émile et Timoléon; Pélopidas et Marcellus; Aristide et Caton le censeur; Philopémen et Flamininus; Pyrrhus et Marius; Lysandre et Sylla; Cimon et Lucullus; Nicias et Crassus; Sertorius et Eumène; Agésilas et Pompée; Alexandre et César; Phocion et Caton d'Utique; Démosthène et Cicéron; Agis et Cléomène; Tibérius et Caïus Gracchus; Démétrius et Antoine; Dion et Brutus.* Quatre vies sont sans *Parallèles* : ce sont celles d'*Aratus*, d'*Artaxerxès*, de *Galba* et d'*Othon*.

Par ses *Œuvres morales* et par ses *Vies* des hommes célèbres de la Grèce et de Rome, Plutarque nous offre comme une encyclopédie de l'antiquité païenne; et l'on a dit avec raison que si toutes les œuvres de cette antiquité disparaissaient, celles de Plutarque suffiraient à la faire connaître. Nous avons dit l'antiquité païenne : car c'est une chose remarquable que cet auteur, si curieux de s'instruire de tout, et des doctrines orientales comme des doctrines grecques, cet écrivain qui a remué tant de faits et d'idées, ne parle nulle part du christianisme, au moins dans ce qui nous est resté de lui. Théodoret (*Therapeut.*, II, p. 33) prétend que Plutarque a profité de la lecture des livres apostoliques sans les citer : le judicieux Fabricius (*Bibl. græca*, V, p. 155, édit. Harles) n'en croit rien, et a raison. Plutarque est essentiellement un philosophe païen; c'est un partisan du polythéisme expliqué par des symboles : le polythéisme grossier ne pouvait lui convenir plus qu'aux chrétiens; c'est pourquoi plusieurs de leurs écrivains lui ont emprunté des armes dans leur lutte contre les faux dieux, et

un poëte byzantin a pu dire que si parmi les sages du paganisme il en était qui méritassent d'être sauvés des supplices éternels, c'étaient Platon et Plutarque.

Il n'y a pas dans tout ce qui nous reste de l'antiquité de livres aussi instructifs que ceux de Plutarque : il y en a peu d'aussi agréables. Sans doute Plutarque n'est pas un génie à la hauteur de Platon, d'Aristote ou de Thucydide, mais par cela même il est plus accessible à tous : c'est un esprit d'une portée moyenne, mais un esprit juste, mesuré, qui a le don de plaire. Il n'y a pas dans son érudition le moindre pédantisme. Sa composition est en général un peu prolixe et diffuse : il a besoin de s'étendre, de s'arrêter en quelque sorte pour verser à pleines mains les trésors de sa riche mémoire; il se reproche tout le premier ses longueurs et ses redites (1); mais cela ne l'empêche pas de se livrer à sa nature, et c'est par là que cet écrivain, nourri dans les écoles, et qui en a gardé quelques procédés, cet écrivain qui n'a pas tout à fait la naïveté que lui a fait attribuer la tradition d'Amyot, conserve cependant de l'aisance et de la grâce. Si son style manque de précision, il a de l'éclat et du pittoresque. Le style de Plutarque prend, avec une grande souplesse, la couleur de tous les écrivains dont il se souvient : souvent il fond dans son tissu des passages de poëtes; tout y entre, tours et expressions. Plutarque accumule ainsi, avec un véritable charme, comme Montaigne, les métaphores et les images. Ses nombreuses réminiscences (on compte plus de six cents passages cités par lui) produisent cependant quelques disparates : souvent la phrase commence en vers et finit en prose, et réciproquement. Il faut reconnaître aussi que Plutarque pour la langue a payé un large tribut aux vices de l'élocution de son époque. Pollion trouvait dans Tite-Live des marques de *patavinité*, que les meilleurs latinistes seraient fort embarrassés d'y distinguer aujourd'hui. Il n'est pas besoin d'être un grand helléniste pour voir dans Plutarque les indices d'un pays qui n'est pas Athènes, et d'un siècle qui n'est pas celui de Xénophon. Il n'a pas les incorrections de Polybe, mais il n'a pas non plus la pureté des maîtres de l'époque attique; il n'a pas même essayé, comme Dion Chrysostôme, Aristide et Philostrate, d'en retrouver les secrets.

Bibliographie. — 1° *Œuvres complètes.* La première est celle de Henri Estienne; Genève, 1572, 13 vol. in-8°. Ce n'est pas la plus estimée des publications de cet helléniste. Elle a été réimprimée en 1599 et en 1620 (2 vol. in-fol. avec traduction latine), en 1605 (in-fol., texte seul), et en 1624, par les soins de J. Ruald (2 vol. in-fol.). Reiske a donné une nouvelle édition grecque-latine, qu'il ne put terminer lui même (1774-1782; Leipzig, 12 vol. in-8°; le douzième contient un *Index græcitatis*, et un *Index rerum*). C'est jusqu'à présent la meilleure édition de Plutarque. Une troisième édition des *Œuvres complètes* a été publiée par J.-G. Hutten (Tubingue, 1791-1805, 14 vol. in-8°). Enfin, il en a paru récemment, dans la *Bibliothèque* grecque-latine de MM. Didot, une édition qui résume et complète les travaux de la critique; les *Vies* ont été publiées par M. Dœhner, les *Morales*, les *Fragments* et les *Pseudo-Plutarchea*, par M. Dübner (Paris, 1841-1855, 5 vol. gr. in-8°; le t. V contient un ample *Index rerum*).

2° *Vies parallèles.* La première édition a été publiée par Ph. Giunta (Genève, 1517, in-fol.). La seconde par les Aldes (Venise, 1519, in-fol.). La récension des Aldes est devenue la base des éditions qui ont suivi, et dont les principales sont celles : de Simon Grynæus (Bâle, 1530, in-fol.); de A. Bryan, grecque-latine (Londres, 1729, 5 vol. in-4°), avec un commentaire estimé; de Coray (Paris, 1809-1815, 6 vol. in-8°); de Schæfer (Leipzig, 1820-1821, 9 vol. in-18, coll. Tauchnitz); de Sintenis (ibid., 1841-1846, 4 vol. in-8°; réimprimé en 5 vol. in-12, coll. Teubner); de Dœhner (voy. *Œuvres complètes*); de J. Bekker (Leipzig, 1855-1857, 5 vol. in-16). — Parmi les éditions séparées des *Vies parallèles*, avec commentaires, on distingue celles d'*Agis et Cléomène* par Schœmann (Berlin, 1839, in-8°), d'*Alcibiade*, par Bæhr (Heidelberg, 1822, in-8°), de *Cimon* par Ekker (Utrecht, 1843, in-8°), de *Paul Émile et de Timoléon*, par Held (Sulzbach, 1832, in-8°), de *Flamininus et de Pyrrhus*, par Bæhr (Leipzig, 1826, in-8°), de *Phocion*, par Kraner (ibid., 1840, in-8°), de *Solon*, par Westermann (Brunswik, 1841, in-8°); etc.

3° *Œuvres morales.* Première édition : *Plutarchi Opuscula;* Alde, Venise, 1509, in-fol., par les soins de Dém. Ducas. Se sont ensuite succédé les éditions suivantes : de Xylander (Bâle, 1542, in-fol.), avec traduction latine; de D. Wyttenbach (Oxford, 13 vol. in-8°, 1795-1830), excellente édition, fruit de vingt-quatre années de travail, accompagnée d'un commentaire estimé et d'un *Index græcitatis* en 2 volumes pour toutes les œuvres de Plutarque (*Vies* et *Morales*), réimprimée dans la coll. Tauchnitz (6 vol. in-16, 1829); et l'édition de M. Dübner (Voy. *Œuvres complètes*). — Il a été donné plusieurs bonnes éditions de quelques-uns des ouvrages qui composent la collection des *Morales*. Nous indiquerons les principales en suivant l'ordre alphabétique des titres latins : *Consolatio ad Apollonium*, par L. Usterius (Zurich, 1830, in-8°); *Isis et Osiris*, par G. Parthey (Berlin, 1850, in-8°); *De liberorum educatione*, par Heusinger (Leipz., 1749, in-8°) et par Keydel (Quedlembourg, 1738, in-8°); *De placitis philosophorum*, par D. Beck (Leipz., 1787, in-8°); *De Superstitione*, par Fr. Matthiæ (Moscou, 1778, in-8°); *Selecta opera moralia* (*Eroticus* et *Eroticæ*

(1) Voy. le début du dialogue *Sur les délais de la justice divine.*

Narrationes), par G. Winckelmann (Zurich, 1836, in-8°).

4° *Traductions*. Les premières éditions grecques de Plutarque ont été précédées par des traductions latines faites sur les manuscrits. Ainsi les *Vies* ont été traduites partiellement en latin, les unes par Fr. Philelphe, les autres par J. Tortelli d'Arezzo, d'autres par Ant. Pasini, de Todi (*Tudertinus*), par Varino, par Léon Bruni d'Arezzo, par Léon Giustiniani. Ces diverses traductions furent réunies et publiées par J.-A. Campano (Rome, 1470, 2 vol. in-fol.) : cette collection fut plusieurs fois réimprimée en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne. La traduction latine des *Vies parallèles* a été depuis remaniée et complétée par Simon Grynæus (Bâle, 1531, in-fol.), par G. Xylander (ibid., 1561, in-fol.), par Herm. Cruser (ibid., 1564, in-fol.), et par Th. Dœhner (Paris, 1846, 2 vol. gr. in-8°). — Quelques-unes des *Œuvres morales* ont de même été traduites séparément en latin avant les premières éditions grecques, par exemple : les *Propos de table*, par Giampetro da Lucca (Florence, in-4°, vers 1475) ; les *Apophthegmes* par Fr. Philelphe (Venise, 1471, in-fol.) ; *De l'éducation des enfants*, par Guarino de Vérone (Parme, 1472, in-4°) ; *Des vertus des femmes*, par Alamanno Rinuccini (Brescia, 1485, in-4°) ; les *Préceptes sur le Mariage*, par C. Valgulius (Brescia, 1497, in-4°) ; les *Narrations érotiques*, par Ange Politien (dans ses *OEuvres ;* Venise, 1498, in-fol.). Après l'impression des *Morales* en grec, la traduction latine de ses œuvres a été achevée par plusieurs savants. Dans la première édition latine qui soit à peu près complète (Bâle, 1541, in-fol.), on distingue, outre les noms déjà cités, ceux de J. Regius, de G. Budé, de Ph. Mélanchthon et de Simon Grynæus. Elle a été remaniée depuis par Janus Cornarius (Bâle, 1554, in-fol.), par G. Xylander (ibid., 1570, in-fol.), par Herm. Cruserius (ibid., 1573, in-fol.), par Wyttenbach (Oxford, 1795-1830), et par Fr. Dübner (Paris, 1841 et suiv., 3 vol. gr. in-8°).

Parmi les traductions de Plutarque faites dans les idiomes modernes, celle de Jacques Amyot mérite une mention toute spéciale : elle a popularisé en France le nom de Plutarque, et est restée estimée à l'égal d'une œuvre originale. Amyot a donné les *Vies* en 1559 (2 vol. in-fol.) et les *Œuvres morales* en 1565 (3 vol. in-fol.). Depuis, l'abbé Ricard a donné dans un français plus moderne, mais bien moins distingué, une traduction complète de Plutarque (*Morales*, 1783 et suiv., 17 vol. in-12 ; *Vies*, 1798 et suiv., 13 vol. in-12). Les *Vies* ont été retraduites séparément par Pierron (Bibl. Charpentier). — Les *Œuvres complètes* de Plutarque ont été traduites en allemand par Klaiber et F. Bæhr. (Stuttgard, 1827-1857, 36 vol. in-16).

A. CHASSANG.

Fabricius, *Bibl. gr.*, t. V, p. 153. — Schoell, *Hist. de la litt. gr.*, t. IV, p. 118, et t. V, p. 76. — Letronne, dans le *Journal des Savants*, 1841, p. 193. — *Mémoires de l'Acad. des Inscr. et belles-lettres*, t. V, p. 160 ; X, p. 338 ; XIV, p. 71. — Brucker, *Hist. crit. de la philos.*, t. II. — Ritter, *Hist. de la philos. ancienne*, t. IV. — Villemain, *Études de littérature*. — *Dictionn. des sciences philosophiques*. — Héeren, *De fontibus et auctoritate Plutarchi ;* 1810, in-8° ; réimprimé plusieurs fois, notamment dans les éditions de Reiske et de Hutten. — Beaussire, *De summi apud Britannos poetæ* (Shakespeare) *tragœdiis e Plutarcho ductis ;* Paris, 1856, in-8°. — Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre le Grand*. — Th. Dœhner, *Quæstiones Plutarcheæ ;* Leipz., 1840, in-4°. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*. — Engelmann, *Bibloth. script. classicorum*. — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.*

PLUVINEL (*Antoine* DE), écuyer français, né en 1555, à Crest (Dauphiné), mort à Paris, le 24 août 1620. Dès son enfance, il annonça une grande adresse dans tous les exercices du manége, et se perfectionna dans l'art de monter à cheval en fréquentant les plus célèbres académies d'Italie, notamment celle de Jean Jacques Pignatelli, à Naples. A dix-sept ans il passait pour le meilleur écuyer qui fût en Italie. Henri de France, duc d'Anjou, le fit son premier écuyer, et l'emmena avec lui en Pologne. Pluvinel fut un des quatre gentilshommes qui accompagnèrent ce prince à son retour en France. Ce fut sous le règne de Henri III qu'il forma le dessein d'une académie, dessein qu'il ne put exécuter que sous celui de Henri IV. Son premier établissement fut dans le faubourg Saint-Honoré, auprès de la grande écurie du roi, qui lui en donna la direction, et le fit encore son chambellan, second gouverneur du dauphin, depuis Louis XIII, conseiller en ses conseils et son ambassadeur auprès du prince Maurice, stathouder de Hollande. A son retour de ce pays, Pluvinel devint gouverneur de César, duc de Vendôme, et obtint enfin le gouvernement de la grosse tour de Bourges. Il était à son art ce que par lui son art était aux autres ; il inspirait de la raison et de la docilité aux chevaux les moins traitables. Tallemant des Réaux dit cependant quelque part dans ses *Historiettes* que Pluvinel était presque aussi *butor* que ses chevaux. On a de lui un ouvrage qu'il composa pour Louis XIII, et qui de nos jours est aussi recherché qu'estimé. Il a pour titre : *Maneige royal, où l'on peut remarquer le défaut et la perfection du cavalier en tous les exercices de cet art, digne des princes, fait et pratiqué en l'instruction du roy ;* Paris, 1623, gr. in-fol. avec 66 planches. Une deuxième édition en a été donnée, sous le titre d'*Instruction du roy en l'exercice de monter à cheval ;* Paris, 1625, in-fol., par René Menou de Charnisay, un des amis de Pluvinel. Elle a été plusieurs fois traduite et imprimée en allemand.

H. F.

Chorier, *Hist. abrégée du Dauphiné*. — Tallemant des Réaux, *Historiettes*. — Rochas, *Biographie du Dauphiné*, t. II.

PLUYETTE (*Jean*), instituteur français, né vers 1410, à Fontenay-lès-Louvres, près Paris, mort le 16 septembre 1478. Élève de l'univer-

sité de Paris, il devint maître ès arts, procureur de la nation de France, et recteur. Prêtre et bachelier en théologie, puis maître dans cette faculté, il fut associé à la maison ou collége royal de Navarre, en 1442. Charles VII, par lettres données le 22 septembre 1450, le nomma proviseur, c'est-à-dire économe de cet établissement. Vers 1455, il quitta ce poste administratif et subalterne, pour la position de maître ou principal du collége des Bons-Enfants-Saint-Victor. Il remplit divers bénéfices à la nomination de l'université, et cumula en outre avec son principalat la cure de Mesnil-Aubry, paroisse située près de son village natal; puis la cure de Saint-Germain-le-Vieux en la Cité de Paris. A l'instar de Nicolas Flamel, il se livra à des spéculations fort lucratives sur les maisons et autres immeubles, et acheta plusieurs de ces biens pour le prix des taxes féodales dues annuellement aux seigneurs dominants (1). L'usage qu'il fit de sa fortune, du moins après sa mort, est des plus propres à faire honorer sa mémoire. « Considérant que c'est belle chose de faire apprendre les enfants à l'école », il consacra la majeure partie de ses biens à fonder deux bourses à perpétuité dans le collége même dont il avait été le directeur. Moyennant cette donation, et aux termes de son testament, les marguilliers du Mesnil et de Fontenay furent chargés, le cas échéant, de désigner deux jeunes sujets, appartenant de préférence à la famille du fondateur. La famille Pluyette subsiste encore à Fontenay, par les femmes; elle s'y perpétua dans des lignes masculines jusqu'à la révolution française, et fournit de 1470 à 1790 une suite non interrompue de titulaires. (2). A l'époque de la révolution, elle se confondit avec toutes les fondations de ce genre dans la refonte générale de l'enseignement public.

Gilles PLUYETTE, de la même famille, chanoine de Senlis, mourut dans cette ville, en 1606. Il a fait un legs au profit des parents les plus nécessiteux qu'il pouvait laisser après lui. Cette fondation, qui subsiste encore, a été réglée par arrêt du parlement du 7 septembre 1761. Les distributions provenant de ce legs ont lieu tous les deux ans. Elles sont principalement employées en livrets d'apprentissage, pour des jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, A. V—V.

Vallet-Viriville, *Recherches sur deux monuments funéraires du quinzième siècle en l'église du Mesnil-Aubry (Seine-et-Oise)*, dans le tome XXV des *Mémoires généalogiques*. — *Renseignements particuliers*, communiqués par M. A. Hahn, de Luzarches, de la Société des antiquaires de France. — *Titres et documents*.

(1) Après sa mort, Jean Pluyette, conformément à ses dernières volontés, fut inhumé en l'église du Mesnil-Aubry. Sa tombe, ornée de son effigie intaillée, subsistait encore en 1765, époque où le dessin en fut gravé par N. Ransonnette. Un fragment de cette dalle historique, très-mutilé, a seul été conservé dans le pavage actuel de cette église.

(2) Diverses branches masculines de la nombreuse famille des Pluyette subsistent à Luzarches, dans les environs de Meaux, à Senlis et à Paris.

POCCETTI (*Bernardino* BARBATELLI, dit LE), peintre italien, né à Florence, en 1542, mort en 1612. Après avoir étudié sous Vasari, il devint élève de Michele Ghirlandajo. Au sortir de son école, il commença à se faire connaître en décorant les façades de plusieurs palais d'arabesques et de compositions fantastiques qui lui méritèrent les surnoms de *Bernardino di Grotteschi* ou *delle facciate*. Plus tard, s'étant rendu à Rome, il se passionna pour les œuvres de Raphael et des autres grands maîtres de l'école romaine, et les étudia avec une telle ardeur que lorsqu'il revint dans sa patrie, on reconnut en lui non-seulement un habile peintre de figures, mais encore un compositeur ingénieux et fécond, sachant enrichir ses vastes pages historiques de fleurs, de fruits, de paysages, de marines; il se distingua surtout par l'ampleur et l'élégance de ses draperies. Quoique souvent il travaillât de pratique et sans modèle, il eut toujours une touche ferme et décidée, et l'on est étonné, en songeant à la rapidité avec laquelle il dut peindre ses innombrables ouvrages, de les trouver souvent finis avec la plus grande perfection. Le Poccetti peignit peu à l'huile, occupé qu'il fut constamment par l'exécution des fresques dont il remplit Florence tout entière. Il n'arriva pas cependant à obtenir de ses contemporains la renommée que semblaient lui promettre tant et de si grandes entreprises. Cette injustice, dont Pierre de Cortone et Raphael Mengs ne pouvaient assez s'étonner, pourrait peut-être s'expliquer par la bassesse des mœurs et des goûts de cet artiste, qui ne se plaisait qu'au milieu des gens de la dernière classe, avec lesquels il aimait à s'enivrer, vice honteux auquel il dut son surnom, tiré du verbe *pocciare*, teter, familièrement *boire*. Parmi ses principales fresques on place au premier rang la *Résurrection du noyé*, au cloître de l'Annunziata de Florence, composition que les connaisseurs mettent au nombre des meilleures peintures que possède cette ville. Citons encore, à Pistoja, dans le cloître des Servites, six lunettes et cinq portraits de cardinaux, peints en 1601 et 1602, et à la Chartreuse de Pontignano, près Sienne, la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, plusieurs saints, le *Mariage mystique de sainte Catherine*, la *Mort de saint Bruno*, et *la Cène*, énorme page qu'il peignit dans le refectoire en 1596. Parmi ses rares tableaux, nous indiquerons seulement la *Mission des Apôtres* et le *Repas d'Emmaüs*, dans la cathédrale de Florence, et un portrait de jeune femme au musée de Vienne. E. B—N.

Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

POCCIANTI (*Michele*), biographe italien, né en 1535, à Florence, où il est mort, le 6 juin 1576 (1). Il entra chez les Servites, et fit profession dans leur couvent de l'Annonciade, à Flo-

(1) Negri donne la date de 1566.

rence. Pendant plusieurs années il enseigna la philosophie et la théologie, tant dans cette maison que chez les bénédictins du Mont-Cassin; puis il s'adonna à la prédication. Son mérite personnel lui fit donner le diplôme de docteur en même temps qu'il l'éleva aux principales charges de son ordre. Il chercha à développer le goût de l'étude chez ses confrères en formant à leur usage une bibliothèque qu'il composa des meilleurs livres. On a de lui : *Historia seu Chronicum rerum totius ordinis Servorum Mariæ Virginis* (1233-1567); Florence, 1567, 1614, in-4°; — *Vite de' VII beati Fiorentini, fondatori del ordine de' Servi;* ibid., 1589, in-8°; le P. Ferrini, qui avait été disciple de Poccianti, publia cet ouvrage ainsi que les suivants, en y ajoutant des additions de sa façon; — *Catalogus scriptorum florentinorum omnis generis;* ibid., 1589, in-4° : ce catalogue, bien qu'augmenté par l'éditeur de 200 articles, renferme beaucoup d'indications inexactes, vagues ou contradictoires; — *Mystica corona annorum B. Mariæ Virginis numero LXIII miraculorum respondentium;* ibid., 1596, in-8°.

Negri, *Scrittori fiorentini.* — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati.* — Niceron, *Mémoires*, XVIII.

POCHARD (*Jean*), théologien français, né en 1715, à La Cluse (bailliage de Pontarlier), mort à Besançon, le 25 août 1786. Lorsqu'il eut terminé ses études à Besançon, Antoine-Pierre II de Grammont, archevêque de cette ville, lui offrit la place de directeur de son séminaire. Pochard y enseigna la théologie, et en composa un cours complet que, par modestie, il ne voulut point publier, mais que pendant trente années il expliqua à de nombreux élèves attirés par sa réputation. Nommé plus tard supérieur du séminaire, il résigna cette charge six ans après, de même que la faiblesse de sa poitrine l'avait contraint d'abandonner la chaire. C'est à lui qu'on doit la révision du *Missel* et du *Bréviaire* du diocèse de Besançon, imprimés par ordre du cardinal de Choiseul-Beaupré et regardés comme des modèles en ce genre. Il a eu la plus grande part à la *Méthode pour la direction des âmes* (Neufchâteau, 1772, 2 vol. in-12) d'Urbain Grisot, souvent réimprimée depuis.

Barruel, *Journal eccl.*, mai 1788. — Feller, *Dict. hist. Éloge de Pochard*, par M. R. (Louis Rousseau), en tête de l'édition de la *Méthode* (Besançon, 1817, 2 vol. in-12).

POCHOLLE (*Pierre-Pomponne-Amédée*), homme politique français, né à Dieppe, le 30 septembre 1764, mort en 1832, à Paris. Il était fils d'un avocat au parlement de Rouen, bailli de Dieppe. Il fit ses études chez les Oratoriens, entra dans leur congrégation, professa les humanités à Angers et la rhétorique à Dieppe. Comme la plupart de ses collègues, il prêta serment à la constitution civile du clergé (23 janvier 1791); mais il ne tarda pas à rentrer dans la vie privée. En novembre 1791, il fut nommé maire de Dieppe et élu député suppléant à l'Assemblée législative, où il ne siégea point. Le 5 septembre 1792, il fut de nouveau nommé membre de la Convention nationale. Il y vota la mort de Louis XVI, sans sursis. En 1793, 1794, 1795, il fut envoyé successivement en mission dans la Somme, à Lyon, en Touraine, en Bretagne. Républicain consciencieux, il se montra sévère contre les abus de toutes sortes, et réprima, sans cruauté, l'exaltation des révolutionnaires et les intrigues des royalistes. Les Lyonnais, reconnaissants des services qu'il rendit à leur ville, firent exécuter son buste par un de leurs compatriotes, Joseph Chinard, et lui en firent hommage (1). Prudhomme cependant lui reproche d'avoir violé le tombeau d'Agnès Sorel, dispersé ses cendres, etc., et il assure que ce fait est consigné dans les registres de la municipalité de Loches. Ce qu'il y a de certain, c'est que Pocholle, dénoncé pour ce fait à la Convention nationale, fut défendu par Pontécoulant, et que l'assemblée passa à l'ordre du jour. Lui-même jusqu'à sa mort nia constamment cet acte de vandalisme; il convenait seulement avoir fait ouvrir la tombe d'Agnès et avoir coupé comme souvenir une mèche des cheveux de la belle maîtresse de Charles VII. Ce fut donc l'acte d'un poëte, d'un archéologue, et non celui d'un profanateur de tombeaux. Les restes d'Agnès Sorel sont encore conservés au château de Loches.

A la fin de la session conventionnelle (vendémiaire an IV), Pocholle fut réélu au Corps législatif par les électeurs de la Mayenne et concurremment avec Garnier de Saintes; mais il ne fut point admis. Le Directoire l'envoya comme commissaire à l'armée d'Italie (1797), puis dans les îles Ioniennes, qu'il administra jusqu'en mars 1799. Il se prononça contre le 18 brumaire; mais en 1802 il accepta les fonctions de secrétaire général du département de la Roër, puis celles de sous-préfet à Neufchâtel (1804). Destitué en 1814, il fut atteint par la loi de 1816, qui proscrivait les régicides, et se retira à Bruxelles. Après la révolution de 1830 il revint habiter Paris, où il mourut. Il a laissé plusieurs écrits en vers et en prose, mais qui n'ont pas été publiés. H. L—R.

Le Moniteur général, ans II, III, IV, VII. — *Revue de Rouen*, 1846. — L'abbé Decorde, *Essai hist. et archéologique sur le canton de Neuchâtel*, p. 255. — L'abbé Cochet, *Notice sur Pocholle.* — *Doc. commun.*

POCIEY (*Hypatius*), prélat russe, né à Rojantsé, en 1541, mort à Vladimir, le 28 juillet 1613. Il a une grande place dans l'histoire religieuse de la Russie, par la part considérable qu'il prit, en 1595, au retour des provinces occidentales de cet empire à leur foi primitive. Après avoir été député à Rome, avec plusieurs de ses collègues, pour faire acte d'obédience au saint-siége entre les mains de Clément VIII, événement retracé par Baronius, Pociey consacra toute sa vie à cimenter comme à étendre cette union, détruite seulement en 1839 par l'empereur Nicolas. On a

(1) Ce buste se voit maintenant à la Bibliothèque de Neufchâtel.

de Pociey, évêque de Wladimir et de Bresc, un grand nombre d'*Homélies*, publiées par Léon Kiszka (*Kazania y Homilie Hipaciyscza Pocieia*; Suprasl, 1714, in-4°); — *L'Union*, exposé des principaux articles qui concernent l'union des Grecs avec l'Église romaine; Wilna, 1595; l'Académie ecclésiastique de Kief possède un exemplaire, peut-être unique, de cet ouvrage; — la *Relation* de l'ambassade que les Ruthènes envoyèrent en 1476 à Sixte IV; Wilna, 1605, in-4°; nous n'en connaissons qu'un exemplaire, qui se trouve à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg; — *Privilèges accordés aux Uniates par les rois de Pologne;* Wilna, s. d. (vers 1706); — diverses *Épîtres* disséminées dans les *Annales de la Société archéologique de Saint-Pétersbourg*, dont la plus remarquable est celle qu'il a adressée à Mélèce, patriarche d'Alexandrie; — son *Testament*, inséré dans la *Revue de Posen*. Un choix des œuvres de Pociey, tout aussi intéressantes que difficiles à rencontrer, doit paraître prochainement par les soins d'un slaviste distingué, le P. Martinof. Pce Augustin G—N.

Dwa Wielkiv Swiatla, par Ignace Stebelski; Wilna, 1781. — Kulczinski, *Specimen Ecclesiæ ruthenicæ*, p. 129 et 144. — Ciampi, *Bibliografia critica;* Firenze, 1839. — Baronius, *Discours de l'origine des Russiens.* — *Legationes Alexandrina et Ruthenica;* Paris, 1859.

POCKELS (*Charles-Frédéric*), moraliste allemand, né le 15 novembre 1757, à Wörmlitz, près de Halle, mort à Brunswick, le 29 octobre 1814. Nommé en 1780 précepteur des princes de Brunswick, il devint plus tard intendant de l'un d'eux, le duc Auguste. Après que cette maison eut perdu ses États, il continua de résider à Brunswick, mais en simple particulier; en 1813 il occupa de nouveau son ancienne position auprès du duc Auguste. Ses ouvrages, écrits avec facilité et élégance, contiennent un trésor d'observations fines et piquantes sur l'homme et la société. On a de lui : *Beitræge zur Befœrderung der Menschenkenntniss* (Documents pour servir à perfectionner l'art de connaître les hommes); Berlin, 1788-1789, 2 parties, in-8°, suivies de *Neue Beitræge*, etc., Hambourg, 1798, in-8°; — *Fragmente zur Kenntniss des menschlichen Herzens* (Fragments pour servir à la connaissance du cœur humain); Hanovre, 1788-1794, 3 vol. in-8°; — *Denkwürdigkeiten zur Bereicherung der Charakterkunde* (Choses mémorables servant à enrichir la connaissance des caractères); Halle, 1794, in-8°; — *Versuch einer Charakteristik des weiblichen Geschlechts* (Essai sur le caractère des femmes); Hanovre, 1799-1802, 5 vol. in-8° : ouvrage parsemé de remarques spirituelles, et auquel l'auteur donna pour pendant : *Der Mann* (L'Homme); Hanovre, 1805-1808, 4 vol. in-8°; — *Ch. Guill. Ferdinand von Braunschweig;* Stuttgard, 1809, in-8°; — *Uber den Umgang mit Kindern* (Sur le commerce avec les enfants); 1811; — *Ueber Gesellschaft, Geselligkeit und Umgang* (Sur la société, la sociabilité et l'art d'entretenir des relations); Hanovre, 1813-1816, 3 vol. in-8°. Pockels a encore publié un *Taschenbuch* ou Keepseake, pour les années 1803 et 1804, et en commun avec Ch.-Ph. Moritz les *Denkwürdigkeiten zur Beförderung des Edlen und Schönen* (Choses mémorables intéressant le bien et le beau); Berlin, 1786-1788, 2 vol. in-8°; — des articles dans le *Magazin zur Erfahrungsseelenlehre* de Moritz, le *Braunschweigisches Magazin*, etc. E. G.

Meusel, *Gelehrtes Deutschland*, t. VI, X et XV. — *La Prusse littér.* — Rotermund, *Suppl.* Jöcher.

POCOCK (*Edward*), orientaliste et théologien anglais, né le 8 novembre 1604, à Chivaly, dans le Berkshire, mort à Oxford, le 12 septembre 1691. Il étudia à Oxford les langues orientales, c'est-à-dire l'hébreu, l'arabe, le chaldéen et le syriaque, d'abord sous la direction de Matth. Pasov et ensuite sous celle de Will. Bedwell. Agrégé en 1628 au principal collége d'Oxford et admis dans les ordres en 1629, il fut nommé peu de temps après chapelain de la factorerie anglaise d'Alep. Aucun poste ne pouvait lui être plus agréable. Pendant les six années qu'il passa en Syrie, il fit de rapides progrès dans le syriaque et l'éthiopien, et se rendit entièrement maître de l'arabe. En même temps il traduisit divers ouvrages historiques arabes, recueillit un grand nombre de manuscrits orientaux qu'il envoya en Angleterre, et se livra à des recherches relatives à l'histoire naturelle des environs d'Alep et propres à faciliter l'intelligence des livres de l'Ancien Testament. Rentré en Angleterre en 1636, il fut nommé à une chaire d'arabe créée exprès pour lui à l'université d'Oxford. Bientôt après, il entreprit un second voyage en Orient. Il se rendit à Constantinople, où il eut dans l'ambassadeur anglais, Pierre Wyche, un zélé protecteur. Il profita de son séjour dans cette ville pour recueillir un grand nombre de manuscrits orientaux. A son retour en Angleterre, en 1640, il se trouva dans une position pénible. Les revenus de sa chaire d'arabe avaient été saisis, après la mort de l'archevêque Laud, qui en avait fait les fonds. Pocock se livra alors tout entier à l'étude, et échappa, par cette retraite non moins que par l'amitié de Jean Selden, qui avait une grande influence dans le parti républicain, aux désagréments, sinon aux dangers, qu'auraient pu attirer sur lui ses opinions royalistes. En 1647, grâce aux bons offices de Jean Selden, sa chaire d'arabe lui fut rendue, et deux ans après il fut nommé professeur d'hébreu. Le roi, qui était en ce moment retenu prisonnier dans l'île de Wight, joignit à cette place un riche canonicat. Cette dotation lui fut confirmée par un acte du parlement. Mais en 1651 il en fut dépouillé; on voulait même lui enlever ses deux places de professeur. Une pétition signée par tous les maîtres et les étudiants d'Oxford arrêta l'exécution de cette menace. Après la restaura

tion, son attachement à la cause royaliste ne fut pas plus récompensé que ses travaux ne furent appréciés par une cour livrée à la frivolité.

Pocock prit une grande part à la polyglotte de Walton. On lui doit les parties de la version syriaque du Nouveau Testament qui étaient restées inédites, et qu'il prit d'un manuscrit de la bibliothèque bodleyenne ; il les accompagna d'une version latine et de notes : Jean-Gérard Vossius fit imprimer ce travail à Leyde, en 1630, in-4°. En outre d'une traduction arabe du Traité de la vérité de la religion chrétienne de Grotius, de notes sur les Épîtres de Pierre, Jean et Judes, et de commentaires sur Osée, Joel, Michée et Malachie, notes et commentaires réunis, avec quelques autres écrits de théologie, en deux volumes in-fol., publiés à Londres en 1740, sous ce titre : *Theological works*, on a de Pocock : *Specimen historiæ Arabum ;* Oxford, 1649, in-4°. C'est un de ses meilleurs ouvrages ; il a été réimprimé à Oxford, en 1806, in-4°, avec des extraits de la partie inédite de la chronique d'Aboulféda, fournis à l'éditeur, J. White, par Silv. de Sacy ; — *Porta Mosis ;* Oxford, 1655, in-4°. C'est un ouvrage de Maïmonides, en six discours ; il est imprimé en caractères hébreux et accompagné d'une traduction latine et de nombreuses notes ; — *Lamiat-al-adjem*, célèbre poëme arabe d'Abou-Ismael Tograï, en arabe, avec une traduction latine et un commentaire grammatical ; Oxford, 1661, in-4°. La préface est de Samuel Clarke ; — les *Annales d'Eutychius*, en arabe, avec une trad. latine ; Oxford, 1658, in-4° ; — L'*Histoire des dynasties du patriarche jacobite Grégoire Aboulfaradj*, en arabe, avec trad. latine ; ibid., 1663, 2 vol. in-4°.

M. Nicolas.

Notice à la tête des *Theological works* de Pocock.

POCOCK (*Edward*), orientaliste anglais, fils aîné du précédent, né en 1647, à Oxford. Il cultiva aussi les langues orientales, et publia, sous la direction de son père, un traité philosophique d'Ibn-Tofaïl, avec la version latine et des notes (*Philosophus autodidactus ;* Oxford, 1671, in-4°) ; le même traité fut traduit en anglais par Ockley. Il était sur le point de mettre au jour la *Description de l'Égypte* d'Abdallatif, en arabe et en latin, lorsque le refus qu'il éprouva en 1691 d'occuper la chaire que son père laissait vacante l'éloigna pour jamais des études orientales. Ce travail précieux resta longtemps inédit : le texte arabe fut imprimé à Tubingue, à la fin du siècle dernier, et traduit presque aussitôt en allemand ; White fit paraître en 1800 l'original et la version latine de Pocock (Oxford, in-4°), avec des notes qui lui appartiennent.

Son frère, Pocock (*Thomas*), a mis en anglais un traité hébreu de Manassès ben-Israel (*of the term of life ;* Londres, 1699, in-12).

Leonard Twells, *Life of Ed. Pocock.*

POCOCKE (*Richard*), prélat anglais, né en 1704, à Southampton, mort en septembre 1765, à Meath. On pense qu'il était de la famille des précédents, malgré la légère différence de nom. En sortant de l'université d'Oxford, il se fit recevoir docteur, et embrassa l'état ecclésiastique. De 1734 à 1741 il parcourut les diverses contrées du Levant, et publia à son retour la relation de son voyage sous ce titre : *A description of the East and some others countries* (Londres, 1743-1745, 2 tom. en 3 vol. in-fol., avec 179 planches et des cartes. Cet ouvrage, qui a été traduit en français (*Voyages en Orient ;* Paris, 1772-1773, 7 vol. in-12), abonde en descriptions et en détails de mœurs qui le font encore lire avec intérêt ; ce qui concerne les inscriptions et les monuments est médiocre. Ayant accompagné comme chapelain lord Chesterfield en Irlande, il demeura dans ce pays, et fut nommé en 1756 évêque d'Ossory ; il venait d'être transféré à Meath, lorsqu'il mourut d'une attaque d'apoplexie. On a encore de lui quelques notices dans les *Philosophical Transactions* et l'*Archæologia.*

Nichols, *Literary anecdotes.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

POCQUET (*Claude*). *Voy.* Livonnière.

POCZOBUT (*Martin* de), astronome polonais, né en 1729, à Sloncanka, village près de Grodno, mort le 8 février 1810, à Dunabourg, en Livonie. Après avoir étudié chez les jésuites de Grodno, il entra en 1745 dans leur institut, malgré l'opposition de ses parents, et enseigna les mathématiques, puis la langue grecque à Wilna. En 1760 il entreprit, aux frais de Michel Czartoryski, grand chancelier de Lithuanie, un voyage en France, en Allemagne et en Italie, afin d'étendre ses connaissances scientifiques ; pendant le séjour qu'il fit à Avignon, il rédigea plusieurs observations, qui ont été consignées dans le *Traité de paix entre Descartes et Newton*, du P. Paulian. De retour à Wilna (1764), il y fit un cours d'astronomie, et contribua puissamment à la fondation de l'observatoire de cette ville. Lors de la suppression des Jésuites en Pologne (1773), il ne fut point inquiété, grâce à la précaution qu'il avait prise de renoncer à ses vœux. L'affaiblissement de sa santé l'ayant obligé au repos, il abandonna le rectorat de l'université de Wilna à Jean Smadecki (1807), et se retira à Dunabourg, dans un couvent de jésuites. Ayant passé plusieurs nuits froides à observer une comète qui avait paru sur l'horizon, il fut victime de cet excès de zèle, et mourut dans sa quatre-vingt-unième année. Poczobut était astronome de Stanislas-Auguste, roi de Pologne, membre de la Société royale de Londres et de l'Académie de Varsovie, et correspondant de l'Institut de France. Ses travaux astronomiques forment un recueil de 34 vol. in-4°. K.

Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

PODESTA (*Giambattista*), orientaliste italien, né à Fazana (Istrie), dans la première moitié du dix-septième siècle. Il vint à Rome pour s'ap-

pliquer à l'étude des langues orientales, et y eut pour maître le savant Marracci; après avoir passé quelque temps à Constantinople, il devint secrétaire interprète de l'empereur d'Allemagne, et obtint de lui en 1674 une chaire d'arabe à Vienne. On ignore l'époque de sa mort. Ses principaux écrits sont : *Turcicæ chronicæ pars prima* (Nuremberg, 1672, in-8°), trad. du turc; et *Cursus grammaticalis linguarum orientalium* (Vienne, 1687-1691-1703, 3 vol. in-4°): cet ouvrage, qui comprend la grammaire particulière des langues arabes, persane et turque, est devenu très-rare. Podesta avait soigneusement pris note, dans ses voyages, des idiomes qui avaient cours chez les divers peuples d'origine tartare, et Leibniz le consulta plusieurs fois à ce sujet. Quelques-uns des écrits de ce savant ont été attaqués avec une grande violence par Meninski.

Schelhorn, *Amœnitates liter.*, XIV, 604. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

PODIEBRAD (*Georges*), roi de Bohême, né le 23 avril 1420, au château de Podiebrad, mort à Prague, le 22 mars 1471. Son père, Victorin Bocek de Kunstatt, seigneur bohémien considéré, était beau-frère d'Ulric de Rosenberg, le premier baron du pays et chef du parti catholique et authichien, tandis que Victorin avait été l'ami intime de Ziska. Le courage éclatant et le sang-froid que Georges montra dans diverses batailles le firent élire à vingt ans capitaine du cercle de Bunzlau. Il entra dans la ligue des utraquistes exaltés conduite par Ptacek de Pockstein, une des quatre confédérations formées par les divers partis, pour obvier à l'anarchie croissante après la mort du roi Albert sur le successeur duquel on n'avait pu s'entendre. Quoique le plus jeune membre de cette ligue, il en fut élu le chef en 1444, après la mort de Ptacek. Plein d'énergie en même temps que de prudence, il lutta avec avantage contre l'influence de Rosenberg, et se fit charger par la diète de traiter avec le saint-siége de la confirmation des *compactates* (accord conclu avec le concile de Bâle au sujet de la communion sous les deux formes) ainsi que de la ratification de l'élection de Jean Rockyçana, nommé archevêque de Prague par la nation, en l'absence du chapitre. Dans l'intervalle, le jeune Ladislas, déjà roi de Hongrie, avait été élu à la couronne de Bohême; mais son tuteur, l'empereur Frédéric III, continua de le garder près de lui dans une demi-liberté. Ce défaut d'un gouvernement bien établi paralysait les efforts de Georges pour ramener la tranquillité dans le pays, de même que ses négociations avec la cour de Rome restaient sans succès. En 1448 il s'empara par surprise de Prague, qui jusque là avait été au pouvoir de ses adversaires, et redevint alors le centre de l'hussitisme. La guerre civile suivit ce coup d'éclat; les avantages signalés remportés par Georges obligèrent ses ennemis à se réconcilier avec lui à la diète de Prague en 1451. Nommé peu de temps après régent (*gubernator*) du royaume par Frédéric III, choix qui fut confirmé par la diète (avril 1452), il força les restes des taborites fanatiques, ainsi que les seigneurs catholiques, son oncle Rosenberg entre autres, à le reconnaître en cette qualité. Il fit cesser les guerres privées, qui avaient si longtemps désolé le pays, où l'agriculture et le commerce commencèrent à refleurir. Cependant les affaires religieuses étaient plus loin que jamais d'obtenir une solution; toutes les difficultés qu'elles présentaient sont exposées dans une mémorable conversation qui eut lieu à cette époque entre Georges et Énéas Sylvius, le futur pape Pie II, alors envoyé de Frédéric en Bohême. Cet entretien, rapporté tout au long dans une lettre d'Énéas au cardinal Carvajal, nous fait voir qu'en se refusant à confirmer les *compactates* et l'élection de Rockyçana la cour de Rome avait pour elle le droit strict et formel; mais elle se trompait quant à l'opportunité de sa résistance aux réclamations des Bohémiens, que Georges se déclarait dès lors prêt à soutenir même par la force; et sa ferme résolution sur ce point fut bien manifeste lorsqu'il eut interdit au célèbre prédicateur Capistran l'entrée de la Bohême, pour avoir traité les utraquistes d'hérétiques. Le jeune roi Ladislas, enlevé à la garde de Frédéric, à la suite d'une insurrection éclatée en Autriche, vint en 1453, s'établir à Prague; Podiebrad, qui fut alors maintenu dans ses fonctions de régent, acquit, contrairement aux espérances de ses ennemis, beaucoup plus d'autorité qu'auparavant. En effet le gouvernement ayant repris sa forme régulière, toutes les ligues particulières, qui entravaient jusqu'alors la marche de l'administration cessèrent d'exister. Pendant les années suivantes Podiebrad, qui resta presque constamment avec le roi dans les meilleurs rapports, s'appliqua à guérir les blessures que la guerre et l'anarchie avaient faites à son pays. Il sut prendre de sages ordonnances pour maintenir l'ordre à l'intérieur, et veilla avec soin à leur exécution; ce rétablissement de la sécurité donna une impulsion puissante à l'agriculture et au commerce. Podiebrad ne manqua pas non plus à maintenir la Silésie et la Moravie dans la soumission due à la couronne de Bohême, et dont ces deux pays avaient cherché à s'affranchir en partie. Au moment où Ladislas allait prendre en main le gouvernement, dont Podiebrad avait rendu la marche exempte de toute difficulté, il mourut, subitement enlevé par la peste (23 novembre 1457) après avoir, dans ses dernières paroles, remercié Georges de sa fidélité et de son dévouement.

De nombreux compétiteurs se présentèrent pour le trône vacant, dont la diète, convoquée pour le 28 février 1458, devait disposer. Georges, qui dans l'intervalle conserva d'un commun accord ses fonctions de régent, fut appelé à intervenir dans les affaires de Hongrie. Les populations de ce pays désiraient voir la couronne

placée sur la tête du jeune Matthias Corvinus, qui, emprisonné précédemment par ordre de Ladislas, se trouvait à Prague sous la garde de Georges, qui le traitait du reste avec la plus grande distinction. Des documents irréfragables établissent que Matthias dut son élévation à Podiebrad, qui détermina ses amis Ujlak, voïwode de Transylvanie, et le palatin Gara à cesser leur opposition à l'élection de Matthias. Ce dernier jura une éternelle reconnaissance à Georges, dont la fille lui fut fiancée (1). L'exemple des Hongrois, qui venaient de placer à leur tête un souverain choisi dans la nation, augmenta le désir du peuple bohémien de voir le gouvernement définitivement confié aux mains si habiles et si énergiques de Georges. Cédant à ce vœu général, la diète l'élut (2 mars 1458) à l'unanimité roi de Bohême; les principaux seigneurs catholiques concoururent à cet acte. Par réciprocité, il fut décidé que Georges serait couronné selon le rite de l'Église romaine, ce qui eut lieu le 7 mai suivant, par l'office de deux évêques hongrois. La veille Georges jura devant eux de garder l'obédience due au saint-siége par les princes chrétiens, sans qu'il renonçât, comme l'ont prétendu quelques historiens, à poursuivre la confirmation des *compactates* par le pape; au contraire il fit immédiatement dans ce but des démarches auprès de Calixte III, qui, gagné par la déférence du nouveau roi, fut selon toute apparence empêché par sa mort (août 1458) d'accéder aux demandes de Georges. Celui-ci, après avoir fait reconnaître sa souveraineté en Moravie, marcha avec une armée considérable contre le duc d'Autriche Albert; ce prince, pour se venger d'avoir été évincé du trône de Bohême, auquel il prétendait comme héritier de Ladislas, avait envoyé des secours à plusieurs princes de Silésie et aux bourgeois de Breslau, qui se refusaient à se soumettre à l'autorité de Georges. Pressé par les troupes bohémiennes, Albert réclama l'intervention de l'empereur, qui fit conclure entre les deux adversaires une paix avantageuse pour Georges. Au commencement de 1459, ce prince fut engagé par la majorité des magnats de Hongrie, alors en révolte contre Matthias, à leur donner pour roi son plus jeune fils, Henri; mais, bien que Matthias se fût déjà montré plein d'ingratitude envers lui, Georges refusa cet offre. Les mécontents s'adressèrent alors à l'empereur Frédéric, qui accepta leurs propositions; dans l'intervalle Matthias était parvenu à rétablir son autorité, et il se trouvait en mesure pour combattre l'empereur avec des forces supérieures. Frédéric, sentant sa faiblesse, invoqua l'aide de Georges, et conclut avec lui une alliance intime (août 1459) malgré les instances du nouveau pape Pie II. Ce pontife, qui tenait à amener les Bohémiens à abandonner la communion sous les deux formes, doutait que Georges se prêtât à ce projet; et il était alarmé de la forte position que le roi avait acquise par ses traités d'alliance signés à Eger (avril 1459) d'un côté avec le comte palatin Frédéric, et de l'autre avec les princes de Saxe et de Brandebourg, ainsi que par l'accord qu'il conclut peu de temps après à Pilsen avec le duc Louis de Bavière, au sujet de contestations pendantes depuis de longues années entre ce pays et la Bohême. Cependant, pour décider le roi à coopérer activement à la guerre contre les Turcs, la principale préoccupation de Pie II, ce pape n'hésita pas à aider Georges à obtenir la soumission des habitants de Breslau, qui avaient jusqu'ici résisté à tous les moyens de persuasion et de force employés par le roi pour vaincre leur rébellion. En janvier 1460 les députés de la ville prêtèrent enfin serment entre les mains du roi, qui ainsi en moins de deux ans triompha des efforts qu'une partie de ses sujets et plusieurs princes puissants avaient tentés pour empêcher son autorité de se consolider.

Affermi sur le trône, il fit des démarches pour se faire confier l'administration de l'Empire, afin de mettre fin à la complète anarchie, qui y régnait par suite de la faiblesse et du manque d'énergie de Frédéric. Mais ce dernier, blessé de la position inférieure qu'il occupait vis-à-vis de Georges, qu'il avait été obligé de prendre comme arbitre dans ses démêlés avec les états d'Autriche et avec le roi de Hongrie, s'opposa à ce que le pouvoir dont il ne savait pas user fût délégué à Georges. Ce prince se rapprocha alors du comte palatin, du duc Louis de Bavière et autres puissants adversaires de Frédéric, qui luttaient en ce moment à main armée contre le parti de l'empereur, guidé par le margrave Albert de Brandebourg, et il chercha à se faire par leur concours élire roi des Romains. Ce projet, qui lui avait été inspiré par son conseiller Martin Mayr, échoua devant l'opposition du margrave et devant la défiance du peuple bohémien, déjà irrité de voir le roi poursuivre par des mesures de rigueur les taborites et autres sectaires, tels que les frères bohémiens, dont l'origine remonte à cette époque. Georges suivait cette voie pour prouver au pape son désir de remplir le serment qu'il avait prêté à l'Église, et pour rendre le pontife plus disposé à écouter les propositions que l'ambassade bohémienne vint lui soumettre en mars 1462.

Mais en ce moment la cour de Rome, qui venait de consolider de nouveau son autorité en Allemagne et en France; ne voulut pas laisser subsister l'exemple dangereux d'un État où le clergé n'avait plus aucune influence sur le gouvernement, et qui cependant se distinguait par sa prospérité. Le 31 mars Pie II révoqua solennellement les compactates, qui selon lui n'avaient été accordés que temporairement

(1) La somme d'argent que les Hongrois remirent à cette époque à Georges ne fut pas donnée à titre de rançon, mais pour le dédommager des frais que lui avait occasionnés l'élection de Matthias.

et à des conditions qui n'avaient pas été remplies, et il défendit en même temps la communion sous les deux formes. Georges annonça non moins formellement sa ferme intention de maintenir les compactates; et pour montrer qu'il n'était pas intimidé par les menaces du pape, il fit jeter en prison le légat Fantin, qui, auparavant son ambassadeur à Rome, avait montré envers lui la plus grande infidélité. Il s'ensuivit une rupture complète avec Pie II, qui cependant ne recourut pas aussitôt aux mesures de rigueur, sur les instances de l'empereur, qui prévoyait le besoin qu'il allait avoir de l'aide de Georges. En effet, assiégé peu de temps après (octobre 1462) dans son château de Vienne par les habitants de cette ville, et par les troupes de son frère Albert, Frédéric ne fut sauvé que par les vingt mille hommes que Georges amena en toute hâte à son secours. Dans sa reconnaissance, l'empereur s'interposa avec encore plus d'énergie auprès du pape en faveur de Georges, qu'il chargea de pleins pouvoirs pour terminer par une sentence arbitrale les querelles sanglantes qui depuis six ans désolaient l'Allemagne; le roi était lui-même intervenu dans cette lutte en se joignant aux ennemis du margrave Albert de Brandebourg, ce qui surtout avait amené la défaite complète de ce prince. La décision que Georges prononça à ce sujet devant la grande réunion des princes allemands rassemblés à Prague (août 1463) rétablit la concorde entre eux. Toutefois, Georges ne parvint pas à leur faire accepter son projet de réforme politique de l'Empire, projet qui devait mettre fin aux guerres privées par l'établissement d'une magistrature respectée et par le rétablissement du pouvoir impérial, presque entièrement déchu. Il ne fut pas plus heureux dans les démarches qu'il fit auprès de Louis XI, Philippe de Bourgogne et d'autres princes de l'Europe, pour les engager à former entre eux une grande confédération indépendante du pape, et qui, tout en veillant principalement à la défense contre les Turcs, jugerait souverainement de tous les différends qui se présenteraient entre les princes et les États de la chrétienté.

Dans l'intervalle, plusieurs grands seigneurs de son pays, autrefois ses supérieurs, maintenant jaloux de son autorité croissante et de l'éclat de son règne, avaient organisé contre lui une ligue, qui, conduite depuis 1465 par son ancien ami intime Zdenek de Sternberg, l'accusa d'avoir violé les franchises du pays. Les différentes diètes convoquées pour juger de leurs réclamations les déclarèrent toutes mal fondées. Ils n'en persistèrent pas moins dans leur opposition, espérant pouvoir profiter des difficultés où Georges se trouvait placé par la nouvelle attitude de la cour de Rome. Le pape Paul II, blessé de ce que le roi avait négligé de le faire complimenter de son élévation, laissa pour les affaires de Bohême la main libre aux cardinaux Carvajal et Piccolomini, qui se prononcèrent pour l'emploi de toutes les mesures de rigueur, d'autant plus que l'amitié entre Frédéric et Georges avait cessé, et cela pour toujours, depuis l'automne 1465. A cette époque Frédéric s'étant vu en butte à une attaque à main armée de la part de Zdenek de Sternberg, aidé de plusieurs barons bohémiens, dont plusieurs étaient des conseillers du roi, et ignorant la rupture qui avait eu lieu entre Zdenek et Georges, crut que ce dernier était de connivence dans cette aggression, et lui retira aussitôt sa confiance. Cependant, voyant se préparer l'orage, Georges avait remis à Jean de Vitez, primat de Hongrie, très-influent à Rome, un projet d'accord avec le pape, où il faisait des concessions qui ne pouvaient manquer d'amener une entente. Mais Jean fut empêché d'envoyer au pape ces propositions par Matthias son souverain, qui, ambitieux à l'excès, offrit dès lors à la cour de Rome de combattre Georges, son beau-père. Mais pendant deux ans les attaques des Turcs et les démêlés avec les Valaques et les Transylvains ne permirent pas à Matthias de donner suite à ce projet. Le 8 décembre 1465 une bulle de Paul II vint délier de tous leurs devoirs envers Georges les sujets de la couronne de Bohême; mais elle resta assez longtemps sans aucun effet notable, même après l'excommunication prononcée contre Georges (23 décembre 1466). La plupart des princes allemands conservèrent avec le roi des rapports d'amitié; Casimir de Pologne, que le pape engagea de la manière la plus formelle à s'emparer de la Bohême, s'y refusa obstinément. En 1467 Georges s'apprêta à combattre la ligue des seigneurs, qui, puissante surtout en Silésie, en Moravie et dans une partie de la Lusace, avait levé l'étendard de la révolte. Il remporta partout des avantages importants, ce qui lui permit de détacher au commencement de 1468 un corps d'armée, qu'il envoya, sous la conduite de son fils Victorin, envahir les États de l'empereur. Celui-ci appela à son secours le roi de Hongrie, lui promettant de le faire élire roi des Romains. Matthias (*voy.* ce nom) accourut avec seize mille hommes et refoula Victorin en Bohême; lorsque Georges vint à Znaïm s'opposer aux Hongrois avec une armée considérable, son adversaire évita avec soin une bataille décisive; les Bohémiens furent obligés de se retirer faute de vivres. Matthias alors pénétra en Moravie, s'entendit avec les chefs de la ligue, puis retourna en Hongrie pour y chercher de nouvelles troupes. Pendant l'automne, Georges, déjà profondément attristé de voir son pays, dont il avait rétabli la prospérité, de nouveau désolé par la guerre civile, dévasté par les cruels Hongrois et par les bandes de croisés allemands, plus féroces encore, eut en outre la douleur de perdre plusieurs de ses plus dévoués serviteurs : ses armes éprouvèrent à cette époque plusieurs revers; mais en re-

vanche il parvint (mars 1469) à cerner de tous côtés près de Willincow l'armée réunie de Matthias et de la ligue. Le roi de Hongrie demanda à traiter; Georges y consentit, malgré la vive résistance de ses soldats, qui demandaient à grands cris à exterminer leurs ennemis; après que Matthias se fut engagé sur son honneur de cesser contre lui toute entreprise et de réconcilier les Bohémiens avec la cour de Rome sur la base des compactates, il le laissa se retirer librement. Deux mois après, Matthias se fit élire roi de Bohême par les chefs de la ligue assemblés à Olmutz. Cette perfidie amena un changement complet dans la façon d'agir de Georges. Jusqu'ici il s'était toujours signalé par une extrême modération et par son désir de terminer les différends par un accommodement paisible; avant de recourir aux armes, il attendait qu'il eût été attaqué. Mais alors il développa la plus grande énergie, prenant partout l'offensive, et poursuivant ses ennemis à outrance; sa soif de vengeance le fit renoncer à voir ses enfants lui succéder sur le trône; pour obtenir l'aide des Polonais, il fit élire, comme devant lui succéder, Ladislas, le fils de leur roi Casimir. Une suite de victoires couronnée par celle que son fils Henri remporta (2 novembre 1469) à Hradisch sur l'armée hongroise, marqua cette nouvelle phase de la guerre; beaucoup de rebelles se soumirent. Matthias, bien qu'il se fût brouillé avec l'empereur (mars 1470), n'abandonna cependant pas son entreprise; il alla reprendre le siége de Hradisch, en Moravie; Georges y vint avec vingt-quatre mille hommes pour lui offrir bataille. Matthias ne l'ayant pas acceptée, Georges, après avoir détruit les bastions élevés par les Hongrois autour de Hradisch, se dirigea vers la Hongrie. Matthias alors se précipita avec ses dix-huit mille hommes sur la Bohême, brûlant et dévastant tout sur son chemin, et espérant surprendre la ville de Prague. Mais là une armée considérable se réunit en un instant, grâce à l'organisation d'une milice permanente, que Georges, toujours prudent, avait établie peu de temps auparavant. Averti que son adversaire revenait à la hâte en arrière, Matthias, craignant de nouveau d'être enveloppé, s'enfuit avec sa cavalerie, laissant son infanterie à la merci des Bohémiens, qui la massacrèrent presque entièrement. Leurs succès amenèrent un changement notable dans l'attitude de la cour de Rome; le pape prêta l'oreille aux propositions d'accord que Georges lui fit soumettre par l'intermédiaire des princes de Saxe, qui, ainsi que le margrave Albert, s'étaient constamment montrés tout dévoués au roi de Bohême. Ce fut en ce moment décisif que la mort, causée par une hydropisie, vint enlever Georges Podiebrad, que les utraquistes comme la plus grande partie des catholiques pleurèrent comme un père, comme le meilleur et le plus grand roi de la Bohême. Un des côtés saillants de son caractère était l'esprit de justice, l'amour pour la paix, ce qui le fit si souvent choisir pour arbitre dans les démêlés des princes ses voisins. Voici le portrait que nous a laissé de lui son adversaire Énéas Sylvius : *Georgius de Podiebrad, homo brevis, quadrato corpore, alba carne, illustribus oculis, moribus placidis, Hussitarum errore infectus, alioquin æqui bonique cultor. Quem cum nos longo sermone de communione calicis tentavissemus, magis deceptum quam pertinacem invenimus. Laborum aut rerum experientia multarum*, dit-il dans un autre endroit, *oculus in rebus subitis perspicacissimus, incredibilis diligentia, solertissima cura, animus inquietus et nullius ignarus artis quas bello necessarias ducunt, Georgium Alberto Brandenburgensi proximum faciunt.* Ajoutons, comme dernier trait, que Georges Podiebrad, tout en estimant la science, était un des princes les moins instruits de son temps : il ne savait pas le latin, et ne parlait l'allemand que très-peu couramment. E. G.

Pie II, *Commentarii.* — Dlugoss, *Hist. polonica.* — Bonfinius, *Res hungaricæ.* — Eschenloer, *Geschichte der Stadt Breslau* (Breslau, 1827, 2 vol.). — Th. Ebendorfer, *Chronicon austriacum.* — *Chronicon austriacum anonymi*, dans les *Selecta juris et historiarum* de Senkenberg. — Raynaldi, *Annales.* — Muller, *Reichstags-Theatrum.* — *Das Kaiserliche Buch des Markgrafen Albrecht von Brandenburg* (Berlin, 1850). — Chmel, *Geschichte Friedrichs III, Materialien zur oestreichischen Geschichte* et *Regenten Kaisers Friedrich III.* — Palacky, *Geschichte von Bœhmen. Archiv cesky*, et *Acten und Documente zur Geschichte Podiebrads* (formant le tome XX des *Schriften für Kunde œstreichischer Geschichte* publiés par l'Académie de Vienne). — M. Jordan, *Das Königthum Georgs Podiebrad* (Berlin, 1861).

POE (*Edgar-Allan*), poëte et romancier américain, né à Baltimore, en janvier 1811, mort le 7 octobre 1849, dans la même ville. Son père était Américain et sa mère Anglaise; il les perdit à l'âge de six ans, et semblait destiné à grandir sans appui et sans ressources. Le ciel lui envoya un généreux protecteur : un riche négociant de la Virginie, John Allan, s'intéressa à cet enfant, remarquable par sa beauté et sa vivacité d'esprit. Après l'avoir adopté, il l'emmena en Angleterre et l'entretint quatre ou cinq ans dans une pension. A son retour, il le plaça à Richmond, puis l'envoya à l'université de Charlotteville pour lui faire compléter ses études classiques. Poe s'y fit remarquer par sa vive intelligence, et encore plus par sa turbulence et ses penchants désordonnés. Il s'y livra avec passion au jeu et à l'intempérance, si bien qu'au bout d'un an il fut renvoyé. Quoique son bienfaiteur eût pourvu amplement à ses besoins, il laissait des dettes assez considérables, et sur le refus qui lui fut fait de les payer, Poe adressa à M. Allan une lettre très-inconvenante, et quitta sa maison. Il résolut alors de se rendre en Grèce pour combattre en faveur de la liberté des Grecs; mais il se borna à voyager en Europe pendant un an. Se trouvant à Saint-Pétersbourg, il fut arrêté par la police à la suite d'une orgie; grâce à la généreuse inter-

vention du ministre américain, il échappa à une prison de quelques mois, et obtint les moyens de retourner en Amérique. Son bienfaiteur, bien qu'un peu refroidi par sa conduite passée, voulut bien s'intéresser encore à lui, et parvint à lui obtenir une place à l'école militaire de West-point. Là, Poe s'occupa avec ardeur de ses études pendant quelques mois ; mais bientôt les habitudes de dissipation prirent le dessus, et avant la fin de son année il fut encore renvoyé. Il revint à Richmond, dans la maison de M. Allan, qui malgré cette seconde expulsion l'accueillit avec bonté. Peu auparavant, M. Allan s'était remarié avec une femme beaucoup plus jeune que lui. Il eut bientôt contre Poe un nouveau sujet de mécontentement, et cette fois il le bannit pour toujours de sa maison. Poe a prétendu que son seul tort avait été de « tourner en ridicule le mariage de son bienfaiteur », et d'avoir eu une querelle avec sa femme, ce qui serait déjà assez coupable de sa part ; mais d'autres témoignages établissent des torts d'une nature beaucoup plus grave. Quoi qu'il en soit, M. Allan refusa constamment de le revoir, et à sa mort, en 1834, bien qu'il laissât une grande fortune, pas un sou ne fut légué à celui qui avait été son fils adoptif. Voilà donc Poe réduit à ses propres ressources. Pour vivre, il publia un volume de poésies et écrivit pour un journal, ce qui n'eut aucun succès. Il s'enrôla comme soldat, et, bientôt dégoûté de la monotonie de cette vie, il déserta. La misère le pressant, il reprit la plume et obtint le prix pour un sujet qu'avait proposé un journal de Baltimore. Son triste état ayant intéressé ses nouveaux amis, il entra en relation avec le directeur du *Southern literary Messenger*, et y fit des articles de critique. Ses habitudes déréglées et son intempérance le firent renvoyer en 1837. Ce fut pendant son séjour à Richmond qu'il épousa sa cousine. L'année suivante, il publia *The Narrative of Arthur Gordon Pym of Nantucket*, fiction de beaucoup de talent. Il s'établit à Philadelphie, et écrivit pour les Magazines ses contes les plus remarquables : *The gold Ring*, *The golden Bug*, *The murders of the rue Morgue*. En 1844, il se fixa à New-York, où il trouva facilement le moyen d'employer ses talents à des journaux et à des revues. C'est alors qu'il donna le poëme *The Raven*, qui bien que fort sombre a des traits saisissants d'imagination. On le regarde comme son chef-d'œuvre. Il écrivit aussi des esquisses, parfois injustes et mordantes, sur les hommes de lettres de New-York ; mais on y trouve aussi bien des pages d'une excellente critique. Ces travaux étaient souvent interrompus par des accès et des excès d'intempérance, puis suivaient des semaines d'embarras et de détresse. En 1848, il donna une série de *Lectures* sur l'univers, et les réunit plus tard dans un ouvrage intitulé : *Eureka, a prose poem*. Il se rendit en Virginie pour répéter des leçons qui avaient eu quelque succès à New-York. Malheureusement, à son retour, il rencontra à Baltimore d'anciennes connaissances, qui l'engagèrent à boire. Il s'enivra tellement qu'il fut ramassé dans la rue, où il avait passé la nuit à l'intempérie de l'air. Il fut transporté dans un hôpital, et c'est là qu'il mourut, le lendemain 7 octobre, dans les angoisses du délire. Edgar Poe était né avec un talent original, une imagination riche mais maladive, qui avec d'autres habitudes de vie auraient pu produire de meilleurs ouvrages. Il n'a guère donné que des morceaux peu étendus. Il ne recherche que les sujets sombres et bizarres, horribles. Son cerveau malade semble avoir été encore exalté par les excès d'intempérance et la solitude. Il n'a que l'apparence d'originalité, et il reproduit en les exagérant les idées fantastiques puisées dans Hoffman et Jean-Paul Richter, ou les horreurs qui dans le hasard des songes avaient traversé son esprit. Son invention n'est pas saine et morale. Ses poésies, qui ne forment qu'un petit volume, ont du sentiment et de la mélodie, et les descriptions y sont souvent admirables. Ses œuvres ont paru sous le titre *The works of Edgar-Allan Poe, with a Memoir by R. W. Griswold*, et *Notices of his life and genius, by N.-P. Willis and J.-R. Lowell*, 4 vol. ; New-York, 1857. De 1856 à 1858, MM. William Hughes et Baudelaire ont publié la traduction d'une partie des nouvelles et contes fantastiques de Poe.

J. Chanut.

Edinburg review, août 1858. — *English cyclopædia* (biography). — *Cyclopædia of american literature*, 2 vol. in-8°. — *Revue des deux mondes*, 15 octobre 1846.

POËL (*Egbert* van der), peintre hollandais, né à Rotterdam, vécut de 1620 à 1690 ou 1691. Sa vie est peu connue ; selon l'apparence il ne quitta pas son pays, quoique ses œuvres se trouvent dans toutes les galeries considérables. Il s'est essayé dans presque tous les genres : il a peint des intérieurs rustiques, des paysages, des scènes maritimes, mais il a réussi surtout dans la représentation des incendies nocturnes. Une grande justesse d'effets, une touche franche et expressive, des ciels profonds, des figurines nombreuses et animées, telles sont les qualités de Poël. On peut lui reprocher quelque négligence dans sa manière ; « mais, dit M. Charles Blanc, c'est qu'il savait trop bien son métier. » On cite de Poël à Paris au Louvre : *La Maison rustique* (gravée par E. Blin) ; — à Amsterdam : une *Femme préparant des poissons* ; les *Ruines de la ville de Delft* (1657) ; — à La Haye : un *Clair de lune* ; — à Rome : *Incendie d'une chaumière* ; — à Rotterdam : *Incendie d'une métairie* ; — à Stockholm : *Incendie d'un village* ; — à Turin : des *Pêcheurs sur des dunes* ; des *Marchands de poisson au bord de la mer* ; — à Vienne : *Maison de paysans hollandais*, avec des lavandières au premier plan (1647) ; — *Incendie d'une ville pendant la nuit*.

Charles Blanc, *Hist. des peintres*

POËLENBURG (*Kornelis*), peintre hollan

dais, né en 1586, à Utrecht, où il est mort, en 1660. Il apprit la peinture sous Abraham Blomaërt, qu'il quitta pour aller à Rome, où il suivit les leçons d'Adam Elzheimer (1600). Membre de la banque académique, il y reçut les noms d'*il Brusco* et d'*il Satiro*. Il *italianisa* sa manière, mais, n'ayant pu réussir à bien dessiner, il se renferma dans le paysage. Ses tableaux furent recherchés et payés fort cher, même en Italie. Le pape Paul V et le grand-duc de Toscane Ferdinand II essayèrent en vain de le retenir. Après quelques mois passés à Florence (1621), il revint en Hollande, où sa réputation l'avait précédé. Il y fut reçu avec de grands honneurs; Rubens devint son ami. Charles Ier l'appela à Londres : Poëlenburg y travailla beaucoup, mais il quitta le service de ce monarque, et termina ses jours à Utrecht, le pinceau à la main. Il fut le peintre le plus laborieux de son temps. Ses principaux tableaux sont : *La Naissance de Jésus*, à Dusseldorf; *Loth et ses filles* et les portraits de la *famille de l'électeur Frédéric V*; à Paris, au Louvre, deux *Vues du Campo-Vaccino*, une *Diane au bain*, célèbre sous le nom des *Baigneuses*, et le *Martyre de saint Étienne*; chez divers *Céphale et Procris*; un *Paysage avec des ruines*; un autre avec des vaches; des *Nymphes foldtrant avec des Faunes*; une *Fuite en Égypte*, *Diane revenant de la chasse*; une *Sainte Famille*; un *Ange annonçant à des bergers la naissance du Sauveur*, etc. A la grande exposition de Manchester (1857), on admirait le portrait de Poëlenburg et celui de sa femme, peints par l'artiste lui-même, et plusieurs paysages. Il a aussi gravé à l'eau-forte avec beaucoup de succès, mais ses estampes sont fort rares et hors de prix. La manière de Poëlenburg est suave et légère; elle décèle un travail facile, un pinceau fin et spirituel et une grande entente du clair-obscur; ses masses sont larges, ses fonds et ses premiers plans pleins d'harmonie; les détails, surtout ceux qui se rattachent à l'architecture, sont soignés; ses figures (presque toujours des femmes nues) sont bien groupées, mais le dessin en est rarement correct.

A. L.

Descamps, *Vie des peintres*, I, 214-216. — Ch. Blanc, *La Vie des peintres* (École hollandaise), liv. 94.

POELITZ (*Charles-Henri-Louis*), historien et publiciste allemand, né le 17 août 1772, à Ernstthal, mort à Leipzig, le 27 février 1838. Après avoir été pendant huit ans professeur d'histoire et de morale à l'Académie des nobles à Dresde, il reçut en 1803 la chaire de droit des gens à Wittemberg, où il fut chargé en 1808 de l'enseignement de l'histoire. En 1815 il fut nommé à Leipzig professeur d'histoire de Saxe et de statistique, et cinq ans après professeur des sciences politiques. En 1834 il fut élu correspondant de l'Académie des sciences morales de Paris. Il légua à la ville de Leipzig sa belle bibliothèque, qui comptait plus de trente mille volumes, et dont on a publié un catalogue. Parmi ses nombreux écrits nous citerons : *Handbuch der Weltgeschichte* (Manuel de l'histoire universelle); Leipzig, 1805, 3 vol.; une sixième édition parut en 1830, en 4 vol.; — *Geschichte und Statistik der Königreichs Sachsen und des Herzogthums Warschau* (Histoire et statistique du royaume de Saxe et du duché de Varsovie); ibid., 1808-1810, 3 vol. in-8°; — *Handbuch der Geschichte der souveränen Staaten des Rheinbundes* (Manuel de l'histoire des États souverains de la Confédération du Rhin); ibid., 1811, 2 vol. in-8°; — *Geschichte des Königreichs Sachsen* (Histoire du royaume de Saxe); ibid., 1817, 1826; — *Die europæischen Verfassungen seit* 1789 (Les constitutions des États européens depuis 1789); ibid., 1817-1825, 1832-1833, 3 vol. in-8°; — *Die Sprache der Deutschen philosophisch und geschichtlich dargestellt* (La langue allemande exposée philosophiquement et historiquement); ibid., 1820; — *Die Staatswissenschaften im Lichte unserer Zeit* (Les sciences politiques d'après les idées de notre époque); ibid., 1823, 1827-1828, 5 vol. in-8° : ouvrage très-remarquable; — *Das Gesammtgebiet der deutschen Sprache nach Prosa, Poesie und Beredtsamkeit, theoretisch und praktisch dargestellt* (L'ensemble de la langue allemande, prose, poésie et éloquence, exposé théoriquement et pratiquement); ibid., 1825, 4 vol.; — *Praktisches Handbuch zur Erklärung der deutschen Classiker* (Manuel pratique pour l'explication des classiques allemands); ibid., 1828, 4 vol.; — *Geschichte Friedrich August's, Königs von Sachsen* (Histoire de Frédéric-Auguste, roi de Saxe); ibid., 1830, 2 vol.; — *Vermischte Schriften aus dem Kreise der Geschichte und der Staatswissenschaften* (Mélanges d'histoire et de politique); ibid., 1831, 2 vol.; — *Saatswissenschaftliche Vorlesungen für gebildete Leser in constitutionellen Staaten* (Cours de politique pour le public éclairé des États constitutionnels); ibid., 1831-1833, 3 vol. Outre un grand nombre d'articles dans la *Leipziger Literaturzeitung*, Poelitz a aussi publié les *Jahrbücher für Geschichte und Staatskunst* (Annales pour l'histoire et la politique), recueil périodique commencé en 1828 et continué depuis sa mort par Bulau.

E. G.

Conversations-Lexikon.

POELLNITZ (*Charles-Louis*, baron DE), aventurier et écrivain allemand, né le 25 février 1692, à Ifsoum, village de l'électorat de Cologne, mort à Berlin, le 23 juin 1775. Il perdit de bonne heure son père, officier prussien et fils d'un ministre d'État; élevé à Berlin à l'académie des nobles, il devint gentilhomme de la chambre à la cour du roi Frédéric-Guillaume Ier. S'étant attiré par quelque négligence dans son service une réprimande publique, il quitta Berlin, et se rendit à Paris, où, quoique bien accueilli par la duchesse douairière d'Orléans, il ne parvint pas

à obtenir une position à la cour. Pendant les années suivantes il mena une vie d'aventures, dont il a laissé lui-même dans ses *Mémoires* un récit piquant. Après avoir vainement cherché fortune en Pologne et en Saxe, il revint à Paris, où il vécut durant quelque temps aux dépens d'une vieille présidente, qui était devenue amoureuse de lui; lorsqu'elle fut morte, il se trouva à bout de ressources et revint à Berlin; mais il fut obligé de s'enfuir au plus vite, lorsqu'on y eut appris qu'il avait embrassé en France le catholicisme. De retour à Paris, il prit part à la conspiration Cellamare, dont la découverte lui fit de nouveau quitter cette ville. Il se rendit en Autriche; il multiplia ses sollicitations auprès des personnages influents dans le but de recevoir quelque faveur, mais sans mieux réussir qu'auparavant. Il revint une quatrième fois à Paris, pendant le règne du système de Law; comme tant d'autres, il fut durant quelques jours plus que millionnaire, pour se trouver ensuite de nouveau tout à fait au dépourvu d'argent. Courant après la fortune, qui le fuyait, il partit pour Rome, où le zèle qu'il afficha pour la religion catholique ne lui valut aucun profit. A Madrid, où il arriva à peu près dénué de tout, il parvint à obtenir un brevet de lieutenant-colonel; mais comme aucun traitement ne fut joint à ce titre, il gagna l'Angleterre, où il fut encore plus mal reçu que dans les autres pays. Vivant d'expédients, toujours traqué par ses créanciers, il essaya encore en Hollande, et ensuite dans diverses petites cours d'Allemagne, de sortir de cet état pénible. Toutes ses démarches, toutes ses intrigues restèrent vaines jusqu'à ce que enfin Frédéric le Grand, à son avénement, le prit parmi ses gentilshommes. Nommé par la suite grand maître des cérémonies, Poellnitz se fit bien venir du roi, par la manière agréable et spirituelle dont il contait les anecdotes, sans nombre, qu'il avait apprises pendant ses longues pérégrinations. Cependant il se démit tout à coup de son emploi, se croyant assuré de la main d'une riche héritière de Nuremberg; en vue de cette union, il se fit catholique pour la troisième fois; mais ses espérances furent encore déçues : le mariage n'eut pas lieu. Après bien des supplications, il obtint de Frédéric de pouvoir reprendre sa charge, mais aux conditions humiliantes que voici : « 1° On proclamera dans tout Berlin qu'il est défendu, sous peine de cent ducats, de faire crédit au sieur Poellnitz; 2° il lui est formellement défendu de mettre les pieds chez les ministres étrangers et de rapporter ce qui a été dit à la cour; 3° toutes les fois qu'il sera reçu à la table royale pour amuser les convives, il lui sera interdit de faire un visage de pénitent. » Tout en le traitant souvent avec un dédain insultant, Frédéric tenait à Poellnitz, qui avait le talent de l'égayer (1); il lui donna plus tard la direction des théâtres, la charge de premier chambellan, et le fit entrer à l'Académie des sciences de Berlin. On a de Poellnitz : *Mémoires du baron de Poellnitz, contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages et le caractère des personnes qui composent les principales cours de l'Europe;* Liége, 1734, 3 vol. in-8° : ce livre, qui contient le récit intéressant de beaucoup de particularités curieuses, fut plusieurs fois réimprimé; — *Nouveaux mémoires du baron de Poellnitz, contenant l'histoire de sa vie et la relation de ses premiers voyages;* Amsterdam, 1737, 2 vol. in-8°; publié de nouveau avec l'ouvrage précédent, Londres, 1747, 5 vol.; — *Mémoires pour servir à l'histoire des quatre derniers souverains de la maison de Brandebourg;* Berlin, 1791, 2 vol. in-8°; trad. en allemand par Braun: ouvrage d'une lecture attachante, mais parfois inexact. On attribue à Poellnitz les écrits anonymes suivants : *Histoire secrète de la duchesse de Hanovre, épouse de Georges Ier;* Londres, 1732, in-8°; — *État abrégé de la cour de Saxe sous le règne d'Auguste III;* Francfort, 1734, in-8°; — *La Saxe galante;* 1737, in-8° : histoire des amours du roi Auguste, souvent réimprimée et traduite en diverses langues; — *Lettres saxonnes;* Berlin, 1738, 2 vol.

(1) Voici en quels termes le roi lui avait accordé son congé : « Je certifie que le sieur de Poellnitz a rendu des services éminents à la cour de notre père par ses plaisanteries; qu'il n'est ni brigand ni empoisonneur; qu'il sait par cœur toutes les anecdotes des châteaux royaux; qu'il possède l'art de saisir le ridicule des gens; qu'il n'a jamais excité notre indignation; excepté par son importunité, qui passe les bornes du respect; et qu'après son départ, nous sommes résolu de supprimer son emploi, ne jugeant personne capable de le remplir après le dit baron. »

Flögel, *Geschichte der Hofnarren.* — Meusel, *Lexikon.* — Hirsching, *Handbuch.* — Vehse, *Geschichte der deutschen Hofe.* — Preuss, *Friedrich der Grosse.*

* * **POEPIG** (*Édouard*), naturaliste allemand, né en 1797, à Plauen. Reçu docteur en médecine, il parcourut pendant dix ans l'île de Cuba et les deux Amériques. De retour en Allemagne en 1832, il fut nommé l'année suivante professeur de zoologie à l'université de Leipzig, dont il enrichit le musée d'histoire naturelle d'une partie des objets qu'il avait rapportés de ses voyages. On a de lui : *Reise nach Chili, Peru und auf dem Amazonenflusse* (Voyage au Chili, au Pérou et sur le fleuve des Amazones); Leipzig, 1835, 2 vol.; — *Nova genera plantarum in regno Chiliensi, Peruviano ac Terra amazonica lectarum;* ibid., 1835-1845, 3 vol., avec planches; en collaboration avec Endlicher; — *Landschaftliche Ansichten und erlaeuternde Darstellungen* (Vues et paysages avec description); ibid., 1839, avec gravures; — des articles dans l'*Encyclopædie* d'Ersch et Gruber.

Conversations-Lexicon.

POERIO (*Joseph*), avocat napolitain, né à Catanzaro, mort à Florence, en 1843. Après avoir fait de bonnes études en droit, il vint prendre place au barreau de Naples, où il ne

tarda pas à se faire une réputation brillante par son éloquence. Doué d'une imagination ardente, il fut un des premiers à embrasser le parti qui proclama la république parthénopéenne (janvier 1799). Lorsqu'elle succomba sous les menées réactionnaires, il fut condamné à périr sur l'échafaud, et vit sa peine commuée en une détention perpétuelle. Au retour des armées françaises, Poerio devint préfet de la province de Capitanate (1806). Joachim Murat le nomma procureur général à la cour de cassation (1808). Poerio, dans ces hautes fonctions, contribua beaucoup à déterminer le sens des lois qui, par leur nouveauté, étaient un sujet continuel de controverse et de doute. Après la chute de Joachim, il jugea prudent de quitter Naples, où il ne lui fut permis de revenir qu'en 1818. Élu en 1820 député au parlement de Naples, il l'éblouit plus par son éloquence qu'il ne le domina par ses opinions; cependant, bien qu'il se fût toujours exprimé avec la plus grande réserve sur le compte du roi, il fut déporté en Autriche, où il subit deux années de détention dans la forteresse de Gratz. Il vint ensuite habiter Florence, où il s'occupa d'études de jurisprudence.

Rabbe, *Biogr. des contempor.* — *Mém. du général Pepe.* — Colletta, *Hist. de Naples.*

* * **POERIO** (*Charles*), homme d'Etat, fils du précédent, né à Naples en 1803. Tout jeune, il partagea l'exil de son père, qui lui fit donner une éducation soignée, et le prépara à la vie politique par des études sérieuses d'histoire et de législation. Ayant pris part à toutes les conspirations qui tendaient à renverser les Bourbons et à affranchir l'Italie de la domination étrangère, il fut de 1837 à 1848, arrêté, renvoyé de l'accusation, repris, relâché, et emprisonné de nouveau. Les événements de 1848 ayant forcé le roi Ferdinand à donner en février une constitution sur les bases de la charte française, M. Poerio accepta les fonctions de préfet de police, et peu après celles de ministre de l'instruction publique. Après la collision du 15 mai, qu'il s'efforça de prévenir, il comprit combien il y avait à faire peu de fond sur les concessions royales, et devint dans le nouveau parlement un des chefs de l'opposition jusqu'au jour de sa dissolution (12 mars 1849). Arrêté bientôt de nouveau, il fut condamné à vingt-quatre années de travaux forcés, et, traîné de bagne en bagne, il subit de telles atrocités que M. Gladstone, qui en avait été témoin, les dénonça à l'Angleterre et au monde dans sa fameuse *Lettre à lord Aberdeen*. Transféré de Nisida à Ischia, puis à Montesarchio, Poerio fut en 1857 compris parmi les condamnés déportés dans les colonies que le roi de Naples avait acquises dans l'Amérique du Sud; mais il parvint à s'échapper en même temps que ses compagnons, et fut ramené par un bâtiment anglais à Londres, où une réception brillante lui fut faite. M. Poerio siège aujourd'hui dans le parlement du nouveau royaume d'Italie. H. F.

Vapereau, *Dictionn. des contemporains.*

POERNER (*Charles-Guillaume*), chimiste allemand, né à Leipzig, le 16 janvier 1732, mort à Meissen, le 13 avril 1796. Reçu docteur en médecine en 1755, il exerça son art dans sa ville natale, y fit plus tard des cours de chimie, et fut ensuite nommé conseiller des mines et commissaire électoral à la fabrique de porcelaine de Meissen. On a de lui : *Selectus materiæ medicæ;* Leipzig, 1767, in-8°; — *Chymische Versuche zum Nutzen der Færbekunst* (Essais chimiques à l'usage de la teinturerie); ibid., 1772-1773, 3 vol. in-8°; — *Anleitung zur Færbekunst, vorzüglich Tuch und andere aus Wolle gewebte Zeuge zu færben* (Guide de la teinturerie, surtout des draps et des étoffes de laine); ibid., 1785, in-8°; traduit en français par Berthollet et Desmarets (Paris, 1791, in-8°), sur l'ordre du gouvernement français. Pœrner, qui a aussi traduit en allemand et annoté les *Principes de chimie par ordre alphabétique* (Leipzig, 1768-1769, 3 vol. in-8°), a encore traité, dans le *Neues Schauspiel der Natur* (Leipzig, 1775-1781), la partie minéralogique. O.

Meusel, *Lexikon.* — Hirsching, *Handbuch.*

POËRSON (*Charles*), peintre français, né à Metz, en 1609, mort à Paris, le 5 mars 1667. Il entra à l'Académie en qualité de professeur, le 4 août 1651, comme l'un des maîtres jurés.

Poerson (*Charles-François*), fils du précédent, né à Paris, vers 1652, mort à Rome, le 2 décembre 1725. Élève de son père et de Noël Coypel, il fut reçu à l'Académie en 1682, sur la présentation d'un tableau (actuellement à Trianon), figurant *la Protection dont le roi honore la nouvelle jonction des Académies de Rome et de Paris*. Il devint professeur le 13 août 1695. Il eut la commande de divers travaux de décoration pour l'hôtel des Invalides; mais les peintures qu'il entreprit pour la chapelle Saint-Ambroise ayant trop clairement démontré son insuffisance, il fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome (1704). Il dut cette faveur peut-être autant aux qualités qui le mettaient à même de remplir le côté diplomatique de ces fonctions qu'à la protection de Dangeau, grand maître de l'ordre de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, dont Poërson était membre. En 1716 il fut nommé prince de l'Académie de Saint-Luc. Nicolas Vleughels lui fut adjoint comme directeur de l'Académie en 1724. H. H—N.

Archives de l'Art français. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.*

POËTOU (*Guillaume* DE), poëte français, né à Béthune, dans le seizième siècle. Après avoir porté les armes, il préféra le commerce à la guerre, et accompagna plusieurs négociants flamands dans leurs voyages en qualité d'interprète. Après avoir visité presque toutes les contrées de l'Europe, il se fixa à Anvers, et y fit paraître en 1561 deux volumes de vers français, intitulés : *La grande Liesse en plus grand labeur* et *Hymne de la marchandise*. Dans le

premier on rencontre des odes, des sonnets, des pièces galantes mêlées à des pièces dévotes, un poëme *Sur la Passion de Jésus-Christ*, etc. Le second est tout entier consacré à l'éloge des marchands et du commerce. C'est peut-être le seul poëte de son temps qui ait osé traiter un pareil sujet. Les œuvres de Poëtou ont été réunies à Anvers (1564, in-12).

Chaudon, *Dict. hist. univ.*

* **POGGENDORF** (*Jean-Chrétien*), physicien allemand, né le 29 décembre 1796, à Hambourg. Fils d'un négociant, il étudia la pharmacie, la chimie et la physique; depuis 1834 il enseigne cette dernière science à l'université de Berlin. En 1838 il fut élu membre de l'Académie des sciences. Il s'est principalement occupé de l'électricité et du galvanisme, et il a fait dans ce domaine plusieurs découvertes importantes, de même qu'il est l'inventeur de quelques instruments de physique, tels que le multiplicateur, un galvanomètre, pour mesurer l'action calorique d'un courant, etc. Depuis 1824 il dirige la publication des *Annalen der Physick und Chemie*, commencées par Gilbert; dans ce recueil important, qui compte maintenant plus de cent volumes, il a écrit plusieurs *Mémoires*, où il a exposé ses expériences fécondes en résultats. Il a aussi publié en collaboration avec Liebig et Wœhler un excellent *Dictionnaire de Chimie;* Brunswick, 1837-1851, 5 vol. On a encore de lui : *Linien zu einer Geschichte der exacten Wissenschaften* (Esquisse d'une histoire des sciences exactes); Berlin, 1853; — *Biographisch-litterarisches Wœrterbuch zur Geschichte der exacten Wissenschaften* (Dictionnaire biographique et bibliographique pour l'histoire des sciences exactes); Berlin, 1858-1861 : cet ouvrage utile, quoique un peu succinct, n'est pas terminé.

Conversations-Lexikon.

POGGI (*Simone-Maria*), poëte italien, né le 27 mai 1685, près de Bologne, mort en 1749, à Faenza. Admis en 1705 dans la Société de Jésus, il professa les belles-lettres dans plusieurs colléges, en dernier lieu dans celui de Faenza. Il est auteur de plusieurs drames, comédies et pastorales, et des tragédies d'*Idomeneo* (1722), *Antenore*, *Agricola*, *Saül* et *Bajazet*, qui ont été représentées.

Quadrio, *Storia d'ogni poesia.*

POGGI (*Giuseppe*, chevalier DE), littérateur italien, né le 21 août 1761, à Piozzano, près Plaisance, mort le 19 février 1842, à Montmorency, près Paris. Ayant reçu les ordres sacrés, il se rendit à Pistoie, auprès de Ricci, et puisa dans le commerce de cet évêque les sentiments d'indépendance religieuse dont il donna plus tard mainte preuve. Il embrassa avec ardeur les principes de la révolution française, et les propagea de tous ses efforts autour de lui. En 1796 il fut chargé par Bonaparte d'organiser la Société de l'instruction publique de Milan, et de rédiger quelques-uns des journaux et manifestes du parti libéral. Peu de temps après il obtint de Pie VI l'annulation de ses vœux sacerdotaux. Pendant le court triomphe des Austro-Russes (1799), il se réfugia en France, et s'établit tout à fait à Paris. De 1811 à 1814 il siégea, comme député du département du Taro, au corps législatif. En 1815 il reçut de Marie-Louise la mission de liquider, avec le gouvernement français, les créances et les dettes du duché de Parme et Plaisance, et s'en acquitta avec tant de zèle et d'intelligence que cette princesse le nomma son chargé d'affaires à Paris. Nous citerons de lui : *De Ecclesia* (1788, in-8°); *Saggio sulla liberta dell' uomo* (1789, in-8°), *Delle emende sincere* (1791, 3 vol. in-8°), et les fragments d'un poëme *Della natura delle cose* (Paris, 1843, in-8°).

Biogr. nouv. des contemp.

POGGIALI (*Cristoforo*), biographe italien, né le 21 décembre 1721, à Plaisance, où il est mort en 1811. Il professa les belles-lettres au séminaire épiscopal de sa ville natale, et fut en 1754 nommé prévôt du chapitre de Sainte-Agathe et gardien de la bibliothèque ducale. On a de lui : *Memorie storiche di Piacenza* (Plaisance, 1757-1766, 12 vol. in-4°), *Memorie per la storia della letteratura di Piacenza* (ibid., 1789, 2 vol. in-4°), plusieurs pièces de vers dans le genre berniesque, etc.

POGGIALI (*Gaetano-Domenico*), bibliophile, né en 1753, à Livourne, où il mourut, le 3 mars 1814, appartenait à la même famille que le précédent. Amateur passionné de la littérature de son pays, il consacra ses loisirs et sa fortune à rassembler une collection nombreuse d'ouvrages italiens, qui passa tout entière, après sa mort, dans la bibliothèque ducale de Florence. Il en rédigea un catalogue raisonné, accompagné de remarques bibliographiques, et qui fut mis au jour par les soins de son fils, sous le titre de *Serie de' testi di lingua stampati* (Livourne, 2 vol. in-8°). Poggiali surveilla aussi la réimpression d'un grand nombre d'ouvrages classiques auxquels il a ajouté des commentaires qui les font encore rechercher des amateurs; nous citerons : *Teatro italiano* (1786, 8 vol. in-12), *Raccolta de' migliori satirici italiani* (1786, 7 vol. in-12), *Raccolta de' migliori novellatori italiani* (1789 et suiv., 26 vol. in-8°), *Opere di Macchiavelli* (1796, 6 vol. in-8°), *Opere di Omero volgarizzate* (1805, 9 vol. in-8°), *la Gerusalemme di Tasso* (1810, 2 vol. in-12), etc. P.

Dizionario istorico de Bassano.

POGGIANI (*Giulio*), érudit italien, né en 1522, à Sana, sur le lac Majeur, mort le 5 novembre 1568. Après avoir été chargé de l'éducation du jeune Roberto de' Nobili, neveu du pape Jules III, il devint secrétaire de différents prélats et enfin du cardinal Charles Borromée, qui lui accorda sa confiance entière. Il fit aussi partie de la congrégation instituée pour expliquer

la doctrine que venait d'inaugurer le concile de Trente. On ne connaît de lui aucun ouvrage qui lui soit propre; mais il a revu et corrigé le texte du catéchisme appelé *ad parochos*, et il a mis en latin les *Actes* du premier concile de Milan. C'est à lui qu'on doit la traduction du traité *De Virginitate* (Rome, 1562) de saint Chrysostome, et l'édition du *Bréviaire* du pape Pie V (ibid., 1568, in-fol.). Le P. Lagomarsini a publié, avec un grand nombre de notes fort intéressantes, *Epistolæ et orationes* de Poggiani (Rome, 1756-1762, 4 vol. in-4°), qui avaient été rassemblées par Graziani, évêque d'Amelia. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*

POGGIO BRACCIOLINI (*Jean-François*), en français *le Pogge*, célèbre humaniste italien, né à Terranuova, près de Florence, en 1380, mort à Florence, le 30 octobre 1459. Petit-fils d'un notaire, il étudia la langue latine sous Jean de Ravenne, exerça pendant quelque temps le métier de copiste, et se mit au service du cardinal de Bari à Rome. En 1413 il fut nommé secrétaire apostolique, charge peu rétribuée, qu'il occupa quarante ans. Il passa ainsi une grande partie de sa vie dans un état de domesticité brillante. « Mais, dit M. Nisard, il fut estimé, aimé des huit papes qui se l'étaient légué comme un des acquêts du patrimoine de saint Pierre, et, de son aveu, il n'en reçut jamais le moindre déplaisir. Si donc sa vie fut sans profit, elle fut aussi sans nuages. Cet état de plus servit ses études. On apprend beaucoup à la cour, même dans les charges subalternes; car elles sont peut-être la meilleure condition pour y bien observer. Poggio observa donc, et fit des remarques très-propres à exciter sa verve satirique. On en trouve des extraits nombreux dans quelques-uns de ses écrits; mais trop prudent pour attaquer les papes eux-mêmes, il se borne à peindre les vices d'une grande partie du clergé avec une hardiesse véritablement étonnante dans un secrétaire de la papauté. Sa principale étude cependant était l'antiquité : autrement il n'eût pas été de son temps; et il en était si bien qu'il en est devenu comme le résumé et le type, et qu'en voulant désigner la première moitié du quinzième siècle on l'a quelquefois appelée l'âge du Poggio. Cela n'est exact pourtant qu'eu égard à sa vie littéraire, qui dura plus de cinquante ans : ce serait lui faire trop d'honneur, comme l'observe justement Hallam, que de l'appliquer à ses travaux d'érudit. Son vrai titre à la faveur de la postérité est le zèle qu'il déploya dans la recherche des monuments de la littérature romaine, qui pourrissaient dans les greniers des couvents. » Poggio fit les plus précieuses découvertes dans ce genre pendant un séjour prolongé en Suisse, où il s'était rendu en 1414 pour assister au concile de Constance. Après avoir passé quelque temps aux bains de Bade, dont une de ses lettres contient une description pleine d'esprit, il visita la bibliothèque du couvent de Saint-Gall, qu'il trouva reléguée dans une espèce de cachot obscur et humide, au fond d'une tour où l'on n'aurait pas, disait-il, voulu jeter des criminels condamnés à mort. C'est là qu'il trouva un exemplaire à peu près complet des *Institutions oratoires* de Quintilien, dont on ne possédait jusqu'alors que des fragments, quatre livres des *Argonautica* de Valerius Flaccus, et les *Commentaires* d'Asconius Pedianus. Plus tard il découvrit encore dans divers lieux l'*Histoire* d'Ammien Marcellin, et le livre *sur les Aqueducs* de Frontin. Les recherches qu'il fit faire dans des couvents de France et d'Allemagne amenèrent la mise au jour des ouvrages de Manilius, de Vitruve, de Columelle, de Priscien, de Nonius Marcellus, d'une partie notable des poëmes de Lucrèce et de Silius Italicus, de huit discours de Cicéron, de douze comédies de Plaute, etc. L'ardeur qu'il mit à répandre la connaissance de ces écrits étendit au loin sa renommée. La franchise avec laquelle il s'exprima sur divers actes du concile de Constance, tels que la condamnation de Jérôme de Prague, lui attira une disgrâce passagère; il se rendit dans l'intervalle en Angleterre, où il fut reçu avec distinction par Beaufort, évêque de Winchester. Mais après les promesses les plus brillantes, il n'obtint de ce prélat qu'un maigre bénéfice; ce désenchantement ne fut compensé par aucune découverte de manuscrits : Poggio trouva les bibliothèques d'Angleterre presque uniquement remplies d'ouvrages de scolastique. Dégoûté du séjour de ce pays, dont il nous dépeint les habitants comme livrés à la plus grossière sensualité, très-peu amis des lettres et encore à moitié barbares, il retourna à Rome (fin de 1420) où, par l'intermédiaire du cardinal de Saint-Eusèbe, il venait d'être réintégré dans son office de secrétaire apostolique. Le calme dont la cour pontificale jouit de nouveau pendant plusieurs années lui permit de consacrer une grande partie de son temps à l'étude (1), à correspondre avec ses amis Niccoli, Leonardo d'Arezzo, Traversari et autres célèbres lettrés, et enfin à écrire plusieurs dialogues et traités philosophiques, où il dévoile sans ménagement les dérèglements des moines et des prêtres.

Lorsque après l'avénement d'Eugène IV, une sédition eut, en 1434, obligé ce pape à se retirer à Florence, Poggio se mit en route pour rejoindre son maître; il fut fait prisonnier par des soldats du Piccinino, qui ne le relâchèrent qu'après que ses amis leur eurent payé une forte rançon. Arrivé enfin à Florence, il y trouva Philelphe (*voy.* ce nom), contre lequel il nourrissait depuis longtemps une secrète jalousie, qui s'était changée en haine depuis que Niccoli, qu'il vénérait comme un père, avait été en butte à une violente attaque de

(1) C'est à cette époque qu'il apprit la langue grecque; plusieurs de ses biographes ont prétendu à tort qu'elle lui avait été enseignée dans sa jeunesse par Manuel Chrysolaras.

la part de Philelphe. Ce dernier était alors très-influent auprès du parti qui venait de bannir Côme de Médicis, et Poggio retint prudemment sa colère, jusqu'à ce que le retour de Côme (1435) eut contraint Philelphe à la fuite. Alors Poggio lança contre son ennemi une invective, où il entassa, sans reculer devant les plus grandes obscénités, tous les termes injurieux et grossiers que la langue latine fournit si abondamment, et lorsque Philelphe eut répondu sur le même ton, il répliqua par des insultes encore plus cruelles. Dans l'intervalle il avait acheté aux environs de Florence, où il pensait terminer ses jours, une maison de campagne; il y recueillit un musée de sculptures, de médailles et d'autres objets d'art de l'antiquité; depuis longtemps il s'intéressait aux productions des artistes grecs et romains, et il était arrivé sans guide à un certain degré de connaissances archéologiques. Vers la fin de 1435 il épousa la belle et jeune Vaggia de Bondelmonti, qui appartenait à une des premières familles de Florence; malgré son âge déjà avancé, malgré la modicité de sa fortune, il obtint la main de cette jeune fille, grâce à sa gloire littéraire, qui venait de lui valoir de la part du sénat de Florence l'exemption de tout impôt pour lui et ses descendants. Il ne cessa de se louer de cette union, bonheur qu'il ne méritait guère, ayant livré à la misère les quatre enfants qu'il avait eus précédemment de sa maîtresse, une femme mariée. Après une trêve de quatre ans, il reprit tout à coup sa querelle avec Philelphe, contre qui il écrivit une troisième invective, plus longue que les autres et remplie des plus atroces accusations, dont la plupart étaient entièrement de son invention. Traité de la même façon par son ennemi, avec lequel il se réconcilia cependant plus tard, il ne se fit aucun tort, pas plus que Philelphe, dans l'esprit de ses contemporains, qui prenaient plaisir à voir deux adversaires se vilipender l'un l'autre en des termes dont la populace seule se sert aujourd'hui. De plus on pardonnait beaucoup à Poggio, dont on connaissait bien l'humeur batailleuse et le caractère caustique, qui amena un jour entre lui et Georges de Trébizonde une scène de pugilat, que les assistants eurent beaucoup de peine à faire cesser. Grâce à cette tournure vive et passionnée de son esprit, il se garda, bien plus que les autres lettrés de son temps, du pédantisme qui envahissait tout.

Après avoir passé à Florence dix ans presque sans interruption, il revint à Rome à la suite de la cour pontificale; durant cet espace de temps il avait publié un choix de ses lettres et écrit deux dialogues intéressants par les particularités qu'il rapporte sur les mœurs de son temps (*Sur la noblesse*, et *Sur les malheurs des princes*); il avait en outre rédigé les panégyriques de Niccoli, de Laurent de Médicis, du cardinal Albergato et de Leonardo d'Arezzo, genre de composition où il sut éviter le ton déclamatoire qui le dépare si souvent. De retour à Rome, il y jouit d'une grande faveur auprès du nouveau pape Nicolas V, à la demande duquel il traduisit en latin les cinq premiers livres de Diodore de Sicile; il dédia vers la même époque sa version de la Cyropédie de Xénophon au roi de Naples Alfonse; ne recevant de ce prince aucune rémunération, il effaça sa dédicace, et ses lettres, qu'il savait avoir aussitôt un grand retentissement, furent remplies de remarques sarcastiques sur le roi. Mais lorsque Alfonse, redoutant le persiflage de l'irascible érudit, lui eut envoyé six cents ducats, Poggio entonna dans les termes les plus pompeux l'éloge du roi. Après avoir écrit une véhémente diatribe contre l'antipape Félix V, pour prouver sa reconnaissance des bienfaits de Nicolas V, il publia sous les auspices du pontife un dialogue intéressant *Sur les vicissitudes de la fortune*, qui contient, outre beaucoup de particularités de l'histoire d'Italie aux quatorzième et quinzième siècles, le récit du voyage du Vénitien Niccolo Conti dans l'Inde et la Perse, ainsi qu'une description curieuse des monuments de Rome, tels qu'ils étaient à cette époque. Pendant la peste qui éclata à Rome en 1450, il se retira dans le lieu de sa naissance, et il y publia ses fameuses *Facéties*, recueil de contes joyeux et d'historiettes des plus scandaleuses, dont une partie est empruntée à nos anciens fabliaux. Ce livre licencieux, semé de quelques anecdotes piquantes sur des personnages du temps, eut une vogue singulière dans toute l'Europe. Peu de temps après, Poggio écrivit son *Historia disceptativa convivalis*, dialogue rempli de traits satiriques contre les médecins et les jurisconsultes. De retour à Rome en 1451, il fut nommé en 1453 chancelier de la république de Florence, charge à laquelle il joignit quelques mois plus tard celle de prieur des arts, qui l'appelait à veiller au maintien du bon ordre et des franchises publiques. Ce dut être un curieux spectacle de voir cette grave magistrature exercée par l'auteur des *Facéties*, qui par surcroît venait d'entamer avec Laurent Valla une querelle des plus acharnées et où il se livra de nouveau, comme dans son démêlé avec Philelphe, à toute l'âcreté de son humeur et à une intempérance de langage qui alla jusqu'au paroxysme de la rage. Voici quelle fut l'origine de la dispute. Un jour Poggio rencontra un exemplaire du recueil de ses lettres, tout couvert de notes, qui y relevaient un nombre considérable de solécismes et même de barbarismes; il attribua ces remarques à Valla (elles étaient d'un élève de ce savant), et piqué au vif dans son amour-propre, il lança successivement contre Valla jusqu'à cinq invectives (1), qui, aussi bien que les réponses de son adversaire (les *Antidotes*), sont bien les plus noirs libelles qu'on ait jamais publiés. Il commença le

(1) La quatrième est restée inédite; elle est conservée en manuscrit à la bibliothèque Laurentienne.

combat à sa manière habituelle, déversant à profusion l'injure sur la naissance, la vie, les mœurs, la doctrine, la religion, les écrits et la profession de celui qu'il attaque. Perdant de vue la question, c'est-à-dire la défense de la correction de son style, pour se jeter dans toutes espèces de digressions, il dit force insultes, et quand il les a redites de sa voix la plus aiguë et la plus retentissante, il chante victoire. Mais cette fois il éprouva une défaite complète ; Valla, aussi exercé que lui sur le terrain des injures, le bafoua avec tant d'esprit, que Poggio, perdant contenance, ne sut lui opposer dans sa dernière invective que les plus pauvres inventions, que des radotages. Sentant qu'il avait besoin de se relever dans l'opinion par quelque œuvre importante, il se mit à travailler avec ardeur à une *Histoire de Florence*, pour laquelle il consulta avec fruit les archives de la république, qui étaient sous sa garde; il termina peu de temps avant sa mort ce livre, qui, bien qu'assez partial, est une des meilleures compositions historiques de ce temps : il indique les causes des événements, dont il fait un récit clair et précis, et montre autant de sagacité que de jugement dans la peinture des caractères. Les Florentins reconnaissants lui firent ériger une statue, qui aujourd'hui fait partie d'un groupe des douze apôtres dans l'église *S.-Maria-del-Fiore*.

Poggio mérite en partie seulement les éloges qui lui ont généralement été prodigués ; il eut des qualités estimables, qui cependant ne doivent pas faire oublier sa susceptibilité, son humeur vindicative et emportée, son mauvais ton, ses mauvaises mœurs et ses mauvais écrits. « Quant à ses traités, à ses dialogues, dit M. Nisard, ce sont de faibles imitations de ce que les anciens ont produit en ce genre; quoique écrits d'ailleurs avec facilité, avec esprit et parfois avec élégance, ils sont pleins d'impropriétés, de solécismes, d'italianismes et ne sont même pas exempts de barbarismes. Ses lettres, aussi négligées à cet égard que tout le reste, se lisent encore et doivent cet avantage à la variété des matières qui en font l'objet, à quelques pensées fines et ingénieuses, à la franchise, au laisser-aller, quelquefois même à la grâce, qui les caractérisent. C'est par cette franchise, chez lui toute naturelle et portée jusqu'à l'indiscrétion, bien plus que par le sentiment réfléchi de sa dignité personnelle, qu'il faut juger de la hardiesse avec laquelle il exprime çà et là des opinions offensantes pour l'autorité dont il relevait..... Tout cela, sans doute, a pu contribuer à faire de Poggio l'un des hommes de lettres les plus agréables de son temps ; il a manqué des titres qui l'en eussent fait un des plus utiles et à plus forte raison le premier. » Ses *Œuvres* ont été publiées à Strasbourg, 1510, in-fol. ; 1513, in-4° ; à Paris, 1511, in-4° ; 1513, in-fol. ; et à Bâle, 1538, in-fol. ; cette dernière édition, donnée par Bebel, est la meilleure ; mais elle est encore incomplète, et ne comprend pas les ouvrages suivants, publiés plus tard à part : *De hypocrisia;* Lyon, 1679, in-4° : violent pamphlet contre le clergé; — *Historia florentina;* Venise, 1715, in-4°, et dans le t. XX des *Scriptores* de Muratori; trad. en italien par Jacques, le troisième des cinq fils que Poggio eut de sa femme légitime, Venise, 1476, in-fol.; Florence, 1492, 1598, in-4°; — *De varietate fortunæ;* Paris, 1723, in-4°, avec cinquante-sept *Lettres* inédites de Poggio. Quant aux *Facetiæ*, qui se trouvent dans le recueil de ses œuvres, elles ont été souvent imprimées à part : 1470, in-4° ; Ferrare, 1471 ; Nuremberg, 1475 ; Milan, 1477 ; Paris, 1478, in-4° ; Utrecht, 1797, 2 vol. in-24 ; des traductions françaises en ont été publiées, Paris, 1549, in-4°. 1605, in-16 ; — la traduction latine que Poggio donna des cinq premiers livres de *Diodore de Sicile* parut à Venise, 1473, 1476, in-fol. ; et à Bâle, 1530, 1578, in-fol.

Poggio Bracciolini (*Jacques*), fils du précédent, né en 1441, mort en 1478, se fit connaître par des traductions italiennes de plusieurs écrits anciens ainsi que de l'*Histoire de Florence* de son père. Il écrivit aussi un *Commentaire* sur le *Triomphe de la gloire* de Pétrarque, une *Vie* de Philippe Scolario, dit Pipo Spano, etc. Il devint secrétaire du cardinal Riario, entra dans la conspiration des Pazzi et fut pendu à une des fenêtres de l'hôtel de ville de Florence.

E. Grégoire.

Thorschmidt, *Vita Pogii;* Wittemberg, 1713. — Recanati, *Vita Pogii;* Venise, 1715. — Sallengré, *Mémoires de littérature.* — Lenfant, *Poggiana* (1720), suivi d'*Osservazioni critiche* de Recanati (Venise, 1721). — Niceron, *Mémoires,* t. IX. — Shepherd, *Life of Poggio;* Londres, 1802, in-8° ; trad. en français, Paris, 1819. — Ch. Nisard, *Les Gladiateurs de la républ. des lettr.,* t. I.

Pohl (*Jean-Christophe*), médecin allemand, né à Lobendau, près de Liegnitz, le 22 juin 1706, mort le 26 août 1780. Reçu docteur en médecine à l'université de Leipzig, il y enseigna depuis 1750 successivement la physiologie, la chirurgie, l'anatomie et la pathologie. Parmi ses nombreux programmes et dissertations nous citerons : *De obesis et voracibus eorumque vitæ incommodis et morbis;* Leipzig, 1734, in-4° ; — *De defectu lienis;* ibid., 1743 ; — *De hydrope sanato ab hydratitibus;* ibid., 1747 ; — *De chylificatione;* ibid., 1758 ; — *De genesi tumorum in contextu celluloso;* ibid., 1765 ; — *De contextu celluloso fabricæ ossium varietatem efficiente;* ibid., 1767 ; — *De causis obstructionis lentæ;* ibid., 1768 ; — *De callositate ventriculi ex potus spirituosi abusu;* ibid., 1771 ; — *De causis morborum in hominibus carcere inclusorum observatorum;* ibid., 1770, in-4° ; suivi de la *Cura morborum in hominibus carcere inclusis;* ibid., 1772 ; — *De difficili disquisitione cadaverum aqua submersorum;* ibid., 1778, in-4°, etc. ; — des articles dans les *Acta eruditorum* et autres recueils.

O.

Meusel, *Lexikon.* — Hirsching, *Handbuch,* etc

POHL (*Jean-Emmanuel*), naturaliste allemand, né à Vienne, en 1784, mort le 22 mai 1834. Après avoir terminé ses études de médecine, il s'adonna spécialement à la botanique. En 1817 il fut chargé d'accompagner au Brésil l'archiduchesse Léopoldine, mariée à don Pedro, et il fit ensuite dans ce pays, sur l'ordre de son gouvernement, un voyage d'explorations qui dura quatre ans. De retour à Vienne, il fut nommé conservateur du musée brésilien. On a de lui : *Tentamen floræ bohemicæ;* Prague, 1814, 2 vol.; — *Expositio anatomica organi auditus per classes animalium;* Vienne, 1819, in-4°; — *Plantarum Brasiliæ icones et descriptiones;* ibid., 1827-1831, 2 vol. in-fol., avec 175 planches; — *Beiträge zur Gebirgskunde Brasiliens* (Études sur l'orographie du Brésil); ibid., 1832, in-4°; — *Brasiliens vorzüglichste Insekten* (Les principaux insectes du Brésil); ibid., 1832, in-4°; — *Reise ins Innere Brasiliens* (Voyage dans l'intérieur du Brésil); ibid., 1832, 2 vol. in-4°; magnifique ouvrage.

Pierer, *Universal-Lexikon.*

POIDEBARD (*Jean-Baptiste*), ingénieur français, né en 1762, à Saint-Étienne (Forez), mort le 25 février 1824, à Saint-Pétersbourg. Il fit ses études à Lyon et à Valence; à l'âge de dix-huit ans il était jugé capable d'enseigner la philosophie et les mathématiques, et bientôt il recevait le titre de professeur royal. Au début de la révolution, il quitta la France, et en 1794 il s'établit en Russie, où il s'adonna principalement à la mécanique. Parmi les inventions qui lui sont dues, on remarque un appareil de traction assez fort pour permettre aux barques les plus chargées de remonter le cours du Volga; un ciment particulier dont il fit l'essai en 1820 pour la construction du beau moulin de Morschansk, et une chaux excellente, qui servit à bâtir plusieurs édifices publics de Pétersbourg. Tant de travaux consacrés au bien-être et au soulagement de ses semblables ne lui procurèrent ni gloire ni fortune : il s'éteignit dans la misère, et fut enterré aux frais de personnes charitables.

Archives du Rhône, 1836, IV, 291 et 441.

POILLEVÉ, émailleur et argentier du seizième siècle. On a de lui : un *Calice* représentant des apôtres et la Vierge tenant le corps du Christ sur ses genoux (1555). Il était de famille noble, ayant pour armoiries : *Trois têtes à cheveux hérissés.*

POILLEVÉ, émailleur médiocre du dix-septième siècle. Au musée de Limoges : *Le Christ sur la croix* (1694); collection de J.-H. Audoin : *La Résurrection.* Il signait en toutes lettres et avec la marque de deux M l'un dans l'autre, ou d'un A dans un M. M. A.

Maurice Ardant, *Émailleurs et émaillerie de Limoges.* — *Bulletin de la Soc. de Limoges*, XX, n° 2.

POILLY (*François* DE), dessinateur et graveur français, né à Abbeville, en 1622 ou 1623, mort à Paris, en mars 1693. Son père était orfèvre. Après être resté trois ans dans l'atelier de Pierre Daret, il partit en 1649 pour Rome, d'où il ne revint qu'en 1656. Il grava pendant son séjour en Italie un certain nombre de planches dans une manière qui n'est pas sans analogie avec celle de Blomaert. De retour en France, il grava avec un égal succès le portrait et l'histoire. Ses portraits sont encore fort recherchés aujourd'hui, peut-être moins à cause du mérite réel d'un burin un peu froid et monotone que pour les personnages qu'ils représentent. Poilly reçut le titre de graveur ordinaire du roi. Il a reproduit les œuvres de Raphael, J. Romain, le Guide, les Carrache, Le Brun, Mignard, Le Sueur, Poussin, Ph. de Champaigne, etc. La grande réputation qu'il eut en son temps attira dans son atelier de nombreux élèves; les plus distingués parmi eux furent d'abord Gérard Edelinck, puis Nicolas de Poilly, son frère, Scotin, Roullet, etc. Poilly lui-même a demeuré avec son frère dans la famille des Mariette, pour lesquels il a travaillé. « Ils firent ces planches, dit P.-J. Mariette en parlant des *Vierges* gravées par Poilly, dans le temps qu'ils étoient chez le père de mon grand-père, et ces pièces se nomment *feuilles fines.* »

POILLY (*Nicolas* DE), dessinateur et graveur, frère cadet du précédent, né à Abbeville, en 1626, mort à Paris, en 1696. Il n'a pas égalé son frère, dont il fut l'élève et l'imitateur; il eut comme lui un dessin assez correct et un burin facile, mais peu expressif. Il a gravé d'après Raphael, Poussin, Mignard, Ph. de Champaigne, etc.

POILLY (*Jean-Baptiste* DE), dessinateur et graveur, fils aîné de Nicolas, né en 1669, à Paris, où il est mort, le 29 avril 1728. Il fut reçu membre de l'Académie de peinture le 26 juillet 1714, sur la présentation des portraits de van Clève et de Troy, d'après Vivien et Fr. de Troy (1).

POILLY (*Nicolas* DE), peintre et graveur, troisième fils de Nicolas, né le 28 juin 1675, à Paris, où il est mort, le 12 août 1747. Destiné à la peinture, il étudia sous la direction de P. Mignard et de Jouvenet. Son humeur sombre et taciturne l'éloigna du monde de bonne heure et lui fit perdre les occasions d'exercer son talent. On a de lui la gravure qu'il fit d'un de ses tableaux représentant un *Calvaire;* il exécuta encore pour le réfectoire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs un tableau de *Jésus servi par les anges.* Crozat lui fit graver ainsi qu'à son frère quelques planches pour l'ouvrage connu sous le nom de *Cabinet Crozat*, et lui donna la direction des artistes employés à ce travail.

M. Charles Blanc a donné dans le *Trésor de la Curiosité* un extrait du *Catalogue de la vente de curiosités, tableaux, dessins, estampes*, fait par Basan, en 1781, après décès

(1) Ces deux planches font partie de la *Chalcographie* du Louvre.

de *N. Jean-Baptiste de Poilly*, graveur du roi. Nous n'avons pu ni voir ce catalogue ni trouver aucun renseignement sur ce N.-J.-B. de Poilly, qui selon toute apparence fut tout autant marchand d'estampes que graveur. D'après les indications de M. Blanc, il est certain que cet artiste était un descendant de ceux que nous venons de citer. François-Nicolas et J.-B. de Poilly firent, comme presque tous les graveurs de leur temps, le commerce d'estampes. Mariette a laissé en manuscrit un catalogue de l'œuvre des de Poilly. H. H—N.

Archives de l'art français : Abcdario de Mariette et Documents. — Huber et Rost, *Manuel du curieux.* — G. Duplessis, *Hist de la gravure en France.* — Hecquet, *Catalogue de l'œuvre de Poilly* (1752).

POINSINET DE SIVRY (*Louis*), littérateur français, né le 20 février 1733, à Versailles, mort le 11 mars 1804, à Paris. Il était fils d'un huissier du cabinet du duc d'Orléans. A peine avait-il quitté les bancs du collége de la Marche qu'il fit paraître un recueil de poésies amoureuses, *les Égléides* (1754, in-8°), dont le succès le décida à embrasser le métier des lettres. Après avoir pris *l'Émulation* comme sujet d'un poëme fort médiocre (1756, in-8°), il se mit à paraphraser en vers Anacréon, Bion, Moschus, Sapho et autres poëtes grecs (1758, in-12); cet ouvrage, qui eut quatre éditions, est oublié aujourd'hui; des travaux plus sérieux ont révélé ce qu'il y avait de faux et de maniéré dans ces prétendues versions, qui peignaient l'antiquité avec des couleurs contemporaines. Poinsinet, qui se croyait propre à tous les genres, aborda ensuite le théâtre, et donna à vingt-six ans une tragédie, *Briséis* (1759), pastiche assez bien réussi des plus belles scènes de *l'Iliade* et dont Lekain fit habilement valoir les rares beautés; mais celle d'*Ajax* (1762) éprouva une chute à laquelle il était loin de s'attendre, et il ne voulut plus désormais s'exposer aux rigueurs du parterre, ainsi qu'il s'en explique dans l'*Appel au petit nombre, ou le Procès de la multitude*, factum qui parut la même année. Obligé, par la médiocrité de sa fortune, de se mettre aux gages des libraires, il traita des matières si différentes et avec tant de précipitation qu'il se vit bientôt oublié de ceux même qui l'avaient comblé de louanges. La funeste habitude des liqueurs fortes qu'il avait contractée l'éloigna de la bonne compagnie, et il en perdit jusqu'au langage. Il soutint avec ardeur la cause de la révolution, et fut compris en 1795 parmi les gens de lettres nécessiteux à qui la Convention accorda des secours. Il était membre de l'Académie de Nancy. Palissot, qui était son beau-frère, ne lui a pas ménagé l'éloge : « De tous les imitateurs de Racine, dit-il, c'est celui qui nous paraît avoir le plus souvent approché dans ses vers de la noble simplicité de son modèle. » Nous citerons encore de Poinsinet : *La Berlue;* Londres (Paris), 1759, 1773, in-12, et 1826, in-32; — *Les Philosophes de bois*, comédie en vers; Paris, 1760, in-12 : sous le pseudonyme de Cadet de Beaupré; — *Traité de la politique privée;* Amsterdam, 1768, in-12; — *Traité des causes physiques et morales du rire;* ibid., 1768, in-12; — *Origine des premières sociétés;* ibid., 1769, in-12 : il regarde les Celtes Uriens comme le premier peuple qui ait envoyé des colonies dans le reste de la terre; — *Phasma, ou l'apparition, histoire grecque;* Paris, 1772, in-12; — *Théâtre et Œuvres diverses;* Paris, 3e édit., 1773, in-12 : plus complète que celle de 1763, elle contient trois comédies, qui n'ont pas été représentées; — *Nouvelles Recherches sur la science des médailles, inscriptions et hiéroglyphes;* Paris, 1779, in-4°, pl.; — *Caton d'Utique, tragédie;* Paris, 1789, in-8°; — *Manuel poétique de l'adolescence républicaine;* Paris, 1792, 2 vol. in-18; — *Abrégé d'histoire romaine;* Paris, 1803, in-8°; — *Précis de l'histoire d'Angleterre*, d'après Hume; Paris, 1803, in-8° : cet ouvrage est, comme le précédent, écrit en vers que l'auteur nomme *techniques*. On doit aussi à Poinsinet de Sivry la traduction de l'*Histoire naturelle de Pline* (Paris, 1771-1781, 2 vol. in-4°), en société avec La Nauze, Jault et Meusnier de Querlon; celle du *Théâtre d'Aristophane* (1784, 4 vol. in-8°), qui a été assez recherchée lorsqu'elle était la seule complète; et un grand nombre d'articles insérés dans le *Journal étranger*, le *Nécrologe des hommes celèbres* et la *Bibliothèque des Romans*. P. L.

Palissot, *Mémoires de littér.* — Desessarts, *Les trois siècles littér.* — Daniel de Saint-Anthoine, *Biogr. de Seine-et-Oise.* — Quérard, *La France littér.*

POINSINET (*Antoine-Alexandre-Henri*), auteur dramatique français, né à Fontainebleau, le 17 novembre 1735, mort à Cordoue, le 7 juin 1769. Sa famille était attachée aux ducs d'Orléans, dont son père était notaire. Il déserta fort jeune la basoche pour la littérature. Depuis l'âge de dix-huit ans qu'il fit représenter une parodie de *Titon et l'Aurore* (1753, in-8°) sous le nom de *Totinet*, jusqu'à sa mort, il ne cessa d'écrire. Quelques-unes de ses pièces eurent du succès, particulièrement *Le Cercle, ou la Soirée à la mode* (1771), qui est restée longtemps au répertoire du Théâtre-Français. De celles-là les critiques du temps ont prétendu qu'il n'en était pas le seul père. Poinsinet parcourut l'Italie en 1760, et s'y enthousiasma pour la musique italienne. En 1769, il se rendit en Espagne, espérant y remplir la charge d'intendant des menus-plaisirs du roi, et emmena une troupe de comédiens et de chanteurs français et italiens. S'étant baigné dans le Guadalquivir trop tôt après avoir mangé, il se noya. Il était membre de l'Académie de Dijon et de celle des Arcades de Rome. Il ne manquait pas d'un certain esprit. Quoique ses contemporains aient souvent crié : *au plagiat!* contre ses productions, il avait un amour-propre et une nai-

veté tels que Jean Monnet, dans le t. II de ses *Mémoires*, a consacré deux cent quatre-vingts pages aux mystifications dont Poinsinet fut l'objet (1). Son nom était devenu proverbial : on disait : « Bête comme Poinsinet ». On a de lui : *Les Fra-maçonnes*, parodie; 1754; — *Lettre à un homme du vieux temps sur* l'Orphelin de la Chine (de Voltaire); 1755, in-8°; — *Le faux Dervis*, opéra-com.; 1757; — *Gilles, garçon peintre z' amoureux-t-et-rival*, parodie; 1758; — *Le petit Philosophe*, parodie des *Philosophes* de Palissot; 1760; — *Sancho Pança dans son île*, opéra bouffon; 1762; — *Tablettes des paillards* (avec Pressigny fils); 1762, in-24; — *La Bagarre*, opéra bouffon; 1763; — *Le Sorcier*, comédie lyrique; 1764; — *Cassandre aubergiste*, parodie du *Père de Famille*; 1765; — *L'Inoculation*, poëme; 1765, in-8°; — *Tom Jones*, comédie lyrique; 1765; — *La Réconciliation villageoise*, comédie lyrique; 1766; — *Gabrielle d'Estrées à Henri IV*, héroïde; 1767, in-8°; — *Ermelinde, princesse de Norvège*, tragédie lyrique (avec Sedaine); 1767; — *Sandomir, prince de Danemarck*, tragédie lyrique; 1773; — *Theonis, ou le toucher*, pastorale héroïque; 1764; — *Alexis et Alix*, comédie; 1769; — plusieurs *Épîtres* en vers. Poinsinet avait du naturel dans le dialogue, ce qui justifie le succès de la plupart de ses pièces. La coupe de ses vers, favorable au chant, lui procura de bons compositeurs, qui aidèrent surtout à sa réputation. E. D.

Bachaumont, *Mém. secrets*, t. I, p. 167, et t. XVI, p. 178. — Quérard, *La France littéraire*.

(1) « Comme son ignorance, dit un écrivain du siècle dernier, égalait sa crédulité et sa vanité, on lui persuadait tout ce qu'on voulait. Une société de persifleurs s'empara de lui pour l'accabler de ridicule. On lui fit croire que plusieurs femmes distinguées étaient amoureuses de lui; on lui donna de faux rendez-vous, qui ne le désabusèrent point. On lui proposa d'acheter la charge d'*écran* chez le roi, et on le fit griller pendant quinze jours pour accoutumer ses jambes à soutenir l'ardeur du brasier. — On lui annonça un jour qu'il devait être reçu membre de l'académie de Pétersbourg, pour avoir pris part aux bienfaits de l'impératrice, mais qu'il fallait préalablement apprendre le russe. Il crut étudier cette langue et au bout de six mois, il vit qu'il avait appris le bas-breton. — Une autre fois on lui persuada que le roi de Prusse lui confierait l'éducation du prince royal s'il voulait renoncer à la religion catholique; il fit aussitôt abjuration entre les mains d'un prétendu chapelain protestant, que ce monarque était supposé avoir envoyé clandestinement en France. Il s'en suivit une scène digne du *Malade imaginaire* de Molière. Informé de la vérité, Poinsinet voulait poursuivre criminellement les auteurs de cette mystification; mais on lui fit comprendre que les rieurs ne seraient point de son côté. — Plus tard on lui fit croire qu'il avait tué un gentilhomme en duel, quoiqu'il eût à peine dégainé, et que pour ce meurtre il avait été condamné à être pendu. Ses mystificateurs lui firent lire sa sentence imprimée : un faux crieur la hurlait sous ses fenêtres. Poinsinet se fit alors tonsurer; il se déguisa en abbé, et alla se cacher aux environs de Paris. Après lui avoir fait prendre les rôles les plus ridicules, on lui annonça que le roi lui accordait enfin sa grâce, comme à un grand poëte, cher à la nation, etc. L'affaire faillit avoir des suites graves pour les plaisants; Poinsinet fit parvenir ses remerciements au roi, qui trouva mauvais que l'on eût osé se servir de son nom pour rire..... sans lui. »

POINSOT (*Louis*), géomètre français, né à Paris, le 3 janvier 1777, mort à Paris, le 15 décembre 1859. Il fit partie de la première promotion de l'École polytechnique, et il en sortit à dix-neuf ans, comme ingénieur des ponts et chaussées. Nommé professeur de mathématiques au lycée Bonaparte (1804), puis successivement professeur d'analyse (1809), examinateur de sortie (1816) et membre du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique, il justifia les choix dont il avait été l'objet par la publication de ses *Éléments de statique*, dont la première édition parut en 1803. Bien que ce livre, comme son titre l'indique, ne traite que des parties les plus élémentaires de la mécanique, son apparition fut accueillie avec la plus grande faveur, et dans son *Rapport général sur le progrès des sciences mathématiques*, Fourier écrivait : « Cet ouvrage présente cela de remarquable, qu'il renferme des principes nouveaux dans une des matières le plus anciennement connues, inventée par Archimède et perfectionnée par Galilée. » Fourier avait principalement en vue l'ingénieuse théorie des *couples*, à l'aide de laquelle Poinsot introduisait tant d'heureuses simplifications dans l'enseignement de la statique. Avant lui, les géomètres avaient bien considéré l'existence de deux forces égales, parallèles et contraires, non appliquées au même point, et avaient remarqué que l'action d'un tel système ne peut être contre-balancée par aucune force unique; mais ils n'avaient vu là qu'un cas singulier, et n'avaient nullement soupçonné que cette considération renfermât le germe d'une partie essentielle de la statique. Poinsot créa donc de toutes pièces la théorie des couples, et, malgré les critiques de Poisson, il faut reconnaître que cette théorie suffirait pour sauver de l'oubli le nom de son auteur. Mais il a d'autres titres à l'estime des géomètres. Nous citerons : *Mémoire sur la composition des moments et des aires* et *Théorie générale de l'équilibre et du mouvement des systèmes*, insérés dans le *Journal de l'École polytechnique*, année 1806; — l'analyse imprimée en tête du *Traité de la résolution des équations numériques* de Lagrange (1808); — *Mémoire sur les polygones et les polyèdres réguliers* (*Journal de l'Éc. pol.*, 1810)); — *Mémoire sur l'application de l'algèbre à la théorie des nombres* (ibid., 1820); — *Recherches sur l'analyse des sections angulaires*; Paris, 1825, in-4°; — *Théorie nouvelle de la rotation des corps*, extrait d'un mémoire lu à l'Académie des sciences, le 19 mai 1834; Paris, 1834, in-8° de 60 pages; — *Mémoire sur les cônes circulaires roulants*, présenté à l'Académie en 1853, etc. Poinsot a encore donné d'importants travaux au *Recueil des savants étrangers* de l'Académie des sciences, à la *Correspondance de l'École polytechnique*, au *Bulletin universel des sciences*, etc. La hauteur de vues qui distingue tous

ses écrits s'y trouve toujours unie à une netteté d'expression qui leur donne un nouveau prix.

Nommé inspecteur général de l'université en 1806, Poinsot fut appelé en 1813 à succéder à Lagrange dans la section de géométrie de l'Académie des sciences. A la fin de 1843 il avait été attaché comme géomètre au Bureau des longitudes. Il était depuis 1840 membre du conseil supérieur de l'instruction publique, lorsque le 26 janvier 1852, lors de la formation du sénat, il fut désigné pour en faire partie. Il avait également siégé à la chambre des pairs (depuis le 4 juillet 1846). E. MERLIEUX.

Docum. partic.

POINTE (*Noël*), conventionnel français, né à Sainte-Foy, près Lyon, mort au même lieu, le 10 avril 1825. Il était jurisconsulte lorsque éclata la révolution, et se montra fortement attaché au parti démocratique. Député de Rhône-et-Loire à la Convention, il y vota la mort de Louis XVI, sans sursis. En novembre 1793, il fut envoyé dans la Nièvre et le Cher avec des pouvoirs illimités, dont il usa avec modération. Il figura peu dans les orages qui agitèrent la Convention; cependant, le 24 décembre 1794, il prononça un discours sur les dangers de la patrie, et s'écria « que depuis le 9 thermidor la terreur ayant passé dans d'autres mains, il voyait avec effroi la contre-révolution empoisonner de son souffle liberticide l'horizon politique »; il conclut en demandant que la loi sur les suspects fût appliquée avec rigueur. En août 1795, il fut dénoncé par les autorités de la Nièvre pour abus de pouvoir, et le comité de législation fut chargé d'examiner sa conduite; l'amnistie de vendémiaire mit fin à cette enquête. Après la session le Directoire nomma Pointe commissaire départemental. Il n'accepta aucune mission sous l'empire, et n'ayant point signé l'acte additionnel des Cent Jours, il put mourir tranquille en France. On a de lui : *Opinion dans le procès de Louis XVI;* 1792, in-8°; — *Les Crimes des sociétés populaires précédés de leur origine;* Montpellier, an III (1795), in-8°. H. L—R.

Le Moniteur universel. — *Biographie moderne* (1806). — Mahul, *Annuaire nécrol.*, 1825.

POINTIS (*Jean-Bernard-Louis* DESJEAN, baron DE), marin français, né en 1645, mort aux environs de Paris, en 1707. Entré jeune dans la marine, il fit ses premières armes contre les puissances barbaresques (1681-1686), et se signala aux bombardements d'Alger par Duquesne (en 1681 et en 1683). Lorsque, le 10 juillet 1690, Tourville battit les flottes combinées d'Angleterre et de Hollande Pointis commandait un vaisseau de 66 à l'avant-garde française, et fit beaucoup de mal aux Hollandais. Il passa ensuite sous les ordres du comte d'Estrées, et fit la campagne de 1691 dans la Méditerranée. Nommé chef d'escadre, il enleva la Nueva-Carthagena aux Espagnols (2 mai 1697) : 113 canons, treize millions de butin furent le fruit de cette glorieuse expédition, dans laquelle il fut blessé. Les maladies s'étant déclarées parmi ses troupes, il dut évacuer sa conquête, après en avoir fait sauter les fortifications (1er juin). A son retour il tomba dans une flotte anglaise de vingt-sept voiles; mais il manœuvra si bien qu'il put éviter un combat trop inégal et ne perdit qu'un navire. Malgré l'infériorité de ses équipages, il repoussa victorieusement six vaisseaux anglais, qui l'attaquèrent en vue des côtes de France, et rentra à Brest le 29 juin 1697. Une médaille fut frappée pour conserver le souvenir de ce fait d'armes (1). En 1704-1705, Pointis fut chargé, malgré son avis, d'assiéger Gibraltar par mer. Il fallut obéir : le 16 mars il arriva devant la forteresse; mais dès le 21, cerné par l'amiral Leake, qui commandait trente-cinq voiles, il dut s'ouvrir un passage à travers la ligne ennemie, et perdit cinq vaisseaux. Épuisé de fatigues, il se retira alors du service, et mourut peu après. On a de lui : *Relation de l'expédition de Carthagène, faite par les François en* 1697; Amsterdam, 1698, in-12. A. DE L.

Tessé, *Mémoires*, t. II, ch. IX, p. 151. — San-Phelipe, *Comentarios*, t. I, p. 152. — Lord Mahon, *War of succession*, ch. IV. — Œxmelin, *Hist. des flibustiers*, IVe part., chap. III. — Van Tenac, *Hist. générale de la marine*, t. III, p. 226-268. — Gérard, *Vies des plus illustres marins français*, 71-74, 80, 128. — Eugène Sue, *Hist. de la marine française sous Louis XIV*.

POIRET (*Pierre*), philosophe français, né le 15 avril 1646, à Metz, mort le 21 mai 1719, à Rheinsbourg, dans les environs de Leyde. A peine âgé de six ans, il perdit son père, fourbisseur de son état. Comme il montrait des dispositions pour les beaux-arts, il fut placé en apprentissage chez un sculpteur, qui lui enseigna les éléments du dessin, et l'on cite comme une marque de son habileté le portrait que, dans la suite, il peignit de mémoire de Mlle Bourignon. A treize ans il étudia les humanités, et de 1661 à 1663 il servit de précepteur aux enfants d'un gentilhomme de Bouxwiller, nommé de Kirchheim. De là il se rendit à Bâle, où il s'appliqua en même temps à la métaphysique et à la théologie. Entré dans le ministère évangélique, il fut appelé en 1667 comme vicaire à Heidelberg, s'y maria, et acquit dans plusieurs villes du Rhin la réputation d'un bon prédicateur. En 1672 il devint pasteur d'Anweiler, dans le duché de Deux-Ponts. Ce fut là qu'il se familiarisa avec les écrits de Kempis, de Jean Tauler et d'Antoinette Bourignon, et qu'il commença de tourner ses pensées vers la vie intérieure; une grave maladie qu'il fit en

(1) Sans nuire à la gloire de Pointis, on doit dire qu'il dut une grande partie de son succès à M. de Lévy, qui le remplaça, après sa blessure, au capitaine Cassard et surtout à l'intrépide Du Casse, gouverneur de La Tortue, qui lui amena un renfort de six cents flibustiers guidés par leurs plus fameux chefs, et qui enlevèrent les principales défenses de la place. Pointis se montra ensuite injuste dans la part qu'il fit aux flibustiers. Ceux-ci retournèrent à Carthagène, et, méconnaissant la capitulation, la pillèrent de nouveau.

673 acheva de le convertir au mysticisme. La guerre ayant troublé ses paisibles travaux (1676), il se réfugia d'abord en Hollande, puis à Hambourg, auprès de Mlle Bourignon, à laquelle il s'attachaient depuis longtemps des sentiments d'admiration et d'estime. En 1680 il s'établit à Amsterdam, et la vie exemplaire qu'il y mena fit dire à Bayle que « de grand cartésien il était devenu si dévot qu'afin de mieux s'appliquer aux choses du ciel, il avait presque rompu tout commerce avec la terre ». Afin de vivre dans un isolement plus complet, il se retira en 1688 à Rheinsbourg, et y passa plus de trente années entre les exercices de piété et la composition d'ouvrages spirituels et ascétiques. « Poiret n'est point un chef de secte, disent MM. Haag; il n'établit point de conventicules, parce qu'il n'attachait aucune importance aux questions dogmatiques. Pour lui l'essence de la religion consistait dans la morale; aussi jamais ne vit-on de théologien plus tolérant. » S'il évitait tout contact avec le monde, c'était pour conserver l'intégrité de sa conscience. Loin d'être indifférent, il était plein de zèle pour la religion chrétienne, qu'il défendit en plusieurs circonstances, notamment contre Spinosa. Tous ceux qui le connurent s'accordent à louer son humilité et sa modestie, la pureté de ses mœurs, l'excellence de son cœur, sa bienveillance envers tous les hommes. A moins d'être injuste envers lui, on doit reconnaître que les ouvrages de Poiret renferment d'excellentes choses. On est étonné de son habileté à résoudre les questions les plus subtiles de la métaphysique, de son talent à éclaircir les principes les plus obscurs de la théosophie. » On remarque chez lui un esprit de méthode, dont il était sans doute redevable à l'étude approfondie de Descartes, et le système qu'il expose est, sous une apparence de désordre, aussi bien lié que bien suivi. On a de lui une quarantaine d'ouvrages, parmi lesquels nous rappellerons : *Cogitationes rationales de Deo, anima et malo;* Amsterdam, 1677, in-4°; l'édit. de 1715 est augmentée d'une dissertation contre l'athéisme caché de Bayle et de Spinosa; — *L'Économie divine, ou système universel et démontré des œuvres et des desseins de Dieu envers les hommes;* ibid., 1687, 7 vol. in-8°, trad. en latin (Francfort, 1705, 2 vol. in-4°) et en allemand : il prétend y démontrer avec certitude l'accord général de la nature et de la grâce, de la philosophie et de la théologie, de la raison et de la foi, de la morale naturelle et de la religion chrétienne; — *La Paix des bonnes âmes dans toutes les parties du christianisme;* ibid., 1687, in-12 : il se borne à conseiller la paix en Dieu entre les gens de bien, sans distinction de communions ni de rites; l'essentiel est d'aller à Dieu par les voies de la morale; le reste n'est qu'accessoire; — *Idæa theologiæ christianæ juxta principia J. Bohemi;* ibid., 1687, in-12 : il avoue que l'intelligence des écrits de Bœhm est à peu près impossible; — *Les Principes solides de la religion et de la vie chrétienne appliqués à l'éducation des enfants;* ibid., 1690, 1705, in-12; ce livre, désapprouvé par les pasteurs de Hambourg, fut traduit en allemand, en flamand, en anglais et en latin; — *De eruditione triplici solida, superficiaria et falsa lib. III;* ibid., 1692, in-12, et 1707, in-4° : il veut prouver qu'il n'y a point de véritable savant sans une illumination d'en haut; — *Théologie du cœur;* Cologne, 1696, 1697, in-16; — *La Théologie réelle, vulgairement dite la Théologie germanique;* Amsterdam, 1700, in-12; cette version d'un ouvrage allemand du seizième siècle, déjà traduit par Castalion, avait paru en 1676; Poiret l'accompagna d'une *Lettre* sur les auteurs mystiques au nombre de cent-trente, avec des détails curieux sur leurs principes, leur caractère, leur vie et leurs ouvrages; — *Theologiæ mysticæ idea;* ibid., 1702, in-12; — *Fides et ratio adversus principia J. Lockii;* ibid., 1707, in-12; — *Bibliotheca mysticorum selecta;* ibid., 1708, in-8°; — *Posthuma;* ibid., 1721, in-4°. Poiret a traduit l'*Imitation de Jésus-Christ* (Amsterdam, 1683, in-12; plus. édit.), qu'il a paraphrasée en partie selon le sens intérieur; les *Œuvres* de sainte Catherine de Gênes (1691, in-12) et celles d'Angèle de Foligny (1696, in-12). Comme éditeur il a donné les *Œuvres d'Antoinette Bourignon* (Amsterdam., 1679 et suiv., 19 vol. in-12) avec une *Vie* fort détaillée, qui a été réimpr. à part (1683, 2 vol. in-12), et suivies d'un *Mémoire* apologétique, inséré dans les *Nouvelles de la rép. des lettres* (1685); puis il a édité une réponse aux attaques de Seckendorf (*Monitum necessarium;* 1686, in-4°). On lui doit aussi la publication de divers opuscules mystiques, et celle de plusieurs ouvrages de Mme Guyon, tels que *Le Nouveau et l'Ancien Testament* (Cologne, 1713-1715, 20 vol. in-12), *Lettres chrétiennes et spirituelles* (1717-1718, 4 vol. in-12), sa *Vie écrite par elle-même* (1720, 3 vol. in 12), et ses *Poésies* (1722, in-12). P. L—y.

Bayle, dans la *Républ. des Lettres*, 1685. — Moréri, *Grand Dict. hist*, — Niceron, *Mémoires*, IV et X. — Bégin, *Biogr. de la Moselle*. — Haag frères, *La France protestante*.

POIRET (*Jean-Louis-Marie*), naturaliste et voyageur français, né à Saint-Quentin, vers 1755, mort à Paris, le 7 avril 1834. Il montra dès sa plus tendre jeunesse une véritable passion pour l'étude de la botanique. Bien qu'il eût embrassé l'état ecclésiastique, cédant à son penchant, il se mit à voyager à l'âge de trente ans, et, presque sans argent, il parcourut le midi de la France et une partie de l'Italie. La nécessité de se créer des ressources qui lui permissent de continuer ses excursions le fit s'arrêter à Marseille, où il se chargea de l'éducation de deux jeunes gens. Des officiers de la compagnie d'Afrique dont il fit la connaissance dans cette ville lui ayant procuré les moyens de passer en Barbarie, il partit, muni

de lettres de recommandation du maréchal de Castries; il visita l'ancienne Numidie, où il rencontra Desfontaines, avec lequel il herborisa. Resté seul, Poiret continua pendant un an ses explorations, et ne revint en France qu'après avoir recueilli une ample moisson d'objets d'histoire naturelle. Malheureusement, la longue quarantaine qu'il subit à Marseille, et pendant laquelle ses caisses durent rester ouvertes, entraîna la perte d'une grande partie des oiseaux et des insectes qu'il rapportait. A peine débarqué, il se mit à rédiger la relation de son voyage, et la fit marcher de front avec celle du *Dictionnaire botanique* de l'*Encyclopédie*. D'abord simple collaborateur de Lamark, il le remplaça ensuite, et commença ce grand travail, qu'il ne termina qu'en 1823. Dans l'intervalle, Poiret se maria, et fut nommé à la chaire d'histoire naturelle de l'École centrale de l'Aisne, qu'il occupa jusqu'au rétablissement de l'université. Revenu alors à Paris, il coopéra à diverses publications scientifiques, telles que la nouvelle édition du *Cours d'agriculture* de l'abbé Rozier (7 vol. in-8°); le *Dictionnaire des sciences naturelles*, et le *Dictionnaire des sciences médicales*. Outre un grand nombre de travaux manuscrits, il a laissé : *Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années* 1785 *et* 1786; Paris, 1789, 2 vol. in-8°; traduit en allemand et en anglais. Le style en est vif et animé; les jugements de l'auteur, confirmés par des appréciations postérieures, attestent un observateur judicieux; — *Dictionnaire de Botanique* (de l'*Encyclopédie*); Paris, 1789-1823, 20 vol. in-4°, dont treize de texte, trois d'illustrations des genres, et quatre de planches de botanique. Poiret qui avait fourni beaucoup d'articles aux quatre premiers volumes de ce dictionnaire, le continua seul depuis le cinquième; — *Mémoire sur la tourbe pyriteuse du département de l'Aisne;* in-4°; — *Coquilles fluviatiles et terrestres observées dans le dép. de l'Aisne et aux environs de Paris;* Paris et Soissons, an IX (1801), in-12; — *Leçons de Flore. Cours de botanique, suivi d'une Iconographie végétale, en* 68 *planches coloriées*, offrant près de mille objets; Paris, 1819-1821, 3 vol. in-8°; Paris, 1823, in-8°; — *Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes usuelles de l'Europe;* Paris, 1825-1829, 7 vol. in-8°, avec 160 planches coloriées. P. Levot.

Voyage en Barbarie. — Quérard, *La France littéraire.* — G. Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque universelle des Voyages.*

POIREY (*Francois*), jésuite français, né en 1584, à Vesoul, mort à Dôle, le 25 novembre 1637. Entré à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus, il enseigna successivement les humanités, la rhétorique, la philosophie et l'Écriture sainte, et devint supérieur de la maison professe de Nancy, recteur du collége de Lyon et de celui de Dôle. On a de lui : *Ignis holocausti;* Pont-à-Mousson, 1629, in-16; — *La Manière de se disposer à bien mourir;* Douai, 1638, in-16, trad. en latin; — *Le Bon Pasteur;* Pont-à-Mousson, 1630, in-12; — *La science des saints;* Paris, 1638, in-4°, etc.

Biblioth. scriptor. Societatis Jesu.

POIRIER (*Germain* dom), savant bénédictin français, né le 8 janvier 1724, à Paris, où il est mort, le 2 février 1803. Il n'avait pas accompli sa quinzième année lorsqu'il entra dans la congrégation de Saint-Maur. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie dans les maisons de son ordre, il devint secrétaire du visiteur général de la province de France, et se démit de cette place pour en prendre une qui convenait mieux à ses goûts, celle de garde des archives de l'abbaye de Saint-Denis. Chargé en 1762 de continuer la *Nouvelle collection des historiens de la France*, il en publia, avec l'aide de dom Précieux, le t. XI, qui contient le règne de Henri I^er^; il l'enrichit d'une excellente préface, qui en forme presque le quart, et qui est, au jugement de Dacier, l'ouvrage le plus solide et le meilleur que nous ayons sur le gouvernement des premiers rois capétiens. Las des troubles qui agitaient sa congrégation, il la quitta en 1765; deux ans plus tard le regret l'y ramenait, et on lui confia les archives de Saint-Germain-des-Prés. En 1785 il fut admis comme associé libre à l'Académie des inscriptions. Pendant la révolution, il fit partie de la commission des monuments, et s'employa activement pour sauver de la destruction un grand nombre de manuscrits précieux. En 1796 il fut nommé sous-bibliothécaire à l'Arsenal, et en 1800 il succéda à Legrand d'Aussy dans l'Institut national. « Il joignait, a écrit Dacier, à un savoir devenu très-rare une modestie qui ne l'était pas moins; il travaillait pour le plaisir de travailler et pour le besoin qu'il avait de s'instruire, sans désirer d'en recueillir d'autre fruit; de là venait sa facilité à communiquer ses recherches aux gens de lettres qui avaient recours à lui..... Sa mort seule a révélé le secret des vertus qu'il cachait avec autant de soin qu'il aurait pu mettre à cacher des défauts. Les témoignages de gratitude et les bénédictions des pauvres avec lesquels il partageait sa fortune, et dont plusieurs étaient d'anciens religieux de son ordre, témoignages écrits et trouvés, avec quelques pièces de monnaie, dans son secrétaire, étaient tout son trésor : il était mal vêtu pour empêcher que les pauvres ne fussent nus; il vivait de privations pour pouvoir les nourrir; il se faisait volontairement pauvre pour soulager leur pauvreté. » Dom Poirier est encore auteur de plusieurs *Mémoires* historiques lus à l'Académie dont il était membre; un seul, relatif à l'avénement de Hugues Capet au trône, a été impr. dans le recueil de cette compagnie (t. L). En société avec Vicq d'Azyr il a publié une *Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et*

l'enseignement (Paris, 1794, in-4°), et il a eu beaucoup de part à la rédaction de *l'Art de vérifier les dates*. P. L.

Dacier, *Éloge de dom Poirier ;* Paris, 1804, in-8°.

POIRSON (*Jean-Baptiste*), géographe français, né le 30 mars 1760, à Vrécourt (Vosges), mort le 15 février 1831, à Valence (Seine-et-Marne). Associé de bonne heure aux travaux de Mentelle et de Barbié du Bocage, il apporta dans la rédaction et l'exécution des cartes un talent et une conscience bien rares à cette époque. C'est à lui que l'on doit les cartes de l'ambassade de Macartney en Chine, et la plupart de celles des voyages du baron de Humboldt, qui l'honora d'une estime particulière. Mais Poirson se livra principalement à l'exécution des globes et des sphères terrestres, et montra en cet art une supériorité qui de prime-abord le plaça bien au-dessus des Coronelli et des Moroncelli. Par ordre du premier consul, il exécuta, notamment en 1803, une sphère terrestre de dix pieds de circonférence, placée aujourd'hui dans la galerie de Diane aux Tuileries. On voit aussi au Louvre dans la galerie d'Apollon un magnifique globe manuscrit auquel Poirson travailla patiemment pendant quinze années et que le ministre de la marine acheta en 1816 pour la bibliothèque particulière de Louis XVIII ; ce globe, dont un rapport de l'Institut constata le mérite tant pour les connaissances géographiques que pour l'exactitude mathématique, a quinze pieds cinq pouces de circonférence et présente le résultat alors connu de toutes les découvertes des savants et des navigateurs. Poirson fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1815. Il est encore auteur d'une *Nouvelle géographie élémentaire* (Paris, 1821, in-8°), et d'un grand nombre de cartes insérées dans des ouvrages géographiques. H. F.

Biogr. univ. et portat. des contemp. — Quérard, *La France littéraire.*

POIRSON (*Charles-Gaspard* DELESTRE-), auteur dramatique français, né le 22 août 1790, à Paris, où il mourut, le 21 novembre 1859. Fils du précédent, au nom duquel il joignit celui de sa mère, il se fit connaître par une *Ode sur le mariage de l'empereur* (1810, in-8°), et travailla aussitôt pour le théâtre, seul ou en société avec MM. Mélesville, H. Dupin, Meilheurat, Dumersan, Scribe, etc. En 1820, lors de la fondation du Gymnase dramatique dont le privilége, assez restreint, venait d'être accordé à M. de la Roserie, il fut d'abord, avec M. Cerfbeer, administrateur du théâtre; mais au bout de quelques mois, il en prit seul la direction. Il s'assura par un long bail le nom et la plume de Scribe, son collaborateur, et le patronage accordé par la duchesse de Berry au nouveau théâtre, qui prit en 1822 le nom de *Théâtre de Madame*, ajouta encore à l'engouement général. En 1842, à la suite de vifs démêlés avec la commission des auteurs dramatiques, il vit son théâtre frappé par elle d'une sorte d'interdit, soutint pendant quinze mois la lutte, avec le concours de quelques nouveaux auteurs qu'il produisit, tels que Jules de Prémaray, Armand Durantin, etc., et finit cependant par abdiquer, en octobre 1844, entre les mains de M. Lemoine-Montigny. Il serait trop long de donner la liste de toutes les pièces qu'il fit jouer à l'Odéon, aux Variétés, au Vaudeville, à la Porte-Saint-Martin, au Gymnase. Un an avant sa mort, il publia *Le Ladre* (1859, in-12), roman de mœurs. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1826, Poirson fut sous le gouvernement de Juillet un des membres actifs de l'opposition. H. F.

Biogr. nouv. et portat. des contemp. — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.* — Germ. Sarrut, *Biog. des hommes du jour.*

POIRSON (*Auguste-Simon-Jean-Chrysostôme*), historien français, né à Paris, le 20 août 1795. Son père, chef de bureau au ministère des finances, lui fit suivre au lycée impérial et au lycée Napoléon les cours d'humanités et de rhétorique. Entré en 1812 à l'École normale, il s'y lia avec Augustin Thierry. Répétiteur en 1816 au collége de Henri IV, il y devint en 1817 professeur suppléant de rhétorique, et fut appelé à la chaire d'histoire en octobre 1818. Nommé, le 30 décembre 1833, proviseur du collége de Saint-Louis, il fut en mars 1837 appelé au même titre au collége Charlemagne, et contribua beaucoup à lui donner le premier rang entre les colléges de Paris. M. Poirson devint successivement conseiller ordinaire de l'université (14 décembre 1845), conseiller honoraire (7 janvier 1850), et membre de la commission d'organisation de l'enseignement professionnel (juin suivant). Il honora son administration en instituant parmi ses élèves une quête annuelle, dont le produit, s'élevant environ à 5,000 francs, était consacré à placer en apprentissage des enfants d'ouvriers et à faire aux meilleurs d'entre eux une première mise à la caisse d'épargne. Sa retraite, qu'on lui donna en 1853, eut pour cause ses dissentiments avec l'administration nouvelle sur la réorganisation de l'enseignement. M. Poirson est officier de la Légion d'honneur depuis 1843. On a de lui avec Cayx : *Tableau chronologique pour servir à l'étude de l'histoire ancienne*, Paris, 1819, in-8°, qui a eu plusieurs éditions; — *Histoire romaine jusqu'à l'établissement de l'empire ;* Paris, 1824-1826, 2 vol. in-8° : le plus littéraire de ses ouvrages; — (avec Cayx) *Précis de l'histoire ancienne ;* Paris, 1827, 1831, in-8° : premier ouvrage de science historique à l'usage des classes; — *Précis de l'histoire de France pendant les temps modernes ;* Paris, 1834, 1841, in-8°; — *Précis de l'histoire des successeurs d'Alexandre ;* Paris 1828, in-8°, avec M. Cayx; — *Histoire de Henri IV ;* 1857, 3 tom. en 2 vol. in-8°, à laquelle l'Académie décerna un des prix Gobert. M. Poirson a publié en outre dans la *Revue française*, dans le *Journal de l'instruction publique* et dans la *Revue*

des deux mondes, divers articles de critique littéraire, de pédagogie et de polémique universitaire. H. F.

Rabbe, *Biog. univ. et portat. des contemp.* (Suppl.). — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

POIS (Le). *Voy.* Le Pois.

POISSANT (*Thibaut*), sculpteur et architecte français, né en 1605, à Estrées, près Crécy (Somme), mort à Paris, le 16 septembre 1660. Son père était marchand de vin; il le plaça dès l'âge de seize ans chez un maître menuisier et sculpteur en bois, d'Abbeville, nommé Martin Carron, chez lequel travaillait déjà François, l'aîné des frères Anguier. Poissant passa dans l'atelier de Nicolas Blasset, sculpteur et architecte, et vint ensuite à Paris, où il fut employé par Sarrasin aux travaux du Louvre. A la recommandation de cet artiste, il fut envoyé à Rome, en 1647, en qualité de pensionnaire du roi. De retour à Paris il se fit connaître par quelques travaux exécutés pour diverses églises de Paris et pour des particuliers. Il fut employé aussi par Fouquet aux travaux de sa résidence de Vaux-le-Vicomte. Les commandes qu'il eut à exécuter pour les palais du Louvre, des Tuileries (1) et de Versailles ne l'empêchèrent pas d'exécuter d'autres ouvrages. C'est ainsi qu'il travailla comme sculpteur et architecte à des églises de Reims et des Andelys, à l'église Saint-Sulpice, au château de Saint-Fargeau appartenant à Mlle de Montpensier, à l'hôtel Carnavalet au Marais, à l'hôtel d'Estrées, qui fut détruit lors de la construction de la Place des Victoires, etc. Poissant fut reçu membre de l'Académie royale le 17 mars 1663; son morceau de réception fut la statue en terre cuite d'*une Femme nue*. Il eut la jouissance d'un logement aux Tuileries.

Son frère *Antoine* Poissant, maître sculpteur, fut reçu membre de la communauté des maîtres sculpteurs en 1646. H. H—N.

Mém. inédits de l'Acad. de peinture et de sculpture (Notice par Guillet de Saint-Georges). — *Archives de l'Art français, Abcdario de Mariette et Documents.* — *Lettres de Poussin.*

POISSENOT (*Bénigne*), romancier français du seizième siècle, né à Langres. Il fit ses études à Besançon, visita l'Italie, et se fit recevoir avocat à Paris. Il quitta le barreau pour une place de régent dans un collége, et mourut dans l'obscurité. Il n'est connu que par les ouvrages suivants : *L'Esté contenant trois journées, où sont déduits plusieurs histoires et propos récréatifs, tenus par trois escholiers; — Nouvelles histoires tragiques;* Paris, 1586, in-16.

La Croix du Maine, *Biblioth. françoise.*

POISSENOT (*Philibert*), philologue français, né à Jouhe, près de Dôle, vers 1492, mort en cette dernière ville, le 12 août 1556. Reçu docteur en droit canon après de bonnes études faites au collége de Saint-Jérôme, à Dôle, il entra dans l'ordre de Cluni, et dans un voyage qu'il fit ensuite en Allemagne et en Italie il recueillit pour la bibliothèque de ce collége un grand nombre de manuscrits précieux. Charles-Quint lui confia plusieurs missions honorables, à la suite desquelles il le nomma principal du collége, puis vice-chancelier de l'université de Dôle. Poissenot publia pour la première fois l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, sous le titre de : *Belli sacri Historia lib. XXIII comprehensa, de Hierosolyma ac Terra promissionis* (Bâle, 1549, in-fol.). Cette publication est dédiée à Christian Coquille, grand-prieur de Cluni, par une épître fort intéressante pour l'histoire littéraire du seizième siècle.

Dunod, *Hist. du comté de Bourgogne.*

POISSON (*Raymond*), célèbre comédien et auteur dramatique, né à Paris, en 1633, mort dans la même ville, le 9 mai 1690. Il était fils d'un savant et pauvre mathématicien du quartier du Palais. Il avait commencé par étudier la chirurgie, et il était encore fort jeune lorsqu'il perdit son père. Le duc de Créqui, gouverneur de Paris, qui s'intéressait à sa fortune, le recueillit et le prit à son service; mais entraîné par un goût irrésistible pour le théâtre, Poisson abandonna la maison de son protecteur, et, renonçant ainsi aux avantages de sa position, il se jeta résolûment dans la vie aventureuse des comédiens de campagne. Plus tard, il dut à Louis XIV de revenir à Paris et de rentrer dans les bonnes grâces du duc de Créqui. Ce prince ayant eu occasion de le voir jouer, pendant un de ses voyages, en fut si content qu'il lui fit dire qu'il le recevait au nombre de ses officiers. En 1653, Poisson faisait donc partie de la troupe de l'*Hôtel de Bourgogne*. Il ne tarda pas à y acquérir la réputation méritée d'un des meilleurs acteurs de son temps. On a dit qu'il avait été le créateur des *Crispin;* mais s'il n'est pas prouvé qu'il ait le premier produit ce personnage sur la scène, il est certain que c'est à ses soins qu'il fut redevable du costume dont la tradition nous le montre encore affublé de nos jours. Les uns ont voulu expliquer les grandes bottes dans lesquelles les jambes de Mons Crispin se trouvent perdues, par l'obligation où Poisson aurait été de dérober à la vue du public la maigreur des siennes; mais comme cet acteur n'a pas joué seulement que des Crispin, cette explication ne nous paraît pas fondée. D'autres ont prétendu que cette chaussure était alors en usage parmi les valets, pour parcourir les rues de Paris, qui à cette époque n'étaient point pavées. Notre opinion est que Poisson n'eut en vue que de se composer un costume de fantaisie, mais original, résultat qu'il atteignit si bien, que la tradition de ce costume s'est maintenue jusqu'à nos jours. Raymond Poisson était très-aimé de Colbert, qui goûtait ses saillies, et il reçut de ce ministre de fréquentes marques de libéralité, qu'il eut quelquefois le tort de solliciter. Il fut également l'objet

(1) On lui doit six figures qui ornent le pavillon du milieu du palais des Tuileries ainsi que les trophées et ornements du pavillon de Flore, sur le bord de l'eau.

de la faveur royale; aussi fut-il conservé à la réunion de 1680. Il se retira en 1685.

Ce comédien ne se contenta pas de jouer avec talent les pièces des autres; il en composa lui-même en vers un certain nombre. Elles ne manquent ni de verve ni de comique; mais l'invention en est faible, et le style est trop souvent trivial et bas. En voici les titres : *Le Sot vangé* (sic), jouée en 1661; *Le Fou raisonnable*, 1664; *Le Baron de la Crasse*, 1662; *L'Après-Soupé des Auberges*, 1665; *Les faux Moscovites*, 1668; *Le Poëte Basque*, 1668; *Les Femmes coquettes*, 1670; *La Hollande malade*, 1672; *Les Foux divertissants*, 1680. Son théâtre a été réimprimé plusieurs fois.

Un de ses fils, *Paul* Poisson, né en 1658, à Paris, mort le 28 décembre 1735, devint célèbre au théâtre comme son père. Ed. de Manne.

Mercure de France. — Histoire du théâtre françois, par les frères Parfaict. — *Cat. de la biblioth. Soleinne.*

POISSON (*Philippe*), comédien et auteur dramatique, fils de Paul et petit-fils de Raymond, né à Paris, le 8 février 1682, mort à Saint-Germain-en-Laye, le 4 août 1743. Voué par goût au genre tragique, il débuta, le 4 août 1700, et n'obtint pas de succès. Quatre ans après, en 1704, il tenta une seconde épreuve dans le rôle de Sévère, de *Polyeucte*; il réussit mieux, et fut reçu pour les seconds rôles. Doué d'un beau physique, ce qui était insolite dans sa famille, il était toujours accueilli favorablement par le public. Cependant, il n'exerça pas longtemps son état, pour lequel il professait d'ailleurs peu de goût. Ayant demandé et obtenu sa mise à la retraite, il quitta le théâtre, le 16 décembre 1711, le même jour que son père, Paul, prenait la sienne pour la première fois; et, comme son père aussi, il rentra en 1715, et joua de nouveau, jusqu'au 14 avril 1722. Philippe Poisson est auteur de sept comédies en vers, qui ont été représentées : *Le Procureur arbitre*, 1728; *La boëte* (sic) *de Pandore*, 1729; *Alcibiade*, 1731; *L'Impromptu de campagne*, 1733; *Le Réveil d'Épiménide*, 1736; *Le mariage par lettres de change*, 1735; *Les Ruses d'amour*, 1736. Il a aussi composé une pièce intitulée *L'Actrice nouvelle* (1722, in-8°), qui n'eut pas les honneurs de la scène, parce qu'on crut y reconnaître une satire contre Mlle Lecouvreur, alors fort en vogue; et deux autres petites pièces : *L'Amour secret* et *L'Amour musicien*. Ed. de M.

Mercure de France. — Année littéraire. — Quérard, *France Littéraire.*

POISSON DE ROINVILLE (*François-Arnoul*), comédien, frère du précédent, né à Paris, le 15 mars 1696, mort dans la même ville, le 24 août 1753. Il fut destiné par son père à la carrière militaire; mais il s'en dégoûta bientôt, et s'embarqua secrètement pour les grandes Indes. De retour en France, il s'attacha à une troupe de comédiens nomades, bravant le courroux de sa famille. Il se réconcilia plus tard avec son père, et débuta avec succès à la Comédie-Française le 21 mai 1722, dans le rôle de Sosie d'*Amphitryon*. Le 5 mars 1725 (1), il fut reçu au nombre des comédiens du roi. Ainsi, il interprétait tour à tour *Le Bourgeois gentilhomme*, *M. de Pourceaugnac*, *Dom Japhet d'Arménie*, *Le Marquis ridicule*, dans *La Mère coquette*, et Bernadille, dans *La Femme juge et partie* (2). Il était excellent dans *Turcaret*. Son jeu se distinguait surtout par beaucoup de naturel. Cet acteur était petit, laid, mal bâti; mais il savait tirer un si heureux parti de toutes ces imperfections, tout, jusqu'à sa figure, était en lui empreint de tant d'originalité, qu'il excitait un rire général aussitôt qu'il apparaissait. Dans le cours de sa carrière, il joua surtout l'ancien répertoire et créa peu de rôles nouveaux; nous ne citerons que celui de Lafleur dans le *Glorieux*, où il apportait, dit-on, une naïveté charmante. En somme, Poisson surpassa son père et son aïeul, dont la réputation fut grande et méritée sans doute, mais qui ne furent véritablement comédiens hors ligne que dans les *Crispin*. Deux défauts gâtèrent les qualités d'Arnoul : l'un qui consistait en un bredouillement, héréditaire d'ailleurs dans sa famille, qui faisait souvent perdre une partie de son débit : l'autre, plus regrettable encore, était une mémoire infidèle. Ces défauts étaient devenus plus saillants avec les années; car Poisson, vers les derniers temps de sa vie, ne se piquait pas d'une extrême sobriété. Entr'autres anecdotes à ce sujet, on raconte que le jour de la première représentation de *La Colonie*, de Saint-Foix, il se présenta ivre sur la scène, et comme il avait oublié son rôle, il le remplaça par des improvisations quelque peu risquées. A la suite de cette première représentation, le lieutenant de police fit demander le manuscrit aux comédiens; on fut tout surpris de n'y rien trouver de répréhensible et la continuation des représentations fut autorisée; mais l'auteur, offensé dans son amour-propre, s'y refusa. Ed. de M.

Année littéraire. — Mercure de France. — Lemazurier, *Galerie historique du Th.-Français.*

POISSON (*Nicolas-Joseph*), auteur ecclésiastique français, né en 1637, à Paris, mort le 3 mai 1710, à Lyon. Admis à vingt-trois ans dans la congrégation de l'Oratoire (1660), il entreprit de propager les principes de Descartes, en composant un commentaire général sur toutes les œuvres de ce philosophe; mais, après avoir donné au public le *Traité de la mécanique annoté* (Paris, 1668, in-4°) et des *Remarques sur la Méthode* (Vendôme, 1671, in-8°), il renonça à son projet afin de ne point compromettre ses confrères, que leur zèle pour

(1) Quelques biographes assignent pour date à cette réception le 1er juillet 1723; mais ils se sont trompés, et nous adoptons sans hésiter celle donnée par Lemazurier, qui avait à sa disposition les registres de la Comédie-Française, en sa qualité de secrétaire.

(2) Rôle créé par son grand-père Raymond, en 1665.

la philosophie nouvelle exposait alors à la persécution des partisans d'Aristote. Ce fut la même crainte qui l'empêcha de céder aux sollicitations de Clerselier et de la reine Christine, qui lui offraient d'abondants matériaux s'il consentait à écrire la vie de Descartes. S'étant rendu en 1677 à Rome, le P. Poisson présenta secrètement au pape Innocent XI, au nom des évêques d'Arras et de Saint-Pons, un mémoire rédigé par Nicoles et obtint de lui la condamnation de soixante-cinq propositions de morale relâchée, qui avaient cours dans les écoles de théologie. Le véritable motif de son voyage ayant été découvert, il fut rappelé par ordre du P. La Chaise (1679) et relégué à Nevers; l'évêque de cette ville, Valot, le prit en si haute estime qu'il en fit son grand vicaire et lui confia la direction du séminaire diocésain. Après la mort de ce prélat (1705), le P. Poisson se retira dans une maison de son ordre à Lyon. Il a encore publié : *Acta ecclesiæ mediolanensis sub sancto Carolo;* Lyon, 1681-1683, 2 vol. in-fol. : recueil précieux par le grand nombre de pièces que l'auteur avait traduites de l'italien en latin; — *Delectus actorum Ecclesiæ universalis;* ibid., 1706, 2 vol. in-fol. : cette somme des conciles est le plus ample abrégé qu'on ait en ce genre. Il a laissé beaucoup d'ouvrages manuscrits, entre autres la *Vie de Charlotte de Harlay-Sancy*, une *Description de Rome moderne*, la *Relation* de son voyage d'Italie, etc.

Salmon, *Traité de l'étude des conciles*, p. 275 et suiv. — Moréri, *Grand dict. hist.*

POISSON (*Siméon-Denis*), illustre géomètre français, né à Pithiviers (Loiret), le 21 juin 1781, mort à Paris, le 25 avril 1840. Son père, ancien soldat retiré dans l'administration, lui fit faire ses études les plus élémentaires. On le destinait à l'exercice de la chirurgie, lorsque se révéla son aptitude pour les mathématiques. Il entra à l'École centrale de Fontainebleau, et en 1798, à peine âgé de dix-sept ans, il était reçu le premier à l'École polytechnique. Dès les premiers jours il attira l'attention de Lagrange et de Laplace, qui lui prédirent un brillant avenir. En 1800 il quittait les bancs pour occuper les fonctions de répétiteur, et en 1802 il devenait professeur à cette même école témoin de ses premiers succès. En 1808 il fut appelé à faire partie du Bureau des Longitudes, puis successivement nommé professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des sciences en 1809, membre de l'Institut en 1812, examinateur de sortie de l'École polytechnique en 1816, conseiller de l'université en 1820. En 1837 une ordonnance royale l'éleva à la dignité de pair de France, distinction accordée par le gouvernement de Juillet plutôt au représentant de la science qu'à l'homme politique.

La vie de Poisson a été en effet entièrement consacrée à des recherches scientifiques. En quarante ans il a publié plus de trois cents mémoires, insérés dans les journaux spéciaux de Férussac, de Gergonne, de Crelle, de M. Liouville, dans les publications de l'École polytechnique, de l'Académie des sciences, du Bureau des longitudes, etc. Nous ne pouvons donner ici les titres de ces nombreux travaux, consacrés aux questions les plus difficiles de la science moderne. On en trouvera une notice très-complète, faite par Poisson lui-même, et publiée par Arago, dans le tome II de ses *Notices biographiques*. Nous nous bornerons à citer les ouvrages qui ont paru séparément. Ce sont : *Traité de Mécanique* (2e édit., 2 vol. in-8°, 1833); *Nouvelle théorie de l'action capillaire* (1 vol. in-4°); *Théorie mathématique de la chaleur* (2 vol. in-4°, 1835), augmentée en 1837 d'un supplément intitulé : *Mémoire sur les températures de la partie solide du globe, de l'atmosphère et du lieu de l'espace où la terre se trouve actuellement*, etc.; *Recherches sur la probabilité des jugements en matière criminelle et en matière civile, précédées des règles générales du calcul des probabilités* (1 vol. in-4°, 1837); *Mémoire sur le mouvement des projectiles dans l'air, en ayant égard à la rotation de la terre* (in-4°, 1839); — *Mémoire sur les déviations de la boussole produites par le fer des vaisseaux;* in-8° : extrait de la *Connaissance des temps*. Dans ses *Recherches sur la probabilité des jugements*, etc., Poisson démontre une loi importante, seulement entrevue par ses devanciers, et qu'il énonce ainsi : « Les choses de toutes nations sont soumises à une loi universelle qu'on peut appeler *la loi des grands nombres*. Elle consiste en ce que, si l'on observe des nombres très-considérables d'événements d'une même nature, dépendant de causes constantes et de causes qui varient irrégulièrement, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, c'est-à-dire sans que leur variation soit progressive dans aucun sens déterminé, on trouvera entre ces nombres des rapports à très-peu près constants. Pour chaque nature de choses ces rapports auront une valeur spéciale, dont ils s'écarteront de moins en moins à mesure que la série des événements observés augmentera davantage, et qu'ils atteindraient rigoureusement s'il était possible de prolonger cette série à l'infini. »

Même après Lagrange et Laplace, Poisson a pu apporter son contingent à la mécanique céleste, ainsi que le témoigne son beau travail *Sur l'invariabilité des moyens mouvements des grands axes planétaires*. De ces recherches, auxquelles on peut sans exagération aucune accorder la qualification de sublimes, il résulte que la stabilité de l'univers n'exige nullement l'intervention d'une cause quelconque venant à de certaines époques rétablir l'équilibre troublé. Mais c'est surtout dans le champ de la physique mathématique que se montre le génie de Pois-

on. Cette science, dont il peut être regardé comme l'un des fondateurs, a été amenée par lui à une grande perfection, surtout en ce qui concerne l'électricité statique et le magnétisme. Reprenant la théorie de l'action capillaire, il trouve la cause de ces phénomènes dans cette remarque, que la densité d'un liquide varie avec la profondeur de la partie que l'on considère et aussi avec la distance de cette partie aux parois du vase qui renferme le liquide.

Parmi les aperçus ingénieux qui se rencontrent dans les écrits de Poisson, il en est un qui mérite d'être signalé, bien que ce ne soit qu'une hypothèse et que cette hypothèse se montre opposée à une opinion généralement admise. Il s'agit de la chaleur centrale de notre globe. En acceptant les données de Mairan, de Buffon et de Fourier sur les températures croissantes que l'observation a constatées, en transformant en loi générale les résultats d'expériences très-limitées, on arrive à un résultat assez inadmissible, car il assignerait au centre de la terre une température surpassant deux millions de degrés. Suivant Poisson, le système solaire, dont la translation dans l'espace est aujourd'hui bien constatée, a pu passer d'une région plus chaude dans une région relativement froide. La surface de la terre aura donc vu sa température diminuer, les parties les plus ultérieures se refroidissant avec les autres. Si maintenant notre globe venait à rencontrer des régions plus chaudes, le contraire aurait lieu, et il se pourrait que l'on observât alors des températures décroissantes correspondant à des profondeurs croissantes.

E. Merlieux.

Arago, *Notices biographiques*, t. II.

POISSON. *Voy.* Marigny (de).

POISSONNIER (*Pierre*) (1), savant médecin et chimiste français, né à Dijon, le 5 juillet 1720, mort à Paris, le 15 septembre 1798. Fils d'un apothicaire et destiné à embrasser le même état, il préféra la profession médicale, et fut reçu docteur en 1743, à Paris. Trois ans après il fut nommé professeur de chimie au Collége de France, en remplacement de Dubois, qui avait résilié cette chaire en sa faveur, moyennant une indemnité de 2,000 écus (1747). Désigné, en 1754, pour remplir les fonctions d'inspecteur suppléant des hôpitaux militaires, il voulut étudier dans les camps les maladies des soldats et les besoins du service de santé, et fit les campagnes de 1757 et 1758 en Allemagne en qualité de premier médecin. A son retour le roi le nomma l'un de ses médecins consultants, et le choisit pour une négociation diplomatique auprès de l'impératrice de Russie. La santé d'Élisabeth fut le prétexte de cette mission secrète, que l'élégant et fin docteur accomplit à la satisfaction des deux souverains, et notamment de la tsarine, qui lui conféra le titre de lieutenant général de ses armées, afin de pouvoir l'admettre à sa table conformément aux lois de l'étiquette. De retour en France (1761), il reçut un brevet de conseiller d'État avec une pension de 12,000 livres. En 1764, Poissonnier fut nommé directeur et inspecteur de toute la médecine dans les arsenaux maritimes et les colonies, place importante, dont il avait provoqué la création et qu'il remplit avec intelligence et dévouement pendant vingt-huit ans. Il poussa le zèle jusqu'à en continuer les fonctions après que le ministre de la marine eut supprimé son traitement, en 1791. On lui doit, entre autres réformes, l'avantageuse institution des concours dans les hôpitaux militaires de la marine (1768). De tous les travaux scientifiques de Poissonnier celui qui eut le plus de retentissement fut sa prétendue découverte d'un procédé pour dessaler l'eau de mer et la rendre potable (1763). C'était du vieux neuf; mais cela eut le succès éphémère d'une vraie nouveauté. « Faut-il que je meure, écrivait Voltaire à d'Alembert (1766), sans savoir au juste si Poissonnier a dessalé l'eau de mer? Cela serait bien cruel. » Quoi qu'il en soit, Bougainville, dans la relation de son voyage autour du monde, assure qu'il a dû le salut de son équipage à l'usage de l'eau distillée suivant la méthode de Poissonnier. Ce médecin, aussi distingué par les qualités du cœur que par l'étendue de ses connaissances, fut incarcéré pendant la terreur avec sa femme et son fils.

Les écrits de Poissonnier ne répondent point à la haute position scientifique qu'il occupa; car aux titres que nous avons indiqués il faut ajouter ceux de vice-directeur de la Société royale de médecine, de membre de l'Académie des sciences, de censeur royal, enfin d'associé de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Il a publié : *Suite du* Cours de chirurgie *de Col de Villars*, t. V (fractures et luxations) et t. VI (Dict. français-latin des termes de médecine et de chirurgie); Paris, 1749-1760, in-12; — *Mémoire pour servir d'instruction sur les moyens de conserver la santé des troupes pendant les quartiers d'hiver*; Halberstadt, 18 octobre, 1757; — *Formulæ generales ad usum nosocomiorum castrensium*; 1758, in-8°; — *Discours prononcé devant l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg*; Pétersbourg, 1759, in-4°; — *Mémoire sur les moyens de dessaler l'eau de mer, présenté à l'Académie des sciences en* 1764; — *Abrégé d'anatomie à l'usage des élèves en chirurgie dans les écoles royales de la marine*; Paris, 1783, 2 vol. in-12. Cet abrégé a été rédigé d'après les leçons de Courcelles, premier médecin de la marine à Brest; Poissonnier l'a complété en y ajoutant la splanchnologie. A la suite des ouvrages de Poissonnier nous devons mentionner sa précieuse collection d'histoire naturelle et d'objets

(1) Nous ignorons pourquoi les biographes lui ont encore donné le prénom d'*Isaac*; nous n'avons trouvé que celui de *Pierre* dans son acte de naissance et dans plusieurs documents anciens que nous avons consultés.

de la Rochefoucauld, archevêque de cette ville. Après avoir prêté le serment constitutionnel, il crut devoir se rétracter, et, s'étant retiré dans le séminaire de Saint-Firmin, à Paris, il y périt avec presque tous ses compagnons. Il a laissé quelques écrits de piété, qui ont eu plusieurs éditions.

Biogr. havraise.

POITIERS (*Guillaume* DE). *Voy.* GUILLAUME.

POITIERS (*Diane* DE). *Voy.* DIANE.

POIVRE (*Pierre*), voyageur français, né le 23 août 1719, à Lyon, mort le 6 janvier 1786, près de cette ville. D'une famille de négociants, il se destina de bonne heure aux missions étrangères, et, après avoir employé quatre années en études préliminaires, il partit en 1740 pour la Chine et la Cochinchine. Victime d'une méprise, il fut, dès son arrivée à Canton, jeté en prison. Afin de se justifier, il étudia la langue du pays, recouvra la liberté, et gagna les bonnes grâces du vice-roi, qui lui permit de visiter l'intérieur de la province; il y recueillit une foule d'observations précieuses ainsi qu'en Cochinchine, où il passa ensuite. Il revenait en France avec le dessein de se faire missionnaire, lorsque le vaisseau qui le ramenait fut attaqué par les Anglais au détroit de Banca; ayant eu dans l'action le poignet droit emporté par un boulet de canon, il subit l'amputation du bras. Cet accident l'éloignait sans retour du ministère ecclésiastique. Conduit à Batavia, Poivre observa de près la culture et le débit des épiceries fines, dont les Hollandais s'étaient attribué le monopole; puis il se rendit à Pondichéry, assista à l'expédition de Madras, et accompagna La Bourdonnais à l'Ile de France; malgré la précaution qu'il avait eue de se rembarquer sur un bâtiment hollandais, il fut pris dans la Manche par un corsaire malouin, repris par les Anglais et emmené à Guernesey; il ne revit définitivement sa patrie qu'au mois de juin 1748, après sept ans d'absence. Durant cette vie si pleine d'embarras, il n'avait cessé d'étudier avec ardeur tout ce qui se rapportait aux lieux qu'il visitait. Il présenta aux directeurs de la Compagnie des Indes les résultats de ses études, et leur proposa deux projets de la plus haute importance : le premier consistait à ouvrir avec la Cochinchine un commerce direct; le second, à transplanter à l'Ile de France et à Bourbon les épiceries, dont la culture avait été jusque-là concentrée dans les Moluques. Ses plans furent approuvés, et on le chargea de les mettre à exécution. Il partit aussitôt pour les mers du Sud (1749), établit un comptoir français à Faï-Fo, dans la baie de Tourane, et rapporta à l'Ile de France quelques plants d'arbres à épices, qui furent le commencement du jardin d'acclimatation de cette île, et, ce qui était plus utile encore, du riz sec, qui croît jusque sur les montagnes. Le succès de cette première tentative lui fit confier une mission plus étendue par la Compagnie des Indes, qui malheureusement ne put lui donner aucun moyen de l'exécuter. Il ne se rendit pas moins à Manille, apprit la langue malaise, et dressa lui-même des cartes exactes de l'archipel des Moluques. « Peu de personnes, dit M. Boullée, connaissent la rigueur des précautions que ce peuple (les Hollandais) avait prises pour perpétuer à son profit le débit exclusif des épices. Ces précautions peuvent se résumer par l'établissement de la peine de mort qui était infligée au coupable de l'extraction d'un seul plant réservé. Ce n'est pas tout : la compagnie hollandaise avait pris soin de faire confectionner de fausses cartes de l'archipel des Indes, afin d'engager dans d'homicides écueils le navigateur assez téméraire pour braver cette prohibition et la peine qui y était attachée. » Tant d'obstacles ne le découragèrent pas. Ayant obtenu à grand' peine une mauvaise frégate, Poivre s'engagea dans cet archipel semé d'écueils et infesté de pirates, parvint à débarquer à Timor, et lors de son retour à l'Ile de France (1755), il distribua aux colons trois mille noix muscades, un certain nombre de plants d'épiceries et quelques arbres à fruits d'espèces diverses. Après avoir passé l'hiver à Madagascar, il repassa en Europe, fut pris une troisième fois par les Anglais et conduit à Cork, où son séjour forcé se prolongea jusqu'en avril 1757. La Compagnie des Indes était alors en pleine décadence : on négligea de tirer de sa mission le parti que dans d'autres temps on eût été en droit d'espérer. Il se retira dans une maison de campagne qu'il avait achetée aux environs de Lyon, et ce fut là qu'il reçut, sans les avoir sollicités, une gratification convenable, des lettres de noblesse et le cordon de Saint-Michel. Désigné en 1767 par le duc de Praslin à l'intendance des îles de France et Bourbon, il n'accepta cet emploi que sous la condition expresse qu'il ne serait établi dans ces colonies ni droits de lods et ventes, ni timbre, ni droit d'enregistrement, et que la justice y serait gratuite. Dès son arrivée il montra de quelle ardente sollicitude il était animé pour le bien des colons. « Ne craignez point de me fatiguer, leur disait-il; mon temps est à vous. Instruisez-moi hardiment de mes erreurs; soyez persuadés qu'elles seront involontaires. » Il s'empressa d'assurer les moyens d'approvisionnement, puis il répara le Port-Louis, régla le cours des eaux, reboisa les montagnes, introduisit le giroflier, le laurier des Antilles, le cacaotier, le manguier, le chou caraïbe, le sagoutier, l'arbre à pain, le cannellier, la canne à sucre de Java, etc. Il mit un terme aux excès de la traite, et apporta un notable adoucissement au sort des esclaves. Pendant six ans que dura son administration, non-seulement il répara tous les désastres que la guerre avait causés, mais il rendit si prospères ces belles colonies qu'il mérita de partager avec La Bourdonnais

le titre de leur fondateur. Tous ces bienfaits ne s'étaient pas réalisés sans opposition. Las des tracasseries que lui suscita le gouverneur titulaire, il demanda son rappel, et rentra en 1773 en France. Ses services furent récompensés sous le ministère de Turgot par une pension de 12,000 livres. Il mourut d'une hydropisie de poitrine, à l'âge de soixante-sept ans. Sa veuve se remaria en 1795 avec Dupont (de Nemours), et l'une de ses trois filles devint la femme de Bureaux de Puzy. Poivre était un véritable homme de bien, et peu d'hommes ont porté aussi loin que lui la philosophie pratique. Il faisait partie de l'Académie des sciences, à titre de correspondant, depuis 1754. Il a laissé un grand nombre de mémoires manuscrits, dont il faisait des lectures à l'Académie de Lyon; on en a publié un extrait à son insu sous le titre de *Voyages d'un philosophe* (Yverdon, 1768, in-12), réimprimé quatre fois.

Dupont (de Nemours), *Notice sur la vie de M. Poivre;* Paris, 1786, in-8°. — A. Boullée, *Notice sur Poivre;* Lyon, 1835, in-8°.

POIVRE (Le). *Voy.* Le Poivre.

POIX (*Louis* de), capucin français, né le 18 octobre 1714, à Croixrault (diocèse d'Amiens), mort à Paris, en 1782. Après s'être pendant quelques années livré avec beaucoup d'ardeur à l'étude des langues grecque, hébraïque, chaldaïque et syriaque, il conçut le plan d'une nouvelle *Bible polyglotte*, à laquelle plusieurs de ses confrères voulurent coopérer. En 1744 l'abbé Villefroy, professeur au Collége de France, devint le directeur de cette entreprise; mais cette Bible qu'attendait le monde savant, et au sujet de laquelle Benoît XIV adressa un bref de félicitation à Louis de Poix, le 9 avril 1755, ne parut point, par suite de diverses contrariétés qu'éprouvèrent les capucins. En 1768, ce religieux rédigea un *Mémoire* dans lequel il proposa la fondation d'un établissement qui, sans être à charge à l'État, rendrait des services essentiels à l'Église, deviendrait utile aux savants et aux gens de lettres, et contribuerait à la gloire de la nation. Cet établissement aurait pris le titre de *Société royale des études orientales*, et c'est sur ce modèle que fut fondée à Paris, le 1er avril 1822, la *Société asiatique*. Louis de Poix a publié avec la collaboration de quelques autres capucins les ouvrages intitulés : *Prières que Nersès, patriarche des Arméniens, fit à la gloire de Dieu, pour toute âme fidèle à Jésus-Christ* (1170), latin-français, réimpr. à la suite du *Mémoire* ci-dessus; — *Principes discutés pour faciliter l'intelligence des livres prophétiques;* Paris, 1755-1764, 16 vol. in-12, fruit de plus de vingt ans de travail; — *Nouvelle version des psaumes;* Paris, 1762, 2 vol. in-12; — une traduction de l'*Ecclésiaste;* 1771, in-12; — *Prophéties de Jérémie;* Paris, 1780, 6 vol. in-12; — *Prophéties de Baruch;* Paris, 1788, in-12; — *Essai sur le livre de Job*; Paris, 1768, 2 vol. in-12; — *Traité de la paix intérieure;* 1764, 1768, in-12; — *Traité de la joie;* 1768, in-12. Il a laissé en manuscrit un *Dictionnaire arménien, latin, italien et français.* H. F.

Feller, *Dict. hist.* — Quérard, *La France littéraire.*

POIX (*Antoine-Claude-Dominique-Just*, comte de Noailles, puis prince de), diplomate français, né le 25 août 1777, à Paris, où il est mort, le 1er août 1846. Il était élève du collége des Grassins, lorsque la révolution dispersa sa famille, dont trois générations périrent en un jour sur l'échafaud. Le jeune de Noailles vécut dans l'obscurité à Paris avec sa mère, et fut présenté quelques années plus tard à Napoléon, qui lui donna un brevet de chambellan, et peu de mois après le titre de comte. En 1814, le jour de l'entrée des alliés à Paris, M. J. de Noailles commandait une compagnie de la garde nationale, et ne prit la cocarde blanche qu'après l'abdication de Napoléon. Toutefois, Louis XVIII l'accueillit avec distinction à Compiègne, et le nomma son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, poste qu'il occupa jusqu'en 1819. Il représenta, de 1823 à 1827, la Meurthe à la chambre des députés, où il montra des opinions modérées, se rapprochant de celles du parti libéral. Charles X le nomma chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (30 mai 1825). L'un des fondateurs de la Société pour l'amélioration des prisons (1819), il présida longtemps le conseil d'administration de la *Société de prévoyance*, fondée dans le but de secourir les vieillards, d'apprendre un métier aux orphelins et de distribuer des secours à domicile. M. J. de Noailles, qui à la fin de sa vie portait le titre de *Prince de Poix*, était un bibliophile éclairé, qui eut toujours le goût des beaux et bons livres. H. F.

Notice sur le prince de Poix, par sa nièce, Mme de Mouchy de Noailles, dans le *Bulletin* de la *Société des bibliophiles français.* — *Biogr. des hommes du jour*, t. V, 2e partie.

POJARSKI (*Dmitri*, prince), un des héros les plus populaires de la Russie, né en 1578, mort en 1642, descendait en ligne directe du grand-prince Vsérolod III. A l'âge de dix ans, il perdit son père, qui s'était illustré à la prise de Kasan, et dès quinze ans il commença à marcher sur ses traces. L'invasion des Polonais, les horreurs qu'ils commettaient lui firent de bonne heure prêter serment d'en purger le sol natal. Il les battit en 1608 à Visotzki et, l'année suivante, sur les bords de la Pékhorka; ce dernier succès lui valut la dignité de voïvode de Zaraïsk. En 1611, il vint au secours de Moscou, mise à feu et à sang par les hordes de Gosiewski; mais, grièvement blessé, il dut se retirer. Un marchand de Nijni-Novgorod, Minino, vint le chercher pour l'engager à se mettre avec lui à la tête des ligues que plusieurs villes avaient formées afin de délivrer la capitale. Contrarié plus qu'aidé par le prince Troubetzkoï, Pojarski n'eut d'abord que de faibles avantages; mais il réussit, le 22 octobre 1612, à chasser

pour jamais de Moscou les Polonais, qui y avaient séjourné deux ans et demi. Le jour même du couronnement de Michel Romanof, de Pojarski fut nommé boyard (11 juillet 1613); mais bientôt, humilié par ce jeune homme, qui lui avait dû la vie avant de lui devoir le trône, haï par le patriarche Philarète, qui poussait son fils à se parjurer, il fut envoyé en qualité de naméstnik (lieutenant) à Novgorod, et celui qui avait été l'âme du mouvement patriotique qui rendit à la Russie son existence termina sa carrière dans un véritable exil.

Le nom de Pojarski s'est éteint dans la personne de la petite-fille du libérateur, mariée au prince Jouri Dolgoroukof, assassiné par les strélitz, en 1682. P^ce^ A. Galitzin.

Malinovski, *Biogr. Pojarski*; Moscou, 1817. — N. Gérebtzof, *Essai sur l'hist. de la civilisation en Russie.*

* **POLAIN** (*Matthieu-Lambert*), historien belge, né à Liége, le 25 juin 1808. Il suivit les cours de l'université de cette ville, obtint le grade de docteur en philosophie et lettres, et devint professeur de littérature française et d'histoire. Conservateur des archives de l'État à Liége (1838), il est depuis 1857 administrateur-inspecteur de l'université de la même ville. Il est membre de l'Académie royale de Belgique et correspondant de l'Académie des inscriptions de France. Nous citerons de lui : *Esquisses ou Récits historiques sur l'ancien pays de Liége*; Bruxelles, 1837, 1842, in-8°; — *Mélanges historiques et littéraires*; Liége, 1839, in-8°; — *Théodore-Henri de Dinant, histoire de la révolution communale de Liége, au treizième siècle*, 1252-1257; Liége, 1843, in-8°; — *Histoire de l'ancien pays de Liége*; Liége, 1844-1847, tom. I-II, in-8° : travail remarquable mais inachevé; — *Notice historique sur le système d'impositions communales en usage à Liége avant* 1794; Bruxelles, 1846, gr. in-8°; — *Recueil des ordonnances de la principauté de Liége* (1684-1744); Liége, 1856, in-fol. Il a publié comme éditeur : *La Mutinerie des Rivageois, par Guillaume de Meef* (1835, in-8°), et *Les vraies chroniques de Jehan le Bel, chanoine de Saint-Lambert de Liége* (Mons, 1850, gr. in-8°). M. Polain est auteur d'un grand nombre d'opuscules historiques et littéraires, et il a donné des articles aux *Bulletins* de l'Académie royale, à la *Revue belge*, dont il a été l'un des fondateurs, au *Messager des sciences et des arts*, aux *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*, et à la *Biographie universelle* de Michaud. E. R.

Bibliogr. acad. — Bibliogr. de la Belgique. — Renseign. part.

POLALLION (*Marie* DE LUMAGUE, dame DE), fondatrice d'ordre religieux, née le 29 novembre 1599, à Paris, où elle mourut, le 4 septembre 1657. D'une famille honorable et riche, M^lle^ de Lumague, dont l'éducation avait été très-brillante, fut recherchée par plusieurs gentilshommes, qui demandèrent sa main; mais elle préféra la vie cachée du cloître à tous les plaisirs du monde, et à l'instigation du P. Lebrun, dominicain qui dirigeait sa conscience, elle entra dans un couvent de capucines. La faiblesse de sa santé ne lui permit pas de suivre la règle austère de cet ordre. Sollicitée par ses parents, elle épousa en 1617 François de Polallion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Devenue enceinte presque aussitôt, elle ne put suivre son époux, et lorsqu'après sa délivrance elle se préparait à le rejoindre, la nouvelle de sa mort arriva à Paris. Dès lors, se consacrant entièrement à l'éducation de sa fille, elle vécut dans la retraite; elle n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui la nomma l'une de ses dames d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, M^me^ de Polallion menait une vie aussi régulière que si elle eût demeuré dans un cloître. Puis elle retourna dans sa retraite, et d'après les informations de saint Vincent de Paul, elle avait fondé en 1630 l'*Institut des Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne. Elle en fixa le nombre à trente-trois, et les distribua dans les villages des environs de Paris. Sa fortune s'épuisa dans cette œuvre; mais la charité privée vint à son secours, et la reine régente, Anne d'Autriche, se déclarant protectrice du nouvel institut, lui donna en 1651 une maison dans le faubourg Saint-Marceau. Elle coopéra ensuite à l'établissement de la maison des Nouvelles catholiques, que dota généreusement le maréchal de Turenne. La *Vie* de madame de Polallion a été écrite par divers auteurs.

H. F.

Collin, *Vie de Mme de Polallion*, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy.

POLANCO, nom de trois frères, bons peintres espagnols, qui, élèves de Francisco Zurbaran et natifs de Séville, illustrèrent l'école espagnole dans le seizième siècle. Ils firent de tels progrès, que de leur temps même on confondait leurs ouvrages avec ceux de leur maître. « On est bien des fois tombé dans cette erreur, dit Quilliet, en voyant les tableaux de San-Esteban de Séville où Zurbaran a fait *Saint Pierre* et *Saint Étienne*, mais où le *Martyre* du patron, *la Nativité* qui est au-dessus, *Saint Herménégilde* et *Saint Fernand* sont des Polanco. » Travaillant et vivant toujours ensemble, il est difficile de tracer une biographie particulière de chacun des Polanco; leurs grands tableaux ornent les monuments de Séville. On voit à San-Paulo l'*Apparition des anges à Abraham*, *Tobie fils guidé par un ange*, la *Lutte de Jacob*, le *Songe de Joseph*; et à l'église des Anges gardiens, *Sainte Thérèse en extase* (1649). Les derniers tableaux de Carlos Polanco, qui semble avoir été le plus célèbre des trois frères, portent la date de 1660.

Quilliet, *Vies des peintres espagnols.*

POLANI, nom d'une des plus anciennes familles vénitiennes; elle était originaire de Pola, ville d'Istrie. En 997, sous le dogat de Pietro Orseolo II, *Domenico* Polano contribua à la soumission de Capo d'Istria et de la plus grande partie de l'Istrie. Nommé podestat à Trau, son adresse et son courage décidèrent de la conquête de la Dalmatie.

En 1130 *Pietro* Polano fut élu doge pour succéder à Domenico Michieli, son beau-père. Il se hâta, par la médiation du pape Innocent II, de terminer la guerre qui régnait alors dans la Grèce et la Dalmatie. Puis il fournit des secours à la ville de Fano contre Ravenne et Pezzaro, mais les Faniotes payèrent de leur liberté les secours qu'ils avaient fournis, et restèrent les tributaires des Vénitiens. En 1148, moyennant des concessions commerciales fort importantes, il unit ses armes à celles de l'empereur Manuel Comnène pour recouvrer les places que Roger I^er^, roi de Sicile, avait enlevées aux Grecs. Il obtint de rapides succès, et vint assiéger Corfou; mais atteint d'une maladie épidémique, il revint mourir à Venise. Domenico Morosini lui succéda.

Enrico Polano, fils du précédent, membre du grand conseil et sénateur, fut un des onze grands électeurs qui, lors de la réforme de la république, fut appelé à élire un doge (Orio Malipieri), en 1173. Depuis lors les Polani ont continué à occuper les principaux emplois dans leur patrie.

Daru, *Hist. de Venise.*

POLE (*Reginald*), en latin *Polus*, célèbre prélat anglais, né le 3 mars 1500, au château de Stoverton (Staffordshire), mort le 18 novembre 1558, à Londres. Descendant de la race royale des Plantagenets, il était fils de sir Richard Pole, chevalier gallois, et de Marguerite, comtesse de Salisbury, fille de Georges, duc de Clarence, qui avait été mis à mort par l'ordre de son frère, Édouard IV. Placé d'abord dans un couvent de chartreux, à Sheen, près Richmond, il passa vers l'âge de douze ans dans le collége de la Madeleine, à Oxford, et y eut pour maîtres Linacre et Latimer. A quinze ans il fut reçu bachelier ès arts et prit les ordres mineurs; puis en vertu d'un privilége que l'Église accordait aux rejetons des familles puissantes, il obtint un canonicat à Salisbury et les deux doyennés de Winbourne Minster et d'Exeter. Henri VIII, son cousin, qui s'était chargé de son éducation, le destinait aux plus hautes dignités ecclésiastiques. Pole alla ensuite fixer sa résidence à Padoue; les savants les plus illustres lui prodiguèrent à l'envi leurs leçons; il les rémunérait magnifiquement de leurs soins, et pendant cinq ans il vécut plutôt en prince qu'en écolier. Ce fut là qu'il se lia d'amitié avec Érasme, Bembo, Sadolet et Longueil; telle était même l'estime où il tenait ce dernier qu'il entreprit d'écrire sa vie, et, quoique l'œuvre d'un jeune homme, ce morceau passe pour un des plus achevés qui soient sortis de sa plume. Après avoir assisté au jubilé de 1525, à Rome, il retourna en Angleterre, et frappa toute la cour par ses façons polies, par ses discours élégants et par l'étendue de ses connaissances. Mais presque aussitôt il courut se renfermer dans ce couvent où il avait passé une partie de son enfance, et y reprit en paix le cours de ses études favorites. Un événement grave, la répudiation de Catherine d'Aragon, tira Pole de sa solitude et le jeta dans les singulières vicissitudes qui troublèrent toute sa vie. C'était un acte qu'il blâmait hautement; mais il avait pour cela, dit-on, certaines raisons secrètes, qui ne s'accordaient guère avec celles qu'auraient pu lui suggérer ses scrupules de conscience ou de religion : bien qu'il fût prêtre, il n'avait pas, à ce qu'il semble, perdu l'espérance d'épouser la princesse Marie Tudor, et c'était pour aider à l'accomplissement de ce projet que la reine Catherine avait confié l'éducation de sa fille à la comtesse de Salisbury, mère de Pole. Quoi qu'il en soit de ce soupçon, dont il n'a pas pu se laver entièrement, il eût vivement souhaité de rester à l'écart durant toute l'affaire du divorce; aussi s'empressa-t-il de se rendre à Paris, sous le prétexte d'y poursuivre ses cours en théologie (1529). Puis, quand le roi l'eut chargé de présenter sa cause au jugement de la Sorbonne, Pole, déléguant cette responsabilité à Bellay, qui lui avait été adjoint, vint redemander l'oubli du monde à la chartreuse de Sheen (1530). Henri VIII, qui s'obstinait à rallier son cousin à ses volontés, lui offrit en 1531 l'archevêché d'York pour prix de son assentiment au divorce; celui-ci refusa cette haute dignité, après, comme il le dit lui-même, un violent débat entre son ambition et son devoir, et il s'excusa dans une lettre d'avoir une opinion différente de celle de son bienfaiteur. « Je l'aime, disait le roi, en dépit de son obstination, et s'il partageait ma façon de voir, je l'aimerais plus qu'aucun autre homme de mon royaume. »

Afin d'échapper à ces obsessions continuelles, Pole résolut de s'exiler volontairement : il passa une année à Avignon, traversa les Alpes (1532) et résida tantôt à Padoue, tantôt à Venise. Au bout de quelques années son capricieux parent, Henri VIII, le relança dans cet asile, et lui ordonna de mettre par écrit son sentiment sur les importantes questions de la suprématie et du divorce. Après s'être défendu pendant plusieurs mois d'accomplir une tâche si dangereuse, il lui fit parvenir une longue et laborieuse épître (1), où il condamna hardiment le divorce comme illégitime et la suprématie comme une brèche faite à l'unité de l'Église. Quant à l'âpreté du langage dont il s'était servi, il allégua plus tard qu'il avait cru rendre service au roi en lui dévoilant

(1) Cette lettre resta secrète jusqu'à la mort d'Henri VIII; un libraire d'Allemagne l'ayant publiée d'après une copie dérobée, Pole se décida à en donner une édition correcte, sous le titre de *Pro ecclesiasticæ unitatis defensione.*

sa conduite dans toute son indignité. Henri, dissimulant sa colère, invita ses parents à revenir afin qu'ils pussent discuter ces questions ensemble à leur satisfaction mutuelle. Vers cette époque Paul III, ayant le projet d'assembler un concile général pour la réforme de l'Église, convoqua plusieurs savants à Rome, et parmi eux Pole pour représenter l'Angleterre. Sa mère, ses frères et tous ses amis le pressèrent, à l'instigation d'Henri VIII, de ne point faire ce voyage; plusieurs membres du parlement lui écrivirent même pour le dissuader de rien accepter de la cour pontificale. Il était indécis; mais, après une longue résistance, il céda à l'ascendant de son ami Contarini, et arriva, en 1536, à Rome, où il fut logé au Vatican. Bientôt le pape voulut le revêtir de la pourpre. Pole lui représenta qu'une telle dignité ne servirait d'une part qu'à détruire son influence en Angleterre en l'exposant au soupçon de paraître inféodé au saint-siége, et de l'autre qu'à perdre entièrement sa famille; il le supplia de le laisser, quant à présent, où il était. Le pape parut se rendre à ses prières; mais le lendemain, soit par le conseil des émissaires de l'empereur, soit de lui-même, il exigea de Pole l'obéissance immédiate, lui imposa la tonsure et le créa cardinal diacre sous l'invocation des saints Nérée et Achille (22 décembre 1536). Deux mois s'étaient à peine écoulés qu'il fut chargé d'une mission aussi dangereuse que délicate. L'insurrection des catholiques du nord contre Henri VIII parut fournir à Paul III une occasion favorable de tenter avec succès la réconciliation de l'Angleterre avec le siége apostolique. Sur la recommandation expresse du cabinet impérial, il nomma Pole son légat au delà des Alpes (février 1537), et lui donna pour instructions d'exhorter Charles-Quint et François Ier à remettre l'épée dans le fourreau, de se rendre dans les Pays-Bas et d'y fixer sa résidence, à moins que les circonstances ne lui permissent de visiter son pays natal. Pole informa le roi de cette mission, qu'il n'avait acceptée qu'avec répugnance; mais dès qu'il eut mis le pied en France, il se trouva en butte à la haine de Cromwell, son ennemi personnel, qui avait juré de lui faire, à force de vexations, *dévorer son propre cœur*. Réclamé par l'ambassadeur anglais, en vertu d'un article du traité d'alliance avec François Ier, pour être envoyé comme prisonnier à Londres, il fut averti, par un message secret de ce prince, de ne pas lui demander d'audience et de poursuivre son voyage avec la plus grande célérité. Il ne s'arrêta qu'à Cambrai; mais la régente lui ayant refusé la permission de pénétrer dans les Pays-Bas, il fut, après quelque séjour chez le prince-évêque de Liége, réduit à reprendre le chemin de Rome (août 1537). En même temps Henri VIII le déclarait traître, mettait sa tête au prix de cinquante mille couronnes, et offrait à l'empereur, en échange de la personne du cardinal, un contingent de quatre mille soldats pendant sa campagne contre la France (1).

Cependant le pape Paul III n'avait pas perdu l'espoir de faire cesser le schisme de l'Angleterre, et s'il avait jusqu'alors suspendu les censures contre Henri VIII, c'était surtout par suite de l'impuissance où il se trouvait de les mettre à exécution. Ayant réussi à calmer les longs débats de Charles-Quint et de François Ier, et encouragé par les promesses de ces deux monarques, auxquels se joignirent le roi des Romains et le roi d'Écosse, il crut le moment favorable de publier enfin la bulle qui condamnait Henri. Le cardinal Pole, secrètement chargé de mettre en demeure les cours d'Espagne et de France (décembre 1538), fut devancé par les agents anglais, et ne reçut des deux côtés qu'une réponse évasive. Charles lui dit à Tolède que des affaires plus pressantes réclamaient son attention, mais que du reste il était disposé à remplir ses engagements si le roi de France le secondait sans arrière-pensée. François protesta également de son bon vouloir, et pria le légat de ne pas entrer dans ses États, à moins qu'il n'apportât un gage certain de la sincérité de l'empereur. La négociation se traîna quelques mois, et Pole, se voyant joué par les deux princes, conseilla au pape d'attendre en silence le cours des événements politiques. La part qu'il avait prise à cette mission fut fatale à sa famille. Henri VIII, dont le cœur n'était pas moins fermé aux sentiments de la parenté qu'à toute considération de justice et d'honneur, se vengea de lui en ordonnant la mort de son frère, lord Montague, et de sa vieille mère; celle-ci, gardée pendant deux années à la Tour comme un otage, fut traînée de force à l'échafaud (17 mai 1541). « Ma tête n'a jamais commis de trahison, s'écria-t-elle; si vous voulez l'avoir, prenez-la comme vous pourrez. » Quant au second frère du cardinal, sir Geoffrey, il ne sauva sa vie qu'en révélant les secrets de ses parents et amis.

Envoyé comme légat à Viterbe (1539), Pole, durant l'exercice de ces fonctions, qu'il remplit jusqu'en 1542, se distingua par sa piété, par les encouragements qu'il accorda aux lettres et par son esprit de tolérance à l'égard des protestants. En 1545 il se rendit à Trente, escorté d'une troupe de cavaliers destinée à protéger sa personne, et présida aux travaux préparatoires du concile. Après la mort de Henri VIII (1547), il écrivit au conseil privé en faveur de la religion romaine et au roi Édouard VI pour justifier sa conduite; mais on ne daigna pas ouvrir ses lettres, et il ne fut pas relevé de la sentence de

(1) On a prétendu qu'en acceptant cette mission, Pole nourrissait secrètement l'espoir d'obtenir la couronne pour lui-même, comme descendant de la maison d'York. La fausseté de cette allégation est démontrée par sa correspondance particulière; mais on y voit aussi qu'il avait pour principal but de nouer des intelligences avec les catholiques anglais, de les entretenir dans l'esprit de résistance, et d'intéresser en leur faveur les puissances voisines.

trahison que le parlement avait portée contre lui. Deux ans plus tard le conclave s'assemblait pour élire le successeur de Paul III (1549). Tous les vœux désignaient Pole; il était soutenu par la faction des Espagnols unie à celle des Impériaux, et malgré les calomnies propagées par le cardinal Caraffa, son élection paraissait assurée. Une nuit on vint même lui faire compliment et l'adorer; comme il répondit qu'une cérémonie de cette importance ne devait point être une œuvre de ténèbres, ses adversaires mirent si adroitement le temps à profit que le lendemain ils décidèrent la majorité à porter au saint-siége le cardinal del Monte, qui prit le nom de Jules III. Aussi le nouveau pape lui avoua-t-il, en l'embrassant que c'était à son humilité qu'il avait dû la préférence (1). Pole se retira à Maguzzano, dans une abbaye de bénédictins, sur les bords du lac de Garde.

A peine l'avénement de Marie Tudor au trône d'Angleterre fut-il connu à Rome que Jules III, prévoyant le résultat de ce changement de souverain, s'empressa de nommer Pole son légat près de la reine, et lui donna une bulle où il engageait sa parole à ratifier toutes les concessions qu'il jugerait à propos de faire pour le bien de la religion (juillet 1553). Mais celui-ci ne voulut pas quitter sa retraite avant d'avoir reçu des nouvelles tout à fait satisfaisantes (2). La négociation laborieuse de l'alliance projetée entre Marie et Philippe d'Espagne le força de suspendre son voyage pendant plus d'une année. Charles-Quint, lui attribuant une grande influence sur l'esprit de la reine, et persuadé qu'il était en secret le rival de son fils, donna ordre de le retenir au cœur de l'Allemagne, à Dillingen; la reine de son côté l'engagea à ne pas dépasser Bruxelles, ne se souciant pas qu'il apportât par ses remontrances une entrave de plus à un mariage qu'elle souhaitait ardemment. Tout était consommé lorsqu'on lui permit enfin de paraître à la cour (24 novembre 1554). Le 21 un vote du parlement avait cassé l'acte de sa condamnation, et le 30, en séance solennelle, il reçut l'abjuration publique des deux chambres, prononça pour la nation entière l'absolution du schisme et la rendit à la communion de l'Église romaine. Bientôt après, en vertu d'une nouvelle bulle pontificale, il publia un décret d'après lequel 1° les églises, hôpitaux et écoles, fondés durant le schisme seraient tous conservés; 2° les personnes qui avaient contracté mariage aux degrés prohibés, sans dispense, étaient légalement mariées; 3° les acquéreurs de biens ecclésiastiques ne seraient recherchés sous aucun prétexte. Ainsi fut rétabli le système de constitution religieuse qui avait régi l'Angleterre jusqu'à la vingtième année du règne de Henri VIII. Ce n'était pourtant là qu'un vain triomphe aux yeux des fanatiques, encouragés dans leur intolérance par le chancelier Gardiner; les sages discours du légat ne prévalurent pas, et la persécution religieuse exercée pendant quatre ans par le fer et la flamme ne servit qu'à affermir les protestants dans la haine de l'Église romaine. Les historiens sont divisés sur la conduite de Pole. Était-il entièrement innocent des horreurs commises en son nom, ou faut-il rejeter sur lui une part considérable du blâme? Dans une lettre confidentielle au cardinal d'Augsbourg (*Epist.*, IV, 153), il dévoila ses sentiments sans réserve. « Il y a, dit-il, des hommes si fortement attachés aux erreurs les plus pernicieuses et si habiles à séduire les autres qu'ils méritent justement d'être mis à mort, par la même raison qui nous fait couper un membre pour préserver le corps entier. Mais c'est là un cas extrême, et on doit user de tous les autres remèdes avant d'infliger un semblable châtiment. Il faut en général préférer la douceur à la sévérité, et les évêques doivent se rappeler qu'ils sont pères aussi bien que juges. » Telle fut l'opinion de Pole, et il y conforma en tout temps sa conduite. Nommé archevêque de Canterbury (11 décembre 1555) lors de la déposition de Cranmer (1), il fut consacré le lendemain de la mort de ce dernier (22 mars 1556). Dès ce moment il suspendit la persécution dans son diocèse, et s'appliqua à réformer le clergé, à rebâtir les églises et à restaurer l'ancienne discipline (2). « C'était, dit Rapin Thoyras, un prélat d'une humeur douce et modérée, qui n'approuvait point que l'on employât le fer et le feu pour ramener les Anglais à leur ancienne croyance; aussi ne fut-il jamais consulté sur ce sujet, cela même donna lieu à ses ennemis de l'accuser de mollesse et de pencher pour la religion réformée. » Il n'eut pas la douleur d'assister au renversement de son œuvre, et mourut des suites d'une fièvre quarte, le 18 novembre 1558, le lendemain de la mort de Marie Tudor, sa parente et son amie. Il fut inhumé dans la cathédrale de Canterbury, sans autre épitaphe que cette brève inscription : *Depositum cardinalis Poli.*

Comme écrivain, Pole déploya un savoir pro-

(1) En 1555 la mort des papes Jules III (23 mars) et Marcel II (30 avril) fournit à Pole de nouvelles occasions d'obtenir la tiare. Le cardinal Farnèse, son ami, y employa toute son influence; Marie Tudor et le ministre Gardiner envoyèrent des lettres et des messagers au conclave; mais l'élection échoua deux fois, par suite du mauvais vouloir de l'empereur et du roi de France.

(2) Il en eut bientôt de Marie elle-même par l'intermédiaire d'un gentilhomme italien, qui l'entretint secrètement. La reine, en l'assurant de son vif désir de voir l'ancienne religion rétablie, lui fit dire que pour le succès de cette entreprise il était nécessaire de respecter les préjugés de ses sujets et de cacher avec soin toute trace de correspondance avec la cour de Rome.

(1) Loin d'avoir hâté le supplice de ce prélat, comme on l'a dit, il pria plusieurs fois la reine de lui faire grâce de la vie.

(2) Il céda pourtant à l'esprit de fanatisme en voyant mettre son orthodoxie en question par de plus zélés que lui. La dernière année de sa vie, il donna des commissions contre les hérétiques; cinq personnes furent condamnées et envoyées au bûcher (10 novembre 1558); « mais à une époque, fait observer Lingard, où le cardinal, sur son lit de mort, ignorait probablement leur destinée ».

fond et varié ; il écrivait avec méthode, rencontrait des pensées brillantes et ingénieuses, et savait les revêtir d'un style clair, harmonieux, éloquent même. C'est un des plus savants latinistes de son temps, et il n'est guère inférieur à Bembo et à Sadolet. Ses principaux écrits sont : *Pro unitate Ecclesiæ, ad Henricum VIII;* Rome, s. d., in-fol. : édition très-rare, reproduite en 1555, à Strasbourg avec une préface de Paul Vergerio, et insérée dans la *Bibl. maxima pontificia*, t. XVIII; — *Reformatio Angliæ;* Rome, 1556, 1562, in-8°, recueil des statuts qu'il fit pendant sa légation; — *De Concilio;* Rome, 1562, in-4°; il s'agit du concile de Trente; — *De summi Pontificis officio et potestate;* Louvain, 1569, in-8° : les fausses maximes y abondent; — *De justificatione*; ibid., 1569, in-8°. Le cardinal Quirini a publié la correspondance publique et particulière de Pole (Brescia, 1744-1757, 5 vol. in-4°).

P. Louisy.

Beccadelli, *Vita Poli cardinalis*, trad. de l'italien par Dudith; Venise, 1553, in-4°; Londres, 1690, in-8°, trad. en anglais par B. Pye (1766, in-8°) et en français par Maucroix (1677), in-8°). — Quirini, *Vita R. Poli*, dans le t. I des *Epist.* — Th. Phillipps, *History of the life of R. Pole;* Oxford, 1764, 2 vol. in-4°; Londres, 1767, 2 vol. in-8°, avec les *Remarques* publiées par Ridley, Neve, etc. — Dodd, *Church history.* — Burnet, *Own times.* — Hume, Lingard, *Hist. d'Angleterre.*

POLEMAN (*Erdwin-Hermann*), savant allemand, né en 1663, à Widershausen, mort à Brême, en 1733. Il fut en 1699 recteur de l'école de la cathédrale de Brême. On a de lui un grand nombre d'écrits imprimés à Brême, entre autres : *De diversis animalium speciebus eorumque loquela* (1702); *De ignis et solis cultu* (1702); *De variis portarum denominationibus earumque usu vario* (1704); *Contra Th. Burnetum, statuentem modernam rerum formam a primæva facie immane quantum esse mutatam post diluvium* (1704); *De die natali* (1705); *De sacris gentilium ex Oriente ortis* (1706); *De eo : an omnia antiquis fuerint cognita* (1706)? *De templis antiquorum* (1707); *De oraculis gentilium, contra A. van Dalen* (1710); *De causis cur hodie studia tantopere contemnantur* (1714); *Exercitationes XXII de pleonasmis Scripturæ sacræ* (1713-1732), etc.

Brema literaria. — Pratje, *Geschichte der Donaschule in Bremen.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

POLÉMON, philosophe grec, né à Athènes, vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C., mort en 273 avant J.-C. Fils d'un citoyen riche et influent dans la république, il se fit d'abord remarquer par ses extravagances et ses débauches; à l'âge de trente ans environ, il pénétra un jour avec une troupe de ses compagnons de plaisir dans le lieu où Xénocrate exposait la doctrine de Platon, son maître. Sans se laisser troubler par cette bruyante interruption, le philosophe continua son discours, qui roulait précisément sur la tempérance; ses paroles firent un tel effet sur Polémon, qu'il jeta à terre la couronne de fleurs qui ceignait son front, et qu'il se mit dès ce jour à suivre attentivement les leçons de Xénocrate, auquel il fut plus tard (en 315) jugé digne de succéder dans la direction de l'école académique. Ses mœurs devinrent des plus austères; il aimait à faire parade de l'empire qu'il avait acquis sur lui-même. Quant à ses doctrines, qu'il déposa dans divers écrits perdus déjà du temps de Suidas, elles ne se firent remarquer par aucune originalité; il s'occupait peu de spéculation transcendante, jugeant que le véritable objet de la philosophie était de diriger l'homme dans la voie du souverain bien, qu'on atteignait selon sa définition, un peu vague en vivant selon les lois de la nature. Ses disciples furent Crantor, Cratès, Zénon et Arcésilas, qui fonda la nouvelle académie.

Diogène de Laerce, IV. — Cicéron, *Academica*, et *De finibus.* — Fabricius, *Biblioth. græca*, t. III. — Brandis, *Geschichte der griech. Philosophie.*

POLÉMON *le Périégète*, philosophe et géographe grec, vivait au commencement du deuxième siècle avant notre ère. Il adopta les doctrines stoïciennes, qui lui furent enseignées par Panætius. Après avoir reçu le droit de cité à Athènes, il parcourut la Grèce dans tous les sens, pour recueillir les inscriptions les plus remarquables, gravées sur les colonnes ou sur les dons offerts aux dieux et conservées dans les temples, ce qui lui valut le second surnom de *Stélocopas*. Il réunit ainsi plusieurs collections d'épigrammes, dont l'une était intitulée : Περὶ τῶν κατὰ πόλεις ἐπιγραμμάτων; elles servirent beaucoup à Méléagre pour la composition de son *Anthologie*. Polémon a aussi écrit des descriptions de diverses contrées de la Grèce, et de plusieurs œuvres d'art qui se trouvaient dans ce pays; un assez grand nombre de fragments de ces ouvrages, conservés par Athénée et autres, ont été réunis par Preller (Leipzig, 1838).

Suidas. — Clinton, *Fasti hellenici*, t. III, p. 524. — Fabricius, *Bibl. græca*, t. III. — Jacobs, *Préface* en tête de son édition de l'*Anthologie*.

POLÉMON Ier, roi de Pont, mort vers l'an 2 avant l'ère chrétienne. Fils de Zénon, orateur distingué de Laodicée, il fut, en 39 avant J.-C., appelé par Antoine au gouvernement d'une partie de la Cilicie, en récompense des services que lui ainsi que son père avaient rendus à la cause des triumvirs. Investi peu de temps après du royaume de Pont, il prit part en 36 à la campagne contre les Parthes; ses troupes, qui faisaient partie du corps d'Appius Statianus, furent défaites; lui-même tomba aux mains de l'ennemi. Relâché après avoir payé rançon, il fut en 35 chargé par Antoine de détacher le roi de Médie de l'alliance parthe; il réussit dans sa mission, et reçut en rémunération la basse Arménie. En l'an 30 il expédia un corps d'auxiliaires à l'armée d'Antoine, alors en guerre avec Octave; cependant, après la victoire de ce dernier, il sut se faire bien venir de lui, et fut maintenu dans ses possessions, auxquelles Auguste ajouta plusieurs

années plus tard le royaume du Bosphore. Son règne fut constamment prospère; la fin seule en fut malheureuse : engagé dans une expédition contre une tribu barbare, habitant les montagnes derrière Phanagoria, il fut fait prisonnier et massacré. Il laissa deux fils, *Polémon*, qui lui succéda, et *Zénon*, qui devint roi d'Arménie.

Dion Cassius. — Plutarque, *Antoine*. — Strabon. — Cary, *Histoire des rois de Thrace et du Bosphore*. — Smith, *Diction. of greek and roman biography*.

POLÉMON II, roi de Pont, fils du précédent, mort en l'an 62, après J.-C. Après la mort de son père, il assista sa mère, Pythodoris, dans l'administration du royaume de Pont, dont elle prit en main le gouvernement. En l'an 39 après J.-C., il fut investi de la souveraineté sur ce pays par Caligula, qui lui donna aussi le royaume du Bosphore, contrée en échange de laquelle il reçut deux ans après une partie de la Cilicie. En 48 il embrassa la religion juive, pour épouser Bérénice, la riche veuve du roi de Chalcis, Hérode; lorsque l'inconduite de Bérénice eut fait dissoudre cette union, il abandonna le judaïsme. Vers l'an 62, il fut obligé par Néron d'abandonner son royaume de Pont, qui fut converti en province de l'empire.

Dion Cassius, LIX, 12, et LX, 8. — Suétone, *Néron*. — Josèphe, *Antiquités*, XX, 7. — Smith, *Dictionary*.

POLÉMON (*Antoine*), rhéteur grec, vivait dans la première moitié du second siècle de notre ère. D'une des familles les plus distinguées de Laodicée, il suivit l'enseignement de plusieurs fameux rhéteurs, tels que Dion Chrysostome, Timocrate, Apollophane : il acquit sous leur direction un remarquable talent oratoire, qui lui valut la faveur des empereurs Trajan et Adrien. Il usa de son crédit à la cour pour faire accorder divers avantages à sa ville natale ainsi qu'à celle de Smyrne, qui fut pendant de longues années sa résidence, et dont les habitants lui accordèrent en reconnaissance les plus hautes dignités. Accablé de la goutte dans les derniers temps de sa vie, il alla (vers l'an 143) s'enfermer dans le tombeau de ses ancêtres à Laodicée, et se laissa mourir de faim, à l'âge de soixante-cinq ans. Il a écrit beaucoup de *panégyriques* en l'honneur surtout de personnages célèbres dans l'histoire d'Athènes, des *discours* d'apparat, etc. De toutes ces compositions, dont le style avait plus de dignité que de grâce, il ne reste plus que deux *oraisons funèbres* en l'honneur de Callimaque et de Cynégire, généraux grecs tués à la bataille de Marathon; elles ont été publiées à Paris, 1547, 1586, in-4°; Toulouse, 1586; Leipzig, 1819, in-8°. Polémon eut pour principaux rivaux Hérode, Atticus et Favorinus; son disciple le plus célèbre fut Aristide.

Philostrate, *Vitæ sophistarum*. — Suidas. — Fabricius, *Bib. græca*, t. VI. — Westermann, *Geschichte der Beredtsamkeit*. — Clinton, *Fasti romani* (années 133, 135, 143). — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Bernhardy, *Geschichte der griechisch en Literatur*.

POLÉMON, écrivain grec, sur lequel on ne connaît autre chose, sinon qu'il a vécu au second ou au plus tard dans le troisième siècle de notre ère. On a soutenu qu'il était identique avec le rhéteur Polémon, dont l'article précède; mais plusieurs expressions dont il se sert feraient supposer qu'il était chrétien. Il a laissé un curieux traité de *Physionomie*, qui contient beaucoup d'observations pleines d'intérêt; cet ouvrage, de bonne heure traduit par les Arabes, a été imprimé à Rome, 1545, à la suite d'Élien; la meilleure édition en a été donnée dans les *Scriptores physionomiæ veteres* de Franz (Altembourg, 1780, in-8°), lequel y a joint une traduction latine et un commentaire.

Passow, *Ueber Polemonis Zeitalter* (dans ses *Vermischte Schriften*). — Smith, *Dictionary*.

POLENI (*Giovanni*, marquis), physicien italien, né le 23 août 1683, à Venise, mort le 14 novembre 1761, à Padoue. Il appartenait à une bonne famille de Venise, et son père, Jacopo Poleni, avait obtenu de l'empereur Léopold le titre de marquis pour les services qu'il lui avait rendus dans la guerre contre les Turcs. Des dispositions remarquables, une vivacité d'esprit peu ordinaire le secondèrent dans le cours de ses études; on le vit s'appliquer avec la même ardeur à la philosophie, aux lettres anciennes, à la théologie, enfin aux mathématiques et à la physique. Bien qu'il n'eût encore rien publié, il fut jugé digne à vingt-cinq ans d'occuper à Padoue la chaire d'astronomie (1708), d'où il passa en 1715 à celle de physique. Comme il excellait dans l'architecture hydraulique, il reçut du sénat de Venise la mission de veiller sur les eaux de la basse Lombardie, et des princes étrangers le choisirent souvent pour arbitre dans les contestations qui s'élevaient au sujet des rivières qui séparaient leurs États. Lors de la retraite de Nicolas Bernoulli, il fut appelé à lui succéder dans l'enseignement des mathématiques (1719). Poleni s'était aussi occupé d'antiquités, et il a écrit plusieurs dissertations critiques insérées dans les recueils du temps. Il travailla beaucoup dans toutes les parties de l'architecture civile, et quand on s'aperçut de l'état périlleux où se trouvait la basilique de Saint-Pierre, le pape Benoît XIV l'appela à Rome pour entendre son avis (1748) : aussitôt il rédigea un excellent mémoire sur les dommages qu'avait soufferts cet édifice, et indiqua les réparations qu'il était à propos d'y apporter. Ce savant avait rendu tant de services à la ville qu'il avait adoptée pour patrie que les Padouans, jaloux de lui témoigner leur reconnaissance, l'admirent au nombre de leurs magistrats et qu'après sa mort ils lui décernèrent une statue, qui fut un des premiers ouvrages de Canova. Le sénat de Venise ordonna aussi qu'une médaille fût consacrée à sa mémoire. Les talents de Poleni l'avaient fait agréger aux grandes sociétés littéraires de l'Italie : il faisait également partie de la Société

royale de Londres, des Académies des sciences de Paris (1739), de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Sa correspondance était fort active : sans compter les plus éminents d'entre ses compatriotes, il entretenait des relations suivies avec Euler, Mairan, Maupertuis, Cassini, etc. Ses principaux écrits sont : *Miscellanea;* Venise, 1709, in-4°; on y trouve trois dissertations importantes : 1° sur les baromètres et les thermomètres; 2° sur une méthode de décrire les sections coniques dans les cadrans solaires; 3° la description d'une machine à calculer de sa façon : « Mais, ajoute Grandjean de Fouchy, quoique cette machine fût très-simple et d'un usage facile, il n'eut pas plus tôt entendu parler de celle que Brauer, célèbre mécanicien de Vienne, avait présentée à l'empereur, qu'il brisa la sienne, et ne la voulut jamais rétablir; » — *De vorticibus cœlestibus dialogus;* Padoue, 1712, in-4°; — *De physices in rebus mathematicis utilitate;* ibid., 1716, in-4°; — *De motu aquæ mixto lib. II;* ibid., 1717, in-4° : ouvrage qui fit faire un grand pas à la science des eaux; — *De castellis per quæ derivantur fluviorum aquæ;* ibid., 1718, in-4° : quelques-unes des expériences sur le mouvement des eaux, rapportées par l'auteur, ont été citées par Montucla, t. III, p. 684 et suiv.; — *S. Julii Frontini De aquæductibus Romæ commentarius;* ibid., 1722, in-4°, pl.; les corrections de Poleni ont été toutes reproduites dans l'édition d'Adler (Altona, 1792, in-8°), et en partie dans la traduction française de Rondelet (Paris, 1820, in-4°); — *De telluris forma et de causa motus musculorum;* ibid., 1724, in-4° : deux lettres adressées à l'abbé Grandi; — *Utriusque Thesauri antiquitatum romanarum græcarumque supplementa;* Venise, 1737, 5 vol. in-fol. : ce recueil, qui renferme 66 pièces, fait suite à ceux de Grævius et de Gronovius; — *Exercitationes Vitruvianæ;* Padoue, 1739-1741, in-fol.; — *Memorie storiche della gran cupola del tempio Vaticano;* ibid., 1748, gr. in-fol., pl. Poleni a fourni aux recueils des Académies dont il était membre de nombreuses dissertations, et il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, entre autres *Trattato di ottica*, et 24 vol. in-fol. de matériaux sur l'hydraulique et l'architecture. P.

Memorie per la vita, gli studj et costumi di G. Poleni; Padoue, 1762, in-4°. — Fabroni, *Vitæ Italorum*, XII. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, X. — Grandjean de Fouchy, *Eloges.*

POLENTA (*Guido-Novello* DE), seigneur de Ravenne, mort à Bologne, en 1323. Sa famille était déjà puissante au commencement du treizième siècle, et sous le règne de Frédéric II, *Guido l'Ancien*, son chef, dirigeant le parti des gibelins contre Paul Traversari, chef des guelfes, se trouva tour à tour au pouvoir et dans l'exil. En 1265 *Ostasio Ier.* se fit proclamer seigneur de Ravenne après en avoir expulsé les Traversari. Guido Novello, son fils, lui succéda en 1275. Bon capitaine et zélé protecteur des lettres, il est surtout connu pour la généreuse hospitalité qu'il offrit à Dante proscrit; il l'employa même dans ses relations avec le sénat de Venise. Le célèbre poëte termina sa *Divine Comédie* à la cour de ce prince, et y intercala (*Inferno*, c. V) le touchant épisode de Françoise de Rimini, qui porte l'empreinte des ménagements que Dante croyait devoir à Guido, père de Françoise. A la mort de Dante (1321), Guido le fit inhumer avec pompe et prononça lui-même son oraison funèbre. Ce seigneur se vit parfois aux prises avec l'adversité; en 1296, l'archevêque de Monreale, commandant général de l'Église, le chassa de Ravenne, et son propre fils, *Ostasio*, le força de se retirer en 1322 chez les Bolonais, qui le nommèrent podestat et qui tentèrent vainement de le ramener dans sa patrie. Boccace fait un magnifique éloge de Guido, qui, dit-il dans sa *Vie de Dante*, était maître en l'art d'écrire. Allacci, dans son *Recueil des poëtes antiques*, Trissino, dans sa *Poétique*, Ubaldini, dans ses notes aux *Enseignements d'Amour* de Barberino, et Ginanni, dans ses *Poésies choisies des poëtes de Ravenne*, nous ont conservé quelques-unes de ses *rime*. Les successeurs de Guido Novello, se mêlant rarement aux grands événements qui se passaient alors en Italie, ne nous offrent qu'une histoire obscure et dénuée d'intérêt. S. R—D.

Muratori, *Scriptores rerum*, XIV et XXII. — Rossi, *Historiæ ravennates.* — Carrari, *Storia di Romagna.* — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes.*

POLENTONE (*Secco*), érudit italien, né à Padoue, vers la fin du quatorzième siècle, mort vers 1463. Les détails que l'on a de lui sont fort incomplets. Il étudia les lettres et la philosophie sous la direction de Jean de Ravenne, et s'appliqua même à l'astrologie. Il fut nommé en 1405 notaire et en 1413 chancelier du sénat de sa patrie. L'un des témoins de la prétendue découverte du tombeau de Tite-Live (1414), il adressa à ce sujet à Niccolò Niccoli, de Florence, une lettre où il peignit l'espèce d'enthousiasme qui s'empara des Padouans, et la pompe magnifique avec laquelle on promena dans la ville les restes de l'historien romain; cette lettre a été insérée dans les *Origines patavinæ* de Pignoria. Les écrits les plus remarquables de Polentone sont : *Vita sive legenda mirabilis S. Antonii de Padua;* s. l. (Padoue), 1476, in-4°; — *Argumenta aliquot orationum Ciceronis*, impr. à la suite des *Comment.* d'Asconius Pedianus sur les harangues de Cicéron; Venise, 1477, in-fol.; — *Catinia, commedia in prose volgare;* Trente, 1482, in-4° : cette pièce, composée d'abord en latin, sous le titre de *Lusus ebriorum*, et traduite dans un patois mi-vénitien mi-padouan, par un des fils de l'auteur, est regardée par Apostolo Zeno comme la plus ancienne comédie en prose italienne qui ait été imprimée. Différents ouvrages de Polentone sont restés inédits; le plus curieux est un recueil en XVIII livres *De*

Scriptoribus illustribus latinæ linguæ, dont il existe plusieurs copies en Italie; on en a extrait la *Vie de Sénèque*, mise en italien dans le *Traité des bienfaits* de B. Varchi (Florence, 1574, in-4°), la *Vie de Pétrarque*, dans *Petrarcha redivivus* de Tomasini, et la *Vie d'Alberto Mussato*, dans le t. X des *Script. rer. ital.* de Muratori. P.

Papadopoli. *Hist. gymnasii patavini.* — Fabricius, *Bibl. mediæ et infimæ latinitatis.* — A. Zeno, *Notes* sur la *Bibl.* de Fontanini, I. 388. — J.-E. Kapp, *Dissert. de Xiccone Polentino*; Leipzig, 1733, in-4°.

POLEVOI (*Nicolas-Aleksiévitch*), littérateur russe, né le 22 juin 1796, à Irkoutsk (Sibérie), mort le 22 février 1846, à Saint-Pétersbourg. Il était fils d'un marchand de Koursk, et s'éleva par ses études et par l'énergie de son caractère au premier rang des littérateurs russes de ce siècle. A six ans, sa sœur lui apprit à lire; un de ses camarades lui donna à dix ans quelques leçons d'écriture, et, secondé par une mémoire des plus heureuses, il se mit à apprendre tous les livres qui lui tombaient sous la main et à faire de la prose comme des vers. En 1811, les affaires de commerce de son père l'amenèrent à Moscou; il y fréquenta les cours de Merzliakof, Strakhof, Katchénovski, et rentra, en 1815, à Irkoutsk, enflammé d'une si grande ardeur pour l'étude qu'il y consacrait toutes ses nuits, obligé durant le jour de se tenir au comptoir de son père. Un chirurgien de l'armée de Napoléon lui enseigna le français; le pasteur luthérien d'Irkoutsk l'initia à l'allemand; mais les ressources de la Sibérie ne suffirent pas, bien entendu, à son activité, et il l'abandonna en 1816 pour s'établir d'abord à Koursk, puis à Moscou, où il publia en 1825 *le Télégraphe*. Cette revue ayant été supprimée en 1834, à cause de ses tendances libérales, Polevoï se transporta à Pétersbourg, et y dirigea, de 1836 à 1838, *le Fils de la Patrie*, tout en coopérant à différents autres recueils, d'où ses articles n'ont pas été encore rassemblés. « A Moscou, dit Nikitenko, Polevoï fut journaliste, historien et romancier. A Pétersbourg, il conduisit et rédigea plusieurs journaux à la fois; il composa des romans, des contes, des essais, des traductions, et un si grand nombre de drames, tragédies, comédies, vaudevilles et farces nationales, qu'il est impossible à la critique de le suivre. On ne sait pas ce qui doit le plus étonner en lui, de la quantité de ses ouvrages, de leurs différents caractères, ou de la rapidité avec laquelle ils se sont succédé. » La conséquence de cette extrême facilité a été de diminuer de beaucoup la réputation que méritait à Polevoï l'assemblage de talents solides et variés. Son nom, au lieu de s'élever, pâlit dans les dix dernières années de sa vie. Il usa sa constitution dans un travail qui dépassait la limite de ses forces, et il mourut à cinquante ans, d'une fièvre nerveuse, laissant sa nombreuse famille dans un état voisin de la gêne. Le plus intéressant des ouvrages de Polevoï est peut-être celui qui a pour titre *Ocherki Russkoï Litteraturiéi* (Esquisses de littérature russe; Saint-Pétersbourg, 1839, 2 vol. in-8° : c'est la réimpression des meilleurs articles qu'il a écrits dans *le Télégraphe*, *le Messager russe*, et ailleurs. Nous citerons encore de lui : *Histoire du peuple russe;* Moscou, 1833, 6 vol. in-12 : elle s'arrête à la moitié du seizième siècle; tant de critiques assaillirent l'auteur et le reprirent si vertement d'avoir entrepris de refaire l'œuvre de Karamzin, qu'il n'osa point mettre au jour la suite de cet ouvrage, qu'il avait conduit jusqu'au règne du tsar Nicolas; — *Vie de Souvorof*, qui est encore un livre populaire en Russie; — une traduction d'*Hamlet* (Moscou, 1837), qui est loin d'être fidèle; — *Dramaticheskie Sochineniya i Perevodui* (Œuvres dramatiques et traductions); Pétersb., 1842-43, 4 vol. : les meilleurs morceaux de ce recueil sont deux nouvelles, *Le Grand-père de la flotte russe* et *Pauline la jeune Sibérienne*; cette dernière a été imitée de M^me^ Cottin; — *Vie de Pierre le Grand;* ibid., 1843, 4 vol. : on la cite comme un travail estimable et bien supérieur à l'ennuyeuse compilation de Golikov, le cousin de l'auteur; — *Stolietie Rossii* (Un siècle de la Russie); ibid., 1845, 2 vol., tableau de l'histoire russe depuis 1745 jusqu'en 1845. Polevoï avait aussi écrit une *Vie de Napoléon* en 5 vol., laquelle a été terminée et publiée par son frère Xénophon.

Ce dernier, le plus jeune des frères de Polevoï, s'est établi libraire à Moscou. Il a publié quelques ouvrages, entre autres *Michel-Vasilevich Lomonosof* (Moscou, 1836, 2 vol.), espèce de roman auquel les aventures de ce poëte servent de cadre.

Galakhof, *Chrestomathie.* — Nikitenko, dans la *Biblioteka dlya Chteniya;* 1846. — *Cyclop. of english literat.*, éditée par Ch. Knight.

POLHELM ou POLHAMMER (*Christophe*), mécanicien suédois, né à Wisby, le 18 décembre 1661, mort à Stockholm, le 31 août 1751. Petit-fils d'un gentilhomme hongrois, qui avait quitté son pays pour cause de religion, il fut dès l'âge de douze ans obligé de subvenir lui-même à ses besoins; il fut d'abord copiste, puis régisseur dans diverses grandes propriétés. Il se livra dans ses loisirs à son goût inné pour les machines, et en fabriqua plusieurs de son invention, sans encore connaître ni les mathématiques ni les lois de la mécanique. Le désir de s'initier à ces sciences lui fit apprendre la langue latine, et il y réussit par sa rare persévérance, qui triompha de tous les obstacles. En 1686 il commença à l'université d'Upsal l'étude des mathématiques, tout en continuant par des travaux pratiques à acquérir une habileté remarquable dans la confection des machines. En 1688 il mit en état l'horloge de la cathédrale d'Upsal, que tous les horlogers déclaraient ne pouvoir réparer. Deux ans après il inventa une machine des plus commodes pour l'extraction des minerais, ce qui lui

valut de la part du gouvernement une pension de cinq cents écus. Il partit ensuite pour l'étranger, et arriva en 1695 à Paris; il y passa deux ans, occupé entre autres à dessiner le modèle d'une horloge des plus compliquées, qui fut exécutée par ordre du gouvernement français et envoyée en présent au sultan. Cependant l'auteur n'en reçut aucune récompense. De retour en Suède en 1697, il reçut un emploi dans les mines; il introduisit dans ce genre d'exploitation plusieurs améliorations notables, de même qu'il facilita par des inventions ingénieuses le travail de quelques industries. Il s'acquitta avec le même bonheur de diverses grandes constructions de digues, de canaux, de docks, etc. Appelé par la suite dans la capitale, en qualité de conseiller de commerce, il vit son mérite récompensé par plusieurs distinctions honorifiques, et devint membre de l'Académie des sciences de Stockholm, qui en 1744 l'élut pour son président. Le recueil publié par cette compagnie contient dans ses tomes I-VII, une quinzaine de *Mémoires* de Polhelm, où il a exposé entre autres une partie de ses intéressantes et utiles discussions; il a encore publié : *Cogitationes mathematicæ;* 1714, in-4°. O.

Stockholmer Magazin, t. II. — Dunckel, *Nachrichten.* — Meyling, *Leben verstorbener Gelehrten.* — Hirsching, *Handbuch.* — *Biographisk-Lexikon.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

POLI (*Martino*), chimiste italien, né le 21 janvier 1662, à Lucques, mort le 28 juillet 1714, à Paris. De bonne heure il montra beaucoup d'inclination pour la chimie, et il se rendit en 1680 à Rome, auprès d'un de ses oncles, qui l'aida de tout son pouvoir dans l'étude de cette science. En 1691 il obtint du cardinal Altieri la permission d'ouvrir un laboratoire public, et en 1700 on lui expédia des lettres patentes avec le titre d'apothicaire. Ayant découvert un secret concernant l'art de la guerre (un mélange combustible rappelant le feu grégeois, dit-on), il vint l'offrir à Louis XIV (1702); mais ce prince, tout en le louant de son invention, exigea qu'il en supprimât la connaissance, et, pour s'assurer de sa discrétion, il lui accorda une pension et le titre d'ingénieur du roi avec celui d'associé étranger de l'Académie des sciences. Poli retourna à Rome (1704), et y publia un gros traité, intitulé *Il Trionfo degli acidi* (1706, in-4°), et dédié à Louis XIV, dans lequel il s'applique à démontrer que les acides sont injustement accusés d'être la cause d'une foule de maladies, puisqu'au contraire ils sont d'une grande ressource dans plusieurs cas très-graves. Après avoir servi comme ingénieur dans les troupes du pape Clément XI, il fut appelé en 1712 auprès du duc de Massa et découvrit dans les États de ce prince de nouvelles mines en cuivre et en vitriol vert et blanc. Louis XIV l'ayant engagé à s'établir en France, Poli mourut presque aussitôt après son arrivée à Paris. P.

Biog. méd.

POLI (*Giuseppe-Saverio*), physicien italien, né le 24 octobre 1746, à Molfetta, mort le 7 avril 1825, à Naples. Élevé chez les jésuites, il alla étudier à Padoue les sciences naturelles et la médecine, acheva son éducation dans les grandes villes de l'Europe occidentale, et de retour à Naples, il fut chargé d'enseigner l'histoire et la géographie à l'école des cadets (1770). Il rapporta dans sa patrie les découvertes nouvelles dont la physique venait de s'enrichir, forma un laboratoire et un cabinet d'histoire naturelle, et les ouvrit à ceux de ses compatriotes qui se livraient aux mêmes études que lui. Son mérite reconnu le fit nommer précepteur du prince héréditaire plus tard François Ier : on assure que, tout en initiant son élève aux mystères de la nature, il ne négligeait point de lui dévoiler des vérités d'un ordre plus important, de lui faire connaître et apprécier les droits des hommes et les devoirs des princes; si le fait est vrai, il faut avouer que le futur roi n'avait guère profité de ses leçons. Il fut admis dans la Société royale de Londres, l'Institut de Bologne et la plupart des académies d'Italie. On a de lui : *Elementi della fisica sperimentale;* Naples, 3 vol. in-8°; ibid., 5e édit., 1822, 5 vol. in-8°; — *Ragionamento intorno allo studio della natura;* ibid., 1781, in-4°; — *Lezioni di geografia e di storia militare*, 2 vol. in-8°; — *Testacea utriusque Siciliæ eorumque historia et anatome;* Parme, 1791-95, 2 vol. in-fol., pl. : cet ouvrage, un des plus beaux titres de l'auteur à l'estime des savants, n'a pas été terminé; il avait légué le soin de le faire à M. delle Chiaje, l'un de ses plus chers élèves; — *Saggio di poesie italiane e siciliane;* 4 vol. in-8°; — *Viaggio astronomico*, poëme. On a encore de lui de savants mémoires sur les tremblements de terre, la foudre, les météores, etc. P.

P.-N. Giampaolo, *Elogio di S. Poli;* Naples, 1825, in-8°. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, III.

POLIER, nom d'une famille noble du Rouergue établie en Suisse vers le milieu du seizième siècle, et qui professa la religion protestante. Le chef, *Jean* Polier, fut secrétaire de l'ambassade française à Genève, et mourut en 1602. Ses descendants ont fourni des professeurs, des savants et surtout beaucoup d'officiers supérieurs à presque toutes les armées de l'Europe.

Polier (*Jean-Pierre*), petit-fils du précédent, mort en 1672, fonda la branche de Bottens. Il fut bourgmestre de Lausanne et écrivit quelques ouvrages d'une piété exaltée, notamment *le Retablissement du royaume* (Genève, 1662-65, 3 vol. in-4°) : commentaire sur l'Apocalypse.

Polier (*Georges*), petit-fils du précédent, né le 15 décembre 1675, mort le 28 octobre 1759, à Lausanne. Il embrassa la carrière ecclésiastique, et enseigna à l'Académie de Lausanne le grec et l'hébreu. Cette ville lui doit la fondation d'écoles de charité, d'où sont sortis pendant près d'un siècle la plupart des instituteurs primaires du pays de Vaud. Ses principaux écrits sont :

Les Sermons de Tillotson, trad. de l'anglais (Amst., 1729, 6 vol. in-8°); *Pensées chrétiennes* (La Haye, 1746, in-8°), et le *Nouveau Testament mis en catéchisme* (Lausanne, 1756, 6 vol. in-8°). — Son fils, *Antoine*, né en 1705 et mort en 1797, compléta ce dernier recueil en y ajoutant l'*Ancien Testament éclairci* (Lausanne, 1764-66, 11 vol. in-8°).

POLIER (*Antoine-Louis-Henri*), petit-neveu de Georges, né en février 1741, à Lausanne, assassiné le 9 février 1795, à Rosetti, près d'Avignon. Il reçut une bonne éducation, et poussa assez loin l'étude des mathématiques. Le goût des aventures le conduisit à s'embarquer pour les Indes, où l'un de ses oncles, Paul-Philippe Polier, servait en qualité de général major. A son arrivée il apprit que ce parent venait d'être tué en défendant Madras (1759); il entra alors comme cadet dans les troupes de la Compagnie anglaise, combattit les Français et les radjahs, et fut en 1762 nommé ingénieur en chef de Calcutta. Deux ans plus tard il se vit remplacer par un officier anglais, arrivé d'Europe (1764), et malgré cette injustice il continua de servir dans l'armée avec tant de zèle que lord Clive le rétablit dans son emploi et le nomma en outre major et commandant de Calcutta. Mais les directeurs de la Compagnie, à qui son origine étrangère portait ombrage, lui refusèrent le brevet de lieutenant-colonel et empêchèrent le conseil du Bengale et W. Hastings, le gouverneur général, de rien faire en sa faveur. On lui permit toutefois de passer au service du nabab Souja-oul-Doula, qui lui confia différentes expéditions militaires, notamment le siége d'Agra. Les intrigues des agents anglais le forcèrent à quitter ce prince : il se rendit auprès de l'empereur mogol Chah-Aalum, qui aussitôt lui donna le commandement de sept mille hommes, avec le rang d'omrah et la propriété du territoire de Kaïr. A la suite d'un complot de cour, il jugea prudent de s'éloigner, et rentra au service de la Compagnie. Hastings, qui n'avait cessé de l'estimer, lui fit accorder le brevet de lieutenant colonel en le dispensant du service actif. S'étant établi à Lucknow, Polier se livra avec assiduité, sous la direction de Ram-Tchound, savant pandit, à l'étude de la religion, de l'histoire et des langues de l'Inde; il amassa des matériaux considérables, que dans la suite le célèbre Gibbon offrit vainement de mettre en œuvre, et mena à bonne fin la difficile entreprise de se procurer une copie complète des Védas ou livres sacrés. Le désir de revoir sa patrie le ramena en 1789 en Europe. Peu de temps après son mariage, il quitta le pays de Vaud pour fixer sa résidence dans une propriété considérable qu'il avait achetée près d'Avignon. Le luxe qu'il étalait autour de lui excita la cupidité d'une bande d'assassins, qui l'assaillirent au milieu de la nuit et le massacrèrent à coups de sabre et de crosses de fusil. La belle collection de peintures qu'il avait rapportée de l'Inde fut, après sa mort, vendue à W. Beckford, et la bibliothèque royale de Paris acquit de ses héritiers quarante-deux manuscrits arabes, persans et sanscrits. Polier avait lui-même fait présent au British Museum de la copie des Védas en 11 vol. in-fol., et il avait cédé, par échange, à l'orientaliste Langlès le manuscrit des *Institutes de l'empereur Akhbar*. — Son fils, *Pierre-Amédée-Charles-Guillaume-Adolphe*, né posthume, le 18 juin 1795, mort en 1830, à Pétersbourg, prit part aux dernières campagnes de la grande armée française, fut créé comte par Charles X (1827) et alla s'établir en Russie, où il devint chambellan et maître des cérémonies de la cour. Il découvrit le premier des mines de diamant dans l'Oural.

POLIER (*Jeanne-Louise-Antoinette*, appelée ordinairement *Éléonore*), née en 1738, à Altona, morte le 15 mars 1807, à Paris. C'était la fille aînée de Georges Polier, oncle du précédent, et colonel au service du Hanovre. En 1761 elle épousa M. de Cérenville, gentilhomme lorrain, naturalisé Bernois, qui prenait le titre de général aide de camp du roi de Pologne. Outre cinq traductions de romans allemands, elle est auteur de *la Vie du prince Potemkin* (Paris, 1808, in-8°), rédigée dès 1799 sur les mémoires fournis par M. de Ségur, et qui parut sous le nom de l'éditeur, Tranchant de Laverne.

Sa sœur, POLIER (*Marie-Élisabeth*), née le 12 mai 1742, à Lausanne, morte en 1817, à Rudolstadt, fut chanoinesse de l'ordre réformé du Saint-Sépulcre en Prusse et dame d'honneur à la cour ducale de Saxe-Meiningen. A vingt-trois ans elle débuta dans la carrière littéraire et traduisit en français des romans et des comédies d'auteurs allemands. De 1793 à 1800 elle dirigea le *Journal littéraire de Lausanne* et fournit des articles à d'autres feuilles périodiques. Son principal ouvrage est la *Mythologie des Indous, travaillée sur des manuscrits authentiques rapportés de l'Inde par le colonel Polier* (Paris et Rudolstadt, 1809, 2 vol. in-8°); mais cette tâche était bien au-dessus de ses forces. « S'imaginant qu'une mythologie pouvait être traitée à la façon d'un roman, elle ne se fit aucun scrupule de retrancher, de changer, de modifier à sa guise, sans choix et sans critique, ne paraissant pas se douter qu'elle amoindrissait par là la valeur de l'ouvrage, si même elle ne lui enlevait toute autorité. Néanmoins la *Mythologie des Indous*, dont un incendie a détruit presque toute l'édition, est louée par Heeren et souvent citée par Creuzer et Guigniaut. » (Haag).

POLIER (*Antoine-Noé*), un des oncles du colonel Polier, né le 17 décembre 1713, mort le 9 août 1783, à Lausanne. Il fit ses études à Leyde et devint en 1754 premier pasteur à Lausanne. C'est lui qui engagea Voltaire à s'établir dans cette ville; il l'avait connu en Allemagne, et se laissa aller, sur ses instances, à écrire dans l'*En-*

cyclopédie les articles *Liturgie*, *Mages*, *Magie*, *Messie*, etc. Voltaire, qui le traite sans façon dans sa correspondance intime, l'appelait hautement « le prêtre savant et philosophe » et affirmait que « sa science égalait sa piété ».

POLIER (*Charles-Godefroi-Étienne*), fils du précédent, né le 11 mars 1753, à Lausanne, mort en 1782 près Waterford (Irlande). Après avoir servi en France, il se chargea d'élever les enfants de lord Tyrone, et s'établit avec eux en Angleterre. Il a laissé une traduction du *Traité de Palæphate touchant les histoires incroyables, avec des notes* (Lausanne, 1771, in-12), et plusieurs mémoires remarquables insérés dans le recueil de la société savante fondée par Percival à Manchester. Il avait pour sœur Mme de Montolieu (*voy.* ce nom). P. L.

Haag frères, *France protestante*. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.*

POLIGNAC, ancienne famille française, qui tire son nom d'un château féodal bâti au cinquième siècle sur un rocher des Cévennes, près du Puy-en-Velay (Haute-Loire), à la place d'un temple d'Apollon, qui l'aurait fait appeler, suivant certains généalogistes, castel *Apollianique*, dont par corruption on aurait fait Polignac. Sidoine Apollinaire (*voy.* ce nom), 1er comte d'Auvergne (*lib. IV, epist.* 6), signale le château de Polignac comme sa maison paternelle. Jusqu'au neuvième siècle, l'histoire et les chartes sont muettes sur les vicomtes de Polignac; mais à l'an 870 il est fait mention d'un *Hérimand* ou *Armand*, qui maintint son frère Vital sur le siége épiscopal du Velay, malgré le comte d'Auvergne. De ce moment on peut suivre la famille jusqu'à ce que l'un de ses membres, mourant (1385) sans laisser d'enfant mâle, unit sa fille à Guillaume, sire de Chalançon, à condition que les enfants qui proviendraient de ce mariage prendraient le nom et les armes des Polignac. Cette famille retomba alors dans l'obscurité, jusqu'au dix-septième siècle. Armand XVI, marquis de Polignac, mort en 1692, fut nommé chevalier des ordres du Roi en 1661. Marié trois fois, il laissa de sa dernière épouse, Jacqueline de Grimoard de Beauvoir du Roure, deux fils, *Scipion-Sidoine-Apollinaire-Gaspard*, vicomte de Polignac, lieutenant général des armées du roi et gouverneur du Puy, mort à Paris, en 1739; et *Melchior*, cardinal de Polignac, dont la vie mérite de fixer un instant notre attention.

Moréri, *Dict. hist.*

POLIGNAC (*Melchior* DE), diplomate et écrivain français, né au Puy-en-Velay, le 11 octobre 1661, mort à Paris, le 3 avril 1742. Sa famille le destinait à l'état ecclésiastique. Il fit à Paris de brillantes études dans les collèges de Clermont et d'Harcourt. Étant en philosophie, il adopta dans une thèse publique le système de Descartes, alors proscrit de l'enseignement; mais comme on refusait d'accorder les degrés à l'adversaire d'Aristote, il prit parti pour celui-ci dans une seconde thèse; il soutint les deux causes avec la même éloquence et le même succès, montrant à la fois la pénétration et la souplesse de son esprit. Quelques années après, il plaça à la tête de ses thèses de théologie le texte de l'Écriture : *Excelsa abstulit*, par une allusion flatteuse aux mesures que Louis XIV avait prises contre les protestants. On eût pu deviner dès lors dans le jeune abbé le courtisan qui devait dire un jour à Louis XIV « que la pluie de Marly ne mouillait point ». Heureusement qu'il dut son élévation à de plus nobles moyens. Sa fortune était médiocre, et il était ambitieux. « C'est un des hommes du monde, dit Mme de Sévigné, dont l'esprit me paraît le plus agréable; il sait tout; il parle de tout; il a toute la douceur, la vivacité, la complaisance qu'on peut souhaiter dans le commerce (Lettre à Coulanges, 18 mars 1690). » Les hommes instruits admiraient ses connaissances variées, qu'il devait à une mémoire prodigieuse et qui n'étaient accompagnées d'aucune pédanterie. En 1689 le cardinal de Bouillon l'avait emmené à Rome pour le conclave où Alexandre VIII fut élu. Chargé de faire entendre raison au pape sur les quatre articles de l'assemblée de 1682, il réussit si bien dans cette délicate mission, que le pape, le louant de son tact et sa prudence, lui disait : « Je ne sais comment vous faites; vous paraissez toujours être de mon avis, et c'est moi qui finis par être du vôtre. » L'abbé de Polignac accompagna de nouveau le cardinal de Bouillon au conclave de 1692, où fut élu Innocent XII, et fut en 1695 envoyé en Pologne comme ambassadeur. La santé du roi Jean Sobieski était chancelante; il s'agissait d'assurer le trône, après sa mort, à un prince favorable à la France. Il parvint à faire élire le prince de Conti malgré l'opposition de la reine douairière, les menaces et l'argent de l'électeur de Saxe. Mais les promesses qu'il avait faites ne furent pas remplies : le prince arriva trop tard à Dantzick; il fallut se rembarquer et rentrer en France. L'abbé de Polignac perdit ses équipages et ses meubles, et, de plus, reçut en revenant l'ordre de se retirer dans son abbaye de Bonport. Il y passa quatre ans, qu'il consacra à composer son poëme de l'*Anti-Lucrèce*. Lorsqu'il apprit l'avénement du duc d'Anjou au trône d'Espagne (1700), il écrivit à Louis XIV : « Si les prospérités de Votre Majesté ne mettent point fin à mes malheurs, du moins elles me les font oublier. » Deux ans après il fut rappelé à Versailles (1702); depuis lors, sa faveur allait en augmentant, et parut plus éclatante après cette disgrâce imméritée. Le roi lui conféra deux nouvelles abbayes. Nommé auditeur de rote (1706), il se rendit à Rome, où il se livra à l'étude du droit canonique et civil, fut associé aux négociations du cardinal de la Trémouille et honoré de l'amitié du pape Clément XI. En 1710 le roi l'envoya avec le maréchal d'Uxelles aux conférences de Gertruydenberg. S'il ne put accepter les prétentions hau

taines des Hollandais, il sut du moins soutenir l'honneur de la France. « On voit bien que vous n'êtes pas accoutumés à vaincre », disait-il à leurs envoyés. En 1712, il fut nommé plénipotentiaire au congrès d'Utrecht; les circonstances étaient changées. Cependant, comme les Hollandais, mécontents de voir la France et l'Angleterre traiter en secret, menaçaient de faire sortir les négociateurs français de leur pays : « Non, Messieurs, répondit Polignac, nous ne sortirons pas d'ici; nous traiterons de vous, chez vous et sans vous. » Le traité fut signé, le 11 avril 1713. Il refusa d'y apposer sa signature pour ne pas signer l'exclusion du prince auquel il devait la pourpre (Jacques Stuart, qui l'avait présenté à titre de roi d'Angleterre). De retour à la cour, il reçut la charge de maître de la chapelle-musique dont il se démit en 1716, obtint les abbayes de Corbie et d'Anchin, et eut sa chambre à Marly. Sa faveur était au comble lorsque Louis XIV mourut.

Éloigné des affaires pendant la régence, de Polignac fut entraîné par sa liaison avec le duc et la duchesse du Maine dans la conspiration de Cellamare. Le régent, qui voulait ménager Rome, se borna à le reléguer dans son abbaye d'Anchin en Flandre, où il resta trois ans. Obligé d'aller à Rome à la mort de Clément XI, il assista aux conclaves où furent élus Innocent XIII, Benoît XIII et Clément XII. Il resta chargé des affaires de France pendant les deux premiers pontificats, de 1721 à 1730. La querelle au sujet de la bulle *Unigenitus* divisait l'Église de France. Il la termina à la satisfaction des deux cours. Pendant cette absence le cardinal avait été appelé à l'archevêché d'Auch (1726). Il revint jouir en France du repos mérité par ses services au sein d'une société choisie, que ses rares qualités d'esprit et de cœur lui conciliaient et au milieu des trésors artistiques qu'il avait accumulés à grands frais. Il mourut d'une attaque d'apoplexie.

Le cardinal de Polignac cultiva les lettres avec succès, et il a mérité que Voltaire le plaçât dans *le Temple du goût*. Il lisait le grec, et le latin lui était aussi familier que sa propre langue. Il a écrit en latin plusieurs discours. Le *Journal des savants* (1747, p. 213) renferme une lettre de lui adressée à Racine le fils *sur l'âme des bêtes*. La collection de ses dépêches est précieuse pour l'histoire du temps et constate ses talents pour la diplomatie. L'ouvrage qui a le plus contribué à établir sa réputation est le poëme latin de l'*Anti-Lucrèce*. Le désir de réfuter les objections que Bayle empruntait, pour la plupart, au *De natura rerum* du poëte romain, fut le motif qui l'engagea, de son propre aveu, à prendre la plume. Ce poëme renferme neuf livres de mille à treize cents vers chacun. Après avoir combattu dans les premiers livres les erreurs d'Épicure sur le vide et les atomes, et cherché à établir que le mouvement, n'étant pas propre à la matière, suppose une cause première, il démontre la spiritualité et l'immortalité de l'âme, en un mot les grandes vérités du spiritualisme chrétien. Amené à parler de l'âme des bêtes, il penche vers le machinisme de Descartes, mais sans trancher cette question. Les deux derniers livres sont consacrés aux preuves de l'existence d'un premier Être intelligent et juste. Il a eu le tort de s'appuyer sur le système hypothétique de Descartes, quand déjà les idées de Newton avaient pénétré en France. Il faut louer l'auteur, qui, avec des intentions religieuses, se contente d'invoquer partout les raisons, d'avoir embelli les vérités les plus abstraites des charmes de la poésie, et emprunté une foule de détails neufs, ingénieux aux sciences et aux arts, à l'histoire et à la fable. Il prend souvent à Lucrèce des traits énergiques ou brillants qu'il retourne contre lui; mais, imitateur de Virgile, il a la douceur et l'élégance de celui-ci. En se faisant poëte latin en plein dix-huitième siècle, il a eu le mérite de la difficulté vaincue, mais il a diminué avec le nombre de ses lecteurs l'utilité de son ouvrage. L'*Anti-Lucrèce*, laissé inachevé par le cardinal, fut publié par son ami l'abbé de Rothelin avec un discours préliminaire de Lebeau (Paris, 1745, 2 vol. in-8°). Encore inédit, il avait eu beaucoup de succès. La duchesse du Maine se le fit traduire de vive voix par l'auteur lui-même, et le duc du Maine en traduisit le 1er livre; le duc de Bourgogne suivit cet exemple. Bougainville en a donné une traduction complète assez bonne (1749). Il existe aussi une traduction en vers italiens de Fr.-M. Ricci (Vérone, 1767, 3 vol. in-4°). Orateur, poëte, philosophe, le cardinal de Polignac était loin d'être étranger aux sciences physiques et mathématiques. Il était en même temps un connaisseur éclairé des beaux-arts. Il forma une collection nombreuse de médailles et un musée de monuments antiques, fruits pour la plupart de ses découvertes. Le roi de Prusse fit acheter cette belle collection de statues après la mort du possesseur. Aucun honneur littéraire ne manqua au cardinal. Il remplaça Bossuet à l'Académie française en 1704. Il fut nommé membre honoraire des Académies des sciences (1715) et des belles-lettres (1717). G. R—T.

De Boze, *Éloge* dans les *Mém.* de l'Acad. des inscript. — Mairan (De), *Éloges*. — Charlevoix, dans les *Mémoires de Trévoux*, 1742, p. 1053-1091. — Chrysostome Faucher, *Hist. du card. de Polignac*; Paris, 1777, 2 vol. in-12. — Saint-Simon, *Mémoires*. — D'Argenson, *Mémoires*.

POLIGNAC (*Yolande-Martine-Gabrielle* DE POLASTRON, duchesse DE), connue surtout par l'affection toute particulière que lui montra Marie-Antoinette, née vers 1749, morte le 9 décembre 1793, à Vienne, en Autriche. Douée de beaucoup d'agréments, elle épousa en 1767 le comte Jules de Polignac, petit-fils du lieutenant général, mort en 1739. Bien qu'elle eût été présentée à la cour à l'époque du mariage de Marie-Antoinette, alors dauphine, et quoique son mari tînt par ses alliances aux plus grandes maisons de la cour, elle vivait habituellement,

par économie, dans une terre de son mari, à Claye. Cependant elle parut enfin dans quelques bals à Versailles; elle y fut remarquée, et elle parvint à intéresser la jeune reine en ne taisant pas l'obstacle qui s'était opposé à ce qu'elle assistât aux fêtes données à l'occasion du mariage des frères de Louis XVI. Marie-Antoinette conçut bientôt pour elle un vif attachement, et la reine mit si peu de réserve dans les démonstrations de son amitié, que la comtesse devint dès lors l'objet de l'attention envieuse des courtisans. On a dit que les séductions de la faveur ne la préoccupaient pas au point de lui en cacher l'écueil, et qu'elle avait songé sérieusement à se retirer de la cour. Quoi qu'il en soit, il paraît que d'autres conseils prévalurent : on se flattait dans sa famille de partager les avantages que cette liaison pourrait offrir, et on lui fit écrire une lettre où elle disait adieu à la reine au milieu des expressions de la plus tendre reconnaissance, et que le départ auquel elle était résolue n'avait pas pour principal motif la difficulté de se montrer convenablement à la cour; mais qu'elle craignait surtout un refroidissement qui la livrerait à l'inimitié de bien des rivales. C'était décider Marie-Antoinette à prendre des moyens efficaces pour la retenir à la cour : elle fut d'abord installée au haut de l'escalier de marbre de Versailles, dans un appartement qui seul aurait été une grande distinction; et pour dissiper encore mieux ses inquiétudes elle commença par lui assurer un sort : la survivance de la place de premier écuyer de la reine fut donnée à son mari, simple colonel. Ce fut seulement en 1780 que le roi le fit duc héréditaire. En 1782 la princesse de Rohan-Guémené fut obligée de quitter ses fonctions de gouvernante des enfants de France ; madame de Polignac la remplaça, et bientôt après son mari fut nommé directeur général des postes. Marie-Antoinette passa dès lors une partie des journées auprès de son amie, dont les salons devinrent le lieu de réunion des chefs de ce parti qui, vivant du produit des abus, ne cachait pas son éloignement pour des réformes devenues nécessaires, et qui les combattit bientôt par tous les moyens dont il put disposer. Indiscrètement comblée des faveurs de la cour, ainsi que le duc son mari, madame de Polignac fut soupçonnée d'abuser de son ascendant, et même de conseiller les machinations attribuées à la reine dans les premiers temps de la révolution. On imputait à sa famille de n'avoir été rien moins qu'étrangère à la dilapidation des revenus de l'État. Et, en effet, sept cent mille livres de traitements ou pensions réversibles d'un membre sur l'autre n'étaient pas tout ce que les Polignac avaient obtenu de la libéralité ou plutôt de la coupable faiblesse du roi. Ils y avaient joint encore des concessions de terres et de péages. Aussi, lorsque la découverte du fameux *livre rouge* eut révélé à la nation les folles prodigalités de la cour, Mirabeau s'écria-t-il, en comparant leur partage à celui des représentants d'un héros : « Mille écus à la famille d'Assas pour avoir sauvé l'État; un million à la famille Polignac pour l'avoir perdu ! » Cette exclamation du célèbre orateur n'était que l'écho des malédictions populaires. La haine générale s'était attachée à la favorite, qui peut-être ne le méritait pas et à tout ce qui portait son nom. Elle et ses parents se hâtèrent de fuir au moment où les premiers troubles de la révolution firent craindre que cette haine ne réalisât ses menaces; ils furent les premiers émigrés (16 juillet 1789). Mme de Polignac se retira d'abord en Suisse avec son mari, sa fille et sa belle-sœur; puis elle se rendit à Vienne, et y mourut, à l'âge de quarante-quatre ans. Son mari, après avoir fait la campagne des princes, dans l'armée de Condé, partit pour la Russie, et reçut de l'impératrice Catherine une terre dans l'Ukraine. La restauration ne le ramena pas en France; il mourut à Saint-Pétersbourg, en 1817.

Le duc de Polignac laissa trois fils, dont nous parlerons ci-après, et une fille, la duchesse de Guiche.

POLIGNAC (*Armand-Jules-Marie-Héraclius*, duc DE), fils aîné du précédent, né le 17 janvier 1771, à Paris, mort le 30 mars 1847, à Saint-Germain-en-Laye. Il avait épousé une riche Hollandaise de Batavia, ruinée depuis par la révolution. Catherine II offrit aux conjoints un asile dans ses États et des terres considérables dans l'Ukraine. Ils se félicitèrent d'échapper dans cette solitude aux orages politiques, et leur position fut un peu améliorée lorsque Paul Ier leur fit don d'une terre dans la Lithuanie; l'empereur Alexandre accrut encore ce domaine, et conféra des lettres de naturalisation au proscrit et à ses enfants. En 1802, après les événements qui rendaient la paix à la France, la comtesse Armand résolut d'aller essayer de recouvrer à Paris, auprès de son père, quelques débris de son immense fortune. Il lui fallut, pour exécuter ce projet, se séparer de son époux, compris dans les restrictions de l'acte d'amnistie relatif aux émigrés. La duchesse de Guiche partit pour l'Angleterre. Parente et amie de la duchesse de Devonshire, elle voulait lui présenter sa fille, que la noble Anglaise promettait de doter magnifiquement. Ses frères, qui l'accompagnaient, allaient offrir leurs hommages aux Bourbons exilés. Ceux-ci crurent que le mouvement monarchique que Napoléon imprimait à la France pouvait être interprété en leur faveur. Ils expédièrent à Joséphine la duchesse de Guiche, dont la mission échoua complétement : ordre lui fut intimé de quitter la France. La duchesse retourna à Londres, et, dans un voyage qu'elle fit presque aussitôt à Édimbourg avec ses frères, elle eut la douleur de voir sa fille brûler dans une auberge. Elle-même mourut des suites de ce cruel événement. Ses deux frères *Armand* et *Jules* furent à leur tour envoyés secrètement en France, et se

virent compromis dans la fameuse conjuration dont Pichegru était le chef et Georges Cadoudal l'un des instruments les plus actifs. Leur procès fut remarquable par une lutte de dévouement fraternel dans laquelle chacun d'eux plaida la cause de l'autre aux dépens de la sienne. Le 9 juin 1804, à quatre heures du matin, Armand fut condamné à mort. Sa femme alla se jeter aux pieds de Bonaparte, qui touché de sa douleur et des larmes de Joséphine, commua la peine en une détention jusqu'à la paix, suivie de la déportation. Jules avait été condamné à deux années d'emprisonnement; mais il fut ensuite retenu arbitrairement comme prisonnier d'État. Enfermés d'abord au château de Ham, puis à la prison du Temple, ensuite à Vincennes, ils obtinrent, lors du mariage de Marie-Louise, en 1810, leur translation dans une maison de santé. Là, ils connurent le général Malet; mais la part qu'on les soupçonna d'avoir prise à sa conspiration ne fut pas suffisamment prouvée. Lorsque les armées alliées entrèrent en France, les deux frères s'évadèrent, et en janvier 1814 ils rejoignirent le comte d'Artois à Vesoul. Ils pénétrèrent dans Paris quelques jours avant la capitulation, et y arborèrent le drapeau blanc, le 31 mars 1814. Armand fut élu l'année suivante membre de la chambre des députés par le département de la Haute-Loire. Louis XVIII le nomma maréchal de camp. Choisi par le comte d'Artois pour un de ses aides de camp et son premier écuyer, il remplit les mêmes fonctions près de ce prince devenu Charles X, qui le fit en 1825 chevalier de ses ordres. A la mort du duc de Polignac, son père, décédé en Russie, le 21 septembre 1817, Armand prit son titre et son siége héréditaire à la chambre des pairs. Il refusa en 1830 de prêter serment de fidélité au nouveau gouvernement, et se retira dans la vie privée [*Enc. des G. du M.*].

Biogr. nouv. des contemp. — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.* — De Courcelles, *Dict. hist. des généraux.*

POLIGNAC (*Auguste-Jules-Armand-Marie*, prince DE), frère puîné du précédent, né le 14 mai 1780, à Versailles, mort le 2 mars 1847, à Paris. Il fut décoré des ordres du Roi, et nommé maréchal de camp. Tour à tour commissaire extraordinaire à Toulouse, ministre plénipotentiaire à la cour de Bavière, où il ne se rendit point, et envoyé auprès du saint-père, il suivit les Bourbons à Gand, et reçut de Louis XVIII, à son retour, des pouvoirs pour pacifier le Dauphiné et la Provence. Nommé pair de France, le 17 avril 1815, il refusa de prêter le serment exigé, parce qu'il lui paraissait blesser les intérêts de la religion. Ce n'était pas l'opinion de Louis XVIII, qui en référa au pape, lequel leva les scrupules du comte; celui-ci se présenta, et fut admis en 1816. Il avait été nommé en 1815 membre d'un comité d'inspecteurs généraux qui, sous la présidence du comte d'Artois, exerçaient en dehors du ministère une direction spéciale sur la garde nationale. Ce comité fut supprimé en 1818. En 1820 M. de Polignac reçut du pape le titre de prince romain. En 1823 il fut nommé à l'ambassade de Londres. Il avait épousé miss Campbell, en 1816; devenu veuf, il se remaria, en 1825, à Mme la marquise de Choiseul, fille de lord Rancliffe. Déjà la branche aînée des Bourbons, que ses fautes et ses malheurs n'avaient pu éclairer, s'acheminait à grands pas vers sa perte. Le ministère conciliant du vicomte de Martignac avait été un point d'arrêt dans cette voie funeste de réaction. Le 8 août 1829, le prince de Polignac, malgré son extrême impopularité, fut appelé au ministère des affaires étrangères, et eut depuis le 17 novembre suivant la présidence du conseil des ministres. Si l'on a d'un côté signalé les fautes de ce ministre trop dévoué, il ne faut pas de l'autre oublier que ce fut sous son administration qu'eut lieu la conquête d'Alger. A l'ombre de cette gloire il entreprit de promulguer les funestes ordonnances qui appelèrent la France aux armes contre un gouvernement miné par tous les partis. Quand Charles X (*voy.* ce nom), renversé du trône, eut pris la route de l'exil, le prince de Polignac se sépara de lui avec les autres ministres. Arrêté à Granville, le 15 août 1830, et transféré à Saint-Lô, il faillit y être massacré par la multitude. Bientôt eurent lieu sa translation à Vincennes et son jugement. Il accepta pour défenseur, devant la chambre des pairs, ce même vicomte de Martignac dont il avait causé la disgrâce, et qui prononça en sa faveur un plaidoyer remarquable. Principal accusé, il fut condamné, par arrêt du 21 décembre, à la prison perpétuelle, déclaré déchu de ses titres, grades et ordres, et mort civilement. Le prince de Polignac fut renfermé dans le château de Ham; il y resta, détenu avec ses trois collègues, jusqu'à ce que l'ordonnance d'amnistie du 29 novembre 1836 lui rendit la liberté. Il alla depuis lors fixer sa résidence en Angleterre. — Son fils aîné, *Jules-Armand-Jean-Melchior*, né le 12 août 1817, est entré au service de la Bavière. — Un autre de ses fils, qui a épousé Mlle Mirès, s'est fait connaître par quelques travaux de mathématiques.

Le comte *Camille-Henri-Melchior*, troisième frère des Polignac, né le 27 décembre 1781, mort en 1855, avait quitté la France avec ses parents, encore tout jeune, au commencement de la révolution; il avait fait ses études en Autriche, en Russie, et avait résidé en Angleterre jusqu'à la première restauration. Colonel aide de camp du duc d'Angoulême, il le suivit dans le midi lors de sa campagne contre les troupes napoléoniennes, et s'embarqua avec le prince pour l'Espagne. Il était en 1830 maréchal de camp, gentilhomme d'honneur du dauphin et gouverneur de Fontainebleau. [*Enc. des G. du M.*].

POLINIÈRE (*Pierre*), physicien français, né le 8 septembre 1671, à Coulonces, près Vire, mort le 9 février 1734, dans le même lieu. Sa mère, femme de beaucoup d'esprit, l'envoya faire

ses études à l'université de Caen. De là il se rendit à Paris, où il s'appliqua aux mathématiques, sous la direction de Varignon. Il fit de tels progrès dans cette science qu'il se trouva bientôt en état d'en rédiger un cours plus simple et mieux raisonné que ceux qui avaient paru jusqu'alors (*Éléments de mathématiques;* Paris, 1704, in-12); toutefois le *Journal des savants* se prononça d'une manière défavorable à cet ouvrage. Un goût dominant entraîna Polinière vers l'étude de la physique et des sciences qui s'y rattachent; et il entreprit, conformément aux idées de Bacon et de Descartes, de les ramener entièrement à l'expérience, en livrant au ridicule les notions systématiques en usage depuis Aristote. Il donna au collége d'Harcourt des leçons qui attirèrent une grande affluence; les savants publièrent son éloge, et Fontenelle, qui lui avait confié l'éducation de son neveu, vanta partout l'excellence de sa méthode et la profondeur de ses vues. Le duc d'Orléans, alors régent, lui fit faire en sa présence une série d'expériences, dont il parut satisfait. Polinière aurait pu prétendre aux honneurs et à la fortune; mais, en véritable philosophe, il les regarda toujours avec indifférence. « On ne peut pas le mettre, dit la *Biographie médicale*, au nombre de ceux qui ont contribué aux progrès de la physique, mais il fut très-utile à cette science en la popularisant. Il eut en outre le mérite, trop peu apprécié, de savoir saisir les idées des autres avec habileté et de les traduire en expériences, méthode ingénieuse, à l'aide de laquelle il put mettre les doctrines les plus abstraites à la portée de tout le monde. » Il a encore publié des *Expériences de physique* (Paris, 1709, in-12), ouvrage qui eut beaucoup de vogue avant les leçons de l'abbé Nollet et dont la 5e édit. (1741, 2 vol. in-12) est la plus complète. Ce savant avait aussi étudié la médecine et il avait reçu à Paris le diplôme de docteur.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Chaudon, *dict. hist. univ.* — *Biogr. méd.*

POLIT, LE POLI ou **POLITE** (*Jean*), en latin *Politus*, poëte belge, né à Liége, ou dans les environs de cette ville, vers 1554, mort après 1601. Il étudia le droit à Louvain, sous Jean Wamèse, auquel il dédia l'une de ses pièces. Nommé historiographe du prince-évêque Ernest de Bavière, il le suivit plusieurs fois à Bonn et à Cologne, où il se lia avec nombre de personnes distinguées. On a de lui : *Panegyrici ad christiani orbis principes;* Cologne, 1588, in-4° : outre un poëme sur l'histoire des Éburons, il contient soixante-dix petites pièces adressées à divers personnages; — *Sonnets et épigrammes, plus deux discours latins;* Liége, 1592, petit in-4° de la plus grande rareté, où se trouvent aussi quelques poésies italiennes; — *Prognosie de l'estat de Liége et responce à un escrit séditieux espars par l'isle* (1) *de Liége lors de la surprinse du chasteau de Huy;* Liége, 1598, in-4°, pamphlet plein d'énergie contre les novateurs en politique et en religion. Chapeauville assure que les ouvrages de Polit étaient dans les mains de tout le monde, et il a inséré dans le t. III de sa collection des historiens de Liége plusieurs pièces de vers latins écrites par Polit, après 1588, sur les événements dont ce pays était le théâtre. Beaucoup de publications faites à Liége jusqu'en 1601 contiennent aussi de lui des vers français et latins. M. Helbig a donné un choix de ses poésies dans les *Fleurs des vieux poëtes liégeois* (Liége, 1859, in-12). E. R.

Revue trimestrielle, t. XXII, avril 1859. — Helbig, *Fleurs des vieux poëtes liégeois*, p. 19. — De Villenfagne, *Mélanges hist. et litt.;* Liége, 1810, in-8°, p. 107 et 108.

(1) Nom d'un quartier de cette ville.

POLITI (*Adriano*), érudit italien, né à Sienne, à la fin du seizième siècle. Il embrassa l'état ecclésiastique, et fut attaché comme secrétaire aux cardinaux Capisucchi, San-Giorgio et Serbelloni. On a de lui : *Opere di C. Tacito;* Rome, 1611, in-4° : cette première version n'ayant pas été goûtée, il en donna une seconde, qui reçut un accueil favorable (Venise, 1644, in-4°); — *Dizionario toscano;* Venise, 1615, in-8°: cet ouvrage, qui était un abrégé du Dictionnaire de la Crusca, lui attira des déboires : accusé d'y avoir introduit sciemment des erreurs et des faussetés, il fut jeté en prison; — *Ordo romanæ historiæ legendæ;* ibid., 1627, in-4°, et dans le t. III des *Miscellanea* de Roberti.

Ghilini, *Theatro d'huomini letterati*, I. — N. Erythræi, *Pinacotheca.*

POLITI (*Alessandro*), érudit italien, né le 10 juillet 1679, à Florence, où il est mort, le 25 juillet 1752. Après avoir étudié chez les jésuites, il entra à l'âge de quinze ans dans la congrégation des Clercs réguliers des écoles pies, dont il devint un des membres les plus érudits. Les thèses qu'il soutint devant le chapitre général de son ordre, assemblé en 1700 à Rome, lui firent beaucoup d'honneur, et il fut chargé aussitôt d'enseigner à Florence la rhétorique et la philosophie péripatéticienne. Sauf un séjour d'environ trois années qu'il fit à Gênes comme professeur de théologie (1716-1718), il passa la plus grande partie de sa vie dans sa ville natale, et profita des secours de toutes sortes qu'il pouvait y puiser afin de se perfectionner dans la connaissance de la littérature grecque, son étude favorite. En 1733 il fut appelé à occuper la chaire d'éloquence, vacante dans l'université de Pise depuis la mort de Benedetto Averani. Accoutumé à vivre au milieu des livres et loin du monde, Politi avait un caractère irritable et s'offensait de la critique la plus légère; il aimait dans ses écrits à faire étalage d'érudition, et c'est pour avoir voulu tout expliquer, qu'il les a remplis de digressions inutiles au point d'en rendre la lecture fatigante. On a de lui : *Philosophia peripatetica, ex mente sancti Thomæ;* Florence, 1708, in-12; — *De patria in testamentis condendis potestate lib. IV;* ibid., 1712, in-8°; — *Eustathii Commentarii in Homeri Iliadem*, avec notes et

version latine; ibid., 1730-1735, 3 vol. in-fol. : le t. IV de cet ouvrage considérable ne parut point, par suite des démêlés qui s'élevèrent entre l'auteur et l'imprimeur; — *Eustathii Commentarii in Dionysium Periegetem*, grec et latin; Cologne, 1742, in-8°; — *Orationes XII ad Academiam pisanam;* Lucques, 1746, in-8o; — *Martyrologium romanum castigatum;* Florence, t. I, 1751, in-8°; — beaucoup d'ouvrages inédits. On a recueilli toutes ses harangues (Pise, 1774, in-8°). P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, VIII. — *Vie d'Alex. Politi*, à la tête des *Orat. omnes*, 1774. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, IV.

POLITI (*Giovanni*), canoniste italien, né le 8 juin 1738, à Pinzano (Frioul), mort en 1815, à Concordia, près de Venise. Il fit ses études à Padoue, y reçut en 1763 le diplôme de docteur en droit civil et en droit canon, et fut chargé d'enseigner les belles-lettres au séminaire de Portogruaro en même temps que la jurisprudence ecclésiastique, dans laquelle il s'était rendu fort habile. En 1800 il se retira à Concordia, où l'évêque lui avait accordé un canonicat. Il a publié un ouvrage considérable, *Jurisprudentiæ ecclesiasticæ universæ lib. IX* (Venise, 1787, 9 vol. in-4°), qui fut approuvé par un bref du pape Pie VI.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, VI.

POLITI (*Lancelot*). *Voy.* CATHARIN (*Ambroise*).

POLITIEN (*Ange* DE AMBROGINIS POLIZIANO), célèbre humaniste italien, né le 14 juillet 1454, à Monte-Pulciano (petite ville de Toscane, d'où il prit son nom), mort à Florence, le 24 septembre 1494. Il était fils de Benoît de Ambroginis (par abréviation *Cinis*), docteur en droit civil, qui, bien que ne possédant qu'une fortune médiocre, l'envoya de bonne heure suivre à Florence les leçons de Cristoforo Landia pour la langue latine et celles d'Andronic de Thessalonique pour le grec. Le jeune Politien, tout en étudiant aussi l'hébreu, s'initia encore à la philosophie platonicienne sous Marsile Ficin et à celle d'Aristote sous Argyropule. « *Dabam quidem philosophiæ operam*, dit-il lui-même à ce sujet, *sed non admodum assiduam; videlicet ad Homeri poetæ blandimenta natura et ætate proclivior.* » Son talent pour la poésie, dont témoignaient déjà les quelques épigrammes grecques et latines qu'il écrivit à treize ans, se révéla tout à coup aux yeux de tous lorsqu'il eut publié en 1468 (1), à l'âge de quinze ans à peine, ses célèbres *Stanze* en l'honneur de Julien de Médicis, qui venait de remporter la palme dans un tournoi. Ce poëme de quatorze cents vers, en octaves, fut généralement reconnu comme étant, par l'inspiration élevée, par la grâce de la diction et la versification coulante, de beaucoup supérieur à la pièce dans laquelle Pulci avait quelque temps auparavant célébré un triomphe du même genre de Laurent de Médicis; les vers de Politien, dit Fabroni, paraissent être d'un siècle postérieur à ceux de Pulci. Politien, qui par ce morceau, resté depuis un modèle et un monument de la langue italienne, venait de se placer d'emblée à côté de Laurent de Médicis et de Bennivieni comme un des restaurateurs de la poésie italienne, si dégénérée, avait, pour écrire ses *Stanze*, interrompu une traduction en hexamètres latins de l'*Iliade* d'Homère, qu'il avait déjà conduite jusqu'au sixième livre, mais dont rien n'est parvenu jusqu'à nous. Signalé ainsi à l'attention de Laurent de Médicis, il fut mis par ce zélé protecteur des lettres en l'état de continuer ses études sans en être détourné par aucun embarras pécuniaire. Chargé d'instruire deux des fils de Laurent, Pierre, qui gouverna depuis la république, et Jean, qui devint pape sous le nom de Léon X, il eut en 1478 avec leur mère, Clarisse Orsini, de violentes discussions au sujet de la part qu'elle voulait prendre dans l'éducation de ses enfants, et que Politien traita d'usurpation sur ses fonctions de précepteur; ces querelles arrivèrent à un tel degré d'animosité, que Clarisse exigea que cet emploi lui fût retiré. Laurent n'en témoigna pas moins pendant toute sa vie la plus vive amitié à Politien, au point que celui-ci ne se fit aucun scrupule de le prier dans des vers spirituels de pourvoir à son habillement; il assura à son protégé, dans sa charmante villa près de Fiesole, une retraite où Politien, amateur passionné de la campagne, reprit ses études avec une nouvelle ardeur. Lors de la conspiration des Pazzi, Politien se trouvait à Florence dans l'église même où le complot éclata; il courut à la hâte à la sacristie, où Laurent s'était refugié, et il fut un de ceux qui en fermèrent les portes devant les assassins qui venaient de poignarder Julien. Il écrivit sur cet événement, qui le remplit de douleur, un récit aussi exact qu'intéressant et dont le style rappelle la concision élégante de Salluste.

Ayant en 1484 accompagné à Rome les ambassadeurs florentins chargés de complimenter le nouveau pape, Innocent VIII, il reçut l'accueil le plus flatteur de ce pontife, qui l'engagea à traduire en latin un des historiens grecs qui ont raconté la vie des empereurs romains. De retour à Florence, après s'être lié avec les cardinaux François Piccolomini et Jacques Ammanati, il fit la traduction d'Hérodien, et l'envoya à Innocent, qui lui fit remettre deux cents écus d'or. Cette version, où Politien avait, au jugement de Pic de la Mirandole, uni la gravité de Cicéron à l'élégance et aux grâces de Tite-Live, devint aussitôt célèbre. Henri Estienne l'a cependant taxée d'inexactitude en divers endroits; on peut lui répondre par l'observation suivante de l'abbé de Montgault : « Le désir de bien dire a souvent mis Politien au-dessus des petits scrupules des

(1) C'est bien à cette date, comme l'a prouvé surabondamment M. Bonafous, qu'il faut rapporter la composition des *Stanze*.

grammairiens, ce qui n'a pas peu servi à donner à son style ce tour libre et aisé qu'on y admire. H. Estienne pouvait se dispenser en plusieurs endroits de substituer une version plus littérale. Quoiqu'il ait quelquefois redressé Politien avec fondement, je ne puis m'empêcher de dire qu'il y a plus de grammaire que de véritable exactitude dans la plupart de ses corrections. » En effet lorsque Politien, qu'Érasme appelle un maître dans la traduction, eut à faire passer encore d'autres ouvrages du grec en latin (tels que l'*Enchiridion* d'Épictète, le *Charmide* de Platon, etc.), il s'appliquait à étudier avec soin le sens de son auteur et à le rendre selon le génie de la langue latine, sans chercher à calquer, comme on le fait aujourd'hui, le style de l'écrivain grec.

Politien avait dans l'intervalle été inscrit parmi les citoyens de Florence, et avait été nommé prieur séculier de la collégiale de Saint-Paul. Après avoir rempli pendant plusieurs années une chaire de littérature latine, il aborda aussi l'enseignement du grec (1). Il eut pour rival Démétrius Chalcondyle; mais il n'eut pas de peine à l'emporter sur lui. Quoiqu'il eût un physique disgracieux (son nez était très-gros, et ses yeux paraissaient loucher), dès qu'il commençait à parler, il excitait des applaudissements unanimes par le charme de son débit, qui coulait de source, par l'intérêt qu'il savait donner à ses explications des anciens, par ses fines plaisanteries, qui reposaient l'attention de ses auditeurs, et enfin par sa voix douce, harmonieuse et en même temps sonore. « Figurez-vous la belle galerie de Médicis, dit M. Villemain, ornée de ces chefs-d'œuvre de sculpture enlevés aux barbares, un auditoire de nations diverses, de citoyens de toutes les villes d'Italie et parmi eux ce Pic de la Mirandole, d'un si fabuleux savoir. Politien, l'ami du modeste dictateur de Florence, prend la parole. Poëte habile en langue vulgaire, Politien donne ses leçons en langue latine. Il commence l'explication d'Homère ou la lecture de Virgile; il y prélude par de beaux vers en l'honneur de ces grands poëtes; puis il récite, il analyse, il compare leurs beautés. Usages antiques, principes du goût, inspirations du génie, artifices du langage, tout s'éclaircit et se développe à la voix du brillant interprète. Il mêle les recherches les plus curieuses à l'attrait de la poésie. Il fallait l'entendre s'écrier alors, dans des vers tout vivants de vérité :

O vatum preciosa quies, ô gaudia solis
Nota piis, dulcis furor, incorrupta voluptas,
Ambrosiæque deum mensæ! quis talia cernens
Regibus invideat? etc.

(1) A cette occasion il laissa percer d'une façon un peu exagérée le vif sentiment qu'il avait de sa supériorité; écrivant à Matthias roi de Hongrie, il dit : « Non-seulement j'ai enseigné avec un grand succès la langue latine, mais j'ai pu être l'émule des Grecs eux-mêmes dans la connaissance de leur propre langue : genre de mérite qu'aucun de mes compatriotes n'a possédé au même degré que moi depuis plus de mille ans. »

A cette époque de renaissance l'étude était une initiation, le goût des lettres un culte. Voilà ce que Politien exprime avec une vivacité charmante. A force de goût, il était naturalisé Romain du temps d'Auguste. Ces vers, on ne les distinguerait pas de la poésie de Virgile; ils en ont le tour libre, le mouvement et l'harmonie. Une passion s'y fait sentir et leur donne le naturel. Cette passion, c'est l'amour des lettres porté au point d'être lui-même une poésie. » La réputation que Politien s'acquit par ses leçons attira de tous les coins de l'Europe une foule de jeunes gens à Florence; ses principaux élèves furent Fr. Pucci, Scip. Fortiguerra, Maffei de Volaterre, Pierre Crinitus, Guill. Grocyn, Th. Linacre, et enfin Michel Ange, qui, d'après les indications de son maître, exécuta un bas-relief, représentant un combat de Centaures. Il voyait parfois arriver à ses cours Jean Pic de la Mirandole, avec lequel il entretenait un commerce intime et qui le ramena à l'étude approfondie de la philosophie, dont ils scrutaient en commun les questions les plus ardues. Il se mit alors à enseigner cette science, et il expliqua avec un égal succès Platon et Aristote, dont il se rapprochait pour le fond de ses doctrines. Il continua en même temps ses études sur les auteurs anciens, dont il se mit à corriger le texte avec une sagacité critique dont on n'avait pas encore eu d'exemple avant lui. « Tantôt, comparant les diverses copies, dit Roscoë, il se bornait à marquer avec exactitude les variantes qu'elles offraient, rejetant celles qui étaient évidemment supposées, et y substituant les véritables; d'autres fois il éclaircissait le texte par des notes et des observations tirées de ses propres conjectures ou fondées sur l'autorité des autres auteurs. » Ses exemplaires d'Ovide, de Stace, de Pline le jeune, de Quintilien et des écrivains de l'histoire Auguste, couverts de notes marginales, dont quelques-unes ont servi plus tard aux éditeurs de ces auteurs, se conservent encore aujourd'hui dans diverses bibliothèques d'Italie. Sans s'être jamais occupé sérieusement de jurisprudence, quoiqu'il eût, par une distinction honorifique, reçu le grade de docteur en droit canon, il donna aussi son attention aux fragments des jurisconsultes romains, y cherchant, comme le dit Savigny, ce qui pouvait intéresser la connaissance de la langue latine et s'appliquant en même temps à en épurer le texte au moyen des règles de la philologie. Admis par la protection de Laurent de Médicis à consulter le célèbre manuscrit des Pandectes conservé à Florence, il entreprit une révision complète du texte du Digeste, sur lequel il commença aussi un commentaire philologique et grammatical. Il consigna les résultats de ce double travail sur les marges d'un exemplaire du Digeste, conservé aujourd'hui à la bibliothèque Laurentienne et qui a été décrit dans le tome IV du *Catalogue des manuscrits latins* de Bandini, auquel on

doit aussi un *Ragionamento sopra le collazioni delle fiorentine Pandette fatte da A. Poliziano;* Livourne, 1762, in-4°. Ces remarques sont insuffisantes et incomplètes; mais elles n'en eurent pas moins un grand résultat. Copiées par Bolognini, elles remplacèrent en partie pendant plusieurs années le manuscrit sus-mentionné, qui était redevenu inaccessible. De plus, Politien eut ainsi le très-grand mérite d'attirer l'attention des jurisconsultes sur les secours inappréciables qu'ils pouvaient tirer de la Florentine pour l'interprétation du droit romain.

Ces occupations n'empêchèrent pas Politien d'entreprendre des voyages dans diverses villes d'Italie à la recherche de nouveaux manuscrits à ajouter à la précieuse bibliothèque réunie par Laurent de Médicis, et dont les trésors étaient à sa disposition. Il ne se faisait pas faute de profiter de cette faculté, et recueillit ainsi sur les auteurs anciens une quantité d'observations qu'il déposa dans ses *Miscellanea*, publiés en 1489. Le succès de ce livre excita l'envie de l'atrabilaire G. Mérula, qui avait cependant auparavant déclaré Politien comme étant le seul savant qui après lui eût quelque mérite. Il annonça publiquement que beaucoup de remarques des *Miscellanea* étaient empruntées à ses livres, et que le reste était rempli d'erreurs. Mais Politien eut beau insister auprès de lui pour qu'il publiât ses critiques; il ne voulut jamais y consentir, ni rétracter son jugement. Après la mort de Mérula (mars 1494), Politien, extrêmement peiné d'avoir l'air d'être ménagé par compassion, et de ne pouvoir se défendre contre des reproches si vagues, réclama la mise au jour des fameuses notes dont son censeur prétendait avoir criblé les marges des *Miscellanea;* mais ce n'était en définitive que quelques observations superficielles, à peine déchiffrables. Politien eut encore un demêlé avec Barthélemy Scala, chancelier de la république, qui, irrité de ce que ses lettres d'affaires avaient été remises à Politien pour être corrigées, s'était mis à critiquer amèrement les ouvrages du célèbre poëte. Il eut une querelle beaucoup plus violente avec Michel Marulle, qui l'avait évincé dans l'affection d'Alessandra Scala, que Politien avait aimée éperdûment. Il déversa sur son heureux rival, en le désignant par le nom de Mabilius, un torrent d'injures, dont plusieurs sont d'une obscénité repoussante. Si Politien, qui poursuivit encore de ses épigrammes Barthélemy Fontius, eut quelques vives inimitiés, il sut en revanche se concilier l'affection de la plupart des hommes distingués de son temps, particulièrement de Marsile Ficin, d'Hermolao Barbaro, de Nicolas Léonicène, de Raphael de Volterre, de Philippe Béroalde l'aîné, de Vespasien Strozza, d'Alde Manuce, etc.

Vers la fin de sa vie il entra dans les ordres, et fut nommé chanoine à la cathédrale de Florence. A l'inverse de tant de beaux-esprits de son temps, il était d'une piété sincère, et il remplit fidèlement les devoirs religieux que lui imposaient ses nouvelles fonctions ecclésiastiques. Cependant, sur la foi de Louis Vivès et de Mélanchthon, on a cent fois répété qu'il ne récitait jamais son bréviaire et qu'il regrettait le temps qu'il avait mis à lire une fois la Bible. Mais dans une de ses lettres, il dit lui-même : « *Melior diei pars lectionibus variis mihi teritur; reliqua datur amicis opera. Noctem sibi quies et somnus cum precibus, horario et stylo dividunt.* » Parlant dans un autre endroit des visiteurs importuns que lui attirait sa gloire littéraire, il ajoute : « *Adeo mihi nullus inter hæc scribendi restat aut commutandi locus, ut ipsum quoque horarium, sacerdotis officium pene, quod vix expiabile credo, minutatim concidatur.* » Le recueil des lettres de Politien, qui en contient cent quarante et une de lui, et cent seize qui lui sont adressées, et qui est un des documents les plus intéressants et les plus instructifs à consulter pour l'histoire littéraire de ce temps, nous apprend encore quels furent son abattement et sa tristesse à la mort de Laurent de Médicis, dont il a décrit en témoin oculaire les derniers moments avec une émotion attendrissante. Sa douleur augmenta encore lorsqu'il vit peu de temps après déchoir entièrement la puissance de cette maison de Médicis, à laquelle il devait tout. Le dernier coup fut porté à son âme accablée lorsqu'il apprit que la magnifique bibliothèque et le riche musée de Laurent de Médicis venaient d'être pillés par les soldats français, qui saccagèrent sa maison et brûlèrent plusieurs de ses écrits inédits. Ce fut dans cette situation d'esprit qu'il fut saisi d'une fièvre violente, qui l'emporta en quelques jours; cela est attesté par les témoignages réunis de Pierre Parenti, historien florentin, qui ajoute que Politien était sur le point d'être créé cardinal, et de Robert Ubaldini, moine dominicain, ancien disciple de Politien, qu'il disait avoir visité plusieurs fois pendant sa dernière maladie et avoir revêtu de la robe de moine dans laquelle il désira mourir (1). Ainsi tombent tous les bruits injurieux répandus dès lors par ses ennemis sur les causes de sa mort, et qui furent depuis souvent répétés avec diverses variantes. Politien, disait-on, aurait expiré au moment où il chantait une pièce de vers dans laquelle il exprimait sa passion criminelle pour un jeune adolescent. Cette calomnie s'accrédita par l'interprétation erronée qui fut donnée à l'épitaphe que lui consacra Bembo; par une fiction poétique, Politien y est supposé enlevé par la mort au moment où il allait terminer une pièce de vers consacrée à la mémoire de Laurent de Médicis,

(1) Il s'apprêtait dans les derniers temps de sa vie à écrire le récit des expéditions des Portugais aux Indes; le roi de Portugal, auquel il s'était adressé par l'intermédiaire des fils du chancelier de ce royaume, Texeira, allait lui envoyer tous les documents nécessaires.

morceau qui nous a été conservé et qui en effet est inachevé.

Parmi tous les grands esprits dont abonde la renaissance italienne, Politien fut un des plus vigoureux, un des plus originaux. Ses idées sont inspirées de l'esprit de l'antiquité, mais elles lui appartiennent en propre ainsi que son style, qu'il cherchait à garder pur de toute imitation. Voici à ce sujet ce qu'il écrivait à Cortesius : « *Non probare soles, ut accepi, nisi qui lineamenta Ciceronis effingat. Mihi vero longe honestior tauri facies aut item leonis, quam simiæ videtur, quæ tamen homini similior est... Inclamat Horatius imitatores ac nihil aliud quam imitatores. Mihi certe, quicumque tantum componunt ex imitatione similes esse vel psittaco vel picæ videntur, proferentibus quæ nec intelligunt.* » Ce désir d'éloigner de son style tout ce qui sent la copie le conduisit à rechercher des mots et des tournures archaïques ou d'un emploi rare. « Le soin trop vigilant, dit M. Audin, d'écarter de sa phrase tout mot dont la source eût été facile à deviner, a jeté dans sa composition des caprices qui sentent trop l'étude. Son style sous ce rapport ressemble un peu à sa villa de Fiésoles, où pour faire de l'effet le jardinier émondait au ciseau la haie vive, travaillait en cône le hêtre, emprisonnait le ruisseau, ménageait à l'œil des repos, des surprises, des accidents. » Cette attention scrupuleuse pour la diction ne lui faisait cependant jamais perdre de vue le fond; jamais on ne trouve chez lui, comme chez tant de ses contemporains, des phrases sonores et vides de sens. « *Quod autem mihi eloquentiam sic adimunt*, dit-il à propos de quelques critiques, *ut doctrinam concedant, non modo equidem succenseo, sed et gratias ago.* » Si sa prose latine frappe par une concision et une énergie qui n'exclut ni l'abondance ni la grâce, ses poésies latines ne sont pas moins remarquables, notamment ses élégies et ses pièces dans le genre des *Silves* de Stace (*Rusticus*, *Nutritia*, *Manto*, *Ambra*). Ce ne sont pas des réminiscences de l'antiquité; elles sont l'œuvre d'un génie élevé, qui, nourri de la moëlle des anciens, n'avait pas eu de peine à atteindre leur noble et touchante simplicité. « Dans ses poésies latines, dit Ginguené, on remarque le feu d'une imagination vraiment poétique et ce goût, cette élégance qui étaient comme les attributs naturels de son esprit. » — « *Politianicam illam venerem et delicias*, dit Érasme, *mire referre videtur, cujus viri ingenio semper ita sum delectatus, ut nullius æque.* » Quant à ses poésies en langue vulgaire, nous avons déjà parlé du mérite de ses *Stanze*. « C'est, dit M. Villemain, le mélange le plus heureux de l'art antique et des formes du langage moderne. C'est déjà, dans un court essai, la manière gracieuse et brillante du Tasse. » Parmi ses autres pièces italiennes, qui la plupart ne sont connues que depuis une cinquantaine d'années, on distingue ses *ballades* ou *canti carnascialeschi*, genre qu'il cultiva à l'exemple de Laurent de Médicis. On y retrouve une douce sensibilité, une suavité, une facilité heureuse, un abandon plein de charme et en même temps une richesse d'images, qui ont rarement été surpassés. Une autre preuve éclatante du puissant talent poétique de Politien fut son *Orphée*, qu'il composa à Mantoue, en 1472, dans l'espace de deux jours; cette composition dramatique, dont nous ne possédons le texte exact que depuis 1770, fut la première pièce de théâtre écrite en italien et conçue selon les idées des anciens.

Parmi les nombreuses éditions séparées des écrits de Politien nous citerons : *Miscellaneorum centuria prima*; Florence, 1489, in-fol.; — *Prælectio in priora Aristotelis Analytica cui titulus Lamia*; Bologne, 1442, in-4° : cet opuscule, rempli d'esprit et de verve, traite des qualités requises d'un philosophe; — *Illustrium virorum epistolæ, ab A. Politiano partim scriptæ, partim collectæ*; Paris, 1519, 1523, 1526, in-4°; Lyon, 1539, in-8°; Bâle, 1542, in-8°; — *Panepistemon, seu omnium scientiarum liberalium et mechanicarum descriptio*; 1532, in-8°; — *Stanze*: Bologne, 1494, in-4°; Florence, 1518, in-8°; Padoue, 1728, in-8°; 1765, in-8°; Pise, 1806, in-8°. Les autres poésies italiennes de Politien, imprimées en partie dans les *Ballatette del Lor. de' Medici, di A. Poliziano e di B. Giambullari*, publiées entre 1490 et 1500, et dans les *Cose volgare del celeberrimo messer A. Poliziano*, Venise, 1505, ont paru à Milan, 1814, 2 vol. in-12; Venise, 1819, 2 vol. in-12; Florence, 1822, in-8°; Milan, 1825, in-8°; 1826, in-18. Ses *Œuvres* ont été réunies plus ou moins complétement; Venise, 1498, in-fol.; Paris, 1512, 2 vol. in-fol.; 1519, in-fol.; Lyon, 1528, 1533 et 1546, 4 vol. in-8°; Bâle, 1554, in-fol.

Ernest Grégoire.

P. Jove, *Elogia*. — Bayle, *Dictionnaire*. — D. Moller, *De Politiano* (Altorf, 1698). — J.-Cl. Werner, *Politianus* (Magdebourg, 1718). — Fr. Otton Mencken, *Historia vitæ A. Politiani* (Leipzig, 1736, in-4°). — Serassi, *Vita di A. Politiano* (en tête des éditions modernes des *Rime*). — N. A. Bonafous, *De A. Politiani vita et operibus* (Paris, 1845, in-8°). — Tiraboschi, *Storia della letterat. italiana*. — Greswell, *Memoirs of Politiano*. — Roscoë, *Vie de Laurent de Médicis* et *Vie de Léon X*. — Fabroni, *Elogj di Dante, di A. Poliziano*, etc. (Parme, 1800, in-8°).

POLK (*James-Knox*), onzième président des États-Unis d'Amérique, né le 2 novembre 1795, dans le comté de Mecklenburg (Caroline du Nord), mort à la fin de 1849. Il appartenait à une famille qui avait émigré d'Irlande au commencement du dix-huitième siècle. En 1806, son père vint s'établir dans le Tennessee, État alors naissant. Il plaça de bonne heure son fils chez un marchand; mais le jeune homme montra si peu de goût pour le comptoir qu'il obtint enfin la permission de faire ses études. Il s'y dis-

tingua par l'énergie et la persévérance de travail, prit son diplôme en 1818, et, après son cours de droit chez un avocat, fut admis au barreau en 1820. Il entra dans la carrière politique en 1823, comme membre de la législature du Tennessee, et prouva du talent pour les débats et les affaires. Il appartenait au parti démocratique, et obtint de bonne heure l'amitié du général Jackson. En 1825 il fut envoyé au congrès, et combattit avec beaucoup d'ardeur les mesures de l'administration whig et du président John Quincy Adams. Il se prononça fortement contre tout ce qui pouvait consolider ou agrandir le pouvoir fédéral, affaiblir les légitimes fonctions de gouvernement des États, contre une banque nationale et un tarif protecteur. Dès l'avénement du général Jackson (mars 1829), il se montra un de ses plus zélés défenseurs, et lorsqu'en 1833 les fonds du gouvernement furent, sur l'ordre du président, retirés de la banque des États-Unis, et qu'il s'ensuivit une discussion orageuse à la chambre des représentants, Polk fut un de ceux qui soutinrent le président avec le plus d'énergie, comme *chairman* du comité des voies et moyens, et il parvint par son adresse et sa fermeté à faire approuver la mesure prise contre la banque. En décembre 1835, il fut élu président de la chambre des représentants, obtint le même honneur en 1837, et bien que l'esprit de parti fût alors très-exalté, il remplit ses devoirs de manière à mériter les éloges de la chambre. Après avoir passé quatorze ans au congrès, il déclina sa réélection en 1839, fut nommé gouverneur du Tennessee, et rentra en 1841 dans la vie privée. En mai 1844, la convention du parti démocratique assemblée à Baltimore le choisit comme son candidat à la présidence des États-Unis, et bien que, dans le collége des électeurs spéciaux, Polk eût un rival redoutable dans le candidat des whigs, l'illustre Henri Clay, il n'en obtint pas moins 170 votes sur 275. Il prit possession de la présidence en mars 1845. Pendant le cours de son administration il se montra d'une application infatigable aux affaires; mais les mesures importantes étaient sous la direction de quelques chefs habiles et ambitieux du parti démocratique, qui faisaient partie, soit du cabinet, soit du sénat. C'est ainsi qu'après de longues négociations fut réglée entre le gouvernement fédéral et l'Angleterre la question des limites de l'Orégon (juin 1846), question qui avait failli amener une guerre; que le Texas fut annexé aux États-Unis, et que par suite des récriminations et agressions qui en résultèrent de la part du président Santa-Anna, la guerre fut déclarée au Mexique (1847). Cette guerre fut d'abord impopulaire et attaquée vivement par le parti whig; mais bientôt les dangers et les succès enflammèrent l'orgueil national, et la majorité du pays s'y associa avec ardeur. Elle fut terminée en février 1848 par un traité qui fixa le Rio-Grande comme limite entre le Mexique et les États-Unis, amena la cession du Nouveau-Mexique et de la Californie, acquisitions importantes pour lesquelles le gouvernement fédéral, bien que victorieux, consentit à payer aux vaincus 15 millions de dollars. La guerre avait coûté aux États-Unis vingt-cinq mille hommes et plus de 100 millions de dollars, faibles dépenses, si on les met en regard des flots d'or qu'a fournis la Californie. A l'intérieur, le parti démocratique accomplit deux mesures importantes; l'une rendit obligatoire le payement des droits de douane en or ou en argent et rendit ainsi le trésor indépendant des banques; l'autre modifia le tarif dans un sens libéral, et y introduisit le système *ad valorem*. Malgré la popularité de ces mesures, le parti whig ne cessa, en 1846 et 1847, de se faire de nombreux partisans au congrès, et le président ainsi que l'administration furent en butte à une vive opposition. Les succès de la guerre du Mexique avaient fini par enivrer l'opinion publique. Le général Taylor surtout était devenu le héros populaire: il devint le candidat des whigs et fut élu président. A l'expiration de ses fonctions, Polk rentra dans ses modestes foyers de Nashville. Les rudes et constants travaux de l'administration avaient altéré sa santé. Il se proposait de faire un long voyage en Europe. Peu de mois après, il succomba à une dyssenterie.

J. CHANUT.

Edwin Williams, *Statesman's Manual, or messages and administration of the presidents;* 4 vol. in-8°. — Lucien Chase, *History of the administration of* J.-K. Polk; New-York, 1850. — Levi Woodbury, *Eulogy of the life, character et public services of Polk;* Boston, 1850.

POLLAJUOLO (*Antonio*), peintre, sculpteur, graveur de l'école florentine, né à Florence, en 1426, mort en 1498. Frère et élève de Pietro Pollajuolo, avec lequel il exécuta beaucoup de ses travaux, il lui fut supérieur sous tous les rapports. Le *Martyre de saint Sébastien* que l'on voit à Florence dans l'église de l'Annunziata est son meilleur ouvrage et peut être mis au nombre des tableaux les plus remarquables du quinzième siècle. Si le coloris laisse beaucoup à désirer, la composition est étonnante pour l'époque, et les nus sont traités de main de maître. Cette qualité n'étonne nullement ceux qui savent qu'Antonio fut le premier qui, étudiant l'anatomie sur le cadavre, ait appris par principes à connaître les muscles et leur action. Sous ce rapport il peut être considéré comme le précurseur de Michel-Ange. Parmi ses autres tableaux on cite à Florence, dans la galerie publique, *Hercule étouffant Antée* et *Hercule combattant l'hydre de Lerne*, et une œuvre capitale provenant de l'église de S.-Miniato-al-Monte, *Saint Eustache, saint Jacques et saint Vincent*, peints en 1470. A Rome, la galerie Borghèse possède une *Sainte Famille* de Pollajuolo. Nous trouvons à la pinacothèque de Munich *Saint Georges et saint Sébastien*, et au musée de Berlin, une *Madone*, *Saint Sébastien* et *Saint François*. Cellini, dans son traité

dell' Orificeria, parle en ces termes de notre artiste : « Nous ferons mention d'Antonio Pollajuolo, qui fut un très-habile orfèvre et excella tellement dans l'art du dessin que non-seulement les autres orfèvres se servirent de ses inventions, mais qu'encore beaucoup de sculpteurs et de peintres surent s'en faire honneur. » Antonio fut au nombre des artistes qui de 1466 à 1477 travaillèrent au fameux devant d'autel d'argent et de pierres précieuses du baptistère de Florence.

Quant à la gravure, Antonio porta cet art à un degré voisin de la perfection ; il donnait à ses figures la vie, le mouvement et la proportion, et personne avant lui n'avait su appliquer aussi heureusement le burin à la reproduction des scènes historiques. Son habileté dans l'art du dessin, si supérieure à celle de Maso Finiguerra et de ses successeurs immédiats, lui ouvrit un champ bien plus vaste, et lui permit de tout aborder. Nous ne connaissons de lui que quatre estampes, un *Combat d'hommes nus*, *Hercule portant une colonne*, le *Combat d'Hercule et des géants*, une *Sainte Famille avec sainte Élisabeth et saint Jean*.

Les deux frères, *Pietro* et *Antonio*, furent appelés à Rome par le pape Innocent VIII pour exécuter à Saint-Pierre le tombeau de son prédécesseur, Sixte IV ; ce mausolée, il faut le dire, est plus remarquable par la beauté des ornements que par celle des figures. Innocent VIII étant mort en 1492, les mêmes artistes furent chargés également de son tombeau, destiné à la même basilique. Ils y ont représenté le pape assis et bénissant, tenant de la main gauche une lance, faisant allusion à celle qui perça le côté de Jésus-Christ et qui avait été envoyée à ce pontife par Bajazet II. Au-dessous le pape mort couché sur une urne sépulcrale est entouré des vertus cardinales. Cette grande entreprise était à peine terminée quand la mort frappa les deux frères dans la même année. Unis dans le tombeau comme ils l'avaient été dans la vie, ils furent déposés dans l'église de *S.-Pietro in-Vincoli*, où leur sépulture est surmontée d'une fresque de leurs élèves représentant *L'Arrivée d'une âme au purgatoire* et *sa Délivrance*.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — B. Cellini, *Dell' Orificeria*. — Cicognara, *Storia della Scultura*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Gualandi, *Memorie originali di belle-arti*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — *Catalogues* des musées de Florence, Munich et Berlin.

POLLAJUOLO (*Simone*), dit le *Cronaca*, architecte florentin, né en 1454, mort en 1509. Forcé de quitter Florence pour quelques étourderies de jeune homme, il vint à Rome demander asile et conseil à son parent Antonio Pollajuolo, et il profita du séjour qu'il y fit pour étudier et mesurer avec la plus grande exactitude les monuments de l'antiquité. De retour à Florence, comme il aimait à parler avec enthousiasme des merveilles qu'il avait vues, il reçut le surnom du *Cronaca* (le Chroniqueur) qu'il devait illustrer. Filippo Strozzi, l'un des premiers de Florence, voulant élever ce palais, qui est resté le plus beau type de l'architecture florentine, en avait chargé Benedetto da Majano. L'entreprise était fort avancée et l'extérieur du palais s'élevait jusqu'à l'entablement, quand, pour une cause restée inconnue Benedetto quitta Florence, laissant son œuvre inachevée. Ce départ ayant, par un heureux hasard, coïncidé avec le retour du Cronaca à Florence, ce fut à lui que Strozzi s'adressa, et ainsi, dès son début dans la carrière, le jeune artiste se trouva chargé d'une œuvre importante, qui seule eût suffi à lui assurer l'immortalité. L'entablement dont il couronna le palais Strozzi passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et il est peut-être supérieur même à celui du palais Farnèse, qui est cependant l'une des plus nobles et des plus pures conceptions de Michel-Ange. Le Cronaca décora ensuite la cour du palais de deux ordres doriques et corinthiens ; mais malgré leur élégance, cette cour, trop resserrée, ne répond pas à la magnificence extérieure de l'édifice. Parmi les autres œuvres du Cronaca, nous citerons à Florence la sacristie de Santo-Spirito, petit temple octogone d'une charmante proportion, et le couvent des servites de l'Annunziata, et sur la colline de S.-Miniato, qui domine la ville, cette église de S. Francesco-al-Monte que Michel-Ange appelait sa belle villageoise, *la sua bella villanella*. Lorsque la seigneurie de Florence décida la construction de la vaste salle du palais vieux, le Cronaca, grâce au crédit de Savonarole, son ami, fut chargé de l'exécution. Ce fut surtout dans la charpente de l'immense plafond qu'il eut à déployer une science de construction qui lui a valu de la part de Vasari les éloges les plus mérités. Du reste, il ne subsiste aujourd'hui de l'œuvre du Cronaca que ce plafond et les quatre murailles de la salle, la décoration ayant été dans la suite entièrement changée par Vasari lui-même. Dans les dernières années de sa vie, le Cronaca abandonna par malheur presqu'entièrement la pratique de son art pour se vouer corps et âme aux opinions politiques et religieuses de Savonarole.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Fantozzi, *Guida di Firenze*. — Quatremère de Quincy, *Vies des plus célèbres architectes*.

* * **POLLET** (*Victor-Florence*), peintre et graveur français, né à Paris, le 15 novembre 1811. Après avoir appris la pratique de son art dans l'atelier de Richomme, il fit d'abord pour les libraires une grande quantité de vignettes, d'après Raffet, Johannot, etc. Déterminé par le succès qu'obtinrent ses productions à aborder un genre plus élevé, il compléta ses études artistiques sous la direction de Paul Delaroche. Il obtint le grand prix de gravure en 1838, et passa cinq ans à Rome. Les principales gravures qu'il a exécutées depuis son retour en France, et

ui lui ont valu une première médaille en 1849 ; une troisième en 1855, sont, d'après Raphael : portrait de *Teobaldino*, connu sous le nom du *oueur de violon*, et la figure de *Dante* qu'on oit dans la fresque de la *dispute du Saint-Sa-rement;* d'après M. Ingres : *Jeanne Darc à eims*, et *Vénus Anadyomène;* d'après Raffet : *onaparte en Italie;* d'après Winterhalter, s *Portraits de Napoléon III* et de *l'Impé-atrice Eugénie;* et une grande planche d'a-rès Bida : des *Juifs en prière devant les estes du mur de Salomon :* cette œuvre im-ortante, exposée à Amsterdam en 1860, a valu son auteur une médaille d'or et le titre de nembre de l'Académie royale des beaux-arts de Hollande. M. Pollet n'est pas seulement un gra-eur habile; il a obtenu à la suite de l'exposi-ion universelle de 1855 la croix de la Légion l'honneur pour des portraits à l'aquarelle, re-narquables autant par le mérite de l'exécution ue par le rendu de la physionomie particulière chacun de ses modèles. H. H—N.

Livrets des Salons. — Documents particuliers.

* **POLLET** (*Joseph-Michel-Ange*), sculp-eur français, né en 1814, à Palerme, de pa-ents français. Il eut pour principal maître Vil-areale, peintre et sculpteur. Ses premiers ou-rages furent des camées, une statue de *Phi-loctète à Lemnos* et le buste de *Bellini*. Il vint à Paris en 1836; mais n'y trouvant pas de ravaux, il se rendit en Belgique, où, entre au-res ouvrages, il exécuta une *Esmeralda*, qui fut achetée par le gouvernement belge, et la statue du *duc de Brabant*. Après un nouveau voyage en Italie, il vint se fixer à Paris, où il exposa les statues *l'Élégie* (1847), et *l'Heure de la nuit* (1848), qui lui valut une médaille de deuxième classe; deux bustes de *Bac-chante*, en marbre (1850 et 1855) achetés par l'empereur pour les Tuileries; un groupe d'*A-chille à Scyros*, en marbre, et une statue d'*En-fant*, en marbre (1855), pour lesquels une mé-daille de deuxième classe lui fut décernée; les bustes de *l'Impératrice* (1857) et de *l'Empereur* (1861). Il a exécuté aussi : six *Anges* pour Saint-Eustache; *Sainte Radegonde*, pour Sainte-Clotilde; *Achille et Déidamie*, groupe pour le Luxembourg; dix Cariatides et des Œils-de-bœuf, pour le nouveau Louvre; des répétitions de sa figure *l'Heure de la nuit*, dont la première épreuve est au palais de Saint-Cloud; *la France*, statue colossale en marbre, pour le grand salon de l'hôtel du ministère des affaires étrangères, etc. G. DE F.

Livrets des Salons. — Documents particuliers.

POLLICH (*Martin*), médecin allemand, né à Mellerstadt, vers le milieu du quinzième siècle, mort à Wittemberg, le 27 décembre 1513. Reçu docteur en philosophie et en médecine, il en-seigna cette dernière science à l'université de Leipzig; en 1495, à la suite de violentes discus-sions avec Sim. Pistorius au sujet du *mal fran-çais*, il se démit de sa chaire, et devint mé-decin de l'électeur de Saxe Frédéric, qu'il avait accompagné en Palestine deux ans auparavant. Ce furent lui et Staupitz qui décidèrent ce prince à fonder l'université de Wittemberg, qui, orga-nisée dans un tout autre esprit que les anciennes institutions de ce genre, devait sous peu exercer une si grande influence sur le mouvement des idées. Pollich en fut le premier recteur; après avoir, en 1503, obtenu le grade de docteur en théologie, il professa cette science pendant les années suivantes; vers la fin de sa vie il en-seigna de nouveau la médecine. Ses connais-sances, aussi étendues que solides, lui avaient valu le surnom de *Lux mundi*. On a de lui : *Declaratio defensiva de morbo Franco;* Leip-zig, 1500, in-4°; suivi de *Pistorii confutatio;* ibid., 1501, et *Responsum in errores Pistorii;* ibid., 1501; — *Laconismi*, 1504 : ouvrage qui fut attaqué par Wimpina, auquel Pollich ré-pondit par ses *Wimpinianæ offensiones et denigrationes theologiæ;* in-4°; — *Cursus logici et commentarii in omnes libros logicos Aristotelis;* Leipzig, 1512, in-fol.; — *Cursus physici;* ibid., 1514, in-fol.

Boerner, *Vita Pollichii;* Wolfenbuttel, 1751, in-4°. — Bismark, *Vita Pollichii;* Halle, 1614. — Erdmann, *Lebensbeschreibungen Wittenbergischer Theologen. — Nachrichten von Gelehrten des Stiftes Würzburg;* Francfort, 1794, in-8°. — Grohmann, *Annalen der Universität Wittenberg.*

POLLICH (*Jean-Adam*), naturaliste alle-mand, descendant du précédent, né le 1er jan-vier 1740, à Lautern, mort le 24 février 1780. Fils d'un médecin, il suivit pendant quelque temps la même profession que son père, pour se livrer ensuite entièrement à l'étude des sciences naturelles, de la botanique principalement. On a de lui : *Historia plantarum in Palatinatu electorali sponte nascentium;* Mannheim, 1776-1777, 3 vol. in-8° : excellent ouvrage, fruit de longues et patientes explorations, et dans lequel l'auteur a décrit pour la première fois un assez grand nombre de plantes; — des *Mémoires* entomologiques.

Meusel, *Lexikon.* — Hirsching, *Handbuch.*

POLLINI (*Girolamo*), historien italien, né à Florence, mort en 1601. Admis dans l'ordre de Saint-Dominique, il professa pendant long-temps la théologie à Civita-Castellana, et devint en 1596 prieur du couvent de San-Geminiano. On a de lui : *Istoria ecclesiastica della rivo-luzione d'Inghilterra;* Bologne, 1591, in-4°; Rome, 1594, in-4° : cet ouvrage, qui traitait de la réforme religieuse introduite par Henri VIII en Angleterre, fut brûlé par ordre de la reine Élisabeth; — *Vita della B. Margherita di Cas-tello;* Pérouse, 1601, in-8°; trad. en latin par les auteurs des *Acta sanctorum* (t. II, au 13 avril).

Échard, *Script. ord. Prædic.*, II, 347, 826.

POLLION (*Gaius-Asinius*), célèbre homme d'État, orateur, historien et poëte romain, né à Rome en 76 avant J.-C., mort en l'an 4 de

notre ère. Il était fils de Cnæus Pollion, qui, appartenant à une famille distinguée du peuple des Marrucins, était venu se fixer à Rome. Dans ses premières années il se signala par son esprit et sa gentillesse; Catulle l'appelait : « *Leporum disertus puer et facetiarum.* » Il joignait à ces qualités aimables une grande application au travail; après avoir formé de bonne heure son talent oratoire à l'école des hommes les plus éloquents de son temps, d'un Cicéron et d'un Hortensius, il prit dès l'âge de vingt-deux ans part aux luttes du *forum*. Il dirigea une accusation contre C. Caton, qui en l'an 56 avant J.-C., avait, lors de son tribunat, commis de nombreuses illégalités au profit de Pompée et de Crassus; protégé par ces deux puissants personnages, Caton fut acquitté. Entré peu de temps après dans le parti démocratique, Pollion alla en 50 rejoindre en Gaule César, qui lui témoigna aussitôt une faveur marquée, qu'il lui conserva constamment. Après s'être trouvé à côté de César au passage du Rubicon, il fut envoyé en Afrique, comme lieutenant de Curion; après la défaite que ce général éprouva sur le Bagradas, il sauva une partie de l'armée. L'année suivante il prit part aux grandes opérations en Macédoine, et assista à la bataille de Pharsale. De retour à Rome, où il fut nommé tribun du peuple en l'an 47, il vint en 46 retrouver en Afrique César, qu'il accompagna dans la campagne d'Espagne. Après avoir de nouveau passé quelque temps à Rome, où il géra la préture en 44, il fut placé à la tête de la première province d'Espagne; battu par Sextus Pompée, il aurait été obligé d'évacuer le pays, si un accord n'avait pas été conclu entre Pompée et le sénat après la mort de César. Ce dernier événement ne diminua en rien l'attachement que Pollion avait pour les idées politiques de ce grand homme d'État; mais il ne se hâta cependant pas de se déclarer pour Antoine, lorsque celui-ci eut en 43 rompu avec le sénat; quoique lié d'amitié avec Antoine, il voyait en lui moins le successeur de César, que l'ennemi des libertés publiques. Il garda donc pendant quelque temps une position neutre, penchant néanmoins pour la cause du sénat, comme le témoignent les trois lettres qu'il adressa à cette époque à Cicéron et qui sont conservées dans le livre X des *Epistolæ ad familiares*. Mais ne recevant aucun ordre précis de cette assemblée, dont les maladresses le convainquirent qu'il n'y avait rien à espérer d'elle pour le bien de la nation, gagné de plus par les représentations d'Octave, il abandonna à la fin le parti du sénat et amena ses trois légions au camp d'Antoine, après avoir à son tour persuadé à Munatius Plancus de prendre la même résolution. Désigné par les nouveaux triumvirs comme consul pour l'an 40, il ne put obtenir d'eux la grâce de son beau-père L. Quintius, qui fut placé sur les tables de proscription. Chargé par Antoine de l'administration de la Gaule Transpadane, il eut à y mettre à exécution l'assignation de terres faite en faveur des vétérans. C'est à cette occasion qu'il empêcha que Virgile, dont il devint dès lors le protecteur, ne fût dépouillé de son patrimoine. Lorsque la guerre eut éclaté d'un côté entre L. Antoine et Fulvie, le frère et la femme du triumvir, et Octave de l'autre, Pollion marcha au secours de L. Antoine, assiégé dans Pérouse, mais sans y mettre un grand empressement, ne connaissant pas les intentions d'Antoine. Aussi se retira-t-il à l'approche de l'armée d'Octave, qui, bientôt maître de l'Italie, entra dans la Gaule Transpadane et en expulsa Pollion, après l'avoir défait. Avec le reste de ses soldats, Pollion gagna la côte, et étant parvenu à attirer au parti d'Antoine Domitius Ahenobarbus, qui croisait dans l'Adriatique avec une flotte considérable, il fit transporter ses troupes par mer dans l'Italie méridionale; il y prépara un lieu de débarquement sûr à l'armée d'Antoine, qui accourait de Grèce pour entrer en lutte avec Octave. Lorsque peu de temps après, Cocceius eut décidé les deux adversaires à conclure un accord, Pollion fut avec Mécène choisi par les soldats comme arbitre du différend. Il revint ensuite à Rome, où il géra le consulat en l'an 40. Envoyé peu de temps après en Dalmatie, pour y réduire à l'obéissance les *Parthini*, il y réussit, et obtint à son retour les honneurs du triomphe. Il abandonna dès lors l'arène politique, et refusa formellement, par reconnaissance pour Antoine, de prêter dans la guerre d'Actium son concours à Octave, qui l'en avait prié vivement. Il ne rentra cependant pas entièrement dans la vie privée; il continua à prendre part aux délibérations du sénat, et se mit à la disposition de de tous les accusés qui réclamaient l'appui de son éloquence. C'est à cette époque de sa vie que s'appliquent les vers d'Horace :

Insigne mœstis præsidium reis
Et consulenti Pollio curiæ.

Pollion défendit entre autres Nonius Asprenus, les rhéteurs Moschus et Apollodore, mis en jugement tous trois pour crime d'empoisonnement; il ne se refusait pas même de plaider dans de simples causes civiles. La plus grande partie de ses loisirs était consacrée à l'étude, dont il chercha à propager le goût en instituant le premier, à Rome, une bibliothèque publique composée d'auteurs grecs et latins; il la plaça dans un bâtiment qu'il fit élever sur l'Aventin, près du temple de la Liberté; les salles en furent ornées des statues ou bustes des plus célèbres écrivains et poëtes. Il rassembla aussi en ce lieu ainsi que dans ses magnifiques jardins (situés près des thermes d'Antonin) un grand nombre des morceaux les plus précieux de l'art grec, entre autres plusieurs statues de Praxitèle et le fameux groupe composé de Zethus, d'Amphion et du Taureau Farnèse et retrouvé au seizième siècle. Il protégeait avec une sollicitude égale à celle de Mécène les poëtes et les savants; nous avons

déjà parlé de son affection pour Virgile, qui lui témoigna sa reconnaissance dans ces beaux vers que tout le monde connaît. Il réunissait chez lui les rhéteurs les plus renommés ainsi que les jeunes gens désireux de se perfectionner dans l'art de l'éloquence, faisait traiter devant lui des causes fictives, appelées *declamationes*, et redressait ensuite avec son expérience consommée les défauts qu'il avait remarqués dans les discours prononcés; souvent il prenait part lui-même à ces joutes oratoires. Mais reconnaissant combien ces exercices, utiles si on les considérait comme une préparation à des travaux plus sérieux, deviendraient nuisibles à la véritable éloquence si on en faisait un genre d'éloquence particulier, il se refusa constamment à admettre le public à ces conférences; il ne voulait pas que la recherche des applaudissements fît attacher trop d'importance à ces discours.

Comme orateur Pollion jouissait d'une réputation si bien établie, que l'auteur du *Dialogue sur les orateurs* le place immédiatement après Cicéron, et sur la même ligne que César et Brutus. Il travaillait ses harangues avec un soin extrême, s'appliquant à en élaguer avant tout ce qui pouvait ressembler à des hors d'œuvre de rhétorique. Son esprit net et énergique lui faisait dédaigner les moyens secondaires de persuasion, sauf qu'il se permettait quelquefois une citation des anciens poëtes latins. S'attachant avant tout au fond (un de ses adages était : *Male hercle eveniat verbis, nisi rem sequantur*), il recherchait une concision qui dégénérait en sécheresse chez ses imitateurs. Aussi sa diction, quoiqu'en général nombreuse, manquait-elle d'élégance et de charme, au point de paraître antérieure d'un siècle à celle de Cicéron. Ses cadences n'étaient pas toujours heureuses; elles avaient le tort d'être parfois rhythmées comme des vers. Mais ces défauts étaient amplement rachetés par une grande richesse de pensées et une chaleur entraînante.

Outre ses discours, dont les quelques fragments sont recueillis dans les *Oratorum romanorum fragmenta* de Meyer, Pollion a écrit une *Histoire des guerres civiles*, qui venaient de désoler sa patrie, et dans lesquelles il avait joué un rôle important. Cet ouvrage, dont Horace dans son ode première du livre II nous a esquissé le contenu, en en louant le style vif et animé, s'étendait jusqu'aux temps de l'établissement définitif de l'empire, sous Auguste; il n'était probablement pas différent de l'*Histoire romaine*, que Suidas attribue à Pollion. Ce dernier, dont on citait aussi des épigrammes, a encore laissé des tragédies aujourd'hui toutes perdues, sauf un seul vers, et dont il avait, par patriotisme, emprunté les sujets à l'histoire de son pays et non plus à celle des Grecs.

Ces écrits, il aimait à les lire avant de les rendre publics, devant un auditoire d'amis et de connaisseurs, et il profitait sans fausse honte de leurs observations. Cette déférence est d'autant plus à noter, qu'il était lui-même renommé pour la fermeté et la justesse de sa critique, au point que Virgile aussi bien qu'Horace lui soumettaient leurs poésies, heureux d'obtenir son approbation. On nous a conservé quelques-uns des jugements qu'il exprimait avec une verte franchise, sur les premiers écrivains de son temps; ainsi il reprochait à Salluste ses archaïsmes, à Tite-Live cette fameuse *patavinité*, qui a tant exercé les commentateurs. Quant à Cicéron, il le censura avec une aigreur qui est une des rares taches dans sa vie; il ne l'attaqua cependant qu'au point de vue littéraire; et il rendit pleinement justice au caractère du célèbre orateur dans un passage de son *Histoire* que Sénèque, qui nous l'a conservé, admire avec juste raison.

Quant à son propre caractère, Pollion fit toujours preuve d'une vigueur et d'une énergie remarquables au milieu de l'affaissement moral de l'époque; il poussait l'empire qu'il exerçait sur ses sentiments, jusqu'à un stoïcisme exagéré, qu'on put qualifier de dureté, lorsque le jour de la mort d'un de ses fils il affecta de paraître à un grand festin. Il montra la même fermeté en faisant à Octave, même lorsqu'il fut au faîte du pouvoir, une vive opposition, jusqu'au point de recevoir familièrement dans sa maison l'historien Timagène, que l'empereur avait chassé de son palais. Cette rudesse et cette gravité antique, auxquelles il joignait une rare intégrité et une pureté de mœurs exemplaire, était tempérée par une extrême affabilité et l'esprit le plus souple et le plus enjoué; toujours disposé à se conformer aux situations du moment, il avait reçu le nom de *omnium horarum homo*. Ernest Grégoire.

Eckhard, *De Pollione;* Iéna, 1743, in-4°. — Ekermann, *De Pollione;* Upsal, 1745. — J.-R. Thorbecke, *Commentatio de A. Pollione;* Leyde, 1820. — Velleius Paterculus. — Cicéron, *Epist. ad familiares.* — Appien, *De Bello civili.* — Dion Cassius. — Smith, *Dictionary.*

POLLOK (*Robert*), littérateur anglais, né en 1799, à Muirhouse (comté de Renfrew), mort le 15 septembre 1827, près Southampton. Il étudia la théologie à Glasgow, et fut admis en 1827 au grade de licencié, nécessaire pour exercer les fonctions pastorales dans l'église d'Écosse. Dans la même année il fit paraître, par l'intermédiaire du professeur Wilson, d'Édimbourg, le poëme intitulé *The Course of Time*, qui obtint un succès prodigieux dont la vogue ne s'est pas encore ralentie, comme en témoigne la belle édition de 1857, qui est la vingt et unième. C'est un ouvrage fortement conçu, inspiré d'un souffle puissant, mais un peu monotone et d'un intérêt mal soutenu; on y sent par moments l'influence de Milton. L'excès de travail épuisa la santé délicate de l'auteur, qui mourut à la fleur de l'âge. Avant de publier son poëme, il avait écrit trois nouvelles en prose, *Helen of the Glen*, *Ralph Gemmell* et *The persecuted Family*, qui ont été réunis en volume et fréquem-

ment réimprimés sous le titre de *Tales of the Covenanters*.

The english Cyclop. (biogr.).

POLLUCHE (*Daniel*), antiquaire français, né le 4 octobre 1689, à Orléans, où il est mort, le 5 mars 1768. Sa famille était en possession d'un commerce assez considérable, dont il garda quelque temps la direction. De bonnes études, faites chez les jésuites d'Orléans et à l'université de Paris, lui avaient inspiré le goût des travaux littéraires, et pendant tout le cours de sa vie il réunit des matériaux de toutes sortes sur l'histoire générale de sa province. Aussitôt qu'il lui fut possible, il quitta le soin de son négoce pour se consacrer tout entier à ses travaux favoris. Dans sa vieillesse il fut atteint d'une maladie grave, qui le priva de l'usage de ses facultés. Polluche entretint des relations suivies avec plusieurs érudits du temps, tels que l'abbé de Rothelin, le chevalier de Laroque, rédacteur du *Mercure de France*, l'abbé Lebeuf, Secousse, dom Gérou et dom Toussaint du Plessis, et sa correspondance eut presque toujours pour objet d'éclaircir les points douteux de l'histoire de l'Orléanais. Ses écrits, disséminés après la révolution, se trouvent en majeure partie dans la bibliothèque d'Orléans; nous citerons de lui : *Dissertation sur le Genabum* (de dom du Plessis), *avec des Remarques sur la Pucelle d'Orléans;* Orléans, 1750, in-8°; — *Problème historique sur la Pucelle d'Orléans;* ibid., 1750, in-8° : il s'efforce d'y établir que Jeanne Darc n'a point été brûlée par les Anglais. Il a ajouté d'excellentes remarques à la *Description de la ville et des environs d'Orléans* de dom du Plessis (1736, in-8°), qui ont été réimpr. avec deux nouveaux mémoires, sous le titre d'*Essais historiques sur Orléans* (1778, in-8°). On conserve à Orléans parmi les manuscrits de Polluche un curieux *Recueil d'épitaphes et d'inscriptions*, in-4°.

Son petit-fils, **Polluche** (*François-Daniel*), né en 1769, à Orléans, a siégé en 1815 à la chambre élective comme député du Finistère.

P. L.

Beauvais de Préau, *Notice* à la tête des *Essais hist. sur Orléans.* — A. Septier, *Catal. des ms. de la biblioth. d'Orléans*, 244. — *Hommes illustres de l'Orléanais*, I.

POLLUX (*Julius*), rhéteur et grammairien grec, né à Naucratis, vers 130 après J.-C., mort vers 188. Élevé avec soin par son père, il suivit à Athènes l'enseignement du sophiste Adrien, et ouvrit ensuite dans cette ville une école de rhétorique; plus tard l'empereur Commode, dont il avait gagné la faveur, lui confia la chaire de rhétorique à l'école publique d'Athènes. Au dire de Philostrate, Pollux possédait une érudition étendue, mais un talent oratoire très-médiocre; selon plusieurs auteurs anciens, cette infériorité de son éloquence lui aurait attiré les railleries de Lucien, qui dans son dialogue *l'Élève des rhéteurs* aurait dirigé contre Pollux les traits de sa satire (*voy.* Ranke, *De Pollüce et Luciano;* Quedlimbourg, 1831). Pollux est auteur d'un *Onomasticon*, ou dictionnaire des principaux mots grecs, rangés par ordre de matières; leurs diverses acceptions y sont expliquées en détail, entre autres par de nombreuses citations d'écrivains anciens, ce qui, joint aux éclaircissements que Pollux nous fournit sur la religion, les institutions et les mœurs de l'antiquité, rend son livre extrêmement précieux. L'*Onomasticon* a été publié à Venise, Alde, 1502, in-fol.; Florence, 1520, in-fol.; Bâle, 1536, in-4°; Francfort, 1608, in-4°, avec trad. lat.; Amsterdam, 1706, in-fol., avec trad. lat.; Leipzig, 1824, 5 vol. in-8°, par Dindorf; Berlin, 1846, texte grec seul, revu par Im. Bekker. Pollux avait encore écrit les ouvrages suivants, aujourd'hui perdus : Μελέται (Déclamations); Διαλέξεις (Dissertations); un *Épithalame* en l'honneur de Commode; des *Panégyriques* en l'honneur de Rome, des Arcadiens, etc.

E. G.

Fabricius, *Bibliot. græca.* — Schœll, *Histoire de la littérature grecque.* — Græfenhahn, *Geschichte der classischen Philologie* (Bonne, 1846), t. III. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

POLLUX (*Julius*), historien byzantin, vivait probablement au dixième siècle. On ne connaît aucun détail sur sa vie. Il est auteur d'une *Histoire universelle*, qui a pour titre Ἱστορία φυσική, parce qu'elle commence par un long récit de la création : cet ouvrage, tiré en grande partie de Siméon Logothète, de Théophane, du continuateur de Constantin et d'autres historiens du Bas-Empire, a été publié à Bologne, 1779, in-fol., et à Munich, 1792, in-8°, avec une traduction latine; dans ces deux éditions il ne va que jusqu'à l'empereur Valens; mais un manuscrit de cet ouvrage conservé à la bibliothèque de Paris s'étend jusqu'à l'an 963.

Fabricius, *Bibliotheca græca.* — Schœll, *Histoire de la littérature grecque.*

POLO (*Marco*), nommé communément en français Marc Pol (ainsi qu'on le lit dans les manuscrits de la rédaction française originale de son *Livre des Merveilles du monde*), né à Venise, vers 1256 (1), mort en 1323 dans la même ville. Son père, Nicolo Polo, et son oncle, Matteo Polo (dont on a fait *Maffeo*, les deux *tt* des manuscrits ayant été pris pour des *ff*), étaient fils d'Andrea Polo, patricien de Venise, d'origine dalmate, et s'étaient livrés au commerce comme c'était l'usage alors dans la noble république. Leur frère aîné, Marco Polo, surnommé *il vecchio* (pour ne pas le confondre avec son neveu, le voyageur) s'était établi à Constantinople, et avait une maison de commerce à Soldaya, ou Soudach, sur la mer Noire, en même temps que des intérêts dans la maison de commerce de Venise. Ces circonstances et les événements mémorables qui se passaient alors en Orient; l'em-

(1) Ainsi qu'on peut le conjecturer d'après plusieurs indications de son voyage.

pire de Constantinople qui s'affaissait sur lui-même dans les mains faibles et débiles de Baudouin II, comte de Flandres; la défaite des croisés à la bataille de Mansourah, le 5 avril 1250; les invasions des Mongols dans l'occident de l'Asie, engagèrent sans doute les deux frères Poli à tenter la fortune près de ce peuple conquérant, qui avait fondé des établissements sur les bords du Volga.

Premier voyage du père et de l'oncle de Marc Pol en Tartarie, et leur retour en Europe comme envoyés du grand khân. — Ils partirent de Venise pour Constantinople l'année 1255 (1). Après avoir séjourné quelque temps dans cette ville pour y écouler leurs marchandises, ils tinrent conseil entre eux, et résolurent de se rendre dans les ports de la mer Noire pour trafiquer avec les nouveaux venus. Ils achetèrent donc à Constantinople un grand nombre de joyaux, et se rendirent par mer à Soudach. Arrivés dans cette ville, où leur frère aîné, Andrea Polo, avait aussi une maison de commerce, ils résolurent de se rendre auprès de Barkaï-Khân, frère de Batou-Khân, qui régna sur le pays de Kiptchak, de 1256 à 1266, et qui séjournait alternativement dans les villes de Saraï et de Bolghâra, sur le Volga. Les deux frères furent reçus avec honneur par le prince mongol, auquel, dit Marc Pol, « ils donnèrent tous les joyaux qu'ils avoient apportés, » et qui leur furent payés deux fois leur valeur.

Après un an de séjour dans cette ville, une guerre étant survenue, en 1262, entre Barkaï, khân du Kiptchak, et Houlagou, qui avait soumis la Perse aux armes mongoles, les deux frères, craignant de retourner sur leurs pas, se rendirent à Bokhârâ, qui était alors au pouvoir de Borak-Khân, petit-fils de Djagataï, où ils furent obligés de séjourner trois ans. Des envoyés d'Houlagou au grand khân de Tartarie les ayant rencontrés dans la ville de Bokhârâ, les emmenèrent avec eux, en leur qualité de *Latins*, c'est-à-dire d'Européens. Ils mirent un an pour faire le voyage de Bokhârâ à la résidence d'été de Khoubilaï-Khân, dans la Mongolie, sur les frontières de la Chine, où ils furent très-favorablement reçus.

Arrivés en présence du souverain conquérant de la Chine, le grand khân les interrogea sur « maintes choses : premièrement des empereurs, et comment il maintiennent leur seigneurie et leur terre en iustice; et comment il uont en bataille, et de tout leur afaires. Et après leur demanda des roys et des princes et des autres barons. Et puis leur demanda du pape et de l'Église, et tout le fait de Romme, et de toutes les coustumes des Latins. Et les deux freres lui en dirent la uerite de chascune chose par soy, bien et ordeneement et sagement, si comme sages hommes que il estoient, car bien sauoient la langue tatarese (1). » Le récit que les Poli firent au grand khân lui inspira l'idée de les envoyer en mission, avec un des grands de sa cour, près du pape. « Si envoya querre un de ses barons qui avoit nom Cogatal, et lui dist qu'il s'appareillast, et qu'il vouloit qu'il alast avec les deux frères à l'Apostolle » (ch. 7). Les lettres missives que Khoubilaï-Khân leur remit sont peut-être conservées dans les archives du Vatican, comme ont été conservées aux Archives de France celles d'Argoun et d'Œldjaïtou-Khân à Philippe le Bel, roi de France, publiées par M. Abel Rémusat (2). « Il mandoit, dit Marc Pol (ch. 7) disant a l'Apostolle que se il lui uouloit enuoyer iusques a cent sages hommes de notre loi crestienne, et que il seussent de tous les sept ars, et que bien seussent desputer et monstrer apertement aux ydolastres, et aux autres conuersations de gens, par force de raisons, comment la loy de Crist estoit la meilleur, et comment toutes les autres sont mauueses et fausses; et se il prouuoient ce, que il (lui) et tout son pouoir deuendroient crestien et hommes de l'Église. »

En 1266 les deux frères, avec le *baron* mongol, se mirent en route pour accomplir leur mission près du chef de la chrétienté, en qualité d'*ambasaors*. Le baron tomba malade en route, et ne put continuer sa mission. Les Poli furent plus heureux. Après être restés trois ans en voyage, ils arrivèrent à Layas en Arménie; de là ils se rendirent à Acre, où ils arrivèrent en 1269. Ils allèrent trouver le légat du pape, qui se nommait Tebaldo, de la famille des Visconti de Plaisance, lequel, deux ans après, fut élu pape, et régna sous le nom de Grégoire X. Après l'avoir instruit de la mission dont ils étaient chargés de la part de Khoubilaï-Khân, le légat engagea les deux frères à attendre l'élection d'un nouveau pape, pour remplir auprès de lui cette mission. Les deux frères s'en revinrent donc. « Et quant il furent uenu en Venisse, si trouua messire Nicolas sa femme morte, et lui estoit remez de sa femme vn fils de quinze ans, lequel auoit a nom Marc, de qui cest Livre parole. » C'est de lui aussi que désormais nous allons parler.

Second voyage des deux frères Poli, et départ de Marc Pol pour la Chine et la Mongolie. — Après avoir attendu deux ans à Venise l'élection d'un nouveau pape, les envoyés du grand khân de Tartarie, impatientés des délais inusités apportés à cette élection (le sacré collége, assemblé à Viterbe, ne pouvait parvenir à s'entendre sur le choix à faire), résolurent de retourner près de Khoubilaï-Khân pour lui rendre compte de l'impossibilité où ils avaient

(1) Le Livre de Marc Pol (ch. 1) porte par erreur 1250.

(1) Chapitres 5 et 6 du *Livre de Marc Pol*, d'après les manuscrits collationnés de la Bibliothèque impériale de Paris, cotés A. B. C. dans notre édition.

(2) *Mémoires* sur les relations politiques des princes chrétiens et particulièrement des rois de France avec les empereurs Mongols ; Paris, 1822-1824.

été de remplir leur mission. Ils partirent donc de Venise, emmenant avec eux le jeune Marc. Ils passèrent par la ville d'Acre, où ils prirent congé du légat, se rendirent à Jérusalem pour y chercher de l'huile de la lampe du Saint-Sépulcre, que le grand khân les avait chargés de lui rapporter. Ils repassèrent par la ville d'Acre, pour voir encore le légat et lui demander ses lettres pour le grand khân, afin de pouvoir se justifier auprès de lui de la longue durée de leur absence et de l'insuccès de leur mission. Le légat les leur ayant remises, ils se rendirent à Layas, dans la petite Arménie, où ils apprirent que ledit légat avait été élu pape le 1er septembre 1271, ce qui leur causa beaucoup de joie. Ils y reçurent un message qui les engageait à retourner à Acre pour s'entendre avec lui (Grégoire X), concernant la mission dont ils étaient chargés. Le roi d'Arménie les fit transporter, par une de ses galères, à la ville d'Acre, et le nouveau pape leur ayant donné sa bénédiction, leur adjoignit deux frères prêcheurs, les plus instruits qu'il put trouver, pour les accompagner près du grand khân. L'un s'appelait Nicolas de Vicence, et l'autre Guillaume de Tripoli, du couvent d'Acre, dont on possède une relation manuscrite intitulée : *De l'estat des Sarrasins et de Mahommet.* Les missives du pape Grégoire X au grand khân des Tartares leur ayant été remises, ils prirent tous congé de lui, et se mirent en route pour leur destination.

A peine furent-ils de retour à Layas que le sultan mamelouk Bibars envahit l'Arménie avec une armée de Sarrasins. Les envoyés du pape près du grand khân et les trois Vénitiens faillirent être pris. Les deux frères prêcheurs n'osèrent continuer leur route; « il orent moult grant paour d'aler auant, » comme dit Marc Pol (ch. 12). Ils remirent donc aux deux frères Poli les lettres du pape au grand khân, « et s'en alerent avec le Maistre du Temple ». Voilà comment les *cent docteurs en théologie* que Khoubilaï-Khân avait demandés au chef de la catholicité, pour « discuter devant lui les dogmes du christianisme et prouver la vérité de cette religion en même temps que la fausseté de toutes les autres, » manquèrent la conversion du plus puissant souverain du monde et des populations innombrables qui lui étaient soumises ! Ainsi abandonnés de leurs compagnons de voyage, les Vénitiens continuèrent leur route. Ils éprouvèrent tant de contre-temps pendant leur voyage qu'ils furent *trois ans et demi* en chemin (ch. 13). Le grand khân ayant appris leur retour envoya un exprès à quarante journées au-devant d'eux pour les conduire en sa présence.

Arrivée des deux frères Poli et du jeune Marc Pol en Mongolie devant Khoubilaï-Khân. — Lorsqu'ils y furent arrivés (en 1275), « il les reçut moult honnourablement, dit Marc Pol (ch. 14), et leur fist moult grant ioie et grant feste, et leur demanda moult de leur estre, et comment il auoient puis fait? — Cil respondirent que il ont moult bien fait, puis que il l'ont trouué sain et haittié (bien portant). Adonc lui presenterent les privileges et les chartes que il auoient de par l'Apostolle, desquelles il ot grant liesce; puis li donnerent le saint huille du Sepulcre; et fu moult alegre, et l'ot moult chier. Et quant il uit Marc, qui estoit ioenes bacheler, si demanda qui il estoit? — Sire, dist son pere, il est mon filz et uostre homme. Bien soit-il uenu, dit le seigneur. — Et pourquoy uous en feroie ie lonc compte? Sachiez que il ot a la cour du seigneur moult grant feste de leur uenue, et moult estoient serui et honnoure de touz. Et demourerent a la cour auec les autres barons. »

Le jeune Marc Pol se fut bientôt mis au fait des usages et coutumes de la cour mongole au milieu de laquelle il se vit placé. « Il apprist si bien la coustume des Tatars et leur languages, et leur lettres et leur archerie, que ce fu merueilles (ch. 15). Car sachiez, uraiement, il sot en pou de temps de pluseurs languages, et sot de quatre lettres de leur escriptures. Il estoit sages et pourueans en toutes choses; si que, pour ce, le seigneur lui uouloit moult grant bien. Si que, quant le seigneur uit que il estoit si sages, et de si beau et bon portement, il l'enuoia en vn message en vne terre où bien auoit six mois de chemin. Le ioene bacheler fist sa messagerie bien et sagement. Et pour ce que il auoit ueu et seu pluseurs foiz que le seigneur enuoioit ses messages par diuerses parties du monde, et quant il retornoient il ne li sauoient autre chose dire que ce pourquoy il estoient alé : si les tenoit touz à folz et à nices. Et leur disoit : « Je ameroie miex ouïr les nouuelles choses et les manieres des diuerses contrees que ce pourquoi tu es alez; » car moult se deleitoit a entendre estranges choses. Si que, pour ce, en alant et retornant, il (Marc Pol) mist moult s'entente de sauoir de toutes diuerses choses, selonc les contrees, a ce que, a son retour, le peust dire au grant khan. »

Ce petit récit, plein d'une charmante naïveté, nous donne le secret du *Livre de Marc Pol.* C'était pour satisfaire la curiosité du grand khân que, dans les missions lointaines dont il fut chargé, il s'attacha à observer les mœurs et coutumes des pays étrangers, pour en faire, à son retour, le récit détaillé à son seigneur. C'est ce désir, fort naturel d'ailleurs, de lui plaire, et fort honorable aussi pour Khoubilaï-Khân, qui nous a valu ce même *Livre*, d'un secours si grand pour la connaissance de l'Asie au moyen âge.

Missions dont Marc Pol fut chargé par le grand khân. — La première mission dont fut chargé Marc Pol par Khoubilaï-Khân fut, comme il nous l'a dit dans son livre (ch. 15), pour un pays éloigné de six mois de chemin. Il n'a pas indiqué le lieu de sa destination. Mais

d'après l'histoire de la dynastie mongole et la description qu'il nous a laissée des contrées visitées par lui, on peut conjecturer avec quelque certitude que cette première mission diplomatique du jeune Marc fut pour le royaume d'Annam ou le Tunkin. Le roi de ce pays, Tchin Kouang-ping, étant venu à mourir en 1277, son fils héréditaire, Jit-hoan, lui succéda; et il expédia aussitôt un ambassadeur à la cour de Khoubilaï-Khân pour lui annoncer son avénement (1). L'empereur mongol dut lui envoyer à son tour une ambassade pour le féliciter; et c'est sans doute à cette ambassade que Marc Pol fut attaché en qualité d'*envoyé* ou *commissaire en second* (*foú-ssè*); car on lit dans les Annales chinoises de la dynastie mongole (2) que cette même année 1277 un *Polo* fut nommé « *commissaire ou envoyé en second du conseil privé* (*Tchoû-mì foú-ssè*). La mission envoyée près du nouveau roi du royaume d'Annam, quoiqu'elle ne soit pas mentionnée dans l'histoire chinoise, est d'autant plus probable que Khoubilaï-Khân était très-intéressé à conserver de bonnes relations avec ce prince (au père duquel il avait fait la guerre en 1257 et pris sa capitale), parce que cette même année le roi du royaume de Mien (l'empire Birman actuel), sommé par lui d'avoir à lui payer tribut, n'avait pas voulu obéir, avait envahi la province de Yûn-nân et s'était emparé de la ville importante ainsi que du territoire de Yoûng-tchâng. Il fallut que le vice-roi de cette province envoyât une armée pour repousser celle des Mien, qui se retira après avoir démoli plus de trois cents petits forts construits sur les hauteurs et les défilés de leurs frontières (3). La description que donne Marc Pol du royaume de Mien ou d'Ava et des pays limitrophes, dans les chapitres 120 et suivants de son *Livre* ne peut avoir été faite que par un témoin oculaire. On doit d'autant plus admettre que la première mission donnée à Marc Pol, depuis son arrivée avec son père et son oncle à la cour de Khoubilaï-Khân, vers le milieu de l'été de 1275, était pour les pays étrangers situés au midi de l'empire chinois, que c'est aussi par la description de la route suivie dans ce voyage, aller et retour, qu'il commence ce que l'on a appelé son « second Livre », consacré à décrire d'abord les provinces septentrionales de la Chine, en partant de Péking, ensuite le Tibet, le Yûn-nân, le royaume de Mien, le Bengale, les provinces méridionales et orientales de la Chine qu'il parcourut à son retour.

Après cette première mission, Marc Pol paraît avoir été chargé avec d'autres commissaires, choisis sans doute parmi les hommes de confiance qui étaient à la cour du khân, pour inventorier les archives de la cour des Soung, sur lesquelles le général en chef Bâyan, après l'occupation de Hang-tcheou, leur capitale, qui se soumit sans combat, avait fait apposer les scellés. Marc Pol, en décrivant cette ville (ch. 151), qu'il appelle *Quinsay* (en chinois *King-sse*, la capitale), dit que sa description statistique est tirée d'une lettre écrite à Bâyan par la reine mère, pour obtenir du grand khân des conditions moins humiliantes que celles de se rendre à discrétion, et pour épargner les édifices, les palais et les autres propriétés de cette riche cité. La description que Marc Pol en donne, d'après cette lettre de l'impératrice des Soung, qu'il dit avoir eue entre les mains, put être vérifiée ensuite par lui-même sur les lieux. En voici quelques extraits :

« Tout premièrement estoit contenu oudit escript que ladite cite de *Quinsay* est si grant qu'elle a bien .C. milles de tour; et si y a .xii. mille pons de pierre, si haulx que par dessoubs passeroit bien une grant nauire. Et ne se merueille nulz se il y a tant de pons; car ie vous dis que la cite est tout en yaue, et enuironnee d'yaue : si que pour ce conuient il y ait tant de pons pour aler par la cite.

« Encore contenoit ledit escript que en celle cite auoit douze manieres de diuers mestiers; et pour chascun mestier auoit .xii. mille maisons où ceulx qui ouuroient demouroient; et en chascune maison auoit dix hommes, du mains (*au moins*); et en telle y auoit .xx, et en telle y auoit .xxx, et en telle y auoit .xl. Non pas qu'ilz feussent touz maistres, mais ualles menestraux (1) qui font ce que le maistre commande. Et tout ce auoit bien mestier (*ouvrage*) en ladite cite, car d'elle se fournissent citez et uilles de la contree.

« Et si contenoit encore ledit escript que il y auoit tant de marchans, et si riches, qui faisoient tant de marchandises et si grans, qu'il n'est homs qui la uerite en sceust dire pour la grant quantite qu'il y a. Et sachiez que les maistres des mestiers, qui estoient chefs de maison, ne leur femmes, ne touchoient riens de leur mains; mais demouroient si nettement et si richement comme se il feussent roys. Et estoit establi et ordonne de par le roy, que nul ne feist autre mestier que cellui de son pere et eust (*eut-il*) tout l'auoir du monde.

« Et a, la cite, un grant lac qui a bien .xxx. milles de tour. Et entour ce lac a moult de beaux palais et moult de belles maisons, qui sont de grans, gentilz et riches hommes et puissans, demeurant en la cite. Et y a moult d'abbaies et d'eglises de ydolastres. Et ou milieu de cellui lac a deux isles, et sur chascune un bel palais et riche comme palais d'empereur. Et quant aucun de la cite ueut faire aucune notable feste si la fait en aucun d'iceulx palais; car on y treuue tout ce qui a mestier appareillie, comme

(1) *Li-taï-ki-ssé*, K. 97, f° 52, v°.
(2) *Yuen-sse*, K. 9, f° 17.
(3) *Le-ti-kaï-ssi*, K. 97, f° 52, v°.

(1) *Ouvriers travaillant sous la direction d'un maître*; telle est la signification de *valles ménestraux*, ce dernier mot étant dérivé du latin *ministerialis*.

uaissellemente et autres choses et tout ce qui fait mestier a faire une feste solempnellement. Et *tout ce pouruoit le roy, pour honnourer sa gent.* Et est ledit palais a chascun commun, qui feste uent faire.

« Aux maisons de ceste cite auoit haultes tours de pierres ou l'en mettoit les chieres choses pour doubte du feu; car les autres habitations sont de bois, etc. »

Ce fut dans la même province nouvellement conquise, et sans doute vers la même époque, que Marc Pol fut nommé, comme il nous le dit lui-même (ch. 143), gouverneur de la ville et du territoire de Yang-tchéou, qui avait sous sa juridiction vingt-sept autres villes. « Et ot seigneurie en ceste cite, Marc Pol, trois ans. Et si siet un des douze barons ou grant khân. » Cette ville de Yang-tchéou, qui est aujourd'hui chef-lieu d'un département de la province de Kiâng-nân, fut en effet pendant un an (en 1276) érigée en l'un des chefs-lieux de gouvernements généraux (*Hing tchoûng tchoû Sêng*) au nombre de douze pour tout l'empire de Khoubilaï-Khân, à la tête desquels étaient placés douze des plus hauts personnages de l'État; mais l'année suivante, en 1277, le siége de ce gouvernement général fut transféré ailleurs, et Yâng-tchéou devint un *loû*, c'est-à-dire un gouvernement immédiatement inférieur, relevant directement du *Seng*, ou gouvernement général du Hô-nân (le midi du Houâng-hô) et du Kiâng-pè (le nord du Kiâng). Ce fut sans doute dans les années 1277 à 1280 que Marc Pol fut gouverneur de la ville de Yang-tchéou et de toutes les autres villes, au nombre de vingt-sept, qu'elle avait dans sa juridiction. Le texte italien de Ramusio porte que « ce fut par une commission spéciale du grand khân qu'il en eut le gouvernement pendant trois années (1), à la place de l'un des douze gouverneurs généraux ou vice-rois (2) ». Notre rédaction française, plus ancienne, ne mentionne pas ce fait, historiquement vrai, en ce sens seulement que le gouvernement en question ne fut que durant un an (3) celui de toute une grande province, et qu'il devint ensuite celui d'une circonscription inférieure. C'est dans ce sens que Marc Pol fut nommé gouverneur, *en place* d'un gouverneur général de l'une des *douze* grandes provinces administratives de l'empire. C'est ce qu'aucun des commentateurs de Marc Pol n'avait su distinguer jusqu'à ce jour. Le fait ne s'en trouve pas moins confirmé par l'histoire chinoise, et il en est de même de presque tous ses autres récits.

Il en est un cependant sur lequel Marc Pol est en désaccord avec les historiens chinois, au moins pour la date et le nom de quelques personnages cités. Il s'agit du siége célèbre de la ville de Siâng-yâng par l'armée mongole; siége qui dura cinq ans (1), et à la fin duquel le général mongol, nommé Alihaiya, de la nation des Ouïgours, qui le commandait, ayant employé des machines construites par des étrangers pour lancer de grosses pierres dans la ville et abattre les maisons, parvint enfin à la réduire. Marc Pol nous dit (ch. 145) : « Et sachiez que cette cite se tint contre le grant kaan trois ans, puis (*après*) que tout le *Mangi* (la Chine méridionale) fu rendus. Et tousiours li faisoient les gens du grant kaan grans assaulx; mais il ne la pouoient assegier pour les grans eaues parfondes qui sont entour. Et vous di que iamais ne l'eussent prise, se ne fust une chose que ie vous diray.

« Sachiez que quant l'ost du grand Kaan oteste entour ceste cite .iij. ans, et il ne la porent prendre, si en furent moult courroucie. Si distrent messire Nicolas Pol et messire Maffe (2) au grant kaan, qu'ils feroient, se il li plaisoit, engins par lesquels ils feroient tant que la cite se rendroit. Quand le grant kaan l'oy, si en ot moult grant joye. Adonc firent les deux freres appareillier merrien et firent faire grans perrières (*pierriers*) et grans mangoniaus (*mangonneaux*), et les firent asseoir en diuers lieux entour la cite. Quand li sires et ses barons virent ces engins dressier et getter les pierres, si en orent moult grant merueille, et moult uoulentiers les regarderent; car moult leur estoit estrange chose, pource que oncques mais n'auoient ueu ne oy parler de tielx engiens. Si getterent cil engin dedens la cite, et abatoient les maisons a trop grant plante et tuoient gens a merueilles. Et quant les gens de la cite uirent celle male aventure, que oncques mais n'auoient ueue ne oye, si furent moult esbahy et auoient moult grant merueille comment ce pouoit estre. Et cuidoient tuit estre mort par ces pierres. Et tuit uraiement cuidoient que ce fust enchantement.

« Si pristrent conseil et accorderent qu'il se rendroient, et enuoierent messaiges au seigneur de l'ost qu'il se uouloient rendre au grant kaan en la maniere que les autres citez de la contree auoient fait. Et ainsi le firent et furent receu et tenus comme les autres citez. Et ce auint par la grant paour des engins. Et sachiez que ceste cite et sa contree est une des meilleurs citez que le grant kaan ait; car il en a moult grant rente et grant prouffit (3). »

(1) La règle existait déjà alors en Chine, et existe encore aujourd'hui dans le gouvernement, de ne laisser un fonctionnaire public que *trois ans* dans le même lieu.

(2) « E Marco Polo, di commissione del Gran Can, n'ebbe il governo tre anni continui *in luogo* d'un de' detti baroni. »

(3) *Tai-thsing-i-thoung-tchi*, K. 49, f° 2.

(1) Selon l'histoire officielle chinoise, il commença, par l'ordre de Khoubilaï-Khân, à la 9e lune de l'année 1268, et finit par la reddition de la ville, après avoir éprouvé les nouveaux engins de guerre, à la 2e lune de 1273.

(2) Nous suivons ici les Mss. A et B., le Ms. C. fait aussi intervenir Marc Pol, comme le texte publié par la Société de Géographie de Paris.

(3) Dans notre manuscrit le plus moderne, aussi bien que dans le texte publié par la Société de géographie de Paris, le récit est plus détaillé. Il y est dit : « Et sachiez

A part les deux noms des frères Poli, on dirait ce récit traduit textuellement des historiens chinois. Ceux-ci disent qu'en 1271 le général Alihaïya, qui avait déjà fait la guerre dans l'occident de l'Asie, proposa à l'empereur Khoubilaï-Khân de faire venir de ce pays des ingénieurs qui savaient construire des machines de guerre avec lesquelles on pouvait lancer des pierres d'un poids de cent cinquante livres, lesquelles pierres entamaient les plus épaisses murailles. L'empereur accueillit la proposition, et ordonna de faire venir deux de ces ingénieurs. Ils se nommaient l'un Alaouting (*Alâ-eddîn*), et l'autre Ysemain (1). Ils construisirent donc des machines qui furent d'abord employées au siége de Fan-tching, puis devant Siang-yang, où elles causèrent de grands dommages et amenèrent la reddition de ces deux villes, reliées entre elles par un pont de bateaux.

Il n'y aurait rien que de très-vraisemblable à supposer que les deux ingénieurs ou machinistes dont parle l'histoire chinoise fussent les deux étrangers dont il est question dans certaines rédactions et manuscrits de Marc Pol, et dont l'un était un *chrétien nestorien* (les Ouïgours étaient aussi nestoriens) et l'autre *allemand;* le nom d'*Yssemain*, des historiens chinois, peut facilement être admis pour une altération d'*alemant*. Là n'est pas la difficulté. Cette difficulté se trouve dans la date de 1271 comme étant celle de la proposition faite à Khoubilaï-Khân de faire venir les machinistes, et dans celle de 1273, comme étant l'année où les machines construites furent employées au siége de Siang-yang-fou. Tous les historiens chinois qui ont parlé de ce siége s'accordent sur cette même date pour être celle de la prise ou de la reddition de cette ville aux Mongols (1). On ne peut être admis à la contester comme l'a fait le comte Baldelli Boni, en la reportant à 1279 pour la faire concorder avec la présence des Poli en Chine à cette dernière date. Les raisons alléguées par Marsden ne valent pas mieux. C'est faire preuve d'une grande ignorance de la manière dont les annales officielles de la Chine sont rédigées, que de supposer que les auteurs de ces annales se sont trompés à ce point de *reculer de six ans* un événement tel que celui de la reddition de l'une des villes les plus importantes de l'empire.

Tout ce que l'on peut dire pour faire concorder le récit de Marc Pol avec celui des historiens chinois, c'est de supposer que ce fut dans leur *premier voyage en Chine*, que les deux frères Poli proposèrent au grand khân les machinistes en question, qui étaient à leur service, et qu'ils ne durent pas ramener avec eux en Europe, puisqu'ils devaient retourner dans ce pays, près de Khoubilaï-Khân, pour lui rendre compte de leur mission. Dans tous les cas, les rédactions du *Livre de Marc Pol*, dans lesquels on le fait figurer au siége de Siâng-yâng, ne méritent sur ce point aucune créance. Nos deux plus anciens manuscrits ne le mentionnent pas.

S'il fallait s'en rapporter à un chapitre de la rédaction italienne de Ramusio (l. 2, ch. 8), qui ne se rencontre dans aucune des rédactions françaises du livre de Marc Pol, ce dernier se serait trouvé présent à Péking (2) lors de la conspiration qui se forma en 1282 contre le ministre des finances Ahama ou Ahmed, détesté pour ses crimes et ses nombreuses concussions, et assassiné au palais par un des conseillers même de Khoubilaï-Khân. Les détails de la conspiration, du meurtre d'Ahmed par le principal des conjurés, le supplice de ce dernier, la colère de Khoubilaï-Khân en apprenant cette nouvelle, les révélations qui lui furent faites sur la conduite de son ministre, les châtiments exercés ensuite sur les complices et les membres de sa famille, la confiscation des immenses richesses que ce ministre prévaricateur, natif de Samarkand, avait accumulées; tout cela est raconté dans Ramusio avec une telle exactitude, une précision telle qu'il n'y a qu'une personne ayant été sur les lieux et ayant eu en mains toutes les pièces de la procédure, comme les historiens officiels chinois, qui ait pu le rédiger. Ce fait suffirait à lui seul pour admettre, sans hésitation, que le *Polo* dont il est question dans les historiens chinois (3), à propos de l'affaire d'Ahama

que il (les Poli) auolent auecques eulx .lj. hommes qui estoient de leur mesgnie (*suite*) qui sauoient et entendoient de ce service aucune chose. L'un estoit crestien nestorin et l'autre estoit Alemant de Alemaigne, crestien. Si que entre ces .lj. et les autres .llj. deuant diz, en firent faire .iij. moult beaulx et moult grans, desquelz chascun gettoit la pierre qui pesoit plus de .iij.c. (300) liures chascune, et la veoit l'en uoler moult loin, etc. »

(1) Ces détails n'ont été donnés, d'après les historiens chinois, que par le P. Gaubil, dans son *Histoire des Mongols*, page 155, et par Visdelou (*Suppl.* à la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, p. 188) sans indiquer leurs autorités; ils ne se trouvent pas dans les histoires chinoises que nous possédons. Le *Sou-Thoung-kien-kang-mou*, qui est l'histoire générale officielle, dit seulement, à l'année 1273 (K. 21, fol. 44), que le général « A-li-haï-ya (qui assiégeait la ville de Fan-tcing, située en face de Siang-yang) ayant reçu d'hommes du Si-yu (ou des contrées situés à l'occident de l'Asie) de nouveaux *phao*, ou engins à lancer des pierres d'après les principes qui leur étaient propres, il employa ces engins d'un nouveau modèle à réduire Fan-tching, qui succomba au printemps, à la première lune de l'année 1273; et *Siang-yang* se rendit à la deuxième lune de la même année, après avoir été battue en brèche par ces mêmes engins. » Les historiens chinois disent « que la galerie de bois intérieure d'un *phao* produisait un bruit comme celui du tonnerre (*chin louï*) (1). » Il paraîtrait, d'après cette description, que le projectile placé dans ces *nouveaux* engins de guerre était lancé par la *détonation* de la poudre, déjà connue en Chine, et non par le moyen de ressorts très-puissants, comme dans les catapultes.

(1) Ib. f° 43; et *Li-taï-ki-sse*, K. 97, f° 25.

(1) Cette date est la 10e année *tchi-yuen* du règne de Chi-tsou, et 9e année *hien-tchun* de Tou-tsoung des Soung, qui correspond à l'année 1273 de notre ère.

(2) « M. Marco si trovava in quel luogo. » (Ramusio, l. 2, ch. 8.)

(3) Voir *Yuen-sse*, K. 12, f° 7 et K. 205. Vie d'*Ahama;* — *Souh Thoung-kien-kang-mou*, K. 23, f°s 8-9; — *Li-taï-ki-sse*, K. 98, f° 6. — *Kang-kien-i-tchi*, K. 90, f° 16. — *Foung-tcheou-kang-kien-hoéi-tswan*, K. 15, f° 9.

ou *Ahmed*, et qu'ils disent avoir été chargé, avec deux autres personnages, par Khoubilaï-Khân (qui était alors à sa résidence d'été en Mongolie), de se rendre immédiatement avec des chevaux de poste à Ta-tou (*Péking*) pour instruire l'affaire et juger les coupables, est Marc *Polo* lui-même, d'autant qu'il dit, dans le chapitre de Ramusio, comme on l'a vu ci-dessus, qu'il *était sur les lieux*. Ce fut *Po-lo*, selon les historiens chinois, qui, ayant été interrogé par Khoubilaï-Khân, après l'instruction de l'affaire et le jugement des coupables, sur le compte d'Ahmed lui-même, révéla à l'empereur tous les crimes et les concussions dont son ministre s'était rendu coupable; ce qui fut, de sa part, un acte de courage et de justice.

On s'étonne de voir un fait aussi important omis dans les anciennes rédactions du Livre de Marc Pol, et n'être raconté que dans celle de Ramusio, qui ne parut qu'en 1559, deux cent trente-six ans après la mort du célèbre voyageur. Mais il se peut que des scrupules de délicatesse aient empêché Marc Pol de comprendre dans son livre aucun récit qui pouvait porter quelque atteinte à la haute réputation qu'il s'est attaché à faire en Europe au souverain mongol près duquel il était resté si longtemps; et les exactions exercées pendant neuf ans par son ministre des finances, ses extorsions journalières restées si longtemps impunies, ne sont certainement pas un éloge pour le souverain qui les toléra ou n'en fut pas instruit. On comprend donc que Marc Pol n'ait pas voulu livrer ces faits à la publicité. Mais il en avait sans doute fait une rédaction pour lui-même, qui, après sa mort, aura été trouvée dans ses papiers, ou recueillie de sa bouche, et qui aura passé ensuite avec une foule d'autres additions, moins authentiques, dans la rédaction italienne publiée par Ramusio. C'est, selon nous, la meilleure explication que l'on puisse donner du fait.

Après avoir réglé l'affaire de son premier ministre Ahmed, qui lui procura d'assez grandes ressources financières, Khoubilaï-Khân résolut de faire une nouvelle expédition contre le Japon et de conquérir le royaume de Mien. On peut supposer, d'après la manière dont Marc Pol raconte la dernière expédition (ch. 120-125) qu'il en faisait partie, non comme officier de l'armée expéditionnaire, mais comme attaché spécial, avec son titre « de commissaire en second du conseil privé ». Nous avons cru précédemment pouvoir induire du Livre même de Marc Pol que la première mission dont il fut chargé par Khoubilaï-Khân, depuis son arrivée en Chine, avait été pour ce même royaume de Mien, l'empire Birman de nos jours. Cette seconde mission de Marc Pol ne nous paraît pas moins certaine. L'expédition est placée par lui à l'année 1272; mais cette date ainsi que la plupart de celles qui sont données dans son livre sont erronées. Cela ne doit diminuer en rien la confiance qu'il mérite; car il lui était bien difficile, sinon impossible, d'établir d'une manière exacte la concordance des calendriers mongol ou chinois et européen. Pendant tout le temps de sa résidence en Chine, les dates des années, des mois et des jours ont dû être écrites par lui, soit d'après le calendrier chinois, soit d'après le calendrier mahométan; et pour réduire ces mêmes dates au calendrier européen en usage de son temps il dut éprouver les plus grandes difficultés, et par conséquent commettre beaucoup d'erreurs, sans compter celles de ses nombreux copistes, dont on le rend aussi responsable.

La rubrique du chapitre 121 du Livre de Marc Pol est ainsi conçue : « Cy nous dist de la bataille qui fu entre l'ost et le *mareschal* au grant kaan, et le roy de Mien. » Les historiens chinois donnent au chef de l'armée expéditionnaire mongole Siang-taour le titre de *roi* (*wâng*) (1); c'était le titre le plus élevé de la cour mongole correspondant parfaitement à celui de *maréchal*. Cet officier était d'origine mahométane, comme l'indique son nom (*Nacir* ou *Naçr-eddin*, le pèlerin religieux). Ce fut lui qui, par les dispositions habiles qu'il sut prendre, après avoir vu les chevaux de sa cavalerie fuir épouvantés devant l'armée, montée sur des éléphants, du roi de Mien, fit mettre pied à terre à tous ses cavaliers, attacher leurs chevaux aux arbres d'un bois voisin, dans lequel les éléphants de l'ennemi ne pouvaient pénétrer; et, cette opération faite, il les fit se précipiter sur l'armée du roi de Mien, qu'ils mirent dans une complète déroute. Ils purent ainsi, après la bataille, et à l'aide seulement des prisonniers de Mien, s'emparer de plus de deux cents éléphants qui s'étaient enfuis dans la forêt et qui ne pouvaient plus en sortir. C'est depuis cette bataille, nous dit Marc Pol, que le grand khân eut des éléphants dans ses armées.

Aucun historien chinois n'entre dans les détails nombreux et très-intéressants que donne Marc Pol sur cette bataille et la conquête du royaume de Mien, qui en fut la suite. On voit qu'il n'a pu écrire son récit que parce qu'il fut le témoin oculaire des événements qu'il raconte.

Les annales birmanes font mention de cette guerre. « En l'année 1281, y est-il dit (2), pendant le règne de Nara-thi-ha-padé, le 52e roi de Pagan (Pégou), l'empereur de Chine envoya une mission pour demander des vases d'or et d'argent comme tribut; mais le roi ayant mis à mort toutes les personnes qui composaient la mission, une puissante armée chinoise envahit le royaume de Pégou (*Mien* de Marc Pol et de l'histoire chinoise), prit la capitale en 1284, et poursuivit le roi qui s'était réfugié à Basséin (ville du royaume d'Ava). L'armée chinoise fut obligée de se retirer par suite du manque de

(1) *South Toung-kien-kang-moû*. K. 23, f° 14 v°.
(2) Voir *The journal of the Asiatic Society of Bengal*, febr. 1837, p. 121.

subsistances. » Cet extrait des annales birmanes est conforme aux annales chinoises, et ne laisse aucun doute sur la date erronée donnée par Marc Pol à l'expédition du royaume de Mien.

La dernière mission confiée à Marc Pol par Khoubilaï-Khân avant son départ de la Chine fut celle dans le royaume de Tsiampa, qui comprenait cette partie de la Cochinchine, voisine du Camboge. Il fit cette expédition par mer. La description qu'il donne de ce pays offre un intérêt tout particulier. « Sachiez (1) que quand on se part du port de *Çayton* (*Thsiouan-tchéou-fou*, dans la province de *Fou-kien*), et on nage (*navigue*) en occident uers garbin (*sud-ouest*) .m. v. c. (1500) milles, adonc uient l'en en vne contrée qui a nom *Cyamba*, qui moult est riche terre et grant; et ont roy par eulx et langaige aussy. Ilz sont ydolatres et font treu (*payent tribut*) au grant kaan d'oliphans, chascun an. Et autre chose ne lui donnent que oliphans. Et uous diray pourquoi ilz font ce treu.

« Il fu uoir que en l'an mil. cc. cens et .lxxviii. ans de Crist (1278), le grant kaan enuoya vn sien baron, que l'en appeloit *Sagatu*, atout moult grant gent a cheual et a pié sur ce roy de Cyamba. Et commença, cil baron, a faire moult grant guerre au roy et a sa contree. Le roy estoit de grant aage; et, d'autre part, il n'auoit mie si grant pouoir de gent comme cil baron. Et quant le roy uit que celluy baron destruisoit son regne, si en ot moult grant douleur. Si fist appareillier ses messaiges et les enuoya au grant kaan. Et lui dirent :

« Nostre seigneur li roys de Cyamba uous salue comme son lige seigneur; et uous fait assauoir qu'il est de grant aage, et que loing temps a tenu son regne en paix. Et uous mande par nous quil uuelt estre uostre homs, et uous donra (*donnera*), chascun an, treu de tant d'oliphans comme il uous plaira. Et uous prie doulcement, et uous crie mercy que uous mandez a uostre baron et a ses gens que ilz ne gastent plus son regne, et qu'il se partent de sa terre, laquelle sera, puis, en uostre commandement comme uostre que il la tendra de uous.

« Et quant le grant kaan oy ce que le roy li mandoit, si en ot pitie, et manda a son baron et a son ost qu'ilz se partissent de ce regne, et alaissent en autre pays pour conquerre. Et ceulx, dès maintenant qu'ilz orent le commandement du grant kaan, si le firent. Si que cilz roys deuint homs du grant kaan en ceste manière, et lui fait, chascun an, treu de .xx. oliphans les plus beaux et les graigneurs que il puet auoir en son pays.

« Or uous lairons a conter de ce; si uous dirons l'affaire du roy Cyamba.

« Sachiez que en ce regne nulle femme ne se puet marier si le roys ne l'a ueue deuant; et se elle lui plaist, il la prent a femme; et se elle ne lui plaist, il lui donne du sien tant que elle se puisse marier. Et sachiez que en l'an mil .ii. c. iiii. xx .xv. (1295) ans de Crist, fu messire Marc Pol en ceste contree; et a celluy temps auoit li roys .iii. cens .xxvi. (326) enfans, que masles, que femelles, et en y auoit bien .c. et .l. (150) qui pouoient porter armes.

« Il y a oliphans assez en ce regne. Et si ont grant bois d'un fust noir que l'en appelle ibenus (*ébène*), de quoy on fait arches (*coffrets*). »

Ici encore la date donnée par les manuscrits de Marc Pol pour son passage à Cyamba, aujourd'hui province de Saïgon, conquise par la France, est évidemment erronée. En supposant que ce soit à son retour en Europe qu'il y ait touché, comme à Java, à Ceylan et ailleurs, ce ne pouvait être en l'année 1295, donnée par lui comme étant celle de son séjour à Cyamba. Car la bataille navale entre la flotte vénitienne et la flotte génoise qui eut lieu près des côtes de l'Arménie, dans le golfe de Lajazzo, ou Layas, et où Marc Pol fut fait prisonnier par les Génois sur la galère qu'il commandait, et qu'il avait armée à ses frais, est placée, par la chronique de Jacopo d'Aqui, à l'année 1296. De la Cochinchine Marc Pol dut accompagner, avec son père et son oncle, la princesse mongole qu'ils avaient été chargés par Khoubilaï-Khân de conduire à la cour de Perse. Ils étaient partis de la cour de l'empereur Mongol vers 1292, puisqu'ils mirent deux ans pour se rendre à Tavris, comme il est dit au chapitre 18, et qu'ils arrivèrent à Venise en 1295 de Christ. Ils n'avaient cependant mis que trois mois pour faire la traversée du port d'embarquement en Chine jusqu'à Java (ch. 18).

Au surplus, Marc Pol, peu de temps avant son départ de Chine, venait de faire un voyage dans l'Inde, d'où il était retourné en Chine par mer, puisque c'est en racontant au grand khân les incidents de ce voyage par mer, que les envoyés du khân de Perse, Argoun, eurent la pensée de prendre la même voie pour le retour de leur mission. « Et entretant retourna messire Marc, d'Inde, qui estoit alez pour *ambassaour* (ambassadeur) du seigneur (Khoubilaï-Khân); et conta les diuersitez que il auoit ueues en son chemin, et comment il estoit alez moult par diuerses mers (ch. 17). » La description curieuse que Marc Pol donne de toutes les provinces maritimes de l'Inde prouve effectivement qu'il dut les visiter avec beaucoup d'attention.

Départ de la Chine. — Après avoir passé dix-sept ans au service du souverain mongol, et avoir rempli plusieurs missions importantes dans diverses contrées de l'Asie, indépendamment des années passées à l'aller et au retour, en faisant pour ainsi dire le tour de cette grande partie du monde, alors presque complétement inconnue à l'Europe, Marc Pol revint dans sa patrie avec son père Niccolò Polo, et son oncle Matteo Polo, en conduisant, comme nous l'avons dit, à la cour de Perse, la princesse mongole

(1) Ch. 161.

destinée à Argoun, qui était mort avant leur arrivée. La princesse alors fut remise à Gazan, son fils, qui ne lui succéda pas immédiatement; Kaïkhâtou, le frère d'Argoun, ayant été placé sur le trône par quelques généraux, le 22 juillet 1291, il fut étranglé le 23 avril 1295. Comme c'est ce Kaïkhâtou, que Marc Pol nomme *Chiato* (ch. 18), qui régnait à son arrivée en Perse, cette arrivée se place nécessairement entre ces deux dates; ce qui s'accorde du reste avec celle de son retour à Venise en 1295.

La navigation des mers de la Chine au golfe d'Ormus fut pour notre voyageur et les autres passagers des plus périlleuses. Khoubilaï-Khân avait fait équiper pour eux quatorze navires à quatre mâts chacun, avec des vivres pour deux ans. Quelques-uns de ces navires avaient jusqu'à deux cent cinquante hommes d'équipage. « Et sachiez, sans faille, dit Marc Pol (ch. 18), que quant il entrerent en mer il furent bien .vi. c. (600) personnes, sans les mariniers. Tuit morurent, qu'il n'en eschappa que .xviii. (18). Il trouuerent que la seigneurie tenoit *Chiato* (*Kaïkhâtou*). Il lui recommandèrent la dame, et firent toute leur messagerie. Et quand les deux freres et messire Marc orent fait leur messagerie et tout l'affaire que le grant seigneur leur auoit commande pour la dame, il pristrent congie, et se partirent et se mistrent a la uoie. Et auant qu'il se partissent, Cogatra, la dame (la princesse mongole qu'ils avoient amenée de Chine) leur donna quatre tables d'or de commandement: les deux de gerfaus et l'une de lyons, et l'autre estoit plaine qui disoit en leur lettre (persane ou mongole) que ces trois messages feussent honneure et serui par toute sa terre comme son corps meismes; et que cheuaulx et toutes despenses et touz cous (toute escorte) leur fussent donnez. Et certes ainsi leur fu il fait; car il orent par toute sa terre toutes choses besoignables bien et largement. Car ie uous di sans faille que maintes fois leur estoient donne .cc. (200) hommes a cheual, et plus et mains, selonc ce que besoin leur estoit a aler seurement. Et que uous en diroie ie? Quant il furent parti, si cheuauchierent tant par leur iournees que il furent uenu a Trapesonde, et puis uindrent a Constantinoble, et de Constantinoble a Negrepont, et de Negrepont a Venisse. Et ce fu a .m. cc. iiii. xx. xv. (1295) ans de l'incarnation de Crist. »

Retour à Venise. — Arrivés à Venise, nos trois voyageurs, qui en étaient partis vingt-six ans auparavant, et qui avaient passé tout ce temps au milieu des populations asiatiques, eurent beaucoup de peine à se faire reconnaître par les parents et les connaissances qu'ils y avaient laissés. D'après Ramusio, qui avait recueilli ces faits par la tradition, les trois Vénitiens ressemblaient à des Tartares par leur costume, leur figure même et leur langage, qui était à peine intelligible, car ils avaient presqu'oublié leur langue maternelle, et ils ne la parlaient qu'avec un accent étranger et aussi avec un mélange de mots étrangers, sans doute mongols, ouïgours, persans et chinois qui étaient en usage à la cour de Khoubilaï-Khân. Mais ils ne tardèrent pas à reprendre les habitudes européennes et à être recherchés par toute la société distinguée de Venise. Ils étaient rentrés en possession de leur palais (qui existait encore du temps de Ramusio, deux cent cinquante ans après leur retour de Chine), où ils étalaient les richesses et les objets précieux qu'ils avaient rapportés de l'Asie; ce qui fit donner à leur palais le nom d'habitation des millionnaires, *corte dei Millioni;* et Marc Pol fut appelé *messer Marco Milione.* Il arma une galère à ses frais, en prit le commandement pour soutenir, en 1296, la flotte de Venise contre celle de Gênes dans le golfe de Layas, où il fut fait prisonnier et emmené dans les prisons de Gênes. Il y était encore en 1298, comme il nous l'apprend lui-même au début de son livre, dans un prologue qui mérite d'être rapporté ici, parce qu'il fait mieux connaître que tout ce que nous pourrions en dire le contenu et le caractère de ce même livre :

« Pour sauoir la pure uerite de diuerses regions du monde, si prenez ce liure et le faites lire; si y trouuerez les grandismes merueilles qui y sont escriptes de la grant Hermenie et de Perse, et des Tartares et d'Inde; et de maintes autres prouinces, si comme notre liures uous contera tout par ordre apertement; dequoi Messire Marc Pol, sages et nobles citoiens de Venisse, raconte pour ce que il le uit. Mais auques y a de choses que il ne uit pas, mais il l'entendi d'hommes certains par uerite. Et pour ce mettrons nous les choses neues pour neues, et les entendues pour entendues, a ce que que nostre liure soit droit et ueritables, sans nul mensonge. Et chascuns qui ce liure orra, ou lira, le doie croire, pour ce que toutes sont choses ueritables. Car ie uous fais sauoir que, puis que nostre Sires Diex fist Adam, nostre premier pere, ne fu onques homme de nulle generation qui tant sceust ne cerchast des diuerses parties du monde et des grans merueilles, comme cestui Marc Pol en sot. Et pour ce, pensa que trop seroit grand maulx se il ne feist mettre en escript ce qu'il auoit ueu et oy, par uerite, a ce que les autres gens, qui ne l'ont ueu ne oy, le sachent par cest liure. Et si uous di qu'il demoura a ce sauoir, en ces diuerses parties, bien .xxvi. ans. Lequel liure puis demorant en la carsere de Jenes (*prison de Gênes*), fist retraire par ordre a Messire Rusta Pisan, qui en celle meisme prison estoit, au temps que il couroit de Crist. m. cc. lxxxxviii. ans de l'Incarnation. »

Sorti des prisons de Gênes et rentré à Venise avec son livre *rédigé* en français sous sa dictée par Rusta Pisan, appelé plus communément Rusticien de Pise, dont nous avons déjà parlé, Marc Pol fut nommé membre du grand conseil de Venise. Il fut, sans doute jusqu'à sa mort,

arrivée en 1323, « le meilleur citoyen de Venise », comme le dit l'un de ses plus anciens copistes. Dans son testament, conservé avec ceux de ses oncles, à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et que M. V. Lazari a publié (1) (lequel testament est daté du 9 janvier 1323), on voit qu'il avait ramené avec lui, de Chine, un serviteur tartare, c'est-à-dire *mongol*, auquel il donna la liberté avec plusieurs dons pécuniaires (2). On ignore ce que devinrent les lettres dont le grand khân l'avait chargé, ainsi que son père et son oncle, pour le pape, le roi de France, le roi d'Angleterre et le roi d'Espagne, dont il est question dans le chapitre 18 de son livre. Peut-être la nouvelle de la mort de Khoubilaï-Khân, arrivée en 1294, deux ans après leur départ, et qu'ils apprirent en Perse, les empêcha-t-elle de remplir leur mission. Il est à présumer, cependant, qu'ils firent part aux représentants de ces puissances, alors accrédités près de la république de Venise, des instructions que le grand khân leur avait données, et que l'état dans lequel se trouvait alors l'Europe aussi bien que la mort de Khoubilaï-Khân empêchèrent d'y répondre.

Le livre laissé par Marc Pol; sa grande influence sur la géographie du moyen âge, et sur la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb. — Le *Prologue* de ce même livre, rapporté ci-dessus, fait connaître son contenu : c'est une *Description historique de l'Asie* presque complète, de cette Asie orientale dont avant le *Livre de Marc Pol* on ne soupçonnait pas même l'existence en Europe. Aussi, à l'apparition de ce livre, la sensation qu'il produisit fut-elle très-grande. C'était, en effet, un nouveau monde, d'une étendue et d'une richesse merveilleuses, que Marc Pol révélait à l'Europe étonnée. La preuve la plus convaincante de l'influence de la lecture du *Livre de Marc Pol* (quoique répandu seulement par des copies manuscrites, plus ou moins altérées), c'est que la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb est due à la lecture du livre du célèbre voyageur. « Comme chaque jour, dit M. Walkenaër, dans sa notice de Marc Pol, les notions sur les pays décrits par Marco Polo confirmaient de plus en plus ce qu'il avait dit, les cosmographes les plus instruits s'en emparèrent; et malgré la brièveté et le peu d'ordre de ses descriptions, ils dessinèrent, d'après elles, sur leurs cartes, comme d'après les seules sources authentiques, toutes les contrées de l'Asie, à l'orient du golfe Persique, et au nord du Cathay, et des monts Himalaya, ainsi que les côtes orientales d'Afrique. De cette manière, les idées erronées des anciens sur la mer des Indes, leurs noms, depuis longtemps hors d'usage, reparurent. La science se trouva régénérée; et quoique encore imparfaite et grossière, elle fut en harmonie avec les progrès des découvertes et les langues usitées à cette époque. On vit paraître *pour la première fois* sur une carte du monde la Tartarie, la Chine, le Japon, les îles de l'Orient et l'extrémité de l'Afrique, que les navigateurs s'efforcèrent dès lors de doubler. Le Cathay, en prolongeant considérablement l'Asie vers l'est, fit naître la pensée d'en atteindre les côtes, et de parvenir dans les riches contrées de l'Inde en cinglant directement vers l'occident. C'est ainsi que Marco Polo et les savants cosmographes qui les premiers donnèrent du crédit à sa relation ont préparé les deux plus grandes découvertes géographiques des temps modernes : celle du cap de Bonne-Espérance et celle du Nouveau Monde. Les lumières acquises successivement pendant plusieurs siècles ont de plus en plus confirmé la véracité du voyageur vénitien; et lorsque enfin la géographie eut atteint, au milieu du dix-huitième siècle, un haut degré de perfection, la relation de Marco Polo servit encore à d'Anville pour tracer quelques détails du centre de l'Asie. »

On voit dans les rapports adressés par Christophe Colomb au roi et à la reine d'Espagne, et datés du nouveau continent qu'il venait de découvrir, que son imagination était toute pleine du *Livre de Marc Pol*, et que toutes les terres nouvelles qu'il découvrait dépendaient du Cathay ou de la Chine. En voici quelques passages : « Cette présente année 1492 (janvier) *d'après les informations que j'avois données à vos altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé le grand kan*, ce qui veut dire en notre langue vulgaire *roi des rois;* et *de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avoient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent* (voir le passage de Marc Pol cité précédemment colonne 638). »

Colomb voit *Zipangu* ou le Japon, dans l'île de Cuba, qu'il découvre une des premières; il croit que le roi de cette île, comme celui du Japon du temps de Marc Pol, *est en guerre avec le grand kan*. Il dit qu'*il faisait tous ses efforts pour se rendre auprès du grand kan;* qu'il pensait devoir habiter *dans les environs ou dans la ville du Cathay*, appartenant à ce prince, qui est fort puissante; qu'on tirera beaucoup de coton de ce pays de *Cipango* (Cuba), et qu'on le vendroit très-bien *dans les grandes villes du grand kan que nous découvrirons sans doute*. Il dit encore : « Lorsque j'arrivai à l'île de la Juana, j'en suivis la côte vers le couchant, et je la trouvai si grande que je pensais que c'était la terre ferme : *la province de Cathay* ».

(1) *I viaggi di Marco Polo veneziano*, tradotti per la prima volta dall'originale francese; Venezia, 1847, p. 435.

(2) « Item absolvo Petrum famulum meum, *de genere Tartarorum*, ab omni vinculo servitutis ut Deus absolvat animam meam ab omni culpa et peccato, etc. » La servitude existait encore alors, car l'aîné des Poli, dans son testament en date du 3 août 1280, donne aussi *la liberté* à ses serviteurs : « Item omnes servos et ancillas *dimito liberos*. »

M. de Fréville, dans un *Mémoire sur la Cosmographie du moyen âge* (1), après avoir rappelé l'histoire de la copie du livre de Marc Pol donnée par ce grand voyageur à Thiébault de Cepoy; des copies de ce livre qui furent recueillies avec tant d'ardeur et de soin par Charles V, dont Charles de Valois était le bisaïeul, ajoute : « Il résulte de ces particularités intéressantes que les savants français (comme Nicolas Oresme) purent étudier, dès le commencement du quatorzième siècle, *la plus véridique de toutes les relations de voyages, et la mieux faite pour opérer une révolution dans les sciences géographiques.* »

Langue dans laquelle le Livre de Marc Pol *a été primitivement rédigé.* — Dans quelle langue l'ouvrage laissé par Marc Pol a-t-il été primitivement rédigé? Les uns prétendent, comme Ramusio, qu'il avait été rédigé en latin sous la dictée de Marc Pol, et que ce premier texte avait été ensuite traduit en langue italienne vulgaire. D'autres, comme Grynæus, ont cru que le voyageur vénitien employa à la rédaction de son livre sa langue maternelle, c'est-à-dire le vénitien. Cette dernière opinion a été la plus générale. Mais, chose remarquable, c'est un Italien, un éditeur de deux rédactions différentes du livre du célèbre Vénitien, le comte Baldelli Boni, qui le premier, en 1827, dans les prolégomènes de son livre intitulé : *Il Milione di Marco Polo* (2), a démontré, par la comparaison de son texte italien, remontant authentiquement à 1309 (puisque l'auteur du manuscrit publié par lui mourut cette année même), avec le texte en vieux français barbare publié en 1824 par la Société de géographie de Paris, que le manuscrit italien de 1309, le plus ancien connu, était une *traduction* du même livre faite sur la rédaction française. Il montrait que là où la rédaction française porte : « Et adonc voz conteron de les (pour *las*, *la*) *très* noble cité de Saianfu (3), le traducteur italien avait pris le superlatif *très* pour le latin *tres*, « trois », et avait traduit : « E conterovvi delle *tre* nobili città di Sajafu. » Ailleurs il prend le mot *bue*, « boue », pour le mot *bœufs*, et il écrit *buoi* (bœufs); *jadis*, adverbe, pour un nom propre : « *Jadis*, uno *re* (4). » Le texte même de Ramusio, publié deux cent trente-cinq ans après la mort de Marc Pol, et auquel l'éditeur s'est attaché à donner un cachet tout italien, porte encore des traces, cependant, de son origine française. Car dans la même phrase où le manuscrit Pucciano prend le mot *jadis* pour un nom de roi, le texte de Ramusio prend le mot *dor* (*d'or*, nom de la dynastie chinoise des Kin, ou *d'or*) pour un nom propre et porte : *un re chiamato Dor* (2e livre, ch. XXXI). MM. Paulin Paris (1), d'Avezac (2), Hugh Murray (3), Thomas Wright (4), Vincenzo Lazari (5) ont aussi fourni des preuves en faveur de l'*antériorité* de la rédaction française sur toutes les autres. On en trouvera encore de nouvelles dans l'édition que nous en préparons. Notre texte peut être considéré comme le seul texte authentique de Marc Pol, puisque c'est celui qui fut donné en 1307, à Venise, par Marc Pol lui-même à Thiébault de Cepoy, ainsi que le constate le préambule placé en tête de l'un de nos trois manuscrits, et dont une copie, ayant appartenu à Bongars, se trouve aujourd'hui dans la bibliothèque de la ville de Berne (6). Voici ce préambule, qui est une pièce importante dans la question.

« Vees cy le liure que monseigneur Thiebault, cheualier, seigneur de Cepoy (que Diex abssoille), requist que il en eust la coppie, à sire Marc Pol, bourgeois et habitans en la cité de Venise. Et ledit sire Marc Pol, comme très-honnourable et très-accoustumé en pluseurs régions, et bien morigéné; et lui, desirans que ce qu'il auoit néu fust scéu par l'vniuers monde, et pour l'onneur et reuerance de tres excellent et puissant prince monseigneur Charles, filz du roy de France, et conte de Valois, bailla et donna au dessus dit seigneur de Cepoy, la premiere coppie de son dit liure, puis qu'il l'eut fait; et moult lui estoit agreables quant par si preudhomme estoit annunciez et portez ès nobles parties de France. De laquelle coppie, que ledit messire Thiebault sire de Cepoy, cy dessus nommez, apporta en France, messire Jehan, qui fust son ainsnez filz, et qui est sires de Cepoy, après son décès, bailla la premiere coppie de ce livre qui oncques fust faite, puis que il fut apporté ou royaume de France, à son très-chier et très-redoubté seigneur monseigneur de Valois. Et, depuis, en a il donné coppie à aes amis, qui l'en ont requis. Et fut celle coppie baillée dudit sire Marc Pol audit seigneur de Cepoy, quant il ala en Venise pour monseigneur de Valois, et pour madame l'empereris sa fame, vicaire général pour eulx deux en toutes les parties de l'empire de Constantinoble.

(1) *Revue des sociétés savantes*, année 1860.

(2) Florence, 1827, 2 vol. in-4°; t. I, p. XII-XIV.

(3) Édition de la Société de géographie, ch. 145, p. 161. Notre rédaction porte : « Et vous conterons de la *tres* noble cite de Saianfu. »

(4) « Il codice Pucciano (cartaceo del secolo XIV) dice : « lo quale (Castello) fe fare *Jaddis*, uno re. » La voce *jadis*, che significa ; *già un tempo*, e che è presta francese, dimostra sempre più che il *Milione di Marco Polo*, fu *dettato in francese*, e che il transcrittore del codice Pucciano ritoccò la versione sull'originale francese. » (*Il Milione di Marco Polo*, t. I, p. 98).

(1) *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, t. XIX, année 1833, p. 23 à 31. — *Nouveau Journal asiatique*, t. XII, année 1833, p. 244-254.

(2) *Recueil de voyages* et de *Mémoires de la Société de Géographie de Paris*, t. IV, année 1839, p. 408-409.

(3) *Travels of Marco Polo;* Édimbourg, 1844, p. 25-29.

(4) *The travels of Marco Polo;* Londres, 1854. Introduction, p. 24 et suiv.

(5) *I viaggi di Marco Polo*, descritti da Rusticiano di Pisa, tradotti per la prima volta *dall' originale francese;* Venezia, 1847, p. XXII-XXVIII.

(6) Voy. Sinner, *Catalagus codicum mss. Bibliothecæ bernensis;* t. II, p. 455.

« Ce fut fait l'an de l'incarnation nostre Seigneur Jhesu Crist mil trois cent et sept, ou mois d'aoust. »

Cette pièce importante pour l'histoire du *Livre de Marc Pol* ne se trouve dans aucune rédaction de ses voyages publiée jusqu'à ce jour; elle n'existe, à notre connaissance, que dans deux manuscrits : l'un qui appartient à la Bibliothèque impériale de Paris, et l'autre (qui paraît en être la copie), à la bibliothèque de la ville de Berne. Ce dernier provient de Bongars, le célèbre auteur du livre intitulé : *Gesta Dei per Francos*. Mais dans le manuscrit de Berne, ce préambule, qui est en tête de celui de Paris, se trouve placé à la fin (1).

En dégageant les faits du style un peu embarrassé de ce préambule, qui est comme un certificat d'origine, on y voit 1° que la *rédaction française* du livre de Marc Pol, jointe à cette pièce, fut donnée par Marc Pol à Thiébault de Cépoy, à Venise même, en l'année 1307; — 2° que ce n'était pas une *traduction*, mais une *copie*, et même la *première* donnée par Marc Pol depuis la rédaction de son livre, pour être offerte en son nom à Charles de Valois, fils de Philippe le Hardi et frère de Philippe le Bel, dont Thiébault de Cépoy était le représentant à Venise; — 3° que cette *première copie* donnée par Marc Pol à Thiébault de Cepoy fut apportée par lui en France, mais ne fut pas remise à Charles de Valois par lui-même; — 4° que ce fut son fils aîné Jehan, qui donna à Charles de Valois la *première copie faite en France* de la *copie originale* faite à Venise, et donnée par Marc Pol à Thiébault de Cépoy; — 5° que sur la *première copie originale de Venise*, Jehan de Cépoy, après en avoir donné une *première copie faite en France*, à Charles de Valois, en donna *ensuite* d'autres *copies* à ceux de ses amis qui les lui demandèrent; — 6° que la *copie originale* de Venise, la *première de toutes*, donnée par Marc Pol lui-même, était restée entre les mains de Jehan de Cépoy, et lui servait à en faire des *copies* pour ses amis.

Il résulte aussi de là que la *rédaction française* du *Livre de Marc Pol*, dont l'origine est ainsi constatée, doit être considérée comme la seule rédaction *authentique* que l'on possède.

On a donc lieu de s'étonner que cette même rédaction n'ait trouvé jusqu'ici, depuis cinq siècles et demi, dans ces *nobles parties de France* où Marc Pol était si flatté de voir porter, par Thiébault de Cépoy, la *première copie* de son livre, rédigé en français, aucun éditeur pour répondre au vœu du célèbre voyageur. L'auteur et l'éditeur de cette notice ont entrepris de réparer cet injuste oubli, en publiant une édition française du livre de Marc Pol, d'après trois manuscrits inédits, dont deux ont appartenu à Jehan duc de Berry, mort en 1416, dont ils portaient la signature encore visible, ainsi que la mention : « *Ce livre est au duc de Berry* (signé) Jehan »; ce qui leur donne une date certaine (1). Ce texte original inédit, et qui peut être considéré comme un des monuments les plus curieux de notre vieille et naïve langue française, est accompagné des *variantes* principales des trois manuscrits inédits, et d'un *Commentaire géographique et historique* étendu, tiré en grande partie des écrivains orientaux, principalement des historiens chinois. Cette *première édition* du texte français original du Livre de Marc Pol sera digne, et du célèbre voyageur vénitien, et de cette *noble France*, comme il l'appelle, dont la langue naissante était déjà si belle et si répandue en Europe qu'il la préféra à toute autre pour faire rédiger sous sa dictée, par Rusticien de Pise, ce livre extraordinaire, qui fut nommé alors : *Le Livre des merveilles du monde* (2).

Bibliographie de Marc Pol. — Quoiqu'on ait donné jusqu'à ce jour au moins cinquante-six éditions, en diverses langues, du Livre de Marc Pol, toutes ces éditions sont rares et même difficiles à trouver dans le commerce. On peut les classer ainsi par langues : Éditions en langue italienne 23; anglaise 9; latine 8; allemande 7; française 4; espagnole 3; portugaise 1; hollandaise 1. Total 56.

Nous nous dispenserons d'énumérer ici chacune de ces éditions, dont Marsden et M. Lazari, dans leurs éditions anglaise (1818) et italienne (1847) de Marc Pol ont donné la nomenclature. Ces deux éditions avec celles du comte

(1) « Totum Marci Pauli Itinerarium absolvitur in nostro Codice, capitibus 194, paginis vero 180, seu foliis 90. In fine legitur : Explicit le Roumaman du grant kaan, de la grant cite de Cambalut. — Postea hæc leguntur. — Vees ci le livre, etc. » (Sinner, *Catalogus*, t. II, p. 455).

(1) L'un de ces deux manuscrits, le plus ancien, qui portait sur le dernier feuillet (numéroté 87) la mention ci-dessus, et qui est d'une belle écriture gothique, sur vélin, à deux colonnes, porte aussi, au bas du premier feuillet du texte l'*écusson de France* (trois fleurs de lis d'or sur fond d'azur) peint postérieurement aux enluminures; ce qui indiquerait qu'il aurait appartenu ensuite à Charles V et qu'il aurait fait aussi partie des livres de la tour du Louvre.

(2) Notre manuscrit coté A porte pour titre : *Le Devisement du Monde;* celui coté B, qui comprend plusieurs autres ouvrages, porte en tête de la main de Nicolas Flamel, la note suivante : « Ce livre est des merveilles du monde : c'est assavoir, de la Terre Saincte, du grant kaan, empereur des Tartars, et du pays d'Ynde; lequel livre Jehan, duc de Bourgoingne, donna à son oncle Jehan, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auviergne, conte de Poitou, d'Estampes, de Bouloingne, et d'Auvergne; et contient le dit Livre, six livres; c'est assavoir : *Marc Pol; Frère Oderic*, de l'ordre des frères Meneurs; le livre fait à la requeste du cardinal Taleran de Pierregort : *L'Estat du grant kaan;* le *Livre de messire de Mandeville;* le *Livre de frère Jehan Hayton*, de l'ordre de Premontré; le *Livre de frère Bieul*, de l'ordre des frères Prescheurs. Et sont en ce dit Livre deux cent soixante-dix histoires (ou Miniatures). » (Signé) N. Flamel.

La plupart des anciennes éditions italiennes ont pour titre : *De le meraveliose cose del Mundo.*

Baldelli Boni 1827) sont les plus importantes, par les notes qui s'y trouvent jointes. Mais la plupart de ces notes sont ou des hors d'œuvre ou des dissertations inutiles sur des suppositions erronées. La dernière édition française tronquée, publiée dans une collection de voyageurs anciens et modernes, est, sauf les gravures, au-dessous de toute critique.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice que par les paroles suivantes de M. Walkenaër : « Il ne faut pas s'étonner si la courte relation de Marco Polo a tant occupé les savants. Lorsque, dans la longue série des siècles, on cherche les trois hommes qui, par la grandeur et l'influence de leurs découvertes, ont le plus contribué au progrès de la géographie ou de la connaissance du globe, le modeste nom du voyageur vénitien vient se placer sur la même ligne que ceux d'Alexandre le Grand et de Christophe Colomb. » G. Pauthier.

Ouvrages cités.

POLO (*Gaspar-Gil*), romancier espagnol, né à Valence, vers le milieu du seizième siècle. Déjà versé dans la connaissance des langues savantes, il se rendit à Salamanque pour y continuer ses études de droit, et acquit beaucoup de réputation dans cette science. D'un génie aussi souple que ses connaissances étaient variées, il enseigna aussi le grec à l'université de Valence. Mais il est surtout connu, même dans sa patrie, comme le continuateur de la *Diane* de Montemayor. En effet, reprenant ce célèbre roman, sous le nom de *Diana enamorada*, il en a fait un ouvrage supérieur même à l'original, tant par l'invention de nombreux épisodes que par l'art avec lequel les vers sont intercalés dans le récit. Les pièces écrites en *quintillas* sont surtout remarquables par leur douceur et leur délicatesse, et permettent de placer Gil Polo au rang des premiers poëtes lyriques de l'Espagne. De là l'estime qu'en faisait Cervantes, lequel, dans la fameuse revue des livres de don Quichotte, dit à propos des trois *Dianes* qui s'y trouvent, que celle de Gil Polo semble écrite par Apollon même. L'exagération d'un tel jugement ne fait point de tort à cet ouvrage, aussi remarquable par la décence des caractères et des personnages que par la pureté et la propriété du style. On y trouve un épisode fort précieux, intitulé *Canto del Turia* (le Guadalaviar, qui passe à Valence), et dans lequel il célèbre tous les poëtes qu'a vus naître Valence, sa patrie.

Il est singulier qu'après avoir écrit un ouvrage qui en cinquante ans eut neuf éditions, qui fut traduit deux fois en français et en anglais, qui eut même les honneurs d'une version latine, Gil Polo n'ait plus composé qu'un petit nombre de pièces sans importance. La meilleure édition de la *Diana enamorada* est celle de Cerdà; Madrid, 1802, in-8°. Sur le droit, Gil Polo a laissé les ouvrages suivants : *De origine et progressu juris romani, deque jurisprudentum et imperatorum temporibus;* Valence, 1615; — *Schola juris;* — *Recitationes scholasticæ :* ces deux derniers très-estimés en Espagne.

E. Baret.

Ticknor, *Hist. of spanish liter.*

POLO, famille de peintres espagnols, parmi lesquels on distingue :

Polo (*Jacques*) dit *l'ancien*, né à Burgos, en 1560, mort à Madrid, en 1600. Il apprit la peinture à Madrid, dans l'atelier de Patrice Caxes, et acquit une juste célébrité, surtout comme coloriste. On cite parmi ses principaux ouvrages les *rois goths*, dont il fit les portraits pour la galerie royale; une *Madeleine pénitente*, aujourd'hui au Rosario, et *S. Jérôme châtié par des anges pour avoir pris trop de plaisir à lire Cicéron.*

Polo (*Jacques*) dit *le jeune*, né à Burgos, en 1620, mort à Madrid, en 1655. Il fut élève d'Antonio Lancharès et s'appliqua à imiter les grands maîtres vénitiens, dont il prit la couleur. Velasquez l'aida aussi de ses conseils. On remarque de lui à Madrid : une *Annonciation* pour la coupole de l'église Sainte-Marie; le *Baptême du Christ* pour les Carmes chaussés; les portraits des rois *Ramire II*, *Ordono II* et d'autres personnages historiques, à la galerie royale.

Polo (*Bernard*). Il vivait à Saragosse en 1680, et se distingua surtout par ses tableaux de fleurs et de fruits, encore très-recherchés. Ses paysages sont aussi fort bien traités. Il réussit moins dans la peinture historique.

Santos, *Descripcion del Escorial;* Madrid, 1698. — Mariano Lopez Aguado. *El real Museo;* Madrid, 1855. — Cean Bermudes, *Diccionario.*

POLONCEAU (*Antoine-Remi*), ingénieur français, né à Reims, le 7 novembre 1778, mort à Roche (Doubs), le 30 décembre 1847. Après de brillantes études au collége de sa ville natale, où son père exerçait les fonctions de subdélégué de l'intendant de Champagne, il fut admis, en 1797, à l'École polytechnique, et en 1799 dans le corps des ponts et chaussées. Attaché au service de l'ouverture des routes de France en Italie, à travers les Alpes, il fut spécialement chargé de l'étude et des travaux de la route du Simplon, dans le Valais. Ingénieur ordinaire de première classe en 1806, il reçut la mission de faire transporter au sommet du mont Saint-Bernard les blocs de marbre, du poids de 10,000 kil., destinés au monument que Napoléon fit ériger à la mémoire du général Desaix, dans l'église de l'hospice. Cette ascension offrait des difficultés et des périls dont on ne peut se faire une idée qu'en lisant la description détaillée qu'il en a laissée dans un mémoire écrit par lui-même, et qui a été publiée dans le *Magasin pittoresque*, en 1844. Envoyé dans le département du Pas-de-Calais, Polonceau y fit exécuter des travaux de navigation; et lorsque l'empereur décida l'ouverture de la route de Grenoble, en Italie, par l'Oysans, la vallée de la Romanche, la gorge de Malaval, le Lautaret, Briançon et le mont Ge-

nèvre, Polonceau fut désigné pour la direction de ces travaux. Nommé bientôt après, en 1812, ingénieur en chef du département du Mont-Blanc, il acheva la route du mont Cenis dans la Maurienne et en ouvrit une autre à travers le seuil escarpé qui borde les frontières de Savoie au passage des Échelles. Les événements de 1814, en séparant Chambéry de la France, l'appelèrent à une autre résidence, et le service du département de Seine-et-Oise lui fut confié. C'est alors qu'il proposa et qu'il essaya : 1° son procédé d'empierrement de Mac-Adam, qu'il perfectionna au moyen d'un rouleau de compression qui depuis a été adopté avec succès pour les routes macadamisées; 2° l'emploi du béton dans les constructions hydrauliques, en remplacement des pilotis, procédé aujourd'hui employé dans les travaux publics; 3° un système de pont à bascule plus simple que ceux en usage et qui a obtenu la préférence généralement. Il fut, vers cette époque, un des ardents promoteurs de l'établissement de la ferme-école de Grignon, domaine concédé par Charles X à la société organisée par Polonceau. Ce fut lui aussi qui conçut l'idée de la première école normale primaire supérieure pour former des institutions primaires et donner une bonne instruction pratique aux classes industrielles, école établie à Versailles par ordonnance royale du 11 mai 1831. En 1830, il fut nommé inspecteur divisionnaire et appelé au conseil général des ponts et chaussées. Le 31 mai de cette année, il avait pris un brevet d'invention pour un système de ponts en fer, et le 10 septembre 1831 un brevet de perfectionnement substituant la fonte au fer, et c'est d'après ce système qu'il construisit le pont du Carrousel à Paris, inauguré le 30 octobre 1834. Atteint d'une surdité assez grave, qui l'empêchait de se livrer aux travaux administratifs, il fut mis à la retraite, sur sa demande, le 1er janvier 1840. Toutefois il ne cessa pas de s'occuper des questions qui avaient fait l'objet de sa carrière, et retiré dans le Jura, il consacra ses loisirs à la publication de brochures sur différents sujets, tout en se livrant aux perfectionnements de l'agriculture, pour laquelle il avait toujours eu une vive prédilection. Voici la liste de ses principaux écrits : *Rapport sur les moulins à vent pour élever l'eau des puits;* in-8°, 1817; — *Moyens de prévenir les disettes en France;* — *Programme de l'institution royale agronomique de Grignon, fondée en 1827;* — *Notice sur les chèvres asiatiques à duvet de cachemire;* 1824; — *Recherches et travaux sur les constructions hydrauliques et l'emploi du béton en remplacement du pilotis;* 1829; — *Mémoire sur l'amélioration des routes et chaussées en cailloutis à la Mac-Adam;* 1834; — *Rapport sur l'amélioration du régime des eaux de la rivière de l'Yvette;* — *Notice sur les vaches suisses du canton de Schwitz;* — *Des pommes de terre destinées à la reproduction;* — *De la composition d'un nouvel enduit pour la conservation des eaux;* — *Des récoltes de foin;* 1845; — *Notice sur la compression des chaussées en empierrement par des cylindres de grand diamètre;* — *Mémoire sur le nouveau système de ponts en fonte suivi dans la construction du pont du Carrousel;* 1839; — *Considérations générales sur les causes des ravages produits par les rivières à pentes rapides et par les torrents, et sur les meilleurs moyens à employer pour y remédier;* 1847; — *De l'aménagement des eaux en agriculture, ou traité pratique des irrigations, du limonage et de l'établissement des étangs et réservoirs;* in-12, 1846; — *Note sur le débordement des fleuves et des rivières;* in-8°, 1847; — *Notice sur les cours d'eau qui font mouvoir les usines.* M. Ch.

Documents particuliers. — *Notice biographique sur A.-R. Polonceau,* par M. Hericart de Thury (*Annales de l'Agriculture française*), mars 1848, p. 276.

POLONCEAU (*Jean-Barthélemy-Camille*), ingénieur français, fils du précédent, né à Chambéry, le 29 octobre 1813, mort à Viry-Châtillon, près Paris, le 21 septembre 1859. Entré à l'école centrale, en 1833, il en sortit hors ligne, après trois années d'études, et fut attaché à la construction du chemin de fer de Versailles (rive gauche). On lui doit, en partie, les premiers plans des rotondes à locomotives, qui ont servi de modèle aux remises du même genre établies depuis lors en France. A la même époque, il inventa pour les halles rectangulaires un nouveau système de combles avec arbalétriers en bois ou fer et tirants en fer, dont il envoya un spécimen à l'exposition de 1837, lequel figura encore, avec de notables perfectionnements, à celle de 1855. Ce système est devenu l'un des plus usités pour la construction des grandes gares de chemins de fer, et l'application en est aujourd'hui universelle. Après un voyage d'études en Angleterre, dans lequel il visita, avec M. Perdonnet, les usines se rattachant à la nouvelle industrie des chemins de fer, il fut appelé à la direction de l'exploitation du chemin de Versailles, qu'il quitta au bout d'un an, pour devenir directeur des chemins de l'Alsace. Dans ce poste, il perfectionna les machines-locomotives et le matériel roulant, et améliora toutes les branches de l'administration. Après la révolution de 1848, il fut attaché au chemin de fer d'Orléans. Administrateur habile, il sut, par des mesures philanthropiques bien entendues, s'assurer le dévouement du nombreux personnel qu'il dirigeait. A l'exposition universelle de 1855, il fut membre du jury international et rapporteur de la commission des ateliers. Il était président de la société des ingénieurs civils et officier de la Légion d'honneur. Il a collaboré à plusieurs publications scientifiques, notamment au *Guide du mécanicien* et au *Portefeuille de l'ingénieur.* M. Champion.

Documents particuliers. — Aug. Perdonnet, *Camille Polonceau, notice biographique.*

POLTORATZKY (*Serge*) (1), bibliophile russe, né le 23 janvier (4 février) 1803, à Moscou. Il acheva ses études au lycée Richelieu, à Odessa, entra en 1820 dans l'école militaire de Moscou, et servit de 1823 à 1827 comme officier d'état-major. En quittant la carrière militaire, il se voua à l'industrie et surtout à son goût pour les livres, auquel se joignit bientôt celui des recherches bibliographiques et littéraires. Sa bibliothèque, rassemblée à Avtchourino, près de Kalouga, offre la plus riche collection de tout ce qui concerne la littérature russe et la Russie en général, ainsi que de tout ce qui a été écrit sur ce pays, son sol, son histoire et ses célébrités de tous genres. Ce précieux dépôt n'a été formé avec tant de soins qu'en vue d'une vaste encyclopédie, à laquelle il travaille depuis longtemps, une *Russie littéraire* à l'imitation de la *Bibliothèque historique* du P. Lelong et de ses continuateurs. Il est conservateur honoraire de la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg. On a de lui beaucoup d'articles et de notices littéraires ou bibliographiques insérés dans la *Revue encyclopédique* (1822-1831), *le Fils de la patrie* de Gretch (1823-1824), *les Feuilles littéraires* de Boulgarine, *le Télégraphe de Moscou* de Polevoï, le *Bulletin du bibliophile belge* (1847 - 1851), *l'Athenæum français* (1854), etc. Il a publié différents opuscules, et il a collaboré activement aux *Supercheries dévoilées* de M. Quérard, auquel il est venu plusieurs fois en aide avec une générosité que ce dernier s'est plu souvent à reconnaître.

Quérard, *La France littér.*, XI. — *Notice sur Serge Poltoratzky*; Paris, 1854, in-8°.

POLTROT (*Jean*), sieur de Méré, assassin de François, duc de Guise, exécuté le 18 mars 1563, à Paris. C'était un gentilhomme de l'Angoumois, qui avait été élevé comme page dans la maison du baron d'Aubeterre. Une partie de sa jeunesse s'était passée en Espagne, et sa facilité à s'exprimer dans la langue de ce pays l'avait fait employer comme espion dans la guerre contre les Espagnols. Il avait ensuite embrassé la religion de Calvin, et il s'était fortement compromis dans la conjuration d'Amboise. D'après La Popelinière, Poltrot était « un petit homme, mais d'esprit fort vif, tenant de l'esventé néantmoins, du téméraire et indiscret jusques à ne trouver rien impossible ». D'Aubigné l'accuse d'être « hasardeux et vantard », et il raconte qu'il « disoit à qui vouloit l'ouïr son dessein de tuer le Guisard, montroit des balles fondues exprès, et par là se rendoit ridicule ». Après avoir servi à Lyon dans les chevau-légers de Soubise, Poltrot passa dans la petite armée d'Andelot, campée autour d'Orléans, et de là il se rendit chez les catholiques, qui l'accueillirent sans défiance; il commença aussitôt son métier d'espion (janvier 1563). Après la victoire de Dreux, François de Guise était venu mettre le siége devant Orléans; et malgré l'activité des chefs huguenots, cette place était sur le point de succomber. Le duc, en attendant l'arrivée des canons de gros calibre, avait fixé l'attaque des îles de la Loire pour la nuit, du 18 février. Poltrot, instruit de ses desseins, crut qu'il était temps d'agir : il se prépara à l'assassiner par la prière. Le soir venu, il alla se poster au carrefour d'Olivet, où devait passer le duc, lui tira à six pas un coup de pistolet chargé de trois balles, l'atteignit près de l'aisselle, et s'enfuit à travers les bois de toute la vitesse de son cheval. Il courut toute la nuit, et se retrouva le lendemain à peu près à l'endroit où il avait commis le crime. Il s'arrêta dans une grange; son air effaré inspira des soupçons à quelques soldats, qui l'emmenèrent au camp. Conduit à Paris, il fut mis à la question, et accusa de complicité, au milieu des tortures, Coligny, Théodore de Bèze, La Rochefoucauld, Soubise et d'autres chefs protestants; devenu plus maître de lui, il démentit en partie ce qu'il avait affirmé. Par arrêt du parlement en date du 18 mars, il fut condamné à être tenaillé et tiré à quatre chevaux. La sentence fut exécutée le jour même; mais comme les chevaux ne pouvaient venir à bout de le démembrer, on détacha les bras et les jambes à coups de coutelas; on lui trancha la tête, et le corps mutilé fut réduit en cendres.

La Popelinière, *Hist. des guerres civiles.* — D'Aubigné, *Hist. univ.* — Haag frères, *France protest.*

POLUS, philosophe grec de la secte des sophistes, fut un contemporain de Socrate, et par conséquent vécut vers 400 avant l'ère chrétienne. Originaire d'Agrigente (Girgenti), il fut disciple du célèbre sophiste Gorgias, Sicilien comme lui. Dans le dialogue intitulé *Gorgias, ou de la rhétorique*, Platon met aux prises Socrate avec plusieurs disciples, parmi lesquels se trouve Polus. Une discussion s'engage entre Socrate et ce sophiste, et roule d'abord sur la nature et le caractère de la rhétorique. Mais bientôt, en s'élargissant, le débat se porte sur la question de savoir si l'homme injuste est heureux, et s'il ne vaut pas mieux subir l'injustice que la faire. Ce débat se termine par des conclusions peu favorables à la rhétorique, que Socrate accuse d'inutilité, à moins qu'elle ne nous serve à nous accuser nous-mêmes quand nous avons commis quelque injustice. Polus ne nous

(1) Son grand-père, *Marc* POLTORATZKY, né le 17 (28) avril 1729, dans la Petite-Russie, dut à sa belle voix d'avoir été appelé dans la chapelle impériale, dont il devint ensuite directeur. Il mourut le 13 (24) avril 1795, à Saint-Pétersbourg. — Son père, *Dmitri* POLTORATZKY, conseiller d'État, né en 1761, mort en 1818, forma dans son domaine d'Avtchourino un établissement agricole des plus florissants, et introduisit en Russie les nouvelles méthodes de culture.

Un de ses oncles, *Constantin* POLTORATZKY, né le 2 (13) mai 1784, à Saint-Pétersbourg, commanda une brigade d'infanterie à la bataille de Champaubert; fait prisonnier, il fut amené devant Napoléon, et eut avec lui une conversation d'un grand intérêt historique, et qui a été rapportée dans l'*Hist. de la campagne de 1814* (Péterab., 1836, 2 vol. in-8°, ou 1841, in-8°), du général Danilefski. De 1830 à 1842 il gouverna la province d'Iaroslaf.

est connu que par ce rôle que lui assigne Platon dans le dialogue mentionné. Il ne reste rien de lui. Il paraît cependant qu'en fidèle disciple de Gorgias il avait composé un ouvrage sur la rhétorique; car Platon met dans la bouche de Socrate les paroles suivantes : « A te dire la vérité, Polus, je ne regarde pas la vérité comme un art, mais seulement comme une chose que tu te vantes d'avoir réduite en art dans un écrit que j'ai lu récemment. » C. M.

Platon, *Gorgias*.

POLUS. *Voy.* POLE.

POLYANDER. *Voy.* KERCKHOVE.

POLYBE *de Cos* (Πόλυβος), médecin grec, vivait au milieu du cinquième siècle avant J.-C. Il fut un des principaux disciples d'Hippocrate, dont il devint le gendre; il fonda avec ses beaux-frères, Thessale et Dracon, l'école dogmatique en médecine. Lors de la grande épidémie qui désola la Grèce, il fut envoyé par Hippocrate dans diverses villes de ce pays pour y porter les secours de sa science. On s'accorde à lui attribuer un traité *Sur la nature de l'homme* et un autre, *Sur l'hygiène*, recueillis tous deux parmi les écrits hippocratiques, dont quatre autres encore sont regardés par plusieurs savants comme émanant de lui; ce sont : *Sur la nature des enfants; Sur les affections; Sur les affections internes; Sur les accouchements.*

Galenus, *Opera* (passim). — Choulant, *Handbuch der Bücherkunde für ältere Medicin.* — Littré, *OEuvres d'Hippocrate*, t. I, p. 345. — Smith, *Dictionary*.

POLYBE, homme d'État et historien grec, né vers l'an 210 av. J.-C., à Mégalopolis, où il mourut vers l'an 128. Il était fils de Lycortas, qui fut lui-même l'ami et le successeur de Philopémen. Ces deux hommes furent ses maîtres, et il semble avoir pris à tâche de continuer leur politique. Polybe appartient à cette génération qui fut témoin de la chute de la liberté grecque; jeune encore, il vit la domination étrangère approcher insensiblement. Par malheur, la question qui en ce moment-là même occupait la Grèce et y remuait les esprits, ce n'était pas celle de l'indépendance nationale; les Grecs, privés depuis longtemps d'institutions fixes, étaient tout entiers à discuter les formes du gouvernement, et se faisaient la guerre entre eux pour la prédominance de l'aristocratie ou pour celle du parti populaire. Dans toutes les villes deux factions se disputaient le pouvoir; aussi peu soucieuses l'une que l'autre de l'indépendance, elles appelaient également l'étranger, avec cette seule différence que la démocratie s'adressait à la Macédoine et l'aristocratie à Rome. Polybe fut du très-petit nombre d'hommes honnêtes qui, au milieu de ces querelles, songèrent encore à l'indépendance du pays. Il appartenait par sa naissance et par son éducation au parti aristocratique; on peut remarquer dans son livre qu'il ne néglige aucune occasion de montrer sa haine et son mépris pour la démocratie, qu'il appelle le parti des brouillons, et pour les tyrans qui dans les villes grecques se faisaient les chefs de la populace. Ces sentiments de Polybe nous expliquent sa haine contre la Macédoine, cette puissance qui avait le double tort à ses yeux de vouloir subjuguer la Grèce et de soutenir partout la démocratie et les tyrans. Mais Philopémen et Lycortas lui avaient appris aussi à se défier de Rome et à aimer la liberté. Il travailla comme eux, dans la première partie de sa vie, à opposer quelque obstacle à l'ambition romaine et à retarder le moment où son pays devrait obéir; il poursuivit, au sein même de la ligue, tous ceux qui se laissaient séduire ou acheter par Rome. Mais cette indépendance ne lui fut pas longtemps permise.

Lorsque la guerre de Persée commença, tout citoyen fut mis en demeure de choisir entre Rome et la Macédoine. Polybe serait volontiers resté neutre; mais les commissaires du sénat, qui parcouraient les villes, déclaraient hautement qu'ils n'admettaient pas de neutralité et que la tiédeur serait punie. Forcé ainsi de prendre parti entre deux puissances dont il redoutait également l'ambition, il se décida pour Rome. Il exerçait alors les fonctions de commandant de la cavalerie, ce qui était la seconde charge de la ligue achéenne. Il fut envoyé auprès du consul Marcius, alors en Thessalie, pour lui offrir le concours de toutes les forces de la confédération contre Persée. Ce qui ne laisse pas d'être assez singulier, c'est que trouvant l'armée romaine dans une situation périlleuse, il différa de s'acquitter de sa mission, et qu'il attendit pour le faire que le consul se fût tiré de ce mauvais pas. Marcius avait enfin franchi les montagnes qui gardent l'entrée de la Macédoine; il ne manqua pas de rejeter alors une offre qu'il aurait peut-être acceptée plus tôt. N'ayant plus besoin du secours de la Ligue, il ne voulut pas lui permettre de faire preuve de zèle, et il défendit formellement aux Achéens de fournir des auxiliaires à l'armée romaine. Ce fut Polybe lui-même qu'il chargea de porter à sa patrie cette singulière défense, et pour rendre cette mission encore plus compromettante, il ne lui donna pas d'ordre écrit. Lorsque Polybe se présenta devant l'assemblée des Achéens, ses ennemis ne manquèrent pas de lui demander la preuve de ce qu'il avançait, et le sommèrent de présenter les lettres du consul; comme il ne put pas les montrer, on crut ou on affecta de croire qu'il parlait en son propre nom contre les intérêts de Rome, et les traîtres vendus au sénat commencèrent à répandre des accusations contre lui. Vers cette époque, il chercha à renouer la vieille alliance de la ligue achéenne avec l'Égypte; ce pays était alors envahi par Antiochus Épiphane, et sa capitale même menacée; les ambassadeurs de Ptolémée demandaient sans retard l'envoi de quelques milliers de soldats achéens avec Lycortas et Polybe comme généraux. Polybe parla hautement pour qu'on soutînt une puissance depuis longtemps alliée; mais

les partisans de Rome se récrièrent unanimement, et s'opposèrent à ce qu'on envoyât des soldats en Égypte sans la permission des Romains. Leur avis prévalut, et tous les efforts de Polybe n'aboutirent qu'à le compromettre encore davantage. Suspect aux Romains, il était menacé ouvertement; le bruit se répandait déjà dans le Péloponnèse qu'il allait être accusé avec Lycortas d'être ennemi de Rome au fond du cœur. On attendait seulement qu'il donnât un prétexte à cette accusation, ou qu'une victoire décisive des Romains rendît tout permis à leurs partisans. Dès qu'on apprit la bataille de Pydna, on dressa en Achaïe, comme partout, une liste de suspects, et le nom de Polybe y figura entre mille autres. Deux commissaires romains se transportèrent aussitôt dans le Péloponnèse; introduits dans le sénat de la ligue, ils enjoignirent à l'assemblée de prononcer d'avance un arrêt de mort contre tous ceux qu'on trouverait avoir été secrètement favorables à Persée. Sur le refus de l'assemblée, ils se contentèrent de décider que tous les suspects seraient transportés à Rome pour y être jugés. C'est ainsi que Polybe et plus de mille Achéens furent déportés en Italie; on ne les jugea pas, mais on les retint dix-sept ans.

Ici commence la seconde partie de la vie de Polybe. A Rome il se lia avec plusieurs grandes familles, et surtout avec celle des Scipions, qui aimait les arts de la Grèce et s'entourait volontiers de Grecs. L'adoption avait fait entrer dans cette maison un fils de Paul-Émile; Polybe eut l'occasion de lui prêter quelques livres; ces livres amenèrent des entretiens; l'amitié naquit insensiblement, et enfin un jour Scipion Émilien, qui n'avait pas encore dix-huit ans, supplia Polybe d'être son maître : « Puissé-je, lui dit-il, voir bientôt le jour où tu me consacreras toute ton attention et tes soins, et où tu vivras avec moi; c'est alors seulement que je me croirai digne de mes ancêtres. » Polybe initia son jeune ami aux diverses connaissances de la Grèce, mais il eut soin aussi d'éloigner de lui la corruption que l'éducation grecque amenait presque toujours avec elle dans ces opulentes familles de l'aristocratie. Pausanias dit qu'il n'y avait rien de bon en Scipion Émilien qu'il ne dût à Polybe; en retranchant ce qu'il y a ici d'exagération évidente, on peut croire au moins que Polybe a contribué pour sa part à former ce grand et beau caractère qui réunissait en lui les meilleures qualités de la Grèce et de Rome. Ces dix-sept années furent aussi pour Polybe une sorte d'éducation nouvelle. Un si long séjour à Rome ne pouvait manquer de modifier les opinions qu'il s'était faites en Grèce. Il fut surpris, au sortir des agitations de son pays, de voir une cité où il n'y avait ni partis ni guerres civiles; et en effet il voyait Rome précisément à l'époque où les vieilles luttes du patriciat et de la plèbe avaient cessé, et où celles de la noblesse et des pauvres n'avaient pas encore commencé. Entre ces deux séries de guerres civiles, le peuple romain semblait se recueillir dans le calme et la paix intérieure, et se donnait tout entier à l'œuvre de la conquête du monde. Cette grandeur paisible, à laquelle rien ne ressemblait dans les villes grecques, fit naître chez Polybe un vif sentiment d'admiration. Celui qu'on avait amené comme un suspect et comme un adversaire vaincu devint bien vite l'ami de Rome. Il fut frappé de la supériorité des institutions romaines sur toutes celles des peuples qu'il connaissait; dès lors il lui parut que Rome avait droit à l'empire, et cette grande ambition qui tendait à l'assujettissement des peuples lui sembla légitime. Il se persuada même facilement que la domination romaine aurait pour effet d'étendre à tous ceux qui y seraient soumis le bienfait de ces institutions si sages et si bien ordonnées. Il la souhaita donc pour son propre pays. Et en cela il n'était pas traître envers la Grèce, car il était convaincu qu'en désirant le triomphe de Rome il désirait une chose utile à sa patrie. Cette domination et le calme qu'elle devait apporter avec elle lui paraissaient de beaucoup préférables à l'indépendance agitée des cités grecques et à la victoire presque inévitable de la démocratie. — Les Achéens envoyèrent successivement trois ambassades au sénat pour redemander les proscrits, et notamment Polybe. Il fallut les sollicitations de Scipion et une plaisanterie assez rude du vieux Caton pour que le sénat consentît à leur départ. Polybe rentra donc dans sa patrie vers l'an 150. Au bout de deux ans, le consul Manilius, qui était sur le point de passer en Afrique pour faire la guerre aux Carthaginois, envoya à la ligue achéenne l'ordre de lui envoyer Polybe à Lilybée; sa présence, disait le consul, importait à la république. Nous ignorons quel service on attendait de lui. Ce qui est certain, c'est qu'il obéit en toute hâte; mais, apprenant en chemin que les Carthaginois faisaient leur soumission et offraient des otages, il crut la guerre terminée, et revint dans le Péloponnèse. Il n'y resta pas longtemps. Ses concitoyens allaient s'engager dans une guerre contre les Romains; en vain il les adjurait de ne pas provoquer Rome et de ne pas lui fournir l'occasion de les asservir tout à fait. Ne voulant combattre ni dans l'armée romaine contre les Grecs, ni dans l'armée de l'Achéen Diœus contre ce qu'il regardait comme l'intérêt de la Grèce, il prit le parti de s'éloigner. Il se rendit auprès de Scipion Émilien, qui assiégeait alors Carthage; mais il ne paraît pas qu'il ait pris une grande part aux travaux de ce long siége; tout occupé de la grande histoire qu'il préparait depuis longtemps, il obtint du consul quelques vaisseaux, avec lesquels il explora le littoral de l'Afrique. C'est dans ce moment-là même que la Grèce, vaincue à Scarphée et à Leucopetra, perdait sa liberté. Polybe, revenant dans sa patrie, trouva Mummius dans les

murs de Corinthe. « Que devait faire alors un bon citoyen? dit-il dans son livre. Il devait servir la Grèce en l'excusant auprès des Romains, en voilant ses fautes, en travaillant à apaiser la colère du vainqueur. » C'est ce qu'il fit; tel fut le seul service que son admiration pour Rome lui permit de rendre à ses concitoyens; il tempéra les vengeances et adoucit le châtiment. Ce fut lui qui obtint le rétablissement des statues d'Aratus et de Philopémen, que l'on avait d'abord abattues, et qui sauva ainsi les dernières gloires de la Grèce. On lui fit l'injure de lui offrir une partie des biens confisqués; il refusa, et montra ainsi que son amour pour Rome était sincère et désintéressé. On sait que la ligue achéenne fut dissoute, et que la Grèce obéit dès lors à un préteur; mais chaque ville conserva un gouvernement municipal avec ses lois particulières. Ce fut Polybe qui fut choisi pour régler la forme de ce gouvernement et pour mettre la constitution de chaque ville en accord avec l'ordre nouveau que Rome voulait fonder. Il parcourut la Grèce en établissant partout des institutions aristocratiques. Il s'attacha d'ailleurs à calmer les haines et les regrets; il adoucit la sujétion; il concilia autant qu'il put la liberté avec l'empire: il habitua les vainqueurs à la modération et les vaincus à l'obéissance; il réussit enfin, comme il le dit lui-même, à faire aimer la domination romaine. La Grèce lui éleva des statues, comme elle eût pu faire à un homme qui l'eût sauvée; et sur l'une d'elles on lisait cette inscription : « La patrie n'aurait pas succombé si elle avait suivi les conseils de Polybe; et après sa chute elle n'a trouvé de ressources qu'en lui. » Le reste de sa vie fut consacré à la composition de son histoire et à des voyages. En 143 nous le voyons visiter l'Égypte, et Strabon rapporte une opinion remarquable de ce profond observateur sur le peuple égyptien. Il est probable qu'il revit Scipion Émilien et qu'il l'accompagna en Espagne; on sait du moins avec certitude qu'il écrivit l'histoire du siége de Numance. Il mourut dans sa patrie, à Mégalopolis, d'une chute de cheval. Lucien dit qu'il avait alors quatre-vingt deux ans.

Polybe a écrit cinq ouvrages : une *Vie de Philopémen*, qu'il cite dans son histoire et à laquelle il renvoie le lecteur; — un *Commentaire sur la tactique :* Arrien et Élien en font l'éloge; — un *Traité sur l'habitation sous l'équateur*, que Strabon mentionne; — l'*Histoire de la guerre de Numance*, dont Cicéron parle dans une de ses lettres. De ces quatre ouvrages il ne nous reste aucun fragment. L'œuvre capitale de Polybe c'est son *Histoire générale*. Il l'entreprit avec la pensée de faire l'éloge de la conquête romaine et « d'en expliquer les causes aux Grecs, qui ne les comprenaient pas ». Il voulut montrer « par quels moyens et par quelle sagesse Rome avait mis sous ses lois l'univers entier ». Son livre commence au moment où Rome conçoit le dessein de la domination universelle, et il s'arrête au moment où ce projet est presque réalisé par la prise de Carthage et de Corinthe. Il ne faut pas chercher dans le livre de Polybe le mérite du style; Denys d'Halicarnasse n'est pas aussi injuste qu'on le suppose quand il dit dans son livre sur l'élocution que Polybe n'entend rien à l'art d'écrire et qu'il est fort difficile de soutenir la lecture de son livre d'un bout à l'autre. Mais l'ouvrage a des qualités qui le faisaient apprécier des anciens; Cicéron l'avait en grande estime, et Tite-Live a prouvé le cas qu'il en faisait en le traduisant presque toujours lorsqu'il avait à parler des mêmes événements que lui. Polybe se distingue en effet par l'exactitude et par la recherche scrupuleuse de la vérité; on sait qu'il profita de son séjour à Rome pour se faire ouvrir les archives de la république et celles des grandes familles. Il se plaît à décrire les lieux dont il parle et à éclairer l'histoire par la géographie; il avait beaucoup voyagé, et il dit à ce sujet : « J'ose croire que je me suis rendu digne de l'attention des lecteurs curieux par les fatigues que j'ai endurées et les périls que j'ai courus, en voyageant en Afrique, en Espagne, en Gaule, pour offrir aux Grecs des descriptions plus vraies et des connaissances plus sûres. » Il s'attache à faire comprendre les batailles, et il se montre homme de guerre dans ses narrations; mais ce qui est plus précieux pour nous, c'est qu'il nous fait connaître les institutions des peuples et le caractère des hommes; il ne raconte pas en artiste, comme Hérodote; il cherche les causes des faits et en apprécie les résultats. Il prodigue les observations, et présente en quelque sorte la morale de chaque événement; car il veut que la lecture de l'histoire « soit une préparation à l'art de gouverner ». L'ouvrage comprenait quarante livres; les cinq premiers seuls nous sont parvenus intacts; nous avons des fragments étendus des douze suivants; il ne nous reste des autres que les extraits que Constantin Porphyrogénète en avait fait faire au dixième siècle, et ceux que le cardinal Maï a trouvés dans la bibliothèque du Vatican. L'édition la plus savante et la plus riche de notes est celle de Schweighæuser; Leipzig, 1792; la plus complète est celle que M. Dübner a publiée dans la Bibliothèque grecque de MM. Didot; elle contient plusieurs fragments inédits.

FUSTEL DE COULANGES.

Polybe, *passim*. — Tite-Live, XXVIII à XLV. — Plutarque, *Vie de Philopémen* et *Vie de Paul-Émile*.

POLYCARPE (Saint), évêque de Smyrne et martyr, mort le 23 février 166, dans cette ville. L'époque et le lieu de sa naissance sont inconnus; on sait seulement qu'instruit de la religion chrétienne par les apôtres eux-mêmes, il s'attacha plus spécialement à saint Jean l'Évangéliste, qui l'ordonna évêque de Smyrne, en 96. Polycarpe reçut saint Ignace lors de son voyage d'Antioche à Rome, et baisa respectueusement les fers de ce confesseur de la foi, son ami et son ancien condisciple; aussi Ignace pour dernière marque de

son affection écrivit-il plus tard aux fidèles de Smyrne et à Polycarpe lui-même. Ce dernier reçut en même temps des habitants de Philippes en Macédoine une lettre par laquelle ils le priaient de leur communiquer les lettres qu'il avait reçues de saint Ignace et toutes celles qu'il pourrait avoir de lui. Polycarpe se rendit aux désirs des chrétiens, et accompagna ce recueil si précieux d'une lettre toute remplie de l'esprit apostolique, que nous avons encore et qui a été révérée par toute l'antiquité. Vers 158, il fit un voyage à Rome pour conférer avec le pape Anicet, sur le jour où l'on devait célébrer la Pâque. Ils ne purent s'accorder sur ce point; mais ils convinrent qu'il ne fallait point pour cela rompre l'unité et que chacun continuerait à suivre l'usage de son église. Le séjour de Polycarpe à Rome lui permit de ramener à la foi un grand nombre d'hérétiques marcionites et valentiniens. De retour à Smyrne, il servit l'église de Jésus-Christ avec le même zèle, et l'éclat de sa vertu le faisait regarder comme le chef et le premier des évêques d'Asie. Il gouvernait depuis 70 ans l'Église de Smyrne lorsqu'il fut arrêté et qu'il versa son sang pour la foi avec un grand nombre d'autres fidèles. Son martyre est rapporté dans la lettre de l'église de Smyrne aux églises de Pont. Il ne nous reste de saint Polycarpe que la lettre aux Philippiens dont nous avons parlé. Elle fut d'abord imprimée en latin, à Paris, en 1498, in-fol., avec les écrits attribués à saint Denys l'Aréopagite, et onze lettres qui portaient le nom de saint Ignace. On la réimprima depuis dans différents recueils, à Strasbourg en 1502 et en 1520 et dans les bibliothèques des Pères de Cologne et de Lyon. Cotelier en donna une nouvelle version; Paris, 1672, in-fol. Elle se trouve en français dans le IV^e^ tome de la Bible de Desprez, 1717, in-fol. et in-12. On attribue à saint Polycarpe quelques autres écrits, comme une *Lettre* à saint Denys l'Aréopagite, citée par Suidas, un traité *De la mort de saint Jean l'Évangéliste*, un traité intitulé: *Doctrine de saint Polycarpe;* mais tous ces ouvrages sont apocryphes. H. F.

D. Ceillier, *Hist. des auteurs sacr. et eccl.*, t. I, p. 672 et suiv. — W. Smith, *Dictionary of greek and roman biography.* — Tillemont, *Mém. eccl.* — Fleury, *Hist. eccl.* — Cruciger, *Oratio de Polycarpi vita;* Wittemberg, 1543, in-8°.

POLYCLÈS (Πολυκλῆς), nom de deux statuaires grecs mentionnés par Pline et par Pausanias, mais d'une façon si vague qu'il n'est pas aisé de distinguer ce qui appartient en propre à chacun d'eux. Le premier Polyclès vivait dans la 102^e^ olympiade (vers 370 av. J.-C.), et se trouverait ainsi contemporain des plus grands sculpteurs de l'antiquité, Céphisodote, Praxitèle, Léocharès et Lysippe.

Quant au second Polyclès, il florissait dans la 155^e^ olympiade, c'est-à-dire vers l'an 170 avant notre ère. Bien que fils d'un statuaire athénien, nommé Timarchidès, il eut Stadieus pour maître dans son art. Ses œuvres ainsi que celles de Denys, son frère, furent transportées à Rome par Métellus avec les autres monuments de l'art grec. Selon Pline, on avait placé dans le temple de Junon la statue de cette déesse et celle de Jupiter, dues toutes deux aux soins réunis des fils de Timarchidès. Un passage du même auteur a fait attribuer à Polyclès seul la figure originale de l'*Hermaphrodite*, dont il existe une si admirable reproduction dans le musée du Louvre. Cet artiste aurait aussi exécuté quelques-unes des statues des Muses, en bronze. Il laissa des fils qui suivirent la même carrière que lui. P. L.

Pausanias, lib. VI, c. 4. — Pline, XXXIV, 8; XXXVI, 5. — Müller, *Archæol. der Kunst*, § 392. — Bœttiger, *Ueber die Hermaphroditen-Fabel und Bildung*, dans *Amalthea*, I, 342-86.

POLYCLÈTE (Πολύκλειτος), un des plus célèbres statuaires de l'ancienne Grèce. Ce nom a donné lieu à de nombreuses discussions, à cause de la difficulté où l'on est de savoir exactement à combien d'artistes il faut le donner, et quelles œuvres chacun d'eux a produites. Pausanias (lib. V, 6), en parlant de la statue d'un jeune homme, dit que c'était l'œuvre de Polyclète d'Argos, mais, ajoute-t-il, « non pas de celui qui a fait *la Junon* ». De son côté Pline (XXXIV, 8) mentionne un Polyclète de Sicyone, en attribuant expressément à celui-là les beaux ouvrages qui ont acquis à leur auteur la renommée d'un des plus grands maîtres de la statuaire antique. De ce qui vient d'être rapporté il résulte qu'il a existé dans une époque reculée trois sculpteurs du nom de Polyclète, deux d'Argos et un de Sicyone, ou plutôt, ce qui est probablement le cas, qu'il n'y en a eu que deux et que le Sicyonien, le plus fameux, fut aussi appelé l'Argien. En effet, les plus remarquables de ses productions, notamment *la Junon*, se trouvaient à Argos, et il n'est pas impossible que les habitants de cette ville lui aient conféré le titre de citoyen comme un tribut de reconnaissance.

Polyclète *de Sicyone* était élève d'Argéladas d'Argos; on pense qu'il florissait entre la 82^e^ et la 92^e^ olympiade (452 à 412, av. J.-C.), c'est-à-dire à une époque déjà illustrée par les talents de Myron, de Phidias, de Scopas, et d'Alcamène. La liste des travaux que l'on place sous son nom est assez étendue; mais, par suite des motifs que nous avons exposés, il n'est pas facile de les lui attribuer tous avec certitude. Au premier rang se présente la statue colossale de *Junon* assise sur son trône, statue qui décorait le temple de cette déesse à Argos, et que l'on estimait à beaucoup d'égards comme égale aux morceaux les plus achevés de Phidias. Toutes les parties nues en étaient d'ivoire, la draperie et les accessoires d'or fin. Bien qu'inférieure, pour les dimensions, au Jupiter Olympien d'Élis ou à la Minerve du Parthénon, ce n'en était pas moins, dans l'opinion des anciens,

l'œuvre par excellence de Polyclète. D'autres ouvrages, d'un caractère moins grandiose, ont concouru à établir d'une façon durable la renommée de cet artiste. Telles étaient ces figures de jeunes hommes dont l'un, délicat et charmant, appelé *Diadymène*, ceignait son front d'un bandeau, et l'autre, mâle et fier, *Doryphore*, portait une lance. Le groupe si animé des petits *Joueurs d'osselets* (Ἀστραγαλίζοντες), une *Amazone*, plusieurs *Athlètes* et *Canéphores*, étaient estimés à d'autres titres. Les *Canéphores*, par exemple, excitaient un tel enthousiasme que les étrangers, s'il faut en croire Cicéron (*In Verrem*, IV), faisaient le voyage de Messène pour les voir, et la maison qu'elles décoraient semblait appartenir à la cité entière. On faisait aussi du *Diadymène* le plus grand cas : la valeur vénale, au rapport de Pline, en avait été fixée à cent talents. Mais de toutes les productions de Polyclète aucune n'avait plus de droits à l'admiration que celle qui avait reçu le glorieux surnom de Κανών, la règle, le modèle par excellence, l'idéal. C'était une statue de proportions si exactes que les artistes y avaient recours comme à une sorte de loi, *lineamenta artis ex eo petentes, velut a lege quadam*, dit Pline. Quelle était cette merveille? On l'ignore. Quelques auteurs en ont fait honneur au *Doryphore*, et le motif de cette supposition, qui n'est pas sans fondement, est tiré de la réponse de Lysippe à ceux qui lui demandaient le nom de son maître : « Le *Doryphore* de Polyclète, » répliqua-t-il; mais la façon dont Pline s'exprime là-dessus rend douteuse une pareille attribution. Au reste, on ne comprend pas bien comment une œuvre unique ou spéciale pourrait servir de règle générale et invariable à des compositions d'un sentiment ou d'une ordonnance différents, et il est plus probable que le fameux *Canon*, que ce fût ou non le *Doryphore*, n'était autre chose qu'une sorte de type pour les ouvrages d'un semblable caractère.

Le plus beau titre de gloire de Polyclète est d'avoir été le rival de Phidias. Il l'emporta même une fois sur lui dans un concours artistique, d'où il sortit le premier, et il excella comme lui dans l'art toreutique. Avec Mycon, un autre de ses contemporains, il poussa l'excès de l'émulation jusque dans l'emploi des matériaux, préférant le bronze de Délos à celui d'Égine, qu'avait adopté son rival. Les anciens ont d'un commun accord décerné à Polyclète le renom d'un des maîtres les plus éminents d'un siècle fécond en grands artistes. Suivant Pline, il aurait seulement excellé dans le genre gracieux et léger; Varron prétend d'autre part qu'il avait gardé dans certaines de ses œuvres de la roideur, quelque chose de carré (*quadrata*), ce qui est le défaut propre à la période qui a immédiatement précédé Phidias, et que toutes d'ailleurs se rapportaient plus ou moins à un même type. C'est là un jugement qu'il est impossible aujourd'hui de contrôler, puisque par malheur on ne possède rien qui puisse avec assurance être attribué à Polyclète. Il n'est pas resté plus de vestige de ses travaux d'architecture, et il faut se borner à mentionner dans ce genre une rotonde (θόλος) et un théâtre, élevés l'un et l'autre à Épidaure. Sa gloire seule lui a survécu et, avec l'indication de quelques-uns de ses chefs-d'œuvre, le nom des élèves qu'il a formés, comme Alexis, Périclète, Deméas, Aristide, Athénodore, etc.

Le second Polyclète, natif d'Argos, était le frère de Naucydès, qui lui enseigna la statuaire. On le regarde comme l'auteur de deux statues célèbres décrites par Pausanias, *Jupiter Philius*, à Mégalopolis, et *Jupiter Milichius*, à Argos, ainsi que de quelques-uns des trépieds en bronze consacrés dans le temple d'Amyclée. P. L.

Pline l'ancien, Pausanias, Varron, Cicéron. — Müller, *Archæol. der Kunst.* — Smith, *Dict. of greek and roman biogr.* — Émeric David, *Vies des artistes anciens et mod.* — Braun, *Gesch. der griech. Künstler.*

POLYCLÈTE *de Larisse*, historien grec, vivait probablement à la fin du quatrième siècle avant J.-C. On croit qu'il n'est autre que ce Polyclète de Larisse qui eut pour fille Olympias, mère d'Antigone Doson, roi de Macédoine. Il a écrit une *Histoire d'Alexandre le Grand*, dont les quelques fragments qui nous ont été conservés par Athénée, Strabon, Plutarque, etc., ont été recueillis dans les *Scriptores rerum Alexandri Magni* de Müller, et dans les *Historicorum græcorum fragmenta*, publiés par M. A.-F. Didot.

Vossius, *Historici græci* (édit. Westermann). — Fabricius, *Bibl. græca.*

POLYCRATE (Πολυκράτης), tyran de Samos, né dans la première moitié du sixième siècle avant J.-C., mort en 522. Vers 532 il s'empara avec l'aide de ses deux frères, Pantagnote et Syloson, du pouvoir suprême dans l'île de Samos. Il leur laissa d'abord une part dans le gouvernement; mais peu de temps après il fit mettre à mort le premier, et bannit le second. Ayant équipé une flotte de cent vaisseaux, il se rendit maître de quelques îles voisines et même de plusieurs villes du continent. Il remporta une grande victoire navale sur les Lesbiens, qui, alliés aux Milésiens, avaient cherché à arrêter l'essor de son ambition, qui ne visait à rien de moins qu'à la soumission de toutes les îles de la mer Égée et des cités grecques de l'Ionie. Il conclut une alliance avec Amasis, roi d'Égypte, qui, dans la crainte que le succès merveilleux de toutes les entreprises de Polycrate ne fût suivi de quelque catastrophe inattendue, lui conseilla de prévenir l'envie des dieux par l'abandon d'un objet auquel il tiendrait le plus. Polycrate alors jeta dans la mer l'anneau, monté en émeraude, qui lui servait de cachet; quelques jours après, un pêcheur, ayant fait la capture d'un poisson d'une grandeur extraordinaire, vint l'offrir en don au tyran;

lorsqu'on ouvrit le poisson on y trouva l'anneau. Polycrate fit connaître à Amasis ce nouveau témoignage de la faveur des dieux; mais le roi d'Égypte en fut tout à fait alarmé, et rompit ses relations avec Polycrate. Tel est le récit d'Hérodote. Mais, comme le fait observer avec raison M. Groote dans le t. IV de son *Histoire de la Grèce*, il est beaucoup plus probable que c'est Polycrate qui abandonna l'alliance d'Amasis lorsque ce prince fut, en 525, attaqué par Cambyse. Le fait est qu'il envoya une quarantaine de vaisseaux renforcer la flotte de ce dernier; il y plaça les gens les plus hostiles à son gouvernement, et pria Cambyse de ne plus les laisser revenir à Samos. Ils échappèrent au sort qui leur était préparé, et allèrent à Sparte implorer secours contre leur perfide oppresseur. C'est à l'occasion de la harangue qu'ils prononcèrent devant l'assemblée des Lacédémoniens que ceux-ci répondirent qu'ils en avaient oublié le commencement et n'en avaient pas compris la fin. Les fugitifs s'étant exprimés par une pantomime énergique, les Lacédémoniens, qui avaient à se venger de quelques pirateries exercées contre eux par les Samiens, promirent de les ramener dans leur patrie; ils allèrent avec une flotte considérable, augmentée encore par plusieurs vaisseaux des Corinthiens, faire le siége de Samos; mais après quarante jours d'opérations inutiles, ils retournèrent chez eux. Polycrate, devenu plus puissant que jamais, fit exécuter à Samos plusieurs belles et grandes constructions; il appela à sa cour, remarquable par un luxe extraordinaire, les artistes et les poëtes les plus renommés. Anacréon surtout jouit près de lui de la plus grande faveur. Mais au milieu de cette prospérité tant vantée, Polycrate éprouva la fin la plus lamentable; le satrape de Sardes, Oroétès, qui nourrissait contre lui une inimitié profonde, par un motif sur lequel les plus anciens historiens ne sont pas d'accord, l'amena, par un habile subterfuge, à se rendre sur le continent, à Magnésie, et le fit aussitôt crucifier.

Hérodote, *Histoire*, liv. III. — Athenée, liv. XII. — Thucydide, I, 13. — Plass, *Die Tyrannen bei den alten Griechen*.

POLYCRATE, sophiste grec, né à Athènes, au quatrième siècle avant J.-C. Il étudia la rhétorique dans les écoles d'Athènes et de Chypre et l'enseigna ensuite dans sa ville natale; Zoïle fut un de ses disciples. Polycrate est cité parmi les hommes les plus renommés de son temps pour leur talent oratoire, par Denys d'Halicarnasse, qui néanmoins relève beaucoup de défectuosités dans son style. Ses écrits perdus aujourd'hui se composent de : Κατηγορία Σωκρατους, pamphlet écrit plusieurs années après la mort de ce philosophe; — Βουσίριδος ἀπολογία : les défauts de cette composition ont été notés par Isocrate, contemporain de Polycrate, dans son *Busiris*, qu'il lui adressa; — Εγκώμιον Θρασυβούλου; — Περὶ Αφροδισίων, poëme obscène, que Polycrate publia sous le nom de la poëtesse Philénis, dont il voulait ternir la réputation. Sprengel lui attribue le *Panégyrique d'Hélène*, écrit soit-disant par Gorgias.

Suidas. — Denys d'Halicarnasse, *Sur Isée* et *Sur l'élocution de Démosthène*. — Westermann, *Geschichte der griechischen Beredtsamkeit*. — Smith, *Dictionary*.

POLYDORE, sculpteur grec, né à Rhodes. Renommé pour son habileté, il aida Agésandre, qui fut très-probablement son père, dans l'exécution du célèbre groupe de Laocoon, dont la date, fixée généralement au règne de l'empereur Titus, nous fournit l'époque de la vie de Polycrate. Il sculpta encore, selon Pline, des statues d'athlètes, de guerriers, de chasseurs, etc.

Brunn, *Die Griechischen Künstler*. — Thiersch, *Epochen der bildenden Kunst bei den Alten*.

POLYEN LE MACÉDONIEN, écrivain grec, vivait au second siècle de notre ère. Il se fit un nom comme rhéteur habile et disert, et fut appelé souvent à plaider devant le tribunal impérial. En 163, étant déjà d'un âge avancé, il écrivit ses Στρατηγήματα, ouvrage dont les six premiers livres contiennent le récit des ruses de guerre des plus célèbres capitaines grecs; le septième raconte les stratagèmes employés par divers peuples barbares, le huitième et dernier ceux dont s'étaient servis plusieurs fameux généraux romains. Ce livre, dédié par l'auteur aux empereurs Marc-Aurèle et Vérus, est écrit d'un style clair et agréable; il est rempli d'anecdotes intéressantes, et on y trouve mentionnés plusieurs faits historiques importants, dont nous devons la connaissance à Polyen seul. Il est seulement à regretter que cet écrivain ait possédé un jugement critique peu exercé, qui lui a fait admettre plusieurs récits mal attestés. Ses *Strutagèmes* ont été publiés à Lyon, 1589, in-12; Leyde, 1690, in-8°; Berlin, 1756, in-12; Paris, 1809, in-8°, et traduits en français (Paris, 1739, 1743, 2 vol. in-12; 1770, 3 vol. in-12); en anglais (Londres, 1793, in-8°); en allemand (Francfort, 1793, 2 vol. in-8°).

Polyen a encore laissé quatre autres ouvrages, aujourd'hui perdus; ce sont : Περὶ Θηβῶν; Τακτικά; Ὑπὲρ τοῦ κοινοῦ τῶν Μακεδόνων, et Ὑπὲρ τοῦ Συνεδρίου.

Fabricius, *Bibl. græca*. — Schoell, *Histoire de la littérature grecque*. — Kronbiegel, *De dictione Polyæni*; Leipzig, 1770. — Smith, *Dictionary*.

POLYEUCTE, orateur athénien, vivait au quatrième siècle av. J.-C. Ami de Démosthène, dont il partageait les opinions politiques, il le seconda dans la lutte contre Philippe de Macédoine. Il fut plus tard l'adversaire de Phocion, qui se moqua publiquement de son excessive corpulence; il se vit de même en butte aux traits satiriques du poëte comique Anaxandride, qui lui reprocha son goût pour la bonne chère. Un fragment d'un de ses discours, lequel est dirigé contre Démade, nous a été conservé par Apsine.

Plutarque, *Phocion* et *Vies des dix orateurs*. — Ruhnken, *Hist. crit. orator. græc.* — Westermann, *Ge-*

schichte der Griechischen Beredtsamkeit. — Smith, *Dictionary.*

POLYEUCTE, premier martyr de l'Arménie, mort en 257. Il servait dans une légion romaine lorsqu'il fut converti à la foi chrétienne par un de ses amis nommé Néarque; quelque temps après il fut condamné à avoir la tête tranchée. On célèbre sa fête le 13 février.

Baillet, *Vies des saints.*

POLYGNOTE (Πολύγνωτος), un des plus grands peintres grecs, né dans l'île de Thasos, vers 490 avant J.-C., mort vers 426. Il appartenait à une famille d'artistes; son père, nommé Aglaophon, fut son maître dans la peinture. On suppose qu'après la conquête de Thasos par Cimon, dans la deuxième année de la 79e olympiade, 463 avant J.-C., il suivit le vainqueur à Athènes, où il obtint bientôt le droit de cité. Il avait alors à peine trente ans, et devait être déjà célèbre, puisque Cimon le jugea digne de son patronage. Grâce à cette protection, Polygnote fut employé à décorer les monuments, tels que le temple de Thésée, l'Anaceium et le Pœcile. On s'est étonné que le nom de Polygnote ne figurât pas parmi ceux des artistes qui décorèrent les monuments, encore plus magnifiques, élevés sous l'administration de Périclès et la surintendance de Phidias; mais Cimon était mort en 449, et le peintre de Thasos, privé de son patron, avait quitté Athènes. Tandis que Phidias travaillait au Parthénon, Polygnote ornait de ses peintures le temple de Delphes. Il revint cependant à Athènes vers 435 pour s'occuper de la décoration des propylées, qui fut un de ses derniers ouvrages. Il travailla aussi à Platée et à Thespies. Pline et Harpocration rapportent qu'il exécuta gratuitement toutes ses œuvres à Athènes. Il est probable qu'il montra le même désintéressement à Delphes, puisque les Amphictyons lui conférèrent l'hospitalité gratuite dans tous les États de la Grèce. On ne mentionne aucun de ses disciples; mais on sait qu'il eut beaucoup d'imitateurs, entre autres Denys de Colophon, et on ne saurait douter qu'il ait été le maître de son frère Aristophon et de son neveu Aglaophon.

Les principaux ouvrages que Polygnote exécuta pour les Athéniens furent ses peintures dans le temple de Thésée (ἐν τῷ Θησέως ἱερῷ, dit Harpocration, si l'on admet la correction de Reinesius, car le texte donne ἐν τῷ Θησαυρῷ, ce qui est difficile à comprendre), et dans le Pœcile, ou Portique peint. Cimon, après avoir terminé la guerre contre les Perses, eut l'idée de consacrer les dépouilles des ennemis aux embellissements d'Athènes; un de ses premiers soins fut de réparer et d'agrandir le portique qui s'étendait sur un des côtés de l'Agora et qui porta successivement les noms de Portique de Peisianax et de Portique peint ou Pœcile (ἡ ποικίλη στοά). Cette construction était une longue colonnade formée d'un côté par une rangée de colonnes, de l'autre par un mur. Ce fut sur cette muraille que furent placées les peintures de Polygnote, de Micon et de quelques autres artistes, exécutées sur des panneaux; elles avaient pour sujets *la bataille d'Œnoé, entre les Lacédémoniens et les Athéniens* (on en ignore l'auteur); *la bataille de Thésée et des Athéniens contre les Amazones* (par Micon); *la bataille de Marathon* (par Panœnus, attribuée aussi à Polygnote et à Micon, qui probablement y travaillèrent); *les Grecs après la prise de Troie rassemblés pour juger Ajax, coupable d'avoir fait violence à Cassandre* (par Polygnote); d'après la description de Pausanias, il semble que dans la peinture de Polygnote les chefs grecs assis pour le jugement formaient le centre de la composition; avec l'armée grecque groupée d'un côté, et de l'autre les captives troyennes, parmi lesquelles on distinguait Cassandre. On pense que l'artiste avait emprunté à la *Destruction de Troie* du poëte cyclique Arctinus son sujet, parfaitement approprié à la décoration du Pœcile, puisqu'il rappelait la première grande victoire des Grecs sur les Asiatiques. — Dans l'Anaceium, ou temple des Dioscures, Polygnote peignit *le Mariage des filles de Leucippe.* D'après une vieille légende consignée sans doute dans les poëmes cycliques, Phœbé et Hilœra, filles de Leucippe, furent enlevées le jour de leurs noces par Castor et Pollux. Nous possédons en bas-reliefs sur des sarcophages antiques trois ou quatre représentations de cette légende, qui suivant toute apparence sont des imitations du tableau de Polygnote. Rubens aussi a traité l'enlèvement de Phœbé et d'Hilœra dans un tableau qui se trouve à Munich; la fougue de son pinceau et le mouvement de ses personnages font un contraste complet avec la manière symétrique que Polygnote conservait même dans ses meilleures œuvres. On cite encore de cet artiste une peinture dans le temple d'Athéné à Platée, représentant *Ulysse vainqueur des prétendants*, et des peintures sur les murailles du temple de Thespies, dont le sujet est inconnu; mais son œuvre la plus célèbre était les peintures murales de la *Lesché* des Cnidiens à Delphes. Cette Lesché, ou lieu de réunion, était une cour quadrangulaire entourée d'une colonnade, à peu près comme les cloîtres modernes. Polygnote, chargé de la décoration du péristyle, emprunta ses sujets au cycle épique de la guerre de Troie. Il peignit sur le mur à droite *la prise d'Ilion* et *la flotte victorieuse s'éloignant des rivages troyens pour retourner en Grèce;* sur la muraille opposée, à gauche, il représenta *la descente d'Ulysse dans le monde inférieur.* Dans ces deux tableaux, ou plutôt dans ces deux séries de tableaux, les figures semblent avoir été arrangées par groupes successifs et sans aucun égard aux lois de la perspective, chaque figure portant écrit le nom du personnage qu'elle représentait. Pausanias n'a pas consacré moins de sept chapitres à la description de ces célèbres pein-

tures; mais ses indications, faites plutôt pour un guide du voyageur que pour un manuel d'archéologie, sont si imparfaites qu'elles ne donnent qu'une idée vague et insuffisante de l'œuvre de Polygnote; plusieurs artistes et antiquaires se sont efforcés de la restituer, ou du moins de résoudre les questions que soulève la description de Pausanias.

Cette simple liste d'ouvrages atteste la place éminente que Polygnote occupe dans l'histoire de la peinture. Contemporain de Phidias, il contribua comme celui-ci d'une manière décisive aux progrès de l'art, avec cette différence que Phidias atteignit dans la statuaire une perfection absolue, qui depuis n'a jamais été surpassée, ni même égalée, tandis que Polygnote n'atteignit qu'une perfection relative qui fut sinon surpassée, du moins dépassée par ses successeurs. Échion, Nicomaque, Protogène et Apelles, ne firent pas mieux, ni même aussi bien que lui dans son genre, mais ils firent autrement, et c'est le nouveau genre, créé ou perfectionné par ces artistes, qui est regardé aujourd'hui comme la véritable peinture. Cet art se compose, en grande partie, de la disposition pittoresque et dramatique des personnages, des illusions de perspective et de raccourci, des effets de lumière et d'ombre, de la diversité des tons et du coloris; or, rien de tout cela n'existait chez Polygnote, qui se contentait de représenter sur un seul plan, à l'aide de couleurs, des figures semblables à celles que le statuaire obtenait en relief sur une surface de marbre. On a remarqué avec raison que sa peinture était essentiellement sculpturale, et qu'elle différait beaucoup plus de la peinture savante et raffinée d'Apelles que des bas-reliefs de Phigalée et du Parthénon. Son grand mérite fut d'obtenir avec des moyens très-simples, et qui tenaient à l'enfance de l'art, des effets puissants, que toute l'habileté de ses successeurs ne put jamais atteindre. Si la disposition, les groupes des personnages restaient dans ses œuvres d'une simplicité primitive, chaque personnage pris à part était traité avec beaucoup de soin. Pline et Lucien s'accordent à louer l'élégance, la variété et l'éclat de ses draperies, l'expression et la beauté de ses figures. Pour apprécier toute la valeur de ces éloges, il faut se rappeler que dans la peinture antérieure à Polygnote, telle que nous la connaissons par les vases anciens, les personnages avaient des attitudes gauches et roides, que les figures n'étaient que des profils avec les lèvres closes et les yeux fixes, que les draperies formaient des plis parallèles. Polygnote donna la vie et la beauté à ces figures de convention; mais tout en se rapprochant de la réalité il maintint à ses personnages un caractère idéal. C'est même ce respect de l'idéal qui le distingue essentiellement de ses successeurs. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'épithète de ἠθικός, que lui donne Aristote. Ce philosophe l'explique clairement quand il dit (*Poét.*, 2) : « Polygnote représentait les hommes mieux qu'ils ne sont, Pauson, pires qu'ils ne sont, Denys tels qu'ils sont d'ordinaire » ; et quand il ajoute pour éclaircir sa pensée par un exemple emprunté à la poésie : « Homère représentait les caractères meilleurs que ceux des hommes ordinaires, Cléophon comme ceux des hommes ordinaires, etc. » Le rapprochement de Polygnote et d'Homère n'a rien d'étonnant. Le peintre de Thasos, comme Phidias, empruntait au père de la poésie grecque non-seulement ses personnages, mais la manière de les traiter. L'inspiration des deux grands artistes était épique, tandis que celle de Lysippe et d'Apelles était dramatique. Les premiers s'efforçaient de rendre la grandeur idéale, les autres cherchaient le mouvement et l'émotion. L. J.

Harpocration, Suidas, Photius, au mot Πολύγνωτος. — Platon, *Gorgias*, p. 448, b, et *Schol.* — Théophraste dans Pline, *Hist. nat.*, VII, 56. — Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 9. — Plutarque, *Timon*, 4. — Cicéron, *Brut.*, 18. Aristote, *Poét.*, VI, 5, édit. de Hermann. — Dion Chrysostome, *Orat.*, LV. — Quintilien, XII, 10. — Pausanias, I, 15, 22; IX, 4; X, 19, 25-31. — Lucien, *De Imag.*, 7. — Sillig, *Catalogus artificum*. — Böttiger, *Ideen zur Geschichte der Archæologie der Malerei*. — Diderot, *Correspondance*, vol. III, p. 270, édit. de 1831. — Riepenhausen, *Peintures de Polygnote à Delphes, dessinées et gravées d'après la description de Pausanias*. — Otto Jahn, *Die Gemälde des Polygnotos in der Lesche zu Delphi*; Kiel, 1841. — Ot. Müller, *Archæol. der Kunst*, 319; *Phidias*. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — *Dictionary of antiquities*, aux mots COLORS et PAINTING.

POLYHISTOR. *Voy.* ALEXANDRE (*Cornelius*).

POLYIDE, poëte, peintre et musicien grec, vivait au commencement du quatrième siècle av. J.-C. Estimé pour ses dithyrambes presque à l'égal de Timothée, il introduisit dans la musique plusieurs innovations qui eurent beaucoup de succès, comme le prouve un décret des habitants de Cnosse, qui nous a été conservé. Une de ses compositions poétiques avait pour sujet *Atlas*; il y avait travesti ce personnage en un berger de Libye et l'avait fait changer en pierre par Persée. Selon Welcker, il serait encore l'auteur d'une tragédie d'Iphigénie, dont Aristote cite des passages dans sa *Poétique*, et que ce philosophe attribue à un Polyide qu'il qualifie de sophiste.

O. Müller, *Gesch. der griech. Litteratur*, II. — Bode, *Gesch. der hellenischen Dichtkunst*, II et III. — Schmidt, *Diatribe in dithyrambicos*, p. 121-124. — Kayser, *Hist. tragicorum græcorum*, p. 318-322. — Bernhardy, *Grundris der Gesch. der griech. Litter.*, II. — Smith, *Diction.*

POLYIDE, médecin grec, vivait probablement au premier siècle de notre ère. Il a écrit un traité pharmaceutique, d'où Galien, Aétius, Paul d'Égine, Oribase et autres auteurs médicaux ont extrait plusieurs formules de recette.

Choulant, *Handbuch für die ältere Medicin*. — Sprengel, *Hist. de la méd.* — Smith, *Dict.*

POLYMNESTE, poëte et musicien grec, vivait vers le milieu du septième siècle avant J.-C. Fils de Mélès, natif de Colophon, il cultiva la musique dorienne, et fut l'inventeur d'un

nouveau *nome*, qui fut dénommé d'après lui. Il composa des élégies, qui servirent de modèles à Mimnerme, son compatriote, et des poésies érotiques, dont le caractère passionné fut ridiculisé par Aristophane et Cratinus; il écrivit aussi, à la demande des habitants de Sparte, un poëme en l'honneur de Thalétas.

Bode, *Gesch. der hellen. Dichtkunst*, II. — Ulrici, *Gesch. der hellen. Dichtkunst*, II. — Clinton, *Fasti hellenici*, I, ann. 665, 657 et 644. — Smith, *Dict.*

POLYSPERCHON, général macédonien, né dans la première moitié du quatrième siècle avant J.-C., mort après 303. Fils de Simmias, natif de la province de Stymphée, il servit avec éclat dans les armées de Philippe de Macédoine et d'Alexandre le Grand; à la bataille d'Arbèles il conduisit la division de la phalange, qu'il commandait depuis 332. Il continua à se distinguer dans les expéditions en Asie et dans l'Inde; il s'empara entre autres de la forte place de Nora. En 323 il fut chargé en second, sous Cratérus, de ramener en Macédoine les vétérans et les invalides de l'armée, et se trouva ainsi en Europe lors de la mort d'Alexandre, ce qui explique pourquoi il ne fut pas question de lui dans le partage des possessions d'Asie. Lorsque, peu de temps après, la guerre eut éclaté entre Perdiccas et Antipater, il fut chargé par ce dernier du gouvernement de la Macédoine et de la Grèce, et repoussa victorieusement l'attaque des Étoliens contre la Thessalie. En mourant Antipater (319) lui confia, à l'exclusion de son propre fils Cassandre, la tutelle des deux rois, Arrhidée et Alexandre, ce qui le plaçait à la tête de tout l'empire. Frustré dans ses espérances, Cassandre noua des intelligences avec Antigone, pour renverser Polysperchon, qui se prémunit contre cette ligue, en s'alliant avec Eumène; en même temps le régent abrita son autorité derrière le nom d'Olympias, la mère d'Alexandre, qu'il dédommagea des persécutions qu'elle avait éprouvées de la part d'Antipater. Il se concilia aussi les populations de la Grèce, en leur rendant une partie de leur indépendance et en les autorisant à abolir les gouvernements oligarchiques qu'Antipater avait institués. S'étant mis en marche pour s'emparer du Pirée et du fort de Munychie, qui étaient au pouvoir de Cassandre, il fut rejoint en Phocide par Phocion et autres membres de l'oligarchie athénienne, qui fuyaient la vengeance du parti démocratique; mais il les fit immédiatement livrer à leurs ennemis, en les exposant ainsi à une mort certaine. Il s'avança ensuite (318) sur Athènes, et entreprit, mais sans succès, le siége du Pirée, que Cassandre venait de ravitailler; abandonnant alors à son fils Alexandre la poursuite des opérations, il pénétra dans le Péloponnèse, dont toutes les villes se soumirent à lui, sauf Mégalopolis, qui résista à toutes ses attaques. Sur ces entrefaites, sa flotte, commandée par Clitus, fut entièrement défaite par Cassandre, qui parvint aussi à s'emparer d'Athènes. Ce revers fut suivi par la perte de toute la Macédoine, dont Cassandre se rendit maître avec l'aide de l'ambitieuse Eurydice, la femme du roi Arrhidée. Mais dès le printemps de l'an 317 Polysperchon, s'étant assuré du concours du roi d'Épire Éacide, rentra en Macédoine, et réussit à en chasser ses ennemis, grâce à l'influence d'Olympias, qui se déclara en sa faveur, mais qui exigea, en compensation, qu'il la laissât libre de satisfaire sa haine contre Eurydice, qui fut mise à mort ainsi que le malheureux Arrhidée. Il ne put non plus empêcher Olympias de faire égorger une centaine des principaux Macédoniens, anciens partisans d'Antipater. Profitant de l'exaspération générale produite par ces cruautés, Cassandre pénétra à l'improviste en Macédoine avec une armée considérable (316); il envoya son lieutenant Callas contre les troupes que Polysperchon avait rassemblées en Thessalie, et qui furent entièrement défaites près d'Azore. Polysperchon se retira avec les débris de son armée en Étolie, où il apprit la mise à mort d'Olympias et l'emprisonnement du jeune roi Alexandre. De là il gagna le Péloponnèse, qui était resté en grande partie au pouvoir de son fils, Alexandre, et il s'y maintint contre les troupes de Cassandre, qui en 315 envahirent ce pays. L'année suivante, ayant reçu des soldats et de l'argent d'Antigone, avec lequel il s'était ligué contre presque tous les autres généraux d'Alexandre le Grand, il s'empara d'Argos et de quelques villes de la côte orientale du Péloponnèse, et combattit avec succès une nouvelle tentative dirigée contre cette contrée par Cassandre, qui était parvenu à attirer à son parti Alexandre, le fils de Polysperchon. Mais en 323 ce dernier se vit enlever par Ptolémée, neveu d'Antigone, presque toutes ses possessions, sauf Corinthe et Sicyone. En 310 il décida Hercule, le fils d'Alexandre le Grand et de Barsine, à faire valoir ses droits à la couronne, et se rendit avec lui en Étolie, dont les habitants reconnurent ce jeune prince. Rejoint par beaucoup de ses anciens partisans, il réunit une armée de vingt mille hommes, et pénétra en Macédoine. Cassandre, qui s'avança pour l'arrêter, remarquant que ses troupes allaient se déclarer pour Polysperchon, entama avec lui des négociations secrètes, et l'amena à force de promesses et de flatteries à abandonner la cause d'Hercule, que Polysperchon fit empoisonner. Lorsque à la suite de ces conventions Polysperchon se rendit dans le Péloponnèse, dont Cassandre lui avait abandonné la possession, il ne réussit à réduire sous son autorité qu'une très-faible partie de ce pays. Il se trouva placé dès lors dans une position toute inférieure; son nom n'est plus cité qu'une seule fois par l'histoire; elle nous apprend qu'en 303 il assista Cassandre dans ses opérations en Grèce contre Démétrius de Phalère. Vaillant et habile capitaine, Polysperchon se montra moins ca-

pable dans l'art de la politique; il fut plus intègre que les autres généraux d'Alexandre; on doit lui reprocher d'avoir montré peu d'énergie cependant lors du meurtre d'Arrhidée, et de s'être rendu coupable de perfidie en faisant mourir l'infortuné Hercule. E. G.

Arrien, *Anabasis.* — Quinte-Curce. — Justin. — Diodore de Sicile (liv. XVII-XX, *passim*). — Flathe, *Geschichte Macedoniens.* — Mannert, *Geschichte der Nachfolger Alexanders der Grossen.* — Droysen, *Geschichte der Nachfolger Alexanders.* — Grote, *History of Greece.* — Smith, *Diction.*

POLYZÈLE, poëte comique grec, né à Athènes, vers la fin du cinquième siècle avant notre ère. Il écrivit quelques pièces dans la manière de l'ancienne comédie, et un plus grand nombre d'autres dans le goût de la comédie moyenne; voici les titres de quelques-unes d'entre elles : *Niptra; — Démotyndareos; — La naissance d'Aphrodite; — La naissance des Muses*, etc. Les fragments qui nous en restent se trouvent dans le recueil de Meineke (II, p. 867-872).

Meineke, *Hist. comicorum græc.* — Fabricius, *Bibl. græca.*

POMARANCIO (*Niccolo* CIRCIGNANI, dit le), peintre de l'école florentine, né à Pomarancio, près Volterra, mort après 1591. Il est probable qu'il fut élève du Titien, qu'il aida dans ses travaux à la grande salle du Belvédère du Vatican. Arrivé jeune à Rome, il y passa une partie de sa vie, et exécuta un grand nombre de fresques, parmi lesquelles nous citerons la coupole de Sainte-Pudentienne, *l'Éternel entouré d'anges* (tribune de S.-Giovanni-Paolo), *Saint Jean-Baptiste* (église de la Consolazione), et une série de trente-deux affreuses *Scènes de martyre* (à S.-Stefano-Rotondo), vigoureuses, mais peu soignées. Il est assez probable que le Pomarancio vint terminer ses jours dans sa patrie; car c'est parmi ses nombreux ouvrages conservés à Volterra que nous trouvons ceux qui doivent être attribués aux dernières années de sa vie. A S.-Giusto, une *Descente de croix* est signée *Nicolaus Circinianus di Ripomarance pingebat* A. D. MDLXXXX; et au Baptistère, sur une *Ascension*, l'un de ses meilleurs ouvrages, on lit : *Nicolaus de Circignanis Volaterranus pingebat* anno 1591. Indiquons encore dans cette ville, à la cathédrale, un *Père éternel*, seul reste des fresques dont il avait orné la tribune; à S.-Pietro in Selci, une *Annonciation*, tableau, et à Saint-François, une *Pitié*. Cet artiste se fit souvent aider par ses élèves, dont les plus connus sont Cristoforo Roncalli, surnommé aussi le Pomarancio, et son propre fils, *Antonio* CIRCIGNANI, qui, resté ignoré tant que son père vécut, se fit tout à coup avantageusement connaître par les peintures dont il enrichit une chapelle de Santa-Maria Traspontina à Rome; on y reconnaît une heureuse inspiration de la manière du Baroccio. A Florence, sous le portique de l'hospice de S.-Matteo, il a peint à fresque, en 1614, la *Dispute avec les docteurs*, le *Massacre des innocents*, l'*Adoration des Mages*, et la *Nativité*. Appelé dans son âge mur à Città di Castello, Antonio y passa plusieurs années, peignant pour les églises et les particuliers. On croit que parvenu à l'âge de soixante ans, il vint terminer ses jours, vers 1630, au village de Pomarancio, berceau de sa famille. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — *Guida per la città di Volterra.*

POMARANCIO (*Cristoforo* RONCALLI, dit le), peintre de l'école florentine, né en 1552, à Pomarancio, mort à Rome, en 1626. Élève du précédent, Niccolò Circignani, il fut dans sa jeunesse conduit à Rome par son maître, qui l'employa comme aide dans ses travaux. A la même époque, sous la direction d'Ignazio Danti, il travailla avec Tempesti, Raffaellino da Reggio, Palma le jeune et plusieurs autres à l'achèvement des loges de Raphael. Cette entreprise terminée, il peignit sur ardoise pour Sainte-Marie des Anges de Rome la *Mort d'Ananias et de Saphira*, œuvre capitale qui fut jugée digne d'être copiée en mosaïque pour la basilique de Saint-Pierre. Après avoir peint à Saint-Jean de Latran le *Baptême de Constantin*, à S.-Giacomo la *Résurrection de Jésus-Christ*, à Saint-Grégoire *Saint André*, l'une de ses meilleures productions, il fut appelé à peindre la coupole de l'église de Lorette, de préférence au Guide et au Caravage. Ce dernier se vengea en lui faisant balafrer le visage par un spadassin. La coupole de Lorette, dans l'exécution de laquelle Roncalli se fit aider par Jacometti, Pietro Lombardo, Lorenzo Garbieri et plusieurs autres, offre une grande variété et une grande richesse de composition. Bien que ces peintures aient beaucoup souffert, on y reconnaît encore des têtes d'une grande beauté. Roncalli avait peint aussi dans le trésor divers sujets tirés de la vie de la Vierge. Ces travaux lui valurent le titre de chevalier de l'ordre du Christ, qui lui fut conféré par Paul V. Le Pomarancio a travaillé encore en divers autres lieux du Picentin; c'est ainsi qu'on voit de lui un *Noli me tangere* aux Ermitani de S.-Severino; un *Saint François en prière* à Saint-Augustin d'Ancône; une *Sainte Palatie* à Osimo, et au palais Galli de la même ville un *Jugement de Salomon*, que Lanzi regarde comme son meilleur ouvrage à fresque. Pendant un assez long séjour qu'il fit à Gênes, il enrichit ses palais et ses églises de plusieurs beaux ouvrages, qui soutiennent la comparaison avec ceux des meilleurs maîtres du temps. Citons encore parmi ses tableaux : le *Martyre de saint Simon* à la Pinacothèque de Munich, et au Musée de Madrid *La Vierge pleurant sur le corps de son fils*. La manière du Pomarancio est très-variée, et rappelle tantôt l'école florentine, tantôt l'école romaine; quelquefois même elle approche de l'école vénitienne. Ordinaire-

ment son coloris est plus vif et plus brillant dans ses fresques que dans ses tableaux à l'huile. Dans les unes et dans les autres, quand le sujet le permet, il introduit de riants paysages, qui ne contribuent pas peu au relief du groupe principal. Malheureusement, à l'imitation de son maître, il se fit souvent aider par ses élèves; aussi plusieurs de ses ouvrages présentent-ils des parties faibles, qui les déparent. On lui reproche quelques irrégularités de perspective. E. B—N.

Lanzi. — Ticozzi. — Orlandi. — Pistolesi. — Al. Maggiore, *Le pitture d'Ancona*.

POMARÉ Ier (1), roi de Taïti, né vers 1743, mort en 1798. Il reçut en naissant le nom d'Otou; sa jeunesse se passa au centre de l'île; aussi les premiers navigateurs, qui visitèrent Taïti n'eurent aucune relation avec lui. Ce ne fut que le 26 avril 1773 que Cook obtint de visiter Otou à Oparée : il en reçut l'accueil le plus bienveillant. Le roi avait environ trente ans, une taille de six pieds anglais; il était très-bien fait et de bonne mine; sa barbe, ses longues moustaches, ses cheveux touffus et bouclés étaient noirs. Il paraissait d'une grande timidité, et refusa d'abord de rendre visite aux Anglais. Le 27 novembre 1774, Otou vit un second Européen, le capitaine espagnol Domingo Bonechea, qui ne crut pouvoir mieux reconnaître l'hospitalité des Taïtiens qu'en leur laissant deux missionnaires, les PP. Hieronimo et Narcisso. En 1779, Otou épousa Hidia, fille de son oncle Toutaha. Il fit étrangler le premier enfant de cette union pour conserver son rang; mais ayant voulu sauver son second enfant, il dut, selon la loi du pays, abdiquer et se contenter de la seconde place. Ce fut alors qu'il prit le nom de *Pomaré*, par allusion à un rhume qu'il avait contracté en combattant ses adversaires. Il continua à bien accueillir les Européens, entre autres Vancouver. Le 16 mars 1797, il remit le pouvoir à son fils. « Ce roi, dit Ellis, était doué d'une énergie opiniâtre et d'une rare sagacité. Il avait su régner jusqu'à sa mort sous le nom de son fils et malgré les lois du pays. La vie de ce monarque civilisateur avait été un long combat, et ce fut lui qui protégea les missionnaires en toute occasion. »

Pomaré II, né en 1781, mort le 7 septembre 1821. La cession qu'il fit aux missionnaires protestants du territoire de Matavaï, l'un des plus riches de l'île, fut la principale cause de la rébellion qui éclata en 1807. Il se réfugia dans l'île de Wahine, et y reçut le baptême, espérant que les Européens lui viendraient en aide. Cependant en 1813 les chefs insurgés, las de s'entretuer, le rappelèrent à Taïti; mais sa conversion fut un obstacle à sa réintégration. Une guerre d'extermination s'engagea entre les chrétiens et les idolâtres. L'île, autrefois si tranquille, si florissante, si peuplée, ne fut bientôt qu'un amas de ruines ensanglantées; la famine et la peste vinrent en aide au fer et au feu. Les massacres s'arrêtèrent enfin en 1817; mais l'archipel taïtien, qui au rapport de Bougainville contenait en 1768 plus de cent mille habitants, n'en comptait plus que seize mille lorsque Pomaré II reprit le pouvoir. Dès lors il se consacra au progrès du nouveau culte, non-seulement comme chef, mais comme apôtre. On lui doit la première traduction de l'Évangile en taïtien. Sur la fin de sa vie, il abusa à un tel point des liqueurs spiritueuses qu'il tomba dans un abrutissement presque complet et mourut d'hydropisie.

Pomaré III, son fils, lui succéda sous la tutelle de sa tante Pomaré-Wahine; il mourut en 1826, âgé de neuf ans.

* Pomaré (*Aimata*, connue sous le nom de), sœur du précédent, née en 1822. Peu à peu enhardie par l'exemple de sa mère, Hidia, et de sa tante Pomaré-Wahine, sous la tutelle de laquelle elle avait été placée, elle se livra à la dissolution la plus éhontée. Elle épousa un de ses parents, Pomaré. Bientôt la débauche gagna les classes inférieures. Pomaré, arrivée à sa majorité en 1832, menaça les missionnaires d'expulsion. Cependant en avril 1830 les missionnaires anglais obtinrent le monopole du bétail. A ces causes de troubles vint se joindre, en 1835, l'introduction dans l'île de missionnaires catholiques français. Expulsés en 1836, une expédition française les ramena en 1838, et le consul de France Marenhout obtint en 1842 de cinq chefs de l'île une déclaration par laquelle ils plaçaient l'île sous la protection de la France. Pomaré protesta contre cet acte, et quand arriva, en 1843, à Taïti la déclaration par laquelle Louis-Philippe acceptait ce protectorat, elle fit aussitôt amener le pavillon tricolore. L'amiral Du Petit-Thouars, chargé d'organiser le protectorat, publia une proclamation portant que la reine avait désormais perdu son droit de souveraineté. Cette mesure, contre laquelle l'Angleterre protesta, eut pour résultat de transformer en hostilités ouvertes la résistance des naturels, excités par le missionnaire-inspecteur protestant Pritchard. Divers engagements meurtriers eurent lieu, notamment le 17 avril à Maharea et le 30 juin à Rapapa. Du Petit-Thouars, voulant couper le mal dans sa racine, fit enlever Pritchard, et l'expulsa de l'île. L'Angleterre fit de cet acte d'énergie un *casus belli*. Cette affaire fut sur le point d'avoir les suites les plus graves; elle excita en France comme en Angleterre une extrême exaltation, et se termina de la part de la France par des explications et des paroles de regret pour les dommages dont se plaignait Pritchard et par la promesse d'une indemnité de 25,000 fr., qui ne fut jamais payée, le payement n'ayant pas été réclamé. Le nouveau gouverneur, M. Bruat, ne réussit pas à ramener la paix. La reine Pomaré, qui s'était retirée à Barabora, une des îles voisines, persista dans sa résistance. Le 7 janvier 1845, les Français arborèrent le pavillon

(1) *Pomaré* signifie *rhume* en taïtien.

du protectorat à Papéiti, et l'île Raïatéa fut mise en état de siége. La guerre continua ; mais le 17 décembre 1846 les Français s'étant emparés du fort Fatahua, la soumission de l'île fut complète. A la suite de longues négociations Pomaré accepta enfin le protectorat, mais réserva sa souveraineté entière sur les îles Huahéine, Raïatéa et Bolabola. Depuis lors les intrigues des missionnaires des deux religions n'ont cessé d'agiter le pays. En 1852 il éclata à Taïti une révolution, à la suite de laquelle la reine Pomaré fut expulsée et la république proclamée. L'intervention française rendit le trône à la reine, mais elle abdiqua en faveur de ses enfants (mai 1852). Son fils aîné, *Tamatoa V*, a été couronné, le 19 août 1857, roi de Raïatéa et de Tahaa ; le second est roi de Huahéine, et leur sœur, reine de Bolabola, a épousé Kamehaméa, roi des îles Sandwich. A. DE L.

Cook, *Voyages.* — Reybaud, *Voyage pitt. autour du monde.* — Duperrey, *Voyage de* la Coquille. — Dumont d'Urville, *Voyage dans l'Océanie.* — Domeny de Rienzi, *Océanie*, t. III, dans l'*Univers pittoresque.*

POMARIUS (*Samuel* BAUMGARTEN, en latin), controversiste allemand, né le 26 avril 1624, à Winzig (Silésie), mort le 2 mars 1683, à Lubeck. Il eut de la part de son père, qui était meunier, beaucoup d'obstacles à surmonter pour faire ses études classiques au collége de Breslau et aux universités de Francfort-sur-l'Oder et de Wittemberg. S'étant acquis de la réputation par ses leçons et par ses disputes philosophiques, il fut appelé comme pasteur à Magdebourg (1660), puis comme professeur de théologie à Eperies (1667). Il eut à essuyer bien des tribulations dans ce poste, et fut en 1673 obligé de le quitter lorsqu'on chassa tous les ministres protestants de la Hongrie ; il s'établit à Wittemberg, et de là à Lubeck en qualité de surintendant. Presque tous les écrits de Pomarius sont destinés à plaider en faveur de la communion luthérienne ; il eut à soutenir de fréquentes disputes avec les jésuites et même avec certains théologiens protestants. Nous citerons de lui : *De noctambulis ;* Wittemberg, 1649, 1650, in 4° ; — *De moderatione theologica ;* ibid., 1674, in-4° ; — *In epistolam S. Judæ commentarius ;* ibid., 1684, in-4°.

Moller, *Cimbria litter.* — Chaufepié, *Dict. hist.*

POMBAL (*Sébastien-José* DE CARVALHO E MELLO, comte D'OEYRAS, marquis DE), homme d'État portugais, né le 13 mai 1699, à Soura, près de Coïmbre, mort à Pombal, le 5 mai 1782. Son père, Manuel de Carvalho, était capitaine de cavalerie. Après avoir étudié le droit à Coïmbre, Carvalho servit dans la milice, mais il ne tarda pas à abandonner cette carrière, se maria avec Teresa de Noronha, nièce du comte dos Arcos, et fut en 1739 nommé envoyé extraordinaire à Londres, où il demeura jusqu'en 1745. La protection de la reine Marie-Anne-Joséphine, femme de Jean V, le fit nommer ensuite ministre plénipotentiaire à Vienne, poste qu'il ne conserva pas longtemps. Devenu veuf, le 7 janvier 1749, il épousa en secondes noces Léonore-Ernestine, fille du comte d'Aun. Ce mariage eut une heureuse influence sur sa fortune politique. Après la mort de Jean V (juillet 1750), sa veuve le proposa à Joseph I^er^, son fils, pour remplacer le premier ministre malade, et ce prince l'appela au ministère des affaires étrangères Les débuts de son administration furent brillants. Il prohiba d'abord l'exportation du numéraire, loi que les Anglais surent éluder cependant ; en second lieu il diminua le pouvoir de l'inquisition, et enfin réunit à la couronne un grand nombre de domaines qui en avaient été indûment aliénés. L'organisation de l'armée suivit de près ces mesures, puis vinrent l'introduction de nouvelles populations dans les colonies, la formation d'une compagnie des Indes et celle qui était spécialement consacrée au Brésil sous le titre de *Compagnie du Grand Para et du Maranham.* En vertu d'un traité d'échange signé en 1753, entre le Portugal et l'Espagne, la colonie portugaise du Sacramento devait appartenir à l'Espagne, tandis que le Paraguay, province sujette de nom à la couronne espagnole, devenait l'apanage du Portugal. L'exécution du traité éprouva de la part des Indiens une résistance et des difficultés dont on imputa le tort aux jésuites, créateurs des missions du Paraguay. Il en résulta des guerres et des vexations de toutes espèces, et ce fut la première cause de la disgrâce de la célèbre société auprès de Joseph I^er^ et de Carvalho, son ministre. Ce dernier fit nommer son frère, Francisco-Xavier de Mendonça, capitaine général de la province, et lui donna, dit-on, des instructions secrètes pour enlever aux jésuites le gouvernement de leurs missions, et pour les perdre, par ses rapports, dans l'esprit de son maître.

Ce fut dans ces circonstances qu'arriva, le I^er^ novembre 1755, le terrible tremblement de terre de Lisbonne. Carvalho déploya un courage, une activité, une énergie presque surhumaine ; mais le roi seul lui tint compte de ses efforts pour adoucir les malheurs publics : il le nomma comte d'Oeyras, le 6 juin 1756. Carvalho se servit de cet accroissement de puissance pour combattre avec plus d'audace non-seulement la noblesse, mais le peuple, qui s'était soulevé contre le monopole commercial du gouvernement, destiné pourtant à contrebalancer celui des Anglais. La révolte fut comprimée ; plusieurs grands furent exilés, et les jésuites, devenus les ennemis les plus implacables du premier ministre, confinés dans leurs maisons, le 16 septembre 1757. Une conspiration contre la vie du roi, qui éclata dans la nuit du 3 au 4 septembre 1758, lui livra enfin ses ennemis. Plusieurs membres de la haute noblesse, notamment le duc d'Aveiro, l'un des plus grands seigneurs du royaume, et chef de la conspiration, furent arrêtés, mis en jugement et exécutés devant la tour de Belem, le 13 janvier 1759. Quelques jésuites, accusés d'avoir trempé dans

cette conjuration, périrent dans leurs cachots ; et le P. Malagrida, qui avait prophétisé la mort du roi, fut condamné au feu par l'inquisition. Un terrible mystère enveloppe encore toute cette procédure aux yeux de l'historien ; mais la seule chose qui ne soit pas douteuse, c'est que le ministre de Joseph Ier continua son système d'intimidation, et par une exécution sanglante jeta l'épouvante parmi les grands de Portugal. Un décret royal, en date du 3 septembre 1759, avait banni tous les jésuites du royaume. Comme ils ne se pressaient pas d'obéir, le tout-puissant ministre les fit saisir par des soldats, embarquer de force et transporter dans les États de l'Église. Le pape s'étant plaint trop vivement de cette violence, Carvalho fit conduire le nonce apostolique à la frontière, en 1760. Une rupture entre le Portugal et Rome était imminente, lorsque Clément XIII mourut (1769). Clément XIV, qui abolit l'ordre des Jésuites, en 1773, rétablit la bonne harmonie entre le saint-siége et ce royaume. La guerre avec l'Espagne, qui avait éclaté en 1670, et qui n'eut d'autre cause que l'orgueil excessif avec lequel Carvalho traita cette puissance, l'engagea à réorganiser complétement l'armée portugaise et à élever de nouvelles fortifications sur les frontières. Nommé marquis de Pombal (17 septembre 1770), il s'appliqua à favoriser l'agriculture et à améliorer l'enseignement. Il voulait aplanir les marches du trône devant le jeune prince dom Joseph de Beïra, qu'il désirait voir succéder à son grand-père. La mort de Joseph Ier, arrivée le 24 février 1777, vint ruiner tous ses projets. Ce prince, parvenu au dernier terme de sa carrière, n'avait manifesté qu'un désir ardent : c'était de voir sa plus jeune fille, Maria-Bénédicte, unie à son petit-fils l'infant dom Joseph, prince du Brésil. Après avoir obtenu des dispenses de la cour de Rome, le mariage avait été célébré trois jours avant la mort de Joseph Ier.

Lorsque la jeune reine dona Maria eut été couronnée, le ministère fut changé, et le marquis d'Angeja devint président du trésor royal. Un des premiers soins de la reine fut d'ouvrir les prisons et d'en faire sortir les détenus politiques qui y étaient renfermés depuis si longtemps. Un spectacle douloureux frappa alors les habitants de Lisbonne, et la pitié populaire s'émut vivement en contemplant cette misère des cachots. Les ennemis de Pombal avaient compté sur un tel spectacle pour achever la réaction. Mieux que tout autre, Pombal avait apprécié sa situation réelle : il avait fait accepter sa démission des postes qu'il occupait, et s'était retiré au bourg de Pombal : ce fut d'abord une retraite honorable plutôt qu'un exil, puisque son traitement lui fut continué ; mais les choses ne tardèrent pas à changer de face. Une circonstance particulière hâta bientôt le dénoûment. Lorsque les prisons avaient été ouvertes, divers personnages impliqués dans l'affaire du duc d'Aveiro refusèrent de profiter de l'amnistie, et demandèrent la révision du procès. Le 10 octobre 1780, la reine ordonna cette révision, et dans la nuit du 3 avril 1781, après diverses contestations qui firent durer la sentence jusqu'à quatre heures du matin, des juges déclarèrent innocentes toutes les personnes, tant mortes que vivantes, qui avaient été tenues dans les cachots. Les persécutions contre l'ancien ministre recommencèrent plus vives et plus ardentes à partir du jour où la réhabilitation fut ordonnée. Le marquis de Pombal se vit déclaré criminel, et si ses ennemis ne purent obtenir que l'exécution de peines sévères suivît une pareille décision, il faut attribuer une telle modération à la condescendance de la reine, qui, prenant en pitié l'âge avancé de Pombal, ne voulut point le soumettre à une peine afflictive. On lui ordonna seulement de résider à vingt lieues de la capitale ; mais le peuple, à son tour, eut un arrêt à réviser, et il le fit avec cette concision d'expressions qui fait passer à la postérité ses décisions souveraines. Lorsque le vieillard paraissait dans le lieu où on l'avait relégué et où il mourut, les paysans ne l'appelaient pas autrement que le *grand marquis*. La petite chapelle du bourg de Pombal a longtemps renfermé son cercueil ; mais certaines haines politiques survivent aux jugements des nations, et les cendres d'un des plus grands hommes du Portugal ont été dispersées, et abandonnées, dit-on, aux animaux immondes ; mais il est vrai de dire que, par un décret du 10 octobre 1833, son médaillon a été replacé par ordre de dom Pedro sur le piédestal de la statue équestre de Joseph Ier à Lisbonne. [*Encyc. des G. du M.*, avec add.)

Mémoires du marquis de Pombal ; 1784, 4 vol. in-12 : traduction (attribuée à Gattei) de la *Vita di Seb.-Gius. di Carvalho ;* 1781, 4 vol. in-8°. Pombal y est traité avec une extrême sévérité ; mais ce livre est précieux en ce qu'il renferme une foule de pièces justificatives et officielles. — *Administration du marquis de Pombal ;* Amsterdam, 1787, 4 vol. in-12, travail judicieux, mais trop apologétique, attribué à Desoteur, baron de Cormatin. — *Anecdotes du ministère de Pombal ;* 1784, in-12. — *Archives littér. de l'Europe*, t. XI, p. 157. — F. Denis, *Le Portugal ;* dans l'*Univers pitt.*

POMET (*Pierre*), botaniste français, né le 2 avril 1658, à Paris, où il est mort, le 18 novembre 1699. Placé dès son enfance dans le commerce, il ne fut pas plus tôt hors d'apprentissage qu'il visita l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande, afin d'y acquérir une connaissance complète des substances médicinales. De retour à Paris, il ouvrit un magasin de drogues, et fit en peu de temps une fortune considérable. Ses talents lui méritèrent l'estime des plus habiles médecins de son temps, et lui valurent l'invitation de démontrer, au Jardin des plantes, les drogues qu'il avait rassemblées à grands frais de toutes les contrées avec lesquelles la France entretenait des relations commerciales. On a de lui : *Histoire générale des drogues, traitant des plantes, des animaux et des minéraux ;* Paris, 1694, in-fol., et 1735,

2 vol. in-4°, fig.; trad. en allemand et en anglais : malgré des inexactitudes, ce traité était, à l'époque où il parut, le plus complet que l'on possédât sur la matière médicale; — *Droguier curieux, ou Catalogue des drogues simples et composées*; Paris, 1695, 1709, in-8°.

Son fils, POMET (*Joseph*), apothicaire des hôpitaux de Paris, surveilla en 1735 la seconde édition de l'*Histoire des drogues*.

Éloy, *Dict. hist. de la méd.*

POMEY (*François-Antoine*), humaniste français, né le 9 décembre 1619, à Pernes (comtat Venaissin), mort le 10 novembre 1673, à Lyon. Il entra en 1636 chez les Jésuites, professa longtemps les humanités et la rhétorique dans différents colléges, et devint préfet des classes à Lyon. Nous citerons de lui : *Genethliacus Delphini* (Louis XIV); Lyon, 1639, in-4°; — *Candidatus rhetoricæ*; ibid., 1650, in-8°; corrigé et réédité par le P. Jouvenci, Paris, 1711, in-8°; — *Méthode pour bien faire toutes les actions*; ibid., 1655, in-12; trad. en italien, sous le titre d'*Orologio interiore dell' anima* (1682); — *Particules réformées et mises en meilleur ordre*; ibid., 1656, in-24 : la première édit. est de 1651; — *Pantheum mythicum*; ibid., 1659, 1684, in-12; réimpr. plusieurs fois avec figures et trad. en français (*Histoire des anciennes divinités du paganisme*; Paris, 1715, in-12); — *Libitina, seu de funeribus apud Romanos*, etc.; ibid., 1659, in-12; — *Pomariolum floridioris latinitatis*; Avignon, 1661 : c'est un bon abrégé du *Dictionnaire* de Robert Estienne et qui a eu plusieurs éditions, sous différents titres; — *Dictionnaire royal des langues françoise et latine, enrichi des termes des arts de l'une et de l'autre langue*; Lyon, 1664, 1672, 1676, in-4°; il a été abrégé par l'auteur (1664) et reproduit, augmenté de la partie allemande (Francfort, 1702, 1707, 1730, 3 vol.); — *Indiculus universalis* (français et latin); Lyon, 1667, in-12; souvent réimprimé; — *Colloquia scholastica*; ibid., 1668, in-12.

Sotwell, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Achard, *Dict. hist. de la Provence.* — Barjavel, *Biogr. du Vaucluse.*

POMME (*Pierre*), médecin français, né en 1735, à Arles, où il est mort, en 1812. Reçu docteur à la faculté de Montpellier, il exerça d'abord dans sa ville natale, mais sa réputation le fit bientôt appeler à Paris, où la cure de quelques maladies désespérées augmenta encore sa célébrité. Sa méthode toute contraire, dans ses applications pratiques à celle de l'*incitation*, répandue en Angleterre, en Italie et en Allemagne après la mort de Brown, son auteur, a été renouvelée et enseignée de nos jours. Devenu fort riche, Pomme se retira à Arles. On a de lui : *Traité des affections vaporeuses des deux sexes*; Paris, 1763, in-12; nouvelles éditions publiées au Louvre, aux frais du gouvernement (1767, 1776, 1782, in-4°); autre édition, donnée par Éloi Johanneau, avec notes (1803, 2 vol. in-8°) : *Supplément* à ce traité (1804, in-8°) : ces deux ouvrages ont été trad. en allemand et en italien; — *Recueil de pièces publiées pour l'instruction du procès que le traitement des vapeurs a fait naître parmi les médecins*; Paris, 1771, 1784, in-8°; — *Mémoires et observations critiques sur l'abus du quinquina*; Arles, 1803, in-8°.

Éloi Johanneau, *Notice*, dans la *Biblioth. hist.* de Ch. Pougens. — Rabbe, *Biogr. univers. et port. des Contemp.*

POMMER (*Christophe-Frédéric*), médecin allemand, né à Calw, dans le Wurtemberg, en 1787, mort en 1841. Fils d'un chirurgien, il servit comme médecin dans l'armée wurtembergeoise; fait prisonnier en 1812 par les Russes, il recouvra sa liberté en 1814, fut ensuite pendant trois ans médecin d'état-major dans les hôpitaux d'Haguenau et de Wissembourg; nommé en 1818 médecin en chef d'un régiment à Heilbronn, il reçut en 1833 une chaire à l'école de médecine de Zurich. On a de lui : *Beitraege zur nähren Kenntniss des sporadischen Typhus* (Documents pour la connaissance plus exacte du typhus sporadique); Tubingue, 1821, in-8°; — *Beitraege zur Natur-und Heilkunde* (Mélanges d'histoire naturelle et de médecine); Heilbronn, 1831, in-8°; — beaucoup de mémoires, d'articles, de comptes rendus, etc., dans le *Journal* d'Hufeland, dans le *Magazin* de Rust, dans la *Zeitschrift für Natur-Heilkunde* (Zurich, 1834-1841), dont Pommer fut lui-même directeur, etc.

Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexikon*, t. XV, et *Supplément*, t. XXXI.

POMMERAYE (*Jean-François*), bénédictin français, né en 1617, à Rouen, où il mourut, le 28 octobre 1687. Entré en 1637 dans la congrégation de Saint-Maur, il fit profession à Jumiéges, et renonça volontairement à toutes les charges de son ordre pour se livrer à l'étude. On a de lui plusieurs ouvrages, où l'on remarque plus d'érudition que de critique; tels sont : *Histoire de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen, de Saint-Amand et de Sainte-Catherine de la même ville* (Rouen, 1662, in-fol.); *Histoire des archevêques de Rouen* (ibid., 1667, in-fol.), le meilleur de ses ouvrages; *Histoire de la cathédrale de Rouen* (ibid., 1686, in-4°). Le P. Pommeraye publia après la mort de dom Jean-Anger Godin, qui en est le véritable auteur, un *Recueil des conciles et des synodes de Rouen* (1667, in-4°); mais cette collection a été effacée par l'excellent ouvrage des *Conciles de Normandie*, publié par dom Bessin (1717, in-fol.). H. F.

Le Cerf, *Biblioth. de la congr. de Saint-Maur.* — *Journal des savants*, 1667, 1678, et 1687.

POMMEREUL (*François-René-Jean*, baron DE), général français, né à Fougères, le 12 décembre 1745, mort à Paris, le 5 janvier 1823. Entré au service en 1765, comme officier d'artillerie, il fut employé dans l'expédition de Corse, et en 1787 reçut la mission d'organiser dans le

royaume de Naples le personnel et le matériel de l'artillerie sur le même pied qu'en France. Il n'était alors que lieutenant-colonel; mais comme Louis XVI l'avait autorisé à recevoir des grades dans l'armée napolitaine, il ne tarda pas à devenir successivement colonel, brigadier, et en 1790 maréchal de camp et inspecteur général. Lorsque la cour de Naples prit part à la coalition contre la France, il quitta le service de cette puissance, et rentra dans son pays après avoir fait rayer son nom de la liste des émigrés. En 1796, Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie, se rappelant que Pommereul avait été l'un de ses examinateurs à l'École militaire, lui proposa le commandement de son artillerie; mais Pommereul allégua des infirmités et refusa. Il reprit cependant du service, et bien qu'il n'eût fait aucune action d'éclat, il fut nommé général de division (18 octobre 1796) et employé au comité central de l'artillerie. Bernadotte, alors ministre de la guerre, le chargea en 1799 de pourvoir aux besoins de l'artillerie des armées d'Helvétie et des Alpes. Il fut, le 1er décembre 1800, appelé à la préfecture d'Indre-et-Loire. L'irréligion dont il fit preuve dans ces fonctions, lors de la publication du concordat, le brouilla successivement avec MM. de Boisgelin et de Barral, archevêques de Tours. Il recueillit avec soin tout ce qui restait du mausolée élevé à Agnès Sorel, et le fit placer dans une tour du château de Loches. Le 7 décembre 1805, il passa à la préfecture du Nord, fut nommé conseiller d'État (5 octobre 1810), puis baron et, après la disgrâce de Portalis, directeur général de l'imprimerie et de la librairie (5 janvier 1811). Dans les Cent jours, il fut envoyé comme commissaire extraordinaire dans la cinquième division militaire (Haut et Bas-Bhin). La loi du 12 janvier 1816 l'obligea de quitter la France, et ce ne fut qu'en 1819 qu'il obtint l'autorisation de revenir à Paris. Pendant toute la durée de son pouvoir directorial de la librairie, Pommereul ne manqua aucune occasion d'exercer un odieux arbitraire et de faire peser sur une branche de commerce, alors très-souffrante, une fiscalité sans mesure et qui ne tourna pas toujours au profit de l'État. On lui doit : *Histoire de l'île de Corse;* Berne, 1779, 2 vol. in-8°, qu'on attribua à l'abbé Raynal; — *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France;* Londres, 1781, et Genève, 1783, in-8°; — *Poésies diverses;* Fougères, 1783, in-8°; — *Étrennes au clergé de France;* 1786, in-8°; — *Vues générales sur l'Italie;* Malte et Paris, 1796, in-8°; — *Campagnes du général Bonaparte en Italie;* Paris, 1797, in-8°; Gênes, 1797, in-8°, et 2 vol. in-12; — *Mémoire sur les funérailles et les sépultures;* Tours, 1801, in-8°; — *Souvenirs de mon administration des préfectures d'Indre-et-Loire et du Nord;* Lille, 1807, in-8o, etc. Pommereul a aussi coopéré à l'*Art de vérifier les dates*, à la *Clef des cabinets*, au *Dictionnaire de Bretagne* d'Ogée, au *Dictionnaire des sciences morales, économiques et diplomatiques*, et au *Dictionnaire militaire* qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*. Comme traducteur, il a publié : *Lettres sur la littérature italienne* de Bettinelli (1778); *Manuel d'Épictète* (1783); *Essais sur la solfatare de Pouzzoles* de Breislak (1792); *L'Art de voir dans les beaux-arts* de Milizia (1798); *Essai sur l'histoire de l'architecture* du même (1819), etc. Pommereul avait été placé par Sylvain Maréchal et Lalande dans leur *Dictionnaire des athées*, et il était bien digne de cet honneur. Entre autres manuscrits qu'il laissa, se trouvait une *Histoire de Fougères*, et un *Dictionnaire de l'artillerie* (2 vol. in-4°).

H. FISQUET.

Mahul, *Annuaire nécrol.* — *Biogr. univ. et port. des Contemp.* — Querard, *La France littér.*

* **POMMIER** (*Victor-Louis-Amédée*), poëte français, né à Lyon, le 20 juillet 1804. Après avoir terminé ses études au collége Bourbon, à Paris, il travailla aux commentaires des *Classiques latins* de Lemaire, fit insérer quelques articles de critique et des vers dans divers recueils, et entreprit, comme éditeur, en 1826, la publication d'une collection de classiques latins, avec la traduction française en regard, mais dont il n'a paru que deux ou trois auteurs. Il traduisit pour la *Bibliothèque* de Panckoucke *Cornelius Nepos* et le *Dialogue sur la Vieillesse*, par Cicéron (1830). En 1828, année où il obtint pour la seconde fois un prix à l'Académie des jeux floraux, il professa la littérature à l'Athénée, et, après 1830, collabora au *Livre des Cent et un*, à la *Revue des Deux-Mondes*, à l'*Artiste*, etc. M. Pommier se distingue par une verve extrême, jointe à une remarquable habileté de versification, et par un besoin d'originalité qui le conduit parfois à l'emploi abusif de néologismes et à certaines crudités d'expression qui blessent le bon goût. Nous citerons de lui : *L'Expédition de Russie* (1827, in-8°); *Poésies* (1832, in-12); *Premières armes* (1832, in-8°); *La République, ou le Livre de sang* (1836, 1837, in-8°); *Les Assassins* (1837, in-8°); *Océanides et fantaisies* (1839, in-8°); *Crâneries et dettes de cœur* (1842, in-8°); *Colères* 1844, in-8°), poésies ou M. Pommier dépasse de beaucoup, en fait d'indignation satirique, Barthélemy et Barbier; *Sonnets sur le salon* (1851, in-12); *L'Enfer* (1853, in-32), poëme catholique; *Les Russes* (1854); *Colifichets et jeux de rimes* (1860, in-8°), et un volume de discussions philosophiques et religieuses sur l'*Athéisme et le Déisme* (1857, in-8°). M. Pommier, qui malgré quelques excentricités de style, n'en est pas moins un écrivain de talent, a obtenu plusieurs prix de poésie à l'Académie française, sur différents sujets : *La Découverte de la vapeur* (1848); *L'Algérie, ou la Civilisation conquérante* (1848); *La Mort de l'archevêque de Paris* (1849); et un prix d'éloquence pour l'*Éloge*

d'Amyot (1849). Ces derniers travaux lui ont fait obtenir la croix d'honneur (24 juillet 1849).

Vapereau, *Dict. univ. des Contemp.* — Quérard, *La France littér.* — *La Littérature française contemp.*

POMPADOUR (*Jeanne-Antoinette* Poisson, marquise de), maîtresse de Louis XV, née le 29 décembre 1721, à Paris, morte le 15 avril 1764, à Versailles (1). Rien ne manqua à Mme de Pompadour, ni la grâce, ni la beauté piquante, ni l'esprit fécond en ressources, ni l'intelligence, ni les talents, pour en faire une maîtresse accomplie. Enfant gâté de la fortune, elle vit de bonne heure tout ce qui l'approchait la combler à l'envi de louanges et de caresses; de bonne heure aussi elle apprit à être femme; elle n'eut pas d'enfance, et grâce à des dispositions naturelles et à une imagination très-vive, elle devint fort vite un modèle accompli des séductions de son sexe. Toute jeune elle jouait du luth et du clavecin, elle chantait et dansait comme les virtuoses de l'Opéra; elle maniait joliment le crayon, la pointe et les pinceaux; dans l'art de déclamer et de bien dire elle n'avait de rivale qu'au théâtre, et nulle ne la dépassait par le génie de la toilette ou de la coquetterie. Élevée au milieu d'une société de roués, de traitants et de gens de lettres, elle avait nourri son esprit de frivolités ou de fausses maximes, sans songer à élever son cœur, dépourvu d'innocence et de vertu. Les salons se disputaient cette jeune merveille. Un jour Mme de Mailly, alors en pleine faveur, se jeta dans ses bras après l'audition d'un morceau de clavecin et reporta jusqu'aux oreilles du roi la chaleur de son admiration. Aux dons de l'éducation elle joignait l'art de plaire. Ce n'est pas qu'elle fût belle précisément : elle rachetait des traits irréguliers et une nature lymphatique par un teint d'une grande blancheur, des regards pleins de langueur et de flammes, un délicieux sourire, une taille admirablement prise, des mains parfaites; mais son charme indéfinissable, c'était sa physionomie changeante, capricieuse, sans cesse renouvelée. Telle était à dix-huit ans la future favorite, et rien n'aurait manqué à tant de perfections si elle avait pu y joindre un nom, une origine, un titre aristocratique; son triomphe à la cour eût été complet.

Cette personne accomplie n'avait qu'un défaut : sa naissance. Elle était fille d'Antoine Poisson (2), premier commis dans les bureaux des frères Paris; ses malversations dans les fournitures de l'armée de Villars l'avaient exposé sous la régence aux rigueurs de la chambre ardente; obligé de s'esquiver, il obtint plus tard d'être attaché à l'entreprise des vivres et viande de l'hôtel des Invalides, ce qui a fait dire à Voltaire qu'il avait été boucher. Quant à Mme Poisson (1), c'était une femme galante et sans préjugés, sortie elle aussi de la maltôte; elle entretenait une intrigue réglée avec Le Normand de Tournehem, un des syndics de la ferme générale. Ce dernier s'applaudit même à un tel point de la venue d'Antoinette dans le monde qu'il se chargea de pourvoir magnifiquement aux frais de son éducation. Il prit d'elle un soin tout paternel; il l'entoura des maîtres les plus habiles, et ce fut sous l'égide de sa fortune qu'elle se produisit dans les salons de Paris (2). Lorsqu'elle eut dix-neuf ans, il lui donna un mari de sa main, son propre neveu; mais afin de dissimuler ce qu'il y avait de peu honorable dans une telle alliance, il lui fit cadeau de la moitié de ses biens. Le 9 mars 1741, Mlle Poisson devint Mme Le Normand d'Étioles. Elle s'était déterminée froidement, ne cherchant dans le mariage qu'un rang et l'indépendance, fort indifférente à la passion de son mari, et le voyant tel qu'il était, petit, laid et mal tourné. Aussi s'empressa-t-elle de rappeler autour d'elle, dans son château d'Étioles (3), où elle passait huit mois de l'année, l'essaim des adorateurs et des beaux-esprits, dont les louanges l'exaltaient sans l'enivrer jamais. Sa maison fut mise sur un pied magnifique; la splendeur des ameublements le disputait au luxe de la table. Toutes ses journées étaient des fêtes. Son salon, un des plus gais et des plus brillants de Paris, servit de rendez-vous aux artistes fameux, à d'aimables écrivains, aux jeunes courtisans; Voltaire applaudit à ses premiers succès. En peu de temps elle fut à la mode.

Cette vie fastueuse et raffinée ne suffisait pas encore à l'ambition de Mme d'Étioles, non plus que l'amour de son mari, l'attachement de ses amis ou les caresses de sa fille (4). Elle n'avait pas fait de conquêtes si vulgaires le but de tous ses rêves. Au fond d'elle-même couvait une espérance folle, immense, un désir qui la consumait de crainte et d'angoisse; elle n'en avait rien

(1) La date de naissance a été récemment rectifiée, d'après les registres de l'état civil.

(2) Dans la suite sa fille le couvrit de pensions, et essaya de le cacher sous la seigneurie de Marigny, acquise de la confrérie de Saint-Côme. « C'est un gros homme, plein de vie, de sang et de vin, allumé et débraillé par la débauche, crapuleux et suspect, qui cuve son scandale dans son cynisme... Il rappelle aux laquais de sa fille son titre de père dans une langue qui ne peut être citée; il impose des ordres à la Pompadour; il lui arrache des grâces par l'intimidation de sa vue et la menace du tapage, et c'est lui qui une nuit jette à ses convives : « Vous, M. de Montmartel, vous êtes fils d'un cabaretier; vous, M. de Savalette, fils d'un vinaigrier; toi, Bouret, fils d'un laquais! Moi, qui l'ignore? » (MM. de Goncourt, *Les Maîtresses de Louis XV*, t. Ier, 239-240.)

(1) Elle mourut en décembre 1745, à Paris. On lui fit cette épitaphe :

Ci-gît qui, sortant du fumier,
Pour faire une fortune entière,
Vendit son honneur au fermier
Et sa fille au propriétaire.

(2) A peine fut-elle maîtresse reconnue qu'un de ses premiers soins fut de donner à Le Normand la direction générale des bâtiments. Il mourut en 1751, riche d'une fortune estimée à 20 ou 25 millions.

(3) Situé à l'extrémité de la forêt de Senart, un peu au delà du pont d'Evry, sur la rive droite de la Seine. Il fut érigé en marquisat.

(4) *Alexandrine* d'Étioles, morte au couvent de l'Assomption, à Paris, le 5 juin 1754, à l'âge de onze ans. Elle était promise au jeune duc de Chaulnes. Richelieu l'avait dit-on, refusée pour le duc de Fronsac.

laissé voir à personne, et lentement, avec une volonté tenace et réfléchie, elle travaillait à le réaliser. Tout enfant, une femme lui avait prédit qu'elle serait la maîtresse de Louis XV (1); sa propre mère avait étourdi ses oreilles de cette impure parole : « Tu es un morceau de roi »; et un jour en badinant elle se trahit en déclarant que le roi seul pouvait la rendre infidèle à son mari. Maîtresse du roi! la nature et l'art l'avaient toute façonnée à ce rôle. Mais y aspirer en concurrence avec tant d'autres rivales haut titrées, affronter une cour pleine de cabales, viser le cœur du roi de France et n'être qu'une bourgeoise, c'était le comble de la folie! Mme d'Étioles le savait, et pourtant rien ne la détourna du but assigné à sa vie par la cynique ambition de sa mère; la vocation la poussait. On ne trouverait peut-être point d'autre exemple d'un plan de séduction combiné de si loin et qui ait si pleinement réussi. En quête d'un regard de Louis XV, elle le poursuit, se jette à sa rencontre, provoque sa curiosité et traverse sous ses yeux la forêt de Senart en phaéton, vêtue de bleu ou de rose, comme une nymphe de la fable. Mme de Châteauroux, inquiète de ce manége, lui fit signifier de ne plus reparaître au milieu des chasses royales.

A peine sa *rivale* morte (8 décembre 1744), Mme d'Étioles mit tout en œuvre pour la remplacer. La position était trop convoitée pour rester longtemps vacante. Aussi l'interrègne fut-il court; tout l'atteste. Trois mois plus tard, dans un bal donné à l'hôtel de ville, Mme d'Étioles agaçait le roi sous le masque, et le quittait ravi en lui jetant son mouchoir, qu'il ramassait aux applaudissements de la salle entière (février 1745). A quelques jours de là elle obtenait un premier rendez-vous; puis deux ou trois fois le roi alla la voir en fiacre à Paris, chez sa mère. Dans la soirée du 22 avril, elle soupait avec lui en compagnie des ducs de Luxembourg et de Richelieu, qui la traitèrent assez froidement, et le lendemain on la trouvait installée dans l'ancien appartement de Mme de Mailly. Dès lors elle ne quitta plus la cour. Cette fortune imprévue et si rapide, qui l'avait préparée? Malgré les investigations les plus hardies de la chronique, on l'ignore. A peine indique-t-on le nom de quelqu'un de ces agents obscurs, celui par exemple du premier valet de chambre Binet, qui supplantèrent Richelieu dans son rôle accoutumé; certes, ce n'est pas le duc qui eût alors associé au roi de France la fille d'un commis concussionnaire et de la maîtresse affichée d'un fermier général. La nouvelle favorite fut d'abord assez adroite ou plutôt assez assurée de son triomphe pour ne point retenir auprès d'elle Louis XV, que le vœu public rappelait à l'armée. Après avoir reçu de lui en deux mois quatre-vingts lettres d'amour qu'elle étalait avec orgueil, elle le rejoignit en Flandre, déguisée sous l'uniforme d'un mousquetaire. Au retour du roi sa faveur devint publique. Un jugement du Châtelet prononça sa séparation de corps et de biens d'avec son mari (1). Pour effacer toute trace de roture, elle se fit accorder le titre de marquise de Pompadour (2). Ce fut sous ce nom que, conduite par la princesse de Conti, elle fut présentée publiquement, le 14 septembre 1745, au roi ainsi qu'à la reine Marie Leszczinska, à qui elle ne craignit pas de dire : « J'ai, madame, la plus grande passion de vous plaire. »

Au début de son règne, la favorite, afin de mieux s'affermir, ne visa qu'à flatter les penchants secrets de Louis XV et à s'emparer de l'homme par toutes ses faiblesses, sans s'inquiéter autrement de la gloire du souverain. Loin de s'attribuer un rôle politique, elle se fit une royauté de boudoir. Cependant l'installation à Versailles de cette *robine* (3), suivant le mot de d'Argenson, avait causé parmi la cour un véritable scandale; on en paraissait humilié comme d'un passe-droit. Alors que Mme de Mailly était devenue la maîtresse du roi, l'avocat Barbier ne consignait-il pas dans son *Journal* « qu'à cela il n'y avait rien à dire, le nom des Nesle étant un des premiers de la monarchie »! Sans être précisément dépaysée dans la plus brillante cour de l'Europe, Mme de Pompadour y apportait les habitudes et le ton de la finance; malgré le clinquant de son esprit, elle restait vulgaire, et ses paroles à la *grivoise* arrachaient au roi ce demi-regret : « C'est une éducation à faire, dont je m'amuserai ». Au flot montant de chansons, de libelles et de cabales, grossi par la malice de Maurepas et par l'inimitié de d'Argenson, elle opposa d'abord un dédain affecté et un souci continuel de fêtes et d'amusements. En secret elle fonda sa puissance sur l'attachement des financiers, et trouva chez les frères Paris des res-

(1) On lit dans l'état des pensions que servait Mme de Pompadour : « 600 livres à Mme Lebon, pour lui avoir prédit à l'âge de neuf ans qu'elle serait un jour la maîtresse de Louis XV. »

(1) *Charles-Guillaume* Le Normand d'Étioles mourut presque octogénaire, en 1799. Il se consola très-aisément de sa disgrâce, et eut recours au crédit de sa femme pour obtenir une ferme générale, puis la ferme des postes. Sa docilité lui valut ainsi des richesses considérables; mais on ne réussit pas à l'arracher à la vie de Paris et surtout à ses habitudes à l'Opéra, même pour une ambassade qu'on lui promettait à Constantinople. En 1766 le bruit se répandit qu'il allait épouser une danseuse, Suzanne-Dorothée Rihm (et non *Rem*), sa maîtresse; en 1786 celle-ci acheta une maison à Saint-Prix, dans les environs de Montmorency, et y mourut le 1er nov. 1810, âgée de soixante-neuf ans. Peu après la mort de sa femme, Le Normand convola en secondes noces, et il eut des enfants.

(2) Les Pompadour étaient d'une bonne famille du Limousin, où l'on comptait deux lieutenants généraux, quatre évêques, plusieurs abbés, etc. Les derniers rejetons mâles s'étant éteints sans postérité, le titre avait fait retour au domaine. Louis XV le racheta du prince de Conti, à qui il l'avait concédé.

(3) Quelques auteurs modernes, plus amis du paradoxe que de la vérité, n'ont vu dans l'élévation de la *robine* qu'un triomphe auquel la bourgeoisie devait être fière de s'associer.

sources inépuisables; elle destitua Orry, et donna le contrôle général à Machault, qui paya ses dettes; enfin par une prodigalité bien entendue des grâces du maître et de l'argent de l'État elle sut en peu de temps organiser autour d'elle une émulation de dévouements et de bassesses. Elle s'aperçut bien vite que la séduction des sens ne lui promettait pas un long crédit et qu'il fallait retenir son amant royal par d'autres liens. Du château de Choisy, l'une de ses résidences favorites, elle fit un lieu de délices. Ce fut là surtout qu'elle déploya, pour distraire un homme inamusable, une fertilité d'inventions qui est le grand secret de sa constante faveur. Un fonds de mélancolie à l'épreuve des plus ardentes voluptés, un ennui insurmontable rongeait le roi, mal dévorant qui dès les premières années lui avait ôté toute énergie morale. Tel fut l'ennemi qu'affronta Mme de Pompadour et sur lequel pendant dix-neuf ans elle remporta une victoire à peu près complète. A quelle variété de moyens n'eut-elle pas recours! Aux distractions consacrées pour remplir le vide des journées royales, elle ajouta les fréquents voyages, les constructions dispendieuses, le goût des superfluités élégantes; elle vengea le roi de l'étiquette du grand couvert par la liberté des petits soupers; elle imagina les spectacles des petits appartements (1), dont Laujon s'est fait l'historien.

Dans l'accomplissement de cette tâche désespérante d'occuper les ennuis du roi, de le dérober à lui-même, Mme de Pompadour appela à son aide les arts et les lettres, non sans les abaisser en les transformant en instruments de plaisir. Elle rallia autour d'elle les hommes alors puissants sur l'opinion et devint la protectrice intéressée de toute gloire littéraire. Voltaire, l'un de ses plus anciens commensaux, resta aussi l'un de ses plus inconstants flatteurs : elle lui fit donner le titre d'historiographe de France et la charge de gentilhomme ordinaire de la chambre, en récompense d'une médiocre allégorie, *le Temple de la Gloire*, qu'il avait écrite en 1745 pour célébrer la fin de la campagne de Flandre. Mais Voltaire, souple et railleur, ne fut jamais à son entière dévotion; elle le redoutait, et se trouvait fort offensée des libertés qu'il se permettait (1). Elle lui préférait son trio de familiers, Bernis, Duclos et Marmontel. On sait à quelle éclatante fortune elle réserva Bernis, son poëte favori. A Duclos, qui ne la ménagea guère dans ses *Mémoires*, elle accorda une grosse pension; à Marmontel, qui lui lisait ses contes badins, le privilége du *Mercure*. Tout ce qui tenait une plume lui prodigua l'adulation et l'outrage, souvent l'un et l'autre à la fois. On a encore les placets galants que lui adressait Fontenelle, au déclin de l'âge. A Choisy, Gentil Bernard, le bibliothécaire du château, ordonnait les fêtes. On y vit le vieux Crébillon faire sa cour à la marquise; comme il lui baisait la main, Louis XV entra. « Ah! madame, s'écria-t-il naïvement, nous sommes perdus! le roi nous a surpris. » Il était venu la remercier des faveurs inattendues qui allégeaient sa vieillesse, une pension, un logement au Louvre, une sinécure de bibliothécaire et cette belle impression gratuite de ses *Œuvres* (2), dont elle voulut graver elle-même les culs-de-lampe. Enfin ce fut dans ce palais féerique, dont il n'est pas resté une pierre, qu'elle composa, dit-on, cette ronde si naïve : *Nous n'irons plus au bois, les lauriers sont coupés*. Que ne fit-elle pas plus tard pour les encyclopédistes et pour l'*Encyclopédie*, que, par haine des prêtres, elle prit sous son patronage immédiat! C'est vers elle que Montesquieu criait vengeance de la critique acérée qui dépeçait son *Esprit des lois*, et elle imposait silence à la critique. Elle applaudissait au système d'Hélvetius. Quesnay possédait sa confiance entière. Diderot et d'Alembert eurent part à ses bontés. Un seul auteur s'y refusa, qui vengea d'un coup les philosophes et la philosophie : J.-J. Rousseau (3).

(1) Ici les goûts de la femme s'accordaient avec les calculs de la favorite. On l'avait jadis tant applaudie chez M. de Tournehem à Etioles et chez Mme de Villemur à Chantemerle, qu'elle avait en quelque sorte la nostalgie du théâtre. A la fin de 1747 elle inaugura les spectacles des petits cabinets à Choisy par *l'Enfant prodigue*, une pauvre comédie de Voltaire. La *troupe* des acteurs était des plus complètes et surtout des plus aristocratiques : on y comptait les ducs de Chartres, d'Ayen, de Nivernois, de Duras, de Coigny et de la Vallière, le comte de Maillebois, le maréchal de Saxe et le marquis de Courtenvaux, Mmes de Pons, de Brancas, de Livry et la marquise, actrice charmante et musicienne accomplie. Il ne manquait à ce théâtre improvisé ni décors, ni magasin de costumes, ni machines, ni orchestre d'amateurs, ni un surintendant, M. de Tournehem, ni même un règlement. Quant au public, il était soigneusement trié à la dévotion de la maîtresse. On joua encore dans les petits cabinets, soit à Choisy, soit à Versailles, *le Méchant* de Gresset, *le Devin du Village*, et plusieurs ouvrages composés exprès et dont on sait à peine les titres. Tout cela formait une « organisation savante et compliquée de mille incidents journaliers qui tenaient le roi en haleine et mettaient la cour entière en mouvement, à la plus grande gloire de la marquise ». (Voy. *OEuvres choisies de Laujon*, p. 71-90.)

(1) Un jour, assistant au dîner de la favorite et l'entendant dire d'une caille qu'elle la trouvait *grassouillette*, il s'approcha d'elle et lui dit assez haut :

Grassouillette, entre nous, me semble un peu caillette;
Je vous le dis tout bas, belle Pompadourette.

La petite pièce qu'il avait terminée par ce fade compliment :

Soyez tous deux sans ennemis,
Et tous deux gardez vos conquêtes,

n'avait plu ni au roi ni à la maîtresse. Après tant de madrigaux et de cajoleries, il la chanta sur un bien autre ton, dans un poëme trop célèbre (édit. de 1756) :

Telle plutôt cette heureuse grisette
Que la nature ainsi que l'art forma
Pour le sérail ou bien pour l'Opéra;
Qu'une maman avisée et discrète
Au noble lit d'un fermier éleva,
Et que l'Amour, d'une main plus adroite,
Pour un monarque entre deux draps plaça.
Sa vive allure est un vrai port de reine,
Ses yeux fripons s'arment de majesté,
Sa voix a pris le ton de souveraine,
Et sur son rang son esprit est monté.

(2) Paris, impr. au Louvre, 1760, 2 vol. in-4°.

(3) « Madame, lui écrivait-il, le 18 août 1762, j'ai cru

Digne fille de financiers, Mme de Pompadour, âpre au gain, prompte à la dépense, eut la soif et l'orgueil de la fortune; elle ne perdit pas la sienne de vue, et la poussa jusqu'à une opulence royale. Jamais favorite n'en avait accumulé de semblable. Maîtresse du trésor public, elle y puisait avec une sorte de passion pour satisfaire ce besoin inné chez elle d'acquérir et de dépenser sans cesse. Outre le traitement (1) et les cadeaux qu'elle tenait de la munificence de son amant, faveurs dont il fut à son égard plus prodigue qu'avec aucune des sœurs de Nesle, elle compta ses propriétés à elle, entre autres les terres de Crécy, de Montretout, de la Celle, d'Aulnay, de Saint-Remy; les hôtels de Compiègne, de Fontainebleau, de Versailles, le magnifique hôtel du comte d'Évreux, dans les Champs-Élysées, acquis en 1753 au prix de 800,000 livres; le château de Bellevue, Babiole, Brimborion, etc. A Bellevue, chef-d'œuvre du goût régnant à cette époque, elle jeta dans l'espace de deux années (1748-1750) plus de 2,500,000 livres. Ce petit palais, issu de son caprice, elle en dessina le projet, elle en traça les jardins, elle y créa un véritable musée de l'art français. Les sculpteurs Falconnet, Coustou, Adam, Verbreck, Pigalle; les peintres Boucher, Vanloo, Oudry, Pierre, Vernet y avaient travaillé sous ses ordres et d'après son inspiration. Aucun détail ne la rebutait; elle mettait la main à tout; elle créait moins par force d'intelligence que par exubérance d'imagination. Elle avait réglé jusqu'au costume de ses invités en y ajoutant le dessin de la broderie qui revenait à près de 11,000 livres, jusqu'à l'ordonnance de ses soupers, qui se composaient chacun de quarante-huit plats. Quand le roi se lassa de Bellevue et de Choisy, elle lui ménagea dans l'ermitage de Versailles une autre boîte à surprises: là tout était simple, rustique, naturel, à la mode de la campagne; elle ravivait le goût du maître par les déguisements coquets et galants. Fantaisies d'un jour, immorales prodigalités qui ont fait monter à plus de 40 millions ce qu'a coûté Mme de Pompadour à la France (2)!

Distraire le roi, remplir sa vie, l'étourdir et le stimuler par la variété des lieux et la surprise des plaisirs, c'était la moindre peine de la favorite. Mais n'avoir pas un instant de repos ou d'abandon, jouer une comédie perpétuelle, lutter contre l'intrigue, jamais abattue, disputer sans cesse le cœur de son amant qu'elle possède à peine, quelle dure expiation de son métier! Au fond sa vie, triomphante en apparence, n'est qu'une longue et misérable inquiétude; la crainte d'être supplantée lui ôte jusqu'à l'assurance du lendemain. Partout elle voit se dresser l'ombre d'une rivale (1). Comparant un jour sa vie à celle du chrétien, elle l'appelait *un combat perpétuel*. « Le roi aime le changement, ajoutait-elle, mais il est retenu par l'habitude; il craint les éclats et déteste les intrigantes. La petite maréchale me disait : « C'est votre escalier que le roi aime : il est habitué à le monter et à le descendre. » Oui, et s'il trouvait une autre femme à qui parler de sa chasse et de ses affaires, cela lui serait égal au bout de trois jours. » Ce n'était pas encore assez de ce tourment quotidien et de cette lutte ténébreuse contre des entreprises dont rien ne décourageait l'effronterie; elle fut bientôt obligée de faire violence à la froideur de son tempérament (2), de l'exciter à des ardeurs qui lui répugnaient, et de puiser dans les irritants et dans les philtres la force de soutenir son métier de courtisane. Un jour vint où, brisée, amaigrie, brûlée de fièvre, elle dut renoncer à prolonger cette révolte insensée de la volonté contre la nature. « Quand les premières atteintes de l'âge eurent pâli sa beauté, dit M. de Carné, on sait trop par quel enchaînement de manœuvres Mme de Pompadour parvint à conserver la direction des plaisirs du monarque, lors même qu'elle eut cessé d'en être l'instrument. Se choisir d'obscures rivales, reines d'une nuit, dont la couronne flétrie tombait au matin, traiter avec l'infâme Mercure de ces amours vénales et devenir soi-même la Lucine de leurs fruits clandestins, tel fut, durant les dernières années de sa vie, le sort de la femme qui régnait sur le royaume, changeait le système de ses alliances, lui donnait ses ministres et ses généraux. » La première de ces favorites sans nom et qui n'ont pas d'histoire était une jeune Irlandaise : Mme de Pompadour la donna de sa main à Louis, et ce

un moment que c'était par erreur que votre commissionnaire voulait me remettre cent louis pour des copies qui sont payées douze francs. Il m'a détrompé : souffrez que je vous détrompe à mon tour. Mes épargnes m'ont mis en état de me faire un revenu non viager de 340 livres, toute déduction faite. Mon travail me procure annuellement une somme à peu près égale; j'ai donc un surperflu considérable; je l'emploie de mon mieux, quoique je ne fasse guère d'aumônes. Si contre toute apparence l'âge ou les infirmités rendaient un jour mes forces insuffisantes, j'ai un ami. J.-J. ROUSSEAU. »

(1) Il avait été fixé à 4,000 livres par mois.

(2) En dix-neuf ans elle dépensa pour ses colifichets 1,300,000 livres; pour ses domestiques, 1,200,000; pour sa bouche, 3,504,800; pour les comédies et fêtes, 4,000,000; en chevaux et voitures, 3,000,000. Elle possédait près de 2 millions de diamants, et ses tableaux ne lui avaient coûté que 60,000 liv., ses livres et manuscrits, 12,500. L'indication suivante, rédigée de sa main, n'est pas la moins curieuse : « Donné aux pauvres, pendant tout mon règne, 130,000 liv. » (*Voy.* le *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, publié par M. Le Roi, d'après les documents authentiques extraits des archives de Versailles.)

(1) Beaucoup de femmes de la cour et de la ville, Mme de Coislin, Mme d'Estrades et d'autres, firent des avances très-marquées à Louis XV; mais toutes allaient trop vite et versaient en chemin. La marquise faillit avoir pour rivale la fille d'un porteur d'eau de Strasbourg, nommée Dorothée, et produite à Compiègne par le comte Jean du Barry, qui depuis.... Fort à propos Lebel dit au roi que l'amant de la belle Dorothée était rongé d'un vilain mal, et il ajouta : « Votre Majesté ne guérit pas de cela comme des écrouelles. »

(2) En parlant du roi, elle disait à Mme du Hausset, sa femme de chambre : « J'adore cet homme-là, je voudrais lui être agréable; mais hélas! quelquefois il me trouve une *macreuse*. Je sacrifierais ma vie pour lui plaire. »

fut ainsi qu'elle inaugura ce sérail légendaire connu sous le nom de *Parc aux Cerfs* (1). Dès lors les communications entre ses appartements et ceux du roi furent murées, et elle n'entretint plus avec lui qu'un commerce platonique. Aussitôt elle voulut tirer avantage de cette position nouvelle et l'étaler aux yeux de tous comme une garantie de la cessation du scandale qu'elle avait causé. Feignant un vif repentir, elle appela un jésuite, le père de Saci, et eut avec lui des conférences fréquentes, d'où il ne sortit qu'une promesse d'absolution si elle retournait avec son mari. Elle supplia alors ce dernier de la reprendre, ce qu'il refusa respectueusement. Cette double comédie, adroitement jouée, avait pour but de lever les scrupules de la reine, qui répugnait à l'admettre dans sa maison comme dame du palais. Elle réussit pourtant, et le 8 février 1756 elle commençait sa semaine de service (2).

Plus assurée de garder seule l'oreille du maître, Mme de Pompadour ne songea plus, suivant l'expression de Duclos, qu'à acquérir l'*état d'amie nécessaire*. Le plus court moyen d'y parvenir était de se faire premier ministre et de cumuler la direction des plaisirs du prince avec celle de ses affaires. N'était-ce pas continuer ce rôle de bon génie, qui plaisait tant à Louis en le déchargeant des soucis du pouvoir et en le berçant d'une fausse sécurité? Elle s'entoura d'hommes éclairés, apprit d'eux à bégayer la langue des affaires, et se fit des lambeaux de leur conversation une science aimable et brillante, dont les lueurs éblouirent le roi tout le premier. Depuis Orry qu'elle avait disgracié, tous les contrôleurs généraux, même le sévère Machault, étaient à sa dévotion. Elle agrandit son influence par le renvoi de Maurepas (1749), qui, à propos d'un bouquet de fleurs blanches, avait si insolemment médit de ses charmes. La lutte avec le comte d'Argenson, ministre de la guerre, demeura longtemps incertaine. Tout se traitait alors chez elle et par elle; les ambassadeurs lui faisaient visite, elle entretenait des correspondances dans les cours étrangères, disposait des emplois publics et des grâces; c'était sa manie de toucher à tout et sa vanité de tout connaître. Sous couleur de modérer les esprits, d'apaiser les querelles ou de réconcilier des ennemis, Mme de Pompadour ne tendait qu'à isoler le roi et à faire de la monarchie un despotisme absolu. Bien que favorable aux philosophes, elle ne fut jamais une alliée sûre pour eux; elle les ameutait contre le parti du dauphin ou contre les jésuites, et si quelqu'un de leurs livres donnait aux princes des leçons trop hardies, elle s'en plaignait la première comme d'une offense personnelle. Durant les troubles religieux qu'avait excités la bulle *Unigenitus*, elle seconda tacitement les jansénistes et les parlementaires jusqu'au moment où ils lui parurent menacer la prérogative royale; on la vit alors pousser Louis XV à des coups d'autorité qui la rendirent suspecte à tous les partis et odieuse au peuple. Cette politique de bascule, qu'elle croyait le comble de l'habileté et qui n'était qu'un mélange d'entêtement et de faiblesse, faillit, en attirant sur le roi le poignard de Damiens (5 janvier 1757), amener sa propre chute. Les scènes de Metz se renouvelèrent. Placée dans la situation équivoque où s'était vue Mme de Châteauroux, la marquise ne trouva pas un Richelieu pour l'en tirer violemment; pendant près de dix jours, elle resta isolée, ne sachant que pleurer et s'évanouir. Enfin Machault arriva, qui lui signifia l'ordre de quitter Versailles. Elle s'était résignée, non sans cris et sans larmes; ses malles étaient faites, ses chevaux attelés lorsqu'une réflexion de Mme de Mirepoix suffit à la ranimer : « Qui quitte la partie la perd. » Elle fit mine de s'en aller, et au bout de quelques jours elle avait repris son empire; elle profita de la victoire pour exercer sur d'Argenson et Machault de promptes représailles : tous deux furent renvoyés (1er février 1757).

On était alors au début de la guerre de Sept ans. En 1748 Mme de Pompadour avait hâté la paix d'Aix-la-Chapelle pour enfermer le ro dans Versailles, où elle l'avait peu à peu comme un monarque d'Orient, déshabitué de la nation et du pouvoir. En 1756 elle le poussa à la guerre, dans la vue de se concilier l'opinion publique par une entreprise éclatante et de date de son règne une politique nouvelle. « Devenir dit un historien, l'intermédiaire d'une étroite al liance avec cette puissante maison d'Autriche si longtemps réputée l'irréconciliable ennemi de la maison de Bourbon, frapper l'Europe d surprise à défaut de stupeur, atterrer ses ennemi en étalant ses rapports directs avec la plus grand et la plus vertueuse des souveraines, tels fu rent les motifs de Mme de Pompadour, et la chro nique n'ajoute rien sur ce point-là aux certitude fournies par l'histoire. L'intérêt manifeste de l marquise présentait, pour accueillir les avance de Marie-Thérèse, des raisons beaucoup plu

(1) On appelait de ce nom une petite maison, contenant quatre chambres et quelques cabinets seulement, et située dans la rue Saint-Médéric, à Versailles; elle avait été payée des deniers du roi, ainsi qu'il résulte de l'acte d'achat en date du 25 novembre 1755. Ce fut Mme du Barry qui la ferma, et le 27 mai 1771 elle passa en la possession d'un bourgeois nommé Sevin, moyennant 16,000 livres. D'après les détails fournis par Mme du Hausset, on ne logeait au Parc aux Cerfs que deux femmes en général et très-souvent une seule; parfois même il était vacant cinq ou six mois de suite. Lebel y avait la haute main, sous le nom de Durand. On y prenait le roi pour un gentilhomme de la cour. Quand une femme en sortait, on la mariait en province avec une centaine de mille francs de dot; si elle y devenait mère, rarement on lui laissait son enfant. Avec les années les bâtards se multiplièrent : ils recevaient chacun 10 à 12,000 livres de rente, et ils héritaient les uns des autres à mesure qu'il en mourait. Il serait impossible d'assigner un chiffre aux dépenses de cette maison, et Lacretelle l'a exagéré en le portant à plus de cent millions. Quoi qu'il en soit, ce qu'on ne flétrira jamais assez, c'est la dégradation d'un souverain tombé jusqu'à la débauche et la révoltante immoralité de sa complice.

(2) Le tabouret et les honneurs de duchesse lui avaient été accordés le 18 octobre 1752.

plausibles que ne l'auraient été les épigrammes de Frédéric II. » En réalité l'alliance autrichienne fut l'œuvre de Choiseul, qui l'avait préparée en faisant miroiter devant des regards novices les plus éblouissantes perspectives d'influence, d'agrandissement et de gloire. Le traité secret fut signé le 1er mai 1756, à Versailles. Nous n'entrerons pas dans les détails de cette guerre qui coûta à l'Europe deux milliards de francs et près d'un million d'hommes, et si brillamment commencée par la prise de Minorque, la victoire d'Hastembeck et la dispersion de l'armée hanovrienne. Il fallut expier durement ces succès éphémères. La déroute de Rosbach (1757) ébranla le crédit de la marquise. De toutes parts on se déchaîna contre elle : les injures grossières, les vers sanglants, les menaces de poison et d'assassinat, rien ne semblait assez violent pour l'accabler du poids de cette honte infligée à nos armes. Elle passait du désespoir à l'abattement, et ne dormait plus qu'avec des calmants. Au lieu de céder à l'opinion en rappelant Soubise, le général de son choix, elle usa ses forces à le maintenir en place. Après le désastre de Crevelt (1758), elle se roidit encore plus contre les coups du sort. En vain Bernis, qui avait recueilli en héritage la prépondérance d'Argenson, et qui avait déployé des talents supérieurs à sa rapide fortune, Bernis, son plus cher confident, le signataire du traité de Versailles, ne cessait de lui représenter la nécessité de mettre un terme à la guerre : toutes ses instances échouèrent contre ce parti pris de jouer un grand rôle. La paix, n'était-ce point la condamnation solennelle d'une politique de fantaisie et peut-être le présage d'une révolution de palais? Mais lorsque la favorite eut découvert que Bernis avait, de l'assentiment du roi, entamé des pourparlers avec toutes les cours, elle lui rendit le service de le congédier (10 novembre 1758). Choiseul le remplaça, et Mme de Pompadour ne tarda pas à devenir l'instrument de celui qu'elle croyait sa créature.

Le pacte de famille et l'expulsion des Jésuites avaient relevé le crédit de Mme de Pompadour; mais le traité de 1763 ruina ses espérances. Alors que son règne semblait plus affermi que jamais, une tristesse amère s'empara d'elle : le plus grand rêve de sa vie s'était écroulé, l'entreprise sur laquelle elle fondait l'espoir de sa réhabilitation future, réduite à néant, son œuvre avilie et condamnée; il lui fallait, selon ses propres expressions, *renoncer à toute gloire*. La femme insouciante qui pour étourdir Louis XV avait jeté ce mot fameux : « Après nous le déluge! » se préoccupait en secret des jugements de l'histoire; elle avait cherché « à se hausser jusqu'à la postérité ». Aussi ressentit-elle cruellement les humiliations que l'étranger imposa à la France. Puis elle n'avait jamais été complétement heureuse et elle n'était *philosophe* que du bout des lèvres : il lui manquait la paix de l'âme. Dévorée de chagrins, affligée du malheur de vieillir, ne se sentant aimée de personne, accablée de la haine et du mépris publics, elle était partagée entre le désir de quitter la cour et la crainte de se retrouver dans l'isolement vis-à-vis d'elle-même. Au mois de mars 1764, dans un voyage à Choisy, elle tomba malade de langueur; dès les premiers symptômes son état fut jugé incurable. Ayant éprouvé un mieux inattendu, elle fut transportée à Versailles, malgré l'étiquette, qui ne souffrait point qu'aucun individu, s'il n'était prince, mourût dans le palais du roi. Elle ne s'appliqua plus qu'à mourir en reine. Louis affecta jusqu'au dernier jour de la consulter sur les affaires du gouvernement. Le curé de la Madeleine (1), à qui elle s'était confessée, prenait congé d'elle lorsqu'elle le retint par ces paroles : « Attendez un moment, monsieur le curé; nous nous en irons ensemble. » Elle expira, toute vêtue de soie, la joue fardée, sur un lit de parade et en héroïne de théâtre, le 15 avril 1764, à l'âge de quarante-deux ans et trois mois. Elle fut inhumée, sans aucune pompe, dans l'église des capucines de la place Vendôme, à Paris (2). Louis XV ne versa pas une larme, et on raconte qu'en voyant passer, par un temps pluvieux, le convoi de sa maîtresse, il se contenta de dire : « Mme la marquise aura aujourd'hui un mauvais temps pour son voyage. » Elle avait institué pour légataire universel son frère, le marquis de Marigny (*voy.* ce nom).

« Mme de Pompadour, dit M. de Carné, ne saurait être l'objet d'aucune controverse. Sa vie fut un scandale d'autant plus corrupteur que toutes ses fautes furent calculées et que son heureuse fortune n'eut aucun retour. Après avoir commencé sa carrière avec la seule pensée de devenir, puis de demeurer maîtresse du roi, elle entra dans les affaires par nécessité plus que par goût, et lorsqu'elle eut abordé ce rôle nouveau, elle le joua comme une actrice hors de son véritable emploi, y demeurant toujours au-dessous de la médiocrité. Jamais la responsabilité personnelle d'un homme d'État n'a été plus étroitement engagée que ne le fut celle de Mme de Pompadour dans les malheurs de son pays. Plus frottée de l'esprit d'autrui que riche de son propre fonds, possédant plus de délicatesse que d'originalité, elle n'a laissé aucune trace sensible de son passage dans l'histoire des lettres. Si elle pensionna des écrivains, ce fut sans jamais leur rendre en inspirations ce qu'elle en recevait en flatteries. Son influence a été singulièrement exagérée dans les arts. Si elle n'avait fondé cette royale manufacture de porcelaine, gracieux et symbolique monument de son passage dans l'his-

(1) Paroisse de son hôtel à Paris, aujourd'hui l'Élysée.

(2) Le religieux chargé de prononcer l'espèce d'oraison funèbre qui précéda l'inhumation s'en acquitta ainsi : « Je reçois le corps de très-haute et très-puissante dame Mme la marquise de Pompadour, dame du palais de la reine. Elle était à l'école de toutes les vertus : car la reine, modèle de bonté », etc. Et il ne parla plus que de la reine.

toire, on pourrait dire certainement que les tapissiers lui doivent plus que les artistes, car l'ornementation la toucha beaucoup plus que la plastique. Jouer la comédie, user dans une heure de désœuvrement du pinceau, du touret ou de la presse pour dessiner des amours, graver quelques pierres fines ou imprimer des vers sur papier rose, ce sont là des fantaisies, ce ne sont point des services rendus à l'art. » A beaucoup d'égards le dix-huitième siècle fut moins le siècle de Louis XV que celui de Mme de Pompadour : c'est en effet sous son nom qu'il convient plus justement de le désigner pour le goût qui régnait alors dans les arts du dessin, dans les modes et les usages de la vie, dans la poésie même. Tous les arts de son temps portent son cachet. Mais c'est la mode qui est son domaine; elle est la patronne du luxe, la marraine du *rococo*. Elle invente ou protége toute la main d'œuvre de son temps, tout le mobilier, tous les accessoires d'une civilisation raffinée. Au sellier Lafontaine elle donne 4,000 livres de pension pour une berline sans pareille, et à l'ébéniste Migeon 1,000 livres pour la sculpture d'une chaise percée. Voltaire, en parlant de la marquise, écrivait à d'Alembert : « Elle était des nôtres »; les artistes de tout genre avaient de plus fortes raisons de tenir ce langage. On a d'elle un recueil imprimé à un petit nombre d'exemplaires et composé de 63 gravures à l'eau-forte d'après les dessins de Guay; ce sont pour la plupart des sujets allégoriques. Elle en fit même quelques-unes sur pierres fines. La manufacture de Sèvres lui doit beaucoup; elle la protégea si activement qu'elle la mit bientôt en état d'opposer des merveilles originales à celles de la Saxe et du Japon. Elle contribua aussi pour sa part à l'établissement de l'École militaire, dont la première idée appartient à Paris-Duverney. Elle eut l'idée de la première exposition des tableaux dans le Louvre (1758), et on lui attribue l'établissement de la petite poste de Paris au prix de deux sols (novembre 1759). Des projets grandioses auxquels elle s'associa pour l'embellissement de Paris, il en est quelques-uns qui émanent d'elle, comme le percement de la place Louis XV, et la plantation des Champs-Élysées et des boulevards. Parmi les nombreux portraits qui existent d'elle, trois méritent seulement d'être cités : ceux de Boucher, de Drouais et de La Tour. P. Louisy.

Maurepas, Choiseul, Besenval, Richelieu, Marmontel, d'Argenson, Luynes (duc de), président Hesnault, *Mémoires.* — *Journal de Barbier.* — Duclos, *Mémoires secrets.* — Mme du Hausset, *Mémoires.* — *Recueil manusc. des chansons de Maurepas.* — *History of the marchioness of Pompadour;* Londres, 1758, 2 vol. in-12; trad. en allemand et en français. — Soulavie, *Mém. hist. et anecdotes de la cour de France pendant la faveur de Mme de Pompadour;* Paris, 1802, in-8°, fig. — *Mémoires de Mme de Pompadour, écrits par elle-même;* Liége, 1766, 2 vol. in-8°; Paris, 1808, 5 vol. in-12 : cette compilation ne mérite aucune créance. — Senac de Meilhan, *Portraits et caractères.* — *Vie privée de Louis XV;* Londres, 1781, 4 vol. in-12. — Voltaire, *Siècle de Louis XV* et *Corresp. génér.* — Lemontey, *Hist. du dix-huitième siècle.* — Tocqueville, *Hist. philos. du dix-huitième siècle.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXVIII et XXIX. — *Mélanges de la Société des bibliophiles*, 1856. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, II. — Capefigue, *Mme de Pompadour;* Paris, 1858, in-12. — *Gazette des beaux-arts*, 1859. — L. de Carné, *Le Gouvernement de Mme de Pompadour;* dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 janv. 1859. — E. et J. de Goncourt, *Les Maîtresses de Louis XV;* Paris, 1861, 2 vol. in-8°.

POMPÉE STRABON (*Cneius Pompeius Sextus*), père de Pompée le Grand, mort en 87 av. J.-C., passa par toutes les charges de la république romaine; il fut successivement questeur en Sardaigne, préteur en Sicile, enfin consul (89 av. J.-C.). C'était au plus fort de la guerre sociale. Pompée Strabon partagea avec Sylla la gloire de sauver Rome de ce grand péril. Il déploya de véritables talents militaires. Assiégé un instant dans Fermum, il se dégagea, et enferma à son tour l'armée italienne dans Asculum. Une autre armée venait au secours de la ville, il la mit en déroute. Asculum finit par tomber en son pouvoir; il fit égorger les habitants, et livra la ville aux flammes. Pompée détruisit ensuite une armée italienne qui voulait passer dans l'Étrurie pour la soulever. La série de ses victoires dans le nord et celles de Sylla au sud terminèrent la guerre sociale. Mais l'année suivante la guerre civile commença. La conduite de Pompée devint alors fort équivoque; Velleius prétend qu'il essaya de se tenir entre les deux partis, soit pour se joindre au vainqueur, soit pour s'élever après la mort des différents chefs. Le sénat l'avait maintenu dans le commandement de son armée, et l'avait chargé de défendre les approches de Rome contre Cinna et Sertorius. Il paraît qu'il s'entendit avec ses adversaires pour se faire battre; ses soldats se révoltèrent contre lui, et n'épargnèrent ses jours que sur les vives sollicitations de son fils, le jeune Pompée. Il mourut peu après, frappé de la foudre (87 av. J.-C.). Plutarque dit que les Romains ne donnèrent jamais à aucun de leurs généraux autant de preuves de haine qu'à Pompée Strabon, et il ajoute qu'au moment de ses funérailles le peuple arracha le corps du lit funèbre et lui fit mille outrages. Cicéron, qui avait servi sous lui, l'appelle un homme *haï des dieux*. On lui reprochait son avarice; on l'accusait d'avoir, malgré les lois, gardé le butin d'Asculum. F. de C.

Plutarque, *Vie de Pompée.* — Appien, *Guerres civiles.* — Cicéron, *Pro Balbo; pro Cornelio*, I. — Velleius, II, 20. — Aulu Gelle, XV, 4.

POMPÉE *le Grand* (*Cneius Pompeius Magnus*), célèbre général romain, fils du précédent, né le 30 septembre 106 avant J.-C., mort le 29 septembre 48. Sa famille appartenait à l'ordre équestre, c'est-à-dire à l'ordre le plus riche de la société romaine. Son père était accusé de péculat lorsqu'il mourut, et l'accusation atteignait l'héritier. Pompée défendit avec autant de vigueur que d'adresse la mémoire et la fortune de son père; dans le cours du procès il épousa la fille de son juge, le préteur Antistius, et il fut acquitté. Quoiqu'il n'eût encore que vingt-deux ans, il voulut,

sans plus tarder, jouer un rôle dans l'État; ses grandes richesses lui en donnaient les moyens, et la guerre civile qui bouleversait l'Italie permettait à toute ambition de se produire. Il se joignit d'abord au parti démocratique, dont Cinna était alors le chef; mais il paraît qu'il ne trouva pas de ce côté la considération et l'autorité qu'il voulait avoir. Il se porta alors vers le parti opposé. Dans le Picenum, où sa famille était aimée et où il possédait ses principaux domaines, il trouva sans peine des partisans, et leva à ses frais une armée de trois légions (an 83). Les lois étaient alors si peu de chose qu'il put recruter des soldats et en prendre le commandement sans exercer aucune magistrature et sans avoir l'autorisation ni du sénat ni du peuple. Il rencontra une armée consulaire, commandée par un Scipion; les soldats de Scipion, au lieu de combattre, abandonnèrent leur général et se donnèrent à Pompée. Avec ce supplément de forces il rejoignit Sylla, qui se l'attacha en le flattant, mais qui prit soin de l'éloigner en l'envoyant combattre en Cisalpine, en Sicile et en Afrique. En Sicile il battit Perpenna, en Afrique le Mumide Hiarbas (81). Lorsque Sylla fut devenu maître absolu, il enjoignit à Pompée de quitter son armée et de revenir à Rome. Pompée obéit, quoique ses soldats fussent tout prêts à se révolter pour conserver leur chef. Arrivé à Rome, il demanda à Sylla le triomphe; mais la loi ne l'accordait qu'à ceux qui étaient revêtus d'une magistrature légale; Pompée obtint que la loi serait violée. Vers cette époque, il reçut de Sylla le surnom de *Grand*, et il en fit tant de cas qu'il l'attacha inséparablement à son nom; en tête de ses lettres il se dénommait Pompée le Grand.

Sylla mort (78), le parti qu'il avait cru abattre releva la tête. Lepidus, qui s'en était fait le chef, accourut de la Gaule Narbonnaise avec une armée; déjà il touchait au Janicule. Le sénat chargea Pompée de défendre Rome; Pompée réunit à la hâte les vétérans de Sylla; avec eux il battit Lepidus et le força à fuir hors de l'Italie. La dernière espérance de ce parti reposait sur Sertorius, qui s'était retiré en Espagne et, malgré les efforts de Metellus, s'était rendu maître de presque toute la péninsule. Contre lui le sénat eut encore recours à Pompée, et lui donna une armée en lui enjoignant, non de remplacer Metellus, mais d'agir de concert avec lui. Pompée eut soin de se tenir toujours éloigné de son collègue, pour n'avoir pas à partager avec lui ses succès. A la vérité il fut assez malheureux et tomba plus d'une fois dans les piéges que lui tendit Sertorius. Un jour il fut complétement vaincu sur les bords du Sucrone, et ne fut sauvé d'une ruine complète que par l'arrivée de Metellus. Cette guerre, dont il ne pouvait venir à bout, Perpenna la termina brusquement en assassinant Sertorius. Le meurtrier, détesté de son parti, tomba aux mains de Pompée. Il crut racheter sa vie en livrant les lettres qui révélaient les noms des principaux amis de Sertorius; Pompée, qui ne voulait pas se faire d'ennemis dans le parti démocratique, jeta les lettres au feu et envoya Perpenna à la mort. Tandis qu'il rentrait en Italie, il rencontra cinq mille esclaves, faible débris de l'armée de Spartacus, que Crassus venait d'exterminer; ces malheureux fuyaient vers les Alpes pour sortir de l'empire romain. Pompée les détruisit, et écrivit au sénat qu'il avait coupé les racines de la guerre servile. Il triompha pour tous ces succès (31 décembre 71).

On ne pouvait moins faire que de lui donner le consulat, bien qu'il fallût violer les lois, Pompée n'ayant exercé ni la préture ni la questure et n'ayant encore que trente-cinq ans. Une fois consul (70), il se rapprocha du parti populaire. Dans le sénat la première place était prise par Crassus; dans la démocratie, au contraire, les chefs ayant disparu l'un après l'autre, Pompée pouvait être le premier. Ancien lieutenant de Sylla, il détruisit alors la constitution syllanienne; il rendit au peuple son ancien tribunal, et à l'ordre équestre les jugements. Il fut pendant quelque temps l'idole de Rome. Son extérieur charmait le peuple; on aimait sa bonne mine, sa haute physionomie, sa prestance; le surnom de Grand lui allait à merveille; son beau front présentait à la populace italienne l'idée de la royauté. Étant tout jeune, on lui avait trouvé quelque ressemblance avec Alexandre; quelques plaisants l'appelaient même de ce nom, et Pompée ne s'en fâchait nullement. De plus, il était affable, accessible, serviable; il ne se montrait pas arrogant; il louait volontiers; il cherchait enfin à gagner les cœurs, comme tous les ambitieux sans génie, qui ne pratiquent que les petits moyens.

La guerre des pirates parut une excellente occasion pour essayer à son profit une sorte de dictature. Cette vaste coalition de tous les pirates de la Méditerranée irritait également le peuple et l'ordre équestre, le peuple parce qu'elle empêchait les approvisionnements de Rome, l'ordre équestre parce qu'elle ruinait le commerce. Ces deux ordres mirent une sorte de passion effrénée à poursuivre ce faible ennemi. Ils mirent de côté les lois, et par la loi Gabinia ils donnèrent à Pompée une autorité qu'aucun citoyen n'avait obtenue avant lui. Sa province, ce fut la mer entière avec tous les ports et toutes les côtes jusqu'à une distance de vingt lieues dans les terres. Il eut le droit de choisir ses lieutenants; on ne lui fixa le nombre ni de ses soldats ni de ses matelots; il eut le droit de prendre dans le trésor tout l'argent qu'il voulut. Les pirates furent écrasés sous le poids de toute la puissance romaine remise aux mains d'un seul homme. Pompée avait cinq cents vaisseaux; disséminant ses escadres, il enserra en quelque sorte la mer entière dans un vaste filet, où il prit tous les pirates. Avec les prisonniers qu'il fit il peupla deux villes nouvelles. Quarante jours lui avaient suffi. Avant qu'il eût le temps de reve-

nir à Rome, ses amis lui préparèrent de nouveaux triomphes. Mithridate vaincu par Lucullus était presque réduit aux extrémités; mais Lucullus était un des chefs du parti aristocratique, et les chevaliers avaient pour lui une haine toute particulière. Le tribun Manilius, homme vendu à Pompée, proposa que le soin de cette guerre fût remis au vainqueur des pirates. Cicéron, qui aspirait alors au consulat, appuya la proposition. La loi passa malgré l'opposition du sénat. Lucullus quitta son commandement en disant qu'il ne laissait à son successeur que l'ombre d'une guerre. Pompée courut à la poursuite de Mithridate, l'atteignit, mit son armée en déroute dans un combat de nuit, et le réduisit à fuir presque seul et à se cacher. Il arriva jusqu'aux États de Tigrane, l'allié du roi de Pont. Or le fils de Tigrane, révolté contre son père, était avec l'armée romaine. Guidé par lui, Pompée s'avança dans l'Arménie, et ne rencontra nulle part de résistance. Tigrane, déjà vaincu précédemment par Lucullus et affaibli par des révoltes, vint se livrer lui-même et se jeter aux pieds du vainqueur. Pompée lui laissa le titre de roi, en réduisant son royaume à l'Arménie et en exigeant de lui 6,000 talents, somme énorme même pour un monarque asiatique. Poursuivant toujours Mithridate, il se porta vers le nord, traversa les régions caucasiques et battit des peuples barbares, les Ibères et les Albaniens. Puis, las de chercher Mithridate dans des régions sauvages, il se tourna vers le sud, qui lui offrait de riches provinces. Il entra dans la Syrie; Lucullus l'avait conquise sur Tigrane, mais il n'avait pas eu le temps de statuer sur le sort de la contrée. Pompée la déclara province romaine, et eut la gloire de l'avoir ajoutée à l'empire. Il traversa ensuite en maître la Judée, qui était disputée entre deux rois, se prononça contre Aristobule, s'empara du temple un jour de Sabbat, et établit Hyrcan roi du pays. Enfin il reçut à composition le petit roi de Pétra, à l'entrée de l'Arabie, et put ajouter le nom des Arabes à la liste des peuples vaincus par lui. Dans cette expédition, il reçut la nouvelle de la mort de Mithridate; la révolte de son fils Pharnace l'avait contraint à se tuer. Dès lors Pompée n'avait plus d'ennemi; il parcourut les nouvelles provinces en grande pompe, faisant célébrer partout des fêtes. On ne le comparait pas à Alexandre seulement, mais à Hercule et à Bacchus. Il revint lentement vers Rome, s'arrêtant dans les villes grecques, écoutant les sophistes déclamer ses vertus et les poëtes chanter sa gloire, prodiguant à tous les paroles flatteuses et l'argent.

Quand il rentra en Italie avec son armée enrichie par lui et dévouée, il était libre de s'emparer de l'autorité absolue. En voulait-il? n'en voulait-il pas? Voilà ce qu'on se demandait à Rome; mais personne ne pensait qu'il fût possible de s'opposer à sa volonté. Ce fut un grand sujet de surprise pour ses partisans comme pour ses ennemis quand on le vit licencier son armée et se priver du moyen d'être maître. Au lieu de saisir le pouvoir, Pompée s'occupa de la cérémonie de son triomphe. Ce triomphe fut le plus brillant qu'on eût vu jusqu'alors; des rois prisonniers, un riche butin, des étoffes de soie, de l'or, éblouirent les yeux de la foule. Le cortége était précédé d'inscriptions qui annonçaient que Pompée avait conquis le Pont, l'Arménie, la Paphlagonie, la Cappadoce, la Cilicie, la Syrie, la Judée, les Scythes, les Arabes, les peuples du Caucase et les Bastarnes. D'autres inscriptions ajoutaient, ce qui n'était pas un faible titre de gloire aux yeux des Romains, qu'il rapportait l'énorme somme de 20,000 talents, et qu'il avait élevé les revenus de la république de cinquante à quatre vingts millions de sesterces. Cette pompe triomphale fut tout le fruit qu'il tira de sa guerre d'Asie, et quand cet éclat d'un jour se fut éteint, il se retrouva simple particulier. On ne lui sut aucun gré de cette modération; ses ennemis n'y virent pas du désintéressement, mais un faux calcul d'ambitieux; ses amis, qui travaillaient depuis dix ans à élever sa dictature, s'irritèrent qu'il eût trompé leur espoir; le peuple enfin, comme il arrive d'ordinaire, prit cette modération pour de la faiblesse, et Pompée perdit son prestige. Dès lors il se vit attaqué de tous côtés et de toutes manières. Au sénat, Crassus, Caton et Lucullus parlèrent contre lui, et l'on refusa de ratifier les actes de son gouvernement d'Asie; dans le peuple, Clodius, qu'il croyait son instrument, travaillait contre lui, saisissait la direction du parti démocratique et faisait la loi au forum. Pompée se repentit alors d'avoir licencié son armée; il n'avait pas voulu aller au-devant du pouvoir, pensant que le pouvoir viendrait à lui; il avait attendu que le peuple le prît pour maître, alors que le peuple, de son côté, attendait qu'un maître s'emparât de lui.

Cette première place que Pompée n'avait pas su prendre, César l'aura. Mais il n'avait rien fait encore d'éclatant; il était suspect au sénat, odieux aux chevaliers, peu connu du peuple. Il imagina de s'élever par Pompée lui-même; mais comme il craignait, s'il l'avait pour ami, d'avoir par cela seul Crassus, c'est-à-dire le sénat, contre lui, il eut l'adresse de les réconcilier et de faire entrer ces deux ennemis dans une ligue commune, dont il fut le lien et où il eut par conséquent le principal rôle. Pompée ne vit pas le piége, et il laissa ses projets de dictature se fondre en un triumvirat. Il permit à César de devenir consul; il lui permit de flatter le peuple, de fonder des colonies, de partager des terres; il l'aida à réduire à l'impuissance son collègue Bibulus. Il lui fit donner enfin la province des Gaules avec une guerre et une armée.

Pendant que César, actif et infatigable en Gaule, acquérait la gloire qui éblouissait le peuple, l'argent qui achetait sénateurs et tribuns, et des soldats enfin qui devaient faire la guerre

civile, Pompée resta inactif à Rome. Il vit sa puissance décroître de jour en jour et le peuple s'éloigner de lui. Sans cesse de nouveaux symptômes venaient lui révéler son impopularité; un jour c'était un acteur au théâtre qui venait à prononcer ces mots : « C'est pour notre malheur que tu es devenu *grand* » ; et le peuple, saisissant l'allusion, applaudissait; un autre jour Pompée reconnaissait à une attaque ou à une injure de Clodius combien il était isolé et faible. Ainsi ce parti populaire, qu'il avait caressé depuis son consulat, lui échappait des mains. Il le sentit; il se douta bien qu'une popularité perdue ne se rattrape pas; il chercha alors dans la république un autre parti sur lequel il pût s'appuyer, et il songea à se rapprocher du sénat. Cicéron, qu'il fit rappeler d'exil, ménagea cette sorte de réconciliation. Il est vrai que Pompée, ne s'alliant au sénat qu'à demi, ne renonça pas à son union avec César; il renouvela au contraire le triumvirat dans la conférence de Lucques. Il fut convenu que César conserverait son gouvernement de la Gaule, et que Pompée et Crassus seraient consuls. C'est ainsi que Pompée obtint son second consulat (55), et il est à remarquer qu'il ne le dut qu'à l'appui matériel de César. Crassus se fit donner la province de Syrie avec la guerre des Parthes; Pompée se fit donner l'Espagne. Mais il ne s'y rendit pas en personne, et laissant à des lieutenants le commandement de son armée, il resta à Rome, s'occupant à faire la dédicace de son théâtre, où quarante mille spectateurs prenaient place, et à amuser le peuple par des fêtes.

Crassus fut tué chez les Parthes (53), et dès lors le rôle de Pompée se dessina mieux; il se fixa dans un parti. Délaissé du peuple, il se donna franchement au sénat; et le sénat, en disette de chef, adopta Pompée. Même les partisans de la liberté se résignèrent à accepter ses services, et Caton lui-même fit son éloge. C'est ainsi que Pompée se retrouva à la tête d'un parti qu'il avait soutenu dans sa jeunesse et qu'il avait ensuite combattu. Il devint inopinément le défenseur de la liberté romaine, qu'il n'avait pas su détruire à son profit. Il avait bien encore quelque espoir d'arriver par ce chemin à l'autorité absolue, et il comptait s'y faire porter par le sénat. Caton l'empêcha, à la vérité, d'être nommé dictateur, mais il ne put l'empêcher d'être nommé seul consul; encore une violation des lois, mais cette fois c'était le sénat qui l'avait voulu. A titre de consul unique (52), Pompée fut un moment maître absolu dans Rome; il est difficile de porter un jugement sur son administration pendant cette année. Plutarque assure qu'il s'efforça de rétablir l'ordre en toutes choses, notamment dans les tribunaux; mais il ajoute que pour prononcer ses jugements il devait toujours se faire accompagner d'une troupe armée : à cette condition le forum fut à peu près paisible. L'année expirée, Pompée sortit de charge en obtenant du sénat la continuation de son gouvernement d'Espagne pour cinq années, avec des soldats et de l'argent.

Mais il fallait se débarrasser de César, c'est-à-dire lui enlever son armée. Pompée essaya d'abord un moyen détourné; il promit le consulat à César s'il venait le briguer lui-même à Rome. César vit le piége, et renonça au consulat. Les amis de Pompée proposèrent alors au sénat le rappel de César. Un tribun fit observer que si l'on forçait le proconsul des Gaules à désarmer, il fallait y contraindre aussi le proconsul d'Espagne. César accepta ce double désarmement; Pompée feignit d'y consentir, mais le sénat lui défendit de licencier son armée d'Espagne, et lui enjoignit au contraire de faire de nouvelles levées. On peut croire d'après cela que le projet de Pompée était d'engager la guerre le premier : d'après quel plan? on l'ignore. Ce qui est certain c'est que César déjoua tous ces calculs par la rapidité de ses mouvements. On apprit coup sur coup qu'il avait passé les Alpes, que le Rubicon était franchi, et qu'il s'approchait de Rome (49). Pompée, qui avait pourtant alors plus de troupes que César (celui-ci avait laissé derrière lui le gros de son armée), parut se troubler, et au milieu de la confusion générale il ne vit d'autre parti à prendre que de quitter Rome. C'était une faute; car dans les guerres civiles il est important de combattre au milieu des murs de la patrie. Il quitta même l'Italie, et au lieu de se porter vers ses légions d'Espagne et vers les contrées où il aurait pu lever de bons soldats, c'est vers l'orient qu'il se dirigea. Il resta une année en Macédoine, recrutant de mauvaises troupes et essayant de les exercer. César employa ce temps à lui enlever ses vrais soldats, ceux qui étaient en Espagne; puis il se porta en Orient, menant avec lui tout ce qu'il avait de plus vaillant en Italie, en Espagne et en Gaule. Pompée avait neuf légions à peu près complètes, avec sept mille chevaux et une flotte qui gardait l'Adriatique, mais qui n'empêcha pas César de passer. Pendant quatre mois les deux armées furent en présence aux environs de Dyrrachium; les Pompéiens refusaient le combat, et traînaient la guerre en longueur, sans danger, puisqu'ils recevaient leurs approvisionnements par mer; les Césariens souffraient cruellement de la disette. César, ne pouvant obtenir une bataille, se dirigea vers la Thessalie, où il devait trouver des vivres. Pompée l'y suivit, et les deux ennemis se retrouvèrent en face l'un de l'autre dans la plaine de Pharsale (9 août 42). César commandait seul dans son armée; mais dans l'armée de Pompée c'était le sénat qui commandait; le sénat s'assemblait pour discuter les plans de campagne; chacun donnait son avis, et Pompée, toujours incertain et hésitant, flottait entre les opinions diverses. Il n'avait pas vu le danger de ce brillant entourage; il aimait au contraire à voir autour de lui ces grands noms, ces titres pompeux, ces consuls avec leurs faisceaux, cette foule de jeunes nobles qui briguaient déjà les consulats et les

prétures. Il se complaisait au milieu de tout cet appareil; mais il ne savait pas être obéi. De leur côté les sénateurs accusaient Pompée de faire durer la guerre par des lenteurs calculées, pour perpétuer son pouvoir; ils étaient las de Pompée, et voulaient vaincre au plus vite pour lui retirer son commandement. Ils le contraignirent à livrer bataille. Il avait quarante-cinq mille hommes contre les vingt-deux mille de César; mais ces derniers étaient des soldats aguerris et expérimentés. Au premier choc sa cavalerie fut mise en déroute et une de ses légions enfoncée. Pompée, qui de sa vie n'avait jamais vu la victoire douteuse et ne savait pas comment on rallie une armée, se troubla dès qu'il vit ses troupes plier; il ne fit rien pour les soutenir, rien pour réparer un premier échec, et il se retira dans sa tente sans donner aucun ordre. Son armée, privée de chef, se débanda. Il croyait du moins qu'on le laisserait tranquille dans son camp; en voyant l'ennemi y pénétrer, il s'écria tout surpris : « Quoi! jusque dans mon camp! » Sautant alors à cheval, il s'enfuit avec deux ou trois amis. Il descendit le long de la vallée de Tempé, et gagna le rivage; il trouva un navire de commerce dont le patron, qui était un Romain, le prit à bord et le conduisit à Mitylène. Il allait y chercher sa femme; quant à la guerre, il n'y songeait plus. Pourtant parmi les vaincus de Pharsale beaucoup ne désespéraient pas encore; la flotte pompéienne était intacte et César n'avait pas de vaisseaux. Caton était encore à la tête d'une armée; beaucoup cherchaient Pompée pour se rallier autour de lui, et dans sa fuite il était rejoint par plus de soixante sénateurs. Mais il ne voulait pas tenter une seconde fois la fortune. Il ne pensait qu'à se retirer hors des limites de l'empire romain. Il paraît qu'il hésita un moment entre les Parthes, la Mauritanie et l'Égypte; mais l'Égypte était plus proche, et elle avait reçu de Pompée des bienfaits qui l'obligeaient à quelque reconnaissance. Il s'y rendit; arrivé en vue du rivage, il donna avis de sa présence à la cour de Ptolémée; mais les ministres du jeune roi ne voulurent pas que l'Égypte devînt à son tour le théâtre des guerres civiles et fût la proie du vainqueur. Ils calculèrent froidement qu'il leur fallait se concilier l'un des deux rivaux, et plutôt le vainqueur que le vaincu; croyant s'attacher César, ils firent assassiner Pompée dans la barque qui le conduisait au rivage (29 septembre 48).

La mémoire de Pompée fut longtemps vivante dans le cœur des hommes qui n'aimaient pas le régime impérial; car Pompée eut ce dernier bonheur qu'ayant eu à combattre l'usurpation de César, il passa pour le défenseur de la liberté. En réalité il n'avait jamais eu d'opinions bien arrêtées sur la forme du gouvernement, n'avait jamais été un chef de parti, et n'avait combattu pour le triomphe d'aucune cause. Sa pensée unique avait été d'être le premier dans Rome, et il s'était tour à tour appuyé sur ceux qui lui promettaient tour à tour le premier rang. Il avait aspiré au pouvoir non, comme César, pour donner à Rome et au monde un nouveau régime politique, mais simplement pour commander. D'un caractère faible, on remarquait qu'il se laissait assez facilement dominer par son entourage; il ne savait pas se faire obéir de ses lieutenants ni même de ses affranchis; il n'inspirait pas la crainte, mais il donnait plutôt l'idée d'une bonté un peu banale. Doux et bienveillant pour tous, il était incapable d'une cruauté inutile; mais il n'avait pas horreur du sang quand il s'agissait d'un homme qui était ou pouvait devenir un rival; il fit froidement mettre à mort, au commencement de sa carrière, un Cn. Ahenobarbus, un Brutus, et Carbon, et Perpenna, personnages qu'il regardait comme dangereux pour lui. Il se maria cinq fois; sa première femme fut la fille de son juge Antistius; la seconde fut une parente de Sylla, et il tenait tant à s'unir à la famille du dictateur qu'il passa par-dessus un double divorce. Lorsqu'il se joignit au parti populaire, il épousa Mucia, la sœur des Metellus. Quand plus tard il se rapprocha du sénat, il demanda la nièce de Caton; mais sa demande fut repoussée. A l'époque du triumvirat, il prit pour femme Julie, fille de César. Enfin, quand il devint le chef du sénat, il voulut s'unir à la famille d'un des chefs de l'aristocratie, et il épousa Cornélie.

FASTEL DE COULANGES.

Plutarque, *Vie de Pompée*. — Cicéron, *passim*. — Appien, *Guerres civiles*. — Pline, *Hist. nat.*, VII, 27. — Valère Maxime, VI, 2. — Dion Cassius, XLI, XLII. — Drumann, *Geschichte Roms*, IV. — Smith, *Dictionary*.

POMPÉE (*Cneius Pompeius*), fils aîné du précédent, né vers 75, mort en 45 av. J.-C. Pendant la guerre civile, son père l'avait envoyé en Syrie avec la mission d'y former une armée et de venir le rejoindre. Cneius reçut la nouvelle de la bataille de Pharsale et de la mort de son père. Il ne jugea pourtant pas que le parti pompéien fût brisé; il y avait encore une province toute pompéienne, l'Espagne, à qui Pompée avait toujours accordé sa faveur et où il avait prodigué le droit de cité romaine. Cneius s'y rendit, se mit à la tête de quelques troupes républicaines, et vit une foule d'Espagnols accourir à son service. Il eut bientôt formé treize légions. Il parut à César un ennemi assez sérieux pour qu'il se chargeât lui-même de le combattre. César se porta donc en Espagne, et rejoignit Cneius près de Munda. Cneius ne voulait pas livrer bataille; César, qui manquait de vivres et qui avait besoin de vaincre au plus vite, le força à combattre. L'armée pompéienne, après des efforts désespérés, fut vaincue et détruite (17 mars 45), et quelques semaines plus tard Cneius fut pris et sa tête portée à César.

F. DE C.

César, *Bellum Hispana*.

POMPÉE *Sextus*, mort en 35 av. J.-C., à Milet, était le plus jeune des fils du grand Pompée. Après la bataille de Pharsale, il réunit quel-

ques vaisseaux, passa en Afrique, et de là en Espagne, où il rejoignit son frère Cneius. Il n'assista pas à la bataille de Munda; son frère mort, il se cacha quelque temps, puis reparut à la tête d'une petite troupe au milieu des Celtibères, qui étaient favorables à sa cause. Après la mort de César, le sénat, qui cherchait à opposer des adversaires à Antoine, rappela Sextus, lui permit de rentrer à Rome, lui rendit une partie des richesses immenses de son père, et lui conféra enfin le commandement des forces maritimes de Rome. Sextus ne crut pas devoir profiter de la permission de revenir en Italie; mais avec le titre légal de commandant des flottes romaines, il réunit des vaisseaux et une foule de marins, pour la plupart anciens pirates; son père, qui les avait autrefois vaincus et humainement traités, était resté cher à cette population avide d'aventures. Tous les proscrits, une foule d'esclaves fugitifs accoururent vers Sextus. Avec ces forces il se rendit maître de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse. Même après la bataille de Philippes, Antoine et Octave ne réussirent pas à détruire cette puissance maritime qui s'était formée sous le nom de parti pompéien. Sextus régnait sur la mer; il se donnait le nom de *fils de Neptune*, et pour frapper les imaginations il se montrait en public vêtu d'une robe de couleur glauque. Il affamait Rome, qui ne recevait plus les blés de la Sicile et de l'Afrique. Le peuple exigea que les triumvirs fissent la paix avec lui (39). Ils eurent une entrevue à Misène sur le bord de la mer; on raconte qu'un des lieutenants de Sextus lui dit à l'oreille : « Commandez-moi d'enlever ces gens-là (Octave et Antoine), et vous serez le maître du monde. » Sextus se contenta de répondre tristement : « Que ne l'as-tu fait sans me le dire? » On conclut un traité qui assurait à Sextus la possession paisible de la Corse, de la Sardaigne et de la Sicile, et lui promettait même la province d'Achaïe et le consulat pour l'année suivante. A cette condition Rome reçut du blé. Mais une telle paix ne pouvait pas durer. Tandis qu'Antoine se chargeait de repousser les Parthes, Octave prit sur lui de combattre Sextus. Il construisit des vaisseaux et exerça des marins. Mais les lieutenants de Sextus détruisirent une première flotte, et la tempête en fit disparaître deux autres. La persévérance opiniâtre d'Octave et les talents militaires d'Agrippa vinrent à bout de cet ennemi. Sextus, trahi par un de ses lieutenants, fut vaincu à Myles; Octave pénétra en Sicile, et le vainquit encore sur terre. Le fils de Pompée s'enfuit en Asie; il comptait se livrer à Antoine et lui offrir ses services; puis, changeant d'avis, il essaya de le combattre, et se mit à la tête de quelques troupes. Il fut vaincu sans peine, et fut égorgé à Milet dans une prison.

F. DE C.

Appien, *Guerres civiles*, livre IV. — Velleius, liv. II. — Plutarque, *Vie d'Antoine*. — Smith. *Dict.*

POMPEI (*Girolamo*), littérateur italien, né le 18 avril 1731, à Vérône, où il est mort, le 4 février 1788. Il fit de bonnes études chez les jésuites de sa ville natale, et acquit avec les PP. Guglienzi et Mariotti une connaissance approfondie de la langue grecque. Tout jeune, il eut le bonheur d'être admis dans la familiarité de Scipion Maffei, de Vallarsi et de Morando, et le commerce de ces savants lettrés, joint à un travail assidu et à une lecture constante des classiques grecs, latins et italiens, développa en lui ce goût délicat dont il donna, dans une époque de décadence, des preuves remarquables. Comme il n'avait point de fortune, il se vit obligé de consacrer aux emplois publics la meilleure partie d'un temps qu'il aurait voulu accorder tout entier à ses études favorites. Aux fonctions de chancelier de la commission de santé, il réunit celle de secrétaire perpétuel de l'Académie de peinture. Malgré la médiocrité de ses ressources, il refusa de se séparer de ses compatriotes lorsqu'on lui offrit une chaire à Parme et une autre à Pavie. C'est principalement comme traducteur que Pompei a marqué sa place dans la littérature de son pays. Il s'était essayé dans la poésie, mais on a reproché avec justesse à ses vers de manquer de chaleur; les trois tragédies qu'il donna au théâtre, *Ipermestra* (1769), *Callirhoe* (1769) et *Tamira* (1789), ont le défaut d'être faibles et monotones, quoique bien conduites. Il trouva plus aisément à exercer sa plume brillante et légère dans les versions de l'anthologie, de Théocrite, d'Ovide et des *Vies* de Plutarque; cette dernière surtout est un travail vraiment remarquable sous les rapports de l'exactitude philologique. Peu d'ouvrages de ce genre ont produit autant de sensation, et l'on peut dire que c'est le plus solide fondement de la réputation littéraire de Pompei. On a encore de lui : *Canzoni pastorali, con alcuni idilli di Teocrito e di Mosco;* Vérone, 1766, in-8°; — *Nuove Canzoni, inni, sonetti e traduzioni*; ibid., 1779, in-8°; — *Raccolta greca*; ibid., 1781, in-8°, qui renferme le poëme d'*Héro et Léandre* par Musée, cent épigrammes de l'anthologie, etc.; — *Le Vite degli uomini illustri di Plutarco;* ibid., 1772, 5 vol. in-4° : cette édition sort des presses de Moroni, qui acheta 1500 ducats le travail de Pompei. Parmi les nombreuses reproductions qui en ont été faites, nous citerons celles de 1791 (Rome, 6 vol. in-4°), de 1798 (Milan, 9 vol. in-8°), de 1799 (Vérone et Venise, 10 vol. in-8°), de 1816 (Padoue, 13 vol. in-8°), et de 1820-1821 (Florence, 22 vol. in-8°). Après la mort de Pompei, on a recueilli toutes ses œuvres (Vérone, 1790-1791, 6 vol. gr. in-8°).

P.

Hipp. Pindemonte, *Éloge*, dans le *Journ. de Pise*, LXX, 272. — Fr. Fontana. *De vita et scriptis Hier. Pompei*; Vérone, 1790, in-4°. — Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, IV.

POMPIGNAN (*Jean-Jacques* LE FRANC, marquis DE), poëte français, né le 10 août 1709, à Montauban, mort le 1er novembre 1784, à Pompignan (Tarn-et-Garonne). D'une ancienne famille

de robe, il eut le P. Porée pour principal maître dans ses études classiques, et mit beaucoup de zèle à apprendre la jurisprudence. Revêtu de bonne heure de la charge d'avocat général près de la cour des aides de Montauban, que son père et son oncle avaient présidée, il s'occupa avec ardeur de la distribution et de l'assiette des impôts; un discours éloquent où il s'abandonnait à tout son enthousiasme pour la réforme des abus fut regardé comme l'effervescence d'un esprit inquiet: il fut exilé, et cette disgrâce, dit le duc de Nivernois, le dégoûta d'un état où il se voyait entre le danger de paraître s'exagérer ses devoirs et celui de ne pas les remplir à son gré. Le titre de premier président, dont il fut pourvu vers 1745, le rattacha pour quelque temps encore à la magistrature; il rédigea plusieurs des remontrances adressées au roi, et obtint, par une distinction unique, la charge de conseiller d'honneur au parlement de Toulouse. Ayant augmenté sa fortune par un mariage avantageux, il renonça à toute espèce de fonctions publiques et suivit le penchant qui depuis sa jeunesse le portait vers la culture des lettres. Ses premiers pas en effet avaient été marqués par des succès brillants, quoique éphémères. A vingt-deux ans il avait donné au théâtre la tragédie de *Didon* (1734), pour laquelle le secours de Virgile et de Métastase lui avait été fort utile, et que l'on se pressa trop vite de mettre au rang des chefs-d'œuvre de la scène. La petite comédie satirique des *Adieux de Mars* (1735) fut aussi bien accueillie. Dans la poésie morale et religieuse, il atteignit parfois une élévation et une harmonie dignes des premiers maîtres. L'enthousiasme plutôt que le génie, fit de lui accidentellement un grand poëte, ainsi qu'il l'a montré dans l'*Ode sur la mort de J.-B. Rousseau;* il y a semé quelques strophes qui ont nui à sa renommée, parce qu'on n'en a jamais cité d'autres de lui, celle-ci par exemple :

Le Nil a vu sur ses rivages
De noirs habitants des déserts
Insulter par leurs cris sauvages
L'astre éclatant de l'univers.
Cris impuissants! fureurs bizarres!
Tandis que ces monstres barbares
Poussaient d'insolentes clameurs,
Le Dieu, poursuivant sa carrière,
Versait des torrents de lumière
Sur ses obscurs blasphémateurs.

« Je n'ai guère vu de plus grande idée, dit La Harpe, rendue par une plus grande image, ni de vers d'une harmonie plus imposante. Je la récitai un jour à M. de Voltaire, qui y trouvait tous les genres de sublime réunis. Je lui en nommai l'auteur, et il l'admira encore davantage. » Quant aux *Épîtres morales* de Le Franc de Pompignan, on ne les lit plus. Mais ses *Cantiques sacrés* ne devraient pas, malgré le bon mot de Voltaire,

Sacrés ils sont, car personne n'y touche,

être traités avec la même indifférence; car on y a beaucoup *touché* au contraire, et quelquefois avec admiration. Le dix-huitième siècle ne pourrait offrir, après les *Psaumes* de J.-B. Rousseau, rien de mieux dans un genre qui exige le concours de tant de qualités. On y trouve des traits heureux, de la noblesse, un vers pur et élégant; il n'y manque qu'un sentiment plus vrai et une inspiration plus soutenue.

Lorsque Le Franc de Pompignan vint s'établir à Paris, il se présenta à l'Académie française, précédé de nombreux titres littéraires et d'une réputation un peu enflée par les louanges d'amis trop complaisants. Après avoir attendu deux ans, il fut élu en 1759, à l'unanimité, et prononça le jour de sa réception (10 mars 1760) un discours où, se laissant entraîner à l'ardeur de son zèle contre les philosophes, il démontra l'inanité de leurs doctrines et la perfidie de leur conduite. Le lieu était au moins mal choisi et l'attaque intempestive. Dès lors on le proclama l'ennemi de l'Académie et des lumières, et il se vit immolé à la risée publique. Tous les philosophes l'assaillirent d'épigrammes et de facéties. Voltaire, qui jadis l'avait recherché, flatté même, épuisa jusqu'à la satiété tous les moyens de s'égayer aux dépens du magistrat poëte. L'escarmouche commença par les *Quand*, les *Pour*, les *Que*, les *Qui*, les *Quoi*, les *Car*, les *Ah!* les *Oh!* qui venaient de Ferney; elle fut entretenue par Maillet, Marmontel, Diderot, etc. Aux satires on mêla les reproches les plus injustes. Pompignan fut dénoncé au public comme un transfuge des idées nouvelles, comme un orgueilleux qui ne savait pas se résigner au second rang, comme un dévot hypocrite et un adulateur du pouvoir. Rien de tout cela, à part une vanité puérile, n'était fondé. Dans cette lutte inégale qu'il tenta de soutenir un moment, mais avec peu d'adresse, ce fut l'honnête homme qui eut le dessous : abreuvé d'outrages, il quitta Paris, se réfugia à la campagne, et partagea les dernières années de sa vie entre les délassements de l'esprit, les exercices d'une piété sincère et les occupations de la charité la plus généreuse. Il ne sortit plus de son obscurité volontaire, et mourut à soixante-quinze ans, après de longues souffrances physiques, emportant les justes regrets de tous ceux qui l'avaient approché. « Nul homme dans le dix-huitième siècle, rapporte M. Villemain, ne connaissait mieux les anciens et n'avait une littérature plus variée. Malgré sa sévérité de goûts et de principes, il a mis en vers quelques scènes de Shakespeare et *la Prière universelle* de Pope, comme il a traduit Eschyle et le poëme chrétien de Grégoire de Nazianze. Nul secours ne manquait à son talent, ni l'étude, ni le loisir, ni la passion; car il était animé d'une vive haine contre la philosophie nouvelle, bien qu'il fût par caractère ennemi des abus et indépendant du pouvoir. L'élégance travaillée de ses vers et l'ordre sérieux de ses idées ne pouvaient tenir contre l'éclat, l'agrément infini et la hardiesse de Voltaire. On

ne chercha pas ce que ses ouvrages pouvaient offrir de sensé, d'ingénieux et parfois d'admirable. Vanté seulement par son ami le marquis de Mirabeau, ce novateur féodal, cet économiste antiphilosophe, il fut mal apprécié de son temps et ne sera point vengé par l'avenir. Il représente un parti vaincu, et qui sur quelques points avait raison, le parti qui voulait une réforme sans révolution, le soulagement du peuple, et non la ruine du culte et des mœurs. Son talent n'en est pas moins digne d'estime et son courage de respect; car il lutta contre le plus fort. »

Les principaux ouvrages de Le Franc de Pompignan sont : *Didon*, tragédie; Paris, 1734, 1746, in-8°; la 2e édition diffère de la première en ce qu'elle renferme plusieurs changements et un cinquième acte presque entièrement refondu; — *Les Adieux de Mars*, comédie en vers libres; Paris, 1735, in-12; — *Le Triomphe de l'Harmonie*, opéra; Paris, 1737, in-4° : la musique est de Grenet; — *Essai critique de l'état de la république des lettres;* Paris, 1744, 1764, in-8°; — *De antiquitatibus Cadurcorum;* 1746, in-8°, et dans le t. V des *Mémoires* de l'Académie de Cortone; — (avec le marquis de Mirabeau et l'abbé de Monville), *Voyage de Languedoc et de Provence fait en* 1740; Amsterdam (Paris), 1746, 1748, in-12 : cette relation, plus correcte mais moins agréable que celle de Chapelle et Bachaumont, a été souvent réimpr.; — *Dissertation sur les biens nobles;* Paris, 1749, 2 vol. in-8°; — *Léandre et Héro*, opéra; Paris, 1750, in-4° : c'est une œuvre de jeunesse dont il abandonna le profit à Rebel et à Francœur; — *Poésies sacrées sur divers sujets;* Paris, 1751, 1754, in-12; 1761, in-4°; 1825, in-18 : le marquis de Mirabeau publia en 1755 un *Examen* de ces poésies, fastidieux panégyrique que l'auteur eut la maladresse de reproduire dans l'édit. de 1761; — *Lettre à M. Racine* (fils) *sur les spectacles en général;* Paris, 1755, 1773, in-12; — *Mémoire présenté au roi;* Paris, 1760, in-4° : il se justifie des accusations mensongères lancées contre lui par ses ennemis; — *Éloge historique du duc de Bourgogne;* Paris, 1761, in-8° : écrit sur la demande des parents de ce prince, seulement âgé de dix ans; — *Tragédies d'Eschyle, trad. en français;* Paris, 1770, in-8°; — *Considérations sur la révolution de l'ordre civil et judiciaire survenue en* 1771; — *Discours philosophiques tirés des livres saints, avec des Odes chrétiennes et philosophiques;* Paris, 1771, in-12; — *Mélanges de traductions de différents ouvrages de morale italiens et anglais;* Paris, 1779, in-12; — *Mélanges de traductions de différents ouvrages grecs, latins et anglais;* Paris, 1779, in-8°; — *Les Géorgiques de Virgile;* Paris, 1784, in-8°; il y a dans cette version poétique un certain mérite de naturel et de fidélité. On a encore de Le Franc de Pompignan des discours et quelques mémoires insérés dans le recueil de l'Académie de Montauban, dont il avait été le principal fondateur. De son vivant il fit paraître un choix de ses *Œuvres* (Paris, 1753, 2 vol.; 1763, 3 vol. in-12) et ses *Œuvres complètes* (Paris, 1784, 4 vol. in-8°), d'où il a exclu son *Discours de réception*, l'*Éloge du duc de Bourgogne*, plusieurs traductions, etc. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1800, 1813 et 1822 (Paris, 2 vol. in-12). P. L—Y.

Bertrand Barère, *Éloge de Le Franc de Pompignan;* Paris, 1785, in-8°. — V. de Reganhac, *Éloge* du même; Paris, 1788, in-8°. — Marmontel, *Mémoires.* — Collé, *Journal.* — Grimm, *Corresp.* — Voltaire, *Corresp.* et *Œuvres.* — Sabatier, *Les Trois Siècles.* — Gabet, *Notice,* en tête des *Œuvres choisies*, 1822. — La Harpe, *Cours de Littér.* — Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle,* t. I, ch. 12.

POMPIGNAN (*Jean-Georges* LE FRANC DE), prélat français, frère du précédent, né à Montauban, le 22 février 1715, mort à Paris, le 30 décembre 1790. Après de bonnes études au collége de Louis-le-Grand, puis au séminaire de Saint-Sulpice, il fut pourvu dans son diocèse d'un canonicat avec le titre d'archidiacre, et presque au sortir de sa licence, appelé le 25 décembre 1742 à l'évêché du Puy. En 1747, il obtint en commende l'abbaye de Saint-Chaffre en son diocèse et fut député à l'assemblée du clergé de 1755. Il s'y rangea, sur les matières qui agitaient à cette époque l'Église de France, dans le parti des *Feuillants*, ainsi nommés parce qu'ils adoptaient les principes du cardinal de La Rochefoucauld, nouveau ministre de la feuille des bénéfices, en opposition avec le parti des *Théatins*, qui suivaient le sentiment du théatin Boyer, ancien évêque de Mirepoix. Ce fut de Pompignan que l'assemblée chargea d'adresser au pape les articles rédigés de part et d'autre. Membre de celle de 1760, il en fut un des présidents, et dressa des *Remontrances* au roi en faveur des ecclésiastiques que le parlement avait bannis. Il ne cessa de composer contre les mœurs et l'incrédulité de son époque des ouvrages qui lui attirèrent beaucoup d'ennemis, Voltaire notamment. En février 1774, Louis XV le nomma à l'archevêché de Vienne. En 1788, il appuya les prétentions du tiers état dans les états du Dauphiné, et cette conduite lui valut l'honneur d'être nommé député aux états généraux. Il y suivit la même ligne, et se mit à la tête des membres du clergé qui, le 22 juin 1789, se réunirent au tiers; aussi, l'un des premiers, il fut élu président de l'Assemblée nationale. Le 4 août suivant, le roi le chargea de la feuille des bénéfices dont venait de se démettre M. de Marbeuf, archevêque de Lyon. Le lendemain (5 août 1789), il fut déclaré ministre d'État et prit séance au conseil. Voyant qu'il ne lui était pas possible de résider dans son diocèse, il se démit de son siége et reçut en échange l'abbaye de Buzai, qui était affectée aux économats. La suspension des nominations aux bénéfices ecclésiastiques (9 novembre 1789) le laissa bientôt ministre sans portefeuille, et fut suivie des changements considérables introduits

dans l'Église de France par le décret du 12 juillet 1790 sur la constitution civile du clergé. Pie VI adressa, à cette époque, à M. de Pompignan une bulle par laquelle il condamnait les nouveaux décrets et l'engageait à détourner le roi de les sanctionner; cette bulle n'empêcha point Louis XVI de donner, le 24 août, sa sanction à la constitution civile, sanction dont quelques auteurs, réfutés pourtant par l'abbé Émery, ont voulu faire un reproche à Le Franc de Pompignan, sans réfléchir que dès le 17 août, déjà souffrant de la maladie qui l'emporta, il avait cessé d'assister au conseil. Outre de nombreux *Mandements*, *Lettres pastorales* et *Rapports à l'assemblée du clergé*, on a de ce prélat : *Questions diverses sur l'incrédulité;* Paris, 1753, in-12; — *Le Véritable usage de l'autorité séculière dans les matières qui concernent la religion;* 1753, 1784, in-12; — *L'Incrédulité convaincue par les Prophètes;* 1759, 3 vol. in-12; — *La Religion vengée de l'incrédulité par l'incrédulité elle-même;* 1772, in-12; — *L'Oraison funèbre de la Dauphine* (1747, in-4°), et celle *de la reine Marie Leczinska* (1768, in-4°); — *Lettres à un évêque sur plusieurs points de morale et de discipline;* 1802, 2 vol. in-8° : ouvrage posthume. H. F.

Emery, *Notice sur M. de Pompignan*, en tête de l'ouvrage posthume. — Caillau, *Les gloires de Notre-Dame du Puy*.

POMPONAZZI (*Pietro*), philosophe italien, né à Mantoue, le 16 septembre 1462, mort à Bologne, en 1524 ou en 1526. Après avoir étudié à Padoue la philosophie sous Pierre Trapolino, il y fut chargé de l'enseigner, dès 1488. Doué d'un esprit vif et pénétrant, très-habile dans l'art d'argumenter, il attira à ses leçons un grand nombre d'auditeurs, quoiqu'il eût conservé l'accent du patois de Mantoue, qui, s'il en fallait croire Sperone Speroni, son disciple, aurait même été la seule langue qu'il eût jamais bien sue. Son collègue, le vieux Achillini, qui professait également la philosophie, voyant ses cours désertés, engagea avec son rival plusieurs discussions publiques, où Pomponazzi, écrasé par la science supérieure et la force des raisonnements de son adversaire, évita cependant d'avouer sa défaite, en tournant les difficultés par quelques plaisanteries amenées à propos. En 1509, à la suite des troubles causés par la guerre contre Venise, Pomponazzi, qui en dernier lieu recevait près de quatre cents ducats de traitement, quitta Padoue et alla professer d'abord à Ferrare, puis en 1512 à Bologne, où il resta jusqu'à sa mort; par les soins de son élève, le cardinal Hercule de Gonzague, il fut enterré à l'église Saint-François de Mantoue, où une statue de bronze, conservée jusqu'à nos jours, lui fut érigée. Pomponazzi, qui à cause de l'extrême petitesse de sa taille avait reçu le sobriquet de *Peretto*, fut marié trois fois. Reconnu par ses contemporains comme un des interprètes d'Aristote les plus sagaces, nous dirons les plus subtils, il excita dans les dernières années de sa vie contre lui une violente tempête par son traité sur l'*Immortalité de l'âme*. Dans ce livre, après avoir établi qu'il n'est guère possible d'admettre qu'Aristote enseigna la durée de l'âme au delà de la vie terrestre, il examine les raisons qui ont été alléguées pour et contre au sujet de l'immortalité, et conclut qu'aucune d'elles n'a de force démonstrative catégorique, que cette question est donc un problème non résolu, qu'il appartient à Dieu seul de décider. Or, ajoute-t-il, comme l'Écriture sainte, qui est inspirée de Dieu, se prononce pour l'immortalité, nous devons l'admettre comme hors de doute. Malgré cette réserve, les inquisiteurs de Venise ordonnèrent que son livre fût brûlé et firent des démarches à Rome pour qu'il fût mis à l'Index; mais cette mesure fut alors écartée par l'intervention du cardinal Bembo, qui protégeait depuis longtemps l'auteur. Plus tard le concile de Trente le fit placer parmi les écrits défendus. Cette animosité, qui se manifestait aussi dans les prédications de plusieurs religieux, et surtout du moine augustin, Ambroise de Naples s'explique par le fait qu'Aristote régnait encore souverainement dans les écoles de théologie, et que son autorité y était réputée orthodoxe en toute espèce de matière, sauf les points enseignés par la révélation. Pomponazzi donc en prétendant qu'Aristote, aux doctrines duquel il s'était toujours montré attaché, avait soutenu la *mortalité* de l'âme, semblait lui-même professer une opinion semblable. Mais sa sincérité naturelle et la bonne foi dont il fit preuve en faisant imprimer à la suite des écrits qu'il publia pour sa défense ceux qui avaient paru pour le réfuter, nous garantissent qu'il croyait réellement à l'immortalité, il est vrai seulement à titre de dogme catholique. Les doutes sur son orthodoxie n'en subsistèrent pas moins; ils s'accrurent même après la publication de son ouvrage posthume : *De naturalium effectuum admirandorum causis*, qui fut regardé à tort comme l'œuvre d'un athée. On a de Pomponazzi : *Liber in quo disputatur penes quid sit intensio, et formarum remissio attenditur;* Bologne, 1514, in-4°; — *Tractatus de reactione;* Bologne, 1515, in-fol.; — *Tractatus de immortalitate animæ;* ibid., 1516, in-8°; Tubingue, 1791, in-8°, avec une *Vie* de l'auteur par Bardili; — *Apologia adversus Contarenum;* Bologne, 1517, in-8°; — *Defensorium sive responsiones ad ea quæ A. Niphus adversus ipsum scripsit de immortalitate animæ;* ibid., 1519, in-fol.; — *De nutritione et auctione;* ibid., 1521, in-fol.; — *De naturalium effectuum admirandorum causis, sive de incantationibus;* Bâle, 1556, in-8°; ce livre, où l'auteur conteste les opinions de son temps sur la magie et les sortiléges, fut réimprimé avec le suivant : *De fato, libero arbitrio, prædestinatione, providentia*

Dei; Bâle, 1567 : par les soins de G. Gratarol, disciple de Pomponazzi. Les *Œuvres* de ce dernier impr. à Venise (1525, in-fol.) ne contiennent ni les deux écrits précités, ni les *Dubitationes in Meteorologicorum Aristotelis librum*, publié à Venise, 1563, in-fol. E. G.

P. Jove, *Elogia.* — Bayle, *Diction.* — Niceron, *Mémoires*, t. XXV. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.* — Facciolati, *Fasti gymnasii patavini.* — J.-G. Olearius, *De Pomponatio;* Iéna, 1705, in-4°. — Buhle, *Geschichte der neueren Philosophie*, t. II.

POMPONIUS, nom d'une famille plébéienne de Rome, dont le premier membre mentionné par l'histoire fut tribun du peuple après l'abolition des décemvirs; elle se divisa en plusieurs branches, dont celle de *Matho* acquit sous la république de l'influence dans les affaires publiques. Les autres Pomponius qui, outre T. Pomponius Atticus (*voy.* Atticus), se sont fait un nom, sont :

Marcus Pomponius, chevalier romain, fidèle ami de Caius Gracchus, et qui pour le sauver s'offrit lui-même au fer des meurtriers qui poursuivaient le célèbre tribun. (*Voy.* Plutarque, *Gracchus*, ch. 16 et 17; Velleius Paterculus, II, 6; Valère Maxime, IV, 7.)

Cneius Pomponius, qui périt dans les guerres civiles du temps de Marius et de Sylla, fut un des plus éloquents orateurs de son époque; Cicéron le place immédiatement après Aurelius Cotta et Sulpicius Rufus (*voy.* Cicéron, *Brutus* et *De oratore*).

Drumann, *Geschichte Roms.* — Smith, *Dictionary.*

POMPONIUS (*Lucius*), auteur comique romain, né à Bologne, dans la seconde moitié du second siècle avant J.-C., florissait vers 97 avant J.-C. Il excella dans la composition des farces atellanes, auxquelles lui et Novius furent les premiers à donner une forme régulière. Des fragments assez nombreux ont été réunis dans les *Poetæ scenici latini* de Bothe, t. V, partie II.

Munck, *De L. Pomponio;* Glogau, 1827. — Schober, *Ueber die Atellanischen Schauspiele;* Leipzig, 1825. — Baehr, *Histoire de la litterature latine.*

POMPONIUS (*Sextus*), jurisconsulte romain, vivait sous l'empereur Adrien. Tout ce qu'on sait de lui est qu'il appartenait à l'école des Sabiniens. Cinq cent quatre-vingt-cinq fragments de ses écrits ont été insérés au Digeste; le plus important d'entre eux est un long extrait de son *Enchiridion*, qui est la principale source pour l'histoire de la jurisprudence romaine jusqu'à la fin du premier siècle de notre ère. Ses autres ouvrages sont : *Variæ lectiones; Epistolæ; Fideicommissa; Libri lectionum ad Q. Mucium; Libri ad Plautium; Libri ad Sabinum; Liber singularis regularum; Libri quinque senatus-consultorum.*

Zimmern, *Geschichte des römischen Privatrechts.* — Puchta, *Institutionen.* — Smith, *Dictionary.* — G. Grotius, *Vitæ jurisconsultorum.*

POMPONIUS LÆTUS (*Julius*), érudit italien, né en 1425, à Amendolara, dans la haute Calabre, mort le 21 mai 1497, à Rome. Tous les noms sous lesquels il est connu étaient de son choix; peut-être est-on fondé à croire qu'il avait reçu celui de *Jules* au baptême. Il était, à ce qu'il semble, bâtard de l'illustre maison de Sanseverini, dans le royaume de Naples. Loin de tirer vanité de sa naissance, il évitait avec soin d'en parler, et lorsque dans la suite ses parents, fiers de sa renommée, l'invitèrent à se rendre auprès d'eux et à les venir reconnaître, il ne leur fit d'autre réponse que celle-ci : « *Pomponius Lætus cognatis et propinquis suis salutem. Quod petitis fieri non potest. Vale.* » Très-jeune, il se rendit à Rome, où il étudia les belles-lettres sous Pietro de Monopoli, habile grammairien du temps. A la mort de Laurent Valla, son dernier maître (1457), il fut d'une commune voix jugé digne d'occuper sa chaire. Ce fut alors qu'il fonda une académie qui attira sur lui de violents orages. « Plusieurs hommes de lettres, dit Ginguené, livrés comme lui à l'étude de l'antiquité, s'y rassemblaient; leurs entretiens roulaient sur les monuments que l'on retrouvait à Rome, sur les langues grecque et latine, sur les ouvrages des anciens auteurs, et quelquefois sur des questions philosophiques. La plupart étaient jeunes. Leur zèle pour l'antique les dégoûta de leurs noms de baptême et de famille; ils prirent des noms anciens. Peut-être ces jeunes gens se permirent-ils des comparaisons entre les institutions anciennes et les modernes, où celles-ci n'avaient pas l'avantage. Cela fut transformé, auprès du pape Paul II, en mépris pour la religion, bientôt en complot contre l'Église, et enfin une conspiration contre son chef. » Effrayé, ou feignant de l'être, le pape fit poursuivre tous les académiciens (1468); ceux qu'on put arrêter furent mis à la question, et l'un d'eux même souffrit de si horribles tortures qu'il en mourut. Pomponius résidait alors à Venise; au mépris des lois de l'hospitalité, il fut ramené à Rome, incarcéré et torturé comme les autres, sans qu'on pût lui arracher l'aveu de ce qui n'existait pas. Après l'avoir interrogé deux fois, Paul II finit par déclarer qu'à l'avenir on tiendrait pour hérétique quiconque prononcerait, même en riant, le nom d'académie. En 1471 Sixte IV, son successeur, lui permit de reprendre sa chaire dans le collége romain. Il continua d'y professer avec autant de succès qu'auparavant; les écoliers se pressaient en foule à ses leçons; on les appelait de son nom *Pomponiani*, et parmi eux il y en eut d'un mérite distingué, tels qu'Alexandre Farnèse, pape sous le nom de Paul III, André Fulvio de Préneste, et Conrad Peutinger. C'était l'homme de son temps le plus curieux de manuscrits, de médailles et d'inscriptions; on le voyait sans cesse errer dans les rues de Rome à la recherche d'un monument de ces temps païens où son plus grand regret était de n'avoir pas vécu. Il n'y avait pas un réduit obscur, pas un vestige d'antiquité qu'il n'eût observé avec attention et dont il ne pût rendre

compte. Il avait acquis une petite maison sur le Janicule, et de concert avec quelques intimes il y solennisait, dit on, le jour anniversaire de la fondation de Rome et la naissance de Romulus. Pomponius était doux, serviable, modeste; il était naturellement bègue, mais ce défaut disparaissait lorsqu'il parlait en public. On le rencontrait quelquefois dans les rues, une lanterne à la main, comme Diogène, dont il avait pris au reste le costume et les habitudes. Il mourut septuagénaire, et on lui fit de pompeuses funérailles. Ce philosophe a laissé quelques ouvrages pleins d'une érudition profonde et variée; on les a recueillis dans un volume devenu très-rare (*Opera Pomponii Læti varia;* Mayence, 1521, in-8°), et qui contient les traités *De Sacerdotiis, De Jurisperitis, De Romanorum magistratibus, De Legibus* et *De Antiquitatibus urbis Romæ* (peut-être ce dernier n'est-il pas de lui), ainsi que le *Compendium historiæ romanæ ab interitu Gordiani usque ad Justinum III*, d'abord publié à Venise, 1498, in-4°. Il s'appliqua de plus à expliquer et à commenter plusieurs écrivains anciens, et donna ses soins à des éditions de Salluste, de Columelle, de Varron, de Festus, de Nonnius Marcellus et de Pline le jeune. Ses commentaires sur Virgile ont été imprimés à Bâle, 1486, in-fol.

Ses deux filles, *Fulvia Leta* et *Melantho Leta*, s'étaient rendues fort habiles dans les langues anciennes ainsi que dans la poésie et la musique. P.

Sabellicus (M.-A.), *Vita Pomponii Læti;* Strasbourg, 1510, in-4°. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 1re part. — Platina, *Vitæ Pontificum*, in Paulo II. — Ginguené, *Hist. littér d'Italie.* — Baillet, *Jugements des savants.* — Audin, *Hist. de Léon X*

POMPONNE (*Simon* ARNAULD, marquis DE), homme d'État français, né en 1618, mort à Fontainebleau, le 26 septembre 1699. Second fils de Robert Arnauld d'Andilly et neveu d'Antoine Arnauld, surnommé *le Grand*, il porta successivement le nom de *Briotte*, à cause d'une terre que possédait sa mère, Catherine Le Fèvre de la Boderie (morte en 1637); celui d'*Andilly*, après la retraite du service militaire de son frère aîné, Antoine Arnauld, abbé de Chaumes (mort en 1698); enfin celui de *Pomponne*, après son mariage, en 1660, avec Catherine Ladvocat. En 1642, il fut nommé intendant de Casal. Devenu conseiller d'État, il fut chargé de conclure plusieurs traités avec les princes de la ligue de Lombardie et fut depuis intendant général des armées à Naples et en Catalogne. Les opinions jansénistes professées par sa famille lui firent refuser la charge de chancelier, qu'il voulait acquérir dans la maison du duc d'Anjou, frère du roi. Ami de Fouquet, Pomponne partagea la disgrâce du surintendant. Toutefois, en 1665, il fut envoyé en ambassade à Stockholm, où il demeura trois ans. Après avoir représenté la France près des États généraux, il retourna en Suède en 1671, et parvint à détacher cette puissance de la coalition formée contre la France. La même année, après la mort de Lionne, Louis XIV confia à Pomponne l'emploi de ministre-secrétaire d'État pour les affaires étrangères. Colbert et Louvois se liguèrent pour le renverser : les jésuites ne s'épargnèrent pas non plus pour arriver au même but. Ils y parvinrent; mais Louvois, qui comptait réunir les affaires étrangères au département de la guerre, fut déçu dans cette espérance : Colbert obtint cette charge pour son frère, le marquis de Croissy, et c'est à cette occasion que Mme de Sévigné a écrit : « Un certain homme avait donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir; mais on bat les buissons, et les autres prennent les oiseaux. » Pomponne fut obligé de résigner ses fonctions en 1679. Louis XIV affirme, dans ses *Réflexions sur le métier de roi*, « qu'il ne garda si longtemps Pomponne, dont il avait reconnu l'incapacité, que par complaisance ». Mais dans la suite le roi revint de sa prévention, et à la mort de Louvois (1691) le ministre disgracié fut rappelé, et reprit sa place au conseil, malgré son grand âge. Pomponne fit partie du ministère jusqu'à sa mort. Lorsqu'en 1696 le jeune marquis de Torcy, neveu de Colbert, succéda à Croissy comme secrétaire d'État des affaires étrangères, Pomponne devint son conseil et son guide, et eut par le fait la direction de ce département. Il lui donna en mariage (13 août 1696) sa seconde fille, *Catherine-Félicité*. Les autres enfants de Pomponne furent *Nicolas-Simon*, *Antoine-Joseph*, *Henri-Charles*, dont les articles suivent, et *Charlotte*, morte abbesse de Gif. Malgré la critique du grand roi, Arnauld de Pomponne fit faire de grands progrès à la diplomatie française. Il possédait une connaissance approfondie de toutes les cours, des intérêts de tous les peuples; sa correspondance est encore un modèle d'habileté. « Ses dépêches, dit M. Flassan, respirent la sagesse, la modération et un ton de bienveillance pour les personnes avec qui il avait à traiter. On y trouve en même temps un grand discernement, une logique saine, et l'exposé de tous les moyens honnêtes qu'il employoit pour arriver à son but; moyens qui le plus souvent lui réussissoient et l'avoient rendu l'objet de l'attachement et de l'estime des cours étrangères. » Pomponne a laissé une grande réputation de probité. « C'était, dit Saint-Simon, un homme excellent par un sens droit, juste, exquis; qui pesait tout, faisait tout avec maturité et sans lenteur; d'une modestie, d'une modération, d'une simplicité de moyens admirables, et de la plus solide, de la plus éclairée piété. Poli, obligeant et jamais ministre qu'en traitant, il se fit adorer de la cour, où il mena une vie égale, unie, et toujours éloignée du luxe et de l'épargne; ne connaissant de délassement de son grand travail qu'avec ses amis, sa famille et ses livres. »

Dangeau, *Journal*, t. II, p. 45. — Flassan, *Diplomatie*

française, t. III, p. 331-475. — Saint-Simon, *Mémoires*, I et II. — *Mém. historiques de Louis XIV*, t. I, p. 104-110. — La Hode, *Hist. de Louis XIV*, liv. XXXIX. — Sismondi, *Histoire des Français*, t. XXV et XXVI.

POMPONNE (*Nicolas-Simon* ARNAULD, marquis DE), fils du précédent, né en mai 1663, mort le 9 avril 1737, à Paris. Il fut brigadier des armées du roi, lieutenant général au gouvernement de l'Ile de France, et envoyé extraordinaire près l'électeur de Bavière.

POMPONNE (*Antoine-Joseph* ARNAULD, chevalier DE), frère du précédent, mort en 1693, à Mons, fut nommé en 1689 colonel de dragons, et eut une part décisive au gain de la bataille de Fleurus. Il était chevalier de Malte.

POMPONNE (*Henri-Charles* ARNAULD DE), frère des précédents, né en 1669, à La Haye, mort le 26 juin 1756, à Paris. A l'époque de sa naissance les États généraux offrirent de le tenir sur les fonts baptismaux, ce qui lui aurait assuré une pension viagère de 6,000 livres; mais son père déclina cette proposition, par crainte de ne plus conserver la même liberté dans ses négociations. Destiné à l'Église, l'abbé de Pomponne reçut de Louis XIV les abbayes de Saint-Maixent et de Saint-Médard de Soissons, et une des charges d'aumônier par quartier; mais, selon l'observation de Saint-Simon, son nom d'Arnauld répugnait trop au roi pour le faire jamais monter dans l'épiscopat. Il avait déjà été chargé de différentes missions dans les cours d'Italie, lorsqu'il fut envoyé comme ambassadeur à Venise (1704). Quatre ans après, il devint conseiller d'État d'Église (1708), par le crédit de M. de Torcy, son beau-frère, qui, en 1716, lui vendit au prix de 400,000 livres l'emploi de chancelier des ordres. En 1743 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions. On n'a de lui aucun ouvrage.

Moréri, *Grand Dict. hist.*, art. ARNAULD. — Saint-Simon, *Mémoires*.

PONA (*Giovanni*), botaniste italien, né à Vérone, dans la première moitié du seizième siècle. Toutes les circonstances de sa vie sont ignorées. Il exerçait dans sa patrie la profession d'apothicaire, et il se fit connaître par un petit traité : *Plantæ seu simplicia quæ in Baldo monte et in via a Verona ad Baldum reperiuntur*; Vérone, 1595, in-4°, pl., dédié à Charles l'Écluse, qui l'inséra à la suite de son *Rariorum plantarum historia* (1601). Ce catalogue, où l'on trouve la description de quelques plantes nouvelles, eut une seconde édition, augmentée (Bâle, 1608, in-4°, pl., qui fut traduite en italien (Venise, 1617, in-4°) par Fr. Pona.

PONA (*Francesco*), médecin et littérateur italien, neveu du précédent, né en 1594, à Vérone, où il vivait encore en 1652. Il fréquenta l'université de Padoue, et fut reçu à vingt ans docteur en philosophie et en médecine (1614). Agrégé au collége des médecins de sa ville natale, il s'adonna avec beaucoup de succès à l'exercice de sa profession, et composa dans ses loisirs un grand nombre d'ouvrages sur l'art de guérir, la philosophie, l'histoire, la poésie, etc. D'après le catalogue qu'il en a dressé lui-même à la fin de ses *Saturnalia* (1652), on n'en compte pas moins de cent douze, et comme il vécut encore plusieurs années au delà (*non pochi anni*), il est probable qu'on est loin de les connaître tous. Ghilini l'appelle « le phénix des beaux esprits de son temps », et Maffei lui rend ce témoignage : *Libri scrisse senza fine, come a Dio piacque, con sommo applauso di quell' età*. En 1651 Pona reçut le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand III. Ses principaux écrits sont : *In Paradiso de' fiori*; Vérone, 1622, in-4° : c'est une flore véronaise; — *La Lucerna*; ibid., 1622; nouv. édit., augm.; Venise, 1627, in-4°, sous le nom supposé d'*Eureta Misoscolo* (l'inventeur, ennemi de l'oisiveté). C'est un dialogue entre Pona et sa lampe, ou plutôt l'âme qui, après avoir passé par plusieurs corps, suivant la doctrine pythagoricienne, était venue animer cette lampe. Le récit des différentes transformations est assez plaisant; il est semé d'anecdotes et suggère à l'auteur des remarques ingénieuses. On en voit un extrait dans la *Biblioth. des Romans*, avril 1784; — *La Mascheva iatropolitica, ovvero cervello e cuore principi rivali*; Milan, 1627, in-12; — *La Messalina*, roman historique; Venise, 1628, 1633, in-4° : — *Medicinæ anima, sive Rationalis praxis epitome*; Vérone, 1629, in-4°; — *Elogia utroque Latii stylo conscripta*; ibid., 1629, in-4° : ces éloges, les uns italiens, les autres latins, ne renferment que des généralités; — *Il gran contagio di Verona nel* 1630; ibid., 1631, in-4°; — *L'Ormondo*; Padoue, 1635, in-4° : roman publié par l'auteur en latin, et dont il y a une version allemande (1648, in-16); — *La Cleopatra*, tragédie; Venise, 1635, in-12 : c'est la plus connue de ses productions dramatiques; — *XII Cæsares*; Vérone, 1641, in-8°; — *La Galeria delle donne celebri*; Rome, 1641, in-12 : recueil de notices consacrées à quatre femmes chastes, à quatre saintes et à quatre amoureuses; — *Trattato de' veleni*; Vérone, 1743, in-4°, — *Cardiomorphoseos, sive ex corde desumpta emblemata sacra*; ibid., 1645, in-4°, fig.; — *Academico-medica saturnalia*; ibid., 1652, in-8° : la plupart des dix morceaux qui s'y trouvent avaient paru isolément. Pona a encore traduit en italien *Les Noces de l'Éloquence et de Mercure* de Martianus Capella et *l'Argenis* de Barclay (Venise, 1625, in-8°). P.

Ghilini, *Theatro d'uomini letterati*, I. — *Glorie degli incogniti*, p. 187. — Maffei, *Verona illustrata*. — Niceron, *Mémoires*, XLI. — Moréri, *Grand Dict. hist.*

PONCE *de Léon* (*Juan*), *découvreur* de la Floride et des Lucayes, né à San-Servas (province de Campos), vers 1460, mort à Cuba, en 1521. Il appartenait à l'une des plus anciennes familles d'Espagne, et fut élevé à la cour d'Aragon, où il était page de l'infant don Fernand de-

puis Ferdinand V) (1). Il s'embarqua à Séville, le 13 février 1502, avec don Nicolas de Ovando, qui, venant d'être nommé gouverneur d'Hispaniola, contribua beaucoup à la soumission générale de l'île et fut nommé *adelantado* de l'île de Boriquen (*Porto-Rico*), dont il fit la conquête et où il amassa de grands biens (1508-1509). Ayant entendu dire à des Indiens qu'il existait dans l'île de Bimini une fontaine miraculeuse dont les eaux rajeunissaient ceux qui en buvaient, il lui prit fantaisie d'en aller faire l'expérience. Il équipa à ses frais deux navires, et mit à la voile le 3 mars 1512, en se dirigeant vers l'archipel des Lucayes, et le 27 du même mois il découvrit une péninsule (2) par le 30e degré de lat. Il imposa à cette terre le nom de *Florida*, à cause de son charmant aspect et aussi parce qu'il y débarqua le jour de Pâques-fleuries. N'osant former un établissement dans ce pays, il passa le détroit de Bahama, et navigua parmi de nombreuses îles, espérant toujours découvrir la fameuse fontaine et dégustant toutes les sources qu'il rencontrait. Le 19 août il relâcha à *Guanima*, et le 26 fut jeté sur la côte de *Guatào*, où le mauvais temps le retint jusqu'au 23 septembre. Chargeant alors Juan Perez de Ortubia et le pilote Antonio de Alominos de continuer la recherche de la fontaine et de l'île Bimini, il fit voile pour Porto-Rico, où il arriva le 5 octobre. « Il y essuya beaucoup de railleries, dit le P. Charlevoix, de ce qu'on le voyait revenir très-souffrant et plus vieux qu'il n'était parti. » Cependant, frappé de l'importance de sa découverte, il partit pour l'Espagne, et obtint de Ferdinand V la permission de conquérir la Floride (3). Ponce équipa à Séville trois caravelles, et après une tentative infructueuse, il débarqua en 1521 dans la Floride; mais ses troupes furent taillées en pièces par les naturels. Quoique atteint d'une flèche à la cuisse, il put échapper au massacre avec sept des siens, et gagna Cuba, où il mourut, autant de chagrin que des suites de sa blessure.

Garcilasso de La Vega, *La Florida del Ynca*, lib. I, cap. II. — Gomara, *Hist. gén.*, lib. II. — Oviedo, *Hist. gen.*, lib. XVI. — Herrera, *Novus Orbis*, dec. I, II et III. — Bernal Diaz, *Hist. de la conquista*, etc. — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue*, t. I. — W. Robert, *An Account of the first discovery of Floridas* (Londres, 1763).

PONCE *de Léon* (*Rodrigue*), guerrier espagnol, né en 1443, mort le 28 août 1492 à Séville. Il était fils naturel du comte d'Arcos et de dona Leonora Nuñez Prado; mais les grandes qualités qu'il déploya dès son jeune âge le firent préférer par son père à ses légitimes héritiers. Il fit ses premières armes contre les Maures, et à peine eut-il hérité des titres et possessions de son père, que sa hauteur naturelle le porta à renouveler les luttes que soutenaient en Andalousie les maisons rivales de Ponce de Léon et de Guzman. Informé par Diego de Merlo, gouverneur de Séville, que la ville d'Alhama, dépôt des contributions de la province, était si mal gardée, qu'il était possible de l'emporter par un coup de main, il réunit deux mille cinq cents chevaux et trois mille fantassins, et par une marche hardie à travers la Sierra de Aljarifa, il arriva devant Alhama, et s'en rendit maître malgré la plus vive résistance. Cet exploit est célébré par les *romances*, qui disent en termes poétiques quel fut le désespoir du roi de Grenade à la nouvelle de la prise d'Alhama. Ponce de Léon prit part à la première et désastreuse expédition dirigée contre Malaga par don Alonzo de Cardenas, grand-maître de Saint-Jacques. Il se trouvait également au siége de Malaga, repris par Ferdinand et Isabelle, où il occupait un poste avancé. La place s'étant rendue après un siége de trois mois, il fut choisi pour commander l'*alcazba* (citadelle inférieure), et créé duc de Cadix. Il assistait encore Ferdinand au siége de Bara. Quoique deux fois marié, il ne laissa point d'héritiers légitimes. BARET.

J. de Conde, *Histoire des Maures en Espagne*.

PONCE *de Léon*. *Voy.* LOUIS DE LÉON.

PONCE (*Pierre* DE), bénédictin espagnol, né à Valladolid, vers 1520, mort à Once, en 1584. On le considère comme le premier inventeur connu de l'art d'instruire et de faire parler les sourds-muets, et voici quelle circonstance lui suggéra l'idée de s'en occuper. Un certain Gaspard Burgos n'ayant pu entrer dans un couvent qu'en qualité de frère convers, parce qu'il était sourd-muet, il se chargea de l'instruire, trouva le secret de le faire parler, en sorte que le frère put se confesser, et devint, s'il faut en croire Ambroise Morales, si habile dans les lettres qu'il composa plusieurs ouvrages. Le même historien assure que Ponce instruisit quatre autres sourds-muets appartenant à d'illustres familles, et que non-seulement ces élèves écrivaient bien quoi que ce fût, mais encore qu'ils répondaient *de vive voix* aux questions que le professeur leur adressait par signes ou par écrit. Du reste, nous n'avons aucun détail sur la méthode de Pierre de Ponce, si ce n'est, selon Vallès, qu'il traçait d'abord les lettres de l'alphabet, en montrait la prononciation par le mouvement des lèvres et de la langue, et après avoir formé des mots faisait voir aux élèves les objets qu'ils désignent. Ses successeurs en ce genre, Pereire entre autres, ne lui sont redevables que de la certitude qu'on pouvait apprendre aux sourds-muets les langues, les lettres et les sciences; car le P. Ponce enseignait, dit-on, tout

(1) Suivant Garcilaso de la Vega, Gomara, Herrera et d'autres anciens auteurs, Ponce de Léon aurait accompagné Christophe Colomb dans son second voyage à Hispaniola; mais ce fait n'est pas confirmé par Washington Irving ni les écrivains modernes.

(2) Sébastien Cabot, envoyé en 1496 par Henri VII, roi d'Angleterre, à la recherche d'un passage par le nord-est pour se rendre à la Chine et aux Indes, avait déjà eu connaissance de la partie de la Floride qui borde le golfe du Mexique.

(3) Ponce considérait la Floride comme une île, et dans le diplôme qu'il obtint de Ferdinand V cette terre est intitulée *insula Florida*.

cela à ses élèves. Il n'a rien écrit cependant sur sa méthode. J.-P. Bonnet est le premier qui ait publié sur ce sujet un ouvrage intitulé : *Reduccion de las letras, y cate para enseñar a hablar los mudos* (1620, in-4°).

A. Moralès, *Descript. de l'Espagne*, p. 38. — P. Feijoo, *Cartas eruditas y curiosas*, IV. — Andrès, *Dell' arte d'insegnar a parlare ai sordi muti*; 1793, in-8°. — Antonio, *Biblioth. nova hispana*, t. II, p. 223.

PONCE (*Nicolas*), graveur et littérateur français, né le 12 mars 1746, à Paris, où il est mort, le 27 mars 1831. Élève de Pierre, de Fessard et de Delaunay, il a gravé plus de trois cents pièces d'après Eisen, Marillier, Moreau jeune, Cochin, Gravelot, Baudouin, Fragonard, Peyron, etc. Ses principaux ouvrages ont été exécutés pour les œuvres de Voltaire, de J.-J. Rousseau, de l'Arioste, de Berquin, pour le cabinet Choiseul, la galerie d'Orléans; il a publié *Les illustres Français*, suite de 56 planches. Comme écrivain, Ponce a rédigé quelques brochures politiques. Il remporta le prix d'histoire proposé par l'Institut en l'an IX pour le meilleur mémoire sur cette question: *Par quelles causes l'esprit de liberté s'est-il développé en France depuis François Ier jusqu'en* 1789? Il a réuni sous le titre de *Mélanges sur les beaux-arts* (1826, in-8°) quelques dissertations sur l'art antique principalement et des notices biographiques lues devant des sociétés savantes. Il a enfin donné à la *Biographie universelle* un certain nombre de notices sur des graveurs. Au retour des Bourbons il fut nommé graveur ordinaire du cabinet de Monsieur, frère du roi, puis chevalier de la Légion d'honneur. Ses ouvrages figurèrent aux expositions de 1794 à 1820.

La femme de Ponce, *Marguerite* HEMERY, a gravé plusieurs planches pour le *Cabinet Poulain*, l'*Iconologie française* de Gravelot, etc.

H. H—N.

Ch. Blanc, *Trésor de la curiosité*. — Ch. Gabet, *Dict. des artistes*. — Quérard, *La France littér.*

PONCE PILATE. *Voy.* PILATE.

PONCE (*Maître*). *Voy.* PONZIO.

PONCEAU (*Pierre-Étienne* DU), savant littérateur américain, né le 3 juin 1760, à Saint-Martin (île de Ré), mort le 1er avril 1844, à Philadelphie. Il était fils d'un officier de fortune. Ses dispositions naturelles, jointes au goût de l'étude, lui permirent d'apprendre à peu près seul les rudiments des sciences et des lettres, et surtout la langue anglaise, qu'il parla de bonne heure aussi aisément que la sienne. Après avoir achevé, un peu à la hâte, son éducation chez les bénédictins de Saint-Jean d'Angely, il fut chargé de régenter les basses classes au séminaire de Bressuire; mais au cœur de l'hiver il s'enfuit, et vint chercher fortune à Paris. Il y trouva des ressources dans sa connaissance de l'anglais, travailla quelque temps chez Court de Gébelin, et suivit comme secrétaire interprète le baron Steuben, officier général qui allait offrir son épée au congrès des États-Unis (1777); il devint ensuite son aide de camp, avec le grade de capitaine dans l'armée de l'indépendance. Ayant quitté le service militaire, à cause de la délicatesse de sa santé, il fut attaché au cabinet de Robert Livingston, ministre des affaires étrangères (1782-1783), se livra avec ardeur à l'étude des lois, passa les examens d'*attorney* à Philadelphie (1785), où il s'était fixé, et fut admis à plaider devant les diverses cours de justice de la Pensylvanie et devant la cour suprême de l'Union. Aussi probe qu'actif, il obtint les plus grands succès comme avocat plaidant et consultant, et ne compta que bien peu de rivaux parmi les jurisconsultes, dont aucun n'approchait de lui sous le rapport de l'érudition. Bien qu'il eût pu aspirer aux plus hautes fonctions de l'État, il refusa sagement de s'engager dans cette carrière, où son origine n'eût pas manqué de lui susciter des ennuis chez un peuple qui a hérité des préventions de ses ancêtres à l'égard des étrangers. Pourtant il prit part à toutes les affaires qui intéressaient sa patrie adoptive, et fut lié d'amitié avec les présidents Jefferson et Madison. Du Ponceau se livra plus particulièrement à la philosophie du langage et à l'analyse comparative des idiomes américains. Presque toutes les sociétés savantes de l'Union l'avaient reçu dans leur sein, ainsi que plusieurs académies de l'Europe, et il était depuis 1827 correspondant de l'Institut (Acad. des inscr.). Il avait fondé à Philadelphie une académie de jurisprudence, la première institution de ce genre qui ait été établie en Amérique, et présida la *Philosophical society* de cette ville. Nous citerons de lui : *English phonology*; Philadelphie, 1818, in-8°; — *On the language, manners and customs of the Berbers of Africa*; ibid., 1824, in-8°; — *A Grammar of the language of the Lenni Lenape, or Delaware Indians*; ibid., 1827 : trad. de l'allemand de David Zeisberger, avec des notes; — *Brief view of the constitution of the United-States*; ibid., 1834, in-8°; trad. en français (Paris, 1837, in-8°); — *Mémoire sur le système grammatical des langues de quelques nations indiennes de l'Amérique du Nord*; Paris, 1838, in-8°; on trouve dans ce mémoire, qui a remporté en 1835 le prix Volney à l'Institut de France, des considérations générales sur la formation des langues américaines, des détails sur celles que l'auteur nomme *algonquines*, et une version française du *Vocabulaire* de l'idiome Delaware, composé par Heckewelder; — *Dissertation on the nature and character of the chinese system of writing*; Philadelphie, 1838, in-8°, accompagnée de divers travaux de philologie orientale rédigés par le P. Morrone et M. de La Palu; — des articles insérés dans l'*Encyclopædia americana* et dans divers recueils académiques. Il a aussi donné quelques traductions d'ouvrages français.

R. Dunglison, *Discourse in commemoration of Peter S. Du Ponceau;* Philad., 1844, in-8°.

PONCELET (*Polycarpe*), agronome français, né à Verdun, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il appartenait à l'ordre des Récollets, et acquit beaucoup de réputation par ses ouvrages ainsi que par des expériences ingénieuses sur le froment et la farine. On a de lui : *Chimie du goût et de l'odorat;* Paris, 1755, in-8°; réimpr. en 1774 et en 1800 : exposé d'une méthode pour composer à peu de frais les liqueurs à boire et les eaux de senteur; — *Principes généraux pour servir à l'éducation des enfants, particulièrement de la noblesse française;* Paris, 1763, 3 vol. in-12; — *La Nature de la formation du tonnerre et la reproduction des êtres vivants;* Paris, 1766, in-8°; — *Mémoire sur la farine;* Paris, 1776, in-8°; — *Histoire naturelle du froment, des maladies du blé, des moulins,* etc.; Paris, 1779, in-8° fig.

Bibliogr. agronomique.

PONCELET (*François-Frédéric*), jurisconsulte français, né à Mouzay (Meuse), le 10 août 1790, mort le 24 mars 1843, à Paris. Après avoir exercé pendant plusieurs années la profession d'avocat à Paris, il devint en 1826 professeur à la faculté de droit de cette ville. Il a beaucoup contribué à faire connaître en France les travaux des savants allemands sur le droit romain. On a de lui : *Histoire du droit romain;* Paris, 1821, in-8°; — *Cours d'histoire du droit romain;* ibid., 1843, in-8°; — une traduction de l'*Histoire des sources du droit romain* de Mackeldey; Paris, 1829; — *Précis de l'histoire du droit civil français,* en tête du *Commentaire sur le Code civil* de Boileux.

Quérard, *La France littéraire.*

PONCELET (*Jean-Victor*), géomètre français, né à Metz, le 1er juillet 1788. Admis à l'École polytechnique en 1807, puis à l'École d'application de Metz en 1810, il entra en 1812 dans le génie avec le grade de lieutenant, prit part à la campagne de Russie, et fut fait prisonnier à Krasnoe. A la chute de l'empire, sa captivité cessa, et il rentra en France, pour y occuper la chaire de mécanique à l'École d'application de Metz. M. Poncelet rapportait les premiers résultats de ses belles recherches mathématiques, qu'il avait entreprises pour adoucir les ennuis de son séjour forcé sur les bords du Volga; il les publia, de 1827 à 1831, dans les *Annales de mathématiques* de Gergonne. Les beaux mémoires de géométrie qu'il adressa ensuite à l'Académie des sciences le firent nommer membre de cette académie, en 1834; il y succédait à Hachette. Vers cette époque, il quitta Metz pour professer la mécanique à la faculté des sciences de Paris et au Collége de France. En 1845 il fut nommé colonel du génie, en 1848 général de brigade et commandant de l'École polytechnique; en même temps sa ville natale lui confiait le mandat de représentant du peuple à l'Assemblée constituante. Depuis 1853 il est grand-officier de la Légion d'honneur. Par ses travaux sur l'hydraulique, M. Poncelet a rendu d'immenses services aux arts industriels. Mais c'est surtout comme mathématicien qu'il convient de l'apprécier ici : c'est en effet l'un des plus éminents représentants de cette école de géométrie que l'on pourrait appeler l'*École de Monge*, et qui compte dans ses rangs Carnot, Servois, Brianchon, Gergonne, MM. Chasles, Ch. Dupin, etc. Dans son *Traité des propriétés projectives des figures* (1822, in-4°), ayant pour objet la recherche des propriétés qui se conservent dans la transformation des figures par voie projective, M. Poncelet a le premier donné la théorie des figures homologiques, et il a étendu aux figures à trois dimensions la méthode de déformation, précédemment généralisée par La Hire et par Newton. S'appuyant sur le principe de continuité, dont il a fait les plus heureuses applications, sur la théorie des polaires réciproques et sur celle des figures homologiques, il a démontré, sans recourir au calcul, toutes les propriétés connues des lignes et des surfaces du second ordre et un grand nombre de théorèmes entièrement nouveaux. Citons encore de M. Poncelet : *Mémoire sur les centres des moyennes harmoniques*, dans le *Journal de Crelle*, t. III; — *Mémoire sur la théorie générale des polaires réciproques* (ibid., IV) présenté à l'Académie des sciences de Paris le 12 avril 1824; — *Mémoire sur les roues hydrauliques à aubes courbes mues par dessous*; Paris, 1826, 1827, in-4° : travail couronné par l'Académie en 1825; — *Cours de mécanique appliquée aux machines;* Metz, 1826, in-fol.; — *Analyse des transversales appliquée à la recherche des propriétés projectives des lignes et surfaces géométriques*, mémoire présenté à l'Académie en septembre 1831; — *Mémoire sur le nouveau système d'écluse à flotteur de M. Girard;* Paris, 1845, in-4°; — *Examen historique et critique des principales théories concernant l'équilibre des voûtes*; Paris, 1852, in-4°. M. Poncelet a aussi écrit, en collaboration avec M. Lesbros, la première partie d'une *Hydraulique expérimentale* (1832, in-4°). E. M.

Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie.* — Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains.*

PONCELIN (*Jean-Charles*), littérateur français, né le 15 mai 1746, à Dissais (Poitou), mort le 1er novembre 1828, près de Chartres. Il étudia pour entrer dans les ordres, devint chanoine de Montreuil-Bellay, en Anjou, et avant de venir habiter Paris, où il s'occupa de travaux littéraires, il acheta la charge de conseiller du roi à la table de marbre (juridiction de l'amirauté). Zélé partisan de la révolution, il en soutint d'abord les principes dans les feuilles qu'il rédigea, comme le *Journal de l'Assemblée nationale* (1789),

transformé en *Courrier français*, puis en *Courrier républicain*. Lorsque la terreur fut passée, il se tourna contre le nouvel ordre de choses et créa *la Gazette française*, pour la rédaction de laquelle il s'associa Fiévée. Accusé d'avoir provoqué au rétablissement de la royauté, à la guerre civile et à l'assassinat des représentants du peuple, Poncelin fut condamné à mort, le 26 octobre 1795, par le conseil militaire de la section du Théâtre-Français. Après s'être dérobé quelque temps aux recherches, il reparut à Paris, continua ses violentes diatribes contre le régime républicain, et se prétendit en 1797 victime d'outrages commis sur sa personne dans le palais du Directoire et dans l'appartement même de Barras. On avait commencé des poursuites lorsque Poncelin se désista. Cette ridicule affaire amusa tout Paris, mais elle ne corrigea point le journaliste de son esprit d'opposition, et lors du 18 fructidor il n'échappa à la déportation que par la fuite. Les presses de son journal furent brisées et jetées dans la rue. On le revit après le 18 brumaire, et il géra de nouveau la maison de librairie qu'il avait formée au début de la révolution; il fit de mauvaises affaires, et se retira à la campagne, dans les environs de Chartres. L'abbé Poncelin s'était marié; on le désigne quelquefois sous les noms de *Poncelin de La Roche-Tilhac*. On a de lui : (avec Béguillet) *Histoire de Paris, avec la description de ses plus beaux monuments;* Paris, 1779-1781, 3 vol. in-8° et in-4°, fig.; — *Bibliothèque politique, ecclésiastique, physique et littéraire de la France, ou Concordance de nos historiens;* Paris, 1781, t. I, in-8°; — *Conférences sur les édits concernant les faillites;* Paris, 1781, in-12; — *Recueil d'événements, ou Tableau de l'année* 1781; Amst. (Paris), 1782, 2 vol. in-12; — *Supplément aux* Lois forestières de France (de Pecquet); Paris, 1782, in-4°; — *Histoire des révolutions de Taïti;* Paris, 1782, 2 vol. in-12, sous le nom de Mlle B. D. B. D. B.; — *Tableau du commerce et des professions des Européens en Asie et en Afrique;* Paris, 1783, 2 vol. in-12; — *État des cours de l'Europe et des provinces de France;* Paris, 1783-1786, 6 vol. in-12; — *Chefs-d'œuvre de l'antiquité sur les beaux-arts et les monuments;* Paris, 1784-1785, in-fol., pl. : ouvrage très-médiocre; — *Almanach américain, asiatique et africain;* Paris, 1784 et ann. suiv., 7 vol. in-12 : il y a fait de larges emprunts à Raynal; — *Campagnes de Louis XV;* Paris, 1788, 2 vol. in-fol., pl. : la *partie métallique*, contenue dans le t. Ier, n'est autre chose que la reproduction des *Campagnes de Louis XV* de Gosmond de Vernon, publiées en 1749; — *Code du commerce de terre et de mer;* Paris, 1801, 2 vol. in-18; — *Choix d'anecdotes anciennes et modernes;* Paris, 1803, 5 vol. in-18. Comme éditeur, Poncelin a publié les *Cérémonies et coutumes religieuses de tous les peuples* (1783, 4 vol. in-fol.); les *Superstitions orientales* (1783, in-fol.); le *Procès de Louis XVI* (1795, 9 vol. in-8°), la trad. en prose des *Œuvres* d'Ovide (1798, 7 vol. in-8°), etc. P. L.

Biogr. des hommes vivants (1816). — Jay, Jouy, etc., *Biogr. des contemp.* — Quérard, *La France littéraire.*

PONCET (*H.*), émailleur français du seizième et du dix-septième siècle. Il signait en toutes lettres ou avec les initiales H P, la lettre H surmontée d'une fleur de lis. Au Louvre : *Saint Ignace;* — au cabinet de M. de Bruges : *Les douze Césars à cheval;* — au musée de Limoges : un *Ecce homo* et *Saint Léonard délivrant un captif.* « Sa manière est dure, dit M. de Laborde, l'aspect de ses émaux sombre et triste : contours lourds, absence de goût, peu de talent. » M. A.

Maurice Ardant, *Émailleurs et émaillerie de Limoges.* — De Laborde, *Notice des émaux du Louvre.* — *Bulletin de la Soc. de Limoges*, XX, n° 2.

PONCET (*Charles-Jacques*), voyageur français, mort en Perse, en 1706. La première partie de sa vie est peu connue. Il passa en Égypte vers 1687, et s'établit au Caire, où il pratiqua la médecine. En 1698, l'empereur d'Abyssinie Yasous Ier et son fils, ayant été attaqués d'une espèce de lèpre commune dans l'Afrique orientale, envoyèrent au Caire un de leurs principaux officiers pour y chercher un médecin expérimenté. A la sollicitation de Maillet, consul de France, cet officier consentit à emmener Poncet et le jésuite Joseph Brèvedent. Après avoir remonté le Nil, Poncet traversa le Sennaar, vit mourir son compagnon, à Barki, par suite de la dyssenterie, et ne parvint à Gondar que le 21 juillet 1699. Il réussit à rendre la santé à Yasous et à son fils. Désireux de nouer des relations entre la France et l'Afrique orientale, il sollicita du prince abyssin l'envoi d'une ambassade en France. Yasous désigna pour remplir cette mission un Arménien chrétien nommé Murat, qu'il chargea de remettre à Louis XIV des lettres officielles et des présents, consistant en un éléphant, plusieurs chevaux, des enfants éthiopiens, etc. Poncet prit les devants, et se dirigea (2 mai 1700) au nord-est par le Tigre, visita les ruines de l'antique Axum, et atteignit la mer Rouge à Massouah, où il s'embarqua, le 28 octobre. Il descendit à Djeddah, de là gagna le Sinaï, où il attendit Murat. L'ambassadeur arriva dans le plus triste état. Pillé d'abord par le chérif de La Mecque, un naufrage avait ensuite englouti le reste de ses bagages. Poncet le conduisit néanmoins au Caire, où Maillet s'empara des lettres de Yasous, les envoya en France comme étant le fruit de ses démarches directes; il dénonçait en même temps Poncet et Murat comme deux intrigants. Ceux-ci s'adressèrent au P. Verseau, procureur des missions de Syrie, qui s'embarqua avec eux pour l'Europe, et obtint leur présentation à la cour de Versailles : le roi les reçut bien, et Poncet, vêtu en costume éthiopien, fut quelque temps un sujet de curiosité.

Murat partagea sa déconvenue. Ne recevant plus aucune allocation, il se rembarqua en 1702, emmena Murat et rouvrit avec lui sa boutique de pharmacie au Caire. Ils y vivaient tranquilles lorsque le P. Dubernat et Jacques Christophoros, marchand cypriote, les décidèrent à les accompagner en Abyssinie. Ayant appris que Yasous était mort et que la guerre désolait son royaume, Dubernat et Christophoros ne jugèrent pas prudent de pousser plus loin. Poncet et son compagnon voulurent tenter la fortune en Asie. Murat mourut à Mascate, et Poncet, après avoir parcouru l'Arabie, alla mourir en Perse. Il a laissé une *Relation abrégée* de son *Voyage en Éthiopie en* 1698, 1699 *et* 1700, publié dans le t. IV des *Lettres édifiantes*. Bruce et Salt se sont plu à rendre justice à cet ouvrage. « Quoique incomplet, ce livre, dit Bruce, sera toujours précieux par les services qu'il a rendus à la géographie. » A. DE L.

Bruce, *Travels*. — *Lettres édifiantes* (édit. de 1786), t. III. — Le Grand, *Voy. hist. d'Abyssinie* (trad. du portugais de Jér. Lobo); Paris, 1728, in-4°. — Walkenaër, *Collect. des Voyages*. — W. Smith, *Voyages autour du monde*, VII. — Noël des Vergers, *Abyssinie*, dans l'*Univers pitt.*, p. 32. — Cherubini, *Nubie*, p. 2 et 104, même recueil.

PONCET DE LA RIVIÈRE (*Vincent-Matthias*), magistrat français, mort vers la fin du dix-septième siècle. Fils de Pierre Poncet de la Rivière, qui mourut doyen des conseillers d'État, il était qualifié comte d'Ablis et seigneur de la Rivière, en Boulonnois. D'abord conseiller du parlement, il devint maître des requêtes (1665), administra comme intendant les généralités d'Alsace (1671), de Metz (1673) et de Bourges (1676), et fut nommé, à la fin de cette année, président du grand conseil. L'ouvrage intitulé *Considérations sur la régale et autres droits de souveraineté à l'égard des coadjuteurs* (1654, in-4°) lui est généralement attribué.

PONCET DE LA RIVIÈRE (*Michel*), frère du précédent, mort en 1728, à Paris, fut appelé en 1677 à l'évêché d'Uzès. Il porta la parole en 1705 devant le roi au nom des états du Languedoc. Il fut obligé, par suite des réclamations du duc d'Uzès, de renoncer à la qualification d'évêque-comte, qu'il avait prise à l'exemple de ses prédécesseurs.

PONCET DE LA RIVIÈRE (*Michel*), fils de Vincent-Matthias et de Marie Betauld, né vers 1672, mort le 2 août 1730, au château d'Éventard, près d'Angers. Il fut grand vicaire de son oncle, et exerça avec douceur son ministère dans les Cévennes; toutefois il avait rédigé, pour soumettre les camisards, un projet d'expulsion dont Court de Gébelin a rapporté un extrait. Nommé évêque d'Angers, le 4 avril 1706, il fut sacré à Paris par le cardinal de Noailles. Il cultiva avec succès le talent de la parole, et brilla dans la chaire par ses sermons et par plusieurs oraisons funèbres. En 1715 il prêcha le carême devant le roi et toute la cour. « Il est difficile d'être orateur, fait observer d'Alembert, sans avoir au moins commencé par être poëte. M. Poncet avait suivi cette route; il avait fait des vers dans sa jeunesse, et même d'assez bons vers pour qu'on en ait retenu quelques-uns. » Élu, à la fin de 1728, membre de l'Académie française à la place de La Monnoye, il fut reçu le 10 janvier 1729. Chargé de prononcer l'oraison funèbre du duc d'Orléans, il laissa échapper ces mots : « Je crains, mais j'espère. » Et plus loin il ajouta ce trait vraiment sublime : « Du pied du plus beau trône du monde, il tombe... dans l'éternité. Mais pourquoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talents, n'en feriez-vous pas un prodige de miséricorde ? » On a de lui : *Oraison funèbre du cardinal de Bonzi, archevêque de Narbonne* (Montpellier, 1704, in-4°); *Oraison funèbre du Dauphin* (Paris, 1711, in-4°); *Avis instructif aux curés* (Angers, 1717, in-4°).

PONCET DE LA RIVIÈRE (*Matthias*), neveu du précédent, né en 1707, à Paris, où il est mort, le 5 août 1780. D'abord grand vicaire de Séez, il remplaça en 1742 sur le siége épiscopal de Troyes, Bossuet, qui avait donné sa démission. Pendant son administration, qui fut très-orageuse, il eut de fréquents démêlés avec les appelants, le chapitre, les curés et les magistrats; ces derniers ayant voulu le contraindre à donner les sacrements à un malade, il s'y refusa, fut exilé à Méry, puis conduit à l'abbaye de Murbach en Alsace. Nommé en 1758 à l'évêché d'Aire, il préféra, plutôt que de s'y rendre, se démettre du siége de Troyes, et fut pourvu de l'abbaye de Saint-Bénigne à Dijon. Peu de temps après il devint aumônier de Stanislas, duc de Lorraine, reparut plusieurs fois dans la chaire avec succès, et mourut doyen de la collégiale de Saint-Marcel à Paris. Les *Oraisons funèbres* de ce prélat sont estimées, par exemple celles de la reine de Pologne (1747), d'Anne-Henriette de France (1752), de Louise-Élisabeth, duchesse de Parme (1760), de la reine Marie Leczinska (1768) et de Louis XV (1774); mais elles seraient plus recherchées si l'auteur avait moins prodigué les antithèses, les expressions brillantes, les métaphores et les traits d'esprit. Nous citerons encore de lui l'*Instruction pastorale sur le schisme* (1755, in-4°), et un *Discours sur le goût*, inséré dans les *Mémoires* de l'Académie de Nancy, dont il était membre.

Moréri, *Dict. hist.* — Feller, *Dict. hist.* — D'Alembert, *Éloge de Michel Poncet de La Rivière.* — *Dict. des prédicateurs.*

PONCET DE LA GRAVE (*Guillaume*), littérateur français, né le 30 novembre 1725, à Carcassonne, mort vers 1803, à Paris. Après avoir plaidé comme avocat au parlement de Paris, il acquit la charge de procureur général du roi au siége de l'amirauté de France, et devint ensuite l'un des commissaires du conseil et censeur royal pour les ouvrages de jurisprudence maritime. On a de lui : *Abrégé chronologique de l'His-*

toire de Paris, impr. dans *le Mercure*, sept., oct. et nov. 1755; — *Projet des embellissements de la ville et des faubourgs de Paris;* Paris, 1756, 3 part. in-12; — *Précis historique de la marine royale de France;* Paris, 1780, 2 vol. in-12 : cet ouvrage, fait par ordre du gouvernement, est le seul qui semble devoir survivre à l'auteur; — *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France;* Paris, 1788, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12, fig. : cette série contient l'histoire de Vincennes; — *Histoire générale des descentes faites tant en Angleterre qu'en France;* Paris, 1799 ou 1801, 2 vol. in-8°, avec fig. et cartes; — *Étrennes pieuses, instructives et historiques pour* 1801; Paris, 1801, in-18; — *Tocsin maritime;* Paris, 1801, 1803, in-8°; — *Considérations sur le célibat;* Paris, 1801, in-8°. Poncet a aussi publié en 1750 plusieurs pièces fugitives en vers, et il a traduit en 1758 de l'espagnol le *Traité sur les prises maritimes* de F.-J. d'Abreu.

Desessarts, *Siècles littér.* — Quérard, *La France littér.*

* **PONCHARRA** (*Charles-Louis-César* DU PORT, marquis DE), officier français, né le 8 août 1787, à Puygiron (Drôme). Issu d'une ancienne famille du Dauphiné, il fut admis à seize ans à l'École polytechnique, passa dans l'artillerie, et fit de 1809 à 1811 les guerres d'Espagne et de Portugal. A la fin de 1813 il rejoignit la grande armée, et se trouva, comme aide de camp du général Charbonnel, aux batailles de Leipzig et de Hanau ainsi qu'à la plupart des combats de la campagne de France. En 1823 il devint chef de bataillon, puis directeur de la manufacture d'armes de Maubeuge (1823-1832); il introduisit dans cet établissement d'importantes améliorations ainsi que dans celui de Châtellerault (1837-1839). Le 30 juillet 1839 il fut nommé colonel, et prit sa retraite en 1848. C'est à lui que l'on doit l'augmentation du calibre des armes à feu portatives, le modèle (1832) de la première carabine rayée à percussion introduite dans l'armée, celui (1842) du fusil d'infanterie encore en usage, etc. Il se propose de publier une *Histoire générale des armes.*

Notice sur M. de Poncharra; Paris, 1855, in-8°.

PONCHER (*Étienne*), prélat français, né à Tours, en 1446, mort à Lyon, le 24 février 1524. Fils d'un échevin de Tours, il étudia en droit, et fut, jeune encore, pourvu de divers canonicats. En 1485 il obtint une charge de conseiller-clerc au parlement de Paris, et y devint en 1498 président aux enquêtes. Il fut élu évêque de Paris, le 25 février 1503, à la demande de Louis XII, qu'il accompagnait alors à Milan. Ce prince lui confia en 1506 diverses missions en Allemagne, et Poncher, qui retourna l'année suivante avec lui en Italie, eut seul le courage de combattre sa colère contre les Vénitiens et de s'opposer à la ligue de Cambrai, qui en effet fut loin d'être favorable aux intérêts de la France. Louis XII, qui l'avait nommé déjà chancelier du duché de Milan, lui donna en 1509 l'abbaye de Fleury et en janvier 1512 le fit garde des sceaux de France, fonctions qu'il conserva jusqu'à la mort de ce prince (1er janvier 1515), dont il célébra les obsèques. François Ier le nomma, avec Arthur Gouffier, l'un des ministres plénipotentiaires qui signèrent, le 16 août 1517, le traité de Noyon entre lui et Charles-Quint. Cette même année Poncher devint ambassadeur de France auprès de la cour d'Espagne, d'où il passa en 1518 auprès de Henri VIII, roi d'Angleterre, avec lequel il signa, le 2 octobre, un nouveau traité d'alliance. En vertu du concordat, il fut transféré, le 14 mars 1519, à l'archevêché de Sens. Il donna des *Constitutions synodales* (Paris, 1514, in-4°), qui sont encore fort estimées, surtout pour la matière des sacrements.

PONCHER (*François*), prélat français, neveu du précédent, né à Tours, vers 1480, mort à Vincennes, le 1er septembre 1532. Son père, Louis Poncher, secrétaire du roi et receveur général des finances, fut pendu pour crime de malversation. Conseiller au parlement de Paris (1510), il obtint peu après la cure d'Issy, un canonicat à Notre-Dame de Paris, l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés et devint, le 14 mars 1519, évêque de Paris. Loin de marcher sur les traces de son oncle, il fut un prélat simoniaque et scandaleux; il falsifia des titres pour obtenir l'abbaye de Fleury-sur-Loire, qu'il n'eut point cependant. Pendant la captivité du roi à Madrid, il se brouilla avec la duchesse d'Angoulême, mère de ce prince, cabala pour lui enlever la régence, et manœuvra sourdement en Espagne pour prolonger la prison du monarque. Aussi François Ier rendu à la liberté le livra à la justice, comme coupable de haute trahison et de correspondance avec les ennemis de l'État. Pendant que l'on instruisait son procès, Poncher mourut, au donjon de Vincennes. On a de lui : des *Commentaires* sur le droit civil, dédié à Étienne Poncher, son oncle. H. F.

Gallia christiana, t. VII et XII.

PONÇOL (*Henri-Simon-Joseph* ANSQUER DE), littérateur français, né le 24 septembre 1730, à Kemper, mort le 13 janvier 1783, au château de Bardy, près Pithiviers. Il appartenait à la Société de Jésus. On a de lui deux ouvrages, qui furent bien accueillis du public; l'un, intitulé *Analyse des traités Des Bienfaits et De la Clémence de Sénèque, précédée de la vie de ce philosophe* (Paris, 1776, in-12), fut cité avec éloges par Diderot; l'autre, *le Code de la raison* (Paris, 1778, 2 vol. in-12), est un recueil de faits et de sentences, où il y a du choix et de l'intérêt. Il est aussi l'auteur de quelques pièces de vers, et il a laissé une traduction de Martial en 6 vol. in-fol., dont le manuscrit passa entre les mains d'Éloi Johanneau.

Son frère aîné, *Théophile-Ignace* ANSQUER DE LONDRES, né en 1728, à Kemper, fit également partie de la Société de Jésus. Outre les *Sermons du* P. Le Chapelain (1768, 2 vol.

in-12), il a publié des *Variétés philosophiques et littéraires* (Paris, 1762, in-12), et des *Lettres sur le conclave* (1774, in-8°). On ignore l'époque de sa mort.

Miorcec de Kerdanet, *Écrivains de la Bretagne.* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist. univ.*

PONCY *de Neufville* (*Jean-Baptiste*), littérateur français, né en 1698, à Paris, où il est mort, le 27 juin 1737. Après avoir porté quelque temps l'habit de jésuite, il rentra dans le monde, et, s'y trouvant dénué de ressources, il cultiva à la fois le talent de la chaire et celui de la poésie. Il remporta jusqu'à sept fois le prix dans l'Académie des Jeux floraux de Toulouse, et fit imprimer plusieurs pièces de vers dans *le Mercure*. Il est encore l'auteur de deux tragédies, *Judith*, jouée en 1726, à Saint-Cyr, et *Damoclès*, que le P. Buffier a placée dans son *Cours des sciences*, et d'un *Panégyrique de saint Louis*, prononcé à l'Oratoire devant l'Académie des inscriptions.

Feller, *Dict. hist.* — Moréri, *Grand Dict. hist.*

* **PONCY** (*Louis-Charles*), poëte français, né à Toulon, le 2 avril 1821. D'une pauvre famille d'artisans, il travailla dès l'âge de neuf ans comme manœuvre au service des maçons, fut maçon lui-même, et bien qu'il n'eût suivi que pendant dix-huit mois à peine les cours d'une école primaire, il se crut assez fort pour marcher sur les traces des ouvriers qui se sont fait un nom par leurs talents poétiques. Le seul livre où Poncy puisa ses inspirations fut l'*Athalie* de Racine, et après avoir publié quelques *Poésies* (Toulon, 1840, in-8°), encouragé par les souscriptions d'un grand nombre de ses compatriotes, il fit paraître : *Les Marines;* Paris, 1842, in-12 : essai qui lui valut de M. Villemain, ministre de l'instruction publique, l'envoi de toute une bibliothèque; — *Le Chantier*, poésies; Paris, 1844, in-12; — *La Chanson de chaque métier;* Paris, 1850, in-8°; — *Le Bouquet de Marguerite, rimes amoureuses;* Paris, 1855, in-8°, etc.

Ortolan, *Notice* à la tête des *OEuvres de Poncy*; 1846, in-8°.

POND (*John*), astronome anglais, né vers 1767, mort le 7 septembre 1836, à Blackheath. Il puisa le goût de l'astronomie au collége de Maidstone, où il compta parmi ses professeurs Wales, qui avait fait partie des expéditions du capitaine Cook; mais la délicatesse de sa santé l'ayant obligé d'interrompre le cours de ses études, il voyagea pendant plusieurs années sur le continent, et s'établit à son retour dans les environs de Bristol. Il s'appliqua de nouveau à l'astronomie, et entreprit en 1806 une série d'observations afin de démontrer que le quart de cercle dont on se servait alors à Greenwich pour déterminer les déclinaisons avait varié de forme depuis le temps de Bradley, résultat qui se trouva exact. L'année suivante il s'établit à Londres, et en 1811 il remplaça Maskelyne dans les fonctions d'astronome royal, qu'il occupa jusqu'en 1835. Pond n'avait des mathématiques qu'une connaissance superficielle; mais ce fut un observateur sagace et scrupuleux, comme il le fit voir dans la détermination des étoiles fixes, qui fut la principale étude de sa vie. On a de lui une traduction du *Système du Monde* de La Place, des *Mémoires* insérés dans les recueils de la Société royale et de la Société astronomique, dont il était membre; et un *Catalogue* de 1113 étoiles terminé en 1833, et qui passait alors pour le plus complet de ceux qui avaient quelque prétention au même degré d'exactitude.

The english Cyclopædia (biogr.).

* **PONGERVILLE** (*Jean-Baptiste-Aimé* SANSON DE), poëte français, membre de l'Académie, né le 3 mars 1792, à Abbeville, d'une famille ancienne du comté de Ponthieu. Son père, magistrat instruit, s'empressa de lui donner des maîtres particuliers; car la révolution avait interrompu les études des colléges. Retiré dans sa terre, il dirigea lui-même l'éducation de l'enfant, dont l'intelligence montrait de la précocité. Une impérieuse vocation, celle de la poésie, décida de son avenir. Millevoye, son compatriote, applaudit à ses premiers essais. Pongerville avait dix-huit ans lorsque son père lui fit présent d'un exemplaire du poëme de Lucrèce : *De natura rerum.* La grandeur des images, l'élévation du style, l'éloquence du poëte, autant que la force et la hardiesse de ses raisonnements frappèrent le jeune homme, et il s'exerça à traduire des passages de l'œuvre sublime. Mais craignant de s'abuser lui-même ou d'écouter des conseils d'amis trop encourageants, il voulut, avant de pousser plus loin ce travail, auquel il se livrait depuis plusieurs années, envoyer le cinquième chant, qu'il avait traduit en entier, à M. Raynouard, alors secrétaire perpétuel de l'Académie française. « Votre travail m'a surpris, lui répondit l'auteur des *Templiers;* venez à Paris; le succès vous y attend. » Le jeune écrivain prit alors confiance en lui-même. Arrivé à Paris, il fut accueilli et encouragé par les meilleurs juges. Enfin la traduction en vers du poëme de Lucrèce parut en 1823, et fut regardée à juste titre comme un événement littéraire. Les éditions du Lucrèce français se multiplièrent, et l'auteur s'efforça de rendre son travail plus digne encore, par de soigneuses révisions, de la faveur dont il était l'objet. Désigné bientôt au choix de l'Académie, il ne tarda pas à y entrer, en remplacement de Lally-Tollendal (avril 1830). Jamais récompense n'avait été plus méritée. Non-seulement le poëte s'était approprié les beautés de son modèle, mais encore, en appelant l'attention sur l'œuvre originale, il avait détruit de mesquines préventions et placé dans leur véritable jour les grandes idées, les hautes vues philosophiques, que d'anciens et regrettables préjugés faisaient méconnaître ou interpréter faussement. De Pongerville obtint aussi la gloire d'avoir renouvelé et comme ravivé celle

du poëte romain, injustement délaissé et qui reparaissait dans tout son éclat.

Peu de temps avant son admission dans l'Académie, il avait fait paraître, sous le titre des *Amours mythologiques* (Paris, 1826, in-8°), un recueil des plus intéressantes métamorphoses d'Ovide. Présentée par l'auteur, non pas comme une exacte traduction d'Ovide, mais comme une fidèle imitation, cette œuvre heureuse, dont le succès s'est maintenu, reproduit avec beaucoup de charme et une grande richesse de style les plus brillants épisodes des *Métamorphoses*. En 1829, M. de Pongerville avait traduit, pour la collection des *Classiques latins* de Panckoucke, le poëme de Lucrèce en prose. Il avait désiré que son poëte de prédilection ne fût pas confié à d'autres mains pour cette transformation plus modeste : le brillant interprète de Lucrèce en vers n'eut pas de peine à faire oublier la pâle et timide version de Lagrange, et, dans une prose énergique et colorée, il sut reproduire avec fidélité et avec précision le mouvement, la vigueur et toutes les beautés variées de son modèle. Nous retrouverons encore le traducteur en prose dans une élégante version de l'*Énéide* de Virgile (1846), et plus tard dans celle du *Paradis perdu* de Milton, dont le succès a été attesté par de nombreuses éditions.

Le poëte qui traduit un poëte en prose apporte nécessairement dans ce travail les qualités de chaleur et de concise énergie que l'habitude de la forme poétique communique au talent; mais il a aussi un écueil à redouter, c'est d'altérer la simplicité de la prose française et de lui faire perdre en naturel et en clarté ce qu'elle peut gagner en mouvement et en éclat. C'est au goût de l'écrivain de franchir l'écueil et de se maintenir dans les limites assignées à chaque genre. La traduction du *Paradis perdu* par M. de Pongerville offre particulièrement un exemple de cette difficulté heureusement vaincue. C'est une copie exacte et brillante de l'œuvre de Milton; la hardiesse et la chaleur de l'original s'y retrouvent dans une mesure qui, en laissant à la prose française son caractère, ne diminue en rien la grande physionomie et les vigoureux contours du poëte anglais. L'auteur des *Martyrs* n'a point réussi dans la même entreprise, et n'a produit qu'une œuvre incomplète, déparée trop souvent par l'affectation de formes bizarres, étrangères à nos habitudes d'esprit et de langage, et par une littéralité qui donne un calque dénué de vie plutôt qu'une copie véritable. La traduction de M. de Pongerville est précédée d'une introduction, qui renferme sur Milton et sur son époque de judicieux aperçus; les portraits de Cromwell et de Milton y sont tracés avec énergie; la lutte des partis, les actes du Protecteur y sont mis en relief avec une éloquente concision.

Il est malheureux que le poëte se soit arrêté dans son essor, au moment où prévalaient des doctrines littéraires dont il comprenait le vide et l'impuissance en même temps qu'il en pressentait les funestes résultats. Son consciencieux talent, sa poésie harmonieuse et châtiée s'accommodaient mal de ces théories nouvelles, qui, par une suite de transformations successives, et malgré de pompeuses promesses, devaient aboutir à la négation de l'art dans ce qu'il a de pur et d'élevé. Toutefois, le découragement et le silence de l'écrivain ne furent pas sans de vigoureux réveils et sans de nobles protestations. Il paya aux orages politiques le tribut du poëte, celui des beaux vers et des conseils désintéressés.

Les *Épîtres aux Belges, au Roi de Bavière, au Menuisier de Fontainebleau, à M. Ingres, aux adversaires de l'indépendance de l'écrivain*, présentèrent sous un aspect nouveau un talent fécondé par de généreuses inspirations. Plusieurs lectures faites dans les séances de l'Académie française, *Les Deux poëtes*, *La Peine de mort*, de nombreux passages d'un *Poëme sur l'homme*, poëme encore inédit, et où il traite avec vigueur et élévation un sujet que Pope et ses imitateurs, Du Resnel et Fontanes, n'ont pas épuisé, montrèrent dans l'heureux interprète de Lucrèce un poëte auquel nulle question philosophique ou sociale n'est étrangère. L'avant-propos placé par lui en tête des *Pensées de la princesse de Salm* (1846) est remarquable par le jugement porté sur les moralistes français.

On doit à M. de Pongerville un grand nombre de *Notices biographiques* qui ont été accueillies avec une faveur méritée. On a distingué parmi ces esquisses littéraires, toujours impartiales, celles de Delille, de Millevoye (1833), de Gresset, de Lemercier, de Lesueur, de Monge, d'Ovide. Enfin, une remarquable étude historique, dont plusieurs fragments ont paru dans différents recueils périodiques, le *Précis de l'histoire de l'invasion anglaise en France en* 1346, fera connaître M. de Pongerville comme historien.

Dans une position indépendante, aimé pour son caractère, honoré pour son talent, M. de Pongerville fut souvent sollicité d'apporter aux affaires publiques le concours de son intelligence; mais il n'accepta que les fonctions gratuites qui lui permettaient de servir l'État sans un but d'intérêt. Toutefois, cette courte étude serait incomplète si nous n'ajoutions, à la louange de l'homme, qu'il a toujours montré le plus digne exemple de la conscience et de l'équité littéraires. A cette époque de luttes ardentes où la littérature était divisée en deux camps rivaux, on l'a toujours vu, fidèle aux principes d'un goût sévère, mais jamais intolérant ni exclusif, rendre justice au talent véritable. Aujourd'hui, où il n'est guère resté que le souvenir de ces querelles passionnées, mais où deux révolutions successives, le déplacement de grandes positions politiques, le rapprochement de hautes situations déclassées, ont amené nécessairement, à l'Académie comme

ailleurs, la lutte entre l'élément politique et l'élément littéraire, l'écrivain qui nous occupe n'a pas dévié de sa ligne d'impartialité et de justice. Sans nier que, par suite de l'état des idées et des esprits, la politique doit faire, dans une certaine mesure, invasion dans les lettres, il s'attache, non sans ardeur, mais avec justice, à prévenir leur entière absorption, et dans ce mélange adultérin il sait reconnaître ce qui est littéraire et repousser ce qui ne l'est pas. Ces principes, qui le dirigent dans tous ses jugements comme dans tous les actes de sa vie académique, sont assez remarquables pour n'être point passés sous silence et pour lui faire une place à part parmi les écrivains de ce temps-ci. Nous aimons à dire avec *Charles Nodier*, qu'il nous a rendu un rayon des jours du grand siècle littéraire. Interprète harmonieux des hautes pensées qu'il s'approprie par le style, ses œuvres resteront comme le durable témoignage de l'utile et noble alliance des vers et de la philosophie. Léon HALÉVY.

Docum. partic.

PONIATOWA (*Christine*), visionnaire allemande, née en 1610, à Lessen (Prusse occidentale), morte le 6 décembre 1644, à Leszno, près Posen. Son père, Julien Poniatov, gentilhomme polonais qui avait jeté le froc aux orties pour se faire protestant, avait été pasteur à Duchnick en Bohême, puis bibliothécaire d'un grand seigneur. Il éleva probablement sa fille dans les idées du mysticisme; car on le signale lui-même comme auteur d'une dissertation latine sur la connaissance que les anges peuvent avoir de Dieu (1620, in-4°). Christine venait d'être confiée aux soins de la baronne de Zelking, qui s'intéressait à elle, lorsque, le 12 novembre 1627, à la suite de vives douleurs, elle tomba dans une complète extase, accompagnée de visions et de paroles prophétiques sur l'avenir de l'Église réformée. Cet état singulier se renouvela pendant toute une année, à des intervalles réguliers, produisant les mêmes phénomènes, et de nombreux témoins s'empressèrent d'en contrôler l'exactitude. Le 27 janvier 1629, la jeune visionnaire éprouva une léthargie si profonde qu'on la crut morte; en reprenant ses sens, elle déclara que sa mission était finie et qu'elle n'aurait plus de visions. En 1632 elle épousa Daniel Vetter, pasteur morave, et mourut à trente-quatre ans, d'une fièvre hectique. Les révélations de Christine, écrites par elle-même, furent traduites en latin et publiées par Amos Comenius, avec celles de Christophe Kotter et de Nicolas Drabicki, sous le titre de *Lux in tenebris* (1657, 1659, 1665, in-4°); elles ont été remises en langue allemande par Benedict Bahnsen (Amst., 1664, in-8°). P. L.

Hermann Witsius, *Miscell. sacra*, 3e partie, c. XXII. — Feustking, *Gynæc. fanat. hæret.*, 238 et suiv. — Baumgarten, *Nachr. von einer Hallischen Bibliothek*, VII, 336.

PONIATOWSKI (*Stanislas*), gentilhomme polonais, né en 1677, à Dereczyn (Lithuanie), mort à Ryki (palatinat de Lublin), le 3 août 1762. Fils naturel du prince Sapieha, grand-général de Lithuanie, et d'une juive, il fut adopté par un gentilhomme lithuanien, nommé Poniatowski, intendant du prince, qui pour cette adoption lui fit compter cent ducats d'or de Hollande. Page de Sapieha, il l'accompagna dans les pays étrangers. A son retour en Pologne, il s'attacha comme son protecteur au parti suédois contre Auguste II et Pierre Ier de Russie, commença sa carrière aventureuse en suivant Charles XII dans quelques-unes de ses expéditions, et obtint le grade de major général. Quand, le 8 juillet 1709, Charles XII perdit la bataille de Poltawa, Poniatowski par sa présence d'esprit sauva le monarque et les débris de son armée, en leur facilitant le passage du Dnieper à Pérewoloczna, ce qui permit au roi de gagner les côtes de la mer Noire et d'arriver le 29 juillet à Bender. Dans le même temps, il se rendit à Constantinople auprès de l'ambassadeur de Suède, et manœuvra avec tant d'habileté à la cour du sultan Achmet III, qu'il arracha au grand vizir Ali-Pacha la promesse formelle de mettre deux cent mille hommes à la disposition de Charles XII et de l'accompagner jusqu'à Moscou. Poniatowski, à qui le sultan fit présenter une bourse avec mille ducats, se flattait déjà d'écraser le tsar Pierre Ier, qui s'était porté avec son armée sur la rive droite du Pruth, lorsque le grand vizir Baltagi-Méhémet, qui avait succédé à Ali-Pacha, signa avec ce prince un traité de paix (21 juillet 1711), et le laissa se retirer tranquillement d'un pays où il se trouvait depuis quelques jours sans vivres et sans fourrages. Indigné de cette trahison, que la tsarine Catherine avait payée de ses plus riches joyaux, Poniatowski dressa contre le grand-vizir un mémoire qu'il envoya à Constantinople, et fut assez heureux pour obtenir la destitution de ce ministre. Cependant, comme la situation de Charles XII était loin de s'améliorer, il lui conseilla de retourner en Suède. Charles se rendit aux avis d'un serviteur si dévoué, et lui confia en Allemagne le gouvernement du duché de Deux-Ponts, où il trouva le roi détrôné, Stanislas Leszczynski, à qui Charles avait donné la jouissance de ce duché. A la mort du roi de Suède (11 décembre 1718), il se rendit à Stockholm, où la reine Ulrique-Éléonore l'accueillit avec reconnaissance, et l'engagea à retourner à Varsovie faire sa soumission à Auguste II. Pour lui concilier plus aisément l'indulgence de ce prince, elle remit à Poniatowski le diplôme original de l'élection d'Auguste II au trône, diplôme qui, en 1707, à la suite du traité d'Alt-Ranstadt, était resté aux mains de Charles XII. Heureux de voir à son service un homme de cette importance, Auguste le nomma successivement en 1722 grand veneur de Lithuanie, en 1724 grand trésorier de cette province, et en 1731 palatin de Mazovie. Après la mort du roi (1er fé-

vrier 1733), Poniatowski employa vainement son influence à faire rappeler au trône Stanislas Leszczynski; mais après l'élection d'Auguste III il lui fit sa soumission, en obtint la confirmation de ses dignités, et ramena même à son parti quelques magnats qui tenaient encore pour Stanislas. Une mission qu'il remplit en 1740 à la cour de France fut récompensée par son élévation à la dignité de staroste de Lublin et de Stryi. Il devint en 1752 castellan de Cracovie, la plus haute dignité civile de Pologne. Après une vie si agitée, il alla passer sa vieillesse dans ses terres, loin de Varsovie. Suivant la *Polonia literata*, il est auteur d'un ouvrage intitulé: *Remarques d'un seigneur polonais sur l'*Histoire de Charles XII, *par Voltaire* (1741, in-8°). De son mariage avec la princesse Constance Czartoryska (1720), il eut dix enfants, dont les principaux sont: *Casimir*, né en 1721, mort en 1780, grand-chambellan de la couronne, et chef de la garde royale en 1761; *Stanislas-Auguste*, roi de Pologne (*voy.* ce nom), et *Michel-Georges*, né en 1736, mort en 1794, grand-secrétaire de la couronne en 1768, coadjuteur des évêques de Plock (1773) et de Cracovie (1778), et en 1784 archevêque de Gnesne et primat du royaume de Pologne.

Voltaire, *Hist. de Charles XII.* — L. Chodzko, *La Pologne illustrée.* — *Mémoires manuscrits de Poniatowski.*

PONIATOWSKI (*Joseph-Antoine*, prince), petit-fils du précédent, général polonais, maréchal de l'empire français, né à Varsovie, le 7 mai 1762, mort près de Leipzig, le 19 octobre 1813. Neveu du roi Stanislas-Auguste et fils d'André (1) et de la princesse Kinska, il entra à l'âge de seize ans au service militaire de l'Autriche, où son père jouissait d'une haute considération; il fit en 1787 la campagne de Turquie, avec le double titre de colonel de dragons et d'aide de camp de Joseph II, et fut blessé au siége de Sabatsch. En 1789, la diète constituante de Pologne s'occupa, entre autres réformes salutaires, de l'organisation de l'armée, et rappela tous les Polonais qui servaient à l'étranger. Le prince Joseph accourut l'un des premiers. Lorsqu'en 1792 la Russie déclara la guerre dans le but de renverser l'œuvre de la diète, il fut, malgré sa jeunesse, nommé commandant en chef de l'armée du midi, et compta sous ses ordres les généraux Kosciuszko, Kniaziewicz, Wielhorski, Lubomirski, Zaïonczek, etc. N'ayant que vingt mille hommes à opposer à soixante mille Russes qui revenaient de la Turquie, après la conclusion du traité de paix de Jassy, il remporta des avantages signalés à Polonné, et à Zielencé. Après avoir signé la confédération de Targowitz, le roi Stanislas-Auguste ordonna de cesser les hostilités. Les liens qui attachaient l'armée au prince Joseph le rendirent suspect à la faction qui s'était emparée du roi. A Varsovie, on redoutait son influence; on craignait qu'il n'en profitât pour porter les soldats désespérés à un parti extrême, et que malgré les ordres qu'il avait reçus il ne persistât à continuer la guerre, qui jusque-là avait été glorieuse pour lui. Il sut éviter les piéges que lui tendait la perfidie de Zaïonczek, et se décida, au grand regret des soldats, à déposer le commandement et même à s'exiler. Avant son départ l'armée fit frapper une médaille à son effigie avec cette inscription: *Miles imperatori*, 1792. Kosciuszko et plusieurs autres généraux suivirent l'exemple du prince Joseph, et quittèrent le service. Le prince était à l'étranger lorsqu'il apprit que ses compatriotes s'étaient soulevés pour s'opposer à un nouveau partage de la Pologne entre la Russie et la Prusse. Il se rendit auprès de Kosciuszko, qui avait été proclamé dictateur, accepta de lui le commandement d'un corps d'armée, à la place de Stanislas Mokronoski, envoyé en Lithuanie (mai 1794), et s'illustra dans la défense de Powonski, près Varsovie, contre les Russo-Prussiens, qui l'avaient attaqué avec le plus grand acharnement. Après huit mois d'une lutte héroïque, il quitta le royaume et se retira à Vienne. Il refusa de tenir d'aucune des trois puissances co-partageantes le grade de lieutenant général qu'elles lui offraient spontanément dans leurs armées respectives, et vit ses biens situés en Lithuanie confisqués par le tsar Paul Ier. En 1798 il s'établit à Varsovie, qui échut à la Prusse, et se plut à embellir sa terre de Iablonna, située sur la Vistule, où il s'occupait d'agriculture, d'améliorations rurales et étudiait l'art militaire.

Après la bataille d'Iéna (14 octobre 1806), le sort de la Prusse fut décidé. Napoléon arriva à Varsovie. La levée d'une armée de quarante mille hommes fut décrétée, et le prince Joseph obtint le commandement d'une division et la direction du ministère de la guerre. Tous ses soins se dirigeaient vers l'armée, dont l'augmentation éprouvait d'immenses difficultés, dans une contrée qui se trouvait exposée à toutes les calamités de la guerre, aux dévastations exercées par les Russes et les Prussiens, enfin aux exigences continuelles des Français. On voulait que Varsovie prît la cocarde tricolore; après une lutte vive et longue, il obtint enfin que les Polonais formeraient une armée spéciale et qui porterait les couleurs nationales. En peu de temps douze régiments d'infanterie, six de cavalerie et un parc convenable d'artillerie, furent organisés. Golymin, Tczewo, Dantzig, Friedland, etc., furent témoins des brillants exploits de la nouvelle armée. A la suite du traité de Tilsitt (1807), en vertu duquel la Pologne fut partagée entre la Russie, la Prusse et la Saxe, on forma pour le souverain saxon un duché de Varsovie, dans lequel le prince Joseph obtint le titre de généralissime et le ministère de la guerre. Afin de couvrir Varsovie contre un coup de main, il fortifia Praga, faubourg de cette capitale, Seroçk, Modlin, Lenc-

(1) Né en 1735, mort en 1773. Envoyé extraordinaire à Vienne en 1764, il entra dans l'armée de Marie-Thérèse, et devint lieutenant général d'artillerie.

zyça, Thorn et Czenstochowa. Par ses soins et sa fortune, il créa une armée si belle que la Russie, la Prusse et l'Autriche en prirent ombrage et se plaignirent à Napoléon. Pour plaire à ses prétendus alliés, Napoléon ordonna à dix mille Polonais des plus belles troupes de marcher en Espagne, il envoya en Saxe un régiment de cavalerie et forma des fils des familles les plus nobles et les plus riches le fameux régiment de chevau-légers de la garde impériale. Bientôt après, l'Autriche recourut aux armes (1809). Pendant que l'armée principale s'approchait du Rhin, l'archiduc Ferdinand d'Este, à la tête de quarante mille combattants, envahissait le duché de Varsovie, dégarni des troupes. Le prince Joseph n'avait sous ses ordres immédiats que huit mille hommes. Dans un conseil de guerre tenu à Varsovie, on fit observer qu'il serait prudent de battre en retraite, pour ne point exposer ce noyau précieux de l'armée polonaise à une destruction presque certaine. Mais le prince fut d'un avis contraire. Il occupa le village de Raszyn, à cinq lieues en avant de Varsovie, et lutta, sans lâcher pied, pendant dix-huit heures (19 avril 1809). L'obscurité vint enfin séparer les combattants, et les deux chefs eurent une entrevue la nuit même. La bravoure des Polonais avait fait une telle impression sur les envahisseurs, que l'archiduc Ferdinand leur accorda la faculté de repasser la Vistule avec tout le matériel et les archives du gouvernement, en gardant Praga. Ce dernier point était le salut du duché. A peine entrés à Varsovie, l'archiduc prit des mesures pour enlever de vive force Praga, faiblement fortifié; mais le prince Joseph déclara aux Autrichiens que s'ils essayaient de l'attaquer du côté de la capitale qui dominait le faubourg, il n'hésiterait pas à se porter aux dernières extrémités, et mettrait lui-même le feu à Varsovie, en commençant par son propre palais, qu'il tenait du roi son oncle. Cette menace eut un plein succès. Les Autrichiens, humiliés à Raszyn et à Varsovie, passèrent la Vistule à Gora, afin d'entourer Poniatowski et de lui faire mettre bas les armes; mais ils furent battus à Gora et à Grochow, et le prince, laissant l'archiduc à Varsovie, marcha vers Lublin, qui était occupé par l'Autriche, et appela les habitants aux armes afin de couper les communications de l'ennemi avec ses États héréditaires. En même temps Dombrowski quittait le quartier général, et partit pour Posen, où il secondait le mouvement, en soulevant les habitants de la Grande-Pologne. Ceux de la Nouvelle-Galicie (ancienne Petite-Pologne) accouraient en foule au-devant du prince Joseph. Bientôt Sandomir et Zamosç furent pris d'assaut; Léopol était occupé; l'armée française entra dans Vienne. Le 30 mai 1809 l'archiduc Ferdinand quitta nuitamment Varsovie, et prit le chemin de la Hongrie; le prince Joseph marcha sur Cracovie, et se présenta aux portes en même temps que les Russes, alors alliés de la France. Les généraux russes Galitzine et Souvoroff, fils du fameux massacreur de Praga, exigeaient l'occupation exclusive de Cracovie. Après des pourparlers, on s'entendit : Galitzine porta son quartier à Tarnow, et Souvoroff resta à Cracovie, profitant de la courtoisie du prince Joseph. Deux mois s'étaient écoulés depuis l'ouverture de la campagne. Poniatowski avait mis une garnison dans les places du duché, dans celles de Galicie, et en dehors de cela il commandait dans Cracovie une armée de trente mille hommes, qu'il avait pour ainsi dire fait sortir de terre. Napoléon Ier, établi à Vienne, ignorait ce qui se passait en Pologne, et quand un courrier du prince vint annoncer à l'empereur l'occupation de Cracovie, celui-ci avoua que, loin de s'attendre à une victoire, il croyait apprendre des désastres éprouvés par l'armée polonaise. De son côté, le prince Joseph ignorait le sort de l'armée française, lorsqu'il reçut la nouvelle de l'armistice conclu à Znaïm, le 12 juillet. Aux termes de cette convention, qui sauvait l'Autriche, les armées belligérantes devaient reprendre les positions qu'elles avaient occupées au 12 juillet. La reddition de Cracovie ayant eu lieu quelques jours après, les Autrichiens sommèrent le prince d'évacuer la ville; il leur répondit qu'ils étaient liés envers lui par une convention particulière et qu'il saurait la faire respecter. Napoléon l'honora d'une lettre autographe des plus flatteuses, en lui envoyant le grand cordon de la Légion d'honneur, un sabre d'honneur et un schako de lancier brodé par les mains de la reine de Naples, Caroline Murat. Plus tard le roi de Saxe lui donna le grand cordon de l'ordre militaire de Pologne, et plusieurs starosties de la valeur de deux millions de florins, dont les revenus furent distribués par lui à ses compagnons d'armes.

Profitant du repos que les conventions lui accordaient, le prince organisa activement l'administration civile de toute cette partie de la Pologne qu'il venait d'arracher à l'Autriche, et il organisa une armée de soixante-dix mille hommes. Malheureusement le traité de Vienne, signé le 15 octobre 1809, rendait à l'Autriche toute l'ancienne Galicie, que les Polonais avaient reconquise sans aucun secours ni de la France ni de la Saxe; et il cédait l'arrondissement de Tarnopol à la Russie, qui n'avait pas brûlé une seule amorce pendant cette campagne (1). On

(1) Aussi le tzar Alexandre Ier, dans sa proclamation du 13 novembre 1809 a-t-il pu insérer ces cruelles paroles pour la Pologne : « D'après les bases du traité de Vienne, l'Autriche reste, comme auparavant, notre voisine en Galicie. Les provinces polonaises, au lieu d'être réunies de nouveau, restent à jamais partagées entre les trois puissances. La Russie acquiert de nouveau une partie considérable de ces provinces, et une autre partie, qui est limitrophe du duché de Varsovie, est incorporée aux États du roi de Saxe.... Ainsi, toutes les chimères des provinces polonaises détachées de notre empire disparaissent, l'ordre de choses actuel leur met des bornes pour l'avenir, et, au lieu d'une perte, la Russie étend de ce côté son territoire..... »

comprendra le désespoir des Polonais en voyant la fatalité qui les poursuivait; ils gémissaient sur les résultats de la politique de Napoléon, si contraire aux intérêts de sa dynastie. Malgré ces déceptions, ils restèrent fidèles à la France, et mirent tout en œuvre pour organiser le duché. De retour à Varsovie, Poniatowski fonda un établissement d'invalides, un hôpital militaire, des écoles de génie et d'artillerie; les places fortes furent pourvues des objets nécessaires et leurs fortifications augmentées. Dix-sept régiments d'infanterie, seize de cavalerie et une nombreuse artillerie formaient une magnifique armée; néanmoins, Napoléon envoyait une bonne partie des soldats polonais pour combler les lacunes de la *Légion de la Vistule* en Espagne, et les chevau-légers de la garde impériale se recrutaient toujours parmi l'élite de la nation. On supportait tout, on sacrifiait tout dans l'espoir que Napoléon, profitant enfin des leçons du passé, rétablirait la Pologne dans toute son intégrité.

La naissance du roi de Rome en 1811 amena à Paris des représentants de presque toute l'Europe. Le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, nomma Poniatowski son ambassadeur extraordinaire. Le port noble et majestueux, la beauté incomparable du prince, ses grâces et sa munificence lui attirèrent l'admiration des Français et l'attention des étrangers. Lorsqu'il prévit qu'une rupture avec la Russie était prochaine, il s'empressa de revenir à Varsovie; grâce à son activité, l'armée polonaise, à l'ouverture de la campagne de 1812, compta cent mille hommes. Au grand regret du prince, la majeure partie de cette armée lui fut enlevée pour être répartie dans différents corps de l'armée napoléonienne, comme avant-garde et comme interprètes; il ne lui en restait que trente mille, qui formèrent le cinquième corps, placé d'abord sous les ordres de Jérôme Bonaparte. Après le départ de ce dernier, il lui succéda dans le commandement, et forma constamment l'extrême droite de la grande armée. Durant le cours de cette campagne Napoléon Ier marcha de faute en faute, et repoussa toujours les avis des Polonais. Le prince Joseph, qui connaissait son pays et ses ressources, le suppliait d'appeler sous ses ordres immédiats les corps d'armée de Schwarzenberg et d'York, et de lui permettre de se diriger vers la Wolhynie, la Podolie et l'Ukraine, d'établir son quartier général à Kiow, afin de surveiller l'armée russe de Moldavie, commandée par Tschitschagoff, prévoyant que celui-ci ne serait pas empêché par Schwarzenberg si les Russes marchaient sur la Bérézina. Il savait que les populations polono-ruthéniennes brûlaient d'envie de lever l'étendard de l'indépendance, et leur pays, par la richesse, l'abondance et la douceur du climat, aurait été un sûr refuge pour la grande armée, dans le cas de revers que tout le monde prévoyait et que Napoléon seul n'admettait point. Mais tous les conseils du prince, corroborés par J.-H. Dombrowski, Charles Kniaziewiez, Amilkar Kosinski, Louis Kamieniecki, Eustache Sanguszko, Dominique Radziwill, Gabriel Oginski, Constantin Czartoryski, Charles Przezdziecki, Jean Sniadecki, Romuald Giédroyc, Artur Potocki, etc., furent repoussés par Napoléon. L'assaut inutile de Smolensk causa de grandes pertes aux Polonais; à la bataille de la Moskva, à Borodino, le prince Joseph fut chargé d'enlever un bois qui était fortifié et occupé par des forces supérieures. A Tscherikovo, il se couvrit de gloire. Il entra l'un des premiers à Moscou. Pendant la retraite, son corps d'armée, réduit au vingtième, combattait à Malo-Yaroslavitz et à Voronovo. Avant de gagner Smolensk, il fut grièvement blessé par une chute de cheval, et obligé de rentrer en voiture à Varsovie (décembre 1812). A la suite de l'occupation de cette ville par les Russes, il se rendit à Cracovie (février 1813). Sa position était critique. Quoique pressé par les Russes et trahi par l'Autriche, il restait attaché à la fortune de Napoléon. Pour corrompre cette fidélité, Antoine Radziwill, Adam Czartoryski, Thadée Mostowski, et quelques autres Polonais, se fiant aux paroles fallacieuses d'Alexandre Ier et de Frédéric-Guillaume III, pressaient le prince Joseph d'embrasser leur parti; on lui offrait les plus hautes dignités, et tout l'argent qu'il pourrait désirer; on lui promettait le rétablissement de toute l'ancienne Pologne, pourvu qu'il abandonnât la France. Il eut la magnanimité, contre la volonté de Bignon, ambassadeur français, de laisser partir librement Antoine Radziwill, qui était venu jusqu'à Cracovie porter les conditions russo-prussiennes. Il rejoignit ensuite Napoléon en Saxe, y commanda le huitième corps d'armée, composé de troupes françaises et polonaises, et eut une part glorieuse à la prise de Gabel, de Friedland, de Reichberg. Le 16 octobre Napoléon fit annoncer dans tous les rangs que, « voulant donner au prince Joseph Poniatowski des marques de son estime et en même temps l'attacher plus étroitement aux destinées de la France, il le nommait maréchal de l'empire ». Certes, il ne pouvait décliner cet honneur, mais il en fut profondément affecté. « Quand on a eu le bonheur de commander toutes les troupes nationales, dit-il, quand on a le titre unique et supérieur au maréchalat, celui de généralissime des Polonais, tout autre ne saurait me convenir. D'ailleurs, ma mort approche; je veux mourir comme général polonais, et non comme maréchal de France! » Les forces de Napoléon, formant cent vingt mille hommes avec six cents canons, commencèrent à se retirer sur Leipzig (18 février), pressées par quatre cent mille alliés avec dix-huit cents canons. Le prince Joseph dépeignit à l'empereur sa position, et dit que de huit mille hommes qu'il avait il y a peu de jours il ne lui restait que huit cents Polonais. « Huit cents braves valent huit mille

hommes, répondit l'empereur; eh bien, c'est à vous et aux vôtres, prince Poniatowski, que je confie le soin de couvrir mon armée et ma retraite. » Et les Polonais, fidèles à l'honneur, remplirent seuls leur suprême mission, pendant que tous les autres auxiliaires trahissaient la France! En quittant l'empereur, le prince se dirige sur la place du faubourg; il ordonne à sa troupe de serrer ses rangs, et lui répète les paroles laconiques de Napoléon. On entend une nouvelle attaque de l'ennemi. A ce moment, l'alarme se répand dans toute l'armée. Napoléon et Murat disent un dernier adieu au roi de Saxe; ils gagnent ensuite la porte de Halle, et passent tous deux près du prince sans lui adresser une parole ou un regard. Des flots de fumée obscurcissent le ciel : c'est le pont de l'Elster qui saute en l'air; les arbres de la place sous lesquels reste debout le bataillon sacré tombent avec fracas, emportés par les boulets ennemis. Poniatowski dit à ses compagnons : « Mourons en soldats polonais, et vendons chèrement notre vie! » Se jetant alors sur une colonne prussienne qui arrivait, il en repousse les premiers rangs; déjà blessé pendant la journée, il reçoit à cette charge un second coup de feu à l'épaule gauche. Ses soldats l'entourent et le conjurent de se conserver à la Pologne, pour l'avenir : « Non, dit-il, Dieu m'a confié l'honneur des Polonais, c'est à lui seul que je le remettrai! » Mais les flots des alliés se succèdent rapidement; le plomb meurtrier décime le bataillon sacré réduit à trois cents soldats et à trente chevaux; les premiers rangs des morts servent de rempart aux survivants; les balles tombent sur des cadavres, et l'attaque à la baïonnette est repoussée avec une intrépidité incroyable. Depuis une heure les Polonais sont sans cartouches, et cette résistance à l'arme blanche intimide l'ennemi. Cette poignée de braves exécute ainsi, à la lettre, les derniers ordres de Napoléon, pendant que lui, son état-major, toute sa garde, et le reste de l'armée se retiraient paisiblement. Sur ces entrefaites, une troisième blessure perce la poitrine du prince; mais il respire encore et se jette dans la Pleisse; son cheval se cabre et périt. Le prince est sauvé par son aide de camp Hippolyte de Bléchamp; ils gagnent ainsi la prairie; mais au bout ils trouvèrent l'Elster. On offrit un nouveau cheval au prince, et les efforts de Bléchamp pour sauver son chef furent cette fois impuissants. Les flots l'engloutirent.

Le corps du prince, retrouvé seulement le 24 octobre, fut embaumé et porté à Varsovie par ses compagnons d'armes, où tous les honneurs dus à son rang lui furent rendus par ordre même de l'empereur Alexandre Ier, malgré la sauvage opposition du grand-duc Constantin. Le lieu de sa mort est orné d'un modeste monument que l'armée polonaise lui éleva à son retour de la désastreuse guerre. De Varsovie le corps du prince fut transporté à Cracovie et déposé auprès des cendres de Sobieski et de Kosciuszko (1).

Le prince Poniatowski n'était point marié; mais en 1809 il eut un fils, *Joseph*, issu de Mme Czosnowska, née Potocka. En 1828, la sœur du prince, la comtesse Tyszkiewicz, l'adopta, lui laissa sa fortune et le fit naturaliser Français. Le jeune Joseph, officier des chasseurs à cheval français, fit la campagne de Morée, celle de Pologne en 1831, et plus tard celle d'Algérie, où il est mort, en 1855. Il avait épousé une Anglaise, qui lui donna, en 1844, un fils, maintenant en garnison en Algérie. L. CHODZKO.

Boguslawski, *Biogr. de Poniatowski;* Cracovie, 1831. — R. Soltyk, *Hist. de la campagne de* 1809; Paris, 1844. — F. Skarbek, *Hist. du duché de Varsovie;* Posen, 1860. — L. Chodzko, *La Pologne illustrée. — Hist. polit. et milit. du prince Poniatowski, de Dombrowski et de Kosciuszko, liée aux événements de la Pologne et de la France* (manuscrit), par L. Chodzko.

PONIATOWSKI (*Stanislas*), cousin germain du précédent, né à Varsovie, le 23 novembre 1754, mort à Florence, le 13 février 1833. Fils de Casimir Poniatowski, l'aîné des dix enfants de Stanislas (*voy.* ci-dessus), il devint successivement grand trésorier de la Lithuanie, staroste de Kaniow, lieutenant général dans l'armée polonaise, et conseiller privé de l'empereur de Russie. Après avoir défendu avec éloquence les intérêts de sa patrie dans les diverses diètes de Pologne, il fut le premier à donner l'exemple d'une réforme utile, en affranchissant les serfs de ses nombreux domaines. En 1793, il se retira à Vienne; grand protecteur des lettres et des arts, qu'il cultivait lui-même avec quelque succès, il s'établit, peu d'années après, à Rome, dans une magnifique villa près de la voie Flaminienne. En 1826 il vendit ce domaine avec tous les chefs-d'œuvre antiques qu'il contenait à un Anglais, M. Sykes, et alla habiter Florence. D'une Espagnole, qu'il avait épousée à Rome, il eut trois fils, dont l'aîné, *Joseph*, est sénateur (*voy.* ci-après) et une fille, Mme Ricci, qui devint mère de la comtesse Walewski.

Henrion, *Annuaire biogr.* — *Moniteur univ.*, 4 mars 1833.

* * **PONIATOWSKI** (*Joseph-Michel-Xavier-François-Jean*, prince), fils du précédent, sénateur, né à Rome, le 21 février 1816. Il fit ses études au collége des *Padri Scolopi* à Florence. Après s'être livré aux sciences exactes, il les abandonna pour les beaux-arts, et fit représenter plusieurs opéras sur les principaux théâtres d'Italie. Doué d'une belle voix de ténor, il chanta même souvent au bénéfice des pauvres. En 1848

(1) On ouvrit une souscription pour élever, à Varsovie, un monument au prince. Le célèbre Thorwaldsen modela à Rome une statue équestre colossale; elle fut coulée en bronze et allait être inaugurée lorsque survint la révolution de 1830. Après la prise de Varsovie, Nicolas Ier voulut d'abord briser cette statue; puis il lui vint l'idée de la transformer en un saint Georges, et de la placer à l'entrée de la forteresse de Modlin; enfin il se décida à en faire présent au feld-maréchal Paskévitsch, qui la plaça dans le jardin de son château à Homel sur le Dnieper, en Ruthénie blanche. C'était une starostie de l'ancienne Pologne.

grand-duc Léopold II lui donna des lettres de naturalisation et le titre de prince de Monte-Rotondo. Il fut deux fois élu à la chambre des députés de Toscane, dont il devint secrétaire et questeur. Nommé en janvier 1849 ministre plénipotentiaire à Paris, à Londres et à Bruxelles, il ne voulut pas reconnaître le gouvernement provisoire établi à Florence, et fut confirmé dans ses fonctions, le 8 janvier 1853, par le prince, rentré dans ses États. Il s'en démit le 30 août 1854, et se fixa à Paris, où un décret du 11 octobre suivant l'admit à jouir des droits de citoyen français. Le 5 décembre 1854 il fut nommé sénateur. Déjà, le 8 février 1851, il avait été promu grand-officier de la Légion d'honneur. En février 1862, il fut chargé par l'empereur d'une mission diplomatique en Chine et au Japon. Les opéras dont il a composé la musique, sont : *L'Alloggio militare*, *Giovanni di Procida*, *Ruy Blas*, *Bonifacio dei Geremei*, *La Sposa d'Abido*, *Malek-Adel*, *Esmeralda*, *Don Desiderio* (1858), opéra buffa en deux actes, et *Pierre de Médicis*, grand-opéra en cinq actes (1861).

H. Lauzac, *Galerie hist. et critique du XIXe siècle.*

PONINSKI (*Antoine-Lodzia*), poëte polonais, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort le 8 juillet 1742. D'une ancienne famille, il fut envoyé comme palatin à plusieurs diètes, et devint en 1732 procureur général; en 1733 il se distingua parmi les membres les plus actifs de la faction saxonne; nommé en 1735 référendaire de la couronne, il fut élevé en 1738 aux fonctions de voïvode de Posen. Dans ses loisirs il composa un grand nombre de poésies latines, remarquables par l'élévation des pensées et l'élégance de la versification. On a de lui : *Opera heroica*, 1739, in-4° ; ce recueil de dix pièces de vers, qui avaient déjà paru séparément, est devenu très-rare; — *Sarmatides, seu satyræ cujusdam equitis Poloni;* 1741, in-4°; — des *Discours*, insérés dans la *Suada Polona Latinaque* de Dancykowicz.

Janoczki, *Nachricht von der Zaluskischen Bibliothek*, et *Polonia literata.* — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

PONS, comte de Toulouse, né en 992, mort en 1061. Fils de Guillaume Taillefer et d'Emme, sa seconde femme, il succéda, en 1037, à son père, qui paraît l'avoir longtemps auparavant associé au pouvoir. Il prenait alors le titre de *comte palatin*, et avait cette même année fait un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. L'histoire nous a laissé peu de choses sur ce prince. Il protégea le clergé, dota des églises et des monastères; aussi les actes d'un concile tenu à Toulouse en 1056 parlent-ils de lui en termes fort honorables. L'un des plus grands reproches qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir été peu scrupuleux sur le mariage, car il prit et répudia diverses femmes avec une égale facilité. On en connaît principalement deux : Majore, issue de la maison de Foix ou de Carcassonne, et Almodis de la Marche; de cette dernière il laissa *Guillaume IV*, qui lui succéda, et le fameux *Raymond*, comte de Saint-Gilles.

Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc*, liv. XIV. — *Biogr. toulousaine.*

PONS, comte de Tripoli, né à Toulouse, vers 1098, mort en Syrie, en 1137. Fils de Bertrand, comte de Toulouse, il suivit en 1109 dans la Palestine son père, qui, après avoir cédé à son frère Alphonse ses domaines en Occident, espérait lui laisser une succession assez belle pour qu'il n'eût pas à regretter celle qu'il avait abandonnée. Bertrand étant mort en 1112, Pons lui succéda en la partie de ses États située en Terre Sainte, sous la tutelle de Gérard, évêque de Tripoli. Dès 1113 il marcha vers Tibériade, au secours du roi Baudouin Ier, et en 1115 il défendit Roger, prince d'Antioche, contre les infidèles, qu'il battit; au retour de cette expédition, il épousa Cécile, veuve du prince Tancrède et fille naturelle de Philippe Ier, roi de France, et de Bertrade d'Anjou. En 1124 il se signala au siége de Tyr, dont la conquête fut principalement due à sa bravoure. En 1137, ayant appelé à son aide les Syriens du Liban, il fut trahi par eux dans un combat donné sous le château du Mont-Pélerin, contre la milice de Damas, et livré au chef musulman, qui le fit périr dans d'affreux supplices. Raimond Ier, son fils, lui succéda.

Dom Vaissète, *Hist. de Languedoc*, liv. XVI. — *L'Art de vérifier les dates.* — *Biogr. toulousaine.*

PONS (Sires DE). Cette famille, une des plus puissantes du midi dans le moyen âge, tire son nom de la petite ville de Pons, en Saintonge; la ligne directe s'éteignit au seizième siècle, dans la personne d'Antoine de Pons, capitaine huguenot. Nous citerons ceux de ses membres qui se sont le plus distingués.

Geoffroi, qui vivait à la fin du douzième siècle, acquit, ainsi que son frère Renaud, le renom de troubadour, à cause des tensons qu'il composait en l'honneur des dames.

Renaud II lui succéda, et cultiva aussi la poésie. Il fit en 1242 hommage à Louis IX, et fut un des *pleiges* ou cautions de ce prince pour la trêve signée en 1243 avec les Anglais.

Renaud VI, comte de Marennes et de Blaye, né vers 1345, mort en 1427, à Pons, était fils de Renaud V, qui fut tué en 1356 à la bataille de Poitiers. Ce fut un des guerriers les plus fameux de son temps, et il reçut le titre de *cousin* du roi. Après avoir combattu sous la bannière du prince de Galles, il passa en 1370 au service de Charles V, et les Anglais n'eurent pas dès lors d'ennemi plus acharné. A la tête de ses vassaux, il seconda puissamment Du Guesclin dans la conquête du Poitou, soumit presque toute la Saintonge, et mérita par ses nombreux faits d'armes les titres de *protecteur et conservateur des deux Aquitaines*, qui furent rappelés plus tard dans des lettres patentes de Charles VII. Moins heureux dans la campagne de Picardie, il

fut fait prisonnier, et ne recouvra la liberté qu'en engageant ses biens. Devenu *conservateur des trêves* pour différentes provinces du midi aux appointements de mille livres tournois par an, il guerroya de nouveau en Guienne, et contribua en 1413 à la prise du château de Soubise, qui amena la défaite et la capture du fameux captal de Buch, Jean de Grailly.

Jacques Ier, fils du précédent, né en 1413, mort en 1472 ou 1473, assista aux batailles de Formigny et de Castillon, au siége de Bordeaux, combattit pendant plus de vingt ans et reçut trente blessures. Mais en 1449 Prégent et Olivier de Coëtivy, ses ennemis personnels, obtinrent du parlement de Paris un arrêt qui le déclarait coupable du crime de lèse-majesté et ordonnait la confiscation de ses riches domaines. Jacques se réfugia en Espagne, où il demeura jusqu'à la mort de Charles VII (1461). L'injustice de ces accusations fut reconnue par Louis XI, le nouveau roi, qui réintégra Jacques dans tous ses biens et priviléges.

Antoine, né le 2 février 1510, mort en 1586, fut placé comme enfant d'honneur auprès de François Ier. En 1528 il suivit Lautrec dans l'expédition de Naples, et tomba entre les mains des Espagnols lors de la prise d'Aversa. Nommé chevalier d'honneur de Renée de France, il l'accompagna à Ferrare et demeura près de quatorze ans en Italie, employé dans différentes affaires politiques. L'influence de sa femme, Anne de Parthenay (*voy.* ce nom), qu'il avait épousée en 1533, l'avait attiré dans le parti de Calvin, et il déploya une ferveur singulière à propager les idées nouvelles parmi ses vassaux. Mais une seconde alliance, contractée en 1556 avec Marie de Montchenu, le ramena dans le giron de l'Église, et on le vit persécuter sans pitié ses anciens coreligionnaires. Lorsque la guerre civile éclata, il y prit une part active, à la tête de ses propres troupes. Il était conseiller d'État et privé, gouverneur de la Saintonge et chevalier du Saint-Esprit. En lui s'éteignit, faute d'enfants mâles, la descendance directe des sires de Pons, qui comptaient deux cent cinquante fiefs sous leur suzeraineté.

Massion, *Hist. de la Saintonge.* — Rainguet, *Biogr. saintongeaise.*

PONS (*Jean-François* DE), littérateur français, né en 1683, à Marly-le-Roi, mort en 1732, à Chaumont. D'une famille noble de Champagne, il acheva ses études à Paris, chez les oratoriens, et embrassa l'état ecclésiastique; mais il ne s'éleva point au-dessus du sous-diaconat. En 1706 il fut pourvu d'un canonicat à la collégiale de Chaumont. Ce bénéfice lui ayant été disputé, il le défendit, et s'en démit pourtant en 1709, après avoir eu gain de cause devant le parlement. Parmi les amis que ses talents lui concilièrent, il faut mettre au premier rang La Motte, dont il prit avec vivacité la défense contre Mme Dacier, dans la fameuse querelle des anciens et des modernes. Il était bossu; et comme il plaisantait lui-même sur cette disgrâce, on s'en apercevait moins. Melon a publié à Paris les *Œuvres de l'abbé de Pons* (1738, in-12), où l'on remarque une *Nouvelle méthode pour former la jeunesse* et une *Dissertation sur la langue française*. Il y a dans ces écrits de l'esprit et du brillant, mais trop de recherche.

Melon, *Notice*, à la tête des *Œuvres*.

PONS (*Jean*), écrivain protestant, né le 15 mai 1747, à Nîmes, où il est mort, le 15 janvier 1816. Il était le beau-frère de Rabaut-Dupuis. Intimement lié avec Rabaut-Saint-Étienne, il faillit partager son triste sort; il ne fut sauvé que par le 9 thermidor. Il fut depuis juge de paix à Nîmes, et plus tard directeur de la poste dans cette ville. Outre des *Notices sur Paul Rabaut, sur Rabaut-Dupuis*, il a publié des *Réflexions philosophiques et politiques sur la tolérance religieuse* (Paris, 1808, in-8°). Il a fait réimprimer à la fin de ce volume sa *Notice biograph. sur Paul Rabaut.* M. N.

Michel Nicolas, *Histoire littér. de Nîmes*, III.

PONS *de Verdun* (*Robert*), homme politique et littérateur français, né en 1749, à Verdun, mort le 16 mai 1844, à Paris. Avant la révolution il était avocat au parlement de Paris; on le connaissait moins par ses plaidoyers que par une foule de poésies légères insérées dans les recueils du temps, l'*Almanach des Muses* entre autres; on y trouve aussi de lui des contes et des épigrammes bien tournés. Il embrassa avec chaleur les principes de la révolution, et le poëte aimable se trouva tout à coup transformé en législateur. Après avoir rempli à Paris les fonctions d'accusateur public, il fut député par son département à la Convention nationale, et présenta un grand nombre de rapports au nom du comité de législation. Dans le procès du roi, il vota la mort sans appel et sans sursis. Après le 9 thermidor, il fit décréter en principe qu'aucune femme prévenue de crime entraînant la peine capitale ne pourrait être mise en jugement si elle était reconnue enceinte (17 septembre 1794), défendit les jacobins contre les accusations de Rewbell (10 novembre), et parvint à sauver la veuve de Bonchamp, qui venait d'être condamnée à mort par la commission militaire de Nantes (18 janvier 1795). Il fit partie, à la suite de l'insurrection du 13 vendémiaire, du comité chargé de présenter de nouvelles mesures de salut public. Dans le Conseil des Cinq Cents, où il siégea de 1795 à 1799 il montra le même attachement aux institutions républicaines. Toutefois il applaudit au coup d'État de brumaire, et passa dans la magistrature parisienne en qualité de substitut (titre bientôt changé en celui d'avocat général), près le tribunal d'appel (1800); il occupa le même poste près le tribunal de cassation (depuis le 6 février 1801) jusqu'à la chute de l'empire et pendant les Cent Jours. Exilé comme régicide en 1816, Pons se retira en Bel-

gique, et obtint en 1819 la permission de revenir en France. Depuis ce moment il rentra dans la vie privée. On a de lui : *Mes loisirs, ou Contes et poésies diverses ;* Paris, 1778, 1781, 1807, in-12 ; — *Portrait de Souwarow ;* Paris, 1795, in-8° ; — *La Filleule et le Parrain*, pièces de vers ; Paris, 1836, in-8°. On a plusieurs fois annoncé une édition complète de ses *Œuvres complètes*, qui n'a jamais paru.

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biog. univ. et portat. des contemp.* — *Littér. franç. contemp.*

PONS (*François-Raymond-Joseph* DE), voyageur français, né en 1751, à Souston (île de Saint-Domingue), mort vers 1812, à Paris. Il était avant la révolution agent de la France à Caracas, et ne voulant pas servir un gouvernement républicain, il résigna ses fonctions, et se retira en Angleterre. Il ne revint à Paris qu'en 1804. Quelques ouvrages de lui méritent d'être cités : *Observations sur la situation politique de Saint-Domingue* (Paris, 1792, in-12) ; — *Voyage à la partie orientale de la terre ferme dans l'Amérique méridionale, fait pendant les années* 1801-1804 (Paris, 1806, 3 vol. in-8°), et *Perspective des rapports politiques et commerciaux de la France dans les deux Indes* (Paris, 1807, in-8°).

Biogr. nouv. des contemp.

PONS (*Jean-Louis*), astronome français, né à Peyres (Hautes-Alpes), le 25 décembre 1761, mort à Florence, le 14 octobre 1831. Il entra en 1789 à l'observatoire de Marseille en qualité de concierge, et s'exerça seul aux observations. Doué d'un zèle infatigable, l'aspect du ciel lui devint bientôt si familier, qu'il reconnaissait, dit-on, à première vue le moindre changement arrivé dans son étendue. La direction de l'observatoire lui fut confiée ; c'était le prix de la découverte d'au moins dix-sept comètes qu'il avait faite en moins de sept années, de 1802 à 1809. Astronome-adjoint en 1813, il fut choisi en 1815 par Marie-Louise de Bourbon, duchesse de Lucques, pour diriger l'observatoire qu'elle avait fondé à Marlia. A la suppression de celui-ci, Léopold II, grand-duc de Toscane, le nomma directeur de l'observatoire royal de Florence, en 1825. Le nombre des comètes découvertes par Pons, en vingt-six ans, a été de trente-sept, dont vingt-trois à l'observatoire de Marseille. H. F.

Henrion, *Annuaire biogr.*, t. II. — Weiss, *biogr. univ.*

PONS (*André*), comte de Rio, administrateur et historien français, connu sous le nom de Pons *de l'Hérault*, né à Cette, le 12 juin 1772, mort à Paris, le 3 mars 1853. Sa famille, qui le destinait à la carrière ecclésiastique, le fit élever dans un couvent des religieux de Picpus ; mais le jeune Pons s'enfuit de la maison paternelle, et s'engagea dans la marine. A dix-sept ans il soutint devant l'inspecteur Monge tous les examens nécessaires pour se faire déclarer apte au grade d'officier, dont le brevet lui fut délivré le 30 septembre 1790. Compté dès cette époque parmi les plus ardents patriotes, il fut, le 17 octobre 1793, nommé, par le général Carteaux, capitaine commandant des batteries de Bandol, pendant le siége de Toulon, et sa conduite lui valut des habitants de cette ville une couronne civique. Atteint par la réaction thermidorienne, Pons fut emprisonné à Montpellier, et ne recouvra sa liberté qu'après la journée du 13 vendémiaire. Il prit alors le commandement d'un navire marchand, mais il tomba bientôt aux mains des Anglais, et fut conduit à Porto-Ferrajo, dont le gouverneur lui fit quitter le sol toscan. De retour à Cette, il fut porté par ses concitoyens en 1798 au Conseil des Cinq Cents ; mais il était loin d'avoir l'âge nécessaire, et le Directoire fit prévaloir les élections illégales des scissionnaires. Envoyé à Paris pour réclamer contre ces manœuvres, il y publia une lettre intitulée : *Pons à Barras* (an VI in-8°). Ce pamphlet eut un grand retentissement, et fut attribué aux ambassadeurs de Prusse et d'Espagne. Il ne contribua pas peu à ruiner la popularité des pentarques du Luxembourg. Peu de temps après, Pons fut envoyé à Toulon pour y prendre le commandement d'un vaisseau de l'État, et devint ensuite chef d'état-major de la division navale attachée à l'armée d'Italie. Commandant de la flottille du lac de Guarda, il prit une part active à la défense de Peschiera, et fut ensuite employé à Nice et à Gênes, où il obtint le grade de lieutenant de vaisseau. Deux mois après (10 mai 1799) de nouveaux services le firent élever au rang de capitaine de frégate. Privé de son commandement, sous le prétexte qu'il était l'auteur d'un écrit satirique contre le premier consul, Pons revint à des spéculations commerciales, qui ne lui réussirent pas, et l'amitié de Lacépède lui ménagea un emploi supérieur à la chancellerie de la Légion d'honneur, qu'il échangea bientôt contre la place d'administrateur général des mines de l'île d'Elbe. En 1815 il organisa le retour de Napoléon en France, et administra comme préfet la ville de Lyon avec une sagesse et une vigueur dont le souvenir n'est pas encore effacé. Un décret du 12 juin 1815 lui concéda le titre de comte de Rio. Il fut exilé sous la restauration, et après six années de tracasseries en Autriche, en Italie et en Suisse, il lui fut permis de rentrer en France. Après la révolution de Juillet il fut appelé à la préfecture du Jura, et les habitants de ce département firent frapper lors de sa révocation une médaille en son honneur. Le 25 avril 1848, il devint conseiller d'État ; mais le 2 décembre lui imposa le repos. On a de lui, outre divers *Éloges funèbres : Le Congrès de Châtillon ;* Paris, 1825, in-8° ; — *Histoire de la bataille et de la capitulation de Paris ;* Paris, 1828, in-8° ; — *De la puissance suprême et du pouvoir souverain ;* Paris, 1848, in-8° ; — et diverses autres brochures politiques et rapports administratifs. Il a travaillé au *Dictionnaire de la Conversation* et a laissé en manuscrit d'impor-

tants travaux, notamment une *Histoire du séjour de Napoléon à l'île d'Elbe*. H. F.

Germ. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, t. I. — *La Littér. contemp.* — Fisquet, *Biogr.* (inédite) *de l'Hérault*. — *Biogr. univ. et port. des contemp.*

PONS (*Ange-Thomas-Zénon*), antiquaire français, né le 5 novembre 1789, à Toulon, mort le 27 janvier 1836, à Marseille. Il professa la rhétorique à Toulon, et devint inspecteur de l'académie de Marseille. Il était membre de la Société des antiquaires de France. Nous citerons de lui : *Essai sur Pierre Puget* (Paris, 1812, in-8°); *Mémoires pour servir à l'histoire de Toulon en* 1793 (Paris, 1825, in-8°), impr. aux frais de la ville, et *Opuscules posthumes* (Aix, 1836, in-8°).

Ch. Giraud, *Notice* à la tête des *OEuvres posth.*

PONSAN (*Guillaume* DE), littérateur français, né en 1682, à Toulouse, où il est mort, le 24 octobre 1774. Il succéda en 1710 à son père dans la charge de trésorier de France, et la remplit avec exactitude pendant vingt-trois ans; il fut nommé quatre fois commissaire du roi aux états du Languedoc. Les Jeux floraux l'admirent en 1736 au nombre de leurs mainteneurs. « Dès lors, dit un biographe, Ponsan devint un autre homme; cette académie occupa tous ses instants. » Sa vénération pour Clémence Isaure, la prétendue restauratrice du collége de la gaie science, se changea bientôt en un culte exclusif : il lui consacra en quelque sorte sa vie entière, s'appliquant surtout à rechercher toutes les preuves de son existence. Il laissa par testament une rente de cent francs qui devait être accordée au mainteneur chargé de faire tous les ans l'éloge de Clémence. La seule récompense qu'il obtint de l'Académie des Jeux floraux fut *le droit d'image*; en d'autres termes, on plaça de son vivant dans la salle des réunions particulières son portrait, qu'on y voit encore. Il a publié une *Histoire de l'Académie des Jeux floraux* (Toulouse, 1764, in-12), ouvrage estimable qui a beaucoup servi à ceux qui ont travaillé après lui et qui contient en outre six dissertations sur les origines de cette compagnie.

Poitevin, *Mém. pour servir à l'hist. des Jeux floraux.* — *Biogr. toulousaine.*

* **PONSARD** (*Francis*), poëte dramatique français, né à Vienne (Isère), le 1er juin 1814. Il termina à Lyon ses études classiques, commencées au collége de Vienne. Son père, le considérant comme son successeur dans son étude d'avoué, l'envoya en 1833 suivre à Paris les cours de droit. Menant de front la littérature et la jurisprudence, il se fit recevoir avocat, et publia en 1837 une traduction en vers du *Manfred* de lord Byron. Quelque temps après il se fit porter au tableau des avocats de Vienne, et consacra les loisirs de son stage à écrire pour la *Revue*, que venaient de fonder les frères Timon, d'assez nombreux articles poétiques et littéraires, et à composer sa tragédie de *Lucrèce*. Fruit d'un esprit laborieux et patient, *Lucrèce* est une élégante imitation de l'antique; mais le manque d'action, la langueur de l'ensemble et quelques incorrections de détail en rendent la représentation froide et à peu près dénuée d'intérêt. Jouée le 22 avril 1843 sur le théâtre de l'Odéon, elle dut en grande partie son succès aux circonstances où l'on se trouvait. Les partisans de l'école classique en saluant dans *Lucrèce* un retour vers la manière des grands maîtres du dix-septième siècle saisirent avidement cette occasion de protester par leurs applaudissements contre le genre romantique. Peu après, l'Académie française couronna la nouvelle tragédie. Ce double triomphe détermina M. Ponsard à quitter le barreau pour se vouer entièrement à ses études favorites. *Agnès de Méranie* (Odéon, décembre 1846) fut accueillie froidement du public. Dans cette pièce, supérieure à la précédente, il y a une intelligence plus vive des instincts dramatiques de notre époque et des scènes d'une grande beauté; mais les esprits, ne cédant plus au même entraînement, attendaient un chef-d'œuvre qui justifiât la réputation excessive qu'ils avaient faite eux-mêmes au poëte. *Charlotte Corday* (Théâtre-Français, 1850) n'eut pas plus de succès, malgré la fidélité des peintures, la noblesse des idées et du langage. Elle fut bientôt suivie d'*Horace et Lydie*, charmante comédie en un acte que M. Ponsard broda sur une ode du poëte latin, son auteur favori. Voulant transporter sur la scène française la tragédie grecque dans toute sa forme antique, il fit représenter, en juin 1852, *Ulysse* avec chœurs, prologue et épilogue, tentative malheureuse, qui prouva une fois de plus que de toutes les règles la première et la plus nécessaire est le mouvement, l'action, la vie. Après les événements du 2 décembre, M. Ponsard avait été nommé bibliothécaire du sénat. Sa susceptibilité, justement froissée par les insinuations d'un journal sur les prétendues causes de sa nomination, lui fit donner sa démission et provoquer en duel M. Taxile Delord. *L'Honneur et l'argent*, que la Comédie-Française avait refusée, fut jouée en 1853 à l'Odéon; et l'immense succès qu'elle obtint montra que l'auteur avait parfaitement saisi les vices de la société actuelle. Plusieurs fois reprise et toujours bien accueillie, cette comédie est entrée en janvier 1862 dans le répertoire du Théâtre-Français. En donnant, le 6 mai 1856, sa comédie de *La Bourse*, il compta un succès de plus, dû sans doute aux situations d'à-propos et aux vers heureux dont cette pièce est semée. L'année précédente, il avait été élu membre de l'Académie. S. R.

Pontmartin, *Revue des deux mondes.* — A. Nettement, *Hist. de la littér. française sous le gouvern. de Juillet.* — Vapereau, *Dict. des contemp.* — Mirecourt, *Ponsard.*

PONSLUDON (*Joseph-Antoine* HÉDOUIN DE), littérateur français, né le 5 février 1739, à Reims, où il est mort, le 27 octobre 1817. Issu d'une famille alliée à celle de Colbert, il fit de bonnes études à Reims, s'embarqua en 1757 avec le ca-

pitaine Thurot, et l'année suivante se trouva à la bataille de Crevelt, comme officier dans le régiment d'Eu. Lieutenant en 1771 dans celui de Champagne, Ponsludon, pour quelque étourderie restée ignorée, fut enfermé au château de Ham, par une lettre de cachet. Un de ses parents, Jean-Baptiste Hédouin, religieux prémontré, avait publié sous le titre d'*Esprit de Raynal* un extrait de l'*Histoire philosophique*, contre lequel le garde des sceaux ordonna des poursuites immédiates. L'imprimeur allait être mis à la Bastille, et le véritable auteur avait, outre la rigueur des lois, à redouter l'animadversion de ses supérieurs. Pour arracher son parent au danger qui le menaçait comme prêtre, le jeune officier n'hésita pas à se déclarer l'auteur de l'ouvrage incriminé, et envoya même au censeur de la police, Pidansat de Mairobert, une note mentionnée dans les *Mémoires secrets* du 16 juin 1777. Rendu à la liberté, il acheta en 1778 une charge de conseiller rapporteur du point d'honneur au tribunal des maréchaux de France, fut arrêté en 1794, sauvé par la révolution de thermidor, et emprisonné plusieurs fois, à cause de ses opinions royalistes, sous le gouvernement impérial. Outre un grand nombre de mémoires et de poésies diverses, telles que madrigaux, épigrammes, épitaphes, épithalames, satires chansons, on a de lui : *Essai sur les grands hommes d'une partie de la Champagne* (1768, in-8°); *Lettre d'un Rémois à un Parisien sur ce qui doit payer les corvées en France* (1776, in-8°); et *Mémoire d'un militaire au roi sur ce qu'il a éprouvé de contradictions en son état* (1776, in-8°). H. F.

Letillois, *Biogr. des Champenois célèbres.* — Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemp.*

PONSONBY (*George*), député anglais, né le 5 mars 1755, en Irlande, mort le 8 juillet 1817. Troisième fils de John Ponsonby, président de la chambre des communes d'Irlande, il reçut une forte instruction à Cambridge, étudia le droit, et comme sa fortune était modique, il accepta la place lucrative de premier avocat des commissaires du revenu public en Irlande (1782). Presque en même temps ses compatriotes l'appelèrent à siéger dans le parlement de ce pays. Ayant perdu sa place en 1783, il se jeta dans l'opposition, qui le regarda bientôt comme un de ses chefs les plus habiles; lors de l'insurrection de 1798, il en fit peser la responsabilité sur le ministère, qui l'avait provoquée par un système de violence et d'iniquité. Il protesta contre la réunion des deux parlements, et quand cette mesure eut reçu la sanction légale, il prit place à la chambre anglaise au nom du comté de Wicklow. L'avénement du parti whig en 1806 lui valut la chancellerie d'Irlande, et en résignant ce poste il obtint une pension viagère de 4,000 liv. st. par an (1807). Élu dans cette dernière année, député de Tavistock, il continua sa lutte contre le torysme, et se fit remarquer par sa généreuse persévérance à demander l'abolition de la traite des noirs et l'amélioration du sort des esclaves dans les colonies.

Son frère, Ponsonby (sir *William*), né en 1772, était major général sous les ordres du duc de Wellington lorsqu'il fut tué à Waterloo, en conduisant une charge de grosse cavalerie (18 juin 1815).

Un membre de la même famille, Ponsonby (*John*, baron), né en 1770, mort le 21 février 1855, à Brighton, entra en 1806 dans la chambre des lords, et resta fidèle au parti whig. Il déploya beaucoup d'habileté dans les différentes missions diplomatiques qui lui furent confiées à Buenos-Ayres (1826), au Brésil (1828), en Belgique (1830), et à Naples (1832). Accrédité comme ambassadeur à Constantinople, il rendit de tels services à son pays en préparant le traité de commerce conclu en 1838, qu'il obtint le titre viager de vicomte. De 1846 à 1851 il représenta l'Angleterre à la cour d'Autriche. Sa pairie a été recueillie par son cousin, *William* Ponsonby, né en 1816, fils du général de ce nom tué à Waterloo.

Rose, *New biog. Dict.* — *Convers.-Lex.*

PONTANO (*Giovanni-Gioviano*), en latin *Pontanus*, célèbre homme d'État et humaniste italien, né en décembre 1426, aux environs de Cerreto, dans l'Ombrie, mort en août 1503, à Naples. D'une famille distinguée, mais ruinée à la suite des sanglantes discordes civiles qui avaient désolé Cerreto, il vit de bonne heure massacrer son père dans un soulèvement populaire, et ne dut lui-même sa vie qu'au dévouement de sa mère, qui l'emmena à Pérouse, où elle lui fit donner une éducation soignée. Après avoir en vain réclamé l'héritage de ses parents, il se fit soldat, servit dans l'armée du roi de Naples Alfonse, alors en guerre avec les Florentins (1447), et accompagna ensuite ce prince à Naples, où le célèbre Panormita se fit son protecteur, l'emmena avec lui dans son ambassade à Florence et lui fit obtenir plus tard un emploi de secrétaire royal. Tous ses loisirs étaient consacrés aux Muses; ses mains, disait-il, avaient perdu l'habitude de quitter la plume. Ses poésies latines, goûtées dès lors par les plus habiles connaisseurs, lui valurent d'être mis à la tête de l'académie qu'Alfonse fit établir par Panormita dans sa capitale, peu de temps avant de mourir. Les statuts de cette compagnie, appelée d'abord le *Portique Antonien* (du prénom de Panormita), et bientôt après l'*Académie* de Pontanus, ordonnaient que ses membres prendraient un nouveau nom, en harmonie avec leurs études, consacrées principalement à l'antiquité; c'est alors que Pontanus changea son nom de Jean en *Jovien*. Maintenu dans sa place de secrétaire par Ferdinand Ier, successeur d'Alfonse (1457), qui le chargea de l'éducation de son fils Alfonse, duc de Calabre, il suivit Ferdinand dans les campagnes contre le duc d'Anjou;

il en a écrit plus tard une relation, où brillent toutes les qualités requises d'un historien. Il passa ainsi plusieurs années à l'armée, éloigné de toute occupation littéraire, et il se distingua, à l'étonnement de tous, par sa bravoure et un talent militaire remarquable. Fait plusieurs fois prisonnier, il n'eut chaque fois qu'à se nommer pour être ramené avec honneur et sans rançon au camp de Ferdinand. De retour à Naples, ce prince le combla de faveurs et lui confia les affaires d'État les plus secrètes et les plus importantes; il lui assigna des pensions considérables, le nomma à deux charges très-lucratives, et enfin le maria à une riche et belle héritière; il voulut ainsi honorer le désintéressement dont Pontanus avait fait jusqu'ici preuve; ce qui lui avait permis de pouvoir dire avec justice, lorsqu'il apprit les cabales montées contre lui par quelques envieux : « Ma pauvreté est le sûr garant de mon innocence et le témoin qui déposera toujours en ma faveur. » En 1482, lorsqu'une guerre qui menaçait de devenir générale en Italie eut éclaté entre le duc de Ferrare et les Vénitiens, Pontanus, chargé de négocier avec eux, rétablit la concorde entre les parties belligérantes, et prévint ainsi de grands malheurs. Trois ans après il réussit également à conclure un accord entre Ferdinand et le pape Innocent VIII, qui, averti de ne pas se fier à ce traité, répondit : « C'est avec Pontanus que je traite; est-il juste que la vérité et la bonne foi abandonnent celui qui ne les a jamais abandonnées? » Promu à cette époque au poste de premier ministre, il continua dans cette position élevée à faire preuve d'une sagesse et d'une adresse si remarquables, que lorsqu'il fut un jour entré au conseil, Frédéric, le duc de Calabre, se leva avec respect, et dit : « Silence, voici le maître. » Cependant son caractère commençait à se ressentir de la corruption de la cour; ayant un jour essuyé un refus de la part de Ferdinand, au sujet d'une seigneurie qu'il avait sollicitée, il écrivit un dialogue intitulé : *Asinus*, et où il tourna le roi en ridicule. Il garda néanmoins sa charge de premier ministre sous Alfonse II, qui lui fit ériger une statue de bronze, et sous Ferdinand II. Lorsque le roi de France Charles VIII, ayant envahi l'Italie, se fut approché de Naples, Pontanus lui en livra les clés sans résistance, accepta de haranguer Charles dans la cérémonie de son couronnement, et n'eut pas honte de prodiguer dans son discours l'insulte et l'outrage aux princes de la maison d'Aragon, auxquels il devait tout. Lorsque Ferdinand rentra dans ses États, il se borna à dépouiller Pontanus des emplois qu'il occupait. Pontanus supporta sa disgrâce comme s'il ne l'eût pas méritée; jamais il ne montra plus de contentement et de gaieté que depuis qu'il fut éloigné du tourbillon des affaires. « Je ne vis donc plus, dit-il, pour les rois, mais pour moi-même; enfin je dispose de mes pensées. Hommes ambitieux, connaissez le véritable bonheur : il consiste uniquement à jouir de son âme, c'est-à-dire du commerce des immortels. » Ses sentiments n'étaient pas affectés; car lorsque Louis XII, s'étant emparé de Naples, lui eut offert de le placer à la tête de l'administration, il refusa, et continua jusqu'à sa mort à s'occuper dans la retraite de la composition de la plus grande partie des ouvrages qu'il a laissés. Il fut enterré dans l'église qu'il avait fait construire à ses frais et qui existe encore aujourd'hui. « Pontanus, dit Suard, était d'une taille ordinaire et bien prise; il avait la tête chauve, le front large, le nez aquilin, les yeux bleus, le menton un peu allongé, le cou élevé, la bouche petite et la démarche noble; c'est ainsi qu'il se dépeint lui-même. Sa physionomie avait quelque chose d'austère, qu'il tempérait par la politesse de ses manières et par l'agrément de sa conversation. Jamais homme ne s'est énoncé avec plus d'éloquence et de grâce : peu de politiques et de négociateurs ont été aussi profonds et aussi habiles. Ses mœurs étaient pures et sa religion solide; il était juste, tempérant, frugal, mais ces belles qualités furent ternies par plus d'un vice : Pontanus était caustique, médisant et d'une ambition démesurée; d'ailleurs, sa perfidie envers son souverain est une tache que toutes ses vertus ne peuvent effacer..... Pontanus, continue Suard, était à la fois un très-bel esprit, un grand littérateur et un vrai philosophe. La plupart de ses écrits roulent sur des sujets de morale, et sont tous remplis de maximes saines et de réflexions profondes et judicieuses. Son histoire de la guerre de Naples est un chef-d'œuvre, et suffirait pour l'immortaliser. Sa latinité est toujours pure, toujours élégante; et son style est plein de douceur, de noblesse et d'harmonie. Quant à ses ouvrages de poésie, on retrouve dans ses hendécasyllabes les grâces piquantes et naïves de Catulle; ses élégies respirent le sentiment, et dans ses *Météores* et son *Uranie* c'est la philosophie elle-même parée de tous les charmes de la poésie. Ses ouvrages excitèrent l'envie, et ils en ont triomphé. Il avait annoncé lui-même son immortalité : « La renommée, dit-il dans son *Uranie*, assise en habit de fête sur mon tombeau, portera chez tous les peuples et dans tous les âges mon nom et ma gloire; la postérité la plus reculée parlera de Pontanus et le célébrera. »

Ajoutons que Pontanus, qui en sa qualité de président de l'Académie de Naples, contribua beaucoup à faire fleurir les belles-lettres, eut encore le mérite de corriger le manuscrit, alors unique, des poésies de Catulle; nous lui devons aussi la découverte des *Commentaires* de Donat sur Virgile, et de la *Grammaire* de Rhemnius Palæmon. Dans ses traités de physique, il aurait, dit l'abbé Draghesti dans ses *Dissertazioni psicologiche*, signalé le premier la loi de continuité, de même qu'il semble avoir été le premier parmi les modernes qui ait repris l'opinion de Démo-

crite au sujet de la voie lactée, qu'il déclara être composée d'une infinité de petites étoiles. Ses *Poésies*, dont plusieurs sont malheureusement remplies d'obscénités, ont paru à Venise, 1505-1508, 2 vol. in-8° (Alde); Florence, 1514, 2 vol. in-8° (Giunti); ses écrits en prose ont été publiés, Venise, 1518-1519, 3 vol. in-4° (Alde), Florence, 1520, 4 vol. in-8°. Ses *Œuvres* ont paru à Naples, 1505-1512, 6 vol. in-fol., et d'une manière plus complète à Bâle, 1556, 4 vol. in-8°. Ses écrits en prose se composent des traités suivants: *De obedientia; De fortitudine; De principe; De liberalitate; De beneficentia; De magnificentia; De splendore; De convenientia; De prudentia; De magnanimitate; De fortuna; De immanitate; De aspiratione; Dialogi V*, écrits avec esprit, mais qu'Érasme lui-même trouva par trop obscènes; *De sermone; Belli lib. VI quod Ferdinandus Neapolitanorum rex cum Joanne Andegavense duce gessit:* ce morceau, imprimé à part (Venise, 1519, in-4°), a été traduit en italien; *Centum Ptolemæi sententiæ commentariis illustratæ; De rebus cœlestibus; De luna.* Les poésies de Pontanus comprennent: *Urania, seu de Stellis; Meteora; De hortis Hesperidarum; Pastorales pompæ; Bucolica; Amorum libri II; De amore conjugali; Tumulorum libri II; De divinis laudibus; Hendecasyllaba; Lyrici versus; Eridani libri II; Epigrammata.*

P. Jove, *Elogia.* — Sarno, *Vita Pontani* (Naples, 1761, in-4°; une analyse en a été donnée par Suard, dans le t. I des *Variétés littéraires*). — Ap. Zeno, *Dissertazione vossiane.* — Chaufepié, *Dictionnaire.* — Niceron, *Mémoires*, VIII. — Tiraboschi, *Storia della Letter. ital.*

PONTANUS (*Georges-Barthold* DE BRAITENBERG), savant prélat bohémien, né à Brux, vers le milieu du seizième siècle, mort en 1616. Entré dans les ordres, il se fit bientôt un nom par ses sermons éloquents et par ses remarquables poésies latines, qui lui valurent d'être en 1588 couronné du laurier poétique par l'empereur Rodolphe. Nommé en 1582 chanoine à la cathédrale de Prague, il y devint plus tard prévôt et vicaire général; il exerça une grande et heureuse influence sur les importantes questions religieuses agitées alors en Bohême. On a de lui: *Der Triumph des Podagra* (Le Triomphe de la goutte); Francfort, 1605, in-4°, poème comique; — *Bibliothek der Predigten aus alten und neuern Schriftstellern* (Bibliothèque des prédicateurs, tirée d'auteurs anciens et modernes); Cologne, 1608, in-fol.; — *Das fromme Boehmen* (La Bohême pieuse); Francfort, 1608, in-fol.: recueil des plus remarquables traits de piété des princes et prélats de ce pays; — *Scanderbergus, seu vita Georgii Castriotæ;* Hanau, 1609, in-8°; — beaucoup de *poésies* latines; — une bonne édition du traité *De Geminis rerum proprietatibus* de Barthélemy Anglicus; Francfort, 1601, in-8°.

Abbildungen böhmischer Gelehrten, t. II. — Rotermund, *Supplément à Jöcher.*

PONTANUS (*Jacques*), savant jésuite bohémien, né à Brux, en 1542, mort à Augsbourg, en 1626. Entré en 1564 chez les jésuites, il enseigna pendant de longues années les belles-lettres dans divers colléges de son ordre en Bavière. On a de lui: *Progymnasmata puræ latinitatis;* Ingolstadt, 1588-1594, 4 vol. in-8°; Francfort, 1630, 1639; Augsbourg, 1752, in-8°; — *Institutiones poeticæ;* Ingolstadt, 1494, 1600, in-8°; Lyon, 1670, in-16; — *Floridorum libri VIII, seu sacra carmina;* Augsbourg, 1595, in-12; Ingolstadt, 1602, 1611; — *Symbolorum libri XVII, quibus universus Virgilius illustratur;* Augsbourg, 1599; Lyon, 1604, in-fol.; — *Commentarius in Ovidii libros Tristium et ex Ponto;* Ingolstadt, 1610, in-fol.; — *Attica bellaria, seu litteratorum secundæ mensæ explicatæ;* Augsbourg, 1615, 1620, in-8°; — *Ethica Ovidiana;* Ingolstadt, 1617, in-8°; — *Commentarius in Ovidii Metamorphoses;* Anvers, 1618; — *Philocalia, sive excerpta ex sacris et profanis autoribus;* Augsbourg, 1626, in-fol.; — *Castigationes ad Virgilii opera;* ib., 1626; Cologne, 1664, in-12; — des traductions latines de *Théophylacte*, de Jean Cantuzène et d'autres auteurs byzantins. O.

Pelzel, *Abbildungen böhmischer Gelehrten.* — Veith, *Bibliotheca augustana.*

PONTANUS (*Jean-Isaac*), savant historien hollandais, né à Elseneur, dans l'île de Seeland, le 21 janvier 1571, mort à Harderwyck, le 6 octobre 1639. Fils d'un commerçant originaire de Harlem, qui remplissait à Elseneur les fonctions de consul hollandais, il passa, après avoir terminé ses études, trois ans auprès de Tycho Brahé, dans l'île de Hven; il étudia ensuite la médecine à Bâle et à Montpellier. S'étant fixé en Hollande, il fut nommé en 1604 professeur de philosophie et d'histoire au collége de Harderwyck, emploi qu'il garda jusqu'à sa mort, malgré les offres brillantes que lui fit l'Académie de Groningue pour l'attirer dans son sein. En 1620 il devint historiographe du roi de Danemark, fonctions que lui décernèrent aussi les états de Gueldre. On a de lui: *Analectorum libri tres, seu Censuræ ad Plautum, Apuleium, Senecam, ac historicos antiquos et poetas;* Rostock, 1599, in-4°; — *Itinerarium Galliæ Narbonensis, cum universæ fere Galliæ descriptione philologica et politica, et dissertatione de veteri lingua Gallorum;* Leyde, 1606, in-12; — *Historia urbis et rerum Amstelodamensium;* Amsterdam, 1611, in-fol.: cet ouvrage un peu diffus, mais rempli de détails curieux, fut l'objet d'une critique assez vive de la part de Sweert, auquel l'auteur répondit avec beaucoup de mesure par son *Apologia pro historia Amstelodamensi;* Amsterdam, 1628 et 1634, in-4°; — *Disceptationes chorographicæ de Rheni divortiis et ostiis, in quibus geographi et historici antiqui illustrantur et a pravis Ph. Cluverii interpretationibus vindicantur;*

Amsterdam, 1614, in-8°; Harderwyck, 1617, in-8°; — *Originum Francicarum libri VI*; Harderwyck, 1616, in-4°; l'auteur, après avoir établi l'affinité entre les Français et les Germains, essaye de prouver que les Francs avaient des croyances analogues à celles des réformés, ce qui fit mettre son livre à l'*Index*; — *De Pygmæis*; ibid., 1629, in-4°; — *Rerum Danicarum historia*; Amsterdam, 1631, in-fol.; la suite de cet ouvrage, fruit de longues recherches, et qui s'arrête à l'an 1448, fut publiée d'après le manuscrit de Pontanus, Flensbourg, 1737, in-fol., et dans le tome II des *Monumenta inedita* de Westphal, qui a placé en tête une *Vie* de l'auteur; — *Poemata*; Amsterdam, 1634, in-12 : ce livre renferme, outre un grand nombre de pièces de vers de peu de valeur, la relation intéressante d'un voyage de l'auteur dans le midi de la France, lequel avait déjà été publié à part précédemment; — *Discussiones historicæ*; Harderwyck, 1637, in-8° : réponse au *Mare clausum* de Selden; — *Historia Geldrica*; ibid., 1639; traduit en hollandais, avec adjonctions, Arnheim, 1654, in-fol.; — des *Notes* à divers auteurs anciens, tels que Macrobe, Martial, Plaute, Sénèque le tragique, Florus, Pétrone, etc., lesquelles se trouvent dans des éditions de ces écrivains données par Pontanus lui-même ou par d'autres. E. G.

Chaufepié, *Dictionn.* — *Vita Pontani* (Harderwyck, 1640). — Bartholinus, *De scriptis Danorum* et les *Hypomnemata* de Moeller. — Niceron, *Mémoires*, t. XXXII. — Sax, *Onomasticon*, t. IV, p. 138.

PONTANUS. *Voy.* DUPONT et PONTE.

PONTARD (*Pierre*), prélat français, né à Mussidan, le 23 septembre 1749, mort à Paris, le 22 janvier 1832. Curé de Sarlat lorsque la révolution éclata, il en embrassa les principes avec un enthousiasme qui lui valut d'être nommé évêque constitutionnel de la Dordogne en 1791, puis, quelques mois après, député de ce département à l'Assemblée législative, puis évêque constitutionnel de ce département (1791). Il donna l'exemple du scandale en se faisant l'apologiste du divorce, en combattant les dogmes du catholicisme, en autorisant le mariage des prêtres et enfin en se mariant lui-même. C'est lui qui attira à Paris la visionnaire Suzanne Labrousse (*voy.* ce nom). Sous le consulat, il devint maître de pension, rue du Mont Parnasse, à Paris; mais son établissement tomba au bout de quelques années. Intimement lié avec Pigault-Lebrun, il l'aida, dit-on, dans la composition de quelques-uns de ses romans. Après la restauration, la duchesse douairière d'Orléans, à qui il avait rendu quelques services pendant la terreur, instruite de son état précaire, lui constitua en 1820 une petite pension viagère qui lui permit d'entrer dans l'institution de Sainte-Périne à Chaillot, où il mourut, en s'abstenant de toute pratique religieuse. On a de Pontard le *Recueil des ouvrages de la célèbre Mlle Labrousse* (Bordeaux, 1797, in-8°) et *Grammaire mécanique élémentaire de l'orthographe française* (Paris, 1812, in-8°). Il est aussi l'auteur du *Journal prophétique*, qui paraissait à Paris en 1792 et 1792.

Annales de la religion, t. I, p. 263 et 264. — *Docum. particuliers.*

PONTAS (*Jean*), canoniste français, né le 31 décembre 1638, à Saint-Hilaire du Harcouët (diocèse d'Avranches), mort à Paris, le 27 avril 1728. Élevé par son oncle maternel, M. d'Arqueville, il étudia successivement sous ses yeux dans sa ville natale, puis chez les jésuites de Rennes, enfin à Paris au collége de Navarre. En 1663 il reçut, nous ne savons pourquoi, en dix jours tous les ordres jusqu'à la prêtrise inclusivement, de l'évêque de Toul avec l'agrément de M. de Boislève, évêque d'Avranches. Il avait alors vingt-quatre ans à peine. Il reçut en 1666 le bonnet de docteur en droit canon et en droit civil. L'archevêque de Paris Péréfixe le nomma vicaire de la paroisse de Sainte-Geneviève-des-Ardents, poste modeste qui laissa à Pontas assez de loisir pour se livrer à ses travaux historiques et à ses méditations savantes. Devenu sous-pénitencier de Notre-Dame, il se retira près des Petits-Augustins du faubourg Saint-Germain, et fut inhumé dans leur église. Son principal ouvrage est le *Dictionnaire des cas de conscience* (Paris, 1741, 3 vol. in-fol.) : c'est la plus complète des éditions qu'a eues cet ouvrage, dans lequel Pontas a fait preuve d'une grande sagesse d'esprit et de beaucoup de circonspection. Ses décisions, appuyées sur des autorités imposantes, s'écartent à la fois d'un rigorisme trop étroit et d'une morale relâchée, double écueil que n'ont pas toujours évité les compositions du même genre. C. H.

Édouard Frère, *Manuel du bibliographe normand*. — C.-J. Lange, *Éphémérides normandes*, I.

PONTAYMERI (*Alexandre* DE), seigneur de Foucheran, poëte français, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il était né à Montélimar ou dans les environs. On ne sait autre chose de sa vie que ce qu'il en dit lui-même dans ses écrits, oubliés depuis longtemps. Il était huguenot et fort attaché à sa religion; il avait voyagé en Italie, et il assista, dans les rangs de l'armée de Henri IV, à plusieurs combats. Comme poëte, il faisait de son mérite une estime singulière, se trouvant « grave, doux, hardi, copieux, disert surtout », et se décernant « la vertu imaginative plus grande qu'autre qui ait été jusqu'à ce jour ». On a de lui : *La Cité de Montelimar, ou les trois prisons d'icelle*; s. l., 1591, in-8°, poëme en sept chants; — *Le Roy triomphant*, poëme; Lyon, 1594, in-4°; Cambrai, 1594, in-8°; — *Paradoxe apologétique où il est démonstré que la femme est beaucoup plus parfaicte que l'homme*; Paris, 1594, in-12; Lyon, 1598, in-12 : en prose; — deux *Discours d'Estat*, l'un sur l'assassinat de J. Châtel, l'autre sur la nécessité de faire la

guerre à l'Espagne, Paris, 1595, 2 part. in-8°; réimprimé dans le t. VI des *Mémoires de la Ligue*; — *Œuvres en prose;* Paris, 1599, 1609, in-12.

J. Ollivier, *Revue du Dauphiné*, III.

PONTBRIANT (*René-François* DU BREIL DE), prêtre français, né à Rennes, mort en 1760. Nommé, le 29 octobre 1746, abbé de Saint-Marien d'Auxerre, il fut l'un des plus zélés promoteurs de l'œuvre des *Petits Savoyards*, dont l'abbé Joly, chanoine de Dijon, avait eu la première idée en formant à Paris, vers 1665, en faveur de ces pauvres enfants un établissement qui, repris par Claude Hélyot, ne put se soutenir après sa mort, en 1686. L'abbé de Pontbriant, touché de l'abandon où se trouvaient ces jeunes Savoyards, vint à leur secours vers 1737, et leur consacra jusqu'à sa mort son temps, ses soins et sa fortune. L'abbé de Fénelon, qui mourut sur l'échafaud révolutionnaire, en 1794, le remplaça dans cette tâche. On a de lui : *Projet d'un établissement déjà commencé pour élever dans la piété les petits Savoyards qui sont dans Paris*, avec divers autres appendices; Paris, 1735-1743, 4 part. in-8°; — *Pèlerinage du Calvaire sur le mont Valérien;* Paris, 1745, in-12; 1751, in-16; 1816, in-12; — *L'Incrédule détrompé et le chrétien affermi dans la foi;* 1752, in-8° : ouvrage qui eut un grand succès.

PONTBRIANT (*Henri-Guillaume-Marie* DU BREIL DE), frère du précédent, né à Rennes, où il mourut, en 1767. Il fut chanoine, grand chantre de la cathédrale de Rennes, et abbé de Lanvaux, au diocèse de Vannes. On a de lui : *Poëme sur l'abus de la poésie*, couronné aux Jeux floraux, en 1722; — *Sermon sur le sacre du roi* (Toulouse, 1722, in-4°); — *Essai de grammaire françoise* (1754, in-8°), ouvrage dans lequel l'auteur nie l'existence des participes prétérits, et par conséquent leur indéclinabilité; — *Projet d'une Histoire de Bretagne depuis* 1567 *jusqu'en* 1754 (Rennes, 1754, in-fol.), morceau curieux et rare, qui fait regretter que l'auteur n'ait pas publié son ouvrage.

PONTBRIANT (*Henri-Marie* DU BREIL DE), frère des précédents, mort à Montréal (Canada), le 29 juin 1760. Chanoine de Rennes, il fut sacré évêque de Québec, le 9 avril 1741.

Mlorcce de Kerdanet, *Notices sur les écrivains de la Bretagne.* — Quérard, *La France littéraire.*

PONTCHARTRAIN (*Paul* PHELYPEAUX, seigneur DE), secrétaire d'État français, né en 1569, à Blois, mort le 21 octobre 1621, à Castel-Sarrasin. Il était le troisième fils de Louis Phelypeaux, conseiller au présidial de Blois, et fut le chef de la branche des seigneurs et comtes de Pontchartrain. A l'âge de dix-neuf ans il entra dans les bureaux de M. de Revol, secrétaire d'État, pour y étudier la pratique des affaires (1588). Après s'être perfectionné sous M. de Villeroi, il devint en 1600 secrétaire des commandements de Marie de Médicis, qui lui procura la charge de secrétaire d'État; lorsqu'il entra en exercice (21 avril 1610), Henri IV lui dit « qu'il ne croyait pas pouvoir y appeler une personne plus digne, plus fidèle et plus capable ». Il avait dans ses attributions les affaires de la religion réformée. Au milieu des troubles qui agitèrent la minorité de Louis XIII, Pontchartrain, attaché surtout aux intérêts de l'État, s'appliqua à maintenir l'autorité de la régente; il calma par de sages paroles le ressentiment du prince de Condé, travailla aux règlements faits à Rouen dans l'assemblée des notables (1617), et réconcilia la reine mère avec son fils (1619). Il assista également aux conférences de Loudun, où devaient être discutés les intérêts de la religion protestante (1620), et quand la guerre fut déclarée, il accompagna le roi; son excessive ardeur au travail avait épuisé ses forces : il tomba malade au siége de Montauban, et mourut peu de jours après, à Castel-Sarrasin; ses restes furent transportés à Paris et inhumés dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. Il a laissé sur les événements accomplis de 1610 à 1620 des *Mémoires*, rédigés avec beaucoup de simplicité, de bienveillance et de bonne foi; publiés pour la première fois à La Haye (1720, 2 vol. in-12), ils ont été insérés par Petitot ainsi que par Michaud et Poujoulat dans leur *Collection* respective de *Mémoires* pour servir à l'histoire de France.

Moréri, *Dict. hist.* — *Notice* dans le t. V de la *Collect.* Michaud et Poujoulat, 2e série. — Perrault, *Hommes illustres* (on voit le portrait de Pontchartrain, gravé par Edelinck).

PONTCHARTRAIN (*Louis* PHELYPEAUX, comte DE), ministre et chancelier, petit-fils du précédent, né le 29 mars 1643, mort le 22 décembre 1727, au château de Pontchartrain. Sa mère était fille de Jacques Talon, le célèbre avocat général. Il touchait à sa dix-huitième année lorsqu'il fut reçu conseiller aux requêtes au parlement de Paris (11 février 1661); malgré ses talents, sa grande facilité et son assiduité au palais, il demeura longtemps sans espoir d'avancement. Son père avait été l'un des juges de Fouquet : sourd aux caresses et aux menaces de Colbert et de Le Tellier, réunis pour la perte du surintendant, il avait refusé de le condamner. Cette « grande action » le perdit sans ressource, lui et les siens. Pontchartrain vécut pauvre et oublié jusqu'en 1677, où il fut nommé à la première présidence de Rennes; il justifia le choix de Colbert en ramenant l'ordre en Bretagne et en y faisant toutes les fonctions d'intendant. Le contrôleur général Le Peletier le rappela en 1687 auprès de lui, avec le titre d'intendant des finances, et le désigna en 1689 pour son successeur (1). Pontchartrain répugnait à accepter un

(1) Toutefois, il resta au conseil jusqu'à la fin de la guerre, et ne se retira définitivement qu'au mois de septembre 1697.

poste si élevé, et malgré la reconnaissance qu'il devait à Le Peletier, de lui avoir fait faire un si grand pas, il lui en sut toujours peu de gré. A la mort de Seignelay (novembre 1690), il devint secrétaire d'État, avec le département de la marine et celui de la maison du roi, sans être néanmoins, malgré ses prières, déchargé des finances. Quoiqu'il eût beaucoup de zèle et de capacité pour les affaires, il en montra peu dans les matières de finance. Il eut, afin de pourvoir aux besoins de la guerre, recours à une foule d'expédients ridicules ou inutiles, comme la vente des lettres de noblesse sur le pied de 2,000 écus, l'enregistrement des armoiries, la multiplication d'offices pour les fonctions les plus futiles, etc. Par des emprunts successifs, faits jusqu'au denier douze, il accrut la dette de l'État de 209, 400,000 livres, et les intérêts à servir chaque année de 13,700,000 livres. Les nouveaux impôts qu'il mit sur le bétail, les chapeaux, le café, les suifs et les actes notariés furent trouvés peu productifs, et la refonte des monnaies, dont il s'était promis un gain illusoire, ne profita qu'aux étrangers qui en furent chargés avec le trésor. Dès que la paix fut conclue (1690), il tenta de rétablir un peu d'ordre dans les finances en remboursant par de nouveaux emprunts ceux qu'il avait négociés à un taux trop usuraire, et réussit à réduire de nouveau toutes les dettes au denier vingt (5 p. 100).

Le 5 septembre 1699 Pontchartrain fut nommé chancelier de France à la place de Boucherat, qui venait de mourir. On sait qu'il eut Chamillart pour successeur dans la gestion des finances, c'est-à-dire un homme aussi probe que lui, mais moins apte et moins éclairé. Dans ce nouveau poste il déploya le même zèle pour les intérêts de l'État, et soutint avec force contre l'influence croissante des jésuites les libertés de l'Église gallicane. La mort de sa femme lui fit prendre la résolution de quitter les sceaux, ce qui ne s'était point encore vu (1er juillet 1714); outre le dégoût qu'il avait conçu des affaires, il se savait secrètement en butte à l'aversion de Mme de Maintenon, qui lui reprochait de pencher vers les jansénistes. Il se retira tout à fait dans l'institution de l'Oratoire, et partagea son temps entre la prière et les bonnes œuvres, se montrant « plus grand encore, dit le président Hénault, par sa généreuse retraite que par les importants emplois qu'il remplit avec des talents supérieurs ». Il avait du goût pour les lettres, et il contribua à donner beaucoup d'éclat à l'Académie des inscriptions; il fut l'ami de Boileau, et n'épargna rien pour empêcher l'arrêt qui bannit J.-B. Rousseau. « C'était, dit Saint-Simon, un très-petit homme, maigre, avec une physionomie d'où sortaient sans cesse des étincelles de feu et d'esprit, et qui tenait encore beaucoup plus qu'elle ne promettait. Jamais tant de promptitude à comprendre tant de légèreté et d'agrément dans la conversation, tant de justesse dans les reparties, tant de facilité et de solidité dans le travail, tant de subite connaissance des hommes ni plus de tour à les prendre. Avec ces qualités une simplicité éclairée et une sage gaieté. » Sa femme, *Marie de Maupeou*, qu'il avait épousée en 1668, unissait à un grand sens des grâces, de l'esprit et un grand fonds de vertu; sa libéralité envers les pauvres était extrême. Elle mourut le 12 avril 1714. P. L—Y.

Moréri, *Grand dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires.* — Forbonnais, *Recherches sur les finances de la France.*

PONTCHARTRAIN (*Jérôme* PHELYPEAUX, comte DE), fils unique du précédent, né en mars 1674, mort le 8 février 1747. Admis en 1692 en qualité de conseiller au parlement de Paris, il reçut, le 19 décembre 1693, le département de la marine et de la maison du roi en survivance de son père, et entra en fonctions le 6 septembre 1699. « Son délice, rapporte Saint-Simon, était de tendre des panneaux, et la joie de son cœur de rendre de mauvais offices. » Son administration fut déplorable; malgré l'éloignement où le tenaient Mme de Maintenon et son père lui-même, malgré les querelles qu'il suscita au comte de Toulouse, à d'O et à d'Estrées, il conserva la faveur du roi, « par l'amusement malicieux des délations de Paris, qui était de son département ». Sous la régence, l'établissement du conseil d'administration enleva aux secrétaires d'État presque toutes leurs attributions; mais il assista quelque temps au conseil de régence. Ceux qu'il avait persécutés se vengèrent alors cruellement en l'attaquant en plein conseil de la façon la plus dure; on lui rappela ses continuelles déprédations, et comment, de propos délibéré, il avait ruiné la marine. Il ne répondit rien, et continua d'assister au conseil, « où il n'avait de fonction que celle qu'il avait prise d'y moucher les bougies ». Sur la proposition de Saint-Simon, le régent l'obligea de se démettre de sa charge, qui fut aussitôt donnée à son fils, le comte de Maurepas (13 novembre 1715). Depuis cette honteuse retraite, Pontchartrain ne reparut plus dans le monde. Il était riche à millions et aussi avare que riche. Des deux femmes qu'il avait épousées, il eut plusieurs enfants, entre autres *Jean-Frédéric* (*voy.* MAUREPAS), *Paul-Jérôme*, marquis de Pontchartrain, lieutenant général, et *Charles-Henri*, évêque de Blois, mort le 24 juin 1734.

Moréri, *Grand Dict. hist.* — Saint-Simon, *Mémoires.*

PONTCHATEAU. *Voy.* CAMBOUT (DU).

PONT DE VEYLE (*Antoine* DE FERRIOL, comte DE), littérateur français, né le 1er octobre 1697, mort le 3 septembre 1774, à Paris. Il était fils de M. de Ferriol, président à mortier au parlement de Metz, et d'Angélique, sœur cadette de Mme de Tencin; son frère puîné portait le titre de comte d'Argental (*voy.* ce nom), et son oncle paternel avait été ambassadeur à Constantinople. Il eut le malheur d'avoir pour précepteur un homme fort instruit d'ailleurs, mais dont le ca-

ractère pédantesque lui inspira pour l'étude un dégoût qu'il ne réussit jamais à surmonter. Envoyé chez les jésuites de Paris, il n'y montra qu'un seul genre de talent, celui de composer des chansons; il en fit depuis sur toutes sortes de sujets, et sa facilité à improviser était vraiment incroyable. Ses parents, qui le destinaient à la magistrature, lui avaient acheté une charge de conseiller au parlement de Paris; mais il ne put se résoudre à endosser la robe, et accepta l'office de lecteur du roi, qui lui convenait d'autant mieux que le roi avait les livres en dégoût. En 1740 il fut tiré, malgré lui, de son inaction par le comte de Maurepas, qui le nomma intendant général des classes de la marine; il remplit cette place avec autant d'exactitude que d'intelligence jusqu'en 1749. C'était un homme rempli d'esprit, mais l'ennui le poursuivait partout; son extérieur froid, ses manières peu démonstratives étaient loin de le rendre aimable; il ne vivait que pour lui. Dans sa jeunesse il avait connu Mme du Deffand, et cette connaissance, qu'il cultiva pendant plus de cinquante ans, devint une *liaison intime*. Mais ils étaient sans illusions l'un sur l'autre : on peut du moins le conjecturer par cette conversation que rapporte Grimm : « Pont de Veyle? — Madame? — Où êtes-vous? — Au coin de votre cheminée. — Couché les pieds sur les chenets, comme on est chez ses amis? — Oui, Madame. — Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre. — Cela est vrai. — Il y a cinquante ans. — Oui, cinquante ans passés. — Et dans ce long intervalle aucun nuage, pas même l'apparence d'une brouillerie. — C'est ce que j'ai toujours admiré. — Mais, Pont de Veyle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre? — Cela se pourrait bien, Madame. » — Pont de Veyle mourut à la suite d'une maladie de langueur, à peu près abandonné de sa vieille amie, qui savait à peine comment il se portait. Il avait du talent pour le genre dramatique, et il donna au théâtre, en gardant l'anonyme, trois comédies en prose qui eurent un grand succès : *Le Complaisant* (1732), en cinq actes; *Le Fat puni* (1738) et *Le Somnambule* (1739) : toutes deux en un acte; la première, bien que reprise deux fois, est froide et sans intrigue; La Harpe a attribué la dernière à Sallé et au comte de Caylus. Pont de Veyle a eu part, à ce qu'on croit, à quelques-uns des ouvrages de sa tante, Mme de Tencin; mais c'est un fait qui n'a pas été bien établi. Il avait formé une bibliothèque, riche en pièces de théâtre, et qui passa au duc d'Orléans, au comte de Valence et à M. de Soleinne. En 1774 on en publia le *Catalogue* en 2 part. in-8°. On sait que cet écrivain faisait, avec Thiériot et le comte d'Argental, partie du conseil littéraire appelé le triumvirat, et que Voltaire chargeait d'examiner ses ouvrages.

Necrologe des hommes célèbres, 1775 (son *Éloge* contient à la fin un morceau dû à la plume de Mme du Deffand). — Grimm, *Corresp.*, X. — Bachaumont, *Mémoires secrets*, 1774. — De Leris, *Almanach des theâtres*.

PONTE (*Pierre* DE), philologue flamand, né à Bruges, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort après 1529. Aveugle depuis l'âge de trois ans, il n'en parvint pas moins à acquérir une grande instruction; après avoir, pour vivre, enseigné le latin dans diverses villes de France, il vint vers 1500 à Paris, où il professa pendant plus de trente ans les humanités. Il s'y maria avec une demoiselle de bonne famille, qui lui apporta quelque fortune; mais ni le mérite de ses nombreux ouvrages, ni l'intérêt que devait exciter son infirmité, ne lui attirèrent de protecteur. « Cependant, dit Paquot, il avait souvent dédié ses livres à des grands, et il leur en avait présenté des exemplaires proprement reliés. C'est qu'il n'aimait pas à flatter, jugeant ce métier indigne d'un esprit noble et bien fait, quoiqu'il n'ignorât pas que c'était l'unique moyen de plaire. » On a de lui : *Opera poetica*, 1507, in-4°; — *Poema de laudibus S. Genovefæ*; Paris, 1512, in-4°; — *Eclogæ X*; ibid., 1513, in-4°; — *Grammaticæ artis isagoge*; ibid., 1514, 1528-1529, 2 part. in-4°; — *Ars versificatoria*; ibid., 1520, in-8°; — *Liber figurarum tam oratoribus quam poetis vel grammaticis necessariarum*; ibid., 1524, 1527, in-4° : la seconde édition contient une vive attaque contre Despautère; — *Carmen de rege Francisco I*; ibid., 1522; — *Paræmiæ, gallico et latino sermone contentæ*; Paris, in-4°; — une édition annotée de la *Pharsale* de Lucain; Paris, 1512, in-12.

Sanderus, *De Brugensibus*. — Foppens, *Bibl. Belgica*. — Liron, *Singularités hist.* — Paquot, *Mémoires*, t. VI.

PONTE (*Lodovico* DA), ou *Pontico Virunio*, érudit italien, né vers 1467, à Bellune, mort en 1520, à Bologne. Sa mère, Catania, était la fille d'un petit prince de la Macédoine; ce fut elle qui lui enseigna le grec, sa langue naturelle. Il étudia ensuite à Venise sous Valla, et suivit à Ferrare les leçons de Baptiste Guarini, avec une telle assiduité que pendant dix ans entiers il n'en perdit que trois, dit-on. Après avoir professé dans différentes villes, notamment à Rimini, où il composa son *Histoire secrète d'Italie*, il fut appelé à Milan pour y surveiller l'éducation des deux fils du duc Louis Sforza. L'invasion des Français le força de se retirer à Reggio; là ses galanteries lui attirèrent de mauvaises affaires, et ce fut pour dissiper les faux bruits qu'il épousa la sœur d'André Ubaldo, qui a écrit sa vie. A Forli, où il vint enseigner les belles-lettres, il eut le malheur de déplaire au commissaire du pape, fut jeté en prison et ne put obtenir de Jules II son élargissement (1506). Mis en liberté par l'intercession du cardinal Hippolyte d'Este, il acheta des presses et des caractères grecs et latins, et se les laissa voler à Ferrare par des intrigants qui abusèrent de sa confiance. De nouvelles tribula-

tions le conduisirent à Macerata, auprès du cardinal Sigismond de Gonzague, qui le donna pour précepteur à l'un de ses neveux. Suivant la coutume des savants de son temps, il avait ajouté à son nom celui de sa ville natale, qu'il avait latinisé. Il devait joindre à une grande application une étonnante facilité si l'on en juge par l'ample catalogue qu'Apostolo Zeno a dressé de ses écrits ; mais ils sont devenus si rares qu'on doute même que la plupart aient été imprimés. Parmi ceux qui ont vu le jour, on remarque : *Dialogus ad Rob. Malatestam* (Reggio, impr. de Pontico, 1508, in-4°), où il explique plusieurs endroits de Juvénal et d'autres auteurs ; *Libanii Epistolici characteres* (Venise, 1525, in-4°), et *Britannicæ historiæ lib. VI* (Augsbourg, 1534, in-8°), abrégé de la *Chronique* de Geoffroi de Monmouth, qui a eu plusieurs éditions. Il est encore l'auteur d'un poëme *De miseria literatorum*, de quatre livres d'*Élégies* et d'*Epigrammes* grecques et latines, de onze livres *De recondita historia Italiæ*, et d'une foule de commentaires sur les écrivains de l'antiquité. P.

A. Zeno, *Diss. Voss.*, II, 293 et suiv. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e partie.

PONTE (1) (*Louis* DE), écrivain ascétique espagnol, né le 11 novembre 1554, à Valladolid, où il est mort, le 17 février 1624. Issu d'une famille noble, il renonça à tous les avantages qu'il pouvait espérer dans le monde pour embrasser, à l'âge de vingt ans, l'institut d'Ignace de Loyola. Pendant longtemps il s'adonna avec succès à l'enseignement de la philosophie et de la théologie. L'affaiblissement de sa santé, naturellement délicate, le força de s'enfermer dans un cloître ; il y partagea son temps entre la prière, la pratique des bonnes œuvres et la composition d'ouvrages pieux, qui lui donnèrent par toute l'Europe la réputation d'un excellent maître de la vie spirituelle. Il mourut en odeur de sainteté. La plupart de ses écrits, qui sont fort nombreux, ont été traduits en latin par le P. Melchior Trevinnia ; nous citerons : *Meditaciones de los mysterios de nuestra santa fe ;* Valladolid, 1605, 1613, 2 vol. in-4° ; c'est le plus répandu de tous ses ouvrages ; il a été souvent réimprimé et traduit dans plusieurs langues, notamment en arabe par le P. Fromage et en français par le P. Brignon (1683, 3 vol. in-4°) ; le P. Frison en a fait paraître un abrégé estimé (1712, 4 vol. in-12) ; — *Guida espiritual de la oracion, meditacion y contemplacion ;* ibid., 1609, in-4°, trad. par le P. Brignon, sous le titre de *La Guide spirituelle* (Paris, 1689, 2 vol. in-8°) ; — *De la Perfeccion cristiana ;* ibid., 1612-1616, 4 vol. in-4° ; trad. par le P. Bernard de Montereul (Paris, 1645, 6 vol. in-12) ; — *Vida del P. Balthasar Alvarez ;* Madrid, 1615, in-4° ; — *Expositio moralis et mystica in Canticum canticorum* ; Cologne, 1622, 2 vol. in-fol. ; Paris, 1646, in-fol. ; — *Directorio espiritual ;* Madrid, 1625, in-8°. Ce jésuite a aussi rédigé la première partie de la *Vida maravillosa de Marina de Escobar* (Madrid, 1665, in-fol.), qui fut terminée et publiée par un de ses confrères, Michel Oreña.

Sotwel, *Bibl. Soc. Jesu.* — Antonio, *Biblioth. hispana nova.*

(1) Antonio lui donne le nom de *La Puente*, et en France il fut connu sous celui de *Du Pont*.

PONTE (DA). *Voy.* BASSAN (LE).

PONTÉCOULANT (*Louis-Gustave* DOULCET, comte DE), homme politique français, né le 26 novembre 1766, à Caen, mort le 13 avril 1853. Issu d'une ancienne famille de la Normandie, il était à dix-neuf ans capitaine de cavalerie ; à la fin de 1783 il obtint une sous-lieutenance dans les gardes du corps, dont son père était major général, et fit un voyage d'instruction en Prusse et en Bohême afin d'assister à de grandes manœuvres militaires commandées par Frédéric le Grand et l'empereur Joseph II. Il embrassa avec chaleur les principes de la révolution, fonda un club à Vire, et présida l'administration départementale du Calvados. Élu député suppléant à l'Assemblée législative (1791), il siégea en 1792 dans la Convention. Nommé commissaire à l'armée du nord, il organisa, avec ses collègues, la défense de Lille. Dans le procès de Louis XVI il déclara ce prince « coupable de haute trahison, de conspiration et d'attentat contre la liberté française », repoussa l'appel au peuple, et vota pour le bannissement à perpétuité, avec détention jusqu'à la paix. Dès lors il s'attacha plus étroitement au parti de la Gironde, et signa la protestation contre le 31 mai ; décrété d'accusation le 3 octobre et mis hors la loi, il se déroba aux poursuites, et trouva un refuge chez Mme Lejay, libraire, qu'il épousa dans la suite. Dans le milieu de cette année, il refusa, dit-on, de défendre Charlotte Corday devant le tribunal révolutionnaire (1). On ignore si, comme beaucoup de Girondins, il continua d'assister jusqu'au 3 octobre aux séances de l'assemblée ; mais, étant alors lui même sous le coup d'une accusation capitale, il pouvait craindre que son nom seul n'aggravât, loin de l'atténuer, le crime de sa compatriote. Ce ne fut qu'à la suite du décret du 18 ventôse an III (8 mars 1795) qu'il reprit sa place dans la Convention, il défendit Robert Lindet, fit rayer le nom du général Montesquiou de la liste des émigrés, et se montra opposé aux mesures de réac-

(1) On lit dans *le Moniteur* du 30 juillet 1793 : « Au moment où le bourreau est entré dans la prison de Marie-Charlotte Corday pour la conduire au supplice, elle écrivait la lettre suivante, qu'elle lui a demandé la permission de finir et de cacheter.

A Doulcet de Pontecoulant. — « Doulcet de Pontécoulant est un lâche d'avoir refusé de me défendre lorsque la chose était si facile ; celui qui l'a fait (Chauveau-Lagarde) s'en est acquitté avec toute la dignité possible : je lui en conserverai ma reconnaissance jusqu'au dernier moment. »

Marie CORDAY.

tion. Membre du comité militaire, il sut distinguer le mérite du général Bonaparte, alors sans emploi, et lui témoigna un intérêt dont l'empereur ne perdit pas le souvenir. Réélu au Conseil des Cinq Cents, dont il fut président, comme il l'avait été de la Convention, il réclama avec la même constance en faveur des partis vaincus la sauvegarde des formes constitutionnelles. Menacé par les auteurs du coup d'État du 18 fructidor, il se tint à l'écart, et cessa de paraître au Conseil jusqu'au terme de son mandat (20 mai 1798). Il ne rentra dans la vie publique qu'après le 18 brumaire. Nommé, en avril 1800, préfet de la Dyle, il se fit remarquer par une excellente administration, fut appelé au sénat (février 1805) et remplit différentes missions, entre autres celles d'organiser en Franche-Comté les cohortes actives de la garde nationale (1811) et de préparer la défense des frontières du nord (1813). Pontécoulant fut un des sénateurs qui formèrent un gouvernement provisoire le 1er avril 1814; mais il refusa de s'associer à l'acte de déchéance de Napoléon. Nommé pair de France par Louis XVIII, le 4 juin suivant, il siégea également à la chambre des pairs formée pendant les Cent Jours. L'ordonnance du 5 mars 1819 lui rouvrit les portes du Luxembourg, d'où il s'était vu exclu en juillet 1815. Depuis cette époque il prit une part active aux travaux de la chambre, et se distingua pendant toute la restauration parmi les membres de l'opposition libérale; il accepta les événements de 1830, et ne rentra dans la vie privée qu'à la suite de la révolution de 1848. Ses *Mémoires* ont été publiés en 1862, in-8°.

Son fils aîné, PONTÉCOULANT (*Gustave*, comte DE), ancien élève de l'École polytechnique, était avant 1830 capitaine d'état-major. Il quitta le service pour se livrer entièrement à l'étude des sciences mathématiques. Il appartient à plusieurs sociétés savantes. On a de lui : *Théorie analytique du système du monde* (Paris, 1829-1846, t. I à IV, in-8°); *Notice sur la comète de Halley* (Paris, 1835, in-8°); *Mémoire sur l'invariabilité du grand axe de l'orbe lunaire* (Paris, 1837, in-8°); *Traité élémentaire de physique céleste, ou précis d'astronomie théorique et pratique* (Paris, 2 vol. in-8°, pl.), etc.

Galerie historique des contemporains. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, VI, 2e partie. — M. de Barante, *Notices biographiques.*

PONTEDERA (*Giulio*), botaniste italien, né le 7 mai 1688, à Vicence, mort le 3 septembre 1757, à Lonigo, près Padoue. Sa famille était originaire de Pise. Il étudia la médecine et l'anatomie à Padoue, et suivit les leçons de Morgagni avec beaucoup d'assiduité. Toutefois, la littérature ancienne avait de si grands attraits pour lui qu'il concourut pour différents prix proposés par l'Académie française des inscriptions et qu'il fut couronné trois fois. Après avoir pris le titre de docteur, il négligea la pratique de la médecine, et s'appliqua à l'étude de la botanique, dont un de ses oncles lui avait inspiré le goût. Il entreprit des courses dans l'Italie cisalpine afin de recueillir les plantes qui y croissent, et en rapporta cent soixante-douze dont on n'avait pas encore donné la description. En 1719 il accepta la direction du jardin des plantes et la chaire de botanique à l'université de Padoue, et le zèle qu'il apportait dans l'exercice de ces doubles fonctions fit élever son salaire de 200 à 1,500 florins. Pontedera avait épousé une fille du physicien Poleni. Il se montra l'antagoniste du système sexuel de Linné, qui ne lui en consacra pas moins un genre de plantes de la famille des narcissoïdes (*pontederia*). Ses principaux ouvrages sont : *Compendium tabularum botanicarum;* Padoue, 1718, in-4° : il y décrit les plantes qu'il avait observées dans l'Italie cisalpine; — *Anthologia, sive De floris natura lib. III;* ibid., 1720, in-4°, pl. : il s'était proposé de concilier le système de Tournefort avec celui de Rivin; il n'adopte pas la théorie des sexes, et prend pour base de ses divisions les fruits, le nombre des pétales et la forme des fleurs; — *Antiquitatum latinarum græcarumque enarrationes, præcipue ad veteris anni rationem attinentes;* ibid., 1740, in-4°; — *Epistolæ ac dissertationes;* ibid., 1791, 2 vol. in-4° : recueil posthume dû aux soins de J.-A. Bonati. Pontedera a laissé en manuscrit une vingtaine d'ouvrages, parmi lesquels on remarque *Commentaria in veteres scriptores de re rustica*, et *Monumenta ad historiam horti patavini pertinentia.* P.

Fabroni, *Vitæ Italorum*, XII.

PONTEUIL (*Nicolas-Étienne* LE FRANC, dit), comédien français, né en 1674, à Paris, mort le 15 août 1718, à Dreux. Il était fils d'un notaire au Châtelet de Paris, qui, outre une bonne éducation, lui laissa une honnête aisance. Au lieu de choisir un état civil, il ne s'occupa dès l'enfance que de jeux de théâtre, et joua d'abord la comédie dans les petites pièces que l'on donnait à l'hôtel de Soissons; il la joua ensuite en Pologne, où il se maria. De retour à Paris, il débuta dans la troupe française par le rôle d'*Œdipe* (1701), et fut reçu en 1703, malgré les remontrances de sa famille. « La nature en avait fait un excellent comédien, selon de Léris. Il était grand, d'une assez belle figure, à un œil près, qui louchait un peu, avait une voix sonore, et représentait également bien les rois et les paysans. » Il fut un des premiers acteurs qui aient rendu au théâtre le naturel de la déclamation.

De Léris, *Almanach des théâtres.*

PONTEUIL (*N....* TRIBOULET, dit), littérateur et acteur français, né à Paris, vers 1750, mort en janvier 1806. Son père, qui était boulanger, lui fit donner une bonne éducation. Le jeune Triboulet se sentit un grand penchant pour la carrière dramatique. Il prit les leçons de Préville, et débuta avec succès au Théâtre-Français, le 7

septembre 1771, dans les rôles tragiques. Il prit dès lors le surnom de *Ponteuil*. En 1776 il se retira devant Larive, et alla jouer à Lyon. En 1779 il reparut sur la scène des Français, mais il en fut encore éloigné par les cabales de Larive. Il se rendit alors à Marseille, et se fit une grande réputation dans le midi. En 1791 il revint à Paris, et se fit remarquer parmi les révolutionnaires exaltés; cependant, il sauva la vie à plusieurs personnes gravement compromises. En 1798 il entra dans l'administration de la loterie, dont il devint secrétaire en 1802. On a de lui : *Henriette de Berville à Sevigny* (1775, in-8°); *L'Hôtel prussien*, com. en cinq actes, imitée de l'allemand, jouée en 1791; *L'École des frères*, comédie (Lyon, 1792, in-8°).

Sa femme, Mlle Lemoyne, née en 1760, morte vers 1825, débuta à Paris, en 1780, au concert spirituel. Douée d'une belle taille, d'une grande beauté et d'une voix agréable, elle joua de 1781 à 1791 à Marseille, et parut sans succès au grand Opéra. Réduite à chanter dans les chœurs, elle obtint en 1801 un bureau de loterie.

Lemazurier, *Hist. du Théâtre-Français*.

PONTEVÈS (1) (*Jean* de), comte de Carces, lieutenant général de Provence et des mers du Levant, né en 1512, à Flassans, près de Brignole, mort au même lieu, le 15 avril 1582. A l'âge de vingt-quatre ans, il mit le feu à ses blés et à ses fourrages, quand Charles-Quint entra en Provence, fit abattre ses moulins, et par ces généreux exemples, bientôt suivis de toute la noblesse provençale, força l'armée impériale à la retraite. A la tête d'une des légions que François Ier venait de former, il emporta Queyras, et prit part à la bataille de Cérisolles. Ayant à son retour reçu du roi le commandement des galères, il s'empara audacieusement de *la Reale*, au milieu du port de Barcelone, prit et rasa le fort de Palamos, et battit en 1551 avec dix-huit galères seulement, à l'entrée du port de Villefranche, la flotte de Doria, forte de soixante galères et de dix-huit vaisseaux, qui conduisait en Espagne l'impératrice, femme de Ferdinand. Sa réputation s'étendit au loin. En 1566 Honoré de Savoie, comte de Tende, ayant succédé à son père dans le gouvernement de la Provence, Carces fut nommé lieutenant général et grand sénéchal. Tous deux tinrent le parti des catholiques. Si la Saint-Barthélemy ne reçut pas son exécution en Provence comme en tant d'autres lieux du royaume, on le dut aux généreux efforts du comte de Tende et surtout à la résistance de Carces aux premiers ordres de la cour. « J'ai toujours servi le roi en qualité de soldat, répondit-il à la Motte, qui venait commander le massacre; je serais bien fâché de faire en cette rencontre la fonction de bourreau; ses sujets pourraient bien lui être nécessaires un jour. » Le maréchal de Retz, qui avait remplacé en 1576 le comte de Tende, montra des dispositions favorables aux protestants; les catholiques se rangèrent autour de Carces. De là les factions rivales des Rajati et des Carcistes, qui troublèrent la Provence pendant plusieurs années. Dans l'espoir d'y mettre un terme, Catherine de Médicis vint elle-même en Provence, et ne s'éloigna qu'après avoir fait signer un accord aux deux partis. Dès lors le comte de Carces employa loyalement tous ses efforts à consolider cette réconciliation. C'est dans ces dispositions qu'il fut atteint de la maladie qui l'emporta. Charles IX avait érigé en 1571 sa terre de Carces en comté.

Pontevès (*Durand* de), seigneur de Flassans, frère du précédent, était premier consul d'Aix en 1562. Il prenait le titre de chevalier de la foi. Bien loin d'imiter la modération habituelle de son frère, il laissa massacrer plusieurs protestants. Chassé d'Aix par les protestants et assiégé dans Barjols, il s'échappa à grand' peine, laissant au pouvoir de l'ennemi six cents des siens, qui furent passés au fil de l'épée.

Pontevès (*Gaspard* de), comte de Carces, grand sénéchal et lieutenant général de Provence, né à Marseille, en 1567, mort à Avignon, en 1636. Fils du premier comte de Carces, il fut élevé parmi les gentilshommes de la chambre du roi. A la mort d'Henri III, il se jeta dans le parti de la ligue. La promesse d'être maintenu dans la lieutenance générale de Provence, qu'il tenait de Mayenne, le détermina en 1593 à reconnaître Henri IV. Sa soumission entraîna celle du parlement et de la plus grande partie des catholiques.

Anatole de Gallier.

Le P. Bougerel, *Mémoires pour servir à l'hist. de Provence*. — Achard, *Dictionnaire de Provence*. — Nostradamus, Gaufridi, Bouche, *Hist. de Provence*. — Ruffi, *Hist. de Marseille*.

PONTEVÈS-GIEN (*Henri-Jean-Baptiste*, vicomte de), marin français, né vers 1740, mort devant La Martinique, le 23 juillet 1790. Issu de la famille des précédents, il entra dans la marine, et se distingua dans plusieurs combats contre les Anglais. Ses services lui valurent l'emploi de major général de la marine à Brest. Les États-Unis lui conférèrent l'ordre de Cincinnatus. En 1779, devenu chef d'escadre, il rallia le pavillon du comte de Vaudreuil, qui le chargea de détruire les établissements anglais de la Gambie et de Sierra-Leone. Pontevès s'empara d'abord du fort James, et remontant la Gambie durant trente lieues pilla tous les comptoirs ennemis sur les deux rives du fleuve. Quatre-vingt-seize pièces de canon, quatorze bâtiments, sept cents prisonniers, un butin considérable, furent les fruits de cette rapide campagne, dont le pinceau et le burin ont reproduit six des principaux épisodes. Nommé

(1) Selon Gaufridi (liv. XII), le grand-père du comte de Carces s'appelait *Durand d'Amalric* et fut adopté par Jean-Baptiste de Pontevès, qui lui donna son nom. Les seigneurs de Carces ne descendraient pas par conséquent de la même tige que l'ancienne maison des Pontevès, qui s'est divisée en plusieurs branches, et qui a produit de notre temps *Louis-Jean-Edmond*, comte de Pontevès, général de brigade de la garde impériale, blessé mortellement à la prise de Sébastopol. Les deux frères de ce dernier ont hérité du nom de leur oncle, le duc de Sabran.

au commandement de la station des Antilles, Pontevès mourut d'une fièvre épidémique à bord du vaisseau *L'Illustre*. A. DE L.

Archives de la marine. — J.-B. Léonard Durand, *Voyage au Sénégal*; Paris, 1802, in-4°.

PONTIEN (Saint), pape, né à Rome, mort dans l'île de Tavolato, près de la Sardaigne, le 28 septembre 235. Issu, dit-on, de la *gens Calpurnia*, il succéda au pape Urbain Ier (230). Platina et d'autres savants prétendent qu'il institua le chant des psaumes dans l'Église; mais cet usage paraît plus ancien. Les premières années de son pontificat, sous le règne d'Alexandre Sévère, furent tranquilles; mais la persécution s'étant renouvelée sous Maximin, Pontien fut relégué dans une île voisine de la Sardaigne, et mourut de misère et d'abandon. Son corps fut rapporté à Rome par ordre du pape saint Fabien. On lui attribue deux *Épîtres*, mais elles sont d'un temps postérieur à son pontificat. Son successeur fut saint Antère.

Platina, *Vitæ pontificum.* — Artaud de Montor, *Hist. des papes.*

PONTIER (*Gédéon*), théologien français, né aux environs d'Alais (Languedoc), mort à Paris, en 1709, dans un âge avancé. Élevé dans la religion protestante, il l'abandonna pour le catholicisme, embrassa même l'état ecclésiastique, et obtint le titre de protonotaire apostolique. On a de lui : *Le Cabinet ou la Bibliothèque des grands* (1680-1689, 3 vol. in-12), dont le dernier contient une addition, intitulée : *Les Questions de la princesse Henriette de la Guiche, duchesse d'Angoulême et comtesse d'Alais, sur toutes sortes de sujets, avec les réponses* (1687, in-12); — *Lettre de Saulx, premier évêque d'Alais* (1696, in-12), etc. La Bruyère a peint Pontier, dans ses *Caractères*, sous le nom de *Dioscore*, et fait peu de cas de ses ouvrages.

Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

PONTIER (*Pierre*), chirurgien français, né le 10 juin 1711, à Aix (Provence), où il est mort, le 18 février 1789. Après de bonnes études faites à Montpellier, il devint en 1735 chirurgien aide major dans le régiment de Royal-étranger, en 1739 agrégé au collége de chirurgie d'Aix, en 1742 lieutenant du premier chirurgien du roi, et en 1749 démonstrateur du cours d'anatomie. Reçu à cette époque docteur en médecine à Montpellier, il fut nommé peu après professeur d'anatomie à Aix, et acquit dans les accouchements une réputation justement méritée. Lorsque le marquis de Vauvenargues, alors consul d'Aix, établit dans cette ville, en 1768, une école de chirurgie, Pontier en fut le premier professeur. Nous ne connaissons de lui qu'un *Mémoire sur les différentes espèces de remèdes résolutifs et sur leur usage dans les différentes maladies chirurgicales*, mémoire qui remporta en 1743 le prix proposé par l'Académie royale de chirurgie de Paris, et qui est inséré dans le recueil de ce corps savant (t. I, 1753).

PONTIER (*Augustin-Honoré*), bibliographe, fils du précédent, né à Aix, le 28 décembre 1756, mort à Marseille, le 19 septembre 1833. Reçu en 1775 docteur en médecine, il exerça peu cette profession, et entraîné par sa passion pour les livres, il se fit libraire et directeur d'une imprimerie qui existait à Aix depuis 1574. Autant comme bibliophile que comme imprimeur, il continua la collection rabelaisienne des pièces piquantes et facétieuses entreprise par Caron de 1798 à 1806. Les *Mystères* qu'il calqua sur les plus anciennes éditions avec tout le soin minutieux d'un bibliophile, et qu'il tira à un très-petit nombre d'exemplaires sont à peu près introuvables. Membre de l'Académie d'Aix, il a publié dans les *Mémoires* de cette société plusieurs notices et dissertations. Au moment de sa mort, il travaillait à une *Bibliographie provençale*.

PONTIER (*Pierre-Henri*), naturaliste, fils du précédent, né à Aix, où il est mort, le 11 juin 1827. Il remplit les fonctions d'inspecteur des forêts. Profondément versé dans la connaissance de la chimie, il fit une application constante de ses découvertes à l'agriculture. C'est lui qui le premier en France trouva le chromate de fer près de Grassin (Var). Il est auteur d'un *Mémoire sur le carbone*; d'un *Mémoire sur la source de la fontaine de Vaucluse*; d'une *Nouvelle méthode de géologie*, dans les trois premiers volumes du recueil de la Société académique d'Aix; des *Instructions pour les gardes forestiers* (Aix, 1810, in-12); d'un *Mémoire sur la connaissance des terres* (Aix, 1826; Paris, 1829, in-8°), etc. H. F.

Aix ancien et moderne. — Roux-Alphéran, *Les Rues d'Aix.* — *Notice sur Pierre Pontier*, par son fils, dans les *Mémoires de l'Académie d'Aix*, t. II.

PONTIS (*Louis* DE), gentilhomme français, né en 1583, au château de Pontis, en Provence, mort le 14 juin 1670, à Paris. A seize ans il embrassa la profession des armes; il obtint de Louis XIII une lieutenance dans les gardes, puis une compagnie dans le régiment de Bresse. Les nombreuses occasions où il s'était signalé par sa bravoure et sa prudence lui avaient aussi valu l'agrément du roi pour l'acquisition de la charge de commissaire général des Suisses; mais il fut obligé d'y renoncer, à cause des obstacles que lui suscita le cardinal de Richelieu, au service duquel il avait refusé d'entrer. Employé dans les Pays-Bas et en Allemagne, il venait d'être nommé maréchal de bataille lorsque des revers de fortune, la mort d'un de ses meilleurs amis et le dégoût du monde lui inspirèrent, après cinquante années de service, le projet de se retirer dans la maison de Port-Royal des Champs; il y termina sa vie, au milieu des pratiques de la prière et de la pénitence. On a sous son nom des *Mémoires* curieux, rédigés par Du Fossé d'après les récits de Pontis (Paris, 1676, 2 vol. in-12), et réimprimés plusieurs fois, entre autres dans la collection des Elsevier (Amst., 1678, 2 vol.) et

dans celle de Michaud et Poujoulat, 2e série. Ces *Mémoires*, écrits d'un style facile et naturel, ont tout l'attrait d'un roman plutôt que d'une histoire; l'éditeur aurait pu néanmoins en retrancher les digressions, les dialogues, les moralités triviales, et présenter un tableau moins odieux du ministère de Richelieu; il semble, suivant l'opinion de Grosley, avoir eu pour but d'offrir un modèle de conduite aux officiers dans toutes les circonstances où le sort peut les placer. Mais le P. d'Avrigny et Voltaire ont eu le tort de conclure que Pontis n'avait point existé. Sa famille était très-connue en Provence, et lui-même ne passait point pour un être supposé aux yeux de Brienne, d'Arnauld d'Andilly et d'Arnauld de Pomponne, qui en ont parlé avec éloge. Son portrait a été gravé d'après un tableau de Philippe de Champaigne, et l'épitaphe de son tombeau est rapportée dans le *Nécrologe* de Port-Royal. P. L.

Vigneul-Marville, *Mélanges*, I, 125. — Nicole, *Avertissement* de la 2e édit. des *Mémoires*. — Grosley, dans le *Journ. encycl.*, mai 1776. — *Notice* dans la collect. Michaud et Poujoulat. — Achard, *Dict. de la Provence*.

PONTIUS, général samnite, né dans la seconde moitié du quatrième siècle avant J.-C., exécuté en 291. Chargé du commandement de l'armée samnite dans la guerre contre les Romains, il défit entièrement en 321 les troupes conduites par les consuls T. Veturius Calvisius et Sp. Postumius Albinus; les Romains échappés au massacre furent obligés de se rendre à discrétion. Pontius les fit passer sous les fameuses fourches caudines, et les renvoya ensuite chez eux, contrairement à l'avis de son père, Herennius; il avait précédemment forcé les consuls à signer une paix honteuse. Le sénat ne la ratifia pas, et renvoya les deux consuls à Pontius, qui ne voulut pas les recevoir, exigeant que toute l'armée romaine fût remise en son pouvoir. En 292 il se trouva de nouveau à la tête des Samnites, et remporta une victoire signalée sur les Romains commandés par G. Fabius Gurges; mais l'année suivante il perdit la bataille, qui décida de l'indépendance de son pays. Fait prisonnier, il fut conduit à Rome, et ensuite décapité, acte, dit Niebuhr, qui est le plus honteux des annales de la république romaine.

Tite-Live, liv. IX. — Appien, *Histoire romaine*. — Cicéron, *De senectute*, 12, et *De officiis*, II, 21. — Niebuhr, *Histoire romaine*, t. III.

* **PONTMARTIN** (*Armand-Augustin-Joseph-Marie* FERRARD DE), littérateur français, né le 16 juillet 1811, à Avignon. Il appartient à une bonne famille du comtat Venaissin. Après avoir fait ses études au collége Saint-Louis, à Paris, il commença de suivre les cours de la faculté de droit; mais, à la suite des événements de juillet 1830, il retourna dans sa ville natale, et, s'inspirant des idées et des ressentiments de la société légitimiste au milieu de laquelle il avait été élevé, il dirigea ses premières attaques contre les partisans de l'ancienne école philosophique ou du libéralisme moderne. Il débuta dans la *Gazette du Midi* (1833-1838) et dans *le Messager de Vaucluse* (1836-1841), fonda l'*Album d'Avignon*, revue mensuelle qui parut pendant toute l'année 1838, et envoya des causeries provinciales à *la Quotidienne* (1839-1842). S'étant établi vers cette époque à Paris, il prit une part active à la rédaction de *la Mode* ainsi qu'à la *Revue des deux mondes*, à *l'Opinion publique*, à l'ancienne *Revue contemporaine* et à *l'Assemblée nationale* jusqu'à la suppression de cette dernière feuille, en 1858. Depuis 1861 il est rentré à la *Revue des deux mondes*. On a de lui : *Contes et rêveries d'un planteur de choux;* Paris, 1845, in-8°; — *Napoléon Potard;* Paris, 1845, in-8°; — *Mémoires d'un notaire;* Paris, 1848-1849, 3 vol. in-8°; — *Contes et Nouvelles;* Paris, 1853, in-18; — *Causeries littéraires;* Paris, 1854, in-18; — *Le Fond de la coupe;* Paris, 1854, in-18; — *La Fin du procès;* Paris, 1855, in-18; — *Dernières causeries littéraires;* Paris, 1856, in-18; — *Pourquoi je reste à la campagne;* Paris, 1857, in-18; — *Causeries du samedi;* Paris, 1857, in-18; — *Or et clinquant;* Paris, 1859, in-18, etc.

Barjavel, *Biogr. de Vaucluse*. — Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

PONTOPPIDAN (*Éric*), savant prélat danois, né le 21 janvier 1621, à Biergegard, en Fionie, mort à Drontheim, le 12 juillet 1678. Après avoir étudié à Odense et visité la Hollande et la France, il devint en 1649 pasteur à Antvorskov, exerça ensuite les mêmes fonctions à Kjoge pendant sept ans, et fut nommé en 1673 évêque de Drontheim. On a de lui : *Comœdie om Tobiæ Giftermaal* (Le mariage de Tobie, comédie); Copenhague, 1635, in-8°; — *Aucupium Sielandiæ, poema;* ibid., 1636, in-fol.; — *Epigrammatum sacrorum centuriæ tres;* ibid., 1641, in-8°; — Ἐπινίκιον *de victoria Davidis et Christi græcis versibus conscriptum;* Franeker, 1641, in-4°; — *Paraphrasis metrica in Cebetis fabulam;* Paris, 1642, in-fol.; — *Bucolica sacra;* Leyde, 1643, in-8°; — *Rosa Daniæ;* Soroé, 1643, in-8°; — *Margarita cimbrica;* ibid., 1643, in-8°; — *Similitudines Ovidianæ;* ibid., 1643, in-8°; — *Aquila versibus decantata, cum præmissa de ea dissertatione;* ibid., 1643, in-fol.; — *Florilegium cimbricum;* ibid., 1646, in-fol.; — *Centuria epigrammatum, item brevis de epigrammate dissertatio;* ibid., 1648, in-8°; — *Nytaars Idrætter* (Pensées à propos du nouvel an); ibid., 1655, in-8°; — *Grammatica danica;* Copenhague, 1666, in-8°, en danois; — *Epistola ad D. Paulli, in qua verba, avium et animalium voces exprimentia, quæ in Elegia de Philomela alibique occurrunt, da nice redduntur, cum versione danica Orbis picti Comeniani;* ibid., 1671, in-8°; — divers écrits théologiques, etc. O.

Bartholin, *De scriptis Danorum*. — Moeller, *Hypomnemata ad Bartholinum*. — Nyerup et Kraft, *Almindeligt Litteratur-Lexicon*.

PONTOPPIDAN (*Éric*), savant théologien et historien danois, petit-neveu du précédent, né à Aarhus (Jutland), le 24 août 1698, mort le 20 décembre 1764, à Bergen. Il était fils de Louis Pontoppidan, mort en 1706, premier pasteur à Aarhus et auteur de quelques ouvrages imprimés et d'un *Theatrum nobilitatis Danicæ* (2 vol. in-fol. ms.). Après avoir terminé ses études à l'université de Copenhague et ensuite appris l'allemand et le français, il devint précepteur d'un jeune gentilhomme norvégien, qu'il accompagna en 1720 dans les Pays-Bas et en Angleterre. L'année suivante il fut appelé au même emploi auprès du prince de Carlstein, qui, devenu duc de Holstein-Ploën, le nomma un des prédicateurs de sa cour. En 1726 il devint pasteur à Makenberg et en 1735 prédicateur de la cour à Copenhague, où il obtint de plus en 1738 une chaire de théologie. En 1748 il reçut l'évêché de Bergen, et fut en 1755 promu à la dignité de vice-chancelier de l'université de Copenhague. On a de lui : *Dialogus von der Religion und Reinheit der Lehre* (Dialogue sur la religion et la pureté de la foi); Flensbourg, 1727, in-4°; — *Heller Glaubenspiegel* (Clair miroir de la foi); Francfort, 1727, 3 parties, in-8° : écrit où l'auteur contestait qu'il n'y eût de salut hors de l'Église luthérienne, ce qui fut l'occasion d'une polémique avec Sievers; — *Memoria Hafniæ;* Schleswig, 1729, in-4°; description de Copenhague; — *Theatrum Daniæ veteris et modernæ;* Brême, 1730, 2 vol. in-4° : description géographique, historique, et archéologique du pays; — *Kurzgefasste Reformationshistorie der dänischen Kirche* (Histoire abrégée de la réforme de l'Église danoise); Lubeck, 1734, in-8°; — *Everriculum fermenti veteris, seu residuæ in Danico orbe cum paganismi, tum papismi, reliquiæ;* Copenhague, 1736, in-8°; — *Marmora danica selectiora, sive inscriptiones quotquot per Daniam supersunt;* ibid., 1739-1741, 2 vol. in-fol.; — *Neue Untersuchung der alten Frage, ob Tänze Sünde sey* (Nouvel examen de la question ancienne, si la danse est un péché); Halle, 1739, in-12; — *Gesta et vestigia Danorum extra Daniam;* Copenhague et Leipzig, 1740-1741, 3 vol. in-8°; — *Annales Ecclesiæ danicæ diplomatici;* Copenhague, 1741-1752, 4 vol. in-4° : c'est le meilleur livre que l'on ait sur l'histoire ecclésiastique du Danemark; — *Menoza en asiatisk Prints som drog Verden om og sægte Christne* (Menoza, prince d'Asie, qui parcourut le monde, cherchant des chrétiens); ibid., 1742-1743, 3 vol. in-8°; traduit en allemand et en français; cet ouvrage de philosophie religieuse est très-marquable; — *Glossarium norvegicum;* Bergen, 1749, in-8°; — *Forsæg til Norgens naturlige Historie* (Essai sur l'histoire naturelle de la Norvège); Copenhague, 1752-1754, 2 vol. in-4°; traduit en anglais et en allemand; — *Afhandling om Verdens Nyhed* (Dissertation sur la récente création du monde); ibid., 1757, 1768, in-8°; traduit en allemand; — *Sandheds Kraft til at overbewise den atheistiske og naturalistiske Vantro* (La force de la vérité employée à la réfutation de l'incrédulité des athées et des partisans de la religion naturelle); ibid., 1758; trad. en allemand; — *Eutropii Philadelphi œconomiske Ballame* (Balance économique); ibid., 1759; trad. en allemand : exposé économique de l'état du Danemark; — *Origines Havnienses;* ibid., 1760, in-4°; — *Tractat om Sjœlens Udœdelighed samt dens Tilstand ofter Dæden* (Traité de l'immortalité de l'âme et de son état après la mort); ibid., 1762, in-8°; trad. en allemand; — *Den Danske Atlas* (Description du Danemark); ibid., 1763-1781, 7 vol. in-4°, avec beaucoup de cartes. Dans les *Mémoires* de l'Académie de Copenhague Pontoppidan a publié : *L'Histoire de la langue danoise; Sur les établissements des étrangers en Danemark*, etc. On a encore de lui plusieurs écrits théologiques, des articles dans diverses revues, etc. O.

Dänische Bibliothek, t. VI (autobiographie). — Zwerg, *Siellandske Cleresie*. — Fallesen, *Magazin*, t. VI, VII et VIII. — Engelhof, *Annalen* (année 1806). — Hirsching, *Handbuch*. — Nyerup et Kraft, *Allmindeligt Litteratur-lexicon*.

PONTORMO (*Jacopo* CARUCCI, dit LE), peintre de l'école florentine, né à Pontormo, en 1493, mort en 1558. Il profita du retour de Léonard de Vinci à Florence pour apprendre de ce grand homme les premiers éléments de la peinture. Après son départ, il fréquenta quelque temps les écoles de Mariotto Albertinelli et de Pier di Cosimo, puis il s'attacha à Andrea del Sarto, plus âgé que lui de quelques années seulement. Dès ses débuts il mérita les éloges de Michel-Ange et de Raphael, et on prétend qu'il inspira de la jalousie à Andrea lui-même, dont il fut obligé de quitter l'atelier. Dans ses premiers ouvrages, tels que la *Visitation* au cloître des Servites, fresque dont le Louvre possède une copie; *la Vierge et plusieurs saints*, à Santa-Maria-Maddalena-de-Pazzi, les deux sujets de l'*Histoire de Joseph* au musée des offices, on reconnaît facilement l'élève du grand maître florentin, dont il avait su s'approprier le style tout en conservant son originalité propre.

Si les premiers ouvrages de Pontormo ont la correction de dessin et la forme de coloris d'Andrea, ceux de la seconde manière ne se recommandent plus que par la première de ces qualités, et leur coloris est devenu faible et languissant. Ceux de la troisième ne sont que de serviles imitations d'Albert Dürer; enfin à la quatrième appartenaient un *Déluge* et un *Jugement dernier*, dans lesquels il avait voulu rivaliser de science anatomique avec Michel-Ange; ces compositions furent, au grand profit de la loire

de l'artiste, badigeonnées soixante ans environ après sa mort. Florence possède encore de lui : au couvent de Sainte-Marie-Nouvelle, la chapelle dite du pape (1514); à Saint-Procule, *La Vierge, saint Antoine abbé et sainte Barbe;* à Sainte-Félicité, une *Descente de Croix*, l'un de ses meilleurs ouvrages, et aux pendentifs d'une coupole *Trois évangélistes;* le quatrième fut peint par le Bronzino, son élève; à la galerie publique, une *Leda, Adam et Ève chassés du paradis terrestre, le Martyre de la légion thébaine*, un beau *Portrait d'homme habillé de noir*, et un *Portrait de Côme l'ancien;* au palais Borghèse, un *Saint Sébastien*. Indiquons encore : à Rome, un *Portrait de femme* au palais Chigi; à Forli, dans l'église Saint-Thomas, *La Madone et plusieurs saints;* à la National Gallery de Londres, *Vénus et Cupidon;* à la pinacothèque de Munich, une *Madone;* au musée de Berlin, un portrait d'*Andrea del Sarto*, et *Vénus et l'Amour*, d'après un carton de Michel-Ange; au musée de Vienne, un *Portrait d'homme;* au musée de Madrid, une *Sainte Famille;* enfin au Louvre une *Sainte Famille avec saint Sébastien, saint Pierre, saint Benoît et le bon larron*, et le *portrait* du graveur en pierres fines Giovanni della Corniale. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — *Catalogues* des musées de Florence, Munich, Vienne, etc.

PONTOUX (*Claude* DE), littérateur français, né vers 1530, à Chalon-sur-Saône, où il est mort, en 1579. Fils d'un apothicaire, il fortifia ses études par des voyages en France et en Italie. La Croix du Maine, son contemporain, nous apprend seulement qu'il florissait « au dit Chalon, exerçant la médecine, l'an 1569 », et le P. Claude Perry, historien de cette ville, le cite comme un « fameux médecin, fort excellent en sa profession ». Le praticien n'a pas laissé de traces, tandis que l'homme de lettres nous a légué ses œuvres; en voici la liste : *Harangue de S. Basile sur la lecture des livres grecs des auteurs prophanes traduite du grec;* 1552, in-8°; — *Huictains françois pour l'interprétation et intelligence des figures du Nouveau Testament;* Lyon, 1570, in-8°; — *Harangues lamentables sur la mort de divers animaux, extraites du toscan, rendues et augmentées en prose françoise*, avec *Une Rhétorique gaillarde;* Lyon, 1570, in-16 : Landi (Ortensio), médecin milanais, est l'auteur du premier de ces ouvrages; — *Gélodacrie amoureuse* (qu'il ne faut pas confondre avec un recueil analogue donné sous le même titre en 1568 par Jacques Grevin), *contenant plusieurs aubades, chansons gaillardes, pavanes, branles, sonnets, etc.;* Lyon, 1576, in-16. La mort ne laissa pas le temps à Claude de Pontoux de publier ses autres poésies, que ses amis rassemblèrent sous ce titre : *L'Idée et autres œuvres* (Lyon, 1579, in-16). Sous le nom d'*Idée* Pontoux désigne à la fois sa maîtresse et le recueil des deux-cent-quatre-vingt-huit pièces de vers qu'il lui avait adressés. Il a laissé un manuscrit intitulé : *La Scène françoise*, « contenant deux tragédies et trois comédies accommodées sur les histoires de notre temps ». Les poésies de Pontoux présentent tous les défauts de la littérature aventureuse de son époque. Les seins *ivoiriens* des pucelles, les bois *nouvelets* du printemps, la source *pégasiene*, les *Aganippides* sœurs, et beaucoup d'autres expressions de ce genre dont il fait usage, montrent qu'il ne fut pas assez réservé dans l'emploi des mots nouveaux avec lesquels on défigurait notre langue sous le prétexte de l'embellir. Néanmoins ses vers amoureux ne sont dépourvus ni d'aisance ni d'agrément; on y rencontre du naturel et un tour facile, surtout dans la chanson. Il compta parmi ses meilleurs amis Antoine Du Verdier et Pontus de Tyard.

PONTOUX (*Nicolas* DE), neveu du précédent et, comme lui, docteur en médecine, né en 1574, mort en 1620, à Chalon-sur-Saône, a composé un poème en français intitulé : *Le Gentilhomme chalonnois.* Il est surtout digne de mémoire pour sa piété et pour sa charité envers les pauvres, au service desquels il se dévoua. J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

La Croix du Maine, *Biblioth. françoise.* — Du Verdier, *Biblioth. des auteurs françois.* — Le P. Jacob, *De claris scriptor. cabilonens.* — Niceron, *Mémoires* — Goujet, *Biblioth. françoise.* — L'abbé Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.* — *Annales poetiques* ou *Almanach des Muses*, t. VII. — *Biblioth. choisie des poëtes françois, jusqu'a Malherbe*, t. IV. — J.-P. Abel Jeandet (de Verdun), *Biogr. de Saône-et-Loire* (manuscr.).

PONZ (*Antonio*), peintre et voyageur espagnol, né le 28 juin 1725, à Bexix (royaume de Valence), mort le 4 décembre 1792, à Madrid. Ses parents, qui étaient riches et considérés, le destinaient à l'Église : il étudia en conséquence la théologie à l'université de Valence, et fut sur le point d'obtenir le diplôme de docteur; mais certains scrupules religieux et un goût décidé pour les belles-lettres et les langues étrangères le détournèrent de la carrière ecclésiastique. Après avoir pris des leçons d'Antonio Richart, peintre de Valence, il se rendit en 1746 à Madrid, et suivit les cours de l'Académie royale; puis, en 1751, il passa en Italie en compagnie de quelques jésuites, s'établit à Rome, et fit des chefs-d'œuvre de l'art une étude particulière. La découverte d'Herculanum le conduisit à Naples (1751); la vue des antiquités produisit en lui un tel enthousiasme qu'il conçut le projet d'un voyage d'exploration dans tout le Levant, projet dont ses amis eurent beaucoup de peine à le détourner. A son retour à Madrid, il fut chargé par le roi Charles III de peindre pour la bibliothèque de l'Escurial les portraits des principaux écrivains nationaux; pendant les cinq ou six ans qu'il fut occupé à ces travaux, il mit à profit les richesses littéraires que possédait le

palais, et déploya un rare talent dans la reproduction de quelques-uns des chefs-d'œuvre du musée, notamment de *la Vierge à la perle* et de *la Vierge au poisson* de Raphael. Vers 1766 il eut mission de visiter les colleges et monastères de l'Andalousie ayant appartenu à la compagnie de Jésus, qui venait d'être supprimée, dans le but d'y choisir les tableaux et objets d'art dignes d'être transportés à Madrid. Cette mission lui donna l'idée de parcourir toutes les provinces de l'Espagne en notant avec soin ce qui avait rapport aux antiquités, aux monuments, aux mœurs, à l'agriculture, etc. En 1776 Ponz fut élu secrétaire de l'Académie de Saint-Ferdinand; la plupart des académies artistiques de l'Europe l'admirent également dans leur sein. On a de lui : *Viage de España;* Madrid, 1771-1794, 18 vol. in-8°, fig. : cette relation, écrite d'un style monotone et remplie de détails minutieux, n'a pas été achevée; les t. I et II ont été trad. en allemand (Gœttingue, 1775); — *Viage fuera de España;* ibid., 1785, 1792, 2 vol. in-12; — et quelques opuscules.

Rotermund, *Suppl.* à Jöcher. — Madoz, *Diccion. geografico.*

PONZIO (*Pietro*), compositeur italien, né le 25 mars 1532, à Parme, où il est mort, le 27 décembre 1596. Il fut attaché comme maître de chapelle à la cathédrale de Bergame, à Saint-Ambroise de Milan, et à la chapelle de la Steccata dans sa ville natale. Outre plusieurs recueils de musique religieuse, il a publié : *Raggionamenti di musica* (Parme, 1588, in-4°), et *Dialogo della theorica e prattica di musica* (ibid., 1595, 1603, in-4°), qui n'est guère qu'un extrait des écrits de Zarlin, mais assez bien fait.

Affo, *Istoria di Parma*, IV.

PONZIO (1), sculpteur toscan, vécut et travailla en France sous les règnes de François Ier, Henri II, François II et Charles IX, de 1530 à 1571. Longtemps on lui a attribué une large part dans l'exécution du tombeau de Louis XII à Saint-Denis, monument qui date de 1517 et 1518; mais M. Émeric David a démontré victorieusement la fausseté de cette opinion. Le plus ancien monument qui puisse être attribué avec certitude à Ponzio est le tombeau d'Alberto Pio, prince de Carpi, mort en 1535, tombeau placé à Paris dans l'église des Cordeliers. La statue couchée du prince est aujourd'hui au musée du Louvre, ainsi que celle de Charles de Magny, capitaine des gardes de la porte du roi Henri II, mort en 1556, provenant de son tombeau aux Célestins, et le bas-relief en bronze d'André Blondel de Rocquencourt, contrôleur général des finances, mort en 1558. Au tombeau de Henri II à Saint-Denis, deux figures de maître Ponce, *la Prudence* et *la Tempérance*, placées aux angles postérieurs du mausolée, paraissent inspirées de l'antique, et ne le cèdent en rien aux autres statues, qui pourtant sont sorties du ciseau de Germain Pilon. E. B—N.

Sauval, *Hist. de Paris.* — Germain Brice, *Descr. de Paris.* — Em. David, *Hist. des artistes anciens et modernes.* — Félibien, *Hist. de l'abbaye de Saint-Denis.* — A. Lenoir, *Musée des monuments français.* — A. de Laborde, *La Renaissance des arts.* — Marot, *Tombeau du roi Henri II et de Catherine de Médicis, à Saint-Denis.* — Corrozet, *Antiquités de Paris.* — Vasari, *Vite.* — Barbet de Jouy, *Sculptures mod. du musée du Louvre.*

PONZIO (*Flaminio*), architecte lombard, mort à Rome, vers 1620, à quarante-cinq ans, sous le pontificat de Paul V. Il passa à Rome la plus grande partie de sa vie, et c'est là qu'il a laissé les preuves d'un talent véritablement hors ligne. Il fut surtout protégé et employé par la famille Borghèse, pour laquelle il acheva le grand palais de Ripetta, qu'avait commencé Martin Longhi. En 1611, à la demande du cardinal Scipion Borghèse, il reconstruisit en grande partie la basilique de Saint-Sébastien hors les murs, en même temps que, par ordre de Paul V, il commençait à Sainte-Marie-Majeure la fameuse chapelle Borghèse, plus remarquable, il faut le dire, par la richesse que par la beauté de son architecture, et qu'il éleva la nouvelle sacristie de cette même basilique. Paul V le chargea aussi de continuer les travaux du Quirinal, dont il construisit le magnifique escalier double. Ce fut encore pour le cardinal Scipion Borghèse que Ponzio donna les dessins du palais Rospigliosi à Monte-Cavallo. Il avait élevé le casin de la ville Mondragone à Frascati, dont on ne saurait trop déplorer l'abandon et la ruine. Enfin, le chef-d'œuvre de Flaminio Ponzio est le palais Sciarra au Corso, édifice d'une grande pureté de style et d'une noble sobriété de détails, dont quelques faibles parties seulement appartiennent à Martin Longhi l'ancien, à Antonio Labacco et à Vignole. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture.*

PONZONI, famille illustre de Crémone. *Ponzino* Ponzoni, chef du parti gibelin, parvint, en 1318, à chasser de Crémone le marquis Cavalcabò et à gouverner cette ville tantôt en son nom, tantôt au nom des Visconti. S'étant détaché de leur alliance en 1331 pour prendre le titre de lieutenant du roi Jean de Bohême, sans toutefois rien lui céder de son autorité, il fut en 1334 chassé de Crémone. — *Jean* Ponzoni, soixante-dix ans plus tard, profitant de la mort de Galeas Visconti (1402), pénétra dans Crémone, en expulsa la garnison milanaise et rendit la liberté à tous les prisonniers, parmi lesquels se trouvait Ugolin Cavalcabò, son adversaire

(1) On n'est point d'accord sur le véritable nom de cet artiste, qui est connu sous celui de *maître Ponce*, et que Germain Brice appelle *Paul Ponce*. Quelques auteurs lui donnent pour nom de famille celui de Trebatti, et il paraît pourtant être le même que le sculpteur que d'autres nomment *Ponce Jacquio*. La seule mention que nous trouvions dans Vasari consiste en quelques lignes insérées dans la vie du Primatice : « Un de nos compatriotes, le sculpteur Ponzio, a laissé aussi dans le palais de Fontainebleau des statues en stuc fort remarquables. »

personnel et le chef de la faction rivale. Il poussa la générosité jusqu'à le faire acclamer seigneur par le peuple assemblé. Ugolin ne garda pas longtemps le souvenir de ces bienfaits : dès le mois de juillet suivant, il chassa les gibelins de la ville, et quelque temps après fit empoisonner Ponzoni, son libérateur. S. R.

Sismondi, *Hist. des républiques italiennes.*

POOL (*Jurien* VAN), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1666, mort en 1745. Il peignait fort bien le portrait; sa réputation encore plus que son mérite personnel lui fit épouser, en 1695, Rachel Ruysch (*voy.* ci-après). Après la mort de son protecteur, l'électeur palatin Jean-Guillaume, il quitta la peinture, et se livra au commerce des dentelles. Il mourut octogénaire et fort riche.

POOL (*Rachel Ruysch* VAN), femme du précédent, placée au rang des grands peintres de la Hollande, née à Amsterdam, en 1664, morte le 12 octobre 1750. Elle était fille de Ruysch, anatomiste célèbre. Le goût qu'elle témoigna fort jeune pour le dessin décida son père à la confier aux soins de Wilhem van Ælst, dont les tableaux de fleurs et de fruits sont encore si appréciés. En peu d'années elle égala son maître, et ses toiles furent recherchées dans toutes les cours de l'Europe. En 1695 elle épousa Jurien Pool, « non parce qu'il était jeune et aimable (c'est elle qui l'écrit), mais parce qu'il était peintre et bon peintre », et la même année l'Académie de peinture de La Haye admit dans ses rangs les deux époux. Rachel donna pour tableau de réception un petit chef-d'œuvre qu'elle appelait son *présent de noces;* il représentait *une Rose blanche, une rouge et un bouquet de chardons*. Elle consentit à se rendre à Dusseldorf (7 août 1708), où l'appelait depuis longtemps l'électeur Jean-Guillaume, qui fut le parrain de son premier enfant. Jusqu'à la mort de ce prince (1716) elle ne travailla que pour lui. Le talent de Rachel se soutint jusque dans une extrême vieillesse, et ses tableaux peints à quatre-vingts ans sont aussi finis que ceux de sa jeunesse. Ils sont tous bien composés et d'une couleur aussi belle que vraie. Ses fleurs, ses fruits, ses plantes, ses insectes rendent bien la nature. La France possède peu des ouvrages de Rachel van Pool; les principaux sont en Hollande et en Allemagne.

Weyerman, *De Schilderkonst des Nederlanders*, t. IV p. 69. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. III, p. 89-91.

POOLE (*Matthew*), savant ecclésiastique anglais, né en 1624, à York, mort en octobre 1679, en Hollande. Il fit ses études à Cambridge, obtint une cure à Londres, et devint en 1657 agrégé d'Oxford. Son zèle pour l'éducation de la jeunesse l'engagea à proposer en 1658 un projet que le parlement approuva; mais les événements en empêchèrent l'exécution. Chassé de sa cure en 1662 pour non-conformité, Poole travaillait aux grands ouvrages qui ont fait honneur à son érudition lorsque la crainte d'être assassiné par les catholiques, dont il avait vivement combattu les prétentions, le détermina à chercher un asile en Hollande. Il avait, selon Wood, la réputation d'un bon critique et d'un habile casuiste. Ses principaux écrits sont : *Synopsis criticorum aliorumque Sacræ Scripturæ interpretum;* Londres, 1669-1676, 5 vol. in-fol. « Ce qu'il y a de louable, dit Rich. Simon, est le grand travail de l'auteur, qui a ramassé avec beaucoup de soin ce qui était répandu en différents endroits et l'a placé aux lieux où il devait être. Les difficultés de la chronologie y sont éclaircies par les meilleurs auteurs qui y sont rapportés en abrégé, de sorte que la plupart des matières difficiles de l'Écriture sont assez bien expliquées. » Cet ouvrage a été l'objet de plusieurs éditions; la plus estimée est celle de Jean Leusden (Francfort, 1694, 5 vol. in-4°); — *English annotations on the Holy Scripture;* Londres, 1685, 2 vol. in-fol., réimpr. en 1700 : il n'y a que le t. I^er^ qui soit de Poole; d'autres personnes ont pris la peine d'achever l'ouvrage.

Wood, *Fasti oxon.*, II, 218. — Calamy, *Account of the ministers ejected*, II. — Préface de la *Synopsis*, éd. de 1694. — Niceron, *Mémoires*, XXIV. — Chaufepié, *Nouveau dictionnaire historique.* — Chalmers, *General biograph. dictionary.*

POOST (*François*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1617, mort dans la même ville, le 17 février 1680. Il appartenait à une famille d'artistes distingués : son père, Jean Poost, était habile peintre sur verre; et son frère aîné architecte du prince Maurice de Nassau. Élève de l'un et de l'autre, il suivit le prince Maurice dans le voyage qu'il fit au Brésil, en 1647, et resta plusieurs années dans ces contrées, dont il reproduisit les vues les plus remarquables. On remarque dans ses tableaux un choix heureux de situations, un emploi savant de la perspective et de la disposition des plans, une grande variété dans les accessoires; une bonne couleur, et une légèreté admirable dans la touche. Il mourut honoré et fortuné. On cite surtout de lui les collections qui ornent la galerie de Ryksdorp près de Wassenaar et celle d'Houslaardyk. Il apprit de lui-même les principes de la gravure et exécuta à l'eau-forte une suite de *Vues du Brésil*.

J. Houbraken (continuateur de Weyerman), *De Schilderkonst der Nederlanders*, t. II, p. 339. — Descamps, *La Vie des peintres hollandais*, etc., t. II, p. 198.

POOT (*Hubert*), poëte hollandais, né le 29 janvier 1689, à Abtswoude, hameau près de Delft, mort le 31 décembre 1733, à Delft. Fils d'un pauvre laboureur, il s'adonna lui-même aux travaux des champs en employant chaque jour quelques heures à lire, à écrire et à calculer. « On le vit cent fois, dit Paquot, conduire la charrue d'une main, tenant un livre de l'autre. » Un penchant naturel pour les beaux-arts le porta à étudier, sans l'aide d'aucun maître, la musique et le dessin. Puis il s'attacha à la poésie, et

fréquenta une sorte d'académie rustique, dite *chambre de rhétorique*, presque entièrement composée de paysans, qui, suivant un ancien usage, cultivaient à leur manière la poésie hollandaise. Après s'être proposé pour objet d'émulation Antonides van der Goes, il le délaissa pour Vondel et Hooft, dont les écrits convenaient mieux à son génie. Son premier recueil parut en 1716, sous le titre de *Mengeldichten* (Poésies mêlées), Rotterdam, in-4°, et fut réimpr. avec des additions à Delft, 1722, in-4°, fig. Les encouragements qu'il reçut lui donnèrent une si forte envie d'abandonner la vie champêtre qu'il n'y put résister. Étant venu s'établir à Delft, il s'engagea dans une société de gens dissipés, et se laissa entraîner à leur manière de vivre. Au bout de quelque temps il reprit assez d'empire sur lui-même pour retourner dans son village, où il vécut « dans un loisir philosophique », s'appliquant surtout à l'étude des poëtes. Il venait de se marier et de fixer de nouveau sa résidence à Delft, lorsqu'il mourut, de la pierre, à l'âge de quarante-cinq ans. « On le regarde, dit Paquot, comme l'un des meilleurs poëtes flamands; quelques-uns l'ont surnommé *l'Hésiode de la Hollande*. Son langage est pur, ses phrases courtes et aisées, ses raisonnements solides, son imagination élevée, son style simple et noble. » La meilleure édition des *Œuvres poétiques* de Poot est celle de Delft (1726-1728-1735, 3 vol. in-4°, fig.). Cet auteur a édité la suite des *Poésies* d'Arnold Moonen (1719) et il a travaillé au *Vocabulaire d'emblèmes* compilé par César Ripa. K.

Paquot, *Mémoires*, V, 235-241. — De Vries, *Hist. anthologique de la poésie hollandaise*, II, 35-56.

POPE (Sir *Thomas*), homme politique anglais, né vers 1506, à Dedington (comté d'Oxford), mort le 29 janvier 1559, à Clerkenwell. En sortant du collége d'Eton, il s'adonna à l'étude du droit, et déploya au barreau assez de talents pour attirer sur lui l'attention particulière de Henri VIII, qui le nomma en peu d'années clerc de la chancellerie (1533), gardien de la monnaie (1535), et clerc de la couronne (1538). Il avait reçu en 1536 des lettres de noblesse. Sans doute il dut quelques-unes de ces faveurs à Thomas More, son bienveillant patron, à qui plus tard il fut chargé d'annoncer que l'heure de son exécution était venue. En 1539 il devint trésorier de la cour des augmentations (*court of augmentations*), ainsi désignée parce qu'elle avait pour objet principal d'*augmenter* le trésor royal par la mise en vente des immenses biens dont l'Église anglaise venait d'être dépossédée. Ce fut dans l'exercice de ces fonctions lucratives qu'il trouva l'occasion, sans avoir recours à la fraude ou à la violence, d'acquérir des richesses considérables; on en jugera par ce fait qu'il possédait, avant de mourir, plus de trente châteaux. Son attachement aux pratiques de la religion romaine, qui sous Édouard VI l'avait fait tenir à l'écart, le remit en grande faveur auprès de la reine Marie : elle l'appela au conseil, lui donna une charge dans sa maison, l'investit de pouvoirs discrétionnaires pour la suppression des hérésies, et plaça la princesse Élisabeth sous sa surveillance. Pope n'abusa jamais de son influence pour satisfaire ses intérêts religieux ou politiques : c'était un homme éclairé, prudent, fidèle, un négociateur adroit, et qui traversa sans aucun blâme des temps de corruption et de désordres. En 1554 il fonda le collége de la Trinité à Oxford, et dota cet établissement de magnifiques avantages. P. L.—Y.

Warton, *Life of sir Th. Pope*. — Chalmers, *Hist. of Oxford*.

POPE (*Walter*), littérateur anglais, né à Fawsley (comté de Northampton), mort en juin 1714, à Bunhill-fields, près Londres. Il était frère utérin de John Wilkins, évêque de Chester. Après avoir pris ses degrés à Oxford, il y obtint une place d'agrégé, et y enseigna l'astronomie de 1660 à 1687. Il fut en 1663 un des membres fondateurs de la Société royale de Londres. Il avait de l'esprit et de l'érudition, maniait aisément le vers, possédait bien les langues italienne et espagnole; il compta pour amis intimes Rooke et Barrow, et pour patron Ward, évêque de Salisbury, qui lui fit une pension. Ses principaux écrits sont : *Memoirs of mons. du Vall;* Londres, 1670, in-4° : ce du Vall était un insigne voleur, qui fut pendu à Tyburn et dont les aventures avaient excité la folle admiration de quelques femmes; — *The old man's wish;* ibid., 1693, in-8° : poëme agréable, mis en vers latins par Vincent Bourne; — *Select novels;* ibid., 1694 : d'après Cervantes et Pétrarque; — *Life of Seth Ward, bishop of Salisbury;* ibid., 1697, in-4°; — *Moral and political fables;* ibid., 1698, in-8°.

Ward, *Gresham professors*. — Wood, *Athenæ oxon.*, II.

POPE (*Alexandre*), célèbre poëte anglais, né à Londres, le 22 mai 1688, mort à Twickenham, le 30 mai 1744. Il était de sang noble et appartenait par sa mère à une famille royaliste que la révolution avait ruinée et proscrite. Ses parents étaient catholiques. Son père, enrichi dans le commerce et trouvant après la révolution de 1688 le séjour de Londres peu agréable et peu sûr pour un papiste, se retira à Binfield, dans la forêt de Windsor. Il emportait avec lui environ 20,000 livres st. (500,000 fr.); et comme il était bien décidé à ne pas les confier au gouvernement, il les garda dans sa maison sans en tirer aucun revenu, puisant dans son coffre au fur et mesure de ses besoins, de sorte qu'à sa mort sa fortune se trouva en grande partie dépensée. Pope était d'une constitution très-faible, et ses parents, redoutant pour lui la vie de l'école, le gardèrent auprès d'eux jusqu'à l'âge de huit ans. Ils le confièrent alors à un prêtre catholique, nommé Taverner, qui lui enseigna les éléments du latin et

du grec. L'enfant passa ensuite par deux écoles, où, si on l'en croit, il oublia ce qu'il avait appris sous son premier maître. Vers l'âge de douze ans, son père le rappela à la maison, et lui donna pour professeur un autre prêtre, appelé Deane. De ce nouveau maître Pope n'apprit rien, si non à traduire quelques passages du *De officiis* de Cicéron, ce qui prouve qu'il ne savait encore que fort peu de latin. Heureusement cet enfant, qui avait des maîtres si mal habiles ou qui profitait si mal de leurs leçons, avait beaucoup appris par lui-même. L'amour des livres le saisit vers sept ans, et ne le quitta plus; il apprit seul à écrire en imitant les caractères imprimés. La traduction d'Homère par Ogilby, celle d'Ovide par Sandys furent parmi ses premières lectures, et l'initièrent à la fois à la versification anglaise et à la poésie ancienne. Waller, Spenser et Dryden vinrent ensuite, et en lui montrant quelles œuvres brillantes la langue anglaise avait produites excitèrent son émulation. Plus tard il aimait à raconter que vers douze ans il avait entrepris un poëme épique. « La scène, disait-il, se passait à Rhodes et dans quelques îles voisines, et le poëme commençait sous l'eau, par une description de la cour de Neptune. » Il ne reste rien de cette épopée; mais il existe plusieurs des compositions juvéniles de Pope; ce ne sont guère que des échos de ses lectures. Cowley, Milton, Spenser, Homère, Virgile sont tour à tour ou à la fois l'objet de ses imitations. Tantôt il traduit un chant de Stace et une héroïde d'Ovide, tantôt il met en langage moderne l'anglais suranné de Chaucer. Il n'avait point l'imagination spontanée, quoiqu'il l'eût vive et riche; son esprit avait besoin d'être excité par l'esprit des autres, et ses pensées n'étaient que des combinaisons raffinées et perfectionnées des pensées d'autrui. Les livres étaient pour lui ce qu'est la nature pour d'autres poëtes; il s'en inspirait et ne les copiait pas. Dans quelques années il lut un grand nombre d'auteurs anglais, français, italiens, latins, grecs, recueillant des idées, des figures brillantes, des tournures harmonieuses, dont il devait bientôt orner ses propres compositions. « Je fis cela, dit-il, sans autre dessein que celui de m'amuser, et j'appris les langues en courant après les récits intéressants dans les divers poëtes que je lus, plutôt que je ne lus les livres pour apprendre les langues. J'allais partout où ma fantaisie me conduisait, et j'étais comme un enfant qui cueille des fleurs dans les champs et dans les bois, selon qu'elles se présentent sur son chemin. Je regarde ces cinq ou six années comme les plus heureuses de ma vie. » Ce bonheur lui coûta cher, si l'on en croit ce qu'il raconte lui-même; car il prétend que ses années d'études ruinèrent son tempérament, et le réduisirent à ce misérable état de santé qu'il appelait une longue maladie. Peut-être se trompait-il. Sa constitution était si débile que la vie sédentaire lui convenait mieux sans doute que les bruyants exercices des jeunes gens de son âge. Son biographe Johnson, qui était de haute taille et de forte corpulence, s'est étendu complaisamment sur l'infirmité physique du célèbre poëte, avec le dédain d'un colosse pour un pygmée. Il nous le représente extrêmement petit, un peu bossu par derrière et par devant, ayant d'ailleurs une figure qui n'était pas déplaisante, avec des yeux animés et vifs. « Il était si faible qu'il avait perpétuellement besoin des services d'une femme, si sensible au froid qu'il portait une sorte de pourpoint fourré, et par dessous une chemise de grosse toile chaude avec de fines manchettes. Quand il se levait on le revêtait d'un corset en toile roide, car il était à peine capable de se tenir droit, jusqu'à ce qu'on l'eût lacé, et alors il mettait une camisole de flanelle. Ses jambes étaient si minces qu'il en augmentait le volume au moyen de trois paires de bas que la servante lui mettait et lui ôtait, car il était incapable de s'habiller et de se déshabiller, et il avait besoin qu'on l'aidât à se mettre au lit et à se lever. » Ces tristes détails appartiennent à une époque plus avancée de la vie de Pope; nous les donnons ici, parce qu'ils se rapportent aussi, à peu de chose près, à sa jeunesse; et que son physique débile, difforme, maladif eut sur la direction de son caractère et de son talent une fâcheuse influence, qui se marqua bien plus fortement dans la suite de sa vie, mais qui est sensible même dans la première partie de sa carrière.

Pope débuta par des *Pastorales* (*le Printemps*, *l'Été*, *l'Automne*, *l'Hiver*), qu'il composa à seize ou dix-sept ans et qui parurent lorsqu'il en avait plus de vingt, en 1709, dans les *Mélanges* de Tonson. Ces productions ne sont remarquables que comme des exercices de style et des modèles de versification; du reste elles manquent de vérité et de charme. Pope, quoiqu'il vécût à la campagne et qu'il fût sensible aux beautés de la nature, ne les apercevait qu'à travers ses réminiscences littéraires et ne savait les peindre qu'en empruntant des couleurs à d'autres poëtes. Son églogue sacrée du *Messie*, qui parut dans *le Spectateur* d'Addison, n'est que la quatrième églogue de Virgile adaptée avec une admirable habileté à l'histoire évangélique et combinée avec des passages d'Isaïe. Pope inventait peu, mais nul ne s'entendait mieux à embellir les inventions d'autrui. Vers le temps où il écrivait ses *Pastorales*, il se lia avec le vieux poëte dramatique Wycherley. Ce représentant de l'école licencieuse de la restauration avait écrit beaucoup de mauvais vers, et il les soumettait à la censure de cet enfant, qui était déjà le premier des versificateurs anglais. Pope se donnait la peine de mettre en bon langage et en bonnes rimes les pitoyables rapsodies du vieux poëte; mais il n'essayait point de cacher le mépris qu'elles lui inspiraient. Wycherley trouvait les corrections utiles, mais il ne pouvait trouver agréa-

bles des remarques qui se résumaient presque toujours dans ces mots : « Ces vers sont si mauvais que pour les rendre bons il faudrait les récrire d'un bout à l'autre »; il les subit quelque temps en disant à ses amis que Pope était incapable de « faire un habillement neuf, mais qu'il s'entendait assez bien à retourner de vieux habits »; à la fin il perdit patience, et redemanda ses manuscrits. Pope les lui renvoya en lui conseillant charitablement de mettre ses vers en prose; c'était, disait-il, le meilleur moyen de les faire agréer au public. Le bon goût littéraire et la malice de Pope s'annoncent dans ce petit épisode : le poëte les révéla d'une manière plus brillante dans son *Essai sur la critique*, écrit à vingt et un ans. On s'est étonné qu'un poëte débutât par une œuvre de critique, et qu'une œuvre qui témoigne de tant de maturité vînt d'un jeune homme; mais il faut reconnaître que l'*Essai sur la critique*, comme les *Pastorales*, n'est que l'exercice d'un admirable écolier. Boileau avait prétendu enseigner comment on compose des ouvrages poétiques; Pope voulut montrer comment on apprend à les juger; pour cela il se contenta de mettre en très-bons vers les préceptes qu'il avait recueillis dans les divers auteurs de *Rhétoriques* et de *Poétiques*, Aristote, Horace, Quintilien, Vida, Boileau; l'*Essai sur la critique* est le résultat de ses lectures, et non de ses réflexions; on n'y trouve ni originalité ni profondeur. Des vérités communes bien dites, des remarques générales spirituellement présentées, une diction nette, aiguisée, quelquefois brillante, une versification ferme et harmonieuse, lui assignent une place honorable parmi les poëmes didactiques, au-dessous de l'*Épître aux Pisons* d'Horace, à côté de l'*Art poétique* de Boileau. Les ouvrages qui suivirent l'*Essai*, et qui sont aussi remarquables par leur variété que par leur perfection, placèrent bientôt Pope au-dessus de tous ses contemporains; *La Forêt de Windsor* (1713), œuvre de sa jeunesse, remaniée plus tard, est un poëme descriptif, où la peinture de la nature extérieure se combine assez heureusement avec les sentiments personnels de l'auteur et ses souvenirs historiques; mais quoiqu'elle contienne de beaux passages, elle a été bien surpassée par Thomson et par Cowper. *Le Temple de la Renommée* (*The Temple of Fame*) vaut mieux, mais ce n'est qu'une imitation, une copie rajeunie de Chaucer. Il n'en est pas de même de *La Boucle de cheveux enlevée* (*The rape of the lock*), composition originale, qui dans son genre n'a pas d'égale. Ce spirituel et élégant poëme a pour sujet un petit événement de société. Lord Petre avait coupé une boucle de cheveux de Mrs Arabella Fermor; cet acte de galanterie familière déplut à la dame, et il en résulta une brouille entre les deux familles. Un ami de Pope lui conseilla de composer sur cet incident un badinage qui pût amener une réconciliation. Pope fit mieux qu'un badinage, il écrivit dans une quinzaine de jours (1711) un poëme en deux chants, qu'Addison qualifia de *merum sal*. Tandis qu'on applaudissait cette agréable production, l'auteur songeait à la développer et à la rendre plus intéressante en y introduisant un merveilleux emprunté au roman français du *Comte de Gabalis*. Les sylphes, les gnomes, Ariel, Momentilla, Crispissa, Umbriel, toute cette mythologie des Rose-Croix était bien à sa place dans un poëme comique, et Pope en a fait le plus habile usage. Tout ce que l'on y peut reprendre, c'est que cet appareil ne tient pas essentiellement à la fable du poëme, qui pourrait s'en passer. Pope avait à un haut degré l'imagination de détail; mais il n'avait pas l'imagination créatrice, qui produit un tout vivant. A part ce défaut d'ensemble, *La Boucle enlevée* est un charmant ouvrage, supérieur à *La Secchia Rapita* de Tassoni et au *Lutrin* de Boileau. Une moquerie vive et délicate, de fines et exactes peintures de mœurs, de la fantaisie et de la gaieté, et par-dessus tout une versification légère et harmonieuse, assurent une valeur durable à une œuvre de circonstance.

Après *La Boucle enlevée*, Pope donna, dans un genre tout différent, une preuve de la flexibilité de son talent. Sa touchante *Lettre d'Héloïse à Abélard* a passé longtemps pour son chef-d'œuvre, et a exercé une grande influence sur la poésie du dix huitième siècle. Aujourd'hui même, que le goût a changé, il est difficile de résister au charme de cette versification brillante et mélodieuse, et de ne pas admirer l'art avec lequel le poëte a mêlé les descriptions du monastère et du paysage à l'expression des sentiments d'Héloïse; c'est de lui que date cette manière d'associer la nature et la passion dans une sorte de sympathie mélancolique; c'est à lui que remonte l'usage ou l'abus de la religion dans l'amour. Religiosité vague et sentimentale, rêverie mélancolique, tout ce que l'on admire chez des poëtes du commencement de ce siècle se retrouve dans l'*Épître d'Héloïse;* mais ce sont là des beautés qui ont beaucoup vieilli. On ne reproche point à Pope de les avoir employées, puisqu'elles étaient indispensables pour faire agréer à ses contemporains la passion d'Héloïse; mais on lui reproche d'avoir si peu respecté l'âme dont il prétend rendre l'angoisse et les plaintes, et d'avoir mêlé les accents grossiers d'une passion inférieure à la noble et pure exaltation de ces lettres incomparables que l'abbesse du Paraclet adressait à son « seigneur, à son père, à son époux, à son frère ». Cette sensualité équivoque, cette licence insidieuse, sont d'autant plus choquantes que l'*Épître* dans son ensemble est tendre, pathétique, et animée d'un sentiment vrai, que Pope empruntait aux lettres originales, mais qu'il n'a si bien traduit que parce qu'il l'éprouvait lui-même.

Le poëte, qui n'était pas fait pour l'amour, avait la faiblesse de croire que l'amour était fait pour

lui; c'était une illusion dont les plus rudes déceptions eurent peine à le détromper. On trouve dans sa correspondance beaucoup de lettres adressées à des femmes; ces lettres sont presque toutes du plus mauvais ton, d'une galanterie affectée et d'une licence froide. Celles qu'il a adressées à lady Mary Wortley Montague ne font pas exception; cependant, il est certain que cette dame, célèbre par son esprit, lui inspira un sentiment vif et sincère. On en trouve d'incontestables témoignages dans quelques-uns des plus beaux vers de Pope, entre autres dans le fragment qui se termine par ces lignes touchantes : « Que sont le gai parterre, les allées ombragées, le berceau où l'on s'assied le matin, la colonnade où l'on se promène le soir; que sont-ils, sinon les douces retraites où les esprits blessés livrent au vent qui passe des soupirs que personne n'entend? Ainsi le daim frappé, dans un endroit écarté, se couche pour mourir, la flèche au cœur, et là, étendu, invisible, dans un couvert caché au jour, il saigne goutte à goutte, et exhale sa vie haletante. » On a supposé avec raison que la désolation d'Héloïse était un écho de son propre désespoir, de son attachement malheureux pour la spirituelle lady Mary. Tout son tort fut de ne pas être assez persuadé que c'était en effet un amour sans espoir. Enhardi par des marques d'attachement qui ne s'adressaient qu'à son esprit et à sa réputation, il osa espérer que la beauté de son génie ferait oublier sa difformité physique; mais à ce moment (c'est du moins ce que racontait lady Montague), un éclat de rire de la dame le réveilla de son rêve. Il en voulut mortellement à lady Mary de cette déception, et se vengea par d'indignes attaques, auxquelles la dame répondit sur le même ton. Cette querelle amusa les médisants et augmenta l'amertume naturelle du poète, amertume qui s'était déjà signalée par des satires et qui devint plus âcre avec le temps. Avant de suivre Pope dans cette seconde partie de sa carrière, où il se montra l'imitateur et quelquefois le rival heureux d'Horace, il convient de s'arrêter sur une des œuvres qui lui font le plus d'honneur, sa traduction d'Homère. Ses précédents ouvrages avaient eu beaucoup de succès, mais lui avaient rapporté très-peu d'argent. Vivant à Londres, au milieu d'auteurs faméliques aux gages des libraires, il sentait vivement ce qu'une fortune honnête ajoute d'indépendance et de dignité à la vie. D'un autre côté sa religion lui interdisait tout emploi et toute sinécure, et son caractère libre et fier ne lui permettait pas de compter sur les faveurs de la cour pour augmenter son médiocre patrimoine; il trouva plus digne et plus profitable de s'adresser à la faveur publique. Il proposa aux souscripteurs une traduction de l'*Iliade* en six volumes, in-4°, pour six guinées. La somme était grande, surtout si l'on songe à la valeur de l'argent à cette époque; la souscription n'en fut pas moins bien accueillie, et favorisée par tous les partis, qui se disputaient l'honneur de protéger un si brillant génie. Le libraire Lintot fit au traducteur les conditions les plus libérales. En somme l'*Iliade* anglaise rapporta à Pope 6,500 liv. st. (137,500 fr.); les quatre premiers livres parurent en 1715, les autres suivirent assez rapidement. A peine Pope eut-il terminé cette tâche, qu'il profita de l'enthousiasme du public, et proposa une traduction de l'*Odyssée* pour cinq guinées. Il ne traduisit que les douze premiers livres, et fit achever l'œuvre par Broome et Fenton. Cette spéculation, car on ne saurait lui donner un autre nom, s'acheva en 1725, et fut encore très-lucrative pour Pope. Cette traduction, à ne parler même que de l'*Iliade*, fut donc inspirée par le désir d'acquérir une fortune indépendante beaucoup plus que par le goût littéraire. Pope n'avait pas le choix de l'auteur à traduire, puisque Dryden s'était approprié Virgile; il prit Homère, et l'on assure qu'il s'effraya d'abord des difficultés de l'entreprise; mais bientôt son prodigieux talent de versification lui rendit la tâche si aisée que chaque matin, dans son lit, il expédiait une cinquantaine de vers. Ainsi se poursuivit, avec la facilité d'un travail mécanique, cette œuvre où les fictions d'Homère sont déroulées dans une série monotone de vers bien faits, qui n'ont presque rien gardé du génie de l'original. Pope savait très-peu le grec, et quoiqu'il se soit servi avec beaucoup d'intelligence des traductions latines ou autres qui avaient devancé la sienne, il a manqué assez souvent le sens; ces contre-sens de détail ne sont rien en comparaison du contre-sens général, qui y dénature et travestit la grandeur simple des chants homériques. Cependant telle est la difficulté d'une traduction d'Homère que la version de Pope, si défectueuse comme représentation de l'original, mais si habilement versifiée, n'a pas été surpassée, même par celle de Cowper.

Avec le produit de son *Iliade*, il acheta en 1715, à Twickenham, une maison agréable, qu'il se plut à embellir et où il s'établit avec son père et sa mère. Là, éloigné des tracas de Londres, dans une campagne qu'il aimait, occupé de ses treilles et de son quinconce, de sa grotte et de son jardin, il aurait pu vivre sinon heureux, du moins tranquille, s'il ne s'était pas engagé à plaisir dans toutes sortes de querelles littéraires, et s'il n'avait lancé contre des personnes considérables des traits satiriques qui l'exposèrent à des désagréments et à des désaveux humiliants. Il était très-sensible aux vices et aux défauts d'autrui; il les découvrait avec une sagacité cruelle, et les signalait avec une habileté impitoyable. C'était là une mauvaise disposition, et comme il la trouvait en lui, il la supposait chez les autres. Dans les actes les plus indifférents, il voyait des complots contre lui, et il s'en vengeait à sa manière, par des traits acérés, lancés en cachette, car il avait l'esprit plus courageux que le cœur,

et il ne s'attaquait ouvertement qu'à ceux dont il n'avait rien à craindre. Il donna une preuve de cette disposition maladive dans sa querelle avec Addison. L'auteur du *Spectateur* était le plus grand des écrivains whigs. Pope, par ses traditions de famille, par sa religion appartenait au parti contraire; mais il s'intéressait peu à la politique, et malgré sa liaison amicale avec Swift, le grand pamphlétaire tory, avec Bolingbroke et Atterbury, il resta longtemps en bonnes relations avec Addison et ses amis. Il écrivit même le prologue de la tragédie de *Caton*, dont les whigs firent un manifeste de parti (*voy.* Addison) Cette circonstance, qui aurait dû resserrer l'amitié des deux poëtes, fut une des causes de leur rupture. Un auteur des plus médiocres, John Denis, écrivit des *Remarques sur Caton*. Pope, sous prétexte de défendre son ami, mais en réalité pour satisfaire une rancune personnelle, composa un pamphlet sous forme dialoguée (*Narrative of the frenzy of John Denis*), si acerbe et d'un goût si détestable qu'Addison déclina toute participation à une pareille œuvre. Pope éprouva du dépit de ce désaveu; sa colère s'augmenta lorsqu'il apprit qu'Addison donnait des éloges à la traduction du premier livre de l'*Iliade* par Tickell. Il s'imagina que c'était une concurrence montée contre sa grande entreprise, qu'Addison en était l'instigateur, que c'était lui qui avait écrit la traduction publiée sous le nom de Tickell. Rien ne prouve que ses soupçons eussent le moindre fondement. Addison avait le caractère dominateur; habitué à n'avoir autour de lui que des disciples et des lieutenants, il voyait sans doute avec humeur dans ce jeune homme un rival et plus qu'un rival; mais il était incapable d'une mauvaise action, et n'avait jamais songé à nuire au traducteur de l'*Iliade*. Pope cependant lui attribua une indigne trahison, et pour se venger d'un grief imaginaire il écrivit ce *Caractère d'Atticus*, portrait satirique d'Addison, qui contient juste assez de vrai pour rendre le faux vraisemblable, juste assez d'éloges pour donner plus de force à l'attaque. Pope n'a rien écrit qui fasse plus d'honneur à son talent et plus de tort à son caractère. Il raconte avec une satisfaction visible qu'il envoya ce portait d'Atticus à Addison, et que celui-ci le traita dès lors avec beaucoup d'égards. En agissant ainsi, l'auteur de *Caton*, devenu ministre, fit preuve d'une générosité d'autant plus méritoire que l'offenseur, comme papiste, était à la merci du gouvernement et que ses liaisons avec des tories et des jacobites l'exposaient à de dangereux soupçons. Le triomphe des whigs, qui suivit la mort de la reine Anne, fut un des motifs qui décidèrent Pope à vivre dans la retraite de Twickenham. Ses amis l'y visitaient, et il leur écrivait; c'étaient, après Swift, le plus intime de tous, Garth, Arbuthnot, Gay, lord Bolingbroke, le comte d'Oxford, le comte de Peterborough, tous, si l'on excepte Oxford, gens de beaucoup d'esprit et dont quelques-uns avaient un cœur excellent. La récréation favorite de Pope dans ses heures de loisir était de causer avec des peintres et de peindre lui-même; son principal soin était de soigner sa vieille mère, car il n'y eut jamais fils plus tendre et plus dévoué. On s'explique difficilement comment au milieu de ces affections de famille et de ces jouissances de l'esprit, il put trouver du temps pour d'ignobles querelles littéraires. Ses succès lui avaient créé des envieux et des détracteurs parmi cette foule d'auteurs besoigneux et mercenaires qu'exploitaient des libraires malhonnêtes. Au lieu de les mépriser, Pope résolut de réunir tous ceux qui l'avaient attaqué et ceux qui pouvaient l'attaquer, dans une sorte d'épopée satirique qu'il intitula *La Dunciade* (La Guerre des sots). La Sottise, déesse de la littérature, fille du Chaos et de la Nuit éternelle, souveraine des auteurs affamés, veut se donner un favori pour l'instituer roi des sots. Elle choisit Theobald (un écrivain dont le seul tort était d'avoir publié une édition de Shakspeare meilleure que celle qu'avait donnée Pope). Le nouveau roi célèbre son triomphe en établissant des jeux à la manière antique; on y voit figurer des libraires qui courent après un poëte, des critiques qui se disputent, des écrivains qui se battent. Toutes ces luttes sont racontées avec une verve piquante, et sont pleines d'incidents dignes de Rabelais et de Swift. Malheureusement tout ce talent est employé à accabler de malheureux auteurs dont le seul crime est souvent leur misère, et qui étaient d'ailleurs trop médiocres pour mériter même l'immortalité du ridicule. Il en résulte que malgré l'esprit du poëte la lecture de *La Dunciade* est ennuyeuse et déplaisante. Il est juste cependant de reconnaître que nulle part Pope n'a montré autant d'imagination et de vigueur; les derniers vers (l'Apothéose de la Sottise) sont admirables. Depuis Aristophane la poésie satirique ne s'était pas élevée à cette hauteur.

Un autre ouvrage composé à Twickenham, et beaucoup plus digne de cette paisible retraite, fut son *Essai sur l'homme* (1733-1734). Dans quatre épîtres, adressées à Saint-John, lord Bolingbroke, l'auteur considère l'homme d'une manière générale, dans ses rapports avec l'univers, l'homme en lui-même et comme individu, l'homme par rapport à la société, l'homme par rapport au bonheur. Ce plan est bien conçu et le poëte l'a bien exécuté; ses observations sont fines et exactes, ses préceptes excellents; son style est, comme toujours, brillant, clair, harmonieux; ce qui lui manque, c'est l'imagination créatrice, qui, comme dans Lucrèce, donne la vie aux abstractions; ce qui lui manque aussi c'est la profondeur et la nouveauté des idées. Il avait puisé dans ses conversations avec lord Bolingbroke des principes de métaphysique dont il était loin de savoir les conséquences. L'optimisme tel

qu'il l'expose est une théorie superficielle, qui excitait à bon droit les railleries de Voltaire. S'il avait creusé cette doctrine jusqu'au fond, il aurait atteint le panthéisme de Spinoza; il est probable que Bolingbroke allait jusque là, mais il est certain que Pope, quelles que fussent ses opinions religieuses, restait bien en deçà. Comme beaucoup d'esprits de sa génération, il gardait les formes du christianisme en inclinant vers ce que l'on a nommé la religion naturelle. Sa *Prière universelle*, qui est comme la conclusion lyrique de l'*Essai sur l'homme*, est une paraphrase philosophique du *Pater*. On peut la mettre à côté de l'*Hymne à Jupiter* par Cléanthe. Un professeur de Genève, le calviniste Crousaz, attaqua les doctrines de l'*Essai sur l'homme* comme anti-chrétiennes, et cette polémique aurait causé des embarras au poëte s'il n'eût trouvé un défenseur dans le plus intraitable des théologiens anglicans, Warburton. Celui-ci se porta garant de l'orthodoxie de Pope, et découvrit dans l'*Essai sur l'homme* une foule d'excellents principes religieux auxquels l'auteur n'avait jamais pensé. Pope, un peu étonné d'être aussi chrétien, mais charmé d'avoir trouvé une caution irrécusable, continua ses poésies morales, auxquelles il mêla malheureusement un supplément et une refonte de *La Dunciade* (1742). Dans le poëme remanié, Cibber, le poëte lauréat, a remplacé Théobald comme roi des sots. Cibber ne supporta pas cette injure, et riposta par un violent pamphlet, que Pope affecta de dédaigner, mais qui lui causa, dit-on, une vive émotion. Cette pitoyable guerre troubla les dernières années du poëte. Peut-être ne s'y engagea-t-il que pour faire diversion à ses ennuis. La gloire et la fortune ne lui avaient pas donné le bonheur, et depuis la mort de sa mère, malgré les soins de quelques amis dévoués, il se sentait cruellement isolé. On est touché de le voir s'attacher avec un redoublement d'affection à une amie d'enfance, Martha Blount. Celle-ci ne répondait nullement à la passion du poëte, et sans même daigner déguiser son insensibilité, elle exerçait sur lui une véritable domination. On rapporte qu'un jour, déjà bien affaibli par la maladie, Pope prenait l'air sur sa terrasse, assis entre lord Bolingbroke et lord Marchmont; il aperçut à quelque distance Martha Blount, et pria lord Marchmont de l'inviter à s'approcher. Ce seigneur s'acquitta de la commission; mais miss Blount se contenta de répondre: « Quoi! il n'est pas encore mort! » Malgré cette révoltante indifférence, Pope l'institua sa légataire universelle, et pour lui complaire il inscrivit dans son testament un codicille blessant pour Allen, dont il n'avait eu qu'à se louer.

Sa vie, comme il le disait, n'avait été qu'une longue maladie; et l'on s'étonne qu'il ait vécu jusqu'à cinquante-six ans. Au commencement de mai 1744, tout lui annonçait une fin prochaine; il la vit venir avec un calme courage, et passa ses derniers jours à causer de morale avec ses amis. Il était très-faible, et avait des intervalles de délire, mais il recouvrait bientôt sa lucidité. Un de ses amis lui demanda s'il ne voulait pas mourir comme son père et sa mère, et s'il ne fallait pas appeler un prêtre. « Je ne suppose pas que ce soit essentiel, dit-il; mais ce sera convenable, et je vous remercie de m'y avoir fait penser. » Il expira le 30 mai au soir, « si doucement, dit Spence, que les assistants ne s'en aperçurent pas ».

Pope est un de ces caractères complexes, plein de replis et de détours qu'il est difficile de comprendre et qu'on est tenté de juger sévèrement. Mais de ce que sa vie littéraire renferme beaucoup d'actes condamnables, il serait peu équitable d'en conclure, comme on l'a fait quelquefois, qu'il avait une âme fausse, perfide et méchante; il avait plutôt une âme chagrine et malade dans un corps malade. Sa débilité physique lui rendait nécessaires des soins continuels; il s'était habitué à les recevoir, à les exiger avec cet égoïsme impatient particulier aux personnes infirmes. Il aimait l'argent, parce que l'argent donne l'indépendance; mais il plaçait l'indépendance au-dessus de tout, et il ne sollicita ni n'accepta jamais les faveurs du gouvernement. Sa conduite avec les grands personnages qui le recherchaient fut toujours digne. Il était soupçonneux, et croyait trop facilement à de mauvais sentiments chez les autres; mais avec les personnes dont il était sûr il se montra bienveillant, fidèle et dévoué. Comme poëte il obtint rapidement une immense réputation, qui après s'être maintenue pendant près d'un siècle a beaucoup baissé de nos jours, sans cependant s'éclipser. En analysant ses ouvrages dans le cours de cette notice, nous avons assez insisté sur ses défauts; il est juste de signaler en finissant son principal mérite, qui fut de donner à la versification anglaise une élégance, une clarté, une harmonie continuelles inconnues avant lui. Son pays a eu de plus grands poëtes, il n'a pas eu d'aussi parfait écrivain en vers; Pope prosateur est très-remarquable. De tous ses ouvrages sa correspondance est aujourd'hui celui qui offre la lecture la plus agréable et la plus instructive. Ses lettres, trop travaillées et même un peu apprêtées, sont vives, spirituelles et d'un style excellent; elles nous font vivre dans la société brillante dont il était le favori, et tout en nous laissant apercevoir ses nombreux défauts, elles nous donnent en somme une idée favorable de son caractère.

La première édition authentique des *Œuvres complètes de Pope*, faite d'après ses dernières volontés et contenant ses dernières corrections, fut publiée par Warburton, qui y joignit un long commentaire; Londres, 1751-1760, 9 vol. in-8°. Depuis cette époque il a paru beaucoup d'éditions de Pope; les principales sont celles de William Lisle Bowles: *The Works of Alexan-*

der Pope, in verse and prose; containing the principal notes of dr^s Warburton and Warton, illustrations, and critical and explanatory remarks by Johnson, Wakefield, A. Chalmers and others, to which are added, new first published, some original letters, with additional observations and memoirs of the life of the author; Londres, 1806, 10 vol. in-8°; — de Warton; Londres, 1822, 9 vol. in-8° (nouvelle édition); — de William Roscoe : *The Works of Alexander Pope, with notes and illustrations by himself and others; to which are added a new life of the author, an estimate of his poetical character and writings and occasional remarks;* Londres, 1824, in-8°. Bowles en publiant les *Œuvres de Pope* les accompagna d'une notice et d'observations généralement défavorables; son édition donna lieu à une polémique tardive, mais très-animée, dans laquelle on vit avec étonnement que le plus ardent défenseur du grand poëte classique du dix-huitième siècle était le grand poëte romantique du dix-neuvième, lord Byron. M. Elwyn a annoncé en 1861 une édition complète des œuvres de Pope.

Léo JOUBERT.

Samuel Johnson, *The Lives of the english poets.* — *Biographia britannica.* — Joseph Spence, *Anecdotes, observations and characters of books and men, collected from the conversation of M. Pope, and other eminent persons of his time;* Londres, 1820, in-8°. — *Notices et mémoires* de Warburton, Warton, Bowles, Roscoe, dans leurs éditions. — Lord Byron, *Letter to John Murray on the Rev. W. L. Bowles's strictures on the life and writings of Pope;* Londres, 1821, in-8°. — Bowles, *Letters to Lord Byron.... Letter to M. Campbell...;* Londres, 1822, in-8°. — *A final appeal to the literary public relative to Pope,* Londres, 1825, in-8°. — O. Gilchrist, *Three letters to the R. W. L. Bowles;* Londres, 1820, 1821. — *The quarterly Review,* octobre 1820, octobre 1825. — D'Israeli, *Quarrels of authors.* — Thackeray, *The english humorists.* — Rob. Carruthers, *Life of Alex. Pope;* Londres, 1857, in-8°.

POPELINIÈRE (LA). *Voy.* LA POPELINIÈRE et LE RICHE.

POPHAM (Sir *Home Riggs*), marin anglais, né le 12 octobre 1762, à Gibraltar, mort le 11 septembre 1820, à Cheltenham. Sa famille était originaire d'Irlande, et son père, consul à Tétuan, avait eu de différents lits quarante-quatre enfants. Il sortit de l'université de Cambridge pour entrer comme simple matelot dans la marine royale; et parvint en 1782 au grade de lieutenant. Envoyé une première fois dans l'Inde pour inspecter New Harbour, sur la rivière Hoogly, qu'on représentait comme propre à devenir un arsenal maritime (1788), on l'y retrouve en 1791 commandant un bâtiment marchand, à bord duquel il procéda à la découverte et à la reconnaissance du détroit situé au sud de l'île de Poulo-Pénang; la carte en ayant été gravée et publiée, il reçut à cette occasion les compliments de l'amirauté et de plusieurs capitaines de la Compagnie des Indes. La guerre de la révolution française le fit rappeler sur les vaisseaux de l'État : employé dans l'armée du duc d'York, il prit part à la défense de Nieuport et au siége de Nimègue, et présida en 1794 au rembarquement des troupes anglaises. En 1798 il fit adopter au gouvernement un plan pour l'organisation d'un corps de marine, et il conduisit en second une expédition qui réussit à détruire les écluses et les bassins du canal d'Ostende à Bruges. Après avoir visité plusieurs ports de la Russie du nord, il fut envoyé dans la mer Rouge, et stipula avec le nouveau vice-roi d'Égypte plusieurs concessions en faveur de la Compagnie des Indes, ce qui valut entre autres avantages à l'Angleterre le monopole du café de l'Arabie (1803). En 1806 il concourut à la prise du cap de Bonne-Espérance et de Buénos-Ayres; mais comme le succès en définitive ne justifia point son audace, il fut traduit devant une cour martiale et reçut une sévère réprimande. Toutefois, il ne quitta pas le service actif, fit partie de l'expédition de Flessingue (1809) et surveilla les côtes de l'Espagne. En 1814 il reçut le grade de contre-amiral. Sir H. Popham avait siégé au parlement; il était membre de la Société royale de Londres On a de lui : *Description of Prince of Wales' island* (1805, in-8°) et *Rules and regulations to be observed in H. M. ships* (1805, in-4°).

Un auteur de ce nom, POPHAM (*Edward*), fils d'un membre du parlement, né en 1738, devint recteur de Chilton (Wiltshire), où il mourut, en septembre 1815. Il a laissé : *Selecta poemata* (1774, 3 vol.); *Illustrium virorum elogia sepulchralia* (1778, in-8°); *Remarques sur divers textes de l'Écriture* (1809, in-8°), etc.

Annual biography, 1821. — Gorton, *Biogr. dict.*

POPINCOURT. Ce nom, bien connu dans l'édilité parisienne, est celui d'une ancienne famille parlementaire dont voici les principaux membres :

Jean Ier DE POPINCOURT s'appelait ainsi du fief de Popincourt, situé près de Roye en Picardie. Jean 1^er vint à Paris dans le cours du quatorzième siècle. Chevalier, conseiller du parlement, il devint premier président, le 14 avril 1400, et mourut très-âgé, le 21 mai 1403, d'un excès de galanterie, d'après une chronique particulière du parlement. Il possédait à quelque distance de Barbette, hors des murs de Paris et dans le voisinage de Mesnilmontant, une maison de campagne. Diverses habitations se groupèrent peu à peu dans le voisinage. Ce hameau, qui prit le nom de *Popincourt*, et par abrégé *Pincourt*, fut réuni, sous le règne de Louis XIII, au faubourg Saint-Antoine. Il forme aujourd'hui le quartier Popincourt.

Blanche de POPINCOURT, fille du précédent, née vers 1380, morte le 10 décembre 1422, épousa, vers 1410, en secondes noces, Simon Morhier, gentilhomme chartrain, prévôt de Paris, sous les Anglais, qui joua un rôle historique au quinzième siècle. Elle fut inhumée dans l'église du Mesnil-Aubry. Son monument funéraire subsiste inconnu, mutilé et foulé aux pieds, parmi les dalles qui servent de pavage à cette paroisse

rurale. La tombe de Blanche de Popincourt, indépendamment des souveniers historiques, est l'un des spécimens les plus intéressants de l'art au quinzième siècle.

Jean II de POPINCOURT, frère de Blanche, fut, après sa sœur, seigneur de Liancourt (Oise) et de Sarcelles près le Mesnil-Aubry. Il exerça, comme son père, la magistrature et eut pour fils

Jean III de POPINCOURT, successivement conseiller au parlement en 1455, substitut du procureur général en 1456, président des comptes en 1459, ambassadeur en Angleterre, président du parlement sous Louis XI, et qui mourut le 25 mai 1480.

Claudine DE POPINCOURT, fille unique du précédent, épousa, en 1463, Jean du Plessis, seigneur de Perrigny, et lui porta en dot la terre de Liancourt. La lignée des du Plessis finit elle-même par une fille, *Jeanne-Charlotte*, mariée, en 1659, à François VII, duc de la Rochefoucauld, tige des la Rochefoucauld-Liancourt. A. V—V.

Vallet-Viriville, *Notice sur deux monuments funéraires*, citée à la bibliographie de l'article PLUYETTE.

POPMA (*Ausone*), jurisconsulte et philologue hollandais, né en 1563, à Alst, en Frise, mort en 1613. Après avoir étudié les belles-lettres et le droit à Cologne et à Louvain, il consacra sa vie à des travaux d'érudition. On a de lui : *De usu antiquæ locutionis*; Leyde, 1606, Strasbourg, 1618, in-8°; — *De differentiis verborum;* Marbourg, 1635, 1673, in-8°; Leipzig, 1694, 1741, 1769, in-8° : cet estimable ouvrage fut le premier traité un peu complet sur les synonymes latins; — *De ordine et usu judiciorum;* Arnheim, 1617, in-4°; — des *Commentaires* sur Varron, Caton, Velleius Paterculus, sur les *Épîtres* de Cicéron à Atticus, etc.

Ses trois frères, *Cyprien*, *Sixte* et *Titus* se sont aussi fait connaître par divers travaux sur l'antiquité; le dernier a publié un traité *De operis servorum;* Anvers, 1606, in-8°; reproduit dans le *Thesaurus* de Polenus.

Dan. Richter, *Vita Ausonii a Popma;* Annaberg, 1756, in-4°. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

POPON ou POMPON (*Maclou*), magistrat français, né en 1514, en Bourgogne, mort le 6 mars 1577, à Dijon. Il avait comme avocat une certaine réputation au barreau de Dijon, lorsqu'il fut, en 1544, admis au parlement avec le titre de conseiller. Il cultivait les lettres, jouait passablement du luth et possédait une bibliothèque nombreuse pour le temps. Il comptait Théodore de Bèze parmi ses amis. Plusieurs écrivains ont parlé de lui avec éloges, et son confrère Jacques de Vintimille invita tous les beaux-esprits de la Bourgogne à célébrer son savoir et ses vertus; il forma de leurs vers un recueil, devenu fort rare, et intitulé *Macuti Pomponii Monumentum* (Lyon, 1578, et Paris, 1583, in-8°). Popon a laissé quelques morceaux inédits.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*, II.

POPPE (*Jean-Henri-Maurice* DE), savant écrivain technologique allemand, né le 16 janvier 1776, à Gœttingue, mort en 1852. Fils d'un mécanicien, il devint en 1804 professeur de mathématiques et de physique au gymnase de Francfort, et obtint en 1818 une chaire de technologie à l'université de Tubingue, qu'il occupa jusqu'en 1843, année où il prit sa retraite. Parmi ses soixante et quelques ouvrages, qui ont puissamment contribué à populariser en Allemagne les sciences mathématiques et physiques, ainsi que les nouveaux procédés industriels, nous citerons : *Theoretisches and praktisches Woerterbuch der Uhrmacherkunst* (Dictionnaire théorique et pratique de l'art de l'horlogerie); Leipzig, 1799-1800, 1810, 2 vol.; — *Geschichte der Uhrmacherkunst* (Histoire de l'horlogerie); ibid., 1800, in-8°; — *Encyclopædie des gesammten Maschinenwesens* (Encyclopédie pour tout ce qui concerne les machines); ibid., 1800-1827, 8 vol. in-8°; — *Geschichte der Technologie seit der Wiederherstellung der Wissenschaften* (Histoire de la technologie depuis la renaissance); Gœttingue, 1707-1811, 3 vol. in-8°; — *Technologisches Lexikon;* Stuttgard, 1816-1820, 5 vol. in-8°; — *Die Branntweinbrennerei und Essigfabricazion* (La distillerie et la fabrication du vinaigre); Tubingue, 1826, 1834, in-8°; — *Die Bierbrauerei* (L'Art de la brasserie); ibid., 1826, 1834, in-8°; — *Neueste Handwerks und Fabrikschule* (L'école de l'artisan et du fabricant, d'après les découvertes les plus récentes); ibid., 1827-1836, 9 vol. in-8°; — *Geschichte der Erfindungen in den Künsten und Wissenschaften von den ältesten Zeiten bis zu den neuesten* (Histoire des découvertes dans les arts et les sciences depuis les temps les plus anciens jusqu'aux plus modernes); Dresde, 1828-1829, 4 vol. in-8°; — *Geschichte der Mathematik* (Histoire des mathématiques); Tubingue, 1828, in-8°; — *Die praktische Mechanik* (Mécanique pratique); Zurich, 1843, in-8°; — *Geschichte aller Erfindungen* (Histoire de toutes les inventions); Stuttgard, 1837, in-8°; — *Technologisches Universal-Handbuch* (Manuel universel de technologie); ibid., 1837-1840, 3 vol. in-8°; — *Der Papparbeiter* (L'Ouvrier en cartonnage); Ulm, 1840, in-8°; — *Neuer Wunderschauplatz der Künste und interessantesten Erscheinungen im Gebiete der Magie, Alchimie, Physik nach den bekannstesten Forschern seit Paracelsus* (Nouveau spectacle merveilleux des arts et des phénomènes les plus intéressants dans le domaine de la magie, de l'alchimie, de la physique, d'après les recherches des savants les plus connus depuis Paracelse); Stuttgard, 1839, 6 vol. in-12; — *Ausführliche Volksgewerbslehre* (Enseignement détaillé de l'industrie pour le peuple); ibid., 1842; 7e édit, 1855.

Conversations-Lexikon.

POPPÉE (*Sabina Poppæa*), impératrice romaine, morte en 66 av. J.-C. Elle était fille de T. Ollius, qui lié avec Séjan fut entraîné dans sa chute

et prit le nom de son aïeul maternel, Poppæus Sabinus, illustré par un consulat et un triomphe. « Rien ne lui manquait, dit Tacite, si ce n'est une âme honnête. Sa mère, qui surpassait en beauté toutes les femmes de son temps, lui avait transmis tout ensemble ses traits et l'éclat de son nom. Ses richesses suffisaient à son rang : son langage était poli, son esprit agréable. Cachant sous les dehors de la modestie des mœurs dissolues, elle paraissait rarement en public, et toujours à demi voilée. Prodigue de sa renommée, elle ne distingua jamais un amant d'un époux. » Elle épousa d'abord un chevalier romain, Rufus Crispinus, et en eut un fils. Othon, qui fut depuis empereur, était alors le plus brillant des favoris de Néron : séduite par sa jeunesse, son faste et son crédit, elle se livra à lui. Un mariage cimenta bientôt cet adultère. Othon, soit pour flatter sa propre vanité, soit pour exciter le désir de Néron, ne cessait de vanter devant lui les charmes de Poppée. Admise au palais, elle feignit d'être éprise de la beauté de l'empereur. Celui-ci, de son côté, conçut pour elle une passion qu'elle sut enflammer par des caresses et des refus habilement calculés. Le mari importun fut bientôt exclu de la cour, et envoyé en Lusitanie pour la gouverner. Poppée consentit alors à devenir la concubine de Néron, mais c'était dans l'espoir de régner un jour à la place d'Octavie. Les motifs qui rendaient cette princesse insupportable à son époux, le sang de Claude et l'attachement du peuple romain, l'empêchaient de la répudier. Agrippine, en outre, redoutant sans doute une influence rivale, l'avait prise sous sa sauvegarde. Poppée, pour lui enlever cet appui, aigrit les ressentiments de Néron contre son ambitieuse mère, et c'est en partie à son instigation qu'il se défit d'elle par un meurtre. Encouragé par les éloges qu'on accorda à son parricide, Néron se sépara d'Octavie sous prétexte de stérilité, et après avoir inutilement calomnié sa vertu, la relégua en Campanie. Les murmures du peuple l'obligèrent à l'en rappeler. Poppée, dont la haine était envenimée par la crainte, ne vit plus de salut pour elle que dans la mort de sa rivale. Impliquée dans un prétendu complot avec Anicetus, assassin d'Agrippine, Octavie fut exilée dans l'île de Pandataria, et y fut bientôt égorgée. Sa tête fut mise sous les yeux de Poppée (62). Le triomphe de Poppée ne devait pas être de longue durée. L'année suivante elle accoucha d'une fille, à Antium. Néron, au comble de la joie, donna le titre d'Auguste à la mère et à la fille, et célébra des fêtes et des jeux en leur honneur. Mais l'enfant mourut au bout de quatre mois. Poppée périt elle-même trois ans après, victime de la brutalité de son époux, qui lui donna un coup de pied pendant une seconde grossesse (66). Néron se montra inconsolable d'une perte dont il était l'auteur. Non content de faire embaumer son corps et de le déposer dans le tombeau des Jules, il prononça lui-même son éloge funèbre, décréta son apothéose, et les dames romaines lui élevèrent un temple. Le peuple, qui abhorrait la barbarie et l'impudicité de Poppée, se réjouit de sa mort; les Juifs la regrettèrent sans doute, parce qu'elle avait protégé leur culte. G. R—T.

Tacite, *Ann.*, XIII-XVI. — Suétone, *Néron*, 35; *Othon*, 3. — Plutarque, *Galba*, 19. — Dion Cassius, LXI-LXIII. — Pline, *H. nat.*, XI, XII, XXVIII, XXXIII, XXXVII. — Josèphe, *Antiquités*, XX, 8, § 11.

POPPI (*Il*). *Voy.* MORANDINI.

* **POPPO** (*Ernest-Frédéric*), philologue allemand, né le 13 août 1794, à Guber, dans la Basse-Lusace. Après avoir étudié la philologie sous G. Hermann et Bœckh, il devint professeur au gymnase de sa ville natale et ensuite au lycée Frédéric à Francfort. On a de lui : *Observationes criticæ in Thucydidem;* Leipzig, 1816; — *De usu particulæ ἂν*; ibid., 1816; — *Bemerkungen über die verschiedenen Lehrarten* (Remarques sur les diverses méthodes d'enseignement); Francfort, 1819; — *Bemerkungen über die Rhythmen und die Dialecte der griechischen Tragiker* (Remarques sur les rhythmes et le dialecte des tragiques grecs); 1821; — *Sur l'île de Chio*, 1822; — *Sur le siége de Syracuse*, 1837; — *De latinitate falso aut merito suspecta;* 1840-1850, 2 parties. Le principal ouvrage de Poppo est son excellente édition de Thucydide, remarquable par la pureté du texte et l'exactitude des commentaires; elle a paru à Stuttgard, 1821-1840, 11 vol. suivis du *Supplementum Betantii lexici Thucydidei*, 1845-1847, 2 parties.

Conversations-Lexikon.

POQUELIN. *Voy.* MOLIÈRE.

POQUET (*Pierre*), jurisconsulte français, né vers le milieu du quatorzième siècle, à Arbois, mort en 1408, à Paris. Après s'être distingué au barreau du parlement de Paris, il entra, en 1369, dans l'ordre des Célestins, dont il fut élu cinq fois provincial. Estimé pour son savoir et sa piété, il fut le confesseur du vénérable Pierre de Luxembourg. Il a écrit, selon Dunod (*Hist. de l'Église de Besançon*), des *Consilia juridica*, qui n'ont jamais été imprimés; parmi ses autres ouvrages, nous citerons son *Rationarium de vita Christi*, dont on conserve deux manuscrits à la Bibliothèque impériale de Paris.

Le P. Becquet, *Gallicæ Cœlestinorum congregationis elogia*, p. 95.

PORBUS ou **POURBUS** (*Pieter*), peintre et ingénieur hollandais, né à Goudà, entre 1500 et 1513, mort en 1583 ou 1584, à Bruges, où il était venu s'établir. Il a peint des tableaux d'histoire et des portraits estimés. On voit un tableau de lui dans la grande église de sa ville natale, un au musée du Louvre, daté de 1566, et un portrait de femme au musée de Rotterdam.

PORBUS (*Franz*), dit *le vieux*, fils du précédent, né en 1540, à Bruges, où il est mort, entre 1580 et 1584. Élève de son père et de Franz Floris, dont il épousa la nièce, il peignit tous les

genres avec un égal succès. Supérieur à son père, il fut de beaucoup dépassé par son fils. L'Académie de Saint-Luc d'Anvers le reçut au nombre de ses membres, en 1569.

PORBUS (*Franz*) *le jeune*, fils et élève du précédent, né à Anvers, en 1570, mort à Paris, en 1622. Porbus le jeune voyagea beaucoup avant de venir se fixer définitivement à Paris, et fut reçu à l'Académie de Saint-Luc d'Anvers comme franc-maître, en 1591. Il peignit l'histoire, mais excella surtout dans le portrait. Le musée du Louvre possède plusieurs toiles de lui : Une *Cène* datée de 1618, *Saint François d'Assise recevant les stigmates* (1620), le portrait du garde des sceaux de Louis XIII, *Guillaume du Vair*, celui de *Marie de Médicis*, et deux portraits en pied de *Henri IV*. L'une de ces dernières toiles, justement célèbres, porte la date de 1610. On voyait dans la grande salle de l'hôtel de ville de Paris deux tableaux de Porbus qui ont disparu dans la révolution.

F. Villot, *Notices.* — Mariette, *Abecedario.* — W. Burger, *Musées de Hollande.* — Félibien, *Entretiens sur la Vie des Peintres.* — Descamps, *Hist. des peintres flamands.*

PORCACCHI (*Tommaso*), savant littérateur italien, né vers 1530, à Castiglione Aretino (Toscane), mort en 1585, à Venise. Afin de satisfaire son goût pour l'étude, il visita les principales villes de l'Italie, résida quelque temps à Florence et à Bologne, et s'établit en 1559 à Venise, où il eut le comte de Savorgnano parmi ses plus zélés protecteurs. Ses écrits sont fort nombreux ; nous citerons : *I Paralleli ed esempli simili ;* Venise, 1566, in-8° ; — *Il primo volume delle cagioni delle guerre antiche ;* ibid., 1566, in-4° ; la suite n'a point paru ; — *La Nobiltà della città di Como descritta ;* ibid., 1569, in-4° ; — *L'Isole più famose del mondo ;* ibid., 1572, in-fol. ; 2e édit., augmentée, 1576, in-fol. ; cet ouvrage, assez recherché pour la connaissance des îles, est orné de plans gravés par Girolamo Porro ; — *Funerali antichi di diversi popoli e nazioni ;* ibid., 1574, in-4° : le même artiste en a dessiné les figures ; — *Historia dell' origine e successione della famiglia Malaspina ;* Vérone, 1585, in-4°. Porcacchi s'était lié à Venise d'une étroite amitié avec l'imprimeur Gabriel Giolito ; il lui suggéra l'idée de publier une double collection des historiens de l'antiquité (*Collana greca* et *Collana latina*), en surveilla l'impression, et s'employa même à en mettre plusieurs en langue italienne, Quinte-Curce et Pomponius Mela par exemple. En outre il fit paraître, comme éditeur, en les enrichissant de préfaces, de notes et d'additions : *Istoria di Milano* de Bern. Corio (1565, in-4°) ; *Lettere di XIII uomini illustri raccolte* (1565, 1571, 1582, in-8°) ; *Raccolta di prediche di diversi illustri predicatori* (1565, in-8°) ; *Orlando furioso* d'Arioste (1566, in-4°) ; *L'Arcadia* de Sannazar (1567, in-4°) ; *Lettere amorose* de Parabosco (1568, in-4°) ; *Opere* de Delminio (1568, in-8°) ; *Antichità di Roma*, de B. Gamucci (1569, in 8°) ; *Istoria d'Italia* de Fr. Guicciardini (1574, in-4°) ; *Facetie, motti e burle* de L. Domenichi (1581, in-8°) ; *Gli Asolani* de Bembo (1584, in-12) ; *La Fabrica* de Fr Alunno (1584), etc. Enfin on trouve quelques pièces de cet infatigable érudit dans les *Deliciæ poet. ital.*, t, I. P.

Ghilini, *Theatro d'huomini letter.*, I, 217. — Niceron, *Mémoires*, XXXIV.

PORCARI (*Étienne*), conspirateur italien, pendu le 7 janvier 1453, à Rome. L'admiration profonde qu'il éprouva dès sa jeunesse pour les héros de la Grèce et de l'ancienne Rome lui inspira le dessein de soustraire sa patrie à la domination des souverains pontifes et d'assurer son indépendance en rétablissant la république. Nicolas V essaya de le gagner en le nommant podestat d'Anagni. De retour à Rome, Porcari profita du tumulte qu'occasionnèrent les jeux de la place Navone pour appeler le peuple aux armes. Cette sédition fut promptement apaisée, et Porcari fut exilé à Bologne. Se voyant dans l'impossibilité d'agir par lui-même, il développa son plan à son neveu Sciarra, et le chargea de rassembler trois cents soldats et quatre cents exilés qui se tenaient cachés dans les maisons que possédait à Rome la famille Porcari. Le 5 janvier 1453 tous les conjurés se réunirent pour un grand repas chez la sœur de Porcari. Celui-ci s'étant échappé de Bologne paraît au milieu d'eux vêtu d'une robe de pourpre brochée d'or ; son projet était d'arrêter le lendemain le pape et les cardinaux pendant qu'ils officieraient à Saint-Pierre, et de se rendre maître à la faveur de tels otages du château Saint-Ange et des portes de la ville. Mais un traître avait déjà dénoncé toute la conspiration au grand juge ; les conjurés furent tous arrêtés à l'exception de Sciarra, qui s'ouvrit un passage l'épée à la main. Porcari fut pendu le surlendemain au château Saint-Ange après un semblant d'instruction ; neuf autres de ses complices le furent également au Capitole. S. R—D.

J. Manetti, *Vita Nicolai V.* — Giorgi, *Vita Nicolai V.* — Raynald, *Annales ecclesiastici*, XXVIII.

PORCELLIO (*Pietro*), littérateur italien, vivait dans le milieu du quinzième siècle. On a prétendu qu'il avait gardé les pourceaux dans sa jeunesse, et l'on a tiré de là l'origine de son nom. D'après l'épitaphe qu'il s'est composée lui-même, on voit qu'il appartenait à la famille des Pandoni et que Naples était sa patrie. Sous le pontificat d'Eugène IV, il fut jeté en prison, puis banni de Rome pour avoir pris part au soulèvement du peuple en 1434. Il était secrétaire d'Alfonse, roi de Naples, lorsque ce prince l'envoya en 1452 dans l'armée des Vénitiens avec mission d'écrire une relation exacte de la guerre que leur chef, Jacopo Piccinino, soutenait contre le duc de Milan. Ce célèbre condottiere le logeait avec lui et l'admettait tous les jours à sa table. Porcellio fut encore attaché à Frédéric, duc

d'Urbin, et à Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, qui le dépêcha même en ambassade auprès du duc François Sforza. Il reçut aussi le titre de poëte lauréat. Tous ces honneurs ne le tirèrent pas de la pauvreté, dans laquelle il était né. S'il faut en croire Volterrano, il mourut à Rome, dans un âge assez avancé. On a de lui : *Commentaria comitis Jacobi Piccinini*, insérés dans le t. XXII des *Script. rer. ital.* de Muratori; quelques poésies d'un style simple et naturel dans un recueil impr. en 1539 (*Trium poetarum opuscula;* Paris, in-8°), et plusieurs morceaux inédits. P.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI, 2e part. 59-62, 227.

* **PORCHAT** (*Jean-Jacques*), littérateur suisse, né le 20 mai 1800, à Crète, près de Genève. Après avoir enseigné à l'académie de Lausanne le droit romain et depuis 1832 la littérature latine; il résigna sa chaire à la suite de la révolution qui eut lieu dans le canton de Vaud en 1845, et fit depuis un séjour prolongé à Paris. On a de lui un recueil de fables et plusieurs poésies : *La Mission de Jeanne d'Arc*, drame en cinq journées, en vers; Paris, 1844, in-18; — *Winkelried*, drame en cinq actes; — *Trois mois sous la neige, journal d'un jeune habitant du Jura*; Paris, 1849, in-18 : cet ouvrage, destiné aux écoles primaires, a été couronné par l'Académie française, qui s'est plu à reconnaître la pureté et l'élégance de style qui distingue des écrits de M. Porchat; — plusieurs livres pour la jeunesse. Il a traduit en vers les *Poésies* de Tibulle, 1830; il a aussi traduit l'*Histoire de France* de Ranke; le roman de *Charlotte Ackermann*, d'Otto Muller, et les *Œuvres complètes* de Gœthe; Paris, 1859 et suiv.

Documents particuliers.

PORCHER DE LISSONAY (*Gilles-Charles*), comte DE RICHEBOURG, pair de France, né en 1753, à La Châtre, mort le 10 avril 1824, à Paris. Avant la révolution, bien qu'il exerçât la médecine, il fut subdélégué, puis procureur du roi dans sa province; par suite des élections populaires, il devint maire de sa ville natale et député suppléant à l'Assemblée législative. En 1792 il prit place parmi les membres de la Convention, et vota, dans le procès de Louis XVI, pour la détention et le bannissement à la paix. Travailleur infatigable, il fit, au nom du comité de législation, de fréquents rapports, et travailla dans les départements du centre où il fut envoyé pour ramener l'ordre et la justice. C'est sur son rapport que le 12 prairial an III (juin 1795), fut proposée l'abolition du tribunal révolutionnaire, qui, malgré la victoire des thermidoriens, n'avait cessé de fonctionner jusqu'alors. La double élection des départements de l'Indre et du Cher le porta au Conseil des Anciens, et il s'y montra attaché aux institutions républicaines. Il en sortit en 1798, devint membre de la commission administrative des hôpitaux de Paris, et eut avec les médecins de l'hôtel-Dieu des démêlés qui causèrent un certain bruit. Il venait d'être révoqué (avril 1799), lorsque les électeurs de l'Indre le firent rentrer au Conseil des Anciens. Son adhésion au coup d'État de brumaire lui valut une place de sénateur. 24 décembre 1799, la croix de commandant de la Légion d'honneur (25 prairial an XII), et le titre de comte (1808), qu'il ajouta au nom de Richebourg. En 1814 il signa l'acte de déchéance de Napoléon, et passa dans la nouvelle chambre des pairs, où il vota constamment avec le parti constitutionnel. Dans le procès du maréchal Ney, il s'était prononcé pour la peine de la déportation.

Son fils, *Jean-Baptiste*, né le 17 décembre 1784, suivit la carrière des armes, et fut aide de camp de Massena. Il succéda à son père dans la pairie.

Moniteur univ., 4 août 1824. — Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

PORCHÈRES. *Voy.* ARBAUD.

PORCHERON (*David-Placide*), érudit français, né en 1652, à Châteauroux, où son père était avocat fiscal, mort en 1694, à Paris. A vingt ans il prononça ses vœux dans la congrégation des bénédictins de Saint-Maur. Dès lors il se voua à de laborieuses recherches sur l'histoire et la géographie, et devint familier avec tout ce qui s'y rattache. Sa première publication consiste en une édition corrigée et annotée d'un manuscrit de l'anonyme de Ravenne Ce travail, qui a éclairci ce que le barbare géographe du moyen âge avait d'obscur, devait être suivi d'un autre, analogue, sur la *Table de Peutinger*, mais que la mort a empêché son auteur d'achever et qui ne fut pas publié. Le titre du précédent ouvrage est : *Anonymi Ravennatis De geographia lib. V* (Paris, 1688, in-8°). Porcheron fit paraître en 1690 *Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur*, suivi de la traduction des *Instructions de l'empereur Basile le Macédonien pour son fils Léon le Philosophe*. On a prétendu que les *Maximes* étaient l'œuvre d'un jeune homme qui les lui aurait données à corriger. Il a travaillé avec dom Ruinart aux notes des *Acta primorum martyrum*. Il fut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés de Paris, et fut employé au travail du catalogue des manuscrits de la bibliothèque du roi. Il laissa en manuscrit l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Lucien au diocèse de Beauvais*. H. B—R.

Moréri. *Dict. hist.* — *Mercure de France*, 1694. — Lelong, *Bibl. hist.* — Le Cerf, *Bibl. des benédict. de Saint-Maur.* — François, *Bibl. générale de l'ordre de Saint-Benoît.* — D'Alphonse, *Statistique de l'Indre.*

PORCQ (*Jean* LE), oratorien français, né en 1636, près de Boulogne sur-Mer, mort à Saumur, le 5 avril 1722. Professeur de théologie à l'école fondée à Saumur par les Oratoriens, et où il enseigna pendant cinquante années, il se montra l'un des plus acharnés adversaires des doctrines de Jansénius, et publia, pour les combattre, *Les sentiments de saint Augustin sur la grâce*

(Lyon, 1682, 1700, in-4°). Bien que dans son ouvrage, qui lui suscita beaucoup d'ennemis au sein même de sa congrégation, il ne se soit livré à aucune personnalité, ses adversaires parlèrent de son œuvre avec le plus profond mépris. Toutefois, l'abbé Goujet rend justice à la piété de cet oratorien, qui chercha toujours à éviter tout ce qui sentait l'esprit de secte.

Du Pin, *Bibl. des aut. eccl. du dix-huitième siècle*, II, 385. — *Journal des Savants*, 1700.

PORDENONE (*Il*). *Voy.* LICINIO.

PORÉE (*Charles*), savant jésuite français, né le 14 septembre 1675, dans la paroisse de Vendes, près Caen, mort à Paris, le 11 janvier 1741. Il était fils de Thomas Porée et de Madeleine Richer, de la paroisse de la Ferté-Macé. Il fit ses études au collége du Mont, à Caen, entra à dix-sept ans dans la Compagnie de Jésus, le 8 septembre 1692, et fut envoyé à Rennes en 1695 pour y commencer son cours de régence. Ses maîtres, habiles à démêler, chez lui comme chez tous leurs élèves, les aptitudes les plus prononcées, décidèrent qu'il enseignerait la rhétorique au collége de Louis le Grand. Il y entra en effet en 1708, et y eut pour collègue le père Legay. Il se sentait lui-même une vocation très-décidée pour le professorat; il s'y consacra tout entier, et il exerça par son éloquence touchante et persuasive une grande influence sur les nombreux élèves qui l'eurent pour maître. Il leur fit aimer les lettres et la vertu. Il rendait ses leçons attrayantes en introduisant dans sa classe des exercices littéraires, plaidoyers et représentations théâtrales déjà établis dans les colléges des jésuites dès l'année 1655. C'est lui-même qui formait ses acteurs, cherchant à donner aux jeunes gens de famille appelés à remplir dans le monde des fonctions élevées, cette grâce de manières, cette élégance de maintien, qu'il croyait nécessaire de leur faire contracter dès le collége. Ces exercices charmaient la société appelée à y assister. On ne peut attendre de ces drames composés pour des écoliers des effets bien pathétiques, malgré les louables efforts faits par Charles Porée pour les rendre intéressants. Ils sont bien écrits; c'est là leur mérite principal. Quant aux personnages empruntés à l'histoire sainte et à l'histoire profane, on peut affirmer, sans faire tort à l'auteur, qu'il est difficile d'y voir autre chose que des Français revêtus d'un costume étranger. Plusieurs scènes véritablement touchantes ont été commentées par M. Saint-Marc-Girardin, avec le goût fin et délicat qui distingue le spirituel critique. Ses comédies écrites en latin, comme ses drames, attestent un grand esprit d'observation. Une franche gaieté les anime, et l'auteur sait peindre avec bonheur quelques-uns des ridicules et des vices qui caractérisent plus spécialement son époque, l'amour de l'argent et des plaisirs. Le moraliste est d'ailleurs toujours à la hauteur du poète comique. Ses *Discours*, ses *Panégyriques*, ses *Oraisons funèbres*, sont d'un homme disert plutôt que d'un orateur éloquent, et sont empreints d'ailleurs de cette exagération et de cette partialité dont les ouvrages du même genre composés par ses confrères de la Compagnie de Jésus ne sont pas exempts. Quels qu'aient été les sentiments de Voltaire, le plus célèbre des élèves du père Porée, à l'égard de la Compagnie elle-même, on est heureux de ne trouver dans ses ouvrages que des témoignages d'affection et de respect pour son professeur de rhétorique, et cette constance dans sa manière de s'exprimer à son égard fait autant d'honneur au maître qu'au disciple. Les travaux littéraires et les fatigues de l'enseignement remplirent la carrière du père Charles Porée. Vers la fin de l'année 1740, sentant ses forces faiblir, il avait demandé à ses chefs un successeur. Il voulait quitter Paris pour se livrer tout entier aux exercices de la piété. Une fièvre violente l'avait forcé, disent les *Mémoires de Trévoux*, de quitter sa classe pendant un jour. Il lutta contre la maladie, et trois jours avant sa mort il avait repris, au grand étonnement de tous, ses pénibles fonctions et célébré la messe. Le 10 janvier 1741 on lui administra les sacrements, et le lendemain 11 il avait cessé de vivre. Il était âgé de soixante-cinq ans. Voici la liste des ouvrages du père Porée : *Éloges*, *Oraisons funèbres* et *Discours latins*; Paris, 1735, 2 vol. in-12, et 1747, 3 vol. in-12; — *Tragédies latines*, au nombre de six : *Brutus*, *Hermenigilde*, *Maurice*, *Sennachérib*, *Sephebus*, *Agapitus*; Paris, 1745, in-12; — *Fabulæ dramaticæ*; Paris, 1749, 1761, in-12. C. H.

PORÉE (*Charles-Gabriel*), frère du précédent, écrivain français, né en mai 1685, à Caen, où il est mort, le 17 juin 1770. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, après avoir été, à l'âge de vingt-cinq ans, victime d'un accident qui l'avait arraché à une existence assez dissipée. Il fut attaché, en 1712, par la protection de son frère, à l'archevêque de Cambrai Fénelon, en qualité de bibliothécaire. Il subit avec un grand succès, après avoir pris les ordres, ses épreuves pour le baccalauréat et la licence en droit civil et en droit canon, devant l'université de Caen, fut nommé, le 11 juin 1718, par l'archevêque de Bourges, à la cure de Noyant et plus tard, le 21 juin 1723, à la cure de Louvigny, près de Caen. Il y renonça en 1741, pour se retirer à Caen. En 1729 il avait eu un canonicat à Bayeux. Gabriel Porée, qui eut le bonheur de vivre deux ans auprès de Fénelon, conserva toujours une profonde vénération pour ce grand homme, dont il avait adopté les larges principes de tolérance et de conciliation. Ses ouvrages, moins connus généralement que ceux de son frère, ne sont pas moins dignes d'attention; ce sont : *Histoire de don Ranuccio d'Alétès*, *histoire véritable*; Venise (Rouen), 1736, 1738, 2 vol. in-12, avec figures. Cet ouvrage a été publié en 1810, sous le titre de *Raphael d'Aguilar, ou les Moines portugais, histoire véritable*

du dix-huitième siècle, par M. de Rougement, auquel Barbier reproche avec raison d'avoir mis son nom en omettant celui de l'auteur. L'ouvrage de l'abbé Porée est une critique mordante et spirituelle des mœurs du clergé au dix-huitième siècle. Quelques exemplaires de la 3e édit. (Venise, 1758) étaient accompagnés d'une clé des noms propres : — *Lettres sur la sépulture dans les églises;* Paris, 1743, in-12; Caen, 1745, 1749, in-12. Celui des ouvrages de Gabriel Porée qui fit le plus de bruit a pour titre : *Examen de la prétendue possession des filles de la paroisse de Landes, diocèse de Bayeux, ou Réfutation du mémoire par lequel on s'efforce de l'établir;* Antioche (Rouen), 1737, in-4°, avec cette date 6 septembre 1735. Cet ouvrage fut suivi d'un autre, auquel avait coopéré du Douet, célèbre médecin de Caen : *Le Pour et le contre de la possession des filles de Landes;* Antioche (Rouen), 1738, in-8°. Ces publications se firent à propos du bruit répandu en 1732 dans la Normandie, d'une prétendue possession qui avait eu lieu à Landes dans la famille de M. de Leaupartie. C'était peu de temps après les miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris. Le sieur Heurtin, curé de Landes, après avoir égaré, par des lectures extravagantes et des pratiques d'une dévotion mal entendue, l'imagination de quelques jeunes demoiselles, expliqua les accidents ordinaires en pareil cas par la présence du diable. Un examen sérieux découvrit la mauvaise foi ou la folie du curé de Landes, qui avait publié en 1739 un *Mémoire justificatif de sa conduite.* Il reçut ordre de la cour de se rendre à l'abbaye de Belle-Estoile, ordre de Prémontré, et les demoiselles de Leaupartie entrèrent dans différentes communautés, à Caen et à Bayeux.

Les excentricités d'un habitant de Caen, l'abbé de Saint-Martin, homme très-honnête et ayant rendu de très-grands services à la ville, mais qui s'était rendu malheureusement ridicule par quelques traits d'originalité dignes d'un des personnages de Molière, furent, pour l'abbé Gabriel Porée, l'occasion de la publication d'un autre ouvrage, ayant pour titre : *La Mandarinade, ou Histoire du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin, abbé de Mitkou, docteur en théologie et protonotaire du saint-siége apostolique*, etc.; La Haye, 1735-1739, 3 part. in-12, portrait par Thomassin. La 1re partie a été imprimée en 1769 (Caen, in-12). On trouve des documents fort utiles à consulter sur l'histoire de la ville de Caen, dans l'*Avertissement*, les *Quatre discours préliminaires* et la *Conclusion* de ce piquant ouvrage. Membre actif et laborieux de l'Académie de Caen, qui l'avait admis dans son sein en 1730, il publia, afin de contribuer avec ses collègues à entretenir et à répandre le goût des lettres dans la province, une Revue ayant pour titre *Nouvelles littéraires.* Ce recueil, qui parut pendant quatre ans (de 1740 à 1744), contient un grand nombre de dissertations philosophiques, économiques et littéraires. C. Hippeau.

Éloge de Ch. Porée, dans les *Mémoires de Trévoux*, mars 1741. — *Le Théâtre européen*, Paris, 1835 (notice par M. Saint-Marc Girardin). — *Les Poëtes Normands*, publiés par Baratte (*Notice sur Ch. Porée*, avec portrait, par G. Mancel); Caen, 1845, in-8°. — Ch. Alleaume, *Notice sur les deux frères Porée*, dans les *Mémoires de l'Académie de Caen* (1855), avec un *Rapport sur le concours* par M. Hippeau et une *Note biographique sur Gabriel Porée* par M. Julien Travers.

PORLIER (Don *Juan-Diaz*), marquis de Matarosa, surnommé *el Marquesito*, général espagnol, né aux Canaries, en 1775, fusillé à La Corogne, le 3 octobre 1815. Il était neveu de l'ancien ministre Porlier, marquis de Baxamare. Il entra de bonne heure au service, se distingua comme volontaire au combat de Trafalgar et lors de l'invasion des Français en 1808, il se plaça à la tête d'une troupe de guerillas. Sous le surnom d'*el Marquesito* (le petit Marquis), il ne tarda pas à acquérir une grande réputation de courage et d'activité. La junte royaliste le nomma colonel, puis maréchal de camp. Il épousa alors une riche héritière, qui lui apporta en dot le marquisat de Matarosa. Après la restauration de Ferdinand VII, Porlier, comme la plupart des chefs *guerilleros*, se prononça pour les cortès et le gouvernement constitutionnel. En septembre 1815, il prit les armes contre les ultrà-royalistes et s'empara des ports importants de La Corogne et du Ferrol. Il marcha ensuite sur Santiago; mais La Corogne se révolta derrière lui et sa petite armée, harcelée de toutes parts par les paysans, fanatisés par les moines, fut bientôt dissipée; lui-même fut pris avec plusieurs de ses officiers, condamné à mort et fusillé.

Llorente, *Mém. pour servir à l'hist. de la révolution d'Espagne.* — Paquis et Dochez, *Hist. de l'Espagne*, II.

PORPHYRE, célèbre philosophe néoplatonicien, né en 233 après J.-C., à Batanea, colonie phénicienne de Syrie, mort à Rome, en 304. Son véritable nom était *Melek* ou *Malchus*, dont Πορφύριος, *Purpuratus*, n'est que la traduction grecque. Il eut d'abord pour maîtres Origène et Longin; il s'appropria si bien la langue grecque, qu'il ne tarda pas à briller au premier rang parmi les savants d'Alexandrie. A trente ans il vint à Rome, attiré sans doute par la réputation de Plotin, dont il devint le disciple et l'ami. Il nous apprend lui-même qu'il fut chargé par Plotin de mettre la dernière main à ses ouvrages, et il s'en acquitta de manière à mériter les éloges du maître. « Un jour qu'à la fête de Platon je lisais, rapporte-t-il, un poëme sur *le Mariage mystique*, quelqu'un dit que j'étais fou, parce qu'il y avait dans ce poëme trop d'exaltation. Plotin prit la parole, et me dit d'une façon à être entendu de tous les assistants : Tu viens de nous montrer que tu es en même temps poëte, philosophe et hiérophante (1). » Dans cette même réunion, Porphyre réfuta, à la grande satisfaction de Plo-

(1) Porphyre, *Vie de Plotin.*

tin (1), une apologie que le rhéteur Diophante venait de faire des discours d'Alcibiade dans le *Banquet* de Platon. Enfin, c'est à Porphyre que Plotin confia l'examen des écrits qu'Eubulus, philosophe platonicien, lui avait envoyés d'Athènes. Le genre d'études auquel il se livrait lui inspira un profond dégoût de la vie : des idées de suicide s'emparèrent même de son esprit. Sur le conseil de Plotin, il quitta Rome; un voyage en Sicile et quelques entretiens avec un certain philosophe Probus le guérirent bientôt de sa mélancolie. Pendant son séjour en Sicile, Porphyre composa plusieurs écrits, parmi lesquels se trouvaient dix-sept livres contre les chrétiens et un petit traité *Sur les cinq voix ou voyelles* (Περὶ τῶν πέντε φωνῶν), adressé à Chrysorius, et souvent imprimé en tête de l'*Organon* d'Aristote. Il retourna ensuite à Rome, et y ouvrit des conférences philosophiques qui obtinrent un grand succès auprès du peuple et du sénat (2). Il raconte lui-même qu'à l'âge de soixante-huit ans il eut, comme Plotin, « la vision du Dieu qui n'a pas de forme », et il mourut trois ans après.

Porphyre est moins le continuateur que le commentateur de la philosophie de Plotin. La plupart de ses écrits ne nous sont pas parvenus. Outre la *Vie de Plotin*, il nous reste de lui : *Principes concernant les intelligibles* (Ἀφορμαὶ πρὸς τὰ νοητά); c'est un excellent résumé des *Ennéades* de Plotin : la doctrine néoplatonicienne y a été parfaitement mise en lumière. L'auteur commence par diviser les vertus en quatre classes : 1° les *vertus civiles* (ἀρεταὶ τοῦ πολιτικοῦ), qui font que l'homme est modéré dans ses passions et suit dans ses actions la logique du devoir; 2° les *vertus purificatives* (καθαρτικαὶ ἀρεταί), qui affranchissent l'âme du mal qu'elle reçoit de son union avec le corps; 3° les *vertus contemplatives*, qui portent l'âme à s'identifier avec l'intelligence suprême (ἀρεταὶ τῆς ψυχῆς νοερῶς ἐνεργούσης); 4° les *vertus exemplaires* (ἀρεταὶ παραδειγματικαί), qui élèvent l'homme en restreignant l'action de la partie irraisonnable de son être. « Nous devons, ajoute Porphyre, nous appliquer surtout à la seconde classe de vertus, en poussant aussi loin que possible la purification, qui consiste à se connaître soi-même et à vivre dans la conviction qu'on a une âme liée à un composé matériel. Il importe de lui ôter tout ce qui tend à la soumettre à la puissance de la matière et aux entraînements du corps. » Porphyre revient sur cette idée dans sa *Lettre à Marcella*, où il s'exprime ainsi : « Le meilleur culte que tu puisses rendre à Dieu, c'est de former ton âme à sa ressemblance; car seule la vertu élève l'âme vers la patrie d'où elle est venue. Ce ne sont pas les discours du sage qui ont du prix auprès de Dieu : ce sont ses œuvres. C'est l'homme lui-même qui se rend, par ses propres actions, agréable à Dieu (1). » Cependant, ajouterons-nous, cette pondération inégale de l'esprit et de la matière, dont l'ascétisme s'empare, ne doit pas faire oublier que le corps et l'âme sont du même créateur : c'est à nous à établir entre ces deux forces contraires le véritable équilibre. C'est le fonctionnement de l'âme et du corps ou, pour ainsi parler, le ménage que font ensemble l'esprit immortel et nos instincts dans le même domicile transitoire (corps), qui forme la partie vraiment originale du platonisme et du néoplatonisme. Quant à l'existence de l'âme avant son incarnation et après la mort, le champ est ouvert aux hypothèses. Porphyre, avec tous les néoplatoniciens, distingue la mort du corps d'avec la mort de l'âme, qui consiste à revivre dans le corps d'un animal; mais il n'y a jamais fusion absolue des deux éléments constitutifs. « Le corps vivant est, dit-il, une harmonie inséparable de l'instrument qui la produit, tandis que l'âme est comme l'artiste qui en tire des sons : ceux-ci n'appartiennent point à la nature de l'artiste. L'âme est le musicien et le corps l'instrument : voilà le véritable rapport qui existe entre ces deux entités parfaitement distinctes. Ce qui caractérise l'âme, c'est d'être *incorporelle*, c'est-à-dire non coërcible et non tangible.... L'incorporel ne demeure point dans le corps comme une bête dans une ménagerie; car il ne peut être ni renfermé ni comprimé. Partout où il se trouve, l'incorporel se fait sentir par une certaine tendance (διαθέσει ποιᾷ), à pénétrer le ciel comme la terre : ce n'est que par ses effets qu'il manifeste sa présence. Il envoie en tous sens, comme d'un centre insaisissable, des rayons de sa puissance : c'est par cette ineffable extension de lui-même qu'il descend dans le corps et qu'il s'y enferme; rien ne l'y attache si ce n'est lui-même : ce n'est point le corps qui délie l'incorporel par suite d'une lésion ou de sa corruption; c'est l'incorporel qui se délie lui-même. Son essence est l'ubiquité (τὸ εἶναι παντα-χοῦ). » — Un point de doctrine assez obscur, et sur lequel tous les néoplatoniciens ne paraissaient pas être bien d'accord, c'est celle de la distinction de l'âme (ψυχή) et de l'esprit (πνεῦμα). Porphyre et Plotin donnent à entendre, en termes non équivoques, que l'âme est la puissance qui maintient la forme du corps : ce serait ce qu'un célèbre physiologiste de nos jours avait proposé d'appeler *force morphoplastique*, après avoir démontré, ce que d'autres avaient déjà entrevu, savoir que la matière qui compose un être vivant se renouvelle sans cesse, tandis que la forme spécifique reste. Quant à l'*esprit* « descendu des

(1) Plotin l'interrompit plusieurs fois pour l'applaudir par ce vers de l'Iliade (VIII, 282) :

Βάλλ' οὕτως, αἴκεν τι φόως Δαναοῖσι γένηαι

(Frappe ainsi, et tu deviendras la lumière des Grecs).

(2) Eunape, *Vie de Porphyre*.

(1) Πορφυρίου φιλοσόφου πρὸς Μαρκέλλαν, etc. *Invenit interpretatione notisque declaravit Angelus Majus*; Milan, 1816, in-8°. Cette lettre avait été découverte par A. Maï dans la bibliothèque Ambrosienne de Milan.

sphères célestes », il reste uni à l'âme après la mort : l'âme lui forme une sorte de corps non tangible ; elle le suit comme son ombre, avec cette différence que l'esprit et l'âme peuvent rester unis à distance. Cette distinction paraît déjà avoir été faite par Homère, que Plotin (1) et Porphyre citent à l'appui de leur théorie, reprise de nos jours. En effet, l'Odyssée nous représente Hercule à la fois dans les enfers et au ciel : ce qui résidait dans le Hadès, c'était la *force herculéenne* (βιὴ Ἡρακληείη), une *image* (εἴδωλον) ; quant à *lui-même* (αὐτὸς), c'est-à-dire l'esprit ou le vrai personnage se réjouissait à la table des dieux immortels (2). Tous les êtres créés tendent à revenir à l'Être suprême, d'où ils sont sortis : c'est là ce que Porphyre nomme le *Retour vers le Premier* (ἡ πρὸς τὸ πρῶτον ἀναγωγή) (3). Mais tout en inclinant vers Dieu, ils peuvent incliner aussi vers la matière, qui les pervertit ; de là leur chute. En se tournant vers les choses de la terre, l'esprit s'écarte de son origine, c'est « un fugitif qui déserte sa patrie divine ». — Si l'homme voulait sérieusement s'étudier lui-même, il arriverait à connaître que les facultés intellectuelles sont plus nettes en se séparant du corps, tandis que les facultés sensibles ne peuvent point ainsi subsister isolément. L'éternité compose, continue l'auteur, l'essence même de l'intelligence. Les distinctions du passé, du présent et du futur, qui constituent le temps, ne sont que des marques du mouvement de l'essence spirituelle.

Le texte grec des *Principes concernant les intelligibles*, traduits en latin par Marsile Ficin, fut publié pour la première fois par P. Victorius ; Florence, 1548 ; Holstenius en donna une édition beaucoup plus complète (Rome, 1630). Ce traité a été reproduit par Creuzer en tête de son édition des *Ennéades* de Plotin (Bibliothèque gréco-latine de A. F. Didot, 1855).

Du *Traité des facultés de l'âme* de Porphyre il ne nous reste que des fragments, conservés par Stobée (4). La sensibilité (τὸ αἰσθητικὸν μέρος) y est distinguée de l'intelligence (νοῦς), parce que l'une « perçoit la forme sensible des êtres », tandis que l'autre « perçoit leur essence ». — Dans son *Traité de la sensation*, cité par Nemesius (*De natura hominis*, c. VII), Porphyre disait « que la vision n'est produite ni par un cône (de lumière), ni par une image, ni par toute autre chose ; mais que l'âme, mise en rapport avec les objets visibles, reconnaît ces objets, parce qu'elle les contient tous ». Les mêmes idées sont plus longuement développées dans son ouvrage *De abstinentia ab esu animalium*, *libri IV* (édité par F. de Rœhr ; Utrecht, 1767, in-8°), conçu dans le sens des Pythagoriciens. D'accord avec ceux-ci, Porphyre admet la possibilité d'une action magique ou nécromantique sur les âmes des morts errant encore autour de leur corps abandonné, et il regarde *notre séjour ici-bas dans la maison* (corps) *que nous occupons comme un enchantement* : γοήτευμα τῆς ἐνταῦθ' ἡμῶν διατριβῆς καὶ τοῦ εἴκου ἐν ᾧ διάγομεν (1). Afin de nous procurer la véritable paix de l'âme, il nous conseille de nous dépouiller, comme de mauvais vêtements, de tous les désirs qui nous portent vers la possession de biens matériels ; « c'est nus et sans tunique que nous devons entrer dans la lice des jeux olympiques de l'âme » (γυμνοὶ δὲ καὶ ἀχίτωνες ἐπὶ τὸ στάδιον ἀναβαίνωμεν τὰ τῆς ψυχῆς Ὀλύμπια ἀγωνισόμενοι) (2). Pour donner plus de poids à son enseignement sur l'abstinence des viandes, l'auteur admet que « lorsque l'âme d'un animal est séparée de son corps par la violence, elle ne s'en éloigne pas et se tient auprès de lui ; » et il ajoute « qu'il en est de même des âmes des hommes qu'une mort violente a fait périr : elles restent près de leur corps. » Partant de là il s'élève, comme Plotin, contre le suicide. Porphyre non-seulement admet une âme dans les animaux, mais il leur accorde un certain degré d'intelligence et de raison, se fondant 1° sur ce qu'ils ont un langage parfaitement approprié à la satisfaction de leurs besoins et de leurs instincts ; 2° sur leur organisation anatomique et physiologique conforme au type humain ; 3° sur la communauté des instincts de défense, d'égoïsme, de conservation de l'individu et de propagation de l'espèce. Les animaux sont donc, pour ainsi dire, nos véritables compagnons planétaires : manger de la viande d'animaux c'est, aux yeux de Porphyre, une sorte d'anthropophagie. Le chapitre sur le culte des Dieux est extrêmement curieux. En voici le résumé. Les sacrifices que nous offrons aux dieux ont le triple but de les révérer, de leur demander ce qui nous est salutaire et de les prier de nous préserver du mal. Ils diffèrent selon le genre des divinités auxquelles ils s'adressent. L'Être suprême, celui qui gouverne tout, doit être adoré dans le silence, par la pureté des sentiments et l'élévation des pensées : toute autre offrande, soit prière, soit victime, lui est impure ; car on n'honore pas avec ce qui est matière l'Être immatériel par excellence. Les dieux seront adorés

(1) 1re *Enn*, liv. I.
(2) Chant XI, 600 :

τὸν δὲ μέτ' εἰσενόησα βιὴν Ἡρακληείην,
εἴδωλον, αὐτὸς δὲ μετ' ἀθανάτοισι θεοῖσι
τέρπεται ἐν θαλίῃς...

Nous nous sommes arrêté sur cette doctrine de l'âme formant l'enveloppe ou pour ainsi dire le *corps* de l'esprit, parce que Tennemann (*Geschichte der Philosophie*, t. VI, p. 218) et ceux qui l'ont suivi prétendent qu'elle ne fut établie que postérieurement à Porphyre. Il est vrai que cet historien de la philosophie n'avait pu se procurer intégralement, comme il l'avoue lui-même (ibid., p. 209, en note), les Ἀφορμαὶ de Porphyre.

(3) Suivant saint Augustin (*De Civit. Dei*, lib. X), Porphyre avait composé un traité spécial *Sur le Retour de l'âme à Dieu*

(4) *Eclogæ physicæ*, I, 52, p. 827, édit. Heeren.

(1) *De Abstinentia*, I, 28.
(2) Ibid., I, 31.

en paroles et par la contemplation de leurs œuvres. Les démons seuls et les divinités malfaisantes sont révérés par des sacrifices sanglants. Il est aussi absurde de demander aux mauvais démons le bien que d'implorer les bons pour en obtenir le mal. Les bons démons émanent de l'âme universelle : ce sont des âmes particulières, ayant pour corps une substance éthérée; elles le dominent par la raison, et gouvernent les régions sublunaires; leur gouvernement, qui comprend le règne animal, les fruits, la pluie, les vents, etc., est toujours utile et sage. Quant aux mauvais démons, voici le portrait qu'en fait Porphyre : Aussi intangibles et insaisissables que les bons, ils peuvent revêtir des formes variées et se manifester diversement. Ils sont également doués d'un corps éthéré; mais ils ne savent point, comme les bons, le dominer : s'abandonnant à la colère et à la violence de leurs passions, ils se tiennent le plus près de la terre, attirés par leurs pareils. Pleins de méchanceté, ils sont d'autant plus redoutables qu'ils n'obéissent à aucun commandement : méditant toujours le mal, ils agissent tantôt ouvertement, tantôt d'une manière latente : ce sont eux qui engendrent la peste, la disette, les tremblements de terre, la sécheresse, etc.; auteurs de la sorcellerie et des empoisonnements, ils allument dans le cœur de l'homme la soif de l'or, du plaisir, de l'ambition, d'où naissent tant de dissensions sanglantes. Mais, ce qui met le comble à leur malice, c'est qu'ils possèdent l'art de faire croire à l'homme que les maux qui l'affligent viennent de l'auteur de tous les biens. Le mensonge est leur élément; car ils veulent être adorés comme les dieux. Cependant nous pourrions facilement nous garantir de leurs ruses, si nous savions reconnaître et suivre les avertissements que les bons démons ne manquent point de nous donner, soit en rêve, soit par inspiration; et quand ils ne parviennent pas à empêcher le mal, ils s'appliquent à en arrêter le développement ou les conséquences. Le corps éthéré des mauvais démons vit des émanations des victimes immolées. Aussi les hommes impurs et passionnés doivent-ils se mettre à l'abri de l'influence des esprits malfaisants par des sacrifices d'animaux et s'y préparer par le jeûne et l'abstinence de viandes. Ces prescriptions sont rigoureusement suivies par les magiciens; mais elles ne les garantissent pas de tout danger. On voit que Porphyre était bien plus, quoi qu'en disent Tennemann et d'autres historiens de la philosophie, avancé dans la démonologie que Plotin (*voy.* ce nom), et tout prouve qu'il était de bonne foi, malgré quelques contradictions apparentes contenues dans son *Épître à Anebon l'Égyptien* (Πρὸς Ἀνεβῶ τὸν Αἰγύπτιον). Porphyre y soumet au prophète égyptien Anebon une série de questions sur lesquelles il désire avoir des éclaircissements. Ainsi il lui demande comment on peut distinguer la présence d'un dieu de celle d'un ange ou archange, d'un démon ou d'une âme, puisqu'on raconte la même chose de toutes leurs manifestations. Il doute que les esprits supérieurs se rendent à des appels faits dans un intérêt purement humain : « Les êtres, dit-il, qui s'abaissent ainsi à des choses vaines pour le service des hommes ne sont certainement pas des dieux. » Il critique aussi l'usage de faire des invocations ou de prononcer des paroles magiques. « Que peuvent, demande-t-il, les mots, souvent dépourvus de sens, qu'on emploie dans les formules de conjuration? » En suivant cette voie, on s'écarte selon lui du bonheur et de la vérité. Il termine l'exposé de ses doutes en conjecturant que les Égyptiens, si adonnés à la magie, pourraient bien être dans l'erreur sur la véritable essence divine et sur le moyen d'y atteindre; et il soupçonne que ce sont de mauvais génies, sinon des illusions, qui les portent aux abus de la théurgie. Ce fut à cette Épître, conservée par Eusèbe (*Prép. évangel.*), conçue sous forme dubitative plutôt que dogmatique, que répondit l'auteur du livre sur les *Mystères des Égyptiens*, attribué à Jamblique, disciple de Porphyre (1).

Il ne nous reste que de faibles fragments de l'*Antre des Nymphes dans l'Odyssée* (Περὶ τοῦ ἐν Ὀδυσσείᾳ τῶν Νυμφῶν ἄντρου), petit traité qui faisait probablement partie d'un plus grand ouvrage de Porphyre, connu sous le titre de *Questions Homériques* (Ὁμηρικὰ ζητήματα), adressées à Anatolius. L'*Antre des Nymphes* était le symbole de l'âme unie à la matière. « Les âmes, dit-il, éprises d'amour pour les corps, attirent une vapeur humide qui se condense comme un nuage. Quand cette vapeur ou *esprit* qui entoure les âmes s'est suffisamment condensé, celles-ci deviennent visibles. Ces âmes impures, souillées par l'esprit ou la vapeur humide qui les entoure, peuvent apparaître aux hommes sous forme de spectres (2). » Le petit traité *Du Styx* paraît avoir été un chapitre du même ouvrage. Stobée (*Eclogæ physicæ*, I, 52, p. 1053, édit. Heeren) en cite le passage suivant : « Le *trivium* des enfers correspond aux trois parties de l'âme, la *raison*, l'*instinct irascible* et l'*instinct concupiscible*, parties dont chacune contient le principe d'une vie future qui soit en harmonie avec elle. Les hommes dont la vie est dominée par l'instinct concupiscible passeront dans des corps d'ânes, etc. (3). »

Eusèbe (*Préparat. évangélique*, XI, 28; XV, 10 et suiv.) cite un long fragment de Porphyre, extrait d'un *Traité sur l'âme*, dirigé contre Boéthus, philosophe stoïcien, que mentionne Diogène Laerce. On y trouve des pensées très-remarquables sur l'homme considéré

(1) Porphyrii, *Epistola de diis, dæmonibus*, etc., *ad Anebonem*, publiée par Th. Gale, dans son édition de Jamblique; Oxford, 1678, in-fol.

(2) Bouillet, *Plotin*, t. I, p. LXVI, note 1; p. CVIII, note 3, et p. 542, note 5.

(3) Comp. ibid., t. I, p. LVII, note 4.

comme genre, qui dure indéfiniment, et sur l'homme individu, qui se renouvelle sans cesse. L'auteur, pour démontrer l'immortalité, fait voir clairement que l'âme est de toutes les choses celle qui a le plus de ressemblance avec Dieu : ses inventions et ses créations dans les sciences, les lettres et les arts, témoignent de son origine céleste, divine. Dans cette sphère élevée l'âme se montre vraiment immortelle ; c'est en s'abaissant jusqu'à la vie des brutes, en s'attachant exclusivement aux choses périssables, terrestres, que l'homme donne à croire que tout est fini avec la décomposition du corps, et que son âme meurt avec lui (1). — Le petit traité de Porphyre sur le précepte *Connais-toi toi-même*, dont Stobée (*Florilegium*, XXI) a conservé un fragment, contient aussi une distinction bien nette entre l'homme extérieur et l'homme intérieur (2).

D'après Eunape, Porphyre avait écrit un ouvrage intitulé : *Histoire des philosophes*, comprenant, en quatre livres, 1° la vie de Pythagore, que nous possédons, sauf le commencement et la fin; 2° la vie d'un philosophe (qui n'est indiqué par aucun auteur); 3° la vie de Socrate (citée par saint Cyrille); 4° la vie de Platon (également citée par saint Cyrille). Sa théorie des trois hypostases (dans la *Vie de Platon*) rappelle la doctrine de la Trinité chrétienne. « Le Dieu suprême est le bien; au second rang est le Démiurge et au troisième l'Ame du monde. » Dans la *Vie de Pythagore*, il montre ce grand philosophe occupé à conduire ses disciples, par l'étude préparatoire des mathématiques, à la contemplation des êtres véritables : « détachant l'âme des choses matérielles qui ne restent pas deux instants de suite dans le même état, il l'amenait méthodiquement à vouloir acquérir les connaissances qui forment sa nourriture (3). » A la suite de la Lettre à Marcella, A. Maï a publié un fragment de Porphyre, extrait de la *Philosophie tirée des oracles*. Ce fragment contient une belle prière ou invocation à Dieu; mais il est en contradiction avec ce que Porphyre dit ailleurs de la meilleure manière de prier, qui consiste à « offrir à Dieu notre propre élévation (ἡ ἀυτῶν ἀναγωγὴ), comme une sainte hostie, et à l'aimer en lui devenant semblables (συναφθέντες καὶ ὁμοιωθέντες) (4). — Ses écrits de polémique dirigés contre les chrétiens sont presque entièrement perdus. A juger du petit nombre de fragments conservés par quelques Pères de l'Église, Porphyre regardait la Bible comme l'œuvre de l'homme, à cause des contradictions nombreuses qui s'y trouvent et qui ne sauraient venir de source divine. Dans un passage de son Περὶ τῆς ἐκ λογίων φιλοσοφίας, conservé par Eusèbe (5), il accusait les chrétiens d'avoir altéré l'enseignement du Christ que Plotin regardait seulement comme un sage éminent. Les titres de beaucoup d'autres écrits, dont il ne reste pas même de fragments, sont simplement mentionnés par Suidas, Boëce, Macrobe, Eusèbe, Stobée, etc.

Une édition de tout ce qui nous reste des œuvres de Porphyre reste encore à faire. Des commentaires de Porphyre sur les Catégories d'Aristote, ainsi que des fragments d'un commentaire sur le traité Περὶ φυσικῆς ἀκροάσεως se trouvent dans plusieurs éditions d'Aristote. Des fragments d'un traité Περὶ προσφδιάς ont paru dans Villoison, *Anecdota Græca*, vol. II, p. 103-118. La partie des scholies de Porphyre sur l'Iliade, partie conservée à la Bibliothèque de Leyde, parmi les manuscrits d'Is. Vossius, a été publiée par Valkenaër en appendice au Virgile d'Ursius; une autre partie, conservée à la Bibliothèque du Vatican, a été reproduite par Villoison (*Anec. Gr.*, vol. II, p. 266) et dans l'édition de son *Iliade*. G. Wolf a donné *Porphyrii de philosophia ex oraculis haurienda librorum reliquiæ;* Berlin, 1856, in-8°. Enfin, M. A. Nauck a publié récemment dans la collection Teubnérienne le texte grec de la *Vie de Pythagore*, du *Traité de l'Abstinence* et de la *Lettre à Marcelle* (Leipzig, 1860, in-18).

F. HOEFER.

Eunape, *Vie de Porphyre*. — Porphyre, *Vie de Plotin*. — Stobée. — Saint Cyrille. — Fabricius, *Bibl. græca*, vol. V, p. 725. — Holstenius, *De Vita et scriptis Porphyrii*. — Tenemann, *Geschichte der Philosophie*, t. V. — Ritter, *Hist. de la Philosophie*, t. IV.

PORPHYRIUS (*Publilius - Optatianus*), poëte latin, vivait sous Constantin le Grand. Né probablement en Afrique, il fut, on ne sait par quel motif, condamné à l'exil; il fut rappelé en 328 par l'empereur Constantin, en l'honneur duquel il avait deux ans auparavant composé un panégyrique en vers. Il fut en 329 et en 333 appelé à l'office de préfet de Rome. On a de lui : *Panegyricum Constantini*, dans les *Poemata veterum*, publiés par Pithou; Paris, 1590, in-12; Genève, 1596, in-8°; — Trois Idylles : *Ara Pythia*, *Syrinx*, *Organon*, dans le t. II des *Poetæ minores* de Wernsdorf; ces morceaux, où l'on ne trouve pas la moindre inspiration poétique, sont cependant curieux, parce qu'ils nous font connaître le degré de décadence auquel était parvenu la littérature latine; — cinq *Epigrammes*, dans l'*Anthologie latine*.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

PORPORA (*Nicolas*), compositeur italien et célèbre maître de chant, né à Naples, en 1687, mort en 1767, à Naples. Son aptitude pour la musique se révéla de bonne heure. Admis au conservatoire de Santo-Onofrio, il fit ses études musicales sous la direction de Scarlatti, dont il devint le disciple favori, et se fit bientôt connaître avantageusement par des messes, des psaumes et des motets qu'il composa pour plusieurs églises et couvents de Naples. Après avoir

(1) Bouillet, *Plotin*, t. II, p. 619 et suiv.
(2) Ibid., p. 615; et t. I, p. LV, note et p. LXXXVI, note 1.
(3) La *Vie de Pythagore* a été éditée par Klessling.
(4) Bouillet, *Plotin*, t. III, p. 624.
(5) Eusèbe, *Præp. evang.*, III, 6.

rempli les fonctions de maître au conservatoire de Santo-Onofrio, il passa en la même qualité à celui des Poveri di Giesù-Cristo, et fonda vers le même temps la célèbre école de chant où se formèrent les plus grands chanteurs du dix-huitième siècle. Porpora jouissait alors d'une grande renommée comme professeur et comme compositeur. On ignore quels furent ses premiers opéras, mais il est à présumer qu'il s'était déjà acquis une célébrité dans le genre dramatique avant qu'on eût songé, à Vienne, à faire choix de son *Ariana e Teseo*, qui fut représenté avec beaucoup de succès dans cette ville, en 1717. En 1724, Porpora se rendit pour la première fois à Vienne avec son élève Farinelli, et fut admis à la cour de l'empereur Charles VI, où il exécuta quelques-unes de ses compositions; mais elles furent peu goûtées par ce prince, qui avait en aversion les ornements du chant italien, que l'artiste prodiguait dans ses œuvres. De retour à Naples, en 1725, il alla faire représenter à Rome son *Germanico*, et partit à la fin de la même année pour Venise, où il dirigea le conservatoire de l'*Ospedaletto*, et non pas celui des Incurables, comme le dit Burney. En 1728, après un séjour de deux ans et demi à Venise, où il composa plusieurs opéras et écrivit quelques-unes de ses plus belles cantates et de ses meilleurs morceaux de musique d'église, Porpora quitta cette ville pour se rendre à l'invitation qui lui avait été faite d'aller à Dresde enseigner le chant à la princesse électorale de Saxe Marie-Joséphine. En passant à Vienne il s'y arrêta quelque temps dans l'espoir de faire revenir Charles VI de ses préventions contre lui, et obtint la faveur d'écrire un oratorio pour la chapelle impériale. Cette fois, Porpora s'était abstenu de tout ornement, et la simplicité de son style plut tellement à l'empereur que celui-ci envoya au compositeur une récompense digne de son œuvre. On ignore le titre de cet oratorio.

Dès son arrivée à Dresde, Porpora fit entendre à la cour plusieurs de ses ouvrages qui furent accueillis avec enthousiasme, et bientôt il jouit d'une faveur sans bornes auprès de la princesse électorale, à laquelle il donnait des leçons non-seulement de clavecin et de chant, mais aussi de composition. Il fut nommé directeur de la musique de la chapelle royale et de celle du théâtre de Dresde. En 1729, Porpora demanda et obtint un congé pour aller à Londres diriger l'Opéra italien établi en opposition avec le théâtre dirigé par Hændel (*voy.* ce nom). Cette rivalité ayant amené des pertes considérables pour les deux entreprises, Porpora pensa qu'il pourrait soutenir avantageusement la lutte en appelant à son secours un chanteur tel que Farinelli. Il revint donc à Dresde pour y prendre des arrangements, et l'année suivante il retourna à Londres, où Farinelli et Senesino, réunis à quelques autres virtuoses, ne tardèrent point à attirer la foule. Hændel n'avait aucun chanteur à leur opposer. Porpora n'ayant plus alors à redouter la concurrence de son antagoniste, sollicita et obtint la résiliation de son engagement avec la cour de Saxe, et se fixa pendant plusieurs années en Angleterre. Ses cantates, dont il publia un livre à cette époque, avaient beaucoup de succès. Ses opéras sérieux, quoique remplis de mélodie, mais auxquels on reprochait de manquer de chaleur et de nouveauté, étaient moins goûtés des Anglais, habitués à la musique énergique et pleine d'invention de Hændel. Répandu dans la plus haute société, sa grande renommée comme maître de chant eût suffi pour lui faire faire fortune à Londres en donnant des leçons, si le désir de revoir l'Italie ne l'eût ramené dans ce pays. En 1738 on le retrouve à Venise, où il donne successivement plusieurs opéras. Reprit-il alors les fonctions de directeur de quelque école? C'est ce qu'on ignore; on sait seulement qu'il était dans cette ville en 1745, puisqu'il y composa un *Stabat Mater* dont le manuscrit est daté de la même année. Porpora donnait dans ce temps-là des leçons de chant à la maîtresse d'un gentilhomme vénitien. Celui-ci fut nommé ambassadeur à Vienne. La jeune femme, qui devait le suivre et qui était folle de musique, ne voulut pas se séparer de son vieux maître; elle obtint qu'il serait du voyage, et bientôt après Porpora revit pour la troisième fois la capitale de l'Autriche. Il paraît qu'il séjourna plusieurs années dans cette ville, car ce fut en 1754, comme on sait, que Haydn (*voy.* ce nom) eut l'occasion de l'y rencontrer et de recevoir ses conseils. De retour en Italie, il fit représenter à Naples, en 1760, son *Trionfo di Camillo*, le dernier et le plus faible de ses opéras. Parvenu à un âge très-avancé, Porpora n'avait d'autres ressources que ses leçons, et souvent encore ses infirmités l'empêchaient de les donner. Sur la fin de sa vie, il tomba dans une misère extrême. Son caractère, naturellement gai, s'était aigri par le malheur, et rien ne saurait laver la mémoire de Farinelli et de Caffarelli, ses élèves, qui tous deux nageaient dans l'opulence, d'avoir abandonné leur maître dans sa vieillesse. Ce célèbre musicien mourut à l'âge de quatre-vingts ans.

Porpora a traité tous les genres, et y a fait preuve d'une grande habileté dans l'art d'écrire. Dans ses œuvres de musique religieuse, il suivit les tendances de son époque, en cherchant la fusion de l'ancienne tonalité avec la moderne. La cantate semblait parfaitement convenir à la nature de son talent; il s'y éleva à un haut degré de perfection. Il réussit moins bien au théâtre; sa musique dramatique manquait de vigueur. Ce n'était d'ailleurs ni par l'abondance ni par la nouveauté des idées qu'il s'était jamais distingué. Mais ce fut surtout dans le professorat qu'il manifesta une rare intelligence. Nul ne connaissait mieux que lui l'art de cultiver, de développer la voix, et d'amener le chanteur à la plus haute perfection de style. Parmi les vir-

tuoses qui se formèrent à ses leçons figurent, outre Farinelli et Caffarelli, que nous avons déjà nommés, la Mingotti, Salimbini, Hubert, surnommé *il Porporino*, du nom de son maître, la Gabrielli, la Molteni et plusieurs autres.

Voici la liste des principales productions de ce compositeur. Opéras : Il en a écrit, dit-on, plus de cinquante; plusieurs, composés pendant sa jeunesse et représentés à Naples, ont été perdus. On ne connaît plus guère que les suivants : *Ariana e Teseo*, à Naples, puis à Vienne, (1717); *Eumene* (1722), *Issipile* (1723) et *Germanico* à Rome (1725), *Imeneo in Atene* (1726), *Siface* (1726), *Meride et Seliunte* (1727), *Ezio* (1728), et *Semiramide riconosciuta* (1729), à Venise; *Tamerlano*, à Dresde (1730); *Alessandro nelle Indie; Annibale; Arbace*, à Venise (1732); *Ifigenia in Aulide; Rosalba* (1737); *Statira* (1742); *Temistocle* (1742); *Le Nozze d'Ercole e d'Ebe* (1744); *Il trionfo di Camillo*, à Naples (1760). — Oratorios : il en a composé beaucoup, parmi lesquels on cite : *Gedeone; Il Verbo incarnato; Davide*, à Londres (1755). — Musique d'église : messe à cinq voix, sans orchestre; messe à cinq voix, avec accompagnement de deux violons, viole et basse; messe à deux chœurs et orchestre; messe à quatre voix et orchestre; *In exitu Israel*, à deux chœurs; *Confitebor*, à deux chœurs, avec accompagnement; *In te, Domine, speravi*, à cinq voix; *Qui habitat*, pour deux soprani et deux contralti, et *Magnificat*, à deux chœurs; *Dixit*, à quatre voix; *Stabat Mater*, pour deux soprani et deux contralti; six duos pour deux soprani, sur le texte de la *Passion*. Porpora a écrit une foule de cantates à voix seule avec accompagnement de clavecin; douze ont été publiées à Londres, en 1735. Il a fait graver aussi dans la même ville, en 1736, six symphonies *da camera*, pour deux violons, violoncelles et basse continue. On connaît également de lui douze belles sonates de violon avec basse continue. D. Denne-Baron.

Burney, *History of music.* — Gerber, *Lexicon der Tonkünstler.* — Choron et Fayolle, *Dict. des musiciens.* — *Uomini illustri del regno di Napoli*, VI. — Fétis, *Biog. univ. des musiciens.* — Lebat, *Études philos. et morales sur l'histoire de la musique*; Paris, 1852.

PORPORATI (*Carlo-Antonio*), graveur italien, né en 1741, au village de Volvera, près Turin, mort le 16 juin 1816, à Turin. Destiné d'abord à l'architecture, il fut inscrit parmi les ingénieurs géographes de l'armée piémontaise. Chargé, par le comte Bogino, ministre de la guerre, de tracer un dessin de la prise d'Asti, il réussit tellement que le roi l'envoya étudier à ses frais la gravure à Paris. Après avoir reçu des leçons de Chevillet, de J.-G. Wille et de Beauvarlet, il sut se faire une manière qui lui était propre et grava différentes estampes où l'on admire la pureté du travail, l'expression, l'harmonie; celle de *Suzanne au bain*, d'après Santerre, fut son morceau de réception à l'Académie royale de peinture, où il entra en 1773, deux ans avant Beauvarlet, son principal maître. De retour à Turin, il fut admis dans l'académie de cette ville et nommé professeur de gravure. En 1793, il alla fonder à Naples une école, que les événements politiques ne rendirent pas fort utile, et retourna en 1797 dans son pays. On remarque parmi son œuvre : *la Petite fille au chien*, de Greuze; le portrait du roi *Charles-Emmanuel III*, *la Vierge au lapin*, de Raphael; *Tancrède et Clorinde*, *Herminie* et *le Coucher*, de Vanloo; *Agar chassée par Abraham*, *Pâris et Œnone*, de Van der Werf; *le Repos en Égypte* et *Léda au bain*, du Corrége.

Biblioteca italiana, août 1816. — Gori Gandellini, *Notizie degli intagl.* — Joubert, *Manuel de l'amateur.*

PORQUET (*Pierre-Charles-François*), poëte français, né à Vire, le 12 janvier 1728, mort à Paris, le 22 novembre 1796. Admis au collége d'Harcourt, dirigé alors par l'abbé Asselin, avec le titre de maître particulier, il fut chargé de l'éducation du chevalier de Boufflers, et il devint, par la protection de la mère de son élève, aumônier de Stanislas, roi de Pologne. Ce prince, si l'on en croit La Harpe, avait été sur le point de renvoyer le jeune abbé, parce que, paraissant pour la première fois au dîner du roi, il ne put dire le *Benedicite*. Ce ne fut pas précisément par les qualités qui distinguent l'ecclésiastique que l'abbé Porquet se fit remarquer à la petite cour de Lunéville, et qu'il obtint surtout les bonnes grâces de la société élégante et frivole que réunissait la marquise de Boufflers. Porquet se concilia les littérateurs par le soin qu'il mettait à s'effacer devant eux, et les dames en composant pour elles une foule de petits vers, recueillis dans l'*Almanach des Muses*, dans le *Journal* de Fréron et autres revues du temps. Après la mort de Stanislas, l'abbé Porquet revint à Paris, où la marquise de Boufflers lui continua son affectueuse protection. La révolution lui fit perdre une petite fortune péniblement amassée. La Convention, à laquelle il s'adressa, lui accorda en 1795 une modique pension. A la suite de ces revers de fortune, et malgré le secours qui lui avait été donné, il demeura en proie à une mélancolie que rien ne put guérir, et qui hâta le terme de sa vie. Le 22 novembre 1796 on le trouva mort dans son lit. Il s'était couché la veille en bonne santé. Il succomba probablement à une attaque d'apoplexie. Quelques personnes, s'autorisant de l'état moral dans lequel il se trouvait depuis quelque temps, pensèrent qu'il avait mis fin à ses jours. On a conservé de lui, indépendamment des poésies disséminées dans les journaux de son temps, et dont quelques-unes portent pour signature *le petit Vieillard*, le *Discours de réception* qu'il prononça en 1736 à l'académie de Nancy, et des *Réflexions* sur l'usure.

Magasin encyclopédique de Millin, 1807, t. II.

PORRO (*Girolamo*), graveur italien, né vers 1520, à Padoue. Il travailla principalement à Venise. Les planches qu'il a gravées, avec au-

tant de délicatesse que de goût, pour divers ouvrages de son temps y ont ajouté beaucoup de prix, entre autres les *Vies des Visconti, ducs de Milan*, de Scipion Soncino, le *Roland furieux* (Venise, 1548), *Imprese degli uomini illustri* de Camilli, les *Vues des îles les plus célèbres* et *Funerali antichi*, de Th. Porcacchi, etc. A Parme on conserve de lui une estampe du Christ, chef-d'œuvre de patience, et qui comprend le récit de la Passion, écrit si menu et disposé de telle façon que l'écriture forme chaque taille de la gravure. On prétend qu'il avait inventé un char mécanique sur lequel une trentaine de personnes pouvaient voyager en l'air.

Gori Gandellini, *Notizie degli intagliatori.*

PORRO (*François-Daniel*), algébriste français, né en 1729, à Besançon, où il est mort, le 26 janvier 1795. Il prit le prénom de *Donat* en embrassant la règle des bénédictins dans la congrégation de Saint-Vanne. On le dispensa de toutes les pratiques religieuses afin qu'il pût se livrer entièrement à son goût pour les sciences abstraites. On a de lui : *Jeu de cartes harmonique et récréatif*; — *Exposition du calcul des quantités négatives*; Avignon (Besançon), 1784, in-8°; — *L'Algèbre selon ses vrais principes*; Londres (Besançon), 1789, 2 vol. in-8°, fig.

Un musicien de la même famille, Porro (*Pierre*), né en 1759, à Béziers, se fit quelque réputation par son habileté sur la guitare; de 1787 à 1805, il publia pour cet instrument un journal, où il intercala beaucoup de morceaux de sa composition. Il est aussi l'auteur de concertos, sonates, romances, etc. Il est mort en 1831, à Montmorency, près Paris.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PORSENNA, lars ou roi de Clusium en Étrurie. Lorsque les Tarquins eurent été expulsés de Rome, ils invoquèrent son secours (508 av. J.-C.). Il marcha contre la ville, et vint camper sur le Janicule, à la tête d'une nombreuse armée. Le dévouement d'Horatius Coclès l'empêcha de la prendre d'assaut. Le siége fut changé en blocus. Les Romains, pressés par la famine, auraient été obligés de capituler sans le fanatisme patriotique de Mucius Scævola. Porsenna, effrayé des menaces qu'il lui avait faites, renonça à soutenir les Tarquins. Il offrit même la paix aux Romains à condition qu'ils abandonneraient le territoire de Véies. De retour à Clusium, il envoya son fils Aruns avec des troupes contre Aricia, la principale place du Latium. Les habitants de cette ville, aidés de ceux de Cumes, résistèrent; Aruns fut tué dans une bataille, et son armée mise en fuite. Les Étrusques vaincus furent accueillis à Rome, où ils se fixèrent dans le quartier appelé depuis Vicus Tuscus. Porsenna ayant envoyé de nouveau réclamer le rappel des Tarquins, les Romains répondirent qu'ils perdraient plutôt la vie que la liberté et préféraient recevoir un ennemi qu'un tyran. Abandonnant une cause définitivement vaincue, le prince étrusque renvoya aux Romains leurs otages, et leur rendit même le territoire de Véies. Cette paix ne fut plus troublée, et le nom de Porsenna disparaît de l'histoire.

Telle était la tradition romaine : Tite-Live l'a suivie. Niebuhr et Beaufort en ont montré les inconséquences et les contradictions. Il est probable que Porsenna entra dans Rome et que la ville resta au pouvoir des Étrusques, jusqu'à la bataille d'Aricia. On a fait aussi de Porsenna un héros fabuleux antérieur à celui de l'histoire, dont les Romains auraient fait intervenir le nom dans les guerres qui suivirent l'expulsion des rois. Un fait curieux, c'est que du temps de Tite-Live il y avait encore à Rome des ventes symboliques des biens du roi Porsenna. Pline décrit au long, sur l'autorité de Varron, le tombeau de ce prince à Clusium; mais cette merveille de l'art étrusque paraît n'avoir jamais existé. G. R—T.

Tite-Live, I. II, 9-15. — Denys d'Halicarn., 21-34. — Plutarque, *Publ.*, 16-19. — Tacite, *Hist.*, III, 72. — Pline, *Hist. nat.*, 34, 14, § 39. — Ott. Müller, *Die Etrusk.*, V, I, p. 122. — Niebuhr, *Hist. of Rome*, V, 1. — Mommsen, *Hist. rom.*

PORSON (*Richard*), célèbre helléniste anglais, né le 25 décembre 1759, à East Ruston (Norfolk), mort le 25 septembre 1808, à Londres. Son père était un simple clerc de paroisse, sans éducation, mais d'un sens droit, et qui s'attacha de bonne heure à exercer sa mémoire; il lui montra à lire et à écrire en même temps, ainsi que les règles de l'arithmétique jusqu'aux racines cubiques. Il l'envoya ensuite à l'école d'un village voisin, et chaque soir il lui faisait répéter deux ou trois fois ce qu'il avait appris dans la journée. Outre l'anglais et les rudiments du latin, le jeune Richard fut redevable à son instituteur, excellent maître d'écriture, de ce talent admirable dont il laissa tant de marques sur les livres de sa bibliothèque et qui seul aurait suffi à le tirer de la pauvreté. Ses progrès attirèrent l'attention du recteur de la paroisse, le révérend Hewitt, qui s'offrit généreusement à le diriger dans ses études, lui et ses deux frères cadets. Il avait à peine quatorze ans lorsqu'un riche propriétaire campagnard, frappé de la netteté de son intelligence, se chargea, de concert avec quelques amis, de pourvoir aux frais de son éducation. Placé dans le collége aristocratique d'Eton (1774), il se fit bientôt remarquer par la précision et la ténacité de sa mémoire; mais de son propre aveu il n'eut pas grand' chose à y apprendre, puisqu'en en entrant il possédait par cœur Horace, Virgile et toute l'*Iliade*. En 1777 il passa comme sous-gradué au collége de la Trinité à Cambridge, et il fut chargé d'y enseigner les mathématiques. En 1781, il obtint une bourse, et en 1782, par exception et n'étant encore que bachelier ès arts, il fut reçu agrégé. Mais pour conserver le titre il fallait s'engager dans les ordres; cette condition n'aurait point répugné à son caractère religieux s'il n'avait dû auparavant souscrire les trente-neuf articles de l'Église anglicane; il éprouva des scrupules, fit

l'abandon de sa prébende (1791) et se trouva à trente-deux ans sans profession dans un monde qu'il n'avait point pratiqué. La chaire de langue grecque à la Trinité étant devenue vacante (1792), il se mit sur les rangs, prépara en deux jours sa belle thèse sur Euripide, et fut élu professeur royal à l'unanimité. Il garda cette chaire jusqu'à sa mort; mais telle était l'incurie des administrateurs qu'il ne put jamais obtenir d'eux un local pour y faire son cours. Ce fut avec les gages de cette maigre sinécure (40 liv. st. par an) que Porson, déjà célèbre, végéta quelque temps. La pauvreté, du reste, ne lui pesait pas, gai, robuste et frugal comme il était; souvent il lui arrivait, faute d'argent pour payer le coche, de faire à pied en un jour la route qui sépare Cambridge de Londres (52 milles). Des amis, il en comptait beaucoup, le mirent en état de travailler pour le plus grand profit des lettres en plaçant pour lui, à l'aide d'une souscription, une somme d'environ 2,000 liv. st. dans les fonds publics. Seize ans plus tard, lorsqu'il mourut, on trouva sur ce dépôt (10,000 fr.) un excédant de 400 liv., qui fut consacré à fonder à Cambridge un prix annuel d'encouragement appelé *prix Porson*.

En 1795, Porson épousa la sœur de Perry, à qui appartenait le *Morning Chronicle*. Dès lors il eut dans son beau-frère un ami discret, généreux, empressé à prévenir ses moindres désirs. Il souffrait déjà d'un asthme violent, contracté par suite d'habitudes trop sédentaires, et qui le forçait d'interrompre ses études. Le trait suivant montre jusqu'où il poussait la patience et le courage. Au milieu de ses douleurs, il avait entrepris de déchiffrer et de transcrire le manuscrit presque effacé du *Lexicon* de Photius appartenant à la bibliothèque du collége de la Trinité; il venait d'en terminer une copie après dix mois de travail lorsqu'un incendie la consuma avec d'autres trésors littéraires. Sans murmurer il se mit aussitôt à commencer une copie nouvelle, dont on peut admirer la beauté et l'exactitude à côté de l'original. Lors de l'établissement de l'Institution de Londres (1805), les directeurs lui confièrent la surveillance de la bibliothèque; mais il ne jouit pas longtemps de cette place lucrative : frappé d'apoplexie en pleine rue, il fut transporté dans un hôpital, puis réclamé par ses parents, qui prolongèrent sa vie de quelques jours. On l'inhuma dans la chapelle de la Trinité, où un monument lui fut élevé entre ceux de Newton et de Bentley.

Ce savant mérite d'être placé au premier rang des hellénistes que son siècle ait produits. On rencontrait en lui l'assemblage des qualités nécessaires au critique : une mémoire extraordinaire, un zèle qui ne se ralentissait pas, la sagacité, le bon sens, la patience et la probité. Jamais il ne se serait permis d'assurer qu'un passage était corrompu sans avoir en quelque sorte épuisé toutes les conjectures, et il ne tourmentait pas un texte pour se donner le plaisir de rendre une variante plausible. Aussi n'est-il guère possible de faire mieux que lui dans la critique, et ses ouvrages, comme ceux de Bentley, peuvent être regardés comme de véritables modèles. On peut se faire une idée de sa vaste érudition en feuilletant les livres qui lui ont appartenu, acquis par le collége de la Trinité et dont il a couvert les marges de notes et de corrections. Il n'était pas moins versé dans la littérature de son pays, et savait raffiner son style comme un écrivain de profession. On a représenté Porson sous les traits d'un ivrogne incorrigible; cela n'est point exact. Que parfois il lui arrivât de boire jusqu'à l'ivresse, on ne saurait le nier; comme Johnson, il lui était plus facile de pratiquer l'abstinence totale que la tempérance. Mais il ne faut pas oublier que des hommes d'État et d'éminents personnages du parti tory ne rougissaient pas d'être vus sous l'influence du vin, et que si l'on a durement reproché à Porson un défaut qui ne lui était pas habituel, c'est surtout à cause des principes indépendants qu'il affichait en matière de politique et de religion, principes fort décriés à l'époque où il vivait. On a de lui : *Notes sur les Commentaires de Toup sur Suidas, Hesychius*, etc.; dans l'édit. d'Oxford, 1790, 4 vol. in-8°; — *Letters to archdeacon Travis in answer to his defence of the three heavenly witnesses, I John*, V, 7; Londres, 1790, in-8° de 440 p.; cette controverse avait été soulevée, un siècle auparavant, par David Martin; Porson démontre, d'après plus de 140 mss. grecs et latins, que le 7e vers. du chap. V de l'ép. I de saint Jean a été interpolé, qu'on doit le réunir au vers. 8 et les lire ainsi : *Et tres sunt qui testimonium dant : spiritus et aqua et sanguis; et hi tres unum sunt*; selon Gibbon, c'est un morceau de critique des plus achevés; — *Virgilii Opera, curante Heyne;* Londres, 1793, 4 vol. in-8°; il en corrigea les épreuves, moins les trois ou quatre premières feuilles; — *Æschyli Tragœdiæ VII;* Glasgow, 1795, in-fol.; 1806, 2 vol. in-8°; — *Euripidis Hecuba, Orestes, Phœnissæ, Medea;* Leipzig, 1802, 1807, in-8°; Londres, 1820, in-8°; chacune de ces pièces avait paru séparément de 1797 à 1801; — *Adversaria, notæ et emendationes in poetas græcos;* Cambridge, 1812, in-8°; Leipzig, 1815, in-8°; outre la *Thèse* sur Euripide, on y trouve un grand nombre de notes recueillies sur les livres de Porson; — *Tracts and miscellaneous criticisms;* Londres, 1815, in-4°; — *Photii Lexicon, e codice Galeano;* Londres, 1822, 2 vol. in-8°. Il a aussi fourni des analyses à la *Revue littéraire* de Maty, 1783-1784. P. L—Y.

Athenæum, IV, 426, 521; V, 5. — *Gentleman's Magazine*, LXXVIII. — Dibdin; *Classics*. — Kidd, *Notice* à la tête des *Tracts and criticisms*.

PORTA (*Giuseppe*), dit SALVIATI, peintre et graveur de l'école florentine, né en 1535, à Castelnuovo di Garfagnana, mort à Venise, en 1585.

Il étudia à Rome sous Cecchino Salviati, auquel il dut son surnom. Celui-ci ayant été appelé à Venise emmena avec lui son élève. Le Titien distingua le jeune Giuseppe, et le choisit avec Paul Véronèse et d'autres artistes pour enrichir de peintures la bibliothèque de Saint-Marc. On voit encore de lui au palais ducal une *Vierge* dans la chambre des stucs. Ces divers travaux acquirent à Porta une renommée qui lui valut les commandes les plus importantes. Aussi de ce jour, à l'exception d'un voyage à Rome, ne quitta-t-il plus Venise, dont les églises possèdent de lui de nombreux tableaux, dans lesquels il a su réunir la sévérité de style et la pureté de dessin de l'école florentine et jusqu'à un certain point le coloris de l'école vénitienne. Le plus célèbre de ses tableaux est la *Descente de croix* qu'il exécuta pour l'église Saint-Pierre de Murano, composition pleine d'expression et de grandeur; une répétition qu'il en fit pour la galerie de Modène est passée de là dans celle de Dresde. Citons encore à Venise : quatre *Sibylles* à Sainte-Marie Zabenigo; une *Descente de croix* et *le Sauveur apparaissant à la Madeleine*, à l'église des Anges; le *Lavement des pieds*, *le Jardin des Oliviers*, *le Christ montant au calvaire* et *le Christ mort*, à Saint-Paul; le *Sauveur et plusieurs saints* à Saint-Zacharie; *Saint Jean-Baptiste*, *saint Jacques et plusieurs saints* à S.-Francesco-della-Vigna; enfin à Santa-Maria-della-Salute, *Élie*, *Habacuc*, *la Manne*, *Melchisédech*, *Abraham* et *David portant la tête de Goliath*. A Saint-Marc, Porta a fourni en 1542 le carton d'un *arbre généalogique de la Vierge*, exécuté en mosaïque par V. Bianchini. Ce fut sous le pontificat de Pie IV (1559-1566), à une époque où son talent avait acquis tout son développement, que Porta fit à Rome un séjour pendant lequel il peignit dans la salle royale du Vatican *le Pape Alexandre III bénissant Frédéric Barberousse*. Le musée du Louvre possède une œuvre importante de ce maître, *Adam et Ève après le péché*.

E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario*. — Boschini, *Carta del navegar pittoresco*. — Lanzi, *Storia*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Quadri, *Otto giorni in Venezia*.

PORTA (*Giovanni-Giacomo della*), sculpteur et architecte italien, né à Milan, mort à Rome, à l'âge de soixante-quinze ans, dans les premières années du dix-septième siècle, sous le pontificat de Clément VIII. Il se destina d'abord à la sculpture, et eut probablement pour maître le Gobbo, sous lequel il travailla à la façade de la chartreuse de Pavie. Étant allé à Rome, il étudia l'architecture avec Vignole. Le premier édifice dont les dessins puissent lui être attribués avec certitude est l'église de Santa-Catarina-de'-Funari (1564). Après la mort de Vignole (1573), il fut chargé d'achever l'église de Jésus commencée par ce grand artiste, dont il ne suivit pas toujours scrupuleusement les dessins. Il éleva, en 1574, la porte de Saint-Jean de Latran et la fontaine de la place Colonne; en 1578, la belle façade de Saint-Louis des Français, et en 1579 celle de Santa-Maria de' Monti, estimée pour sa noble simplicité. Vers 1587, il fut chargé par Sixte-Quint de la continuation du palais de la *Sapienza* (l'Université) dont il fit le *Cortile*, et qui avait été commencé par Michel-Ange. Il fut plus fidèle aux dessins du maître que dans la continuation de l'église de Saint-Jean-des-Florentins, lorsqu'il termina les trois palais du Capitole. Une entreprise plus importante lui était réservée, c'était l'achèvement de la basilique de Saint-Pierre. Il la dirigea avec Domenico Fontana. Ces deux artistes jugèrent à propos de changer la courbe de la coupole projetée par Michel-Ange et de lui donner une forme un peu plus elliptique. La coupole fut commencée le 15 juillet 1588, et cette construction, à laquelle travaillèrent un très-grand nombre d'ouvriers, fut poussée avec tant de célérité que le 14 mai 1590, le canon du fort Saint-Ange annonçait la pose de la dernière pierre. Peut-être cette rapidité d'exécution est-elle une des principales causes du peu de solidité de la merveilleuse coupole. Ce fut aussi sur les dessins de Michel-Ange que della Porta éleva dans la basilique l'autel de la Vierge. Aux dernières années du seizième siècle appartiennent la restauration par notre artiste de l'église de Santo-Nicolò-in-Carcere, et de celle de Saint-Paul-aux-Trois-Fontaines, dont on lui doit l'élégante façade. Indiquons encore parmi ses travaux la petite église de Saint-Joseph au forum, la chapelle Massimi à Saint-Jean de Latran, le tombeau du cardinal Alessandrino à la Minerva, la fontaine de la place d'Ara-Cœli, et celle des Tortues sur la place Mattei, les palais Niccolini et Gottofredi.

Son dernier ouvrage paraît avoir été la villa Aldobrandini ou du Belvédère à Frascati, qu'il construisit pour le cardinal Pietro Aldobrandini, neveu de Clément VIII, et qui fut l'occasion de sa triste fin. Della Porta, qui était très-gros, revenait un jour de Fracasti avec le cardinal, lorsqu'il lui survint un besoin causé par une grande quantité de melon et de fruits glacés qu'il avait mangés. Par respect pour le cardinal, il n'osa faire arrêter le carrosse, et bientôt il se trouva si mal qu'on fut forcé de le laisser demi-mort à la porte de Saint-Jean de Latran, et qu'il ne tarda pas à expirer.

Si G. della Porta fut un architecte de second ordre, sa place est cependant marquée immédiatement après celle des grands maîtres, grâce à sa fécondité d'invention et à son habileté dans l'art de la construction. Le plus connu de ses élèves fut son neveu *Guglielmo* DELLA PORTA, auteur du beau mausolée de Paul III à Saint-Pierre.

E. B—N.

Vasari, *Vite*. — Fontenai, *Dict. des artistes*. — Pistolesi, *Descrizione di Roma*. — Cicognara, *Storia della scultura*. — Valery, *Voy. hist. et littér. en Italie*. — Quatremère de Quincy, *Dict. d'architecture*.

PORTA (*Giambattista della*), célèbre physicien italien, né vers 1540, à Naples, où il est mort, le 4 février 1615. Sa famille était noble et ancienne. Ses dispositions naturelles, ses progrès rapides, sa vive intelligence, ses travaux même auraient mérité de lui faire une place parmi les enfants célèbres; en effet l'on raconte qu'à l'âge de dix ans il composait des discours en latin et en italien, et à quinze il devait être un prodige d'érudition s'il est vrai qu'il avait achevé les trois premiers livres de sa *Magie naturelle* (1). Sous la direction d'un de ses oncles, et en compagnie de Gian-Vincenzo della Porta, son frère cadet, qui partageait son ardeur pour l'étude, il s'appliqua de bonne heure à pénétrer les mystères de la nature; il se rendit également habile dans les lettres, les langues anciennes et la philosophie, et choisit plus tard pour maîtres Cardan, Arnauld de Villeneuve et quelques autres penseurs dont il se plut à imiter les hardiesses. Il voyagea pour étendre ses connaissances, non-seulement dans toute l'Italie, mais en France et en Espagne, visitant les bibliothèques, conversant avec les savants, recherchant même l'entretien des artisans habiles pour apprendre d'eux ce qui appartenait à leur profession. De retour à Naples, il participa à la fondation de l'académie des *Oziosi*; puis il en établit une autre plus spéciale dans sa propre maison, la nomma l'académie des *Segreti*, et n'y voulut admettre que ceux qui avaient fait quelque découverte utile à la médecine ou à la philosophie naturelle. La cour de Rome, s'imaginant qu'il s'occupait de magie, lui défendit expressément de tenir ses assemblées; ce qui le rendit principalement suspect, ce fut la réputation qu'il avait acquise par quelques prédictions, « qui dans l'événement se trouvèrent si justes, fait observer un auteur, qu'elles pouvaient servir en quelque sorte à l'apologie de l'art divinatoire ». Les oracles que débitait Porta lui attiraient chaque jour dans sa maison une grande affluence de gens qui venaient le consulter sur l'avenir. Appelé à Rome pour se justifier, il y réussit pleinement; mais le pape Paul V ne lui permit pas de rouvrir son académie. Porta, fêté dès son arrivée par tous les lettrés, prolongea quelque temps son séjour à Rome (2), et fut admis en 1610 dans l'académie littéraire des Lincei. Il continua de se livrer au goût irrésistible qui l'entraînait vers les sciences physiques, à la culture desquelles il joignit, dans sa vieillesse, celle des belles-lettres. Il avait formé un riche cabinet de curiosités naturelles, qui était pour les étrangers un objet d'admiration et que Peiresc visita plusieurs fois. Bien éloigné de l'humeur batailleuse des savants de son siècle, il dédaigna de repousser les critiques, souvent injurieuses, de ses adversaires, et laissa à ses amis ou à ses élèves le soin de le défendre. Cette sage conduite a inspiré au P. Niceron une réflexion aussi fausse que bizarre : « Il faut avouer, dit-il, qu'on trouve dans ses écrits un caractère de hardiesse qui ne s'accorde nullement avec la lâcheté qu'il a toujours témoignée, lorsqu'on l'a attaqué. » Porta mourut à l'âge de soixante-quinze ans et fut inhumé dans l'église Saint-Laurent de Naples. Parmi les pièces dont on a honoré sa mémoire, il y en a une un peu badine, composée par Georges Rotinus, et qui finit ainsi :

Per geminas olim subierunt somnia portas;
Unica nunc omnes *Porta* recludit opes.

Malgré les singularités et les rêveries qui abondent dans ses écrits, Porta a rendu un grand service aux sciences naturelles en contribuant plus qu'aucun de ses contemporains à en répandre le goût. Il avait, on doit le reconnaître, un penchant marqué pour le merveilleux, et il partageait les opinions de son temps sur l'astrologie, la puissance des esprits, la doctrine de la sympathie et de l'antipathie, l'influence des astres sur les corps vivants, les vertus magiques des choses, et même la transmutation des métaux; mais il faut lui savoir gré d'avoir fait tous ses efforts pour ramener un grand nombre de ces phénomènes à des lois générales, de les avoir souvent expliqués par des causes naturelles, et enfin de s'être élevé contre les préjugés de sorcellerie ou les manœuvres coupables de certains alchimistes. On lui doit la découverte de la chambre obscure; quant à celle du télescope, que plusieurs écrivains lui ont attribuée, il serait injuste, sur l'indication d'un passage peu explicite (*Mag. nat.*, XVII, 10), d'en ravir l'honneur à Métius. Plus que ne l'avait fait Maurolico, il approcha de la véritable théorie de la vision, et démontra que nous apercevons les objets, non par des rayons émanant de l'œil, mais par la lumière qui y pénètre du dehors. Ses expériences d'optique sont fort curieuses, et il profita beaucoup des connaissances que Paolo Sarpi, avec qui il s'était lié, possédait sur cette matière. Il fut le premier qui fixa la distance du foyer d'un miroir concave au quart de son diamètre. Les principaux ouvrages de Porta sont : *Magiæ naturalis sive de miraculis rerum naturalium lib. XX*; Naples, 1589, in-fol. C'est la première édition complète d'un ouvrage d'abord imprimé en III liv. (Naples, 1558, in-fol., très-rare), puis en IV liv. (Anvers, 1560 ou 1561, in-8°), et qui a joui dans toute l'Europe d'une vogue extraordinaire; cette édition de Naples a servi de modèle à beaucoup de reproductions, parmi lesquelles nous citerons celles de Leyde, 1644 et 1651, pet. in-8°. Parmi beaucoup de choses ridicules ou puériles, compilées sans critique, on trouve une foule de bonnes observations sur différents points d'histoire naturelle, sur la lumière, les verres optiques, les feux d'artifice, la statique, la dyna-

(1) La première édit. est de 1558.

(2) Il y était venu une première fois en 1586 et avait assisté aux derniers moments du cardinal Louis d'Este, son protecteur.

mique, la boussole, la fabrication des lunettes, etc. Cet ouvrage a été traduit en plusieurs langues et jusqu'en arabe ; il n'en existe point de version complète en français : la traduction des IV premiers livres, donnée par Lazare Meyssonnier (Lyon, 1650, in-12), la dernière en date, n'est qu'une réimpression littérale de celle de Paris, 1570 ; — *De furtivis literarum notis vulgo de ziferis lib. IV ;* Naples, 1563, in-4° ; ibid., 1602, in-fol. en V livres ; dans ce traité des chiffres ou d'écriture secrète, il indique cent quatre-vingts procédés différents et met en outre sur la voie de les multiplier à l'infini ; — *Phytognomonica VIII lib.* ; Naples, 1583, 1588, in-fol. ; cinq édit. in-8° : il y traite du rapport qui existe entre les plantes et les animaux, et tire de ces ressemblances des conjectures bizarres ; la méthode est ingénieuse selon Adanson, et renferme autant de vérités que de faussetés ; — *De humana physiognomonia lib. IV ;* Sorrento, 1586, in-fol. fig ; Naples, 1602, in-fol., etc. ; trad. en italien par l'auteur (Naples, 1598, in-fol.) et en français par Ruault (1655, 1808, in-8°). Tout en profitant des observations d'Aristote, de Polémon et d'Adamantius, Porta a déployé tant de sagacité dans ses propres recherches qu'il peut passer pour le véritable fondateur de la physiognomonie ; mais il s'est borné à parler des différences de chaque partie du corps et à indiquer les signes qui décèlent le caractère des individus ; le côté original de son système est la comparaison des physionomies humaines à celles des animaux ; — *Villæ lib. XII ;* Francfort, 1592, in-4o : c'est une espèce de maison rustique, plus variée que celle dont Charles Estienne avait eu l'idée ; il y a beaucoup d'érudition, et la lecture en est agréable ; — *De refractione, optices parte, lib. IX ;* Naples, 1593, in-4°, fig. ; il y a des remarques justes sur la réfraction et l'anatomie des diverses parties de l'œil ; — *Pneumaticorum lib. III ;* Naples, 1601, in-4° : ce traité des machines hydrauliques est suivi d'un traité de géométrie curviligne, dont l'auteur donna une édition à part (Rome, 1610, in-4°), avec un livre entier consacré à la quadrature du cercle ; — *De cœlesti physiognomonia lib. VI ;* Naples, 1601, in-4° ; trad. en italien, Padoue, 1623, in-4° : il s'y prononce contre certaines aberrations de l'astrologie judiciaire, mais en accordant aux astres une influence très-active ; — *Ars reminiscendi ;* Naples, 1602, in-4° : recueil de moyens pour soulager et fortifier la mémoire ; — *De distillationibus lib. IX ;* Rome, 1608, in-4° : ouvrage curieux en ce qu'il donne un état exact de la chimie au seizième siècle ; — *De munitione lib. III ;* Naples, 1608, in-4o ; — *De aeris transmutationibus lib. IV* ; Naples, 1609, in-4° : le premier traité de météorologie dans lequel on rencontre des idées saines. Comme nous l'avons dit, Porta, vers la fin de sa vie, se délassa de ses travaux sérieux en écrivant des compositions dramatiques, qui ne sont dépourvues ni d'intérêt ni de style ; on en connaît dix-sept, dont certaines sont devenues si rares qu'Apostolo Zeno exprimait le souhait de les voir recueillies ensemble comme un monument curieux de l'ancien théâtre italien ; il y a dans le nombre quatorze comédies en prose. P.

Imperiali, *Museum historicum.* — Gassendi, *in Vita Peiresc.* — Ghilini, *Theatro d'huomini letterati.* — L. Crasso, *Elogi d'huom. letter.* — Seguier, *Bibl. botanica.* — Niceron, *Mémoires*, XLIII — Montucla, *Hist. des mathém.* — Hoefer, *Hist. de la chimie*, II. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII. — Guinguené, *Hist. littér. d'Italie*, VII. — G.-H. Duchesne, *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Porta ;* Paris, 1801, in-8°. — Colangelo, *Vita di G.-B. della Porta ;* Naples, 1818, in-8°.

PORTA (*Berardo*), compositeur italien, né à Rome, en 1758, mort à Paris, le 11 juin 1829. Il étudia la composition sous la direction de Magrini, élève de Leo. Après avoir été maître de chapelle à Tivoli, il retourna à Rome, et fut attaché au service du prince de Salm, alors prélat dans cette ville. Dans ce même temps, Porta écrivit pour le théâtre Argentina *La Princesse Amalfi*, des messes, des motets et des oratorios. Arrivé à Paris en 1789, il donna dans la même année, au Théâtre-Italien, *Le Diable à quatre*, avec une nouvelle musique. Cet ouvrage fut suivi, au même théâtre et au théâtre Montansier, de *la Blanche haquenée*, en trois actes, d'*Agricole Viala* (1794), de *Pagamin* (1792), et de *Laurette au village* (1793). Il donna ensuite, au grand Opéra, *la Réunion du 10 août, ou l'Inauguration de la République française*, en cinq actes (1794), et *les Horaces*, en trois actes (1800), qui est son meilleur ouvrage. Ce fut le jour de la première représentation de cet opéra, le 17 octobre, que le premier consul faillit être assassiné au théâtre par Demerville, Ceracchi, Arena et Topino-Lebrun, qui, dénoncés à temps, purent être arrêtés dans les couloirs. Porta donna plus tard, en 1804, un autre grand opéra en trois actes, *Le Connétable de Clisson*, qui n'a pas réussi. Ce compositeur a écrit en outre un assez grand nombre de morceaux de musique instrumentale. Le registre des décès du 12e arrondissement de Paris, qui constate qu'il mourut le 11 juin 1829, dit qu'il avait alors quatre-vingt-quatre ans, ce qui fixerait l'époque de sa naissance en 1745, et non pas en 1758, comme l'indique la *Biographie universelle des musiciens*. Cependant Porta, que nous avons connu personnellement en 1822, ne nous paraissait pas alors âgé de plus de soixante-quatre ans. C'était un très-bon professeur de composition. D. DENNE-BARON.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.* — Castil-Blaze, *L'Académie imp. de musique.*

PORTA (*Carlo*), poëte italien, né le 15 août 1776, à Milan, où il est mort, le 5 janvier 1821. Il prit d'abord pour modèle Balestrieri, poëte vénitien, et parvint à l'égaler en s'exerçant dans le dialecte milanais. La verve et la gaîté de ses

satires, dont les événements du jour lui fournissaient le sujet, les rendirent promptement populaires; il en est deux que l'on cite encore comme de petits chefs-d'œuvre : *Desgrazi de Giovannin Bonee* et *Vision de Prina*. Son ami Tommaso Grossi en a publié une partie (Milan, 1821, 2 vol. in-12).

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, VI.

PORTA LEONE (*Abraham ben David Arie*), appelé aussi *Abraham Rophe* ou *Leo Mutinensis* en latin, savant médecin juif, né en 1542, à Modène, mort en 1612. Après avoir appris la langue hébraïque et la science rabbinique à Mantoue, à Padoue, et à Bologne sous Joseph Zarka, Joseph Sinaïte, Jacob de Fano et autres, il étudia la philosophie et la médecine à Pavie, où il fut reçu docteur en 1563. Il alla en 1566 exercer son art à Mantoue; plus tard il devint médecin du duc Guillaume de Gonzague. On a de lui : *Dialogi tres de auro, in quibus non solum de auri in re medica facultate, verum etiam de specifica ejus potestate copiose disputatur;* Venise, 1584, in-4°; l'auteur ne pensait pas que l'usage de l'or à l'intérieur pût prolonger la vie; — *Scilte agghibborim* (Boucliers des forts); Mantoue, 1612, in-fol. : ce savant ouvrage, qui se termine par une dissertation étendue sur les particularités de la langue hébraïque, a fait faire de grands progrès à la connaissance des antiquités sacrées des Juifs; diverses parties en ont été traduites en latin dans le *Thesaurus* d'Ugolino, t. IX, XI, XIII et XXXII.

Rossi, *Dizionario degli autori ebrei*. — Wolf, *Biblioth. hebraica*.

PORTA (*Baccio della*). *Voy.* BACCIO.

PORTAIL (*Jacques-André*), peintre français, né vers la fin du dix-septième siècle, mort à Paris, le 4 novembre 1759. Il fut nommé en 1742 garde des plans et tableaux du roi, en remplacement de Stiemart, et chargé à ce titre de l'organisation des expositions de peinture; il figure en cette qualité sur les livrets des salons de 1742 à 1757. Il devint membre de l'Académie le 24 septembre 1746, et exposa des tableaux de fleurs et de fruits. On voit au musée du Louvre deux dessins de Portail et son portrait dessiné par Frédon; au musée de Versailles, deux vues du palais, avec personnages, prises des jardins. H. H—N.

De Chennevières-Pointel, *Portraits inédits d'artistes. — Archives de l'art français*.

PORTAL (*Paul*), chirurgien français, né à Montpellier, mort à Paris, le 1er juillet 1703. Les services qu'il rendit à l'hôtel-Dieu de Paris lui firent obtenir la maîtrise, et la pratique des accouchements lui acquit une grande réputation. On a de lui : *Discours anatomique sur le sujet d'un enfant d'une figure extraordinaire* (Paris, 1671, in-12); *La Pratique des accouchements soutenue d'un grand nombre d'observations* (Paris, 1685, in-8°), traduit en hollandais.

Éloi, *Dict. hist. de la Médecine. — Biogr. médic.*

PORTAL (*Antoine*, baron), célèbre médecin français, né à Gaillac (Tarn), le 5 janvier 1742, mort à Paris, le 23 juillet 1832. Il descendait d'une famille qui cultivait avec quelque distinction depuis plusieurs siècles les diverses branches de l'art de guérir : aussi n'hésita-il pas, au terme de ses études classiques, à se rendre à Montpellier, où l'entraînait une vocation héréditaire. Bien que cette école se montrât plus préoccupée de l'étude des forces qui animent l'organisme que de celle de l'organisation elle-même, c'est vers cette dernière que le jeune Portal se sentit attiré de préférence. Il ouvrit même, étant encore sur les bancs, des cours particuliers d'anatomie, qui eurent assez de succès pour le faire admettre, à l'âge de vingt ans, au sein de l'Académie des sciences de Montpellier. Muni du diplôme de docteur (1764), il tourna les yeux vers Paris, où l'appelait son ardeur pour la science et l'ambition de s'y distinguer. On dit, et lui-même se plaisait à raconter, que le hasard lui fit rencontrer sur sa route deux jeunes gens qui allaient comme lui chercher fortune dans la grande ville, et qu'arrivés sur une hauteur qui la domine, tout en devisant avec l'abandon de leur âge sur leurs projets d'avenir, nos voyageurs, légers d'argent, riches d'espérance, entendirent résonner le bourdon de Notre-Dame. « Entendez-vous cette cloche? dit l'un d'eux à son compagnon de route, elle vous annonce que vous serez archevêque de Paris. — Probablement quand vous serez ministre, répliqua l'autre. — Et que serai-je donc moi, s'écria Portal?— Mais, parbleu! répondirent-ils tous deux, vous serez premier médecin du roi. » Ces jeunes gens dont la fortune devait accomplir à point les prédictions étaient Treilhard et Maury. Quant à Portal, chaleureusement recommandé par le cardinal de Bernis, il entra bientôt en relations avec les personnages les plus éminents dans le monde et dans la science. Son ardeur et son succès dans les études anatomiques lui valurent en particulier l'appui de deux hommes qui occupaient alors le premier rang parmi les médecins, Sénac et Lieutaud. Comme eux, leur jeune émule avait compris la nécessité de rattacher les maladies aux lésions matérielles qui les accompagnent; appliquant à l'examen clinique des malades les connaissances anatomiques, alors trop négligées en médecine pratique, il était considéré comme un des praticiens les plus versés dans l'exploration des maladies organiques, dont on commençait à se préoccuper beaucoup depuis le discrédit dans lequel était tombé le vieil humorisme. Aussi, malgré le surnom de *médecin tâteur* dont le désignaient ironiquement des confrères, moins sévères en matière de diagnostic, Portal se montrait-il plus habile qu'eux en cherchant dans le côté faible de la science d'alors les éléments de sa célébrité. Un fait prouve de quel crédit, quoique si jeune encore, il jouissait parmi les hommes les plus haut placés. Comme il ne pouvait exercer

à Paris sans y être reçu docteur, ses protecteurs le firent nommer professeur d'anatomie du dauphin, titre qui le mettait à l'abri de toute poursuite. Il ne tarda pas, au reste, à justifier cette faveur. A peine était-il depuis un an dans la capitale qu'il communiquait à l'Académie des sciences une suite de mémoires particulièrement relatifs à des faits curieux d'anatomie pathologique recueillis pendant son séjour à Montpellier (1767). Trois ans plus tard il contribuait à donner une impulsion nouvelle à l'anatomie pathologique, encore dans son enfance, en éditant l'ouvrage de Lieutaud (*Historia anatomico-medica*), enrichi de ses observations personnelles. L'année 1770 est encore la date d'un de ses plus importants ouvrages : l'*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, dont la première partie va des temps antiques jusqu'à Harvey : la seconde, de Harvey à l'époque où Portal écrivait. Dans chacune de ces parties l'auteur établit plusieurs périodes marquées par le nom et les découvertes d'un homme illustre; à la notice qui le concerne succède un extrait raisonné de ses travaux. Cet ouvrage, qui supposait des recherches très-étendues, a cependant été l'objet de critiques fondées. D'abord l'histoire de l'anatomie, associée dans un même récit à celle de la chirurgie, formait quelque chose d'assez disparate, et qui ne pouvait qu'ajouter à la confusion du plan déjà adopté par l'auteur par suite du mélange de la biographie et de la critique bibliographique. La critique des anciens y parut superficielle : celle de quelques modernes peu mesurée, à l'égard au moins d'un certain nombre de noms célèbres (entr'autres celui d'Antoine Petit, dont l'auteur s'attira ainsi l'inimitié). Enfin, dans la reproduction presque littérale des écrits qui avaient précédé le sien, et qu'il copiait jusque dans leurs fautes, il trahissait ou beaucoup de précipitation, ou peu d'esprit critique. Ses travaux ne lui valurent pas moins le titre de membre adjoint de l'Académie des sciences (où il entra définitivement six ans plus tard), et une chaire de médecine au Collége de France, vacante par la mort de Ferrein (1769). Fidèle à son plan de recherches, Portal introduisit dans le programme élargi de son enseignement les études anatomiques, pathologiques et physiologiques, et les vivisections qui devaient obtenir plus tard tant de faveur entre les mains de l'un de ses successeurs dans cet établissement. En 1775, il fut nommé sur la désignation de Buffon, son client et son ami, professeur d'anatomie au Jardin des plantes, adjoint à A. Petit, qui n'avait pu réussir à faire élire son suppléant Vicq d'Azyr. Tout réussissait à Portal. Membre influent de l'Académie des sciences, en possession des deux chaires les plus élevées de l'enseignement, occupant constamment le public médical et les sociétés savantes d'une foule de travaux et de recherches, il acquit bien jeune encore dans la science une autorité imposante et dans le monde le renom d'un médecin consommé, pouvant aller de pair avec les Bouvart, les Bordeu, et autres célèbres praticiens de son temps. Lorsque vint la révolution, Portal, que son éminente position, ses relations avec les grands et son titre de médecin de Monsieur désignaient aux vengeances des terroristes, dut aux soins dont plusieurs d'entre eux lui étaient redevables de ne pas partager le sort des deux illustres amis entre lesquels il avait coutume de s'asseoir à l'Académie, Bailly et Lavoisier. Le travail fut pour lui son refuge et sa consolation. Il fut élu membre de l'Institut, lors de la formation de ce corps. On trouve dans les cinq volumes qu'il a publiés successivement sous le titre de : *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies*, les nombreux mémoires de pathologie, d'anatomie et de physiologie pathologiques qu'il lut à l'Académie des sciences, et dont quelques-uns sont même devenus le point de départ de monographies plus étendues : tels sont ses traités sur l'épilepsie, l'apoplexie, l'hydropisie, les maladies du foie, le rachitisme, la rage; collection riche en faits curieux, instructifs et pour la plupart tirés de sa pratique. C'est de cette époque que date la première édition de son *Traité sur la phthisie*, l'une de ses meilleures monographies et le plus remarquable de ses ouvrages, l'*Anatomie médicale*, dans laquelle l'auteur, parvenu à l'âge de soixante et un ans, résumait en quelque sorte ses études antérieures, complétant par ses propres recherches les travaux des Morgagni, des Sénac et des Lieutaud.

Les faveurs de la fortune ne manquèrent pas plus à la vieillesse de Portal qu'elles ne lui avaient manqué dans sa jeunesse. A son retour en France Louis XVIII l'attacha de nouveau à sa personne. Il fut aussi le premier médecin de Charles X, qui le nomma baron et commandeur de la Légion d'honneur. C'est à cette haute position dont Portal n'usa jamais que pour faire le bien, et au crédit dont il jouissait auprès du premier de ces monarques, que l'on doit la fondation de l'Académie de médecine (1820), dont il fut nommé président à vie, et à laquelle il légua une somme importante pour la fondation d'un prix annuel. Il prolongea jusqu'à l'âge de quatre-vingt-onze ans sa laborieuse carrière, et succomba à une affection calculeuse qui avait attristé ses dernières années. Il ne laissait pas d'héritiers directs, mais deux proches parents, membres distingués de l'Académie de médecine.

C'était un homme d'un esprit fin et enjoué, d'humeur facile et de goûts simples. Il avait conservé jusqu'à sa mort les modes du siècle dernier. Prudent et adroit, il connaissait toutes les ressources du savoir-faire, et possédait au plus haut degré l'art de faire servir les hommes à sa renommée. S'il eut le tort, comme l'avoue son ingénieux panégyriste, *de vouloir prêter des ailes à la fortune*, du moins son dévouement à la science ne se démentit jamais. Riche, chargé

d'honneurs autant que d'années, il ne laissait échapper aucune occasion de recueillir les faits intéressants qui se présentaient à lui, continuait à voir des malades, et publiait à l'âge de quatre-vingt-cinq ans ses *Observations sur l'épilepsie*, comme s'il eût eu encore son chemin à faire ou qu'il eût craint d'être de son vivant compté parmi les morts. Praticien judicieux, peu favorable aux hypothèses, Portal n'avait pas de ces vues profondes, originales qui font époque dans la science; aussi ses œuvres n'ont-elles pu conserver la célébrité dont elles ont joui pendant sa vie; et l'on a pu dire, quoique avec un peu de sévérité peut-être, qu'elles avaient moins servi l'art que l'auteur. Son style diffus, souvent incorrect, accuse une élaboration imparfaite de matériaux accumulés avec plus de précipitation que de méthode et de critique. L'auteur de l'*Anatomie médicale* contribua cependant pour une part notable à la faveur que prirent à cette époque les recherches d'anatomie pathologique, bien qu'il fût par la suite un des premiers à reconnaître que les lésions cadavériques, étant plutôt des effets que des causes, ne contenaient pas le dernier mot de la science. Voici la liste de ses ouvrages : *Dissertatio medico-chirurgica generales luxationum complectens notiones;* Montpellier, 1764, in-4°; — *Précis de chirurgie pratique;* Paris, 1768, 2 vol. in-8°, fig.; — *Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, contenant l'origine et les progrès de ces sciences, etc ; Paris, 1770-1773, 7 vol. petit in-8° : cet ouvrage a été suivi de deux lettres polémiques à Petit et Goulin; — *Rapport fait par ordre de l'Académie des sciences sur les effets des vapeurs méphitiques, et principalement sur la vapeur du charbon;* Paris, 1774, in-12; travail reproduit, développé, et mis sous la forme d'*Instruction* sur le traitement des asphyxiés, des empoisonnés, etc., dans deux mémoires publiés en 1787 et 1796; — *Observations sur la nature et le traitement de la rage;* Yverdun, 1779, in-12; — *Observations sur la nature et le traitement de la phthisie pulmonaire;* Paris, 1792, in-8°, et 1809, 2 vol. in-8°; — *Observations sur la nature et le traitement du rachitisme;* Paris, 1797, in-8° ; — *Observations sur la petite vérole;* Paris, 1799, in-8°; — *Mémoires sur la nature et le traitement de plusieurs maladies : avec le Précis des expériences sur les animaux vivants, d'un cours de physiologie pathologique;* Paris, 1801, 1825, 5 vol. in-8°; — *Cours d'anatomie médicale, ou anatomie de l'homme;* Paris, 1803, 5 vol. in-8° et in-4°; — *Observations sur la nature et le traitement de l'apoplexie;* Paris, 1811, in-8°; — *Observations sur la nature et le traitement des maladies du foie;* Paris, 1813, in-8° ou in-4°; — *Considérations sur la nature et le traitement des maladies de famille et des maladies héréditaires;* 1808; 3e édit., Paris, 1814, in-8°; — *Observations sur la nature et le traitement de l'hydropisie;* Paris, 1824, 2 vol. in-8°; — *Observations sur la nature et le traitement de l'épilepsie;* Paris, 1827, in-8°. Portal a en outre édité : *Historia anatomico-medica* de J. Lieutaud (Paris, 1767, 2 vol. in-4°), le *Traité de la structure du cœur*, de J. Senac (Paris, 1774, 2 vol. in-4°), et l'*Anatomie historique et pratique*, de J. Lieutaud (Paris, 1776, 2 vol. in-8°).

Dr Saucerotte.

Pariset, *Éloges.* — Réveillé-Parise, *Étude sur Portal*, dans la *Gazette médic.*, 1832.

PORTAL (*Pierre - Barthélemy*, baron), homme politique français, né le 31 octobre 1765, à Albarèdes, près de Montauban, mort à Bordeaux, le 11 janvier 1845. Il appartenait à une famille protestante, nombreuse, mais possédant peu de fortune. Entré à dix-huit ans chez un armateur de Bordeaux, il devint, en 1789, chef d'une maison d'armements maritimes, et subit, pendant les premières années de la révolution, des pertes qui l'obligèrent, en 1796, à recommencer sa fortune. Nommé, sous le consulat, juge au tribunal de commerce et membre du conseil de commerce, il rédigea, en cette dernière qualité, un mémoire qui n'a été rendu public que quarante ans après, sous le titre de : *Mémoire du conseil de commerce de Bordeaux, adressé au premier consul, sur la question de savoir s'il convient de faire un traité de commerce avec l'Angleterre, floréal an* x (Bordeaux, 1843, in-8°). Député ensuite par le commerce de Bordeaux pour réclamer la restitution d'une grande quantité de marchandises saisies sur des bâtiments américains, il déploya une habileté et une fermeté de caractère qui attirèrent sur lui l'attention de Napoléon. Nommé maître des requêtes (1811), il se décida, après bien des hésitations, à résigner cet emploi, et il vivait dans sa famille lorsqu'il fut envoyé à la fin de 1813, ainsi que le comte Cornudet, près de l'armée du maréchal Soult, déjà en retraite dans les Basses-Pyrénées. Les commissaires s'étant rendus à Bordeaux, où se manifestaient des tendances à un mouvement insurrectionnel, maintinrent l'ordre jusqu'à la veille de l'entrée du duc d'Angoulême. Ils abandonnèrent alors la ville, emmenant avec eux les troupes, les fonctionnaires, les magistrats, les caisses et tout ce qu'ils purent sauver. Portal ne s'attendait pas que sa conduite en cette occasion l'eût mis en faveur auprès du nouveau gouvernement. Louis XVIII le replaça, comme maître des requêtes, au conseil d'État. Il résigna ces fonctions, pendant les Cent-Jours, au grand mécontentement de l'empereur, qui peu de jours après le nomma maire de Bordeaux; Portal refusa, et se retira à la campagne. La première ordonnance que Louis XVIII signa à son retour fut celle qui l'appela à faire partie d'une commission chargée de pourvoir au service des ar-

mées alliées. Il fut ensuite nommé directeur supérieur des colonies ; il ne consentit à se charger que pour un temps limité, et sans traitement, de ces fonctions, par suite desquelles il concourut aux tristes et difficiles négociations qui amenèrent les traités de 1815. Élu peu après député de Tarn-et-Garonne, dont il avait présidé le collége électoral, il siégea au centre droit, et fut nommé, le 29 décembre 1818, ministre de la marine et des colonies. Quoiqu'il eût décliné cet honneur, comme les précédents, il ne put résister aux pressantes sollicitations personnelles du roi. Les circonstances étaient difficiles ; la marine avait été mutilée, et sa dotation annuelle de 45 millions, étant, à beaucoup près, insuffisante pour la maintenir dans l'état où elle se trouvait, elle était condamnée à un anéantissement prochain. Portal parvint à faire élever successivement jusqu'à 65 millions le chiffre annuel des allocations budgétaires, et ce chiffre, considéré alors comme normal, est resté tel jusqu'à ce qu'on ait reconnu la nécessité de faire sortir la marine française de l'état d'infériorité auquel la réduisait l'exiguité de ces crédits. Quand Portal résigna ses fonctions, le 13 décembre 1821, sa retraite fut unanimement regrettée dans la marine. D'un esprit sagement libéral, il s'était attaché à faire disparaître l'antagonisme existant entre l'ancienne et la nouvelle marine. Ne tenant compte que du mérite, et non des opinions politiques, il n'avait qu'un mobile, l'intérêt du pays. Lorsqu'il avait remis son portefeuille, Louis XVIII l'avait nommé ministre d'État et pair de France. Ses souvenirs et l'exposé de ses principaux travaux ont été publiés sous le titre de : *Mémoires contenant des plans d'organisation de la puissance navale de la France* (Paris, 1846, in-8°). On y voit qu'à l'exemple de Colbert, dont il suivait les traditions, il considérait comme inséparables la marine de l'État et celle du commerce, dont l'alliance, en temps de paix et en temps de guerre, était l'objet de sa constante préoccupation. P. LEVOT.

Mémoires de Portal. — Annales maritimes et coloniales. — Haag frères, *France protest.*

PORTALIS (*Jean-Étienne-Marie*), homme politique français, né au Bausset (Var), le 1er avril 1745, mort à Paris, le 25 août 1807. Il appartenait à une famille honorable de la bourgeoisie. Il fit ses études aux colléges des Oratoriens de Toulon et de Marseille ; et après les avoir terminées, il alla faire son droit à Aix. Pendant qu'il y étudiait, il publia son premier essai consistant en des *Observations sur un ouvrage intitulé : Émile, ou de l'Éducation* (Avignon, 1763, in-12), et une autre brochure ayant pour titre *Des Préjugés*, qui firent une certaine sensation dans sa province. Portalis fut reçu avocat à la fin de 1765, et débuta avec succès au barreau d'Aix. Il inaugura dans son pays une manière nouvelle de plaider : au lieu de l'emphase employée jusqu'alors, il apporta dans ses discussions une simplicité et un goût que l'on ne connaissait pas avant lui. Aussi, on raconte qu'après sa première cause le parlement, qui tenait pour les traditions, ne lui adressa pas le compliment d'usage, et qu'un vieil avocat lui dit : « Vous avez plaidé avec esprit ; mais il faut changer votre manière, qui n'est pas celle du barreau. » A quoi, le débutant répondit : « Monsieur, c'est le barreau qui a besoin de changer d'allure, et non pas moi. » En 1766, il publia un écrit qui commençait à révéler la science qu'il devait développer plus tard dans la jurisprudence canonique. Cet écrit, intitulé : *Sur la distinction des deux puissances*, fut composé à l'occasion d'une lutte que le clergé avait engagée contre le parlement d'Aix, et suscita, suivant l'usage, beaucoup de calomnies contre l'auteur, qui se défendit avec noblesse et franchise. En 1770, Portalis fit imprimer, sur la demande du ministre Choiseul, une consultation sur la validité des mariages des protestants en France, qui fit dire à Voltaire : « Ce n'est point là une consultation ; c'est un véritable traité de philosophie, de législation et de morale politique. » En 1778, Portalis entra pour la première fois dans les fonctions publiques. Il fut élu assesseur d'Aix, c'est-à-dire le second des quatre administrateurs électifs de la province de Provence, connus sous le nom de *procureurs du pays*. Son talent et sa science lui assurèrent un rang éminent dans l'assemblée représentative de son pays. « Allons aux états de Provence, dit un document contemporain : c'est là que, reconnaissant l'avantage de l'instruction et de l'art de bien dire, on place toujours des avocats célèbres à la tête du tiers et des possédant-fiefs. L'un d'eux, M. Portalis, administrant la province à l'âge de trente ans, a prouvé comment on allie le génie de l'administrateur et le cœur du patriote avec le talent de l'orateur et le savoir du jurisconsulte. » (*Nouveau Brillon* (1782), *verbo* ADMINISTRATION.) En 1781, sa mission étant expirée, il retourna au barreau ; mais l'année suivante il fut envoyé à Paris pour la conclusion de plusieurs affaires importantes concernant sa province. Après son retour, Portalis s'éleva tout à fait au premier rang du barreau d'Aix. Les plus grandes affaires lui furent confiées ; et celle qui eut le plus de retentissement fut la cause de la comtesse de Mirabeau, demandant à être séparée de corps et de biens du célèbre comte de Mirabeau, son mari, qui plaida lui-même. On sait que Portalis gagna le procès de sa cliente. Il entra aussi en lice contre un autre adversaire redoutable, Beaumarchais, dans un procès que celui-ci avait contre le légataire de Pâris Duverney. En 1788, Portalis rédigea, au nom de l'ordre des avocats au parlement d'Aix, une *Lettre au garde des sceaux*, contre les tentatives de l'archevêque de Sens (de Loménie-Brienne) pour amener un changement dans la constitution du royaume, et bientôt après, un

ouvrage sur le même sujet, intitulé : *Examen impartial des édits du 8 mai* 1788 (1). Telle était la haute position que Portalis avait prise dans sa province lorsque la révolution éclata. L'influence de Mirabeau paraît l'avoir empêché d'être nommé membre de l'Assemblée constituante; et il semble n'avoir accueilli le grand mouvement qui alors se manifesta dans tous les esprits qu'avec une prudente réserve. Dans les premiers mois de 1790, il refusa d'être commissaire du roi pour l'organisation d'un des trois départements qui comprennent l'ancienne Provence. Au mois d'août 1790, il se retira avec sa famille dans une maison de campagne éloignée, et y resta jusqu'en février 1792. A cette époque, Portalis, craignant d'être inquiété dans sa retraite, se rendit à Lyon, qu'il ne quitta qu'à la fin de 1793. Il vint à Paris, espérant être perdu dans la foule; mais il ne tarda pas à être arrêté, et il dut à l'un de ses compatriotes d'être transféré dans une maison de santé, où il attendit tranquillement de meilleurs jours. Mis en liberté après le 9 thermidor, Portalis prit la résolution d'exercer la profession d'avocat à Paris. Aussitôt la mise à exécution de la constitution de l'an III, il fut nommé député par l'assemblée électorale de Paris et par celle des Bouches-du-Rhône, mais opta pour Paris, et fut placé au Conseil des Anciens, où il se rangea dans le parti qui faisait opposition au Directoire. Ami de Siméon, qui était tout à la fois son compatriote et son beau-frère, de Barbé-Marbois, de Lebrun, de Tronson-Ducoudray, etc., il fut, comme eux, frappé par le coup d'État du 18 fructidor; il put toutefois se soustraire à la déportation meurtrière de Cayenne : il se réfugia en Suisse, puis dans le Holstein, qu'il ne quitta que pour rentrer en France, après le 18 brumaire.

Les talents de Portalis ne pouvaient échapper à Napoléon, qui le nomma d'abord commissaire du gouvernement (procureur général) près le conseil des prises; puis, avec Tronchet, Bigot de Préameneu et Maleville, commissaire pour la rédaction du Code civil. En septembre 1800, il fut promu à l'éminente fonction de conseiller d'État, et l'année suivante chargé de toutes les affaires concernant les cultes. Ce fut lui qui, en cette dernière qualité, réorganisa les cultes en France, et prit la plus grande part au concordat conclu avec le pape Pie VII et aux articles organiques destinés à le compléter. Le discours qu'il prononça à cette occasion au Corps législatif ainsi que ses travaux sur le même sujet renferment les vrais principes qu'avait toujours professés jusqu'alors l'Église gallicane. « Certes, dans ses relations avec le souverain pontife et avec les chefs de l'Église, dit M. Sainte-Beuve, Napoléon ne pouvait faire choix d'un organe ni d'un conseiller plus savant, plus pieux, plus pur, plus ferme en certains cas, et plus doux dans le mode de résistance que ne l'était Portalis. » (*Causeries du lundi*, t. V, p. 37.) Le discours préliminaire qui précède le projet de Code civil et les exposés des motifs de plusieurs titres de ce Code, notamment ceux du *Mariage*, de *la Propriété*, des *Contrats aléatoires*, etc., sont également empreints d'une grande science, d'une parfaite clarté; de plus, ils sont écrits d'un style élégant et pur. La participation de Portalis à la rédaction du Code civil est certainement son plus beau titre de gloire. C'est celui qui fait le plus d'honneur à sa mémoire. En juillet 1804, Portalis fut nommé ministre des cultes et chargé du portefeuille de l'intérieur; lors de la réorganisation de l'Institut, en 1803, il fut l'un des cinq membres nommés par le premier consul pour remplacer la deuxième classe (langue et littérature françaises), qui représentaient l'ancienne Académie française. Il composa en cette qualité, l'*Éloge de l'avocat général Seguier*. Enfin, il reçut le grand cordon de la Légion d'honneur. Atteint d'une cécité presque complète, il se fit opérer de la cataracte avec un grand courage; mais le succès ne répondit pas à ce que l'on attendait, et il se résigna en prononçant ces touchantes paroles : « N'importe, j'ai pu voir mes petits-enfants! » Son corps fut déposé dans les caveaux du Panthéon, qui servaient alors de sépulture aux ministres, aux sénateurs et aux autres grands dignitaires de l'empire. Son fils a publié un ouvrage posthume de son père, intitulé : *De l'usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle* (Paris, 1820, 2 vol. in-8°; 3e éd., 1833). M. le vicomte Frédéric Portalis, son petit-fils, a successivement fait paraître 1° les *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code civil*, par J.-E.-M. Portalis (Paris, 1844, 1 vol. in-8°); et les *Discours, rapports et travaux inédits sur le concordat de* 1801, *les articles organiques, et sur diverses questions de droit public*, par le même (Paris, 1845, in-8°). Portalis fut l'un des hommes les plus éminents dont Napoléon s'environna. Son caractère était modéré; comme orateur et comme jurisconsulte, s'il ne peut être placé au premier rang, il n'en est pas moins un esprit fort distingué, et tiendra toujours une place honorable parmi ceux qui ont le plus contribué à doter la France du Code civil, qui est destiné à la régir longtemps.

A. TAILLANDIER.

Notice sur la vie de J.-E.-M. Portalis, par M. le comte Portalis, en tête de *l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique pendant le dix-huitième siècle*. — *Éloge historique de Portalis, prononcé à la séance d'ouverture des conférences de l'ordre des avocats, le 13 décembre* 1845, par Félix Hacquin; Paris, 1845, in-8°. — *Éloge de J.-E.-M. Portalis*, par Louis Lallement, mémoire couronné par l'Académie de Toulouse; Paris, 1861, in-8°.

PORTALIS (*Joseph-Marie*, comte), homme

(1) Ceux qui voudront connaître de plus amples détails sur cette partie de la vie de Portalis pourront lire un article de M. Aubépin, intitulé *Portalis avocat au parlement de Provence*, inséré dans la *Revue historique du droit français et étranger*, t. II, p. 180.

politique et magistrat français, fils du précédent, né à Aix en Provence, le 19 février 1778, mort à Passy, près Paris, le 4 août 1858. Il eut pour instituteur son père, qui le prépara dès son bas âge à l'étude des affaires et du droit. A dix ans il analysait l'*Esprit des lois*. Mais la proscription, qui ne tarda pas à peser sur Étienne Portalis, réfugié à Lyon et ensuite à Paris, où il espérait d'être perdu dans la foule, aurait pu nuire beaucoup à l'éducation de son fils, si celui-ci n'eût été doué d'un profond amour pour le travail et d'une grande et précoce moralité. Arrêté et mis dans une maison de santé, Portalis père ne fut rendu à la liberté qu'après le 9 thermidor. Attendant le moment suprême qui devait délivrer la France d'un tyran, le jeune Joseph suivait avec anxiété les séances de la Convention ; il assista notamment à la fameuse scène qui amena la chute de Robespierre et de ses complices. Affranchi des soucis que lui occasionnaient ces terribles événements, il se remit à l'étude et fit insérer, en 1796, un article sur Montesquieu dans le journal intitulé *le Républicain français*.

Lorsque Portalis père, devenu membre du Conseil des Anciens, fut obligé de fuir en Holstein, après le 18 fructidor, son fils l'accompagna sur la terre de l'exil. Ils furent accueillis par le comte et la comtesse de Reventlau, qui réunissaient autour d'eux tout ce que l'Allemagne avait alors de plus distingué et les émigrés français qui habitaient cette contrée. Ce fut dans cette retraite que le jeune Portalis, à peine âgé de vingt ans, composa l'ouvrage qui lui fit obtenir un prix à l'Académie de Stockholm sur le sujet suivant : « Du devoir qu'a un historien de bien considérer le génie de chaque siècle, en jugeant les grands hommes qui y ont vécu. » Ce fut là aussi qu'il connut la comtesse Ina de Holck, qui devint son épouse.

Lorsque après le 18 brumaire, Portalis père put rentrer en France, son fils y revint avec lui, et embrassa la carrière diplomatique. Il était attaché à Joseph Bonaparte lors des congrès de Lunéville et d'Amiens, et fut chargé d'apporter au premier consul le traité conclu dans cette dernière ville entre la France et l'Angleterre. Aussi fut-il tour à tour premier secrétaire d'ambassade à Londres, de légation à Berlin et ministre plénipotentiaire auprès de l'électeur archichancelier de l'Empire à Ratisbonne et de la diète germanique. Rappelé, en 1805, auprès de son père, qui avait perdu la vue, Joseph Portalis devint son auxiliaire dans le ministère des cultes, dont il fut secrétaire général, et il fut nommé, peu après, maître des requêtes au conseil d'État (juillet 1806). Il eut une grande part à la réorganisation des cultes et particulièrement du culte israélite. Après la mort de son père, en 1807, Joseph resta pendant quelques mois chargé du ministère des cultes, qui fut ensuite confié à Bigot de Préameneu ; en 1808 Portalis fut promu à la dignité de conseiller d'État, et en 1810 il fut nommé comte de l'empire et directeur général de l'imprimerie et de la librairie. Cette marche progressive dans les hautes fonctions publiques fut interrompue à la suite de la disgrâce qu'encourut Joseph Portalis de la part de l'empereur, pour n'avoir pas divulgué à l'autorité la connaissance qu'il avait eue par l'abbé d'Astros, son parent, du bref de censure que le pape Pie VII avait adressé à ce chanoine contre la délibération du chapitre métropolitain qui avait conféré au cardinal Maury, nommé par Napoléon archevêque de Paris, les pouvoirs nécessaires pour administrer le diocèse. Dans la séance du conseil d'État du 4 janvier 1811, l'empereur reprocha avec emportement à Portalis sa conduite en cette occasion. « Comment, lui dit-il, avez-vous osé paraître dans cette enceinte, après la trahison dont vous vous êtes rendu coupable ? C'est une ingratitude et une perfidie ; pourquoi n'êtes-vous pas venu me découvrir le coupable et ses machinations ? » Portalis répondit, en balbutiant, que l'abbé d'Astros était son cousin. « Votre faute n'en est que plus grande, reprit Napoléon. Lorsque quelqu'un est tout à fait à moi, comme vous l'êtes, il répond de ceux qui lui appartiennent. Ses proches sont affranchis de toute police et ne relèvent que de lui. Voilà quelles sont mes maximes ; il faut être tout à moi et tout faire pour moi. En ne m'avertissant pas, vous m'avez trahi. Vous avez manqué à la reconnaissance et à votre devoir : sortez. »

Portalis fut immédiatement destitué de toutes ses fonctions, et se retira en Provence, où il passa trois années, s'occupant de travaux philosophiques et littéraires. A la fin de 1813, l'empereur, oubliant son mécontentement, le nomma, sur les vives sollicitations du grand juge M. Molé, premier président de la cour impériale d'Angers, place qu'il conserva pendant la première restauration et les Cent-Jours. A la seconde restauration, Portalis fut nommé conseiller à la cour de cassation (28 août 1815), et redevint aussi conseiller d'État. Il fut envoyé en mission à Rome pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées entre la France et le pape à l'occasion du concordat de 1817. Le 5 mars 1819 il fut élevé à la pairie, et en outre il occupa (21 février 1820) la place de sous-secrétaire d'État au ministère de la justice, fonction qu'il occupa jusqu'à l'avénement du ministère Villèle (3 décembre 1821). Il reprit alors son siége à la cour de cassation, dont il fut nommé un des présidents, le 6 août 1824. Le 18 janvier 1827, il fit à la chambre des pairs son mémorable rapport sur la pétition de M. de Montlosier, contre la légalité de l'existence des jésuites en France. Le 4 janvier 1828, Portalis devint garde des sceaux, lors de la formation du ministère Martignac. Sous ce ministère modéré, il attacha son nom à de grandes mesures politiques et législatives, telles qu'un projet de loi sur la presse, qui abo-

lissait la censure, le monopole des journaux et les procès de tendance ; l'ordonnance des conflits, celle qui soumettait les écoles ecclésiastiques au régime de l'université et exigeait de ceux qui se destinaient à l'enseignement l'affirmation par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune corporation religieuse non légalement établie en France, etc. Portalis quitta le portefeuille de la justice au mois de mai 1829, pour celui des affaires étrangères, devenu vacant par la retraite de M. de La Ferronnays. Il le conserva jusqu'au 7 août suivant, époque de l'avénement du funeste ministère Polignac. Le savant et vénérable Henrion de Pansey, premier président de la cour de cassation, étant décédé, avait laissé vacante cette éminente fonction. Portalis y fut promu à sa sortie du ministère. Telle était la position qu'il occupait lorsque éclata la révolution de Juillet. Essentiellement ami du pouvoir, Portalis se rattacha au gouvernement de Louis-Philippe. Il prit une grande part aux discussions de la chambre des pairs, dont il fut un des vice-présidents, fit partie de nombreuses commissions et présida avec une grande supériorité la cour de cassation. Doué d'un esprit élevé, d'une grande politesse et d'une extrême douceur de caractère ; de plus profondément versé dans l'étude du droit public et dans la connaissance des affaires, il possédait les qualités éminentes que demande la première fonction judiciaire de la France. C'est avec raison qu'un de ses historiens (M. Mignet) a dit de lui : « Nulle part sa supériorité n'a été plus grande qu'à la cour de cassation, où il a siégé trente-huit années... Il y était prisé d'autant plus haut qu'il y était vu de plus près, et cette grande compagnie reconnaissait en lui son légitime chef moins à la prééminence du rang qu'à l'autorité du savoir et de l'esprit. M. Portalis aimait les travaux de l'audience, et il y était assidu. Tant que duraient les débats, il écoutait imperturbablement la discussion, à laquelle il laissait la plus entière latitude, et il supportait les longueurs des avocats ou leurs redites sans les interrompre jamais. Il répétait volontiers cette belle parole de Pline le jeune : *Patentia judicis magna pars justitiæ* (la patience du juge est une grande partie de sa justice). Si la vertu du magistrat se montrait à l'audience, sa raison se déployait dans la chambre du conseil, etc. » Portalis, peu après le rétablissement de l'Académie des sciences morales et politiques dans le sein de l'Institut, en 1832, fut élu membre de cette académie, pour la section de législation, du droit public et de jurisprudence. Parmi les beaux travaux qu'il lui communiqua, on remarque ses *Observations sur le Code sarde* comparé au Code civil français. Lors de la révolution de 1848, Portalis conserva sa place de premier président de la cour de cassation. Les idées, plus systématiques que nouvelles, qui cherchaient alors à se faire jour lui fournirent l'occasion de publier, au nom de cette cour, d'excellentes *Observations sur l'organisation judiciaire* (131 pages in-8°). A la même époque, il fit paraître un petit écrit intitulé : *L'Homme et la Société* pour défendre les principes de l'ordre social contre les théories fausses et dangereuses qu'on tentait de répandre dans le peuple.

Approchant de l'heure de la retraite, Portalis la devança, et quitta ses fonctions de premier président, qu'il remplissait avec la même vigueur que s'il eût encore été dans la force de l'âge. Mais l'empereur ne voulut pas se priver de ses lumières, et le nomma membre du sénat (26 janvier 1852). Portalis se reposait de ses fatigues soit dans sa maison de Passy, où il vivait environné de sa famille et de nombreux amis, soit dans sa terre du Pradeaux, auprès du Bausset (Var). Il avait conservé toute sa fraîcheur d'esprit lorsque la mort vint le surprendre, le 4 août 1858. Il était sincèrement chrétien et profondément attaché, comme son père, aux principes de l'ancienne Église de France.

La plus importante publication de Portalis est l'ouvrage posthume de son père, dont nous avons parlé à l'article précédent. A. T.

Discours prononcé par M. de Marnas, premier avocat général à la cour de cassation, dans l'audience de rentrée de cette cour du 5 novembre 1859. — Notice historique sur la vie et les travaux de M. le comte Portalis, par M. Mignet, lue à la séance publique de l'Académie des sciences morales et politiques, le 26 mai 1860. — *Documents particuliers.*

PORTALIS (*Auguste*), homme politique français, né à la Ciotat, le 17 mars 1801, mort dans sa terre de Plombières, auprès de Dijon, le 28 janvier 1855. Il était fils du baron Portalis des Luchets, qui eut un emploi important au ministère des cultes ; neveu et cousin germain des deux Portalis qui précèdent. Il dut à cette parenté d'être nommé, en 1822, substitut du procureur du roi près le tribunal de Meaux. D'opinions très-libérales, Auguste Portalis fut obligé de donner sa démission en 1824, pour avoir appuyé la candidature électorale du général Lafayette. Admis au barreau, il obtint, en 1826, sur le rapport de M. Guizot, un prix décerné par la Société de la morale chrétienne, pour son *Mémoire en faveur de la liberté des cultes*. Lorsque son cousin M. Portalis fut nommé garde des sceaux, en 1828, il le fit rentrer dans la magistrature, en qualité de juge au tribunal de première instance de la Seine. L'année suivante il obtint encore un prix de la Société de la morale chrétienne sur *la liberté religieuse considérée sous le rapport des applications positives et de la législation particulière de la France*. Après la révolution de 1830, Auguste Portalis devint vice-président du tribunal de la Seine et quelques années après conseiller à la cour royale de Paris. Il avait été élu, en 1831, membre de la chambre des députés par le département du Var (Toulon, *intra muros*). Il siégea à l'extrême gauche ; il ne fut pas réélu en 1834, mais quel-

ques années plus tard le collége électoral de Meaux lui rouvrit les portes de la chambre. Après la révolution de 1848, Auguste Portalis fut nommé procureur général à la cour d'appel de Paris, place qu'il ne garda que quelques mois. Il avait été aussi élu membre de l'Assemblée constituante par le département de Seine-et-Marne. Après l'orageuse session de cette assemblée, il rentra dans la vie privée, et mourut le 28 janvier 1855.

Auguste Portalis a réuni en un volume in-8° ses études sur la liberté religieuse sous ce titre : *La liberté de conscience et le statut religieux* (Paris, 1846, 1 vol. in-8°). A. T.

Documents particuliers.

PORTE (*Maurice* DE LA), littérateur français, né en 1530, à Paris, où il mourut, le 23 avril 1571. Il appartenait à une famille d'imprimeurs. Laissant à son frère aîné, Ambroise, le soin de continuer la profession de son père, il s'appliqua à la culture des lettres, et eut pour maîtres Muret et Léger Duchesne. Ce fut à la prière de François Pierson, grand vicaire de l'abbé de Molesmes, qu'il composa ses *Épithètes* (Paris, 1571, in-8°, et 1580, in-16; Lyon, 1593, in-16). Cet ouvrage est le premier de ce genre. « Il peut être de quelque utilité, dit Goujet, pour l'intelligence de certains termes que l'auteur avait recueillis des anciens poëtes, et qui maintenant sont inintelligibles. »

Goujet, *Biblioth. franç.*, III, 337. — Moréri, *Dict. hist.*

PORTE (*Pierre* DE LA), valet de chambre de Louis XIV, né en 1603, mort le 13 novembre 1680. Il était d'origine noble; mais un de ses ancêtres ayant dérogé, sa famille n'avait pas été réhabilitée. Attaché en 1621 au service d'Anne d'Autriche comme porte-manteau ordinaire, il fut renvoyé avec d'autres serviteurs de la reine (juillet 1625) et entra dans une compagnie de gendarmes, où il fit la campagne de 1631 en Italie. Réintégré dans sa place, il devint l'agent le plus actif de la correspondance secrète que sa maîtresse entretenait avec le roi d'Espagne, le duc de Lorraine et la duchesse de Chevreuse, alors disgraciée. Le cardinal de Richelieu, qui eut connaissance de ses menées, le fit conduire à la Bastille (1637); mais il ne réussit pas à l'intimider ou à le séduire, et La Porte, ayant accordé ses réponses avec les aveux de la reine, sauva cette princesse de la honte d'une répudiation publique. On dut à sa conduite prudente et courageuse la réconciliation des deux époux et la naissance de Louis XIV, qu'il appela fort plaisamment « l'enfant de son silence ». Mis en liberté en 1638, il fut exilé à Saumur, et ne rentra en grâce qu'en 1645, après la mort du roi. Anne d'Autriche, devenue régente, l'accueillit avec bienveillance en disant : « Voilà ce pauvre garçon qui a tant souffert pour moi et à qui je dois tout ce que je suis à présent; » et lui donna cent mille livres pour acheter la charge de premier valet de chambre du jeune roi. Comme il n'était pas médiocrement vain des services qu'il avait rendus à la reine, La Porte crut, en serviteur trop fidèle, devoir la prévenir de tous les bruits qui couraient sur sa liaison avec Mazarin; il alla même jusqu'à lui révéler une particularité qui rendrait la mémoire du cardinal exécrable s'il avait été coupable du crime honteux qu'il semble lui imputer (1). Il se perdit pour avoir trop parlé : l'accusation fut retournée contre lui, et il reçut ordre de quitter la cour (1653). Ayant obtenu des lettres de réhabilitation en 1666, il y reparut pendant quelques jours, mais sous la condition expresse de garder sur le passé un silence absolu. On a de La Porte des *Mémoires* sur les événements qui se sont passés depuis 1624 jusqu'en 1666; ils sont moins une relation historique que des mémoires justificatifs de sa conduite, ou tout simplement, ainsi qu'il le dit lui-même, une relation des aventures qui lui sont arrivées à la cour; on doit les consulter avec une extrême réserve. Imprimés d'abord à Genève, 1756, in-12, on les a insérés dans les grandes collections de Petitot et de Michaud et Poujoulat.

Son fils, *Gabriel* DE LA PORTE, fut conseiller du parlement de Paris, et mourut le 11 février 1730, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. P. L.

La Porte, *Mémoires*. — Lelong et Fontette, *Biblioth. hist.*, II, 575. — Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

PORTE (*Arnaud* DE LA), homme d'État français, né à Versailles, en 1744, guillotiné à Paris, le 28 août 1792. Descendant de la famille du précédent, il entra dans la carrière administrative, et lorsque la révolution éclata il remplissait les fonctions d'intendant de la marine à Toulon. Quoique timide et modéré, il se déclara ouvertement contre les nouveaux principes. Louis XVI le nomma, en 1790, intendant de la liste civile. La Porte devint un des conseillers intimes de la reine, qui lui confia les missions les plus secrètes. Ce fut lui qui combina avec Rivarol un plan pour changer complétement l'opinion dominante. Voici quels en étaient les

(1) Dans une lettre qu'il adressa en 1664 à la reine afin de se justifier, La Porte raconte ainsi le sujet de sa disgrâce. « Je donnai avis à Votre Majesté à Melun, en 1652, que le jour de la Saint-Jean le roi, dînant chez M. le cardinal, me commanda de lui faire apprêter son bain sur les six heures dans la rivière, ce que je fis; et le roi en y arrivant me parut plus triste et plus chagrin qu'à son ordinaire; et comme nous le déshabillions l'attentat manuel qu'on venoit de commettre sur sa personne parut si visiblement que Bontemps le père et Moreau le virent comme moi. Mon zèle et ma fidélité me firent passer par-dessus toutes les considérations qui me devoient faire taire, et je crus être obligé en conscience d'en avertir Votre Majesté! Je le fis, et elle me témoigna être satisfaite de mon procédé, en me disant que tous les services que je lui avois rendus n'étoient rien en comparaison de celui-là. Votre Majesté se souviendra, s'il lui plaît, que je lui ai dit que le roi parut fort triste et fort chagrin; ce qui étoit une marque assurée qu'il n'avoit pas consenti à ce qui s'étoit passé, et qu'il n'en aimoit pas l'auteur. » Voltaire ajoute, en faisant allusion à cette anecdote, que La Porte avait « attribué à la débauche un accident fort naturel » chez les enfants.

moyens : des *auteurs*, des *journalistes*, des *chanteurs publics*, des *affidés* dans l'intérieur de l'Assemblée nationale, dans la société des Jacobins, dans toutes les sociétés politiques ; des *applaudisseurs* dans chaque section de Paris ; des *orateurs* et des écrivains pour composer leurs discours ; des *motionneurs* dans les groupes ; des *lecteurs* dans les places publiques ; des *ouvriers* dans les principaux ateliers ; des *distributeurs*, des *observateurs*, un *chef* et plusieurs *sous-chefs*. Les auteurs de ce plan, où près de quinze cents personnes étaient employées, estimaient que la dépense pourrait s'élever à 200,000 livres par mois. Ce plan, modifié par Bertrand de Moleville, fut adopté. Le ministère dépensa pour le seul article des tribunes plus de deux millions 500,000 livres. La Porte, emporté par son zèle, créa en outre dans une maison du Carrousel un club appelé *National* qui ne méritait guère ce titre, et dont les sociétaires, pour mieux tromper les patriotes, devaient être armés de piques et coiffés de bonnets rouges. Les frais d'établissement de ce club coûtèrent environ 9,000 livres et ceux de son entretien 1,000 livres par mois (1). Après la journée dite *des Poignards* (28 février 1791), La Porte fut chargé de sonder les intentions de Mirabeau et de le gagner à la cause royale. S'il ne réussit pas complétement dans cette mission, du moins approcha-t-il de beaucoup du but (*voy.* Ferrières, *Mém.*, II, 249). Le 21 août 1791, mandé à la barre de l'Assemblée nationale, il y déposa la déclaration que le roi lui avait écrite avant de fuir. Il fut le 21 juin 1792 accusé d'avoir la veille fait brûler à la manufacture royale de Sèvres cinquante-deux ballots de papiers contenant la correspondance du prétendu comité autrichien. Il se trouva que ces ballots n'étaient autre chose qu'une nouvelle édition des *Mémoires* de la fameuse Jeanne de Valois, comtesse de La Motte, mémoires que le roi avait ordonné d'acheter et d'anéantir comme injurieux pour Marie-Antoinette. Après le 10 août, La Porte fut traduit devant le tribunal criminel de Paris, et condamné à mort. Il subit sa peine avec sang-froid. H. L—R.

Le Moniteur universel, 1789, 1791, 1792. — Bertrand de Moleville, *Hist. de la Révolution*, VIII. — Ferrières, *Mémoires*, II, 47-250. — Thiers, *Hist. de la rév. française*, II et III, pièces justificatives, note XI. — Dulaure, *Esquisses de la rév. franç.*, chap. IX, X et XIV. — E. et J. de Goncourt, *Hist. de Marie-Antoinette*, liv. III.

PORTE (LA). *Voy.* LA PORTE.

PORTEFAIX (*Pierre*), poëte français, né à Die, vers 1580, mort à Yverdun. Il exerçait la médecine et la pharmacie, quand il fut obligé de se réfugier à l'étranger pour cause de religion. Il se retira à Yverdun, en 1621, et fut reçu bourgeois de cette ville. On a de lui : un *Recueil de poésies* (Genève, 1623, 1646, in-12), qui contient une *Méditation sur la pénitence*, en vers héroïques, la *Paraphrase des psaumes XLI et XCVI*, des *Prières chrétiennes*, etc. M. N.

Goujet, *Biblioth. poét.* — Allard, *Biblioth. du Dauphiné.* — Haag, *La France protest.*

PORTELANCE (*François* DE), auteur dramatique français, né en 1732, mort au château de Montaseau (Dordogne), en 1821. Il se disait issu d'une famille irlandaise. A dix-neuf ans, il composa une tragédie intitulée *Antipater*, représentée le 25 novembre 1751, et sifflée unanimement. Néanmoins, les lectures de cette tragédie malheureuse avaient séduit une riche veuve, qui épousa l'auteur, et lui fit don de tous ses biens. Il devint aveugle, et se retira au château de Montaseau. On a de lui : *Antipater* (1753, in-8°), avec une *Critique*, qui est de l'auteur lui-même ; *Le Temple de Mémoire*, *poëme* (1753, in-12) ; *A trompeur trompeur et demi*, *comédie en vers*, représentée et imprimée à Manheim, etc. Il a rédigé avec l'abbé de Regley et de Caux le *Journal des Journaux* (Manheim, 1760, 2 vol.).

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1824.

PORTER (Sir *Robert-Ker*), peintre anglais, né vers 1775, à Durham, mort le 4 mai 1842, à Saint-Pétersbourg. Il était fils d'un officier qui ne laissa à ses enfants qu'un nom honorable et l'espoir d'obtenir de la munificence royale des moyens d'existence ; en effet cette famille intéressante fut soutenue par les bienfaits de la couronne. Robert montra dès l'âge le plus tendre de grandes dispositions pour la peinture, et trouva chez la célèbre Flora Macdonald une protectrice enthousiaste. Placé en 1790 sous la direction du peintre West, il fréquenta les cours de l'Académie des beaux-arts de Londres, et y fit des progrès si rapides qu'en 1792 il recevait la commande d'un *Moïse* et d'un *Aaron* pour la paroisse de Shoreditch. Il exécuta encore quelques tableaux d'église ; mais ce fut dans la peinture de batailles qu'il déploya des talents extraordinaires. *La Prise de Seringapatam* (1800), toile de cent pieds de long, achevée en six semaines ; *Le Siége de Saint-Jean d'Acre* (1801), *La Bataille d'Azincourt* (1802), offerte en présent à la cité de Londres ; *La Bataille d'Alexandrie* et *La Mort du général Abercromby* (1803) firent admirer chez l'auteur la vigueur d'exécution jointe à une singulière variété des effets. Appelé en 1804 à la cour de Russie, Porter fut nommé peintre ordinaire de l'empereur Alexandre Ier, qui le traita toujours avec la plus grande bienveillance ; il peignit pour le palais de l'amirauté une vaste composition ayant pour sujet *La Fondation du port de Cronstadt par Pierre le Grand*. En 1808 il accompagna en amateur l'expédition du général Moore en Espagne, et assista à toute la campagne qui se termina par le désastre de La Corogne. Après avoir fait en 1811 un nouveau voyage à Pétersbourg, où il épousa la fille du prince Théodore de Cherbatoff, il fut témoin en 1812 de l'invasion française en Russie, et parcourut de 1817 à 1820 la

(1) Pièces comprises au premier inventaire de l'*Acte énonciatif*, nos IX-XV.

Géorgie, la Perse, l'Arménie et tout le Levant. Créé chevalier en 1813, il reçut en 1832 la croix de commandeur de l'ordre du Hanovre. Quelques années après il fut envoyé dans le Venezuela avec le titre de consul, et durant son séjour à Caraccas il peignit trois compositions religieuses, *La Cène*, *Le Christ et les petits enfants* et un *Ecce homo*, que l'on peut regarder comme ses dernières œuvres. A peine revenu en Angleterre (1841), il se rembarqua pour Pétersbourg; mais il ne put supporter la rigueur du climat, et mourut d'apoplexie. Porter a aussi publié quelques ouvrages estimés, entre autres : *Travelling sketches in Russia and Sweden* (Londres, 1808, 2 vol. in-4°), *Letters from Portugal and Spain* (1809, in-8°), *An account of the Russian campaign* (1813, 1814, in-4°), et *Travels in Georgia, Persia*, etc. (1821-1822, 2 vol. in-4°), accompagnés de dessins et de cartes.

PORTER (*Jane*), femme auteur, sœur du précédent, née en 1776, morte le 24 mai 1850, à Bristol. Elle vécut avec sa mère et sa sœur Anna-Maria jusqu'au moment où la mort de l'une et de l'autre l'obligea d'aller résider chez quelqu'un de ses amis. En 1841 elle accompagna son frère Robert dans la dernière visite qu'il fit à Saint-Pétersbourg, et de retour en Angleterre (1842), elle se retira auprès du chef de la famille, son frère aîné, William-Ogilvie Porter, qui exerçait la médecine à Bristol. Miss Jane suivit la carrière littéraire, avec moins de hâte que sa sœur cadette; elle y apporta la même abondance d'imagination, plus de fermeté dans la peinture des caractères et des connaissances plus variées. Elle cultiva le genre historique, sans s'attacher néanmoins à beaucoup d'exactitude dans les faits ou dans la couleur locale. Son *Thaddeus of Warsaw* (1803), le plus populaire de ses romans, lui procura des lettres d'admission comme chanoinesse dans l'ordre teutonique de Saint-Joachim ainsi que les félicitations du général Kosciusko. En 1809 elle publia *The Scottish chiefs*, dont Wallace et Bruce sont les héros. Vinrent ensuite *The Pastor's fireside*, *The duke Christian of Luneburgh*, dont l'idée lui fut, dit-on, suggérée par le roi Georges IV; *The Field of forty footsteps*, etc. Tous ces ouvrages ont été traduits en français. Après un temps considérable, employé à écrire des articles ou des nouvelles pour les recueils littéraires, elle fit paraître sous le voile de l'anonyme *Sir Edward Seaward's Diary* (1831); c'est la dernière production issue de sa plume.

PORTER (*Anna-Maria*), femme auteur, sœur des précédents, née vers 1781, à Durham, morte le 21 juin 1832, à Montpelier, près Bristol. Tout enfant elle perdit son père, et suivit à Édimbourg sa mère, qui veilla avec sollicitude sur son éducation. A l'âge de douze ans elle débuta dans la carrière littéraire, par la publication d'un recueil de contes (*Artless tales*; Londres, 1793-1795, 2 vol.), dans lequel on pouvait déjà pressentir cet esprit ingénieux et fertile en inventions que l'on retrouve dans ses autres ouvrages. Après avoir résidé à Londres, à Thames Ditton et à Esher, elle se mit à voyager pour se distraire de la douleur profonde que lui avait causée la perte de sa mère; mais ce dernier coup avait ruiné sa santé, déjà délicate et affaiblie par le travail, et elle succomba à une fièvre typhoïde. Outre de nombreux articles insérés dans les recueils périodiques, elle a publié beaucoup de romans, qui, plus ou moins, appartiennent au genre historique; nous citerons *Octavia* (1798), *The Lake of Killarney* (1804), *The Hungarian brothers* (1807), *Don Sebastian* (1809), *The Recluse of Norway* (1814), *The Village of Mariendorpt*, *The Fast of S. Magdalen*, *The Knight of S. John*, *Coming out* et *The Barony*. Ces romans ont joui d'une grande popularité; une dizaine ont été traduits en français. Cette dame est aussi l'auteur d'un volume de poésies intitulé *Ballad romances* (1811). P. L—Y.

Rose, *New biogr. Dict.* — *Annual biography*. — *The english Cyclopædia* (Biogr.). — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon*.

PORTER (*George-Richardson*), économiste anglais, né à Londres, en 1792, mort le 3 septembre 1855, à Tunbridge Wells. Fils d'un marchand de Londres, il reçut une éducation commerciale et devint courtier en sucres. N'ayant pas réussi dans les affaires, il se mit à écrire sur diverses branches de l'industrie. En 1830 il publia *On the cultivation of the sugar cane*, puis deux traités pour le *Cabinet cyclopædia* du docteur Lardner, l'un *On the silk manufacture* (1831), et l'autre *On the manufacture of porcelain and glass* (1842). En 1832, lord Auckland, président du bureau de commerce, l'admit comme employé pour mettre en ordre et rédiger une foule de renseignements sur le commerce. Son intelligence, son activité et ses travaux le firent avancer rapidement, et en 1841 il fut nommé un des secrétaires du bureau, aux appointements de 1,500 liv. st. C'est à lui que l'on doit les *Tableaux statistiques*, améliorés d'année en année, qui émanent du *Board of trade*. Il donna en outre *The Tropical agriculturist* (1833), de nombreux articles à la Société de statistique qu'il contribua puissamment à organiser en 1834; *The Progress of the nation in its social and commercial relations* (1836-1839) : ouvrage très-important, et qui renferme, d'après des documents authentiques, le tableau des progrès accomplis pendant ce demi-siècle; la dernière édition, beaucoup améliorée, est un gros volume in-8°, 1851. Porter se montra constamment ami du libre échange. Il traduisit l'ouvrage de F. Bastiat, *Erreurs populaires*, et en 1850, en société avec George Long, il écrivit la *Geography of Great Britain*, publiée par la Société pour la propagation des connaissances utiles. Ses habitudes sédentaires avaient altéré sa constitution, et la piqûre d'un cousin produi-

sit à la jambe une inflammation qui devint fatale. Il mourut à Tunbridge Wells, où il était allé prendre les eaux. J. C.

English cyclopædia (Biogr.). — *London Times*, sept. 1855. — *United service magazine*. — *Gentleman's magazine*, octobre 1855. — *Journal des économistes*.

PORTEUS (*Beilby*), prélat anglais, né le 8 mai 1731, à York, mort le 14 mai 1808, à Londres. Ses parents étaient originaires de la Virginie. Après avoir fait à York et à Ripon ses premières études, il obtint une bourse à l'université de Cambridge, et y composa un poëme sur *la Mort*, qui fut jugé digne d'un prix. Ayant prêché devant Secker, archevêque de Cambridge, il plut beaucoup à ce prélat, qui le prit pour chapelain (1762) et commença sa fortune en lui accordant quelques bénéfices. Ce fut encore à ses talents pour la chaire qu'il dut la protection de la reine Charlotte et l'emploi de chapelain ordinaire de Georges III (1769). Nommé en 1776 évêque de Chester, il prit place à la chambre des lords, plaida avec chaleur la cause des nègres, et se montra dans les autres questions tout dévoué à la cour et au ministère. En 1787 il remplaça Lowth sur le siége de Londres, à la recommandation expresse de Pitt. Porteus était bienfaisant, et affectait beaucoup de modération dans ses opinions; mais, selon Rabbe, plusieurs actes de sa vie décèlent une tendance qui ne fait point honneur à son jugement. C'est à lui qu'on doit plusieurs mesures pour une plus stricte observation du dimanche; tel fut l'ordre donné au directeur de l'Opéra italien de faire baisser la toile avant minuit le samedi, lors même que la pièce ou le ballet ne serait pas terminé, et celui qui fit proscrire le maillot couleur de chair aux danseurs et aux danseuses de théâtre. Il légua par testament sa bibliothèque à ses successeurs, fit plusieurs fondations pour le soulagement des ecclésiastiques pauvres et pour l'encouragement des études à Cambridge, et institua deux prix destinés à la meilleure dissertation sur les preuves du christianisme et la morale de l'Évangile. Porteus a publié divers ouvrages de théologie et de controverse, qui n'offrent rien de remarquable. Son neveu Robert Hodgson les a réunis (Londres, 1811, 5 vol. in-8°), en les faisant précéder d'une Notice biographique qui occupe tout le premier volume.

Hodgson, *Life of B. Porteus*. — Rabbe, *Biog. univ. et portat. des contemp.*

PORTHAISE (*Jean*), cordelier français, né dans le seizième siècle, à Saint-Denis-de-Gatines, dans l'archidiaconé de Laval et le doyenné d'Ernée, mort au commencement du dix-septième. Nous le trouvons en 1564 au couvent des Sables d'Olonne, où sans doute il avait fait sa profession. Zélé catholique, Jean Porthaise se signala plus d'une fois par la véhémence de ses discours et l'extravagance de sa conduite. Un certain Jean Trioche, ministre de l'Église réformée, à Châteauneuf près Sablé, en Anjou, avait eu quelques succès dans ses prédications. Porthaise en ayant eu connaissance se rend à Estriché, bourg du diocèse d'Angers et de l'élection de La Flèche, espérant y rencontrer son adversaire; mais Jean Trioche est absent. Porthaise rédige alors une série de questions, qu'il soumet au ministre calviniste, le sommant d'y répondre. Cette réponse se fit attendre près de deux mois. Nous avons la réplique de Porthaise aux déclarations de son adversaire. Attaché à l'église de Tours en 1566, Porthaise rêvait alors une grande entreprise; il voulait aller attaquer l'hérésie au centre même de ses forces. Dans ce dessein, il passa la frontière française, se rendit dans les Pays-Bas, et prononça dans plusieurs chaires de violentes imprécations contre la doctrine et les pratiques des ministres réformés. Son succès ne fut pas égal à son courage. Il revint ensuite à Tours (1568), et quelques années après se fit entendre à Poitiers. Les protestants citent ce passage d'un de ses sermons à Poitiers : « Nous apprenons avec douleur qu'il y a des gens assez perdus pour s'abandonner à l'adultère, bien qu'ils aient dans leurs maisons des femmes qui sont telles que, quant à nous, nous nous en contenterions bien. » On ne saurait garantir l'exactitude de cette citation : l'anecdote est du moins plaisante. En l'année 1582 un différend s'éleva entre le général des Cordeliers et les moines du couvent de Paris, au sujet de l'élection du frère gardien. Porthaise avait reçu du général l'ordre de présider à cette élection; mais ses pouvoirs n'avaient été reconnus ni par le roi ni par le supérieur du couvent des Cordeliers, et, en l'absence du commissaire président, on fit choix d'un certain J. Duret. L'affaire eut des suites. Le nonce du pape murmura, mais le parlement soutint les cordeliers de Paris. Leur supérieur fut suspendu. Enfin, le général de l'ordre vint à Paris pour transiger. Mais Porthaise continua de protester avec d'autant plus de violence. Le parlement le fit appeler à sa barre. Il refusa de s'y rendre. Le parlement le fit alors appeler de nouveau, et cette fois il parut devant la cour pour l'injurier. Ordre lui fut donné de quitter Paris. C'était une éclatante disgrâce. Cependant Porthaise fut nommé l'année suivante provincial de son ordre. En 1594 il est théologal de Poitiers, où il se mêle aux tumultes de la Ligue, ce dont il fit plus tard publiquement pénitence. En effet, après la soumission de Paris, il se rendit à Saumur, demanda très-humblement pardon de ses fautes, de ses erreurs passées à Duplessis-Mornay, réclama et obtint la permission de célébrer dans l'église de Saint-Pierre les vertus du roi contre lequel il avait déclamé avec tant de véhémence.

On a de lui : *Les Catholiques, démonstrations sur certains discours de la doctrine ecclésiastique;* Paris, 1567, in-8°; — un opuscule sur la cène : *De Verbis Domini :* « *Hoc facite in meam commemorationem* »; Anvers, 1567, in-8°; — *Chrétienne déclaration de l'É-*

glise et de l'Eucharistie; Anvers, 1567, in-8°; — *De la Vanité et Vérité de la vraie et fausse astrologie contre les abuseurs de notre siècle;* Poitiers, 1578; — *Défense à la réponse faite aux interdits de Bernard de Pardieu par les ministres de la religion prétendue réformée;* Poitiers, in-8°; — *De l'Imitation de l'Eucharistie;* Poitiers, in-8°, 1602; — *Parascève générale à l'exact examen de l'institution de l'Eucharistie;* Poitiers, 1602, in-8°; — *Traité de l'image et de l'idole;* Poitiers, 1608. B. H.

Luc Wadding, *Script. ord. Minorum.* — *Scaligerana,* seconde édit., p. 192. — D. Liron, *Singularités hist. et littér.,* t. III, p. 84. — N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine,* t. I, p. 306.

PORTHAN (*Henri-Gabriel*), savant finlandais, né en 1740, mort à Abo, le 16 mars 1804. Il devint professeur d'éloquence à l'université d'Abo, et fut élu membre de l'Académie de Stockholm. On a de lui : *Historia bibliothecæ academiæ aboensis;* Abo, 1772 et suiv., 23 parties, in-4°; — *Narratio episcopi aboensis Innsten de legatione sua russica;* Abo, 1775-1792, 27 parties, in-4°; — *De poesi fennica;* Abo, 1777 et suiv., 5 parties, in-4°; — *De superstitione veterum Fennorum;* Abo, 1782; — une dissertation sur le *Voyage* d'Other, dans le t. VI des *Mémoires* de l'Acad. de Stockholm.

Hirsching, *Handbuch.* — *Biographisk-Lexikon.*

PORTHMANN (*Jules-Louis-Melchior*), auteur et imprimeur français, né en 1791, mort le 29 février 1820, à Paris. Il fit de bonnes études, et prit en 1811 l'établissement de son père. Ses premiers ouvrages le firent mettre au nombre des enfants précoces; tel est son *Essai sur les persécutions que la religion catholique a éprouvées en France pendant la révolution* (1805, in-8°), essai dont le gouvernement impérial fit brûler l'édition entière. On a encore de ce jeune écrivain un *Éloge de Corneille* (1808, in-8°); *Manuel des pasteurs, ou recueil des maximes,* etc. (1810, in-12); un *Essai historique sur l'imprimerie* (1810, in-8°), etc., et il a été, du 5 juin 1812 au 10 décembre 1814, le principal rédacteur du *Journal des arts,* qui passa ensuite, sous le titre du *Nain jaune,* entre les mains de Cauchois-Lemaire.

Notice sur J.-L.-M. Porthmann; Paris, 1820, in-8°.

PORTIEZ (*Louis*), conventionnel français, né à Beauvais, vers 1755, mort à Paris, le 5 mai 1810. Avocat avant la révolution, il fut député par l'Oise à la Convention nationale. Il y demanda que le procès de Louis XVI fût renvoyé devant le tribunal criminel de Paris, et vota ensuite la mort du roi, mais avec sursis. Il s'occupa beaucoup des questions financières, et travailla dans les comités des domaines et d'aliénation des biens de l'État. Au 9 thermidor il se rangea dans le parti des modérés, et le 8 juillet 1795 il fit décréter qu'il n'y aurait plus d'exécution sur la place de la Révolution. Envoyé en mission en Belgique (1795), il pressa vivement la réunion de ce pays à la France, et chercha à intimider les partisans de l'Autriche. Il présenta des rapports sur l'aliénation des biens du clergé dans les nouveaux départements, sur l'organisation du Prytanée français, et proposa d'élever des monuments aux fonctionnaires morts pour la défense de la patrie. Il passa au Conseil des Cinq Cents, d'où il sortit en 1798; mais il fut aussitôt réélu par le département de la Seine. Portiez entra au Tribunat en décembre 1799, et fut nommé en mars 1805 professeur et directeur des Écoles de droit de Paris. Les talents de Portiez étaient médiocres et ses leçons furent souvent l'objet de la critique. On a de lui : *Code diplomatique, contenant le texte de tous les traités faits avec la république française jusqu'à la paix d'Amiens;* Paris, 1802-1803, 4 vol. in-8° : cet ouvrage donne des renseignements précieux pour l'histoire du temps; — *Essai sur Boileau-Despréaux;* Paris, 1804, in-8°; — *Cours de législation administrative;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Recueil des pièces concernant la réunion des provinces belgiques à la République française* (1795); — *Collection de pièces relatives à la révolution française;* Paris, 1817, in-8°.

Le Moniteur universel, ann. II-VII (1793-1800). — *Biographie moderne* (1806). — Quérard, *La France littéraire.*

PORTLAND (Duc DE). *Voy.* BENTINCK.

PORTOGALLO (*Marc-Antoine* SIMÃO, surnommé), compositeur portugais, né en 1763, à Lisbonne, où il est mort, à la fin de 1829. Après avoir appris les éléments de la musique dans un couvent de Lisbonne, il reçut d'un Italien, nommé Borselli, des leçons de chant, le suivit ensuite à Madrid, et obtint par son entremise la place d'accompagnateur à l'Opéra de cette ville (1783). L'ambassadeur de Portugal lui fournit en 1787 les moyens de se rendre en Italie, où pendant vingt ans il fit représenter de nombreux opéras, qui le placèrent au premier rang des compositeurs de cette époque; ceux qui obtinrent le plus de succès furent *La Bachetta portentosa* (1788), *L'Astutto* (1789), *Il Molinaro* (1790), *Il Principe di Spazzacamino* (1791), *Demofonte* (1794), et *Fernando in Messico* (1797), qui est regardé comme son chef-d'œuvre. Nommé maître de chapelle du roi Jean VI (1790), il l'accompagna en 1807 au Brésil, et y demeura jusqu'en 1815; il fit alors un dernier voyage en Italie, et donna à Milan *Adriano in Siria,* sa dernière œuvre dramatique. Portogallo a encore composé une grande quantité de morceaux pour le service de la chapelle royale et beaucoup d'airs portugais appelés *modeinhas.* P.

Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PORTSMOUTH (Duchesse DE). *Voy.* KEROUAL.

PORTUS (*François*), savant philologue grec, né en 1511, dans l'île de Candie, mort le 5 juin 1581, à Genève. Devenu orphelin de bonne heure, il fut envoyé par un ami de sa famille à

Padoue, où il étudia pendant six ans les belles-lettres et la philosophie; il entra ensuite à l'école des *Jeunes Grecs* à Venise, dont il fut bientôt nommé directeur, emploi qu'il ne garda que pendant une année, parce qu'il se permettait souvent des railleries sur le culte catholique. Appelé, en 1536, à la chaire de grec à Modène, il se rendit, en 1546, à Ferrare, où il dirigea l'éducation des filles de la duchesse Renée de France, qui le traita avec beaucoup de distinction et lui confia la rédaction de la correspondance qu'elle entretenait en secret avec Calvin. Gagné peu à peu aux principes de la réforme, il quitta Ferrare, quoiqu'il jouît de l'estime générale des savants italiens, qui ainsi que Jos. Scaliger appréciaient sa profonde connaissance du grec et son habileté dans la critique, passa quelque temps dans le Frioul, et se fixa en 1561 à Genève, où il fut nommé l'année suivante professeur de grec. On a de lui : *Annotationes in Aphthonium, Hermogenem et Dionysium Longinum;* Genève, 1569, in-8°; — *Réponse aux lettres diffamatoires de Pierre Charpentier, pour l'innocence des fidelles serviteurs de Dieu massacrés le 24 août* 1572, *appelés factieux par ce plaidereau;* 1573, in-8°; traduit en latin, Genève, 1582; — *Commentaria in Pindari Carmina;* Genève, 1583, in-4°; — *In omnes Sophoclis tragœdias prolegomena;* ce livre, qui contient aussi des discours et quelques opuscules de Portus, parut à Morges, 1584, in-4°; — *Annotationes in varia Xenophontis opuscula et in Thucydidem;* 1586, 1594; — *Notæ in Aristotelis Rhetoricam;* Spire, 1598. Portus, qui a traduit en latin, entre autres ouvrages, les *Hymnes* de Synésius, a aussi laissé des notes et corrections sur l'*Anthologie* grecque, ainsi que des remarques sur le *Lexique grec-latin* de Rob. Constantin, imprimées dans l'édition de 1592. On conserve en manuscrit à la bibliothèque de Modène des notes de lui sur divers discours de Démosthène, etc.

Papadapoli, *Gymnasium patavinum.* — Hort. Landi, *Catalogi.* — Sax, *Onomasticon,* t. III, p. 269. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.* — Senebier, *Hist. littér. de Genève,* t. II.

PORTUS (*Émile*), philologue, fils du précédent, né le 13 août 1550, à Ferrare, mort après 1612. Instruit par son père dans la connaissance des auteurs grecs et latins, il fut depuis 1574 régent au collége de Genève, et devint en 1581 professeur de grec à l'académie de Lausanne. Après avoir ensuite enseigné depuis 1592 la même langue à Frankenthal et à Mayence, il fut appelé en 1596 à une chaire de grec à Heidelberg. Obligé en 1609 de donner sa démission, à la suite d'une condamnation pour cause de diffamation, il fut nommé professeur de grec, de latin, d'italien et de français au *Mauritianum* à Cassel; les désagréments que lui causa la jalousie de quelques-uns de ses collègues le forcèrent à résigner cet emploi en 1612; il accepta alors une place de professeur au gymnase de Stadthagen. On n'a pas de détails sur les derniers temps de sa vie. On a de lui : *Breves notæ in Euripidis tragœdias;* Heidelberg, 1600, 1604, in-4°; — *Lexicon ionicum-græco-latinum in Herodoti libros;* Francfort, 1603; Hanau, 1606, in-8°; — *Lexicon doricum græco-latinum;* Francfort, 1603, 1605, in-8°; — *De prisca Græcorum compotatione, opus novum, græce et latine;* Leipzig, 1604, in-4°; — *Lexicon pindaricum;* Hanau, 1606, in-8°; — *De nihili antiquitate et multiplici potestate;* Cassel, 1609; Leipzig, 1610, in-4°; réimprimé dans le *Theatrum jocosum* de Dornau; — *De variarum linguarum usu, adversus eos qui earum studia contemnunt;* Cassel, 1611, in-4°. Portus a aussi donné des éditions estimées des auteurs grecs suivants, traduits en latin et accompagnés en général de bons commentaires : *Denys d'Halicarnasse;* Genève, 1588; Lyon, 1592, in-fol.; — *Thucydide;* Francfort, 1594, 1599, in-fol.; Oxford, 1696, in-fol.; — *Xénophon;* Francfort, 1594; Paris, 1625, in-fol.; — *Euripide;* Heidelberg, 1597, in-8°; — *Aristophane;* Genève, 1607, in-fol.; — *Homère;* Genève, 1609, 1629, 2 vol. in-12; — Proclus, *In Platonis theologiam;* Hambourg, 1618, in-fol.; — *Diogène de Laerce;* Paris, 1625, in-fol. Portus, qui a aussi donné une traduction latine de *Suidas* (Genève, 1619, 1630, in-fol.) et une traduction en vers grecs des *Psaumes* de David (Bâle, 1581; Strasbourg, 1582, in-8°), a rédigé des *notes* sur Hippocrate, insérées dans diverses éditions de cet auteur. Dans la *Turco-Græcia* de Curtius se trouvent plusieurs lettres de lui écrites en grec.

Strieder, *Hessische Gelehrten-Geschichte,* t. XI. — Moller, *Cimbria literata,* t. II. — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

PORTZMOGUER (*Hervé* DE), marin breton, né dans le Bas-Léon, vers le milieu du quinzième siècle, mort le 10 août 1512. Son nom, transformé en celui de *Primauguet* par le chroniqueur Allain Bouchard, et par ses copistes, a encore été plus ou moins mutilé par Paul Jove, le continuateur de Monstrelet, Mézeray, le P. Daniel, Le Long, Daru, etc., qui l'appellent *Primoguer, Primaugay, Primaudet*, etc. L'inexactitude de ces variantes du véritable nom du capitaine breton est démontrée par l'épitaphe que lui a consacrée un de ses contemporains, Germain Brice, dans le poëme latin manuscrit traduit par Pierre Choque. Portzmoguer commandait le vaisseau *La Cordelière* dans le combat que l'armée navale franco-bretonne livra aux Anglais à la hauteur de Saint-Matthieu, combat où *La Cordelière* et son adversaire *La Régente*, commandée par Thomas de Kernevet, furent englouties. Toutes les circonstances de ce combat ont été racontées par Germain Brice dans son poëme intitulé : *Chordigeræ navis conflagratio* (1513, in-4°), et reproduit en 1519 à Paris. Le combat de *La Cordelière* et de *La Régente* fait également le sujet d'un poëme com-

posé par un autre contemporain, Humbert de Montmoret, et intitulé : *Herveis poema* (Paris, in-4°). M. Jal a conféré la traduction de Choque avec les auteurs français ou anglais contemporains, et son travail, accompagné d'un commentaire critique approfondi, a paru sous le titre de *Marie la Cordelière; étude pour une histoire de la marine française* (Paris, 1845, in-8°). M. Gilbert a voulu aussi perpétuer le souvenir de ce fait d'armes, en exécutant le tableau que possède aujourd'hui la Société d'Émulation de Brest. P. L—T.

Ouvrages cités.

PORUS (1), un des rois de l'Inde sous Alexandre le Grand. Lorsque le conquérant macédonien arriva sur les bords de l'Hydaspe, Porus, au lieu de se soumettre lâchement comme Taxile, son voisin, vint à sa rencontre avec une armée de plus de cinquante mille hommes et deux cents éléphants. Alexandre usa de stratagème pour passer le fleuve et tromper la vigilance de son adversaire. C'est au milieu de ces fatigues qu'il s'écriait : « O Athéniens! qu'il m'en coûte pour obtenir vos éloges! » Le fils de Porus périt dans une mêlée en essayant d'arrêter les ennemis, et Porus lui-même fut vaincu malgré son habileté et son courage en bataille rangée. Blessé gravement, jeté à bas de son éléphant, qui, dit-on, le protégeait de son corps, il perça de son dard celui qui lui proposa de se rendre. Amené près d'Alexandre, et interrogé par celui-ci de quelle manière il voulait être traité, le prisonnier répondit (2) : *En roi*, voulant sans doute dire par là qu'Alexandre devait le traiter comme un roi doit traiter un vaincu. Alexandre, admirant une aussi noble fierté, lui rendit son royaume, et l'établit roi de toutes les contrées qu'il avait conquises dans l'Inde. Porus accompagna Alexandre dans la suite de son expédition, et l'aida à équiper sa flotte qui devait descendre l'Hyphase. Après la mort de son bienfaiteur (323 avant J.-C.), il conserva ses possessions, malgré les luttes des généraux d'Alexandre et les partages successifs de son empire, jusqu'au moment où Eudémus, le dernier commandant macédonien dans les provinces adjacentes, entreprit de le déposséder, et le tua par trahison (328). Porus était d'une taille gigantesque : on lui attribue sept pieds et demi. Racine l'a placé dans la tragédie d'*Alexandre*, et le fait le rival heureux de Taxile et l'amant reconnaissant d'Axiane. Les écrivains anciens, d'accord sur les faits principaux de l'histoire de Porus, diffèrent souvent pour les détails, ce qui rend cette histoire suspecte de méprises et de confusion.

Il y a eu un second Porus, préfet dans l'Inde du temps du roi Porus et mortel ennemi de ce prince. Il s'allia aux Macédoniens, mais se révolta ensuite contre eux. Alexandre le vainquit et le livra au roi Porus. G. R—T.

Arrien, *Anab.*, V, 8, 9-19, 20, 21. — Q. Curce, VIII, 13, 14. — Diodore, XVII, 87-89.— Plutarque, *Alex.*, 60. — Justin, XII, 8. — Strabon, XV, p. 685, 691, 698.

PORZIO (*Simone*), philosophe italien, né en 1497, à Naples, où il est mort en 1554. Il professa la médecine à Pise de 1546 à 1552, et eut un grand nombre de disciples distingués. C'était un zélé sectateur de Pomponazzi; il écrivit presque autant que lui, mais il était plus savant dans les langues anciennes, et il avait plus d'érudition. A son exemple, il publia un livre sur l'âme (*De humana mente;* Florence, 1551, in-4°), et se montra peu orthodoxe sur la question de l'immortalité. S'il fut critiqué, injurié même à ce sujet, on ne le persécuta point. Ses autres ouvrages, très-rares aujourd'hui, sont : *De bonitate aquarum;* Bologne, 1543, in-4°; — *De coloribus;* Florence, 1548, in-4°; — *De conflagratione agri puteolani;* ibid., 1551, in-8°; — *De capitis doloribus encomion;* ibid., 1551, in-4°; — *De rerum naturalium principiis lib. II;* Naples, 1553, in-4°; Marbourg, 1598, in-8°.

Toppi, *Bibl. napol.* — Tafuri, *Scrittori napol.*, III, 2e partie, 32. — Tiraboschi, *Storia*, VII, 1re partie, 383.

PORZIO (*Lucantonio*), médecin italien, né en 1639, à Pasitano, près d'Amalfi, mort le 10 mai 1723, à Naples. Reçu docteur en 1658, il fut chargé en 1670 de professer l'anatomie dans l'académie de Rome; mais la liberté de ses opinions philosophiques ayant inspiré de l'ombrage au gouvernement pontifical, il quitta sa chaire en 1682, et se mit à voyager. Après avoir séjourné à Venise, il se rendit à Vienne pendant la guerre des Turcs, et, sans avoir exercé aucun emploi, il eut occasion de conférer avec tant d'officiers et de traiter tant de soldats malades qu'il fut en état de composer un ouvrage estimable sur la conservation de la santé des gens de guerre. De retour à Naples (1687), il fut admis parmi les professeurs de l'université. Nous citerons de lui : *Erasistratus, sive de sanguinis missione;* Rome, 1682, in-12; — *De militis in castris sanitate tuenda;* Vienne, 1685, in-4°; réimpr. plusieurs fois et trad. en français sous le titre de *Médecine militaire* (Paris, 1744, in-12); — *De motu corporum et nonnullis fontibus mineralibus;* Naples, 1704, in-12. On a réuni les ouvrages de ce savant médecin (Naples, 1736, 2 vol. in-4°).

Uomini illustri del regno di Napoli, II. — *Biogr. méd.*

POSADAS (*François*), religieux espagnol, né en 1644, à Cordoue, où il mourut, le 20 septembre 1713. Un goût particulier pour la piété le fit entrer dans l'ordre de Saint-Dominique. Après avoir enseigné la théologie et l'Écriture sainte, il s'adonna à la prédication avec le plus grand succès; son zèle le portait à prêcher souvent dans les places publiques et dans tous les lieux où il se trouvait, et jusque dans l'âge le plus avancé il ne cessa d'instruire les pauvres gens de la campagne. Rien n'égalait sa charité

(1) En sanscrit, selon Bohlen, *Paurusha*, c'est-à-dire héros (*Das alte Indien*, t. I, p. 91).

(2) ὅτι βασιλικῶς μοι χρῆσαι (Arrien).

et son amour des pauvres. Il refusa plusieurs fois d'être élevé à l'épiscopat. Le pape Pie VII le béatifia en 1817. Il a laissé quelques ouvrages de piété, tels que *Le Triomphe de la chasteté, contre les erreurs de Molinos*, une *Vie de saint Dominique* et des *Sermons;* 3 vol. in-4°.

Moréri, *Grand dict. hist.* — *L'Ami de la religion*, 1817.

POSADAS (*Miguel* DE LAS), peintre espagnol, né en 1711, à Ségorbe, où il mourut, le 26 août 1753. Un amour malheureux le décida à faire profession chez les Dominicains de Valence, en 1744. Il était déjà bon peintre, et se perfectionna dans la solitude par un travail presque continuel. Il décora de nombreux tableaux les couvents des provinces orientales de l'Espagne. On cite surtout de lui : à Valence chez les Dominicains, *La Vierge consolatrice*, et à Ségorbe, dans la cathédrale, *Saint Jean-Népomucène*, *Saint Joseph*, et *Saint Blaise*.

Quilliet, *Vies des peintres espagnols*.

POSIDONIUS, philosophe stoïcien, né à Apamée, en Syrie, vers 135 av. J.-C. Il étudia à Athènes sous Panætius, et ouvrit une école à Rhodes (de là lui est venu le surnom de *Rhodien*). Il compta Cicéron parmi ses disciples. Pompée, revenant de Syrie, voulut l'entendre : c'est en exposant devant lui les principes de sa secte que Posidonius, tourmenté de la goutte, s'écria : « O douleur, tu ne me réduiras point à avouer que tu sois un mal ! » Il essaya de concilier les doctrines de Zénon avec celles de Platon et d'Aristote. Il se rapprocha en même temps des premiers stoïciens. Comme eux, il admit la vérité de la divination, la dissolution future de l'univers, la matérialité de l'âme; mais il se distingue en ce qu'il fait opérer cette dissolution, non dans le plein, mais dans un vide limité, et en ce qu'au lieu de faire découler toutes les facultés d'une seule, la raison, il reconnait l'existence de trois forces égales et souvent opposées : 1° la raison, 2° les passions, 3° les appétits, analogues aux trois vies de Platon, végétative, animale, rationnelle. Posidonius, en adoptant la théorie platonicienne, ne paraît pas l'avoir comprise, car il n'eût pas cherché à l'unir à la théorie stoïcienne, ces deux théories étant inconciliables au fond. En même temps qu'il complétait la psychologie des stoïciens, Posidonius apportait à leur morale des adoucissements. Ainsi il enseignait que la vertu ne suffit pas pour le bonheur, et que la moralité individuelle ne doit pas être sacrifiée à l'intérêt public. En somme, la doctrine de Posidonius paraît avoir été un stoïcisme éclectique, et son rôle fut de seconder les tendances philosophiques de son temps, c'est-à-dire un retour vers les origines des systèmes et la prédominance de la partie morale et pratique sur les autres parties de la science.

Posidonius se montra, en outre, homme d'État et homme de lettres. Il voulait influer sur la législation, et visait à l'éloquence. C'est le plus savant des stoïciens : l'histoire lui était familière, et ses longs voyages avaient développé ses connaissances géographiques. Habile mathématicien, il fit en physique des recherches que les autres stoïciens négligeaient. Il suivait en cette partie Aristote, sans pourtant être en tout de son avis. On lui attribue la construction d'une sphère céleste qui représentait les mouvements annuels et diurnes des astres. Il essaya, d'après certaines observations astronomiques, de déterminer le diamètre de la terre et celui du soleil, mais ses mesures manquaient d'exactitude. Il a fait aussi, à propos des marées, la remarque que les mouvements de l'Océan suivent ceux du ciel, qu'ils ont des périodes diurnes, mensuelles et annuelles comme la lune, ce qui a été vérifié par les modernes. Posidonius avait composé de nombreux ouvrages sur les questions les plus importantes de la philosophie, de la morale, de l'histoire et des sciences. Les fragments qui en restent, extraits pour la plupart de Cléomède et de Strabon, ont été réunis par James Bake, sous ce titre : *Posidonii Rhodii reliquiæ doctrinæ* (Leyde, 1810).

On a parfois admis un second POSIDONIUS, mathématicien d'Alexandrie, contemporain du philosophe. Il est extrêmement probable qu'il faut rapporter ce qu'on dit du mathématicien à celui dont il est question ici. G. R—T.

Diogène Laerce, VII, 128. — Ritter, *Hist. de la philos. ancienne*, III. — Fabricius, *Bibl. græca*, III. — Vossius, *Hist. græca.* — *Dict. des sciences philosoph.*

POSSEL (*Jean*), helléniste allemand, né à Parchim, en 1528, mort à Rostock, le 15 août 1591. Après avoir étudié les belles-lettres et la théologie, il devint co-recteur à Wismar, et fut promu, en 1554, à la chaire de littérature grecque à l'académie de Rostock. On a de lui : *Syntaxis græca;* Wittemberg, 1560, in-8° : ce livre fut longtemps d'un usage général dans les classes; il eut vingt-huit éditions; la dernière parut à Leipzig, 1693; — *CXXXVII Regulæ vitæ versibus græcis elegiacis;* Rostock, 1582, in-4°; treize fois réimprimé; — *Calligraphia oratoria linguæ græcæ;* Francfort, 1585, 1594, in-8°; ce choix des plus beaux morceaux des auteurs grecs eut un très-grand nombre d'éditions; — *Familiarium colloquiorum libellus græce et latine;* Wittemberg, 1586, 1601, 1630, etc., in-8°; réimprimé au moins huit fois. Possel, qui a aussi donné une *Paraphrase* en hexamètres grecs des *Évangiles* et *Épîtres* de l'année, a recueilli une partie de ses *Programmes;* Rostock, 1567, in-8°.

POSSEL (*Jean le jeune*), philologue, fils du précédent, né le 16 juin 1568, à Rostock, où il est mort, le 21 juin 1633. Après avoir été un an recteur à Flensbourg, il succéda à son père dans la chaire de littérature grecque à l'académie de sa ville natale. On a de lui : *Aquilæ cum cornice duellum, versibus græcis descriptum;* Rostock, 1604, 1619, in-4°; — *De vita Petri Lindebergii;* ibid., 1604; — *Hesiodi Opera omnia, græce et latine;* Leipzig, 1603, 1615, in-8°, etc.

Moller. *Cimbria literata*, t. II. — Krey, *Die Rostock Humanisten.*

POSSELT (*Ernest-Louis*), historien allemand, né à Durlach, le 22 janvier 1763, mort à Heidelberg, le 11 juin 1804. Fils d'un employé supérieur, il exerça d'abord la profession d'avocat à Carlsruhe, où il fut nommé en 1784 professeur d'histoire et d'éloquence au gymnase, et fut en 1791 chargé de fonctions administratives à Gernsbach. Il se montra partisan zélé de la révolution française; les nombreux désagréments qu'il s'attira par ses idées politiques lui firent donner sa démission en 1796. En cette année il se lia intimement avec le général Moreau, qui lui communiqua beaucoup de documents importants concernant l'histoire de cette époque. Il vécut depuis à Carlsruhe, Tubingue, Nuremberg et dans autres lieux, se livrant, malgré sa santé délabrée, à un travail continu pour subvenir aux besoins de sa famille. Sentant ses forces presque épuisées, accablé de plus par la nouvelle de la condamnation de Moreau, il se donna la mort en se précipitant du haut d'une maison. Habile compilateur, il savait déguiser le manque d'originalité de ses recherches par un talent de style des plus remarquables. On a de lui : *Historia corporis Evangelicorum;* Kehl, 1784, in-8°; — *Wissenschaftliches Magazin für Aufklärung* (Magasin scientifique pour la diffusion des lumières); ibid., 1785-1788, 3 vol. in-8°; — *Geschichte der Teutschen* (Histoire des Allemands); Leipzig, 1789-1790, 2 vol. in-8°, continuée par Poelitz; — *Ueber Mirabeau's* Histoire secrète de la cour de Berlin, *aus authentischen Quellen* (Sur l'*Histoire secrète de la cour de Berlin* de Mirabeau, d'après des sources authentiques); Carlsruhe, 1789, in-8°; — *Archiv für teutsche Geschichte* (Archives pour l'histoire d'Allemagne); Memmingen, 1790, in-8°; — *Geschichte Gustavs III, Königs von Schweden* (Histoire de Gustave III, roi de Suède); Carlsruhe, 1793, in-8°; — *Unpartheyische und vollständige Geschichte des peinlichen Processes gegen Ludwig XVI* (Histoire impartiale et complète du procès de Louis XVI); Bâle, 1793; Nuremberg, 1802, in-8°; — *Bellum populi gallici adversus Hungariæ Borussiæque reges anno* 1792; Gœttingue, 1793, in-8°; — *Krieg der Franken gegen die wider sie verbündeten Machte* (Guerres des Français contre les puissances coalisées contre eux); Leipzig, 1794, 1809, in-8°; — *Kleine Schriften* (Opuscules); Nuremberg, 1795, in-8°; — *Leben des Grafen von Herzberg* (La vie du comte de Herzberg); ibid., 1798, in-8°; — *Lexikon der französischen Revolution* (Dictionnaire de la révolution française); ibid., 1802, in-8°; collection inachevée de biographies d'hommes célèbres de cette époque. Posselt a aussi publié deux recueils périodiques fort estimés, le *Taschenbuch fur die neueste Geschichte* (Nuremberg, 1794-1804, 11 vol. in-12), et les *Europæische Annalen* (Tubingue, 1795-1804, 8 vol. in-8°); enfin, c'est lui qui fonda en 1798 l'*Allgemeine Zeitung*, qui est devenue plus tard la *Gazette d'Augsbourg*. E. G.

Schubart, *Leben Posselt;* Munich, 1805. — Gehres, *Lebensbeschreibung Posselts;* Mannheim, 1827, 2 vol. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

POSSEVINO (*Giambattista*), littérateur italien, né en 1520, à Mantoue, mort en 1549, à Rome. Il fut attaché comme secrétaire aux cardinaux Cortèse et Hippolyte d'Este. Il existe sous son nom un *Dialogo dell' onore* (Venise, 1553, 1564, in-8°), publié par Antoine, son frère; ce n'est pour la plus grande partie qu'un plagiat d'un gros traité *De eversione singularis certaminis* (Bâle, 1562, in-fol.), dont l'auteur, l'évêque Bernardi, avait confié le manuscrit à Possevino. On a encore de ce dernier quelques pièces de vers.

Ap. Zeno, *Note al Fontanini*, II, 562. — Tiraboschi, *Bibl. modenese*, I, 241.

POSSEVINO (*Antonio*), en français *Possevin*, célèbre littérateur, frère du précédent, né en 1534, à Mantoue, mort le 26 février 1611, à Ferrare. Sa famille était noble, mais pauvre. Envoyé à seize ans à Rome, il s'y rendit en peu de temps habile dans les lettres et les langues anciennes, et le cardinal Hercule de Gonzague, qui l'avait choisi pour secrétaire, lui confia l'éducation de François et de Scipion de Gonzague, ses neveux. Obligé de les suivre à Ferrare, puis à Padoue, il acquit par son mérite l'estime de Paul Manuce, de Barthélemy Ricci et de Sigonio. Bien qu'il eût été récompensé des soins qu'il avait donnés à ses élèves par le don de la riche commanderie de Fossano, en Piémont, il était las du monde, et réalisa en 1559 le dessein qu'il avait formé de s'affilier à l'ordre des Jésuites. Il n'avait pas achevé son noviciat lorsqu'il fut chargé pour la première fois d'une commission très-délicate auprès d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie (1560). « Alors l'hérésie, qui se propageait en France, dit Ginguené, menaçait de se glisser par la Savoie et par le Piémont dans l'Italie, où elle ne manquait pas de secrets prosélytes : la cour romaine jugea le P. Possevino capable d'en arrêter les progrès. Cette entreprise religieuse lui coûta bien cher : il essuya beaucoup de désagréments, de malheurs, de calomnies; mais rien ne put affaiblir son zèle. La cour de Rome, soit pour récompenser ses services, soit pour l'employer plus utilement, le chargea successivement de plusieurs négociations en Suède, en Russie, en Pologne, en Hongrie et en divers États de l'Allemagne. » S'il échoua dans la mission de ramener la Suède au culte catholique (1578), il rendit en revanche d'éminents services à la religion par ses nombreux voyages, et réussit surtout à étendre l'influence de la Société de Jésus dans tout le midi de la France; il eut la plus grande part à l'établissement du collége d'Avignon, dont il fut le premier recteur, et remplit ces dernières fonctions

au collége de Lyon. La plus remarquable de ses ambassades fut celle de Russie. Le tsar Ivan IV, se voyant menacé presque dans sa capitale par les Polonais et les Suédois, ligués contre lui, avait eu recours à la médiation de la cour romaine. Le pape Grégoire XIII jugea que l'occasion était favorable pour convertir les Moscovites, et il chargea Possevino de négocier la paix ainsi que le retour des schismatiques au giron de l'Église (mars 1581). Sur le premier point l'envoyé parvint, à force de patience et de dextérité, au résultat souhaité; le second point rencontra des difficultés insurmontables. Lorsque la paix eut été conclue, Possevino se rendit à Moscou et traita, dans quatre audiences et en présence de la cour, des affaires de la religion avec le tsar Ivan; tout ce qu'il obtint de ce prince fut qu'il donnerait par ses États un libre passage aux envoyés du saint-siége dans la Perse et dans tout l'Orient, et qu'il laisserait aux marchands étrangers le libre exercice de la foi catholique, avec la faculté d'avoir avec eux des prêtres pour leur administrer les sacrements. Possevino renonça entièrement à la vie politique en 1586, et se fixa à Padoue pour mettre la dernière main à différents ouvrages que ses continuels déplacements l'avaient forcé d'interrompre. Ce fut là qu'il connut saint François de Sales, nommé alors le comte de Sales, et qu'il lui conseilla d'abandonner l'étude du droit pour s'appliquer entièrement à la théologie. Appelé vers 1590 à Rome, il travailla à réconcilier Henri IV avec la cour de Rome; mais le zèle qu'il apporta dans cette affaire déplut à ses supérieurs, qui l'envoyèrent à Bologne comme recteur du collége. Il se trouvait à Venise lorsque Paul V fulmina l'interdit contre la république, et il fut député vers le pape pour employer ses bons offices.

On a lieu d'être surpris de ce que, malgré tant d'occupations relatives aux affaires politiques ou religieuses du saint-siége, Possevino ait trouvé le temps nécessaire pour composer un si grand nombre d'ouvrages et dans des genres si divers. Nous citerons les suivants : *Del sacrifizio dell' altare*, Lyon, 1563, in-8°, suivi en 1564 d'une réponse aux attaques de Pierre Viret; — *Il Soldato cristiano;* Rome, 1569, in-12 : rédigé à la prière du pape Pie V lorsqu'il envoya des troupes à Charles IX contre les huguenots; — *Moscovia, seu de rebus moscoviticis*; Vilna, 1586, in-8°; Cologne, 1587, 1595, in-fol., avec des additions; trad. en italien (1596, in-4°) : ouvrage fort curieux et contenant plusieurs pièces rares; — *Judicium de quatuor scriptoribus;* Rome, 1592, in-12; Lyon, 1593, in-8° : les auteurs critiqués sont La Noue, Jean Bodin, du Plessis-Mornay et Machiavel; il s'y est laissé emporter par son zèle contre les protestants, et on lui a justement reproché d'avoir réfuté Machiavel sans l'avoir lu; — *Bibliotheca selecta de ratione studiorum;* Rome, 1593, 2 vol. in-fol.; nouv. édit., corrigée et augmentée, Cologne, 1607, 2 vol. in-fol. Il avait dès 1574 conçu le plan de cet ouvrage, qui lui coûta vingt années de travail; quelques parties en ont été publiées séparément. Il profita des recherches de Conrad Gesner, de Simber, de Fries et de quelques autres, et sut réunir à la méthode d'étudier les sciences et les arts qu'on enseignait de son temps des observations critiques sur les auteurs qui les ont le mieux cultivés. C'est surtout dans l'examen des historiens anciens et modernes qu'il s'est montré exact et judicieux, et les articles de sa *Bibliothèque* tiennent assez à l'histoire littéraire pour intéresser encore aujourd'hui; — *Apparatus sacer;* Venise, 1603-1606, 3 vol. in-fol.; Cologne, 1607, 2 vol. in-fol. C'était le catalogue le plus considérable des auteurs anciens et modernes qu'on eût encore vu. Le plan de Possevino est fort étendu. « Quoique, dit Ginguené, l'intérêt de l'Église soit son objet principal, il ne se borne pas, comme Bellarmin, Sixte de Sienne et d'autres, aux écrivains ecclésiastiques, il s'occupe encore des profanes; il passe en revue près de huit mille écrivains, dont il retrace plus ou moins rapidement la vie, les opinions, les ouvrages, l'autorité, les éditions; » — *Vita di Lodovico Gonzaga, duca di Nevers, e di Eleonora, duchessa di Mantova;* 1604, in-4°.

Ses deux neveux ont quelquefois été confondus avec lui. L'un, Possevino (*Giambattista*), fut théologien de l'évêque de Ferrare, et a publié : *Discorsi della vita e di azioni di Carlo Borromeo, cardinale* (Rome, 1591, in-8°); *Dichiarazioni delle lettioni di tutti li matutini dell' anno del Breviario romano* (Ferrare, 1592, 2 part. in-8°) : ouvrage extrêmement rare; *Hinni sacri tradotti* (Pérouse, 1594, in-4°); *Vite de' sancti di Todi* (ibid., 1597, in-4°), etc. — L'autre, Possevino (*Antonio*), pratiqua la médecine à Mantoue. On a de lui : *Theoriæ morborum lib. V, carmine conscripti* (Mantoue, 1604, in-8°); *Gonzagarum Mantuæ et Montisferrati ducum historia* (ibid., 1617, in-fol.; 1628, in-4°), et *Belli montisferratensis historia*, 1612-1618 (Genève, 1631, in-fol.). Il avait rédigé le premier de ces ouvrages sur les matériaux que lui avait laissés son oncle. P.

Alegambe, *Bibl. script. Soc. Jesu.* — Sotwel, *Id.* — Le P. Jean d'Origny, *Vie de Possevin;* Paris, 1712, in-12; trad. en italien, avec addit. (Venise, 1750). — Niceron, *Mémoires*, XXII. — Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VII, 1060. — Ginguené, *Hist. litter. d'Italie*, VII. — Richard et Giraud, *Bibl. sacrée.*

POSIDIPPE, auteur comique grec, né à Cassandrée en Macédoine, vivait à Athènes, au commencement du troisième siècle avant J.-C. On ne sait rien sur sa vie; mais on conserve au Vatican sa statue, qui est un des plus beaux morceaux de l'art grec. Il commença en 289 à écrire pour le théâtre; ses pièces, qui furent imitées par plusieurs poëtes latins, étaient dans le goût de la nouvelle comédie; quelques-unes traitaient des sujets très-licencieux. Suidas nous a

conservé les titres de dix-huit d'entre elles ; les quelques fragments qui en subsistent, et où l'on rencontre plusieurs néologismes, sont réunis dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, t. IV.

On ne sait pas au juste si Posidippe n'est pas identique avec un autre Posidippe, qui vivait à la même époque, et dont vingt-deux épigrammes ont été recueillies dans l'*Anthologie ;* mais il est à peu près certain que ce second Posidippe a écrit deux poëmes épiques, Αἰθιοπία et Ἀσωπία, cités par Athénée, ainsi qu'un ouvrage sur Cnide, où se trouvaient des détails sur la Vénus de Praxitèle.

Fabricius, *Biblioth. græca.* — Meineke, *Historia comicorum græcorum.* — Smith, *Dictionary.*

POSSIDIUS (Saint), évêque de Calame, en Afrique, mort après 431. Disciple de saint Augustin, il devint en 397 évêque de Calame, où il voulut s'opposer aux assemblées que les païens et les donatistes tenaient malgré les édits impériaux. Les païens pour se venger de lui mirent le feu à son église et le forcèrent de s'enfuir à Hippone. Rappelé quelques années après, Possidius se trouva à toutes les assemblées importantes qui eurent lieu en Afrique sur les affaires de l'Église, et fut notamment un des chefs de la fameuse conférence qui se tint en 411 à Carthage, et dans laquelle personne, après saint Augustin, ne parut avec plus d'éclat que lui. Il se trouva aussi aux divers conciles de Carthage et de Milève, où Pélage et Celestius furent condamnés. Chassé en 428 de Calame par Genseric, roi des Vandales, Possidius se réfugia à Hippone, où en 430 il assista à son lit de mort saint Augustin, dont il écrivit la *Vie* en y joignant le catalogue des ouvrages du grand docteur. L'Église célèbre sa fête le 17 mai. H. F.

Ruinart, *Hist. Vandalorum.* — Kelerlocl, *Vita Possidii*, dans les Bollandistes. — Du Pin, *Bibl. des auteurs eccles. du Ve siècle.* — Baillet, *Vies des saints*, t. II, 17 mai.

POSTEL (*Guillaume*), un des hommes les plus savants de son époque et visionnaire célèbre, né le 28 mai 1505 (selon quelques historiens en 1510), à Dolerie, près de Barenton (Manche), mort à Paris, le 6 septembre 1581. Il était encore en bas âge lorsque la peste lui enleva ses parents. Son ardeur pour l'étude était déjà fort grande ; mais la misère le contraignit à quitter son pays pour aller chercher des moyens d'existence. Il n'avait que treize ans lorsqu'il put trouver à Say, village situé à quelques lieues de Pontoise, une modeste position de maître d'école. Il y amassa un peu d'argent, et se rendit à Paris, pour continuer ses études. Le malheur l'y suivit : des fripons lui prirent son argent et lui enlevèrent jusqu'à ses habits, et il fut réduit à la dernière misère. Le froid qu'il eut à souffrir lui causa une dyssenterie, dont il ne put se guérir à l'hôpital qu'au bout de deux ans. La cherté des vivres le força, à peine rétabli de sa maladie, à quitter Paris, pour aller glaner dans la Beauce pendant la moisson. Il apprit au collége de Sainte-Barbe, où il était entré comme domestique, qu'il existait encore des Juifs, se servant de caractères hébraïques. Il se procura un alphabet et se mit à étudier l'hébreu avec une telle opiniâtreté, qu'il fut bientôt au niveau des plus savants qui étaient alors versés dans la connaissance de cette langue. Il devint en peu de temps un habile helléniste. Il apprit l'espagnol, en compagnie d'un seigneur portugais, qui avait essayé en vain de l'emmener dans son pays avec la promesse d'une chaire. Il habita successivement Amiens, où il suivit Jean Rocourt, bailli de cette ville, qui l'avait pris en affection, puis Rouen, où il fit la connaissance de Jean Raquier, abbé d'Arras, qui le ramena à Paris, en qualité de précepteur de son neveu. Il fut heureux d'accompagner à Constantinople La Forest, envoyé en Turquie pour négocier quelques affaires ; et quelque temps après il y revint avec les héritiers d'un bourgeois de Tours, mort après avoir laissé 300,000 ducats, déposés entre les mains d'Ibrahim-Pacha. Postel profita de cette circonstance pour apprendre l'arabe et rapporter en France un grand nombre d'ouvrages écrits en cette langue et en syriaque. Tous les livres qu'il avait apportés de Constantinople ne parvinrent pas en France. Quelques-uns furent laissés en gage chez le duc de Bavière pour une somme de 200 écus ; d'autres chez Antoine Tiepolo à Venise, et le *Nouveau Testament syriaque*, qu'il avait apporté le premier en Europe, fut imprimé aux dépens de l'empereur Ferdinand Ier, qui fit fondre exprès des caractères et en envoya beaucoup d'exemplaires en Syrie. Postel publia bientôt après un alphabet en douze langues et quelques autres ouvrages. Satisfait des deux cents ducats d'appointements qu'il recevait comme professeur royal de mathématiques et de langues orientales, il put se livrer en toute liberté à ses grands travaux d'érudition. François Ier l'avait nommé en 1539 professeur de mathématiques et de langues orientales au Collége royal ; mais, enveloppé dans la disgrâce du chancelier Poyet, son bienfaiteur, qu'il avait en vain essayé de faire rentrer dans les bonnes grâces de la reine de Navarre, il quitta la France après un voyage malencontreux fait à Mont-de-Marsan, où résidaient alors le roi et la reine de Navarre. A Vienne, il aida Jean-Albert Widmanstadt à éditer son *Nouveau Testament syriaque*, imprimé en 1555. Obligé de quitter encore cette ville, on ne sait pour quel motif, il fut victime d'un nouvel accident, qui faillit lui causer les plus cruels embarras : un moine franciscain, qui lui ressemblait beaucoup, tua un religieux de son ordre et se sauva ; Postel quittait Vienne dans le même temps : on le prit pour l'assassin, on l'arrêta sur la frontière du territoire de Venise. Il eut le bonheur de s'échapper le lendemain. Postel se trouvait à Rome vers 1544, lorsqu'il y connut Ignace de Loyola, et si l'on s'en rapporte au récit

du P. Bouhours, il fut tellement séduit par les maximes et le caractère du célèbre fondateur de la Compagnie de Jésus, qu'après avoir visité avec lui les sept églises, il voulut entrer dans l'ordre. Le P. Bouhours ajoute que le néophyte s'étant mis en tête une foule de visions extravagantes à force de lire les rabbins et d'étudier les astres, fut, après deux ans de noviciat, chassé de l'ordre par Ignace de Loyola, qui défendit expressément qu'aucun membre de la Compagnie entretînt avec lui le moindre commerce. Les écrits dans lesquels Postel exposait ses idées mystiques le firent mettre en prison; il s'échappa, et alla à Venise, où d'autres dangers l'attendaient. Dénoncé à l'inquisition, il se constitua lui-même prisonnier, et fut mis en liberté par le tribunal, qui le considéra plutôt comme un fou que comme un hérétique. Les nombreux écrivains qui se sont occupés de Postel sont loin d'être d'accord sur les événements de sa vie à partir de cette époque. Il habita tour à tour Genève et Bâle, et de Bèze, qui le traite en ennemi, prétend qu'il voulut se faire admettre dans les églises réformées, en abjurant ses erreurs, ce qui paraît fort douteux. Selon Scévole de Sainte-Marthe, il enseignait les mathématiques à Dijon en 1553 lorsque ses opinions et sa conduite devinrent l'objet de l'attention des magistrats. En présence de ces dispositions, il quitta la ville pour se réfugier à la cour de l'empereur Ferdinand Ier. Il y demeura quelque temps, et après une rétractation publique de ses opinions, il fut rappelé en France par le roi, qui le rétablit dans sa chaire de professeur royal. Nous le trouvons plus tard dans le monastère de Saint-Martin-des-Champs, où il passa les dix-huit dernières années de sa vie. Y fut-il confiné par ordre de l'autorité supérieure, ou choisit-il volontairement cette retraite? C'est ce qu'il est assez difficile de constater. Peut-être faut-il mettre d'accord les historiens en admettant qu'il fut d'abord enfermé dans ce monastère, où plus tard il put vivre avec plus de liberté, grâce à quelques concessions par lui faites et probablement aussi en considération de son grand âge. Du Verdier, qui l'y visita, s'entretint avec lui sur des sujets de philosophie et de théologie. « Je connus par ses discours, dit-il, que son cerveau n'étoit pas bien composé, qu'il étoit méchant et malin, extrêmement ambitieux et arrogant; qu'après avoir assuré que celui qui auroit la connoissance qu'il avoit ne mourroit jamais, il se prit à médire du cardinal de Lorraine et voulut faire croire qu'il étoit prophète. » Florimond Rémond s'exprime sur le compte de Postel dans des termes différents : « Sur ses vieux ans, dit-il, les princes et gens de savoir alloient voir ce vénérable vieillard à Saint-Martin-des-Champs, où il logeoit, assis dans sa chaire, la barbe blanche lui tombant jusqu'à la ceinture, avec une telle majesté en son port, une telle gravité en ses sentences, que nul ne s'en retournoit jamais sans désir de le revoir et étonnement de ce qu'il avoit ouï. »

C'est au monastère de Saint-Martin-des-Champs que Postel publia, en latin, en 1572 ses sentiments sur la comète qui parut cette année-là, et en 1575 une nouvelle édition de ses *Histoires orientales*, dédiée à François de Valois, frère de Henri III. Lui-même nous apprend, dans cette dédicace, qu'il avait été désigné par la reine Catherine de Médicis pour être précepteur de son fils François, mais qu'il l'en remercia, à cause, ajoute-t-il, des travaux de la cour, par moi plus que assez expérimentez, connus et soufferts. « Il enseignoit encore à Paris en 1578, dit Jacques Gautier, dans ses *Tables chronologiques*, devant un auditoire fort nombreux, avec tant d'esprit et de savoir que Maldonat, homme fort judicieux, s'étonnoit qu'il pût y avoir un tel homme dans le monde, de la bouche duquel il sortoit autant d'oracles que de paroles. »

Le seizième siècle prisa très-haut le vaste savoir de Guillaume Postel, considéré par François Ier et la reine de Navarre comme un prodige d'érudition. Son entretien était recherché des plus grands seigneurs, tels que les cardinaux de Tournon, de Lorraine et d'Armagnac. On assure que quand il enseignait à Paris dans le collége des Lombards, il attirait une si grande foule d'auditeurs, que comme la grande salle du collége ne pouvait les contenir, il les faisait descendre dans la cour et leur parlait de la fenêtre. Si l'on peut considérer comme injuste l'accusation d'athéisme dont il a été l'objet, il est moins aisé de le défendre au point de vue théologique. Il croyait pouvoir démontrer par la raison et la philosophie tous les dogmes de la religion chrétienne sans en excepter les mystères. Il allait jusqu'à affirmer que sa raison personnelle était au-dessus de celle des autres hommes et qu'il convertirait par son moyen toutes les nations à la foi chrétienne. « Jésus-Christ avoit bien donné, disait-il, l'*excellence de la foi* aux apôtres; mais la foi étant maintenant quasi périe, il nous a donné, et à moi principalement, en lieu de la foi, *imo* avec la foi, *la raison*, si vive et si souveraine, que jamais les apôtres ne l'eurent. En sorte qu'innumérables lieux de l'Écriture et de nature qui jamais en public ne furent entendus, moyennant la dite raison souveraine seront entendus. » Postel enseignait que l'âme humaine de Jésus-Christ avait été créée et unie avec le Verbe éternel avant la création du monde. Il prétendait que l'on trouve écrit dans les cieux en caractères hébreux, formés par l'arrangement des étoiles, tout ce qui est dans la nature. Il soutenait que le monde ne durerait que six mille ans, opinion qu'il avait tirée de la Kabbale des Juifs. La fin du monde devait être précédée, selon lui, du rétablissement de toutes choses remises en l'état où elles étaient avant la chute du premier

homme. Il arriva peu à peu à rêver la réunion de toutes les religions du monde en une seule; et dans son désir de concilier les chrétiens, les juifs et les mahométans, il cherchait à expliquer les opinions les plus extravagantes.

Quelque opinion que l'on se forme des sentiments exprimés par Postel dans ses nombreux ouvrages, il est juste de remarquer que tous les historiens rendent hommage à la pureté de ses mœurs, à la sagesse de sa conduite et à l'aménité de son caractère. Il négligea plus d'une fois ses propres affaires pour s'occuper de celles des autres, et Thevet, qui l'avait connu particulièrement, assure « qu'il étoit un très-homme de bien et réputé pour un des plus doctes de son âge ». On a de Postel : *Linguarum XII characteribus differentium alphabetum introductio ac legendi methodus;* Paris, 1538, in-4°; — *De originibus seu de hebraicæ linguæ et gentis antiquitate atque variarum linguarum affinitate*; Paris, 1538, in-4°; — *Grammatica arabica;* Paris, s. d., in-4°; — *Syriæ descriptio;* Paris, 1540, in-8°; — *De magistratibus Atheniensium;* Bâle, 1543, in-8°; Leipzig, 1591, in-8°, avec les notes de Jean-Frédéric Hekelius; — *Alcorani seu legis Mahometi et Evangelistarum concordiæ liber;* Paris, 1543, in-8°; — *Sacrarum apodexeon, seu Euclidis Christiani lib. II;* Paris, 1543; — *IV librorum de orbis terræ concordia primus;* Paris, in-8°; — *De rationibus Spiritus sancti;* Paris, 1543, in-8° : c'est dans cet ouvrage que Postel essaye de prouver qu'il n'y a rien dans la religion qui ne soit conforme à la nature et à la raison; — *De orbis terræ concordia lib. IV;* Bâle, 1544, in-8° : c'est l'ouvrage le plus estimé de Postel; il y développe avec beaucoup de talent sa thèse favorite, qui était de ramener à la religion chrétienne tous les peuples de l'univers; — *De Nativitate mediatoris ultima, nunc futura, et toti orbi terrarum in singulis ratione præditis manifestanda opus. In quo totius naturæ obscuritas, origo et creatio ita cum sua causa illustratur exponiturque, ut vel pueris sint manifesta quæ in theosofiæ et filosofiæ arcanis hactenus fuere, auctore Spiritu Christi;* Bâle, 1547, in-8°; — *Absconditorum a constitutione mundi clavis, qua mens humana tam in divinis quam in humanis pertinget ad interiora velamina æternæ veritatis;* Bâle, in-16; et *Cum appendice*, Amsterdam, 1646, in-16; — *Candelabri typici in Mosis tabernaculo jussu divino expressi interpretatio;* Venise, 1548; en hébreu, en latin et en français; — *De Etruriæ regionis, quæ prima in orbe europæo habitata est, originibus, institutis, religione et moribus;* Florence, 1551, in-4°; — *Les raisons de la monarchie et quels moyens sont nécessaires pour y parvenir;* Paris, 1551, in-8°; — *Abrahami patriarchæ liber Jesirah, sive formationis mundi; patribus quidem Abrahami tempora præcedentibus revelatur*, etc.; Paris, 1552, in-16; — *De causis seu de principiis et originibus naturæ utriusque;* Paris, 1552, in-16; — *Eversio falsorum Aristotelis dogmatum*, trad. de Justin martyr; Paris, 1552, in-16; — *L'Histoire mémorable des expéditions depuis le déluge faites par les Gauloys ou Françoys depuis la France jusques en Asie, ou en Thrace, et en l'orientale partie de l'Europe;* Paris, 1552, in-16; — *De Fœnicum litteris, seu de prisco latinæ ac græcæ linguæ charactere;* Paris, 1552, in-8°; — *Tabulæ in astronomiam, in arithmeticam theoricam et in musicam theoricam;* Paris, 1552; — *La Loi salique, livret de la première humaine vérité;* Paris, 1552, in-16; Lyon, 1559, in-16; — *Proto-Evangelium Jacobi, fratris Domini;* Bâle, 1552, in-8°; — *De Originibus seu de varia et potissimum orbi latino ad hanc diem incognita aut inconsiderata historia;* Bâle, 1553, in-8°; — *Description des Gaules;* Paris, 1553, in-fol.; — *Signorum cœlestium vera configuratio et significationum expositio;* Paris, 1553, in-8°; — *La doctrine du siècle doré ou de l'évangélike règne de Jésus, roy des roys;* Paris, 1551, in-16; réimpr. à la suite de l'ouvrage suivant; — *Les très-merveilleuses Victoires des femmes du nouveau monde; et comme elles doibvent à tout le monde par raison commander, et même à ceux qui auront la monarchie du monde vieil;* Paris, 1553, in-16. Ce livre est devenu très-rare et très-recherché. Postel y déclare qu'il parle au nom et par l'inspiration d'une certaine *mère Jeanne*, Ève nouvelle, qu'il avait connue en Italie et dont il prétend que la substance est passée dans la sienne. Il est difficile de croire que ce ne soit là qu'une simple fiction, et que Postel n'ait été dupe de son imagination en se disant l'interprète d'une sainte pour les prétendues révélations par lui faites au monde; — *Des merveilles des Indes et du Nouveau Monde où est démontré le lieu du Paradis terrestre;* Paris, 1553, in-16; — *Description de la Terre Sainte;* Paris, 1553, in-16; — *Le prime nove dell' altro mondo, cioè l'admirabile istoria intitolata : La Vergine veneziana;* 1555, in-12; — *De la république des Turcs et des mœurs et loy de tous les Mahumedistes;* Poitiers, 1560, in-4°; — *Cosmographiæ disciplinæ compendium, cum synopsi rerum toto orbe gestarum;* Bâle, 1561, in-4°; — *La Concordance des quatre Évangiles;* Paris, 1562, in-16; — *Les premiers Éléments d'Euclide chrétien en vers;* Paris, s. d., in-8°; — *De universitate seu cosmographia;* Paris, 1563, in-4°; réimpr. plusieurs fois; — *De rariis historiis et de admirandis rebus quæ a quinquaginta annis contegerunt* (1553-1583); Paris, 1563, in-8°. On cite encore plusieurs ouvrages de Postel existant en manuscrit. C'est un des écri-

vains auxquels a été attribué l'ouvrage célèbre *De tribus impostoribus*. C. Hippeau.

Bibliothèques de Du Verdier, de La Croix du Maine et de Gesner. — Sainte-Marthe, *Éloges.* — Thevet, *Hist. des hommes illustres.* — Desbillons, *Nouveaux éclaircis. sur la vie de Postel.* — Colomiès, *Gallia orientalis.* — De Thou, *Éloges des savants.* — Saillengre, *Mémoires de littérature*, t. I et II. — Marrier, *Hist. de Saint-Martin-des-Champs.* — Niceron, *Mémoires*, t. VIII. — Chaufepié, *Remarques sur Postel.* — Goujet, *Mém. hist. sur le Collège royal.* — Le P. Lelong (n° 11371) cite une *Vie de Postel* par l'abbé Joly, chanoine de Dijon. — Brunet, *Manuel du libraire*, III, 822. — Éd. Frère, *Manuel du Bibliographe normand.*

POSTLETHWAYT (*Malachie*), économiste anglais, né vers 1707, mort le 17 septembre 1767, à Londres. On ne connaît aucune des particularités de sa vie. Dans la préface d'un de ses ouvrages il dit s'être adonné de préférence aux travaux de cabinet afin d'avoir plus d'indépendance et aussi parce que sa santé, toujours languissante, se serait mal accommodée d'un emploi public; il se plaint aussi d'être traité comme un rêveur qui écrit des billevesées. Ses ouvrages sont pourtant estimés, tels que : *The Merchant's public counting house* (Londres, 1750, in-4°); — *The universal Dictionary of trade and commerce* (1751-1756, 1774, 2 vol. in-fol.), trad. du français, avec additions; — *Great Britain's True System* (1757), *Britain's commercial interest explained and improved* (1757, 3 vol. in-8°), etc. On lui attribue quelquefois une *History of the public revenue from* 1688 (Londres, 1759, in-fol.); mais cet ouvrage est d'un auteur contemporain, James Postlethwayt, qui était peut-être son frère.

Chalmers, *General biogr. dictionary.*

POSTUMUS (*Marcus Cassianus Latinius*), l'un des généraux romains qui se disputèrent l'empire sous le règne de Gallien, et qu'on désigne sous le nom des *Trente tyrans*, massacré en 267. Né dans une condition inférieure, il entra dans l'armée, et s'éleva bientôt aux premiers grades par son courage et ses vertus. L'empereur Valérien, dont il possédait toute la faveur, l'envoya comme gouverneur en Gaule, et adressa à cette occasion aux habitants de ce pays une lettre contenant à l'éloge de Postumus le passage suivant : « Je vois en lui l'homme le plus digne à tous égards de maintenir par sa seule présence la discipline dans les camps, l'équité dans le barreau, les droits des particuliers dans les tribunaux, la dignité des magistrats. » Postumus justifia cette confiance en repoussant avec succès plusieurs invasions de Germains sur le Rhin. Lorsqu'en 257 l'empereur Gallien en quittant les Gaules eut abandonné l'administration de ce pays à son jeune fils Salonin, sous la régence de Sylvanus, Postumus se sentit frustré dans son espoir d'obtenir ces fonctions. Aussi lorsque, ayant remporté une nouvelle victoire sur les barbares, il reçut de Salonin l'ordre de lui livrer le butin, déjà distribué aux troupes, il les assembla et leur fit connaître la demande de Salonin. Les soldats non-seulement se refusèrent d'y obtempérer, mais encore ils proclamèrent aussitôt la déchéance de Salonin, et donnèrent l'empire à leur général. Postumus accepta, et fut aussitôt reconnu par presque toutes les Gaules. Salonin se réfugia à Cologne, où Postumus alla l'assiéger; forcé de se rendre, il fut peu de temps après mis à mort; selon Trebellius Pollion, Postumus n'aurait eu aucune part à cet assassinat. Le nouvel empereur soumit aussi l'Espagne bientôt à sa domination; il exerça le gouvernement avec son énergie et sa justice habituelles; il repoussa une attaque des Germains, et construisit sur le Rhin plusieurs forteresses pour empêcher leurs invasions; c'est à cette occasion qu'il prit le nom de *Germanicus Maximus*. Sur ces entrefaites Gallien, brûlant de venger la mort de son fils, s'était mis en mesure de reconquérir les Gaules; il y pénétra, et il avait remporté plusieurs succès importants sur les armées de Postumus, lorsqu'il fut obligé d'aller à Byzance réprimer une révolte de ses légions. Lorsqu'il revint, il vainquit de nouveau en plusieurs rencontres les troupes de Postumus, qu'il assiégea ensuite dans une des villes de la Gaule; mais blessé grièvement, il se retira, et abandonna dorénavant toute entreprise contre Postumus. Celui-ci continua à gouverner avec une fermeté qui contrastait avec la faiblesse et l'insouciance de Gallien; il parvint à faire régner dans son empire un ordre sévère, ce qui irrita contre lui les soldats, habitués à commettre impunément les plus grands excès. Aussi se rallièrent-ils en grand nombre autour de Lollianus, qui se fit proclamer empereur. Postumus marcha contre lui, et l'assiégea dans Mayence; ayant pris la ville, il refusa de la livrer au pillage; ses troupes alors se révoltèrent, et le massacrèrent, avec son fils Postumus, qui selon Treb. Pollion, aurait déjà été élevé à la dignité d'auguste, ce qui est infirmé par les recherches d'Eckhel et de Mionnet.

Trebellius Pollion, *Triginta tyranni.* — Aurel Victor. — Eutrope. — Orose. — Zosime. — Zonaras. — Gibbon, *Histoire de la décadence de l'empire romain.* — Smith, *Dictionary.*

POT (*Philippe*), seigneur de La Roche, en Bourgogne, né en 1428, mort en septembre 1494. Il fut élevé à la cour du duc Philippe le Bon, qui l'arma chevalier et lui conféra plus tard l'ordre de la Toison d'Or. On dit qu'il alla combattre les Turcs, qu'il fut fait prisonnier, et que le sultan Bajazet lui rendit la liberté, par admiration pour sa bravoure; mais ces faits n'ont rien d'authentique, non plus que la fable du lion qu'il aurait terrassé d'un seul coup. Ce qui est certain, c'est que Philippe le Bon l'employa surtout comme diplomate; il eut la singulière fortune d'être le négociateur des trois mariages que Charles le Téméraire contracta tour à tour avec une fille de Charles VII, avec une princesse de Bourbon, et avec la sœur d'Édouard IV d'Angleterre. Premier chambellan de Philippe le Bon, gouverneur de la Flandre française, il conserva sous Charles le Téméraire la même faveur et les

mêmes fonctions. On ne sait s'il fut du vivant de ce prince en relations avec Louis XI, au service duquel son frère Guy Pot s'attacha de bonne heure; du moins il est certain qu'à la mort de Charles le Téméraire il devint suspect à sa fille, Marie de Bourgogne, qui lui retira toutes ses charges. Louis XI, dont il se trouvait naturellement le sujet, puisque la Bourgogne faisait retour à la couronne, l'appela auprès de lui et lui donna toute sa faveur. Philippe Pot fut nommé grand sénéchal de Bourgogne et gouverneur du jeune Charles VIII. Après la mort de Louis XI il fallut convoquer les états généraux; Philippe Pot fut nommé l'un des députés de sa province, sur la recommandation toute spéciale du conseil du roi. Il n'en montra pas moins au sein de cette assemblée une singulière indépendance d'opinion. C'est lui qui fit sentir à ses collègues qu'il leur appartenait de disposer du gouvernement de l'État, le roi étant mineur. « La royauté, dit-il à ce sujet, n'est pas un héritage, mais une magistrature; » et il ajouta qu'il avait appris de ses pères qu'à l'origine le peuple souverain avait créé les rois par son suffrage, et ne les avait établis qu'à condition d'en être bien gouvernés. « L'État, dit-il encore, est la chose du peuple, qui la confie aux rois. » Il accordait que les rois succédassent par droit héréditaire; mais il voulait qu'en cas de minorité, comme de vacance du trône, la souveraineté revînt au peuple, et qu'il disposât de la régence. Or il appelait peuple la réunion des différentes classes, telles qu'elles étaient représentées dans les états généraux. Ce qui est digne de remarque, c'est que ces principes si hautement proclamés ne soulevèrent aucune protestation dans l'assemblée et ne paraissent même pas avoir causé de surprise. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que la hardiesse de ce langage n'attira à l'orateur aucune disgrâce. Charles VIII le nomma gouverneur de Bourgogne, et lui confia l'éducation de son fils Orland, qui ne vécut que peu d'années. F. DE C.

Comines, *passim*. — *Journal des états généraux de* 1484.

POTAMON, philosophe grec de l'école des Alexandrins, né à Alexandrie, vivait au troisième siècle de l'ère chrétienne. Il est vrai que suivant Suidas, aux mots Αἵρεσις et Ποτάμων, ce philosophe aurait été contemporain de l'empereur Octave-Auguste; mais Porphyre, en sa *Vie de Plotin* (c. 9), dit positivement que Plotin se plaisait à entendre Potamon disserter sur une philosophie nouvelle, dont il jetait les fondements. Or, Plotin, né vers 205 après J.-C., et mort à soixante-cinq ans, appartient évidemment au troisième siècle de notre ère; il doit donc en être de même de Potamon. Maintenant, quelle était cette philosophie nouvelle dont parle Porphyre, et dont il représente Potamon comme ayant été le fondateur dans ces dissertations que Plotin se plaisait à entendre? Elle se trouvait contenue dans deux ouvrages, dont l'un était un commentaire sur le *Timée* de Platon, et l'autre un *Traité sur les premiers principes*, Στοιχειώσις. De l'un et l'autre de ces traités il ne reste absolument rien; mais nous connaissons quelque chose du second par un passage de Diogène de Laerte dans l'introduction, προοίμιον, de son livre *Sur la vie et les doctrines des philosophes illustres*. « Il y a peu de temps, dit ce biographe, qu'une école éclectique, ἐκλεκτική τις αἵρεσις, a été instituée par Potamon d'Alexandrie, laquelle opère un choix parmi les doctrines de toutes les sectes. Deux choses, ainsi qu'il s'en explique dans son *Traité des premiers principes* (Στοιχείωσις), sont nécessaires pour discerner le vrai : d'une part, le principe même qui juge, c'est-à-dire la raison, τὸ ἡγεμονικόν; de l'autre, ce à l'aide de quoi on juge, c'est-à-dire la représentation exacte des objets de nos jugements. Quant aux principes des choses, il en reconnaît quatre : la matière, la qualité, l'action, le lieu, τήν τε ὕλην, καὶ τὸ ποιόν, ποίησίν τε καὶ τόπον, en d'autres termes, de quoi et par qui une chose est faite, comment elle est, et où elle est, ἐξ οὗ γάρ, καὶ ὑφ' οὗ, καὶ πῶς, καὶ ἐν ᾧ. Il pose comme fin où tout doit tendre une vie parfaite en vertus, sans exclure toutefois les biens du corps ni ceux du dehors. » Il résulte de ce passage de Diogène de Laerte, combiné avec le témoignage de Porphyre : 1° que Potamon fut le fondateur de l'école éclectique, et que probablement cette école lui doit son nom; 2° qu'il adoptait la doctrine péripatéticienne relativement aux principes des choses; 3° qu'en morale il avait tenté une sorte de conciliation entre le stoïcisme et l'épicurisme. C. MALLET.

Porphyre, *Vie de Plotin* (c. 9). — Diogène de Laerte, *Sur la vie et les doctrines des philosophes célèbres*, fin de l'introduction.

POTEMKIN (1) (*Grégoire-Alexandrovitch*, prince), homme d'État russe, né en septembre 1736, près de Smolensk, mort près de Nicolaief, le 16 octobre 1791. C'est le plus célèbre des favoris de l'impératrice Catherine II. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il entra de bonne heure au service militaire, et occupait un grade subalterne dans les gardes au moment de la révolution qui mit Catherine sur le trône (1762). Le jour même où la révolution éclata, cette princesse passait les troupes en revue en costume militaire. Il s'aperçut qu'elle n'avait pas de dragonne à son épée, et lui offrit la sienne. Sa taille était celle d'un athlète : l'impératrice, sensible à ce genre de beauté, le remarqua. Elle lui procura un avancement rapide, et le fit bientôt gentilhomme de la chambre, ce qui lui donnait un facile accès auprès d'elle. Il en profita pour entrer de plus en plus dans ses bonnes grâces. Cette faveur croissante excita l'ombrage du favori en titre, Grégoire Orlow, qui le fit envoyer en Suède. A son retour, Potemkin vécut dans la retraite plusieurs années. Devenu favori en titre en 1774, il

(1) On prononce *Patiomkine*.

conserva ce poste deux ans. Son crédit fut tel qu'il devint presqu'en même temps membre du conseil privé, vice-président du collége de la guerre, général en chef et premier ministre et qu'il reçut trente-sept mille paysans en Russie et environ 9 millions en bijoux, vaisselle, palais et pensions. Les souverains étrangers cherchèrent à obtenir son appui : Marie-Thérèse lui conféra le titre de prince du Saint-Empire et le roi de Prusse lui envoya le cordon de l'Aigle-noire.

Catherine lui donna un successeur, plus jeune et plus aimable, en 1776. Loin de se montrer jaloux et de se condamner à la retraite, l'habile courtisan ne songea qu'à conserver et à augmenter son pouvoir. La connaissance qu'il avait du caractère de l'impératrice lui permit de se rendre maître de son esprit. Tantôt il flattait ses faiblesses en fournissant une nouvelle pâture à ses goûts changeants, en organisant des fêtes où elle oubliait au sein des plaisirs l'ennui des affaires; tantôt, comme elle soupçonnait le grand-duc Paul, son héritier, de vouloir la détrôner, il entretenait ses craintes, lui faisant croire que lui seul était capable de découvrir les dangers qui la menaçaient et de les détourner. Mêlant l'audace à la souplesse, il osait employer les menaces quand il se savait indispensable, et n'hésitait pas à s'effacer et à plier si la résistance qu'il éprouvait lui semblait invincible. C'est ainsi qu'il se contentait, lorsque Catherine n'agréait pas ses candidats, de se faire payer ses refus au poids de l'or, et qu'après avoir longtemps patronné l'alliance anglaise, il se déclara pour la neutralité armée, parce que l'impératrice, fière d'en avoir eu l'idée, refusait de s'en départir. Au début il avait simulé le désespoir et s'était caché dans un couvent pour en être rappelé et triompher de ses rivaux : lorsque l'impératrice eut vieilli il affecta le désintéressement, et voulut se retirer sous prétexte qu'il ne pouvait plus supporter ses soupçons et ses caprices. Cette astuce lui servit à faire des uns un instrument de sa fortune et à éloigner ceux dont l'influence pouvait lui nuire. Après avoir flatté Panine pour se rendre le grand-duc, dont celui-ci était gouverneur, moins hostile, et pour contrebalancer par lui le pouvoir des Orlow, dès que ceux-ci lui eurent cédé la place, il n'eut pas de repos qu'il n'eût arraché à l'impératrice le renvoi du vieux ministre. De tels moyens de succès étaient infaillibles dans un État despotique. Aussi Potemkin régna-t-il de fait en Russie pendant les dix-sept ans qu'il vécut encore.

Aimant le pouvoir pour ses jouissances, Potemkin en évitait les embarras. Il abandonna volontiers le soin des affaires extérieures et des détails administratifs, réservant son activité pour la guerre. Il la fit à plusieurs reprises, et toujours avec succès. Un simple Cosaque, Pugatscheff, s'était fait passer pour Pierre III et avait réuni une armée de Tatars et de paysans. La révolte victorieuse se prolongea jusqu'au moment où Potemkin lui-même dirigea les mouvements de l'armée, dont il donna le commandement à son frère. En réprimant cette insurrection, qui menaçait le trône de Catherine, il rendit à sa souveraine un signalé service. Lorsqu'en 1783 elle résolut d'envahir la Crimée, dont elle convoitait depuis longtemps la possession (afin d'en faire un port avancé pour la conquête future de Constantinople), elle lui confia la conduite de l'expédition. Il réussit, mais au prix de massacres qui achevèrent la dépopulation du pays. Catherine l'investit du gouvernement de la nouvelle province, le nomma grand amiral de la mer Noire et lui accorda le surnom de Tawrchscheske (Taurique). Elle vint visiter sur son invitation (1787) la Crimée. Ce voyage, décrit par M. de Ségur, fut une série de fêtes et de prodiges enfantés sous l'inspiration de l'habile courtisan. On sait que des villages et des villes de bois peint s'élevaient en une nuit le long du chemin de Catherine, et elle put lire à Kherson sur la porte qui regarde l'orient l'inscription fameuse : « C'est par ici qu'il faut passer pour aller à Byzance. »

Il ne manquait à Potemkin que d'être indépendant. Après avoir rêvé de devenir duc de Courlande, il espérait, selon les uns, obtenir le trône de Crimée, selon d'autres celui de la Moldavie, de la Valachie, et même la souveraineté d'un nouvel empire d'Orient. Tourmenté de l'ambition presque puérile d'obtenir le cordon de Saint-Georges, qui n'était accordé que pour le gain d'une bataille, il persuada à Catherine que le moment était venu de jeter les Turcs hors de l'Europe. La Porte, poussée à bout, prit elle-même l'initiative de la guerre en 1787. Potemkin, secondé par une forte armée autrichienne, ouvrit la campagne à la tête de cent cinquante mille hommes bien approvisionnés et longtemps exercés par ses soins. Souwarof et Repnin commandaient sous ses ordres. Oczakof fut pris d'assaut et abandonné à la fureur de la soldatesque; vingt-cinq mille Ottomans furent égorgés; Potemkin, qui n'avait rien fait pour arrêter ces atrocités, reçut en récompense un présent de 100,000 roubles, un bâton de commandement enrichi de pierreries et le titre d'attaman des Cosaques. Il parut en triomphateur à Saint-Pétersbourg (mars 1790). L'impératrice célébra son retour par des fêtes magnifiques, et joignit à ses autres dons celui du palais de la Tauride. Le favori repartit pour le camp de Galacz. Il voulait poursuivre le cours de ses succès, mais Catherine préféra faire la paix. Le 11 août furent signés les préliminaires d'un traité entre les Russes et la Porte, converti en paix définitive à Jassy, le 9 janvier 1792. Potemkin ne devait pas en voir la conclusion. Une fièvre épidémique ravageait Jassy. Il sortit précipitamment de cette ville pour se rendre à Nicolaïef; mais il était atteint par le fléau, et expira en route.

Son corps fut transporté à Kherson, sa fondation. Catherine avait le projet de lui faire ériger un superbe mausolée; sa mort le fit avorter. L'empereur Paul, pour qui Potemkin avait toujours été un objet de haine, fit jeter ses restes dans un fossé. En 1830 la ville de Kherson a élevé à son fondateur une statue de bronze.

Un esprit plus vif que juste, des mœurs relâchées unies à des tendances religieuses, une grande connaissance des hommes, une ambition inquiète, une soif insatiable de richesses, une indolence excessive, accompagnée d'un dégoût profond de toutes choses, tels sont les principaux traits du caractère de Potemkin, tel qu'il nous a été tracé par ses contemporains. Il a été un favori habile et heureux, mais un politique sans génie, sans moralité. Il était de ceux qui doivent faire un chemin brillant auprès des souverains, qui méritent d'être flétris par l'histoire.

Cérenville (Mad. de), *Vie de Potemkin* (1807-1808). — *Privatleben des Fürsten von Potemkin* (Gratz, 1793). — *Potemkin;* Dresde, 1814; trad. holland. — *Memoirs of prince Potemkin;* Londres, 1814. — Ségur (De), *Mémoires.* — Ligne (Prince de), *Mémoires de la cour de Russie il y a cent ans;* Paris et Berlin, 1859.

POTHIER (*Robert-Joseph*), célèbre jurisconsulte français, né le 9 janvier 1699, à Orléans, où il est mort, le 2 mars 1772. Fils d'un conseiller au présidial, il fut placé au collége des jésuites, où il se distingua. En suivant son droit à l'université d'Orléans, il ne cessa pas de s'appliquer à la géométrie. Il paraît qu'il eut un moment la pensée d'entrer dans les ordres, mais l'affection qu'il portait à sa mère l'en détourna. A vingt et un ans il était conseiller au présidial d'Orléans (1720), ce qui ne l'empêcha pas de continuer à se livrer avec ardeur à l'étude approfondie du droit. La publication des *Pandectes* prouva jusqu'à quel point il s'en préoccupait. La chaire occupée par Prevost de la Jannès étant venue à vaquer, en 1749, Pothier y fut nommé. Il comprit que la science du droit n'était pas celle des subtilités mais bien celle de la raison. Par des *conférences* il s'assurait des progrès de ses élèves; par des *exercices* publics il entretenait l'émulation parmi eux. Il décernait des médailles aux plus dignes. Tout en professant, il participait à l'administration de la justice de son ressort; son assiduité, son intégrité étaient bien appréciées; mais il se refusait à prendre part aux affaires criminelles, afin de ne pas s'associer à certaines épreuves juridiques, alors en usage.

Pothier retrouva souvent dans ses collègues des élèves, et jamais il ne fit peser sur eux le poids de sa supériorité. Il en retrouvait d'autres, sous la robe d'avocat, à la barre du prétoire; il les écoutait avec douceur, et il fallait qu'il fût poussé à bout pour dire à un avocat : « Ah! ce n'est pas cela que je vous ai enseigné! » Un seul trait peut faire apprécier sa conscience. Nommé rapporteur dans un procès, il avait omis de parler d'une pièce décisive pour l'une des parties; cet oubli entraîna la perte du procès; Pothier, reconnaissant sa faute, indemnisa de sa bourse le plaideur condamné. Membre de la chambre du domaine, dont la mission était le règlement des droits et des devoirs des vassaux du duché d'Orléans envers leur prince, il se prononça souvent contre les prétentions des agents du fisc, ce qui les portait à dire qu'il était *intraitable!* Si nous voulons apprécier ses connaissances, nous dirons qu'elles étaient profondes. Ses études le portèrent d'abord sur le Digeste, vaste recueil des décisions des jurisconsultes romains : il rétablit les textes, puis les relia les uns aux autres par des phrases intercalaires. D'après les conseils du chancelier Daguesseau, il remania les titres, y introduisit des divisions régulières, et rangea les lois diverses sous chacune de ces divisions. Cet admirable travail coûta douze années à son auteur; l'avocat De Guienne, son ami, lui fut d'un grand secours. Mais une autre difficulté se présentait : ce n'était pas peu de chose de trouver un imprimeur qui osât se charger de l'impression de trois volumes in-fol. Fort de ses études et des nombreux matériaux qu'il était parvenu à recueillir, Pothier entreprit ensuite de traiter toutes les parties du droit français; la nomenclature de ses ouvrages témoigne qu'il les connaissait merveilleusement. Il écrivait avec simplicité, avec une lucidité remarquable. Toute question était examinée par lui sous deux aspects, le *for intérieur*, le *for extérieur;* les raisons de décider sont toujours bonnes, qu'elles soient empruntées à la conscience de l'homme ou à l'esprit de la loi. Aussi ses ouvrages ont-ils été du plus grand secours aux rédacteurs du Code civil. On a de Pothier les ouvrages suivants : *Coutume d'Orléans, avec les notes de Prevost de la Jannès, Jousse et Pothier;* Orléans, 1740, 1760, 1776, 2 vol. in-12; — *Pandectæ Justinianeæ;* Paris et Chartres, 1748, 3 vol. in-fol.; Lyon, 1782, 3 vol. in-fol.; trad. en français, par Bréard-Neuville (Paris, 1817 et suiv., 26 vol. in-4°), et par F.-Ign. Fournier (1818-1820, 5 vol. in-4°); — *Traité des obligations;* Orléans et Paris, 1761, 1764, 1774, 2 vol. in-12; — *Traité du contrat de vente;* ibid., 1762, 1781, 2 vol. in-12; — *Traité des retraits, pour servir d'appendice au Traité du contrat de vente;* ibid., 1762, in-12; — *Traité du contrat de constitution de rente, avec le Traité du contrat de change;* ibid., 1763, in-12; — *Traité du contrat de louage et du contrat de bail à rente;* ibid., 1764, 1766, 1771, in-12; — *Traité des contrats de Louage maritime, de société de cheptel, etc.;* ibid., 1765, 1769, 1774, in-12; — *Traité des contrats de bienfaisance;* ibid., 1767, in-12; — *Traité du contrat du mariage;* ibid., 1768, 1771, 2 vol. in-12; ou 1813, 2 vol. in-8°, avec des notes de Paillet; — *Traité de la communauté;* ibid., 1770, 2 vol. in-12; — *Traité du douaire;* ibid., 1770, in-12; — *Traités du droit d'habitation, des donations entre mari et femme;*

ibid., 1771, in-12; — *Traité du droit du domaine de propriété;* ibid., 1772, 1776, 2 vol. in-12; — *Traité du contrat à la grosse et du contrat d'assurance;* Paris, 1777, in-12; — *Traité des fiefs;* Paris, 1776, 2 vol. in-12; — *Traités de la garde noble et bourgeoise, du préciput légal des nobles, des hypothèques et des substitutions;* Paris, 1777, in-12; — *Traité des successions;* Orléans et Paris, 1777, in-12; — *Traités des propres et des donations testamentaires;* Paris, 1777, in-12; — *Traités des donations entre vifs, des personnes et des choses;* Paris, 1778, in-12; — *Traité de la procédure civile et criminelle;* Orléans et Paris, 1778, 2 vol. in-12, etc. Les *Œuvres complètes* de Pothier ont été l'objet de plusieurs éditions, parmi lesquelles nous citerons les suivantes : Orléans, 1773-1779, 10 vol. in-4°, ou 34 vol. in-12; Paris, 1806-1810, 23 vol. in-8°, par Bernardi et Hutteau; Paris, 1820-1824, 18 vol., par Siffrein; Paris, 1821 et suiv., 26 vol. in-8°, par Berville; Paris, 1823-1825, 10 vol. in-8°, par Dupin aîné; Paris, 1845-1848, 10 vol. in-8° par Bugnet. Une *Table des concordances* entre les articles du Code civil et les passages de Pothier qui s'y rapportent a été rédigée par Pinel-Grandchamp et Saint-Georges (Paris, 1824, in-8°).

En 1859 une statue, due au ciseau de M. Vital Dubray, a été élevée à Pothier dans sa ville natale. Les frais en ont été couverts par une souscription particulière. DOUBLET DE BOISTHIBAULT.

Jousse, *Éloge de Pothier;* Paris, 1772, in-8°. — Lecomte de Bièvre, *Éloge de Pothier;* Paris, 1772, in-8°. — Le Trosne, *Éloge de Pothier;* Paris, 1778, in-12. — P. Berhardeau, *Vies, portraits et parallèles des jurisc. Domat, Furgole et Pothier;* Bordeaux, 1789, in-12. — Boscheron-Desportes, *Éloge de Pothier;* Orléans, 1823, in-8°. — Dupin, *Dissert. sur la vie et les ouvr. de Pothier;* Paris, 1827, in-12. — Frémont, *Recherches hist. et biogr. sur Pothier;* Orléans, 1859, gr. in-8°.

POTHIER (*Remi*), théologien français, né en 1727, à Reims, où il est mort, le 23 juin 1812. Il était curé de Betheniville et chanoine de Laon. A l'époque de la révolution, il se retira en Belgique, et s'établit ensuite dans son pays natal, mais sans y exercer aucune fonction sacerdotale. A des idées originales et souvent très-hardies il joignait un caractère opiniâtre et une manie d'ergoter, qui le rendait la terreur de tous ceux qu'il approchait. Persuadé que personne avant lui n'avait compris le sens intime de la Bible, il entreprit de le mettre au jour, et débuta par une prétendue *Explication de l'Apocalypse*, dont le *plan*, publié en 1773, fut brûlé par ordre du parlement de Paris, à la réquisition de l'avocat général Seguier, qui le dénonça comme le chef-d'œuvre de l'extravagance humaine. Pothier n'en fit pas moins imprimer clandestinement son ouvrage entier (Douai, 1773, 2 vol. in-8°), le traduisit en latin (Augsbourg, 1797, 2 vol., et 1798, in-12), et en donna un extrait, intitulé *Les trois dernières plaies* (1798, in-12), où il traite Bonaparte de précurseur de l'Antechrist. En 1802 il publia en latin une *Explication des Psaumes de David* (Augsbourg, in-8°). Sous l'empire deux de ses brochures contre les quatre articles de l'Église gallicane furent saisies par la police.

Feller, *Dict. hist.*

POTHIN (Saint), évêque et martyr, né probablement à Smyrne, en l'an 87 de J.-C., mort à Lyon, le 2 juin 177. Il n'était disciple ni de saint Pierre ni de saint Jean, comme le prétendent quelques écrivains, mais bien de saint Polycarpe, évêque de Smyrne. Venu à Rome avec ce dernier sous le pontificat d'Anicet, en 158, il reçut de ce pape la mission d'aller évangéliser les Gaules. Pothin s'arrêta à Lyon, et y forma une Église, qui ne tarda pas à devenir très-florissante. Il la gouvernait depuis près de vingt ans quand, sous Marc-Aurèle, une persécution violente s'éleva contre les chrétiens. Pothin ne fut point épargné, bien qu'il fût alors nonagénaire. On le conduisit devant le gouverneur, qui lui demanda quel était le Dieu des chrétiens. « Si vous en êtes digne, vous le connaîtrez, » lui répondit le vieillard. Il fut accablé de coups et traîné à demi mort dans un cachot; il y expira deux jours après. En même temps que l'apôtre de Lyon, quarante-sept fidèles répandirent leur sang pour leur foi. Ce furent les premiers martyrs des Gaules; leurs restes mortels furent placés sous l'autel d'une église bâtie sous l'invocation des Saints Apôtres, et aujourd'hui consacrée à saint Nizier. L'Église honore le 2 juin la mémoire des martyrs de Lyon. Leur histoire a été écrite en grec, au nom des fidèles des églises de Lyon, et attribuée à saint Irénée, successeur de saint Pothin. C'est un des plus précieux monuments des premiers siècles de l'Église; nous en devons la conservation à Eusèbe, qui l'a insérée en partie dans son *Histoire ecclésiastique* (lib. V, cap. 1). Le P. Longueval en a donné la traduction complète. H. F.

Longueval, *Hist. de l'Église gallicane*, liv. 1. — Rohrbacher, *Hist. de l'Église.* — *Gallia christiana*, t. V. — Colonia, *Antiquités de Lyon*, p. 38. — H. Du Tems, *Le clergé de France*, t. IV.

POTIER (*Nicolas*), seigneur DE BLANCMESNIL, magistrat français, né en 1541, à Paris, où il est mort, le 1er juin 1635. Il appartenait à une ancienne famille de robe, qui dès le quinzième siècle avait fourni plusieurs magistrats au parlement de Paris. Son père, *Jacques* POTIER, mort le 9 mars 1555, eut pour successeur dans sa charge de conseiller L'Hospital, qui parle de lui avec éloge; il n'a pas été moins bien traité dans un passage de *La République* de Bodin. Nommé conseiller en 1564, Nicolas devint en 1567 président à mortier. Pendant les troubles de la Ligue, il fut en butte, ainsi que ses collègues, aux persécutions de la faction des Seize, et il fallut même l'intervention de Mayenne pour le sauver de la potence (3 novembre 1589). On lui permit alors d'aller rejoindre Henri IV, qui le désigna pour présider à la chambre du

parlement établie à Châlons. Il se démit en 1616 de sa charge en faveur de son fils André. En reconnaissance de sa fidélité, la régente Marie de Médicis l'honora du titre de son chancelier. Il mourut presque centenaire, ayant conservé jusqu'au dernier moment le libre usage de ses facultés. D'une fille du président René Baillet, il eut sept enfants, entre autres *René*, qui fut évêque de Beauvais, et qui mourut le 14 octobre 1616 ; *Bernard*, mort le 11 janvier 1610, président au parlement de Bretagne ; *André*, mort en 1645, et qui a fondé la branche de Novion ; et *Augustin*, qui suit.

POTIER (*Augustin*), mort le 19 juin 1650, au château de Bresle, succéda en 1616 à son frère René sur le siége épiscopal de Beauvais. Il jouit de toute la confiance d'Anne d'Autriche, qui le nomma son grand-aumônier. Aussitôt qu'elle fut déclarée régente, il prit, suivant l'expression de Retz, la figure de premier ministre ; ne doutant de rien et tranchant avec la légèreté de l'ignorance, il signifia un jour à l'ambassadeur hollandais que ses compatriotes eussent à se convertir à la foi romaine s'ils voulaient demeurer dans l'alliance de la France. Nul plus que lui ne fut surpris de la haute faveur de Mazarin ; il eut même la simplicité de s'en plaindre comme d'un passe-droit à la reine, qui lui donna le titre de ministre d'État. Renvoyé dans son diocèse (septembre 1643), il vit révoquer la présentation faite en sa faveur pour le chapeau de cardinal. On a de lui une collection de *Statuts synodaux* (Paris, 1646, in-8°).

Journal de L'Estoile. — Retz, *Mémoires.* — Moréri, *Dict. hist.*

POTIER (*Louis*), seigneur de GESVRES, ministre français, frère de Nicolas, mort le 25 mars 1630. Secrétaire des finances en 1567 et secrétaire du conseil en 1578, il obtint en janvier 1589 la charge de secrétaire d'État. Son zèle et sa fidélité le firent distinguer de Henri III, qui depuis la journée des barricades, où il voulut l'avoir auprès de lui, le chargea souvent d'affaires importantes. Il se rendit aussi très-utile à Henri IV, traita avec Mercœur pour la reddition des places fortes de la Bretagne, et instruisit en partie le procès du maréchal de Biron. La branche dont il fut le chef compta un grand nombre de gens d'épée, parmi lesquels nous citerons :

POTIER (*René*), fils du précédent, né en 1579, mort le 1er février 1670, à Paris. Il fut capitaine des gardes du corps du roi, lieutenant général au gouvernement de Champagne et gouverneur de Châlons. Sa terre de Tresmes en Valois avait été érigée en comté (1608), puis en duché-pairie (1648). Ses descendants portèrent alternativement les noms de duc de Tresmes et de duc de Gesvres. — Un de ses frères, *Antoine* POTIER, seigneur de Sceaux, eut, comme secrétaire d'État en survivance, beaucoup de part aux affaires sous la régence de Marie de Médicis. Après la mort de Concini, il fut chargé de faire ratifier le traité de Verceil par le roi d'Espagne. Il mourut le 13 septembre 1621, au siége de Montauban, où il avait suivi le roi.

POTIER (*Léon*), duc de Gesvres, fils du précédent, né en 1620, mort le 9 décembre 1704, à Paris. Il obtint la charge de gouverneur de Paris, qu'il transmit à sa postérité, et celle de premier gentilhomme de la chambre du roi. Saint-Simon le dépeint comme un homme méchant, pernicieux, dur à ses enfants, prodigue et fastueux.

POTIER *de Gesvres* (*Léon*), fils du précédent, né le 15 août 1656, mort le 12 novembre 1744, à Paris, fut destiné dès l'enfance à l'état ecclésiastique. Après avoir été pourvu des abbayes de Bernay et de Saint-Géraud d'Aurillac, il fut nommé en 1694 archevêque de Bourges, et présida en 1715 l'assemblée générale du clergé. Créé cardinal par Clément XI (1719), il assista au sacre du roi, et remit en 1729 son archevêché en échange de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Son neveu, *Étienne-René*, né le 2 janvier 1697, fut nommé à l'évêché de Beauvais en 1728 et revêtu de la pourpre en 1756. Il mourut le 26 juillet 1774, à Paris. P. L.

Moréri, *Dict. hist.* — Fauvelet du Toc, *Hist. des secrétaires d'Etat.* — La Chesnaye Desbois, *Dict. de la noblesse.*

POTIER DE NOVION (*Nicolas*), magistrat français, né à Paris, en 1618, mort à Grignon, le 1er septembre 1693. Il fut successivement conseiller au parlement de Paris (1637), et président (1645) ; il se montra d'abord très-dévoué au parti de la Fronde, et dans l'assemblée de la chambre de Saint-Louis (juin 1648) il fut un des membres des compagnies souveraines qui demandèrent des réformes radicales dans l'État. Il s'éleva surtout contre les partisans et les financiers, et demanda contre Mazarin « l'application de l'arrêt rendu en 1617, par lequel la peine de mort était prononcée contre tout étranger qui accepterait le ministère ». Mais plus tard s'étant réconcilié avec Mazarin, lorsque le parlement fut transféré à Pontoise (6 août 1652), malgré les protestations de ses collègues, il obéit à la cour. Il ouvrit les séances à Pontoise avec un certain nombre de pairs laïcs et ecclésiastiques, et onze conseillers seulement. Par une comédie, suggérée par le premier ministre, ce pseudo-parlement adressa à la reine des remontrances pour demander l'éloignement de Mazarin. Le roi fit un éloge pompeux de son ministre, mais consentit à son renvoi « pour donner satisfaction à ses peuples ». Novion, blâmé sévèrement par les chambres assemblées, devint le persécuteur de ses anciens amis et rendit contre eux des arrêts sévères. En 1677, il remplaça Guillaume de Lamoignon dans la première présidence, dont il fut forcé de se démettre en 1689, pour abus d'autorité et malversations. Il était membre de l'Académie française dès 1641.

POTIER DE NOVION (*André*), magistrat français, petit-fils du précédent, né à Paris, où il mourut, en 1731, fut premier président (1723) au parlement de Paris. Il se retira en 1724. On lui attribue le *Mémoire contre les ducs et pairs*, présenté au régent.

Talon, *Mém.*, p. 293-295. — Blanchard, *Hist. des présidents du parlement de Paris.* — Sismondi, *Hist. de France*, t. XXIV et XXVII.

POTIER (*Charles-Gabriel*), acteur français, né à Paris, le 23 octobre 1774, mort à Fontenay-sous-Bois, le 20 mai 1838. Issu, à ce qu'il prétendait, de la famille des précédents, il n'était nullement destiné au théâtre. Volontaire sous la république, il dut bientôt renoncer au service militaire, à cause de la faiblesse de sa constitution. Il se voua dès lors à la carrière de comédien, et débuta sur le petit théâtre des Délassements comiques, d'où il passa au théâtre des Victoires nationales (1). Il s'y fit remarquer, et un directeur de province l'engagea dans sa troupe, qui exploitait les villes de Bretagne et de Normandie. Rappelé par Brunet, co-directeur du théâtre des Variétés, il y débuta, en mai 1809, dans *Maître André et Poinsinet*, et fut d'abord froidement accueilli. Cependant le rôle de La Flûte, dans *Les Intrigues de la Râpée;* celui d'Asinord, dans la pièce de ce nom, qu'il joua d'origine, le 7 septembre de la même année, celui du père Fumeron, dans *L'Intrigue de carrefour*, ne tardèrent pas à le bien poser dans l'estime des amateurs. Son succès alla toujours en croissant, jusqu'au *Ci-devant Jeune homme*, représenté le 28 mai 1812. A partir de ce jour toutes les créations de Potier furent des chefs d'œuvre, et il faudrait mentionner tous les rôles qu'il joua dans cette première période de neuf années qu'il resta au théâtre des Variétés. Quelques difficultés s'étant élevées, en 1818, entre lui et la direction de ce théâtre, Potier le quitta pour celui de la Porte-Saint-Martin, où il parut le 7 mai de la même année. C'est sur cette scène, où de brillants succès lui étaient réservés, qu'il établit *Le Bourgmestre de Saardam*, *Le Tailleur de Jean-Jacques*, *Les Frères féroces*, *Riquet à la houpe* et le fameux père Sournois des *Petites Danaïdes*. Mais quel que fût son zèle, il dut céder à la fatigue, et revint aux Variétés, où son retour fut une fête; il ne put y faire qu'un séjour passager, car en 1827 sa santé, fort affaiblie, lui imposa l'obligation de se retirer. Il fit ses adieux au public le 11 avril, emportant avec lui les récents lauriers de *L'Homme de soixante ans*, du *Centenaire* et du *Bénéficiaire*. Ses adieux cependant ne devaient pas être définitifs, car on le revit tour à tour aux *Nouveautés*, à la Porte-Saint-Martin, à la Gaîté, au nouveau théâtre du Palais-Royal. Mais, brisé par l'âge et les infirmités, il passa la fin de ses jours à Fontenay-sous-Bois.

(1) Ce théâtre était situé rue du Bac, dans l'emplacement où se voit encore une salle de bal public connue sous le nom de *Salon de Mars*.

Potier s'était marié avec une actrice de province, nommée Madelaine Blandoin. Plusieurs enfants sont nés de ce mariage, qui tous ont cultivé les arts. L'un d'eux a publié, en feuilletons, les *Mémoires de Potier*. Ed. DE MANNE.

Journal de Paris. — *Hist. des petits théâtres*, par Brazier. — *Courrier des théâtres.*

POTITUS VALERIUS, consul romain, vivait au milieu du cinquième siècle avant notre ère. Élu consul après la chute des décemvirs (449), auxquels il avait fait une opposition énergique, il prit avec son collègue Horatius une part importante à la confection des lois édictées alors pour assurer la liberté de la plèbe. Il conduisit ensuite une armée contre les Volsques et les Èques, qu'il défit entièrement. Le sénat, ne voyant en lui qu'un transfuge du parti patricien, lui refusa les honneurs du triomphe, qui lui furent alors accordés par les centuries.

Ce nom de Valerius Potitus a encore été porté par plusieurs autres magistrats romains de l'époque de la république.

Tite-Live, liv. III. — Denys d'Halicarnasse, liv. XI. — Cicéron, *De republica*, II, 31. — Niebuhr, *Histoire romaine.* — Smith, *Dictionary.*

POTOCKI, famille polonaise, divisée en sept branches, qui ont chacune des armoiries différentes; la branche qui porte les armes de *Pilawa* est la plus considérable. Parmi les personnages marquants qu'elle a produits, nous mentionnons les suivants.

POTOCKI (*Albert*), né en 1437, mort en 1515, fut considéré comme un des plus illustres guerriers sous les règnes de Casimir IV, d'Albert Ier, d'Alexandre Ier et de Sigismond Ier.

POTOCKI (*Jean*), né en 1555, mort en 1611. Staroste général de Podolie et palatin de Braçlaw, il succomba au siége de Smolensk, reconquis sur les Moscovites. Il fonda à Paniowcé une académie protestante et une imprimerie.

POTOCKI (*Étienne*), staroste général de Podolie, né en 1568, mort en 1631. Il combattit vaillamment les agresseurs de la Pologne. Fait prisonnier par les Turcs, et enfermé au château des Sept-Tours à Constantinople, il s'en échappa d'une manière vraiment miraculeuse, au milieu des incidents les plus dramatiques. Marié à la fille de Jérémie Mohila, hospodar de Moldavie, il devint très-riche, et fonda la ville de Mohilew sur le Dniester.

POTOCKI (*Stanislas-Rewera*), né en 1579, mort en 1667, occupe une grande place dans les annales de la Pologne. Il fut castellan de Kamieniec, palatin de Braçlaw, de Podolie et de Cracovie et grand général de la couronne. Il combattit les Turcs, les Tatars, les Moscovites, les Suédois, et, dans sa longue carrière militaire, il remporta quarante-six victoires plus ou moins considérables. A la bataille de Çudnow, en Wolhynie (1er octobre 1660), il commandait vingt-cinq mille Polonais contre cinquante mille Moscovites; ces derniers perdirent vingt mille hommes et soixante-sept canons.

Potoçki (*Nicolas*), grand général de la couronne et castellan de Cracovie, né en 1595, mort en 1651. A la bataille de Beresteczko, en Wolhynie, qui dura trois jours (28, 29, 30 juin 1651), sa vaillance fit pencher la victoire du côté des Polonais.

Potoçki (*Paul*), ambassadeur à Rome, né en 1615, mort en 1674. Guerrier longtemps heureux, il fut fait prisonnier par les Russes, et resta captif à Moscou pendant treize ans; il y épousa la princesse Éléonore Soltykoff, tante de l'impératrice Anna-Ivanovna. Livré à l'étude, il publia plusieurs ouvrages écrits en latin, qui ont été réimprimés à Varsovie, en 1747.

Potoçki (*Théodore*), né en 1663, mort en 1738, fut chanoine de Cracovie, évêque de Chelmno (Culm), archevêque de Gnèzne, et prince primat du royaume. A deux reprises différentes, il avait embrassé le parti du roi national Stanislas, en 1704 et en 1733. Poursuivi par les rois Auguste II et III, il dut plier devant les événements. On lui doit plusieurs fondations religieuses.

Potoçki (*Joseph*), né en 1673, mort en 1751, grand général de la couronne, castellan de Cracovie, staroste de Varsovie, etc. Il embrassa, en 1702, le parti du roi Stanislas. En 1709 il rejoignit Charles XII en Turquie, et ne rentra en Pologne qu'en 1714. Allié aux Leszczynski et au Mniszech, il possédait des biens immenses; sa résidence favorite à Stanislawow était défendue par cent vingt bouches à feu, et sa milice régulière formait dix mille hommes.

Potoçki (*François de Sales*), fils du précédent, né en 1700, mort en 1771. Il lutta contre la politique des Czartoryski, qui cherchaient à établir leur prépondérance par l'appui des Russes, et se rallia à la confédération nationale de Bar.

Potoçki (*Stanislas-Félix*), fils du précédent, né en 1745 mort en 1805, staroste de Belz, palatin de la Russie-Rouge, grand maître d'artillerie de la couronne, nonce à la diète de Varsovie de 1788-1792, et maréchal de la confédération de Targowiça en 1792-1793. Les économies de son père lui assurèrent un revenu annuel de 450,000 ducats de Hollande (5,400,000 fr.). Il employa cette fortune à construire de beaux palais, des églises et des manufactures, et améliora le sort des paysans. Dans les diètes de 1784 et 1786, il donna des sommes considérables pour l'armement des troupes nationales, ainsi que vingt-quatre canons en bronze. A l'ouverture de la diète constituante de 1788, il fit de nouveaux dons et offrit d'entretenir à ses frais une légion de dix mille combattants. Accusé d'une prétendue connivence avec la Russie, il se retira à Vienne. La diète, et surtout ses principaux membres, Ignace Stanislas-Kostka, Pierre et Sévérin Potoçki, Kollontay, Niemcewicz, Malachowski, Sapieha, Ostrowski, etc., mettaient une fatale confiance dans les promesses du roi de Prusse. Potoçki les avertit vainement des piéges que leur tendait ce roi. Catherine II s'unit alors à Frédéric-Guillaume II, et forma une confédération dont elle nomma Potoçki maréchal. A leur tour, les Polonais avertirent ce dernier de la perfidie de Catherine II. Il avait cru prendre ses précautions; la tzarine l'assurait que la Pologne ne serait plus partagée; mais bientôt elle jeta le masque, et, conjointement avec la Prusse, annonça le second partage. Potoçki, désespéré, abandonna la vie publique, et s'occupa des embellissements du domaine de Zofiowka, où il dépensa 6,000,000 de francs.

Avant de mourir, il légua à l'un de ses fils, à *Wladimir* Potoçki, né en 1789, le soin d'expier les fautes de son père, en combattant pour la régénération de la Pologne. Wladimir prit une part active à la campagne de 1809, en créant à ses frais un régiment d'artillerie à cheval; il se préparait à combattre les Russes, lorsqu'au mois d'avril 1812 il mourut, à Cracovie. Son mausolée en marbre est l'œuvre de Thorwaldsen.

Potoçki (*Pierre-François*), né en 1744, mort en 1829, fut ambassadeur à Constantinople en 1790. En 1796 il partagea l'émigration polonaise en Suisse et en France; il n'était pas étranger à la Société patriotique qui, en 1828, fut jugée et acquittée par la haute cour royale, composée des sénateurs polonais.

Potoçki (*Jean*), voyageur et écrivain, né en 1757, mort en 1815. Doué d'un sens critique et d'un esprit investigateur, il fut le premier en Pologne qui étudia les origines des antiquités slavo-polonaises Il ouvrit alors un vaste champ aux recherches et aux travaux ultérieurs des savants de tous les pays, d'autant plus efficacement que tous ses ouvrages ont été écrits en français. Malheureusement ils ont été tirés à un petit nombre d'exemplaires, et n'ont jamais été mis en vente; ils sont aujourd'hui presque introuvables.

Potoçki (*Ignace*), né en 1750, mort le 30 avril 1809, fut grand maréchal de Lithuanie, puis ambassadeur à Berlin. Émigré en 1792 et dépouillé de ses biens, il revint avec Kosciuszko (1794), fut chargé par lui d'organiser un gouvernement provisoire, et s'y réserva le portefeuille des affaires étrangères. Livré aux Russes, il paya son patriotisme de plusieurs années de détention dans la forteresse de Schlusselbourg. En 1809 il fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire près de Napoléon Ier à Vienne. Il rendit de grands services à l'instruction publique. Il cultivait les lettres et les encourageait.

Potoçki (*Stanislas-Kostka*), né en 1757, mort en 1821. Il combattit contre la Russie en 1792, émigra en Saxe, et fut fait prisonnier en Autriche en 1794. En 1816 il fut nommé ministre de l'instruction publique du royaume de Pologne, et en 1818 président du sénat polonais. Il rendit de grands services à l'instruction nationale en établissant une société élémentaire, des écoles de droit et de médecine, un séminaire, et plusieurs bibliothèques. Il fut l'un des

fondateurs de la Société des amis des sciences de Varsovie, créée en 1800, sous la présidence de l'évêque Jean Albertrandy.

POTOÇKI (*Arthur*), né en 1788, mort en 1832, fit les campagnes contre l'Autriche et la Russie, en 1809, 1812 et 1813. Avec le titre d'aide de camp, il assista Joseph Poniatowski jusqu'à sa dernière heure.

POTOÇKI (*Thomas*), né en 1810, mort en décembre 1861. Après avoir pris une part active à la guerre de l'indépendance en 1831, il se livra à l'étude de l'économie politique, et publia, dans l'intérêt de l'émancipation des paysans, plusieurs ouvrages. Depuis le mois de février 1861 il prit part aux travaux de la *Société agronomique*. Léonard CHODZKO.

Armoriaux des familles polonaises de Paprocki, de 1584; d'Okolski, de 1641; de Potocki, de 1696; de Niesiecki, de 1728; de Dunczewski, de 1757; de Kuropatnicki, de 1789; de Wielondko, de 1794; de Malachowski, de 1801. — Paul Potocki, *Les Centuries polonaises;* 1747. — *Éloge de S.-F Potocki;* 1789. — Niemcewicz, *Éloge d'Ignace Potocki;* 1809. — Lancucki, *Oraison funèbre de Wladimir Potocki;* 1812. — Chodynicki, *Dict. des Polonais savants;* 1833. — Lelewel, *Hist. de Pologne;* 1844. — L. Chodzko, *La Pologne illustrée;* 1835-1847, et *Hist. généal. et biograph. de la famille Potocki* (ouvrage inédit).

POTT (*Jean-Henri*), chimiste allemand, né à Halberstadt, en 1692, mort à Berlin, le 20 mars 1777. S'étant mis à étudier la médecine à Halle, il s'appliqua surtout à étendre ses connaissances en chimie, où il avait eu pour maître Stahl et Fr. Hoffmann. Reçu docteur en 1716, il exerça pendant trois ans son art dans sa ville natale, se rendit ensuite en 1720 à Berlin, où il fut nommé membre de l'Académie des sciences et professeur de chimie théorique au *Collegium medicum;* depuis 1737, il était chargé d'enseigner aussi la chimie pratique. De violentes discussions scientifiques qu'il eut dans les dernières années de sa vie avec plusieurs de ses collègues de l'Académie lui firent donner sa démission de membre de cette compagnie. Pott, doué d'une activité étonnante, consacrait tout son temps ou à faire des expériences dans son laboratoire ou à les communiquer au public; cependant ses travaux, s'ils ont fait faire quelques progrès à la science, ne portent pas, comme ceux de son antagoniste Marggraf par exemple, le cachet d'une méthode expérimentale rigoureuse ni d'une observation approfondie des faits. Pott a eu une grande part à l'établissement de la fabrique de porcelaine de Berlin. On a de lui : *Exercitationes chymicæ sparsim hactenus editæ, jam vero collectæ variisque notis et experimentis illustratæ;* Berlin, 1738, in-4°; — *Observationes et animadversiones chymicæ;* ibid., 1739-1747, 2 vol. in-4°; — *Chymische Untersuchungen welche fürnehmlich von der Lithogeognosia handeln* (Recherches chimiques concernant surtout la connaissance des minéraux et des terres); ibid., 1746-1754, 3 vol. in-4°; traduit en français (Paris, 1759, 4 vol. in-12); — *Animadversiones circa varias hypotheses et experimenta Elleri;* ibid., 1756, in-4° : ouvrage auquel Eller répondit d'une manière outrageante pour Pott, qui répliqua de même avec emportement; — *Wichtige und ganz neue physicalisch-chymische Materien* (Particularités importantes et entièrement nouvelles de la physique et de la chimie); ibid., 1762, in-4°; — plusieurs articles dans les *Miscellanea Berolinensia*, etc. O.

Bœrner, *Nachrichten von Aertzten*, II et III. — Hirsching, *Handbuch.* — Meusel, *Lexikon.* — Hoefer, *Hist. de la Chimie*, tome II.

POTT (*Percival*), chirurgien anglais, né en décembre 1713, à Londres, où il est mort, en décembre 1788. Placé dès l'enfance sous la protection de l'évêque de Rochester, parent éloigné de sa mère, il renonça à la carrière de l'Église pour s'adonner à l'étude de la chirurgie, et suivit les cours de l'hôpital Saint-Barthélemi. Attaché dès 1745 à cet établissement, il y donna des leçons qui ajoutèrent à sa réputation de savant et d'habile praticien, et prit sa retraite en 1787. Il possédait des connaissances étendues et variées, un jugement sûr, une grande sagacité. Ses écrits sont essentiellement pratiques et remplis de bon sens; la précision et l'élégance d'un style regardé comme classique n'a pas peu contribué à les répandre. Aucun praticien de son temps n'a exercé probablement autant d'influence que lui sur les progrès de la chirurgie, non par l'autorité des principes scientifiques, comme l'a fait John Hunter, un de ses élèves, mais par l'introduction de règles simples et convenablement appliquées; on n'en a pas encore abandonné l'usage dans la pratique, et quelques-unes des maladies qu'il a le premier décrites portent encore son nom, telle est une espèce particulière de la carie des vertèbres (*mal de Pott*). Il appartenait depuis 1764 à la Société royale de Londres. On a publié plusieurs éditions de ses ouvrages; la meilleure est celle qu'a donnée Earle (Londres, 1790, 3 vol. in-8°).

Earle, *Notice* à la tête des *OEuvres de Pott.*

* **POTT** (*Auguste-Frédéric*), philologue allemand, né le 14 novembre 1802, près de Minden (Hanovre). Fils d'un pasteur protestant, il étudia à Gœttingue la philologie classique, sous la direction d'Ottfr. Müller, de Dissen et de Mitscherlich, et l'arabe sous celle de Tychsen. Après avoir ensuite été pendant deux ans professeur au gymnase de Celle, il se rendit en 1827 à Berlin, où il reprit ses études de linguistique, et où il commença en 1829 à faire des cours en qualité de *privat-docent.* Depuis 1833 il est professeur de philologie comparée à Halle. On a de lui : *Etymologische Forschungen auf dem Gebiete der indogermanischen Sprachen* (Recherches étymologiques dans le domaine des langues indo-germaniques); Lemgo, 1833-1836, 2 vol. in-8°; — *De Borusso-Lithuanicæ tam in slavicis quam in letticis linguis principatu;* Halle, 1837-1841, 2 vol. in-4°; — *Die Zigeuner in Europa und Asien*

(Les bohémiens en Europe et en Asie); Halle, 1844-1845, 2 vol. in-8°; le second volume traite de l'argot des voleurs; — *Die quinare und vigesimale Zahlmethode bei den Völkern aller Erdtheile, nebst ausführlichen Bemerkungen über die Zahlwörter indo-germanischen Stammes* (Les Méthodes de numération quinaire et vicésimale chez tous les peuples de la terre, avec remarques étendues sur les noms de nombre d'origine indo-germanique); Halle, 1847, in-8°; — *Die Personennamen, insbesondere die Familiennamen und ihre Entstehungsarten* (Les Noms de personnes, principalement les noms de famille et leurs origines); Leipzig, 1853, in-8°; — *Die Ungleichheit der menschlichen Rassen, hauptsächlich vom sprachwissenschaftlichen Standpunkte* (L'inégalité des races humaines, surtout d'après les résultats de la philologie); Lemgo, 1856, in-8°.

Conversations-Lexikon. — Männer der Zeit.

POTTER (*Christopher*), savant théologien anglais, né vers 1591, dans le Westmoreland, mort le 3 mars 1646, à Oxford. Il était neveu de Barnaby Potter, évêque de Carlisle, et lui succéda dans la présidence du collége de la Reine, à l'université d'Oxford, dont il devint en 1640 vice-chancelier. Il fut aussi doyen de Worcester. Fort dévoué au roi Charles I^er^, qui l'avait admis parmi ses chapelains, il lui envoya toute sa vaisselle, à l'époque des troubles civils. C'était un homme savant et pieux, de mœurs exemplaires, et qui se distinguait par une charité inépuisable envers les pauvres. Outre des sermons et des écrits de controverse, il a traduit en anglais l'*Histoire du différend du pape Paul V avec la république de Venise* de Paolo Sarpi (Londres, 1626, in-4°).

Un théologien de la même époque, POTTER (*Francis*), né en 1594, professa à Oxford et se retira, en 1657, dans la cure de Kilmington, où il mourut aveugle, en 1678. Il avait l'esprit fort ingénieux et communiqua à la Société royale différentes inventions hydrauliques. On a de lui un traité curieux intitulé *An Interpretation of the number* 666 (Oxford, 1642, in-4°), et traduit en latin, en français et en flamand.

Wood, *Athenæ oxon.* — Chalmers, *General biograph. dict.* — Chaufepié, *Nouveau dict. hist.*

POTTER (*Paul*), peintre hollandais, né en 1625, à Enkhuizen, mort en janvier 1654, à Amsterdam. Il reçut de son père, Pierre Potter, peintre médiocre, les premières notions de l'art, et se rendit à La Haye. Il se mit au travail avec ardeur, et parvint bientôt à acquérir un véritable talent. Préférant par goût la tranquillité des champs, il se voua à l'étude du paysage et des animaux, et, si l'on en juge par les personnages qu'il a introduits dans ses tableaux, cette préférence s'expliquerait par la difficulté qu'il éprouvait à rendre une figure humaine. Quoique l'on soit accoutumé à le classer au nombre des peintres d'animaux, nous croyons qu'il serait équitable aussi de le ranger parmi les plus habiles paysagistes de la Hollande. Ainsi, n'en déplaise aux admirateurs du fameux *Taureau*, du musée de La Haye, le paysage des derniers plans nous paraît mériter au moins autant d'éloges que les animaux eux-mêmes. Descamps, toujours en quête de l'anecdote, raconte que Potter en arrivant à La Haye s'était logé dans le voisinage d'un architecte célèbre de cette ville, nommé Nicolas Balkenende. Cet architecte avait une fille d'une grande beauté, que le peintre ne tarda pas à épouser; mais un peintre d'animaux était indigne, aux yeux de l'architecte, de celle qu'il recherchait; il fallut que *les principaux de la ville* intervinssent pour faire agréer la demande de Paul Potter. Il épousa donc Adrienne Balkenende, en 1650, et demeura quelque temps encore à La Haye, où sa réputation avait peu à peu grandi; mais, en butte à la jalousie de ses confrères, que ses succès avaient irrités, il céda aux instances du bourgmestre Tulp, et alla se fixer à Amsterdam. C'est dans cette ville qu'il mourut, à vingt-neuf ans. Cette mort prématurée explique la rareté des tableaux de Paul Potter (1). Parmi les plus célèbres, il faut citer, au musée de La Haye, outre le *Taureau* (1647), que nous avons déjà mentionné, un charmant petit tableau, *La Vache qui s'abreuve;* au musée d'Amsterdam, *Orphée charmant les animaux* (1650), et *Les Bergers et leur troupeau* (1651); au musée de Dresde, des *Bestiaux menés au pâturage;* à la galerie du Belvédère à Vienne, *Le Troupeau* (1644); à la galerie de l'Hermitage, à Saint-Pétersbourg, un *Chasseur monté sur un cheval gris pommelé* (1650); et au musée du Louvre, *Les Chevaux attachés à la porte d'une chaumière* (1647), et *La Prairie* (1652). Bartsch a décrit les dix-huit estampes gravées par Paul Potter, et, quoique l'appréciation qu'il donne de ce maître soit un peu enthousiaste, elle nous semble suffisamment vraie pour que nous n'hésitions pas à la reproduire ici : « Correction parfaite dans le dessin, vérité frappante dans les caractères des animaux, intelligence remarquable dans la composition, heureux effet du clair-obscur joint à une pointe sûre et moelleuse, tout enfin est réuni dans ses productions, pour les élever au rang des véritables chefs-d'œuvre de l'art. »

G. DUPLESSIS.

John Smith, *A catalogue reasoned of the works of the most eminent dutch, flemish, and french painters* (Londres, 1834, in-8°), part. V, p. 113. — Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais* II, 351. — Bartsch, *Le Peintre-graveur*, I, 37. — Lecarpentier, *Paul Potter*, 1818, in-8°. — Nagler, *Künstler Lexicon.*

POTTER (*John*), savant prélat anglais, né en 1674, à Wakefield (Yorkshire), mort le

(1) On ne voyait à Manchester en 1857 que six tableaux de cet artiste : il est vrai que deux d'entre eux étaient des plus beaux; *Scène en avant d'une étable*, appartenant à la reine, et *Deux vaches et un taureau*, à M. John Walter. On peut voir la description de ces deux toiles hors ligne dans les *Trésors d'art exposés à Manchester*.., par W. Burger, in-12, p. 282-284.

10 octobre 1747, à Lambeth. Admis à l'université d'Oxford, il fit en peu de temps des progrès si rapides qu'à peine reçu bachelier, il fut invité par le savant Charlett, un de ses maîtres, à publier le recueil de notes et de variantes qu'il avait entrepris sur le traité de Plutarque, *De audiendis poetis* (Oxford, 1693, in-8°). En 1694 il fut agrégé au collége de Lincoln et en 1698 il entra dans les ordres. Les belles éditions classiques qu'il continua de donner étendirent sa réputation au dehors, et le mirent de bonne heure en correspondance avec Grævius et d'autres érudits du continent. Nommé en 1704 chapelain de l'archevêque de Canterbury, il eut en 1706 les mêmes fonctions auprès de la reine Anne. L'amitié du célèbre duc de Marlborough, qui le protégeait par intérêt pour son parti, aida, plus encore que son propre mérite, à le pousser dans les hautes dignités de l'Église. Professeur de théologie à Oxford depuis 1708, il devint évêque de cette ville (1715) sans être obligé de renoncer à sa chaire. Par la faveur de la reine Caroline, femme de Georges II, il fut en 1737 promu à l'archevêché de Canterbury. Il se rendit recommandable par ses bonnes mœurs, son attachement à la discipline et sa vaste érudition, mais l'extrême sévérité de son caractère déparait un peu ces qualités. Il déshérita son fils aîné, *John*, mort doyen de Canterbury, en 1770, pour avoir épousé une de ses servantes, et laissa toute sa fortune, s'élevant à près de 80,000 liv. st. (plus de deux millions de fr.) à son second fils, *Thomas*, qui siégea dans la chambre des communes. On a encore de lui : *Lycophronis Alexandra;* Oxford, 1697, 1702, in-fol.; — *Archæologia græca* (en anglais); ibid., 1698-1699, 2 vol. in-8°; réimpr. au moins treize fois jusqu'en 1813, et trad. en latin (Leyde, 1702, in-fol. ; Venise, 1733-1734, 2 vol. in-4°), et en allemand (1775-1778) avec un volume de plus. Ce recueil a été de beaucoup dépassé par les érudits modernes ; on a reproché à l'auteur de n'avoir pas exactement distingué ce qui appartient à chaque peuple ou à chaque époque, et même d'avoir trop souvent confondu l'histoire avec la mythologie; — *S. Clementis Alexandrini Opera omnia;* ibid., 1715, 2 vol. in-fol. : excellente édition, devenue très-rare et très-chère; la version latine n'est pas complète; — *Theological works;* ibid., 1753, 3 vol. in-8°, où l'on remarque *Discourse of Church government*, qui avait paru en 1706. K.

Biogr. britannica. — Wood, *Athenæ oxon.*, II. — Chalmers, *General biograph. dict.*

POTTER (*Robert*), poëte anglais, né en 1721, mort le 9 août 1804, à Lowestoft. Il fit ses études à Cambridge, et obtint le vicariat de Scarning, dans le Norfolk. Un grand amour du travail, joint à une connaissance approfondie des langues anciennes et à un rare talent pour la versification, lui fit entreprendre dans une modeste cure de village, où il resta oublié pendant plus de quarante ans, la traduction complète des grands tragiques grecs. Eschyle parut le premier (1777, in-4°, et 1779, 2 vol. in-8°, avec des notes), et cet essai fut regardé comme un des meilleurs morceaux que la poésie anglaise pût offrir dans ce genre; puis vinrent Euripide (1781-1782, 2 vol. in-4°; Oxford, 1814, 2 vol. in-8°), et Sophocle (1788, in-4°). Ce ne fut qu'après la publication de ce dernier ouvrage qu'un des condisciples de l'auteur, le chancelier Thurlow, lui offrit à Norwich une prébende, à laquelle il joignit bientôt les bénéfices de Lowestoft et de Kessingland. On a encore de ce poëte estimable : *Poems* (1774, in-8°), où il s'est montré parfois l'heureux imitateur de Pope; un court *Examen* des *Vies des poëtes* de Johnson (1783, in-4°), etc.

Gentleman's magazine, LXXXIII. — Nichols, *Literary anecdotes.*

POTTER (*Louis-Joseph-Antoine* DE), publiciste et historien belge, né à Bruges, le 26 avril 1786, mort dans cette ville le 22 juillet 1859. D'une famille patricienne, qui jouissait de beaucoup d'aisance, il passa la plus grande partie de son enfance en France, en Hollande et en Allemagne, pays où ses parents se retirèrent successivement à la suite des révolutions qui marquèrent la fin du dix-huitième siècle. Rentré avec eux en Belgique, il reçut une éducation soignée, et apprit, outre les langues anciennes, l'allemand, l'italien et l'anglais. Après avoir visité en 1809 le midi de la France, il se rendit en 1811 dans l'Italie; il la parcourut dans tous les sens, et se fixa ensuite à Rome, où il remplit depuis 1815 les fonctions d'attaché à la légation des Pays-Bas. Il recueillit en même temps de nombreuses notes pour un grand travail, qu'il méditait sur l'histoire de l'Église catholique. Le résultat de ses recherches, qu'il publia en 1821, sous le titre d'*Esprit de l'Église*, est inspiré par les idées dominantes des philosophes du dix-huitième siècle; beaucoup de faits y sont adoptés sans critique, ou rapportés d'une façon incomplète. Les travaux approfondis entrepris depuis une trentaine d'années sur les diverses parties de l'histoire ecclésiastique ont diminué la valeur scientifique de l'ouvrage de Potter, qui lors de son apparition excita une grande sensation. Après avoir passé deux ans à Florence, occupé surtout à dépouiller les documents qui lui furent confiés par la famille de Scipion Ricci, évêque de Pistoie, il revint en 1823 dans son pays, et alla s'établir à Bruxelles, où il continua pendant quelques années ses études philosophiques et historiques. Il commença en 1828 sa carrière politique en réclamant, dans des articles publiés dans le *Courrier des Pays-Bas*, contre les persécutions que le gouvernement hollandais faisait subir aux catholiques. Condamné en décembre 1828 à dix-huit mois de prison et à une amende de mille florins, pour attaques contre l'autorité, il travailla pendant sa détention à consolider l'union

entre les catholiques et les libéraux belges; cette coalition, en grande partie son ouvrage, amena en peu de temps la chute de la domination hollandaise, qu'il ne cessa de battre en brèche par diverses brochures, qui lui valurent une grande popularité. Au printemps de 1830 il fut de nouveau traduit devant la cour de Bruxelles pour avoir, avec Tielmans, Bartels et Nève, élaboré le projet d'une association contre les empiétements des ministres sur la constitution du pays. Condamné à huit ans de bannissement, il se rendit à Paris, où venait d'éclater la révolution de Juillet. Peu de temps après eurent lieu à Bruxelles les mouvements populaires qui amenèrent l'évacuation de cette ville par les troupes hollandaises. Rentré en Belgique, où il fut reçu avec un enthousiasme extrême, Potter devint membre du gouvernement provisoire. « Mais il s'aperçut promptement, dit Rabbe, que ce corps, délibérant plutôt qu'agissant, ne prendrait jamais l'attitude et les mesures révolutionnaires voulues, selon lui, par l'époque et les circonstances. Il essaya alors de le dominer; mais il eut contre lui la majorité de ses collègues. Il sentait qu'il aurait fallu à la Belgique un pouvoir fort et non partagé. »

De Potter désirait, outre la déchéance des Nassau, l'institution d'une espèce de gouvernement républicain, qui devait donner la liberté la plus large aux individus et aux familles, comme aux communes et aux provinces; la réduction de la moitié des charges de l'État; l'élection par suffrage universel de tous les fonctionnaires de toutes les magistratures. Voyant le peu d'accueil que trouvaient ces idées, dont la mise en pratique lui semblait seule capable de garantir l'indépendance de sa patrie contre les menées de la diplomatie, de Potter donna sa démission (13 novembre 1830) lors de la convocation du congrès national. Ainsi qu'il l'avait prédit, cette assemblée resta au-dessous de son rôle; elle se plongea dans des embarras inextricables, qui augmentèrent la misère publique, déjà si grande. Au commencement de 1831, de Potter essaya de fonder une association ayant pour but d'enlever la détermination du sort de la Belgique aux intrigues des cabinets étrangers; mais la police suscita contre lui une manifestation populaire, à la suite de laquelle il se rendit à Paris, où il reprit ses études dans une retraite presque absolue. Pendant les années suivantes il combattit avec beaucoup de vivacité la politique du roi Léopold, notamment au sujet de la remise du Limbourg à la Hollande. De retour à Bruxelles depuis 1838, il y passa presque sans interruption le reste de sa vie, occupé de recherches historiques et philosophiques; il écrivit aussi un nombre considérable de brochures sur les questions politiques et sociales, qu'il traita depuis 1846 selon le système du baron de Colins, son compatriote, dont il avait fait la connaissance à Paris. Pendant toute sa vie de Potter fut, à cause de ses idées libérales, vivement attaqué par le parti rétrograde et clérical. Mais ses détracteurs ont été obligés de reconnaître eux-mêmes que c'était un un homme loyal, ami de la vérité, plein d'honneur et de probité. On a de lui : *Considérations sur l'histoire des principaux conciles depuis les apôtres jusqu'au grand schisme entre les Grecs et les Latins;* Bruxelles, 1816, 2 vol. in-8°, Paris, 1818; — *Esprit de l'Église, ou considérations philosophiques et politiques sur l'histoire des conciles et des papes;* Paris, 1821, 6 vol. in-8°; — une nouvelle édition refondue de ces deux ouvrages parut sous le titre de : *Histoire philosophique, politique et critique du christianisme et des Églises chrétiennes depuis Jésus jusqu'à nos jours;* Paris, 1836-1837, 8 vol. in-8°; — l'auteur en donna un abrégé, dans son *Résumé de l'histoire du christianisme*; Bruxelles, 1856, 2 vol. in-8°, où l'on remarque une modification profonde dans la plupart de ses anciennes idées; — *Vie de Scipion Ricci, évêque de Pistoie*; Bruxelles, 1825, 3 vol. in-8°; réimprimé, mais avec de nombreuses retranchements; Paris, 1826, 4 vol. in-8°; — *Saint Napoléon en paradis et en exil*, poëme; Bruxelles, 1825, in-12; — *Épître à saint Pierre, suivie de notes contenant les faits les plus importants de l'histoire des papes;* ibid., 1826, in-12; — *Lettres de Pie V sur les affaires religieuses de son temps en France;* ibid., 1827, in-8°; — *Union des catholiques et des libéraux;* ibid., 1829, in-8°; — *Lettre de Démophile à M. van Gobbelscroy;* ibid., 1829; — *Lettre de Démophile au roi sur le nouveau projet contre la presse;* ibid., 1829; — *Lettre à M. van de Weyer;* ibid., 1830; — *Lettre à ses concitoyens;* ibid., 1830; — *De la révolution à faire d'après l'expérience des révolutions avortées*, Paris, 1832, in-8°; — *Éléments de tolérance à l'usage des catholiques belges;* Paris, 1834; — *Questions aux catholiques belges sur l'Encyclique;* Bruxelles, 1834; — *Y aura-t-il une Belgique;* ibid., 1838; — *Lettres à Léopold;* Paris, 1839; — *La révolution belge de* 1828 *à* 1839, *souvenirs personnels avec des pièces à l'appui;* Bruxelles, 1838, 1839, 2 vol. in-18; — *Études sociales;* ibid., 1843; — *Les catholiques, les libéraux et les modérés à l'œuvre;* ibid., 1843; — *Ni pour ni contre les jésuites, à propos du Juif errant;* ibid., 1844; — *La Justice et la sanction religieuse;* ibid., 1846; — *La réalité déterminée par le raisonnement;* ibid., 1848; — *A B C de la science sociale;* ibid., 1848; — *Coup d'œil sur la question des ouvriers;* ibid., 1848; — *De la liberté et de toutes les libertés;* ibid., 1850; — *Les Belges de* 1830 *et la Belgique en* 1850; ibid., 1850; — *Lettre à M. de Gerlache;* ibid., 1852; — *Les conservateurs et les réformateurs également utopistes;* ibid., 1851; — *Examen critique de la doctrine chrétienne* ibid., 1853; — *Catéchisme ra-*

tionnel; ibid., 1854; — *Dictionnaire rationnel;* ibid., 1859. De Potter a laissé en manuscrit des *Souvenirs intimes*, mémoires qui doivent contenir des détails intéressants sur un grand nombre de personnages célèbres, avec lesquels il était en relation, tels que Lafayette, Lamennais, Raspail, Stendhal, etc.

Rabbe, *Biogr. univ. et port. des contemporains.* — *Unsere Zeit* (Leipzig, 1859, t. III). — *Annuaire historique belge.* — *Männer der Zeit* (Leipzig, 1860).

POTTIER (*François*), missionnaire français, né à Loches, en 1718, mort le 28 septembre 1792. Il fut élevé à Paris, au séminaire du Saint-Esprit. Il demanda à faire partie d'une mission, et en décembre 1753 alla catéchiser dans la Chine occidentale. Son zèle lui mérita le vicariat apostolique du Sse-tchouan, puis le titre d'évêque in partibus d'Agathopolis. En 1769 il passa dans le Chen-si (plus au nord), et y fit plus de 60,000 prosélytes. Pottier a écrit plusieurs lettres sur ses pérégrinations dans l'Empire céleste. On y trouve des détails assez curieux sur les provinces de Sse-tchouan, Chen-si, Hou-pe, Hounan, Kouéi-tchéou, Yunnan, sur la Tartarie méridionale et même le Thibet. L'auteur décrit les chaînes peu connues des Siue-Ling (*montagnes Neigeuses*) et des Yng-Ling (montagnes des Nuages), dans lesquelles il a erré dans des instants de persécution. Il fait un tableau peu flatté des mœurs des Chinois; mais il croit leur amélioration facile. Il est fâcheux que le P. Pottier ait négligé dans ses récits les documents d'histoire naturelle. Il a d'ailleurs rédigé plutôt un journal de sa propre vie et des progrès du catholicisme qu'une œuvre utile aux savants.

De Saint-Martin, évêque de Caradre, *Éloge du P.-F. Pottier.* — *Nouvelles lettres édifiantes*, t. I-III.

****POTTIER** (*André-Ariodant*), savant français, aujourd'hui conservateur de la bibliothèque publique de Rouen et directeur du musée d'antiquités de la Seine-Inférieure, est né à Paris, d'une famille normande, le 2 novembre 1799. Archéologue distingué, il a écrit pour les recueils des sociétés savantes de Normandie des dissertations qui se recommandent par une érudition variée et un jugement solide. C'est grâce à lui que la ville de Rouen s'est enrichie successivement des bibliothèques de MM. Leber et Coquebert de Montbret. Il a dirigé la *Revue de Rouen* (1833-1852). Parmi ses publications nous citerons une *Notice sur l'église de Saint-Paul de Rouen;* 1833, gr. in-8°; — *Lettre à M. Techener, éditeur à Paris, sur un manuscrit unique des* Quinze Joies du mariage, 1836, et attribué par M. A. Pottier à Ant. Lasale; — *Revue rétrospective normande;* Rouen, 1842; — *Origine de la porcelaine d'Europe;* Rouen, 1847 : l'auteur soutient que la première porcelaine fabriquée en Europe a été inventée à Rouen; — *Rapport sur le concours pour le prix Gassier* (classe des lettres) *dont le sujet était un Essai philologique et littéraire sur le dialecte normand au moyen âge;* acad. de Rouen, 1855. C. H.

Ed. Frère, *Le Bibliographe normand.* — *Documents particuliers.*

POUCHARD (*Julien*), érudit français, né en 1656, près Domfront, en Passais, mort à Paris, le 12 décembre 1705. Élève, puis professeur au collége de Lisieux, à Paris, il fut chargé de l'éducation particulière du jeune marquis de La Marselière et de celle du fils de l'intendant Caumartin. Il s'était déjà fait connaître comme helléniste en travaillant à l'édition des *Mathématiciens grecs* de Thévenot. Nommé en 1701 membre de l'Académie des inscriptions, il obtint la chaire de grec au Collège de France en 1704. De ses mémoires sur l'*Antiquité des Égyptiens*, les *Libéralités du peuple Romain*, et les *Obélisques de Sésostris*, nous ne possédons que les titres des deux premiers et l'analyse du dernier : aucun n'a été publié. Dès la fondation du *Journal des savants*, il fut le directeur et le principal rédacteur de cette feuille célèbre. B. H.

Journal des Savants, 1706, p. 199. — *Éloge de J. Pouchard*, par l'abbé Lallemand, dans l'*Hist. de l'Acad. des inscript.*, I, 343. — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine.*

POUCHET (*Louis-Ézéchiel*), manufacturier français, né en 1748, à Gruchet, près Bolbec (Seine-Inférieure), mort à Rouen, le 30 mai 1809. Fils de fabricants cultivateurs qui professaient la religion protestante, il sentit de bonne heure ce qui manquait aux fabriques françaises, et employa toutes les ressources de son esprit inventif pour les élever à la perfection dont s'enorgueillissait l'Angleterre. Il profita de ses voyages en ce dernier pays, en Espagne et en Italie pour étudier les procédés de fabrication, et frappé des avantages nombreux de la machine d'Arkwright pour le filage du coton aux laminoirs, il l'importa en France, mais en y faisant diverses modifications, qui la perfectionnèrent au point de tripler le produit du travail. Les écrits et les inventions de Pouchet popularisèrent le système décimal des poids et mesures. Ses utiles travaux lui firent décerner plusieurs médailles par le gouvernement, et le firent nommer membre du bureau consultatif des arts et métiers près le ministère de l'intérieur, de la Société d'émulation de Rouen, de l'Athénée de Paris. Indépendamment d'un *Projet d'un Journal universel de commerce*, on a de lui : *Clef de la langue espagnole;* 1786, in-fol. en 3 feuilles; — *Traité sur la fabrication des étoffes;* Rouen, 1788, in-8°; — *Tableau de la durée de l'année*, présenté à l'Académie des sciences; — *Echelles graphiques des nouveaux poids, mesures et monnaies françaises, et des villes et pays les plus commerciaux de l'Europe* (Rouen, 1795 in-8°), ouvrage qui a eu plusieurs éditions augmentées; — et divers mémoires dans les *Annales des arts et manufactures.* H. F.

Biogr. univ. et portat. des contemp. — Haag frères, *France protest.*

* **POUCHET** (*Félix-Archimède*), naturaliste, fils du précédent, né à Rouen, le 26 août 1800. Après avoir suivi à l'hôtel-Dieu de sa ville natale les leçons de Flaubert, il vint terminer ses études à Paris, où il fut reçu docteur en médecine en 1827. A son retour à Rouen, le maire, M. de Martainville qui venait de créer le Muséum d'histoire naturelle lui en confia la direction en 1828, et grâce à son impulsion cet établissement, l'un des moins anciens de la France, a acquis une grande célébrité. En même temps il y fut appelé à remplir la chaire de zoologie. Il professa depuis 1838 l'histoire naturelle à l'École préparatoire de médecine de Rouen. Il est correspondant de l'Académie des sciences, et membre d'un grand nombre de sociétés savantes de France et de l'étranger, et depuis 1843 chevalier de la Légion d'honneur. Les travaux de M. Pouchet sont fort nombreux; ils se distinguent par une scrupuleuse exactitude, par l'étendue des vues, et par une méthode excellente. C'est surtout à lui qu'appartient la gloire d'avoir formulé d'une manière nette et précise les lois fondamentales de la fécondation chez les mammifères et d'en avoir fait l'application à l'espèce humaine. Ses expériences sur la génération spontanée ou *hétérogénie*, en opposition avec celles de M. Pasteur, ont eu un grand retentissement dans le monde savant. On sait que la question de l'origine des êtres vivants a de tout temps divisé les savants et les philosophes en deux camps opposés : ceux qui croient que tout ce qui vit provient d'un germe ou d'un œuf : *omne vivum ex ovo;* et ceux qui admettent la production d'êtres organisés, sans parents générateurs et tirés de la matière ambiante : *proles sine matre.* C'est cette dernière doctrine que M. Pouchet a très-éloquemment exposée et démontrée dans un ouvrage remarquable qui a pour titre *Hétérogénéité ou Traité de la génération spontanée*, avec 3 planches; Paris, 1859, in-8°. Les idées du savant expérimentateur ne doivent pas être confondues avec celles des philosophes physiciens de l'antiquité et de leurs modernes imitateurs; elles en diffèrent complétement : il s'est attaché à établir que « l'hétérogénie ne produit pas d'organismes de toutes pièces, mais seulement des *ovules spontanés* dans une *membrane proligère*, analogue à un ovaire et sous l'empire des mêmes forces. » Pour répondre aux objections que son adversaire, M. Pasteur, et d'autres avaient élevées contre la génération spontanée, M. Pouchet a publié : *Nouvelles expériences sur les animaux pseudo-ressuscitants* (1859); — *Corps organisés recueillis dans l'air par les flocons de neige* (1860); — *De la nature et de la genèse de la levûre dans la fermentation alcoolique* (1861); — *Lettres sur les créations successives et les soulèvements du globe*, adressées à M. J. Desnoyers; Rouen, 1862, in-8°. L'auteur invoque à l'appui de sa thèse les créations successives admises par tous les géologues. Outre les travaux indiqués, on a de lui : *Histoire naturelle de la famille des solanées;* Rouen, 1829, in-8°; — *Flore de la Seine-Inférieure;* Rouen, 1834, in-12; — *Notice zoologique et historique sur les éléphants;* Rouen, 1835, in-8°; — *Traité élémentaire de botanique appliquée;* Rouen, 1835, 2 vol. in-8°; — *Histoire naturelle du règne animal;* Paris, 1841, 2 vol. in-8°, avec un atlas de 48 pl.; la 1re édit. avait paru en 1832, in-8°; — *Recherches sur l'anatomie et la physiologie des mollusques;* Paris, 1842, in-4°; — *Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation des mammifères et de l'espèce humaine, basée sur l'observation de toute la série animale;* Paris, 1847, in-8°, avec atlas in-4°; ouvrage qui a obtenu le prix de physiologie expérimentale à l'Académie des sciences; — *Monographie du genre Nérite;* Paris, 1847, in-4°; — *Histoire des sciences naturelles au moyen âge, ou Albert le Grand et son époque considérés comme points de départ de l'école expérimentale;* Paris, 1853, in-8° : ouvrage plein de savantes recherches, et qui comble une lacune que Cuvier et Blainville avaient laissée subsister dans leurs travaux sur l'histoire de cette science; — *Recherches sur les organes de la circulation, de la digestion et de la respiration des animaux infusoires*, dans les Comptes rendus de l'Académie des sciences de 1849; — *Sur les modifications que le sexe imprime au squelette des grenouilles;* ibid., 1847; — *L'Appareil digestif du cousin;* ibid., 1847.

Le fils de M. Pouchet s'est fait connaître par des travaux ethnologiques estimés. H. F—T.

Documents particuliers.

POUCHKIN (*Alexandre*, comte), poëte russe, né à Pskof, le 26 mai 1799, mort à Saint-Pétersbourg, le 12 février 1837. Dès le foyer paternel il révéla une grande aptitude poétique. Ennemi du travail et de la réflexion, impétueux, léger, versatile, Pouchkin, dit un de ses biographes, rachetait ces défauts par les nobles élans d'une nature généreuse et passionnée. Dans ces traits mêmes on reconnaissait, avec l'empreinte de la race africaine (1), tous les signes d'un caractère indomptable. Il avait la tête forte et le front ombragé d'une forêt de cheveux épais et crépus. Son nez, recourbé en bec de vautour, était brusquement aplati par le bout; ses lèvres étaient proéminentes; mais le regard, vif et impérieux, donnait à l'ensemble de sa physionomie une singulière expression de grandeur et de fermeté. Mieux encore que le regard, la parole, animée et brillante, faisait dans Pouch-

(1) Il était, par sa mère, arrière-petit-fils du général en chef Annibal. Cet Annibal était un nègre que Pierre Ier envoya faire ses études à Paris; il y prit du service, figura avec valeur dans la guerre d'Espagne, et ne rentra qu'avec peine en Russie, où, après avoir été tour à tour en faveur et en disgrâce auprès du souverain, il mourut centenaire, en 1782.

kin connaître le poëte. Après avoir fait des études plus brillantes que solides au lycée de Tzarskoesélo, il entra pour la forme, en 1818, au collége des affaires étrangères. Il y demeura deux ans, qui lui suffirent, malgré la fréquentation d'une jeunesse débauchée, pour écrire *Rouslan et Lioudmila*, le premier poëme russe qui soutienne la lecture. Des propos imprudents sous un régime sans contrôle le forcèrent à prendre du service à la chancellerie du général gouverneur de la Bessarabie. Près de la nature qui inspire le poëte, loin du monde qui le gâte, ce n'est que là qu'il cultiva réellement son intelligence par l'étude : il y composa *Le Prisonnier du Caucase*, *La Fontaine de Bakhchisaray* et *Les Bohémiens*, pièces heureusement transportées en vers français par M Eugène de Porry (Marseille, 1857). Au bout de cinq ans de service, il vint habiter une maison de campagne dans le gouvernement de Pskof, où il commença son *Onéguin*. Vers le temps de son couronnement, raconte un historien (1), Nicolas voulut juger par lui-même des sentiments d'un homme dont il admirait le talent. Le poëte byronien, moins inculte que son modèle, se présenta devant lui, et ils eurent dans le cabinet de l'empereur un long entretien intime. Nicolas, sincèrement désireux de triompher des ombrages de cet esprit fier et ardent, écouta sans impatience son langage sévère, simple et noblement sensé; il le toucha par quelques-unes de ces paroles chaleureuses qui vont au cœur, et qu'il sut au début de son règne trouver dans l'émotion du sien en plus d'une circonstance. L'on se comprit de part et d'autre; les impressions fâcheuses s'effacèrent. L'empereur rendit à Pouchkin la faculté d'habiter à son choix l'une ou l'autre capitale, ou tel point de l'empire qu'il lui plairait, et lui annonça, en outre, de sa propre bouche qu'il n'aurait plus à l'avenir d'autre censeur que lui-même, l'empereur. A la suite de cet entretien, Pouchkin rentra au collége des affaires étrangères, et séjourna principalement à Moscou. En 1827, il y imprima *Les Frères brigands*, *Le comte Nouline*, et en 1829 *Poltava*, une de ses meilleures productions Il suivit cette même année en volontaire l'expédition de Paskévitch contre les Turcs jusqu'à Erzeroum, et en publia une relation intéressante; puis, arrêté par le choléra tout un hiver à la campagne, qu'il préférait d'ailleurs habiter dans cette saison plutôt que durant l'été, il y acheva *Onéguine*, et en rapporta, sans compter trente pièces légères, un conte écrit par octaves, *La maisonnette dans la Kolomna*, quelques scènes dramatiques : *Le Chevalier avare*, *Mozart et Salieri*, *Le festin en temps de peste*, *Don Juan*, et cinq contes en prose, qui peignent à ravir les mœurs populaires de la Russie.

En 1831, Pouchkin se maria. Mettant sa lyre de côté, il accepta la place d'historiographe officiel, vacante par la mort de Karamzin, et ne se livra plus qu'aux laborieuses recherches qu'exigeait l'œuvre à laquelle on s'étonnait de le voir se dévouer.

Ce fut alors qu'il publia la *Révolte de Pougatchef* (1835), épisode si remarquable du règne de Catherine II, qui fut pour la première fois exposé avec lucidité dans un style simple et naturel à l'aide d'une narration large et bien soutenue; on y trouve des portraits bien tracés et surtout une intelligence profonde des dispositions naturelles du peuple russe.

Les dernières années de Pouchkin furent absorbées par les travaux préliminaires auxquels il lui fallut se livrer pour son *Histoire* projetée de Pierre le Grand; il s'était affectionné à son sujet avec tout l'enthousiasme d'un poëte. Un grand changement intérieur s'opérait dans l'âme de l'écrivain : il suivait désormais sa nouvelle tendance, grave, patriotique; il s'avançait, par la force de la vérité révélée au génie, vers une haute moralité. Les idées religieuses, auxquelles il avait été trop étranger pendant sa fougueuse jeunesse, se glissaient avec une douce puissance dans son cœur; on en trouva les preuves les plus touchantes, comme les moins contestables, dans les fragments connus seulement après sa mort, et parmi lesquels on distingue surtout les strophes exquises intitulées : *Prière* (*Molitva*). Mais Pouchkine succomba, en février 1837, dans un duel avec son beau-frère, Georges d'Anthès, aujourd'hui sénateur sous le nom de baron Heeckeren (1); le bruit de ce duel retentit douloureusement par toute l'Europe. La sympathie profonde, et jusqu'alors sans exemple, que le peuple de Saint-Pétersbourg fit éclater durant sa longue agonie et lors des funérailles de son poëte favori, montra tout à la fois quelle est dans ce pays la force du sentiment vraiment national, et combien Pouchkin avait réussi à s'identifier avec les idées de la puissance intellectuelle, de la renommée littéraire de sa nation. Le tzar accorda une pension de 10,000 roubles à la veuve du poëte et fit placer tous ses enfants dans les établissements de l'État.

L'édition complète des œuvres de Pouchkine a paru, en 1837 et années suivantes, à Saint-Pétersbourg, aux frais de la couronne et par les soins de l'illustre ami du poëte si prématurément enlevé à la Russie, Vassili-Andréiévitch Joukofskii. On les connaît peu en France, si ce n'est par des articles de critique littéraire; car les fragments qui en ont été traduits suffisent à peine pour en donner une idée. Outre l'épisode

(1) Schnitzler, *Hist. intime de la Russie*, II, 42, édit. in-8°.

(1) Le baron Heeckeren, lieutenant des chevaliers-gardes de l'impératrice, fut renvoyé devant un conseil de guerre, et reconnu coupable d'avoir provoqué en duel et blessé mortellement Pouchkin. En conséquence il fut condamné à la privation de son grade et placé dans la classe des simples soldats. Néanmoins, comme il n'était pas sujet russe, il fut conduit par un gendarme à la frontière.

du premier chant de *Rouslân et Ludmilla*, qu'on trouve dans l'*Anthologie russe* de M. Dupré de Saint-Maur, on ne peut guère citer que *La Fontaine des pleurs*, traduite par M. Chopin (Paris, 1826, in-8°), quelques *Nouvelles* imprimées dans le recueil intitulé : *Conteurs russes* (1833, 2 vol. in-8°), et *La Dame de pique*, trad. par Mérimée. On a publié aussi en français une collection des *Œuvres choisies de Pouchkin* (1847, 2 vol. in-8°). Pce Augustin GALITZIN.

Galathof, *Chrestomathie russe.* — *Matériaux pour servir à la biographie de Pouchkin*, par Annenkof, et dans le t. VI de *L'Étoile polaire.* — *Pouchkin*, par M. Katkof, dans *Le Messager russe* de janvier 1856. — *Bibliothèque de la lecture*, février 1858. — *Revue des deux mondes*, 1er août 1837 et 15 juillet 1849. — *Les poëtes russes*, par le prince Élim Metcherski. — *Essai sur l'hist. de la civilisation en Russie*, par N. Gerebtzof.

POUGATCHEF (*Yemelka* (1)), fameux rebelle russe, né en 1726, à Simoréisk, sur le Don, décapité le 10 janvier 1775, à Moscou. Fils d'un simple Cosaque appelé Ivan ou Ismaïlof, il servit contre les Prussiens dans la guerre de Sept ans sous le maréchal Apraxin, et fit la campagne de 1769 contre les Turcs. Sur le refus qu'on lui fit de lui accorder son congé après le siége de Bender, où il s'était distingué, il s'enfuit en Pologne et s'y tint caché dans un couvent d'ermites. C'est alors qu'il embrassa la doctrine sévère des raskolnikis, secte religieuse qui se forma dès le douzième siècle au sein de l'Église grecque. Forcé de quitter sa retraite, il se rendit chez les Cosaques du Jaïk, aujourd'hui l'Oural. Son intrépidité, son expérience, jointe à une certaine instruction, qu'il venait de puiser en Pologne, et pardessus tout son zèle affecté pour sa secte lui attirèrent bientôt de nombreux partisans. Il fit à leur tête plusieurs expéditions au Kouban pour surprendre et dépouiller, dans les défilés du Caucase, les marchands qui faisaient le commerce entre la Perse et la Russie. Arrêté pour propos tenus contre le gouvernement, il allait être jugé à Kasan lorsqu'il parvint à faire différer sa sentence en contrefaisant le fou, et à se sauver. De retour à Jaïtskoï vers le 15 avril 1773, il trouva les Cosaques disposés plus que jamais à la révolte contre un gouvernement qui voulait leur ôter leurs priviléges. Il conçut alors l'audacieux projet de renverser Catherine II en se faisant passer pour Pierre III, son époux, qu'elle avait fait assassiner. Sa ressemblance avec cet infortuné monarque était frappante ; en 1762 le général Tottleben l'avait remarqué dans un dîner, et d'autres officiers en avaient témoigné hautement leur surprise au siége de Bender. Le bruit que le tsar, loin d'être mort, était échappé de sa prison attira une multitude de Cosaques autour de Pougatchef. Ses succès furent rapides. Après qu'il eut soumis les vastes contrées qui se trouvent entre le Don et l'Oural, les Baskhirs, les Kirghis et les Tartares-Nogaïs se déclarèrent pour lui ; les mineurs de l'Oural le rejoignirent en foule, et onze mille Kalmouks de Stavropol, après avoir massacré leur général (1), vinrent grossir son armée. La cour de Russie, traitant cette révolte avec mépris, n'avait encore pris aucune mesure pour la réprimer. Moscou eût été emporté sans résistance : six cents hommes formaient toute la garnison de cette ville, et les esclaves attendaient avec impatience l'arrivée du faux Pierre III pour lui en ouvrir les portes. Mais s'obstinant au siége d'Orembourg et voulant jouer à l'empereur en s'organisant une cour, Pougatchef perdit un temps précieux, qui permit au général Bibikof d'armer les bourgeois volontaires de Kasan. Forcé par eux de lever le siége d'Orembourg et battu sur les rives de la Samara par le major général Galitzine, il se retira dans les montagnes de l'Oural. De là il se répandit plusieurs fois dans la plaine, détruisant tout sur son passage, et massacrant sans pitié les habitants ; il brûla les faubourgs de Kasan et emporta les villes de Pensa, de Sataroff et de Dmitrevsk. Le comte Panin le défit complétement sur les bords du Volga, et Pougatchef lui-même ne lui échappa qu'en traversant ce fleuve à la nage. Il ne lui restait plus que trois compagnons, qui, bientôt fatigués de cette vie aventureuse et désireux de gagner la récompense de 100,000 roubles promise à qui livrerait le chef des rebelles, s'assurèrent de sa personne et le livrèrent au gouverneur du Jaïk. Conduit à Moscou dans une cage de fer, il fut jugé par une commission spéciale assistée du sénat, et condamné à être écartelé vif. Soit par pitié, soit par ordre de Catherine II, le bourreau lui trancha la tête avant de le supplicier. Dans son interrogatoire Pougatchef avoua son imposture, et déclara qu'il n'avait agi que d'après sa propre inspiration. On lisait sur ses étendards ces deux mots : *Redivivus et Ultor*, et sur les roubles qu'il fit frapper à son effigie : *Pierre III, empereur de toutes les Russies.* S. R—D.

Relation officielle de la rébellion de Pougatchef. — Chantreau, *Voyage philosoph., polit. et littér. en Russie.* — W. Coxe, *Travels into Poland, Sweden, Russia.* — *Le Faux Pierre III, ou la vie et les aventures de Pougatchef.* — Lesur, *Hist. des Cosaques.* — Pouchkin, *Hist. de Pougatchef*; 1835.

POUGENS (*Marie-Charles-Joseph* DE), littérateur français, né à Paris, le 15 août 1755, mort à Vauxbuin, près Soissons, le 19 décembre 1833. Le voile du mystère enveloppe sa naissance ; il passait pour être le fils naturel du prince de Conti. Une dame Beaugé, puis la comtesse de Guimond l'entourèrent de soins tout maternels et surveillèrent sa première éducation. Les maîtres les plus habiles furent chargés de cultiver sa précoce intelligence. Il surpassa leur attente par son aptitude extraordinaire et une ardeur infatigable au travail, qu'il conserva toute sa vie. En 1776 il se rendit en Italie avec une recommandation spéciale de Louis XVI pour le cardinal de Bernis, qui devait guider ses pre-

(1) Diminutif d'*Yemeljan*.

(1) C'était un Français, du nom de Vegnezac.

miers pas dans la carrière diplomatique, à laquelle on le destinait. Pendant quatre ans ce qui captiva le plus le jeune Pougens fut bien moins la politique de la cour papale que les richesses de la bibliothèque du Vatican. C'est là qu'il rassembla les premiers matériaux de son *Trésor des origines* (1777). Une épidémie de petite vérole dont il fut atteint mit ses jours en danger, et lui fit perdre la vue à vingt-quatre ans. Cette cruelle infirmité n'altéra ni l'aménité de son caractère ni son amour de l'étude. Chargé, en 1786, d'une mission en Angleterre relativement à un traité de commerce qui fut conclu sur les bases qu'il avait établies, il profita de son séjour à Londres pour se livrer à de nouvelles recherches scientifiques au *British Museum*. Quoique partisan sincère des principes de 1789, il se trouva, en raison de sa position sociale, exposé aux coups de la révolution, qui, après avoir menacé sa vie, lui enleva la plus grande partie de sa fortune, consistant en pensions sur le trésor royal et dans les revenus d'un prieuré de l'ordre de Malte; la dépréciation du papier monnaie anéantit l'autre. « Sans autre fonds que sa loyauté, sans autre associé que l'espérance », dit un de ses biographes, il osa fonder une imprimerie et une librairie de commission à Paris. Sa maison, d'abord florissante, se serait écroulée par suite de plusieurs banqueroutes dont elle fut victime, sans l'aide généreuse de Napoléon Ier, qui lui prêta quarante mille francs et ne voulut être remboursé que de moitié. Pougens lui avait écrit : « Je suis du petit nombre de ceux qu'il est honorable d'obliger. » Peu d'années après s'être marié avec une Anglaise, Julia Sayer, il quitta Paris et les affaires pour se livrer tout entier à ses deux passions dominantes, l'étude et la bienfaisance. Il leur dut, comme savant et comme homme, une réputation méritée, d'honorables distinctions et d'illustres amis, tels que d'Alembert et Chénier, que nous nommons particulièrement pour indiquer ses tendances philosophiques. A vingt-deux ans il avait été reçu membre de l'Académie de peinture de Rome, non à titre d'amateur, mais d'après une composition remarquable qui faisait honneur à ses deux maîtres Greuze et Bachelier. La plupart des sociétés savantes de l'étranger l'associèrent à leurs travaux, et l'Institut de France lui ouvrit ses portes en 1799 (Académie des inscriptions et belles-lettres). Parmi les ouvrages qu'il a publiés nous citerons : *Récréations de philosophie et de morale;* Yverdun, 1784, in-12; — *Traité curieux sur les cataclysmes ou déluges, les révolutions du globe, le principe sexuel et la génération des minéraux;* Saint-Germain-en-Laye, 1791, br. in-8°; — *Vocabulaire de nouveaux privatifs français imités des langues latine, italienne,* etc.; Paris, 1794, in-8°; — *Essai sur les antiquités du Nord et les anciennes langues septentrionales;* Paris, 1797, 1799, in-8°; — *Trésor des origines et dictionnaire grammatical raisonné de la langue française, spécimen;* Paris, impr. roy., 1819, in-4°; — *Les quatre âges, poëme;* Paris, 1819, 1820, in-18; trad. en plusieurs langues; — *Lettres d'un chartreux;* Paris, 1820, in-18; Soissons, 1834, in-8°, fig.; traduit en allemand et en espagnol; — *Abel, ou les trois frères;* Paris, 1820, 1834, in-12 : ouvrage philanthropique où il appelle des réformes dans la jurisprudence criminelle; — *Contes du vieil ermite de la vallée de Vauxbuin;* Paris, 1821, 3 vol. in-12; — *Archéologie française, ou vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude et propres à être restitués au langage moderne;* Paris, 1821-1825, 2 vol. in-8°; — *Jocko, épisode détaché des lettres inédites sur l'instinct des animaux;* Paris, 1824, 1827, in-12; — *Lettres philosophiques sur divers sujets de littérature et de morale;* Paris, 1826, in-12; — *Galerie de Lesueur, accompagnée de sommaires descriptifs et de notices;* Paris, 1827, in-4°; — *Contes en vers et poésies fugitives;* Paris, 1828, in-18. Nous regrettons que la piquante correspondance de Pougens, véritable revue scientifique, littéraire et artistique, ait été, d'après sa volonté expresse, condamnée à ne point voir le jour. J.-P. Abel JEANDET (de Verdun).

Pougens, *Lettres familières, Mémoires sur sa vie;* 1834 (posthume). — Th. Lorin, *Notice sur Ch. de Pougens;* 1836, in-8°. — De Ladoucette, *Notice sur le chevalier de Pougens,* dans les *Mém. de la Société royale des antiquaires de France*, t. XI.

POUGET (*Bertrand* DU), cardinal français, né en 1280, au château du Pouget, aujourd'hui commune d'Aynac (Lot), mort à Avignon, le 3 février 1352. S'il faut en croire Villani et Pétrarque, le bruit courait dans l'Italie qu'il était le fils du pape Jean XXII, né, comme lui, dans le diocèse de Cahors; d'autres prétendent qu'il était son neveu. Simple doyen de Castelnau de Montratier et chanoine de Saint-Sauveur d'Aix, il fut compris dans la première promotion de cardinaux que fit, le 17 décembre 1316, Jean XXII, qui trois ans après l'envoya en Italie avec les pouvoirs les plus étendus pour essayer de rentrer en possession des domaines de l'Église. A la tête d'une petite armée levée dans le Querci, Bertrand, auquel s'était joint le prince Philippe de Valois, plus tard roi de France, dirigea ses premiers coups contre Matthieu Visconti, le chef nominal des gibelins lombards. Celui-ci obtint d'abord quelques succès sur Philippe de Valois, qu'il fit prisonnier; le cardinal s'empressa de l'accabler sous les anathèmes de l'Église, et publia contre lui une croisade. Comme ce moyen ne lui réussit pas, il résolut de s'appuyer sur les guelfes et de les opposer à Galéas Visconti, qui avait succédé à son père. Gênes et Plaisance se donnent à lui; Milan se soulève, et toute la seigneurie allait être perdue pour les Visconti lorsque, par son arrivée en Italie, Louis de Bavière, victorieux à Mulhdorf, vint rétablir l'équilibre. Après quelques succès, plus brillants que réels,

ce prince, forcé de retourner en Allemagne, abandonna le terrain au cardinal-légat, que le pape avait nommé évêque d'Ostie et de Velletri. Parme et Reggio lui avaient en 1326 ouvert leurs portes; Bologne, Modène et les autres villes de la Romagne suivirent cet exemple. Mais comme il n'avait ni les vertus ni les talents convenables pour conserver ses conquêtes, Bertrand eut en 1329 à réprimer à Parme et à Reggio plusieurs révoltes contre son autorité. Vers la fin de 1330, Jean de Luxembourg s'empara, au nom de l'empereur Louis V, de Crémone, Parme, Pavie et Modène. C'en était fait de l'autorité du cardinal-légat; mais une entrevue qu'eut Bertrand avec le roi de Bohême, et sur laquelle l'histoire a gardé complétement le silence, excita les défiances de l'Italie et donna lieu à une ligne contre eux. En effet une alliance entre un roi gibelin et un légat apostolique était quelque chose d'étrange, et Bertrand, qui s'était fait créer marquis d'Ancône et comte de Romagne, vit de tous côtés des ennemis se lever contre lui. Le marquis d'Este, qu'il avait indignement trompé, battit son armée sous les murs de Ferrare, et Bologne le chassa (mars 1334). Il fut trop heureux d'accepter la médiation des Florentins, et de se retirer à Avignon, où la mort du pape Jean XXII (4 décembre 1334) le laissa sans espoir de tenter une nouvelle expédition. Depuis cette époque il ne s'occupa que de soins religieux. On l'inhuma dans l'église des religieuses Clarisses qu'il avait fondées au Pouget. H. F—T.

Aubery, *Hist. des cardin.*, t. I. — Sismondi, *Hist. des républiques italiennes.*

POUGET (*Antoine*), bénédictin français, né en 1650, à Bélarga (diocèse de Béziers), mort à Sorèze, le 14 octobre 1709. Entré dans la congrégation de Saint-Maur, en 1674, il se livra à l'étude des mathématiques, et quoiqu'il n'ait rien publié en ce genre, Varignon parle de lui comme d'un homme habile. Il professa la langue hébraïque et forma de savants disciples, entre autres dom Guarin. Pendant qu'il enseignait cette langue, il dressa des tables d'une méthode très-facile, intitulées : *Institutiones linguæ hebraïcæ;* elles n'ont point été imprimées, mais on en possède un grand nombre de copies. Dom Pouget a donné, conjointement avec Montfaucon, la traduction latine d'un volume d'*Analecta græca* (1688, in-4°). Il travailla avec dom Martianay à l'édition des *Œuvres de saint Jérôme* dite des Bénédictins (Paris, 1693-1706, 5 vol. in-fol.), dont il dirigea seul le premier volume.

Le Cerf, *Biblioth. des auteurs de la congrég. de Saint-Maur.* — Fisquet, *Biogr.* (inédite) *de l'Hérault.*

POUGET (*François-Aimé*), théologien français, né à Montpellier, le 28 août 1666, mort à Paris, le 4 avril 1723. Presque aussitôt après son ordination, il fut nommé vicaire de Saint-Roch à Paris, et ce fut en cette qualité qu'il administra les derniers sacrements à La Fontaine (*voy.* sa relation dans les *Mém. de littér.* du P. Desmolets, t I^er^, 2^e^ part.). Reçu docteur en théologie, il entra en 1696 dans la congrégation de l'Oratoire, et fut chargé par Colbert, évêque de Montpellier, de la direction de son séminaire. De retour à Paris, il fit au séminaire de Saint-Magloire des conférences publiques sur le cas de conscience, et devint membre de la commission chargée de la réforme liturgique du diocèse de Paris. Le *Catéchisme de Montpellier*, principal ouvrage de Pouget, parut à Paris, en 1702, in-4°, ou 5 vol. in-12; adopté immédiatement dans toute la France, il eut depuis cette époque de nombreuses éditions, et a été traduit dans plusieurs langues. Au moment de sa mort, Pouget en publiait une édition latine, où les passages cités seulement dans l'édition française étaient rapportés fort au long. Cette édition, qui était sous presse, fut saisie à la sollicitation du cardinal de Bissy, et ne put voir le jour qu'après avoir été examinée par le docteur Clavel, qui y fit mettre des cartons en divers endroits. Achevé par le P. Desmolets, ce travail parut sous le titre d'*Institutiones catholicæ* (1725, 2 vol. in-fol., et Venise, 1768); il peut tenir lieu d'un cours complet de théologie; il y a peu de productions de ce genre, où les dogmes de la religion, la morale chrétienne, les sacrements, les prières, les cérémonies et les usages de l'église soient exposés avec plus de clarté et de simplicité. Les autres ouvrages du P. Pouget sont quelques *Lettres* à Colbert et au cardinal de Noailles, *Instruction sur les principaux devoirs des chevaliers de Malte* (Paris, 1712, in-12), et divers manuscrits, notamment un travail sur le *Bréviaire* de Narbonne, dont une partie avait été imprimée en 1708. H. F.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — *Journal de Dorsanne*, t. IV. — *Dict. des écrivains ecclés.* — Fisquet, *Biogr.* (inédite) *de l'Hérault.*

POUILLARD (*Jacques-Gabriel*), antiquaire français, né en 1751, à Aix en Provence, mort le 8 octobre 1823, à Paris. Après avoir étudié les éléments de la peinture auprès d'un élève de Vanloo, il s'affilia en 1780 à l'ordre du Mont-Carmel, et passa plusieurs années dans un couvent de sa ville natale. Un goût fort vif pour les médailles et les antiquités en général, goût encouragé par deux antiquaires estimables, les Fauris de Saint-Vincent, le conduisit à Rome; il s'y occupa, pendant un séjour prolongé, des monuments antiques, des inscriptions, et surtout de l'histoire religieuse du moyen âge. Le cardinal Fesch, qui avait conçu de ses talents une estime particulière, l'appela auprès de lui à Lyon, le nomma directeur d'un séminaire qu'il venait de fonder dans le Bugey, et lui confia ensuite la garde de sa magnifique collection de tableaux et d'objets d'art. Il lui fit également donner le titre de sacristain de la chapelle des Tuileries, titre qu'il conserva jusqu'à sa mort, grâce à la faveur de M. de Talleyrand. On a de

Pouillard : *Dissertazione sopra l'anteriorita del bacio de' piedi de' Sommi Pontefici* (Rome, 1807), plusieurs articles dans le *Magasin encyclop.* de Millin, et, parmi ses ouvrages manuscrits, 4 vol. de *Lettres* adressées de Rome aux deux Fauris de Saint-Vincent.

Émeric David, *Notice* dans le *Moniteur* du 23 août 1823.

* **POUILLET** (*Claude-Servais Matthias*), physicien français, né le 16 février 1791, à Luzance (Doubs). Admis en 1811 à l'École normale, il y devint maître de conférences, et occupa en même temps la chaire de physique au collége Bourbon. En 1826 il fut adjoint à Biot dans le cours que ce dernier professait à la faculté des sciences. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1828, il enseigna en 1829 la physique appliquée aux arts au Conservatoire des arts et métiers. En 1830 il applaudit à l'élévation de la famille d'Orléans, dont plusieurs jeunes princes avaient été ses élèves. Après avoir remplacé Dulong à l'École polytechnique (1831), il devint directeur du Conservatoire (1832) et professeur de physique à la Sorbonne (1838). Le 17 juillet 1837 il était entré dans l'Académie des sciences à la place de Girard. Élu dans la même année député de Poligny (Jura), il siégea à la chambre jusqu'en 1848, et y soutint la politique conservatrice. En 1845 il fut appelé au conseil royal de l'université et maintenu pendant plusieurs années. Après la révolution de Février, il se renferma dans son enseignement; mais le 13 juin 1849 l'insurrection assaillit le Conservatoire, et le directeur de cet établissement, accusé de n'avoir pas opposé de résistance aux agresseurs, fut révoqué de ses fonctions. A la suite du coup d'État du 2 décembre, il refusa de prêter serment au gouvernement napoléonien, et se consacra tout entier aux travaux de la science, où il occupe un rang si éminent. Il est officier de la Légion d'honneur. On a de M. Pouillet : *Éléments de physique expérimentale et de météorologie;* Paris, 1827, 2 vol. in-8°; 7e édit., 1856, avec atlas; trad. en allemand : c'est le traité le plus complet que possède la France et le mieux écrit; — *Portefeuille industriel du Conservatoire des arts et métiers, ou atlas et description des machines, appareils,* etc.; Paris, 1834, 3 livr. in-8°, avec M. Leblanc; — *Mémoire sur la chaleur solaire, sur les pouvoirs rayonnants et absorbants de l'air atmosphérique;* Paris, 1838, in-4°. Il a fourni aux *Comptes rendus* de l'Acad. des sciences beaucoup de mémoires, de notes et de rapports, parmi lesquels nous citerons : *Expériences sur la détermination des températures basses et élevées* (1836 et 1837); *Sur la pile de Volta et sur la loi générale d'intensité que suivent les courants* (1837); *Sur la mesure relative des sources thermo-électriques et hydro-électriques* (1837); les résultats de ces deux derniers mémoires s'accordent entièrement avec ceux que M. Ohm avait obtenus dix ans auparavant, mais par des méthodes différentes; *Recherches sur la dilatation des fluides élastiques et les chaleurs latentes des vapeurs* (1847); *Notes sur un moyen photographique de déterminer la hauteur des nuages* (1855), etc. M. Pouillet a refondu en 1855 des *Instructions sur les paratonnerres,* qu'il avait rédigées en 1823 avec Gay-Lussac.

Vapereau, *Dict. univ. des contemp.*

POUILLY (De). *Voy.* Lévesque.

* **POUJOULAT** (*Jean-Joseph-François*), littérateur français, né le 26 janvier 1808, à La Fare (Bouches-du-Rhône). Issu d'une famille originaire du Dauphiné, il vint à Paris en 1826, après avoir fait de bonnes études à Aix, et fut en 1828 associé aux travaux de Michaud aîné pour la publication de la *Bibliothèque des croisades.* En mai 1830, les deux collaborateurs partirent pour l'Orient, visitèrent la Grèce, l'Archipel, Constantinople, Jérusalem, et se séparèrent dans cette dernière ville. La Judée et la Syrie furent les contrées que M. Poujoulat parcourut particulièrement, et à leur retour à Paris (mai 1831) ils consignèrent le récit de leurs pérégrinations lointaines dans un curieux ouvrage : la *Correspondance d'Orient* (Paris, 1832-1835, 7 vol. in-8°). Leur collaboration donna peu après naissance à la *Nouvelle Collection des mémoires pour servir à l'histoire de France* (1836-1838, 32 vol. gr. in-8° à 2 col.), qui, moins importante et moins estimée que celle de Petitot et Monmerqué, renferme cependant des mémoires fort utiles à consulter, et que cette dernière ne contient pas. Après la révolution de février 1848, M. Poujoulat, qui n'avait jamais cessé de se montrer hostile au mouvement libéral de 1830, fut nommé représentant des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée constituante, en remplacement de M. de Lamartine, qui avait opté pour la Seine. Bien qu'il n'eût pas cessé de voter avec les membres de l'extrême droite, il n'en fut pas moins réélu à l'Assemblée législative; mais après le coup d'État du 2 décembre il disparut de la scène politique, et ne combattit l'empire que dans les colonnes de *L'Union* (ancienne *Quotidienne*), dont il est l'un des plus anciens collaborateurs. On a encore de M. Poujoulat : *La Bédouine;* Paris, 1835, 2 vol. in-18; 1840, 2 vol. in-12 : roman couronné en 1836 par l'Académie française; — *Toscane et Rome, correspondance d'Italie;* Paris, 1839, in-8° : récits d'un voyage fait avec Michaud; — *Histoire de Jérusalem, tableau religieux et philosophique;* Paris, 1840-1842, 2 vol. in-8° : ouvrage qui a eu plusieurs éditions et auquel l'Académie française a décerné un prix de 4,000 francs; — *Histoire de saint Augustin;* Paris, 1844, 3 vol. in-8°; 1850, 2 vol. in-18 : couronnée en 1846 par l'Académie française; — *Études africaines;* Paris, 1846, 2 vol. in-8°; — *Lettres sur Bossuet;* Paris,

1854, in-8° et in-18; — *Le cardinal Maury, sa vie et ses œuvres;* Paris, 1855, in-8°; — *Littérature contemporaine;* Paris, 1856, in-18. Il a donné aussi de nombreux articles dans la *Revue des deux mondes*, *Le Correspondant*, *Le Musée des familles*, etc.

Son frère cadet, *Baptistin* POUJOULAT, est auteur d'un *Voyage dans l'Asie Mineure* (1840-1841, 2 vol. in-8°), d'une *Histoire de Richard Cœur de Lyon* (Tours, 1856, in-12), de *La Vérité sur la Syrie* (Paris, 1861, in-8°), etc.

Vapereau, *Dict. univ. des contemporains.* — *Biogr. des députés à l'Assemblée nat.*

POULAIN DE LA BARRE. *Voy.* BARRE.

POULARD (*Thomas-Just*), prélat français, né à Dieppe, le 1er septembre 1754, mort à Paris, le 9 mars 1833. Ordonné prêtre, il ne tarda pas à se faire connaître comme prédicateur, ce qui lui valut quelques bénéfices et une cure dans le diocèse de Lisieux. Attaché au clergé de Saint-Roch, il prêta en 1791 le serment exigé par la constitution civile, et devint vicaire épiscopal de l'Orne. C'est lui qui, le 27 brumaire an II (17 novembre 1793), abjura la foi catholique en présence de la Convention, dont les procès-verbaux lui donnent le nom de *Soullard*. Malgré cette abjuration, il fut après la terreur nommé curé constitutionnel d'Aubervilliers près Paris, et assista, comme député du diocèse de la Haute-Marne, au concile tenu en 1797 à Paris. Les constitutionnels le sacrèrent évêque de Saône-et-Loire le 14 juin 1801; mais il perdit son siége un mois après, par suite du concordat, et se retira à Paris. Un peu avant la révolution de Juillet, il publia un petit écrit, intitulé : *Moyen de nationaliser le clergé de France* (Paris, 1830, in-8°). Vers ce même temps, il ordonna deux jeunes gens, et trois en 1831. Cette dernière cérémonie eut lieu dans l'église de l'abbé Châtel, et du nombre des ordonnés était M. Auzou. Poulard persévéra dans ses principes, et voulut mourir, suivant les expressions de son testament, en *vrai constitutionnel :* il refusa le ministère du curé de sa paroisse, et son corps fut porté directement au cimetière. On lui attribue avec beaucoup de vraisemblance : *Éphémérides religieuses pour servir à l'histoire ecclésiastique de la fin du dix-huitième siècle et du commencement du dix-neuvième*, ainsi qu'un ouvrage intitulé : *Sur l'état actuel de la religion en France.*

Ami de la Religion, 28 mars 1833.

POULLAIN DU PARC (*Augustin-Marie*), jurisconsulte français, né le 7 septembre 1703, à Rennes, où il mourut, le 14 octobre 1782. Il était frère de Saint-Foix, auteur des *Essais sur Paris*. Il étudia le droit, se plaça en peu de temps dans les premiers rangs du barreau de Rennes, devint bâtonnier de l'ordre, et plus tard professeur royal en droit français à la faculté de cette ville, place qu'il occupa avec tant succès qu'il obtint en 1765 le cordon de l'ordre de Saint-Michel. Toullier, qui avait été son élève, ne l'appelle que « son savant maître ». On a de lui : *Journal des audiences et arrests du parlement de Bretagne;* Rennes, 1737-1778, 5 vol. in-4° : collection importante, dit Camus, à cause des plaidoyers de La Chalotais, dont elle est en grande partie composée, et des actes de notoriété qui sont à la fin de chaque volume; — *Coutumes générales du païs et duché de Bretagne;* ibid., 1745-1748, 3 vol. in-4° : on y trouve la traduction du *Commentaire latin* de d'Argentré sur la coutume de Bretagne, par Poullain de Belair, avocat au parlement de Rennes, et père de Poullain du Parc; — *La Coutume et la jurisprudence coutumière de Bretagne dans leur ordre naturel;* ibid., 1759, in-8°; 1778, in-12; — *Observations sur les ouvrages de feu M. de la Bigotière de Perchambault, doyen du parlement de Bretagne;* ibid., 1766, in-12; — *Principes du droit français, suivant les maximes de Bretagne;* ibid., 1767-1771, 12 vol. in-12. Tous ces ouvrages étaient autrefois classiques en Bretagne. E. R.

Mlorcec de Kerdanet, *Notices chronologiques*, etc. — Camus, *Biblioth. choisie de livres de droit.*

POULLAIN DE GRANDPREY (*Joseph-Clément*), conventionnel français, né à Ligneville, près Mirecourt, le 23 décembre 1744, mort à Graux, près Neufchâteau (Vosges), le 6 février 1826. Fils d'un maître des eaux et forêts, il fut en 1770 nommé conseiller du roi au bailliage de Mirecourt. Lorsque la révolution éclata, il fut chargé de rédiger les cahiers de doléance du bailliage de Neufchâteau et les demandes du tiers état de la province de Lorraine. Élu en 1790 procureur général syndic des Vosges, il représenta ce département à la Convention nationale. Chargé d'examiner les papiers de l'armoire de fer, il rédigea un rapport dont la modération mécontenta les montagnards. Lors du procès du roi, il vota pour la mort, mais avec sursis et appel au peuple. Les 13 et 14 avril 1793, il appuya la mise en accusation de Marat; mais expulsé comme modéré en juin 1793 du comité des domaines, « il évita depuis, disent les auteurs de la *Biographie nouvelle des contemporains*, soit de se commettre dans les crimes des dominateurs de l'époque, soit de se briser contre leurs fureurs, au moyen d'une foule de demi-résistances, de petites ruses. C'est ainsi qu'il échappa au 31 mai et atteignit le 9 thermidor ». Plusieurs mois après il fut envoyé en mission dans les départements de l'Ain, de l'Isère, de la Loire, et du Rhône. Il s'efforça de rétablir le calme dans ces contrées et d'y détruire l'influence des terroristes. Poullain passa au Conseil des anciens, et se prononça vigoureusement en diverses occasions contre les royalistes, les parents des émigrés et les prêtres. Réélu en 1797 au Conseil des cinq cents, il prit une part active au coup d'État du 18 fructidor, et fut le rapporteur d'une foule de mesures tendant à fortifier l'action du gouvernement. Élu président du Conseil des cinq cents (21 avril 1798), il se déclara

contre le Directoire lors de la loi du 22 floréal an VI qui soumettait les élections à l'influence du gouvernement; l'année suivante il provoqua la crise du 30 prairial an VII (19 juin 1799), qui renversa Treilhard, Merlin et La Revellière-Lépeaux. Poullain protesta contre la révolution du 18 brumaire. Il fut alors exclu du corps législatif et frappé de la transportation dans les îles de la Charente-Inférieure. Cette mesure fut rapportée presque aussitôt; il chercha un asile chez Montgolfier, et obtint, par l'intermédiaire de Bernadotte, la permission de se retirer dans ses terres. Quelques mois après il fut appelé à la présidence du tribunal civil de Neufchâteau, et en 1811 à celle d'une des chambres de la cour impériale de Trèves, qu'il perdit lorsque, par le traité du 30 mai 1814, cette ville fut séparée de la France. Durant les Cent jours, il siégea à la chambre des représentants et se rallia aux patriotes. Atteint par la loi contre les régicides, il se retira à Trèves. Rappelé en février 1818, il ne s'occupa plus que d'améliorations agricoles. La carrière de ce législateur fut active et laborieuse. On formerait plusieurs volumes de ses rapports et de ses opinions imprimés dans le *Moniteur* ou séparément.

Le Moniteur universel, ann. 1792 à 1815. — Arnault, Jay, etc., *Biogr. nouv. des contemp.* — Mahul, *Annales biogr.*, 1826.

POULLAIN DE SAINT-FOIX. *Voy.* SAINT-FOIX.

POULLE (*Nicolas-Louis*), prédicateur français, né le 10 février 1703, à Avignon, où il est mort, le 8 novembre 1781. Destiné d'abord à la magistrature et initié à l'étude des lois, il se livra aussi de bonne heure à son goût pour la poésie, et présenta aux Jeux floraux quelques pièces qui furent couronnées. Vers 1735, il prit les ordres sacrés, et dès lors s'appliqua entièrement à l'art oratoire. Encouragé par les applaudissements que donnèrent ses concitoyens à quelques panégyriques et sermons qu'il avait prononcés à Avignon, il se rendit à Paris, en 1738, et s'y fit entendre dans la plupart des grandes chaires. Gratifié en 1745 d'une pension de mille livres sur l'abbaye de l'Argentière, il devint en 1748 abbé commendataire de Nogent-sous-Coucy, après avoir prononcé le *Panégyrique de saint Louis* devant l'Académie française. Il obtint plus tard le titre de prédicateur ordinaire du roi et des lettres de grand vicaire de Laon. Certains écrivains ont comparé l'abbé Poulle à Massillon; mais le parallèle de ces deux orateurs n'a pu être fait que par ceux qui prennent des saillies et des traits brillants pour de l'éloquence. On peut le comparer avec plus de justice à l'abbé de Boismont, son contemporain; ils offrent à peu près les mêmes qualités et les mêmes défauts. Peu empressé de jouir de la gloire d'auteur, l'abbé Poulle n'avait jamais écrit ses discours; ce ne fut qu'en 1776 que, cédant aux instances de son neveu Louis Poulle, grand vicaire de Saint-Malo, il consentit à lui dicter onze sermons conservés dans sa mémoire depuis quarante ans et qu'il retoucha ensuite. Ces *Sermons* ont été imprimés à Paris, 1778, 1781, 1818, 1821, 2 vol. in-12, et contiennent en outre son *Panégyrique de saint Louis* (1748, in-4°), et un *Discours pour la prise d'habit de Mme de Rupelmonde aux Carmélites* (1752, in-12). On a édité dans la *Bibliothèque des orateurs chrétiens* un volume d'*Œuvres choisies* de l'abbé Poulle (1828, in-18), précédées d'une notice biographique. H. F.

De Sainte-Croix, *Éloge de Poulle;* Avignon, 1783, in-8°.

POULLET (***), voyageur français du dix-septième siècle, mort en Italie. Il n'est connu que par ses voyages en Orient. Il quitta Paris en 1654, dans le but d'aller chercher fortune, se rendit à Smyrne, prit place dans une caravane, et parcourut la Perse de décembre 1659 à septembre 1660. Après beaucoup de fatigues et de dangers, il regagna la France en traversant Alep, Damas, Jérusalem, Damiette, Alexandrie et le Caire. On a supposé que Poullet avait été chargé de quelque mission secrète et politique, mais on doit croire qu'il l'avait remplie fort mal; car au lieu de venir à Paris en rendre compte, il se retira en Italie, et finit ses jours probablement à Rome, où il habitait en 1662. Il se borna à publier le récit de ses voyages, sous le titre de *Nouvelles relations du Levant, qui contiennent diverses remarques fort curieuses*, etc. (Paris, 1668, 2 vol. in-12, avec cartes et fig.). Cet ouvrage est peu estimé. L'auteur avait beaucoup vu, mais mal observé.

Chardin, *Journal de son voyage en Perse.* — Boucher de la Richarderie, *Biblioth. univ. des voyages.*

POULLETIER DE LA SALLE (*François-Paul-Lyon* (1)), médecin français, né à Lyon, le 30 septembre 1719, mort à Paris, en mars 1788. Il était fils de l'intendant de la généralité de Lyon, et fit ses études à Paris. Héritier d'une fortune considérable, il pratiqua la médecine par goût, et fonda dans les faubourgs de Paris trois hospices, où les pauvres étaient traités à ses frais. Habile chimiste, il aida Macquer dans ses expériences et rédigea avec lui le *Dictionnaire de chimie* (Paris, 1766, 2 vol. in-8°; 1778, 4 vol. in-8°). Il a laissé de nombreux écrits sur les diverses branches de la médecine, et une traduction de la *Pharmacopée du collége royal des médecins de Londres*, d'après Pemberton (Paris, 1761-1771, 2 vol. in-4°). Poulletier était poëte et bon musicien : il a composé le chant de plusieurs morceaux des opéras de Métastase.

Vicq d'Azyr, *Éloge de Poulletier de la Salle.* — Quérard, *La France littéraire.* — Breghot du Lut et Péricaud aîné, *Biographie lyonnaise.*

POULLIN *de Lumina* (*Étienne-Joseph*), historien français, né à Orléans, mort en 1772. Il s'occupa pendant longtemps de négoce à Lyon. On a de lui : *Histoire de la guerre contre les*

(1) Il avait été tenu sur les fonts de baptême au nom de la ville de Lyon.

Anglois depuis 1745 *jusqu'à présent;* Genève, 1759-1760, 2 part. in-8°; — *Abrégé chronologique de l'histoire de Lyon;* Lyon, 1767, in-4°; suivi d'une réponse aux observations critiques de l'archiviste Le Moine; — *De l'usage et des mœurs des François;* Paris, 1769, 2 vol. in-12; — *Histoire de l'église de Lyon;* Lyon, 1770, in-4° : c'est, à proprement parler, l'histoire des prélats qui ont siégé dans cette ville; une notice fort détaillée y est consacrée à Malvin de Montazet. On attribue aussi à Poullin l'*Histoire de l'établissement des moines mendiants* (Avignon, 1767, in-12).

Revue du Lyonnais, VII, 408.

POULLIN *de Fleins* (*Henri-Simon-Thibault*), littérateur français, né le 12 mai 1745, à Chartres, où il est mort, le 14 septembre 1823. Son père était conseiller du roi en l'élection et avocat au parlement. Le jeune Poullin fit de bonnes humanités. Le premier emploi qu'il occupa fut celui de correcteur des comptes. A l'établissement des tribunaux de district, il fut nommé juge à celui de Chartres et au premier tribunal criminel provisoire; puis il devint procureur impérial. Son goût pour les lettres le porta à écrire un cours de littérature à l'école centrale d'Eure-et-Loir, et son goût pour la poésie à faire des vers qui eurent dans le temps quelque succès dans les salons et les journaux de la localité. On a de lui : *Hymnes de Callimaque, imitées du grec* (1776, in-12); *La Gloire, allégorie* (1783, in-4°); *Plan d'un cours de littérature française proposé pour l'usage du Dauphin* (Chartres, 1783, in-4°); *Lettres sur Louis Racine* (1784, in-8°); *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire des grands hommes de notre siècle* (Paris, 1785, in-8°); *Nouveaux essais philologiques,* n° 1 (1785, in-8°). D. DE B. (de Chartres).

Documents inédits.

POULLIN *de Viéville* (*Nicolas-Louis-Justin*), magistrat français, né en 1754, à Melun, mort en février 1816, à Versailles. Reçu docteur en droit et agrégé à l'université d'Orléans, il devint avocat au présidial, censeur royal à Paris et juge sous l'empire au tribunal de Versailles. Il a laissé : *Nouveau Code des tailles;* Paris, 1761-1784, 6 vol. in-12; il n'a compilé que les trois derniers volumes de ce recueil, qui comprend les ordonnances, édits, arrêts et règlements rendus sur la matière; — *Essai sur l'histoire des anciennes tailles;* Paris, 178., in-12; — *Code de l'orfévrerie;* Paris, 1785, in-4°. Il a aussi traduit l'*Imitation de Jésus-Christ* (Orléans, 1779), et publié une nouvelle édition, avec des suppléments, des *Mémoires concernant les impositions en Europe;* Paris, 1787-1789, 5 vol. in-4°), de J.-L. Moreau de Beaumont.

Romagnesi, *Personnages remarq. de l'Orléanais.* — Quérard, *France littéraire.*

POULTIER-DELMOTTE (*François-Martin*), homme politique français, né à Montreuil-sur-Mer, le 31 décembre 1753, mort à Tournay, le 16 février 1826. Sa jeunesse fut tourmentée; on le voit successivement soldat, acteur au théâtre des élèves de l'Opéra, professeur à Compiègne, puis prêtre. Il portait encore la robe de bénédictin lorsque éclata la révolution. Alors il se maria, reprit du service, devint chef de bataillon, fit avec distinction la campagne contre les Prussiens, et en septembre 1792 fut député à la Convention par le département du Nord. Il vota la mort de Louis XVI sans sursis, s'écriant « que c'était une belle occasion d'anéantir les royalistes ». Le 11 février suivant, il s'opposa à l'amnistie que proposait Lanjuinais. Il se mêlait volontiers des mesures militaires, ce qui lui attira souvent des répliques désagréables. Après le 31 mai il fut envoyé en mission dans le midi de la France; il seconda Carteaux à Marseille et Rovère à Avignon. En janvier 1795, il retourna en Provence, puis dans la Haute-Loire. Il réprima les royalistes et les terroristes, et fut attaqué par les deux partis. Il se défendit dans son journal *L'Ami des lois*, qui avait alors une grande publicité, et se voua aux intérêts du Directoire. Membre du Conseil des anciens, il parla souvent contre les émigrés et leurs parents, contre les prêtres, les royalistes, etc. Cependant il combattit dans son journal (octobre 1797) Boulay de la Meurthe, qui proposait la déportation des nobles connus par leur opposition au système républicain. Il sortit du Conseil des anciens en mai 1798, et fut nommé chef de brigade de gendarmerie dans les départements nouvellement réunis à la France. En 1799, le Pas-de-Calais le députa aux Cinq-Cents. Il y défendit la liberté de la presse : Fouché fit supprimer *L'Ami des lois;* mais Poultier le reprit de suite, se prononça pour la révolution de Saint-Cloud, et rentra au corps législatif. En 1802, il reçut le commandement de Montreuil-sur-Mer et la croix d'Honneur. Il fit partie de la chambre des représentants en 1815. En 1816, frappé par la loi contre les régicides, il dut quitter la France, et se retira en Belgique, où il est mort. On a de lui : *Épître à M. Thomas de l'Académie françoise;* Londres, 1773, in-8°; — *Morceaux philosophiques et littéraires,* dans le *Journal encyclopédique* de 1787 à 1789; — *Victoire, ou les Confessions d'un bénédictin,* roman dans lequel on prétend que l'auteur a raconté ses propres aventures; — *Discours décadaires pour toutes les fêtes de l'année républicaine,* à l'usage des théophilanthropes; 1794 et 1798, in-8°; — *Galathée,* scène lyrique, suivie d'une *Épître à Jean-Jacques Rousseau;* 1795, in-8°; — *Mémoires* sur divers sujets politiques; 1795; — *Le Réveil d'Apollon;* Paris, an IV, 2 vol. in-12; — *Conjectures sur l'origine et la nature des choses;* Tournay, 1821, in-8°; — plusieurs compositions dramatiques et des articles publiés dans *Le Courrier de l'Europe,* le *Journal de Deux-Ponts,* le *Journal de Gand* et autres écrits périodiques. Il a rédigé *L'Ami des lois* depuis le

1er nivôse an III jusqu'au 5 ventôse an VIII. Cette publication a compté un nombre prodigieux de lecteurs. Le style de Poultier-Delmotte n'était ni élégant ni correct, mais il offrait cette piquante originalité qui séduit plus que tout autre mérite dans un journaliste. Il excellait dans la chanson.

Biographie moderne (1806). — Ménégault, *Martyrologe littéraire* (Paris, 1816).

POUNYA ou PRAJNYA BHATTA, lettré indien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, l'un des auteurs de la chronique sanscrite intitulée *Raja-Taringini*, ou histoire de Cachemire, qui a été traduite en français par M. Troyer et imprimée aux frais de la Société asiatique. Ce livre se recommande à deux titres à l'attention des savants; il rapporte en grand détail une époque intéressante de l'histoire de l'Inde, et il est le seul document vraiment historique qui ait été rédigé en langue sanscrite. William Jones ne l'a connu que par des traductions arabes ou persanes. Il fit de longues recherches pour en découvrir l'original, mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès. Cette découverte était réservée à Colebrooke, qui acheta le texte sanscrit aux héritiers d'un brahmane, en 1805. Quelque temps après deux autres copies furent trouvées, l'une par Speke, l'autre par Wilson. Pounya vivait sous le règne d'Akbar (1555-1605), monarque éclairé et protecteur des lettres, qui commanda à cet écrivain de continuer la chronique de Cachemire commencée par Calhana Pandit, Jona Raja, et Svi Vara Pandit. Calhana remonte à l'âge mythologique et descend jusqu'au règne de Sangrama-deva (1027 de notre ère); Svi Vara s'arrête à Jatteh-Schah. Pounya reprend le fil de la narration, et le conduit jusqu'à Narek-Schah, c'est-à-dire à l'incorporation du royaume de Cachemire dans l'empire d'Akbar. On ne connaît aucune autre circonstance de la vie de Pounya. DELATRE.

Docum. partic.

POUPARD (*Vincent*), historien français, né en 1729, à Levroux (Berry), où il est mort, en 1796. Ordonné prêtre en 1754, il devint vicaire de la paroisse Saint-Bonnet de Bourges. En 1762, l'Académie des inscriptions et belles-lettres ayant mis au concours cette question : *Déterminer l'étendue de la navigation et du commerce des Égyptiens sous les Ptolémées*, il concourut et obtint l'accessit. Cette distinction lui valut la cure de Sancerre, alors occupée par une population demi-protestante et demi-catholique. Le caractère de mansuétude et l'intelligence élevée du nouveau prêtre lui concilièrent les habitants des deux cultes. Ce fut là qu'il écrivit son *Histoire de Sancerre* (Paris, 1777, in-12; Bourges, 1838, in-8°). Cette histoire se recommande par des recherches consciencieuses et beaucoup de sagesse dans la rédaction. Élu en 1789 député du clergé aux états généraux, Poupart prêta en 1790 le serment exigé des ecclésiastiques, mais il refusa de siéger à Bourges comme évêque constitutionnel, en alléguant la faiblesse de sa santé. Il se retira dans son pays natal, se tint à l'écart pendant la terreur, et reprit dès 1794 l'exercice du culte.

Chevalier de Saint-Amand, *Biographie berruyère.*

POUPART (*François*), naturaliste français, né en 1661, au Mans, mort le 31 octobre 1709, à Paris. Il fit ses études chez les oratoriens; mais le goût de l'indépendance le détourna d'entrer en religion, et il vint à Paris suivre les cours d'histoire naturelle au Jardin du roi. Il s'appliqua en même temps avec tant de zèle à toutes les parties de l'anatomie comparée que, s'étant présenté dans un concours pour une place d'élève chirurgien, il fut reçu, bien qu'il n'eût jamais pratiqué la chirurgie; il ne savait pas même faire une saignée. Toutefois, après avoir obtenu à Reims le grade de docteur en médecine, il négligea la pratique pour reprendre le cours de ses recherches en histoire naturelle, en philosophie et en géométrie. Quelques articles publiés dans le *Journal des savants* le firent bientôt connaître. On n'apprit pas sans étonnement, fait observer Fontenelle, que cet homme sombre, mal vêtu, qui suivait assidûment les cours publics, était un véritable savant. En 1699 il fut admis à l'Académie des sciences comme élève du chirurgien Méry. On a donné son nom à l'arcade crurale, appelée aussi *ligament de Poupart*, bien que la description qu'il a faite de ce prétendu ligament ne soit ni nouvelle ni exacte. Poupart est auteur de divers mémoires insérés dans le *Journal des savants* et le recueil de l'Académie des sciences, notamment une *Histoire anatomique* du scarabée ou de la cantharide aquatique, de la sangsue et du formica-leo, des *Observations* sur l'écume des plantes, les insectes hermaphrodites, les moules, etc. On a aussi de lui une compilation ou plutôt un résumé des cours de Duverney (*Chirurgie complète;* Paris, 1695, in-12).

Un médecin du seizième siècle, POUPART (*Olivier*), né à Saint-Maixent en Poitou, a écrit, outre un *Traité de la saignée* (La Rochelle, 1576, in-12), une traduction latine des *Aphorismes* d'Hippocrate (1580) et un abrégé de Galien sur la *Méthode de guérir* (1581). P. L.

Fontenelle, *Hist. de l'Acad.* — *Mémoires de Trévoux*, janvier, 1716. — Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, IV. — *Biogr. medic.*

POUPET (*Charles* DE), seigneur de la Chaux, diplomate français, né vers 1460, à Poligny, où il mourut, en mai 1529. Issu d'une famille qui vers 1340 quitta le nom de Poligny pour celui de Poupet, fief situé près de Salins, dont elle était propriétaire, Charles était fils de Guillaume, seigneur de la Chaux, receveur général des finances de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, puis maître d'hôtel du duc Charles le Téméraire. Dès l'âge de vingt-cinq ans il devint chambellan et premier sommelier du roi de France Charles VIII, qu'il accompagna dans son expédition de Naples. Après la mort de ce prince,

auquel il était resté fidèle, il occupa les mêmes emplois à la cour de Philippe Ier, roi de Castille, et de l'empereur Charles-Quint. Le premier de ces princes le nomma grand-bailli d'Aval et châtelain de Wilvorde. Pendant la minorité du second il fut l'un des conseillers de la régence établie en Flandre, fut ensuite associé à celle du cardinal Ximenès et d'Adrien, doyen d'Utrecht. Après la mort de Léon X, Charles-Quint le nomma son ambassadeur à Rome, et ce fut par les soins de Poupet que ce même Adrien, qui avait été précepteur de l'empereur, triompha des obstacles qui s'opposaient à son élévation sur la chaire de saint Pierre. Ce pape, qui prit le nom d'Adrien VI, n'usa pas de reconnaissance envers son bienfaiteur; car Charles de Poupet peu après ne put en obtenir une grâce légère qu'il lui avait demandée. En 1526, il fut chargé de conclure le mariage de Charles-Quint avec Isabelle de Portugal. Il avait été choisi pour négocier la paix de Cambrai; mais il mourut avant la conclusion du traité. Charles de Poupet aimait et cultivait les lettres; il avait formé dans son château de la Chaux une bibliothèque, d'où l'on a tiré les mémoires d'Olivier de la Marche et la chronique anonyme de Flandre. Deux de ses frères occupèrent successivement le siége épiscopal de Châlons-sur-Saône, l'un, *André* DE POUPET, depuis 1480 jusqu'en 1494, mourut en 1506; l'autre, *Jean* DE POUPET, évêque en 1503, mourut au château de la Salle, le 18 décembre 1531.

Dunod de Charnage, *Mém. pour servir à l'hist. du comté de Bourgogne*, p. 158. — J.-B. Guillaume, *Hist. de la ville de Salins*, t. II, p. 209-216.

POUQUEVILLE (*François-Charles-Hugues-Laurent*), voyageur et littérateur français, né le 4 novembre 1770, au Merlerault (Orne), mort à Paris, le 28 décembre 1838. Après avoir terminé ses études à Caen, il vint à Paris suivre les cours de médecine d'Antoine Dubois, et l'accompagna dans l'expédition d'Égypte comme membre adjoint de la commission scientifique. Sa mauvaise santé l'ayant forcé de quitter ce pays, à son retour il fut pris, le 25 novembre 1798, sur les côtes de la Calabre par un corsaire barbaresque, qui le conduisit à Navarin, puis à Tripolitza, où il subit dix mois de captivité. Sa profession de médecin lui valut cependant des égards et un degré de liberté qu'il fit tourner au profit de la science, et ainsi, cet accident, devenant la source première de toutes ses observations sur la Grèce et la Turquie, pays alors si mal connus, ouvrit à Pouqueville la carrière où il s'est rendu célèbre. Transféré en 1799 à Constantinople, il y fut renfermé au château des Sept-Tours, et pendant cette nouvelle captivité, qui dura environ deux ans, il se voua à l'étude du grec moderne. Sur la réclamation du gouvernement français, il fut mis en liberté, et revint en 1801 à Paris, où il fut reçu docteur, après avoir soutenu une thèse *De Febre adeno-nevrosa, seu de peste orientali* (1801, in-8°), thèse remarquable, qui mérita d'être mentionnée dans le rapport sur les ouvrages présentés au concours pour les prix décennaux. Nonobstant l'éclat de ce succès, Pouqueville abandonna peu à peu la carrière médicale, et s'essaya dans le genre des explorations érudites par un *Voyage en Morée, à Constantinople et en Albanie* (1805), bientôt traduit en allemand et en anglais, et qui attira sur lui l'attention du gouvernement. Nommé consul de France à Janina, il résida jusqu'en 1815 auprès du fameux Ali-Pacha, dont il sut gagner la confiance, mais qui le dupa plus d'une fois. Rappelé, sous la restauration, par Talleyrand, il fut envoyé comme simple consul à Patras, où il résida jusqu'en 1817. A cette époque, on lui donna pour successeur son frère Hugues, qui joua un rôle distingué dans les malheurs de l'insurrection grecque. De retour en France, Pouqueville publia son *Voyage en Grèce* (Paris, Didot, 1820-1822, 5 vol. in-8°, et 1826-1827, 6 vol. in-8°). Ce nouvel ouvrage, qui dut en partie son succès aux circonstances, renferme des parties bien traitées, des descriptions exactes, des aperçus statistiques utiles. Il s'en faut cependant beaucoup que tout y soit inédit, et son auteur avait profité des travaux de Spon, de Chandler, de Choiseul-Gouffier, de Guys et de Savari même. Dans l'*Histoire de la régénération de la Grèce* (Paris, 1824, 4 vol. in-8°, fig.), Pouqueville éleva la voix en faveur de la Grèce opprimée, et il le fit avec un courage, une constance et un désintéressement qui honorent son caractère. Il fut admis le 16 février, 1827, dans l'Académie des inscriptions, en remplacement de Lanjuinais. Il est encore auteur d'une *Notice sur la fin tragique d'Ali de Tébélen, visir de Janina* (1822, in-8°), de l'*Histoire et description de la Grèce*, dans l'*Univers pittoresque* (1835, in-8°), et de plusieurs *Mémoires* insérés dans le *Recueil de l'Acad. des insc.* (nouv. série, 1835, in-8°). Les articles politiques qu'il publia dans les journaux de 1821 à 1830, presque tous relatifs à la Grèce, sont si nombreux que leur réunion formerait, dit-on, 8 vol. in-8°. H. F.

Moniteur univ., 30 décembre 1838. — *Biogr. univ. et port. des contemporains.*

POURCHOT (*Edme*), philosophe français, né le 7 septembre 1651, à Poilly (diocèse de Sens), mort le 22 juin 1734, à Paris. Il acheva ses études à Paris dans le collége des Grassins, où il fut, en 1677, nommé professeur de philosophie. D'après les conseils d'Antoine Arnauld, il médita les ouvrages de Descartes et la logique de Port-Royal, et fut un des premiers à ramener l'enseignement aux principes de bon sens et de droite raison faussés jusque alors par les prétendues doctrines attribuées à Aristote. Une cabale s'éleva contre lui au sein de l'université; on déféra même ses opinions au parlement, comme des plus dangereuses. Cette querelle donna lieu à l'arrêt bur-

lesque dressé par Boileau, et dans lequel « certains quidams sans aveu prenant les noms de Gassendistes, Cartésiens, Malebranchistes et Pourchotistes », sont traités de factieux. Pourchot mit au jour en 1695 ses *Institutiones philosophicæ*, et cet ouvrage eut un tel succès que le professeur Martin, l'un de ses élèves, en donnait en 1733 une quatrième édition (Paris, in-4°, ou 9 vol. in-12), qui est la plus estimée. L'université de Paris, qui le regardait comme un de ses plus grands ornements, le nomma sept fois recteur, et le maintint au syndicat pendant quarante ans. Sa réputation le lia avec presque tous les lettrés de son temps, tels que Racine, Boileau, Mabillon, Du Pin, Santeul, etc. Dans un âge fort avancé il s'appliqua à la langue hébraïque, et l'enseigna même au collége de Sainte-Barbe. Il mourut aveugle. Par son testament il légua ses épargnes à la Sorbonne, pour fonder une chaire de grec et une bourse en faveur des étudiants pauvres de son pays natal. On a encore de Pourchot plusieurs *Mémoires* pour l'université.

Goujet, dans le *Dict. hist.* de Moréri.

POUSANT. *Voy.* FAUSTUS DE BYZANCE.

POUSSET DE MONTAUBAN. *Voy.* MONTAUBAN.

POUSSIN (1) (*Nicolas*), célèbre peintre français, né au hameau de Villers, près le Grand-Andely, en 1593 ou 1594 (2), mort à Rome, le 19 novembre 1665. Son père, Jean Poussin, né à Soissons ou aux environs de cette ville, de parents nobles, originaires du Maine (3), avait servi le roi de Navarre dans le régiment de Tavannes, où l'un de ses oncles était capitaine; après la prise de Vernon (1590), il s'établit dans cette ville, et y épousa Marie Delaissement, veuve d'un procureur nommé Lemoine. Cette Marie Delaissement était née aux Andelys; elle décida son nouveau mari à venir y faire sa résidence. Il semble que ses parents aient destiné Poussin à l'étude des lettres; une vocation prononcée le poussa vers les beaux-arts. A en croire l'*Essai sur la vie de Jouvenet*, publié dans les *Mémoires inédits des académiciens*, Noël Jouvenet, grand-père de Jean, qui était établi à Rouen et y professait la peinture, aurait été son premier maître; cependant il n'en avoua jamais d'autre que Quentin Varin, dont il reçut les leçons alors que cet artiste était occupé à faire des peintures pour l'église du Grand-Andely. Celles de ces peintures qui ont été conservées portent la date de 1612 : en cette même année, si l'on s'en rapporte à la tradition, Poussin, alors âgé de dix-huit ans, aurait quitté son pays et sa famille. Faut-il penser que le départ de Quentin Varin l'avait décidé à aller chercher à Paris d'autres leçons ou des ressources que ne pouvait lui offrir la Normandie? Faut-il croire qu'il voulait avant tout se soustraire à l'opposition que faisaient ses parents à son goût pour les arts? Il est du moins certain qu'il n'avait aucune ressource lorsqu'il arriva à Paris, et qu'il fut réduit à accepter les secours d'un gentilhomme poitevin, amateur des beaux-arts (1). Poussin suivit d'abord les leçons du Flamand Ferdinand Elle, peintre de portraits, puis celles de Lallemand, artiste lorrain, sans rester longtemps sous la direction de l'un et de l'autre de ces peintres médiocres. Une collection d'estampes de Marc-Antoine, qu'il vit chez le mathématicien Courtois, devint pour lui un enseignement plus utile et plus fécond; en étudiant ces chefs-d'œuvre il se pénétra si bien du génie qui les avait conçus que Bellori a pu dire qu'il avait puisé les principes de l'art à l'école de Raphael. Obligé de retourner dans sa province, son protecteur inconnu emmena Poussin avec lui, dans l'intention de lui confier la décoration de sa demeure. Mais ce projet n'eut aucune suite. Traité comme un domestique ordinaire par la mère de son ami, Poussin quitta le château pour se diriger vers Paris (2), et comme, selon toute apparence, il s'était soustrait par la fuite aux exigences de son hôtesse, les biographes nous le montrent errant de ville en ville et demandant à ses pinceaux les ressources nécessaires à son existence. C'est dans ces circonstances que, suivant toute probabilité, il peignit deux tableaux pour l'église des Capucins de Blois, et que, non loin de cette ville, il décora de quelques bacchanales les appartements du château de Cheverni (3).

(1) Les Italiens, suivant une coutume de leur pays, et, à leur imitation, les Français ont dit et écrit *le Poussin*, comme on avait dit le Corrége, le Titien, le Dante, etc. Poussin lui-même a souvent signé *le Poussin*.

(2) La plupart des biographes font naître N. Poussin en 1594. Son acte de décès, du 19 novembre 1665, lui donne soixante-douze ans; lui-même sur ses deux portraits, qui furent terminés dans les premiers mois de 1649 et de 1650, s'est donné sur le premier cinquante-cinq ans et sur l'autre cinquante-six ans. M. de La Rochefoucauld, dans une *Notice hist. sur l'arrondissement des Andelys*, qu'il publia en 1813, fait naître Poussin le 15 juin 1593. Félibien indique également le mois de juin comme celui de sa naissance. Malheureusement les mutilations qu'ont subies les registres de la paroisse des Andelys ne permettent pas d'établir la vérité sur ce fait.

(3) La famille de Poussin est originaire du Maine et fort ancienne. La seigneurie de Juigni, où elle semble avoir pris naissance, était venue en sa possession après avoir appartenu à la maison de Quatrebarbes. (*Voy.* Borel d'Hauterive, *Annuaire de la noblesse* 1852, 120 123). Quelle qu'ait été l'illustration de ses ancêtres, Poussin a toujours parlé de ses parents de Normandie comme de « gens pauvres et ignorants ».

(1) M. G. Duplessis (*Hist. de la gravure en France*) et M. Arnaudet (voy. *Archives de l'art français* VI, 249) ont émis l'idée que le premier protecteur de Poussin pourrait être le chevalier Avice, à qui l'on doit deux gravures au burin d'après ce maître.

(2) Si l'on se rend compte de l'état des arts en France à cette époque et de la position qu'occupaient les artistes, les écrivains, les savants même auprès des grands, on comprendra facilement qu'une dame de province ait eu de la peine à ne pas ranger un peintre au nombre des serviteurs de son fils et à ne pas exiger de lui des soins domestiques.

(3) « Il existe chez un particulier de Blois, M. Trouilleux, un tableau de Poussin, représentant l'*Assomption de la Vierge*, qui vient de l'église Saint-Nicolas. La tra-

Poussin gagna Paris à grand'peine. A bout de force et de finance, malade de fatigue et d'épuisement, il voulut revoir sa famille. Un an plus tard on le retrouve à Paris luttant contre la fortune, se livrant à des études et à des travaux dont il n'est pas resté trace et se préparant à ce voyage d'Italie qu'il entreprit deux fois avant de le pousser jusqu'à Rome, but de tous ses désirs. Il alla d'abord jusqu'à Florence, revint à Paris, on ignore pour quel motif, se remit en marche, mais ne put dépasser Lyon. Là un créancier, muni d'un arrêt, l'obligea de lui donner, pour acquitter sa dette, le peu d'argent destiné au voyage (1). Force lui fut de retourner à Paris, où il trouvait l'emploi de son talent. Il vint se loger au collége de Laon. Philippe de Champagne y demeurait alors; ces deux jeunes gens, qui avaient passé l'un et l'autre par l'atelier de Lallemand, travaillèrent ensemble, sous la direction de Duchesne, à la décoration du Luxembourg. Les récits qu'on a faits de la liaison qu'ils formèrent à cette époque ne reposent sur aucun fait certain; il est même remarquable que le nom de Ph. de Champagne ne se trouve dans aucune des lettres de Poussin.

Toujours dans une position précaire, toujours rêvant à son projet d'aller à Rome, Poussin acceptait tous les travaux qui lui promettaient quelque profit. En 1623 il fit six tableaux, destinés à figurer dans les cérémonies qui eurent lieu chez les Jésuites de Paris lors de la canonisation de saint Ignace de Loyola et de saint François Xavier; ces six tableaux exécutés en autant de jours obtinrent un grand succès. Le cavalier Marini désira en voir l'auteur, et soit qu'il l'eût chargé de composer une suite de dessins d'après son poëme d'*Adonis*, soit que Poussin partageât l'engouement général pour Marini, d'autant plus que celui-ci, qui lui parlait de l'Italie et de ses chefs-d'œuvre, toujours est-il que ces deux hommes en apparence si opposés l'un à l'autre se lièrent bientôt d'une vive amitié, et plus tard, à plusieurs reprises, le sévère talent du peintre s'inspira des œuvres légères du poëte. Lorsque Marini regagna l'Italie (1622), Poussin, malgré tout son désir, ne put l'accompagner, occupé qu'il était à terminer un tableau de la *Mort de la Vierge*, destiné à l'église Notre-Dame de Paris (2). Mais ses engagements remplis il se hâta de rejoindre son ami. Il avait dépassé sa trentième année lorsqu'au printemps de 1624 il atteignit le but de ses rêves et de ses efforts depuis dix ans. Il lui restait à subir encore plus d'une épreuve. Et d'abord Marini n'ayant pas reçu du nouveau pape, son ami d'enfance, l'accueil qu'il espérait, partit bientôt pour Naples, sa ville natale, où il mourut, l'année suivante. Avant de quitter Rome, il avait présenté Poussin au cardinal Barberini, son ami et neveu d'Urbain VIII. Malheureusement le cardinal fut chargé peu après de la nonciature d'Espagne. Voilà donc Poussin dans une ville étrangère, inconnu, sans aides ni protecteurs; loin de se décourager, il se mit au travail avec ardeur. Il s'était lié étroitement avec le sculpteur François Duquesnoy; ce fut entre ces deux artistes une noble émulation d'études. Ils mirent en commun leurs privations, leurs espérances et leur amour de l'art. C'est à leurs travaux communs que l'on doit, dit-on, les mesures de la statue d'*Antinoüs* et de quelques autres figures antiques. Poussin ne s'en tint pas à la peinture proprement dite : il étudia l'anatomie, la perspective et l'astronomie; il modela des statues et des bas-reliefs antiques, et fit des peintures d'après ces fragments d'un art qu'il comprenait si bien, ou bien il modela en bas-reliefs des tableaux des maîtres italiens. A ce moment, le Dominiquin, en butte aux persécutions de ses rivaux, était réduit à cacher sa gloire pour sauver sa vie. Les fresques qu'il venait de terminer dans l'église de Saint-Grégoire étaient méprisées, menacées même de destruction, tandis que la jeunesse de Rome se pressait devant les peintures faites en pendant des siennes par le Guide. Poussin seul, dit encore la tradition, étranger aux querelles des écoles, osa protester contre ces erreurs du goût public. Il suivit ensuite les leçons du Dominiquin, et après le départ de ce maître pour Naples il fréquenta l'atelier d'Andrea Sacchi. Sa détresse était si grande qu'il vendait ses tableaux à vil prix; on cite tel de ses ouvrages dont la copie fut payée plus cher à celui qui l'avait faite que l'original à Poussin; le sculpteur Matteo paya 60 écus le beau tableau de la *Peste des Philistins* (1) qui fut vendu un peu plus tard au duc de Richelieu pour 1,000 écus. Le talent de Poussin fut enfin apprécié de quelques amis des arts. Le plus connu d'entre eux est le commandeur Cassiano del Pozzo, qui s'est fait un nom comme amateur et érudit; il resta jusqu'à sa mort le protecteur déclaré et l'ami fidèle de Poussin. Sur ces entrefaites, le cardinal Barberini étant revenu à

dition locale est que ce tableau, de la meilleure manière du peintre et d'une conservation qui laisse peu de chose à désirer, fut envoyé de Rome aux Capucins de Blois par Poussin, comme un témoignage de reconnaissance pour le bon accueil qu'il avait reçu d'eux dans sa jeunesse. Les figures qu'il avait exécutées pour leur église étaient un *Saint François* et un *Saint Charles Borromée*, peints sur les fenêtres du chœur. Il en est fait mention par Bernier dans son histoire de Blois. » Raoul Rochette, *Discours sur N. Poussin.*

(1) Poussin, d'après Félibien et Bellori, prenait plaisir à raconter qu'après avoir soldé son créancier, il lui restait un seul écu, qu'il employa à un joyeux souper, en disant à la Fortune : « Prends encore celui-là. »

(2) Au dire de Gueffier (*Curiosités des Églises de Paris*), ce tableau aurait été fait pour François de Gondi, premier archevêque de Paris, en 1623; il est resté en place dans la chapelle de Saint-Giraud, baron d'Aurillac, rétablie en 1761, jusqu'à la révolution : il fut alors recueilli par Lenoir, et il est indiqué dans son curieux *inventaire* avec d'autres tableaux de Poussin. *Voy.* encore à ce sujet : Germain Brice, *Description de Paris*, I, 233 (éd. 1725).

(1) Ce tableau, exécuté vers 1630, fait partie de la collection du Louvre; il a orné les petits appartements du roi à Versailles.

Rome, Poussin fit pour lui deux tableaux, la *Mort de Germanicus* et la *Prise de Jérusalem*; par son crédit, il obtint la commande d'un tableau destiné à être exécuté en mosaïque, pour l'Église Saint-Pierre. C'est le seul ouvrage qu'il fit pour la cour pontificale et le seul tableau qu'il ait jamais signé (1). Passeri affirme, en s'appuyant sur le témoignage de Poussin lui-même, que ce travail ne fut pas rétribué. L'intérêt que del Pozzo portait à Poussin ne se réduisit pas à des conseils: on sait qu'il lui commanda, entre autres ouvrages, cette première suite des *Sacrements* qui contribua tant à établir sa réputation (2). Les cruelles épreuves qu'eut à surmonter Poussin au commencement de sa carrière étaient arrivées à leur terme, non pas qu'à partir de cette époque sa vie d'artiste ait été exempte de peines, mais au moins il avait pour les surmonter la certitude d'être apprécié de ses contemporains.

Autant qu'on en peut juger par sa correspondance, Poussin était d'une santé très-délicate. « Il avait contracté en France une maladie dont il sentait de temps à autre les cruelles atteintes, ce qui ne laissait pas de jeter dans sa vie quelque amertume et quelque embarras (3). » Pendant un accès de cette maladie, il reçut les soins d'une famille de son voisinage, celle de Jean Dughet, Parisien établi à Rome depuis assez longtemps pour que ses enfants y fussent nés. Cette circonstance amena entre eux une liaison intime. Le 9 août 1630 (4), Poussin épousa Anne-Marie Dughet, l'aînée de la famille, âgée de dix-huit ans; il en avait trente-six. La famille dans laquelle ce mariage le faisait entrer était en quelque sorte devenue italienne; lui-même avait un nom déjà connu dans Rome, et il avait adopté le costume du pays (5).

La dot de sa femme fut employée à l'achat (1637) d'une maison située dans l'un des endroits les plus agréables de la ville (1). S'il n'eut point d'enfant de son mariage, les douceurs de la vie ne lui manquèrent cependant pas entièrement. On peut s'assurer par la lecture de son testament qu'il conserva jusqu'à sa mort les sentiments les plus affectueux pour la famille de sa femme. Ne sait-on pas d'ailleurs qu'il fut le maître et comme le père adoptif de ses jeunes beaux-frères, Gaspard et Jean Dughet!

De 1630 à 1640, l'existence de Poussin, concentrée tout entière dans son intérieur, n'est marquée par aucun fait particulier. Pour raconter cette vie tranquille et laborieuse, il faudrait écrire l'histoire de chacun des tableaux qu'il fit à cette époque. Mais peut-on raisonnablement suivre, comme on l'a fait si souvent, pour ainsi dire pas à pas les méditations et les conceptions d'un peintre? Il suffira de citer ici les plus célèbres des ouvrages de Poussin exécutés pendant son premier séjour à Rome. Nous avons parlé de la suite des *Sacrements* (2). On sait de source certaine que tout en travaillant à ces compositions il fit encore l'*Apparition de la Vierge à saint Jacques le Mineur* (1630), *Le Triomphe de Flore*, *Camille livrant le maître d'école des Falisques à ses écoliers* (1637), *L'Enlèvement des Sabines*, *La Manne des Hébreux* (1639), quatre *Bacchanales* pour le cardinal de Richelieu (3), *Le Frappement du rocher*, de la galerie Bridgewater, *Renaud et Armide*, *Le Passage de la mer Rouge*, etc. A partir de 1639, Poussin lui-même nous fournira les renseignements nécessaires à l'histoire de sa vie, et nous n'aurons plus à compter avec la tradition et avec ces indications dénuées de preuve, ces contes faits à plaisir qui obscurcissent l'histoire des grands hommes. Pour donner une juste idée du caractère et du génie de Poussin, il faudrait analyser sa correspondance. On trouve dans ses lettres, avec des réflexions sur ses propres ouvrages, « l'expression de ses prédilections et de ses antipathies; on y trouve certains jugements sur ses contemporains et des préceptes qu'il s'était faits sur la pratique de son art; on y voit surtout la constance de ses amitiés, la délicatesse et la

(1) Ce tableau, représentant le *Martyre de saint Érasme*, est au musée du Vatican; il a été exécuté en mosaïque par Cristofori, M. Clement de Ris, *Musées de province*, 1, 228, cite un paysage attribué à Poussin et signé N. P. qui figure au musée de Nantes.

(2) C'est au commandeur del Pozzo que Poussin écrivit, dans un moment de détresse, cette lettre, qui se rapporte évidemment aux premières années de son séjour à Rome: « Vous regarderez peut-être comme une indiscrétion et une importunité de ma part, qu'après avoir reçu de votre maison tant de témoignages d'intérêt, je ne vous écrive jamais sans vous en demander de nouveaux. Mais, persuadé que tout ce que vous avez fait pour moi prouve de la bonté, de la noblesse de votre cœur, naturellement compatissant, je m'enhardis à vous écrire la présente, ne pouvant point venir vous saluer à cause d'une incommodité qui m'est survenue, pour vous supplier instamment de m'aider en quelque chose. Je suis malade la plupart du temps, et je n'ai aucun revenu pour vivre que le travail de mes mains.... »

(3) Bouchitté, *Le Poussin, sa vie et son œuvre*.

(4) « M. Bouchitté fixe au 18 octobre 1629 la date du mariage de Poussin; nous empruntons celle du 9 août 1630 aux *Documents relatifs à N. Poussin*, publiés par M. H. Lemonnier, dans l'*Annuaire de la Société philotechnique*, année 1858, t XX. M. Lemonnier la donne lui-même d'après une note transmise en 1805 par le curé Brezzi « comme un extrait du registre des mariages de la paroisse Saint-Laurent *in lucina* » GANDAR, *Les Andelys et N. Poussin*.

(5) A la suite d'une attaque qu'il avait eu à subir de deux soldats qui le blessèrent d'un coup de sabre à la main.

(1) Cette maison, placée sur le Monte Pincio, à l'entrée de la rue *Sistina*, et dans le voisinage du palais de l'Académie de France à Rome, sert de corps de garde. Elle était rapprochée des habitations de Claude Lorrain et de Salvator Rosa.

(2) Cette suite « appartient aujourd'hui au duc de Rutland, et elle fait le plus précieux ornement de sa résidence de Belvoir. Malheureusement elle est incomplète: *Le sacrement de la Penitence* manque depuis longtemps..., *Le Mariage*, *Le Baptême* et *L'Extrême-onction* passent pour les mieux conservés et les plus parfaits. La couleur en est encore très-fraîche, et on y sent la première manière de Poussin, quand, loin de négliger le coloris, il imitait, mais bien imparfaitement, l'école vénitienne. » Cousin, *Du vrai, du beau et du bien*.

(3) Une de ces bacchanales figure dans les galeries du Louvre à côté des tableaux que nous venons de mentionner.

fierté de ses sentiments (1) ». Les premières de ces lettres, adressées pour le plus grand nombre à M. de Chanteloup, sont de l'année 1639, et se rapportent aux négociations entamées pour attirer Poussin en France. Depuis que les derniers Valois avaient initié la France aux splendeurs de l'art italien, les écoles nationales étaient tombées dans un discrédit presque complet. On ne reconnaissait d'autres peintres que ceux que l'Italie avait formés et en quelque sorte adoptés. Aussi les jeunes artistes se précipitaient-ils à l'envi vers cette terre promise des beaux-arts, où pour la plupart ils allaient perdre leurs qualités natives, leur individualité, cette vivacité de sentiment sans laquelle l'art n'est plus qu'un métier. Fort heureusement Poussin avait été préservé de la contagion par la fermeté de son esprit. Alors que chacun se faisait Italien, il étudiait l'art grec et puisait dans l'antiquité ce grand sentiment du beau qui le distingue. Sa réputation franchit enfin les Alpes. Richelieu ne se contenta pas de lui commander quelques tableaux, il voulut que cet homme, qui tenait rang « parmi les plus fameux peintres de l'Italie », vînt illustrer par ses travaux la fin de son règne et continuer la tâche des artistes italiens amenés en France par François Ier. Mais l'unique ambition de Poussin semblait être de poursuivre tranquillement et solitairement sa glorieuse carrière; il ne fallut rien moins pour le décider à venir à Paris que des ordres formels et une lettre du roi lui-même (2).

M. de Chanteloup fut chargé à ce sujet d'une négociation qui ne dura pas moins de deux années, et qui fut l'une des causes du séjour qu'il fit à Rome à cette époque. Le roi accordait à Poussin 3,000 livres pour son voyage, un traitement annuel de pareille somme et un logement aux Tuileries. Au mois de mars suivant (1639) il le nomma son premier peintre. Par ce traité fait pour cinq années il était convenu que Poussin ne peindrait ni voûtes ni plafonds; de son côté il s'engageait à ne travailler pour aucun particulier sans une permission expresse du surintendant des bâtiments.

Il arriva à Paris dans les premiers jours de janvier 1641. Une de ses lettres, du 6 janvier, adressée à Carlo-Antonio del Pozzo, frère du commandeur, nous rend un compte détaillé de la réception qui lui fut faite. Il fut logé « dans un petit palais situé au milieu du jardin des Tuileries »; le cardinal l'embrassa, et, le prenant par la main, lui témoigna un grand plaisir de le voir. Quant au roi, dit encore Poussin, « Sa Majesté, remplie de bonté et de politesse, daigna me dire les choses les plus aimables et m'entretint pendant une demi-heure en me faisant beaucoup de questions. Ensuite, se tournant vers les courtisans, elle dit : « Voilà Vouët bien attrapé. » Ensuite Sa Majesté m'ordonna elle-même de lui faire de grands tableaux pour les chapelles de Saint-Germain et de Fontainebleau.... » Ce n'était pas toutefois pour de pareils travaux qu'on avait fait venir Poussin à Paris. Si nous lui demandons le but de son voyage, il nous répondra, lorsque la première joie de l'accueil qui lui a été fait est passée, lorsqu'il commence à comparer le climat de Paris à celui de Rome et le repos qu'il goûtait dans cette ville aux tracas de sa vie nouvelle, lorsqu'enfin il sent « l'importunité des supérieurs qui ne lui laissent pas un moment libre, » et « le joug qu'il s'est imposé », il nous répondra qu'on l'a fait venir « sans projet arrêté (1) ».

Le but de son voyage était celui-ci : la galerie commencée par Henri IV pour relier le Louvre aux Tuileries venait d'être terminée par Lemercier; les projets de décoration présentés par cet architecte n'ayant pas été approuvés, on avait supposé que Poussin, rempli des idées italiennes, pourrait jouer au Louvre le même rôle que le Rosso et le Primatice à Fontainebleau. Seulement au lieu de laisser cet artiste tout entier au grand ouvrage qu'on lui confiait, le roi, le cardinal, M. de Noyers l'accablèrent de mille travaux divers (2). Mais ce fut surtout l'hosti-

(1) E. Delacroix, *N. Poussin*, dans *le Moniteur* de 1858. Les lettres de Poussin ont été publiées en 1824, en 1 vol. in-8°, de 384 pages, par ordre du gouvernement et sous la surveillance de l'Académie. Malheureusement la copie sur laquelle cette publication a été faite est loin d'être exacte et complète. Depuis, la bibliothèque impériale ayant acquis avec le testament de Poussin cent trente-cinq lettres autographes et vingt copies de lettres de ce grand maître, le gouvernement a confié à M. de Chennevières le soin d'en préparer une nouvelle édition.

(2) « Cher et bien amé, nous ayant été fait un rapport par aucuns de nos plus spéciaux serviteurs, de l'estime que vous vous êtes acquise et du rang que vous tenez parmi les plus fameux et les plus excellents peintres de toute l'Italie, et désirant, à l'imitation de nos prédécesseurs, contribuer autant qu'il nous sera possible à l'ornement et décoration de nos maisons royales, en appelant auprès de nous ceux qui excellent dans les arts et dont la suffisance se fait remarquer dans les lieux où ils semblent les plus chéris, nous vous faisons cette lettre pour vous dire que nous vous avons choisi et retenu pour l'un de nos peintres ordinaires et que nous voulons dorénavant vous employer en cette qualité. A cet effet, notre intention est que, la présente reçue, vous ayez à vous disposer de venir par deçà, où les services que vous nous rendrez seront aussi considérés que vos œuvres et votre mérite le sont dans les lieux où vous êtes, en donnant ordre au sieur de Noyers, surintendant de nos bâtiments, de vous faire plus particulièrement entendre le cas que nous faisons de vous, et le bien et avantage que nous avons résolu de vous faire. — Donné à Fontainebleau, le 18 janvier 1639. »

(1) « La facilité que ces messieurs ont trouvée en moi est cause que je ne puis me réserver aucun moment, ni pour moi ni pour servir qui que ce soit, étant employé continuellement à des bagatelles, comme dessins de frontispices de livres (pour les éditions qu'on imprimait au Louvre) ou projets d'ornements pour des cabinets, des cheminées, des couvertures de livres et autres niaiseries. Quelquefois ils me proposent de grandes choses; mais à belles paroles et mauvaises actions se laissent prendre les sages et les fous..... » (Lettre du 4 avril 1640.)

(2) On attribue à Poussin les bustes qui couronnent encore aujourd'hui la grille d'entrée du château de Vaux-le-Vicomte. Ils furent plus vraisemblablement sculptés pour Fouquet, d'après ses dessins, aussi bien que les *Termes* qui ornent les deux quinconces du parc et qui furent faits à Rome. Les lettres de Poussin (1655) témoignent de ses relations avec le surintendant.

lité de quelques artistes envieux qui devint pour lui une source de dégoût et de chagrin. Vouët le haïssait comme un rival préféré. Lemercier ne lui pardonnait pas le refus qu'on avait fait de ses plans de décoration. Fouquières, chargé de peindre dans la galerie les vues des principales villes de France, refusait de subordonner son travail au plan général. Ils créèrent mille embarras à Poussin. Celui-ci, troublé et redoutant l'effet des intrigues qui s'ourdissaient contre lui, crut devoir se justifier dans un long mémoire adressé à M. de Noyers, mémoire dans lequel en défendant ses projets il critique amèrement le plan de Lemercier. Félibien nous en a conservé de curieux passages. Il ne faut pas croire que Poussin ne rencontra en France que des chagrins et des sujets de plaintes : « Je vous dirai, écrit-il le 21 novembre 1641, que j'ai joui jusqu'à présent d'une bonne santé et j'ai été très-bien traité, honoré et récompensé ; mes ouvrages ont été extrêmement accueillis. Le roi et la reine ont loué le tableau de *La Cène* que j'ai fait pour leur chapelle (1), jusqu'à dire que la vue en était aussi agréable que celle de leurs enfants. Le cardinal a été satisfait des ouvrages que je lui ai faits; il m'en a fait des compliments et m'a remercié en présence de M. Mazarin. » Toutefois les contrariétés qu'il éprouva au sujet des travaux du Louvre ne pouvaient qu'augmenter le désir que Poussin éprouvait de retourner à Rome, désir que l'on voit se manifester dans ses lettres au commandeur dès le mois de septembre. Aussi sollicite-t-il bientôt avec instance la permission d'aller chercher sa femme en Italie avec l'arrière-pensée de ne plus quitter sa chère maison du Pincio. M. de Noyers lui accorda cette permission, sous la réserve de son prochain retour et en exigeant qu'il ferait en sorte qu'en son absence les travaux de la galerie du Louvre seraient activement continués. Poussin promet tout ce qu'on veut, pourvu qu'il parte; il quitte Paris à la fin de septembre 1642, et arrive à Rome le 5 novembre. Il était accompagné du jeune Le Brun, que son protecteur le chancelier Seguier avait confié à ses soins. Un mois plus tard, Richelieu mourait, Louis XIII le suivait de près dans la tombe, et M. de Noyers était momentanément éloigné des affaires. Ces événements n'étaient pas faits pour encourager Poussin à tenir ses promesses de retour en France. Rien cependant n'était venu lui indiquer un changement de dispositions à son égard. Au contraire, il avait reçu l'assurance de la continuation des travaux du Louvre, et il s'en occupait sans cesse. L'amer souvenir des ennuis qu'il avait éprouvés en France, les inquiétudes que lui faisaient ressentir la santé de sa femme et celle de son beau-frère Jean Dughet, tout le décidait à ne plus reprendre ce joug qu'il avait secoué. Mais s'il était résolu à briser l'engagement qu'il avait pris (1) de rester cinq ans au service du roi de France, il n'entendait pas qu'on se dégageât aussi légèrement de ceux qu'on avait contractés envers lui. La petite maison qu'on lui avait donnée dans le jardin des Tuileries était inhabitée depuis plus de deux ans : quelqu'un la demandait à la régente. « Vous savez, écrivait-il, qu'ils ont porté l'affaire si avant qu'ils ont obtenu de la reine la permission de s'y établir et de m'en mettre dehors; vous savez enfin qu'ils ont composé de fausses lettres portant que j'avois dit que je ne retournerois jamais en France, afin que ce mensonge décidât la reine à leur accorder plus facilement leur demande. Je suis au désespoir de voir qu'une injustice semblable ne trouve point d'obstacle..... Est-il possible qu'il n'y ait personne qui défende mon droit et qui le veuille défendre contre l'insolence d'un vil laquais? Les François ont-ils si peu de considération pour des concitoyens dont le mérite honore la patrie? Veut-on souffrir qu'un homme comme Samson mette dehors de sa maison un homme dont le nom est connu de toute l'Europe? L'intérêt public ne permet pas qu'il en soit ainsi.... » La promesse de revenir en France n'était, comme tout le reste, qu'un moyen de défense. « Poussin eût été fort en peine si on l'avait pris au mot; si l'on avait offert de lui rendre sa maison, à la condition qu'il l'habiterait. Prenons pour ce qu'ils valent les transports de cette emphatique indignation, et disons *humainement* les choses. Il avait déjà touché cent écus de la vente des meubles (lettre du 15 avril 1644). Il voulait quelque argent aussi de la maison (lettre du 18 juin 1645). N'oublions pas qu'elle lui avait été donnée sa vie durant, et qu'il avait fait en France des travaux qui ne lui furent payés que dix ans plus tard (2).... » Il ne faudrait pas croire d'ailleurs que Poussin fût insensible à toute vaine gloire. M. de Noyers, après un court éloignement de la cour étant revenu aux affaires, pressa de nouveau Poussin de revenir en France. Celui-ci déclara (26 juin 1644) qu'il n'y désirerait retourner qu'aux conditions de son premier voyage, et non pour achever la galerie, dont il pouvait bien envoyer de Rome les dessins et les

(1) La chapelle de Saint-Germain-en-Laye. Ce tableau avait été l'objet des critiques de tous ceux que la faveur de Poussin inquiétait; on lui adressait également de vifs reproches au sujet de son tableau pour le noviciat des Jésuites ; mais il n'était pas homme à supporter patiemment les attaques; il se défendit non-seulement en justifiant ses compositions, mais encore en adressant à l'école à la mode les reproches les plus vifs et les plus mérités.

(1) « ...Si M. Remy vous a dit quelque chose de mon retour, ce que je lui ai pu dire n'a été que pour amuser ceux qui convoitent ma maison des Tuileries; car, mon cher maître, à vous dire la vérité, Monseigneur étant absent de la cour, je ne saurois, pour quoi que ce fût, penser à retourner en France; et quoique ce pays-ci soit assez menacé de quelque détourbier (bouleversement), je ne saurois penser à en sortir. » *Lettre à M. de Chanteloup*, 5 octobre 1643.

(2) Gandar, *Les Andelys et N. Poussin.*

modèles; qu'il n'irait jamais à Paris pour y avoir l'emploi d'un simple particulier quand on couvrirait d'or tous ses ouvrages. La mort de M. de Noyers et la suspension des travaux de la galerie (1) pendant les troubles de la minorité de Louis XIV lui laissèrent enfin toute tranquillité au sujet de son séjour à Rome, et à partir de cette époque il ne s'occupa plus que de travaux pour des amateurs, presque tous ses amis. Parmi ceux-ci il faut compter au même rang que le commandeur del Pozzo, M de Chanteloup, pour qui il fit un grand nombre de ses principaux tableaux, notamment la seconde suite des *Sacrements* (2), au moment où son talent était dans toute sa force. Nous ne pouvons indiquer ici, même sommairement, tous les tableaux qu'il fit après son retour à Rome (3). C'est dans le recueil gravé de son œuvre qu'il faut étudier les diverses phases du talent de ce grand peintre. Sa réputation s'était tellement étendue qu'il en était arrivé à ne pouvoir plus suffire aux demandes de ses admirateurs. MM. de Chanteloup, le banquier Pointel, M. Cerisier, l'architecte Le Nôtre, le peintre Stella, son ami et son imitateur, le duc de Richelieu, M. de Mauroi, ambassadeur de France à Rome, Scarron lui-même sollicitent à l'envi ses ouvrages. Mais rien ne trouble la sage régularité de sa vie laborieuse.

Fidèle à la coutume de sa jeunesse, il étudie sans repos les chefs-d'œuvre de l'art antique et les magnifiques paysages qui se déroulent sous ses yeux. « J'ai souvent admiré la passion qu'il avoit pour son art, quoiqu'il fût vieux, dit Vigneul-Marville, qui l'avait connu à la fin de sa carrière. Je le voyois fréquemment au milieu des ruines de l'ancienne Rome, dans la campagne ou sur les bords du Tibre (1) esquissant un paysage qui lui plaisoit, et je l'ai rencontré tenant à la main des pierres et des fleurs qu'il rapportoit chez lui pour les copier d'après nature. Je lui demandai un jour comment il étoit arrivé à ce degré de perfection qui lui assignoit un si haut rang parmi les peintres d'Italie. Il me répondit : En ne négligeant jamais rien. »

En 1662 il écrivait à M. de Chanteloup en lui envoyant une *Samaritaine* qu'il destinait à Mme de Chanteloup : « Vous devez considérer que j'y ai employé avec tout ce qui me reste de forces la bonne volonté que j'ai de vous servir. Souvenez-vous des signes d'amitié que j'ai en plusieurs occasions reçus de votre bonté ; j'espère que vous me les continuerez jusqu'à la fin, à laquelle je touche du bout du doigt : je n'en puis plus. » Quatre ans plus tôt, le 15 mars 1658, il avait encore écrit : « Si la main me vouloit obéir, je pourrois, je crois, la conduire mieux que jamais ; mais je n'ai que trop l'occasion de dire ce que Thémistocle disoit en soupirant sur la fin de sa vie, que l'homme décline et s'en va lorsqu'il est prêt à bien faire. Je ne perds pas le courage pour cela ; car tant que la tête se portera bien, quoique la *servante* soit débile, il faudra que celle-ci observe les meilleures et les plus excellentes parties de l'art qui sont du domaine de l'autre. » Cet affaiblissement de la main, ce tremblement dont se plaint Poussin, nous le voyons clairement marqué dans l'exécution des beaux paysages du Louvre, les *Quatre Saisons*, par lesquels il termina sa carrière (1662-1664), et surtout dans quelques dessins tracés d'une main défaillante. En janvier 1665 il écrivait à Félibien : « Je suis devenu trop infirme, et la paralysie m'empêche d'opérer. Aussi il y a quelque temps que j'ai abandonné les pinceaux, ne pensant plus qu'à me préparer à la mort : j'y touche de corps, c'est fait. » Peu de mois après (19 novembre 1665) Poussin, âgé de soixante et onze ans, suivait au tombeau sa femme, qu'il avait perdue à la fin de l'année précédente. Son corps fut inhumé dans l'église de Saint-Laurent *in lucina*, sa paroisse, au milieu du concours de la société artistique rassemblée à Rome; l'Académie de Saint-Luc, dont il était membre, lui rendit les hommages funèbres (2).

(1) Ces travaux ne furent repris que beaucoup plus tard. « M. de Colbert sachant que M. de Boulogne (Louis) peignait fort bien à fresque, lui donna l'ouvrage de la grande galerie du Louvre, que M. Poussin avait commencée et dont une partie avait été brûlée. Il refit cette partie brûlée sur les dessins de M. Poussin, mais ensuite il continua sur ses propres dessins. » *Notice sur L. de Boulogne* par Guillet de Saint-Georges ; dans les *Mémoires inédits des académiciens*.

(2) Cette nouvelle suite des *Sacrements*, différente de la première, est considérée par certaines personnes comme lui étant supérieure, et pour l'exécution et pour la composition. Après la mort de M. de Chanteloup, ces tableaux passèrent en Hollande, où ils furent achetés pour le régent moyennant 120,000 livres et vinrent enrichir la galerie que formait ce prince. Lors de la dispersion de la magnifique collection des ducs d'Orléans ; en 1791, les *Sacrements* furent achetés par un Belge, M. Edmond Walkiers, puis cédés par lui au banquier de Laborde-Méréville, et définitivement acquis après le 18 fructidor par le duc de Bridgewater. Un des amateurs les plus éclairés de Paris, M. H. de la Salle, est propriétaire de cinq dessins de cette seconde suite des *Sacrements*. Le musée du Louvre et M. Defer, ancien marchand d'estampes, ont les deux autres en leur possession.

(3) Peu d'artistes ont autant produit que ce maître si réfléchi et si correct. M. L. Dussieux, dans *Les Artistes français à l'étranger*, n'a pas catalogué, d'après les livrets des principales galeries de l'Europe, moins de deux cent quatre-vingt-quatre tableaux et esquisses de Poussin. Les musées français en comptent environ quarante. Il y aurait lieu sans doute de rectifier quelques attributions des faiseurs de catalogues; on pourrait vérifier par exemple si *Le Testament d'Eudamidas*, que la gravure de Pesne a rendu si célèbre, et qui passe pour avoir été perdu dans un naufrage, appartient réellement à la collection du comte de Moltke à Copenhague.

(1) Aujourd'hui encore on appelle *promenades et fabriques de Poussin* un endroit de la campagne de Rome sur les bords du Tibre, proche le *Ponte Mole*, où il avait l'habitude de se rendre.

(2) M. de Chateaubriand, ambassadeur à Rome (1828-1829), fit élever un monument à Poussin dans l'église qui avait reçu sa dépouille mortelle. L'épitaphe prétentieuse dans sa concision placée sur ce monument (*F. de Chateaubriand à N. Poussin, pour l'honneur des arts et l'honneur de la France*) fit dire qu'il avait été érigé tout autant en l'honneur du grand écrivain qu'à la mémoire de Poussin. A la fin du dix-huitième siècle

Par son testament, fait peu de temps avant sa mort, il avait défendu qu'on fît aucune cérémonie à son enterrement. Il avait en outre partagé sa fortune, s'élevant à 50,000 livres environ, entre ses parents, établis pour la plupart aux Andelys, et la famille de sa femme (1).

Félibien, secrétaire de l'ambassade française à Rome en 1647, et qui s'était intimement lié avec Poussin, nous retrace son portrait en ces termes : « Son corps était bien proportionné, sa taille haute et droite; l'air de son visage, qui avait quelque chose de noble et de grand, répondait à la beauté de son esprit et à la bonté de ses mœurs. Il avait, il m'en souvient, la couleur du visage tirant sur l'olivâtre, et ses cheveux noirs commençaient à blanchir lorsque nous étions à Rome. Ses yeux étaient vifs et bien fendus, le nez grand et bien fait, le front spacieux et la mine résolue.... Il disait assez volontiers ses sentiments; mais c'était toujours avec une honnête liberté et beaucoup de grâce. Il était extrêmement prudent dans toutes ses actions, retenu et discret dans ses paroles, ne s'ouvrant qu'à ses amis particuliers.... » Cette description se rapporte de tous points à l'image que Poussin nous a laissée de lui-même. Bien qu'à proprement parler ce grand artiste n'ait point formé d'élèves, il n'en doit pas moins être considéré comme le chef de l'école française; il en est certainement la plus éclatante personnification. L'influence qu'il exerçait de son vivant sur la colonie française que la culture des arts réunissait à Rome ne fit que s'étendre après sa mort, et dans le sein de la naissante Académie royale de peinture ces artistes dont il avait surveillé les travaux au profit de son ami M. de Chanteloup, et qu'il gourmandait si vertement, le célébrèrent à l'envi en analysant dans leurs conférences les plus parfaites de ses œuvres (2). On a souvent répété que Poussin avait écrit sur les arts : il n'en est rien (3); quoiqu'il eût « commencé à ourdir des observations sur le fait de la peinture », tout ce que nous avons de lui sur ce sujet se lit dans ses lettres ou dans les récits de Félibien et de Bellori (4).

Ses œuvres ont été fréquemment reproduites par les principaux graveurs français et étrangers. J. Dughet, Audran, Pierre del Pô, J. Pesne et Claudine Stella les ont surtout rendues avec intelligence (1).

Ce n'est point ici le lieu d'analyser le talent de Poussin, et nous ne saurions mieux faire que de renvoyer le lecteur curieux d'appréciations aux écrivains qui nous ont fourni les principaux traits de cette notice. Nous ne pouvons toutefois résister au désir de citer quelques lignes d'un juge compétent. « La vie de Poussin, dit M. Eugène Delacroix (2), se réfléchit dans ses ouvrages; elle est dans un accord parfait avec la beauté et la noblesse de ses inventions. C'est un exemple admirable à offrir à ceux qui se destinent à la carrière des arts. Il n'y a rien de plus intéressant que le tableau des luttes que ce grand homme eut à soutenir contre l'adversité et contre l'ignorance avant d'arriver à une célébrité qui semble si souvent aller au-devant des médiocres talents et leur aplanir toutes les difficultés. Quoique sa vie soit très-connue, on peut dire qu'une pareille matière n'est jamais épuisée; il est des sujets sur lesquels on ne se lasse pas de revenir : ce sont ceux qui élèvent l'homme, qui l'encouragent par de nobles exemples, qui lui montrent les grands hommes en butte à la malignité et à l'envie.... »

Poussin, comme nous l'avons vu, a trouvé en lui-même tous les germes de son talent. Loin de se jeter comme presque tous ses contemporains dans la folie des systèmes, il n'imita personne. C'est dans la nature, dans l'art antique et dans son propre fonds qu'il alla chercher ses modèles et ses inspirations : ce fut là sa véritable originalité; c'est en cela qu'il fut vraiment un grand maître. Dans les premiers temps de son séjour à Rome, livré à l'étude de l'art grec et en même temps épris de la couleur des Vénitiens, il fit des tableaux d'une exécution sèche mais pleine de vivacité, rappelant à la fois les œuvres de la statuaire et ses prédilections pour les écoles coloristes. Raphael Mengs pensait sans doute aux ouvrages de cette première manière lorsqu'il appelait les tableaux de Poussin des esquisses et des ébauches. « Un grand nombre des *bacchanales*, le *Saint Jean baptisant le peuple sur les rives du Jourdain* sont de cette manière, dont les *Philistins frappés de la peste* du musée du Louvre nous semblent le plus complet spécimen. A mesure que Poussin approche de son arrivée en France son talent s'élève, s'épure, et après son retour à

(1782), l'auteur de l'*Histoire de l'art par les monuments*, Séroux d'Agincourt, avait fait exécuter à ses frais et placer au Panthéon le buste du peintre français (*Pictori gallo*) qui est aujourd'hui au musée du Vatican. En 1851 une statue de ce grand artiste, due à une souscription nationale, a été érigée sur la place des Andelys. Nous devons ajouter que les médailles décernées aux lauréats de l'École des Beaux-Arts portent l'effigie de N. Poussin.

(1) Sur les objets d'art laissés par Poussin, voy. *Archives de l'art français*, I, 6; VI, 225.

(2) *Voy.* le résumé de plusieurs de ces conférences dans les *Mémoires inédits de l'Académie de peinture et de sculpture*.

(3) *Voy.* à ce sujet les *Archives de l'art français*, t. I, 5 et suivantes.

(4) Jean Dughet, l'élève et le secrétaire de Poussin, a pris soin de démentir, dans une lettre du 23 janvier 1666, le bruit que son beau-frère avait écrit « sur la lumière et l'ombre, la couleur et les proportions du corps humain »; et il ajoute que les prétendus ouvrages de Poussin sont tout simplement des copies qu'il a fait faire de divers ouvrages italiens. Ces copies, conservées précieusement comme autographes de Poussin, forment sans doute les volumes signalés par M. Renouard dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*. Celui d'entre eux qui appartenait au célèbre bibliophile fait aujourd'hui partie de la riche bibliothèque de M. A.-F. Didot : il a été décrit dans le *Cabinet de l'amateur* (juillet 1861).

(1) Pour les graveurs de Poussin, *voy.* G. Duplessis, *Hist. de la gravure en France*.

(2) *Moniteur universel*, juin-juillet 1853.

Rome, il est à son apogée. Le tableau de *La Manne* pourrait être cité comme œuvre de transition à cette deuxième manière, caractérisée par la *Rébecca*, *Les Bergers d'Arcadie*, *Diogène*. Enfin, si dans sa vieillesse la main de l'artiste s'alourdit et tremble, si la couleur est triste, son génie devient plus hardi, plus poétique. *La Femme adultère*, l'*Adoration des Mages*, plusieurs paysages et particulièrement *Les Saisons*, ainsi que les dessins tracés d'une main défaillante et conservés au Louvre attestent l'éternelle jeunesse de son esprit.... Novateur hardi, il ne se laissa pas séduire par l'art facile de Vouet, dont la vogue à Paris était immense, et à Rome il demeura français par la pensée, par la forme et par l'exécution (1). » On a quelquefois attribué à Poussin une estampe que M. Robert-Dumesnil a décrite en ayant soin de mettre son lecteur en garde contre l'authenticité d'une telle origine.

H. HARDUIN.

Eugène Delacroix, *Le Poussin ; Moniteur*, année 1853. — F. Villot, *Notice des tableaux du Louvre.— Archives de l'art français*. — Cousin, *Du beau, du vrai et du bien*. — E. David, *Discours sur la vie du Poussin ; Lettres de Nic. Poussin*. — L. Dussieux, *Les artistes français à l'étranger*. — D'Argenville, *Abregé de la vie des plus fameux peintres*. — Félibien, *Entretiens sur la vie des peintres*. — Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*. — Raoul-Rochette, *Discours sur N. Poussin*. — Perrault, *Les Grands hommes de ce siècle*. — Bellori, *Le vite de' pittori*. — Passeri, *Le vite de pittori*. — J. Reynolds, *Discours*. — Baldinucci, *Opere*. — Waagen, *Ouvrages d'art et artistes en Angleterre*, trad. française. — Rouchitté, *Le Poussin, sa vie et son œuvre*. — Delécluze, *Notice*, dans le *Plutarque français*. — Gandar, *Les Andelys et N. Poussin*. — Lambry, *Essai sur la vie et les tableaux de Poussin*. — Maria Graham, *Mémoires sur N. Poussin*. — H. Lemonnier, *Documents relatifs à N. Poussin*, dans l'*Annuaire de la Société philotechnique*, 1858. — Ch. Clément, *N. Poussin* dans la *Revue des deux mondes* 1832, *Magasin pittoresque*, *passim*.

POUSSINES (*Pierre*), jésuite français, né en 1609, à Laurac (diocèse de Narbonne), mort à Toulouse, le 2 février 1686. Après avoir fait ses études à Béziers, il entra chez les jésuites à Toulouse (1624), et professa dans cette ville et à Montpellier les humanités, la rhétorique, puis l'Écriture sainte. Appelé en 1664 à Rome pour continuer l'*Histoire de la Société*, interrompue par la mort du P. Sacchini, il consacra quelques années à cet ouvrage, et fut ensuite chargé de la chaire d'Écriture sainte dans le collége Romain. Plusieurs personnes illustres lui donnèrent des marques de leur estime, entre autres la reine Christine de Suède et le cardinal Barberini, qui le choisit pour interpréter les œuvres de Pachymère. Poussines fut chargé de donner des leçons de langue grecque au jeune prince Orsini et à l'abbé Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. De retour à Toulouse vers la fin de 1682, il y continua ses travaux malgré l'affaiblissement de sa santé. On a de lui : *Nicetæ Laudatio sanctorum archangelorum Michaelis et Gabrielis ;* Toulouse, 1637, in-8° ; — *Polemonis sophistæ Orationes ;* Toulouse, 1637, in-8° ; — *Annæ Comnenæ Porphyrogenetæ Alexias ;* Paris, 1651, in-fol. ; — *Sancti Nili Opera quædam ;* Paris, 1639, in-4° ; — *Nicephori Bryennii Commentarii de rebus byzantinis ;* Paris, 1661, in-fol. ; — *Georgii Pachimeris Michael Palæologus ;* Rome, 1666, in-fol. ; — *G. Pachimeri Andronicus Palæologus ;* Rome, 1669, in-fol. ; — *Sancti Methodii Convivium virginum ;* Paris, 1657, in-fol. ; — *Catena græcorum Patrum in Evangelium secundum Marcum ;* Rome, 1673, in-fol. ; — *Thesaurus asceticus ;* Paris, 1684, in-4° ; — *Theophylacti Institutio regia ;* Paris, 1641, in-4°. Toutes ces éditions sont accompagnées de commentaires et de notes pleines d'érudition. Le P. Poussines est auteur d'un grand nombre de *Vies* de saints de la Grèce, du Languedoc et de la Gascogne, insérées dans le recueil des Bollandistes ; d'une traduction latine des *Lettres de saint François-Xavier*, et d'un grand nombre d'autres ouvrages, dont on trouve la liste dans la *Biblioth. Soc. Jesu*.

H. F.

(1) F. Villot, *Notice*.

Th. Lombard, *Éloge hist. du P. Poussines*, dans les *Mém. de Trévoux*, novembre 1750, et dans le *Dictionn. de Moreri*, éd. 1759. — De Backer, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, t. I.

POUTEAU (*Claude*), chirurgien français, né le 14 août 1724, à Lyon, où il est mort, le 10 février 1775. Fils d'un praticien distingué, qui veilla sur ses premières études, il alla se perfectionner à Paris, et profita si bien des leçons de Jean-Louis Petit, de Ledran, de Morand et d'autres maîtres habiles qu'à vingt et un ans il fut désigné pour remplacer Grassot à l'hôtel-Dieu de Lyon, en qualité de chirurgien major (1745). Deux ans plus tard il entra en exercice, et l'administration reconnut le prix de ses services en le maintenant dans ses fonctions au delà du terme ordinaire. Il mourut à cinquante ans, d'une chute qu'il fit en rentrant chez lui. Pouteau se distingua par la hardiesse des moyens qu'il employait dans les cas graves. Ses observations sur la luxation des tendons et des muscles et sur la formation des abcès au foie à la suite des plaies à la tête, ont donné lieu à de vives controverses, et n'ont pas été confirmées ; en revanche, sa prédilection pour le moxa a été justifiée par l'expérience, et on a adopté ses préceptes relatifs à la cautérisation des plaies affectées de pourriture. Ses travaux sur la taille ne sont pas moins remarquables. On a de lui : *Essai sur la rage* ; Lyon, 1763, in-8° ; — *La Taille au niveau ;* Avignon, 1765, in-8° ; — *Œuvres posthumes ;* Paris, 1783, 3 vol. in-8°, où l'on a reproduit ses *Mélanges de chirurgie*, impr. en 1760 (Lyon, in-8°).

J. Colombier, *Notice*, à la tête des *Œuvres posth.* — *Biog. méd.*

POUVILLON (*Antoine* DE), religieux français, né en 1560, à Béthune, mort en avril 1606, à Cambrai. Il prit l'habit des chanoines régu-

liers de Saint-Aubert à Cambrai, et fut chargé de différentes missions relatives aux intérêts de son ordre en Espagne, à Bruxelles et à Rome. En 1596, il fut élu abbé du couvent de Saint-Aubert. On a de lui : *Traité de la nature des viandes et du boire* (Arras, 1596, in-8°), trad. de l'italien de Pisanelli, et quatre ouvrages inédits retrouvés dernièrement par M. Le Glay dans les archives de Cambrai.

D'Héricourt et Caron, *Bibliogr. arrageoise.* — Le Glay, *Notice.* — Paquot, *Mémoires*, X, 326.

POWELL (*Edward*), controversiste anglais, mort le 30 juin 1540. Élevé à Oxford, et regardé comme l'un des ornements de l'université, il fut pourvu de divers bénéfices, et devint chanoine des églises de Salisbury et de Lincoln. Sa réputation était si grande que Henri VIII le chargea de réfuter Luther, ce qu'il fit dans l'ouvrage intitulé : *Propugnaculum summi sacerdotii evangelici ac septenarii sacramentorum numeri* (Londres, 1523, in-4°). On a encore une lettre adressée au nom de l'université d'Oxford au roi pour le féliciter du choix qu'il avait fait d'un si digne défenseur de la religion. Mais Henri VIII ne lui pardonna point d'avoir osé prendre à la fois la défense de Catherine d'Aragon et du saint-siége : il fut poursuivi, pendu, puis écartelé à Smithfield. Son traité *De non dissolvendo Henrici regis cum Catharina matrimonio* a été, dit-on, imprimé; mais on n'en connaît aucun exemplaire.

Chalmers, *General biogr. dict.*

POWELL (*David*), historien anglais, né vers 1552, dans le Denbigh, mort en 1598. Il fit ses études à Oxford, prit les ordres en 1576, et obtint plusieurs bénéfices dans le pays de Galles. On a de lui : *Caradoc's History of Cambria, with annotations;* Londres, 1584, in-4°, et 1697, 1774, in-8°; trad. en allemand : non-seulement il a terminé la version anglaise entreprise par Humphrey Lloyd, mais il a corrigé l'ouvrage, l'a annoté et y a ajouté le récit des événements depuis 1282 jusqu'au règne d'Élisabeth; — *Annotationes in* Itinerarium Cambriæ de Giraldus Cambrensis; ibid., 1585; — *Pontici Virunnii Historia britannica;* ibid., 1585, in-8°.

Son fils, *Gabriel* Powell, mort en 1611, à trente-six ans, fut, selon Wood, un prodige de science. Ses écrits sur l'histoire ecclésiastique et sur la controverse lui procurèrent une grande réputation parmi les puritains. L'évêque de Londres, Vaughan, l'avait appelé auprès de lui en qualité de chapelain.

Un autre Gallois, Powell (*Griffith*), fut principal du collége de Jésus à Oxford, et mourut en 1620. Il a laissé en latin l'analyse annotée de deux traités d'Aristote : *De demonstratione* et *De sophisticis elenchis;* Oxford, 1594, 2 vol. in-8°, réimpr. en 1598 et en 1664.

Wood, *Athenæ oxon.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

* **POWERS** (*Hiram*), sculpteur américain, né à Woodstock (Etat de Vermont), le 29 juillet 1805. Fils d'un petit fermier, chargé de famille, il ne reçut que des éléments d'instruction, et de bonne heure fut obligé de pourvoir à ses besoins. Il vint à Cincinnati, et fut successivement commis dans un hôtel, un magasin et chez un horloger. Quoique cette dernière branche lui plût, il aspirait plus haut. Ayant fait connaissance d'un sculpteur prussien, alors chargé de faire le buste du général Jackson, il prit quelques leçons dans l'art de modeler. Ses progrès furent rapides. Il sentit qu'il avait trouvé sa vocation, et il exécuta des bustes d'un mérite réel. Ces succès le mirent en relation avec le *Museum* de Cincinnati, où il fut employé plusieurs années. En 1835, il se rendit à Washington, et y passa deux ans à faire les bustes des personnages éminents de l'époque. Mais son ambition était d'aller en Italie pour se perfectionner. Grâce à la libéralité d'un Américain, il put enfin partir pour Florence (1837). Tout en continuant à modeler des bustes, il s'occupa d'une œuvre purement idéale, la statue d'*Ève*, qui lui mérita les éloges de Thorwaldsen, alors de passage à Florence (1338). Il produisit ensuite l'*Esclave grecque*, la plus connue et la plus admirée de ses œuvres. Elle a été exposée dans les divers États de l'Union par un spéculateur, et on l'a vue également à Londres au palais de Cristal (1851). On en a fait deux copies. Ses autres ouvrages sont : *Le jeune pêcheur*, une *Statue de Calhoun* pour la ville de Charleston, une *Tête d'étude de Proserpine*, et parmi les bustes les plus remarquables ceux de Webster, Adams, Calhoun, de Marshall, etc. Il réside toujours en Italie. J. C.

American Encyclopædia and biography. — *Men of the time.*

POWNALL (*Thomas*), publiciste anglais, né en 1722, à Lincoln, mort le 25 février 1805, à Bath. Nommé en 1745 secrétaire du comité de commerce, il passa en 1753 dans les colonies d'Amérique, et représenta en 1754 au gouvernement les conséquences funestes que pouvait avoir la réunion du congrès d'Albany; sa prévoyance ne fut point trompée, car ce congrès servit plus tard d'encouragement et de modèle à celui qui proclama l'indépendance. Bien qu'il n'eût pas réussi à faire agréer le plan qu'il avait proposé, il accepta les fonctions de gouverneur dans le Massachusetts (1757), le New-Jersey et la Caroline du sud (1759). Rappelé sur sa demande en 1761, il devint directeur général du bureau de contrôle; mais ayant obtenu en même temps le rang de colonel, il alla faire deux campagnes dans l'armée anglaise qui opérait en Allemagne sous les ordres du prince Ferdinand. En 1768 il entra dans la chambre des communes, y combattit de tout son pouvoir les mesures destinées à entretenir la guerre d'Amérique, et résigna son mandat en 1780, pour se retirer à Bath. Pownall avait l'intelligence prompte et vigoureuse, un fonds peu commun de connaissances et parfois

des opinions singulières. Il faisait partie de la Société royale de Londres et de celle des Antiquaires. Parmi ses nombreux écrits, dont la plupart concernent les affaires politiques, nous citerons : *Administration of the british colonies;* 5e édit., Londres, 1774, 2 vol. in-8° ; — *Treatise on the study of antiquities;* ibid., 1782, in-8° ; — *Notices and descriptions of antiquities of the Provincia romana of Gaul;* ibid., 1787, in-4°. On lui attribue aussi, avec quelque vraisemblance, *Intellectual physics, an essay concerning the nature of being* (1803, in-4°).

Son frère, *John* POWNALL, s'occupa également de travaux d'archéologie, et mourut le 17 juillet 1795.

Nichols, *Literary anecdotes.* — Chalmers, *General biogr. dict.*

POYET (*Guillaume*), chancelier de France, né vers 1474, aux Granges, paroisse de Saint-Remi de la Varanne (Anjou), mort en avril 1548. Il était fils de Gui Poyet, avocat à Angers et échevin perpétuel. Après avoir étudié dans les plus célèbres universités du royaume, il parut avec éclat au parlement de Paris, et son éloquence fit tant de bruit que Louise de Savoie, mère de François Ier, le choisit, en 1521, pour soutenir ses prétentions dans le procès qu'elle avait intenté au connétable de Bourbon. Cette cause, où il déploya une habileté singulière, devint l'origine de sa haute fortune. Pourvu en 1531 de la charge d'avocat général et en 1534 de celle de président à mortier, il fut nommé en 1538 chancelier, en remplacement d'Antoine du Bourg, mort par accident. Dans l'intervalle il avait assisté à l'entrevue que François Ier avait eue avec le pape Clément VII à Marseille (1533), puis il avait tenté en vain de faire valoir les droits de ce prince sur une partie des États du duc de Savoie (1535). Servilement dévoué aux intérêts de la cour, il employa toutes sortes de moyens de se procurer de l'argent. Au reste, Poyet professait en politique des maximes funestes, que le vertueux Du Châtel réfuta un jour avec indignation devant le roi ; selon lui, le souverain, étant le maître absolu des biens de tous ses sujets, avait le droit de les faire rentrer dans ses mains par telle voie que bon lui semblait. C'était du reste un homme de haute capacité : avec autant de talents, il n'avait pas plus de moralité que Duprat, son devancier, qu'il avait pris pour modèle. Son passage à la chancellerie fut signalé par une réforme fameuse de l'administration de la justice : nous voulons parler de l'ordonnance de Villers-Cotterets (1539), appelée par ses contemporains *la Guillelmine ;* entre autres dispositions, il y défendait aux juges ecclésiastiques de s'immiscer dans les affaires civiles ; il établissait des registres de baptêmes et de décès dans chaque paroisse, et il rendait obligatoire dans les tribunaux l'emploi de la langue française, à l'exclusion de toute autre ; à côté de cette utile amélioration se trouvaient des dispositions d'une certaine rigueur sur la procédure en matière criminelle. La rupture de l'alliance avec Charles-Quint avait ruiné le crédit du connétable de Montmorency à la cour ; mais avant de se retirer ce dernier avait tramé, avec l'aide du chancelier, dont il avait fait sa créature, la perte de l'amiral Chabot de Brion, son rival. Le roi, irrité, dit-on, de l'affection un peu trop tendre que la duchesse d'Estampes témoignait à l'amiral, le fit conduire au château de Melun ; mais ce ne fut que dix-huit mois plus tard, par lettres patentes du 3 novembre 1540, qu'il soumit son procès à une commission extraordinaire. Poyet la composa de juges choisis arbitrairement dans divers parlements, la présida lui-même, et s'il n'en obtint point un arrêt de mort, il fit condamner Chabot à 1,500,000 livres d'amende et de dommages intérêts (8 février 1541) (1). La disgrâce du connétable suivit de près ; mais cette sentence, poursuivie avec tant d'acharnement, ne reçut point d'exécution, grâce à l'influence de Mme d'Estampes, et l'amiral fut bientôt réhabilité, et même rétabli dans toutes ses dignités (mai 1542). Poyet ne tarda pas à subir la peine des représailles (2). Arrêté le 1er août 1542 et enfermé à la Bastille, il fut traité comme il avait lui-même traité Chabot : commission arbitrairement formée, dont le président reçut d'avance la promesse d'une part des dépouilles de l'accusé, déposition du roi comme témoin à charge, bref tous les incidents du procès de l'amiral se renouvelèrent dans le sien. On l'avait oublié près de trois ans dans sa prison. Le 24 avril 1545, par un arrêt, conçu en termes très-vagues, il fut dégradé de la charge de chancelier (que l'on donna à François Olivier), déclaré inhabile à tenir jamais office royal, et condamné à cent mille livres parisis d'amende envers le roi. François Ier montra beaucoup de colère d'un arrêt si peu rigoureux. « Dans ma jeunesse, dit-il à ce sujet, j'avais ouï dire qu'un chancelier perdant son office devait perdre la vie. » Poyet paya l'amende, et reprit au barreau du parlement ses fonctions d'avocat. Il mourut haï et méprisé, mais non dans le besoin, puisque, d'après son propre aveu, il jouissait encore, après s'être acquitté envers le roi, de 10,000 livres de rente et de deux abbayes. A plus de soixante ans il avait reçu l'ordination sacerdotale, dans l'espoir d'obtenir un jour le chapeau de cardinal. P. L.

Hist. du chancelier Poyet; Londres, 1776, in-8°. —

(1) Poyet s'était fait assurer d'avance par le roi une partie des biens qui seraient confisqués sur l'accusé. Pourtant il avait, l'année précédente, interdit cet odieux abus et déclaré indignes de toute munificence royale ceux qui obtiendraient de semblables faveurs.

(2) Ce qui causa sa chute, ce fut, dit-on, d'avoir refusé deux grâces injustes à la maîtresse du roi et à Marguerite de Navarre, sa sœur. Il est difficile d'admettre un tel scrupule chez un homme qui s'était élevé en flattant sans cesse les passions des grands ; sa conduite dans le procès de Chabot, jointe à la haine que lui avait vouée Mme d'Estampes, étaient des motifs suffisants de sa ruine.

Gaillard, *Hist. de François Ier*, et *Continuation de l'Hist. de France* par Velly. — Sismondi, *Hist. des Français*, XVI et XVII. — Isambert, *Ordonnances des rois de France*, XII.

POYET (*Bernard*), architecte français, né à Dijon, le 3 mai 1742, mort à Paris, le 6 décembre 1824. Élève de De Wailly, il fut envoyé comme premier prix en Italie, et fut employé par le gouvernement napolitain. De retour dans sa patrie, il fut successivement architecte du duc d'Orléans, de la ville de Paris et de l'archevêché, de l'université, du corps législatif, du ministère de l'intérieur, membre du conseil des bâtiments civils, et de l'Académie des beaux-arts. Ce fut lui qui transporta au milieu du marché des Innocents la gracieuse *fontaine de Jean Goujon*, l'ajusta sur quatre faces et la compléta si heureusement dans cette ordonnance. Il est l'auteur du *frontispice* dodécastyle d'ordre corinthien qui décore le palais du Corps législatif. Il a laissé de nombreux plans dans lesquels se déploient une fécondité et une fougue d'imagination presque sans exemple; malheureusement la bizarrerie y domine plus souvent que le goût; tels sont les projets de *l'église Saint-Sauveur;* d'une colonne colossale renfermant un muséum en spirale intérieur; d'un cirque national destiné aux fêtes publiques, etc. Poyet a publié un grand nombre d'ouvrages relatifs à sa profession, dont les principaux sont : *Mémoires sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'hôtel-Dieu de Paris;* Paris, 1785-1786, in-4°; — *Nouveau système de ponts en bois et en fer forgé;* Paris, 1820, in-4°; — *Sur un nouveau système de ponts en bois et en fer forgé..... comparé avec les ponts ordinaires, pour la durée, la solidité et l'économie;* Paris, 1821 et 1822, in-4° et in-fol. A. Ds.

Vaudoyer, *Discours prononcé sur la tombe de Poyet;* dans le *Moniteur universel* du 16 décembre 1824. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1824. — Arnault, Jay, Jouy et Norvins, *Biographie des contemporains* (1824). — Quérard, *La France littéraire.*

POYNET (*John*), prélat anglais, né vers 1516, dans le Kent, mort le 11 avril 1556, à Strasbourg. Outre la bonne éducation qu'il reçut à Cambridge, il apprit l'italien et le flamand, se rendit habile dans les mathématiques et construisit dans sa jeunesse une horloge dont le mécanisme compliqué fit l'admiration de Henri VIII et de la cour. Il était docteur en théologie et chapelain de l'archevêque Cranmer lorsqu'à l'âge de trente-trois ans il devint évêque de Rochester (1549). En 1551 il remplaça à Winchester Gardiner, qui venait d'être déposé, et fut désigné pour travailler au nouveau code de lois ecclésiastiques. Son zèle incessant pour la réforme lui valut ces dignités; il la défendit en chaire et dans ses livres, en exprima les doctrines dans son catéchisme, qui fut adopté et qui prit le nom de *King Edward's Catechism* (1553), et il en fut aussi l'une des victimes. Lors de l'avénement de Marie Tudor, il se retira à l'étranger, soit qu'il eût, selon Dodd, trempé dans la rébellion de Wyatt, soit, d'après Strype, qu'on l'eût privé de son siége pour s'être marié. Nous citerons encore de lui : *Defence for marriage of priests* (1549, in-8°); *Short treatise of politic power* (1556, in-8°), réimpr. en 1639 et en 1642; et *De eucharistia* (1557, in-8°).

Strype, *Life of Cranmer.* — Dodd, *Church history.* — Fuller, *Worthies of England.* — Milner, *Hist. of Winchester*, I, 346.

POZZETTI (*Pompilio*), littérateur italien, mort vers 1816, à Florence. Après avoir professé l'éloquence, il devint conservateur de la bibliothèque de Modène, et fit paraître dans les journaux de Pise et de Padoue des articles d'archéologie et d'histoire littéraire. Nous citerons de lui : *Due dissertazioni sopra la vita di Lorenzo de' Medici da G. Roscoe* (Bologne, 1810, in-8°), et les *Éloges* historiques de Ridolfino Venuti (Florence, 1789, in-8°), de Spallanzani (Parme, 1800, in-4°), d'Affò (ibid., 1800, in-8°), et du P. Stanislao Canovai (Florence, 1812, in-8°).

Jay, Jouy, etc., *Biogr. nouv. des contemp.*

POZZI (*Giuseppe*), littérateur italien, né en 1692, à Bologne, où il est mort, le 2 septembre 1752. Du collége des jésuites il passa dans l'université de Bologne, y fut reçu en 1717 docteur en médecine, et y donna des leçons d'anatomie. En 1740 il obtint du pape Benoît XIV le titre de son médecin extraordinaire. Bien qu'il se soit appliqué toute sa vie à l'étude de sa profession, il se délassait dans le commerce des Muses : doué d'un esprit plein de vivacité, il excellait à composer des pièces facétieuses ou plaisantes. Le P. Casalini a donné un recueil de ses vers (*Poesie;* Venise, 1776, 3 vol. in-8°), auquel on a ajouté un quatrième volume, sous la rubrique de Londres (*Rime piacevoli;* même date, in-8°). Comme praticien, Pozzi a publié : *De ambigue prolatis in judicium criminationibus* (Bologne, 1742, in-4°), et plusieurs opuscules où, parmi quelques idées fausses ou bizarres, on trouve des expériences bien faites sur la régénération de l'humeur aqueuse. Il faisait partie de l'institut de Bologne, qui en 1748 l'avait élu pour président.

Son fils, *Cesareo-Giuseppe* Pozzi, abbé du Mont-Olivet, et conservateur de la bibliothèque impériale de Bologne, publia divers ouvrages, et mourut le 25 août 1782.

Belvisi, *Scrittori bolognesi*, 90 et suiv. — Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII.

POZZO (*Modesta*), dame italienne, née en 1555, à Venise, où elle mourut, le 2 novembre 1592. Un an après sa naissance elle perdit son père et sa mère, qui moururent de la peste; confiée aux soins de son aïeule, elle fut élevée dans un convent de Venise, et, grâce à une mémoire prodigieuse, elle y acquit en peu de temps des connaissances étendues en géographie et en histoire. Avec la même facilité elle se rendit fort habile dans la musique et le dessin. A dix-sept ans elle épousa Filippo Giorgi, avocat général près le tribunal des eaux. Lorsqu'elle se mit à

écrire, elle changea son nom contre celui de *Fonte*, qui en est à peu près la traduction, et sous lequel on la connaît. On a de cette dame : *Il Floridoro;* Venise, 1581, in-4° : poëme en treize chants; — *La Passione del Christo, in ottava rima;* ibid., 1582, in-12, fig.; — *La Resurrezione di Christo;* ibid., 1592, in-4°; — *Il Merito delle donne;* ibid., 1600, in-4°.

G.-N. Baglioni, *Notice* à la tête du *Merito delle donne.*

POZZO (Le P. *Andrea*), architecte et peintre de l'école milanaise, né à Trenté, en 1642, mort à Vienne, en 1709. Ayant commencé ses études artistiques dans sa patrie et à Milan sous des maîtres médiocres, il travailla seul avec une telle ardeur après être entré à l'âge de vingt-trois ans dans l'ordre des Jésuites, qu'il ne tarda pas à se faire la réputation d'un maître habile. Copiant les meilleurs ouvrages des écoles vénitienne et lombarde, il devint bon coloriste. Envoyé à Rome par ses supérieurs, il eut ainsi l'occasion de se perfectionner dans l'art du dessin, sinon d'après l'antique, qu'il négligea malheureusement, au moins d'après les ouvrages de Raphael et de Polydore de Caravage. Il passa ensuite à Gênes, à Turin et dans d'autres villes du Piémont, laissant partout de grandes compositions à fresque, dans lesquelles il paraît s'être proposé l'imitation du style de Rubens. Il peignit peu à l'huile, n'aimant pas à se plier à la lenteur de ce genre de peinture, et cependant on raconte que même par ce procédé il fit en quatre heures le portrait d'un cardinal. Parmi ses tableaux, nous citerons seulement : à Rome, un *Saint Augustin*, *La Vierge et plusieurs saints* à Saint-Joseph, un *Saint Bernard Tolomei* à Sainte-Françoise-Romaine, et une *Annonciation* à Saint-Étienne-le-Rond; à la galerie de Florence, le *portrait d'un jésuite*, et au musée de Dresde *L'Enfant Jésus couché sur la croix*. Malgré des qualités réelles, ni ses tableaux à l'huile ni ses compositions à fresque n'eussent assuré au P. Pozzo parmi les maîtres de son temps le rang distingué qu'il dut à ses peintures de perspective et d'ornements, bien que dans ce genre son goût ait été loin d'être irréprochable; la voûte de l'église Saint-Ignace à Rome est une œuvre vraiment étonnante sous beaucoup de rapports, et reçut de vifs éloges de Ciro Ferri et Carlo Maratta. « Dans ces voûtes, dit Quatremère de Quincy, non-seulement l'architecture, ses formes et ses membres ont disparu sous la vaste composition imaginée par le peintre, mais on y voit encore une nouvelle architecture feinte s'élever sur la réelle, et d'énormes groupes de colonnes semblent de toutes parts, excepté d'un seul point de vue, prêts à s'écrouler sur la tête du spectateur. On cite l'ouvrage de Pozzo au Jésus comme le plus notable exemple des abus où peut tomber dans les édifices le génie de la peinture décorative quand il n'est ni comprimé ni réglé par les lois sévères de l'harmonie architecturale. » Le P. Pozzo exécuta d'autres travaux du même genre, et surtout des coupoles feintes de la plus complète illusion à Arezzo, à Montepulciano, à Mondovi, à Modène, à Turin, et enfin à Vienne, où il avait été appelé par l'empereur Léopold et où il termina sa carrière.

Non content de s'être fait connaître par sa prodigieuse habileté d'exécution et la fécondité inépuisable de son imagination, le P. Pozzo voulut se rendre utile aux peintres d'ornements, aux *Quadraturisti*, en publiant à Rome, en 1693 et 1702, son fameux traité de perspective, *Prospettiva de' pittori ed architetti*, en deux volumes in-fol., enrichis de nombreuses planches. Versé dans ce genre de peinture, il n'est pas étonnant que le P. Pozzo se soit trouvé tout préparé aux entreprises architecturales. Il posait en axiome que *le bon peintre était toujours bon architecte;* mais il prouva par ses œuvres que ce prétendu axiome était loin d'être une vérité incontestable. Aussi Milizia a-t-il pu dire avec justice de l'autel de Saint-Ignace dans l'église de Jésus : « Cet autel est le plus riche de Rome, et peut-être de toute l'Europe; mais il est encore plus étrange que riche. » Ce jugement peut s'appliquer également aux autres œuvres du P. Pozzo, telles que l'autel de Saint-Louis de Gonzague dans l'église Saint Ignace de Rome, et celui de Saint-Sébastien à Vérone. Il suffit en effet d'ouvrir son traité de perspective pour se convaincre de son mauvais goût et apprécier ses extravagances architecturales. « C'est là, ajoute Quatremère de Quincy, qu'on voit porter au dernier point ce qu'on pourrait appeler la *caricature de la bizarrerie*. C'est une *congeries* de piédestaux sur piédestaux, de colonnes portées sur des consoles, de formes en ondulations, de frontons écrasés, de figures baroques, de colonnes torses transformées en serpents, de colonnes supposées assises, etc. » En un mot, le P. Pozzo complète la malheureuse trinité dont le Borromini et le P. Guarini furent les deux autres personnes, et qui eut sur l'architecture du dix-septième siècle une si déplorable influence.

Ses principaux élèves furent le P. Ramignana, Alberto Carlieri et Antonio Colli. E. B—N.

Orlandi, *Abbecedario.* — Cicognara, *Storia della scultura.* — Milizia, *Memorie degli architetti antichi e moderni.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Quatremère de Quincy, *Dictionnaire d'architecture.*

POZZO (*Cassiano* DAL), magistrat italien, né en 1498, mort en 1578, à Turin. Admis en 1518 dans la magistrature, il devint conseiller intime de Charles III, duc de Savoie; il accompagna ce prince dans la guerre qu'il soutint contre la France, défendit Nice en 1543 contre l'attaque du fameux Barberousse, et le força, après une opiniâtre résistance, de reprendre la mer. Employé par Emmanuel-Philibert dans plusieurs missions importantes, il reçut pour récompense de ses services la présidence du sénat de Turin.

On a de lui : *Additiones ad communes doctorum opiniones* (Turin, 1545, in-4°), et *Additiones ad Bartolum* (ibid., 1577).

Pozzo (*Carlo-Antonio* DAL), neveu du précédent, né le 30 novembre 1547, à Turin, mort en 1607, à Pise, eut pour protecteur le cardinal Bobba, qui l'emmena en 1574 à Rome, où il acheva ses études. Après avoir occupé quelques dignités à la cour de Toscane, il fut nommé à trente-cinq ans archevêque de Pise (1582). C'était un des plus savants et des plus pieux prélats de son temps; il employa tous ses revenus à des œuvres de charité. D'après Ughelli, il a écrit quelques ouvrages, où l'on remarque beaucoup d'érudition et que l'on conservait en manuscrit à Florence et à Pise.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, VI. — Ughelli, *Italia sacra.*

POZZO (*Cassiano* DAL), antiquaire italien, né en 1584, à Turin, mort à Rome, à la fin de 1657. Après avoir reçu de son oncle, archevêque de Pise, une commanderie dans l'ordre de Saint-Étienne, il fut nommé juge suprême à la cour de Sienne. Mais son goût pour les arts l'entraîna bientôt à Rome. Son cabinet d'antiquités fut un des plus considérables, et les objets qu'il contenait furent retracés avec le plus grand soin dans vingt-trois volumes in-fol. qui faisaient partie de sa collection. Il se plaisait à donner aux artistes toutes facilités de se former au goût de l'antique, et Poussin, qu'il estimait particulièrement, eut des preuves nombreuses de sa générosité. Ce fut pour lui que cet artiste peignit sa première suite des *Sept sacrements*. Dans un voyage que le chevalier del Pozzo fit en France et en Espagne, à la suite du cardinal légat Barberini, il se lia avec les savants les plus distingués. A son retour il s'occupa de la conservation de la *Mosaïque* de Palestrine. La bibliothèque Mazarine lui dut, par l'entremise de Naudé, un grand nombre de livres rares et précieux et de manuscrits orientaux. S. R.

Carlo Dati, *Elogio del Pozzo.*

POZZO (*Girolamo*, comte DAL), architecte italien, né en 1718, à Vérone. Maître d'une fortune considérable, qu'il tenait de ses ancêtres, il étudia le dessin et l'architecture, et, dans l'unique dessein d'obliger ses amis, fournit de nombreux plans de fabriques de toutes espèces. Il s'était fait, par une heureuse imitation de Sammichele et de Palladio, un style plein d'harmonie, de goût et de grandeur. On cite comme ses meilleurs ouvrages la villa des comtes Trissino, dans le Vicentin, et une église située dans le marquisat de Castellano, près de Mantoue. Il avait composé deux ouvrages fort estimés, l'un *Sur l'architecture civile*, l'autre *Sur les théâtres des anciens*, et que par modestie il ne voulut pas mettre au jour.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon.*

POZZO (*Ferdinand*, comte DAL), publiciste italien, né le 25 mars 1768, à Montcalvo (Piémont), mort le 29 décembre 1843, à Turin. Appartenant à la famille des précédents, il fit de bonnes études au collége des nobles, à Turin, et y fut en 1788 nommé répétiteur en même temps qu'il recevait le grade de docteur en droit. De là il passa dans la magistrature; s'étant rallié aux idées françaises, il dirigea un des bureaux de législation auprès du gouvernement provisoire, et en 1801 il fut attaché comme premier substitut au tribunal d'appel de Turin. Élu député au Corps législatif français (1803), il se distingua par sa profonde connaissance du droit romain, et travailla à la rédaction du célèbre *Répertoire* de Merlin (de Douai). Après avoir figuré comme maître des requêtes au conseil d'État, il devint premier président de la cour impériale de Gênes (1809), chevalier de la Légion d'honneur et baron de l'empire. Nommé membre du gouvernement extraordinaire qui administrait les États de l'Église, il se conduisit avec assez de prudence et d'habileté pour que Pie VII crût devoir retirer à son égard les censures qu'il avait prononcées contre tous ses collègues. En 1813 il reprit son poste à Gênes, et fut destitué peu de temps après le retour du roi Victor-Emmanuel. La révolution de 1821 obligea ce prince à abdiquer en faveur de Charles-Félix, son frère; on proclama la constitution d'Espagne, et dal Pozzo entra dans le cabinet formé par le régent avec le portefeuille de l'intérieur (14 mars 1821). Un mois plus tard il quitta le Piémont pour échapper à la réaction qui venait de renverser le régime libéral, et résida successivement à Genève, à Londres et à Paris. Il ne lui fut permis qu'en 1837 de revenir dans sa patrie. Outre plusieurs écrits politiques de circonstance, rédigés tantôt en anglais ou en français, tantôt dans sa propre langue, il a publié : *Opuscoli d'un avvocato milanese, originario piemontese;* Milan, 1819, 6 vol. in-8°; — *Observations sur le régime hypothécaire établi en Sardaigne par l'édit du 16 juillet* 1822; Paris, 1823, in-8°; — *Catholicism in Austria, or an epitome of the austrian ecclesiastical law;* Londres, 1827, in-8°; — *Essai sur les anciennes assemblées nationales de la Savoie, du Piémont et des pays annexés;* Paris, 1829, in-8°; — *Della Felicità che gl' Italiani possono e dobbono dal governo austriaco procacciarsi;* Paris, 1833, in-8°; ibid., 1834, in-8°, en français : il cherche à prouver aux Italiens que, loin de chercher à secouer le joug de l'Autriche, ils devraient se réunir à elle seule et en attendre l'avenir et l'unité de leur pays; — *Insigne mensonge de J.-B. Marochetti dans un livre qu'il vient de publier, ayant pour titre* L'Italie, ce qu'elle doit être, etc.; Paris, 1837, in-8°. P.

Biog. nouv. des Contemp.

POZZO DI BORGO (*Charles-André*, comte), célèbre diplomate d'origine corse, né à Alala, près d'Ajaccio, le 8 mars 1764, mort à Paris, le 15 février 1842, appartenait à une noble

et ancienne famille de l'île de Corse (1). Dirigée d'abord par un récollet, le P. Antonio Grossetto, son éducation fut achevée à l'université de Pise. De retour en Corse, il se trouva en relations intimes avec Napoléon et son frère Joseph. Pendant qu'ils se livraient ensemble aux premiers rêves d'ambition, le célèbre Paoli après un exil de vingt ans rentrait en Corse (1790) et était acclamé général de la garde civique de l'île. L'amitié de Paoli s'ouvrit à Pozzo di Borgo, qui s'était distingué par ses travaux de cabinet et son élocution brillante. La famille Bonaparte fut blessée de cette préférence, à laquelle elle se croyait de justes titres. Dès ce moment commença cette lutte, qui au milieu d'événements extraordinaires devint presque un duel d'homme à homme entre l'habile diplomate et le grand capitaine. Déjà lorsqu'un décret du 30 novembre 1789 eut déclaré, sur la demande de Saliceti, appuyée par Mirabeau, que la Corse serait régie par la même constitution et les mêmes lois que le reste du territoire français (2), Pozzo avait été chargé d'aller en remercier l'Assemblée constituante au nom de ses compatriotes, qui lui confièrent en septembre 1791 le mandat de les représenter à l'Assemblée législative. Il s'y distingua dans le comité diplomatique, et y prononça, le 16 juillet 1792, un discours unanimement applaudi, pour engager le roi à repousser par la force des armes tout ennemi de la nation francaise. Entraîné dans le mouvement de cette époque comme le furent les plus grands esprits, Pozzo ne séparait cependant pas le développement de la liberté du principe, réputé également salutaire, de la monarchie héréditaire, et était en relations avec Louis XVI; son nom fut trouvé dans les papiers de l'infortuné monarque par un de ses compatriotes, Arena, chargé de les dépouiller après le 10 août. Ce fait suffit pour le dénoncer comme suspect et l'obliger de rentrer en Corse, où, quoique proscrit et jugé mort civilement, le vœu populaire l'appela, en 1793, au timon des affaires avec le célèbre Paoli (3). La Corse resta soumise à un gouvenement mixte, moitié national, moitié anglais; Pozzo fut nommé à la présidence du conseil d'État et de plus secrétaire d'État. Il organisa toute l'administration de l'île, et s'en acquitta avec habileté. Mais la haine que nourrissaient contre lui les villes, toutes favorables à la France, l'obligea de renoncer à ses fonctions, même avant le départ des Anglais. Les victoires de Bonaparte en Italie précipitèrent la crise en Corse. La domination anglaise fut renversée et avec elle le gouvernement (octobre 1796). Pozzo, obligé de s'enfuir en Angleterre, fut inscrit sur la liste des émigrés et ses biens furent confisqués. En 1798 il se rendit à Vienne, où il fut mêlé aux intrigues politiques; en 1803 il entra au service de la Russie, et se voua entièrement à la diplomatie. Il avait à un haut degré la pénétration de l'esprit et la souplesse de caractère, et ses qualités naturelles s'étaient développées par l'étude des faits et l'expérience des hommes et des choses.

En 1804 il réussit à convaincre l'empereur Alexandre de la nécessité d'entrer dans une ligue qui avait pour but l'indépendance de la Suisse, la restitution de ses États de terre ferme au roi de Sardaigne, la constitution, en faveur du prince d'Orange, d'un royaume composé de la Belgique et de la Hollande. Facilement séduit par le jeune diplomate, le cabinet de Vienne adhéra à cette coalition, presque aussitôt détruite que conçue par la journée d'Austerlitz, où Pozzo gagna le grade de colonel, offrant toujours volontiers son bras au plan qu'avait formé son ardente imagination. Après l'entrevue de Tilsitt, il sentit qu'il ne pouvait plus servir de quelque temps la Russie, et retourna en Autriche. Il s'y trouvait en 1809. Napoléon exigea son extradition. Quelque humiliée qu'elle fût, l'Autriche la lui refusa; mais, ne voulant pas accroître ses embarras, Pozzo résolut d'aller en Angleterre. Pour y parvenir, il fut obligé de se rendre à Malte par la Turquie et la Syrie, et mit près d'un an à accomplir ce voyage. Accueilli comme un ancien ami par le cabinet de Saint-James, chargé par lui de renouer des négociations avec celui de Saint-Pétersbourg, Pozzo ne tarda pas à déterminer l'empereur Alexandre à frapper certaines productions françaises d'une prohibition, qui blessa Napoléon et l'amena rapidement aux bords de la Moskowa. Appelé auprès de l'empereur Alexandre à Kalish, Pozzo l'engagea à gagner Moreau, à profiter des dissentiments qui existaient parmi les membres de la famille Bonaparte pour séduire Murat, Eugène Beauharnais et Bernadotte; il alla lui-même à Stockholm pour gagner Bernadotte, et, pour être plus sûr qu'elle ne lui échapperait pas, il accompagna le nouveau prince royal de Suède aux batailles de Dresde et de Leipzig. Cette seconde victoire des alliés rejeta Napoléon au delà du Rhin. Au lieu de le poursuivre, l'empereur de Russie convoqua à Francfort-sur-le-Mein un congrès où Pozzo joua le premier rôle. Il y rédigea cette déclaration fameuse dans laquelle les alliés protestaient qu'ils ne faisaient pas la guerre à la France, mais uniquement à la prépondérance que Napoléon avait arbitrairement exercée hors des limites de son empire. « Nous désirons, y était-il dit, que la France soit forte, grande, heureuse, parce que la puissance française est une des bases fonda-

(1) Voy. Philipini, *Giovianni della Crossa et Pietro Chierneo.*

(2) Il est assez remarquable que cette île n'ait été soustraite au droit commun de la France que durant toute la durée du premier empire.

(3) Paoli et Pozzo furent cités à la barre de la Convention pour se justifier de leurs actes. Les deux accusés, persuadés que sortir de la Corse c'était marcher à la mort, refusèrent d'obéir au décret, et Paoli convoqua une *consulta* de 1009 députés de Corte pour en délibérer; c'était une véritable représentation nationale. Entraîné par l'éloquence de Pozzo et l'ascendant de Paoli, on défendit aux accusés d'obéir aux commissaires de la Convention, qui durent se retirer à Bastia.

mentales de l'édifice social. Nous lui confirmons une étendue de territoire qu'elle n'a jamais eue sous ses rois, parce qu'une nation valeureuse ne déchoit pas pour avoir à son tour éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante, où elle a combattu avec son audace accoutumée. Mais nous ne poserons pas les armes avant que l'état politique de l'Europe ne soit de nouveau raffermi, avant que des principes immuables n'aient repris leurs droits sur de vaines prétentions, avant que la sainteté des traités n'ait assuré une paix véritable à l'Europe. » Quoique cette déclaration promît à la France, avec la liberté, une paix dont elle sentait l'urgence, on sait le refus qu'opposa Napoléon de l'admettre comme base de négociations, et l'on sait quelles furent les conséquences de cet aveuglement, reconnu par lui-même à l'île d'Elbe et à Sainte-Hélène.

Une fois l'empereur renversé, Pozzo di Borgo employa tout son crédit pour rendre à la France le poids de sa défaite moins pénible. Dans toutes les conférences, il invoqua en faveur de son ancienne patrie l'exécution des promesses contenues dans la déclaration de Francfort; et si la France obtint quelques adoucissements, c'est à lui qu'elle en fut en grande partie redevable. Le sénat ayant prononcé la déchéance de Napoléon et appelé au trône Louis XVIII, Pozzo fut chargé par les souverains d'aller complimenter le roi en Angleterre, puis il fut accrédité auprès de lui comme ambassadeur extraordinaire. Aux Cent jours, il rejoignit le roi à Gand; en 1815, il continua dans les conseils des alliés à défendre la France, sans réussir toutefois à lier par un mariage (1) sa politique avec celle de sa seconde patrie; il contribua en 1818, au congrès d'Aix-la Chapelle, à délivrer la France de l'occupation étrangère, et à lui obtenir, en 1820, un notable allégement aux conditions pécuniaires que lui avait values le retour des alliés. Intimement lié avec le duc de Richelieu, Pozzo di Borgo fut secondé dans ses démarches en faveur de la France par la grande considération dont jouissait auprès des souverains, et surtout de l'empereur Alexandre, le célèbre fondateur d'Odessa. En grande estime auprès de Louis XVIII, qui lui avait maintes fois proposé une situation plus importante encore que celle dont il jouissait et lui avait même offert la pairie, Pozzo aida la restauration à surmonter les obstacles que des ennemis déguisés et des amis trop zélés opposaient également à une marche régulière et progressive du gouvernement royal. Très-goûté de Louis XVIII, il ne le fut point de Charles X; il gémit sur les fautes qui aboutirent, sans le surprendre, à la révolution de 1830, et se rallia assez promptement au gouvernement de Juillet. S'il n'y eut pas à cette époque de rupture diplomatique entre la Russie et la France, on le dut surtout, dit-on, à l'habileté de Pozzo di Borgo. L'empereur Nicolas avait pour ce diplomate une grande considération, mais il n'était pas dans son caractère de lui continuer la confiance que lui avait témoignée son frère. Pozzo était regardé à Saint-Pétersbourg comme trop français; on lui offrit d'échanger son poste contre celui d'ambassadeur à Londres : pour masquer peut-être l'espèce de disgrâce que contenait cette offre; il l'accepta, et représenta encore quelque temps l'empereur de Russie à la cour de Saint-James; mais en 1839 il lui demanda un successeur, et vint terminer à Paris une existence qui, semée de bien des incidents, avait été mêlée aux principaux événements de l'histoire contemporaine (1). Pce Augustin GALITZIN.

Borel d'Hauterive, *Annuaire* de 1854. — *Mémorial de Sainte-Hélène.* — Thiers, *Histoire du consulat et de l'empire*, tomes XVIII et XIX. — Lamartine, *Histoire de la restauration.* — Le Portofoglio. — Schnitzler, *Histoire intime de la Russie*, t. II, p. 315. — *Revue des deux mondes* du 1er mars 1835. — Vuhrer, *Notice biographique sur le comte Pozzo di Borgo*; Paris, 1842.

POZZOBON (*Giovanni*), dit *Schieson*, littérateur italien, né le 10 août 1713, à Trévise, où il est mort, le 10 juillet 1785. Obligé de prendre un état pour se créer des moyens d'existence, il interrompit le cours de ses études, et entra en apprentissage chez un imprimeur de Padoue. Plus tard il revint à Trévise, où il exerça cette profession en même temps que celle de libraire. Il écrivit dans le dialecte vénitien un grand nombre de pièces de vers disséminées dans les recueils du temps ou dans ses propres écrits. Nous citerons de lui : *Giornale ecclesiastico di Treviso* (Trévise, 1741-1747, 7 vol., in-12), et *Schieson Almanacco* (ibid., 1744-1785, 42 vol. in-16) : cet *Almanach* obtint une vogue extraordinaire, et donna lieu en Italie à de nombreuses contrefaçons : l'éditeur y prit le nom de *Schieson*, qui lui est resté et qui signifie un homme balourd et naïf. Un choix de ses œuvres a été publié après sa mort (*Opere*; Padoue, 1787, 5 vol. in-8°). P.

Tipaldo, *Biogr. degli Italiani illustri*, VIII.

PRADEAU (*Gautier*), dit *de Roi*, né à Leyter (Limousin), exécuté le 3 septembre 1426, à Limoges. Il était consul de Limoges depuis trente-cinq ans environ, lorsqu'il s'engagea par écrit à livrer cette ville à Jean de Bretagne, sieur de L'Aigle, qui voulait y rétablir l'ancienne juridiction des vicomtes. Une forte somme d'argent était le prix de cette trahison, et la nuit du 26 au 27 août 1426 fut choisie pour exécuter le complot. La vigilance des bourgeois le fit échouer. Avant de se retirer, Jean de Bretagne leur montra la lettre de Gautier, et la déchira. Deux prêtres qui se rendaient à la ville en ramassèrent les morceaux, les assemblèrent, et la trahison du consul devint manifeste. Menacé de la torture, Gautier avoua son crime, et désigna trois de ses complices. Sa tête tomba au pilori de Limoges et

(1) Celui du duc de Berry avec la grande-duchesse Anne, depuis reine des Pays-Bas.

(1) La sœur de Pozzo de Borgo était la mère de MM. Louis et Charles Blanc. Pozzo n'était pas marié, mais il regardait comme un fils adoptif un neveu qui s'est allié à une ancienne famille française (en épousant la fille du duc de Crillon).

fut plantée au bout d'une pique sur la porte des Arènes. On divisa son corps par quartiers, que l'on plaça sur les autres portes de la ville, et ses entrailles furent enterrées dans sa vigne. En mémoire de cet événement les habitants de Limoges instituèrent une procession solennelle, qui avait lieu le 27 août de chaque année, et qui n'a été abolie qu'en 1768. M. A.

Manusc de 1638, à la bibliothèque communale de Limoges. — Amable Bonaventure, *Annales du Limousin*, t. III. — Duroux, *Essai hist. sur la sénatorerie*. — Barny de Romanet, *Hist. du Limousin*. — Leymarie, *Idem*, t. II.

PRADEL (*Pierre-Marie-Michel-Eugène* COUTRAY DE), improvisateur français, né à Paris, en 1787, mort à Bruxelles, en septembre 1857. Dans les dernières années de l'empire, il se fit connaître par quelques œuvres poétiques de circonstance et par quelques vaudevilles. Diverses chansons politiques lui valurent plusieurs condamnations sous la restauration, notamment le 23 mai 1822 une à six mois d'emprisonnement et mille francs d'amende, pour un volume, *Les Étincelles* (1822, in-18). Le 18 juillet 1824 il commença à Paris des séances d'improvisation, dans lesquelles, suivant ses propres expressions, « il convainquit les plus incrédules de l'existence d'un véritable improvisateur français ». Tragédies, comédies, vaudevilles, impromptus, bouts rimés, acrostiches, sujets de tous genres, du tragique au badin, toutes les difficultés poétiques, tous les tours de force de la versification furent traités par lui avec une étonnante facilité. De continuels voyages dans les départements et à l'étranger furent très-fructueux pour lui; et cependant, malgré ses succès de vogue et d'argent, il ne parvint pas à fixer la fortune, et après avoir mené l'existence la plus précaire, il mourut dans un état voisin de l'indigence. On a encore de lui : un grand nombre de *scènes*, *stances* et *poëmes*, improvisés pendant ses excursions; *Orlando et Loretta*, roman historique (1825, 2 vol. in-12), des articles ou fragments dans divers recueils littéraires, l'*Histoire d'un pavé*, dans le *Livre des Cent et un*, et l'article *Improvisation* dans le *Dictionnaire de la Conversation*. H. F.

Vapereau, *Dict. des contemp.* — Quérard, *La France littér.*

PRADES (*Jean-Martin* DE), théologien français, né vers 1720, à Castel-Sarrasin, mort en 1782, à Glogau. Destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses premières études en province, vint à Paris, et demeura dans plusieurs séminaires, entre autres dans celui de Saint-Sulpice. Il se lia avec les auteurs de l'*Encyclopédie*, et leur fournit plusieurs articles. Il se fit connaître par une thèse qu'il soutint en Sorbonne pour le doctorat en théologie (18 novembre 1751), et qui contenait les propositions les plus hardies sur l'essence de l'âme, sur les notions du bien et du mal moral, sur l'origine de la société, sur la loi naturelle et la religion révélée, sur les miracles, etc.; il y excita surtout le plus grand scandale en mettant en parallèle les guérisons opérées par Jésus-Christ et celles qu'avait pu faire Esculape. Plusieurs prélats et le pape Benoît XIV s'empressèrent de condamner cette thèse; la Sorbonne, qui l'avait approuvée, s'assembla de nouveau pour la traiter d'impie, et le parlement décréta l'auteur, à la requête de l'avocat général d'Ormesson. L'abbé de Prades, craignant le ressentiment de ses ennemis, se réfugia en Hollande, puis à Berlin (1752), et y publia son *Apologie* (1752, 3 part. in-8°), à laquelle Diderot ajouta une réfutation d'un mandement de l'évêque d'Auxerre. Bien accueilli du roi de Prusse, il obtint de lui, sur la recommandation de Voltaire (1), la place de lecteur avec une pension, puis deux canonicats, l'un à Oppeln, l'autre à Glogau. Mais, cédant à l'influence de l'évêque de Breslau, il ne tarda pas à signer une rétractation solennelle des principes qu'il avait soutenus (6 avril 1754). Il devint archidiacre du chapitre de Glogau. On a encore de lui un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique de Fleury* (Berlin, 1767, 2 vol. pet. in-8°), supposé traduit de l'anglais et dont Frédéric II écrivit la préface.

Brotier, *Examen de l'Apologie de l'abbé de Prades*, 1758. — Feller, *Dict. hist.*

PRADIER (*James*), sculpteur français, né à Genève, le 23 mai 1792, mort à Bougival, près Paris, le 4 juin 1852. Quoique né sur le territoire suisse, ce grand artiste peut être justement revendiqué par la France, dans le sein de laquelle s'écoula sa vie tout entière, et d'où au reste sa famille était originaire, s'étant réfugiée à Genève à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes. Ses parents, qui le destinaient à la profession de graveur en médailles, l'avaient fait entrer à l'école municipale de Genève. Ce fut là que Denon sut le découvrir et reconnaître la branche de l'art vers laquelle semblait plutôt le porter sa vocation. Il l'emmena à Paris (1809), obtint pour lui de Napoléon une pension pour tout le temps de ses études, et le fit entrer dans l'atelier de Lemot. Malheureusement ce ne fut pas toujours à l'antique que Pradier alla demander ce que son maître ne pouvait lui donner; il s'inspira plutôt de Clodion et de Prud'hon, les derniers représentants du style du dix-huitième siècle. De là sans doute l'origine de cette grâce un peu molle qui se retrouve dans presque toutes ses œuvres, mais rarement alliée à la noblesse et à la pureté de la sculpture grecque et romaine, que l'artiste cependant eut toujours l'intention d'imiter. Son imagination était vive et féconde, son dessin correct, son exécution irréprochable, sa composition heureuse; et avec un peu plus

(1) « L'abbé de Prades, écrivait Voltaire à Mme Denis, est enfin arrivé à Postdam. Nous l'avons bien servi, le marquis d'Argens et moi, lui préparant les voies. C'est, je crois, la seule fois que j'aie été habile. Je me remercie d'avoir servi un pareil mécréant. C'est, je vous jure, le plus drôle d'hérésiarque qui ait jamais été excommunié; il est gai, il est aimable, il supporte en riant sa mauvaise fortune. » (*Corresp. générale*, 19 août 1752.)

d'élévation dans le style Pradier eût pris place au premier rang dans l'école française. En 1812, le jeune Pradier, concourant pour le grand prix de Rome, obtint une mention honorable, qui valut peut-être à la France de compter un grand artiste de plus, en comptant un soldat de moins. Pradier, qui était devenu Français par l'annexion de son pays à l'empire, fut exempté par cette récompense de subir la loi de la conscription. En 1813 il remporta le grand prix au concours, dont le sujet était *Ulysse et Néoptolème dans l'île de Lemnos*. Arrivé en Italie, il se passionna pour les productions de l'art antique; mais il n'étudia que celles où il retrouvait cette grâce but unique et constant de ses efforts. Parmi les œuvres du moyen âge, il s'attacha par la même raison à celles de Luca della Robbia, dont il fit une étude spéciale; mais il ne sut jamais apprécier celles de Michel-Ange, dont le caractère sévère ne pouvait lui être sympathique. Copiant et dessinant sans cesse, Pradier produisit peu pendant son séjour en Italie, et à cette période de sa vie n'appartiennent guère qu'une *Tête d'Orphée* et quelques plâtres dont plus tard il devait tirer parti. En 1819, Pradier, de retour en France, exposa pour la première fois au salon une *Nymphe* en marbre, et le groupe d'un *Centaure et d'une Bacchante*, aujourd'hui au musée de Rouen. Dès ce début il obtint une médaille de première classe, et depuis lors il ne cessa de figurer avec honneur et bientôt au premier rang dans toutes les expositions. C'est ainsi qu'en 1822 il envoya un *buste d'homme* et un *Fils de Niobé* aujourd'hui au musée du Louvre; en 1824, le buste de *Louis XVIII* et une *Psyché* qu'il avait tirée du marbre d'une colonne du temple de Vénus à Veies; en 1827, le buste de *Charles X*, une *Vénus*, et une statue de *Prométhée* qui figure au jardin des Tuileries, non loin d'un *Phidias* du même auteur; en 1831, le groupe des *Trois Grâces* si souvent reproduit, et l'un de ses plus charmants ouvrages; en 1833, une *Jeune Chasseresse* en marbre et un groupe de *Cyparisse et son cerf;* en 1834, un buste en bronze de *Louis-Philippe*, un buste de *Cuvier*, et *Le Satyre et la Bacchante*, groupe en marbre; en 1835, la statuette d'un membre de l'Institut; en 1836, *Vénus et l'Amour*, groupe en marbre; en 1837, une statuette d'homme, en bronze; en 1838, un buste du peintre *Gérard*, dont il avait souvent reçu les conseils, et une *Vierge* en marbre destinée à la métropole d'Avignon; en 1839, la statue couchée du *comte de Beaujolais* et la statue du général *de Damrémont*, placées au musée de Versailles; en 1841, une *Odalisque;* en 1843, *Cassandre*, statue en marbre, et les bustes d'*Érard* et de *Sismondi;* en 1845, la statue en marbre de *Phryné;* en 1846, la statue colossale assise du *duc d'Orléans*, destinée au musée de Versailles, *La Poésie légère*, statue en marbre; *Anacréon et l'Amour*, et *La Sagesse repoussant les traits de l'Amour*, groupes en bronze; la statue du professeur *Jouffroy*, exécutée pour la ville de Besançon, et le buste en marbre du célèbre avocat *Paillet;* en 1847, une *Piété*, groupe en marbre, les statues couchées du *duc de Penthièvre* et de *Mlle de Montpensier*, destinées à la chapelle de Dreux, et les bustes de *Salvandy*, d'*Auber* et de *Le Verrier;* en 1848, *Nyssia*, délicieuse figure exécutée en marbre pentélique, une *Sapho*, en bronze, et la statuette du président *Debelleyme;* en 1849, *Le Printemps*, statue en marbre de Paros; en 1850, la *Toilette d'Atalante*, statue en marbre qui fait partie du musée du Louvre, une *Médée* en bronze, et une *Pandore*, statuette acquise par la reine d'Angleterre. Enfin, en 1852, il exposa la *Sapho*, statue en marbre, son dernier et l'un de ses meilleurs ouvrages : placée au salon peu après sa mort, et couverte d'un voile funèbre, cette belle et mélancolique figure orne aujourd'hui le palais de Saint Cloud. Le musée des sculptures françaises au Louvre possède de Pradier, outre *Le Fils de Niobe* et *La Toilette d'Atalante*, les bustes en marbre du peintre *Granet* et de l'architecte *Percier*. Ces ouvrages ne furent pourtant pas encore les seuls fruits du talent inépuisable de Pradier; nous ne parlerons que pour mémoire des nombreuses et charmantes statuettes dont il enrichit les boudoirs de toutes les élégantes, les cabinets de tous les amateurs. D'autres œuvres, plus importantes, demandent à être signalées; telles sont les quatre *Renommées* décorant les tympans du grand arc de l'Étoile, les belles statues assises des villes de *Lille* et de *Strasbourg* pour la place de la Concorde; les statues de *Saint André* et de *Saint Augustin* à Saint-Roch; la *Mort du duc de Berry;* la statue de *L'Industrie* au palais de la Bourse; les *Douze Victoires* qui ornent la crypte du tombeau de Napoléon aux Invalides; *La Comédie gaie* et *La Comédie sérieuse*, statues colossales qui accompagnent au monument de Molière la statue du poëte, exécutée par Seurre aîné; le fronton et la statue équestre du cirque des Champs-Élysées, la *Nymphe blessée* du Palais-Royal, trois *Vénus* au jardin du Luxembourg; le *Mariage de la Vierge*, groupe en marbre pour l'église de la Madeleine; la magnifique fontaine de Nîmes, ornée de la statue de la ville et de quatre figures de fleuves et de rivières; enfin à Genève, le beau buste du naturaliste Decandolle, placé dans le jardin botanique, et la statue en bronze de *J.-J. Rousseau* qui, en 1855, fut érigée dans l'île formée à la sortie du Rhône par les eaux du lac Léman. Dès sa première exposition, en 1819, et non en 1817, comme on l'a écrit à tort, Pradier avait, ainsi que nous l'avons dit, obtenu une médaille de première classe; la même récompense lui fut accordée de nouveau en 1848. En 1827, l'Académie des beaux-arts l'admit dans son sein; nommé en 1828 chevalier de la Légion d'honneur, il devint officier en 1834.

Professeur à l'École des beaux-arts, il a compté parmi ses nombreux élèves MM. Simart, Guillaume, Lequesne, etc. E. B—n.

Magazin pittoresque, t. III, VI et XI. — *Ruche parisienne*, n°163. — Barbet de Jouy, *Sculptures modernes du Louvre*. — *Catalogues* des expositions de 1819 à 1852.

* **PRADIER-FODÉRÉ** (*Paul-Louis-Ernest*), publiciste français, neveu du précédent, né à Strasbourg, le 11 juillet 1827. Petit-fils par sa mère du médecin Fodéré, il fit ses études à Strasbourg, et fut admis au barreau de Paris. Depuis 1857, il professe le droit public au collége arménien Moorat. On a de lui : *Précis de droit administratif;* Paris, 1853, 1858, in-8°; — *Traité de droit commercial;* Paris 1854, 1862, in-8°; — *Cours de droit politique et d'économie sociale;* Paris, 1859, in-8°. Il a collaboré au *Journal du droit administratif*, à la *Revue pratique de droit français*, et est l'un des rédacteurs de *L'Ami de la Religion*.

Docum. partic.

PRADO (*Blas* del), peintre espagnol, né à Tolède, en 1544, mort vers 1605. Élève de Francisco Comontes, il fut envoyé par Philippe II dans le Maroc pour y peindre les choses les plus remarquables; il y fit les portraits de l'empereur Muley-Abdallah, de ses favorites, de ses enfants, et de ses principaux officiers, et en quelques années il acquit une fortune considérable. De retour en Espagne, comme il affectait les habitudes orientales et portait le costume mauresque, l'inquisition le cita à son tribunal; il fut acquitté, à la condition de ne plus peindre que des sujets de sainteté. Prado s'est fait remarquer par un dessin pur, une grande majesté dans ses compositions, qui, quoique simples, sont bien soignées dans les accessoires. On cite de lui à Madrid, au palais royal : une *Assomption*, une *Vierge avec l'enfant*, *Saint Antoine*, *Saint Blaise*, *Saint Maurice*, une *Descente de Croix*, *Sainte Catherine;* à Tolède, *Saint Blaise*, *évêque*, *Saint Antoine*, *abbé*, *La Présentation*; une *Sainte famille* (dans le monastère de Guadelupa), etc. Il a peint dans la première période de sa vie beaucoup de tableaux de genre, aujourd'hui recherchés.

Palomino, *El Museo pittorico* (Cordova, 1713, 3 vol.). — Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

PRADON (*Nicolas*), poëte tragique français, né à Rouen, en 1632, suivant Guilbert cité par le père Niceron, mort à Paris, en janvier 1698. Il vint d'assez bonne heure dans cette dernière ville, et ne tarda pas à entrer en rapport avec Mme Deshoulières, qui l'introduisit à sa suite dans les salons de l'hôtel de Nevers et de l'hôtel de Bouillon. En 1674, il donna sa première tragédie, *Pyrame et Thisbé*, qui fut reçue avec applaudissements. *Tamerlan, ou la mort de Bajazet*, parut en 1676, avec un succès moindre, quoiqu'elle soit beaucoup meilleure et qu'on l'ait conservée assez longtemps au répertoire. On prétend que c'est au sortir de cette pièce que le prince de Conti lui reprochant d'avoir placé en Europe une ville d'Asie : « Excusez-moi, monseigneur, répondit Pradon, je ne sais pas trop bien la *chronologie*. » Cette réponse est tout à fait d'accord avec les deux vers où Boileau l'accuse de prendre la métaphore et la métonymie pour des termes de chimie (*Épît. X*); il se pourrait néanmoins que ce fût une pure invention. D'abord on ne cite pas le nom de cette ville sur la situation de laquelle il aurait commis une si forte bévue; et quoiqu'il y ait plus d'un anachronisme dans ses ouvrages, cependant on n'y trouve nulle part des traces de la grossière ignorance dont ferait preuve la réponse qu'on lui prête. Dans la préface de *Tamerlan*, Pradon attaque déjà indirectement Racine, qu'il considérait sans doute comme un rival; et cette attaque est d'autant plus déplacée que ses deux premières pièces étaient d'évidentes imitations dans l'intrigue, les caractères, les sentiments et les pensées, même parfois dans le style, de celui qu'il attaquait. Mais il allait bientôt faire mieux ou pis encore, en se prêtant comme instrument au complot formé contre Racine par la duchesse de Bouillon, le duc de Nevers, Mme Deshoulières et toute leur coterie. On savait que Racine préparait *Phèdre;* aidé par les conseils de ses patrons, Pradon se mit à faire en trois mois *Phèdre et Hippolyte*, dont le plan, les incidents et les principaux détails furent élaborés pour ainsi dire en commun à l'hôtel de Bouillon. Les protecteurs de Pradon étaient gens haut placés et bien informés; ils connaissaient tout ce qui se disait d'avance sur la pièce de Racine, et ils surent en profiter pour celle de son adversaire. On sait comment le succès de la *Phèdre* de Pradon balança celui de la *Phèdre* du grand poëte, et parut même l'emporter pendant quelque temps, grâce à des manœuvres adroites et perfides : la duchesse de Bouillon loua pour les six premières représentations les loges de l'hôtel de Bourgogne et celles du théâtre de la rue Guénégaud, où paraissaient les deux pièces à deux jours d'intervalle (1er et 3 janv. 1677); elle eut soin de laisser vides les places de l'hôtel de Bourgogne, pour faire croire à la chute de la pièce de Racine, tandis qu'elle occupait avec sa coterie toutes celles du Théâtre Guénégaud, qui retentissait d'applaudissements d'un bout à l'autre de la tragédie de Pradon. Mais le public, abusé un moment, ne tarda pas à déjouer la cabale : les débats orageux qui suivirent l'apparition des deux pièces et les sonnets épigrammatiques qu'échangèrent les deux partis attirèrent la foule à l'Hôtel de Bourgogne et au Théâtre Guénégaud; dès lors elle put juger par elle-même et comparer les œuvres rivales. Grâce à cette curiosité, *Phèdre et Hippolyte* eut dix-neuf représentations, puis on l'abandonna, et Pradon se vengea dans une préface outrecuidante, où il osait accuser Racine de n'avoir triomphé que par le jeu des acteurs et par la cabale. Cette lutte mit en émoi le monde littéraire; Visé compara

les deux pièces dans le *Mercure galant*, et Subligny écrivit sa *Dissertation sur les tragédies de Phèdre et Hippolyte*, où, après un long et minutieux examen, et quoiqu'il reconnaisse la supériorité de Racine, il conclut néanmoins que la pièce de Pradon « est mieux intriguée, qu'elle surprend davantage les esprits et excite un peu mieux la curiosité ». Ce jugement a été adopté trop à la légère dans un grand nombre de recueils biographiques et critiques : Bayle va plus loin, car il semble placer les deux *Phèdre* sur la même ligne, en les appelant deux tragédies *très-achevées*.

On sait qu'après *Phèdre* Racine, dégoûté du théâtre, se retira sous sa tente. Resté maître du champ de bataille, Pradon continua à donner des tragédies, parmi lesquelles la meilleure est *Régulus* (1688), qui a quelque intérêt et n'est pas dépourvue d'art. Mais il ne fut pas toujours heureux : plusieurs de ses pièces tombèrent, entre autres *Germanicus* (1694), qui ne nous est connue que par une épigramme de Racine, et qui n'a pas été imprimée. Outre ses tragédies, il a laissé aussi des poésies légères, parmi lesquelles un quatrain bien connu, adressé à Mlle Bernard, et des écrits satiriques, d'abord contre Racine (*Le Jugement d'Apollon sur la Phèdre des anciens*), puis contre Boileau (*Le Triomphe de Pradon*, 1684, in-12); *Nouvelles remarques sur les ouvrages du sieur D**; 1685, in-12; et, suivant le commentateur Saint-Marc : *Le Satirique français expirant;* Cologne, 1689. Il mourut d'apoplexie, à l'âge de soixante-six ans, si l'on accepte la date donnée par Guilbert comme celle de sa naissance.

« Toute la différence qu'il y a entre Pradon et moi, disait Racine, c'est que je sais écrire. » De même, dans la préface de *Marianne*, Voltaire semble réduire au style l'énorme supériorité de l'un sur l'autre. Ce n'est pas là toute la différence, mais c'est du moins la différence principale. La diction de Pradon, faible, incolore et sans accent, tombe à chaque pas dans la platitude; il s'est néanmoins élevé quelquefois, par exemple dans *Régulus*, jusqu'à une sorte d'élégance et de noblesse. On est surpris, en lisant ses pièces, d'y trouver nombre de passages au-dessus de sa réputation. Pradon est sans doute un poëte fort médiocre, moins pourtant que bien d'autres, dont le nom n'est pas devenu, comme le sien, synonyme de la médiocrité même ou plutôt de la nullité littéraire. Son grand tort fut d'avoir accepté, bien plus, d'avoir recherché le rôle ridicule de rival de Racine : il en a été justement puni, et la postérité a adopté sur son compte le jugement de Boileau.

L'édition la plus complète du *Théâtre de Pradon* renferme, outre les tragédies que nous avons citées : *La Troade* (jouée en 1679), *Statira* (1679), et *Scipion l'Africain* (1697).

V. FOURNEL.

Mélanges de Vigneul-Marville. — Le P. Niceron, *Hommes illustres*, t. 43. — Sabatier de Castres, *Les trois siècles*. — Deltour, *Les Ennemis de Racine*.

PRADT (*Dominique* DUFOUR DE), prélat et diplomate français, né à Allanches (Auvergne), le 23 avril 1759, mort à Paris, le 18 mars 1837. Appartenant à une famille noble, mais peu riche, il fut admis à l'école militaire; mais il abandonna la carrière des armes pour celle de l'Église. Il fit à Paris ses études ecclésiastiques, et y prit, en 1786, le grade de docteur en théologie. Le cardinal de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, lui donna peu après des lettres de vicaire général, et le nomma archidiacre du grand Caux, l'un des riches bénéfices de sa cathédrale. Grâce au crédit de ce prélat, il fut élu député du clergé de ce diocèse aux états généraux de 1789, et tout en s'y faisant remarquer par quelques bons mots, il défendit avec courage les principes religieux et monarchiques, et participa à toutes les protestations de la minorité. Après la dissolution de l'Assemblée nationale, il accompagna son protecteur dans l'émigration, et résida avec lui d'abord à Hambourg, puis à Munster, où il reçut, en 1800, son dernier soupir. A cette époque l'abbé de Pradt avait commencé sa carrière de publiciste en donnant, sous le voile de l'anonyme, le plus célèbre de ses écrits : *L'Antidote au congrès de Rastadt* (Hambourg, 1798, in-8°), qui eut plusieurs éditions en Allemagne (1) et fut suivi d'un autre, *La Prusse et sa neutralité* (1800, in-8°), qu'il ne signa pas non plus de son nom. Dans ces deux ouvrages, dirigés contre la révolution, il prédisait la ruine de la France, résultat immanquable selon lui d'une nouvelle coalition. Il demanda sa radiation de la liste des émigrés, et revint à Paris, où le général Duroc, son parent, le présenta au premier consul, en lui disant que le pouvoir absolu et militaire n'avait pas de serviteur plus dévoué, et au besoin de champion plus intrépide. C'était lui ouvrir la carrière des honneurs. Après avoir assisté au sacre de Napoléon en qualité d'aumônier du nouvel empereur, il fut nommé à l'évêché de Poitiers et sacré, le 2 février 1805, par le pape Pie VII dans l'église de Saint-Sulpice à Paris. L'abbé de Pradt, charmé de se voir l'*aumônier du dieu Mars*, comme il le disait lui-même, par une plaisanterie assez peu séante, suivit Napoléon à Milan, et fut à cette époque indirectement proposé pour remplacer, comme ministre des cultes, Portalis père, qui avait presque entièrement

(1) Cet ouvrage, que Barbier et Quérard attribuent formellement à l'abbé de Pradt, a été revendiqué par M. de Chantelauze pour Joseph de Maistre. Les raisons qu'il en donne dans une édition publiée par lui (Paris, 1858, in-8°) paraissent être fondées; et il les a maintenues dans une brochure intitulée : *Le comte Joseph de Maistre auteur de* L'Antidote au Congrès de Rastadt (Paris, 1859, in-8°). Toutefois, il est difficile de se prononcer lorsque les personnages intéressés sont aujourd'hui morts tous deux, et que d'un autre côté le comte Rodolphe de Maistre affirme que son père n'est pour rien dans la composition de ce livre.

perdu la vue; mais l'intrigue fut déjouée, et il reçut l'ordre d'aller prendre l'administration de son diocèse. Napoléon, qui connaissait toute la souplesse du prélat, l'emmena en 1808 à Bayonne, et le fit un des négociateurs qui déterminèrent la chute des Bourbons en Espagne; aussi ses services furent-ils récompensés par une gratification de 50,000 francs, par sa nomination à l'archevêché de Malines (12 mai 1808) et par le titre de baron. Préconisé par le pape, le 29 mars 1809, il vit ses bulles rejetées par le conseil d'État, parce qu'il n'y était nullement question de l'empereur, et que Pie VII semblait l'avoir fait *motu proprio* archevêque de Malines. Contrarié de cette position fausse et désagréable, le prélat résida le moins qu'il put dans son diocèse, et fut du nombre des dix-neuf évêques qui, le 25 mars 1810, écrivirent au pape pour solliciter les dispenses que Napoleon demandait à l'occasion de son mariage avec Marie-Louise. En 1811, il fit partie de la seconde commission formée pour préparer les questions qui devaient être soumises au concile national, et l'empereur (20 août) le nomma membre de la seconde députation envoyée à Savone pour soumettre le décret de ce concile à l'approbation du pape. Ce fut à cette époque que les députés de l'Église de France obtinrent de Pie VII la rectification des bulles de M. de Pradt pour l'archevêché de Malines. De retour à Paris, le 20 octobre, M. de Pradt y fut mal accueilli par l'empereur, qui lui exprima son mécontentement sur la manière dont on avait négocié avec le pape.

Sa disgrâce fut cependant de courte durée, car l'année suivante il reçut l'ordre d'accompagner l'empereur à Dresde, et fut nommé ambassadeur à Varsovie. Arrivé dans cette ville au mois de juin 1812, il ouvrit la diète polonaise par un discours qui ne satisfit personne. Ce fut dans ce poste que ses illusions, s'il en avait jamais eu, se dissipèrent à l'égard de l'empire, et qu'il commença une véritable opposition contre un système près de crouler, mais encore plein de force. S'il faut l'en croire, il n'avait accepté cette ambassade qu'avec la plus grande répugnance. Napoléon ne tarda pas à se repentir de son choix. « J'ai fait deux fautes en Pologne, disait-il, d'y envoyer un prêtre, et de ne pas m'en faire roi. » Une disgrâce complète suivit la conférence que de Pradt eut avec l'empereur après avoir quitté Varsovie, au moment où les Russes s'en approchaient. Il reçut l'ordre de se rendre dans son diocèse, d'où il ne revint en France qu'avec les souverains alliés, qui, s'il faut l'en croire, « ne se déterminèrent que par ses avis à rompre entièrement avec Napoléon et sa dynastie et à rétablir le trône des Bourbons ». Quoi qu'il en soit, l'abbé de Pradt dut à ses relations avec M. de Talleyrand sa nomination de grand chancelier de la Légion d'honneur (7 avril 1814) et la dignité de grand croix de l'ordre (30 juillet). Remplacé le 13 février 1815, il se retira en Auvergne, et pendant les Cent jours il ne crut pas prudent de se montrer. On raconte même que le désastre de Waterloo lui inspira cette brutale parole : « Il s'est fondu comme un polisson. » En 1816, il renonça à son archevêché de Malines moyennant une pension viagère de 12,000 livres, qu'il reçut de Guillaume, roi des Pays-Bas. Bien que Louis XVIII lui fît aussi une pension pour la chancellerie de la Légion d'honneur, qu'il n'avait gardée que dix mois, il se jeta dès lors dans l'opposition libérale la plus avancée, et pour occuper ses loisirs composa une foule d'écrits sur tous les sujets, et où l'on trouve, au milieu d'erreurs évidentes, une étonnante fécondité d'idées, un style brillant et plein d'images et une foule de rapprochements ingénieux. Une brochure hardie sur la loi des élections le fit en 1820 traduire devant la cour d'assises de la Seine. M. Dupin aîné le défendit contre M. de Vatimesnil, avocat général, et obtint son acquittement. Nommé député de Clermont-Ferrand (1827), il siégea au côté gauche, et donna sa démission, le 14 avril 1828, par une lettre insérée dans le *Courrier français*, et qui fit beaucoup de bruit. Il avait paru ambitionner dans un sens tout nouveau le rôle qu'avait joué en 1789 Sieyès, mais il éprouva sous ce rapport un grand mécompte, et ce fut, dit-on, un des principaux motifs de sa démission. Après la révolution de Juillet, ses opinions se modifièrent de nouveau; il déclara que la royauté était la sauvegarde des sociétés et le journalisme l'auxiliaire de tous les perturbateurs; mais sa polémique était passée de mode. L'abbé de Pradt n'avait rien perdu, malgré son âge, de la vigueur de son jugement ni de la vivacité de son esprit, et il s'occupait encore à réunir des matériaux pour une histoire de la restauration lorsqu'une attaque d'apoplexie le conduisit au tombeau, après quelques jours de maladie. M. de Quélen, archevêque de Paris, avait passé à son chevet toute la nuit qui précéda sa mort.

Nous ne mentionnerons pas la longue série de ses ouvrages, qui pour la plupart sont déjà oubliés, bien qu'au moment de leur publication ils aient excité vivement l'attention et que quelques-uns aient obtenu plusieurs éditions; nous citerons seulement les principaux : *Les trois Ages des colonies;* Paris, 1801, 3 vol. in-8°; — *De l'État de la culture en France;* Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Voyage agronomique en Auvergne;* Paris, 1803, in-8°; — *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie;* Paris, 1815, 1826, in-8°. Dans cet ouvrage, étincelant d'esprit et de saillies, il passe en revue la plupart des personnages de l'empire avec une verve satirique à laquelle la malignité publique s'empressa d'applaudir. On y remarque notamment l'appréciation suivante : « Le génie de Napoléon, fait à la fois pour la scène du monde et pour les tréteaux, représentait un manteau royal joint à un habit d'arlequin. Le dieu Mars n'était plus

qu'une espèce de Jupiter-Scapin, tel qu'il n'en avait pas encore paru sur la scène du monde »; — *Mémoires historiques sur la révolution d'Espagne;* Paris, 1816, in-8°, traduit en espagnol; — *Des Colonies et de la révolution actuelle de l'Amérique;* Paris, 1817, 2 vol. in-8°; — *Les quatre Concordats;* Paris, 1818-1820, 3 vol. in-8°, l'un de ses plus curieux ouvrages; — *L'Europe après le congrès d'Aix-la-Chapelle;* Paris, 1819, in-8°; — *Le Congrès de Carlsbad;* Paris, 1819, in-8°; — *De l'Affaire de la loi des élections;* Paris, 1820, in-8°; — *L'Europe et l'Amérique depuis le congrès d'Aix-la-Chapelle;* Paris, 1821-1822, 2 vol. in-8°; — *L'Europe et l'Amérique en* 1821 *et ann. suiv.;* Paris, 1821-1824, 4 vol. in-8°; — *La France, l'Émigration et les Colonies;* Paris, 1826, 2 vol. in-8°; — *Du Jésuitisme ancien et moderne;* Paris, 1825, 1826, in-8°; — *De la Presse et du journalisme;* Paris, 1832, in-8°; — *De l'Esprit actuel du clergé français;* Paris, 1834, in-8°; — *Régnicide et régicide;* Paris, 1836, in-8°. H. F.

L'Ami de la Religion, 1837. — Pérennès, *Biogr. univ.*, supplém. au *Dict. hist. de Feller.* — Jauffret, *Mem. hist. sur les affaires eccles. de France.* — Rabbe, etc., *Biogr. univ. et portat. des contemporains.* — Quérard, *La France litter.*

PRÆPOSITIVUS (*Pierre*), théologien italien, né à Crémone, mort à Paris, en 1209 ou en 1217. Professeur de théologie dans les écoles de Paris, il devint à la fin de 1206 chancelier de l'église Notre-Dame; mais dès 1209 on le trouve remplacé par Jean de Candelis. Son principal ouvrage est une *Somme de théologie*, dont on n'a rien d'imprimé, sinon deux à trois pages, qui se trouvent à la suite du *Pénitentiel* de Théodore. Il en existe de nombreuses copies, soit à Oxford, soit à la Bibliothèque impériale de Paris.

Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, IV, 120. — *Hist. littér. de la France*, XVI, 583-586.

PRAET (*Joseph-Basile-Bernard* VAN), savant bibliographe belge, né à Bruges, le 27 juillet 1754, mort à Paris, le 5 février 1837. Fils d'un libraire, il eut de bonne heure la passion des livres. Après avoir fait ses études au collége d'Arras, il revint à Bruges, où il passa sept ans dans la maison de son père, faisant provision des connaissances encyclopédiques nécessaires au vrai bibliographe. Il quitta Bruges en 1779 pour se rendre à Paris, où il entra chez le libraire Desaint, et peu de temps après chez Guillaume Debure. Celui-ci ne tarda pas à reconnaître le mérite de son jeune commis, et le plaça à la tête de sa maison pour l'achat des livres précieux. Van Praet attira bientôt sur lui l'attention des bibliophiles par les deux opuscules suivants, insérés dans l'*Esprit des Journaux : Recherches sur la vie, les écrits et les éditions de Colard Mansion*, imprimeur à Bruges durant le quinzième siècle (février 1780); et une *Notice sur la vie des deux ducs de Brabant Henri III et Jean II et sur les chansons flamandes et françaises attribuées à ces deux princes* (octobre 1780 et janvier 1781). A la mort du duc de La Vallière, qui laissa, comme on sait, une si riche bibliothèque, Debure ayant été choisi pour en dresser le catalogue, s'adjoignit van Praet, qui fut chargé de décrire les manuscrits. Cet important travail, publié en 178.. (3 vol. in-8°), le plaça dès lors au premier rang des bibliographes, mais fut pour lui la source de bien des ennuis. L'abbé Rive, bibliothécaire du duc de La Vallière, blessé de ce que les héritiers ne l'avaient pas choisi pour rédiger le catalogue, s'en vengea en attaquant brutalement de Bure et surtout van Praet, dont il était particulièrement jaloux. Dans sa *Chasse aux bibliographes*, il prodigua les invectives et les épithètes les plus grossières à un homme qui n'avait eu d'autre tort que celui d'accepter une tâche d'ailleurs si bien remplie. Van Praet garda un dédaigneux silence. En 1784 l'abbé Desaulnays, garde de la Bibliothèque du roi, le fit nommer « écrivain attaché à la garde des livres imprimés ». A cette même époque van Praet, dont toute l'ambition était désormais satisfaite, refusa la place de conservateur de la bibliothèque de Vienne. En 1792, sous l'administration de Chamfort, il fut nommé sous-garde des livres, mais il fut bientôt troublé dans ses paisibles fonctions. Un misérable, nommé Tobiesen Dubs, le dénonça ainsi que quelques autres bibliothécaires, au nombre desquels étaient Chamfort et l'abbé Barthélemy, au comité de salut public. Ils furent tous conduits aux Madelonnettes, où ils restèrent trois jours. Van Praet parvint à se réfugier chez M. Th. Barrois, où il demeura caché deux mois; rentré à la bibliothèque, il fut de nouveau inquiété par Lefebvre de Villebrune, qui le dénonça comme Belge. Ces accusations n'eurent heureusement pas de suite, et les temps étant devenus moins orageux, il put reprendre ses fonctions. Le 20 août 1794 un incendie ayant dévoré une partie de la belle bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il parvint à arracher aux flammes une grande quantité de livres et de manuscrits précieux. Au mois de novembre suivant il fut nommé avec Capperonnier garde par interim des livres imprimés, titre qu'un décret de la Convention leur conféra définitivement en octobre 1795.

Depuis 1792 il s'était établi dans la Bibliothèque du roi, comme dans toutes les autres, un nouveau régime, salué avec reconnaissance par tous les érudits. La communication des livres au public, jadis presque arbitraire et bornée à deux jours par semaine, devint libre et quotidienne. Van Praet, à qui l'on doit surtout le bienfait de cette heureuse révolution, était le seul homme capable de suffire à ce nouvel ordre de choses. Doué d'un caractère tout opposé à celui de ses devanciers, il regardait comme un devoir de seconder de tous ses efforts les intentions libérales du gouvernement et de communiquer sans réserve aux savants et aux hommes de lettres les trésors lit-

téraires confiés à sa garde. D'autres qualités, qui lui étaient personnelles, se joignaient à cette heureuse disposition. Quiconque venait le consulter trouvait toujours un accueil bienveillant, et dans son érudition profonde un guide sûr et des indications précieuses pour ses recherches. Sa mémoire fidèle pouvait indiquer à l'instant le titre et la place des livres les plus difficiles, et souvent avec une obligeance sans pareille il allait les chercher lui-même. C'est ainsi que pendant plus de cinquante ans d'un dévouement et d'une assiduité sans exemple on ne le vit jamais quitter la bibliothèque, devenue sa patrie et sa maison, et dans laquelle on peut dire que se passait toute sa vie. C'est surtout pendant la révolution que van Praet eut à déployer son admirable activité. Il fallut organiser le nouveau service pour répondre aux besoins des nombreux lecteurs qui commençaient à fréquenter la bibliothèque et en même temps classer les nouvelles richesses que l'on devait également mettre à la disposition du public. Travail énorme lorsqu'on voit que de 1792 à 1800 le nombre des livres s'était accru de plus du double de tout ce que van Praet avait eu mission de choisir dans les dépôts provisoires formés par la Convention des livres enlevés aux couvents et aux nobles ! Van Praet montra dans ce choix sa sagacité et ses connaissances, et en donna quelque temps après de plus grandes preuves encore lorsqu'il s'agit de désigner aux agents du gouvernement les livres importants existant dans les bibliothèques étrangères et qui manquaient à notre grande bibliothèque, ouvrages qui devaient être le fruit des victoires de la république et de l'empire. Mais quelle ne fut pas la désolation du bibliophile qui avait reçu avec passion ces nouvelles richesses, lorsque l'Europe coalisée contre la France vint exiger la restitution de ces trésors ! Il sut alors déployer toute l'adresse d'un vrai diplomate, et par d'habiles et ingénieuses substitutions il parvint à conserver à la France une partie de ces richesses bibliographiques. Tant de mérite et de services éminents obtinrent enfin les récompenses que sa modestie n'eût jamais sollicitées. La Restauration lui avait accordé des lettres de naturalité et l'avait créé chevalier de la Légion d'honneur. L'Académie celtique, celles des Pays-Bas, d'Utrecht, de Bruxelles, de Cambrai, les Sociétés des antiquaires de Normandie et de la Morinie s'étaient empressées de le compter parmi leurs membres; enfin le 19 mars 1830, par une distinction particulière, l'Académie des inscriptions et belles-lettres l'appela dans son sein. Van Praet, comme presque tous les bibliothécaires, ne possédait que peu de livres. Il avait seulement acquis à grands frais quelques-uns des plus précieux livres sortis des presses de Colard Mansion. Il les légua à la Bibliothèque royale et à celle de Bruges, qui toutes deux votèrent un buste de marbre à celui que l'une et l'autre pouvaient montrer avec orgueil au monde savant comme le modèle du bibliothécaire.

Quelques bibliographes, que nous n'oserions accuser de jalousie, mais plutôt d'un zèle irréfléchi, ont reproché à van Praet de n'avoir pas continué le catalogue commencé par ses devanciers. Il est à regretter sans doute que, par une sorte de fatalité, l'homme le plus capable de la mener à bien n'ait pu exécuter cette utile entreprise. Mais si la marche des événements ne l'eût arrêtée, il est permis de croire qu'elle n'eût pas donné à l'illustre bibliothécaire autant de titres à la reconnaissance de la France et des amis des lettres que tout ce qu'il avait fait pour la prospérité de la Bibliothèque royale. Il nous suffira de citer les nombreux accroissements dont il l'a enrichie et la création qui lui est due des plus riches collections qui existent de livres du quinzième siècle et de livres imprimés sur vélin. Les catalogues qu'il a rédigés de ces deux collections furent, avec quelques autres, l'occupation du peu de loisir qui lui restait, et ce ne fut qu'à de longs intervalles qu'il parvint à publier ces ouvrages, qui resteront comme des monuments précieux pour les bibliophiles : *Catalogue des livres imprimés sur vélin avec date de 1457 à 1472*; Paris, 1813, in-fol. Déjà en 1805 l'auteur en avait commencé un essai, dont il refondit les vingt premières pages dans celui-ci, qui resta aussi inachevé. L'édition en fut détruite à l'exception de deux exemplaires sur vélin et de sept sur papier; — *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*; Paris, 1822-1828, 5 vol. gr. in-8°; — *Catalogue des livres imprimés sur vélin qui se trouvent dans des bibliothèques publiques ou particulières*; Paris, 1824-1828, 4 vol. in-8°; — *Notice sur Colard Mansion*, etc.; Paris, 1829, in-8° : réimpression, avec additions, des *Recherches* sur cet imprimeur; — *Recherches sur Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyze*, etc.; Paris, 1831, in-8°; — *Inventaire ou Catalogue des livres de la bibliothèque du Louvre sous Charles V, fait en 1373 par Gilles Mallet, précédé de la dissertation de Boivin le jeune sur la même bibliothèque*; Paris, 1836, in-8°. A. PILLON.

Esprit des Journaux, 1780-1781. — Daunou, *Notice sur van Praet*. — *Mémoires de la Société des antiquaires*, t. XV. — Quérard, *La France littér.* — Brunet, *Manuel du Libraire*.

PRÆTORIUS (*Jean*), astronome allemand, né à Joachimsthal, en 1537, mort à Altorf, en 1616. Reçu maître ès arts à Wittemberg, il fabriqua pendant six ans des instruments de mathématiques à Nuremberg; s'étant rendu en 1569 à Vienne, il instruisit l'empereur Maximilien II dans les mathématiques, et suivit ensuite en Pologne l'ambassadeur impérial Dudith, son protecteur. Nommé en 1571 professeur de mathématiques à Wittemberg, il passa cinq ans après en cette même qualité à Altorf. On lui doit l'invention de la tablette qui porte son nom et

d'une balance hydraulique particulière. Calvisius et Kepler ont, de leur aveu, beaucoup profité de ses travaux, qui consistent en calendriers astronomiques et en dissertations, telles que *De cometis* (Nuremberg, 1578, in-4°), etc.

Will, *Nürnbergisches Lexikon*, et le *Suppl.* de Nopitsch.

PRÆTORIUS (*Matthieu*), historien allemand, né à Memel, vers 1635, mort à Wedherstadt, en 1707. Après avoir été pendant vingt ans pasteur à Nibuddzen, il se convertit au catholicisme, et devint prévôt à Wedherstadt. On a de lui : *Orbis gothicus* (Oliva, 1688, in-fol.), où il cherche à établir que les Goths ont primitivement habité la Pologne ; *Mars gothicus* (ibid., 1698, in-fol.) ; *Tuba pacis ad universos dissidentes occidentis Ecclesiæ* (Cologne, 1685, in-4°) ; et une *Histoire de la Prusse*, conservée en manuscrit aux archives de Berlin.

Hirsching, *Handbuch.* — *Gelehrtes Preussen*, t. I.

PRÆTORIUS (*Ephraïm*), littérateur allemand, né en 1657, à Dantzig, mort en 1723. Après avoir depuis 1685 occupé diverses fonctions ecclésiastiques, il devint en 1705 pasteur à Thorn. On a de lui : *Bibliotheca homiletica* (Leipzig, 1691-1719, 3 vol. in-4°) : classification méthodique des sermons publiés jusqu'à cette époque ; *Athenæ Gedanenses* (ibid., 1713, in-8°), suivi d'un volume d'*Analecta* d'André Schott ; et *Danziger Lehrergedächtniss* (Mémoire des professeurs de Dantzig) ; Dantzig, 1760, in-4°.

Hirsching, *Handbuch.*

PRAGUE (*Jérôme* DE). *Voy.* JÉRÔME.

PRAM (*Christian-Henriksen*), littérateur danois, né le 4 septembre 1756, à Guldbrandsdalen (Norvège), mort le 5 novembre 1821, à Saint-Thomas (Antilles danoises). Après avoir été élevé par son père, qui était ecclésiastique, il fut envoyé à l'université de Copenhague pour y étudier le droit et l'économie politique. En 1781 il devint membre de la chambre de commerce, et y siégea jusqu'en 1816, époque où cette chambre fut réunie au bureau des Indes occidentales. Il consacra ses loisirs à la poésie et à la littérature, et se fit connaître par quelques pièces de vers, et surtout par un poëme épique en quinze chants, intitulé *Stærkodder* (1785), et dont le sujet est tiré de l'histoire fabuleuse des Scandinaves. Un peu auparavant il avait fondé une feuille commerciale, *Handelstidende*, et au bout de cinq ans il avait laissé à ses associés, Cramer et Ehrahrt, le soin de la continuer. Vers 1786 Pram entreprit, avec l'aide de Rahbek, la rédaction de *La Minerve*, l'un des meilleurs recueils littéraires du Danemark ; ce fut là qu'il inséra la plupart des écrits, en prose ou en vers, sortis de sa plume, et qui se distinguent par la vigueur des pensées et le feu de l'imagination. Il travailla aussi pour le théâtre, et l'on cite comme des ouvrages de mérite les deux drames poétiques intitulés *Damon et Pythias* et *Fingal et Frode*. Bien qu'il eût occupé des emplois lucratifs et qu'il jouît d'une pension de 1,800 dollars, il tomba dans des embarras d'argent qui l'obligèrent en 1819 à accepter des fonctions administratives dans l'île de Saint-Thomas. Une collection choisie des œuvres diverses de Pram a été publiée par Rahbek (Copenhague, 1824-1826, 4 vol.). K.

Erslew, *Forfatter Lexicon.*

PRAROND (*Ernest*), littérateur français, né le 14 mai 1821, à Abbeville. Il a fait ses études dans sa ville natale, et cultive avec succès la poésie et la littérature. Nous citerons de lui : *Vers ;* Paris, 1843, in-18 : ce volume a été écrit en société avec M. Gustave Levavasseur, ainsi qu'un autre recueil poétique intitulé *Dix mois de révolution* ; 1849, in-32 ; — *Fables ;* Paris, 1847, in-18 ; — *Contes ;* Paris, 1849, in-18 ; — *Les Voyages d'Arlequin ;* Paris, 1849, in-18 ; — *Notices sur les rues d'Abbeville ;* Abbeville, 1850, in-8° ; — *De quelques écrivains nouveaux* ; Paris, 1852, in-18 ; — *Études sur Shakespeare* ; Paris, 1853, in-18, qui contiennent la traduction libre en vers des drames du *Roi Jean* et des *Joyeuses commères de Windsor* ; — *Notices historiques, topographiques et archéologiques sur l'arrondissement d'Abbeville* ; Abbeville, 1854-1856, t. I et II, in-8° ; — *Paroles sans musique*, poésies ; Paris, 1855, in-18 ; — *Les Hommes utiles de l'arrondissement d'Abbeville* ; Amiens, 1858, in-8° ; etc. M. Prarond a rédigé le *Journal d'Abbeville* et *Le Pilote de la Somme*, et il a fourni des articles à *L'Artiste* et à l'ancienne *Revue contemporaine*.

Documents partic.

PRASLIN (*César-Gabriel* DE CHOISEUL, comte DE CHOISEUL, puis duc DE), homme d'État français, né le 14 août 1712, à Paris, où il est mort, le 15 novembre 1785. Il était fils d'Hubert, marquis de Choiseul, de la branche de Choiseul-Chevigny, par son second mariage, avec Henriette-Louise de Beauvau. Il porta d'abord le nom de comte de Choiseul. Entré fort jeune au service, il avait à dix-neuf ans rang de lieutenant-colonel de cavalerie ; il assista aux siéges de Kehl et de Philipsbourg, prit une part distinguée aux campagnes de la Bohême et de l'Italie, combattit à Raucoux et à Lawfeldt en qualité de maréchal de camp, et fut promu, le 10 mai 1748, au grade de lieutenant général. La faiblesse de sa santé l'ayant fait renoncer au service, il se trouva pendant plusieurs années, suivant ses propres expressions, réduit à l'état de nullité absolue. En 1758 il remplaça le duc de Choiseul-Stainville, son cousin et son ami, dans les fonctions d'ambassadeur extraordinaire à Vienne. En 1760, il revint à Paris, fut admis dans le conseil, et accepta le département des affaires étrangères, dont le duc de Choiseul, titulaire de deux autres ministères, se démit en sa faveur

(12 octobre 1761). En 1762 il devint chevalier des Ordres, fut créé duc et pair, et prit dès lors le titre de duc de Praslin. Cette dignité était la récompense des efforts qu'il avait faits pour la signature des préliminaires de la paix générale, qui fut conclue à Paris l'année suivante. Le 8 avril 1766, il passa au département de la marine, et fut nommé chef du conseil royal des finances. Il y rendit de grands services, en propageant l'instruction parmi les officiers, en augmentant le nombre des vaisseaux, en encourageant les entreprises utiles ou scientifiques; ce fut lui qui conçut le projet d'un nouveau voyage autour du monde et qui en confia l'exécution à Bougainville. Le duc de Praslin, que la communauté de ses vues avec Choiseul avait exposé aux incessantes railleries de Mme du Barry, partagea la disgrâce de son parent (24 décembre 1770), et reçut l'ordre de se retirer dans ses terres. Son exil ne dura que huit mois. Il appartenait depuis 1770 à l'Académie des sciences comme membre honoraire. P. L.

Condorcet, *Éloge du duc de Praslin.* — Courcelles, *Dict. hist. des généraux.* — Sismondi, *Hist. des Français*, XXIX.

PRASLIN (*Renault-César-Louis* DE CHOISEUL, duc DE), général français, fils du précédent, né le 18 janvier 1735, à Paris, où il est mort, le 7 décembre 1791. Connu d'abord sous le nom de vicomte de Choiseul, il devint colonel du régiment de Poitou (1757), et menin du dauphin, résida de 1766 à 1771, comme ambassadeur extraordinaire, à la cour de Naples, et fut promu maréchal de camp (3 janvier 1770). Il fut député de la sénéchaussée d'Anjou aux états généraux de 1789, et fit partie de la majorité favorable aux réformes. De Mlle de Durfort de Lorges il laissa trois fils : *Antoine-César* (*voy.* ci-après); *César-Hippolyte*, comte de Choiseul-Praslin, né à Paris, le 4 août 1757, colonel du régiment de Beaujolais, mort à Neuilly (Seine), le 21 février 1793, et *César-René*, né le 29 mai 1779, à Paris, où il est mort, le 22 mars 1846. H. F.

Docum. partic. — *Almanachs royaux*, 1785-1779.

PRASLIN (*Antoine-César*, duc DE CHOISEUL-), fils aîné du précédent, né le 6 avril 1756, à Paris, où il est mort, le 28 janvier 1808. Pourvu d'une compagnie dans le régiment de Royal-Cravate (1776), il fut nommé colonel en second du régiment de Lorraine (1779), et plus tard maréchal de camp. Il applaudit aux principes de la révolution, et la noblesse de la sénéchaussée du Maine l'élut député aux états généraux, où il vota avec la majorité. Ce fut lui qui fit décréter l'adoption des trois couleurs pour les cravates des drapeaux, et qui, en 1791, proposa aussi d'approuver la conduite des commissaires chargés de ramener Louis XVI de Varennes à Paris. Incarcéré comme suspect en 1793, il fut rendu à la liberté par la révolution du 9 thermidor. Après avoir vécu dans la retraite la plus absolue, il devint sénateur (25 décembre 1799) lors de la formation de ce corps. H. F.

De Courcelles, *Hist. des pairs de Fr.* — *Doc. part.*

PRASLIN (*Charles-Raynard-Laure-Félix*, duc DE CHOISEUL-), pair de France, fils du précédent, né le 24 mars 1778, à Paris, où il est mort, le 28 juin 1841. En sortant de l'École polytechnique (1799), il s'attacha à la fortune de l'homme qu'il regardait alors comme le sauveur de la France, devint en 1805 un de ses chambellans, et le 1er janvier 1811 président du collége électoral de Seine-et-Marne. C'est en cette qualité qu'il harangua plusieurs fois Napoléon, et qu'en janvier 1813 il lui offrit, au nom de ce département, un certain nombre de cavaliers armés et équipés pour contribuer à réparer les désastres de la campagne de Russie. Nommé chef de la 1re légion de la garde nationale de Paris (8 janvier 1814), il combattit, le 30 mars, sous les murs de la capitale. Dès que le sénat eut proclamé la déchéance de Napoléon, il fut l'un des premiers à proposer une souscription pour le rétablissement de la statue de Henri IV sur le Pont-Neuf. Louis XVIII le comprit, le 4 juin suivant, parmi les membres de la chambre des pairs. Lors du retour de l'île d'Elbe, M. de Praslin devint un des pairs de France nommés le 4 juin par Napoléon, et le 6 juillet 1815 il signa le premier la déclaration des chefs de la garde nationale en faveur du drapeau tricolore; aussi fut-il éliminé de la chambre des pairs par l'ordonnance du 24 du même mois. Il y rentra le 21 novembre 1819, vota toujours avec le parti libéral, et accueillit avec faveur le gouvernement issu de la révolution de Juillet. De Mlle de Breteuil il eut deux fils, *Charles-*(*voy.* ci-après), *Edgar-Laure-Charles-Gilbert*, né à Paris, le 20 octobre 1806, et trois filles. Il fut simple dans ses goûts, modeste et sage dans sa conduite. A sa mort, sa fortune fut évaluée à plus de neuf millions. H. F.

Nestor Aronssohn, *Notice sur M. le duc de Praslin*; 1844, in-8°. — *Doc. partic.*

PRASLIN (*Charles-Laure-Hugues-Théobald*, duc DE CHOISEUL-), pair de France, fils du précédent, né le 29 juin 1805, à Paris, où il est mort, le 24 août 1847. Il siégea de 1839 à 1842 à la chambre des députés. Il était chevalier d'honneur de Mme la duchesse d'Orléans, lorsque, le 6 avril 1845, il fut nommé pair de France. Il avait épousé, le 18 octobre 1824, Mlle Altarice-Rosalba Sebastiani, née à Constantinople, le 14 avril 1807, fille unique du maréchal Sebastiani et de Françoise Franquetot de Coigny. Belle, aimable, instruite, elle voua à son mari un amour passionné, dont on a retrouvé les preuves dans sa correspondance. Tout semblait assurer l'avenir et le bonheur de cette union, lorsque le 17 août 1847 on trouva la duchesse assassinée dans son hôtel (rue du faubourg Saint-Honoré, 55). Les circonstances dramatiques de ce crime, dont les journaux du temps ont rendu compte, produisirent dans tout Paris

une sorte de stupéfaction. A la suite de la première information faite par les magistrats instructeurs, il fut décidé qu'à l'exception des enfants de la duchesse, toutes les personnes présentes dans l'hôtel au moment de la perpétration du crime seraient gardées à vue jusqu'à nouvel ordre, avec interdiction d'en sortir. Bientôt après, comme il s'éleva des indices graves contre le duc de Praslin d'être auteur ou complice de l'assassinat, il fut arrêté, et une ordonnance royale du 19 août convoqua la cour des pairs pour le juger. L'instruction fut dirigée par M. le chancelier duc Pasquier, assisté de six autres pairs de France, et le 21 août le duc de Praslin, transféré à la prison du Luxembourg, subit aussitôt un long interrogatoire; mais déjà il avait voulu échapper au déshonneur d'un jugement public, et avait attenté à ses jours en avalant le contenu d'une petite fiole saisie dans sa chambre et qui renfermait une substance blanche en poudre dont on ordonna l'analyse. Il mourut le 24 août, à quatre heures trente-cinq minutes du soir. M. Rouget, médecin de la prison du Luxembourg et de la chambre des pairs, qui lui avait donné ses soins avec M. Louis, son médecin particulier, et M. le docteur Andral, déclarèrent que sa mort devait être attribuée à un empoisonnement par l'acide arsénieux, circonstance justifiée par l'autopsie du corps que firent le lendemain les docteurs ci-dessus, auxquels furent adjoints MM. Orfila et Tardieu. Il résulta de leur rapport que l'ingestion du poison avait très-probablement eu lieu dans la journée du mercredi 18 août, entre quatre et dix heures du soir, et que, quoique tardive en apparence, la mort pouvait être le résultat de l'intoxication produite par la quantité d'acide arsénieux ingérée six jours auparavant. Le duc de Praslin avait reçu les secours de la religion des mains de M. l'abbé Martin de Noirlieu, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, en l'absence du curé de Saint-Sulpice. Son inhumation eut lieu la nuit au cimetière du Sud, d'une heure à deux heures du matin, et procès-verbal en fut dressé. On soupçonna de complicité la demoiselle Henriette Deluzy-Desportes, qui pendant six années avait été la gouvernante des enfants de M. de Praslin, et qui n'était sortie de sa maison en quittant ses fonctions que le 18 juillet 1847. Conduite à la Conciergerie, elle fut mise peu après hors de cause par suite d'une ordonnance de non lieu.

La mort du duc de Praslin donna lieu à beaucoup de commentaires, dont quelques journaux se firent l'écho, même après la révolution de Février. Malgré toutes les formalités dont la justice s'était entourée, malgré les actes de cette procédure insérés au *Moniteur*, le peuple s'obstina à croire que le duc de Praslin avait été aidé dans sa fuite, et beaucoup pensent qu'il vit encore caché sous un nom d'emprunt, dans quelque coin de l'Angleterre. H. FISQUET.

Moniteur univ., 19 août 1847 et suiv.

PRASLIN. *Voy.* CHOISEUL (*Charles* DE).

PRATEOLUS. *Voy.* DUPRÉAU.

PRATEUS. *Voy.* DESPRÉS.

PRATI (*Alessio*), compositeur italien, né en 1737, à Ferrare, où il est mort, le 2 février 1788. Après avoir été maître de chapelle à Udine, il vint en 1767 à Paris, où il eut le titre de directeur de la musique du duc de Penthièvre. Au bout de quelques années il se rendit à Saint-Pétersbourg, visita l'Allemagne, et obtint vers 1781 la place de maître de chapelle du roi de Sardaigne. On ne connaît pas toutes ses œuvres dramatiques; quelques-unes ont eu un succès de vogue, comme *Ifigenia in Tauride* (1784), dont le grand-duc de Toscane acheta la partition pour en être seul possesseur, et *Armida abbandonata*, jouée, en 1785, à Munich.

Tipaldo, *Biogr. degli Ital. illustri*, I. — Fétis, *Biogr. univ. des musiciens.*

PRATI (*Giovanni*), poëte italien, né le 27 janvier 1815, à Dascindo, village de la province de Trente. Après avoir étudié la philosophie à Trente, il se fit recevoir avocat à Padoue, et connaître par une charmante nouvelle, *Edmenegarda*. Au milieu d'aventures romanesques dont il fut le héros, il composa ses *Canti lirici*, poésies intimes, où les émotions du cœur sont retracées avec une grâce émouvante et avec une rare élégance de langage. C'est dans dans le sonnet principalement qu'il excelle à encadrer une pensée fugitive; ceux intitulés : *Un Jour d'hiver* et *L'Isolement* sont des modèles du genre. Ses *Canti per il popolo* et ses *Ballate* étaient destinés à répandre parmi le peuple ces créations fantastiques qu'affectionnent les peuples du Nord. Lors de son premier voyage à Turin, il publia deux autres recueils lyriques, *Nuovi canti* et *Memorie e lacryme*, suivis des *Lettere a Maria*. Quelque temps après il fit paraître à Padoue les *Passeggiate solitarie*, composées dans les montagnes de la Suisse italienne. Ce n'est pas le sentiment personnel qui domine dans *Storia e fantasia* et dans les *Canti politici*, c'est un patriotisme ardent, c'est un attachement profond pour la maison de Savoie; le poëte y exprime de la manière la plus vive et la plus animée le mouvement politique italien de 1848. Dans l'*Hymne à l'Italie* et dans *Pie IX et Charles-Albert* il témoigne de sa foi dans l'avenir, et quand éclate la révolution il entonne le *Cantique de l'avenir*, *Après la bataille de Goïto*, et *Chassons l'étranger*. Emprisonné à Padoue la veille de la révolution italienne, persécuté à Venise et à Florence, où l'on proclamait la république, il voit avec douleur les partis se former et se déchirer avec fureur, et son chant dans *Justices et Douleurs* devient une plaintive élégie ou une satire amèrement ironique comme les dialogues de *La Statue de Philibert-Emmanuel* et de *La Sentinelle*, la veille et le lendemain de la bataille de Novare. M. Prati a entrepris de composer une vaste épopée sur les

destinées humaines et sur la lutte éternelle entre le bien et le mal; les poëmes intitulés *Rodolfo*, *La battaglia d'Imera*, *Satana e le Grazie*, *Il conte Riga*, etc., sont des épisodes de cette épopée, qui doit réunir tous les genres de poésie. Nommé par Charles-Albert poëte *cesareo* de la maison de Savoie, M. Prati habite Turin depuis 1849. Il a fait paraître en 1861 un nouveau poëme en 2 vol. (in-16), intitulé *Ariberto*.

Marchese, *Le poëte Prati*, dans la *Revue des deux mondes* du 15 mars 1856.

PRATILLI (*Francesco-Maria*), antiquaire italien, né en novembre 1689, à Capoue, mort le 29 novembre 1763, à Naples. Dès qu'il eut reçu la prêtrise, il fut pourvu d'un canonicat de la cathédrale de Capoue. Parmi ses travaux d'archéologie, on remarque : *Della via Appia riconosciuta e descritta da Roma a Brindisi;* Naples, 1745, in-4°; ouvrage orné de plans et de cartes, et qui atteste une érudition variée; il donna lieu à des critiques parfois injustes de l'abbé Gesualdo; — *Di una moneta singolare del tiranno Giovanni;* ibid., 1748, in-8° : explication d'une médaille unique d'un usurpateur qui s'était fait en 423 proclamer empereur; — *Della origine della metropolia ecclesiastica di Capoa;* ibid., 1758, in-4°. Pratilli a publié une édition, enrichie de pièces inédites, de dissertations et d'une vie de l'auteur, de l'*Historia principum Longobardorum* de C. Pellegrini (Naples, 1749-1754, 5 vol. in-4°); et il a laissé en manuscrit une *Histoire des princes normands*, en 6 vol.

Uomini illustri del regno di Napoli, IX.

PRATINAS (Πρατίνας), un des plus anciens poëtes dramatiques athéniens, vivait au commencement du cinquième siècle avant J.-C. Il était Dorien d'origine, et natif de Phlius. On ne sait à quelle époque il vint à Athènes; mais dès la 70e olympiade (500-499 avant J.-C.) on le voit faire jouer des pièces en compétition avec Chérile, son devancier dans la carrière théâtrale, et avec Eschyle, qui était plus jeune que lui. Dans l'histoire du drame grec, Pratinas est particulièrement remarquable pour avoir séparé la tragédie du drame satyrique. On sait qu'à l'origine la tragédie était un chœur de satyres, entremêlé de récits et de dialogues. De ces deux éléments, l'un était purement lyrique et d'un caractère joyeux et même bouffon; l'autre était épique et sérieux. Déjà Chérile avait donné la prédominance au second élément et réduit le chœur satyrique au rôle d'intermèdes, qui tempéraient la gravité des scènes héroïques, mais qui avaient le grave inconvénient d'en altérer la grandeur et le pathétique. Pratinas fit un pas de plus : il supprima dans la tragédie les satyres, c'est-à-dire les acteurs représentant les joyeux compagnons de Bacchus, et les réserva pour des pièces plus courtes, qui se rattachaient encore à la mythologie héroïque, mais dont les incidents et le dénoûment n'avaient ni le sérieux ni le pathétique de la tragédie. Ces petites pièces s'appelèrent drames satyriques, et dans les premiers temps du moins furent le complément indispensable des trilogies tragiques. Cette heureuse innovation fut adoptée par Eschyle, et exerça une influence décisive sur le développement du théâtre grec. Pratinas, d'après Suidas, composa cinquante pièces, dont vingt-deux drames satyriques (ou plutôt douze, suivant une conjecture de Boeckh); il excella dans ce genre de composition, où il occupait la première place après Eschyle. Il ne fut pas moins distingué comme poëte lyrique que comme poëte dramatique, et il partage avec son contemporain Lasus l'honneur d'avoir fondé l'école dithyrambique athénienne. Il reste quelques fragments de ses *Hyporchèmes*, ou chants pour l'accompagnement de la danse. L. J.

Casaubon, *De satyr. poes. græc.*, lib. I, 3. — Näke, *Chœril.*, p. 12. — Ot. Müller, *Dei Dorier*, vol. II, p. 334, 361, 362, 2e édit.; *Gesch. der Griech. Lit.*, vol. II, p. 89. — Ulrici, *Gesch. der Hell. Dichk.*, vol. II, p. 497. — Bode, *Gesch. d. Hell. Dichtk.*, vol. III. — Welcker, *Die Griech. Trag.*, p. 17, 18; *Nachtr. z. Æsch. Trilog.*, p. 276. — Kayser, *Hist. crit. trag. græc.*, p. 70. — Wagner, *Frag. tragicorum græcorum*, à la suite des *Frag.* d'Euripide, dans la *Bibliothèque grecque* de A.-F. Didot.

PRATO (*Girolamo* DA), érudit italien, né vers 1710, à Vérone, où il est mort, en 1782. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se fit connaître par une édition de Sulpice Sévère (Vérone, 1741-1756, 2 vol. in-4°), qui passe pour une des meilleures; cet ouvrage a été jugé sévèrement par les rédacteurs des *Acta eruditorum*. On a encore de lui : *De chronicis libris ab Eusebio Cæsariensi scriptis, cum fragmentis olim excerptis a Syncello* (Vérone, 1750, in-8°).

Dizionario istorico da Bassano. — Rotermund, *Suppl.* à Jöcher.

PRATO VECCHIO (*Jacopo del*). *Voy.* CASENTINO (*Jacopo del*).

PRATT (*Charles*), comte DE CAMDEN, magistrat anglais, né vers la fin de 1713, mort le 13 avril 1794, à Londres. Fils de sir John Pratt, président de la cour du banc du roi, il fut élevé au collége d'Eton, passa ensuite à l'université de Cambridge, et fut appelé en 1738 au barreau. Ses commencements furent difficiles, et il songeait à renoncer à sa profession lorsqu'il fut tiré de l'obscurité par le talent qu'il déploya dans une cause importante, dont son ami Henley, plus tard lord Northington, lui avait généreusement abandonné la direction. Il acquit bientôt de la réputation et une nombreuse clientèle. Mais ce qui contribua le plus à sa fortune politique, ce fut la faveur de Pitt, son ancien condisciple à Eton. Appelé par ce dernier au poste de procureur général (juin 1757), et presque aussitôt élu député de Downton à la chambre des communes, il devint, en décembre 1761, président de la cour des plaids communs. Lorsque John Wilkes fut arrêté pour avoir inséré un article injurieux dans le *North Briton*, Pratt lui ac-

corda le droit d'*habeas corpus*, et, après un résumé aussi éloquent que profond, il prononça un jugement qui le déchargeait de l'accusation portée contre lui (1763). Par cet acte de fermeté et d'indépendance il mérita les honneurs que lui décerna le conseil municipal de Londres, lequel arrêta que son portrait serait placé à Guildhall et qu'on lui enverrait dans une boîte d'or la patente du droit de bourgeoisie de la Cité, exemple qui fut suivi par Dublin et plusieurs autres villes. En juillet 1765, il reçut une pairie anglaise avec le titre de baron Camden, et en juillet 1766 il remplaça lord Northington dans les fonctions de grand chancelier. Dans cette charge éminente il réussit à se concilier l'estime générale, par la sagesse de son administration, par sa connaissance approfondie des lois de son pays, et surtout par l'intégrité de son caractère. Il déposa les sceaux lors de l'arrivée de lord North au ministère, en 1770, et pendant la guerre d'Amérique il s'associa à lord Chatham pour combattre énergiquement les mesures coërcitives du gouvernement anglais, qu'il qualifia d'arbitraires et d'injustes. Il ne cessa de battre en brèche la déplorable administration de lord North, s'éleva contre les doctrines professées par lord Mansfield sur la liberté de la presse et les droits du jury, et s'engagea à prouver qu'elles étaient en opposition avec les lois de l'Angleterre. Lors du renouvellement du ministère (mars 1782), il fut nommé président du conseil privé, et conserva cette haute position jusqu'à l'époque de sa mort, si l'on en excepte pourtant le court espace de temps que dura le cabinet dit *de la coalition en* 1783. En 1786 il reçut le titre de comte. On lui attribue une brochure politique intitulée : *An Inquiry into the nature and effect of the writ of Habeas corpus, the great bulwark of english liberty* (Londres, 1758, in-8°).

Son fils, *John-Jeffreys*, mort en 1840, avait été créé en 1812 marquis de Camden. P. L—Y.

Burke, *Peerage*. — Harwood, *Alumni etonenses*. — Campbell, *Lives of the great chancellors*. — Lodge, *Portraits of illustrious personages*.

PRATT (*Samuel-Jackson*), littérateur anglais, né le 25 décembre 1749, à Saint-Ives (comté de Huntingdon), mort le 4 octobre 1814, à Birmingham. De grandes pertes d'argent et un amour contrarié retardèrent pour quelque temps le développement de ses dispositions naturelles. Le chagrin mêlé au dépit le porta à embrasser l'état ecclésiastique, et il reçut les ordres; ayant quitté l'église pour le théâtre (1774), il débuta à Londres, et eut si peu de succès qu'il se mit à faire des livres, tantôt sous le voile de l'anonyme, tantôt sous le nom de Melmoth. Bien qu'il eût de l'imagination, un tour d'esprit original et de la facilité, il ne produisit rien de passable pour la scène, et nous ne parlerons que pour mémoire des tragédies et des comédies qu'il a fait représenter. Il tira un meilleur parti de son talent pour la déclamation, en donnant des scènes publiques dans les villes de la province. Pendant quelques années il fut l'associé d'un libraire de Bath. Comme poëte, Pratt a composé plusieurs ouvrages, qui auraient mérité de ne pas tomber dans l'oubli, par exemple ceux qui ont pour titre *Les Pleurs du génie* (1774), à propos de la mort de Goldsmith; *La Sympathie*, qui eut six éditions; *Le Triomphe de la bienfaisance* (2e édit., 1786), *L'Humanité* (1788), *Tableaux de la chaumière* (1803), *Le Contraste* (1808), *Le bas monde* (1810), etc. Ses romans, *The Pupil of pleasure* (1779, 2 vol.), *Shenstone Green* (1780, 3 vol.), *Emma Corbett* (1781, 3 vol.), *Family secrets* (1797, 5 vol.), ont joui d'une certaine vogue et ont été traduits en français. Parmi ses écrits d'un autre genre, on remarque : *Observations on Young's Nights thoughts;* Londres, 1774, 1776, in-8°; — *Liberal opinions upon animals, man and Providence;* ibid., 1775-1777, 6 vol. in-12, et 1783, 3 vol. in-12 : l'auteur paraît avoir choisi *Tristram Shandy* pour modèle; il a souvent plus de philosophie et de variété que Sterne, mais il fatigue par la recherche et les répétitions; — *The Sublime and beautiful of Scripture;* ibid., 1777, 2 vol. in-12; trois éditions, — *An Apology for the life and writings of David Hume*; ibid., 1777; — *Travels of the heart, written in France;* ibid., 1777, 2 vol. in-8°; — *Miscellanies*; ibid., 1785, 4 vol. in-8°; — *Gleanings in Wales, Holland and Westphaly;* ibid., 1795, 1798, 3 vol. in-8°, suivis des *Gleanings in England;* 1799, 3 vol. in-8° : mélange assez bizarre de fictions et d'aventures de voyage; — *Harvest home*; ibid., 1805, 3 vol. in-8° : recueil d'ouvrages en partie imprimés; — *The Cabinet of poetry;* ibid., 1808, 6 vol. in-8° : collection des meilleures pièces de la poésie anglaise, avec des remarques et des notices.

Gentleman's Magazine, LXXXIV. — Baker, *Biogr. dramat.* — Lounger, *Common place book*, III.

PRATZ (**Le Page du**), voyageur français, mort en 1775. Il était originaire des Pays-Bas; il entra au service de France, et fit plusieurs campagnes en Allemagne. Il obtint quelque intérêt dans la Compagnie française d'Occident, et partant de La Rochelle en mai 1718, alla prendre possession des terres qui lui étaient concédées aux environs de la Nouvelle-Orléans. Après quelques essais infructueux de colonisation, il remonta le Mississipi en 1720, et s'établit sur les terres des Natchez. D'abord bien reçu des indigènes, il eut à les combattre en décembre 1723, et vit ses propriétés incendiées. La concorde se rétablit pourtant, et du Pratz put se livrer à diverses explorations dans l'intérieur du pays : il visita les régions arrosées par le Missouri et l'Arkansas, et y découvrit de nombreux gisements de plâtre, de plomb, de houille, de cristal, etc. Après un séjour de huit années dans cette contrée sauvage, il descendit à la Nouvelle-Orléans prendre la direction du comptoir de la

Compagnie; mais son emploi fut supprimé, et le 25 juin 1734 il débarquait à La Rochelle. Il a publié ses aventures, sous le titre de : *Histoire de la Louisiane, avec deux voyages dans le nord du Nouveau-Mexique, dont l'un jusqu'à la mer du Sud;* Paris, 1758, 3 vol. in-12, avec 40 pl. et 2 cartes. Cet ouvrage est remarquable pour son exactitude; il donne de l'ancienne Louisianne et des mœurs des Natchez une idée complète. A. DE L.

Robertson, *History of America.*

PRAUN (*Paul*, baron DE), artiste amateur allemand, né en 1548, à Nuremberg, mort à Bologne, en 1616. Jouissant d'une fortune considérable, et doué d'un goût prononcé pour les beaux-arts, il visita l'Italie et l'Allemagne, et y recueillit une précieuse collection de tableaux, qui fut conservée par sa famille. Murr en a donné une *Description* (Nuremberg, 1797, in-8°). Prestel a publié en 1776 un *Recueil d'estampes d'après les dessins du cabinet de Praun.*

Will, *Nürnbergisches Lexikon* et le *Supplément* de Nopitsch.

PRAUN (*Georges-André-Septime*, baron DE), numismate allemand, né à Vienne, en 1701, mort en 1786. Entré de bonne heure dans l'administration du duché de Brunswick, il devint en 1773 ministre d'État; malgré ses nombreuses occupations, il trouva le temps de mettre en ordre les riches archives de Wolfenbüttel et de faire des recherches approfondies sur diverses parties de la numismatique. On a de lui : *Gründliche Nachricht von dem Münzwesen insgemein* (L'enseignement approfondi sur la numismatique en général et sur la numismatique allemande ancienne et moderne en particulier); Gœttingue, 1739, in-8°; Helmstædt, 1741, in-8°; une troisième édition parut à Leipzig, en 1748; — *Bibliotheca brunswico-luneburgensis, scriptores rerum brunswico-luneburgensium continens;* Wolfenbüttel, 1744, in-8°; — un *Inventaire complet des cabinets de médailles du duché de Brunswick-Lunebourg;* Helmstædt, 1747, in-4°; — la *Galerie complète des sceaux employés dans les pays de Brunswick-Lunebourg;* Brunswick, 1789, in-8°, avec une *Vie* de l'auteur, par Remer.

Meusel, *Lexikon.* — Rotermund, *Supplém.* à Jöcher.

PRAXAGORAS (Πραξαγόρας), médecin grec, né à Cos, vivait au quatrième siècle avant notre ère. De la famille des Asclépiades, il acquit une grande réputation par ses connaissances médicales étendues, notamment en matière d'anatomie et de physiologie. Il était de l'école dogmatique, et fut un des principaux défenseurs de la théorie des humeurs. D'après Sprengel et Hecker, il aurait le premier fait la distinction entre les artères et les veines; mais M. Littré (*Œuvres d'Hippocrate*, t. I, p. 202) a établi assez solidement que cette découverte avait déjà été faite quelque temps auparavant. Plusieurs opinions de Praxagoras sur des sujets d'anatomie sont mentionnées dans Galien, Cælius Aurelius et autres auteurs, qui nous ont aussi conservé les fragments de ses écrits; si quelques-unes d'entre elles sont entièrement erronées, les autres prouvent que Praxagoras était en effet supérieur à la plupart de ses contemporains dans la connaissance de la disposition du corps humain.

Kuhn, *De Praxagora* (dans ses *Opuscula*). — Sprengel, *Hist. de la médecine.* — Hecker, *Geschichte der Heilkunde.* — Smith, *Dictionary.*

PRAXILLA (Πράξιλλα), poëtesse lyrique, née à Sicyone, vivait vers le milieu du cinquième siècle avant J.-C. Ses *scolies* étaient particulièrement célèbres, et les critiques anciens les plaçaient à côté de celles d'Anacréon et d'Alcée; il n'en reste aucune, à moins qu'on ne lui attribue une *scolie* populaire à Athènes et conservée par Athénée (p. 695) et dans l'*Anthologie grecque* (Brunck, *Analec.*, vol. I, p. 157). Les fragments qui subsistent de ses poésies sont trop peu nombreux et trop courts pour donner une idée de son talent; mais ils font penser que ses sujets étaient principalement empruntés aux fables amoureuses de l'ancienne mythologie. Praxilla appartenait à l'école lyrique dorienne, avec un mélange du dialecte et des combinaisons rhythmiques des Éoliens. L. J.

Suidas, au mot Πράξιλλα. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, vol. II, p. 136, 137. — O. Müller, *History of greek literat.*, p. 188, édit. de Londres, 1858. — Bode, *Gesch. d. Hellen. Dichtkunst*, vol. II, part. 2. — Bergk, *Fragmenta lyricorum græcorum*, 2e édit., p. 961-962; 1023-1024.

PRAXITÈLE (Πραξιτέλης), célèbre sculpteur du quatrième siècle avant J.-C., était né à Athènes, bien qu'aucun témoignage ancien ne nous en assure. Ses fils, Timarque et Céphisodote, sont appelés Athéniens, et nous garantissent par conséquent la nationalité de leur père. Du reste, on verra dans le *Corpus* de Bœckh (n° 1604) une inscription trouvée à Thespies où le titre d'Athénien est joint au nom de Praxitèle. Enfin, la vie même de l'artiste, la nature de ses œuvres, ses tendances, son style, tout prouve qu'il appartient au génie athénien et représente glorieusement l'école attique. Pline le place vers la 104e olympiade (364-360 avant J.-C.); mais cette date désigne plutôt le commencement de son activité que la fin de sa carrière, car nous savons qu'il travailla au Mausolée (Vitruve, VII, præf.), qui ne fut commencé que dans la 107e olympiade, et ses fils vivaient encore soixante-quatre ans après l'époque marquée par Pline, c'est-à-dire pendant la 120e olympiade (300-296). Il est peu d'artistes dont la vie nous soit moins connue; quelques anecdotes, qui ont été recueillies par les auteurs, se rapportent à ses œuvres et se retrouveront indiquées dans l'énumération qui va suivre.

Praxitèle représenta les *Douze dieux*, pour un vieux temple de Mégare où Pausanias les vit encore (I, 40). Dans un temple de Mantinée, *Junon* sur un trône, avec *Hébé* et *Minerve*, étaient aussi des œuvres de ce grand artiste. Une autre *Junon* était à Platées, avec le surnom de *Téléia*, et à

l'entrée on apercevait la statue de *Rhéa* présentant à Saturne la pierre entourée de langes qu'il doit dévorer à la place de Jupiter. L'*Enlèvement de Proserpine*, en bronze, est mentionné par Pline (XXXIV, 69), et devait former un ensemble considérable. *Proserpine* avait été sculptée une autre fois par l'artiste, et se trouvait à l'entrée d'Athènes, dans un temple, avec *Cérès* et *Iacchus*. Sur la muraille une inscription attestait que Praxitèle était l'auteur du groupe. Une autre *Cérès* est mentionnée plus tard dans les jardins de Servilius à Rome, en compagnie de *Triptolème* et de *Flore* : on ignore de quel lieu de la Grèce elle avait été apportée. *L'Occasion* et *La Bonne Fortune*, qu'on voyait aussi au Capitole, sont choses plus douteuses. L'*Apollon Sauroctone* est connu par des répétitions que possèdent les musées modernes : nous en reparlerons plus tard. Un autre *Apollon*, avec un *Neptune*, avait été apporté par les Romains au Capitole. A Mégare, *Apollon* était entouré de *Latone* et de *Diane*. Argos montrait une *Latone* de Polyclète; Mantinée une autre *Latone, avec ses enfants ;* sur le piédestal de ce groupe étaient représentés une *Muse* et *Marsyas* jouant de la flûte. La *Diane Brauronia* de l'acropole d'Athènes était de Praxitèle, ainsi que la *Diane* d'Anticyre, qui tenait une torche de la main droite et avait à sa gauche un chien. *Trophonius*, dans son temple de Lébadée, avait été conçu par l'artiste à l'image d'Esculape. On cite aussi *La Fortune* de Mégare (Paus., I, 43).

Bacchus, avec tout le cycle des personnages bachiques, a plu à Polyclète, qui s'est souvent inspiré de ce sujet. Par exemple, *Bacchus* enfant, entre les bras de *Mercure*, ornait l'Héræon d'Olympie; *Bacchus* seul, un temple d'Élis. Le dieu formait un groupe célèbre avec *L'Ivresse* et un *Satyre* (Pline, XXXIV, 69). Le *Satyre* qui était placé dans un temple de la rue des Trépieds à Athènes est connu par une anecdote. Praxitèle avait promis à Phryné la plus belle de ses œuvres, sans vouloir la désigner. Un jour la courtisane lui fit annoncer brusquement que le feu avait pris chez lui. « Qu'on sauve mon *Satyre* et mon *Amour*, » s'écria l'artiste. Phryné choisit alors *L'Amour ;* le *Satyre* fut consacré dans un temple de Bacchus. D'autres *Faunes* sont désignés par Pausanias (I, 43) et par Pline (XXXIV, 70). A Rome, on montrait ses *Ménades*, ses *Thyades*, ses *Silène*, ses *Caryatides*. *Pan* avec des pieds de bouc, des *Nymphes*, *Danaé*, mère de Bacchus, complétaient cet ensemble d'études.

Une autre série se rattachait à Vénus et aux suivants de Vénus. La *Vénus* de Cnide, chef-d'œuvre de l'art antique, était de Praxitèle. En vain le roi Nicomède proposa aux Cnidiens de payer leurs dettes, qui étaient considérables, s'ils lui cédaient cette statue; ils refusèrent. Les monnaies de Cnide en offrent une image assez fidèle, malgré la liberté d'interprétation dont usaient les graveurs grecs. En même temps que la Vénus de Cnide, qui était nue, Praxitèle avait fait une *Vénus vêtue*, qui fut choisie par les habitants de Cos. La ville d'Alexandria en Carie montrait aussi une statue de Vénus. Les Romains en avaient placé une autre, en bronze, dans le temple de la déesse *Felicitas*. Celle de Thespies touchait davantage les Grecs, parce qu'elle était un portrait de la courtisane Phryné. Quant au fragment de groupe qui est au Louvre et représente *Vénus et l'Amour*, l'inscription qui y est gravée donne le nom de Praxitèle, mais il ne s'agit que d'une copie (Clarac, *Catalogue*, n° 185). Dans un temple de Mégare, on voyait *La Persuasion* et *L'Encouragement*, figures allégoriques du cycle de Vénus. Quant aux statues de *L'Amour*, nous pouvons distinguer les suivantes : 1° *L'Amour enfant*, avec des ailes d'or, qui était à Thespies : on prétendait que c'était la statue de Phryné, qu'elle avait plus tard consacrée. Caligula l'emporta à Rome, Claude la rendit, Néron la reprit, et la plaça sous le portique d'Octavie. Une copie faite par l'Athénien Ménodore resta à Thespies; 2° *L'Amour* que possédait le Mamertin Hejus, à Messane, et qui lui fut volé par Verrès; 3° *L'Amour de Parion*, en Propontide; 4° deux *Amours* en bronze, qu'a décrits Callistrate (*Stat.*, IV et XI).

Enfin, Praxitèle avait représenté divers sujets héroïques : dans le fronton du temple d'Hercule à Thèbes, il avait sculpté la plupart des *Travaux d'Hercule*. Son *Harmodius* et son *Aristogiton* sont imités sur des tétradrachmes attiques. On citait encore de lui un *Guerrier auprès de son cheval*, monument funéraire sur la route du Pirée. Ses deux statues de *Phryné* étaient des portraits. De même il se plut à opposer dans un seul groupe une *Honnête femme pleurant* et une *Courtisane riant*. Il fit d'autres figures de femmes qui s'ornaient, qui s'ajustaient des couronnes. Quant au colosse du Monte Cavallo, à Rome, sur lequel est gravé le nom de Praxitèle, il est inutile de dire que l'inscription, ajoutée après coup, n'est qu'une pure fantaisie.

Il faut remarquer deux faits qui ressortent de cette énumération : d'abord la fécondité de Praxitèle, puis son goût pour les groupes. C'était un art difficile que de réunir plusieurs statues, de composer une scène, de leur donner une expression plus marquée, et de faire que l'ensemble fût aussi satisfaisant que les détails. La seconde remarque, c'est combien toutes les créations de l'artiste sont idéales et fidèles aux traditions de l'école attique, de l'école de Phidias. Il ne sort pas des types généraux, des types divins, ne s'attachant ni aux athlètes, ni à l'étude étroite de la nature, ni au portrait dans le sens réaliste de ce mot. Même lorsqu'il copie Phryné, il la transforme en Vénus et la propose à l'adoration des mortels. C'est ce qui me faisait dire au commencement de cette notice que le carac-

tère des œuvres de Praxitèle et ses tendances attestaient qu'il était Athénien.

Si l'on veut se faire une idée du style de Praxitèle, il faut examiner le *Faune* du Capitole, qui répond assez exactement aux descriptions qu'en font les anciens. Il est vraisemblable qu'il nous offre une répétition d'après l'original, telle que les Grecs et les Romains en ont fait souvent. La pose pleine de grâce et de noblesse, les formes suaves, raffinées, exquises, tout est d'une plénitude, d'une harmonie, d'une persuasion un peu énervante. C'est l'art arrivé à sa perfection la plus charmante et la plus irréprochable. Mais un nuage a passé devant les yeux du sculpteur, pour envelopper et attendrir les formes. La main est posée sur la hanche avec un abandon efféminé, et on n'y méconnaîtra pas une certaine volupté sensuelle. Aussi n'est-on pas étonné d'apprendre que ce type ne différait pas sensiblement de l'*Éros*. Une copie qui est au British Museum, parmi les marbres d'Elgin, et qui vient probablement d'Athènes, nous montre le jeune dieu comme un frère du Faune. Les lignes, la forme, le caractère, la pose jusqu'à un certain point le rappellent. Ce n'est pas tout. L'*Apollon Sauroctone*, répétition antique de l'original de Praxitèle, offre encore le même type de jeunesse, de formes tendres et délicates, de mollesse idéale, de grâce enveloppée, pénétrante, qui émane du corps comme un parfum enivrant. Changez la tête, ou même un certain ajustement des cheveux, vous retrouverez le *Faune*. Ainsi, dans les figures viriles l'artiste ne craignait pas de rechercher cette fleur de jeunesse aimée des Grecs, cette nature peu accentuée et presque féminine qui succédait aux proportions héroïques des dieux de Phidias. Le talent de Praxitèle aimait à s'enfermer dans ce cercle. Vénus sera donc naturellement le sujet le plus sympathique, le plus cherché, le plus souvent traité. Ici se trahit peut-être l'influence des courtisanes, qui prirent à cette époque une place si grande dans la société grecque et dans la vie des artistes. Vénus pour Praxitèle est moins une déesse qu'une femme, une baigneuse qui se découvre, Phryné sortant de l'onde, dont il fait un type. Par la volupté, le matérialisme se glisse insensiblement au sein de la jeune école attique; car la volupté n'est que la poésie de la matière. Praxitèle, tout plein encore des inspirations de l'ancienne école, maître achevé, sûr de plaire, ne perdant pas de vue l'idéal, maintient la tradition, mais il jette ses successeurs sur une pente dangereuse. L'art ne s'amoindrit pas entre ses mains, mais les sujets s'amoindrissent, et la façon de les concevoir est plus délicate qu'héroïque, plus efféminée que simple. Aussi Phidias est-il supérieur de beaucoup à Praxitèle. Mais Praxitèle n'en fut pas moins l'expression la plus séduisante et la plus populaire de la perfection. BEULÉ.

Pline, *Hist. nat.* — Pausanias. — Müller, *Arch. d. Kunst.* — Smith, *Dict. of greek and rom. b ography.*

PRAXIPHANE (Πραξιφάνης), philosophe grec, né à Mitylène, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle avant notre ère. Disciple de Théophraste, il ouvrit une école de philosophie, qu'Épicure fréquenta quelque temps. Il s'appliqua surtout à l'étude de la grammaire, dont il fut après Aristote un des principaux fondateurs. Il a écrit entre autres : Περὶ ποιητῶν, ouvrage qui est peut-être le même que celui qui a été retrouvé à Herculanum, et qui a pour titre Περὶ ποιημάτων et Περὶ ἱστορίας.

Preller, *De Praxiphane* (Dorpat, 1842). — Smith, *Dictionary.*

PRAY (*Georges*), historien hongrois, né à Presbourg, en 1724, mort à Pesth, en 1801. Entré en 1740 chez les Jésuites, il professa dans plusieurs de leurs colléges, et devint après la suppression de son ordre historiographe du royaume de Hongrie et conservateur de la bibliothèque de Bude; en 1790 il reçut un canonicat à Grosswardein. On a de lui : *Annales veteres Hunnorum, Avarorum et Hungarorum ad annum Chr. MDXCVII deducti*; Vienne, 1761, in-fol.; suivi de *Supplementa*; ib., 1775, in-fol.; — *Annales regum Hungariæ ad annum Chr. MDLXIV deducti*; Vienne, 1764-1770, 5 parties, in-fol.; — *De sacra dextera divi Stephani Hungariæ regis*; ibid., 1771, in 4°; — *De Ladislao Hungariæ rege*; Pesth, 1774, in-4°; — *De Salomone rege et Emerico duce Hungariæ*; ib., 1774, in-4°; — *Specimen hierarchiæ hungaricæ, complectens seriem chronologicam archiepiscoporum et episcoporum Hungariæ, cum diœcesium delineatione*; Presbourg, 1778, in-4°; — *Index librorum rariorum bibliothecæ universitatis budensis*; Bude, 1780-1781, 2 parties, in-8°; — *Historia regum Hungariæ, cum notitiis ad cognoscendum veterem regni statum*; ibid., 1800-1801, 3 parties, in-8°.

Horanyi, *Memoriæ Hungarorum*, t. III. — Luca, *Gelehrtes OEstreich.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

PRAZMOWSKI (*Adam*), écrivain polonais, né vers 1770, mort en 1835. Il était évêque de Ploçk en Mazovie. On a de lui plusieurs sermons et éloges des Polonais célèbres; mais son plus important travail est une *Dissertation critique sur les plus anciens historiens de la Pologne*, lue en 1811, à la séance publique des Amis des sciences de Varsovie. L. CH.

Golembiowski, *Les Historiens polonais*; Varsovie, 1826. — Lukaszewicz, *La Pologne littéraire*, revue et augmentée par l'abbé Klimski, pour 1860.

PRÉAMENEU (DE). *Voy.* BIGOT.

PRÉAULT (*Auguste*), sculpteur français, né à Paris, en 1809. Élève de David, il donna d'abord dans les excès du romantisme, en oubliant que si la sculpture doit représenter la nature, ce n'est qu'en choisissant les plus belles formes. On admit cependant au salon de 1833 son groupe de *Pauvres femmes* et ses bas-reliefs de *Gilbert mourant*, de *La Mendicité* et d'*Une Tuerie*. Il produisit ensuite : une *Ondine*,

deux grands bas-reliefs ayant pour sujets la *Rivière des Amazones* et la *Reine de Saba;* les statues d'*Hécube* et de *Charlemagne;* un *Christ* pour l'église de Saint-Gervais; l'*Abbé de l'Épée*, statue pour la façade de l'hôtel de ville de Paris; *Clémence Isaure*, pour le jardin du Luxembourg; *Saint Gervais* et *Saint Protais* (1848), figures exécutées avec Antonin Moine pour l'église de Saint-Gervais, etc. Mais il ne put faire admettre ses ouvrages aux expositions du Louvre qu'à compter de celle de 1849, où il eut un *Christ en croix*, une statuette de *La Douleur* et diverses médailles. On vit ensuite de lui : au salon de 1850, un bas-relief d'*Ophélia* et le buste en marbre de *Nicolas Poussin* pour le musée du Louvre. On a encore de lui : le buste de l'*Abbé Liautard*, dans l'église des Carmes; le tombeau de l'*Abbé de l'Épée*, dans celle de Saint-Roch; la statue de *Marceau* (1850), à Chartres; un *Cavalier gaulois*, figure placée au pont d'Iéna; *Sainte Valère* (1853), statue à l'église Sainte-Clotilde; *Aristide Olivier*, statue avec bas-reliefs; *La mort cueillant une fleur* (1855); *Mansard* et *Le Nôtre* (1856), statues pour Versailles, etc. G. DE F.

Livrets des salons.

PREBLE (*Edward*), marin américain, né le 15 août 1761, à Falmouth (Massachusetts), mort le 25 août 1807, à Portland (Maine). Fils de Jedediah Preble, brigadier général, mort en 1784, il servit d'abord comme simple matelot sur un vaisseau marchand, et passa sur un sloop, où il prit part aux derniers combats de la guerre de l'indépendance. En 1803, il fut placé, en qualité de commodore, à la tête d'une escadre destinée à mettre à la raison le dey de Tripoli. Après avoir forcé l'empereur du Maroc à conclure la paix avec les États-Unis, il se dirigea sur Tripoli, et bien qu'il n'eût pas réussi à s'en emparer, il força la ville à une convention très-honorable (août 1804). Cependant il n'obtint pas l'approbation entière de son gouvernement, qui le rappela et le mit en retrait d'emploi.

Encyclopædia americana. — Cooper, *Naval history*, I. — Sparks, *American biography*, 2e série, t. XII.

PRECIPIANO (*Humbert-Guillaume*, comte DE), prélat espagnol, né à Besançon, en 1626, mort à Bruxelles, le 9 juin 1711. D'une ancienne famille originaire de Gênes, il devint chanoine de Besançon, conseiller-clerc au parlement de Dôle, et abbé de Bellevaux en 1649. Nommé en 1661 haut doyen du chapitre, il se vit contester la validité de son élection par le saint-siége; mais il trouva une compensation dans la confiance de Philippe IV, roi d'Espagne. En 1667, les états de Bourgogne le députèrent avec son frère Prosper-Ambroise à la diète de Ratisbonne, et son habileté dans les négociations le fit élever, cinq ans après, à la dignité de conseiller suprême pour les affaires des Pays-Bas et de Bourgogne auprès de Charles II. Son dévouement à don Juan d'Autriche lui valut d'être nommé en 1682 à l'évêché de Bruges, d'où il passa en 1689 à l'archevêché de Malines. Telle fut son ardeur pour affermir les doctrines ultramontaines qu'il en vint à imaginer un formulaire plus exigeant que celui d'Alexandre VII. Deux décrets du saint-office (28 janvier et 6 février 1694) condamnèrent rigoureusement ce nouveau Formulaire, mais le prélat refusa de se soumettre; Innocent XII enjoignit à tous les évêques de la Belgique d'abandonner les querelles, déjà trop prolongées, que les vues de Precipiano tendaient à faire revivre, et en 1696 il rappela en termes assez durs l'archevêque de Malines à plus de modération. Precipiano, de concert avec les Jésuites, n'en fit pas moins arrêter le P. Quesnel, le 30 mai 1703, à Malines. Bruges, Besançon, Bruxelles, Malines et l'abbaye de Bellevaux possèdent des monuments de la magnificence et de la piété de ce prélat. H. F.

Hist. eccl. du dix-huitième siècle, t. 1er. — *Calendrier eccl.*, ann. 1757. — Feller, *Dict. hist.*, édit. Weiss.

PRÉCY (*Louis-François* PERREIN, comte DE), général français, né au château de Précy, près Semur (Charolais), le 15 janvier 1742, mort à Marcigny-sur-Loire, le 25 août 1820. Entré au service dès 1755, il combattit en Allemagne jusqu'en 1763. En 1769 il fit la campagne de Corse. Nommé en 1788 lieutenant-colonel des chasseurs des Vosges, il tâcha de concilier dans son régiment la discipline, le dévouement à la monarchie avec le patriotisme du citoyen : c'était difficile; ses soldats se mutinèrent, leurs officiers émigrèrent, et de Précy était sans troupe lorsque, le 8 novembre 1791, il fut nommé l'un des commandants de la garde constitutionnelle à pied de Louis XVI. Ce corps ayant été licencié en mai 1792, ce fut comme simple citoyen que Précy combattit aux Tuileries, le 10 août de la même année. Dédaignant d'émigrer, il se retira dans ses terres, et y vivait paisible quand les Lyonnais repoussèrent la constitution de 1793 et s'insurgèrent contre la Convention. Ce mouvement était mixte : il s'opérait, il est vrai, sous le drapeau tricolore, au cri de *Vive la république!* et n'avait de but ostensible que celui d'arrêter les excès des terroristes : c'était le vœu des fédéralistes; mais derrière eux de nombreux monarchistes rêvaient une restauration, et ne craignaient pas d'appeler à leur aide l'armée piémontaise du duc de Montferrat. Il fallait pour chef à cette insurrection un homme qui en représentât le double élément. On le trouva dans Précy. Cet officier supérieur n'était point un homme de parti; c'était avant tout un homme de guerre. Sa modération de caractère, l'habitude du commandement, un extérieur martial et élégant, une bravoure héroïque dans un corps infatigable devaient lui donner une grande influence sur le peuple; aussi d'une voix unanime le pouvoir militaire lui fut-il déféré. Précy hésita longtemps; ce ne fut que la grandeur même du danger qui le détermina à accepter l'immense responsabilité de défendre la cité insurgée. Il fit

tout ce qu'on pouvait exiger d'un général habile et courageux; avec dix mille hommes braves, mais non aguerris, il lutta soixante-trois jours contre une armée dix fois plus nombreuse et en partie régulière. Il remporta d'abord quelques avantages sur les assiégeants, et se conduisit surtout de la manière la plus brillante le 29 septembre, jour où il reprit la grande redoute, le poste de Saint-Louis, le pont de la Mulatière et l'île de Perrache. Dans ce combat Précy eut deux chevaux tués sous lui, et renversa trois adversaires de sa propre main. Enfin, manquant de munitions et voyant les principales positions aux mains des conventionnels, il ne voulut pas être un obstacle à la reddition de la ville, et, formant une colonne d'environ deux mille volontaires presque tous royalistes, il essaya de traverser les lignes républicaines et de gagner la Suisse (9 octobre 1793). Mais Dubois-Crancé, prévoyant que ce serait là son unique ressource, avait fait garder tous les passages par des détachements de l'armée des Alpes auxquels se joignirent dix mille montagnards soulevés par Reverchon. Les malheureux Lyonnais, enveloppés de toutes parts, firent d'inutiles prodiges de valeur; il n'y en eut que quatre-vingts qui, avec leur général, parvinrent à gagner le territoire helvétique. Sa mort paraissait tellement probable, qu'elle fut annoncée à la Convention. Précy entra presqu'aussitôt dans l'état-major du roi de Sardaigne. Puis, il résida successivement en Angleterre, en Suisse et en Allemagne. Au 18 fructidor an v, il fut désigné par Duverne de Presle comme l'un des agents des Bourbons à l'intérieur; en effet Louis XVIII l'avait nommé son lieutenant général dans le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais. Précy eut plusieurs entrevues avec Dandré et Pichegru. Ses intrigues n'étaient pas douteuses, lorsqu'il fut arrêté à Bareuth avec Imbert-Colomès, en 1800, sur la demande du gouvernement consulaire et détenu deux années dans une prison d'État prussienne. Il erra en Allemagne durant la période impériale. En 1810, il fut autorisé à rentrer en France. Après le retour des Bourbons, il prit en août 1814 le commandement de la garde nationale de Lyon, mais il dut s'enfuir lors du retour de l'île d'Elbe, et fut arrêté à Paris. La chute définitive de Napoléon le rendit à la liberté. Il mourut lieutenant général et grand croix de la Légion d'honneur. A. DE L.

Le Moniteur universel, an II, III, V, VII, 1814. — Thiers, *Hist. de la révolution française*, liv. XVIII. — Lamartine, *Hist. des girondins*, liv. XLIX. — Mahul, *Annuaire nécrologique*, ann. 1820. — Breghot et Pericaud, *Lyonnais dignes de mémoire*.

PREGIZER (*Jean-Ulric*), historien allemand, né à Tubingue, en 1647, mort en 1708. Après avoir été chargé de réunir les documents relatifs à l'histoire du concile de Constance, qui servirent de base à l'ouvrage de Hardt, il fut chargé en 1675 d'enseigner l'histoire et l'éloquence à l'université de Tubingue, et plus tard le droit public. En 1694 il devint conseiller de régence à la cour de Wurtemberg. On a de lui : *Teutscher Regierungs und Ehrenspiegel* (Théâtre des gouvernements et de la noblesse allemands); Berlin, 1703, in-fol., fig.; — *Suevia et Wurtembergia sacra;* Tubingue, 1716, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur; — *Ephemerides Wirtembergicæ;* Stuttgard, 1729; — *Vollständige Genealogie des Hauses Würtemberg* (Généalogie complète de la maison de Wurtemberg); ibid., 1734, in-fol.

Rottermund, *Suppl.* à Jöcher.

PREGLIASCO (*Giacomo*), architecte italien, né en 1757, mort le 26 décembre 1825, à Turin. Il se distingua surtout par son talent pour l'architecture théâtrale et l'art de dessiner les jardins dans le genre anglais. On cite parmi ses ouvrages la restauration du grand théâtre de la Canobiana à Milan, et les théâtres de la cour à Monza et de Saint-Charles à Naples.

Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexicon*.

PREIGNEY (*Luc-Joseph* MATHEROT, abbé DE), physicien français, né en 1705, à Dôle, mort en 1758. Cadet de famille, il fut dès l'adolescence consacré à l'état ecclésiastique, et obtint un canonicat; mais il se lassa vite de l'oisiveté, et consacra tous ses loisirs à l'étude de la physique. Il s'occupa surtout de la lumière et de ses applications utiles. C'est ainsi qu'il put soumettre à l'Académie des sciences et à diverses administrations municipales plusieurs appareils nouveaux d'éclairage public, réverbères, lanternes, etc.; mais ils ne furent pas même essayés. Il se trouvait d'ailleurs en concurrence avec Dominique-François Bourgeois, qui, lui aussi, venait d'inventer un modèle de lanterne que l'Académie des sciences approuva. L'abbé Preigney ne fut guère plus heureux pour son *chandelier à huile*, qui pourtant devint d'un usage général sous le nom de *lampe à pompe;* il en donna la description dans le t. VII du *Recueil des machines approuvées par l'Académie*. Critiqué par les uns, louangé par les autres, Preigney perfectionnait ses inventions lorsqu'il mourut : il était alors abbé de Saint-Chéron (diocèse de Chartres). On a de lui plusieurs *Mémoires* insérés dans les recueils scientifiques de l'époque.

Mémoires de l'Académie des sciences, ann. 1744-1748. — Le P. Joly, *Mémoires sur les lanternes à réverbère* (Paris, 1764, in-4°). — Dreux du Radier, Le Camus, l'abbé Lebeuf, Jamet jeune et le comte de Caylus, *Essais hist., crit. etc., sur les lanternes* (Dôle, 1755, in-12).

PREISSAC (*Henri-Thomas-Charles* DE), duc D'ESCLIGNAC, pair de France, né à Toulouse, le 14 septembre 1763, mort le 2 septembre 1827, descendait d'une ancienne famille de Gascogne. Son père, Charles-Madeleine de Preissac, vicomte d'Esclignac, avait été nommé lieutenant général des armées du roi en 1780. En 1787, Henri d'Esclignac épousa une fille du prince Xavier de Saxe, comte de Lusace, oncle de Louis XVI et du roi de Saxe Frédéric-Auguste Ier. Quelque temps après, il fut, en faveur de ce mariage, créé grand d'Espagne de première classe, et titré

duc d'Esclignac. Au retour des Bourbons, il ne fit pas partie de la promotion des pairs du 4 juin 1814, à laquelle Louis XVIII avait appelé la plupart des grands d'Espagne français de première classe; mais cette omission fut réparée le 5 mars 1819. Sa femme lui survécut jusqu'en 1849.

Son fils, *Charles-Philippe-Auguste-Othon* DE PREISSAC, duc D'ESCLIGNAC, connu du vivant de son père sous le nom de *duc de Fimarcon*, lui succéda dans ses titres. Il fit la campagne de 1823, et devint lieutenant-colonel des lanciers de la garde royale et gentilhomme ordinaire de la chambre. Comme son père n'avait pas fait régulariser les lettres patentes de sa pairie, il en obtint de nouvelles. Les événements de 1830 l'écartèrent de la vie publique. L. L—T.

Supplément au *Dictionnaire de la conversation*.

PREISSLER ou PREISLER (*Daniel*), peintre allemand, né en 1627, à Prague, mort en 1665. Après avoir fréquenté à Dresde l'atelier de Schiebling, il se fit en 1654 recevoir dans la corporation des peintres de Nuremberg; son œuvre de maître fut un tableau représentant la *Mort d'Abel*. Il se fixa dans cette ville, et il y peignit *L'Ascension* dans l'église du château; l'*Envoi du Saint-Esprit*, dans l'église de l'hôpital; les portraits des musiciens de Nuremberg, comme décoration de l'orgue de l'église Saint-Sebald. Sandrart, Kiliau et autres ont gravé plusieurs de ses portraits.

PREISSLER (*Jean-Daniel*), peintre, fils de Daniel, né le 17 janvier 1666, à Nuremberg, où il est mort, le 13 octobre 1737. Élève de son beau-père, H. Poppe, et de J. Murrer, il devint directeur de l'école des beaux-arts de sa ville natale. Il a peint plusieurs portraits et quelques tableaux, entre autres *Les quatre saisons*, gravées par Probst. Il a publié : *Anleitung zu Zeichenwerken* (Méthode de dessin); Nuremberg, 1754-1763, 4 part. in-fol., éditée plusieurs fois, la dernière en 1825; — *Méthode pour dessiner les fleurs*; — *Règles pour copier les dessins de maîtres célèbres*; Nuremberg, 1721-1725, 3 part. in-fol., pl., etc.

PREISSLER (*Jean-Justin*), peintre et graveur, fils du précédent, né à Nuremberg, le 4 décembre 1698, mort le 17 février 1771, dans cette ville. Instruit par son père dans l'art de la peinture, il alla passer huit ans en Italie, où il dessina pour le baron de Stosch beaucoup de pierres gravées. De retour en Allemagne, il épousa Suzanne-Marie Dorsch (*voy.* ci-après). Il succéda à son père comme directeur de l'Académie des beaux-arts de Nuremberg (1742). Parmi ses tableaux, dont plusieurs ont été gravés, nous citerons : *La Mise au tombeau*, *L'Arche de l'alliance*, *La Transfiguration*, *Le Christ couronné d'épines*, *Le Christ devant Hérode*, *La Guérison du paralytique*, *Vénus et Adonis*, *L'Apothéose d'Énée*, fresque dans le château du comte de Wied, etc. Preissler a gravé : *Les Peintures de Rubens* dans l'église des Jésuites d'Anvers, 20 planches, Nuremberg, 1734, in-fol.; une suite de cinquante des plus belles statues de Rome, d'après les dessins de Bouchardon, ibid., 1732, in-fol.; et *Ornamenti d'architettura*. C'est d'après ses dessins qu'ont été gravées les vingt planches de statues antiques publiées à Nuremberg, 1757, 1821, in-fol.

Sa femme, *Suzanne-Marie*, née le 8 décembre 1701, à Nuremberg, était la fille et l'élève du graveur Christophe Dorsch. Elle apprit à peindre, et laissa quelques bons paysages. Elle mourut le 8 avril 1765. Sa fille, *Esther-Marie*, cultiva aussi les beaux-arts.

PREISSLER (*Georges-Martin*), peintre et graveur, frère du précédent, né à Nuremberg, en 1700, mort en août 1754. Élève de son père, il passa quelque temps en Italie, et vint ensuite se fixer dans sa ville natale, où il devint professeur de dessin à l'Académie des beaux-arts. Il peignit des tableaux d'histoire et des portraits; il a gravé un grand nombre de portraits, ainsi que plusieurs planches du *Musée de Florence* et du *Recueil des marbres antiques de Dresde*, puis les planches de l'ouvrage du baron Stosch *Sur les pierres gravées*, etc.; il a aussi fait paraître vingt-quatre planches de *Mendiants italiens* (Nuremberg, in-8°).

PREISSLER (*Jean-Martin*), graveur, frère du précédent, né à Nuremberg, le 14 mars 1715, mort à Copenhague, le 17 novembre 1794. Après avoir appris, sous la direction de son père et de son frère Georges-Martin, le dessin et l'art de la gravure, il se rendit en 1739 à Paris, où il fut chargé d'exécuter plusieurs planches pour la *Galerie de Versailles*. En 1744 il fut appelé comme professeur de gravure à Copenhague; il y fut dans la suite nommé graveur de la cour, et reçut plusieurs hautes distinctions honorifiques. Parmi ses nombreuses planches, très-estimées, nous citerons : *Frédéric V, roi de Danemark*, d'après la statue équestre de Saly; *Chrétien VI, roi de Danemark*; une suite de *Portraits des rois de Danemark*, pour l'*Histoire de Danemark*, de Schlegel; *Côme III*; le *baron Stosch*; le *cardinal de Bouillon*; *J. André Cramer*; *Balth. Munter*; *Struensée*; *M. Luther*; *Gellert*; *Klopstock*, de Juel; la *Madone à la chaise*, de Raphael, œuvre où brillent toutes les excellentes qualités de Preissler; le *Portement de croix*, de P. Véronèse; *Jonas prêchant aux Ninivites*, de Salv. Rosa; *Ninus et Sémiramis*, du Guide; *Marie, mère de la Grâce*, et *Sainte Cécile*, de Rubens; *L'Adoration des bergers*, de Vanloo; le *Jugement de Salomon*, et *L'Heureuse rencontre*, d'après ses propres esquisses; *L'Inoculation de la comtesse de Bernstorf*; *Moyse*, de Michel-Ange. Preissler a encore gravé plusieurs planches pour le *Musée de Florence* et pour les *Marbres antiques de Dresde*.

PREISSLER (*Valentin-Daniel*), graveur, frère des deux précédents, né à Nuremberg, le 18

avril 1717, mort dans cette ville, le 8 avril 1765. Élève de son père et de son frère Jean-Martin, qu'il alla retrouver à Copenhague, il grava avec un talent remarquable une trentaine de planches à la manière noire, parmi lesquelles nous citerons : la *Zingara*, du Corrége; un *Apôtre*, d'A. Caracche; *Les trois Grâces*, de Salvator Rosa; la *Fiancée juive*, de Rembrandt; les *Portraits* de Chrétien Wolff, de Godefroi Thomasius, de plusieurs membres de sa famille, entre autres de *Jean-Justin Preissler*, et de *Suzanne-Marie*, sa femme.

PREISSLER (*Jean-Georges*), graveur, fils de Jean-Justin, né à Copenhague, en 1757, mort en 1808. Après avoir, en 1780, obtenu une médaille d'or à l'Académie des beaux-arts de sa ville natale, il se rendit à Paris, où il continua à s'exercer sous Wille et où il fut reçu, en 1786, membre de l'Académie de peinture. Il devint plus tard professeur à l'Académie des beaux-arts de Copenhague. On a de lui : *Dédale et Icare*, d'après Vien; la *Rêveuse*, d'après Lick; et le *Portrait de Chrétien VII, roi de Danemark*.

Will, *Nurnbergisches Lexikon* et le *Supplément* de Nopitsch. — Fuessli, *Allgem. Künstler-Lexikon*. — Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexikon*. — Huber et Rost, *Manuel de l'amateur*.

PRELLER (*Louis*), archéologue allemand, né à Hambourg, le 15 septembre 1809, mort à Weimar, le 21 juin 1861. Disciple de Herrmann, de Bœckh, et d'Ottf. Muller, il fut nommé en 1838 professeur de philologie et directeur du séminaire philologique à Dorpat. Ayant donné sa démission, à cause de quelques démêlés avec le gouvernement russe, il devint en 1846 professeur à Iéna et l'année suivante conservateur de la bibliothèque de Weimar. En 1852 il visita la Grèce et l'Asie Mineure, pour compléter ses connaissances sur les antiquités et la mythologie grecques. On a de lui : *De Æschyli Persis;* Gœttingue, 1832; — *Demeter und Persephone;* Hambourg, 1837; — *De Hellanico Lesbio;* Dorpat, 1840; — *Ueber die Bedeutung des schwarzen Meeres für den Verkehr und den Handel der alten Welt* (Sur l'importance de la mer Noire pour le commerce des anciens); Dorpat, 1842; — *Historia philosophiæ græcæ et romanæ;* Berlin, 1838 et 1857; — *Griechische Mythologie* (Mythologie grecque); Berlin, 1854-1855, 1860, 2 vol. in-8°; — *Rœmische Mythologie* (Mythologie romaine); Berlin, 1858, 2 vol. in-8°; — beaucoup d'articles dans l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber.

Unsere Zeit; Leipzig, 1861, t. V.

PRÉMARE (*Joseph-Henri*), jésuite français, né vers 1670, en Normandie, mort à Péking, vers 1735. Il s'embarqua à La Rochelle, le 7 mars 1698, pour aller avec quelques autres de ses confrères de la Compagnie de Jésus prêcher l'Évangile en Chine. Arrivé le 6 octobre à Sancian, il adressa, le 17 février 1699, au P. de la Chaise une relation de son voyage, avec quelques détails sur les pays qu'il avait parcourus. Une fois au courant de la langue chinoise, il se livra à une étude approfondie des antiquités et de la littérature de ce pays. On lui reproche bien d'avoir émis quelques idées assez singulières; toutefois, on ne saurait lui contester une vaste érudition et une profonde connaissance des ouvrages philosophiques chinois. On a de lui : *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le* Chou-King *et sur la mythologie chinoise*, publiées par Deguignes à la tête de la traduction du *Chou-King* par le P. Gaubil, sous la forme d'un discours préliminaire (Paris, 1770, in-4°); — un grand nombre d'autres ouvrages, dont trois écrits en chinois : la *Vie de saint Joseph*, le *Lou-chou chii*, ou véritable sens des six classes de caractères, et un petit traité sur les attributs de Dieu inséré dans sa *Notitia linguæ sinicæ*, et qui est le meilleur de tous ceux que les Européens ont composés jusqu'ici en ce genre; plusieurs autres traités, en latin et en français, conservés parmi les manuscrits de la Bibliothèque impériale à Paris, où l'on trouve également les originaux de plusieurs lettres du P. Prémare. Trois lettres de ce missionnaire ont été publiées dans les *Lettres édifiantes* et une quatrième dans les *Annales encyclopédiques* de Klaproth. Enfin, on lui doit la traduction d'un drame intitulé : *Tchao chi Kou-eul* (L'Orphelin de la maison de Tchao), qui a fourni à Voltaire quelques situations pour son *Orphelin de la Chine*. H. F.

Lettres édifiantes, t. XVI et XXI. — *Catalogue de Fourmont l'aîné*.

PRÉMONTVAL (*André-Pierre* LE GUAY, dit DE), littérateur français, né le 16 février 1716, à Charenton, près Paris, mort le 2 septembre 1764, à Berlin. Destiné au barreau ou à la chaire, il montra de bonne heure autant de goût pour les mathématiques que de répugnance pour le droit ou la théologie; la volonté de ses parents ni les mauvais traitements ne purent le dompter. Exclu de la maison paternelle et forcé à l'âge de vingt ans de se créer des moyens d'existence, il prit le nom de *Prémontval*, sous lequel il est connu, et il ouvrit à Paris un cours public de mathématiques, qui compta bientôt jusqu'à quatre cents auditeurs. Son caractère impérieux, ses rapides succès, ses opinions hardies lui suscitèrent beaucoup d'ennemis, à la tête desquels on vit le P. Tournemine, à qui il avait osé adresser, en 1735, une série de *Lettres* contre l'eucharistie, la transsubstantiation et d'autres dogmes de l'Église romaine. Afin d'échapper à des persécutions imminentes et aussi, dit-on, aux exigences de ses nombreux créanciers, il quitta furtivement la France en compagnie d'une jeune femme (*voy.* ci-après), à laquelle il s'était uni, pour employer une expression de Formey, par des liens, sinon sacrés, du moins indissolubles (1744). Après avoir résidé à Genève, à Bâle, où il se convertit à la communion protestante, et dans différentes villes de l'Allemagne,

il se rendit en 1749 à La Haye, et il y vivait dans un grand état de gêne lorsque, par l'entremise de Maupertuis, il fut appelé à Berlin (février 1752). La même année il fut admis, mais sans pension, dans l'Académie des sciences; puis il établit une maison d'éducation, que ses talents remarquables pour la pédagogie rendirent florissante. Il mourut, à ce qu'on prétend, du dépit que lui causa la nomination de Toussaint à la chaire d'éloquence de l'École militaire. Prémontval joignait à beaucoup d'érudition un esprit doué d'une rare sagacité; il s'attaqua sans relâche à deux sortes d'ennemis, aux pieux disciples de Wolf et aux athées de toutes les nuances. Cependant, au jugement de Degérando, s'il ne s'est pas toujours fixé à des vues justes, comme dogmatiste, il a au moins imaginé quelques conceptions originales. Telle est par exemple sa théorie de l'être : il le considère comme étant parfaitement simple, c'est-à-dire exempt de parties, bien que possédant des propriétés multiples; mais aussi comme nécessaire, ayant dû toujours exister, devant exister toujours. Selon lui, le nombre des êtres est incalculable; il en forme une échelle infinie, progressive, au sommet de laquelle est Dieu. Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur les mathématiques;* Paris, 1743, in-12, contenant quatre *Discours* impr. séparément en 1742 et 1743; — *L'Esprit de Fontenelle;* Paris, 1743, 1753, 1767, in-12 : c'est un des meilleurs recueils de ce genre; il est précédé d'une sorte d'apologie de Fontenelle, en forme d'introduction; — *Mémoires;* La Haye, 1749, in-8° : il y raconte, non sans un peu d'emphase, sa vie et ses aventures; — *Pensées sur la liberté;* 1750, in-8°; — *La Monogamie, ou l'unité dans le mariage;* La Haye, 1751-1752, 3 vol. in-12; trad. en allemand; — *Le Diogène de Dalembert, ou Pensées libres sur l'homme;* Berlin, 1754, 1755, 2 vol. in-8° : ouvrage qui respire une misanthropie hautaine; — *Du hasard sous l'empire de la Providence;* Berlin, 1754, in-8°; — *Vues philosophiques;* Berlin et Amst., 1757-1758, 2 vol. in-8° : recueil de mémoires lus pour la plupart à l'Académie; — *Préservatifs contre la corruption de la langue françoise en Allemagne;* Berlin, 1759, 1764, 8 part. en 2 vol. in-8°; publication périodique destinée surtout à critiquer le style des réfugiés français; Formey y a été fort maltraité; — plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Académie de Berlin.

Sa femme, *Marie-Anne-Victoire* PIGEON D'OSANGIS, née en 1724, à Paris, morte en 1765, à Berlin, se distingua par son esprit et par l'élégance de ses manières. Grâce au crédit de Maupertuis, elle eut en 1752 la place de lectrice de la princesse Wilhelmine de Prusse. Elle a mis son nom à une vie de son père, Jean Pigeon (1), intitulée *Le Méchaniste philosophe* (La Haye, 1750, in-8°), et elle a eu part à quelques-uns des livres de son mari. P. L.

Formey, *Éloge de Prémontval*, dans les *Mém. de l'Acad. de Berlin*, t. V. — François (de Neufchâteau), *Notice* dans le *Necrol. des hommes célèbres*, 1770. — Denina, *Hist. littér. de la Prusse.* — *Dict. des sciences philosoph.* — Weiss, *Hist. des protestants réfugiés.* — Degérando *Hist. comparée des systèmes de philosophie.* — Haag frères, *La France protestante.*

PRÉMORD (*Charles-Léonard*), prêtre français, né à Honfleur, le 30 juillet 1760, mort le 26 août 1837, à Colwich (comté de Stafford). Il obtint en 1790 un canonicat dans la collégiale de Saint-Honoré, à Paris. Dépossédé peu après, il se retira en Angleterre, où d'abord il donna des leçons de français. Mme de Lévis-Mirepoix étant venue s'établir avec quelques religieuses bénédictines françaises à Cannington-Court, lui confia la direction spirituelle de sa communauté. En 1816 il se fixa à Paris, où le cardinal de Talleyrand-Périgord le nomma chanoine honoraire de Notre-Dame, et chapelain par quartier de Charles X (1825). Il fut aussi nommé vicaire général de Strasbourg et de Quimper; mais les événements de juillet 1830 le décidèrent à aller rejoindre en Angleterre la communauté bénédictine qu'il avait si longtemps dirigée. On lui doit une édition anglaise des *Rules of a christian life* et la publication des *Œuvres choisies de M. Asseline, évêque de Boulogne* (Paris, 1823, 6 vol. in-12), qu'il fit précéder d'une notice incomplète. H. F.

L'Ami de la religion, 1837.

PRENNER (*Antoine-Joseph* DE), peintre et graveur allemand, né le 7 mars 1683, à Wallerstein, mort en 1743, à Linz. Il apprit de bonne heure l'art de la peinture, et devint, après un séjour en Italie, peintre de la cour de Vienne; il se consacra ensuite exclusivement à la gravure. Il entreprit de reproduire par l'eau-forte les tableaux de la galerie du Belvédère de Vienne; et s'étant assuré du concours de Stampart, de Altamonte et d'autres, il publia avec eux le *Theatrum artis pictoriæ* (Vienne, 1728-1733), suite de 160 belles planches, qui ont aussi paru séparément et dont la moitié environ provient de Prenner. Celui-ci exécuta encore en commun avec Stampart une suite de 30 planches, représentant les tableaux conservés au palais impérial à Vienne.

PRENNER (*Georges-Gaspard* DE), graveur, neveu du précédent, né à Wallerstein, le 6 août 1708, mort à Rome, le 9 août 1766. Initié par son oncle à la peinture et à la gravure, il parcourut les principales villes de l'Italie du nord, où son talent distingué lui valut beaucoup de commandes; à Turin notamment presque toute la cour se fit peindre par lui. Il s'établit en 1740 à Rome, et y devint membre de la société des Arcades. Nommé en 1750 peintre de la cour de Russie, il passa cinq ans dans ce pays, et revint ensuite à Rome,

(1) Né en 1654, à Donzi (Nivernais), et mort en 1739; il est auteur de la *Description d'une sphère mouvante* (Paris, 1714, in-12), où il explique le mécanisme d'une pendule fort remarquable, qui figure encore au Conservatoire des arts et métiers.

où il jouissait d'une grande réputation. Parmi ses toiles nous citerons : *La Circoncision* et *l'Adoration des Mages*, au château d'Œttingen; *Saint François en extase*, dans l'église de Wallerstein; *Les quatre Saisons;* des portraits de l'impératrice de Russie Catherine II, du prince d'Œttingen, etc. Prenner a gravé à l'eau-forte : *Illustri fatti Farnesiani coloriti nel palazzo di Caprarola dai fratelli Zuccari* (Rome, 1748, in-fol.); et *Raccolta di pitture nel palazzo di Caprarola*. Il a laissé un recueil de deux cents et quelques portraits de personnages célèbres de son temps, dessinés au crayon.

Michel, *Beitræge zur Pettingischen Geschichte.* — Nagler, *N. Allg. Künstler-Lexikon.*

PRESCOTT (*William*), officier américain, né en 1725, à Groton (Massachusetts), mort le 13 octobre 1795. Entré de bonne heure dans la carrière militaire, il se distingua pendant la conquête de la Nouvelle-Écosse, obtint le grade de colonel, et commanda une partie des colons insurgés durant la mémorable bataille de Bunker's Hill (17 juin 1775). Il servit dans la suite avec Washington et le général Gates.

Son frère, Prescott (*Oliver*), né le 27 avril 1731, mort le 17 novembre 1804, à Groton, fut reçu médecin au collége d'Harvard, et s'acquit beaucoup de réputation. Lorsque les colonies se révoltèrent, il rendit d'importants services dans la milice, et fut nommé brigadier général.

Le fils de ce dernier, nommé aussi *Oliver*, fut également un praticien remarquable, et fournit beaucoup d'articles au *Journal de médecine* de Boston. Il mourut le 2 septembre 1827, à l'âge de soixante-cinq ans.

Allen, *American biography.*

PRESCOTT (*William-Hickling*), historien américain, né le 4 mai 1796, à Salem (Massachusetts), mort le 28 janvier 1859, à Boston. Il descendait d'une ancienne famille du Massachusetts; il était fils d'un avocat distingué de Boston et petit-fils du colonel Prescott (*voy.* ci-dessus). Fort jeune, il vint à Boston avec sa famille, et fit ses études sous la direction du docteur Gardiner, excellent humaniste. En 1811, il entra au collége d'Harvard, et y acheva ses études avec une grande distinction. Il comptait suivre la carrière légale; mais avant d'avoir pris son diplôme il avait perdu un œil, par suite d'un accident, et le travail affaiblit tellement l'autre que pendant quelque temps il craignit d'être entièrement aveugle. Il dut renoncer au barreau, et même pour le moment à toute étude sérieuse. On lui conseilla un voyage en Europe. Il y passa deux ans, et visita successivement l'Angleterre, la France et l'Italie, où il consulta sans beaucoup de succès les meilleurs oculistes de l'époque. Sa santé s'était raffermie, bien que sa vue restât toujours faible. A son retour, il se livra à une étude approfondie de la littérature moderne de l'Europe, et commença à donner des articles à la *North American Review* sur des sujets littéraires se rattachant à l'Italie, à l'Espagne, à l'Angleterre et à l'Amérique. Sans atteindre à la supériorité des grands essayistes anglais, ils sont remarquables par le goût et l'élégance du style. Les meilleurs ont été plus tard publiés en un volume, sous le titre de *Biographical and miscellaneous essays*, in-8°, 1843, qui a eu plusieurs éditions. Pendant qu'il s'exerçait à ces travaux, ses idées se tournèrent entièrement vers l'histoire, et après avoir choisi un sujet aussi neuf qu'intéressant, l'*Histoire de Ferdinand et Isabelle*, il se mit à recueillir de tous côtés des matériaux. Grâce à ses relations d'amitié avec M. Edward Everett, alors ministre des États-Unis à Madrid, il parvint à se procurer une masse de documents aussi riches que variés, consistant en livres rares, manuscrits et copies des papiers officiels et des correspondances diplomatiques. En même temps il se livrait dans le cabinet à une étude spéciale de l'art historique, non-seulement en relisant les ouvrages des historiens illustres, mais en méditant chaque jour sur ceux où sont exposés avec le plus de talent et de profondeur les meilleurs principes sur la manière d'écrire l'histoire. Comme sa vue lui permettait de lire très-peu par lui-même, il se faisait lire régulièrement par un secrétaire, dictait des notes considérables, à mesure que la lecture avançait, et reprenant ensuite tous ces fragments de composition, il les soumettait à une élaboration sévère, et c'est ainsi qu'après dix ans entiers, consacrés à recueillir des matériaux et à les mettre en œuvre, il parvint, en triomphant de bien des difficultés, à terminer son ouvrage. L'*Histoire de Ferdinand et d'Isabelle* parut au commencement de 1833, à Boston et à Londres; accueillie avec des éloges unanimes en Amérique, noblement louée et appréciée en Angleterre par les organes littéraires de tous les partis, elle fut reçue avec enthousiasme en Espagne, dont l'orgueil national était flatté, et l'auteur fut nommé aussitôt membre de l'Académie royale de Madrid. La popularité de cet ouvrage n'a pas été un succès passager. Il y a peu d'années, une huitième édition a paru en Amérique, et il a été traduit en espagnol, en italien, en français et en allemand. L'histoire de cette époque, où, après avoir conquis son unité territoriale, l'Espagne commença à jouer un grand rôle sur la scène du monde, conduisit naturellement Prescott aux deux épisodes qui ont marqué avec tant d'éclat la première moitié du seizième siècle, la conquête du Mexique et celle du Pérou. Tous les trésors historiques que renfermait l'Espagne furent mis à sa disposition, les archives de la monarchie, les manuscrits et les collections de l'Académie royale, les correspondances et papiers secrets des familles privées dont les ancêtres avaient figuré dans l'histoire. Prescott se mit avec ardeur au travail. Il puisa dans les documents manuscrits une grande partie de ses récits, la partie neuve et originale,

mais sans négliger les sources imprimées, où de précieux renseignements étaient comme perdus dans le fatras de narrations pompeuses et souvent mensongères. *L'Histoire de la conquête du Mexique* parut en 1843, et obtint un succès encore plus brillant et plus étendu que son premier ouvrage : cela tenait à l'attrait spécial d'un sujet rempli de pittoresque et de merveilleux exploits. Quoi de plus propre en effet à frapper et à séduire les imaginations qu'une expédition où un empire vaste et civilisé, riche et aguerri, succombe en quelques mois sous les coups d'une poignée d'aventuriers, conduits, il est vrai, par un chef en qui l'habileté politique et les talents militaires égalaient l'audace héroïque! Prescott y montre à un haut degré le talent de raconter et de peindre; mais des critiques lui ont reproché d'avoir parlé avec trop d'indulgence de Fernand Cortez, qui eût mérité, disent-ils, d'être nommé le héros du Nouveau Monde si ses succès et sa gloire n'arrivaient à nous tachés par cette avarice et cette cruauté qui ont déshonoré les premières actions des Espagnols en Amérique. L'ouvrage fut promptement traduit en plusieurs langues, et mérita à Prescott l'honneur d'être admis à l'Institut de France, comme membre associé. La *Conquête du Pérou* ne parut qu'en 1847. Le savoir et le talent de style y brillent également; le succès littéraire ne fut pas moindre que celui de la *Conquête du Mexique;* mais il faut reconnaître que la guerre civile où se précipitent les conquérants de l'empire du Pérou finit par laisser dans l'âme des impressions lugubres et pénibles, et qu'en raison du sujet le Mexique a un intérêt plus romantique. Pour couronner tous ses travaux, Prescott choisit un sujet très-différent sous plusieurs rapports des précédents, mais dont l'étendue, les grands événements et l'importance exigeaient de la part de l'historien un immense travail, les plus hautes qualités de jugement et de composition, et peut-être aussi la vigueur et l'imagination de la jeunesse. C'était l'histoire du règne de Philippe II. Prescott avait cinquante ans. Néanmoins, il fit ses préparatifs avec le soin et l'activité qu'il mettait à tous ses travaux. Il avait déjà bien des matériaux. D'après ses instructions, des recherches furent faites dans les archives de presque toutes les grandes capitales de l'Europe, dans les collections privées, et à force d'argent il parvint à rassembler en livres, en manuscrits et en documents tout ce qui avait une valeur historique pour son sujet. Tous ces trésors furent classés successivement dans sa bibliothèque. Un critique de Boston, qui les a examinés, dit qu'il y avait trois ou quatre cents volumes imprimés de tous les formats, dont plusieurs très-rares et de grand prix, et une vingtaine de gros in-folio manuscrits, richement reliés, renfermant les extraits des archives et des correspondances. Quand le moment du travail fut venu, voici comment procéda Prescott. Il se fit lire par son secrétaire la seule histoire qui existe en anglais du règne de Philippe II, et dicta les notes et réflexions que lui suggérait le cours de la lecture. Après cette revue des événements, il passa à l'examen des livres. D'après un certain nombre de pages, et la table des matières, il jugeait promptement quelle pouvait être la valeur de chacun, et tout au plus cent volumes lui parurent mériter examen à fond, les autres n'étant que des compilations, des traductions ou des répétitions de ce qui avait été dit. Après avoir achevé cet examen, toujours accompagné de dictées plus ou moins étendues, il attaqua les in-folios manuscrits. Ceux-ci avaient été examinés par un autre secrétaire, qui en avait écrit une table de matières et le résumé des extraits les plus importants. La lecture lui en était faite, et il dictait des notes. Après avoir passé en revue tous ces matériaux, il se mettait à la composition, chapitre par chapitre, et à cet effet le secrétaire lui relisait les notes dictées, et tantôt Prescott lui dictait de nouveau, ou bien il écrivait lui-même à l'aide d'une machine qu'il avait fait venir de Londres, et qui est en usage parmi les aveugles ou ceux dont la vue est très-affaiblie. Après un travail non interrompu, où chaque jour il écrivait au moins huit pages d'impression, l'ouvrage fut assez avancé pour qu'il pût publier les deux premiers volumes, vers la fin de 1855. Les critiques littéraires d'Angleterre et de France y reconnurent les qualités qui distinguaient ses précédents ouvrages, le talent des récits, la lucidité du style, un esprit libéral mais judicieux, la fusion habile de matériaux embarrassants par leur richesse même et souvent leur opposition, et surtout, comme esprit dominant, la droiture de sentiment, l'amour et la recherche constante de la vérité, qualité qui, au milieu de toutes les autres, est peut-être le trait le plus caractéristique de Prescott. Le troisième volume de l'*Histoire de Philippe II* parut vers la fin de 1858. Il était occupé de la rédaction du quatrième quand il fut surpris par une seconde attaque d'apoplexie, qui l'enleva en vingt-quatre heures. La nouvelle de sa mort causa une sensation aussi pénible en Europe qu'en Amérique. L'ouvrage qui devait mettre le sceau à sa réputation restait inachevé. C'est une grande perte pour la littérature historique. On regrette surtout qu'il n'ait pas eu le temps de raconter la formation de la république de Hollande, et particulièrement la fameuse expédition de l'*invincible Armada*. En 1856, il donna une nouvelle édition de l'*Histoire du règne de Charles-Quint* par Robertson, avec des notes, et un excellent supplément sur la *Vie de l'empereur après son abdication*, dans la retraite de Saint-Just.

J. Chanut.

New American cyclopædia, edited by G. Ripley and C.-A. Dana; New-York, 1861. — *English cyclopædia* (Biog.), ed. by Ch. Knight. — Lester, *Illustrious Americans*. — *Men of the Time*. — *Cyclopædia of American literature*.

PRESL (*Jan-Swatopluk*), botaniste bohé-

mien, né en 1791, à Prague, où il est mort, le 3 avril 1849. Il était professeur d'histoire naturelle à l'université de Prague, et fut nommé, en 1848 : membre de l'Académie des sciences de Vienne. On a de lui : *Flora cechica;* Prague, 1819 : en collaboration avec son frère *Karel-Boviwog*, également connu comme botaniste de mérite; — *Deliciæ pragenses;* ibid., 1822; — *Flora sicula;* ibid., 1826; — *Reliquiæ Hænkeanæ;* ibid., 1830-1836, 2 vol. et 72 pl.; — *Symbolæ botanicæ;* ibid., 1832-1833, 2 vol. et 70 pl.; — *Repertorium botanicæ systemacicæ;* ibid., 1834; — plusieurs mémoires insérés dans le recueil de la société des savants de Bohême, notamment un *Manuel de botanique*, qui contient la première traduction, en bohémien, de la plupart des mots scientifiques, et qui a contribué essentiellement à la perfection de cette langue.

J. M.

Conversations-Lexikon.

* **PRESLE** (*Charles-Marie-Wladimir* BRUNET DE), helléniste français, né le 10 novembre 1809, à Paris. Il fut élevé sous les yeux de son père et compléta son éducation en suivant les cours de MM. Hase, Boissonade, Letronne et Lenormant. De bonne heure il s'adonna à l'étude des langues anciennes et des hiéroglyphes égyptiens, et il se familiarisa avec le grec moderne au point de le parler avec la plus grande facilité. Ses travaux attestent la sûreté de son érudition et la sagesse de sa critique; aussi après la mort de Letronne (1848) fut-il chargé par l'Académie des inscriptions de continuer la publication des papyrus grecs de l'Egypte préparée par le célèbre érudit. Cette étude lui suggéra l'idée d'une *Monographie du Sérapeon de Memphis d'après les auteurs anciens*, insérée dans le *Recueil des savants étrangers* (t. II, 1re série). Le 10 décembre 1852 il fut élu membre de l'Académie des inscriptions, en remplacement de Walckenaër. Il fait également partie de la Société des antiquaires de France et de l'Institut archéologique de Rome, et il a reçu en 1854 la croix de la Légion d'honneur. On a de lui : *Recherches sur les établissements des Grecs en Sicile jusqu'à la réduction de cette île en province romaine;* Paris, impr. roy., 1845, in-8° avec une carte : mémoire couronné en 1842 par l'Acad. des inscript.; — *Examen critique de la succession des dynasties égyptiennes;* Paris, 1850, in-8°, avec 3 pl.; la première partie de cet important travail, la seule qui ait encore paru, a obtenu de la même compagnie une mention honorable dans le concours de 1846; — *Sur le papyrus grec au musée du Louvre contenant un Traité de la sphère et sur le zodiaque triangulaire de Denderah;* Paris, 1853, in-8°; — *Sur les tombeaux des empereurs de Constantinople;* Paris, 1856, in-4°; — *La Grèce depuis la conquête romaine jusqu'à nos jours;* Paris, 1859, in-8° : cet ouvrage, qui fait partie de l'*Univers pittoresque*, s'arrête à la prise de Constantinople. M. Brunet de Presle a traduit en grec moderne les *Maximes* de la Rochefoucauld (1828, in-8°) et les *Devoirs des hommes* de Silvio Pellico (1835, in-18), et de cette langue en français les *Poésies lyriques d'Athanase Christopoulos* (1831, in-32); ces deux dernières versions ont été faites sous le voile de l'anonyme en société avec M. Dehèque. M. Brunet de Presle a encore fourni beaucoup d'articles à l'*Encyclopédie des gens du monde*. Par décret du 5 décembre 1860 il a été autorisé à ajouter à son nom patronymique le nom de *de Presle*, qui est celui de sa femme.

Documents particuliers.

PRESLES (*Raoul Ier* DE), magistrat français, né vers 1270, mort entre 1325 et 1331. Il était du diocèse de Laon, et demeurait dans cette ville avant de s'établir à Paris. Dans le procès des Templiers (1309), où il figura comme témoin, il prit la qualité de jurisconsulte et d'avocat dans la cour du roi; les *Chroniques de Saint-Denis* lui donnent aussi cette dernière qualité, qu'il dut aux longs services qu'il avait rendus à la reine Jeanne de Navarre. Attaché en 1310 à la personne de Philippe le Bel comme clerc ou secrétaire, il remplit ces fonctions jusqu'en 1319, où il devint conseiller au parlement. Raoul de Presles était riche, et possédait beaucoup de biens qu'il avait acquis de ses deniers ou qu'il tenait de la libéralité de ses clients, comme la terre et seigneurie de Lizy, près de Meaux, qui lui fut donnée en 1311, par les héritiers d'Enguerrand IV de Coucy; il employa presque toute sa fortune soit en fondations pieuses, soit pour établir en 1313 le collége qui portait son nom dans l'université de Paris. Son crédit déchut à l'avénement de Louis X. Impliqué dans l'affaire du chancelier Pierre de Latilly, il fut jeté en prison et subit même la question; mais le roi, mieux informé, reconnut son innocence, et ordonna de lui restituer les biens dont on l'avait déjà dépouillé (septembre 1315). Cette injonction toutefois, renouvelée avec plus de force par Philippe V, n'eut son plein effet qu'en 1322, après la mort de ce prince. Raoul de Presles choisit pour héritier son neveu, qui portait le même prénom que lui, et à la postérité duquel appartenait probablement *Jeanne de Presles*, maîtresse de Philippe le Bon et mère en 1421 d'Antoine, bâtard de Bourgogne.

PRESLES (*Raoul III* DE), fils naturel du précédent, né vers 1314, à Paris, où il est mort, le 10 novembre 1383. Il embrassa la profession d'avocat, et y acquit beaucoup de réputation. Une allégorie latine, intitulée *la Muse*, attira sur lui l'attention de Charles V; il avait alors cinquante ans environ. Le roi le chargea, entre autres ouvrages, de traduire *la Cité de Dieu* de saint Augustin, et lui assigna une pension de 400 francs d'or, portée ensuite à 600 livres, ce qui était une somme considérable pour l'époque. Avocat du roi dès 1371, il fut nommé en 1373 maître

des requêtes, et obtint dans la même année des lettres de légitimation. C'est une erreur de le mettre au nombre des confesseurs de Charles V : Raoul de Presles n'a jamais pris ou reçu la qualité de clerc; il était un des conseillers députés des marchands forains de marée à Paris, emploi tout séculier, et il donne à entendre dans la *Cité de Dieu* (ch. XXXVI du liv. XV) qu'il avait été engagé dans le mariage. Outre l'allégorie de *la Muse*, il a écrit : *Compendium morale de republica*, dont on possède quelques manuscrits; un *Discours sur l'oriflamme*, composé vers 1369; les *Chroniques en françois, contemporisées du commencement du monde jusqu'au règne de Tarquin l'orgueilleux, avec aucunes épistles*, ouvrage perdu ainsi que la traduction du *Roi pacifique*. Il est principalement connu par sa version française de la *Cité de Dieu*, impr. à Abbeville, 1486, 2 vol. in-fol. et accompagnée d'un commentaire fort intéressant. On a souvent attribué à Raoul de Presles la première traduction de la Bible, que l'on donne avec plus de fondement à Nicolas Oresme, et on a aussi voulu qu'il fût l'auteur du *Songe du Vergier*, dont il a rédigé seulement un abrégé sous le titre de *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière*. P.

Lancelot, deux *Mémoires* sur Raoul de Presles, dans le recueil de l'Acad. des inscr., t. XIII. — Lelong, *Biblioth. sacra.* — Moréri, *Grand dict. hist.*

PRESSAVIN (*Jean-Baptiste*), chirurgien français, né à Lyon; on ignore la date de sa naissance et celle de sa mort. Ayant embrassé avec ardeur la cause de la révolution, il remplit à Lyon les fonctions d'officier municipal et de procureur de la commune. Le 9 septembre 1792, il fit de vains mais généreux efforts pour sauver de la fureur du peuple les prisonniers royalistes détenus dans le château de Pierre-Encise. Élu député à la Convention, il vota la mort du roi, et bien qu'il siégeât sur les bancs de la montagne, il se vit, à la suite d'une dénonciation, expulsé de la société des Jacobins. Non réélu au Corps législatif à la fin de la session conventionnelle, il fut en 1798 appelé au Conseil des cinq cents, et siégea jusqu'au dix-huit brumaire (novembre 1799). Il a publié : *Traité des maladies des nerfs;* Lyon, 1769, 1771, in-12, trad. en allemand; — *Traité des maladies vénériennes;* Genève, 1773, in-12 : il y préconise l'emploi du tartrate de mercure; — *L'Art de prolonger la vie et de conserver la santé;* Lyon, 1785, in-8°, trad. en espagnol.

Petite biogr. conventionnelle. — A. Guillon, *Mémoires*, I, 107. — *Biogr. méd.*

PRESSIGNY (De). *Voy.* Cortois.

PRESSY (*François-Joseph-Gaston* de Partz de), prélat français, né en 1712, au château d'Écuire (diocèse de Boulogne), mort le 8 octobre 1789, à Boulogne. Il fut un des élèves les plus distingués de Saint-Sulpice. Le 25 décembre 1742, il obtint l'évêché de Boulogne. Pendant près de quarante-sept ans il gouverna son diocèse avec un zèle qui ne se démentit jamais, et il consacra des sommes considérables au rachat des chrétiens captifs chez les musulmans et à la propagation de la foi par les missions étrangères. M. de Pressy, qui en 1752 avait adhéré à une lettre adressée le 11 juin au roi par vingt et un évêques pour se plaindre des usurpations du parlement sur l'autorité ecclésiastique, publia à ce sujet un mandement qui fut supprimé. Ce fut lui qui procéda aux premières informations sur la vie de Benoît-Joseph Labre, son diocésain, que la cour de Rome a béatifié en 1861. Ses principaux écrits sont : des *Statuts synodaux* (1746, in-4°) une suite d'*Instructions pastorales* et de *Dissertations théologiques*, réunies en 2 vol. in-4°, un *Rituel du diocèse de Boulogne* (Boulogne, 1780, in-4°), et un livre de prières en français, sous le titre d'*Heures* (Lille, 1820, in-8°). H. F.

Gallia christiana, t. X. — *Gazette de France*, 1742 à 1789. — Fisquet, *France pontificale* (ouvr. inédit).

PRESTET (*Jean*), mathématicien français, né vers 1648, à Châlon-sur-Saône, mort le 8 juin 1690, à Marines, près Pontoise. Ses études faites, il entra chez le P. Malebranche, qui se plut à cultiver ses dispositions pour les mathématiques; il y fit de si rapides progrès qu'à l'âge de vingt-sept ans il publia des *Éléments* de cette science, qui, selon Goujet, sont les premiers qui aient paru dans notre langue. En décembre 1675 il fut admis dans la congrégation de l'Oratoire, et professa les mathématiques à Nantes et à Angers. Ses *Nouveaux éléments de mathématiques* (Paris, 1675, in-4°) ont été refondus et augmentés dans une nouvelle édition (ibid., 1689, 2 vol. in-4°) et réimprimés en 1699; on y trouve entre autres problèmes curieux celui qui combine de 3,376 manières différentes le vers si connu :

Tot tibi sunt dotes, Virgo, quot sidera cœlo.

Lettres de Bayle, I, 320. — Le Clerc, *Bibl. de Richelet.* — Goujet, dans le *Dict. hist.* de Moréri, édit. 1739. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.*

PRÉTEXTAT (Saint), prélat français, mort le 14 avril 586, à Rouen. Gaulois d'origine, il avait été placé vers 555 sur le siége métropolitain de Rouen, et était le parrain de Mérovée, second fils de Chilpéric. Vers 576, Brunehaut, veuve de Sigebert, ayant été exilée à Rouen par Chilpéric, que dominait Frédégonde, Mérovée, qui se trouvait en cette ville, fut violemment épris de la beauté de la reine d'Austrasie, sa tante. Persuadé que le cas était assez pressant pour autoriser une dispense, Prétextat bénit l'union des deux amants, bien qu'elle fût contraire aux lois de l'Église. A cette nouvelle Chilpéric arriva à Rouen transporté de colère, et fit arrêter Prétextat. Un concile fut assemblé en 577 à Paris, et malgré les efforts de Grégoire de Tours, qui seul eut le courage de le défendre, Prétextat entendit prononcer sa déposition par quarante-quatre prélats (1). Exilé dans l'île de Jersey, il

(1) Grégoire de Tours (liv. V, chap. 18) a laissé sur ce

consacra son temps à la prière et à l'étude. Dans l'intervalle, une créature de Frédégonde, le Gaulois Mélantius, fut placé sur le siége épiscopal de Rouen. Après l'assassinat de Chilpéric (septembre 584), une députation du clergé et du peuple de Rouen vint à Jersey prier Prétextat de reprendre le gouvernement de son église, et dès le 5 mai précédent une assemblée de seigneurs francs, tenue à Rouen, avait prononcé sa réhabilitation. Frédégonde, qui vivait dans une sorte de disgrâce près de Louviers, se rendait souvent à Rouen, et plus d'une fois elle s'y trouva face à face avec Prétextat, qu'à tort ou à raison elle accusa de n'avoir point pour elle une grande déférence. Dans son orgueil profondément blessé, elle laissa un jour échapper quelques allusions menaçantes au passé, allusions que le prélat releva et qu'il accompagna de vives exhortations pour l'amener à se repentir de ses crimes. Dès ce moment Frédégonde ne songea plus qu'aux moyens de se venger, et d'accord avec Mélantius et un archidiacre de la cathédrale, tous trois donnèrent deux cents écus d'or à l'un des serfs du domaine de l'église et lui promirent son affranchissement, celui de sa femme et de ses enfants, s'il voulait assassiner Prétextat. Le malheureux se laissa séduire, et le jour de Pâques, pendant qu'avant de célébrer l'office le prélat était en prières au pied de l'autel, il lui porta au-dessous de l'aisselle un coup de couteau dont il mourut une heure après, dans une chambre voisine de l'église, où quelques fidèles l'avaient transporté et où Frédégonde, accompagnée des ducs Beppolen et Ansowald, vint jouir du spectacle de ses derniers moments. Prétextat avait assisté au troisième concile de Paris, en 557, au deuxième concile de Tours, en 566, et au deuxième de Mâcon, en 585. Pendant son exil, il avait composé quelques écrits, qui ne nous sont point parvenus. Son nom est inscrit au Martyrologe au 24 février, bien qu'il n'ait point versé son sang pour la foi.

H. F.

Gallia christiana, t. XI. — Pommeraye, *Hist. des archev. de Rouen.* — Fisquet, *France pontificale* (ouvr. inédit).

concile, tenu dans la basilique de Saint-Pierre, aujourd'hui de Sainte-Geneviève, des détails remplis d'un dramatique intérêt, mais dont nous ne pouvons donner ici qu'une rapide analyse. Chilpéric, dit cet historien, avait fait faire une enquête sur la conduite de Prétextat, en la possession duquel on avait trouvé divers objets précieux que la reine Brunehaut lui avait confiés. Il lui donna l'ordre de comparaître devant le concile, où il se rendit lui-même et où il l'apostropha vigoureusement en l'accusant d'avoir conspiré contre lui avec Merovée, d'avoir gagné des gens pour le faire assassiner et d'avoir à prix d'argent engagé le peuple à ne point lui garder la foi jurée. Sur cette accusation, les Francs voulaient lapider Prétextat, mais le roi les en empêcha. Prétextat nia avec fermeté les faits avancés contre lui, et bien qu'on produisît de faux témoins, il sut déconcerter ses accusateurs. Chilpéric sortit de l'église, et Aétius, archidiacre de Paris, vint trouver les évêques, et leur dit : « C'est maintenant que vous allez rendre votre nom illustre ou vous déshonorer à jamais. Personne ne vous regardera comme des évêques si vous manquez de fermeté et si vous laissez périr votre frère. » La crainte de Frédégonde avait fermé la bouche aux prélats, et nul ne répondit à Aétius. Grégoire de Tours conjura alors ses frères dans l'épiscopat de ne donner à Chilpéric que de bons avis, de peur qu'il ne perdît son royaume et ne flétrît sa gloire en suivant les mouvements de sa colère contre un ministre du Seigneur. Les évêques demeurèrent interdits ; mais deux d'entre eux, chose triste à dire, crurent faire leur cour au roi en allant immédiatement le prévenir qu'il n'avait pas de plus grand ennemi que Grégoire. Chilpéric, irrité, manda sur-le-champ l'évêque de Tours, qu'il accusa d'être le complice de Prétextat. Grégoire, en présence de Bertran, évêque de Bordeaux, et de Raguemode, évêque de Paris, répondit avec fermeté à Chilpéric, qui le menaça même d'ameuter contre lui le peuple de son diocèse. « Les clameurs de mes diocésains, dit Grégoire, vous feraient plus de tort qu'à moi, parce qu'on n'ignorerait pas que vous en auriez été l'instigateur. Mais à quoi bon tant de discours? Vous avez la loi et les canons : étudiez-les bien, sachez que si vous n'observez pas ce qu'ils ordonnent, la vengeance de Dieu ne tardera pas à éclater sur vous. » Après avoir prié Grégoire de manger avec lui, Chilpéric jura par le Dieu Tout-Puissant qu'il s'en tiendrait au texte des canons, et l'évêque de Tours se retira. La nuit suivante, des agents de Frédégonde vinrent proposer deux cents livres d'argent à Grégoire s'il voulait se déclarer contre Prétextat, et le prélat leur répondit : « Quand vous me donneriez mille livres d'or et d'argent, que pourrais-je faire autre chose que ce que le Seigneur me commande? »

Le concile se réunit le lendemain, et ce jour-là Chilpéric accusa Prétextat de lui avoir volé divers meubles, argent et bijoux précieux. Prétextat n'eut pas de peine à prouver que ces meubles, cet argent et ces bijoux lui avaient été confiés en dépôt par Brunehaut; mais Chilpéric parvint à lui faire persuader par quelques prélats de s'humilier devant lui et de se reconnaître coupable. « Alors, lui dirent-ils, nous nous jetterons tous à ses pieds pour lui demander votre grâce. » Prétextat, que son innocence ne rassurait pas contre les intrigues de ses ennemis, donna dans le piége qui lui était tendu, et à la troisième séance du concile, Chilpéric, prenant acte de ses aveux, demanda qu'on déchirât la robe de Prétextat, ce qui était une marque ignominieuse de déposition, ou bien qu'on récitât sur sa tête le psaume 108 contenant les malédictions lancées contre Judas, ou du moins qu'on prononçât contre lui une excommunication perpétuelle. Grégoire de Tours s'opposa avec courage à ces propositions, mais ce fut inutilement. Prétextat reconnut trop tard que quelques-uns de ses collègues l'avaient indignement joué, et sa déposition fut prononcée.

PRETI (*Girolamo*), poëte italien, né en 1582, en Toscane, mort le 6 avril 1626, à Barcelone. D'abord page d'Alfonse II, duc de Ferrare, puis gentilhomme du prince Doria, il devint secrétaire du cardinal Francesco Barberini, qui l'emmena avec lui en Espagne. On a de lui beaucoup de pièces de vers, où il a cherché à se rapprocher de la manière de Marini et d'Achillini; on les a réunies en 1666, in-12; la meilleure est sans contredit l'idylle intitulée *Salmacis*, publiée séparément (Milan, 1619, in-8°), et traduite en espagnol.

Un autre Preti (*Francesco-Maria*), né en 1701, à Castelfranco, où il est mort, le 23 décembre 1774, s'adonna à l'architecture, et construisit d'après ses dessins plusieurs églises, qui se distinguent par une sage ordonnance. Il est l'auteur des *Elementi di architettura* (Venise, 1780, in-4°), impr. par les soins du comte Riccati, son ami.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII. — Nagler, *Neues allgem. Künstler-Lexikon.*

PRETI (*Mattia*), dit le *Calabrese*, peintre de l'école napolitaine, né en 1613, à Taverna,

en Calabre, mort à Malte, en 1699. Il est probable qu'il eut pour premier maître son frère aîné, Gregorio, puis Lanfranc, dont il imita heureusement la grandeur et la hardiesse; mais Dominici affirme lui avoir entendu dire à lui-même que son véritable maître avait été le Guerchin, chez lequel, en 1644, il était allé étudier à Cento. Du reste, Preti parcourut une grande partie de l'Europe, cherchant à emprunter aux diverses écoles, aux divers artistes les qualités qu'il y croyait reconnaître. Malheureusement il prit au Caravage ces teintes sombres et violettes qui nuisent tant à la grâce et au charme de ses compositions. Le Calabrese ne commença à peindre qu'à l'âge de vingt-six ans, ayant consacré toute sa jeunesse à l'étude du dessin, art dans lequel il acquit un talent plus porté vers la force que vers la grâce; aussi se plaisait-il à représenter surtout des martyres, des meurtres et autres scènes de désolation. La rapidité de son exécution était véritablement prodigieuse, « et, dit Mariette, un homme qui l'avait vu peindre et qui avait même demeuré chez lui, dit qu'à la façon dont il distribuait ses teintes sur la toile, et dont il maniait le pinceau, on aurait cru qu'il jouait du tambour, expression bizarre, mais significative. » Pendant qu'il était à Cento près du Guerchin, les carmes de Modène invitèrent le grand maître bolonais à venir décorer leur église. Celui-ci, accablé de travaux importants, proposa à sa place Mattia Preti, qui fut agréé et s'acquitta de cette tâche avec honneur. Il peignit à la coupole de l'église del Carmine *Le Paradis avec la sainte Trinité*, *Le Prophète Elie et les saints de l'ordre des Carmes;* aux pendentifs, *Les quatre Évangélistes*, et à la voûte de l'abside un *Chœur d'Anges jouant de divers instruments*. Ces fresques, d'un dessin un peu incorrect, mais bien composées, se recommandent surtout par l'entente du clair-obscur et du *sotto in sù;* elles *plafonnent* à faire illusion. Leur conservation est encore complète. Il peignit aussi à Modène une petite coupole représentant *L'Assomption* dans la chapelle des reliques à la cathédrale. C'est vers la même époque que Preti dut peindre pour l'église Saint-François de Correggio un *Saint Bernardin guérissant un estropié*, tableau qui s'y voit encore aujourd'hui. Vers 1657, il retourna à Rome, où il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont trois grands sujets de *la Vie de saint André*, peints à la tribune de Sant-Andrea della valle, fresques qui sont un peu écrasées par le voisinage du chef-d'œuvre du Dominiquin. On voit encore de lui à l'église Saint-Roch un *Saint Antoine de Padoue;* à Saint-Pantaléon, *le saint* titulaire; au palais Corsini, un *Saint Barthélemy;* au palais Chigi, un *Archimède;* au palais Doria, une *Madeleine*, et au palais Rospigliosi, *Le Christ devant Pilate*. Aventureux et ferrailleur, Mattia Preti tua d'un coup d'épée un de ses rivaux, et s'enfuit à Naples, où il peignit de nombreuses fresques et divers tableaux, tels que le plafond de l'église des Célestins, *Saint Nicolas de Bari en extase*, *Le retour de l'enfant prodigue*, *Le denier de César* et *Le Christ précipitant Satan de la montagne*. Là encore Preti, peu corrigé à ce qu'il paraît par son affaire de Rome, tua un soldat qui s'opposait à son passage. On prétend que le vice-roi, pour toute punition, lui ordonna de peindre les patrons de Naples sur les portes de la ville, et que si Preti quitta Naples, ce ne fut point à cette occasion, mais par dépit de se voir préféré Luca Giordano. Il passa alors à Malte, appelé par le grand maître pour peindre l'église de la nation italienne, et pour d'autres travaux importants, qui furent récompensés par le titre de chevalier et la commanderie de Syracuse. Dans les dernières années de sa vie, Preti ne travaillait plus que pour les pauvres, mais il travaillait peut-être avec encore plus d'ardeur. A ceux qui lui conseillaient le repos, il répondait : « Que deviendraient les pauvres si je ne travaillais pas? » Il habitait Malte depuis treize ans quand une coupure que lui fit son barbier ayant pris la gangrène, il expira après deux mois d'horribles souffrances.

Les ouvrages du Calabrese sont nombreux dans toutes les villes d'Italie et dans les galeries de l'Europe; il suffira de citer les principaux : à Sienne, dans la cathédrale, la *Prédication de saint Bernardin;* au palais public, *le Sauveur*, et à Saint-François, une *Sainte Catherine;* à Bologne, divers tableaux dans les galeries particulières; à Venise, *Le Martyre de saint Barthélemy;* à Florence, *Saint Jean l'Évangéliste;* à Pistoja, dans la cathédrale, *Saint Baronte et saint Didier;* à Milan, au musée de Brera, *L'Extrême-onction* et un trait du *Nouveau Testament;* à Messine, dans l'église Saint-Barthélemy, deux sujets tirés de l'Évangile; au musée de Dresde, le *Martyre de saint Barthélemy*, l'*Incrédulité de saint Thomas* et la *Délivrance de saint Pierre;* à la pinacothèque de Munich, une *Madeleine repentante;* au musée de Vienne, l'*Incrédulité de saint Thomas;* au musée de Madrid, *Moïse frappant le rocher* et *Sainte Elisabeth avec saint Zacharie et saint Jean;* enfin, au Louvre, le *Martyre de saint André* et *Saint Paul et saint Antoine ermite*.

Nous avons déjà nommé Gregorio *Preti*, frère aîné et premier maître du Calabrese. On a peu de détails sur la vie de cet artiste, qui paraît avoir surtout travaillé à Rome, où il a laissé d'assez bonnes fresques à l'église de S.-Carlo-ai-Catinari; il dut être fort estimé de son vivant, car il eut l'honneur d'être nommé prince de l'Académie de Saint-Luc. E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napoletani.* — Pascoli, *Vite de' pittori moderni.* — Hackert, *Memorie de' pittori messinesi.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Campori, *Gli Artisti negli Stati Estensi.* — Pistolesi, *Descrizione di Roma.* — Gualandi, *Napoli e suoi*

contorni. — Romagnoli, *Cenni storico-artistici di Siena.* — Ticozzi, *Dizionario.* — Sossai, *Modena descritta.* — Tolomei, *Guida di Pistoja.* — *Catalogues* des musées de Florence, Venise, Milan, Modène, Munich, Vienne, etc.

PRÊTRE JEAN (Le), personnage sur lequel on a fait dans le moyen âge et on continue encore à faire une infinité de suppositions. Les dictionnaires les plus récents et les plus accrédités nous disent que l'opinion la *plus probable* c'est qu'il était le *grand Lama!* Mais le grand *Lama* n'existait pas encore à l'époque où le nom de Prêtre Jean faisait le plus de bruit en Occident. Le premier qui en remplit les fonctions fut nommé en 1269 par l'empereur Khoubilaï-Khân : il s'appelait *Passepa*, en tibétain *Pagsepa*. Il était fort instruit, et avait inventé un alphabet composé de quarante et une lettres pour écrire la langue mongole, qui était celle de Khoubilaï-Khân; ce service lui mérita la faveur de ce prince, et il l'en récompensa en le nommant *roi de la grande et précieuse loi*, qui est la religion bouddhique.

Togrul-Oûng-Khân, le véritable prêtre Jean, était le chef d'une tribu mongole, celle des Kéraïtes, lequel chef portait aussi le titre de roi, *wâng*, que lui avait donné un empereur chinois pour le récompenser de l'avoir aidé à repousser d'autres tribus, qui faisaient souvent des incursions sur les terres de l'empire. Il était contemporain de Dchinghis-Khân, qui fut d'abord son vassal, et dont la tribu était campée dans le voisinage, près des sources et sur les fleuves Orcon, Keroulan et Toula, en Mongolie, où est aujourd'hui le pays des Khalkhas. Comme Témoutchin (depuis Dchinghis-Khân) naquit en 1162 de notre ère, son suzerain, qui s'appelait Togrul Oûng-Khân (*Togrul* le *Khân-Roi*), mais qui était nommé par les nestoriens, qui l'avaient converti ainsi que sa tribu au nestorianisme, *Prêtre Jehan* était plus âgé et avait été lié d'amitié avec le père de Témoutchin. Ce dernier, qui fut d'abord au service d'Oûng-Khân et qui ensuite lui fit la guerre, parvint à rendre sa tribu puissante et respectée. « En 1196, dit C. d'Ohsson, dans son *Histoire des Mongols* (t. I, p. 47), il reçut la visite du roi des Kéraïtes, nation nombreuse, qui habitait les rives de l'Orcoun et de la Toula, ainsi que le voisinage des monts Caracouroum. Elle se composait des tribus *Tchirkir*, *Toungcaïte*, *Toumaoute*, *Sakiate*, *Eliate* et *Kéraïte*, auxquelles ce dernier nom était devenu commun depuis leur réunion sous le sceptre de princes issus de la tribu kéraïte. Leurs mœurs, leurs usages, leur idiome se rapprochaient beaucoup de ceux des Mongols. Cette nation était chrétienne (1); elle avait été convertie au commencement du onzième siècle par des prêtres nestoriens. »

Après avoir régné de longues années, Togroul Oûng Khân, surnommé le prêtre Jean, fut dépossédé par son frère Ergué-Kara, soutenu des Naïmans. Il se réfugia dans le pays des Kara-Khitaï, situé à l'occident de la Tartarie; mais il implora vainement le secours du souverain de cet empire. Dénué de ressources, il mena plusieurs années une vie errante, n'ayant pour tout bien que quelques chèvres, dont le lait lui servait de nourriture. Enfin, ayant appris que le fils de son ancien ami Yissougaï, Témoutchin, se trouvait à la tête de plusieurs tribus, il résolut d'aller le joindre. Il arriva dans son voisinage au printemps de l'année 1196, et se fit annoncer à Témoutchin, qui partit des bords du haut Kéroulan pour aller à sa rencontre. Le chef mongol leva une contribution de bétail sur ses vassaux, et lui en livra le produit.

Au printemps de l'année 1197, Témoutchin et Togrul-Oûng-Khân marchèrent contre une tribu mongole, dont ils firent les deux chefs prisonniers. Vers l'automne les deux alliés firent une expédition contre les Merkites. L'année suivante, Togrul-Oûng-Khân en fit seul une seconde, contre la même tribu, qu'il défit et à laquelle il prit beaucoup de butin. En 1199 Togrul-Oûng-Khân et Témoutchin marchèrent ensemble contre les Naïmans; mais ceux-ci ayant semé la division entre les deux alliés, Togrul-Oûng-Khân se retira, et Témoutchin resté seul retourna à son campement dans la plaine de Sari.

Les Naïmans alors se mirent à la poursuite de Togrul-Oûng-Khân, qui fut obligé de demander du secours à son allié. Témoutchin fit aussitôt partir des troupes sous les ordres de chefs expérimentés, qui attaquèrent les Naïmans, les mirent en fuite, et reprirent ce qu'ils avaient enlevé, en prisonniers, en effets et en bétail. Le tout fut rendu à Oûng-Khân par l'ordre de Témoutchin. En reconnaissance de ce service, le prince kéraïte donna au commandant en chef du corps auxiliaire un habillement et *dix grandes coupes d'or* (1).

De nouvelles divisions survinrent bientôt encore entre les deux chefs mongols. Témoutchin ayant demandé à Oûng-Khân une de ses filles en mariage pour son fils Djoutchi fut refusé. La mésintelligence se changea bientôt en hostilités; le futur et terrible Dchinghis-Khân essuya une première défaite, après laquelle, s'étant retiré près du fleuve Kala, il envoya le message suivant au khân kéraïte :

« O khân, mon père, lorsque tu étais poursuivi par ton oncle Gourkhan, pour avoir usurpé l'autorité suprême, après la mort de son frère Bouyourouk, et pour avoir fait périr deux de tes frères, tu te réfugias à Caravoun-Cabdjal (dans *la forêt Noire*), où tu fus cerné, assiégé. Qui te fit échapper de ce lieu, si ce n'est mon père? Il te donna des secours, avec lesquels tu revins; tu trouvas Gourkhan à Courban-Belassout; tu le mis en fuite, et il fut réduit à se ré-

(1) *Djami-ut-Tévarikh*, du vizir *Rachid-ed-din*.

(1) *Djami-ut-Tévarikh*, dans d'Ohsson.

fugier, suivi seulement de vingt ou trente hommes, dans le pays de Khochi (*Ho-si*, ou le pays situé à l'occident du fleuve Hoang-ho), d'où il ne reparut plus. C'est à cette occasion que tu devins *anda* (lié d'amitié par un serment) avec mon père. Voilà le premier grand service qui t'a été rendu.

« Lorsque les Naïmans t'attaquèrent, tu t'enfuis vers l'ouest, dans un pays où se couche le soleil. J'appris que ton frère cadet, Tchassi-Gambou, se trouvait sur le territoire de l'empire des Niutche; j'expédiai immédiatement pour l'inviter à venir auprès de moi; il fut poursuivi, en route, par des gens de la tribu merkite. J'envoyai mes deux frères, qui les tuèrent. Voilà le second service qui t'a été rendu.

« Lorsque, dans ta détresse, tu vins me trouver, ton corps paraissait à travers tes vêtements, comme le soleil à travers les nuages; et affaibli par la faim, tu t'avançais avec la lenteur d'un feu languissant. Je me mis en campagne; j'attaquai les tribus campées à Mouritchak-Moual; j'enlevai leurs moutons, leurs chevaux, leurs effets, et te donnai le tout. Tu étais maigre; dans l'espace d'un demi-mois, je t'ai engraissé. Voilà le troisième service qui t'a été rendu.

« Lorsque la tribu merkite campait dans la pleine de Toukara, tu attaquas cette tribu sans m'en prévenir; tu enlevas la femme de Toukta et celle de son frère; tu pris son frère Toudoun et son fils Dijilaoun; tu pillas la tribu oudouyoute-merkite, et de tout cela tu ne me donnas rien. Néanmoins, peu après, Gueugussu-Saïrak, à la tête des Naïmans, ayant pillé ton *oulouss* (ton peuple), je fis partir quatre de mes capitaines, qui reprirent et te rendirent tes gens faits prisonniers par les Naïmans, et qui rétablirent ton autorité. Tel est le quatrième service qui t'a été rendu.

« Je volai comme un faucon sur le mont Tchurtoumen; je franchis le lac Bouyour (*Bouyour-noor*), et je pris pour toi les grues aux pieds bleus et au plumage cendré (les tribus dourban et tatares); ensuite, passant le lac Kéulé, je pris encore pour toi des grues aux pieds bleus (les tribus kataguine, saldjoute et kounkourate). Tel est le cinquième grand service qui t'a été rendu.

« Tu te souviendras, ô khân, mon père! que sur le bord de la Kara, près du mont Tchourkan, nous nous promîmes que si un serpent se glissait entre nous deux et envenimait nos paroles, nous ne nous laisserions pas surprendre par ses artifices, nous ne romprions pas notre union avant de nous être vus, de nous être expliqués; néanmoins, tu t'es éloigné de moi sans avoir vérifié ce qui t'a été rapporté à mon sujet. Pourquoi, ô khân, mon père, me poursuis-tu avec les mêmes tribus que j'ai soumises à ton obéissance? Pourquoi ne te livres-tu pas au repos, et ne permets-tu pas que tes enfants goûtent paisiblement les douceurs du sommeil? Moi, ton fils, je n'ai jamais dit : *Ma part est trop petite, j'en veux une plus grande;* ni: *Elle est mauvaise, j'en veux une meilleure.* Des deux roues d'un chariot, lorsque l'une se brise, et que le bœuf fait des efforts pour le traîner, il se blesse le cou, il faut le dételer; le chariot reste là; des brigands s'en emparent, ou bien, si on y laisse le bœuf attelé, il dépérit et meurt de faim. Ne suis-je pas l'une des roues de ton chariot? »

Ce document curieux, conservé par les historiens chinois et persans de Dchinghis-Khân, peint mieux que tous les récits possibles la position respective et le caractère des deux adversaires. Le chef vassal oublia bientôt, lorsqu'il entreprit la conquête de l'Asie, qu'il n'avait jamais dit : *Ma part est trop petite; j'en veux une plus grande.* Oûng-Khân, détourné par son fils de céder aux représentations de Témoutchin, répondit à l'officier de ce dernier, qui lui avait apporté le message « qu'il ne lui enverrait personne, qu'il marcherait contre lui, et que les armes décideraient leur querelle ». Témoutchin fut défait par le nombre; mais l'année suivante il prit sa revanche. Il surprit Oûng-Khân près des monts situés entre les rivières Toula et Kéroulan. Après un vif combat, Oûng-Khân et son fils prirent la fuite. En passant sur le territoire des Naïmans le prince kéraïte fut tué. Témoutchin s'empara ensuite de tous les territoires de la tribu kéraïte, dont il devint le chef. Ainsi finit, dans l'automne de l'année 1203, le règne de Togrul-Oûng-Khân, surnommé *le Prêtre Jean*.

Rubruquis, frère prêcheur, envoyé par saint Louis en Tartarie, parle d'un Prêtre Jean, chef des Naïmans, tribu mongole, et qui, selon lui, régna dans le Cara-Cathay : « Ce *Cara-Cathay* là, dit-il (1), est au delà de certaines montagnes par où j'ai passé, et là estoit autrefois un grand prestre nestorien, qui estoit seigneur d'un peuple nommé *Nayman*, qui estoient chrestiens nestoriens. Tous les nestoriens l'appeloient le roy *Prestre Jean*, et disoient de lui des choses merveilleuses, mais beaucoup plus qu'il n'y avoit en effet Ce prestre Jean, ajoute-t-il, avoit aussi un frère fort puissant, et prestre comme lui, nommé Unc (*Oûng*-Khân), qui habitoit au delà des montagnes de Cara-Cathay, et y avoit entre ces deux cours environ trois semaines de chemin; et ce frère estoit seigneur d'une habitation nommée Cara-Corum, et avoit sous sa domination une nation appelée Krit-Merkit, qui estoient nestoriens. » C'est ce dernier chef de tribu dont il a été question dans cette notice. On peut supposer même que Oûng-Khân, ayant été à certains moments chef des Naïmans, après avoir battu le chef de cette tribu, ne fait qu'un seul et même personnage. La nation que Rubruquis appelle Krit-Merkit étoit la tribu *kéraïte* confondue avec celle des Merkites, que Oûng-Khân avait réunie sous sa domination. Marco Polo a longuement parlé dans

(1) Relation de *Voyages en Tartarie*, dans le Recueil de Bergeron, p. 70.

son livre du *prestre Jean* et de ses descendants à la sixième génération, qui régnaient encore de son temps dans le pays de Panduk, sur les frontières de la Chine et de la Mongolie, comme vassaux de Khoubilaï-Khân. L'auteur de cette notice, dans son *Commentaire sur le Livre* de Marco Polo (ch. 74), a rapporté plusieurs témoignages des historiens chinois qui confirment l'exactitude des renseignements donnés par le célèbre voyageur vénitien sur l'existence de la tribu kéraïte professant le nestorianisme, et dont un grand nombre de ses membres étaient employés dans de hautes fonctions à la cour et dans le gouvernement des souverains mongols, maîtres de la Chine. Jean de Monte-Corvino, nommé archevêque de Khanbalich ou de Pé-King, vers la fin du douzième siècle, raconte, dans une lettre écrite de cette dernière ville (1) et reproduite par Mosheim (2), qu'il avait converti au catholicisme un descendant du prêtre Jean, nommé Georges, qui était nestorien, et auquel il avait donné les ordres mineurs. Les nestoriens en agissaient sans doute de même; et c'est ce qui les aura portés à donner le nom de *prêtre* avec un nom de baptême au chef de la tribu kéraïte, lequel chef est devenu en Europe un être légendaire.

Le sire de Joinville, dans son *Histoire de saint Louis* (éd. Didot, p. 143 et suiv.), parle du *prestre Jehan* d'une façon tout à fait conforme à l'histoire chinoise et tartare. « En celle *berrie* (plaine de la Tartarie) estoit le peuple des Tartarins, et estoient subjet à prestre Jehan, et à l'empereur de Perse (le roi du Kharism), cui terre venoit après la seue (dont la terre venait après la sienne), et à pluseurs autres roys mescréans, à qui il rendoient treu et servage chascun an pour reson de pasturage de leurs bestes; car il ne vivoient d'autre chose. Ce prestre Jehan et l'empereur de Perse (du Kharism) et les autres roys tenoient en tel despit les Tartarins, que quant il leur apportoient leur rentes, il ne les vouloient recevoir devant eulz; ains leur tournoient le dos. »

Ayant raconté comment Dchenghis-Khân se fit élire chef de la plupart des tribus tartares ou mongoles, des institutions qu'il leur donna, etc., Joinville continue ainsi :

« Après ce que il les ot ordenez et aréez, il leur dit (aux chefs des tribus qui lui avaient fait leur soumission) : « Seigneurs le plus fort ennemis que nous aions, c'est prestre Jehan. Et je vous commant que vous soiés demain tous appareillez pour li courre sus; et se il est ainsi que il nous desconfise (dont Dieu nous gart!), fasce chascun le miex que il porra. Et se nous le desconfisons, je commant que la chose dure troiz jours et troiz nuis, et que nulz ne soit si hardi que il mette main à nul gaaing, mès que à gens occire; car après ce que nous aurons eu victoire, je vous départirai le gaaing si bien et si loialement, que chascun s'en tendra apaié (satisfait). Lendemain coururent sus leur ennemis et ainsi comme Dieu vout, les desconfirent. Touz ceulz que il trouverent en armes deffendables, occistrent touz; et ceulz que il trouvèrent en abit de religion, les prestres et les autres religions n'occistrent pas. L'autre peuple de la terre *prestre Jehan*, qui ne furent pas en la bataille, se mistrent touz en leur subjection. »

Et c'est de ce personnage, dont l'existence historique est si bien démontrée, que des lexicographes approuvés par l'université de France nous disent que l'opinion *la plus probable* est que c'était le *grand Lama*.

G. PAUTHIER.

Documents cités (dans l'article).

PRETYMAN. *Voy.* TOMLINE.

PREUILLY (*Pierre* FROTIER, baron DE), capitaine français, né vers 1390, mort en 1457. C'était un gentilhomme du Poitou. Il fut attaché de bonne heure au dauphin, depuis Charles VII, favorisa sa retraite de Paris, dans la nuit du 28 au 29 mai 1418, et prit part au meurtre de Montereau. Cette dernière action lui valut le titre de grand écuyer de France. Par son mariage avec Marguerite de Preuilly (1421), l'une des plus riches héritières du royaume, il devint baron de Preuilly. Il fut ensuite capitaine de Meulant, puis de Poitiers, poste important, dans lequel il précéda le Camus de Beaulieu. En 1425, il fut contraint de quitter la cour, comme ayant participé à l'assassinat de Jean sans Peur, et sa disgrâce dura environ quinze ans. Pendant cet intervalle, il n'est sorte d'exactions et de violences que le redoutable baron n'exerçât dans ses terres sur ses vassaux et sur les hommes de sa seigneurie (1). En 1440, il reparut à la cour. Il servit le roi au siége de Pontoise en 1441 et dans la conquête de la Normandie. A la date de juin 1441 et du 22 octobre 1450 il était membre du grand conseil. Preuilly dès son retour s'était fait allouer une pension de mille livres, qui s'augmenta progressivement de nombreuses libéralités. Des complaisances sans bornes valurent à ce courtisan de nombreuses faveurs.

A. V.-V.

Cabinet des titres : *Preuilly*. — Anselme, aux *grands ecuyers*, *Frotier*, *Naillac*, *Preuilly*. — Jean Chartier, *Chronique de Charles VII*, à la table. — Vallet-Viriville, *Histoire de Charles VII, roi de France et de son époque*, 1862, in-8°, t. I, p. 101, 165, 183, 444. — *Biblioth. de l'École des chartes*, 3e série, t. I, p. 486, etc.

PREUSCHEN (*Augustin-Théophile*), inven-

(1) « Data in civitate Cambaliech regni Catay, anno Domini M. CCCV. »

(2) *Historia Tartarorum ecclesiastica*, p. 114-117.

(1) Par exemple, il introduisait des fous, en plein jour ou la nuit, dans l'église de Preuilly. Il donnait un charivari à l'abbé, et faisait coucher dans le lit du prélat un homme déguisé en femme. Pour construire ses tours, il démolissait les maisons de ses paysans, et faisait extraire de là les pierres, « pour ce que la pierre couste trop à tirer en la perrière ». Il disait enfin qu'il ne reconnaissait aucune autorité, « estant pappe, empereur et roy en sa terre ».

teur allemand, né en 1734, à Diethardt, dans la Hesse, mort le 24 mars 1803. Il se voua au ministère évangélique, et occupa l'office de diacre à Grunstadt, puis à Carlsruhe, où il devint en 1792 conseiller ecclésiastique. Il inventa la typométrie, ou l'art d'imprimer des plans et des cartes au moyen de types mobiles; il communiqua ses idées à ce sujet à Haas (*voy.* ce nom), qui les perfectionna et les mit à exécution. On a de lui : *Essais sur la typométrie;* Carlsruhe, 1776, in-8°; — *Abriss der Geschichte der Typometrie* (Histoire succincte de la typométrie); Bâle, 1778, in-8°; — *Carte typométrique du landgraviat de Sausenberg;* Carlsruhe, 1783; — *Politische Armenökonomie* (L'Économie politique concernant le paupérisme); Leipzig, 1783, in-8°; — *Denkmäler von alten physischen und politischen Revolutionen in Teutschland, besonders in den Rheingegenden* (Monuments des anciennes révolutions physiques et politiques de l'Allemagne, et en particulier des provinces du Rhin), Francfort, 1787; suivi d'un *Supplément*, ibid., 1787; — *Geographisches Taschenbuch auf nordischen Reisen* (Guide géographique pour des voyages dans le Nord); Heidelberg, 1792, in-8°.

Der Biograph, t. III et IV. — Meusel, *Gelehrtes Teutschland.* — Rotermund, *Supplément* à Jöcher.

* **PREUSKER** (*Charles-Benjamin*), archéologue allemand, né à Loebau, le 22 septembre 1786. Après avoir été longtemps au service militaire, il entra dans l'administration des finances, et devint receveur à Grossenhain, où il créa une bibliothèque publique et d'autres institutions utiles. Il consacra ses loisirs à l'histoire et à l'archéologie nationales. On a de lui : *Oberlausitzische Alterthuemer* (Antiquités de la Haute-Lusace); Gœrlitz, 1828; — *Blicke in die Vaterlændische Vorzeit* (Coups d'œil sur les temps primitifs de la patrie); Leipzig, 3 vol., 1841-1844. Il s'occupa aussi avec beaucoup de zèle de la propagation des connaissances utiles, et publia : *Ueber Jugendbildung* (Sur l'éducation de la jeunesse); Leipzig, 1837 à 1839; — *Ueber œffentliche Vereins-und Privatbibliotheken* (Sur les bibliothèques publiques et particulières), 2 cah.; Leipzig, 1839-1840; — *Gutenberg und Franklin* (Gutenberg et Franklin); Leipzig, 1840; — *Die Dorfbibliothek* (La bibliothèque de village); ib., 1843. H. W.

Conversations-Lexikon.

* **PREUSS** (*Jean-David-Erdmann*), historien allemand, né le 15 avril 1785, à Landsberg (Prusse). Il étudia, depuis 1806, à Francfort-sur-l'Oder, la théologie, la philologie, les mathématiques et surtout l'histoire, sous la direction de Zullmann. Après avoir été précepteur chez un banquier de Berlin, il obtint en 1816 une chaire d'histoire et de littérature allemandes à l'institut Frédéric-Guillaume; il s'occupa dès lors exclusivement de l'histoire de Frédéric le Grand, études qui lui valurent, en 1841, la nomination d'historiographe de la maison de Brandebourg. On a de lui : *Biographie Friedrich des Grossen;* Berlin, 1832-1834, 4 vol. de texte et 5 vol. de documents; — *Die Lebensgeschichte des grossen Kœnigs von Preussen Friedrichs II* (Vie du grand roi de Prusse Frédéric II); Berlin, 1834, 1837, 2 vol.: abrégé populaire de l'ouvrage précédent; — *Friedrich der Grosse als Schriftsteller* (Frédéric le Grand écrivain); Berlin, 1837, in-8°; avec supplément, 1838; — *Friedrich der Grosse mit seinen Verwandten und Freunden* (Frédéric le Grand dans ses relations avec ses parents et ses amis); Berlin, 1838; — *Friedrichs des Grossen Jugend und Thronbesteigung* (La jeunesse de Frédéric le Grand et son avénement au trône); Berlin, 1839. Depuis 1846 Preuss a publié la première édition complète des *Œuvres* de Frédéric le Grand, en trente volumes (*Œuvres historiques*, 7 vol.; *Œuvres philosophiques*, 2 vol.; *Poésies*, 6 vol.; *Traités militaires*, 2 vol.; *Correspondance*, 12 vol.). J. M.

Convers.-Lexikon.

PREVAL (*Claude-Antoine*, chevalier DE), général français, né à Salins, mort le 13 janvier 1808, à Besançon. Après avoir servi comme volontaire, dans le régiment d'Enghien, où il prit part à la guerre de Sept ans, il fit les campagnes d'Amérique, et obtint le grade de capitaine. En 1792 il organisa la défense des gorges de Porentruy, et en 1793 il fut nommé général de brigade, à cause de la bravoure qu'il avait montrée durant le siége de Landau. L'année suivante il devint suspect au gouvernement, et se retira à Besançon.

Mémorial du Doubs, nos 58 et 59. — Monnier, *Jurassiens recommandables.* — Courcelles, *Dict. hist. des généraux français.*

PREVAL (*Claude-Antoine-Hippolyte*, vicomte DE), général français, fils du précédent, né le 6 novembre 1776, à Salins (Jura), mort le 19 janvier 1853, à Paris. Inscrit en 1782 au régiment d'Enghien, il y devint sous-lieutenant le 2 septembre 1789, à l'âge de treize ans (1). Nommé en 1794 capitaine d'une compagnie d'artillerie, il fit la campagne de l'an III, et se distingua par l'intelligence des manœuvres qu'il avait acquise dans sa première éducation militaire; Gouvion-Saint-Cyr, dans l'armée du Rhin, l'employa aux reconnaissances et à la direction des tirailleurs de sa division. En 1799 il passa à l'armée d'Italie, et y rendit comme adjudant général de Delmas, Joubert et Suchet, des services signalés, qui le désignèrent au grade de général de brigade; ayant voulu auparavant commander un régiment de cavalerie pour en bien connaître le mécanisme intérieur, il fut placé en 1801 à la tête du 3e de cuirassiers, le seul corps qui lors de l'insurrection mili-

(1) Cette faveur lui fut accordée au moyen de l'acte de naissance de son frère, né en 1772. A sa demande, on rectifia en 1831 cette irrégularité sur les contrôles de la guerre.

taire de Turin, resta fidèle à la discipline. Son refus d'assister comme rapporteur au jugement du duc d'Enghien ainsi que le malheur d'avoir appartenu à l'état-major de Moreau retardèrent son avancement sous l'empire. Après avoir combattu à Austerlitz et à Pultusk, il fut promu général de brigade (31 décembre 1806); mais il fut rappelé à l'intérieur pour inspecter la cavalerie et pour prendre, en qualité de maître des requêtes, part aux travaux du conseil d'État (8 février 1810). En 1813 il seconda le duc de Valmy dans l'organisation des renforts de cavalerie; puis, à la tête d'un corps de quatre mille hommes, il défendit les approches de Hanau contre l'armée bavaroise, couvrit Francfort et opéra en bon ordre sa retraite sur Mayence. Le 10 mai 1814, il fut élevé au grade de lieutenant général. Pendant les Cent jours il s'occupa de réorganiser l'armée, avec le titre de chef de division au ministère de la guerre, et continua d'en exercer les fonctions jusqu'au mois d'octobre 1815. Lors de la rentrée de Gouvion-Saint-Cyr aux affaires, Preval entra dans le comité des inspecteurs généraux (1817), et figura parmi les lieutenants généraux du nouveau corps royal d'état-major (1818). Il partagea la disgrâce de son protecteur, se retira dans une campagne, près Blois, et ne fut rappelé qu'en 1828 au conseil supérieur de la guerre, dont il avait été en 1814 un des premiers membres. Mis en disponibilité à la suite de la révoluition de Juillet, il céda à la confiance que lui témoignait le maréchal Soult, et accepta la direction de la cavalerie (7 décembre 1830), à laquelle il réunit celle de l'infanterie; les détails du personnel devinrent si pénibles qu'il résigna ces deux emplois contre la présidence du comité de ces deux armes, institué par ordonnance du 20 septembre 1832. La retraite du maréchal Soult, en 1834, détermina la sienne. En récompense de ses longs services et de sa coopération aux plus importantes affaires militaires et politiques, il entra dans la chambre des pairs le 3 octobre 1837; un mois plus tard il succédait au général Matthieu Dumas dans la présidence du comité de la guerre et de la marine au conseil d'État, où il était entré en 1831. Mis à la retraite en avril 1848, il se rallia au parti napoléonien, siégea dans la commission consultative issue du coup d'État de 1851, et devint sénateur le 26 janvier 1852. Preval avait reçu le titre de baron en 1808, et celui de vicomte le 28 mai 1818. Son nom est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile. Comme écrivain militaire il jouit d'une réputation justement acquise. On a de lui : *Projet de règlement de service pour les armées françaises, tant en campagne que sur le pied de paix;* Paris, 1812, in-8°; réimpr. en 1827 : c'est cette seconde édition qui a été convertie en ordonnance royale, le 3 mai 1832; — *Mémoires sur l'organisation de la cavalerie et sur l'administration des corps;* Paris, 1816, in-8°; — *Règlement provisoire sur le service intérieur des troupes à cheval;* Paris, 1816, in-8° de 432 p.; exécuté par ordre du ministre de la guerre de 1816 à 1818; converti à cette époque en ordonnance royale et modifié en 1833; — *De l'Avancement militaire dans l'intérêt de la monarchie;* Paris, 1824, in-8°; — *Défense de l'escadron-compagnie;* Paris, 1824, in-8°; — *Du Service des armées en campagne;* Paris, 1827, in-8°; — *Mémoires sur l'avancement militaire et sur les matières qui s'y rapportent;* Paris, 1842, in-8°; — *Sur le recrutement et sur le remplacement;* Paris, 1848, in-8°; — *Mémoire sur le commandement en chef des troupes;* Paris, 1851, in-8°; — plusieurs articles dans *le Spectateur militaire.* On peut ajouter à la liste des ouvrages de Preval les mémoires militaires et politiques qu'il a adressés depuis 1801 au gouvernement, aux princes et aux ministres, et de nombreux travaux particuliers restés inédits. P. L.

Pascallet, *Le Biographe univ.*, IV, 1842. — G. Sarrut et Saint-Edme, *Biogr. des hommes du jour*, III, 2e part. — Rabbe, *Biogr. univ. et portat. des contemp.* — Lièvyns et Verdot, *Fastes de la Légion d'honneur*, III. — *Le Moniteur de l'armée*, janv. 1853. — Quérard, *La France littér.* — Monnier, *Jurassiens recommandables.*

FIN DU QUARANTIÈME VOLUME.